



**HAL**  
open science

# Analyser les conflits territoriaux par les représentations spatiales : une méthode cognitive par cartes mentales

Loïc Avry

► **To cite this version:**

Loïc Avry. Analyser les conflits territoriaux par les représentations spatiales : une méthode cognitive par cartes mentales. Géographie. Université Rennes 2, 2012. Français. NNT : 2012REN20032 . tel-00808779

**HAL Id: tel-00808779**

**<https://theses.hal.science/tel-00808779v1>**

Submitted on 7 Apr 2013

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**THESE / Université Haute-Bretagne Rennes 2**

*Sous le sceau de l'Université européenne de Bretagne  
pour obtenir le titre de*

**DOCTEUR DE L'UNIVERSITE RENNES 2**

*Mention : Géographie / Aménagement*

**Ecole doctorale ED 507 SHS**

présentée par

**Loïc Avry**

Préparée à l'UMR CNRS 6590 ESO  
« Espaces et Société »

Laboratoire ESO-Rennes

# **Analyser les conflits territoriaux par LES REPRESENTATIONS SPATIALES**

## **Une méthode cognitive par cartes mentales**

**Thèse soutenue le 06/04/2012**

Devant le jury composé de :

**Antoine Bailly**

Professeur honoraire de Géographie  
Université de Genève

**Bernard Debarbieux**

Professeur de Géographie  
Université de Genève  
*Rapporteur*

**Sylvie Lardon**

Professeure de Géographie  
Directrice de recherches INRA  
Agro Paris Tech ENGREF

**Jean Ollivro**

Professeur de Géographie aménagement de l'espace  
Université Haute Bretagne Rennes-2

**Guy Baudelle**

Professeur d'Aménagement-Urbanisme  
Université Haute Bretagne Rennes-2  
*Directeur de thèse*

## **Remerciements :**

*Je tiens tout particulièrement à remercier les membres de l'UMR ESO de l'Université de Rennes 2 Haute Bretagne qui m'ont aidé, soit par les discussions que nous avons eues, soit par les conseils qu'ils m'ont apportés. Je dois également remercier les commanditaires des deux premières études de cas présentées dans cette thèse pour avoir financé une partie de ces travaux de recherche, à savoir l'ADEME et le Conseil Régional de Bretagne.*

*Je souhaite remercier également Jacky Le Baud, Proviseur adjoint du lycée Victor Hugo à Hennebont où j'enseigne, pour avoir aménagé mon emploi du temps me permettant les phases de travail de terrain.*

*J'ai une pensée particulière pour les milliers d'élèves des différentes générations avec lesquelles j'ai la joie de partager ma passion pour l'histoire et la géographie et qui m'ont toujours obligés à voir différemment, plus haut et plus grand.*

*J'ai enfin une gratitude toute naturelle pour les différentes personnes, qui ont accepté de discuter avec moi et de relire ce travail, elles m'ont souvent permis de rectifier des erreurs ou des incompréhensions, je ne vais pas toutes les citer, elles se reconnaîtront. Je pense également à Sébastien Pétrus mon collègue et ami avec qui j'ai commencé ce travail de recherche en MASTER 2 Etudes Urbaines.*

*Je n'oublie pas mes amis, notamment ceux des Forges, qui m'ont souvent agacé à me demander où en était ma thèse, pendant ces longues années, mais qui à leur manière m'ont obligé à ne pas renoncer et m'ont souvent permis de décompresser.*

*Je voudrais aussi rappeler à quel point certains universitaires restent disponibles, pour une aide au quotidien et des conseils méthodologiques précieux qui m'ont fait gagner temps et efficacité, tel est le cas de Guy Baudelle avec qui j'ai pris beaucoup de plaisir à travailler et qui s'est toujours montré à l'écoute et optimiste, me laissant à la fois libre, tout en dirigeant ce travail. Il paraît que ça ne se fait pas parce que c'est son travail, mais je tenais à lui témoigner ma profonde gratitude.*

*Enfin, j'ai une pensée particulière pour tous mes proches, je leur ai souvent volé du temps précieux ces dernières années, mais j'ai aussi souvent parlé de mon travail avec eux. En espérant qu'ils aient pu être touchés par la fibre de la géographie, (je sais que c'est déjà le cas pour au moins certains d'entre eux...) ce serait pour moi la plus belle des récompenses.*

**AUX MIENS,**

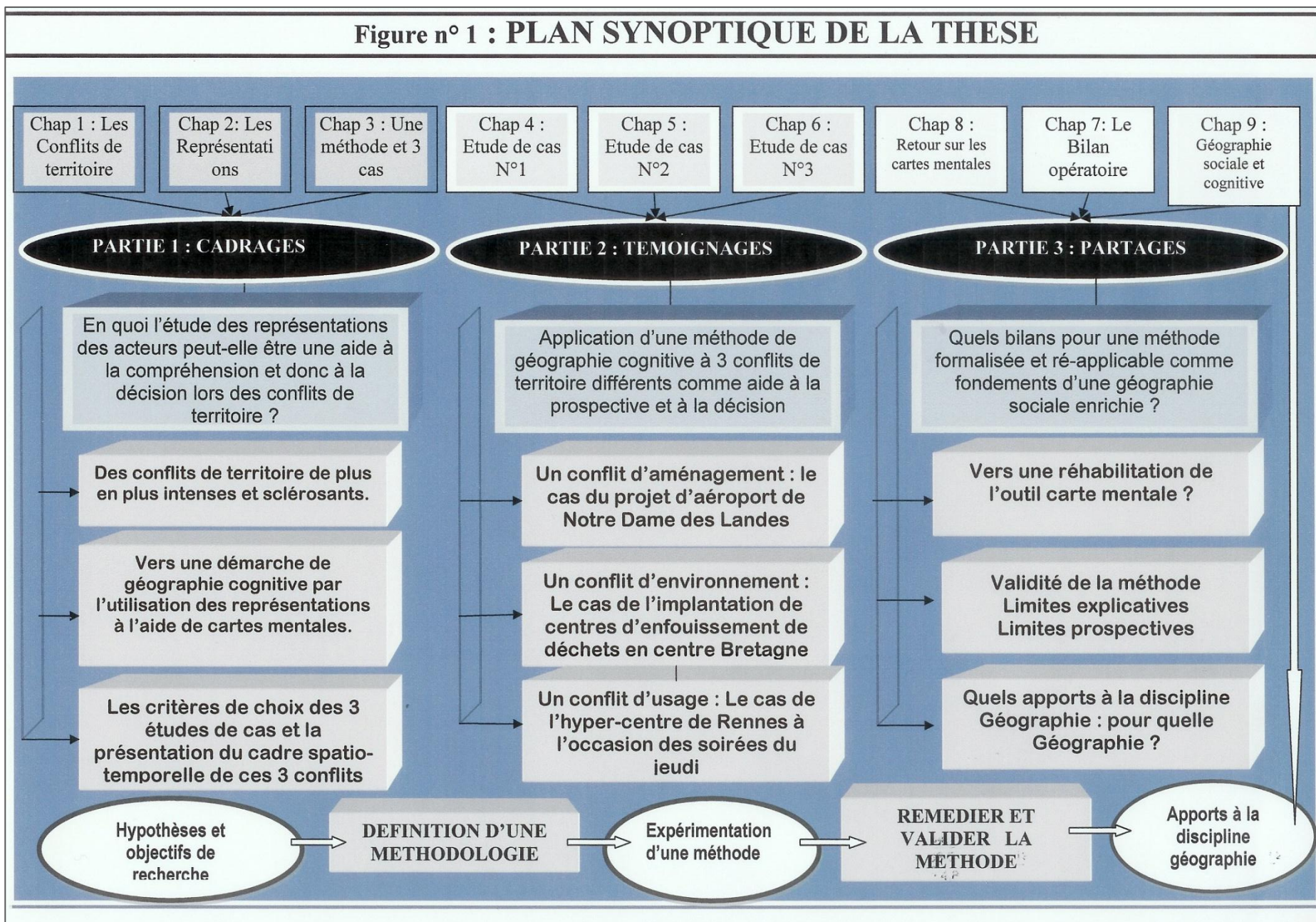
*Loïc avec ma gratitude.*

## Sommaire

Introduction générale : .....	p 5
<b>Partie 1 : Cadrage : Un cadre théorique exploratoire fondée sur l'étude des conflits de territoire par une géographie des représentations spatiales .....</b>	<b>p 13</b>
<b>Chapitre 1</b> : Les conflits de territoire et les luttes spatiales dans une dialectique entre acteurs et territoire .....	p 14
<b>Chapitre 2</b> : L'utilité de la théorie des représentations spatiales pour l'étude des conflits de territoire .....	p 35
<b>Chapitre 3</b> : Le choix d'une géographie active inscrite dans la recherche action à parti de commandes opérationnelles .....	p 81
<b>Partie 2 : Témoignages - Conflits et territoires par les représentations spatiales sur trois études de cas. ....</b>	<b>p 142</b>
<b>Chapitre 4</b> : Comprendre la place des territoires dans un conflit d'aménagement : Le cas du projet d'aéroport international de Notre Dame des Landes .....	p 143
<b>Chapitre 5</b> : Analyse comparative des conflits liés aux projets de centres d'enfouissement de déchets dans leur rapport au territoire en Bretagne .....	p 214
<b>Chapitre 6</b> : Incidence du rapport au lieu dans un conflit d'usage : Le cas de l'hypercentre de Rennes à propos des espaces festifs .....	p 282
<b>Partie 3 : Partages - Retour sur l'outil carte mentale et le concept d'acteur territorialisé dans le cadre du conflit de territoire : pour une géographie cognitive et citoyenne .....</b>	<b>p 361</b>
<b>Chapitre 7</b> : Retour sur l'outil carte mentale .....	p 362
<b>Chapitre 8</b> : Bilan des trois études de cas et potentialité opératoire du modèle .....	p 437
<b>Chapitre 9</b> : Les représentations au cœur d'une géographie sociale de la complexité. ....	p 495
<b>CONCLUSION GENERALE : .....</b>	<b>p 523</b>
Bibliographie et sources .....	p 531
Annexes .....	p 552
Tables des tableaux .....	p 568
Tables des figures .....	p 566
Table des illustrations .....	p 570
Tables des cartes .....	p 571
Table des planches de cartes.....	p 572
Table des matières .....	p 573



**Figure n° 1 : PLAN SYNOPTIQUE DE LA THESE**



## **INTRODUCTION GENERALE :**

Il y a bientôt 50 ans, en 1974, commençait le conflit de territorial concernant le projet d'aéroport de Notre Dame-des-Landes au nord-ouest de Nantes. A ce jour, il n'est toujours pas terminé et a plutôt gagné en virulence au fil des décennies. C'est sans doute en France le plus ancien projet d'aménagement non encore réalisé. Il aura fallu des heures de discussions, de débats publics, d'expertises en tout genre demandées par les uns et les autres, un coût financier gigantesque rien que pour les études prospectives, pour qu'au final on se retrouve face à face, opposants contre porteurs de projet.

En décembre 2006, les opposants à un centre d'enfouissement de déchets à Plourin -les - Morlaix en Bretagne décident de construire un cimetière factice « aux victimes de la décharge ». Ils ne le font pas sur l'emplacement même du projet de site, peu visible et interdit d'accès car encore propriété privée, mais sur le bord de la quatre voies qui relie Rennes à Brest. C'est un « vrai faux » cimetière de croix blanches comme celui que l'on peut voir sur les plages du débarquement de Normandie. Ils vont même jusqu'à ériger une chapelle avec un clocher. L'affaire fait grand bruit, elle est relayée par l'ensemble de la presse régionale, et même reprise par la presse nationale. Ce conflit dure toujours.

A l'automne 2004 à Rennes, de graves incidents opposent à l'occasion des soirées étudiantes du jeudi les populations présentes dans l'hypercentre et les forces de l'ordre. Ces dernières, sur injonction de l'autorité politique, choisissent de faire intervenir le canon à eau pour faire dégager les « fêtards » et rétablir le calme et la quiétude dans le quartier. Le conflit dégénère dans les mois qui suivent en affrontements réguliers dans les rues de l'hypercentre et en interpellations réciproques des différents acteurs par voie de presse. Il va durer plusieurs mois sans que personne ne comprenne véritablement d'où il est parti et surtout sache comment y mettre un terme. Il est toujours latent et rien n'est réglé à l'heure actuelle. L'image de la ville de Rennes est particulièrement ternie et les élus hésitent entre politique répressive et concertation avec la jeunesse.

Les trois situations qui viennent d'être présentées ont ceci en commun d'être avant tout des conflits de territoire, de mobiliser un nombre conséquent d'acteurs, souvent plusieurs milliers, et de durer dans le temps sans que personne ne sache véritablement quoi tenter pour les résoudre. Elles ont aussi en commun de marquer une stratégie d'opposition frontale, acteurs contre acteurs, sans marge de discussion ni médiation véritablement envisagée. Elles mettent souvent les élus au cœur de situations tendues, sans méthode éprouvée pour tenter d'apporter ne serait-ce qu'un début de compréhension. Elles marquent surtout la virulence de plus en plus forte de tensions de territoire qui débouchent de plus en plus souvent sur une véritable lutte pour l'espace, figeant les situations territoriales et provoquant des traumatismes spatiaux importants.

### **Le problème géographique dont il est question :**

Cette thèse est partie de ce constat, **les acteurs impliqués dans des conflits de territoire sont de plus en plus efficaces et rendent ainsi les conflits de plus en plus virulents alors que les besoins en infrastructures dans certains domaines sont indiscutables.** Nombre de recherches se sont penchées sur cette situation en s'appuyant sur des considérations techniques ou procédurales, mais leurs résultats pour innovants qu'ils fussent n'ont pas pour autant fait diminuer l'intensité des conflits. La capacité à imposer de grands équipements est, ce faisant, devenue une question majeure pour les acteurs de l'aménagement et de l'environnement, alors que les élus se trouvent pris en porte-à-faux, à l'occasion de ces projets, entre l'intérêt général et les requêtes spécifiques de leurs administrés. Parfois même, **la capacité à faire vivre en commun sur une portion d'espace des acteurs aux stratégies différentes devient quasi impossible.**

Ces conflits ont parfois pour effet de **retarder, voire d'annuler la réalisation de certains aménagements pourtant nécessaires.** Ainsi, dans le domaine hautement conflictuel de la gestion des déchets, les installations de traitement sont en voie de saturation tout comme les décharges réglementées ; c'est notamment le cas en Bretagne où les conflits sur l'implantation des centres d'enfouissement se multiplient. Sur un autre terrain, la transformation rapide des hypercentres urbains conduit à une contestation très virulente de l'usage que certains groupes d'acteurs souhaitent en faire.

Jusqu'à présent, face à cette situation de refus des populations riveraines, des réponses, aux effets limités, ont été apportés.

### **La mobilisation des concepts de la géographie sociale**

Le cœur de cette thèse sera par conséquent, en utilisant les concepts clés de la géographie sociale (les concepts d'acteurs, de territoire, de représentations, de société, d'espace vécu), non pas de rechercher des facteurs d'acceptabilité de ces infrastructures, mais de tenter de comprendre à l'occasion de ces traumatismes spatiaux, ce qui détermine le rapport entre les acteurs et leur territoire et la manière dont ils mobilisent ce lien dans les situations de conflit. Le territoire se définit comme « une portion d'espace appropriée par un groupe social pour assurer sa reproduction et la satisfaction de ses besoins vitaux <sup>1</sup> ». Il apparaît dès lors comme un vecteur et une ressource pour l'action collective et surtout comme devant dorénavant être pris en considération. En nous appuyant sur trois études de cas portant sur des conflits de territoire de nature distincte et intervenant à des échelles différentes, nous avons cherché à replacer **le territoire et l'acteur au centre de l'analyse.**

---

<sup>1</sup> LE BERRE Maryvonne, 1995, « Territoires », in Bailly A. et al (dir), *Encyclopédie de la géographie*, Paris Economica, pp. 601-622.

Notre objectif est en effet d'abord de montrer **comment le conflit peut** nourrir ou **créer de nouveaux rapports** (physiques, symboliques, identitaires et politiques) **au territoire**, et **en retour**, comment **le territoire** peut être **source de conflits**. Ensuite, on mettra en évidence comment différents facteurs de légitimité locale conditionnent en effet la conflictualité. Le **conflit de territoire** en géographie peut être défini comme la mise en action d'un système d'acteurs latent ayant des intérêts divergents sur l'orientation ou l'utilisation d'une portion d'espace qui les concerne. Ces définitions seront revisitées dans la dernière partie de la thèse.

Enfin, on tâchera de proposer des outils conceptuels de comparaison pour tenter de comprendre le fonctionnement de ces conflits de territoire. Scène locale de débat au sein de laquelle il est possible de négocier, le conflit ne constitue pas en ce sens à proprement parlé un dysfonctionnement de l'action publique, mais bien une modalité de sa mise en œuvre. Il représente une des formes de relation entre les habitants et l'action publique.

Plus globalement, ces travaux posent la question du décalage entre des approches purement techniciennes des aménagements, de leurs nuisances et de leur perception par les populations riveraines. Cela implique de renouer le dialogue entre sciences et sociétés, entre spécialistes et profanes, de ne plus considérer les aménagements uniquement de manière rhétorique. En effet, face à la multiplication des conflits, chaque acteur élabore des stratégies différentes. Le discours « officiel » très à la mode chez les « aménageurs », parle de « démocratie participative » ou de « gouvernance ». De ces grandes théories sur la décision en commun de projets de territoire, peu de résultats tangibles sont sortis, mais bien plutôt à l'inverse un mécontentement souvent grandissant de riverains, le développement sans cesse croissant de phénomènes de contestation et l'irruption de plus en plus virulente du contentieux juridique dans les processus d'aménagement du territoire. Souvent beaucoup d'énergie dépensée pour rien de part et d'autre et des stratégies d'oppositions frontales alors que des études récentes de RFF<sup>2</sup> par exemple ont prouvé que permettre aux riverains de s'exprimer améliorerait souvent considérablement les projets initiaux.

### **Les orientations générales de la thèse**

Le projet de cette thèse est en premier lieu de mettre en œuvre un outil méthodologique essentiellement qualitatif qui permettrait de renouer le dialogue entre acteurs opposés à l'occasion de conflits de territoire. La question des **échelles de mobilisation** et des arguments mobilisés a été étudiée sous le prisme de **l'analyse des représentations spatiales des acteurs** ceux que l'on peut qualifier de « **profanes** » et les « **experts** » ou décideurs en les positionnant sur le même objet de départ : le territoire du projet. Nous chercherons aussi ce qui pourrait permettre de nouvelles

---

<sup>2</sup> Voir article de Réseaux Ferrés de France, février 2005

médiations entre ces deux savoirs par une compréhension des convergences et divergences dans les différents discours

Cette thèse vise également à inscrire la compréhension de la notion de « gestion partagée des espaces » dans la perspective des sciences sociales. Elle développera trois orientations de recherche. La première s'intéresse à **la configuration des acteurs** qui investissent un espace donné, **aux logiques d'action qui les caractérisent**, et met l'accent sur **les enjeux, les tensions et les controverses**. Elle insistera sur les réseaux ou groupes d'acteurs qui se mobilisent de manière plus ou moins formalisée à propos d'un espace donné, les caractéristiques de ces acteurs, les arguments qu'ils mettent en œuvre, les modes d'action qu'ils déploient. La seconde met en relief les **dynamiques interactionnelles entre** les différents types d'acteurs qui se mobilisent autour d'un même espace, **que ces dynamiques relèvent de la confrontation ou l'appropriation non coordonnée d'un même espace, de la controverse et du conflit** autour des pratiques ou des projets qui les caractérisent.

Enfin, l'objectif est aussi d'examiner **l'articulation entre l'espace effectif de mobilisation des acteurs (les lieux concrets où ils agissent) et l'espace de référence de leur mobilisation** (les territoires d'identification qui sont au fondement de leur mobilisation) afin en particulier d'interroger les analyses des espaces et des enjeux politiques qui raisonnent à partir des territoires politico-administratifs. Alors que les exemples s'accumulent qui nous montrent que raisonner en termes de déterritorialisation n'est certainement pas pertinent, nous tenterons de réfléchir à **cet enchevêtrement de niveaux d'échelles des mobilisations** et d'échelons de décision.

### **La mise en œuvre d'une méthodologie appropriée**

Il nous fallait par conséquent pour réaliser ce projet concevoir une méthodologie adéquate, c'est-à-dire permettant de comparer le savoir territorial savant ou technique à celui des profanes. Comme professeur de l'enseignement secondaire, nous avons expérimenté auprès de nos élèves l'étude des représentations spatiales à travers cet outil appelé « carte mentale » depuis plusieurs années. Cet instrument a fait ses preuves dans le cadre scolaire de sorte que nous possédions une méthodologie confirmée par plusieurs années d'expérience. La question était dès lors de savoir si **la carte mentale pouvait devenir, dans les conflits de territoire, un élément de connaissance précise des acteurs, du territoire et également un instrument de dialogue et de médiation pour une meilleure communication entre les différents acteurs**. Instrument de confrontation et de prise en compte de l'autre, la carte mentale nous semblait parvenir à une sorte de consensus objectif sur la définition d'un territoire ou d'un projet d'aménagement en partant de la subjectivité de chacun. Antoine Bailly considère que l'explication des perceptions est souvent négligée dans les projets d'aménagement, comme si chacun des acteurs avait peur de se confronter



à sa propre vision subjective<sup>3</sup>. Elle est pourtant selon lui fondamentale. Tel est l'enjeu de cette thèse : **tenter de donner aux représentations la place qui devrait être la leur et tester l'efficacité des cartes mentales** comme instrument de connaissance du territoire et de ses acteurs. Si cette efficacité est avérée, on pourrait reconsidérer la place de cet outil au cœur de tout processus d'aménagement ou de gestion du territoire. C'est en effet de la capacité de prise en compte de la vision des autres que peut découler le dialogue et l'amélioration de projets sur un territoire. Les acteurs locaux ont souvent une meilleure connaissance de l'environnement du projet et, en ce sens, leur écoute et la prise en compte de leurs remarques permettent souvent une bonification des projets. Montrer les manières de voir l'espace des uns et des autres, c'est déjà commencer à se parler et de ce fait, entrer dans un processus d'aménagement du territoire plus respectueux des espaces et des habitants.

### **Analyser les représentations des acteurs par les cartes mentales lors d'un conflit de territoire**

C'est grâce entre autres à Antoine Bailly, Armand Frémont et à leur groupe de recherche sur les représentations à Genève et Montpellier, que nous avons choisi ouvertement une géographie plus subjective, plus humaniste. Les manuels de géographie rédigés dans les années 80, puis les ouvrages d'Yves André<sup>4</sup>, donnent tout son poids à cette école encore très influente qui accepte la micro-géographie et le rôle des cartes mentales. Avec Brian Harley, la remise en question du pouvoir des cartes nous a convaincu du reste. Nous nous plaçons résolument dans les pas de ces prédécesseurs, dans le cadre d'une géographie humaniste, sociale et engagée. Nous considérons donc que la connaissance d'un territoire, de ses enjeux, des interactions qui lient ses différents acteurs, des facteurs symboliques lui étant attachés, ne peut se faire en complément d'autres études que par une analyse approfondie des représentations des différents acteurs. Nous partons du postulat que ces représentations sont particulièrement exacerbées lors d'un conflit de territoire qui débouche souvent sur un véritable traumatisme spatial qui voit s'affronter des espaces idéels concurrents et divergents. En conséquence, nous sommes amenés à penser que la carte mentale, parce qu'elle place au cœur des représentations la question du rapport à l'espace, devrait être utilement utilisée comme l'outil privilégié de l'étude de ces représentations, sans exclure naturellement d'autres formes d'investigation.

Nous concentrerons par conséquent notre analyse sur cet outil en proposant une méthodologie et en l'appliquant à trois types de conflits de territoire survenu à trois échelles différentes. Le premier, un macro-conflit, considéré comme un conflit d'aménagement, porte **sur**

---

<sup>3</sup> BAILLY, A. (dir.), *Les concepts de la géographie humaine*, éd Masson, 205p.

<sup>4</sup> ANDRE Y., *Enseigner les représentations spatiales*, éd Anthropos-Economica, 254p

**le projet d'aéroport international de Notre Dame des Landes.** Le second, un méso-conflit compare les **conflits d'environnement liés à l'implantation de centres d'enfouissement de déchets en Bretagne.** Le troisième, un **micro-conflit analyse le conflit d'usage de l'hypercentre rennais à l'occasion des soirées du jeudi.**

### **Structure de la thèse :**

Cette thèse s'articulera autour de trois parties, chacune composée de trois chapitres. La première partie intitulée « **Cadrages**<sup>5</sup> » tentera de démontrer en quoi l'étude des représentations des acteurs peut être une aide à la compréhension et donc à la décision lors des conflits de territoire. Cette partie abordera donc dans :

- **Le chapitre 1 : La virulence des conflits de territoire** de plus en plus intense et sclérosante.

Ce chapitre tire le bilan et les principaux enseignements des dernières études sur la question des conflits de territoire et montre que leur virulence n'est pas près de s'arrêter, ce qui pose bien entendu de graves problèmes, y compris de démocratie.

- **Puis dans un chapitre 2,** nous reviendrons sur la démarche de géographie cognitive choisie en **recadrant le concept de représentation et la notion de carte mentale.**

Ce chapitre met l'accent sur **l'apport que constitue la géographie des représentations** et fait le point sur cet outil controversé appelé « carte mentale ».

- **Dans le chapitre 3,** nous présenterons **les critères de choix qui ont prévalu aux trois études de cas,** leur contexte spatio-temporel et **la méthodologie retenue dans cette thèse.**

Ce chapitre est essentiellement un chapitre de présentation des critères qui ont permis de choisir ces trois études de cas et surtout de la méthode qui a été retenue, notamment de la manière dont nous allons utiliser l'outil carte mentale puisque **ce chapitre présente une méthode d'utilisation et de déconstruction des cartes mentales.**

---

<sup>5</sup> Le titre des trois parties s'inspire de l'ouvrage LARDON S., MAUREL P. § PIVETEAU V., 2001, Représentations spatiales et développement territorial, éd Hermès sciences.

La seconde partie s'intitule « **Témoignages** », s'offre d'appliquer la méthode retenue aux trois conflits de territoire. On doit en outre souligner dès à présent que la méthode, utilisée à l'identique, s'adapte toutefois à chaque cas. Chacune de ces trois études de cas se termine néanmoins en proposant soit la réécriture d'un nouveau système d'acteurs, soit la « modélisation » du nouveau système territorial à l'œuvre. Elle se décompose par conséquent de la manière suivante :

- **Le chapitre 4** tire les enseignements **d'un conflit d'aménagement relatif au projet d'aéroport de Notre Dame-des-Landes**  
Ce chapitre pose notamment la question **des stratégies de groupes d'acteurs** en fonction des représentations et des marges de médiation possibles en fonction de leur positionnement dans l'espace projet.
- **Le chapitre 5** présente le cas **d'un conflit dit d'environnement concernant l'implantation de 5 centres d'enfouissement de déchets en Bretagne**. Il s'agit avant tout de procéder à une **étude comparative** de la tentative d'implanter 5 centres d'enfouissement de déchets sur des territoires différents, tous situés en Bretagne. L'objet de la comparaison est de déterminer les **facteurs endogènes des territoires** et des populations à l'acceptation ou au refus de telles infrastructures. Ce chapitre propose par ailleurs comme outil de comparaison le concept de la « belliforme » qui sera développé en synthèse.
- **Le chapitre 6** revient quant à lui sur le **conflit d'usage de l'hypercentre rennais** à l'occasion des soirées du jeudi. Il s'agit avant tout de **déconstruire la catégorie d'acteurs** perçue sous le vocable de « jeunes », d'en montrer les **facteurs convergents mais aussi divergents**, pour en proposer une nouvelle typologie. Il s'agit également de montrer les **différentes échelles du conflit** et **l'effet de lieu** comme espace public, pour proposer des pistes vers une éventuelle « sortie de crise ».



La dernière partie intitulée « **Partages** » tire le bilan de ces trois études de cas à la fois en formalisant une méthode, mais également en définissant le cadre d'une géographie renouvelée participant d'une géographie sociale cognitive. Elle sera organisée de la manière suivante :

- **Le chapitre 7 tire le bilan de l'outil carte mentale** en tentant de le réhabiliter et d'en proposer non seulement **une méthodologie formalisée** adaptable à d'autres études, mais également en **tendant de redéfinir l'outil**.
- **Le chapitre 8** revient sur **les concepts de conflits, de territoire et d'acteurs** réécrits en quelque sorte à travers le filtre des représentations et surtout à travers l'expérience de ces trois études de cas.
- **Le chapitre 9** propose quelques pistes pour **une géographie des représentations au cœur d'une géographie cognitive**. Il se permettra par ailleurs de faire quelques recommandations pour un enseignement de la géographie renouvelé notamment à travers l'apprentissage des cartes et des différents jeux et mécanismes d'acteurs, géographie se positionnant comme le cœur d'une démarche citoyenne de formation.

**PREMIERE PARTIE CADRAGES :**  
***UN CADRE THEORIQUE ET EXPLORATOIRE  
FONDEE SUR L'ETUDE DES CONFLITS DE  
TERRITOIRE PAR UNE GEOGRAPHIE DES  
REPRESENTATIONS SPATIALES***

*« C'est la carte qui engendre le territoire » J. Baudrillard*

**INTRODUCTION DE LA PREMIERE PARTIE**

L'objectif de cette première partie est de présenter le cadre théorique et exploratoire de cette thèse.

Il s'agit tout d'abord de présenter les raisons pour lesquelles il est pertinent d'étudier les conflits de territoire en géographie dans le cadre de la dialectique entre les acteurs et le territoire. L'acte de rupture créé à l'occasion de ces conflits semble être particulièrement pertinent pour observer ce rapport complexe entre l'acteur et son territoire. (**Chapitre 1**).

Ensuite nous nous attacherons à montrer en quoi la géographie des représentations avec l'apport de ces dernières décennies peut s'avérer être un outil particulièrement intéressant pour entrer dans cette dialectique acteurs territoire. Nous poserons alors l'ensemble des hypothèses de recherche de la thèse. (**Chapitre 2**).

Puis nous pourrons alors présenter la méthodologie retenue et notamment le choix des cartes mentales et ses méthodes exploratoires avant de présenter les critères de choix et le contexte socio spatial des trois études de cas retenues. (**Chapitre 3**)

## **Chapitre 1 : Les conflits de territoire et les luttes spatiales dans une dialectique entre acteurs et territoire.**

De nombreux chercheurs se sont spécialisés depuis une quinzaine d'années dans l'étude de ce qui est souvent appelé les « conflits de territoire », avec souvent une approche différente correspondant soit à leurs champs disciplinaires, soit à leurs orientations idéologiques. Ces auteurs ont développé une analyse conséquente de cet objet d'étude, qui n'est pas réservé d'ailleurs à la géographie. Cependant, parmi les géographes, des orientations très différentes ont parfois été prises. Un auteur comme Philippe Subra a par exemple développé une approche propre à l'école de géographie chère à Yves Lacoste, basée sur l'analyse géopolitique, comme on peut le faire pour des conflits internationaux. D'autres, comme Patrice Melé ont tenté une approche typologique axée sur une forme de géographie sociale, analysant les systèmes d'acteurs. Guillaume Faburel quant à lui s'est spécialisé sur des formes de conflits générant des nuisances et a tenté de mettre en œuvre des calculs de la nuisance pouvant servir de base à des mesures compensatoires. Avant eux, des auteurs comme Jean Ollivro ou Jacques Lollive se sont penchés sur les rapports entre les types d'aménagement et formes de conflits à propos de lignes TGV par exemple. Enfin, certains travaux ont essayé une approche de type régional en tentant de mettre en évidence des conditions spécifiques à la mobilisation d'acteurs en fonction de critères identitaires ou régionaux : c'est le cas d'Arnaud Lecourt par exemple. Dans les autres champs d'analyse, les sciences politiques ont aussi élaboré des approches plus axées sur les pouvoirs et contre-pouvoirs ainsi que sur les formes de mobilisation des réseaux d'acteurs, c'est le cas par exemple du laboratoire CRAPE de l'université de Rennes 1 autour de Christian Lebart et Patricia Loncle. Les agronomes et le Cemagref ont également développé une littérature abondante sur la question, autour principalement des travaux de Sylvie Lardon, davantage axés sur de la prospective territoriale. Enfin la psychologie cognitive n'est pas en reste, notamment avec le laboratoire de Gabriel Moser et Karine Weiss sur les stress urbains par exemple auxquels on peut adjoindre les travaux d'un Pascal Ramadier à l'université de Strasbourg. A une échelle plus petite, Paula Serfaty Garzon a développé des approches très originales sur les conflits d'usage ordinaire de la rue.

Tous ces travaux ont permis, chacun dans son champ spécifique, de mieux comprendre ce qui motive les conflits spatiaux et, de fait, comment les luttes qui en découlent s'appuient sur des éléments du vécu territorial. Cependant ils sont restés relativement évasifs sur la manière dont les acteurs mobilisent le territoire dans un conflit et sur l'apparition d'une nouvelle identité territoriale par l'intermédiaire du conflit. D'autre part, l'ensemble de ces travaux n'a pas permis une véritable synthèse théorique de l'étude des conflits spatiaux, si ce n'est peut-être le colloque

mensuel organisé par Thierry Kirat et André Torrès<sup>6</sup>, auquel nous avons d'ailleurs participé. L'objet de ce chapitre n'est donc pas, par conséquent, de faire un résumé de ces différents travaux mais plutôt de tenter d'établir un état des lieux des savoirs en matière de conflit territorial aujourd'hui et, avant de proposer quelques problématiques clés pour la connaissance des luttes spatiales. Il est également de montrer que la notion de complexité est inhérente au conflit de territoire et que pour les comprendre il ne s'agit pas de décomposer ce savoir mais de tenter d'établir son système de fonctionnement.

Ainsi, nous verrons dans un premier temps ce que revêt pour les géographes la notion de conflit de l'espace. Puis nous reviendrons à notre tour sur le concept de territoire. Nous pourrons alors formuler les problématiques mobilisées dans cette thèse.

### **1.1. Des conflits de plus en plus intenses et les limites des réponses apportées**

Un groupe de réflexion encadré par Alain Etchegoyen alors commissaire au plan a proposé la définition suivante « *Les conflits d'usage mettent aux prises des individus entre eux ou des individus et un groupe plus large. Ils peuvent être provoqués par la coexistence dans un même lieu d'activités identiques ou différentes, ou par des projets d'implantation de ces activités. Ils ont souvent pour cause immédiate la concurrence pour l'utilisation d'une ressource, l'accès à cette ressource ou à une voie de communication et enfin l'altération de la qualité de la ressource, par pollution ou destruction (air, eau, diversité biologique, cadre de vie, paysage) du fait de différentes nuisances (sonores, olfactives, visuelles)* ». <sup>7</sup> Définition qui a l'avantage de synthétiser à elle seule l'ensemble des conflits de territoire mais qui n'intègre pas un de ces éléments-clés, à savoir les formes d'oppositions idéelles ou idéologiques des différents acteurs en place. La suite de la définition proposée n'en pose que les aspects quasi institutionnels et oublie en quelque sorte la part du caché, de l'invisible est aussi importante. Or, il existe dans tout conflit une rupture ; cette rupture peut être fortement intériorisée et refoulée et ne pas forcément se manifester par des actions démonstratives. Le conflit peut par ailleurs avoir sa part de réalité ou d'objectivité, mais sa dimension vécu de ou idéal est sans aucun doute aussi importante.

« *On constate l'existence d'un conflit à partir du moment où l'opposition entre les parties se manifeste sous une forme quelconque telles que des plaintes orales, plaintes écrites, altercations physiques, pétitions, campagnes de presse et publications diverses, la constitution ou le rattachement à un groupe de pression, des actes de malveillance, les manifestations ou encore l'assignation en justice* » <sup>8</sup>. Ainsi, les conflits de l'espace cristallisent sur l'utilisation du sol des

---

<sup>6</sup> TORRES A et KIRAT Thierry, 2008, *Territoires de conflits : analyse des mutations de l'occupation de l'espace*, l'Harmattan, 322 p.

<sup>7</sup> Définition dans le cahier détaché de La Gazette des communes, 9 mai 2005. p. 192.

<sup>8</sup> Définition proposée par un groupe de réflexion encadré par Alain ETCHEGOYEN, Commissariat au plan 2005.

insatisfactions individuelles et des tensions qui ont parfois d'autres origines. Ils expriment des divergences d'intérêt mais aussi parfois des différences d'identité professionnelle et territoriale. C'est ce dernier registre que cette thèse se propose d'explorer en proposant une méthodologie.

### **1.1.1. Des conflits de plus en plus virulents et organisés de manière très efficace**

Depuis juin 2010, un collectif d'associations opposé au projet d'aéroport international de Notre Dame des Landes campe devant le siège du Conseil Général de Loire Atlantique et interpelle sans relâche les élus du Département. Depuis plus de 40 ans, deux associations de la petite ville de Notre Dame des Landes se sont opposées sans relâche à un projet d'aéroport souhaité par l'Etat, parvenant à le faire repousser à deux reprises

Les associations impliquées dans des conflits d'aménagement sont de plus en plus efficaces et rendent ceux ci de plus en plus vifs. Nombre de recherches se sont penchées sur cette situation en s'appuyant sur des considérations techniques ou procédurales, mais les préconisations issues de ces recherches n'ont indiscutablement pas fait diminuer l'intensité des conflits. Des travaux plus récents, qui placent le territoire au centre de leur réflexion, fournissent de nouvelles pistes de recherche. Les conflits de l'espace sont il est vrai en très forte croissance depuis les années 1970<sup>9</sup>. Ils obtiennent très souvent gain de cause, repoussant ici tel aéroport, là des tels centres d'enfouissement de déchets<sup>10</sup> et autres projets éoliens.... Leur capacité d'expertise est réelle et leurs contre-projets souvent fédérateurs d'énergies nouvelles ; cela a notamment été le cas pour des lignes TGV, des projets d'autoroutes ou de canaux<sup>11</sup>. Accentuée par la décentralisation, la position des élus devient souvent ingérable ; plusieurs d'entre eux perdant d'ailleurs leur fauteuil à ces occasions. La capacité réelle d'un contre-discours tirant partie du « tout écologisme » ambiant donne par ailleurs aux yeux des citoyens, un certain crédit aux opposants ...

Or, la pression démographique et le développement des mobilités impliquent, à toutes les échelles, l'aménagement de nouvelles infrastructures. Un gouvernement qui organise le Grenelle de l'environnement tandis que des élus locaux, en proie aux difficultés de plus en plus importantes, ont du mal à faire admettre de nouvelles infrastructures. Telle petite Commune du Morbihan vient de se voir condamner pour avoir décidé une zone d'activité qui serait contraire à la loi littoral, alors que la pression des habitants se fait de plus en plus forte concernant l'emploi. Les maires sont ainsi souvent au premier rang de ses contradictions et leur tâche est devenue de plus en plus ardue.

---

<sup>9</sup> CHARLIER Bruno, 1999, *La défense de l'environnement, entre espace et territoire*, Thèse de Doctorat, Université de Pau, 753 p.

<sup>10</sup> BLESSIG Emile, 2003, *Rapport d'information sur la gestion des déchets ménagers sur le territoire*, Assemblée nationale, Commissariat général du plan, 136p.

<sup>11</sup> SUBRA Philippe, 2007, *Géopolitique de l'aménagement du territoire*, Collections perspectives géopolitiques, Armand Colin, 327p.

Ce qui frappe dans ce contexte, c'est le clivage des discours et l'absence quasi généralisée de procédures de médiation, mais aussi la mauvaise foi des uns et des autres. On se trouve de plus en plus face à des camps, disposant de beaucoup plus de moyens qu'auparavant pour étayer et diffuser leur propos. Les discours se clivent, ceci aussi bien pour les porteurs de projet que parmi les opposants. Le géographe peut chercher à jouer alors le rôle de remettre au cœur du processus délibératif la parole de « l'acteur territorial » que nous définirons ensuite. Il peut de ce fait, se concentrer sur des outils et méthodes permettant de remettre les acteurs à égalité et trouver un terrain pour la médiation.

### **1.1.2. Les limites des réponses apportées jusqu'à présent**

Face à cette situation de refus des populations riveraines devant des projets d'aménagement, deux types de réponses aux effets limités ont été apportés comme le rapporte Arnaud Lecourt<sup>12</sup>.

La première réponse, d'ordre technique, vise à limiter les impacts et les nuisances, notamment environnementaux, des aménagements en débat. La seconde réponse est d'ordre procédural : face au déficit démocratique très largement dénoncé par les populations mobilisées, différentes innovations ont été mises en application. Les premières sont maintenant assez anciennes : il s'agit de la loi de 1976 relative aux installations classées pour la protection de l'environnement, puis de la loi « Bouchardeau » du 12 juillet 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et à la protection de l'environnement. Mais le manque de participation du public constitue de toute évidence le grand travers des enquêtes publiques comme l'a justement souligné Cécile Blatrix<sup>13</sup>. L'absence de spatialisation des projets à l'occasion des débats publics instaurés par la circulaire Bianco de 1992 a conduit à des effets comparables. Le citoyen, pourtant figure de référence du débat Bianco, est apparu comme relativement absent des processus. Le renforcement du débat public par la loi Barnier de février 1995 instaurant la médiation de la Commission Particulière du Débat Public n'a pas non plus permis de réduire les tensions entre les différents protagonistes. Les débats constituent, au contraire, des temps forts de la mobilisation, comme l'a très justement démontré Arnaud Lecourt<sup>14</sup>, avec un face-à-face direct entre partisans et opposants au projet. Mais, surtout ces phases de débat public constituent de plus en plus un alibi pour les porteurs de projet et a contrario un temps fort de la mobilisation des opposants, bref chacun restant sur ses positions « camp contre camp ». Dans peu de cas en France comme ailleurs,

---

<sup>12</sup> LECOURT Arnaud, 2003, *Les conflits d'aménagement, analyse théorique et pratique à parti du cas breton*, Thèse de Doctorat, Université de Rennes 2, 361p.

<sup>13</sup> BLATRIX Cécile, 1997, « Faut-il un public à l'enquête publique », *Techniques, territoires et société* n° 34, pp. 101-110

<sup>14</sup> LECOURT Arnaud, 2003 op. cité.

ces débats publics n'ont constitué une véritable avancée<sup>15</sup>. De plus, les porteurs de projet utilisent trop souvent ces grands débats pour justifier ensuite les décisions prises, en oubliant que bien souvent les populations les plus concernées, les petits maires, les habitants n'ont eu que très peu voix au chapitre. Enfin, la procédure et le déroulement de ces grands débats n'ont pas permis de dégager de véritable processus de dialogue ou de concertation, et s'apparentent de plus en plus à une grand-messe rendue obligatoire par une procédure légale comme le souligne à juste titre les auteurs.

### 1.1.3. Une méconnaissance des relations directes entre les territoires et les conflits

A la fin des années 1990, des travaux ont contribué à une meilleure compréhension des relations entre territoire et impacts environnementaux des projets d'aménagement et des équipements en fonctionnement. Ces travaux ont cherché à resituer la perception des impacts dans le vécu des territoires.

C'est le domaine des infrastructures de transport d'enjeu national, voire international, qui a motivé ces nouvelles approches. Il s'agit notamment du conflit autour du TGV Méditerranée, en raison de la violence de l'opposition rencontrée<sup>16</sup>, et du cas plus problématique autour des aéroports d'Ile-de-France<sup>17</sup>. Ces travaux s'appuient pour certains sur les acquis récents de la géographie sociale initiée par Armand Frémont et prolongé par différents auteurs dont Guy Di Méo<sup>18</sup>. Pour d'autres, ils s'inspirent grandement de la psychologie sociale, depuis les travaux d'Abraham Moles<sup>19</sup> à partir des années 70.

Ces travaux ont en commun d'avoir resitué le *territoire* au centre de l'analyse. Même si des débats récents agitent la communauté des géographes sur le concept de territoire, on peut se mettre d'accord sur une définition minimale énoncée par Maryvonne Le Berre, à savoir « *Une portion d'espace appropriée par un groupe social pour assurer sa reproduction et la satisfaction de ses besoins vitaux* ». Le territoire est de fait de plus en plus mobilisé par les opposants au projet, depuis son aspect physique, jusqu'aux caractères patrimoniaux ou identitaires : tous les paramètres sont bons à utiliser par des opposants. Rien cependant n'est venu dans les derniers travaux faire le tri entre des mobilisations d'arguments purement tacticiennes et une certaine

---

<sup>15</sup>SIMARD Louis, LEPAGE Laurent, FOURNIAU Jean Michel, GARIEPY Michel, GAUTHIER Mario, 2007, *Le débat public en apprentissage, aménagement et environnement, regards croisés sur les expériences françaises et québécoises*, L' Harmattan, pp 271-285

<sup>16</sup> OLLIVRO Jean, 1994, *Essai de modélisation d'une implantation ferroviaire : l'exemple du TGV méditerranéen*, Thèse de Doctorat, Université de Rennes 2, 870 p.

<sup>17</sup> FABUREL Guillaume, 2003, « Le bruit des avions, facteur de révélation et de construction des territoires », *L'espace géographique*, n°3, 21p.

<sup>18</sup> Di Méo Guy, 1998, *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan, 319 p.

<sup>19</sup> MOLES Abraham, et RHOMER Elisabeth., 1972, *Psychologie de l'espace*, Casterman, 162 p.

réalité d'espace vécu. Le caractère propre du ressenti territorial et de la rupture de l'acte d'habiter n'a pas été clairement étudié. En effet, comment comprendre la relation intrinsèque entre les mobilisations d'arguments territoriaux et des acteurs, sans tenir compte des représentations qu'ils se font de leurs territoires et du territoire en général ?

Les conflits n'ont été analysés pour l'instant trop souvent que comme la mobilisation d'un système d'acteurs dans le cadre d'un rapport de force. Chacun oppose sa vision idéologique et certainement idéale à celle de l'autre groupe, sans retourner à la base même de cette vision et aux représentations qui en émanent. Or le conflit est avant tout révélateur d'un stress spatial, d'une rupture envisagée dans l'acte d'habiter. Appréhender cette rupture, c'est renouer avec la source même du rapport étroit entre l'acteur et l'espace qu'il « habite ». Ce que la littérature a mis en évidence pour l'instant, c'est ce qui est mobilisé dans le territoire comme argument du conflit, mais pas nécessairement la réalité de cette relation qui unit l'acteur et le territoire. Le rôle des profils de population dans l'émergence ou non du conflit et dans sa diffusion, le rapport identitaire au territoire dans la virulence du conflit et enfin, le rôle de la forme de l'aménagement projeté dans la structuration et la diffusion du conflit<sup>20</sup> n'ont été que faiblement analysés. De ce point de vue, les porteurs de projet ont développé le concept d'*acceptabilité sociale*<sup>21</sup>, concept très étriqué, confiant à chaque camp encore une fois un rôle prédéterminé. Plus globalement, ces travaux posent la question du décalage entre des approches purement techniques des aménagements et de leurs nuisances et la réalité géographique de leur perception par les populations riveraines.

#### **1.1.4. Renouveau des analyses : le territoire comme dimension spatiale de la société<sup>22</sup>**

Cela implique de renouer le dialogue entre sciences et sociétés, de ne plus considérer les aménagements uniquement dans une rhétorique technique mais comme une production sociotechnique<sup>23</sup>. Cela implique donc un renouvellement des analyses, en portant davantage attention aux sociétés et plus spécifiquement, pour les conflits d'aménagement, aux territoires des controverses. Cela pose également, la question de la gouvernance à l'échelle des territoires, mais surtout de la perception la plus fine possible du phénomène territorial dans son essence même et dans ce que Frédéric Hoyaux appelle « la conscience de l'être au monde »<sup>24</sup>. Il ne s'agit pas par

---

<sup>20</sup> Lire à ce propos l'article de FABUREL Guillaume et LECOURT Arnaud, « Comprendre la place des territoires dans les conflits d'aménagement », *Espaces et société, ESO Rennes*, N° 23 Septembre 2005, 15p.

<sup>21</sup> Pour l'état de l'art détaillée, LECOURT Arnaud, BAUELLE Guy, 2004, « Planning conflicts and social proximity : a reassessment international », *Journal of sustainable development*, vol 7, n° 3, pp 287-301.

<sup>22</sup> SECHET Raymonde, KEERLE Régis, « Petite histoire de nos délicatesses avec le territoire », *Revue Espaces et Sociétés ESO* N° 26 Septembre 2007, pp.7-15.

<sup>23</sup> CALLON Michel, LACOUSMES Pierre, BARTHE Yannick, 2001, *Agir dans un monde incertain, essai sur la démocratie technique*, Paris, Le seuil, collection « La couleur des idées », 358 p.

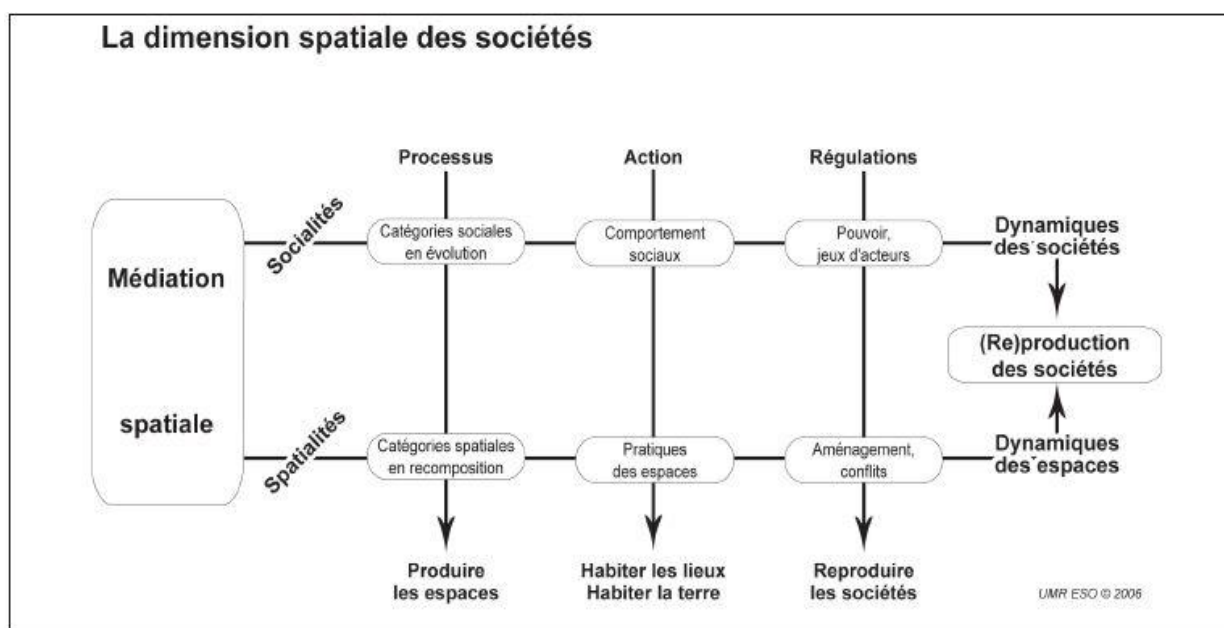
<sup>24</sup> HOYAUX André-Frédéric, 2006, « Pragmatique phénoménologiques des constructions territoriales et idéologiques dans les discours d'habitants », *l'Espace Géographique*, Tome 35, pp 271-285.



ailleurs « de faire parler pour mieux faire taire » comme le rappellent à juste titre Michel Callon, Pierre Lascoumes et Yannick Barthe<sup>25</sup> ; or c'est ce à quoi on assiste de plus en plus dans les procédures officielles de débat, dérive très fortement ressentie localement.

A nous, au contraire, de mettre au point des outils permettant une rencontre de la parole de l'habitant, Aussi, pour des raisons de cohérence, nous avons choisi dans cette thèse de ne pas modifier pour les trois études de cas l'un des paramètres, à savoir celui de l'appartenance à une même Région : la Bretagne. A l'inverse, pour revisiter ce rapport et dans une approche de géographie cognitive du rapport étroit entre l'espace de vie et l'habitant, nous avons retenu trois échelles différentes et surtout trois dominantes territoriales distinctes permettant ainsi un balayage assez complet d'espaces. Nous avons choisi un espace périurbain, sur l'étude de cas n°1 (EC1) concernant le projet d'aéroport de Notre Dame des Landes. Pour l'étude de cas n°2 (EC2), des espaces souvent du rural profond concernant les centres d'enfouissement de déchets. Un espace totalement urbain pour l'étude de cas n°3 (EC3) sur l'hypercentre de Rennes.

**Figure N°02 : La dimension spatiale des sociétés**



Revue ESO N° 26, septembre 2007

## 1.2. Retour sur le concept de territoire

Si jusqu'ici, nous avons appuyé notre référence au territoire à partir d'une définition minimale de la notion de territoire, il est maintenant important de préciser davantage le contenu de ce concept car il sera au cœur de cette thèse. Pour cela, un retour sur les modalités de la construction d'un territoire est nécessaire, en nous appuyant sur la grille de lecture proposée par Guy Di Méo (figure 03).

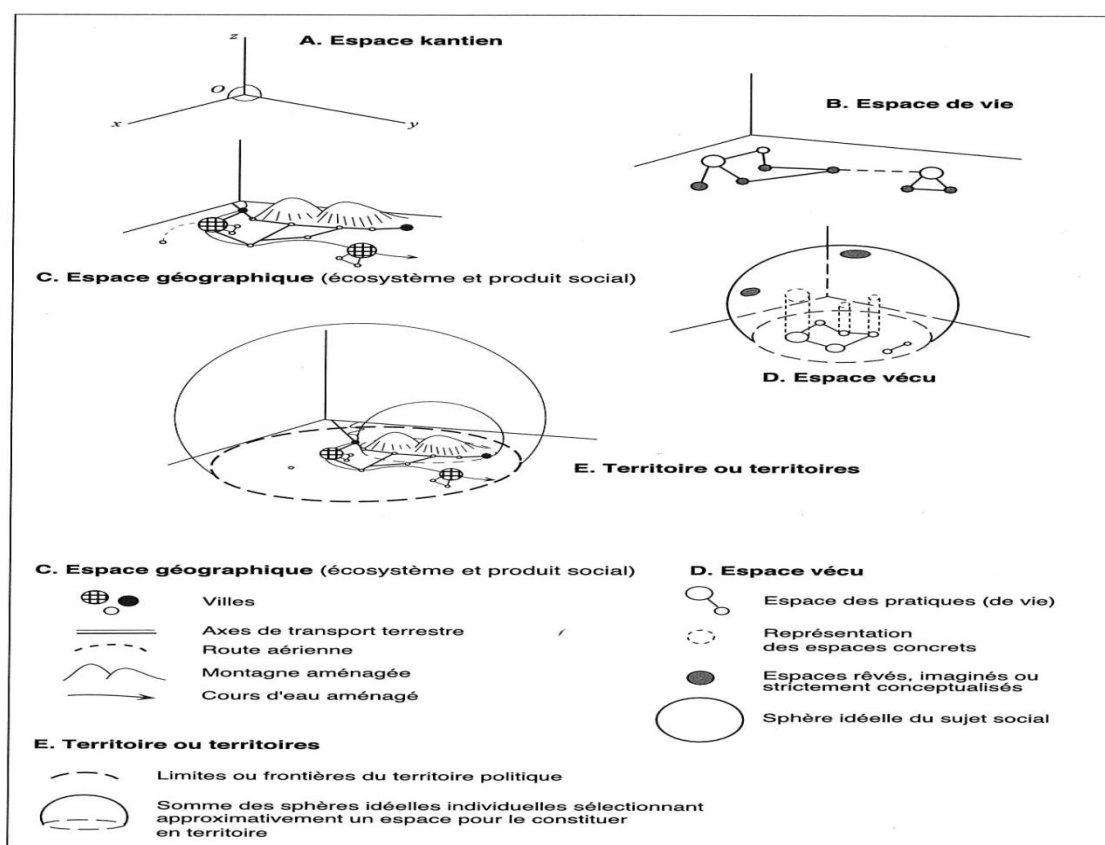
<sup>25</sup> CALLON Michel, LACOUSMES Pierre, BARTHE Yannick, 2001, op. cité.

Au commencement, l'*espace de vie* se confond pour chaque individu avec l'aire de ses pratiques spatiales. Il rend compte d'une expérience concrète des lieux, indispensable à la construction du rapport qui se tisse entre la société et son espace. Ces pratiques s'inscrivent sur un espace qui est lui-même aménagé par l'action des hommes prenant en considération les atouts et contraintes du milieu naturel. On qualifiera cet espace d'*espace géographique*.

Mais l'espace de vie, en tant qu'étendue où se déplacent les hommes, n'échappe pas aux représentations qu'ils s'en font. Déformé de la sorte, il devient *espace vécu*<sup>26</sup>. Ce dernier reconstruit l'espace concret des habitudes et le dépasse au gré des images, des idées, des souvenirs et des rêves de chacun.

Pour Anne Gilbert, il naît de la « *conceptualisation du rapport de représentation à une réalité (spatiale) qui fait partie des pratiques quotidiennes* ». Il « *s'élargit ou se rétrécit à la mesure des âges, des sexes, des classes sociales, des possibilités de déplacement, de la nature même de l'espace* » concret avec lequel chaque individu établit une relation idéologique qui s'enracine dans les réalités du quotidien, comme l'a montré Armand Frémont<sup>27</sup>.

**Figure N°03 : De l'espace Kantien au territoire**



Source : G. Di Méo, 1998, p. 34.

<sup>26</sup> GILBERT Anne, 2006, « La territorialité du vivre-ensemble », *Les cahiers de la Géographie du Québec*, Vol 50, pp.381-384.

<sup>27</sup> FREMONT Armand, 1976, *La Région espace vécu*, PUF, 288 p.

En résumé, l'espace vécu recoupe alors trois dimensions : 1) l'ensemble des lieux fréquentés par l'individu, c'est-à-dire l'espace de vie ; 2) les interrelations sociales qui s'y nouent (on parle aussi d'espace social) ; 3) les valeurs psychologiques qui y sont projetées et perçues (on peut parler d'espace mental).

Par la suite, c'est l'addition de portions d'espaces vécus communs à différents individus insérés dans un espace géographique qui donne naissance à un *territoire*. En effet, l'individu en raison du développement des mobilités n'appartient pas à un territoire unique comme dans les sociétés traditionnelles mais à des territoires multiples appartenant parfois à des échelles différentes et susceptibles d'évoluer avec le temps. De ce fait, la vie des individus « *ne se déroule plus forcément en un lieu et au sein d'un groupe unique* »<sup>28</sup>. Il en résulte un éclatement de l'espace de vie. Dès lors, un territoire ne peut relever aujourd'hui que de la somme de territorialités individuelles s'inscrivant sur un même espace, ce qui, nous allons le voir, pose de sérieux problèmes de recherche puisqu'il s'agit dès lors de rentrer dans l'individualisation du rapport territorial.

Mais une des conditions nécessaires à l'émergence d'un territoire est la conscience et surtout la revendication par le groupe social d'une identité spatiale qui se cristallise autour d'une conception idéelle de l'espace. Les médias locaux (presse locale, etc.), la mémoire du lieu (patrimoine historique, etc.), mais également la pratique quotidienne de l'espace, contribuent à cette conscience de l'identité locale. L'imaginaire local se nourrit alors de ces images transmises par la culture locale et alimente à son tour l'identité du lieu.

Le territoire est donc un construit sur une entité géographique donnée. On rejoint ainsi les théories constructivistes selon lesquelles « *le monde n'est connaissable, connu et reconnu, découpé en objets délimités et inter-reliés qu'en vertu des opérations que le sujet réalise dans son expérience cognitive* »<sup>29</sup>.

C'est alors que l'espace se charge en retour de multiples dimensions (notion de distance très variable par ailleurs), de multiples valorisations notamment à travers l'imaginaire spatial différent selon les acteurs, d'une affectivité particulière en fonction d'un vécu. L'espace devient « *le lieu où des hommes d'idéologies différentes cherchent à imposer leurs représentations, leurs pratiques et leurs intérêts* »<sup>30</sup>. Antoine Bailly rappelle ainsi que « *tout lieu est chargé de multiples significations par ses coordonnées, par ses limites, par ses valeurs, et enfin par les propriétés*

---

<sup>28</sup> PIOLLE Xavier, 2001, « La géographie sociale entre rigueur et militantisme ? » in *Faire la géographie sociale aujourd'hui*, documents de la MRSH n° 14, Presses Universitaires de Caen, pp. 151-152.

<sup>29</sup> LUSSAULT Michel., 2003, « *Constructivisme* » in Dictionnaire de la Géographie et de l'espace des sociétés, Belin, pp.200-203.

<sup>30</sup> BAILLY Antoine, FERAAS R., PUMAIN D. (dir.), 1995, *Encyclopédie de Géographie*, Economica, Chap. 20, pp 369-381

*symboliques et/ ou fonctionnelles qui lui sont attribuées* ». C'est vers cette interprétation du territoire que nous nous dirigeons dans cette thèse.

### **1.2.1. Compléter les dimensions habituelles du concept**

Toutefois, suivant en cela Guy Di Méo, le territoire est apparu jusqu'ici uniquement sous sa double dimension matérielle, géographique au sens propre du terme, mais aussi idéologique ou idéale. Des travaux récents permettent de compléter ces deux dimensions en y incluant les acteurs qui, dans les recherches sur le territoire, avaient été quelque peu « *oubliés* »<sup>31</sup>, bien que leur présence soit sous-jacente à l'existence même des territoires. Hervé Gumuchian propose donc de réintégrer les acteurs au cœur de l'analyse des dynamiques territoriales, car ce sont eux qui « *réalisent ce passage incessant entre le réel spatial tel qu'il s'offre comme ressource à l'action et l'action comme inscrite dans l'espace* ». Au final, on retiendra du territoire qu'il est le fruit d'interactions entre trois dimensions :

- une dimension *matérielle* issue de la production de l'espace par les sociétés dans un écosystème donné (propriétés physiques, constructions, voies de communication et naturelles). Le territoire s'inscrit dans une dynamique temporelle et, ce faisant, est également soumis à un certain nombre de contraintes<sup>32</sup> naturelles, historiques, économiques, sociales et physiques qui lui confèrent son originalité et qui le différencient des autres territoires.
- une dimension *idéelle* parce que le territoire est le fruit de perceptions et de représentations. C'est notamment le rôle de l'imaginaire, de l'identité, du sentiment d'appartenance, etc.
- une dimension *actorielle* ou « *organisationnelle* »<sup>33</sup>, par le rôle joué par les acteurs individuels et collectifs dans les dynamiques territoriales.

### **1.2.2. Au cœur des interactions entre conflit et territoire : des acteurs « territorialisés »**

Comme évoqué précédemment, des géographes-aménageurs ont récemment resitué les acteurs au cœur de l'analyse des dynamiques territoriales en proposant un cadre pour l'analyse des jeux d'acteurs dans les projets de territoire<sup>34</sup>. En nous appuyant sur les apports de l'analyse

---

<sup>31</sup> GUMUCHIAN Hervé, GRASSET Eric, LAJARGE Romain, ROUX Emmanuel, 2003, *Les acteurs ces oubliés du territoire*, Anthropos, p1-4.

<sup>32</sup> Pour J.P. Marchand, la contrainte peut être positive ou négative pour la mise en valeur du territoire. Certaines contraintes négatives peuvent devenir positives avec les progrès techniques et technologiques. (Marchand, 1986), cité par Lecourt A, 2003, op. cité.

<sup>33</sup> LE BERRE Maryvonne, 1995, op. cité. , pp. 601-622.

<sup>34</sup> GUMUCHIAN et al, 2003, op. cité.

stratégique de Michel Crozier et Erhard Friedberg<sup>35</sup>, nous proposons une démarche plus spécifique à l'étude des actions et processus ayant des implications territoriales<sup>36</sup>. Ils se concentrent donc sur les acteurs territorialisés qui contribuent à la construction du territoire, et ce, quels que soient leurs niveaux d'implication ou leur place dans les systèmes de décision. Qui sont ces acteurs territorialisés ? En suivant Hervé Gumuchian, on dépassera tout d'abord la dichotomie traditionnellement opérée entre acteurs collectifs et acteurs individuels. En effet, dans ce cas de figure, cela inviterait à considérer les processus de construction des territoires comme le fruit de confrontations entre logiques et stratégies d'acteurs constitués en groupe formels, organisés autour d'un mode de fonctionnement ou d'un leitmotiv commun et inscrits dans des processus sociaux déterminés. Cette optique tend à circonscrire les acteurs dans des catégories déterminées (public-privé, institutionnel, collectivités, acteurs socioprofessionnels, etc.) et à ne les considérer que dans leurs statuts et leurs rôles établis. Un autre cas de figure proposerait un regard quelque peu divergent. Les processus de construction des territoires seraient la résultante, l'agrégation de comportements, de choix d'acteurs effectués à partir de leurs valeurs, de leurs préférences, et variables selon les contextes et les systèmes dans lesquels ils s'inscrivent. Cette perspective amène alors à considérer les acteurs comme des acteurs « pluriels »<sup>37</sup>. En fait aucune des approches n'est véritablement satisfaisante. Car, comme le souligne Dziedzicki<sup>38</sup>, tout conflit d'aménagement ou de territoire est multiple dans le sens où il est la réponse à la production de plusieurs politiques publiques spatiales, dans la mesure également où il fait intervenir plusieurs organisations de manière concomitantes. Dans cet esprit, les acteurs peuvent être impliqués dans des groupes déterminés mais sont pourvus d'une certaine autonomie<sup>39</sup>.

### 1.2.3. Dans quel cadre agissent les acteurs territorialisés ?

Ces acteurs pluriels territorialisés agissent dans un système d'action concret, lui aussi territorialisé. Chaque projet d'aménagement voit se définir tout un processus de construction territoriale préalable. Par exemple, on détermine des limites comme un périmètre d'étude, on définit le projet, on le nomme...Le système d'acteurs qui en découle et leurs agissements deviennent par conséquent spécifiques à ce projet, même s'il va se référer à d'autres systèmes d'action déjà mis en œuvre au préalable. Ces acteurs vont, par ailleurs, également agir en fonction

---

<sup>35</sup> CROIZIER Michel, FRIEDBERG Erhard, 1977, *L'acteur et le système*, réédition Seuil, collection Points essais, 500p.

<sup>36</sup> GUMUCHIAN et al, 2003, p. 81. , op cité.

<sup>37</sup> DZIEDZICKI Jean Marc, 2001, *Gestion des conflits d'aménagement de l'espace : quelle place pour les processus de médiation ?* Thèse de Doctorat, Université de Tours CESA 443p.

<sup>39</sup> GOFFMAN Erwin, 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne*, vol 2, Les relations en public, Paris Minit, Coll. Le sens commun, 371p, réédition de 2000.

d'une dynamique d'acteurs déjà présente sur place. Ces nouvelles logiques d'action vont venir compléter voire interférer avec les logiques territoriales préexistantes, créant de ce fait un enchevêtrement de relations au territoire beaucoup plus complexes que les études d'impact traditionnellement ordonnées. Dès lors, les processus de décisions impliqués se réfèrent à des échelles spatiales mais aussi de temps très différents.

Comme dans le cadre de la sociologie des organisations, la rationalité de l'acteur territorialisé au départ est limitée. D'une part, l'acteur est incapable de formuler des préférences établies et des objectifs clairement identifiés au début du processus de décision ; de plus, sa connaissance est limitée. Cependant, l'acteur va se saisir d'un certain nombre d'opportunités qui, le temps aidant, vont en faire un acteur territorialisé. C'est notamment ce qu'ont démontré Crozier et Friedberg<sup>40</sup>.

#### **1.2.4. Stratégies et ressources lors des conflits de territoire**

Dans le cadre des conflits d'aménagement, les acteurs impliqués élaborent des stratégies pour parvenir à leurs fins. Mais cette stratégie peut être évolutive, et l'acteur est capable de s'adapter et d'agir selon une méthode qui n'est pas forcément consciente. La notion de stratégie a le mérite d'une part d'attribuer une capacité d'action à l'individu, et d'autre part de ne pas isoler l'acteur de son contexte d'action, son intervention stratégique s'insérant en l'occurrence dans le cadre d'un jeu d'acteurs. Certes, la stratégie est déterminée, en premier abord par les préférences et les motivations de l'acteur, mais elle prend cependant uniquement sens dans la mesure où elle est associée aux chances de gains et de pertes que l'acteur perçoit dans le ou les jeux qu'il joue avec les autres acteurs.

La mise en œuvre des stratégies de l'acteur repose dès lors sur des *ressources* qu'il va mobiliser : ressources en connaissances d'une part, mais aussi territoriales et identitaires.

Le premier type de ressources, quel que soit le domaine d'action envisagé, à la disposition des acteurs est celui de la connaissance dans les domaines législatifs, réglementaires, techniques, méthodologiques et organisationnels. Une connaissance et une appropriation dans ces différents domaines sont nécessaires pour la mise en œuvre d'actions. Les travaux de Laurent Mermet<sup>41</sup> sur les jeux d'acteurs dans le cadre de conflits portant sur des problématiques de gestion de la nature illustrent bien comment la dotation en connaissances influence la stratégie de l'acteur par la *maîtrise des règles du jeu* auquel il participe<sup>42</sup>. C'est à travers la connaissance et l'utilisation de ces règles plus ou moins formelles que la stratégie et l'action de l'acteur seront orientées. Comme

---

<sup>40</sup> CROZIER M., FRIEDBERG E., 1977, op. cit., p.56. et p. 230.

<sup>41</sup> MERMET Laurent, 1992, *Stratégies pour la gestion de l'environnement*, L'Harmattan, Paris, 207p.

<sup>42</sup> MERMET Laurent, 1992, op cité.

le souligne l'auteur, « *dans les situations où la protection de l'environnement est en jeu, il existe toujours une part d'incertitude, le conflit d'aménagement comportant ainsi toujours une part d'aventure* ».

Le second type de ressources, territoriales et identitaires, est spécifique à la mise en œuvre d'actions territorialisées. Ainsi, au-delà de ces ressources en connaissances, les acteurs utilisent des ressources « thématiques » telles que l'environnement, le patrimoine, le paysage pour la gestion des espaces. Ces ressources ancrées territorialement possèdent cependant un niveau de globalisation très fort. « *Les acteurs s'approprient et utilisent ces « nouvelles » valeurs émergentes via les discours et les actes, pour parvenir à leurs finalités* »<sup>43</sup>.

De même, l'identitaire est souvent approprié et utilisé. La mobilisation de l'identitaire a en fait un double intérêt : elle participe d'une part à l'émergence d'un sentiment d'appartenance au sein du territoire, sentiment qui va créer du lien entre les acteurs, et d'autre part, à rendre lisible de l'extérieur un territoire donné par les images, si possibles valorisantes, qu'il renvoie. Le recours à l'objet identitaire est efficace car il renvoie tout à la fois à du territorial et à du temporel.

Au final, ce sont bien deux types de ressources qui sont mobilisées de manière concomitante. D'une part, l'acquisition de connaissances nouvelles, d'appropriation de normes, de valeurs, de méthodes, d'outils et de techniques et, d'autre part un processus de mobilisation de capital « acquis », souvent peu formalisé et/ou empirique, relevant de l'expérience, du vécu, de pratiques et de modalités de fonctionnement issues de situations antérieures en matière de développement.

### **1.3. : Problématiques d'étude et hypothèses de recherche**

Les dernières études récentes menées sur les conflits de territoire démontrent que nous avons du mal à évaluer ou mesurer de manière quantitative ou qualitative la conflictualité réelle liée aux utilisations de l'espace, à ses composantes, aux enjeux de pouvoir qui y résident, et aux stratégies des différents acteurs dans une projection à moyen terme dans ce territoire. C'est d'ailleurs l'objet d'un article récent et collectif de la revue *Vertigo*<sup>44</sup>. Cette équipe pluridisciplinaire comprenant des géographes, des économistes, des agronomes, des sociologues, présente plusieurs techniques d'investigation territoriale sur les mobiles et la manifestation de la conflictualité avec différentes méthodes de recueil de données. La conclusion de l'étude met en évidence la forte diversité, avec des paramètres changeants selon le territoire ou les acteurs présents et la difficulté à en faire une typologie. L'intérêt de l'étude est de coupler méthodes d'investigation quantitatives et

---

<sup>43</sup> GUMUCHIAN et al, 2003, op. cit., p. 63.

<sup>44</sup> TORRE André, MELOT Romain, « Comment évaluer et mesurer la conflictualité liée aux usages de l'espace ? Eléments de méthode et de repérage », *Article collectif de la revue Vertigo*, vol 10 , N° 1 Avril 2010, p 1 à 26.

qualitatives, insistant sur le fait que ces dernières doivent innover pour permettre une véritable analyse croisée des « modalités d'expressions des conflits ».

### **1.3.1 : Hypothèse justifiant le choix du sujet**

Face à la multiplication des conflits, chaque acteur élabore des stratégies différentes. Le discours officiel très à la mode chez les porteurs de projet parle de « démocratie participative » ou de « gouvernance ». De ces grandes théories sur la décision en commun de projets d'aménagement, peu de résultats tangibles sont issus ; d'où peut-être le mécontentement grandissant de riverains et le développement croissant de phénomènes dits « de type NIMBY ». Nous reviendrons sur cette appellation somme toute quelque peu réductrice et sur l'irruption de plus en plus virulente de l'arme juridique dans les processus d'aménagement du territoire. Souvent beaucoup d'énergie dépensée pour rien de part et d'autre, et des stratégies d'opposition frontales alors que des études récentes de RFF par exemple<sup>45</sup>, ont prouvé que permettre aux riverains de s'exprimer améliorerait souvent considérablement les projets initiaux. Notre objectif est par conséquent de comprendre la relation qui lie l'acteur et son territoire au moment précis où un dysfonctionnement majeur vient le perturber. Nous prétendons que ce dysfonctionnement, qui constitue une situation de paroxysme territorial, peut de ce fait nous révéler avec une acuité plus forte la nature de cette relation.

### **1.3.2. Rapprocher le savoir profane de celui de l'expert**

Depuis la parution de l'ouvrage de Michel Callon, Pierre Lascoumes et Yannick Barthe<sup>46</sup>, la question est posée à tous les aménageurs : comment définir les conditions d'exercice d'une démocratie technique en permettant au profane d'intervenir dans le débat entre savants et politiques ? On assiste depuis plus de 30 ans maintenant à une défiance de plus en plus forte entre de groupes sociaux organisés ou pas vis-à-vis d'experts, de spécialistes de l'aménagement, de politiques accusés souvent de décider sur le dos des citoyens. La thèse des auteurs est que les savoirs profanes ont fait leur apparition dans les débats publics à l'occasion de grandes décisions dans tous les domaines. La démonstration des auteurs a été de prouver que dans bien des cas les profanes opposés à des expertises du monde scientifique sont devenus de véritables contre-experts et qu'ils ont réussi à susciter de nouvelles pistes de recherche, à rassembler des connaissances dispersées et parfois à remettre en cause certains préjugés théoriques de savants. Les auteurs s'inscrivent donc dans une nouvelle démarche de réévaluation des savoirs populaires. La loi

---

<sup>45</sup> Voir article de Réseaux Ferrés de France, février 2005

<sup>46</sup> CALLON Michel, LASCOUMES Pierre, BARTHE Yannick, 2001, op. cit.



Bataille du 30 décembre 1991, recommandait en matière nucléaire de ne pas décider, mais de prendre le temps, avant de décider, d'explorer les options envisageables. Cette loi implique de nouvelles modalités dans l'action publique car elle permet une démarche de réflexion progressive favorisant des ajustements et des corrections. La mise en place de nouvelles procédures, offrant la possibilité aux profanes et aux scientifiques d'échanger et de coopérer et surtout de rendre audibles les propos des uns et des autres jusqu'à ceux du simple citoyen, est désormais de mise comme les auteurs le démontre dans le tableau n°01. Il faut donc un outil capable de prendre en compte « l'incertitude » et pouvant répondre aux objectifs de la partie droite de ce tableau. Pour atteindre cet objectif sur les questions de territoire, un instrument qui part des représentations de tous les acteurs s'impose, en leur permettant de projeter sur le territoire leur discours soit d'opposition soit de soutien au projet. Les profanes sont en effet souvent au plus proche de la réalité ; il faut par conséquent les inclure dans l'interprétation des problèmes territoriaux. Enfin, troisième objectif, les experts ont souvent une incapacité à rentrer dans le détail des connaissances fines de l'objet territorial, tout simplement parce qu'ils en sont parfois assez éloignés géographiquement. Il faut donc leur faire prendre en compte l'identité à ces groupes de citoyens et admettre la possible richesse de leur apport à la connaissance d'un phénomène territorial.

Ce travail se place dans cet objectif de contribuer à rapprocher les experts des acteurs de terrain en permettant un lien entre les deux tout en y introduisant davantage d'égalité. Lorsque l'on a proposé sur le terrain à l'occasion de cette thèse, à différentes catégories d'acteurs de réaliser une carte mentale ... les plus gênés n'ont jamais été ceux que l'on aurait pu croire ! Cette expérience qui verra la production de 350 cartes mentales sur trois terrains d'étude différents devrait démontrer espérons nous, que le citoyen a « son mot » à dire et que « ce mot » est important pour le chercheur et l'aménageur.

**Tableau N°01 : Méthode de décision territoriale**

<b>Choix tranchants</b> (décision traditionnelle)	<b>« Enchaînements de rendez-vous »</b> (Décision en incertitude)
Un moment unique, un acte	Une activité itérative entraînant des décisions de second rang
Pris par des acteurs légitimes	Engageant un réseau d'acteurs diversifiés selon les responsabilités
Clôturé par l'autorité politique ou scientifique	Réversible, ouverte à de nouvelles informations ou à de nouvelles formulations de l'enjeu

Tableau p 307 in : Callon Michel, Lascoumes Pierre, Barthe Yannick, Agir dans un monde incertain, Seuil, 2001

L'objectif serait de pouvoir faire utiliser « cette parole territoriale » à l'occasion de réunions de médiation par exemple et de mettre en place une règle du jeu pour éviter que ces forums ne se transforment souvent en pugilat où le plus fort finit presque toujours par l'emporter. Il ne s'agit pas de faire parler pour mieux faire taire comme dans de nombreuses procédures de débat public organisées ces dernières années, mais de mieux prendre en compte la parole territoriale de tout un chacun. Ce premier axe d'étude est donc fondamental : il s'agit non seulement de comprendre le système d'acteurs en place lors d'un conflit de territoire, mais aussi d'être capable de l'affiner, en montrant qu'à l'intérieur des mêmes catégories d'acteurs, on trouve des convergences mais aussi des divergences. Il est ainsi possible de définir, dans cette situation particulière de conflit, les objectifs et stratégies inavoués de certains acteurs. Le but final étant de pouvoir recréer une parole territoriale plus juste, en vue d'une hypothétique phase de médiation territoriale. Retrouver la parole de l'acteur dans son originalité en dehors des discours codés des groupes qui s'affrontent. Ainsi cet outil s'inscrit dans une volonté de médiation entre le profane et l'expert, entre la recherche confinée et la recherche de plein air, nous posons en hypothèse qu'il peut être un facilitateur de débat, en permettant l'entrée plus aisée dans l'espace public d'acteurs qui en auraient été exclus sinon. Il peut par exemple être mis en œuvre en introduction d'un « focus group », dans les phases d'enquête publique, au sein de commissions nationales particulières de débat public... La question n'est donc pas celle des experts, des compétences disponibles, mais celle de la production de connaissance qui consiste à passer du point de vue général et abstrait au point de vue des personnes concernées pour lequel, nous en conviendrons, chaque individu est irremplaçable. C'est ce que les auteurs appellent une *démocratie dialogique* puisqu'il s'agit d'unifier. Certains auteurs ont parlé également ces dernières années d'une « *démocratie cognitive*<sup>47</sup> », terme qui semble fort approprié dans le cas qui nous concerne. Ainsi, en complément de la démocratie technique, la démocratie cognitive ferait appel aux ressources de chacun pour affronter une ignorance partagée et construire un compromis spatial acceptable par tous<sup>48</sup>. La démocratie cognitive ne consisterait pas du tout l'application d'un savoir achevé sur des citoyens, mais elle est tout au contraire, un processus de production du savoir.

### 1.3.3. Sortir des visions traditionnelles sur les conflits spatiaux

Nous savons que tous les processus d'aménagement produisent des recompositions territoriales. Quand ce projet d'aménagement est important en termes de structure et d'emprise, ces recompositions ne sont pas toujours évidentes à mesurer. En se projetant directement dans le territoire, les différents acteurs vont projeter également leurs propres recompositions. La plupart

---

<sup>47</sup> Expression utilisée la première fois par Edgar Morin.

<sup>48</sup> THEYS Jacques, « La Gouvernance, entre innovation et impuissance », *Développement durable et territoire*, novembre 2003. URL : <http://developpementdurable.revues.org/document1523.html>.

des travaux récents sur les conflits et territoires se sont bornés soit à trouver des facteurs d' « acceptabilité » pour les populations sur place, soit à classer les conflits dans des catégories plus sclérosantes que fécondes pour leur compréhension. Ainsi, il s'agira de redéfinir ce qu'est un conflit de territoire et de comprendre à quel registre il appartient. De la même manière, on essaiera de sortir des visions caricaturales de classification d'acteurs, surtout sur les opposants, dans des archétypes construits le plus souvent par les porteurs de projet. L'expression NIMBY (Not In My Back Yard, « pas dans mon jardin ») stigmatise par exemple des groupes entiers d'opposants dans une caractérisation qui ne permet guère de comprendre le lien qui les relie au territoire.

**Tableau n°02 : Variables d'entrée pour l'étude des conflits spatiaux**

<b>Variables</b>	<b>Entrée par le territoire</b>	<b>Entrée par les acteurs</b>
<b>Evolutions liées au temps</b>	<b>Conflit d'aménagement (temps long)</b>	<b>Conflit géopolitique ou de procédure (temps court)</b>
<b>Evolutions liées à la modification des pratiques</b>	<b>Conflit d'environnement (Espace/Temps très court)</b>	<b>Conflit d'usage (Espace/temps indéterminé)</b>

La question est peut-être aussi celle de la temporalité : quel conflit est intervenu avant l'autre, en sachant que la temporalité est souvent entremêlée ? Ainsi, si l'on privilégie ces quatre entrées pour analyser le conflit (Tableau n°02) : une entrée par le territoire, le conflit sera analysé comme un conflit d'aménagement et un conflit d'environnement. Si l'on privilégie une entrée par les acteurs, le conflit sera alors abordé comme un conflit géopolitique et un conflit d'usage. La distinction s'opérant entre deux variables, le temps d'une part, et les pratiques territoriales d'autre part. En quoi la configuration spatiale et les modifications importantes et récentes de celle-ci sont-elles à l'origine du conflit ? Mais on peut aussi rentrer par les acteurs, ce qui reviendrait à se demander en quoi la mobilisation des acteurs sur le territoire est le révélateur d'une volonté d'utiliser cet espace de manière différente et contradictoire ? Tout cela correspond aux deux conflits de la partie basse du tableau. Le temps est une donnée importante du conflit. A la différence d'un conflit d'aménagement, où la programmation de l'infrastructure est circonscrite dans le temps, y compris dans la phase de décision avec un protocole très strict et comportant un aspect réglementaire rigide, le conflit d'usage est en quelque sorte une navigation à vue tant dans le système des acteurs intervenant que dans le processus de décision complètement aléatoire. Ce processus dépend en effet, totalement des groupes d'acteurs en présence sur une temporalité différente et tout aussi imprévisible quant à la participation de telle catégorie d'acteurs. Le conflit

peut être également un conflit géopolitique au sens de Philippe Subra<sup>49</sup>. En effet, le territoire proche devient un enjeu de plus en plus conflictuel dans la société française. Il rappelle que la montée en puissance autour des conflits d'aménagement est telle depuis une vingtaine d'années que l'on peut se demander si l'on n'assiste pas en réalité à un glissement progressif de la conflictualité dans notre société du champ du social vers le territorial. Depuis la fin des années 90, on assiste en effet à de plus en plus de conflits liés au rejet de populations marginales ; qu'il s'agisse des toxicomanes ou de l'implantation de prisons, les modes d'intervention des associations de riverains reprennent les mêmes procédés et argumentaires que lors des conflits classiques d'aménagement ; on peut ainsi les ranger aisément dans les conflits de type NIMBY. Pour les nuisances opérées par des bandes de « fêtards » le jeudi soir à Rennes, le réflexe est le même, ils sont rapidement assimilés à des populations marginales et on rajoute aux désagréments physiques souvent une nuisance sociale d'une population jugée indésirable. Un conflit de territoire, quel qu'il soit, vient modifier le système spatial existant même si une seule composante du système est changée<sup>50</sup>. On détermine alors quel est l'événement spatial qui vient perturber l'organisation du système. Ainsi certains espaces sont plus propices à déclencher des événements spatiaux que d'autres. Dans les derniers développements de la discipline sur les questions du conflit, le concept de conflit de type NIMBY a pris ces dernières années une place prépondérante qui a eu tendance, selon nous, à minorer les motivations et le rapport des acteurs au territoire.

Pourtant, pour le géographe, la tentation est grande de faire du conflit une question de territoire. Les géographes séparent traditionnellement deux types de conflit. Un indicateur commun est la présence d'une association agissant pour la protection du cadre de vie<sup>51</sup>. La distinction qu'ils opèrent entre conflit d'aménagement et conflit d'environnement n'est pas toujours très nette ou même revendiquée selon Dziedzicki<sup>52</sup>. Pour Lecourt<sup>53</sup>, les auteurs confondent régulièrement les trois termes de *conflit d'aménagement*, *conflit d'environnement*, *conflit d'usage*. Les trois peuvent en effet être présents lors d'un même conflit. Bruno Charlier<sup>54</sup> propose selon lui une définition plus claire : les trois types ont ceci en commun qu'ils concernent l'espace. Ces conflits se développent toujours en fonction d'une distance physique (proximité par rapport à un projet ou à une nuisance). Mais le conflit d'environnement résulte avant tout du fonctionnement d'un équipement ou d'une activité existante. Le conflit d'aménagement ensuite est nécessairement lié à un processus de décision qui accompagne l'élaboration ou la réalisation d'un projet. Ici encore l'ambiguïté est de mise : si on considère le « vivre ensemble » comme un

---

<sup>49</sup> SUBRA Philippe, 2007, *Géopolitique de l'aménagement du territoire*, éd Colin, 326p.

<sup>50</sup> PINCHEMEL Philippe et Geneviève, 1988, *La face de la terre : éléments de géographie*, éd Colin, p206.

<sup>51</sup> LECOURT Arnaud, 2003, op cité.

<sup>52</sup> DZIEDZICKI Jean Marc, 2001, op. cit.

<sup>53</sup> LECOURT Arnaud, 2003, op cit.

<sup>54</sup> CHARLIER Bruno, 1999, *La défense de l'environnement entre espace et territoire*, Thèse de Doctorat, Université de Pau, 753 p.

projet, le conflit lié à la fête dans l'hypercentre de Rennes pourrait être classé dans ce type, d'autant plus qu'il y a bien un processus de décision qui modifie les éléments en cours du système spatial. Le conflit d'usage est le fruit d'une concurrence autour d'un espace ou d'une ressource. Ainsi cette thèse a aussi pour but de rebâtir une nouvelle typologie des conflits spatiaux.

Au delà, plusieurs zones d'ombre demeurent, sur lesquelles nous proposons de nous pencher. D'une part, les études relatives aux relations entre perception des impacts sociaux et environnementaux d'un aménagement et les facteurs individuels, sociaux et culturels qui participent à la construction de ces perceptions sont peu nombreuses. D'autre part, à ce jour, les travaux se sont principalement concentrés sur des équipements en fonctionnement. Aucune recherche ex ante n'a été recensée. Enfin, les interactions potentiellement multiples entre territoire et conflit sont peu connues.

Le rapprochement entre les corpus mentionnés et les constats effectués précédemment permettent d'aborder une question transversale restée inexplorée : quels sont les éléments d'identité locale et les données environnementales de nature à influencer sur l'acceptation ou le rejet d'un projet d'équipement ? Et, en retour, comment cette conflictualité peut-elle nourrir ou créer de nouvelles territorialités ?

#### **1.3.4. Le lien avec une géographie sociale renouvelée**

Cette étude se place résolument dans le champ de la géographie sociale. La géographie peut prendre sa place dans l'étude des conflits de territoire comme le trait d'union entre des disciplines traitant de ces questions, mais surtout développant ses propres champs conceptuels. Il s'agit de tenter de sortir des études souvent cantonnées à des fins opératoires. Le conflit de territoire doit être davantage analysé comme une « cambriolage de l'espace dans la rupture de l'acte d'habiter » (rupture de propriété, d'usage, d'identité), comme s'il s'agissait d'une situation paroxystique dans le rapport au territoire, parce qu'il extrapole le rapport de l'acteur au territoire en dévoilant par la situation de stress, le lien cognitif de son rapport au territoire. Le conflit ne devient par conséquent qu'un prétexte à la découverte du lien véritable qui lie l'acteur à son territoire ou dans ce qu'Heidegger dénommait « *être au monde* <sup>55</sup> ».

Il s'agira de montrer le rapport entre le conflit et le territoire par des questions relativement classiques sur le sujet en géographie à savoir : le territoire crée-t-il du conflit, comme l'inverse, le conflit crée-t-il de nouveaux territoires ? Il s'agira de les mettre en évidence et d'anticiper ce qui peut se produire. Le fil conducteur de l'étude consistera en une analyse phénoménologique appliquée à la géographie sur le sens que donnent les acteurs à ce territoire,

---

<sup>55</sup> HEIDEGGER Martin, 1927, *Etre et temps*, NRF édition de 1986, Gallimard Paris, 587 p.

notamment à travers le concept d'*habiter*. Une fois défini, il s'agira alors de montrer en quoi la rupture de cette propriété territoriale révèle un nouveau rapport au territoire.

La thèse présentée n'abordera l'ensemble des composantes que dans les perceptions et représentations du territoire et insistera notamment sur les interactions avec le territoire en tant que créateur de mal-être territorial.

L'analyse partira donc de cinq hypothèses majeures sur le fonctionnement du système de conflictualité qu'elle tentera de valider par l'étude des représentations du rapport au territoire des différents acteurs.

- 1- Première hypothèse : **l'espace n'est pas ou plus adapté aux nouvelles pratiques spatiales que certains porteurs de projet veulent lui imposer.**
- 2- Seconde hypothèse : **les pratiques spatiales ont considérablement évolué, mais par rapport à ces nouveaux projets, les aménageurs ne prennent pas en compte ces mutations**, de sorte que ce décalage produit des tensions.
- 3- Troisième hypothèse : **Ces tensions sont le résultat d'une série de « cambriolages » de l'espace mettant aux prises des « promoteurs de projet » et des « victimes » dans l'acte d'habiter**, leur rôle pouvant s'inverser au fil du temps.
- 4- Quatrième hypothèse : le résultat de l'ensemble de ce processus **crée une forme de « haut lieu », plus symbolique que rationnel comportant des espaces perçus très différemment pour les acteurs.**
- 5- Cinquième hypothèse : le **conflit marque un phénomène classique de réappropriation** ou au moins de tentative de réappropriation d'un espace convoité et accaparé par une autre catégorie d'acteurs.

## **Conclusion**

Il convient donc d'appréhender la place des représentations socio-spatiales du projet à caractère territorial pour comprendre, par la territorialité potentiellement créée, leur rôle dans les conflits. C'est un pré-requis à la compréhension des conflits spatiaux dans une perspective de développement durable. De ce préalable découlent registres de questions spécifiques.

### **1- Pourquoi certains territoires sont-ils plus réactifs que d'autres face aux projets ? De quelle manière le vécu interagit-il ?**

Les catégories d'attributs qui composent conventionnellement tout territoire (existentiels, physiques, et organisationnels) construisent un vécu social et spatial.

Nous nous interrogeons sur la place de l'identité spatiale (ancienneté résidentielle, choix et trajectoires résidentielles, réseaux de sociabilité, etc.) et du sentiment d'appartenance

(histoire locale, présence de symboles patrimoniaux, présence de hauts lieux etc.) dans la genèse et le fonctionnement des conflits.

- 2- En retour, un second groupe de questions porte sur **la manière dont le conflit spatial peut être révélateur et producteur de territorialité**. Comment le conflit peut-il créer ou renforcer un sentiment d'appartenance territorial ? Quels sont les effets de ces processus de territorialisation sur la conduite même des projets de territoire ? Cette production territoriale issue de situations de conflit est-elle limitée dans le temps et à certaines pratiques, ou bien a-t-elle la capacité de marquer plus durablement des espaces, d'en modifier les valeurs et les représentations ?
- 3- Les projets d'équipement sont souvent perçus par les populations locales comme une intrusion dans leur espace de vie. **Comment, par une meilleure prise en compte des spécificités liées aux territoires d'accueil limiter les conflits et faire se parler « profanes » et « experts » ?** Dans quelle mesure une spatialisation de la perception des futurs impacts environnementaux est-elle susceptible d'aider à modifier les projets de territoire ?
- 4- Quatre notions clés seront donc mobilisées dans cette thèse :
  - Le **territoire** comme addition de portions d'espaces vécus communs à différents individus et insérés dans un espace géographique. Résultat d'interactions entre trois dimensions : matérielle, idéale, et actorielle.
  - L'**acteur territorialisé**, Un acteur (individuel agissant en référence à un groupe ou groupe social) se positionnant dans un système d'action concret territorialisé qui met en œuvre des stratégies en fonction de ses ressources (connaissance, territoriales et identitaires).
  - Les **représentations socio-spatiales**, Variables intermédiaires médiatisant les liens entre le sujet, un groupe social et leur contexte spatial. Quatre éléments structurent les représentations : 1) des facteurs émanant du sujet (expérience environnementale); 2) des positions sociales des individus et groupes sociaux; 3) la sphère culturelle; 4) effet de lieu.
  - La **concurrence et la médiation territoriale**, Capacité de mettre en œuvre une démarche de collecte d'informations territoriales de groupes en concurrence sur un même territoire ouvrant un espace de discussion en vue d'un compromis territorial possible .

## Chapitre 2 : L'utilité de la théorie des représentations spatiales pour l'étude des conflits de territoire

« La date : 18 octobre 1974, L'heure : 10h30, Le lieu : Tabac Saint Sulpice, Le Temps : froid et sec. Ciel gris. Quelques éclaircies. Esquisse d'un inventaire de quelques-unes des choses strictement visibles. Quatre enfants, un chien, un petit rayon de soleil. Le 96, il est deux heures »

Tentative d'épuisement d'un lieu Parisien, 1975, Georges Perec<sup>56</sup>.

### INTRODUCTION

Tentative vaine, que la sienne, Perec qui n'est pas dupe, parce qu'il le sait, jamais les mots ne seront à la hauteur du « réel », parce que jamais il ne sera possible d'épuiser un lieu, quels que soient les moyens mis en œuvre... Entre le sujet et le monde, il y a le point de vue, le point d'où l'on voit et la vision que l'on a du monde. On ne peut pas dire le monde tel qu'il est, on ne peut que se le représenter mentalement et le représenter verbalement par des mots ou matériellement par des images...

On sait qu'au cours des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles s'est produite une rupture fondamentale dans l'histoire des sciences. Philosophes et scientifiques distinguent ce que l'on perçoit du monde (ce que l'on appelle aussi *le monde phénoménal*) de ce qui est (la réalité, ce que l'on appelle aussi *le monde physique*). Cette avancée est majeure pour la connaissance, la perception ne fait plus obstacle à la compréhension. Puis Descartes met en évidence la subjectivité et la relativité du discours, *le point de vue*. La géographie va aussi faire cette révolution plus tardivement certes, elle passera de ce qu'Olivier Orain<sup>57</sup> appelle « *le sentiment de plain pied* » jusqu'aux années 60, à *la géographie contemporaine* qui va rompre avec cette posture. Le savoir est alors pensé comme une construction qui traite les productions géographiques comme des représentations matérielles articulées à des représentations mentales.

Comment sait-on ce que l'on sait du monde ? Par notre expérience physique directe, par la perception, qui s'inscrit ensuite dans nos expériences, sortes d'espaces d'une vie qui s'opposent... certainement. Mais également par les espaces perçus, infiniment plus nombreux : ceux ci par des médiations nous font nous représenter le monde.

Or à l'instar de la photographie que l'on a crue pendant bien longtemps neutre, la carte est toujours une représentation, qui comporte une distance entre le réel et l'information représentée. On connaît l'effort désespéré relaté par Umberto Eco<sup>58</sup> : l'expérience qui apparaît comme

---

<sup>56</sup> PEREC Georges, *Tentative d'épuisement d'un lieu parisien*, Paris, Christian Bourgeois, 1975.

<sup>57</sup> ORAIN Olivier, *Les « post-vidaliens » et le plain pied du monde*, in Levy J et Lussault M (dir) *Logiques de l'espace, esprits des lieux. Géographie à Cerisy*. Paris, Belin, p 93-109.

<sup>58</sup> ECO Umberto, *De l'impossibilité d'établir une carte de l'empire à l'échelle de 1/1*. In *Pastiches et postiches*, Paris, 10/18, 1988, p. 89-98.



absurde car elle consiste à élaborer une carte au un/ unième (1/1), une carte à l'échelle de ce qu'elle représente. Trouver un espace aussi vaste que le territoire pour y poser la carte mais, « il faudrait pour ce faire annexer ce territoire qui par conséquent, ne pourrait être représenté sur cette carte ». Ces élucubrations témoignent aussi de l'impossibilité d'une représentation absolue de la réalité. Toute carte est donc un discours qui donne à voir le monde d'une façon ou d'une autre, qui s'approprie ce monde pour en faire une vision en apparence technique mais la plupart du temps politique au sens noble du terme. Les représentations matérielles sont donc infiniment liées aux représentations mentales : l'objet de la géographie est certes l'étude du monde matériel mais travaillé en permanence par la façon dont on le pense. Comme les outils classiques du géographe ne peuvent rendre compte fidèlement du monde matériel, il s'agit donc de mieux l'appréhender par l'étude des représentations. L'objet de ce présent chapitre est par conséquent dans un premier temps de tenter de définir la notion de *représentation* et ses différentes utilisations dans le champ des sciences sociales, ensuite de préciser les raisons pour lesquelles nous avons été amenés à privilégier la carte mentale comme instrument d'analyse, enfin d'établir une relation entre conflits de territoire et étude des représentations par les cartes mentales.

## **2.1 : Notion de représentation et lien avec l'espace.**

Le thème des représentations mentales, comme le rappelle Valérie Pouban-Attas<sup>59</sup> est apparu avec celui des perceptions et de l'espace vécu, d'abord dans la recherche anglo-saxonne est avec : Kevin Lynch puis Lowenthal, et Peter Gould. Il faudra attendre les travaux de Jean Gallais et d'Armand Frémont pour voir la géographie française s'intéresser à ces questions. Il s'agit alors « de saisir entre les hommes et les lieux d'autres rapports que les relations purement matérielles ; établir les éléments du rapport psychologique entre les hommes et les lieux fréquentés ou non<sup>60</sup>. ». Mais les deux écoles n'ont pas alors les mêmes objectifs, elles s'ignorent d'ailleurs, l'Ecole anglo-saxonne s'intéresse aux phénomènes perceptifs, tandis que l'école française privilégie à l'espace vécu.

### **2.1.1 : Retour sur le concept de représentation**

Dans le Robert, l'article « **représentation** » fait références à des réalités particulières. Il s'agit tout d'abord nous dit le Petit Robert, de « *mettre devant les yeux ce qui peut servir de titre ou de preuve* ». Il s'agit ensuite de « *rendre sensible un objet absent ou un concept au moyen d'une image ou d'une figure voire d'un signe ou d'un symbole* ». En psychologie, « *processus par lequel*

---

<sup>59</sup> POUBLAN-ATTAS Valérie, 1998, *L'espace urbain déformé : transports collectifs et cartes mentales*, Thèse de doctorat, Ecole nationales des Ponts et Chaussées, Laboratoire Techniques, Territoires et sociétés, 377p, p. 31-49.

<sup>60</sup> POUBLAN-ATTAS, 1998, op cité.

*une image est présentée aux sens, la perception représentation d'un objet par le moyen d'une impression. Voir perception, évocation, image, combinaison d'images* ». La définition du dictionnaire a le mérite de montrer toute la complexité du travail sur cet objet d'étude que sont les représentations, car elles font appel à de multiples champs de connaissances dans le domaine des sciences humaines et sociales. Il est vrai que l'objet a du mal à être défini tant nous sommes à la limite entre réalités objectives et perceptions de l'ordre du ressenti. Toujours selon le Robert :

« **Représentation spatiale** » : « *Représentation de phénomènes dans l'espace, avec des évaluations de tailles, de distance, de quantité...* ». Les trois petits points sont énigmatiques... Selon la définition de Roger Brunet<sup>61</sup>:

« **Représentation** : *présentation de quelque chose à l'esprit. En général, forme que prend dans l'intellect une idée, un phénomène, un objet, un espace. On agit en fonction des représentations que l'on se fait de la réalité, que celle-ci ait été perçue ou seulement imaginée* ». Mais Brunet complète encore cette définition de « Représentation » par second sens qui nous intéresse davantage ici, « *la représentation est un affaire individuelle mais plus ou moins déterminée par les cultures, les informations voire les mythes et les représentations collectives, elle est plus ou moins décalée par rapport au réel, en raison des biais individuels et sociaux, et des distances* ». Ce qui nous renvoie à la notion d'espace **cognitif** : « *espace représenté par une personne ou un groupe en fonction d'une connaissance personnelle ou d'une pratique des lieux. C'est en quelque sorte une représentation individuelle ou collective de l'espace vécu qui peut s'exprimer par des cartes cognitives. Celles-ci montrent toujours des déformations sensibles par rapport à l'espace réel* ». Ce qui nous entraîne vers la notion d'**espace perçu** qui est fortement lié au sensoriel y compris celui de l'affect, il confectionne des **représentations mentales** dans notre cerveau et est propre à chaque individu ou groupe social. Ce qui nous amène au concept d'**espace vécu**, qui est lui lié aux pratiques réelles, à l'influence des aménagements des espaces sur la vie quotidienne concrète et réelle des habitants, ils influencent naturellement très fortement les représentations mentales de l'espace. Cette thèse se propose de revisiter à la lumière de l'expérimentation menée ces concepts<sup>62</sup>.

En dehors de la géographie, des auteurs ont développé de manière très pragmatique le rapport entre les représentations et l'espace, mais simplement pour certains groupes d'individus. Jean Piaget et Bärbel Inhelder ont ainsi permis de mieux appréhender la représentation de l'espace chez l'enfant<sup>63</sup>. Ce qui nous intéresse plus particulièrement dans ces travaux, ce sont les rapports spatiaux élémentaires et le dessin : *l'espace graphique*, ainsi que les espaces topographiques et le

---

<sup>61</sup> BRUNET Roger, 1992, *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*, éd la Documentation Française, Article « représentations » p 428,

<sup>62</sup> Pour un rappel épistémologique de ces questions en géographie, on se reportera au travail de HOULLIER-GUIBERT Charles Edouard, 2008, *Les politiques de communication rennaises pour un positionnement européen*, Thèse de Doctorat, Université de Rennes 2, p 39-42

<sup>63</sup> PIAGET Jean, INELDER Bärbel, *La représentation de l'espace chez l'enfant*, PUF, 1973

plan de village. Dans la conclusion intitulée « perception et représentations de l'espace », le rôle de l'image nous renseigne sur les visions projectives et prospectives de l'espace, il y a un peu de cela dans le travail que nous allons proposer, puisqu'il s'agira pour les acteurs interrogés de se projeter dans un espace sur une dizaine d'années au minimum. Il existe plusieurs sortes d'intuition spatiale : d'abord l'appel aux sens et à l'imagination, et ensuite la généralisation par induction sur le modèle des sciences expérimentales. Puis, en dernier ressort l'intuition spatiale. C'est Henri Poincaré<sup>64</sup> qui a formulé le premier ce triptyque que Piaget reprend. La représentation d'un espace personnel, à la fois d'une utilisation quotidienne et en même temps d'une vision très idéelle de cet espace et également l'apport d'un savoir géographique scolaire et la construction progressive d'une vision structurée, consciente ou non, de l'espace en terme de concepts de polarisation, de flux, de localisation et d'appropriation des espaces par les sociétés. Enfin, il existe chez chaque acteur comme une vision personnelle des espaces, sorte de projection de ses propres intuitions spatiales quand la perspective d'un bouleversement de l'espace vécu au quotidien laisse présager une modification sensible voire importante de son utilisation, or l'imagination de l'acteur nous dépeint en fait son stress spatial.

Piaget rajoute une orientation très importante : réduire l'intuition spatiale à cet appel aux sensations et à l'imagination serait méconnaître le rôle du symbole ou du signifiant par opposition aux rapports à l'espace : les signifiés. Même s'il ne s'agit pas pour nous de faire une analyse de psychologie environnementale sur le pourquoi et le comment de la construction de telle ou telle image mentale, cet aspect ne sera pas à négliger dans l'interprétation proposée dans la suite de la thèse. Il reste que Poincaré avait perçu dès le début de ce siècle que le mouvement, l'expérience spatiale ou la mobilité spatiale propre à chaque individu lui donne une perception et par conséquent une idéalisation différente de l'espace ; ses formes de repères spatiaux et notamment son rapport aux moyens de transport qu'il utilise et sa propre expérience de vie en la matière viennent modifier considérablement ses projections actuelles en matière d'espace. Il s'agira alors de comprendre en quoi ses différents parcours de vie pris de manière globale peuvent interférer avec sa manière de percevoir le projet d'aménagement. Tenter de définir des profils d'acteurs, comme par exemple ceux parmi eux que l'on peut aisément plus qualifier d'urbain, ceux qui utilisent différents modes de déplacement, ceux se localisant dans telle ou telle partie du territoire en fonction de l'implantation du projet va nous permettre de comprendre plus aisément les facteurs qui conditionnent l'acceptation ou le rejet de projet de territoire, donc le rapport entretenu entre l'acteur et son territoire.

Cependant, la masse des documents recueillis laissera sur leur faim ceux qui s'intéressent avant tout à l'interférence entre les éléments cognitifs et leur implication sur le rapport à l'espace. Mais nous n'entrerons pas dans une analyse en profondeur.

---

<sup>64</sup> POINCARÉ Henri, 1902, *La science et l'hypothèse*, Paris, Flammarion, rééd. 1968.

L'intuition spatiale n'est pas une lecture des propriétés des objets mais bien, dès le début, une action exercée sur eux qui enrichit cette réalité physique et parvient à la dépasser peu à peu jusqu'à constituer des schémas opératoires susceptibles d'être formalisés et de fonctionner déductivement par eux-mêmes. C'est dès la prise de contact perceptive avec l'expérience spatiale que débute pour nous cette action. Ainsi, le mouvement peut être décrit en termes de sensations. L'image devient dès lors l'imitation intérieure et symbolique d'actions antérieurement exécutées et plus simplement exécutables ensuite.

Le rôle de l'image dans la perception et la représentation de l'espace reste fondamental. La perception spatiale se constituant en contact direct avec l'objet la plupart du temps, tandis que l'image intervient en son absence, l'espace perceptif se construit beaucoup plus rapidement que l'espace représentatif. Il y donc un décalage, parfois même de plusieurs années, entre les deux constructions perceptive et représentative : il faut donc en dissocier l'étude en sachant qu'ici est privilégié le résultat et non le processus de fabrication de cette représentation. Par exemple, la carte mentale est assurément à la fois une action intériorisée qui sert d'expression symbolique des points de vue sur cet espace en question, et en même temps l'évocation des résultats d'une action possible ou passée par le moyen de signes ou de symboles, l'imagination remplaçant l'action dans le premier cas ou lui servant simplement d'expression symbolique dans le second.

Il est par conséquent nécessaire, avant de convoquer la géographie, de faire appel aux autres sciences sociales qui ont utilisé ces concepts, souvent bien avant la géographie elle-même, en examinant les apports de la sociologie, de la philosophie.

### **2.1.2 : Le concept de représentation est une notion controversée et difficile à définir pour chacune des disciplines qui l'utilisent.**

Pour la Sociologie, c'est Serge Moscovici qui est l'un des tout premiers à théoriser la notion de représentation. Paulo Batista Machado<sup>65</sup> a réalisé une très bonne synthèse de ces travaux. Les éléments synthétisés ici s'appuient en grande partie sur cette thèse. Moscovici, s'appuyant sur Durkheim, part d'un postulat : « les productions intellectuelles des individus ou des groupes sont conditionnées par les cadres sociaux »<sup>66</sup>. Il s'agit par conséquent pour l'auteur de « *rechercher l'origine, la portée, le domaine de validité et enfin, le sens véritable du conditionnement sociologique de la pensée* ». Denise Jodelet quant à elle, affirme que Moscovici veut ainsi rendre compte d'une forme de connaissance propre aux sociétés contemporaines, marquées par le changement, le pluralisme des idées et des doctrines, la diversité et la mobilité des

---

<sup>65</sup>MACHADO Paulo Batista, *Les représentations sociales des enseignants non diplômés du Nord est du Brésil*, Thèse de Doctorat, Université du Québec, Montréal, mai 1999 p 65-76.

<sup>66</sup> MOSCOVICI Serge, 1961, « Des représentations collectives aux représentations sociales », in Jodelet Denise (Dir), *Les représentations sociales*, Paris, PUF, 1991, pp. 62-86.

groupes sociaux<sup>67</sup>. Moscovici est ainsi convaincu que l'on peut « *étudier de façon systématique le phénomène de la transformation des processus de compréhension du réel enraciné dans la conscience des individus et des groupes* ». C'est dans cette démarche que s'inscrivent nos trois études de cas (cf. deuxième partie de cette thèse). Moscovici rajoute « *qu'il faut davantage considérer le comportement humain dans sa perspective symbolique et/ou réelle et envisager que la représentation sociale devient un centre autour duquel se structurent des informations, des affects et des activités susceptibles de modifier le visage du réel* ». Ainsi selon Moscovici, la pensée est socialement conditionnée et l'étude des représentations sociales implique l'analyse des formes culturelles d'expression des groupes, de l'organisation et de la transformation de cette expression et, finalement, de sa fonction médiatrice entre les groupes, ou plus généralement, entre l'homme et son milieu. Jodelet ajoutera à la théorie de Moscovici l'idée *qu'en tant que phénomène complexe, les représentations sociales engagent plusieurs éléments de nature informative, cognitive, idéologique, normative comme les croyances, les valeurs, les attitudes et les images*. Cependant, elle précise que *cette diversité est organisée en système, lequel permet de construire un savoir à propos d'un objet, d'un phénomène ou d'une situation*. Ces derniers termes nous ramènent directement à l'étude des conflits spatiaux, qui se situe comme le définit Jodelet, comme une forme de connaissance courante, dite de sens commun, socialement élaborée avec une visée pratique d'organisation, de maîtrise de l'environnement matériel, social, idéal, concourant ainsi à l'établissement d'une vision de la réalité commune à un ensemble social ou culturel donné. C'est bien ce dont il sera question dans ces travaux : mettre à jour cette « réalité spatiale représentée » d'acteurs territorialisés complexe mais contredite par d'autres groupes d'acteurs avec lesquels ils vont rentrer en conflit. Il nous semble dès lors que l'une des manières de comprendre les conflits de territoire est de passer par l'étude de ces représentations, ce qui a été peu entrepris ces dernières années. Jean Claude Abric<sup>68</sup> contribuera également à définir ce que représente pour lui la notion de représentations sociales par l'idée qu'il s'agit d'une activité mentale « *par laquelle un individu ou un groupe reconstitue le réel auquel il est confronté et lui attribue une fonction spécifique* ». Abric va plus loin en posant de manière essentielle la notion de centralité dans la représentation : « *l'étude des représentations nécessite donc le repérage des éléments centraux de la représentation* ». Cet élément central est pour nous le lien entretenu entre l'acteur et le territoire et la manière dont il mobilise ce lien à des fins argumentatives de défense ou d'appropriation. La carte mentale est à notre sens ce point nodal de la représentation et du rapport au territoire. C'est en effet, dans les conflits de territoire, ce rapport essentiel à l'espace, à l'acte d'habiter ce territoire, qui va conditionner et donner une signification particulière à toutes les informations que le sujet reçoit et intègre. Il en fait ainsi une « réalité territoriale » comme l'a

---

<sup>67</sup> JODELET Denise, 1991, *Les représentations sociales*, Paris, PUF p. 669.

<sup>68</sup> ABRIC Jean Claude, 1987, *Pratiques sociales et représentations*, Paris PUF 256 p., p 64-65.

démontré Antoine Bailly. Ainsi la représentation sociale à travers les cartes mentales ne sera jamais étudiée ici uniquement comme la reproduction du vécu, mais comme une réalité qui existe comme révélation, comme dépassement du phénomène.

L'apport de la philosophie pour notre objet, concerne le processus de fabrication des représentations. Nous avons privilégié quelques auteurs essentiels, Barthes, Merleau-Ponty, Maldiney et Strauss qui à notre avis ont travaillé le plus la question des représentations et du sens de l'espace, mais dans le rapport dialectique qu'ils entretiennent entre eux.

Pour Roland Barthes, la réalité d'un objet ou d'un espace recouvre à la fois des réalités objectives et subjectives, matérielles et idéelles, fonctionnelles ou symboliques. « *Ces objets véhiculent du sens, un autre sens* »<sup>69</sup>. Merleau-Ponty pense, quant à lui, que « *chaque individu construit l'espace des lieux qu'il pratique* » et les imagine ensuite, les reconstruit en permanence selon son parcours de vie. L'individu se réalise dans son rapport de ce que Merleau-Ponty appelle « *l'être-au-monde* », dans ce qu'il nomme « exister ». André-Frédéric Hoyaux qui est certes géographe, mais qui fonde une grande partie de ses recherches sur les travaux de Merleau-Ponty, pense que « *de multiples intersubjectivités se compilent en interne dans notre cerveau par des relations externes devenus multiples et multiscalaires dans la société*<sup>70</sup> ». C'est la conception fondée à partir du XVIe et XXVIIe siècle par les philosophes des Lumières entre ce que l'on perçoit du monde (le monde phénoménal) et ce qui est (à savoir le monde physique appelé réalité). Et c'est à partir de là que Descartes va mettre en évidence la relativité du discours et le point de vue.

### 2.1.3 : Brève épistémologie de l'approche géographique de la notion de « Représentation »

Nous ne reprendrons pas ici tout le processus qui a conduit l'Ecole de géographie française à partir des années 60 à se poser de plus en plus la question des perceptions et des représentations<sup>71</sup>. Notre objectif ici est de montrer comment la géographie a progressivement élaboré un certain nombre d'outils spécifiques pour prendre en compte cette nouvelle approche conceptuelle.

C'est Kevin Lynch qui a ouvert la voie dans l'image de la cité<sup>72</sup>. Selon lui, les représentations sont des dimensions et variables intermédiaires médiatisant les liens entre le sujet, un groupe social et leur contexte spatial. Quatre éléments structurent les représentations : 1) des facteurs émanant du sujet (ex : expérience environnementale) ; 2) des positions sociales des

---

<sup>69</sup> BARTHES Roland, 1985, *L'aventure sémiologique*, Seuil, p. 252

<sup>70</sup> HOYAUX, A.F., 2000, *Habiter la ville et la montagne essai de géographie phénoménologique*, Thèse Univ. Grenoble.

<sup>71</sup> Pour un résumé cf. la thèse de Charles-Edouard Houllier-Guibert, 2008, op. cit. dans un chapitre intitulé « La perception et la représentation dans la géographie du sensible », pp. 39-57.

<sup>72</sup> LYNCH Kevin, 1960, *L'image de la cité*, éd. Dunod, 226 p.

individus et groupes sociaux ; 3) la sphère culturelle ; 4) l'effet de lieu. A la différence de la sociologie ou de la psychologie, l'espace n'est pas envisagé ici simplement comme un espace-support mais comme un élément actif dans la construction des représentations, dès lors socio-spatiales.

Armand Frémont a ouvert la voie en France en 1976<sup>73</sup>. De son ouvrage est née une nouvelle orientation de la géographie qui prend en compte, en incorporant à l'étude des espaces vécus une sociologie de l'espace, une psychanalyse de l'espace tout en déterminant les conditions d'appropriation de ces espaces. Frémont a réussi pour la première fois à définir les fondements véritables d'une géographie sociale. Une géographie des représentations peut faire le lien entre tous ces champs d'analyse, parce qu'elle prend en compte les parcours de vie des différents acteurs et leurs liens au territoire, elle peut faire part du ressenti des populations sur un territoire donné. Elle se place par conséquent dans la voie définie par Lynch qui avait bien perçu la mutation des rapports entre les hommes et les lieux, les enjeux de plus en plus forts sur chaque espace, qui génèrent des conflits pour l'appropriation. Parallèlement, Frémont stigmatisait deux illusions qui devaient selon lui être écartées, les nostalgies passéistes et les aménagements dogmatiques. Belle manière de ramener dos à dos les deux camps qui s'affrontent souvent lors d'un conflit de territoire. Dans son chapitre sur l'espace vécu, ses propos ne visent pas à condamner l'attitude des contemplateurs du passé ou celle des aménageurs du futur. Selon lui, les deux ne manquent pas d'intérêt mais toutes participent aussi de ce qu'il appelle l'aliénation des espaces contemporains, en subissant les lieux et en refusant de partir des réalités présentes. A ce propos, plusieurs contradictions doivent être selon lui surmontées. « Comment aménager le territoire non pas pour mais avec 53 millions de citoyens ? ». Comment aménager des territoires cohérents sans se contenter de plaquer des schémas sur la réalité vécue, sans l'intégrer ? Comment repenser des limites territoriales cohérentes pour l'intervention des acteurs de l'espace ? Comment faire se rencontrer toutes les disciplines parfois concurrentes qui participent aujourd'hui à l'aménagement d'un territoire ? Peut-on vraiment aménager le territoire sans inventer au-delà de l'urbanisme un art de l'espace ? Toutes ces questions restent tellement d'actualité que l'un des objectifs de cette thèse est de mettre ses pas, 30 ans plus tard, dans la perspective tracée par Frémont.

En effet, selon Frémont et ce dès le milieu de la décennie 70, l'espace et la Région ne peuvent plus être considérés comme des réalités strictement objectives. La Région ? écrit-il alors ? « *est essentiellement une réalité vécue, c'est à dire perçue, ressentie, chargée de valeur par les hommes* ». Il définit ainsi quatre niveaux dans l'organisation de l'espace :

---

<sup>73</sup> FREMONT Armand, 1976, *op. cit.*

- « *Les lieux : forment une trame élémentaire dans l'espace : espaces réduits et personnalisés avec des frontières sans équivoque (la rue, la maison, le lieu de travail, ...)* »
- « *Les espaces sociaux : sont des ensembles plus vastes mais où les populations restent réduites, assurant un degré de cohérence des hommes aux lieux, tel un village.* »
- « *Les régions : sont des espaces moyens qui intègrent lieux vécus et espaces sociaux : fluides, enracinés, ou fonctionnelles* ».
- « *Les grands espaces : peuvent être de deux types : grands espaces économiques et nations d'un côté, espaces de civilisations d'autres part* ».

De son côté, Antoine Bailly<sup>74</sup> nous rappelle au préalable, et c'est très important, qu'un des principaux blocages de la géographie classique était de penser que tout ce qui avait trait à l'espace pouvait être expliqué objectivement, ce qui est illusoire, surtout dans des contextes de conflits d'aménagement passionnés. « *Toute représentation est acte de création* » nous rappelle l'auteur, et sans rentrer dans le débat entre ce qui est du domaine des représentations et des perceptions, il s'agit bien d'étudier le rôle de nos images mentales dans les projets qui ont trait à l'organisation des territoires, ce que la géographie a pourtant eu du mal à admettre. Bailly est une référence incontournable pour ce travail car il est le premier à justifier l'utilisation du terme de « représentation mentale ». Il utilise même de celui de « cartes mentales » et intègre la notion de représentation à toute étude en géographie humaine puisque selon lui, « chaque étude géographique est une représentation du monde et des pratiques humaines, au sens de représentation mentale, qui prend son sens dans le cadre d'une idéologie et d'une problématique »<sup>75</sup>. Avec Jean Paul Guérin, Antoine Bailly propose une définition plus appropriée du terme *représentation* : « **créations sociales ou individuelles de schémas pertinents du réel** », pertinents parce qu'il nous aide à comprendre l'organisation de l'espace, à le juger, à le pratiquer. La géographie est donc à la fois une idéologie et une image, du fait de processus « cognitifs » et de la subjectivité de nos représentations. Il part alors de quatre constats :

- « **La géographie consiste en une représentations d'objets, de pratiques et de processus spatiaux** grâce à des concepts évolutifs ».
- « La géographie est « **une transposition, donc une image** de ces objets, de ces pratiques, de ces processus ».
- « Cette transposition, **construction mentale**, consiste en l'oubli cohérent de certains caractères, jugés non pertinents, pour en privilégier d'autres ».

---

<sup>74</sup> BAILLY A., 1995, « Chapitre 20, Les représentations en géographie », BAILLY Antoine, FERRAS Robert, PUMAIN Denise, (Dir) , *Encyclopédie de géographie*, , Economica , pp. 369-379.

<sup>75</sup> BAILLY Antoine, 1995, op. cit., pp. 371-383



- « La **connaissance géographique débute donc par la subjectivité** qui seule permet la sélection de certains éléments et l'oubli d'autres, afin de pouvoir construire descriptions, explications et interprétations. »

De cette définition, on peut avancer que tout projet d'aménagement est une représentation d'un espace en fonction de critères idéologiques et par conséquent contestables, car il ne peut y avoir une seule vision d'un espace donné. Encore faut-il être en mesure de décrypter les orientations idéologiques des uns et des autres. La géographie est en effet elle-même une représentation d'objets, de pratiques, de processus spatiaux, il s'agit d'analyser ces « artefacts » qui peuvent permettre de comprendre ces orientations idéologiques, ces constructions mentales. Comment juge-t-on ou détermine-t-on, nous dit Bailly, « *ce qui est pertinent et ce qui ne l'est pas* » ? La connaissance géographique débute par la subjectivité, Elle n'est pas comme le pense certains aménageurs la vision d'une science exacte. Jean-Pierre Paulet <sup>76</sup> a écrit l'ouvrage le plus spécifique et le plus récent sur la question. A ses yeux, toutes les grandes questions d'aménagement devraient tenir compte de la façon dont les hommes voient leur espace de vie. L'action des sociétés ne peut se concevoir qu'en fonction de cette représentation subjective, partielle, imagée, chargée de significations culturelles. L'auteur insiste sur le fait que nous sommes de plus en plus dans une civilisation de l'image et qu'il n'est pas possible aujourd'hui de faire abstraction des représentations de chacun des acteurs d'un projet d'aménagement, y compris les médias.

Les représentations sociales correspondent en fait à des formes de connaissances ordinaires, socialement élaborées et partagées. Elles participent à une vision commune à tous les membres d'un collectif. Selon Claude Flament et Michel Louis Rouquette<sup>77</sup>, la « *représentation sociale* » est « *une façon de voir un aspect du monde qui se traduit dans le jugement et dans l'action* ». Elle est par essence socialement construite, c'est-à-dire qu'elle renvoie à un fait social, à une perception généralisée et admise au sein d'un groupe social distinct. Elle reflète ainsi « *un ensemble de connaissances, d'attitudes et de croyances concernant un objet donné* ». D'ailleurs Antoine Bailly, comme Claude Raffestin et Claude Tricot<sup>78</sup>, s'interroge sur les limites de la vérité géographique puisque toute proposition géographique est une image construite et une confrontation de concepts c'est-à-dire un modèle simplifié du monde. La particularité de l'étude des représentations en géographie, c'est qu'elles portent plus spécifiquement sur les localisations, les différenciations, les limites ou continuum spatiaux, les distances et les connexions, les interactions.

---

<sup>76</sup> PAULET Jean Pierre, *Les représentations mentales en géographie*, Anthropos Economica 2002

<sup>77</sup> FLAMENT Claude., ROUQUETTE Michel Louis, *Anatomie des idées ordinaires*, Armand Colin, 2003, Paris, 175 p.

<sup>78</sup> RAFFESTIN Claude., TRICOT Claude., « Le véritable objet de la science » les critères de la vérité dans la recherche scientifique, Maloine, Paris, 1983.

Mais comme le souligne avec insistance Jacques Lévy<sup>79</sup>, quelles que soient ces représentations, elles sont toujours « *le produit de constructions sociales, d'autant plus que leur processus de production procède d'un acte créatif qui marque forcément une distance entre la chose représentée et sa représentation* ». Lévy rappelle que ce n'est que depuis les années 80 et le tournant culturel et interprétatif pris par la géographie que les représentations sont désormais au cœur de la discipline. Enfin, dernier point, il rappelle l'importance pour tout chercheur géographe de prendre acte du poids de ses propres représentations dans ses analyses. Il y a ainsi selon lui plusieurs conceptions de la représentation selon les courants auxquels les différents auteurs se réfèrent, la conception objectiviste (un signe qui se réfère à un objet), la conception constructiviste (le signe représente des objets construits et souvent reformulés selon des processus socio-historiques). Il rappelle que cette seconde approche a largement été critiquée, notamment l'utilisation des représentations en géographie à tort, **au nom d'un « réalisme naïf, qui maintient l'idée qu'il existe un espace réel »**. Cette dernière approche a le mérite de placer au centre la question des acteurs sociaux dans leurs représentations, et les interrelations qu'ils nouent entre eux et le territoire qu'ils occupent ou reconstruisent sans cesse au propre comme au figuré. Il s'agit également de poser d'emblée la question de la pertinence de la pensée des techniciens de l'espace en matière d'aménagement du territoire. Un espace est multiple. La définition qu'il donne dans l'utilisation qui nous intéresse ici est particulièrement révélatrice encore une fois de la complexité de cette notion : « *Configuration idéale, immatérielle ou stabilisée dans des objets, qui réfère à une entité autre, de nature idéale ou matérielle à des fins pratiques de communication, d'illustration, d'action*<sup>80</sup> ». On peut ainsi distinguer les représentations individuelles des représentations sociales. Les premières peuvent être interprétées comme étant le produit d'un itinéraire de vie, d'une vision du monde particulière d'un « être au monde » selon la belle formule de Jacques Lévy. Les secondes correspondent à des formes de connaissances ordinaires, socialement élaborées et partagées, elles participent à une vision commune à tous les membres d'un collectif.

#### **2.1.4 : Éléments constitutifs des représentations en géographie**

Il est possible de définir les éléments structurants des représentations. A la lecture de travaux évoqués précédemment sur les représentations et en s'appuyant sur ceux de Guy Di Méo<sup>81</sup>, on retiendra que quatre éléments fonctionnant en interaction les structurent : des facteurs qui émanent du sujet, des positions sociales des individus et groupes sociaux, de la sphère culturelle

---

<sup>79</sup> LEVY Jacques, LUSSAULT Michel (dir), 2004, Encyclopédie de la géographie, Belin, 1033 p..

<sup>80</sup> LEVY Jacques, 2004, Article « représentations », op cité, pp 790-792.

<sup>81</sup> DI-MEO, 1998, *Géographie sociale et territoire*, coll. fac Nathan université, 342 p.

dans laquelle ils évoluent, d'un effet de lieu, c'est-à-dire d'une détermination peut-être plus strictement géographique.

Le premier facteur influençant les représentations sociales de l'espace relève de l'individu et vise à prendre en considération des perceptions individuelles selon une approche phénoménologique. En lien avec notre problématique de recherche, nous nous attacherons en particulier à analyser l'*expérience environnementale*<sup>82</sup> en appréhendant le cheminement entre des attributs objectifs, leur perception, leur évaluation et les comportements des acteurs étudiés. L'individu intervient d'abord en tant que simple récepteur sensoriel dans le processus de perception. Mais ces perceptions n'échappent pas à un minimum de déterminisme social. La position sociale des individus et groupes sociaux influence alors leurs représentations. Les *valeurs culturelles* influencent également les représentations. Il existe deux catégories de valeurs culturelles. Les unes s'attachent aux grands systèmes idéologiques des sociétés territorialisées. Dans ce groupe figurent les croyances (religieuses et philosophiques), le droit, les arts et les sciences, les formes du langage, etc. Les autres relèvent de la praxis sociale, des mœurs, des habitudes et des routines, des comportements traditionnels ou modernistes du quotidien, des savoir-faire techniques et économiques, des genres de vie et des rapports sociaux développés dans le cadre de la famille, du travail, du voisinage, des cercles amicaux, etc. Enfin, les représentations *empruntent au lieu* (d'où l'expression d'effet de lieu), en tant que *double réalité matérielle et idéale* participe à la construction des représentations.

Se pose maintenant la question, préalable de savoir ce que l'on appelle représentations en géographie. L'utilisation qui en a été faite jusqu'à présent, et les raisons pour lesquelles la géographie plus que d'autres sciences sociales continue à s'en méfier doivent être aussi explicitées. Plusieurs auteurs ont déjà fait la synthèse de ces questions, notamment Hervé Gumuchian<sup>83</sup> : « *tout lieu est chargé de multiples significations par ses coordonnées, par ses limites, par ses valeurs, et enfin par les propriétés symboliques et /ou fonctionnelles qui lui sont attribuées ; à nous de le déchiffrer (...).* »

Guy Di Méo<sup>84</sup> quant à lui inscrit le territoire dans sa réalité qui s'identifie de plus en plus à de pures représentations. Idéologique et politique, artefact culturel, le territoire enregistre néanmoins les contingences du milieu géographique. Dans un chapitre intitulé « Le territoire : phénomène psychologique ou représentation sociale ? », Di Méo insiste sur le fait qu'il convient dans toute recherche de considérer les facteurs explicatifs des faits pris en compte. Il propose par conséquent une analyse de l'explication territoriale à travers une méthodologie simple et particulièrement efficace. Quatre niveaux sont selon lui à prendre en compte : la psyché, les

---

<sup>82</sup> Sur l'expérience environnementale, lire l'article d'UZZELL et ROMICE in Moser et Weiss, *Espaces de vie, aspects de la relation homme-environnement*, Armand Colin, 2003, p 49-83.

<sup>83</sup> GUMUCHIAN Hervé, *Représentations et aménagement du territoire*, Economica, 1991

<sup>84</sup> Di MEO Guy, 1998, op cité.

positions sociales, la causalité culturelle, l'effet de lieu qui se mêlent dans les faits de façon étroite. Personne aujourd'hui ne remet plus en cause l'idée que l'appartenance sociale qualifie les images du territoire que façonne chaque individu, même si Di Méo met en garde contre des interprétations trop déterministes rapidement caricaturales que l'on pourrait donner des cartes mentales par exemple et des diverses images territoriales recueillies par enquête auprès d'une population donnée. Il y a dans toute représentation des territoires, selon Di Méo, ce qui relève du contexte social et ce qui émane directement du sujet ; il n'appartient pas à cette recherche de s'attarder sur cet aspect, certes important, mais qui nécessiterait une analyse et un échantillon plus fourni et surtout un travail avec des problématiques méthodologiques spécifiques.

Un aspect plus essentiel de l'ouvrage de Di Méo concerne pour la présente recherche le rapport entre l'environnement perçu par l'individu et l'inconfort en résultant si celui-ci n'arrive pas à atteindre son but. Nous avons en effet interrogés les acteurs sur cet inconfort ou ce risque d'inconfort. Ce que Di Méo appelle « la capacité de réactance des individus » qui les incite à reprendre le contrôle de la situation. En effet, selon Di Méo, l'individu a dans l'espace qu'il se représente une capacité à anticiper la perte de contrôle dans une situation donnée de son espace, et cela d'autant plus qu'il ne peut prévoir le déroulement des faits ni préjuger de sa capacité à reprendre le contrôle. On perçoit ici en quoi l'objet carte mentale peut être un élément fondamental pour la compréhension des peurs et des craintes des individus face à un espace qui peut se transformer en profondeur, mais dont ils ne maîtrisent ni les transformations, ni la place nouvelle qui va être la leur. Il y a là une dimension particulièrement intéressante qui, si elle pouvait être atténuée, serait certainement un facteur d'acceptabilité essentielle dans des processus d'aménagement. Les représentations et plus particulièrement les cartes mentales peuvent-elles être un outil de mesure des frustrations face au processus de transformation d'un territoire par un aménagement ?

Nous retiendrons par conséquent dans ce travail la notion de représentation comme étant « l'action de mettre devant les yeux » et « l'idée que nous nous faisons du monde », telle que la définit Sylvie Lardon<sup>85</sup>. Cette notion, comme nous l'avons vu précédemment, a été investie différemment selon les disciplines. Nous retiendrons quant à nous l'utilisation qu'en a faite la géographie, à savoir : « *Une représentation est à la fois le processus qui permet de faire connaître, de rendre compréhensible un phénomène, une idée, un objet (...) et le résultat de ce processus : une image, une carte, un diagramme, un tableau, un modèle (...) la spécificité d'une représentation spatiale se traduit par l'analyse des positions relatives des objets ou des phénomènes dans l'espace. Elle implique de ce fait l'analyse non seulement des objets ou des phénomènes, mais aussi des relations qui existent entre eux(...)* La représentation de l'espace est une affaire individuelle mais plus ou moins déterminée par les cultures, les informations, voire les

---

<sup>85</sup> LARDON Sylvie, MOQUAY P, 1999, « Modèles spatiaux pour le développement territorial », *synthèse, séminaire MSDT, INRA, Cemagref, ENGREF*.

*mythes ou les représentations collectives* ». Lardon propose dès lors de distinguer les représentations spatiales qui sont utilisées comme langage visuel et les représentations de l'espace pour parler des perceptions des acteurs, sortes de filtres interprétatifs d'une « réalité spatiale qui reste à définir.

**En conséquence, nous pouvons déterminer 5 degrés d'analyse :**

**Degré 1 : Le parcours de vie de l'acteur**

Tout ce qui relie l'acteur à son espace de vie est déterminant dans la formation de ses représentations. Il s'agit d'éléments liés à son histoire de vie, sa profession, à la formation qu'il a suivie, ses différents déplacements dans l'espace, ses voyages... Il s'agit également d'éléments liés à sa vie quotidienne comme par exemple son mode de déplacement actuel dominant, ses capacités individuelles, sa pratique des espaces, son idéologie spatiale prise dans le sens de la vision projective qu'il a des espaces qui lui sont chères.

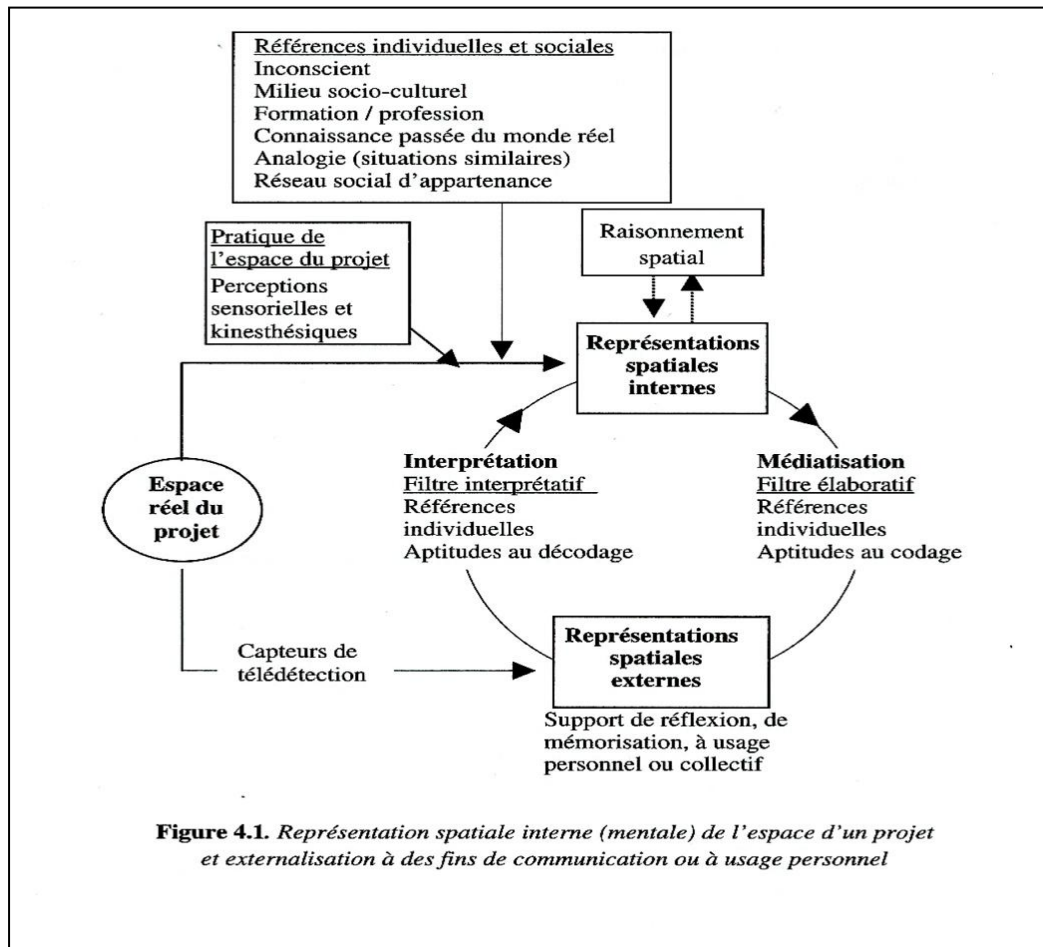
**Degré 2 : Le fonctionnement intellectuel de l'acteur.**

Ses capacités mentales, son niveau émotionnel, sa capacité d'abstraction ou d'imagination, ses capacités techniques sont fondamentales. La manière dont son filtre perceptif fonctionne notamment en fonction du degré 1 ; mais pas seulement, cela dépend également de son type de mémoire, de son inconscient, de la manière dont il mobilise l'ensemble de ces éléments auxquels on pourrait rajouter la partie dominante de son cerveau (cerveau droit ou cerveau gauche).

**Degré 3 : Le rapport entretenu entre l'acteur et l'espace en général.**

L'idéologie spatiale de l'acteur est bien entendu l'élément majeur de formation des représentations. Ainsi, les choix qu'il effectue en matière de « consommation » de l'espace ainsi que ses références individuelles, son réseau social, son positionnement dans le circuit économique notamment par rapport au potentiel de rente foncière. Le rapport qu'il entretient avec la nature, le sentiment d'inégalités environnementales sont dans un second temps des éléments interférant de manière très forte sur ses représentations. Le degré d'engagement et la capacité à intégrer des luttes spatiales conditionnent également très fortement ses représentations.

**Figure n°04 : Représentation de l'espace d'un projet selon Sylvie Lardon**



LARDON, MOQUAY, « Modèles spatiaux pour le développement territorial », Cemagref, ENGREFF, 1999

#### Degré 4 : Le **cadre territorial** de l'acteur

La configuration spatiale du territoire proprement dit, le type d'habitat, la présence d'éléments patrimoniaux, d'espaces écologiques marqués, l'historicité des lieux ainsi que la méthode de décision territoriale et la cohésion territoriale environnante sont des éléments importants dans la formation de ses représentations. Le degré de rupture de l'acte de propriété territorial (dans le positionnement de l'acteur par rapport au projet, mais aussi, dans la taille elle-même du projet) finira de compléter le champ de ces représentations.

#### Degré 5 : La **divulgence de ses représentations** en externe

Acte sur lequel nous allons baser l'essentiel de notre analyse et sur lequel nous ne devons pas nous tromper. Il dépend d'un certain nombre de capacités objectives (abstraction, localisation, positionnement, réalisation) de la part de l'acteur. Il dépend par ailleurs du degré de manipulation choisi par l'auteur de la représentation...

### 2.1.5 : A propos du débat entre « Perception » et « Représentation »

Il est nécessaire de s'attarder un instant, sur une querelle intellectuelle concernant l'utilisation des différents concepts de représentation et de perception par les géographes qui travaillent sur la question du sensible et de l'espace vécu. On peut sans trop développer se borner à répondre à trois questions majeures. Tout d'abord, quelles différences faut-il établir entre la perception et la représentation ? Ensuite, comment s'opère le passage de la perception à la représentation et que choisirons-nous de garder pour l'analyse finale ? Enfin, comment ferons-nous intervenir la différence entre représentations individuelles et représentations collectives ou sociales ? Rappelons que nous nous bornerons dans ces travaux à ne prendre en compte que la question des représentations spatiales.

Nous considérons que ce qui fait la différence entre la perception et la représentation est le moment où le chercheur va choisir de capter l'information spatiale à analyser. La perception est le mécanisme par lequel l'individu reconstruit de manière intellectuelle et mentale (dans son cerveau), le rapport à l'espace qui le concerne. Il est le fruit d'un processus complexe composé de multiples filtres, à la fois individuels et collectifs, qu'analysent les chercheurs en psychologie environnementale. L'espace créé dans ce cerveau est, une sorte d'espace imaginaire, est fait lui-même de représentations préexistantes. Ce filtre fait l'objet encore aujourd'hui de débats ; il a été formalisé la première fois par Edward T. Hall en 1966<sup>86</sup> le définissait en trois étapes : le triage, l'arbitrage et le déchiffrement. Jean Pierre Paulet pense que ce n'est qu'à l'issue de ces trois étapes que se crée la représentation<sup>87</sup>. Nous considérons quant à nous que la représentation est la construction cérébrale ou mentale postérieure à la perception qui s'opère à des fins de stockage dans la mémoire ou à des fins de communication externe lors de la production ou la confrontation d'un discours territorial avec d'autres acteurs. Il est par conséquent certain que l'ensemble de ces processus comprennent des distorsions et des « parasitages » opérés par la série de filtres mis en œuvre et que la représentation spatiale finale en est le fruit. Mais, contrairement à ce qu'affirment certains chercheurs, la représentation n'est à nos yeux pas une simplification de la complexité territoriale : elle est une recombinaison de cette perception à un moment donné, en fonction d'intérêts propres à l'individu et en n'oubliant jamais que cette représentation peut être produite dans une situation où le récepteur peut l'influencer. C'est, comme le dit Bernard Debarbieux « *le produit d'un itinéraire de vie, d'une vision d'un être au monde, tel que l'étudient les phénoménologues...* »<sup>88</sup>. On pourrait ajouter que ce produit est alors reconstruit, utilisé, simplifié, manipulé, conceptualisé, revisité, à des fins de communication. En ce sens, l'acte de produire une représentation implique un processus vers l'extérieur. C'est ce processus (avec sa production

---

<sup>86</sup> HALL Edward T., *La dimension cachée*, éd. Seuil, 1966, 244 p.

<sup>87</sup> PAULET Jean Pierre, *Les représentations mentales en Géographie*, éd Anthropos 2002, 146p.

<sup>88</sup> DEBARBIEUX Bernard, 2004, « Représentation » in Lévy et Lussault, *Dictionnaire de la géographie de l'espace et des sociétés*, Belin pp.791-793.

finale) qui nous intéresse ici, parce qu'il est directement actif et mis en œuvre dans tout conflit de territoire. Ces représentations peuvent d'ailleurs être individuelles, sociales ou collectives ou les trois à la fois, d'où la difficulté parfois d'y retrouver son chemin. L'objet de cette thèse ne sera jamais de tenter de comprendre comment elles se construisent, mais de les analyser en tant que *discours territorial*, de les comparer par groupes d'acteurs, de les comprendre en fonction du positionnement de l'acteur dans le territoire et de mesurer leur mobilisation dans les luttes spatiales. Nous sommes donc parfaitement conscients ici des distorsions en cours. Notre souci est seulement de déconstruire le discours territorial afin d'en extraire les spécificités et d'en dégager des marges de manœuvre. Nous sommes conscients que les producteurs des cartes mentales qui seront analysées dans ces travaux ne « jouent pas toujours le même jeu » et c'est cela qui nous intéresse avant tout. Les acteurs territorialisés d'une part, parce que la perception territoriale n'est pas identique, mais également parce que leur intérêt leur indique une stratégie à suivre. C'est cette stratégie que nous nous proposons de décrypter et non de savoir comment a été construite la représentation. Cette représentation spatiale ne sera pas, par ailleurs, toujours de la même nature, elle pourra aller du simple croquis territorial de base à la production d'une véritable métaphore, sorte d'image ou de mythe territorial, en passant par des degrés divers dans la conceptualisation du territoire de référence. De cette variété de productions, nous apprendrons beaucoup sur l'acteur territorialisé lui-même et sur son espace de référence. Mais comme le rappelle à juste titre Hervé Gumuchian : « *les images mentales contribuent à l'élaboration et à la structuration des représentations, mais elles n'en sont pas le seul élément constitutif (...), la représentation ne saurait être mise sur le même plan que l'image*<sup>89</sup> ». Elle n'en constitue qu'un rendu partiel qui n'est pas non plus à confondre avec un résumé ou une caricature. Elles sont une forme de conceptualisation du modèle de cette représentation mentale spatiale appliquée au territoire du conflit en situation de stress territorial. A tel point que, ces cartes mentales pourront parfois s'apparenter à des symboles de lutte, d'oppression ou de résistance.

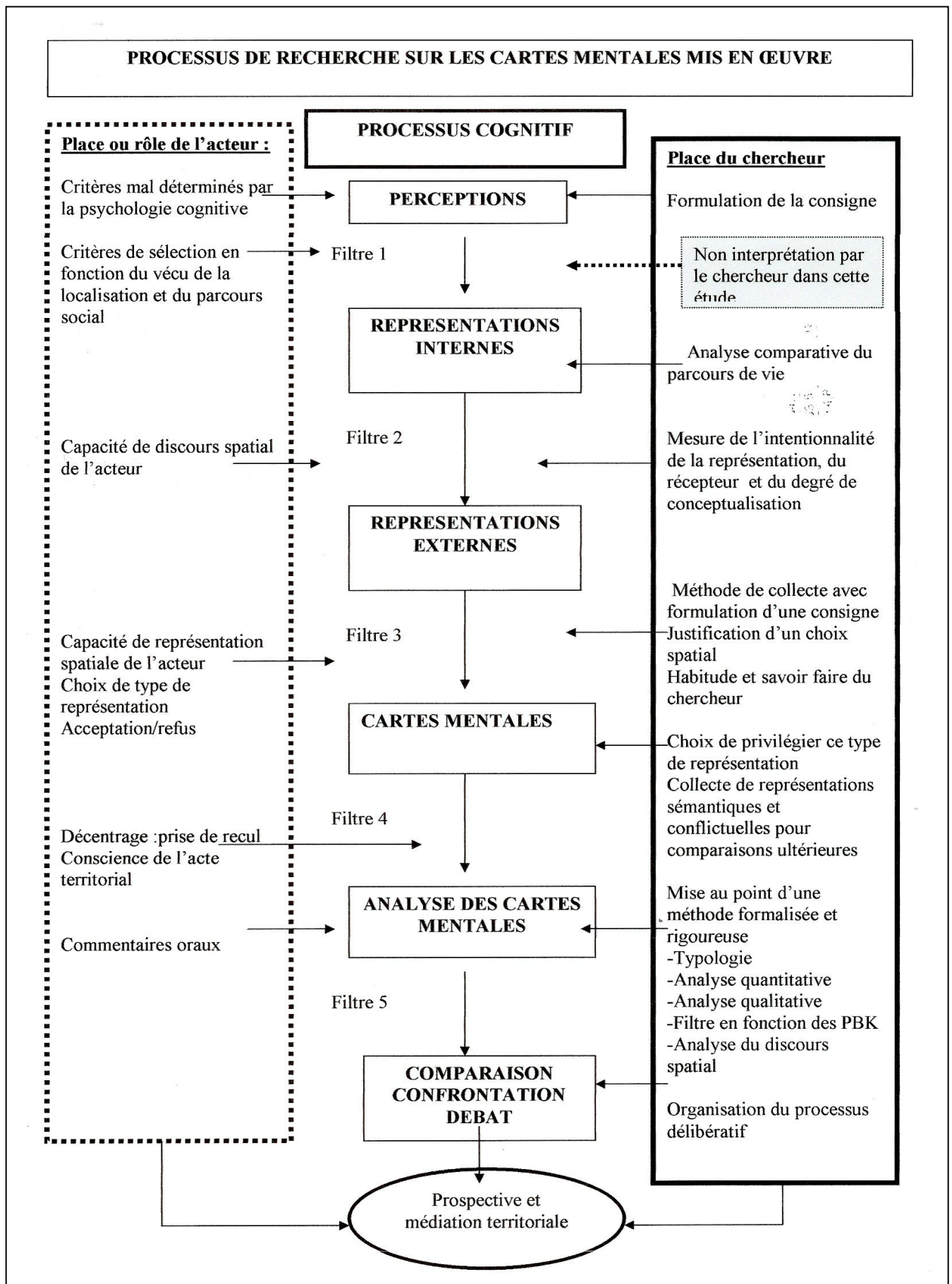
La figure n°5 fait état des différents filtres que nous avons mis en place en positionnant le chercheur par rapport à l'acteur interrogé, lors du processus de collecte et de décryptage de ces représentations spatiales mentales.

---

<sup>89</sup> GUMUCHIAN Hervé, 1991, *Représentation et aménagement du territoire*, éd Economica, p.30, p.66



Figure n° 05 : Perceptions et représentations : positions de recherche de la thèse



Nous choisissons par conséquent de reprendre à notre compte la définition de « représentations » donnée par Bernard Debarbieux : « **Configuration idéale, immatérielle ou stabilisée dans des objets, qui réfère à une entité autre, de nature idéale ou matérielle, à des fins de pratiques de communication, d'illustration, d'action** ». <sup>90</sup>

Aussi, on pourra travailler en toute tranquillité d'esprit sur ces représentations spatiales que constituent les cartes mentales, sans nécessairement s'intéresser à la manière dont celles-ci se construisent dans le cerveau humain à l'instar de Frédéric Hoyaux qui dit : « *S'intéresser aux constructions qui donnent du sens aux choses n'implique pas nécessairement de comprendre la construction ontologique des choses, travail qui relève plus des philosophes que des géographes* » <sup>91</sup>.

### **2.1.6 : Essai de synthèse sur la question des représentations en géographie et dans les sciences sociales.**

« Le géographe doit faire le deuil de l'espace en soi, celui-ci n'existe pas(...). Chacun des groupes d'utilisateurs construit sa propre représentation de l'espace (...) <sup>92</sup> ». C'est sur ce postulat que nous fondons cette recherche. La spatialité humaine et le rapport que l'homme entretient avec son espace de vie n'est de fait qu'une reconstruction mentale et donc une représentation spatiale. Notre apport au réel est largement subordonné à l'ensemble de ses manifestations apparentes. Un processus de portée cognitive nous permet de l'appréhender et d'agir. La pertinence de la représentation s'évalue à sa capacité à constituer un modèle efficace du réel.

La notion de représentation peut donc se synthétiser à partir de la position de Debarbieux de plusieurs façons <sup>93</sup> :

- 1- Elle peut être immatérielle (**image mentale...**) ou matérielle (**carte**, photographie...).
- 2- Elle peut être **individuelle** ou **collective**. Elle est en fait souvent les deux à la fois quand, de nature collective, elle est incorporée par un individu, partagée par cet individu appartenant à ce collectif.
- 3- Elle est **instrumentalisée ou non**, elle peut être un motif d'une organisation sociale, prise en charge ou suscitée par une institution qui diffuse ainsi son pouvoir.
- 4- La connaissance géographique procède par **adoption et transformation de représentations du réel**.
- 5- La **géographie construit des représentations** et le géographe doit donc s'intéresser à leurs statuts.

---

<sup>90</sup> DEBARBIEUX 2004, op cité, pp.791-793.

<sup>91</sup> HOYAUX AF, intervention lors du séminaire des doctorants « La Ville et l'individu » mars 2007 Tours et cité par HOULLIER-GUIBERT Charles Edouard, 2008, Op cité, p 68-69

<sup>92</sup> GUMUCHIAN Hervé, 1991, op cité, p6.

<sup>93</sup> DEBARBIEUX Bernard, 2004, [www.hypergéographie.eu/spip.php?article\\_141](http://www.hypergéographie.eu/spip.php?article_141)

- 6- La géographie en tant que science sociale doit donc se pencher sur le fait que **les actions individuelles et collectives sont motivées par un certain rapport au monde** et à l'environnement des sujets correspondants ; elle doit donc identifier les représentations territoriales des individus et des sociétés qu'elle étudie.
- 7- La géographie peut et doit s'intéresser aux **processus de contestation des représentations existantes**, à l'occasion par exemple des conflits de territoire.
- 8- La géographie se doit de **préciser le cadre conceptuel et les outils mis en œuvre pour étudier ces représentations** et ainsi marquer ses différences d'approches et d'outils d'analyse avec d'autres sciences sociales.
- 9- La géographie se doit d'accorder **une place fondamentale dans ses problématiques** à la notion de représentations car celles ci sont conçues comme **des conditions, des moteurs ou des préfigurations de l'action en général**, de l'aménagement en particulier.

Pour toutes ces raisons, nous avons choisi de privilégier l'étude des représentations des acteurs dans les conflits de territoire en utilisant ce que l'on appelle communément des « cartes mentales », parce qu'il nous semble que cet outil est particulièrement adapté à nos problématiques. Il nous faut par conséquent maintenant nous interroger sur les attributs de cet objet pour en déterminer aussi précisément que possibles ses forces et ses limites.

## 2.2 : L'outil carte mentale : épistémologie, tentative de définition et justification

### 2.2.1 : La carte mentale est avant tout une carte à déconstruire

A voir et entendre les professionnels de l'urbanisme se disputer lors des réunions d'étude sur la cartographie officielle des différents projets d'aménagement, nous avons trouvé que ces scènes justifiaient ô combien ce que Brian Harley dit de la carte : « *c'est une arme intellectuelle spécialisée pour acquérir un pouvoir, l'administrer, le codifier et recevoir une légitimité*<sup>94</sup> ». Brian Harley définit la carte en 1988 comme : « *Catégories d'images rhétoriques, limitées par les règles qui régissent leurs codes et leurs modes sociaux de production d'échange et d'utilisation tout aussi sûrement que n'importe quelle autre forme de discours*<sup>95</sup> ». La carte est donc par

---

<sup>94</sup> HARLEY Brian, cartographe anglais a publié plus de 140 articles et 28 ouvrages sur la construction et l'interprétation des cartes et a considérablement renouvelé les visions classiques de la cartographie.

<sup>95</sup> COSGROVE Denis et DANIELS Stephen,(Dir), Essai paru sous le titre, « Maps, Knowledge and power in Essays on the symbolic representation, design and use of past environments », de New York Cambridge University Press, 1988 et cité par Peter GOULD et Antoine BAILLY dans *Le pouvoir des cartes, Brian HARLEY et la cartographie*, Anthropos 1995.

essence toujours un produit social. Cette thèse se propose, dans la filiation des travaux de Brian Harley, d'analyser son véritable pouvoir d'investigation spatiale.

Pour l'heure, on voudrait d'abord montrer comment la carte est confisquée par des spécialistes et qu'elle est souvent un élément argumentatif d'autojustification du discours territorial de façon à établir un petit traité critique de la cartographie « moderne ». Nous pourrions alors justifier idéologiquement l'utilisation de cartes mentales dans des processus d'analyse et de décision territoriale.

Cette toute première partie voudrait donc mettre en évidence le pouvoir et l'idéologie des cartes en s'appuyant sur la thèse de Brian Harley « *Les cartes sont devenues une force politique dans la société* ». Les cartes sont en effet d'une méthodologie de plus en plus complexe et souvent réservée à des spécialistes. Ainsi, de nombreux géographes ne maîtrisent plus la fabrication de cartes et en confient souvent la conception à un spécialiste. Certes, le géographe reste maître du sujet de son type d'argumentation, mais il dépend souvent de la technique du cartographe qu'on tend à présenter comme rationnelle et totalement objective. C'est une assertion encore souvent entendue dans des rencontres ou colloques de géographie, ouvrant sur des polémiques qui ramènent la plupart du temps chaque protagoniste à des positions relativement figées entre l'exigence de vérité absolue ou au contraire à l'idée d'une « catégorie d'images rhétoriques », selon l'expression de Brian Harley.

Le débat semble aujourd'hui quelque peu dépassé et la naïveté dans la croyance de l'objectivité de la carte est largement submergée par la multiplication des cartes en tout genre. Il n'empêche que la carte est trop souvent confisquée par des « bureaux d'études » spécialisés qui en dégagent un profit considérable. Tout se passe comme si, à l'occasion d'un grand projet d'aménagement, il fallait produire de plus en plus de cartes pour attester de la validité d'un discours territorial, celui porté naturellement par les défenseurs de projet. Il s'agit comme au temps des empires coloniaux de marquer le territoire, de le baliser, de l'inventorier, de le déterminer dans ses fonctions pour mieux en prendre possession par la suite. Harley rappelle à quel point la carte a été de tout temps une arme intellectuelle pour acquérir un pouvoir. Savoir de plus, nous dit-il, concentré depuis toujours dans des mains relativement peu nombreuses, souvent une élite religieuse, intellectuelle, ou marchande : la carte était « la science des princes. Foucault avait été précurseur sur le sujet dans ses entretiens sur la géographie<sup>96</sup>. Le savoir cartographique est aujourd'hui couplé au savoir informatique, alors que ce sont deux compétences très différentes. Dans le même registre, le poids des statistiques dans la cartographie « moderne » ne cesse de s'accroître.

---

<sup>96</sup> FOUCAULT Michel, 1976, *Les mots et les choses, une archéologie des sciences humaines*, Gallimard, Paris 1966. Questions à Michel Foucault sur la Géographie, Hérodote 1

De plus, on assiste le plus souvent, à l'occasion de présentations de projets d'urbanisme ou d'aménagement, à une succession rapide et imposante d'images cartographiques allant parfois jusqu'au refus de les voir discutées et élaborées de façon participative ou concertée. Le refus de prendre en compte ce savoir « novice » comme on pourrait le qualifier, empêche d'intégrer le savoir vécu et perçu et confine très souvent à une vision « technocratique » et faussement complexe des espaces concernés. Or, le niveau de familiarisation avec les cartes tendrait au contraire à penser que le « novice » peut également avoir voix au chapitre si on n'en augmente pas sciemment la complexité. Cela devient paradoxalement et de plus en plus, « le pouvoir des cartes », comme l'ont très bien démontré les travaux de Bailly et de Gould.

La carte devient par là même un élément argumentatif d'autojustification du discours territorial. Le pouvoir semble dès lors appartenir aux décideurs de cartes, certes les opposants en produisent aussi maintenant, mais leurs moyens d'investigation et de publication ne sont pas les mêmes, pas plus que l'accès aux données qui, malgré Internet, reste la plupart du temps payant. Qui détermine les thèmes à cartographier ? Qui détermine les échelles ? Qui dispose d'une capacité de financement de ces études préalables ? Qui maîtrise les logiciels propres à ce langage particulier ? « La cartographie ne doit pas être réduite à une affaire technique » nous dit Brian Harley.

L'utilisation de la carte sert le plus souvent par ailleurs non de discussion, mais d'illustrations, devenant ainsi très souvent un alibi. Assénée ensuite comme une vérité intangible, la carte prend un pouvoir exorbitant par rapport à la fonction véritable qu'elle devrait prendre. La multiplication ensuite des représentations, toutes plus « belles » les unes que les autres, participe du procédé d'accumulation qui consiste à faire que la répétition crée la vérité. La carte est malheureusement devenue aujourd'hui davantage un instrument de « propagande » qu'une véritable aide à la décision, ce qu'elle a pourtant vocation à être au premier chef ! Souvent le refus d'intégrer les cartographies réalisées par les opposants par exemple qui pourraient servir de base à la tenue d'un débat contradictoire, prouve une dernière fois que la carte ne joue pas son rôle dans les processus de décision territoriale. La carte devient ainsi de plus en plus l'objet privilégié d'une instruction à décharge qui laisse peu de place et de possibilités à la partie adverse ou à l'opposition.

Il est donc nécessaire de trouver une place pour une cartographie participative. La carte n'est en effet, ni plus ni moins qu'une représentation de représentation, c'est en fait un produit construit, déformé et souvent caricatural, dans le sens où il travestit la réalité pour la faire comprendre, souvent en la grossissant ou en tous les cas en exagérant les visions d'un espace de projet. Elle peine souvent à prendre en compte le savoir exprimé en amont sur le terrain, elle s'appuie souvent sur des représentations cartographiques déjà réalisées au préalable, parfois plusieurs années auparavant. Elle n'offre pas l'avantage par ailleurs, d'atteindre la véritable

complexité territoriale et peine à comparer les visions, à synthétiser des projets par grande orientation ou idéologie. Elle est le plus souvent une vision parcellaire et non globalisante, sa véritable portée prospective fait souvent défaut. En faisant la promotion de scénarii déjà préconstruits, elle vise souvent à conforter un scénario au détriment des autres. Cette vision réductrice et catégorisée empêche la plupart du temps une véritable prise de recul sur le projet lui-même, n'étant ainsi quasiment jamais la source de la construction d'un savoir géographique mais son aboutissement. Le propos de Brian Harley à ce sujet est plus incisif encore. Ainsi il affirme « Les cartes n'illustrent qu'une progression constante, cumulative, pour valoriser une représentation idéalisée de la véritable réalité ». C'est peut-être l'affirmation d'Antoine Bailly qui résume le mieux ce que représentent au final les cartes, dans un paragraphe intitulé « Idéologie des cartes » : les cartes selon lui : « *reflètent leur monde souvent d'une façon et avec une intensité que pourraient choquer par leur inconscience ceux qui vivent dans ces mondes* <sup>97</sup> ».

Alors les « cartes mentales » dérogent-elles aux autres cartes ? Certainement pas ! Elles cumulent tous les désavantages qui viennent d'être énoncés, mais leur analyse se fait en conscience de tous leurs « défauts ». Elles ont cependant l'énorme avantage d'être suffisamment « marquées » dès le départ pour que personne ne s'aventure à les croire neutres ou « objectives ». Elles sont par ailleurs, l'instrument du savoir vécu et perçu par l'habitant, sans oublier, celui du porteur de projet si l'on parvient à l'obtenir. Elles peuvent ainsi devenir l'objet d'un débat territorial en réinstallant une sorte d'égalité, en permettant à tout le monde d'exprimer un savoir personnel, sans qu'il soit pour autant dénué d'arrière pensée ou d'idéologie, ne soyons pas naïf à notre tour. De l'expression de ces savoirs, pourrait découler une cartographie résolument participative, construite en commun, divulguée à tous les acteurs intéressés, un savoir fait de réciprocité et d'échanges au moins dans les phases de diagnostic territorial. Elles sont par ailleurs toujours complexe abordant souvent l'intime et l'immatériel ; elles sont certainement une formidable image de ce que constitue l'acte d'Habiter. Elles sont presque toujours le révélateur d'un discours territorial complexe qu'il faudra apprendre à déchiffrer dans ses travaux. Elles pourraient devenir en quelque sorte ce qu'Antoine Bailly appelle « *une autobiographie graphique* ». On pourrait alors enfin, parler de « **l'éloquence des cartes** », pour reprendre la belle expression de Carl Sauer<sup>98</sup> géographe culturel américain. En tous les cas, les cartes quelles qu'elles soient, ne doivent être qu'un moyen parmi d'autres d'imaginer, d'articuler et de structurer le monde ou comme le disent si justement Gould et Bailly, la « **situation de parole** » de l'acte d'Habiter. A ce propos, Brian Harley avait déjà eu l'intuition d'utiliser les travaux sur

---

<sup>97</sup> GOULD Peter et BAILLY Antoine, *Le pouvoir des cartes, Brian Harley et la cartographie*, Anthrops 1995, 120p.

<sup>98</sup> SAUER Carl cité par Brian Harley dans GOULD et BAILLY, 1995,, op cité, p 20.

l'iconographie d'Erwin Panofsky<sup>99</sup>. Il avait bien cerné que dans la carte se dégagent plusieurs niveaux de signification : un niveau superficiel ou littéral, mais aussi un niveau plus profond « généralement associé à la dimension symbolique de l'acte qui consiste à émettre ou recevoir un message ». Ainsi, selon Harley, dans chaque carte on retrouve « un symbolisme susceptible d'être associé à la zone, à la caractéristique géographique, à la ville ou au lieu particulier qu'elle représente ». Il ajoute que « c'est souvent à ce niveau symbolique que le pouvoir politique des cartes est le plus efficacement reproduit, communiqué et ressenti ». C'est aussi à ce niveau symbolique représenté de l'espace cartographié dans la tête de chacun des acteurs, que nous proposons ici de bâtir une méthodologie en permettant l'analyse de cet espace « symbolique ». Nous verrons qu'à l'image de la carte « traditionnelle » qui comporte un certain nombre de distorsions parce qu'elle intègre des formes de spécifications voulues par les commanditaires qui déterminent par exemple les types de projections, les échelles, l'utilisation de signes particuliers, de couleurs plus ou moins implicites, l'auteur de carte mentale va tout autant pratiquer les mêmes distorsions consciemment ou non. L'analyse des choix opérés va se révéler particulièrement fructueuse pour la compréhension du discours territorial de l'acteur. Brian Harley parle de l'iconologie des cartes : « *Toute histoire sociale des cartes doit s'intéresser à ces règles cachées de l'imagerie cartographique et à leurs conséquences* ». Enfin dans un paragraphe intitulé « le silence des cartes », Harley observe ce que nous allons démontrer par la suite : par les omissions, les sous-entendus, les cartes sont un puissant message politique adressé à leur destinataire. Si bien que les cartes mentales sont à juste titre un élément particulièrement pertinent d'investigation territoriale : qu'elles soient conscientes ou non, elles extrapolent le contexte spatio-temporel du monde et de la perception des espaces en matière d'aménagement, elles peuvent donc se prévaloir du titre de médiation puissante entre l'acte d'Habiter et l'espace d'accueil du projet.

Cette thèse se propose par conséquent de « renverser le pouvoir des cartes », en donnant la parole à l'acteur habitant et en comparant cette vision à celle des porteurs de projets ou des aménageurs. Ainsi de tout temps, on a trouvé des distorsions délibérées du contenu des cartes à des fins politiques. « Derrière le créateur de cartes se cache un ensemble de rapports de pouvoir, qui crée ses propres spécifications. (...) Ces règles peuvent être reconstruites à la fois à partir du contenu des cartes et du mode de représentation cartographique.<sup>100</sup> » C'est l'objet du travail que nous allons présenter ici. Dans l'utilisation des cartes par anticipation de la part des porteurs de projets ou des aménageurs, c'est-à-dire le fait qu'ils projettent sur le territoire à aménager des marques de transformations ou d'appropriation, la réponse est donnée souvent par les opposants.

---

<sup>99</sup> PANOFSKY Erwin, *Studies in iconology*, Oxford University Press, 1939, cité p 22 par Peter Gould et Antoine Bailly, 1995., op cité , p 17.

<sup>100</sup> GOULD Peter et BAILLY Antoine, 1995, op. cité. p 33

D'une part, par le fait que le conflit débute souvent à la publication des premières cartes<sup>101</sup>, mais également par le fait qu'ils se mettent eux-mêmes à produire des cartes souvent tout aussi orientées les unes que les autres. Les cartes mentales deviennent le processus « primitif » et constituent en quelque sorte comme une réduction phénoménologique de l'acte cartographique. C'est la raison pour laquelle nous allons privilégier cette approche.

### **2.2.2 : Les cartes mentales sont des cartes à analyser de manière particulière**

A notre connaissance, mis à part les travaux de Kevin Lynch, aucune recherche en géographie n'a mis au cœur de son analyse l'utilisation de l'outil carte mentale. Pourtant, certains travaux ont consisté à appliquer la phénoménologie à des investigations géographiques. Ainsi, la thèse de Frédéric Hoyaux affirme que la subjectivité n'est pas seulement l'expression d'une intériorité insondable, préconsciente et ontologiquement non située. Elle est plutôt l'expression perpétuellement reconstruite de ces traductions multiples et variées que l'on doit effectuer quand on se confronte à l'altérité (...) <sup>102</sup>. Quant à la raison pour laquelle l'Ecole de géographie française s'est peu soucée pour l'instant de cet outil, c'est sans doute parce que sa part d'interprétation et de subjectivité ne convient pas encore à une discipline qui souhaite trop souvent s'apparenter à une science dure.

Au préalable, il faudrait sans doute définir ce que l'on entend par carte mentale et peut-être, reformuler l'outil en lui-même. Ce sera fait en troisième partie de cette thèse. Pour l'instant, on se contentera de reprendre cette appellation sans la modifier ni rentrer dans la controverse. Ce qui devrait être le principal matériau de collecte pour des géographes travaillant à partir des représentations a été jusqu'à aujourd'hui insuffisamment exploité. Certes, il y a eu quelques travaux concernant surtout les parcours de vie et les espaces urbains<sup>103</sup>, mais leur dimension et leur exploitation sont restées très en deçà des véritables possibilités qu'offre cet outil. En effet, dans la plupart de ces études, les auteurs se sont contentés d'un travail de superposition qui, on le verra, n'est qu'une partie relativement réduite du traitement de ces « images mentales ».

La plupart des auteurs, notamment les géographes, sont d'accord pour considérer que la recherche a trop longtemps négligé les représentations depuis les premiers travaux de Kevin Lynch<sup>104</sup>. Jean Pierre Paulet déplore la trop faible utilisation des concepts de représentations spatiales en France. Bailly montre qui plus est, que le concept reste largement absent des études de géographie tant dans le Secondaire que dans le Supérieur, alors qu'on est censé avoir mis

---

<sup>101</sup> OLLIVRO Jean, 1997, « Spécificité des impacts et particularisme culturel : l'exemple du TGV Méditerranée », *Géographies et cultures*, n°22, pp. 65-92.

<sup>102</sup> HOYAUX André Frédéric, 2008 op cité.

<sup>103</sup> RAMADIER Thierry, 2002, « Rapport au quartier, Représentation de l'espace et mobilités quotidienne : le cas d'un quartier périphérique de Québec-ville », *Espaces et sociétés* n°108.

<sup>104</sup> LYNCH Kevin, 1960, op. Cite.



l'homme au centre de l'étude des espaces ces dernières années. Or, pour lui, l'analyse des représentations mentales est l'essence même de la discipline, car chaque être possède un champ spatial dans lequel il se déplace et qu'il perçoit à travers un filtre. Brunet quant à lui parle de « Mythes et de valeurs qui guident les comportements<sup>105</sup> » Donc, l'absence de méthodologie spécifique en d'exploitation scientifique des cartes mentales.

Colette Cauvin, qui a beaucoup travaillé à partir de représentations, explique quant à elle « *qu'il n'y a pas de méthode partagée, que chacun suit sa propre voie et que les résultats sont difficilement comparables* »<sup>106</sup>. Les seuls à tenter une démarche quelque peu méthodologique sont les chercheurs travaillant dans le domaine de la Psychologie environnementale à partir de la traduction des travaux de Kévin Lynch sur la ville et les déplacements urbains. Comme s'il s'agissait d'un domaine risqué, peu d'expérimentations scientifiques poussées ont été menées dans le domaine des représentations mentales. Le sujet étant par ailleurs mal délimité, plusieurs sciences humaines et sociales comme la sociologie et la psychologie se le sont « approprié ».

Néanmoins il existe quelques travaux géographiques relativement récents qui ont tiré parti des représentations mentales et qui ont même pour certains d'entre eux utilisé les cartes mentales comme instrument d'analyse, souvent parmi d'autres outils, mais encore une fois sans méthodologie réellement établie. Il s'agit en particulier de l'Ecole canadienne de géographie, avec les études menées notamment par Sandra Breux<sup>107</sup>.

### **2.2.3 : l'expérience de la géographie du Secondaire**

Ce qui a conduit au choix des cartes mentales à des fins d'investigations territoriales est aussi lié à la valorisation de notre expérience dans l'utilisation de l'étude des représentations dans l'enseignement Secondaire. Avant d'entamer cette recherche doctorale, nous avons en effet commencé chaque année scolaire, dans chacune des classes, par cette vision des espaces étudiés par les élèves. En classe de seconde, les deux premières heures de cours étaient consacrées à représenter le monde et la ville en générale. Le cours s'appuyant ensuite sur ces représentations et sur le dialogue qui s'instaure dès le début de l'année entre la classe et son professeur. Relativiser le savoir, tout en montrant à l'élève que son savoir existe, qu'il est capable d'en proposer une lecture du monde. Nous avons ainsi appris à dompter l'outil et à combattre toutes les appréhensions, à mettre en confiance et surtout à avoir la satisfaction d'établir ce dialogue spatial. Il s'agit d'une entrée en géographie par la complexité et la confrontation du savoir sans prétendre

---

<sup>105</sup> BRUNET Roger, 1987, *La carte mode d'emploi*, Fayard, 270 p.

<sup>106</sup> CAUVIN Colette et al. 1998, *Usagers et représentations cognitives de la ville : exemples à Strasbourg*, Anthropos, série villes, Paris, pp. 301-347.

<sup>107</sup> BREUX Sandra, *Les différents dimensions du quartier : entre territoire politique, territoire vécu et territoire représenté*, communication à l'occasion du colloque de la relève intitulé : « les nouveaux enjeux urbains, une question d'échelle : du quartier à la région, 11 et 12 mai 2006, Université de Laval Québec, 7p.

surtout de détenir la vérité territoriale absolue. En classe de Première, c'est la représentation mentale de la France puis de la Région, parfois de leur espace local. En classe de Terminale, retour sur le monde. Parfois quand on retrouve le même élève qu'en Seconde, on peut alors lui montrer en quoi sa vision du même espace s'est modifiée en quelques années. Fort de cette expérience et surtout de la confiance dans l'utilisation de cet outil, nous avons pu envisager de l'utiliser dans le cadre des trois études qui seront proposées dans cette thèse en étant certain de son formidable potentiel d'investigation. Nous savions à quel point il est par sa nature même l'outil privilégié du dialogue spatial relationnel et qu'à ce titre, sa mobilisation dans des situations de conflit de territoire peut en faire une arme d'investigation redoutable.

#### **2.2.4 : Une définition difficile qu'il faudra revisiter**

Sandra Breux a proposé un début de définition : « la carte mentale est une représentation externe à intentionnalité différente » que nous complétons par la définition de Roger Brunet : « Carte qui représente les représentations spatiales des personnes interrogées : lieux désirés, lieux fantasmés, lieux connus et inconnus »<sup>108</sup>. Mais l'idée même de carte mentale s'apparente à la notion de cognition et d'imaginaire spatial. La *cognition* peut être définie comme relative aux processus de la connaissance (acquisition, stockage, utilisation et traitement de l'information), utilisée fréquemment en psychologie mais aussi en géographie de la perception, des représentations ou de l'espace vécu. Elle prend alors la forme en géographie d'une représentation individuelle ou collective de l'espace en fonction d'une connaissance ou d'une pratique. La carte mentale que certains appellent la carte cognitive désigne tantôt cette représentation mentale, tantôt un dessin même si nous ne retiendrons pas ce dernier dans cette thèse pour des questions de cohérence. Elle est réalisée par une personne enquêtée ou parfois reconstituée par l'enquêteur, et présente des déformations par rapport à l'espace réel. Le support peut être totalement vierge et l'échelle libre ou au contraire l'exercice plus cadré dans sa forme. Cette notion se réfère à l'idée d'imaginaire spatial bien qu'elle soit en partie différente. Cependant, la notion d'imaginaire se réfère à celle d'image, c'est-à-dire à quelque chose qui se renvoie de façon analogique au réel sans en être un double parfait. La conception de la géographie très positiviste qui prévalait en géographie jusqu'au milieu du XXe siècle postulait que les images produites, les cartes par exemple donnent à avoir le réel tel qu'il est. Aujourd'hui cette notion est dépassée et l'on pose la notion d'imaginaire spatial scientifique comme le corpus d'images et des cartes qui amènent des points de vue et des interprétations différentes selon les individus et les groupes sociaux. Cette dynamique imaginaire dans le rêve ou la rêverie poétique dont parle Gaston Bachelard, instaure une dynamique de l'imaginaire qui a valeur explicative pour quantité de pratiques spatiales en

---

<sup>108</sup> BRUNET Roger, 1992, op. cité. , p. 91

matière d'aménagement par exemple, et dont les cartes mentales ne sont que l'un des instruments de révélation ou de représentation externe<sup>109</sup>.

#### **2.2.4.1 : Un essai d'épistémologie de l'utilisation de l'outil carte mentale :**

L'idée même de carte mentale est aussi utilisée dans la recherche sur les comportements des animaux dans l'espace, travaux qui prennent toute leur ampleur dès la fin de la seconde guerre mondiale. Ce sont les études d'Edward Tolman en 1948 tout d'abord, et de Richard Calhoun ensuite à partir de 1962, qui vont mettre en lumière que le territoire a une très forte influence sur le comportement animal. Ces deux chercheurs démontrent ce qu'il dénomme « l'instinct territorial ». Le premier chercheur à avoir ainsi utilisé l'expression de « carte cognitive » est Tolman en 1948<sup>110</sup>. Cette expérience est retranscrite en détail dans la thèse de Paulo Batista Machado<sup>111</sup>. La conclusion de cette recherche est l'affirmation que « des rats, placés dans une situation d'apprentissage où ils doivent trouver leur chemin dans un labyrinthe, développent une carte cognitive de leur environnement, une carte qui détermine leur comportement ». Cette conclusion est bien évidemment très importante pour les travaux que nous entreprenons ici même si le rapprochement entre les rats et les humains est quelque peu réducteur.

#### **Sur les traces de Kevin Lynch et de Raymond Ledrut.**

Nos travaux se placent bien évidemment dans la continuité des travaux des deux auteurs et de deux ouvrages plus spécifiques. Le premier ouvrage, celui de Kévin Lynch<sup>112</sup> a eu une grande influence sur les urbanistes des années 60 et 70 parce que ses travaux sont partis pour la première fois de la perception de la ville par les habitants eux-mêmes. Son but est alors de comprendre ce qui fait référence pour les habitants dans l'apparence des villes, afin de dégager une méthode d'aménagement de la ville vers une forme urbaine plus intelligible pour ceux-ci. Outre le fait qu'il renversait pour la première fois la méthode urbanistique en partant du vécu, l'intérêt de sa démarche a été d'intégrer un nouvel outil de recherche les fameuses « mental maps » qui ont été traduites en français par « cartes mentales ». La ville est ainsi pour Lynch avant tout le produit du perçu, de tous les sens et en particulier de la vue, pour aboutir à ce qu'il appelle « un schéma cohérent du réel ». Il met par ailleurs en évidence que l'on peut assez facilement démontrer qu'il existe des « images collectives » produites par la ville qu'il nomme « représentations mentales communes à de grandes quantités d'habitants ».

---

<sup>109</sup> BACHELARD Gaston, 1957, *La poétique de l'espace*, Paris PUF, 214p.

<sup>110</sup> TOLMAN Edward Chance, 1964, « Cognitives maps in rats and mens », *Psychological review*, 4, p.189-208, cité dans G. Fischer, *Psychologie sociale de l'environnement*, Saint Laurent, Québec, Toulouse, Privat, 240 p.

<sup>111</sup> BATISTA MACHADO Paulo, 2009, *op ; cit.* , p. 80-85

<sup>112</sup> LYNCH Kévin, 1960, *op cité*.

Ce sont ces travaux, qui marquent un tournant pour la prise en compte des représentations dans l'approche des espaces. Même. Les questions qu'il pose, comme celle de savoir si « dans les différentes images que l'homme se fait de sa cité, un fond commun d'éléments peut être trouvé. L'urbaniste peut-il s'en servir pour modeler ou remodeler un espace urbain plus intéressant ? » Toutes ces questions montrent en quoi une véritable étude des représentations peut engager les opérations d'aménagement de l'espace dans des directions intéressantes. Cependant, il ne s'agira pas seulement pour nous de repérer quelques éléments communs, il s'agit de les classer et de les analyser en tant que tels, de les réinterpréter et d'en proposer une modélisation géographique.

Le principal problème de l'ouvrage de Lynch est qu'il ne donne aucun exemple de carte mentale ni aucune méthode d'analyse de celles-ci, on a plutôt l'impression que l'essentiel de l'ouvrage s'appuie sur des entretiens oraux et dans une démarche pour le moins empirique. Par ailleurs, son propos ne porte assez exclusivement que sur la lisibilité de la ville et non sur son utilisation proprement dite. En ce sens, sa démarche est assez réductrice, car nous savons que Lynch a juste travaillé sur l'image mentale à travers trois critères essentiels : son identité, sa structure et sa signification pratique et émotive. Cependant tout l'intérêt du travail de Lynch a été de montrer qu'il existe bel et bien des traits communs et que, sur la comparaison qu'il a faite entre trois villes, les cartes mentales permettent à chaque fois de reconnaître aisément de quelle ville il s'agit. En cela, il a contribué à démontrer que le savoir spatial existe, qu'il peut être imagé, que cette image a des référents communs et des omissions communes, qu'elle peut par conséquent être analysée. Il s'agissait en fait pour Lynch de limiter l'angoisse spatiale de l'habitant en proposant une meilleure lisibilité urbaine.

Les travaux récents de Sylvie Lardon<sup>113</sup> sont venus combler une partie de ces lacunes et apportent un élément très important à l'étude des représentations. Elle montre quant à elle une différence fondamentale entre représentations internes et représentations externes. Ajoutons à cette étude pionnière les travaux de Gould et White<sup>114</sup> et ceux de Downs et Stea<sup>115</sup> qui ont alors diffusé l'utilisation de la carte mentale.

Plusieurs auteurs ont par ailleurs dans d'autres domaines eu recours également aux cartes mentales, notamment Raymond Ledrut<sup>116</sup>, Milgram et Denise Jodelet<sup>117</sup>, mais toutes ont plus ou moins porté sur la psychologie environnementale. Ce n'est qu'à partir de différentes études menées en géographie et en urbanisme, comme celles d'Eric Fischer<sup>118</sup>, d'Abraham Moles et

---

<sup>113</sup> LARDON S, MAUREL P., V. PIVETEAU, 2001, *op. cit.*

<sup>114</sup> GOULD Peter, WHITE Rodney, 1974, *Mental Maps*, second edition de 1986, Routledge, London, 182 p.

<sup>115</sup> DOWNS Roger, STEA David, 1981, *Image and environment: Cognitive mapping and spatial behavior*, 439 p.,

<sup>116</sup> LEDRUT Raymond, 1968, *Les images de la ville*, Anthropos 388p.

<sup>117</sup> MILGRAM S, JODELET D, 1976, "Psychological maps of Paris". In Proshansky et al., *Environmental Psychology, people and their physical settings*, New-York, Holt Rinehart and Winston.

<sup>118</sup> FISCHER Eric et al., 1967, *A question of place, The development of geographic thought, The four traditions of geography*, Arlington Virginia 446p.

Elisabeth Rhomer<sup>119</sup> et surtout celle de Raymond Ledrut, que les cartes mentales vont être progressivement intégrées à l'étude de phénomènes spatiaux.

Toutefois, à notre connaissance, aucune de ces études n'a formalisé une utilisation rigoureuse et précise des cartes mentales, chacune l'utilisant un peu à sa manière et selon les objectifs fixés ce qui dénote une bonne adaptabilité de l'outil mais en même temps un manque de rigueur qui va lui être longtemps préjudiciable.

Dans ces différentes études, comme le rappelle à juste titre Paulo Batista Machado<sup>120</sup>, deux tendances sont présentes. D'une part une tendance à intégrer la carte mentale de façon restreinte et individuelle, une autre qui consiste à intégrer la carte mentale comme le résultat du rapport individu /société. Notons toutefois que dans sa thèse, l'auteur mélange l'appellation « cartes mentales » avec le terme de « mental maps » utilisé dans la littérature anglo-saxonne et qui s'apparente davantage à une sorte de carte conceptuelle ou de schéma heuristique des représentations qu'à une véritable représentation spatiale ; mais nous reviendrons sur ce problème dans la définition de l'objet carte mentale.

Avec les travaux de Fischer<sup>121</sup>, les cartes mentales de type spatial sont plus souvent utilisées. Fischer suggère que « le processus cognitif par lequel les individus organisent et comprennent le monde qui les entoure, en codant, stockant, mémorisant et décodant les informations relatives aux caractéristiques d'un environnement, est donné dans la carte cognitive qui est le produit de ce processus. Ainsi, pour Fischer, la perception de l'espace s'organise selon trois modalités spécifiques : une modalité *cognitive*, qui va permettre au chercheur, comme le souligne à juste titre Paulo Batista Machado, d'identifier des catégories sous lesquelles un individu appréhende un espace ; une modalité *évaluative* qui révèle comment les personnes jugent les lieux et enfin une modalité *active* qui montre comment l'individu perçoit l'espace, y prend position, y fait une intervention. Ces trois modalités seront décomposées dans notre méthode en filtres d'analyse pour chacune des problématiques posées par nos différentes études de cas.

Ce travail de thèse a par conséquent pour objectif un fort contenu méthodologique comprenant une démarche formalisée et finalisée d'exploitation des cartes mentales. Il devra ainsi démontrer l'apport complémentaire et différent que peut avoir son utilisation non seulement à des fins de diagnostic mais surtout dans une dimension prospective.

#### **2.2.4.2 : D'autres disciplines ont utilisé les cartes mentales**

Il ne faudrait pas passer sous silence ce que la géographie doit à un certain nombre d'autres disciplines, notamment à la psychologie sociale comportementale et à la sociologie. La géographie d'aujourd'hui s'inscrit résolument au cœur des sciences sociales ; en ce sens elle doit

---

<sup>119</sup> MOLES Abraham, RHOMER Elisabeth, 1972, *Psychologie de l'espace*, Paris, Casterman, 172 p.

<sup>120</sup> BATISTA MACHADO Paulo, 2009, op cité.

<sup>121</sup> FISCHER G N, *Psychologie de l'environnement social*, 2ème édition Mise à jour, Paris Dunod, 1997, 204 p., p.84.

essayer, à chaque fois que cela est possible, de faire le lien entre elle et les autres disciplines des sciences sociales. Il n'y a pas de concurrence, la géographie restant la science par excellence pour s'occuper essentiellement de l'espace, il est nécessaire qu'elle emprunte à d'autres disciplines ce qui relève du champ de compétence de ces disciplines. A elle de traduire cela ensuite de manière spatiale...

### **Les apports de la psychologie sociale**

Les derniers apports dans ce domaine sont ceux de Thierry Ramadier, l'excellent travail qu'il a réalisé sur les parcours de vie en ville montre en quoi l'étude des représentations apporte d'innombrables connaissances en matière de compréhension de la structuration des espaces urbains<sup>122</sup>. Il formule notamment l'hypothèse que les représentations spatiales médiatisent cette relation entre l'espace physique et l'individu afin que ce dernier puisse s'appropriier l'espace comme un espace d'action. Du point de vue de la psychologie, deux types de modèle ont été développés, ils font l'objet tous deux de très vives controverses. Le premier relève de la représentation imagée, le second initié par le courant behavioriste relève de la représentation du discours. Pour notre part, il n'est aucunement question de séparer ces deux approches mais au contraire d'essayer de les coupler afin que l'une, la carte mentale, apporte à l'entretien et vice et versa. Elles sont éminemment complémentaires et doivent être envisagées simultanément et traitées en complément l'une de l'autre. Allan Paivio<sup>123</sup> a tenté une approche du même type, il considère déjà à l'époque le modèle du double codage ; selon lui, il estime que l'image serait constituée de deux systèmes de codage de l'information qui fonctionneraient en parallèle ; l'activation de l'un ou de l'autre dépendrait de la situation. Il n'est pas inutile de préciser ici qu'en tant que géographe, nous estimons que toutes les cartes sont des images, bine que conçues selon le code propre au langage cartographique ; mais la carte mentale est bien une image mentale et en ce sens, elle peut aussi (mais pas uniquement) être analysée comme telle.

Tous ces travaux partent de ceux de Lynch qui, selon leurs auteurs, ont fait la démonstration depuis les années 60 qu'il était nécessaire de concevoir les projets selon le point de vue des individus plutôt que du seul point de vue des concepteurs. Ils font aussi référence aux travaux de l'urbaniste Patrick GEDDES<sup>124</sup> qui dès 1915 préconise de partir des individus pour concevoir. Guy Baudelle<sup>125</sup> a quant à lieu bien montré que dans les villes nouvelles, les schémas de voirie pensés en dehors des habitants désorientent ceux ci et citant l'urbaniste Patrick Calais

---

<sup>122</sup>RAMADIER Thierry, 2003, *Les représentations cognitives de l'espace : modèle méthodes et utilité*, in MOSER et WEISS, *Espaces de Vie*, Armand Colin, pp.178-200.

<sup>123</sup> PAIVIO Allan, 1971, *Imagery and verbal process*, New York, Rinehart and Winston.

<sup>124</sup> GEDDES P., 1915, *Cities in evolution*, London, William et Norgate.

<sup>125</sup> BAUELLE Guy, 1984, *Villeneuve d'Ascq, ville nouvelle : une expérience de planification urbaine*, Thèse de Doctorat d'Etat Paris1,.

qui reproche des « tracés gratuitement et inutilement tortueux <sup>126</sup> » qui ne permet pas une identification rapide des voies.

Moser et Weiss affirment pour leur part que les représentations mentales permettent de mieux comprendre quels peuvent être les points de repère des individus dans un espace donné, mais doivent pouvoir également orienter les projets d'aménagement ou d'urbanisation à venir. Enfin, que les représentations mentales des différents acteurs peuvent être utilisées afin de relever les limites cognitives de l'organisme aménageur, en contribuant à améliorer nos connaissances sur les processus en œuvre dans l'interaction entre individu et espace physique. Ramadier parle même d'un outil pour l'action composé du produit matériel de l'action humaine (milieu) en relation avec le produit symbolique des expériences individuelles et collectives (significations).

### 2.3. Pourquoi recourir aux cartes mentales ?

Nous pensons que la *cognition spatiale* peut être un élément de compréhension et de contournement des stratégies d'acteurs dans un conflit spatial, une lutte pour l'appropriation ou le maintien sur un territoire. Le mot cognition vient du mot latin « cognoscere » qui veut dire "savoir" ou "connaître". Sous le nom de "sciences cognitives", et autour d'un projet commun, se sont fédérées des disciplines aussi différentes que les neurosciences, la neuropsychologie, la psychologie cognitive, la psychologie du développement, la philosophie, la psychologie sociale, la sociologie et la géographie. Les sciences cognitives ont pour objet d'étudier les mécanismes neurophysiologiques et les processus mentaux grâce auxquels un être humain construit et restitue ses connaissances : la perception, la mémoire, l'attention, l'imagerie, le raisonnement, la communication. Elles poursuivent donc par des moyens expérimentaux le projet de ce que les philosophes appelaient naguère l'« épistémologie », d'un mot formé à partir du mot grec « épistémè » qui signifie conjointement "savoir" et "science". Les sciences cognitives n'étudient pas seulement les mécanismes de formation de connaissances détachées, mais aussi l'engagement dans l'action, c'est-à-dire : la planification et l'exécution de l'action. Le progrès des sciences cognitives suggère donc que la cognition humaine résulte de mécanismes cérébraux qui donnent naissance à l'expérience consciente subjective, à des représentations véridiques de l'environnement et à des représentations motrices au service de l'action. Elles sont donc fondamentales dans la compréhension des conflits d'aménagement.

---

<sup>126</sup> CALAIS Patrick, 1976 « Approche des problèmes d'imagibilité et de lisibilité de la ville nouvelle de Lille-Est », *Epale, Villeneuve d'Ascq*, 84 p.

### 2.3.1 : Petit détour par les neurosciences pour comprendre l'intérêt des cartes mentales.

En 1981, les travaux du Docteur Roger W. Sperry, prix Nobel de médecine, ont contribué à comprendre le rôle que joue chaque hémisphère du cerveau et leur mode de traitement de l'information<sup>127</sup>. Ils ont fait apparaître que le cerveau traite de manière différente les lettres et les images, le langage et le dessin. Un entretien ne va donc pas collecter le même type d'informations qu'une carte mentale. L'hémisphère gauche pour l'entretien individuel oral et l'hémisphère droit pour les cartes mentales ont été mobilisés. Ce sont deux approches méthodologiques complémentaires pour mieux collecter l'information, car les deux techniques d'enquête ne font pas appel aux mêmes mécanismes cérébraux.

En effet, le langage est traité par l'hémisphère gauche qui fonctionne de manière analytique et linéaire<sup>128</sup> et les dessins sont traités par l'hémisphère droit, de manière analogique, à savoir qu'il part du global pour aller ensuite vers le détail. On sait depuis le XIX<sup>ème</sup> siècle que seul l'hémisphère gauche est capable de formuler ses pensées par des mots, mais les recherches de Sperry ont montré que l'hémisphère droit poursuit en parallèle sa propre forme de pensée, une pensée non verbale parfaitement adaptée au traitement de problèmes tels que la reconnaissance des formes et l'interprétation des représentations spatiales. Sperry a permis d'établir l'autonomie de ce second cerveau "muet" : l'étude des patients dont les hémisphères avaient été déconnectés ont fait apparaître deux types de conscience aux performances nettement différentes, une conscience analytique-succcessive, verbale - celle de l'hémisphère gauche-, et une conscience qui saisit et qui traite globalement, de manière holiste, ce qu'il voit. Les analyses effectuées à l'aide d'IRM confirment cette thèse, comme l'exposent Jean-Louis Juan de Mendoza,<sup>129</sup> ainsi que les travaux récents de Gazzaniga, Ivry et Mangun. L'étude de la spécialisation hémisphérique met bien en évidence deux modes de traitement de l'information : *“Ce n'est pas parce qu'il est un “spécialiste du langage” que l'hémisphère gauche est efficace pour la compréhension et la production linguistique, mais parce que son mode de traitement, analytique-succcessif est approprié aux particularités physiques du matériel verbal, qui se présente comme une chaîne d'éléments discrets et individualisables (phonèmes, mots, phrases), qui se succèdent dans le temps (langage parlé) et dont les rapports doivent être analysés pour en extraire le sens”*<sup>130</sup>.

Précisons cependant que des expériences ont permis de montrer que le même matériel visuel est traité simultanément et en parallèle par les deux hémisphères cérébraux. Le sujet a ainsi à sa disposition deux représentations différentes d'un même objet et, selon le type de réponse qui lui est demandé, c'est le produit de l'un ou de l'autre hémisphère qui sera utilisé : traitement

---

<sup>127</sup> SPERRY Roger W, 1983, *Science and Moral Priority*, New-York, Columbia Univ. Press.

<sup>128</sup> CHANGEUX Jean-Pierre, 1983, *L'Homme neuronal*, Fayard, 380p..

<sup>129</sup> JUAN DE MENDOZA Jean Louis, 1995, *Cerveau gauche cerveau droit*, Paris, Flammarion.

<sup>130</sup> GAZZANIGA, IVRY, MANGU, 1998, *The Biology of the Mind la biologie de l'esprit*, De Boeck université.



hémisphérique gauche en cas de réponse nécessitant un étiquetage verbal, traitement de l'hémisphère droit dans une tâche de reconnaissance directe d'une forme, sans dénomination verbale<sup>131</sup>.

Ce qui ressort de la recherche sur les deux hémisphères est que le cerveau est fait pour traiter différemment mais de façon complémentaire l'information. On ne peut pas dire que l'un des traitements soit supérieur à l'autre. L'un et l'autre sont nécessaires pour penser efficacement. Étant donné l'importance de ces deux modes de pensée, on pourrait supposer qu'ils sont l'un et l'autre inclus dans nos méthodes d'enquête. Mais on peut supposer également que pour parler d'un territoire ou d'un espace que chaque acteur délimite à sa manière, une image s'impose dans le cerveau de chacun de ces acteurs. Cette image est par conséquent aussi intéressante à connaître que le discours verbal sur ce territoire. Il ne représente pas une réalité objective, mais une image territoriale conceptuelle ou idéale particulièrement intéressante dans les situations de conflit de territoire parce qu'elle va permettre ensuite par exemple d'orienter le discours sur les points de focalisation ou de conflit.

Ce petit détour permet d'insister à nouveau sur l'intérêt des cartes mentales pour collecter une information plus complète et plus individualisée, au-delà des discours stéréotypés que les entretiens peuvent nous fournir ; mais envisage également la lecture des conflits de territoire comme un double niveau d'énonciation un peu comme le propose André Frédéric Hoyeaux<sup>132</sup> dans un croisement de deux discours, l'un verbal et l'autre imagé. Comment en effet prétendre parler d'espaces sans passer par une pensée imagée ?

### **2.3.2 : Les limites de l'outil carte mentale**

Depuis l'engagement de ce travail, nous avons été régulièrement confrontés à une série de critiques, d'objections, voire de réfutations de la méthode retenue notamment dans l'utilisation de cet outil que semble-t-il nombre de géographes n'acceptent pas encore. La participation à plusieurs colloques sur cette question et la recherche d'éléments pouvant soutenir notre propos nous conduisent ici à tenter de résumer brièvement les apports potentiels de l'outil et surtout ses limites. On se reportera volontiers à l'excellent travail de Girard Etienne<sup>133</sup>.

La base théorique de l'outil carte mentale, on le retrouve chez Siegel et White<sup>134</sup> sur le développement progressif de la carte.

---

<sup>131</sup> WETTSTEIN-BADDOUR, 2005, *Apports des neurosciences et pédagogie du langage écrit*, compte d'auteur, p 6.

<sup>132</sup> HOYAUX André Frédéric, 2002, op cité.

<sup>133</sup> GIRARD Etienne, 2004, *Usage de la cognition spatiale pour localiser les lieux d'activité lors d'une enquête Origine-Destination*, Mémoire de Maîtrise, Université Laval Faculté de foresterie et de géomatique.

<sup>134</sup> SIEGEL, A.W., WHITE, S.H., 1975 "The development of spatial representations of large-scale environments", In *Advances in child development and behaviour*, pp. 9-55. New York, Academic Press.

En psychologie, la recherche a été principalement orientée comme le souligne Girard, vers les dysfonctionnements des cartes mentales en se concentrant principalement sur les distorsions, c'est le cas notamment de la thèse de Ramadier. Le terme carte mentale reste par ailleurs problématique. De cette confusion sémantique, la géographie, notamment française, a gardé une réelle défiance à l'égard de la carte mentale. Ceci est aussi certainement dû au fait qu'elle reste marquée par un courant rationaliste fort qui trouve l'objet carte mentale fort peu scientifique, contrairement à d'autres Ecoles géographiques comme l'Ecole québécoise ou suisse.

### **2.3.2.1 : Un problème d'appellation**

Kitchin et Blades<sup>135</sup>, ont insisté sur le problème de l'utilisation du mot « carte » en le qualifiant de convenable pour résumer l'information encodée dans les représentations cognitives de l'espace par les individus. D'autres termes ont cependant été proposés dans la littérature : Lynch a parlé d'images environnementales (environmental image)<sup>136</sup>, Kuipers a quant à lui utilisé le terme de modèles<sup>137</sup>, Gould et White ont préféré l'expression de « mental maps<sup>138</sup> », De Tversky a choisi le terme de « collages mentaux<sup>139</sup> » (cognitive collage) ou encore les modèles mentaux de l'espace ( spatial mental models ).

Girard rappelle que peu d'auteurs ont tenté une définition de l'objet. Ainsi Scholl, les définit comme étant le codage graphique des relations euclidiennes (distances linéaires, directions) entre des points de repères importants dans un système de références de coordonnées centré sur l'environnement<sup>140</sup>. Définition somme toute relativement compliquée sur laquelle nous reviendrons dans les conclusions de cette thèse. Trois choses sont cependant certaines. En premier lieu, pour nous il s'agit bien d'une carte, nous excluons en ce sens toute autre représentation. En second lieu, il s'agit bien de représentations externes issues de représentations internes formées de manières mentales par l'acteur interrogé. Donc à ce stade nous continuerons à utiliser l'appellation « carte mentale » qui semble pour nous être la plus proche de l'objet en question.

### **2.3.2.2 : Problèmes inhérents à la fabrication de l'objet carte mentale.**

Sans nous étendre sur des questions dont la portée cognitive et psychologique est déterminante, il nous apparaît important de poser les principes de fabrication et de construction des cartes mentales. Tout d'abord, se pose le problème du mode d'acquisition de la connaissance

---

<sup>135</sup> KITCHIN R. et BLADES M., 2002, *The cognition of geographic space*. London, I.B. Tauris. 241 p.,

<sup>136</sup> LYNCH Kevin., 1960, op cit.

<sup>137</sup> KUIPERS, B., Tecuci, D.G. et Stankiewicz, B.J., 2003, "The skeleton in the cognitive map: A computational and empirical exploration", *Environment & Behavior*, 35(1), 81-106.,

<sup>138</sup> GOULD Peter, WHITE R., 1986, *Mental maps*. 2<sup>e</sup> edi. Harmondsworth, Penguin. 172 p.,

<sup>139</sup> TVERSKY B., 1993, "Cognitive maps, cognitive collages, and spatial mental models". In : *Proceeding of the COSIT 93, European Conference on Spatial Information Theory*, Marcialina Marina, Italy, Springer-Verlag. *Lecture Notes in Computer Science*, 716, pp. 14-24.,

<sup>140</sup> SHOLL M.J., 1996, "From visual information to cognitive maps". In: *The construction of cognitive maps*, ed. Portugali, J., pp. 157-186. Netherlands, Kluwer.

géographique. Reprenons la définition de Harnad <sup>141</sup> cité par Girard, « *La connaissance de l'espace est basée sur des expériences sensorimotrices ; c'est pourquoi la définition des symboles dans une représentation symbolique est contrainte par l'expérience de perception et d'action* ». Autrement dit, rajoute Harnad,, ces expériences se déroulent dans un espace chorotaxique, c'est-à-dire relatif à l'étendue qui contient l'homme et ce qui l'entoure, déterminée par les arrangements avec les lieux. Ce qui revient à dire selon Colette Cauvin que « *cet espace existe nécessairement, mais il n'est pris en compte que parce qu'il est re-connu en fonction des motivations particulières d'un ou plusieurs personnes* »<sup>142</sup>. En d'autres termes, la carte mentale n'est pas une vision réelle des espaces, mais une vision des espaces fonctionnels utilisés par les déplacements en fonction d'un but déterminé et d'une utilisation particulière. Ce sont en fait ces espaces qu'enregistrent les habitants qui sont filtrés par eux, remaniés et qui donnent par conséquent naissance aux espaces cognitifs.

Nous savons par ailleurs que ces espaces et représentation cognitives sont liés à différents facteurs, comme le souligne Colette Cauvin. Ces facteurs sont de deux ordres : le statut et les caractéristiques personnelles du sujet, même si Golledge a démontré « *qu'il existe un accord substantiel entre les individus qui ont des expériences et des caractéristiques similaires*<sup>143</sup> ». Nous démontrerons quant à nous dans l'utilisation de la méthode, que l'on peut même prouver qu'il existe des caractéristiques de groupes. Nous n'avons, contrairement à une partie de la littérature très contradictoire sur cette question, jamais établi de différence notoire entre homme et femme sur cet aspect ; nous laisserons donc de côté ce problème.

Deuxièmement, la carte mentale n'est générée dans le cerveau de l'individu que parce qu'il existe une action, une motivation ; cet aspect est effectivement fondamental : l'image mentale résulte d'un problème à résoudre. Elle est ainsi construite de manière différente pour chaque problème et il n'est souvent créé, comme le rappelle Girard, qu'une seule solution ; on recherche avant tout le tracé qui répond au problème à résoudre dans son espace cognitif. Nous affirmerons donc avec Cauvin, que la question de la consigne pour la formulation de la carte mentale doit être problématisée pour obtenir des résultats convaincants. C'est la raison pour laquelle dans cette étude la question du conflit de territoire est au cœur de la formulation de la consigne et que cet objet nous semble particulièrement approprié.

Enfin, nous avons conscience, comme l'a très bien démontré Cauvin, que le sujet ne mémorise pas tous les lieux ni leurs propriétés physiques ; ce n'est pas leur localisation en soi qui importe mais bel et bien leurs relations et leurs différences avec les autres lieux. Ainsi Lynch a établi que l'on ne mémorise que certains aspects, même si cette recherche reviendra et infirmera

---

<sup>141</sup> HARNAD, S., 1990, "The symbol grounding problem", *Physica D*, 42, 335-346,

<sup>142</sup> CAUVIN, Colette, 1999, « Propositions pour une approche de la cognition spatiale intra-urbaine ». In : *Cybergeog. No 72 [En ligne]*, <http://www.cybergeog.presse.fr/geocult/texte/cognima.htm>.

<sup>143</sup> GOLLEDGE, R.G, 1976, "Methods and methodological issues in environmental cognition research" In *Environmental knowing*, Hutchinson & Ross Inc., pp. 300-314

quelques-uns de ses présupposés. Lynch a bien montré par exemple que l'on mémorisait davantage cinq éléments : les réseaux, les frontières, les traits communs à un quartier, les points de repère, et les nœuds. L'espace cognitif est donc une vision très partielle de l'espace réel, d'autant plus que pour les cartes mentales, ils dépendent également de la capacité de chaque individu à pouvoir représenter les éléments de manière analogique, ce qui ne dépend pas toujours du niveau de formation intellectuelle de l'individu comme nous aurons l'occasion de le démontrer. Le passage à cette image en survol ou image euclidienne n'est certes pas aisé, mais n'a presque jamais été rejeté par les personnes interrogées ou alors pour d'autres raisons que leur capacité intrinsèque à la réaliser. La question de la mémoire de l'objet dans l'espace a donné lieu à de longs développements de la part de la psychologie cognitive et de la neuropsychologie, notamment en ce qui concerne le modèle de Baddeley<sup>144</sup>. Ces études ont mis en évidence l'aspect multi-unitaire de la mémoire, qui semble être dissociée en une série de capacités allant de la capacité de stockage (limitée en temps et en quantité d'informations), de l'accès à la conscience (dissociation de processus conscients), au type d'objet ou de matériels mémorisés et de système cérébraux sous jacents ; ceci ne fera pas l'objet de développement de notre part<sup>145</sup>. Ce qui est néanmoins important et qui ressort de ces études, c'est qu'il existe un système visuo-spatial, c'est-à-dire une fonction spécialisée dans le traitement de l'information spatiale et d'une mémoire sémantique, qui sert à emmagasiner des informations reliées à leur contexte spatial en utilisant la mémoire à long terme. Kosslynn<sup>146</sup>, affirme que l'information est entreposée simultanément sous forme analogique (image) et sous forme verbale (langage), ce qui est bien sûr extrêmement important pour notre étude et tend à démontrer encore une fois que le géographe ne peut se priver de cette mémoire analogique.

Nous retiendrons enfin le problème mis en évidence par Steven et Coupe<sup>147</sup> qui ont été les premiers à démontrer que « *l'empirisme du raisonnement spatial hiérarchique pouvait induire l'individu en erreur* », par exemple en identifiant un objet ou un lieu à la zone spatiale dans laquelle ils se trouve, ce qui déformait son jugement et sa mémoire des relations spatiales. Ainsi, ils ont démontré sur une cohorte significative que les gens situaient Montréal plus au nord que Seattle, ce qui est faux. Il paraît par conséquent évident que l'espace cognitif est ainsi modifié par des sortes de parasites. Certains auteurs, Girard notamment, sont allés jusqu'à affirmer que le système cognitif en général, et celui associé aux cartes cognitives en particulier s'étend au delà de la mémoire des individus, dans l'environnement externe. Ainsi selon lui, « les représentations internes construites par le cerveau afin de synthétiser l'information de l'environnement externe

<sup>144</sup> BADDELEY, A.D. 1990, *Human memory: Theory and practice*. London, Lawrence Erlbaum Associates, 515 p.

<sup>145</sup> On pourra se reporter aux travaux de Croize sur ces questions : CROIZE, A.-C. , 2001, « Analyse des dynamiques spatio-temporelles des processus de mémoire de travail »: In : *Proceeding of the École pratique MEG/EEG de l'Hôpital Pitié-Salpêtrière*, Paris.

<sup>146</sup> KOSSLYN, S.M., 1980, *Image and mind*, Cambridge, MA, Harvard University Press, 500 p., cite par Girard 1992 op cit.

<sup>147</sup> STEVENS A., COUPE P., 1978, "Distortions in judged spatial relations". *Cognitive Psychology*, N°10, 422-437.

sont dépendantes de cet environnement et interfèrent avec elles ». Il existe par ailleurs d'autres relations, comme la localisation d'un objet et de ses attributs fondamentaux pour l'identifier et la relation de cet objet avec les autres objets : « normalement la position d'un objet est exprimée en terme de relation avec un autre objet » selon Vorwerf et Rickheit<sup>148</sup> toujours cité par Girard. On sait également depuis les travaux de Kitchin et Blades<sup>149</sup> que les individus ont tendance à surestimer les distances dans l'organisation de leur espace cognitif quand cet espace comporte des barrières physiques naturelles comme une forêt ou une montagne par exemple. A l'inverse, un auteur comme Pockock<sup>150</sup> souligne quant à lui la faible connaissance des paysages dans des villes très uniformes. Mais selon Thorndyke et Hayes-Roth<sup>151</sup>, les individus avec une expérience directe sur le terrain s'orientent de manière plus précise et sont également meilleurs pour estimer les distances que les individus ayant étudié une carte de ce même territoire, les deux groupes étant aussi exacts l'un que l'autre pour localiser les objets et établir une distance.

### **2.3.2. 3 : Se pose maintenant le problème de la restitution de l'information cognitive spatiale**

Rappelons au préalable que l'ensemble des objections émises à une restitution pure et parfaite est non seulement valable pour des cartes mentales mais également pour des entretiens oraux traitant de questions d'espaces. Cette partie sert uniquement à démontrer que nous agissons en toute connaissance de cause et que malgré ses limites, l'outil en lui-même reste opérationnel. De nombreuses objections ont été formulées quant à la capacité de restitution de l'information cognitive spatiale par les différentes personnes interrogées sous la forme de cartes mentales. Dans la troisième partie de la thèse on viendra infirmer toute une série de présupposés courants, comme par exemple celui qui revient fréquemment et qui lie capacité à réaliser des cartes mentales et niveau d'étude de la personne. Cependant, la question de la restitution de l'information est réelle et donc très importante à analyser.

Un certain nombre de chercheurs dont Huttenlocher et al ont ainsi démontré que « *quand la mémoire est inexacte et que les gens doivent produire une valeur exacte, ils utilisent un processus d'estimation qui combine une donnée avec une information catégorielle en quelque sorte par défaut*<sup>152</sup> ». Barkowski<sup>153</sup> a démontré dans sa thèse que ces images spatiales mentales

---

<sup>148</sup> VORWERG C, RICKHEIT G., 1998, "Typicality effects in the categorization of spatial relations". In: Spatial cognition, an interdisciplinary approach to representation and processing spatial knowledge, ed. Freksa Berlin, Springer-Verlag, pp.203-222.

<sup>149</sup> KITCHIN, BLADES, 2002, op cite.

<sup>150</sup> POCOCK, D, 1978, "The cognition of intra urban distances: A summary". Scottish Geographical Magazine , N°94, p.31-35.

<sup>151</sup> THORNDYKE, P.W, HAYES-ROTH, B., 1982, "Differences in spatial knowledge acquired from maps and navigation", Cognitive Psychology , N°14, p. 560-589.

<sup>152</sup> HUTTENLOCHER, J., HEDGES, L.V. et DUNCAN, S., 1991, Categories and particulars: Prototype effects in estimating spatial location. Psychological Review , N°98, p. 352-376.

sont construites dans la partie de la mémoire centrale, mais n'hésite pas à récupérer des informations de la mémoire à long terme. Selon lui et, « la perspective d'un processus de cognition spatiale comme la procédure de construction d'une image mentale, est très efficace pour décrire l'information géographique » (cité par Girard 2004). Ainsi Barkowski a identifié différentes modalités mises en œuvre dans la construction d'une image mentale que nous reprenons ici :

Premièrement, la représentation mentale d'une configuration spatiale est **spécifique au problème à résoudre** (entités requise, échelle, caractéristiques de l'espace). Deuxièmement, **plus ou moins de connaissances spatiales** peuvent être emmagasinées efficacement et **peuvent être utilisées de manière flexible**. Troisièmement, l'information demandée n'étant pas toujours disponible dans la mémoire, **la construction sur demande peut pallier des informations manquantes** en utilisant des informations plus générales, potentiellement erronées. Quatrièmement, les **connaissances acquises de sources et de modalités différentes peuvent être combinées** dans une représentation unique (...), le verbal et l'image sont ainsi combinés dans une représentation commune appelée image mentale. Ce qui a d'ailleurs l'avantage par rapport à un entretien purement oral, de combiner les avantages respectifs des deux types de représentation.

Enfin, comment exprime-t-on la description d'un espace ? Les gens décrivent des espaces en utilisant soit des points de repère bien définis et dont la localisation est connue, soit avec une localisation plus floue ou moins bien définie. Selon Siegel et White, « ces points de repères sont structurés dans une procédure mentale en deux étapes, qui consiste à les relier par une « route » traçant un lien sémantique, pour ensuite effectuer une coordination de cette perception de l'espace, grâce à la construction d'une « carte mentale <sup>154</sup> ». On démontrera dans la dernière partie qu'il existe en fait différents modèles de carte mentale selon le type de perspective choisi par la personne interrogée ce que Taylor et Tversky ont très bien défini sous les termes de « *parcours du regard scénique* », « *parcours en trajet cinématique* », « *parcours en survol cartographique* <sup>155</sup> ». Nous avons essayé de privilégier dans cette recherche le troisième type pour plus de cohérence, en le précisant oralement lors de la passation de la consigne. Cependant certaines personnes interrogées ont préféré d'autres types de projection que la projection verticale.

Bien que l'objet de cette thèse ne soit pas une analyse en profondeur de la formation de l'image spatiale mentale et de la manière dont s'opère la cognition spatiale interne au cerveau humain, - ces recherches sont très largement entreprises par la psychologie environnementale -, il nous a semblé nécessaire de montrer partiellement le fonctionnement de ces processus et par là

---

<sup>153</sup> BARKOWSKY, T., 2001, "Mental processing of geographic knowledge". in *Computer Science*, Mondello California, N°2205, pp. 371-386.

<sup>154</sup> SIEGEL, A.W., WHITE, S.H., 1975, "The development of spatial representations of large-scale environments", In: *Advances in child development and behaviour*, ed. Reese, New York, Academic Press., pp. 9-55.

<sup>155</sup> TAYLOR, H.A. et TVERSKY, B., 1996, « Perspective in spatial descriptions ». *Journal of Memory and Language* , N°35, p.371-391.

même les limites inhérentes à l'objet carte mentale lui-même. Limites qui d'ailleurs propres à toute technique de recherche et de collecte d'informations.

#### **2.3.2.4 : Les travaux récents qui intègrent la question des cartes mentales**

La carte, parce qu'elle est l'outil privilégié du géographe, occupe nécessairement une place à part dans l'étude des représentations. Parce que son processus de production met son auteur en lien direct avec l'espace, elle revêt dans cette étude un caractère particulier. Néanmoins, comme l'explicitera la méthode, en aucun cas elle ne devra être séparée des autres images mentales ou processus de production de représentations mentales. Elle sera néanmoins au centre de cette étude, les autres éléments ne servant qu'à l'expliquer. Si l'étude des représentations prend naturellement en compte d'autres supports que les cartes mentales comme les entretiens ou les documents officiels diffusés par les porteurs de projet, voire les articles de la presse écrite, ces derniers ne seront envisagés que sous un angle de comparaison avec les représentations produites par les cartes mentales ; ou sous un deuxième aspect, à savoir leur influence éventuelle sur les représentations mentales des différents acteurs. Donc, nous ne réduisons pas les représentations aux cartes mentales bien qu'elles seront ici privilégiées. Pour Guy Di Méo, « le territoire dans sa réalité s'identifie de plus en plus à de pures représentations. Idéologique et politique, artefact culturel », le territoire enregistre néanmoins les contingences du milieu géographique. Les cartes mentales doivent être considérées sous un angle dynamique en tant que processus, produit en perpétuel devenir, produit dont, par ailleurs, la richesse est intimement liée à l'appartenance sociale de l'individu envisagé. C'est la manifestation d'une territorialité relationnelle d'ensemble. Il s'agit d'une survalorisation ou d'une sous-valorisation de certains éléments de cet espace. C'est un matériau riche, trop riche peut-être, dont la méthodologie et le maniement doivent être rigoureux !

Ramadier résume bien les quatre champs possibles de l'utilisation des cartes mentales : premièrement, **les tenants d'une représentation strictement géographique de l'espace** c'est à dire une représentation euclidienne du monde. En second lieu, **la perspective de la représentation analogique** selon laquelle la carte mentale s'apparente à une carte géographique. En troisième point, **la perspective de la métaphore de la carte dans la tête** ; celle-ci s'appuie sur le fait que la carte mentale ne conserve que certaines propriétés euclidiennes de l'espace, que nos connaissances vis-à-vis de l'espace sont incomplètes et se composent de distorsions systématiques. Enfin, la position qui soutient que **la carte mentale n'est qu'une construction hypothétique qui montre en quelque sorte ce qui affecte les comportements spatiaux quotidiens**. L'analyse que nous proposerons s'appuiera tour à tour sur chacune de ces approches, qui loin d'être opposées sont avant tout complémentaires.

## 2.4 : Cartes mentales et conflits de territoire : problématiques adaptées

L'apport des cartes mentales est triple. D'une part, les cartes mentales sont, et c'est leur fonction première, un très bon indicateur des expériences du terrain selon Moser et Weiss<sup>156</sup>. Elles abordent certes les rapports entre l'individu et le milieu de vie ; mais sous cet angle, elles livrent une série d'informations intéressantes quant aux expériences des individus dans leur milieu de vie. En effet, chacun a une utilisation différenciée de l'espace et l'avantage des cartes mentales est souvent de sur-dimensionner certains aspects par rapport à la réalité, mettant ainsi en évidence des utilisations différentes du même espace. Ramadier résume ceci en utilisant l'expression de « *forme de médiatisation entre un espace physique et un individu* » (Ramadier, 2003).

Ainsi offrent-elles, deuxième intérêt, de multiples applications. Et, sans citer les nombreux exemples, on peut évoquer les travaux de Ramadier, Université de Strasbourg, dans un domaine qui pourrait nous intéresser, à savoir les cartes mentales sonores.

Enfin, et c'est là le point peut-être le moins exploré, elles peuvent aider à des études plus prospectives permettant de révéler les craintes face à tout projet d'aménagement du territoire. On peut même penser que dans des situations de blocage, où la communication est totalement rompue entre les différents acteurs d'un projet, elles pourraient peut-être servir de base de démarrage à de nouvelles discussions ou négociations. « *Une image vaut mille mots* » dit un proverbe chinois, en tous cas parfois beaucoup mieux que de longs discours, surtout quand les protagonistes ne s'écoutent plus. Ramadier va jusqu'à émettre l'hypothèse que la comparaison respective des différents regards posés sur un même lieu peut s'avérer essentielle dans tout projet d'aménagement qui véhicule une démarche participative (Ramadier, 2003).

Nous concernant, nous privilégierons le premier intérêt. On peut partir du principe que dans tout conflit d'aménagement, il y a création d'un lien territorial encore plus fort qu'auparavant. Soit parce que les populations s'organisent, se rencontrent, font des actions et engagent des démarches, et qu'en ce sens elles deviennent des acteurs de leur propre territoire, ce qu'elles n'étaient pas forcément auparavant, en tous les cas pas consciemment. On peut estimer à l'inverse que dans tous les conflits d'aménagement, il y a une dimension déstructurante qui désorganise le territoire. En ce sens, il génère des peurs et des incertitudes fortes qui vont être plus ou moins masquées selon les rôles des uns ou des autres. L'intérêt en quelque sorte de la carte mentale est ici de révéler cette tension chez l'acteur qui est en situation de connaissance de son rôle dans le conflit d'aménagement. La carte mentale participe donc d'une meilleure connaissance des acteurs d'un conflit, et leur comparaison doit permettre une meilleure compréhension du rôle des territoires.

---

<sup>156</sup> MOSER et WEISS, 2003, op cité.



Pour aller encore plus loin, selon Di Méo<sup>157</sup>, l'individu a dans l'espace qu'il se représente une capacité à anticiper la perte de contrôle dans une situation donnée, et ce d'autant plus s'il ne peut prévoir le déroulement des faits et sa capacité à reprendre le contrôle. On perçoit ici en quoi l'objet carte mentale peut être un élément fondamental pour la compréhension des peurs et des craintes des individus face à un espace qui va se transformer en profondeur mais dont ils ne maîtrisent ni les transformations ni la place nouvelle qui va être la leur dans ces transformations. Or, il y a là une dimension à prendre particulièrement en compte, qui constitue un facteur d'acceptabilité essentiel dans des processus d'aménagement.

On peut également considérer que plus ce territoire est vécu, approprié, et qu'il revêt une symbolique, voire des éléments patrimoniaux forts, plus le conflit sera virulent. La place du territoire occupe par conséquent un rôle majeur dans le processus de conflit dans une opération d'aménagement du territoire, certes au côté d'autres, mais elle n'est pas à minorer. L'importance est dès lors de pouvoir mesurer à l'occasion de ces moments particuliers que sont les conflits la place des dimensions spatiales et territoriales en comprenant mieux les relations entre la perception des aménagements et leur acceptabilité sociale. Afin de mieux appréhender les impacts potentiels des aménagements, les cartes mentales sont parmi d'autres outils une possibilité de recueil d'informations précieuses. Elles ont l'avantage de partir exclusivement de l'espace vécu des différents acteurs du projet et en ce sens elles doivent occuper une place à part.

Paulet nous dit ainsi : « *Il n'est plus possible d'expliquer la réalité sans se référer à la vision que nous avons du monde*<sup>158</sup> ». Il s'agit de comprendre quel sens les individus, les groupes sociaux, les différentes cultures donnent aux lieux. Tout aménagement, tout développement doit s'accompagner d'une connaissance de cette vision subjective. Les cartes mentales sont un des outils mis à notre disposition pour atteindre cet objectif, elles relient l'homme et l'espace vécu ou imaginé.

A l'aide des cartes mentales, nous retiendrons comme base de classification, **les lieux** avec les informations constitutives de cet élément comme le nom, les caractéristiques physiques, la fonction, l'échelle spatiale... Puis, **les relations spatiales** constituées essentiellement par les distances, les directions, les marques de proximité et les chevauchements de territoire ou d'échelle. Les projets de déplacement montrent l'utilisation des lieux et des distances. Ce que nous appellerons **les marqueurs d'espaces**, qui délimitent des territoires en fonction de contraintes de découpage ou d'utilisation particulière de l'espace ou de sentiment d'appartenance. Les **transformations d'espace** en cours ou en devenir parfois dans le processus même, parfois dans le ressenti : cet aspect est pour notre projet fondamental. Nous y rajoutons pour notre part **les peurs, craintes, nuisances exprimées** directement ou indirectement, informations directement liées au

---

<sup>157</sup> DI MEO Guy, 1998, op cite.

<sup>158</sup> PAULET, 2002, op cité.

ressenti, mais également la **référence précise aux porteurs de projet** ainsi que la référence aux **différents acteurs** agissant sur cet espace.

Il est nécessaire alors de séparer l'utilisation purement statistique de ces informations d'un point de vue global en comparant ces résultats par groupes d'acteurs. Mais également une approche plus qualitative doit permettre une analyse plus fine en terme d'acteurs, permettant par là même d'avoir une approche des expériences spatiales par le territoire du projet. Le relevé de ces informations reste approximatif et les résultats ne sont pas garantis totalement, certains relevant d'une interprétation, mais ils seront néanmoins des éléments précieux en vue de l'élaboration d'un projet territorial. Il s'agira par conséquent de :

- Savoir ce que l'on appréhende, ce que l'on mesure ;
- Savoir dissocier représentation et pratiques spatiales ;
- Savoir associer d'autres matériaux à la carte mentale ;
- Savoir d'emblée que la carte mentale souffre d'insuffisances (notions et concepts peu transparents et ambigus) ;
- Savoir reconstruire les représentations spatiales d'un groupe donné à partir du discours issu de la carte mentale ;
- Savoir associer la carte mentale au récit de vie ce qui permet souvent une meilleure reconstruction ;

### **Conclusion et définition de la problématique entre conflit et étude des représentations**

Les problématiques d'étude sur la connaissance des conflits de territoires et des luttes spatiales qui s'y produisent ont été à chaque fois discutées, comme nous le verrons, par les commanditaires des trois études. Nous avons cependant conservé le choix des outils mis en œuvre.

Les problématiques ont traité tout d'abord du conflit. Les questions à résoudre portent sur le rapport qu'entretiennent les acteurs entre leurs représentations et le conflit du territoire lui-même. Elles analyseront également le conflit dans son fonctionnement intrinsèque, à savoir la question du dépassement du conflit lui-même pour en comprendre ses mécanismes « réels ». Par ailleurs, l'idée que le conflit n'est jamais un conflit unique ou univoque. Au contraire nous l'envisagerons comme un élément multiple qu'il s'agit de caractériser dans sa complexité dans un ensemble systémique. Il s'agit également de dégager des marges de manœuvre, de négociation ou de discussion, en confrontant les différentes visions territoriales tout en permettant aux différentes valeurs territoriales de s'exprimer. Il s'agit enfin de cibler les points de focalisation sur le territoire en tenant compte de son utilisation quotidienne par les différents acteurs et donc de retourner à la notion d'espace vécu dans son rapport à l'intériorité humaine.

Dans un second temps, la commande consistait à analyser le discours d'acteurs autour du concept de territorialité en relevant ce qui dénote d'une vision idéelle et partisane et ce qui relève

de l'intérêt général. Pour ce faire, les cartes mentales doivent permettre de signifier l'espace « réel » du conflit en délimitant une échelle d'intervention des porteurs de projet, mais également de mettre en évidence en quoi le conflit a créé un nouveau territoire mettant en synergie des acteurs qui ne s'étaient jamais rencontrés auparavant.

Au final, on oublie trop souvent que mis à part les spécialistes en géographie, en aménagement ou en questions environnementales, il y a peu de personnes confrontées à des sujets ayant trait à l'espace et à son organisation, peu de personnes qui ont l'habitude de « cartographier » et de représenter en plan l'information géographique. Et pourtant tous les projets d'aménagement produisent aujourd'hui une abondante cartographie dans laquelle les SIG sont devenus un élément fondamental. Chaque groupe d'acteurs institutionnels produit sa propre cartographie, cartes très orientées. Or il n'existe pas d'espace à proprement parler si ce n'est celui présent dans la tête de chacun des acteurs...

Le Troisième objectif considère que ces cartes, pourtant intégrées au processus de décision dans le cadre d'un projet d'aménagement, sont de plus en plus hermétiques. Comme le souligne Yves Lacoste, *la carte est représentation et un élément influent de la représentation, de « ce que l'on se représente »*<sup>159</sup>. Par son aspect formel et avéré, elle peut paradoxalement éloigner le citoyen de son aptitude à prendre part à un débat qui concerne pourtant son espace de vie. Il y a une véritable complexité de la relation sociale à la carte, comme le rappelle Emanuela Casti<sup>160</sup>. L'objectif était par conséquent de redonner la parole à l'acteur territorialisé, citoyen de son espace de vie.

Bernard Debarbieux rappelle pour sa part que « *si l'on veut faire de la figuration géographique un réel moment et un réel outil de prospective partagée, il faut que tous les protagonistes passent du statut de lecteurs à celui d'auteurs* ». Il faut donc que la figuration s'émancipe d'exigences techniques qui ne sont souvent partagées que par une minorité d'auteurs. Réintégrer l'arme de l'imaginaire et le contexte des représentations sociales, ne pas laisser la géographie hors du savoir quotidien, ne pas la calfeutrer dans un pseudo-scientisme sont des éléments essentiels : la géographie doit se renouveler comme un créateur d'imaginaire social<sup>161</sup>.

Permettre aux cartes mentales d'être l'outil de médiation entre le savoir profane et celui de l'expert en remettant un peu d'égalité entre les deux. Aux Etats-Unis, le Census Bureau donne accès, à travers un site Internet, à une grande quantité de données qui peuvent être transformées en cartes, chaque utilisateur déterminant à son choix, le cadrage, l'échelle, le thème et les figurés. L'enjeu civique de cette innovation est considérable, comme le souligne Lévy<sup>162</sup>. Eviter les naïvetés, les (auto)manipulations, développer l'esprit critique sont ainsi autorisés. Trop de

---

<sup>159</sup> LACOSTE Yves, 2006, op cité.

<sup>160</sup> CASTI Emanuela, 2004, article « *cartographie* », Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, Levy, Lussault, op cité.

<sup>161</sup> ANDRE Yves, BAILLY Antoine, 1990, *Acte du colloque de Sérignan de 1989*, Anthropos.

<sup>162</sup> LEVY Jacques, 2004 « la carte, un espace à construire », *la Documentation photographique N°8036*.

décideurs ou de porteurs de projet s'imaginent évoluer au-dessus de la tête des citoyens. Il est temps d'imaginer une cartographie participative, outil pour un aménagement partagé car nous vivons, comme le signale Lévy<sup>163</sup> dans un contexte renouvelé. Il sensibilise la société aux enjeux de l'aménagement et offre une compétence accrue aux citoyens pour débattre avec les responsables politiques sur l'avenir des sociétés. La carte est un lieu de rencontre potentiel pour planifier l'espace public. Elle est un langage potentiellement présent à toutes les étapes de la construction d'une action publique et se prête particulièrement bien à l'échange au sein de « forum hybrides » (expression du sociologue Michel Callon<sup>164</sup>).

En ce sens, dans le formidable renouvellement que connaît aujourd'hui la cartographie en géographie et en sciences sociales, notamment avec l'apparition des techniques de SIG d'une très grande aide pour le chercheur mais aussi l'expert ou l'aménageur, la carte mentale peut se placer en interaction entre un savoir hyper-concentré de spécialistes et un savoir « profane ». Trop de décideurs et d'experts ont la fâcheuse tendance aujourd'hui à bombarder le simple citoyen d'une cartographie complexe, figée, où tout semble calculé et décidé à l'avance.

Nous proposons par conséquent ici une nouvelle méthode d'investigation et, comme l'avait fait Kévin Lynch en son temps, nous proposons de donner la possibilité au savoir profane de s'exprimer à égalité avec le savoir des spécialistes. La démarche consisterait alors à faire se rencontrer ces deux savoirs pour que les uns acceptent de parler aux autres...

De plus, nos problématiques sont obligées aussi de se confronter avec le savoir géographique et les outils d'étude de ces savoirs. Cette problématique n'est pas fixée par les commanditaires, elle appartient au chercheur géographe. Que valent mes outils ? Quelle pertinence ? Quels rapports avec l'évolution de la discipline géographique et ses nouveaux concepts ? Ainsi, quels rôles peuvent jouer les cartes mentales dans une phénoménologie de l'espace ?

L'espace en effet se charge de multiples dimensions (notion de distance très variable par exemple), de multiples valorisations, notamment à travers ce que l'on peut appeler un imaginaire spatial différent selon les acteurs, d'une affectivité particulière en fonction d'un vécu. A la géographie de mettre en lumière les idéologies spatiales, fondements de nos représentations et de nos pratiques.

« Tout lieu est chargé de multiples significations par ses coordonnées, par ses limites, par ses valeurs, et enfin par les propriétés symboliques et /ou fonctionnelles qui lui sont attribuées nous dit Antoine Bailly<sup>165</sup>, à nous de le déchiffrer »... Nous reprenons pour terminer sur ce sujet, l'affirmation de John SZARKOWSKI<sup>166</sup> sur la photographie : « *De façon plus convaincante que*

---

<sup>163</sup> LEVY J, 2004, op. cit.

<sup>164</sup> CALLON, LACOUMES, BARTHE, 2004, op cité.

<sup>165</sup> BAILLY, 1995, op cite, p.377

<sup>166</sup> SZARKOWSKI John, 2007, *L'œil du photographe*, Continents, MoMa, The museum of modern art, New York, ed Milan, 156 p, p 13.

*toute autre image, une photographie évoque la présence tangible de la réalité. Son usage le plus fondamental et le plus largement admis est de se substituer au sujet lui même – une version plus simple, plus permanente, plus clairement visible du fait brut.*

*Notre foi dans la vérité de la photographie repose sur la conviction que l'objectif est impartial, et qu'il capte le sujet tel qu'il est, sans le rendre ni plus noble ni plus médiocre. Cette croyance est sans doute naïve et illusoire (car si l'objectif capte le sujet, c'est le photographe qui le définit), mais elle à la vie dure. La vision du photographe est si convaincante qu'on en oublie sa main. »* Il nous suffit alors de remplacer le mot « photographie » par le mot « carte mentale » ; il convient à présent de préciser le choix des trois études de cas qui serviront d'expérimentation à cette thèse et une méthodologie d'utilisation des cartes mentales.

## **CHAPITRE 3 : Le choix d'une géographie inscrite dans la recherche action à partir de commandes opérationnelles**

La posture de chercheur dont il est question ici mérite quelques explications. Enseignant du secondaire nous avons eu l'idée de pousser plus loin la réflexion sur la discipline en fonction de nouveaux thèmes apparaissant dans les programmes tels que les politiques d'aménagement du territoire, ou de concepts liés à la participation citoyenne ou au développement durable. Le souhait nous a conduits à adopter une triple exigence. La première étant celle de participer à une démarche de recherche action ; la seconde de rester dans des problématiques de recherche du laboratoire d'accueil à savoir l'UMR 6590 ESO de l'université de Rennes 2 ; enfin, la troisième celle de participer à la réflexion sur la géographie comme discipline scolaire en revisitant un certain nombre de ses concepts et en proposant à partir de ces études de cas une nouvelle orientation de la discipline dans l'enseignement scolaire.

Trois études de cas ont par conséquent été sélectionnées. La première concerne l'étude du projet d'aéroport international de Notre Dame des Landes menée de mai 2005 à juin 2006. La seconde s'est intéressée au cas de l'implantation de centres d'enfouissement de déchets en Bretagne, conduisant à une étude comparative sur 6 sites de septembre 2006 à juin 2007. La troisième s'est attachée à comprendre le conflit du l'hypercentre rennais à l'occasion des fêtes étudiantes du jeudi soir, de septembre 2007 à juin 2008.

Ces trois objectifs ont permis de faire des choix qui ont une véritable cohérence, comme nous l'exposerons dans la première partie de ce chapitre. La seconde partie présentera ensuite le cadre méthodologique et opérationnel choisi en lien avec l'équipe des programmes de recherche qui, par conséquent, est le fruit d'une négociation ou d'un compromis assumé. Enfin, nous présenterons le cadre spatio-temporel des trois études de cas choisies comme éléments centraux de cette thèse en fonction de ces différentes exigences.

### **3.1 : Le choix à été déterminée par la volonté de s'inscrire dans des équipes de recherche sur des problématiques opérationnelles**

Le choix a été déterminé par la volonté de s'inscrire dans les problématiques du laboratoire ESO-Rennes et par la volonté de participer à des études financées sur programme de recherche avec une visée opérationnelle réelle. C'est l'intérêt de la recherche action que nous avons privilégiée : apporter des réponses, sinon de nouveaux questionnements sur les problèmes actuels de société. C'est ainsi que ces trois études de cas ont été reprises dans des publications de rapports de recherche et ont fait l'objet de stages de formation en didactique de la géographie pour les professeurs de l'enseignement secondaire. Les deux premières études ont été financées par Le conseil Régional de Bretagne et l'ADEME. Nous avons par conséquent saisi l'opportunité de

commandes adressées au laboratoire ESO en nous insérant dans les équipes de recherche et en sélectionnant celles qui pouvaient être utilisées dans notre parcours de recherche. Le tableau ci-dessous dresse l'inventaire des principales caractéristiques des trois études de cas retenues.

**Tableau n° 3 : Critères de choix des trois études de cas de la thèse**

THEMES	ETUDE 1	ETUDE 2	ETUDE 3	COMMENTAIRES
Nom de l'étude De cas	Aéroport Notre Dame des Landes	Centres Enfouissement déchets	Hypercentre de Rennes	Choix de la <b>proximité géographique</b> pour limiter les coûts de l'étude
Type d'implantation	SURFACE et linéaire par les effets induits	PONCTUELLE	Ponctuel	Validation de la méthode sur <b>deux types d'implantation</b> manque le linéaire
Temps du conflit	Pré- DUP et Enquête publique	Au moment du débat public	Après les différents Aménagements	Choix de validité de la méthode sur <b>les trois temps forts</b> d'un conflit
Zone impactée (Echelles)	2000 Ha <b>Macro conflit</b>	Moins de 30ha <b>Méso conflit</b>	Moins de 500M2 <b>Micro conflit</b>	<b>Varié les échelles</b> d'impacts
Type de conflit (caractérisation sommaire)	NIMBY <b>Aménagement</b>	Connotation <b>environnement</b>	Conflit <b>d'usage</b>	<b>Les trois types conflits</b> doivent être étudiés
Type d'espace d'accueil de l'équipement	Périurbain et rural en transformation rapide	<b>Rural profond</b>	<b>Urbain et public</b>	Choix de validité de la méthode sur les <b>trois grands types d'espace d'accueil</b> des grands aménagements
Nature de l'équipement projeté ou réalisé	<b>Transport</b>	<b>Assainissement</b>	<b>Cadre de vie</b>	Choix de <b>varier les types d'aménagement</b> pour valider les potentialités opératoire du modèle
Problématiques d'étude	Niveau d'acceptabilité d'un aménagement produisant des nuisances importantes	Comparaison de 6 conflits apparemment identiques pour mesurer la mobilisation réelle du territoire	Déterminer le <b>fondement du conflit et sa causalité dominante</b>	Les problématiques d'étude posent un axe de recherche volontairement différent pour valider la méthode sur un champ d'étude assez vaste
Réponse opératoire attendue	Critères d'acceptabilité et mesures de médiation	Validité des arguments mobilisés par les opposants	Qualification globale de la <b>dominante conflictuelle</b>	Prouver l' <b>adaptabilité de la méthode</b> sur des problématiques de recherche très différentes
Synthèse	Recommandation opérationnelle comparaison avec l'enquête publique	Démontrer comparaisons par graphes de synthèse la place des arguments territoriaux dans le conflit	Marquer le <b>lien au lieu et son identification au territoire</b>	3 restitutions différentes <b>-recommandations -graphes de synthèse -réécriture du rapport au lieu</b>

### 3.1.1 : Les critères de choix

Pour qu'une méthodologie fixe et éprouvée puisse être validée à la fin de cette thèse, plusieurs critères devaient être pris en compte et varier sur les trois études. Tout d'abord, il nous a semblé que le type de conflit devait être différent, même si celui-ci n'est pas toujours facile à définir. Nous avons donc étudié respectivement un conflit d'aménagement, un conflit d'environnement et un conflit d'usage tels que définis au départ.

Le temps du conflit devait aussi mettre en évidence l'intérêt de la méthode. Ainsi la première étude se situe en amont de l'aménagement dont il est question, la seconde pendant les choix à opérer, tandis que la troisième se situe en aval d'un conflit déjà bien en place et que l'on peut penser être la résultante d'aménagements plus anciens.

Par ailleurs, l'échelle du conflit nous semblait également importante dans la possibilité de formaliser une méthodologie. Le premier conflit est un macro-conflit qui représente une superficie de presque 2000 ha avec des milliers de personnes concernées. Le second est un méso-conflit : moins de 50 ha et quelques centaines de personnes directement touchées. Enfin le dernier est un micro-conflit qui concerne une rue et deux places et surtout un espace à dominante public.

Dernier élément qui nous semblait déterminant : le type d'espace d'accueil du conflit en cours. Le premier se situe pratiquement en zone périurbaine d'une grande agglomération, le second dans le rural profond majoritairement, et le dernier dans l'hypercentre d'une ville universitaire, donc trois espaces géographiques très différents.

### 3.1.2 : Les problématiques propres aux trois études de cas

La méthode de recherche et les matériaux collectés dans les trois études de cas sont rigoureusement identiques. Seules les problématiques diffèrent ; par conséquent les filtres d'analyse sur cartes mentales sont bien évidemment adaptés à ces problématiques. La mise en relation de ces trois notions clés (territoire, acteurs et représentations) a permis de construire le modèle conceptuel de la recherche. Auparavant, il est nécessaire de rappeler trois autres considérations de notre positionnement théorique :

- Tout d'abord, les processus analysés sont **contextualisés**. Les relations que les individus et les groupes sociaux entretiennent avec leur espace de vie se développent dans un territoire donné qui a des propriétés physiques, matérielles, symboliques et politiques propres.
- Ensuite, les processus analysés s'inscrivent dans des **relations multiscalaires**. Les lieux au sein desquels se déroulent ces processus ne sont pas isolés. Ces processus sont donc



influencés par leur appartenance à d'autres échelles, notamment parce que les acteurs en conflit appartiennent à des échelles différentes (conflit d'échelle).

- Enfin, les processus analysés s'inscrivent dans **la dynamique des espaces** étudiés. Ils sont influencés par le passé, le présent et la conception que les habitants se font du futur. Mais les conflits ont également leur propre dynamique. Ils ne s'inscrivent pas dans un processus linéaire, un événement est susceptible de modifier la trajectoire du conflit.

Chaque conflit est cependant spécifique mais nous n'oublions pas que chacun des acteurs à chaque fois évalue les attributs objectifs du projet territorial qui lui est présenté ou auquel il doit faire face. Des stratégies différentes peuvent alors voir le jour, comme s'adapter et rester sur place, faire face au projet, ou partir... Les acteurs entrés en conflit recherchent alors des alliés soit au sein du territoire du projet soit à l'extérieur de celui-ci. La diffusion d'informations sur le projet, de même que l'activation d'une procédure de concertation et ou de médiation, sont susceptibles de modifier les représentations que les acteurs ont du projet. Le positionnement sur le projet et dans le conflit qui se précise dépend alors des représentations sociales et spatiales que les acteurs territorialisés ont du projet.

Le choix des problématiques d'étude a été fixé par les commanditaires de chacune des études, elles seront précisées dans la présentation des résultats (chapitres 4, 5 et 6). Cependant des questions similaires se sont posées pour chacune.

Dans un premier temps, il s'agit de mesurer le niveau et l'échelle du conflit non seulement en fonction des catégories d'acteurs, mais également en fonction des positionnements différents sur le territoire, liés notamment à la localisation géographique, et aussi à la distance et du type même de projet. Il s'agit dans un second temps, de s'arrêter sur les motifs précis du conflit, de les classer par catégories d'acteurs, de mesurer leur importance véritable et de les croiser encore une fois en fonction du positionnement sur le territoire. Enfin il s'agit, pour les commanditaires, d'essayer de trouver des espaces de médiation, de montrer que dans le conflit et malgré une opposition très virulente sur place, il y a même parmi les opposants des motifs de médiation envisageables.

Des problématiques indirectes concernent évidemment la géographie sociale. Comment le territoire est-il perçu en fonction des différentes catégories d'acteurs ? Quels sont ces différents modes d'utilisation ? Comment une population donnée se projette-t-elle dans un bouleversement territorial de cette ampleur ? Quelles sont les craintes et les incertitudes qui demeurent malgré la tenue d'un débat public ? Quel type de concertation « durable » est finalement envisageable dans le cadre de la décision publique et des procédures d'aménagement du territoire ?

Une approche complémentaire est donc d'utiliser l'étude de ces représentations pour la mise en place d'un processus de démocratie participative et d'aide à la décision. Des travaux sont menés sur le sujet en ce moment au Québec avec une certaine réussite et des perspectives de renouvellement considérables de la place du citoyen en matière d'aménagement.<sup>167</sup> Néanmoins ce ne sera pas le cas ici car l'aboutissement de la procédure qui consiste à faire se rencontrer les différents acteurs du conflit n'a pas reçu l'aval des différents commanditaires.

### 3.2 : La méthode de recherche et les matériaux collectés

#### 3.2.1. Méthodologie :

Elle est rigoureusement identique pour les trois études quant à la démarche et aux techniques d'enquête. Il n'y a que les finalités qui diffèrent.

**Tableau N° 4 : Acteurs interrogés dans les trois études de cas**

	Nombre d'entretiens	Nombres de cartes récoltées	Type d'acteurs privilégiés	Date de l'étude
<b>Aéroport NDDL (EC1)</b>	35	153	Riverains et élèves	Mars – juin 2005 Puis janvier 2006
<b>Centre de déchets (EC2)</b>	25	29	Agriculteurs	Janvier et février 2007
<b>Rennes centre (EC3)</b>	27	163	Etudiants	Mars juin 2008
<b>Total</b>	87	345		

L'étude devait selon les commanditaires se concentrer sur la figure centrale du conflit qui est différente dans chacun des cas.

Les chiffres les plus intéressants concernent le nombre de cartes mentales obtenues. Certains doutaient qu'il fût possible d'obtenir ce type de production de la part d'une population aussi variée, voire d'une population dont le niveau d'étude peut s'avérer assez faible. Les trois études confirment ce que nous avions pressenti en partie à grâce à notre pratique pédagogique. Sur

<sup>167</sup> BREUX Sandra, 2004, « Représentation spatiale et participation politique citoyenne », *colloque géo-recherche*, Université Laval.

l'ensemble de l'étude, seuls 4 refus nous ont été opposés qui seront tout à fait intéressants à analyser. Le premier concerne le Maire de la principale commune d'accueil du projet...Le second concerne un agriculteur, vivant à proximité immédiate du projet : le vendeur du terrain du projet est membre de sa famille et pouvait avoir peur de représailles. Le troisième refus est le fait d'un élu vert qui ne souhaitait pas dévoiler sa position sur certains aspects, alors que l'entretien oral a duré près de deux heures. Enfin le dernier est le représentant d'une association d'opposants influente sur le projet. Aspect intéressant par ailleurs, ce qui prouve que les élus ou responsables d'associations ne rechignent pas à donner des entretiens. Le discours et sa rhétorique sont quelque chose qu'ils maîtrisent parfaitement, les risques sont donc beaucoup plus limités pour eux. A l'inverse, la carte les oblige à se dévoiler davantage et apparaît plus comme un témoignage opposable et contestable pour lequel ils peuvent moins biaiser. Mis à part ces cas assez extrêmes, l'ensemble des personnes s'est prêté l'exercice avec une compréhension certaine et, pour certains d'entre eux, il apparaissait comme une évidence. La plupart d'entre eux utilisant ensuite la carte à des fins argumentatives pour leur démonstration. Néanmoins aucune carte n'a été rectifiée au cours de l'entretien par l'acteur interrogé pour ne pas en fausser les données et permettre ainsi une comparaison identique de l'ensemble des représentations des différents acteurs interrogés.

### **3.2.2. Nature de l'information collectée**

Les acteurs ont été choisis en fonction de leur positionnement géographique ou de leurs actions par rapport au projet ou au sujet d'étude. Ils ont été préalablement contactés sans aucune précision sur la nature des questions qui leur seront posées. Concernant les entretiens, trois types d'information ont été collectés avec une égalité de traitement. Premièrement, une carte mentale a été réalisée en notant la consigne d'exécution sur la feuille sans aucune autre indication sans fond de carte et sans échelle de représentation mentionnée. La consigne était la suivante pour l'EC1 et l'EC2 :

*« Représentez sur cette feuille l'espace concerné selon vous par l'implantation du projet du nouvel aéroport de Notre Dame des Landes et les conséquences sur la transformation de cet espace ».*

*« Voici comment je perçois l'espace concerné par l'arrivée d'un futur centre d'enfouissement de déchets et ses probables conséquences sur l'espace de vie alentours. »*

Pour l'EC3, la consigne ne devait pas déterminer l'existence ou non d'un conflit, donc nous l'avons formulée de la manière suivante :

*« Voici sous la forme d'une carte ou d'un croquis, comment je perçois l'espace de la fête et les pratiques festives un jeudi soir à Rennes ».*

Ce travail a duré en moyenne de 5 et 10 minutes. La seconde partie, l'entretien proprement dit, d'une durée en moyenne d'un peu plus d'une heure, mais allant parfois, jusqu'à une heure trente, en suivant toujours selon la même trame tout en laissant cependant une grande

latitude de réponses et en ne respectant pas toujours l'ordre des questions. La dernière partie a consisté à demander aux personnes interrogées de remplir un questionnaire de parcours de vie décomposé en trois temps forts, Etat civil (sans le nom) et origine sociale, lieu d'habitation avec toutes ses caractéristiques y compris historiques, parcours de vie et utilisation des espaces.

La dernière série d'informations a été collectée à l'occasion de plusieurs réunions d'opposants sur les différents sites et enfin par la participation aux réunions officielles des porteurs de projet.

### **3.2.3. Qualité de l'information collectée**

La procédure de collecte a été rigoureusement identique pour les riverains comme pour les techniciens même s'il a fallu adapter une partie du questionnaire.

Le choix de n'imposer aucune échelle de représentation pose bien entendu des problèmes d'analyse mais est aussi source de diversité de point de vue et d'argumentation, le croisement entre type d'argumentation et échelle étant particulièrement intéressant. En effet, les arguments mobilisés, notamment le rapport à l'espace, diffèrent selon le type d'échelle choisi par l'enquêté et surtout selon son positionnement par rapport au projet, à la fois en distance et en terme de localisation par rapport au projet. La base de personnes interrogées a été élargie à chaque fois que cela était possible. La partie statistique de l'étude est essentiellement qualitative et ne doit en aucun cas être généralisée surtout dans l'étude de cas N° 2, tant la base des personnes interrogée est restreinte ; les pourcentages que nous indiquerons n'ont donc pas de valeur statistique réelle mais sont à envisager comme une indication.

De la même manière, toutes les études ont croisé cartes mentales et entretiens, en privilégiant cependant le croisement des données obtenues par les cartes mentales, les entretiens et les questionnaires de parcours de vie. L'objectif étant de comprendre aussi en quoi les parcours de vie peuvent être déterminants dans les prises de position sur un projet de ce type. Le croisement de l'ensemble des informations permet le meilleur éclairage et une compréhension différente des conflits en cours.

### **3.2.4 : Existe-t-il une méthodologie formalisée de l'utilisation des cartes mentales ?**

Malgré les innombrables travaux qui ont utilisé les cartes mentales depuis plus de 20 ans, personne à notre connaissance n'a encore formalisé de manière explicite l'utilisation de cartes mentales et ce encore moins dans le cadre d'un projet d'aménagement. Nous partons d'un postulat celui selon lequel : **les cartes mentales peuvent être un élément particulièrement efficace d'étude des aspirations, en amont et au moment de la conception proprement dite d'un projet d'aménagement. Elles peuvent être également un très bon diagnostic à**

**postériori.** Le tableau fait le récapitulatif de l'utilisation méthodologique de cartes mentales à des fins opérationnelles, c'est-à-dire à l'occasion d'un projet d'aménagement. Le tableau n°5 met l'accent sur les possibilités d'investigation pour toutes les étapes du cycle d'aménagement.

Chacun jusqu'à présent avait adapté sa méthodologie à son sujet spécifique mais en se contentant souvent d'une exploitation réductrice des cartes. L'expérience acquise dans la didactique de l'enseignement secondaire permet d'entrevoir d'autres approches, notamment pour la réinterprétation et modélisation. Nous avons néanmoins tenté de dépasser une approche classique qui s'est trop souvent contentée de superposition et par conséquent d'un traitement quantitatif, souvent lui-même restrictif, sous la forme d'échantillonnage des distorsions. Ce traitement très réducteur peut parfois conduire à l'effet inverse : inciter les acteurs à ne plus produire car ces traitements se positionnent dans une approche évaluatrice des déformations ou des différences avec un supposé modèle réel. Elle n'occupera par conséquent que l'un des points de cette méthode qui propose six entrées possibles

Mais dans tous les cas, n'oublions jamais comme le formulait très bien Lynch, « *que l'on dessine moins que l'on ne parle* » et qu'en ce domaine l'interprétation de cartes mentales doit rester modeste. Comme les informations relèvent la plupart du temps de l'interprétation du chercheur, l'analyse doit donc être faite avec la plus grande prudence. Il est important par ailleurs de ne jamais oublier que la carte peut être une représentation métaphorique, en incluant des éléments inexistantes ou des agencements qui relèvent de l'idéal plutôt que de la réalité<sup>168</sup>. Elle peut impliquer une autocensure préjudiciable aux résultats et à leur analyse. Par ailleurs, les études de Down et Stea<sup>169</sup> ont estimé qu'une consigne invitant les sujets à dessiner une carte les incite à décoder l'information sous une forme spatiale, ce qui revient à préjuger qu'elle soit intériorisée sous cette forme alors que rien n'est moins sûr. En outre, les compétences graphiques influencent considérablement sur la qualité du dessin et la capacité à y faire figurer certaines informations, ces qualités pouvant être très différentes chez les uns et chez les autres, ce qui accentue encore un peu plus le caractère aléatoire de toute l'analyse qui va suivre.

Ce n'est qu'en pleine connaissance de toutes ces limites que nous pouvons envisager maintenant une méthode elle-même contestable et forcément limitée. Des compétences comme s'orienter dans l'espace, réduire un espace de large échelle à la dimension d'une feuille de papier, réaliser des projections géométriques, représenter de manière symbolique les éléments de la représentation mentale n'entraînent pas un langage identique et communément acquis de la même manière par tout un chacun.

---

<sup>168</sup> MILGRAMM S., JODELET D., 1976, « *Psychological maps of Paris* » in *Environment psychology*, sous la dir. Prochansky, New York, Holt, Rinehart and Winston, p. 104-124.

<sup>169</sup> DOWNS R. M., STEA D., 1981, *Des cartes plein la tête : essai sur la cartographie mentale*, Saint-Hyacinthe : Edisem, 218p.

## Ce que l'on ne va pas faire

L'exercice de la carte mentale est toujours un exercice particulier qui peut mettre très rapidement dans l'embarras ou rappeler certaines mauvaises expériences scolaires, voire agacer

**Tableau N° 5 : Type de tris opérés sur les corpus de cartes mentales**

Entrées dans les cartes mentales	Quelles problématiques de recherche ?	Analyse quantitative	Analyse qualitative	Interprétation reconstruction par le chercheur
1-Type de cartes mentales	Certaines représentations sont plus valides que d'autres : apprécier le degré de conceptualisation du territoire par ses différents acteurs	% entre les 6 grands types de représentations : Carte croquis Modèle Dessin Plan de masse Plan de situation	Quels sont les acteurs qui conceptualisent davantage. Quels sont les acteurs qui ont une connaissance plus intuitive du territoire ?	<b>Rejet</b> de certaines représentations non valides ou insuffisantes <b>Traitement sur les plus pertinentes</b>
2-Nombre et type d'informations représentées	De quoi parlent les cartes ? Quelles sont les préoccupations sur le territoire ?	Surface Linéaires Ponctuelles Différences entre catégories	Qui parlent de quels types d'infos ? Différence entre groupes d'acteurs	Tableaux statistiques : après reconstruction et <b>transcription questionnaire</b> <b>Ethnos</b>
3-Thèmes	Quels sont les grands thèmes présents, en quoi qualifient-ils l'espace d'étude ?	Thèmes en %	Croisement avec acteurs et position sur le projet	Tableaux statistiques Ethnos
4-Acteurs	Y a-t-il un discours unique par groupes d'acteurs ? Discours dominant et divergents Découvrir les marges de médiations	Discours dominants De quoi parlent les porteurs de projet ? De quoi parlent les opposants ?	Croisement avec les parcours de vie Différenciations internes Quels paramètres viennent faire diverger les groupes d'acteurs ?	<b>Modélisation</b> par catégories Nouveau <b>schéma des acteurs</b>  Ethnos
5-Echelles	Impact Territoire qui se sent concerné De quoi parle-t-on aux différentes échelles ?	Combien d'échelles Qui a choisi quelle échelle ?	Echelle du conflit Echelle de l'acceptabilité Echelle des porteurs de projet	Cartographie par échelle <b>Cartographie multiscalaire</b> Différenciation du discours
6-Positionnement différencié dans l'espace projet	En quoi le positionnement détermine le discours sur l'espace ou le projet ? Lien entre distance et discours Liens entre identités patrimonialité et position face au projet	Lieux de focalisation Mesure de la nuisance envisagée et comparaison avec celle des porteurs de projet	Croisement entre acteurs et distance et positionnement géographique par rapport au projet.	Cartographie <b>Modélisation</b> de l'espace projet <b>Graphie</b> distance/discours Graphie de synthèse
7-Conflits	Nature type et enracinement du conflit Thèmes dominants du conflit Impact du territoire sur le conflit. Du conflit aux conflits	Pour / contre Quantification des références aux conflits	Qui fait référence à quoi en matière de conflit ? Peurs, incertitudes, degré d'oppositions selon acteurs	Dégager la variété des oppositions <b>typologie</b> , la cartographie, <b>modélisation spatiale du conflit</b> Niveau d'acceptabilité
8- Oublis et distorsions	A utiliser avec beaucoup de nuances ! Oubli peut signifier omissions volontaires ou involontaires	Amplification des nuisances ou du conflit ?	Comparaison entre différents groupes d'acteurs et positionnement par rapport au projet	<b>Superposition</b> après mise à échelle Possibilité de négociations <b>Focus group</b> et <b>médiations</b>

rapidement la personne interrogée. C'est bien son espace de vie qu'on lui demande de représenter et en l'occurrence il a bien le droit de le voir à sa manière. Par ailleurs, il faut garantir l'anonymat des représentations et présenter les cartes mentales produites dans les publications de manière à ce que la personne précise ne puisse être identifiée formellement ; et le signifier à l'acteur interrogé. De la même manière, les commentaires devront être mesurés et ne jamais dénigrer la production qui demande des compétences très particulières et fait appel à l'imaginaire, donc quelque part à une forme de création. La carte est ainsi, pour une partie des acteurs, plus souvent une image qu'un croquis rationnel de l'espace et c'est bien ce que l'on cherche. La longue pratique de ce type d'exercice avec des élèves du Secondaire apprend en quoi les jugements brutaux, les dénigrement, et le manque d'anonymat peuvent être préjudiciables aux productions.

### **3.2.5 : Six étapes de décryptage**

Six étapes vont être utilisées dans la démarche présentée ici. Chacune de ces étapes est interdépendante des autres, sachant que la démarche qui a prévalu a été de partir du général pour aller au particulier, démarche classique en géographie. Ces six étapes sont à considérer plutôt comme des filtres passés sur l'ensemble du corpus des cartes mentales recueillies : ceux-ci permettent à chaque fois de tirer un ensemble d'informations ensuite synthétisées dans la partie suivante. Elles sont présentées dans le tableau 9.

- La première étape s'intéresse au type de carte mentale produite.
- La seconde étape consiste en une analyse statistique globale et par catégorie d'acteurs du corpus de cartes mentales. (infos, croisement par type d'acteurs)
- La troisième propose une superposition par catégorie d'acteurs et par thème.
- La quatrième prend en compte davantage les échelles de représentation.
- La cinquième consiste à analyser les distorsions notamment en lien avec le positionnement des différents acteurs.
- La sixième se propose de réinterpréter tout cela par comparaison avec les entretiens oraux.

- L'ultime étape, qui ne porte pas directement sur les cartes mentales, se propose néanmoins de les comparer aux représentations officielles, celles notamment des porteurs de projet à l'occasion des réunions publiques et de celles véhiculées par les médias.

### 3.2.5.1 : Elaborer une technique d'interprétation des cartes mentales

« *Laisser le temps aux images d'apparaître* », c'est la manière dont Alexandre Chemetoff pense l'art de l'urbanisme. « *Il ne faut pas que les images arrivent trop vite. On les dits rassurantes, je les trouve inquiétantes car elles figent le développement d'un processus et empêchent que la réalité apparaissent. Les images précoces sont un obstacle à la perception de la véritable identité d'un lieu. En effet, la connaissance fine d'un endroit nécessite de le pratiquer, de l'expérimenter et de se donner l'espace du projet comme un temps de possibles découvertes (...)*<sup>170</sup> » C'est dans cet esprit que nous avons envisagé l'utilisation des cartes mentales pour l'analyse des différents conflits de territoire dont il sera question dans cette thèse, c'est-à-dire comme une première phase de découverte qui ne fige rien. Au chercheur géographe de tenter d'y voir un peu plus clair mais seulement après avoir réussi à faire émerger toutes ces expériences de pratiques territoriales.

Plusieurs géographes ou sociologues ont déjà tenté d'analyser des cartes mentales avec plus ou moins de succès. Beaucoup d'entre eux ont compris, il y a déjà plus d'une trentaine d'années, l'immense potentiel d'investigation territoriale qu'elles constituent. Laissées quelque peu de côté depuis une vingtaine d'années, de récents travaux se sont progressivement réintéressés à l'outil carte mentale. Chacun choisissant ce qui lui convenait le mieux. Ce que l'on retient cependant de ces différentes lectures est l'insuffisance globale de déconstruction de l'objet, la faiblesse de la hiérarchisation des axes d'analyse et l'oubli d'aspects interprétatifs particulièrement importants.

Brian Harley évoque à propos de la cartographie traditionnelle de ce qu'il appelle « la géométrie subliminale »<sup>171</sup>. Ces visions territoriales tendent à promouvoir certaines visions des espaces, parfois exclusives. Souvent, nous dit-il : « *une carte structure la géographie qu'elle dépeint d'après un ensemble de croyances sur ce que devrait être le monde, la vérité* ».

Le silence des cartes par omission volontaire ou non est un aspect essentiel du travail d'analyse, ainsi que la représentation de hiérarchies. De la même manière, les signes choisis, leur importance en taille les uns par rapport aux autres, ainsi que les symboles utilisés conférant à la carte une véritable valeur de métaphore territoriale, sont des aspects primordiaux de l'analyse. La carte est toujours une forme de discours, Harley insiste sur le fait « qu'« *il est nécessaire d'affronter les cartes comme des systèmes de signes incomparables dont les codes peuvent être à la fois imagés, linguistiques, numériques et temporels, et comme une forme de savoir spatial* ».

<sup>170</sup> CHEMETOFF Alexandre, 2009, "Visites", Archibooks, 465 p..

<sup>171</sup> HARLEY Brian, 1995, op. cit., pp. 36-49.



Ainsi, la carte exerce son influence autant par sa force de représentation symbolique que par ce qu'elle représente ouvertement. Dans les conflits de territoire qui nous intéressent ici, il s'agit avant tout de considérer la carte mentale comme une image dans un contexte social et spatio-temporel afin de le comprendre davantage, mais également d'avoir une vision plus forte du système des acteurs et des interrelations qu'il préfigure, le but n'étant pas l'acceptabilité du projet en lui-même, mais de mettre à jour un système de médiation et de dialogue possible.

A la question : la carte mentale est une carte ? Nous reprendrons la formidable réponse encore une fois de Brian Harley cité par Peter Gould, qui répondait ainsi à l'un de ses détracteurs : *« Comme la définition d'une carte repose sur la confection de cartes géographiques fondées sur la mesure, elle est culturellement prédéterminée par une vision technique moderne de ce qu'est une carte. Soutenir que parce que... « Une carte est x », « tout ce qui se présente comme non x n'est pas une carte »... équivaut à dire qu'une maison n'est une maison que si elle est conçue par un architecte, qui se sert de plans de mesures précises (...) et donc que l'histoire de l'architecture ne peut prendre en compte les structures érigées par des hommes moins savants. »* L'objection maintes fois évoquée selon laquelle les cartes mentales ne sont pas des cartes parce qu'elles ne sont pas conçues de manière scientifique et rationnelle confine à un non-sens certain par rapport aux fondements mêmes de la cartographie ; ainsi Brian Harley rajoutait dans ce même article que : *« l'histoire de la cartographie doit prêter moins d'attention à l'artefact et à sa construction, mais davantage aux cartes en tant qu'expressions d'individus dans la société (...). Même une carte esquissée à la hâte, doit être considérée comme une carte »*. Une carte mentale est donc une carte à part entière, qui répond à une logique de construction similaire et peut donc être interprétée avec la même logique, pour peu que l'on cherche davantage à comprendre ce qui motive les intentions de l'émetteur et ce qu'elle peut produire sur le récepteur. Il s'agit pour nous, de remonter au phénomène ou à ce que l'on pourrait appeler la source même du savoir spatial comme élément prépondérant de l'entrée dans un système de défense d'une vision particulière ou idéale de l'espace en question.

En somme, les cartes sont trop importantes pour être abandonnées aux seuls cartographes ! Dans son article consacré à « Déconstruire la carte<sup>172</sup> », Harley plaide sur le vide conceptuel qui existe entre la cartographie et la géographie humaine. Il s'agit des lors de trouver une méthode pour déconstruire la carte. Il ne s'agit pas pour nous, contrairement à Harley de s'interroger sur les intentions cachées de la carte mais plutôt sur ce qu'elle nous apprend de l'espace en tension qu'elle représente. « La carte n'est pas le territoire » comme le dit Korzybski<sup>173</sup>, mais elle est souvent une vision idéale ou conflictuelle du territoire, elle est avant d'être un espace perçu un espace vécu. Y voir des construits au sein d'une théorie plus large de la

---

<sup>172</sup> HARLEY Brian in Gould et Bailly, 1995, op cite, p 83.

<sup>173</sup> KORZYBSKI Alfred, 2007, Une carte n'est pas le territoire, prolégomènes au système non aristotéliens et à la sémantique générale, éd de l'Eclat.

représentation, c'est la thèse d'Harley qui ne peut envisager les cartes quelles qu'elles soient que comme un produit social et culturel, des cartes par ailleurs qui ne seront jamais selon lui un mode de connaissance autonome coupé du reste des sociétés.

### **3.2.5.2 : Déconstruire la carte mentale**

Nous avons par conséquent choisi plutôt de dégager les axes de déconstruction à partir des travaux de Brian Harley sur l'histoire de la cartographie, que nous avons adaptés à l'outil carte mentale. Nous nous sommes posé au départ les quelques questions suivantes :

- L'émetteur est-il au centre ou non au centre de sa propre carte mentale ?
- L'objet du conflit est-il central, ou l'espace approprié reste-t-il majeur ?
- L'acteur entretient-il un rapport imagé ou euclidien à l'espace ?
- Texte ou pas texte ? la carte est-elle commentée ?
- Le choix des figurés indique-t-il une hiérarchie dans l'organisation spatiale ? (ombrages, taille, épaisseur, couleur, hachures)
- Le choix des figurés est-il de type métaphorique ou logique ?
- Quelle image sociale reflète la carte mentale ?
- Quelles intentions globales et particulières ressortent de la carte ?
- Quelles sont la précision et l'autorité du « dessin » ?
- Quelle cartographie rhétorique (sélection, omission volontaire ou non, simplification, classification, création de hiérarchies, symbolisation) ?
- Acceptation ou refus de fabriquer la carte mentale lors de l'entretien ?
- Quels types de cartes mentales pour quelles stratégies d'acteurs ?
- Quel choix de lentille du microscope c'est-à-dire de l'échelle de représentation ?
- Quelle vision sociale implicite ressort du territoire et du projet ?

« *La carte est un médiateur silencieux du pouvoir* » comme l'a si bien démontré Brian Harley. C'est en connaissance de tous ces éléments que ces questions ont guidé la méthode de déconstruction que nous avons testée sur ces trois études de cas, avec l'espoir d'en faire un outil de connaissance des espaces des acteurs pour une géographie participant au projet d'une « démocratie spatiale concertée ».

### **3.2.5.3 : Ce que peut nous apprendre une évaluation statistique sommaire des cartes produites**

Il sera nécessaire de faire une évaluation sérieuse précise de l'ensemble du corpus de cartes mentales et ce, sous l'angle statistique mais également par groupe d'acteurs. De manière globale,

cette évaluation statistique doit permettre de dégager les représentations qui s'imposent à travers la structuration d'ensemble du territoire et les grandes tendances sur le conflit en cours. Quelle est l'échelle de référence territoriale qui l'emporte ? Quel est le type d'implantation majoritaire choisi par les différents acteurs pour le projet ? Quelle part les différents types d'informations (linéaires, ponctuelles, surfaciques) occupent-elles ? Toujours de manière globale, on s'attachera à repérer la part de craintes ou d'incertitudes par rapport au projet, sans oublier l'évaluation globale des nuisances. On pourra également mettre en évidence la référence précise aux catégories d'acteurs, la définition des porteurs. Enfin la référence aux éléments physiques et aux nuisances devra faire l'objet d'une attention particulière. Il s'agit avant tout dans cette première analyse de percevoir s'il existe un décalage réel ou supposé entre les perceptions globales des habitants et une analyse « objective » du territoire, telle qu'elle pourrait être menée par une expertise indépendante du débat en cours.

L'ensemble de ces éléments peut être décomposé ensuite par catégorie d'acteurs, avec un croisement entre la catégorie, le lieu de résidence par rapport au projet et la position sur le projet. Cette deuxième phase de l'analyse statistique doit permettre de dégager des lignes de force et des stratégies dans le système des acteurs et éventuellement des non-dits voire des erreurs dans les différentes stratégies de communication des uns et des autres. Si le croisement entre perception et catégories d'acteurs s'avère positif ou discriminant, il s'agira alors de bâtir des hypothèses sur la perception du territoire et du conflit par les différentes catégories d'acteurs de les comparer et reformuler le schéma du système des acteurs.

#### **3.2.5.4 : Du principe de superposition, traiter les informations de manière qualitative**

Qu'est-ce qui a été sélectionné par les différents acteurs ? Y a-t-il une corrélation par type d'acteurs ? Tel est l'objectif de ce second filtre. Il s'agit avant tout dans cette partie de différencier, hiérarchiser, bâtir une typologie de ce qui a été retenu dans les représentations par les différents acteurs et montrer les absences d'informations. On essaiera de mettre en évidence les éléments communs (présents et absents), les éléments de différenciation de l'espace et de territorialisation et leurs aspects changeants et également de faire le point sur les éléments atypiques. En effectuant ce travail, on mettra en évidence ce que Roger Brunet appelle « *la géographie de l'invisible* », à savoir tout ce que les discours ne permettent pas d'appréhender. Par catégorie, on présentera à chaque fois une synthèse par type d'information mais également par type d'acteurs. C'est dans cette partie que l'on établira s'il existe ou non une corrélation forte entre acteurs et représentations et les éléments d'informations que l'on peut en déduire. Ce traitement dans tous les cas doit permettre de préciser le territoire du conflit et les représentations en cours, et de mettre en évidence les éléments discriminants en termes d'espace.

### 3.2.5.5 : Du principe de superposition des échelles : une analyse multi scalaire de l'espace du projet et de ses représentations par les habitants

De quoi parle-t-on aux différentes échelles par catégorie d'acteurs ? Y a-t-il corrélation des informations représentées aux mêmes échelles ? Y a-t-il de manière perceptible des recompositions ou redécoupages de territoire qui s'amorcent en lien avec le projet ? Quelle est la part de la vision par catégories d'acteurs des différentes échelles ? Cette vision souvent uni-scalaire détermine-t-elle des représentations particulièrement discriminantes de l'espace et du territoire du projet ? Telles sont les questions abordées ensuite. Partant du principe que l'acceptabilité sociale d'un projet d'aménagement passe par la prise en compte d'échelles de territoire différentes de celle de l'unique territoire du projet, ce filtre proposé sur les cartes mentales des acteurs est particulièrement important pour déterminer quels peuvent être les éléments fondamentaux du conflit en cours.

### 3.2.5.6 : Du principe d'analyse des distorsions : évaluer les représentations

Thierry Ramadier a proposé, à partir des travaux de Hirtle et Hudson <sup>174</sup>, une caractérisation de l'étude des distorsions, que nous utiliserons ici en la complétant et en proposant au final une démarche formalisée. Cependant, l'analyse des distorsions spatiales doit être traitée avec la plus grande prudence. Outre le fait que leur interprétation n'est pas toujours aisée, tant le processus de production peut être parasité par différents paramètres, il est particulièrement réducteur d'en faire l'aspect essentiel d'analyse des cartes mentales. En effet, on sait que la difficulté de localisation ou d'évaluation des distances est un frein considérable à la production de cartes mentales. Il est particulièrement dommageable pour cette méthode de se contenter de ces simples paramètres ce qui entraîne par la suite, une fois l'analyse dévoilée, un refus catégorique de la part d'autres acteurs de produire des cartes mentales. Pour pouvoir mener cette analyse, il faut avoir rassuré l'acteur lors de la production, et être extrêmement prudent dans les termes employés dans l'analyse. Pas question d'avoir une analyse purement sommative, les distorsions créent du sens et c'est uniquement en ces termes qu'elles doivent être appréhendées.

Les distorsions spatiales peuvent prendre des formes particulièrement variées. Ramadier en recense une dizaine. Voici les principales :

- Les distorsions liées à des **relations spatiales non euclidiennes telles que les cheminements** ou la proximité sémantique des éléments.
- **Les erreurs de localisation ou d'orientation** des éléments.
- Les **disproportions** issues de jugements de distances erronés ou à des échelles distinctes selon les lieux mentionnés.

---

<sup>174</sup> HIRTLE et HUDSON, cité par Barkowsky, Knauff, Ligozat, Montello, (dir), 2006, *Spatial cognition V : Reasoning, Action, Interaction, Conférence spatial cognition*, Bremen, p 346.

- Les **simplifications des formes** ou des caractéristiques géométriques (angles, courbes ...)
- Les **ruptures spatiales** entre des lieux comportant de nombreuses informations et d'autres **lieux inconnus ou vides**.<sup>175</sup>

En résumé, les principales informations qu'apportent les distorsions spatiales peuvent se résumer selon cinq points :

- La **lisibilité physique** de l'espace.
- Les **barrières environnementales** productrices de distorsions.
- Les **points de référence**.
- La **lisibilité sociale** de l'espace en termes de **distance sociale** entre l'individu et le milieu.
- Enfin, une information capitale sur **l'échelle du conflit** de manière globale et par type d'acteurs.

### **3.2.5.7 : Du principe de réinterprétation : analyser les représentations**

Les discours d'acteurs sont souvent venus compléter la représentation graphique qui s'est trouvée au cœur de la prise de position sur le projet. Il y a un intérêt évident à séparer les deux lors de l'analyse mais également à croiser les deux approches. Les discours d'acteurs sont producteurs d'espaces territorialisés appropriés et délimités. Ils correspondent très souvent à une carte imaginaire de l'espace qui, bien que moins spatialisée que la carte mentale, n'en constitue pas moins un discours spatial particulièrement riche sur la manière d'appréhender le territoire. Nous avons donc pris le parti de nous servir du support de la carte mentale produite par la personne interrogée et de la « déconstruire » à la lumière des indications spatiales données au cours de l'entretien. Quantifier les représentations mentales et les cartographier est un enjeu majeur de l'analyse des représentations mentales d'un groupe d'acteurs sur un espace donné.

### **3.2.5.8 : Du principe de comparaison avec les représentations officielles**

Il est nécessaire de comparer les représentations fournies par les cartes mentales et les documents cartographiques officiels produits à l'occasion de la phase d'élaboration du projet et au cours du débat public comme c'est le cas pour l'étude de cas N°1. Non que ceux ci représentent la réalité, mais qu'ils permettront de mettre en évidence le décalage global entre l'espace vécu, perçu, imaginé, et l'espace qui se veut pensé par des spécialistes de l'aménagement du territoire. Ce dernier est lui-même porteur de nombreuses représentations qu'il sera nécessaire au préalable d'analyser en tant que telles. Quelles visions ou représentations ont les porteurs de projets dans les

---

<sup>175</sup> RAMADIER Thierry, 2002, op. cit.

documents cartographiques qu'ils produisent du territoire du projet ? Leur analyse est donc particulièrement révélatrice d'un discours sur l'aménagement de ce territoire souvent en contradiction avec l'espace vécu réellement par les habitants, ce qui au demeurant est bien normal. Aménager, c'est aussi anticiper, prévoir des évolutions futures, orienter en fonction d'un type d'utilisation, c'est bien l'objectif de l'ensemble des documents de planification établis à l'occasion d'un projet sur un territoire donné.

### **3.2.5.9 : Faire la synthèse**

Nous essaierons de bâtir un modèle final de synthèse du territoire du projet à partir de l'ensemble des représentations de ses différents acteurs. Cette synthèse se veut comme une analyse systémique de l'espace du projet après l'étude des représentations. Il pourra prendre la forme d'une carte, d'un organigramme spatialisé, de graphes de synthèse, ou de schémas d'interactions.

### **3.2.5.10 : Comparer les cartes mentales aux questionnaires de vie et aux représentations officielles**

L'analyse se fera en deux parties : les parcours de vie par questionnaire (cf. annexe) et les cartes mentales. Les parcours de vie n'offrent pas de contestation possible. Nous avons essayé de cibler ce qui pourrait être déterminant dans le rapport à l'espace : l'appartenance sociale, la localisation du logement et le type de logement concerné, ainsi qu'un rapport plus intime à l'utilisation de l'espace. Une brève partie essaiera donc de cerner les itinéraires de vie en matière de choix résidentiels. Sur les cartes mentales, des informations sont incontestables tandis que d'autres le fruit d'une interprétation de la part du chercheur à la lumière des entretiens et de la presse qui fait parler ces mêmes acteurs. Une partie importante du traitement se borne à répertorier, classer, quantifier les informations qualitatives fournies par la carte mentale. C'est l'essentiel de l'analyse. A noter qu'une partie des informations est le fait de mentions manuscrites sur de nombreuses cartes. On pourrait penser que ce sont les cartes les plus pauvres qui ont eu recours à ces mentions manuscrites ; il n'en est rien, c'est même globalement plutôt l'inverse. Une autre partie, plus minime, demande une interprétation des réponses fournies par les cartes mentales. Elles appartiennent à la part d'investigation du chercheur et à l'habitude acquise dans l'utilisation de ce type de support de recherche. Elles peuvent être sujettes à caution, mais de la même manière que l'on interprète certaines paroles lors d'un entretien oral, elles appartiennent au domaine de l'investigation. Il est évident que le chercheur qui connaît bien les projets et a entendu les différents acteurs lors d'un entretien oral de plus d'une heure aura d'autant plus de facilités à procéder à cette interprétation.

L'analyse statistique a été exigée par les commanditaires qui l'estimaient indispensable pour établir des comparaisons entre différents sites en France. Nous n'avons pas eu quant à nous

accès à ces autres études. Le traitement sous le logiciel Ethnos nous a semblé le plus simple, même s'il ne peut prendre en compte la totalité de la carte mentale. Ce logiciel est d'une très grande simplicité d'utilisation et permet des traitements croisés et triples qui correspondent parfaitement à ce que nous cherchons ici. Il ne s'agit donc pas de faire des statistiques, la base de données étant trop faible, mais de quantifier et de croiser des données apparues dans les cartes mentales. On a donc privilégié ici deux axes majeurs de recherche directement liés aux problématiques d'étude fixées par le commanditaire l'appartenance et de l'identité territoriale comme éléments d'entrée dans le conflit et, d'autre part la compréhension de la place du territoire dans les mobilisations des acteurs.

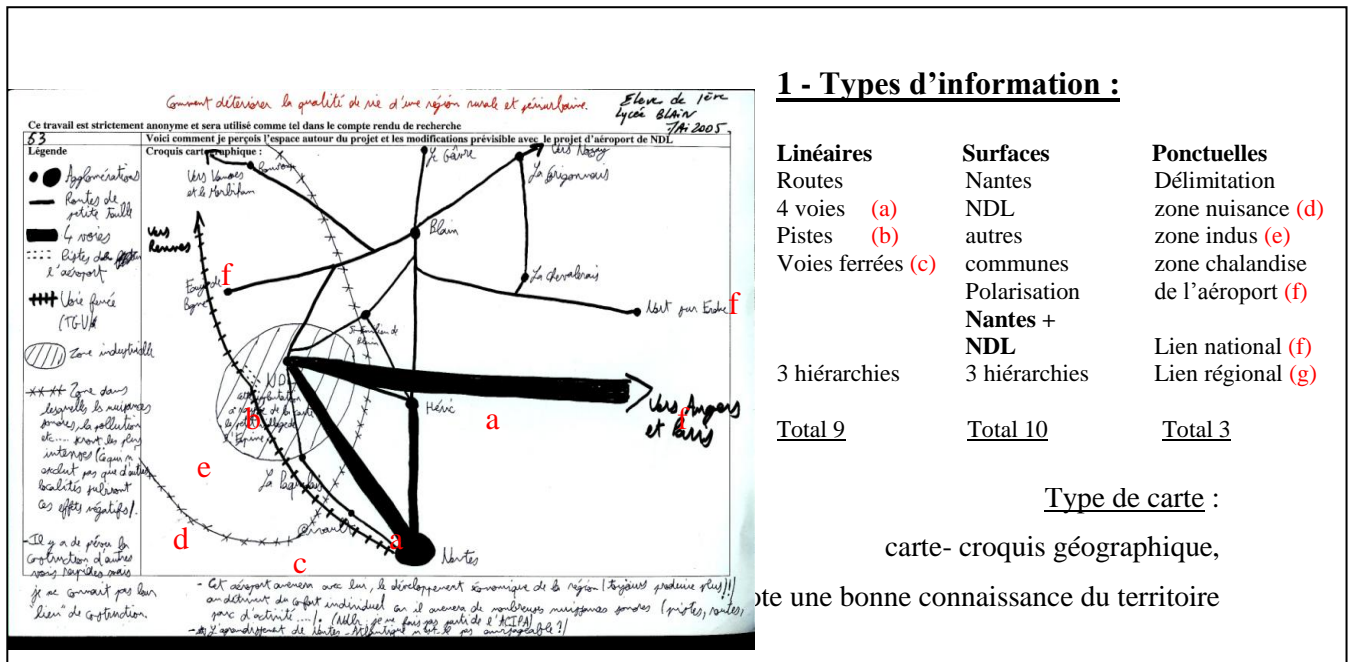
### **3.2.6 : Un exemple à partir d'une carte mentale : première formalisation de la méthode**

Compte tenu des réserves à l'encontre de l'utilisation de la carte mentale, il convient de montrer la portée à partir d'abord de l'exemple d'une seule carte qui va mettre en évidence la très grande richesse d'informations de cette source. Ensuite nous présenterons l'analyse d'un corpus tout entier : le « dépouillement » avant de montrer comment choisir les différents filtres utilisés sur les cartes mentales en fonction des problématiques de recherche.

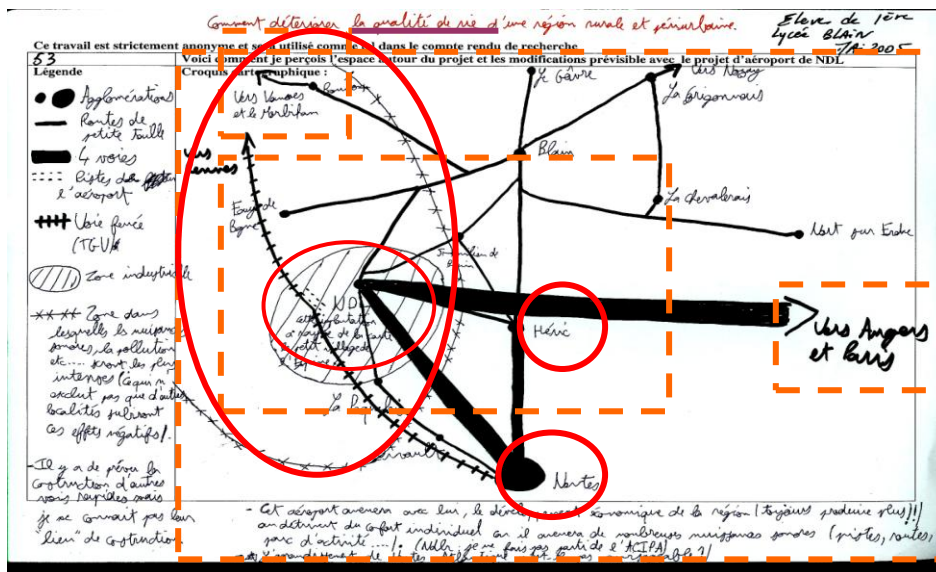
#### **3.2.6.1 : Premier temps de l'analyse : combien d'informations sur une seule carte ?**

Il s'agit donc de démontrer ici, à partir d'une seule carte réalisée en une vingtaine de minutes, tout ce qu'il est possible d'obtenir comme informations. Ce travail doit être minutieux et ne peut être réalisé qu'après une bonne connaissance de l'ensemble du corpus. C'est en effet en visionnant plusieurs fois l'ensemble du corpus que les similitudes et les particularités vont se faire de plus en plus évidentes. L'exemple choisi ici est celui d'un élève d'une classe de Première proche du projet de l'EC1. C'est la même consigne qui a été posée que celle des autres acteurs. Sa première expérience de carte mentale aborde un nombre de thèmes très importants, avec un discours spatialisé très pertinent qui affirme de manière très nette sa position sur le conflit et une projection dans un espace futur en lien avec le projet. A tel point que l'on peut se demander ici si cette représentation n'est pas largement supérieure à un entretien oral. Le nombre des informations s'élève à 22. Leur mise en relation ensuite permet de porter ce résultat à une soixantaine d'informations. Il est bien évident que si l'on multiplie une trentaine d'informations en moyenne par carte par la totalité des cartes obtenues sur chaque étude, on arrive à une quantité impressionnante d'informations qui ont le surcroît presque toutes l'avantage d'être spatialisées. Le résultat parle de lui-même, encore faut-il maîtriser dans un second temps la gestion de ce corpus. C'est déjà un premier résultat, les cartes mentales ne sont pas pauvres mais au contraire très riches contrairement à ce qu'affirme une partie de la littérature scientifique sur la question.

Figure n°6 : Un exemple de travail sur une carte mentale à partir de six filtres interprétatifs numérotés de 1 à 6



**2 - Travail sur les échelles – oublis – distorsions :**



**Echelles**

Département  
Intra Dpmt  
National  
Régional  
Locale

**taille**

De Nantes  
Zone nuisance  
Zone indus  
Rôle de Héric  
surdimensionné

**distances**

**oublis**

Rôle de Rennes  
Place de Redon  
Villes de ouest NDL  
Rôle Chateaubriand  
Liens TER  
Place de Héric trop Sud  
Coupure de réseau

**Combinaison d'échelles**

**Grossissement**

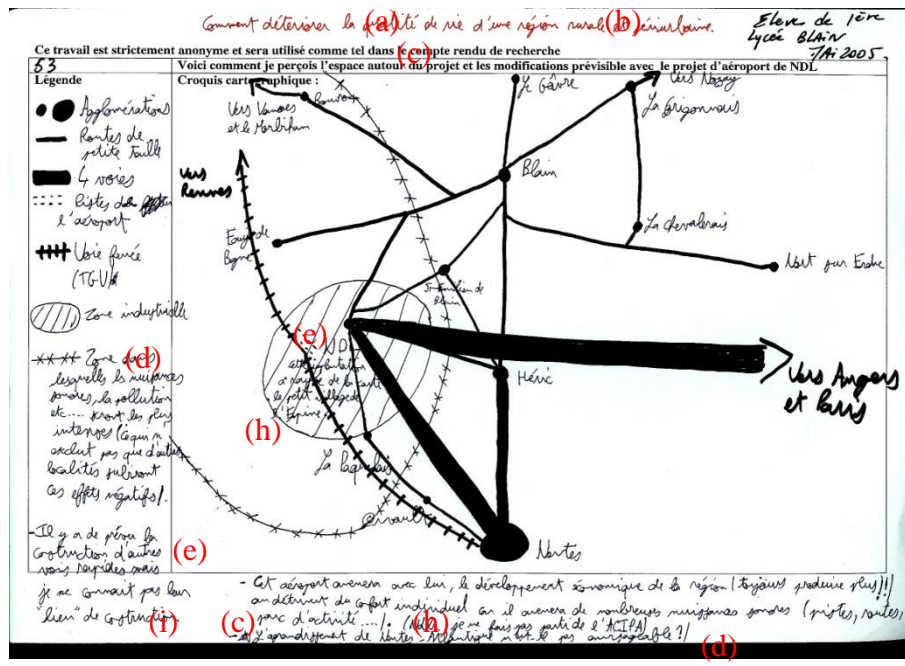
**Bonnes**

**Incohérences réseau**

Explicitation des oublis par interprétations et hypothèses

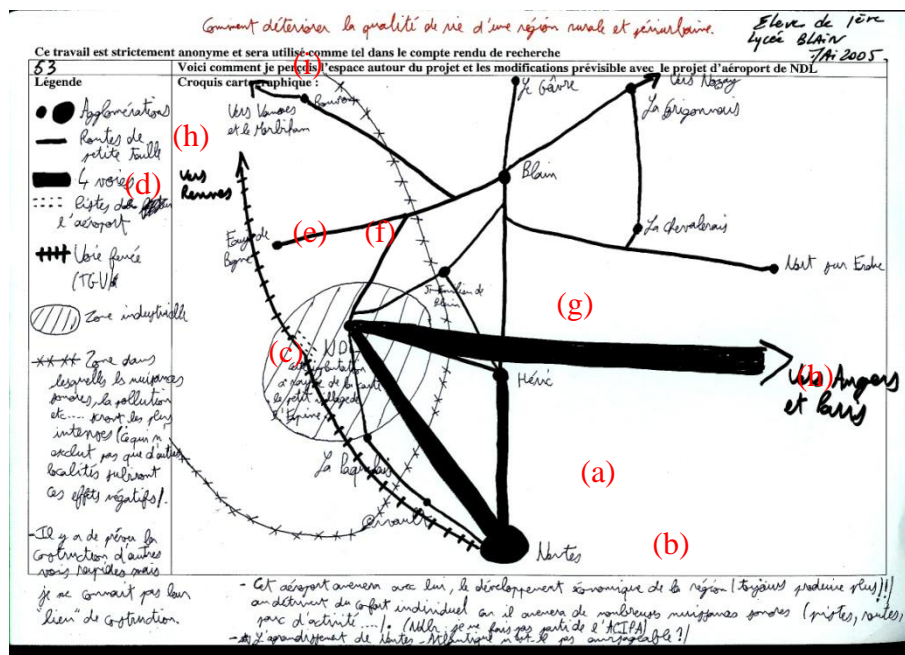


### 3- Travail sur les thèmes :



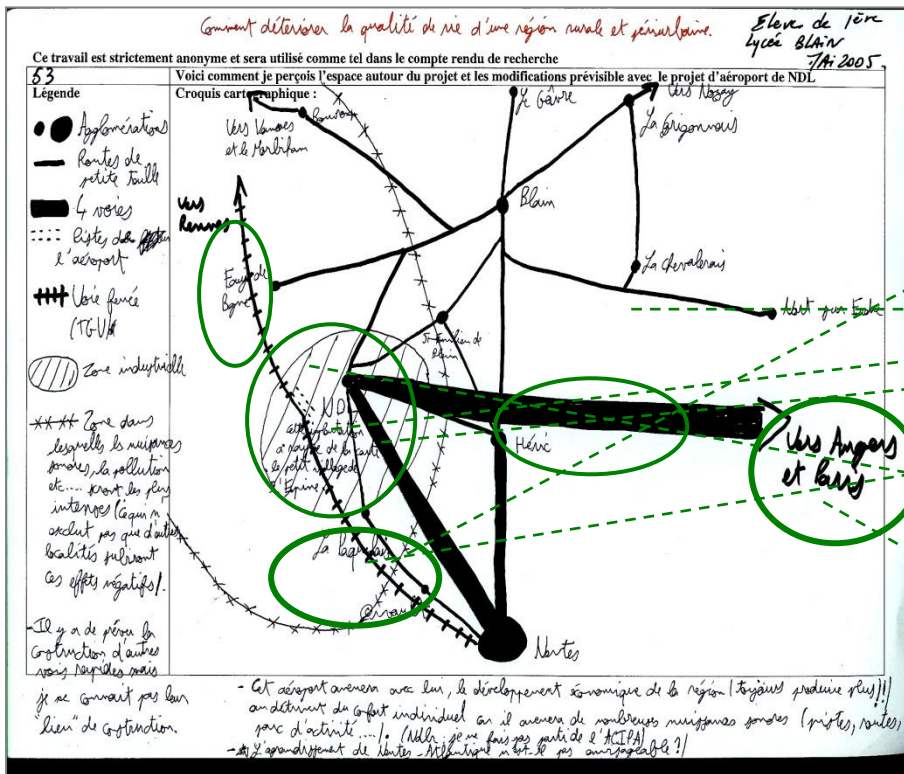
- Qualification des espaces (a)
- Dominante spatiale (b)
- Cadre de vie (c)
- Parcours de vie (d)
- Conflits (e)
- Motifs (f)
- Effets connexes (g)
- Références espaces naturels (h)
- Mobilisation des espaces (i)
- Arguments contre le projet (j)
- Incertitudes (k)

### 4 - Acteurs :



- Nantes (a)
- ACIPA (b)
- Riverains (c)
- SNCF RFF (d)
- Entreprises (e)
- Communes NDL (f)
- Rôle de Héric (g)
- Autre Région (h)
- Autres départements (i)

## 5 – Aspects positifs du projet :

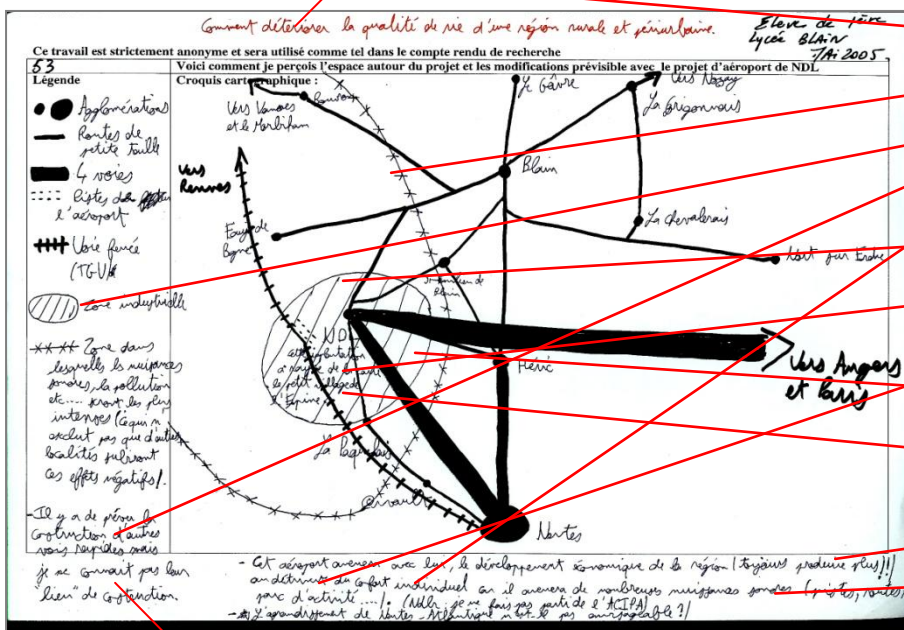


Aspects positifs du projet :

Présents 5 au total :

- Multimodalité transport
- Arrivée TGV
- Emplois
- Voies rapides ou express
- Parcs d'activités
- Polarisation et attraction de la zone
- Connexion espaces régionaux et nationaux

## 6 – Conflits :



- Détérioration
- Nuisances sonores
- Effets connexes
- Projet urbain Nantes
- Pollution
- Destructions maisons
- Perte identité
- Accaparement d'espaces
- Rôle de l'Epine (symbole)
- Transformations rapides
- Espaces productifs
- Incertitudes

**3.3.6.2. D'une seule carte à un corpus entier : une série de tâches méthodiques à effectuer**

**Tableau 6 : Travail de comptage et dépouillement des informations du corpus de cartes mentales**

<b>Ordre des traitements à effectuer</b>	<b>Tâches à effectuer</b>	<b>Répertorier, classer Forme du rendu</b>	<b>Résultats attendus et niveau d'analyse</b>
<b>1- Scannage</b>	Créer un corpus que l'on peut démultiplier	Possibilité de visionnage diaporama	Première appropriation
<b>2- Visionnages</b>	S'approprier le corpus	Commencer à comprendre similitudes et divergences Classement tableau	Constitutions de grands groupes au moins dans la tête
<b>3- Annotations</b>	Ecriture sur carte en couleur selon légende	Corpus 1 cartes mentales	Séparer le quantitatif du qualitatif
<b>4- Annotations par chercheur « candide » (extérieur au programme)</b>	Ecriture Discussions Formulation de questions	Corpus 1 bis cartes mentales	Séparer le quantitatif du qualitatif Décentrage et repositionnement du questionnement
<b>5- Comptage</b>	Tâche fastidieuse mais indispensable	Corpus 2	Tableau chiffré Calcul de moyenne globale et par type d'informations
<b>6- Travail sur le texte</b>	Thèmes Référence à l'espace Références aux acteurs	Tableau	Discours spatial Positionnement sur le conflit
<b>7- Travail particulier sur le titre</b>	Positions sur le projet Thème Référence à l'espace	Tableau grandes catégories, pour, contre, neutre	Grandes problématiques du conflit
<b>8- Travail sur les surfaces</b>	Nombre Taille Relations Dénominations	Occurrences Divergences incertitudes	Discours spatial
<b>9- Travail sur linéaire</b>	Nombre Type de linéaires Taille Relations Linéaires	Occurrences Divergences incertitudes	Discours spatial
<b>10- Travail sur références ponctuelles</b>	Communes Marqueurs Nœuds Distances	Occurrences Divergences incertitudes	Discours spatial
<b>11- Première mise en relation des informations</b>	Classement des cartes par catégories	Grandes thématiques du positionnement sur le projet	Modélisation des prises de position sur le projet

Le premier travail consiste à scanner les cartes une par une pour disposer d'une base de travail que l'on pourra sans cesse renouveler et ré-exploiter, ce qui permet également de garder le corpus original vierge de toute inscription. Une fois ce travail réalisé, il s'agit alors sur plusieurs jours (voire semaines) de passer en revue à de multiples reprises le corpus en observant les cartes une par une, sans regarder les informations du questionnaire de vie qui se trouve au dos. De ce travail débouchent des occurrences, des questionnements, des objections, des répétitions, des similitudes, des divergences. C'est seulement à partir de là que le travail d'analyse proprement dit peut commencer.

Il s'agit ensuite de recenser minutieusement toutes les informations facilement identifiables et ne prêtant pas à confusion. Le recensement se fait sur un jeu de cartes de façon directe, en annotant selon un code de couleur (comme dans l'exemple vu précédemment) les différentes informations. On peut retenir la classification selon que les informations sont plutôt de type axial, surfacique, linéaire ou ponctuel. De ce premier classement ressortent une orientation précise de la carte et des préoccupations différentes. La phase suivante consiste en une mise en relation de l'ensemble de ces informations pour reconstituer le discours spatial de chaque personne interrogée, mais également le discours spatial dominant ou au contraire minoritaire. Il n'est pas inutile dans cette phase de faire appel à regard scientifique extérieur au programme dont le questionnement sur les cartes oblige le chercheur à se décentrer. Le décentrage permet ce regard extérieur de quelqu'un qui ne connaît pas le terrain d'action et qui va relever des éléments oubliés ou éliminés au premier regard.

### **3.2.6.3 : Second temps : le nécessaire passage par une phase statistique**

Une fois le traitement fait sur le corpus entier, on rentre l'ensemble des données dans le logiciel de traitement statistique en l'occurrence le logiciel Ethnos, choisi pour la souplesse de son utilisation et la facilité d'élaboration du questionnaire d'entrée des données. Le résultat permet un tri simple des données mais également des tris croisés. Par ailleurs, il est possible d'adjoindre à l'information fournie par les cartes mentales le questionnaire de vie, et de comprendre en quoi le vécu territorial influence le positionnement sur le projet.

### **3.2.6.4 : Troisième temps : le choix des filtres d'analyse comme réponse aux problématiques de recherche du programme**

Nous proposons de privilégier à chaque fois **sept filtres interprétatifs** que l'on peut répartir comme suit :

- Premièrement, une analyse centrée sur **le niveau de connaissances et de conceptualisation du territoire**. Il s'agit de mettre en évidence que les différents acteurs ont non seulement des visions différentes de l'espace projet, mais surtout une connaissance très variable, parfois très

inégalitaire et donc des conceptualisations divergentes de l'espace du projet. Dans ce cadre, il est possible de répertorier, à l'intérieur de chacun des groupes des personnes qui pourraient entrer dans un cadre de processus de médiation. Il s'agit aussi d'obliger les acteurs interrogés à effectuer un processus de décentrage, lors d'une éventuelle réunion de compte-rendu par exemple ou lors d'un « focus group<sup>176</sup> ».

**Tableau 7 : Traitement sur le corpus par logiciel statistique et reconstructions graphiques**

<b>Ordre des traitements à effectuer sur le corpus de cartes mentales</b>	<b>Tâches</b>	<b>Répertoriier Forme du rendu</b>	<b>Résultats et analyse</b>
<b>1- Définition des grandes rubriques de réponse aux problématiques d'étude</b>	Evaluer la correspondance des informations obtenues aux problématiques posées par le programme de recherche		Validité des hypothèses de recherche  Reformulation d'axes de recherche
<b>2- Elaboration de la grille du traitement statistique Ethnos</b>	Elaboration précise des questions pour traitement statistique	Questionnaire rédigé Choix des variables et choix du type de question (fermée / ouvertes)	
<b>3- Rentrée des données sous Ethnos</b>	Saisie		Interprétation des cartes mentales
<b>4- Traitement des résultats questionnaire de vie</b>	Tris simples	Tableaux statistiques Graphiques Histogrammes	
<b>5- Traitement des 8 entrées sur les cartes mentales</b>	Tris simples Tris croisés	Tableaux statistiques Graphiques Histogrammes	
<b>9- Traitement par croisement avec questionnaire de vie</b>	Tri en fonction des problématiques de départ	Tableaux statistiques Graphiques Histogrammes	
<b>10- Travail de superposition de cartes mentales</b>	En fonction des similitudes découvertes par le traitement statistique	Modélisation graphique simple	Définition des grands modèles de vision du projet

- Ensuite, l'analyse portera sur **la vision différenciée par acteurs** ; c'est une entrée essentielle dans l'étude globale. Nous essaierons dès lors de comprendre en quoi l'appartenance à telle ou telle catégorie sociale détermine le positionnement sur le conflit. Il s'agit donc davantage d'une analyse sociogéographique. Il s'agit également de valider ou d'infirmer les théories

<sup>176</sup> Voir la méthode de Callon, Lascousmes et Barthe, op cité, dans leur démonstration sur la technique des « focus group ». Méthode qu'il serait tout à fait possible d'utiliser en passant par les représentations et les cartes mentales selon la méthode que nous avons élaborée dans la thèse.

émises par la psychologie environnementale pour laquelle la vision d'un espace est avant tout conditionnée par la catégorie sociale dans laquelle on se trouve<sup>177</sup>.

- Naturellement, nous mènerons ensuite une analyse centrée **sur territoire dans le positionnement sur le projet** et sur la manière dont il alimente le conflit. La vision multiscalair du territoire du projet et du conflit, la délimitation de ceux-ci par les différents acteurs et le rapport directe entre le positionnement dans le territoire et l'incidence de ce positionnement sur le conflit en cours seront le cœur de cette analyse. Cette entrée posera également les questions d'appartenance et d'identité dans la construction historique du territoire, et les références qui y sont faites dans le conflit.
- Enfin, une **analyse sur les grandes distorsions observables** dans le corpus de cartes mentales (entrée 8 du tableau), à utiliser cependant avec précaution. Elle peut permettre de déjouer des stratégies de groupes d'acteurs au discours fortement idéologique et de mettre en évidence les phénomènes d'amplification, mais aussi des peurs ou des craintes non fondées.

### **3.2.6.5 : Quatrième temps : synthèse et modélisation systémique des problématiques de recherche du programme.**

Nous proposerons une analyse sous forme de 5 graphes qui reprendront les grandes thématiques d'analyse des cartes mentales :

- Graphe 1 : Synthèse sur le territoire
- Graphe 2 : Synthèse sur les acteurs et le système d'acteurs
- Graphe 3 : Synthèse sur le système spatio-temporel
- Graphe 4 : Synthèse sur le processus de décision
- Graphe 5 : Analyse multidimensionnel du conflit

Un tableau final de synthèse sera alors capable de montrer les marges possibles de médiation en fonction du positionnement de l'acteur sur le territoire du projet. Au final, l'objet des traitements effectués sur le corpus de cartes mentales est double. Il s'agit avant tout d'étudier les représentations dans un conflit de territoire. Cependant, la partie méthodologique se veut prospective, elle propose une méthode de collecte des représentations à travers des cartes mentales. Cette recherche veut mettre en place une méthode formalisée d'exploitation de cartes mentales. Elle a par ailleurs le mérite de se placer dans la perspective de l'étude des aspirations des différents acteurs en matière d'aménagement de l'espace et de mettre en place un outil simple, exploitable tout en complétant l'étude par des entretiens.

---

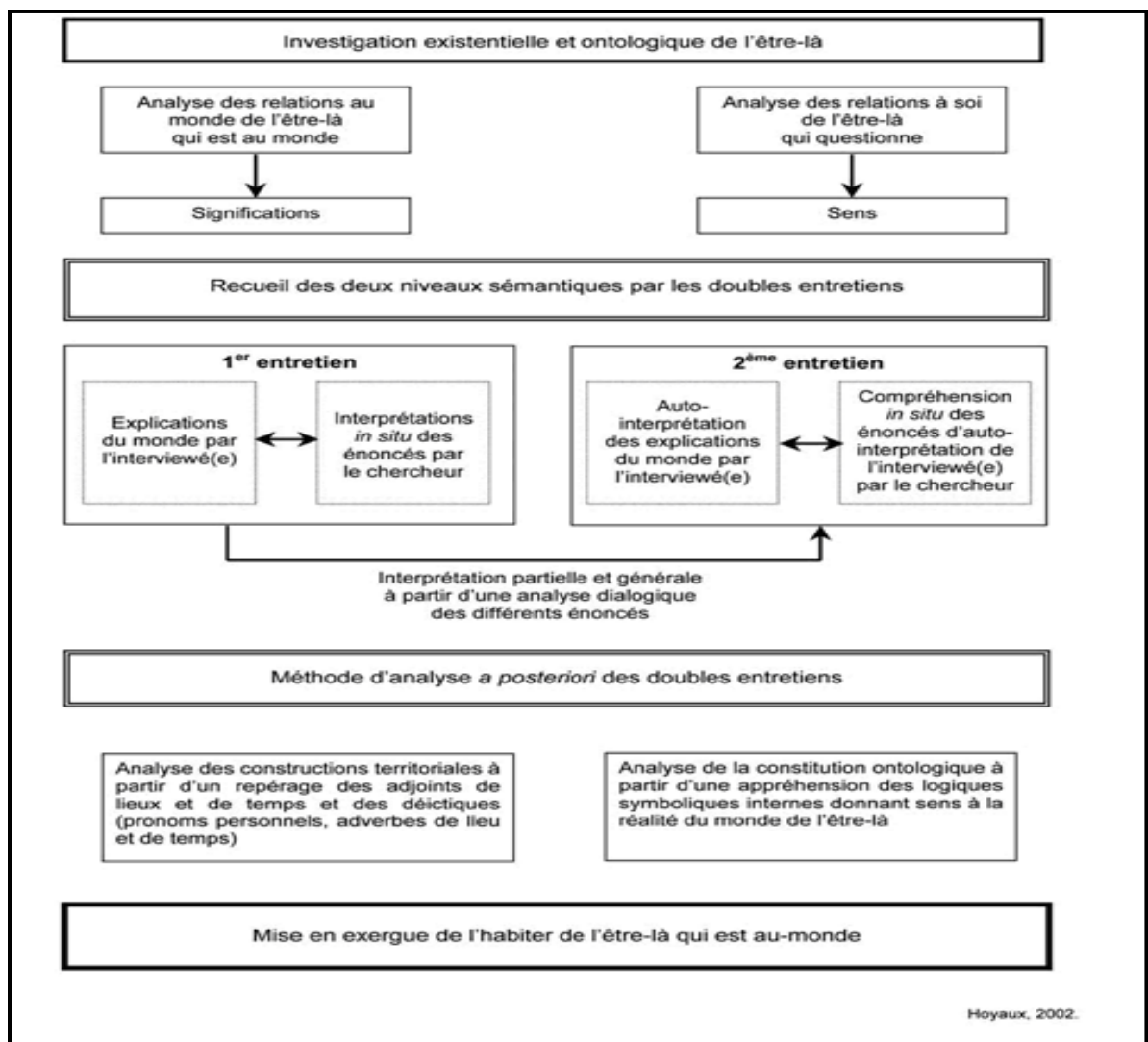
<sup>177</sup> RAMADIER T, BROONER AC., "Knowledge of environment and spatial cognition : JRS as a technique for improving comparisons between social groups", *Environment and planning*, volume 33, 2006



### 3.2.6.6 : Lier les cartes mentales aux autres techniques d'investigation territoriales

L'étude a été menée conjointement à la passation d'entretiens semi-directifs à la demande des commanditaires, qui y avaient inclus cette technique d'investigation dans leur cahier des charges. L'entretien semi-directif est utilisé ici pour compléter, voire éclairer la vision des cartes mentales (cf. grille d'entretien en annexe). Il est orienté autour des quatre grandes entrées d'un conflit (Acteurs, territoires, procédure, mobilisation) et conçu ici également comme une étude très fouillée des représentations des différents acteurs à travers le discours. Nous avons mené ce travail dans la perspective de ce qu'André Frédéric Hoyaux appelle le double entretien<sup>178</sup> de sorte qu'on a intégré la production et l'interprétation des cartes mentales aux entretiens semi-directifs réalisés.

Figure N° 07 : La technique du double entretien selon AF Hoyaux



<sup>178</sup> HOYAUX André Frédéric, 2000, op. cité.

Premièrement, les entretiens sont souvent un moyen de préciser les informations représentées sur la carte mentale et en ce sens ils sont indispensables. Deuxièmement, la carte a été souvent utilisée dans l'entretien par les interviewés ; aussi ils ne peuvent être totalement séparés de leur exploitation. Il est par conséquent évident que l'entretien apporte un plus à l'interprétation de la carte mentale et que le discours et l'image reflètent une position plus complète des représentations des différents acteurs.

La carte mentale a ainsi été utilisée au cours de l'entretien par ses auteurs comme processus d'explication et le plus souvent d'argumentation. Cela a été le cas pour les deux tiers environ des entretiens. L'interviewé l'utilisant pour étayer ses dires, voire les complétant souvent quand il se rend compte dans son discours d'oublis ; il « passe et repasse » sur la carte qui devient une vraie synthèse de l'entretien. Ce processus dépend évidemment de la capacité graphique de son auteur et aussi de l'habitude d'étayer son propos à l'aide de documents imagés. Ceci est particulièrement vrai pour les politiques et les responsables techniques, qui font sans cesse le va-et-vient entre carte mentale et discours.

### **3.2.7 : Quelles représentations prendre en compte ?**

Il est évident que toutes les représentations cartographiques produites ont un rôle déterminant dans les représentations des acteurs et par conséquent dans la production de la carte mentale. L'exemple le plus probant à ce sujet est peut être l'expérience que nous avons menée dans une classe de lycée, à Blain ; 35 élèves dans la classe, a priori 35 représentations différentes. Sauf qu'en passant dans les rangs, plusieurs représentations d'élèves ont l'air plus que familières, c'est du déjà vu avec l'impression de retrouver ce que l'on pourrait appeler la carte de l'opposant-type telle que véhiculée dans les réunions d'opposition et sur les affiches de l'association. Leur représentation est à la fois caractéristique de celle de la plupart des opposants et en même temps fortement influencée par le débat public auquel ils ont participé. Elles diffèrent très nettement des autres représentations de la classe parce que ces élèves sont directement influencés et vivent cela comme un traumatisme. Cela est bien visible dans leur carte : la dimension psychologique des cartes mentales n'est pas à négliger. Comme un dessin d'enfant peut révéler des traumatismes présents et anciens, les cartes mentales sont un outil particulièrement performant dans l'approche des espaces vécus par les habitants, surtout à un âge où le discours reste encore très peu construit. On peut même penser que les cartes mentales les plus parlantes, les plus « véridiques » de l'espace vécu, sont certainement celles des enfants et des adolescents ; on devrait considérer plus souvent que dans ces représentations transparait une partie du « ressenti » des parents.



Les différentes représentations graphiques ou spatiales produites à l'occasion de ce projet soit par les médias, soit par les porteurs de projet, services techniques des collectivités territoriales mais également associations d'opposants, influencent considérablement les représentations mentales et par conséquent les cartes mentales des différents acteurs. En ce sens, elles méritent une prise en compte particulière.

Donc, une procédure particulière doit être mise en place, qui consiste à intégrer la carte mentale en amorce en posant la question du type suivant : « est-ce que vous pouvez nous préciser un peu de quoi on parle véritablement ? ». On s'aperçoit dès lors que si la production de carte mentale est présentée de telle manière, c'est-à-dire au service du discours et de manière à ce que le récepteur comprenne mieux le discours, l'exercice est assez bien reçu. Il s'agit de se mettre d'accord sur le sujet dont on parle au début de l'entretien, comme quand on fait un schéma ou un croquis sur un coin de table pour expliciter une information spatiale à quelqu'un. L'avantage est de déjouer pour certains (mais, il ne faut pas être naïf, pas pour tous) les ruses consistant à ce servir de la carte mentale comme un vecteur du conflit.

### **Conclusion :**

En définitive, nous attendons de la carte mentale des caractéristiques différentes de celles des autres techniques d'entretien traditionnel. Donc nos hypothèses sont les suivantes

- Les cartes mentales constituent un outil pour appréhender les représentations que les individus ont du projet et en particulier ses impacts environnementaux et spatiaux. Ces représentations sont variables suivant les intérêts et stratégies des différents acteurs. Elles constituent également un outil pour appréhender la recomposition des territoires générés par le projet.
- Les représentations que les individus ont du projet dépendent de leurs propres vécus spatiaux et environnementaux (parcours résidentiels et réseaux de sociabilité, sensibilité à l'environnement, conditions de vie).
- Les médias (presse écrite, télévision, bulletin communal...) interviennent dans les représentations que les individus se font des effets socio-environnementaux du projet. Plus spécifiquement, les représentations cartographiques et les discours spatiaux véhiculés par les médias jouent un rôle déterminant sur les représentations individuelles.

### **Par l'intermédiaire des cartes mentales nous pouvons donc :**

- Montrer que les cartes mentales constituent un outil pour appréhender les différences suivant les acteurs quant à la perception des effets socio-environnementaux du projet.
- Montrer que la perception des échelles de territoire concernées par le projet est différente selon les individus et les groupes d'acteurs. Les représentations mentales doivent mettre en évidence les processus de recomposition territoriale générée par le projet d'aménagement.
- Déterminer le rôle des médias et en particulier des représentations cartographiques, y compris officielles, du projet qu'ils véhiculent sur les représentations que les individus ont du projet.
- Confronter les représentations de l'aménagement issues des cartes mentales avec la « réalité » des documents d'urbanisme associés au projet.
- Déterminer les effets des vécus spatiaux et environnementaux (parcours résidentiels et réseaux de sociabilité, sensibilité à l'environnement, conditions de vie) sur les représentations que les individus ont du projet.

Afin de se positionner plus solidement dans le cadre de cette recherche et de l'ancrer territorialement, il nous faut maintenant présenter ces trois terrains d'investigation dans leur contexte spatio-temporel. Pour une approche plus détaillée, on pourra se reporter aux trois études publiées<sup>179</sup> soit dans le cadre de programmes de recherche, soit en annexe numérique de cette thèse.

---

<sup>179</sup> AVRY Loïc, Ollivro Jean (dir.), 2006, *Conflit et territoire, le cas du projet d'aéroport de Notre Dame des Landes*, Rapport pour la Région Bretagne, , chapitres 1, 2, 3 et 4, pp. 15-282.

AVRY Loïc, 2007, *L'implantation de centres d'enfouissement de déchets en Bretagne : étude comparative*, Rapport pour L'IUP de Paris Créteil, programme d'études financé par l'ADEME, 231 p.

AVRY Loïc, 2008, *Le conflit de l'hypercentre rennais, ou le rapport ambigu des jeunes rennais à leur espace festif*, Rapport pour le programme Magie « Mobilisations des Acteurs et Gestion Intégrée des Espaces », CRAPE et ESO, 212 p.

### **3.3 : Présentation des trois études de cas qui servent de support à la thèse**

#### **3.3.1 : Le cas du projet d'aéroport international de Notre-Dame-des-Landes (EC1)**

La procédure méthodologique envisagée sera tout d'abord appliquée au projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Du fait de la place accordée aux contextes dans notre démarche, nous privilégions donc une entrée sur le territoire par l'échelle micro afin de mieux comprendre les processus territoriaux à l'œuvre et d'un point de vue opérationnel, de livrer des modalités d'intervention plus efficaces, notamment dans une perspective comparatiste. Cet ancrage dans le particulier et le singulier représente donc notre point de départ à la compréhension globale des phénomènes.

##### **3.3.1.1 : Bref historique du projet dans son territoire**

Approuvés en octobre 2000 par le gouvernement, les Schémas de services collectifs prévoient le déplacement de l'aéroport de Nantes-Atlantique vers le site de Notre-Dame-des-Landes situé à 18 km au nord de Nantes, dont l'urbanisation a été limitée par la création d'une ZAD en 1974 (voir encadré n°1). En juillet 2001, la Commission Nationale du Débat Public a décidé l'organisation d'un débat public. Celui-ci a pris fin à l'été 2003. La réalisation du projet a depuis été confirmée par arrêté ministériel.

Ce projet, dont une première version avait été présentée au début des années 1970, fait l'objet d'une très forte mobilisation d'opposition de la part des populations locales. Le mouvement de contestation est mené par « l'Association des Citoyens concernés Par l'Aéroport de Notre-Dame-des-Landes » (ACIPA) qui compte actuellement près de 2 600 adhérents et dont la pétition lancée durant l'été 2001 a recueilli 5 000 signatures (chiffres de juin 2003). L'ACIPA est accompagnée dans son action par trois autres associations, « l'Association de Défense des Exploitants Concernés par l'Aéroport » (ADECA) qui a été créée en 1971 pour refuser le projet initial, « l'Association Bien Vivre à Vigneux » (BVV), association environnementale défendant des intérêts diversifiés et déjà présente avant le conflit lié à l'aéroport, et l'association « Solidarité Ecologie », proche des mouvements politiques « Verts ».

Le scénario d'implantation retenu dit « scénario A 3 amélioré » prévoit la création de deux pistes d'orientation générale Est-Ouest avec une aérogare entre ces deux pistes. Le PEB initial est prévu pour 3 millions de passagers à l'ouverture de l'aéroport et à 9 millions comme capacité maximale.

### **Encadré n°1 : Quelques dates clés du conflit autour de l'implantation de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes**

**1965** : le préfet de Loire-Atlantique engage la « *recherche d'un nouveau site aéronautique pour les régions Bretagne et Pays de la Loire* » dans le cadre du schéma de structure de la métropole d'équilibre Nantes-Saint-Nazaire. Le site de Notre-Dame-des-Landes est envisagé car peu dense du point de vue démographique et suffisamment proche de l'agglomération nantaise.

**1971** : confirmation de la préférence pour ce site après comparaison avec celui de Guéméné-Penfao, plus proche de Rennes. On envisage alors une plate-forme capable d'accueillir les avions Concorde et les experts prévoient une fréquentation surévaluée entre 5 et 9 millions de passagers à horizon 2000.

**1974** : le Conseil Général de Loire-Atlantique crée en exerçant son droit de préemption une Zone d'Aménagement Différé (Z.A.D.) à Notre-Dame des Landes pour acquérir 1250 hectares de terrain (900 hectares ont ainsi été achetés). L'opposition au projet se structure avec la création par des agriculteurs de l'Association de Défense des Exploitations Concernées par l'Aéroport (A.D.E.C.A.).

**1988** : la ZAD arrive à expiration. Les communes concernées délibèrent et décident de constituer un droit de préemption urbain qu'elles délèguent au département de Loire Atlantique

**1992** : à la demande de l'association inter-consulaire Loire-Atlantique, la direction générale du conseil réfléchit à 7 sites supplémentaires, avec une préférence pour Notre-Dame des Landes. Le projet est alors estimé à 1,5 milliard de francs.

**26 octobre 2000** : le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes est inscrit au schéma de services collectifs des transports. Des études sont engagées pour la préparation du dossier d'enquête publique.

**5 décembre 2000** : 1<sup>ère</sup> réunion des membres et sympathisants de l'Association Citoyenne Intercommunale des populations concernées par le projet d'Aéroport de Notre-Dame-des-Landes.

**Janvier 2001** : l'Union Française Contre les Nuisances des Aéronefs (U.F.C.N.A.) saisit la Commission Nationale de Débat Public d'une demande d'organisation d'un débat public.

**15 décembre 2002 - 28 mai 2003** : tenue du Débat Public. Le « cycle inaugural » compte quatre réunions qui se sont tenues à Nantes et à Notre-Dame-des-Landes et qui avaient pour objectif de mieux informer le public sur le projet du maître d'ouvrage. Ensuite huit réunions de « proximité » et « décentralisées » ont permis de débattre de l'impact du projet au delà de son environnement immédiat. Trois réunions thématiques ont permis de débattre de points particuliers (Faut-il un nouvel aéroport dans l'ouest ? S'il faut un nouvel aéroport dans l'Ouest, le site de Notre-Dame-des-Landes est-il le « bon » ? Quelles seraient les conséquences de l'implantation d'un grand aéroport à Notre-Dame-des-Landes ? Enfin une réunion de synthèse a eu lieu le 27 mai 2003 à Nantes.

**9 octobre 2003** : Arrêté ministériel relatif à la poursuite des études relatives au projet de création d'un nouvel aéroport pour Nantes et le Grand Ouest sur le site de Notre-Dame-des-Landes, aéroport qui a vocation à se substituer à l'actuelle plate-forme de Nantes Atlantique qui sera saturée à moyen terme.

**7 mars 2005** : Le scénario définitif est adopté (Carte 1) + 2 PEB à 3 et 9 millions de passagers.

**Juin 2006** : La Déclaration d'Utilité Publique DUP est signé par le Ministre des transports.

**Juin 2008** : le futur concessionnaire de l'aéroport est désigné VINCI

**Depuis 2009** : Les premiers forages et sondages de terrains ont eu lieu

**Depuis 2011** : Les mesures d'expropriation de terrains sont en cours (manque 300ha)

### **3.3.1.2. Le territoire du projet aujourd'hui**

Nous avons à faire ici à un projet dont les dimensions multiscalaires sont, comme pour toute autre plate-forme aéroportuaire, omniprésentes. Une analyse du territoire du projet ne peut par conséquent se contenter de quelques échelles mais elle doit repositionner le territoire en fonction d'enjeux et d'approches propres à chaque échelle d'analyse. C'est pourquoi, il faut avoir en tête la dimension multiscalaire du projet.

#### **➤ *Un aéroport à vocation internationale***

En quelques lignes, rappelons que le territoire du projet se situe dans le cadre de la programmation d'un aéroport qui se veut international donc, au niveau mondial dans l'un des grands pôles de l'économie où le tourisme est fortement développé. L'image fréquente des grands aéroports américains que l'on appelle des « hubs » est omniprésente dans le discours de certains porteurs de projet, et ce depuis longtemps. A l'échelle de l'Europe, le projet se veut comme la porte ouverte Atlantique sur l'Europe de l'ouest, avec des liaisons directes sur la mégapole européenne. Encore une fois, dans l'imaginaire de certains porteurs de projet, il pourrait se créer une liaison entre Londres et Notre-Dame-des-Landes susceptible de devenir à terme la seule porte d'entrée de l'Europe occidentale, d'autant plus que le projet de réseau TGV européen pourrait interconnecter tous ces espaces.

#### **➤ *Dans un contexte national déjà investi par les aéroports parisiens et régionaux***

C'est au niveau national que le projet manque de cohérence, le « hub » d'Air France étant déjà attribué notamment pour le transport aérien mondial avec Paris et pour le transport aérien en direction de l'Afrique et de l'Amérique du sud avec Bordeaux ; on a du mal à lui trouver une véritable justification. Certains n'hésitent pas à parler d'extension des pistes de Roissy voire de troisième aéroport parisien. Au niveau régional, les porteurs de projet le voient comme un trait d'union entre les grandes régions de l'Ouest français : Bretagne, Pays-de-la-Loire, Poitou-Charentes. Le problème est que chacune de ces régions tient également à garder ses propres aéroports parfois distants de quelques dizaines de kilomètres, comme celui d'Angers ou celui de Rennes. A l'échelle départementale, le projet se veut comme dynamisant avec un effet attendu de désenclavement du nord du département, et une nécessité absolue pour Nantes liée à une restructuration urbaine et aux nuisances engendrées par l'actuel aéroport de Nantes Atlantique. Au niveau de la métropole nantaise, il s'agit donc avant tout d'un effet dynamisant entraînant pour certains d'autres projets à terme comme un nouveau franchissement de la Loire par exemple ou la restructuration de l'Île Beaulieu.

Cette rapide analyse multiscalaire montre déjà toutes les ambiguïtés et contradictions qui pèsent sur l'aménagement, le tout dans un contexte international dans lequel l'avenir du transport

aérien commence à être questionné, tant sur le plan des ressources en pétrole, que sur le plan de la réorganisation globale du transport aérien et de l'avenir des compagnies « low cost ».

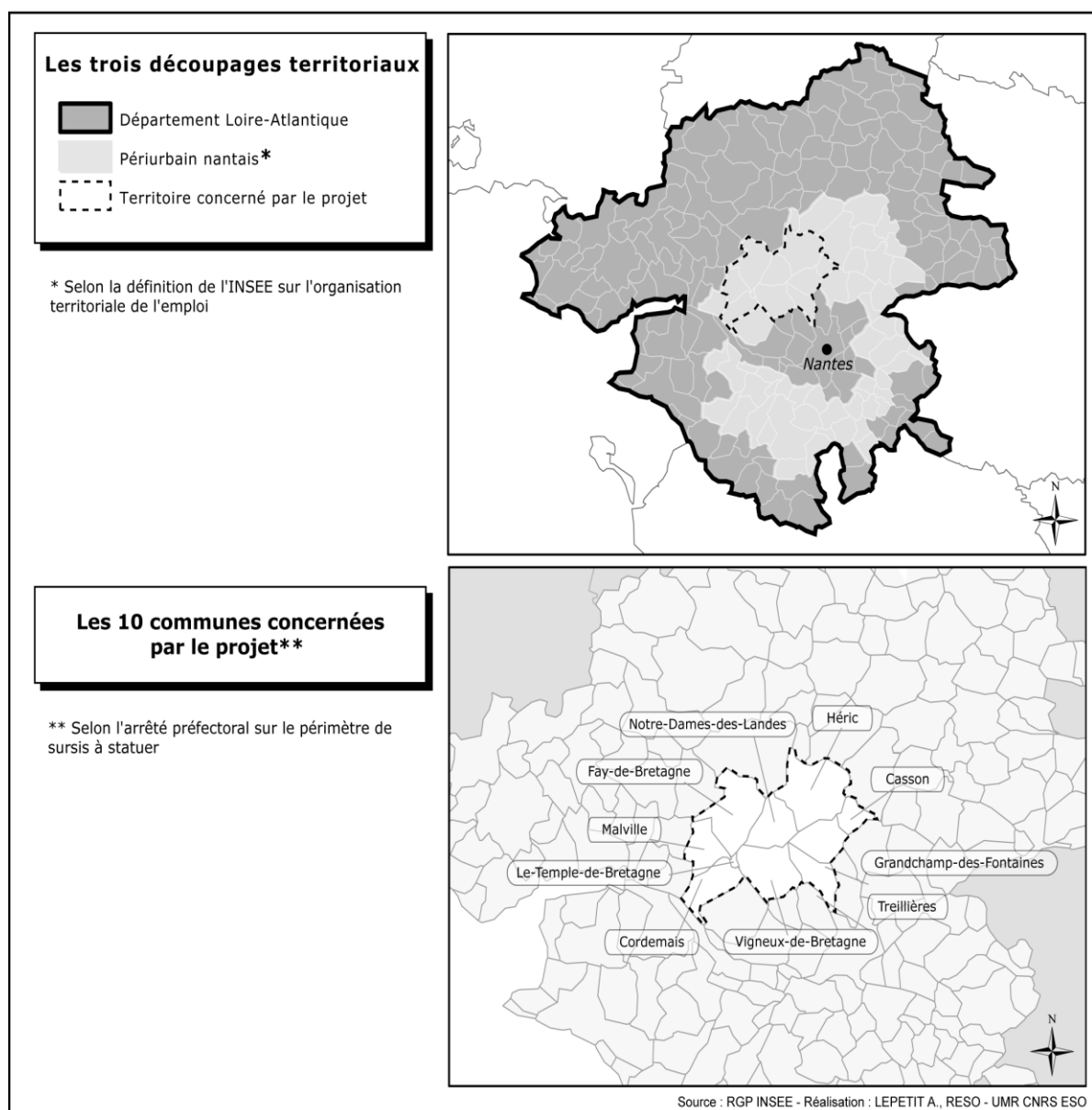
### **3.3.1.3. L'espace du projet**

➤ Si l'on s'en tient à une définition du territoire du projet comme étant celui constitué par le périmètre du sursis à statuer, on peut le délimiter de la manière suivante : une position géographique stratégique en bordure nord de l'agglomération nantaise, la quatre voies Nantes Vannes à l'ouest, le canal de Nantes à Brest au nord et l'Erdre à l'est et coupée au milieu par la quatre voies Rennes Nantes. L'espace du projet est positionnée selon une situation stratégique intermédiaire entre un espace fortement urbanisé au sud et fortement rural au nord. Les quelques indicateurs statistiques suivants permettent de se faire une idée plus précise de cet espace. Il compte 31 300 habitants soit 2,7% de la population du département. Sa densité est beaucoup plus faible que la moyenne de la Loire-Atlantique (166 habitants au km<sup>2</sup>).

#### **➤ Analyse démographique de l'espace du projet**

Avec une croissance démographique de plus de 96 % entre 1975 et 1999, la Communauté de Communes concernée par l'aéroport (CECG) connaît une augmentation constante de sa population avec un rythme de croissance soutenu : + 19,1 % entre 1990 et 1999. Les recensements complémentaires effectués depuis 1999 confirment une croissance encore très importante. Même si l'excédent naturel ne cesse de s'accroître, c'est surtout le solde migratoire qui fait grimper la population. La population est en moyenne plus jeune que dans le reste du département, avec cependant des signes de vieillissement. La partie sud du territoire du projet a connu une forte progression de la population parmi les plus élevées du département, avec des taux de progression allant pour certaines communes directement concernées par le projet à plus de 20 % sur les 15 dernières années (Grandchamps des Fontaines, Treillères). Dans la partie nord, les communes ont connu un taux de progression moindre pouvant cependant être supérieur à 15 % pour des communes comme Héric. Les trois communes les plus directement concernées en matière de territoire par le projet, parce qu'elles vont devoir concéder une partie non négligeable de terrains, ont connu des taux de progression allant de 5 à 9 % pour Notre Dame des Landes, principale commune concernée, à 15 à 19 % pour Vigneux à plus de 20 %, pour les communes de Treillères et de Grandchamps-des-Fontaines. Majoritairement et malgré le projet d'aéroport, cet espace n'a pas vu freiner son urbanisation, bien au contraire. La proximité de Nantes, notamment pour la partie sud de l'espace du projet, contribue largement à une progression considérable, parmi les plus fortes du département. La carte des déplacements domicile travail laisse apparaître une forte dépendance en terme d'emplois par rapport à l'agglomération nantaise et des mouvements pendulaires particulièrement importants.

## Carte n° 1 : L'espace du projet de l'aéroport de Notre Dame des Landes



### ➤ Analyse socio-économique

D'un point de vue socio-économique, l'espace du projet présente une disparité entre le nord où la part d'agriculteurs et d'ouvriers est plus importante, et la partie sud du territoire où la part de cadres et de professions intermédiaires est majoritaire. La partie sud s'apparente plus à une périurbanisation de l'agglomération nantaise alors que la partie nord reste organisée fortement selon le principe de gros bourgs ruraux.

Cette présentation rapide n'a d'intérêt que dans le fait qu'elle permet d'émettre un certain nombre d'hypothèses sur ce qui pourrait être les représentations des différents acteurs interrogés. Ainsi, l'analyse des représentations devra répondre notamment, pour les riverains directs ou indirects du

projet, à la question de savoir si les représentations sont différentes selon la localisation par rapport au projet et notamment entre la partie nord et la partie sud du territoire. On peut estimer que les enjeux ne sont pas les mêmes en termes de devenir de territoire, et ceci est largement accentué par le fait que les origines sociales des populations sont très différentes. Par ailleurs, une analyse particulière sera réalisée sur les représentations des 5 maires qui ont accepté de répondre à l'entretien, entre ceux des communes du nord (Héric, Notre Dame des Landes) et ceux de celles du sud (Vigneux, Treillères et Grandchamps). Enfin, le projet d'aéroport se situant au milieu même de ce territoire, il s'agira d'analyser l'accentuation éventuelle de l'effet rupture entre parties nord et sud, là où cette fois la rupture spatiale viendrait s'ajouter à une rupture sociologique déjà évidente.

#### **3.3.1.4. L'histoire du territoire de la commune d'accueil du projet**

Nous nous contenterons ici d'une analyse historique du territoire de la commune de Notre Dame des Landes puisque à elle seule elle se voit amputer d'un tiers de sa superficie et qu'elle apporterait au projet d'aéroport près de 80 % du territoire nécessaire. Considérons qu'une partie de cette analyse déborde quelque peu sur le territoire du projet et peut ainsi nous renseigner sur l'histoire des espaces qui pourraient accueillir l'aéroport.

Reprenons ce qu'écrivaient J De Legge et R Le Guen<sup>180</sup> « *Notre Dame est une commune récente. Située au Sud est du canton de Blain, les landes couvraient autrefois une bonne partie de la commune, elles ont presque été toutes défrichées, les sols sont médiocres et se prêtent bien à la culture de plantes fourragères et aux prairies, mais sont médiocres pour les céréales. Ceci explique la spécialisation laitière de la plupart des exploitations agricoles. Le paysage agricole est celui du bocage, les parcelles sont petites, rarement supérieures à deux hectares.* Tout d'abord, Notre Dame des Landes est en quelque sorte une commune sans passé. Il a fallu par conséquent à ses habitants depuis un siècle forger d'une manière ou d'une autre une identité à ce territoire. Nous avons retrouvé ces éléments dans une série d'entretiens, notamment chez les descendants des « familles historiques » des habitants. Ensuite, Notre-Dame-des-Landes comme la plupart des communes françaises mais beaucoup plus tardivement, a été mise en valeur par le labeur acharné des habitants dont les descendants directs composent encore le territoire d'aujourd'hui. Cet aspect reste ancré dans la mémoire collective des habitants.

#### **➤ Un territoire investi affectivement par les habitants**

Enfin, si Notre-Dame-des-Landes n'était pas originellement peuplée, ou en tout cas, beaucoup moins que les communes voisines, c'est certainement parce que la qualité de ses sols était médiocre. En ce sens, c'est la ténacité des habitants qui leur a permis de vivre sur cet espace

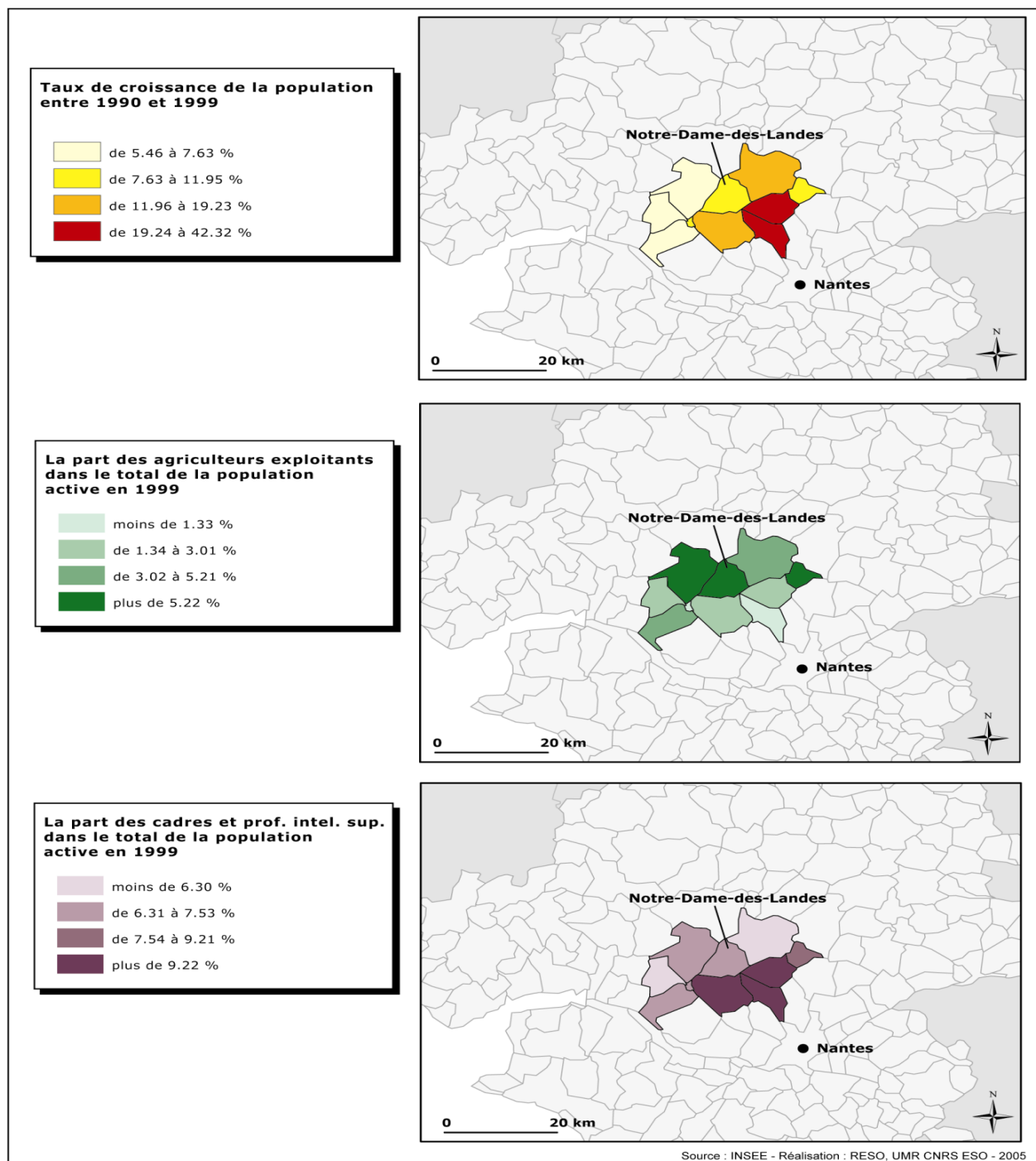
---

<sup>180</sup> DE LEGGE LE GUEN J R, ROUSSET D, 1975, *Programmation et incohérence d'un projet d'aménagement l'exemple de l'aéroport Ouest Atlantique*, Mémoire, 234 p.



à une époque où l'on vit encore largement de la terre. C'est une dimension idéologique et patrimoniale à prendre en compte. Enfin, pas de grands propriétaires à Notre-Dame-des-Landes contrairement aux communes voisines où la terre est très largement la propriété jusqu'au début du XXe siècle des restes de féodalité locale. Le fait de s'être approprié la terre et de la posséder familialement, de l'avoir arrachée en

**Carte n° 2 : Approche démographique et socio-économique de l'espace du projet**



## Illustrations n° 1 : Marqueurs spatiaux de conflit EC1



quelque sorte à la nature, n'est peut-être pas étranger aux comportements de certains agriculteurs dans le conflit en cours.

En même temps, comment expliquer que certains ont largement accepté de vendre leur terre dès le début de création de la ZAD ? Rappelons que 80 % des terres sont aujourd'hui acquises pour la réalisation du projet par le Conseil Général de Loire Atlantique, ces acquisitions ont été faites à l'amiable. Semblent donc s'opposer dans ce schéma deux sentiments contradictoires... Enfin, dernier argument en lien avec l'histoire du territoire, la constitution de la ZAD en 1974 a fait de ce territoire une zone à part. Certains ont pendant le débat public parlé de « réserve d'Indiens ». Il est vrai que si une première visite dans la commune de ND des Landes donne l'aspect d'un charmant petit village, elle n'a toutefois pas connu de grande évolution depuis quelques décennies au moins. Le projet n'a eu de cesse de geler en quelque sorte toutes les initiatives des maires successifs, comme nous l'a dit le maire actuel.

### ➤ **Un territoire marqué par les épreuves et une tradition militante**

Le sentiment d'appartenance pourrait être resté très fort chez une partie des habitants de la commune, tout au moins chez les habitants que l'on peut qualifier d'historiques. Ainsi, le sentiment de propriété serait très présent, ceci lié à la manière dont l'appropriation des terres a été réalisée par les agriculteurs. De ce fait, n'y aurait-il pas, parmi la population du secteur surtout de Notre-Dame-des-Landes, comme une sorte de fatalité historique à devoir toujours se battre contre des contraintes extérieures ? La mauvaise qualité du sol, la guerre et le non-retour de 80 hommes, plus tard l'exode rural et la crise du monde agricole entraînant une certaine désertification, aujourd'hui l'aéroport et l'avancée des espaces urbains sur les campagnes ? Est-ce un hasard si le mouvement des Travailleurs Paysans qui a engendré ensuite la Confédération Paysanne est né en Loire Atlantique. Certains agriculteurs de Notre-Dame-des-Landes ont été directement partie prenante de cette constitution et ont participé plus tard dans les années 70, à toutes les luttes du syndicalisme agricole voire à des luttes plus urbaines, assurant un lien fort entre population rurale et revendications du monde ouvrier. En même temps, le territoire trouvait un certain attrait pour quelques néo-ruraux que l'Inde ou le Larzac n'avaient pas séduit et qui ont pu mettre en pratique leurs aspirations du retour à la terre. C'est de ce mélange qu'est sans doute né l'un des aspects de la contestation d'aujourd'hui et ce n'est sans doute pas un hasard si Notre Dame des Landes, certes commune la plus touchée, tout au moins spatialement par le projet, soit restée l'un des foyers majeurs de la contestation. C'est ainsi la seule commune à avoir organisé une consultation locale des habitants qui a connu une forte participation et a vu la population rejeter le projet à plus de 60 %.



Illustration n° 2 : Tract d'appel à la mobilisation sur Notre Dame des Landes en 1974

# AEROPORT

**ici zone bruit de nuisance**

**Pourrez-vous y vivre ?  
Y avez-vous pensé ?**

**Un aéroport est en projet sur le secteur de NOTRE-DAME-DES-LANDES. Les syndicats agricoles ont refusé publiquement le projet car nous ne voulons pas faire disparaître 1200 ha de la production agricole. 1200 ha qui pourront être indispensables dans les années à venir pour nourrir les populations.**

**On nous cache les effets néfastes autour de la Z.A.D. : nuisances, pollution.**

**Nous demandons à nos organisations agricoles départementales de se déterminer sur ce projet en tenant compte de la sauvegarde de la profession qui a un rôle primordial pour l'équilibre de la région.**

**— Les nuisances correspondent à 7 fois la superficie de la Z.A.D. (près de 10 000 ha).**

**— Comment l'élevage pourra-t-il se faire autour de cette implantation ?**

**— L'infrastructure d'accès sera de quelle importance ? Ce qui augmentera encore la surface détruite pour la production.**

**— Quelle qualité de la vie sera réservée à ceux qui seront autour.**

**Tous les gens qui ont fui la ville pour rechercher le calme et l'air sain, que vont-ils faire et où pourront-ils aller ?**

**Lequel est le plus important :**

- Cette implantation d'aéroport avec des promesses d'emplois ? Pour qui ?**
- Le maintien d'un cadre de vie sain pour tous les travailleurs du département.**

**Nous avons décidé de garder ces 1200 ha pour la production agricole et nous refusons l'implantation de l'aéroport pour le département.**

**Les syndicats locaux des communes concernées.**

➤ **Un conflit qui s'inscrit dans le temps**

Le conflit actuel autour de l'implantation de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes est le résultat d'un projet ancien. Le 1<sup>er</sup> projet remonte à 1965 lorsque le Préfet de Loire-Atlantique recherche un nouveau site aéroportuaire pour les régions Bretagne et Pays de la Loire. Localement, les premières inquiétudes n'apparaissent qu'en 1970. C'est le milieu agricole qui est à l'origine des premières mobilisations à l'encontre du projet. L'Association de Défense des Exploitants Concernés par l'Aéroport (ADECA) est ainsi créée en 1972. Comme le souligne un tract publié dans un journal agricole en 1974 (illustration n°2), les effets sur l'agriculture sont dénoncés mais également ceux sur le cadre de vie (bruit, pollution...). Après trois années de conflits entre 1973 et 1976, le projet est progressivement mis en sommeil avant de réapparaître temporairement en 1991 et surtout en 2000, ce qui conduira au conflit actuel.

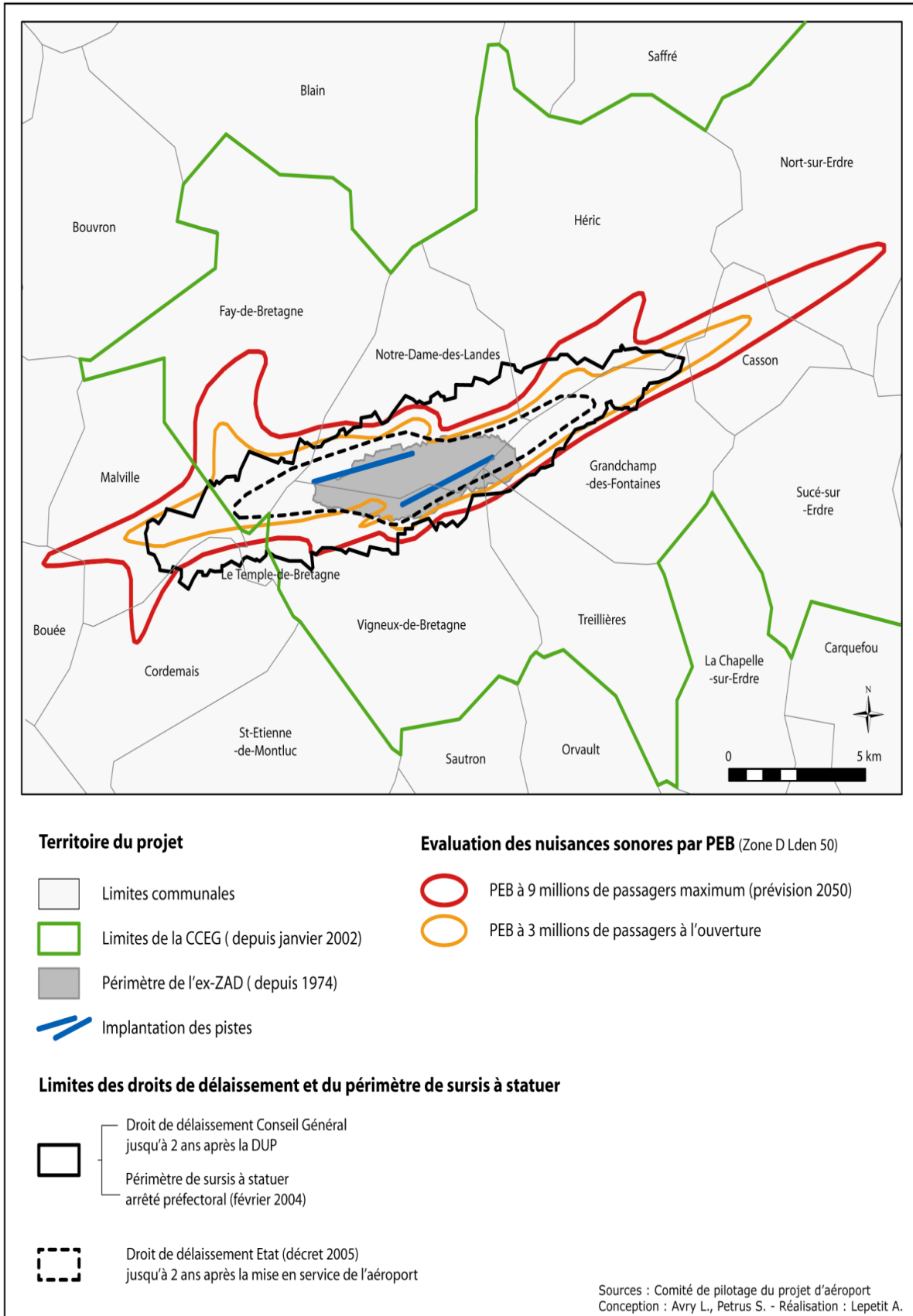
➤ **Un territoire institutionnel en construction autour du projet**

L'espace concerné par le projet a connu de profondes modifications dans son organisation politique. Ainsi, avant 2002, trois EPCI étaient concernées par l'espace du projet. Depuis cette date, une opération importante de recomposition territoriale est en œuvre conduisant à la structuration de la Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres qui de fait fédère les 12 communes concernées directement par le projet d'aéroport.

➤ **Un territoire polarisé par l'agglomération nantaise en pleine expansion.**

Le projet est avant tout porté par le Maire de Nantes. Il constitue régulièrement un enjeu d'affrontement entre les grandes forces politiques en présence, y compris au niveau national. Il est soutenu par le PCF, le PS et l'UMP, alors que la gauche du PS, les Verts, et une grande partie de la mouvance régionaliste le condamne. Les détracteurs du projet le nomment souvent « l'Ayraport » du nom du maire de Nantes Jean Marc Ayrault. Le projet est de fait capital pour l'urbanisation de nouveaux secteurs de la ville de Nantes, notamment l'île Beaulieu. En effet les projets d'urbanisme sont à l'heure actuelle limités à cause du survol d'une partie de l'agglomération nantaise.

### Carte n°3 : Les différentes zones d'impact et limites administratives du projet d'aéroport de Notre Dame des Landes



### 3.3.2 : Le cas de l'implantation de centres d'enfouissement de déchets en Bretagne (EC2)

La question des centres d'enfouissement dans le contexte global breton est devenue un problème d'une telle acuité qu'il mobilise de plus en plus d'acteurs. Quelques données chiffrées rapides sur la question des déchets en Morbihan et Finistère sont nécessaires pour aborder le problème.

Les déchets ménagers représentent des tonnages considérables dans les pays développés, soit environ entre 300 et 350 kg par habitant et par an (ADEME 2004). Le phénomène des déchets, et notamment leur poids, est plus important dans les grandes villes, plus de 1 kg par personne et par jour à Paris, contre 0.7kg dans les zones rurales. Leur volume augmente beaucoup plus vite que leur poids, soit en moyenne 6 l par habitant et par jour à Paris (ADEME). La collecte en décharge est estimée à peu près à la nécessité d'une superficie de 5 à 10ha pour 100 000 habitants et près de la moitié des déchets vont en décharge. La collecte et le traitement sont très coûteux quel que soit le procédé utilisé, soit environ 75 euros la tonne.

Si on prend comme exemple le département du Morbihan, on peut comprendre pourquoi, plus qu'ailleurs, dans ce type de département l'implantation de cette infrastructure peut s'avérer délicate. Le Morbihan compte ainsi une proportion importante d'habitats pavillonnaires et cette proportion est d'autant plus élevée dans les milieux ruraux. Cette caractéristique aura une incidence sur la gestion des déchets sur trois éléments à savoir le coût de la collecte d'une part qui sera plus élevé, d'autre part une production de déchets verts fermentescibles plus élevés, ce qui n'est pas sans incidences sur le fonctionnement des centres d'enfouissement de déchets, enfin une difficulté à trouver des sites en dehors de zone d'habitat ou respectant la règle des 200m de protection. Car l'habitat est de plus dispersé, cette caractéristique s'est fortement accrue dans la seconde partie du XXe siècle avec un phénomène de mitage de l'espace particulièrement fort. 38% des habitants du Morbihan habitent ainsi un espace à dominante rurale, ce qui est une proportion importante comparée à d'autres départements français.

Le département possède par ailleurs un patrimoine naturel particulièrement riche et varié à la fois sur le littoral mais également à l'intérieur des terres. Son patrimoine culturel est également riche et très divers. Le tourisme y est par conséquent très présent : plus de 33 millions de nuitées pour le seul département du Morbihan en 2004 soit le sixième rang national. Les espaces littoraux concentrent une grande part de cette activité mais on observe ces dernières années un fort développement du tourisme rural. Le territoire du golfe du Morbihan par exemple qui rassemble dans l'année 250 000 habitants doit supporter une population estivale de plus de 1,5 million d'habitants. Ici aussi l'incidence sur la gestion des déchets est importante puisqu'on assiste tous les ans à un pic de production sur certains secteurs à certains mois de l'année, ce qui oblige par conséquent à un surdimensionnement des installations de traitement pour faire face aux variations

saisonniers. Ces caractéristiques sont assez similaires au département du Finistère, avec cependant une présence littorale plus prononcée encore.

Jusqu'en 2006, le département du Morbihan ne possède que deux grands centres d'enfouissements de classe II (il y en a huit en tout mais les autres unités sont très petites), ce qui l'oblige à exporter 35% de ses déchets ménagers à l'extérieur du département. Le coût moyen de la collecte est estimé dans le Morbihan à 22 Euros par habitant, soit en moyenne 3 euros de moins que la moyenne nationale. Mais il existe des disparités importantes dans le département. Le montant total du département du Morbihan en matière de collecte et traitement de déchets s'élève à plus de 52 millions d'euros ! Il faut par conséquent trouver d'urgence de nouveaux sites.

### **3.3.2.1 : Un problème qui n'a pas été suffisamment anticipé**

Les infrastructures existantes sont insuffisantes depuis déjà une dizaine d'années, de plus certaines d'entre elles expirent au même moment. Faute d'une distribution des compétences claires, la constitution d'une réserve foncière avec limitation des constructions dans le secteur n'a pu être réalisée et ne l'est toujours pas à l'heure actuelle. Or, il ne faudrait pas oublier que si l'on met bout à bout l'ensemble de sites nécessaires en Bretagne, on arrivera avec les zones de protections réglementaires et celles nécessaires à un fonctionnement apaisé à une superficie approchant les 1000 hectares (20 sites multipliés par 50 hectares environ) soit en tout l'équivalent d'une zone foncière comme celle nécessaire à un aéroport de classe A comme celui de Notre Dame des Landes par exemple.

#### **➤ Le caractère particulier du territoire breton : quelques hypothèses de recherche**

Le développement sans précédent de la pression foncière sur les littoraux que l'on connaît bien a aussi des incidences majeures sur l'arrière-pays et par conséquent sur le foncier rural susceptible d'accueillir de tels centres d'enfouissement. Le premier phénomène est bien évidemment lié à l'augmentation des densités de la Région. Ainsi les espaces qui nous préoccupent dans cette étude ont connu une augmentation considérable ces dernières années de 1 à 4 % avec des phénomènes de rurbanisation majeurs. La petite ville de Guiligomarc'h, objet de l'un des projets de centre d'enfouissement du Conseil général du Finistère, a vu sa population augmenter de manière forte alors que jusqu'aux années 2000, elle perdait des habitants tous les ans. Ce phénomène est récent car Guiligomarc'h est située à environ 25 km du littoral. Un second phénomène qui en découle largement est la densité de résidences secondaires, qui connaît une véritable explosion ces dernières années. Encore une fois, le phénomène n'est pas présent que sur le littoral, il se développe maintenant de manière très importante accentué par la forte demande étrangère, notamment en centre Bretagne.



### Illustrations n°3 : Marqueurs de conflits EC2



IMG\_7232.JPG



IMG\_7252.JPG



IMG\_7267.JPG



fotos CET guilogo dec 2006 016.jpg



fotos CET guilogo dec 2006 019.jpg



fotos CET guilogo dec 2006 017.jpg



fotos CET guilogo dec 2006 028.jpg



fotos CET guilogo dec 2006 025.jpg



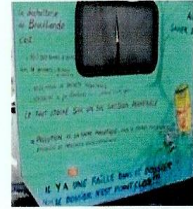
fotos CET guilogo dec 2006 026.jpg



fotos CET guilogo dec 2006 004.jpg



autocollant[1].jpg



caravane1[1].jpg



fotos CET dec 2006 208.jpg



fotos CET dec 2006 217.jpg



fotos CET dec 2006 239.jpg



fotos CET dec 2006 247.jpg



fotos CET déchets dec 2006 012.jpg



manif1-640[1].jpg



fotos CET déchets dec 2006 022.jpg



fotos CET déchets dec 2006 019.jpg



fotos CET déchets dec 2006 004.jpg



fotos CET déchets dec 2006 025.jpg



fotos CET déchets dec 2006 038.jpg



fotos CET dec 2006 215.jpg



OPESCARGOT[1].jpg



IMG\_7173.JPG



IMG\_7175.JPG



IMG\_7186.JPG



IMG\_7209.JPG



IMG\_7207.JPG

Le foncier rural devient hors de prix, c'est la SAFER qui le dit, la valeur des terres agricoles s'est accrue en Bretagne de 39% en valeur courante depuis une dizaine d'années. Cette évolution inquiète fortement les agriculteurs et notamment les jeunes. Cette tendance n'est pas spécifique à la Bretagne puisqu'en France le prix des terres a augmenté de 5,3% en 2005, passant en moyenne de 4750 Euros à l'ha contre 4510 en 2004. L'une des raisons essentielles de cette hausse vertigineuse est le rachat de terres agricoles par des non-agriculteurs qui achètent plus cher que les agriculteurs. Ainsi un seul exemple, les terrains constructibles non viabilisés s'achètent 39 fois le prix agricole, donc le prix du foncier rural suit les prix de l'immobilier urbain. Le phénomène s'accroît avec la flambée du prix du bâti rural qui est fortement consommateur de terres autour. Sans parler des usages récréatifs des espaces agricoles qui viennent fortement concurrencer les usages agricoles. Ainsi la SAFER estime que « *la protection des terres va devenir un enjeu mondial de développement durable*<sup>181</sup> ».

Ainsi, le 12 octobre 2004, dans un communiqué de presse intitulé « la fin des paysages », le livre blanc des SAFER s'interroge sur l'enjeu que constitue le foncier aujourd'hui, devenu l'objet de toutes les convoitises et surenchères, sur les nombreux conflits d'usage auxquels il donne lieu et qui ne trouve pas selon elle les arbitrages adaptés. Elle s'interroge enfin sur la consommation du foncier agricole pour le développement local qu'elle estime excessif et mal orienté.

Le contexte des choix de sites pour implanter de nouveaux centres d'enfouissement de déchets doit se comprendre également dans ce cadre. L'offensive est en effet lancée sur ce que l'on peut désormais appeler « la lutte spatiale » dans un contexte national largement rappelé par les médias, et qui voit effectivement la disparition par l'urbanisation d'une surface de terre équivalente à la taille d'un département français tous les 10 ans.

Dans le Finistère de nombreuses rencontres ont eu lieu entre agriculteurs et élus pour essayer de trouver un terrain d'entente, rencontres placées souvent sous l'égide du président de la chambre d'agriculture. Sur la question des centres d'enfouissement de déchets, la majorité des onze sites retenus dans le Finistère appartiennent aux agriculteurs. Le conflit est donc omniprésent, le jeu d'acteurs particulièrement complexe. Philippe Subra parle « d'acteurs en position offensive pour obtenir de nouveaux avantages particuliers et souvent d'interférences avec des rivalités géopolitiques locales »<sup>182</sup>. En effet, cette flambée des prix du foncier valable dans les grands centres urbains, et sur le littoral breton gagne aussi de plus en plus l'intérieur des terres<sup>183</sup>.

---

<sup>181</sup> Site internet de la SAFER : [www.safer.fr](http://www.safer.fr), octobre 2007.

<sup>182</sup> SUBRA Philippe, 2005, op cité.

<sup>183</sup> LEBAHY Yves, LE DELEZIR Ronan, 2006, *Le littoral agressé, pour une politique volontaire de l'aménagement en Bretagne*, Ed Apogée, 190 p.

Des sites qui sont aussi en compétition avec d'autres activités comme les projets de parcs éoliens en concurrence avec les projets de sites d'enfouissement de déchets, phénomène qui vient encore un peu plus compliquer la donne.

Enfin, le rural breton n'est pas producteur d'un seul type d'activité ou d'agriculture. On voit en effet se développer 3 types de pluri-activités dans les espaces ruraux surtout si ceux-ci se trouvent à une distance raisonnable des grandes villes. En premier lieu, le développement d'usages récréatifs de ces espaces comme l'a très bien montré Yvon Le Caro<sup>184</sup>. Il s'agit par exemple du développement d'activités hippiques ou d'activités de randonnées de loisir. Ensuite, le développement chez un certain nombre d'agriculteurs du tourisme vert, selon ses différentes modalités, (camping à la ferme, chambre d'hôtes, journée-découverte des espaces ruraux) est une donnée importante en Bretagne et est certainement un facteur aggravant du conflit. Enfin, le développement des produits biologiques ces dernières années a vu un certain nombre d'agriculteurs se tourner vers les ventes directes à la ferme ou la transformation de leurs propres produits sur la ferme en créant des marques ou des appellations. Il s'agit souvent d'une agriculture familiale non intensive, essentiellement en activité laitière ou en élevage extensif. Or ce sont bien ces territoires qui sont souvent choisis en priorité par les porteurs de projets pour tenter d'implanter de tels sites car la terre est de moins bonne qualité.

Les logos et label de ce type comme « Produit en Bretagne » ou « Paysans bretons » viennent dans l'agroalimentaire jouer également sur cette fibre. De l'idée, encore présente dans les années 70, d'une région essentiellement rurale un peu à la traîne et enclavée malgré l'arrivée des infrastructures du plan routier breton qui en fait aujourd'hui l'une des Régions française les mieux desservies, on est passé à une tout autre image. L'amélioration sensible des moyens de communication a permis à un nombre de personnes sans cesse plus grand de profiter largement des paysages grandioses de la Région et a ainsi contribué à développer chez ses habitants un sentiment de fierté et l'idée que ses paysages sont en soi une valeur intrinsèque qui en font un territoire comme nul autre pareil. En 2004, 36000 logements ont été autorisés en Bretagne, à l'horizon 2015, on attend 200 000 nouveaux ménages. A l'horizon 2030, la DRE estime qu'il faudra utiliser près de 100 000 ha supplémentaires pour loger les habitants et réaliser les équipements nécessaires.

### **3.3.2.2 : Le choix d'une étude comparative**

La commande initiale prévoyait l'analyse d'un site unique comme base de la recherche. Il s'agissait de mieux cerner la figure du riverain résidant et de comprendre les arguments territoriaux qu'il mobilise dans le cadre de conflit de ce type. Or l'emprise territoriale de ce type de projet reste limitée, la plupart du temps elle n'excède pas plus d'une quinzaine d'ha. Le nombre

---

<sup>184</sup> LE CARO Yvon, 2004, *L'usage récréatif des espaces agricoles*, thèse de doctorat, Rennes 2.

de personnes se sentant directement concernées s'avère donc particulièrement faible et l'approche choisie par entretiens et cartes mentales n'aurait pas permis une vision globale des problèmes d'implantation. Il s'agit donc de comparer des types de sites en fonction de paramètres relativement semblables. Aussi en accord avec les responsables scientifiques du programme de recherche du cadre et de la problématique d'étude ADEME, Région Bretagne, IUP de Paris), il s'avère plus intéressant de faire une analyse comparative sur plusieurs sites. Il restait donc à choisir ces sites. Or les Conseils Généraux des quatre départements bretons viennent d'acquiescer la compétence déchets en terme de planification. Ils sont donc tous les quatre en ce moment même en train de rédiger les PDEDMA (Plan Départemental d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés) et sont dans une phase de prospection active. Le Conseil Général du Finistère a même publié une carte avec les sites envisagés. Nous avons donc choisi à la fois de comparer les départements et les types de projet

### **3.3.2.3 : Les critères de choix des sites étudiés**

Le choix a tout d'abord été déterminé par l'actualité des projets. Il faut donc qu'il y ait eu une déclaration officielle, soit de la part d'une collectivité territoriale ou d'un élu, soit de la part d'un prestataire privé. Il restait une vingtaine de possibilités. Il est arrivé parfois qu'au cours même de cette recherche des sites potentiels soient retirés, soit face à la mobilisation des opposants sur place, soit parce qu'un propriétaire privé propose un terrain et que celui-ci est mieux placé que ceux trouvés par les Syndicats intercommunaux, soit parce que l'analyse géophysique du sol ne rendait pas compatible le projet avec la réglementation en vigueur (cas du premier site envisagé sur Gomené par exemple). Le choix de quelques sites privilégiés à étudier n'a donc pas été simple et ne répond pas toujours à une logique purement scientifique. Cependant les critères présentés dans les tableaux n° 13 et 14 ont été déterminants.

#### **➤ Choix géographiques**

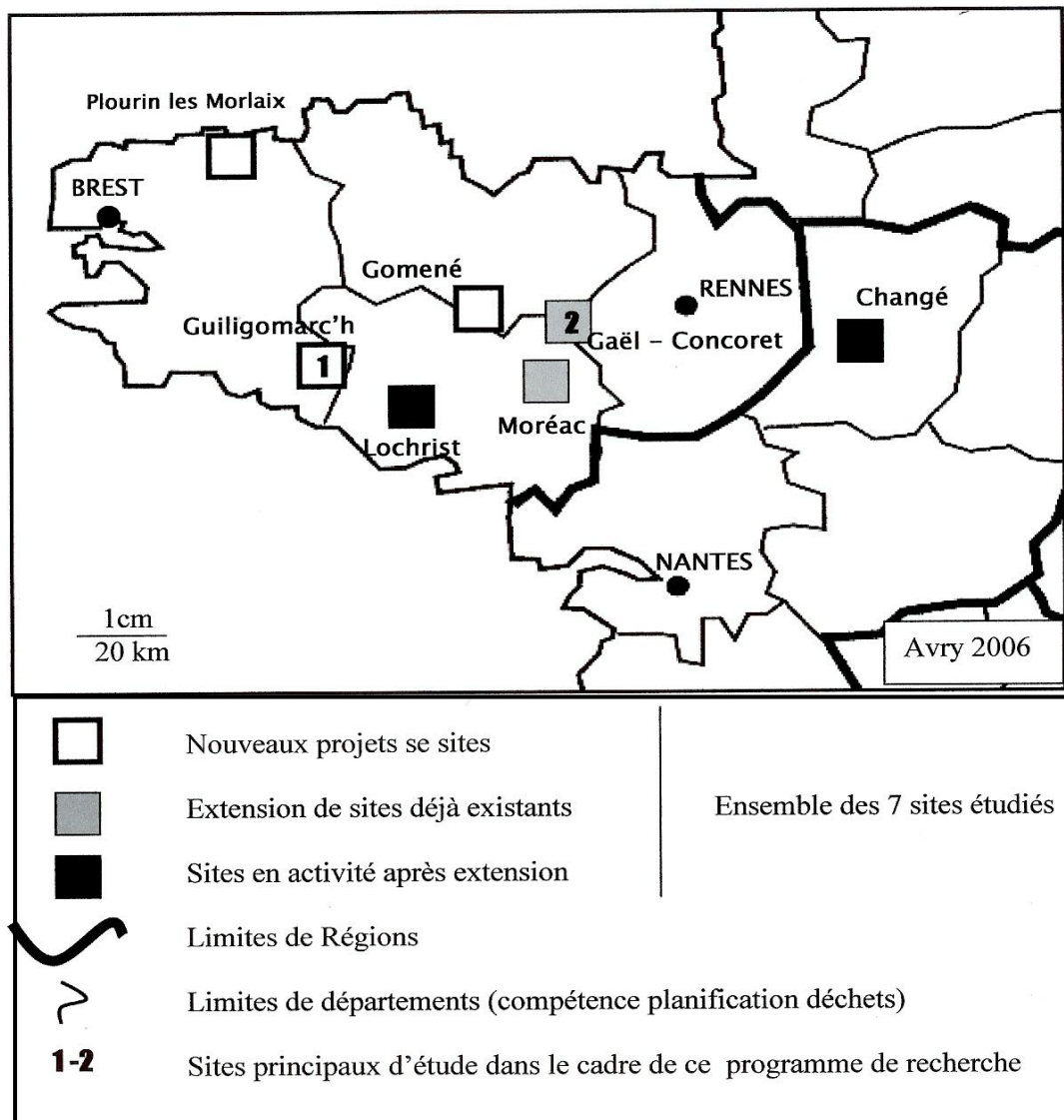
Pour des raisons de cohérence, il a été décidé de répartir les sites étudiés sur au moins deux départements, de manière à pouvoir également établir une véritable comparaison sur les techniques de prospection, de décision des différentes collectivités, et d'analyser donc les divergences d'approche en la matière. Au final des sites sur les 4 départements ont été retenus, même si l'analyse portera plus spécifiquement sur les 2 départements du Morbihan et du Finistère. Le département du Finistère mène ce projet sous la direction d'un syndicat départemental qui englobe l'ensemble des EPCI, il a adopté une démarche de recherche par scénarii, en classant un certain nombre de sites après élimination. Le département du Morbihan a quant à lui choisi de laisser la responsabilité des sites aux différents syndicats mixtes possédant la compétence déchets, en leur apportant un soutien logistique voire financier mais en ne se mêlant à aucun moment du choix du site. L'ensemble des sites sauf un se trouve dans un rayon de 100 km.



➤ **Le choix du type de projet**

La comparaison ne peut s'établir que sur des bases identiques. Or il existe des différences notables dans les projets présentés. Ainsi certains sont des extensions, alors que d'autres sont des créations totalement nouvelles sur des sites vierges de tout « traumatisme spatial précédent ». Par ailleurs, la question de la prospection et des véritables porteurs de projet doit être prise en compte : il existe des porteurs de projet totalement privés agissant pour le compte de collectivités territoriales, et à l'inverse des projets où la gestion totale du site de la prospection jusqu'à l'exploitation appartient à une ou plusieurs collectivités territoriales. Enfin, la taille même du projet peut varier considérablement allant d'une quinzaine d'hectares à une zone préemptée de plus de cent hectares, il est évident que les implications spatiales sont alors très différentes.

Carte n°4 :REPARTITION DES SITES ETUDIES EN FONCTION DU TYPE DE PROJET



➤ **La nature même de l’ancrage territorial.**

Il nous faut pour bâtir cette étude comparative prendre en compte également la spécificité patrimoniale particulière du territoire. Dans quel type de dominante spatiale : rural profond, ou zone de rurbanisation ? Enfin, quelle est la nature du foncier préempté ?

➤ **Le niveau d’avancement du projet**

Cette étude est rendue complexe par le fait que les projets sont dans des phases très différentes. Soit on se situe en amont de la décision, dans la phase de ce que l’on pourrait appeler la prospection de sites, soit le projet est bien avancé et on se trouve par exemple en pleine étude d’impact, soit le projet est déjà validé par les services de la préfecture et en passe d’être réalisé. Ici encore, le niveau d’avancement du dossier détermine souvent le niveau de mobilisation des acteurs sur le terrain, notamment des opposants. Les deux tableaux (n°17 et 18) présentés donnent un état des lieux des sites retenus et des spécificités territoriales de chacun au début de l’étude. Ils permettent de mieux se rendre compte de la diversité des situations et de la logique qui a prévalu au choix des sites.

➤ **Acteurs interrogés**

Parmi les 34 acteurs interrogés, le choix a été de privilégier les projets d’extension, soit 48% des acteurs interrogés car le niveau de conflit est souvent important et l’organisation des opposants permet de mesurer plus facilement l’impact du territoire. Cependant un tiers des personnes interrogées se trouvent face à un projet de création. Nous avons cherché un échantillon représentatif entre les différentes catégories d’acteurs (agriculteurs, riverains, élus, techniciens, privés, associations), mais au final la catégorie agriculteur est surreprésentée car ils ont davantage accepté de répondre.

**3.3.2.4 : Justification du choix du type d’analyse**

L’étude est envisagée sous la forme d’une étude comparative de 6 sites divisés en deux groupes de trois. Trois sont des projets d’extension de centres d’enfouissement de déchets déjà existants mais arrivés à saturation en 2006, il s’agit des sites d’une part de Moréac (Morbihan), d’autre part de Gaël-Concoret (Morbihan et Ille-et-Vilaine), le dernier est le site de Lochrist (Morbihan). Pour les deux premiers, le projet d’extension est encore en phase d’acquisition et de discussion ; pour le dernier, l’extension a déjà été réalisée et les nouveaux caissons sont en activité depuis une période d’un an environ. Trois autres sites sont des projets entièrement nouveaux, où l’acquisition foncière n’est pas toujours réalisée, ce sont les sites de Guilgomarc’h (Finistère sud), de Plourin-les-Morlaix (Finistère nord) et de Gomené (Côtes d’Armor). Ces 3 projets sont dans des phases différentes. A Plourin, le foncier a été acquis par Veolia sous la forme d’un bail emphytéotique. A Guilgomarc’h, le site a été retenu par le Conseil Général et semble avoir l’accord de son propriétaire. A Gomené, le site retenu vient d’être invalidé pour des raisons de non-adéquation géologique et on est donc reparti à la recherche d’un autre site sur la commune.

**Tableau n°8 : Comparaison des sites en fonction du territoire d'accueil (EC2)**

	<b>Gaël-Concoret</b>	<b>Moréac</b>	<b>Lochrist</b>	<b>Gomené</b>	<b>Guilgomarc'h</b>	<b>Plourin Morlaix</b>
<b>Type de projet</b>	Extension de projet existant à saturation			Création d'un nouveau projet		
<b>Superficie du projet (apro)</b>	20ha	15ha	15ha	20-30ha	25-50 ha	25-50ha
<b>Positionnement</b>	Extrémité du département	Partie centre est département	Partie ouest département	Extrémité	Extrémité	15km littoral
<b>Positionnement dans la commune</b>	Extrémité sur 2 communes  éloigné bourg commune d'accueil	éloigné commune accueil mais proche commune voisine	Proche bourg de Penquesten mais éloigné principale commune d'accueil	?  projet en cours de redéfinition	Proximité du bourg environ 600m	Eloigné du bourg mais proche hameau
<b>Type de commune d'accueil</b>	Rurale avec forte rurbanisation	Rurale avec IAA forte	Dominante ouvrière avec urbanisation forte	Rurale profond	Rurale avec début de rurbanisation	Rurale mais forte rurbanisation et développement touristique
<b>Type de terres d'accueil</b>	Agriculture peu intensive	Agriculture mélangée présence vente directe à la ferme	Agriculture peu intensive	?	Agriculture peu intensive Présence de vente directe à la ferme	Agriculture intensive mais Label laitier fort
<b>Histoire du site</b>	Ancienne carrière	Ancienne carrière	Terres agricoles, bois propriété nobiliaire	?	Terres agricoles	Terres agricoles avec projet éolienne
<b>Configuration spatiale</b>	Peu visible	Hauteur visible	Non visible entouré de bois	?	Hauteur non visible	Hauteur visible

**Tableau n° 9 : Comparaison des sites étudiés en fonction de la prospection mise en place (EC2)**

	<b>Gael- Concoret</b>  <b>56-35</b>	<b>Moréac</b>  <b>56</b>	<b>Lochrist</b>  <b>56</b>	<b>Gomené</b>  <b>22</b>	<b>Guilgomarch</b>  <b>29</b>	<b>Plourin les Morlaix</b>
<b>Acquisition foncière</b>	Accord avec agriculteur vente	Vente propriétaire urbain non résident	Vente particulier non exploitant	Agriculteur accord pour vente	Vente agriculteur + préemption SBAFER	Vente agriculteur
<b>Démarche de recherche du foncier</b>	Maire	Privé COVED	Maire	Privé VEOLIA	C G du 29 + Maire	Privé VEOLIA
<b>Spécificité patrimoniale du terrain d'accueil</b>	Forte valeur patrimoniale forêt de Brocéliande	faible	Relativement faible  Vallée du Blavet	Faible	Présence des 2 vallées Scorff et Evel	Baie de Morlaix
<b>Ancrage territorial de la population locale</b>	Fort, ont fait le choix de résider là	Faible choix par défaut	Faible, choix par défaut	Faible, choix par défaut	Faible choix par défaut	Fort, attractivité littorale
<b>Niveau d'avancement du projet</b>	Enquête publique	Prospection	En activité depuis 3 ans	Prospection	PDEM élaboration du plan	Etude d'impact
<b>Conflit en cours</b>	Intense	Intense	Nul	En sursis	fort	fort
<b>Élément accentuant le conflit</b>	Accumulation des gênes sur un même site	Forte mobilisation des agriculteurs+ accumulation sur un même site		Refus du Maire et du C Mal	Forte présence association écologiste	Mobilisation riverains



### 3.3.2.5 : Deux sites privilégiés

Dans chacun des deux sous-groupes, deux sites seront étudiés plus en profondeur. Tout d'abord, celui de Gaël Concoret car la proximité de la forêt de Brocéliande offre une spécificité intéressante pour la problématique d'étude fixée. Pour l'autre groupe, celui de Guiligomarc'h offre des particularités sur le plan, patrimonial et répond également bien aux différentes problématiques de cette étude.

### 3.3.2.6 : Critères de choix des entretiens individuels et personnes interrogées

Conformément à la problématique de l'étude, le choix s'est porté principalement sur les opposants aux différents projets. Il s'agit en effet de comprendre comment ces opposants mobilisent le territoire pour faire entrave à la création de tels sites, et également de comprendre quelles argumentations ils développent en lien avec ce territoire. Parmi cette catégorie d'opposants, nous avons privilégié trois groupes d'acteurs, les agriculteurs parce qu'ils sont souvent les principaux concernés, parfois les riverains non agriculteurs quand ils ont accepté de répondre, et enfin les responsables d'associations d'opposants ou de collectifs d'organisation se mobilisant sur place.

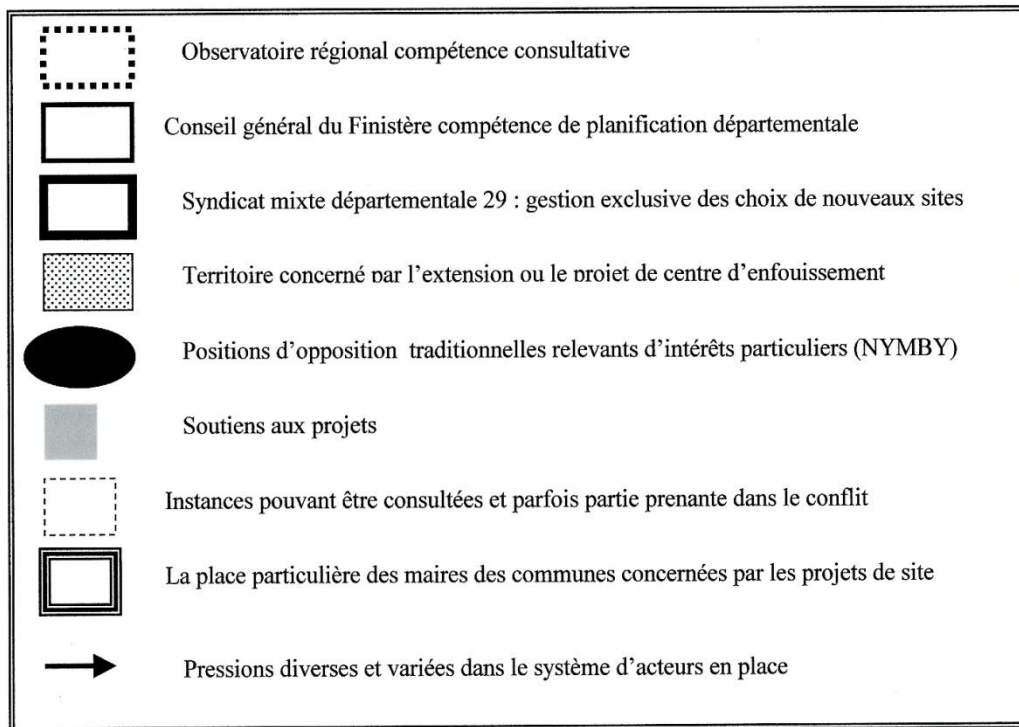
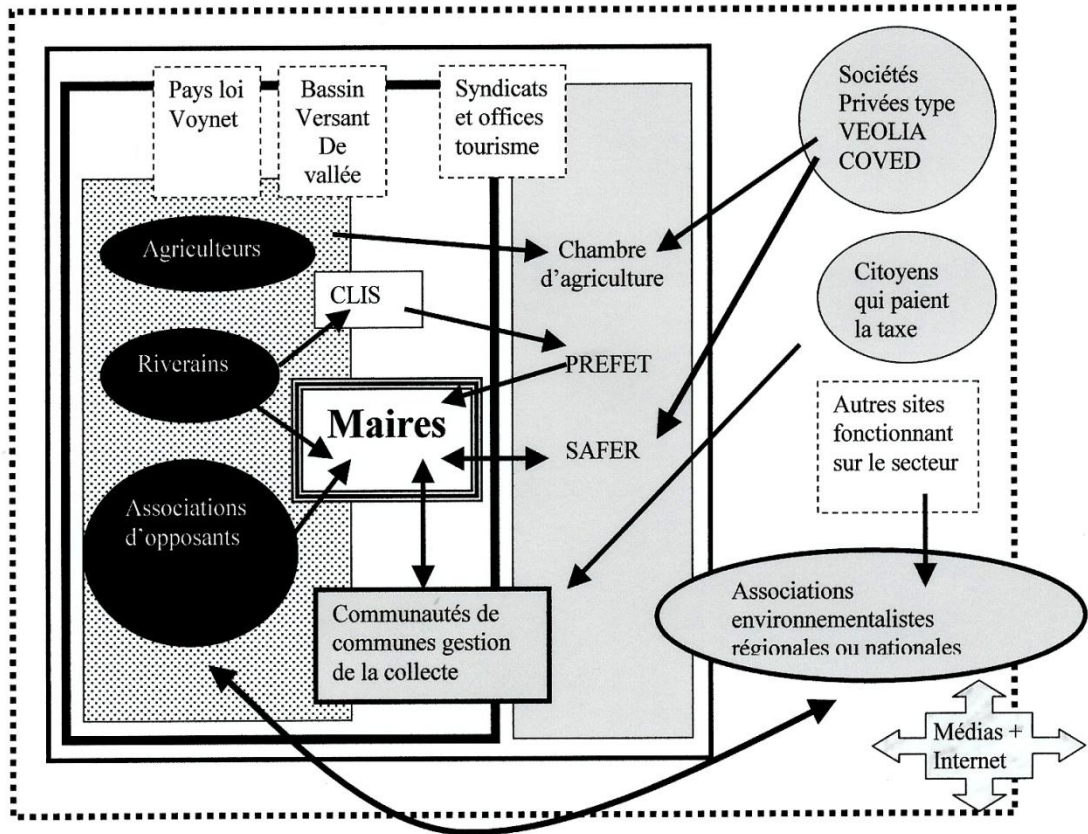
Dans la plupart des cas, nous avons essayé d'avoir l'avis d'un soutien au dossier sur place, souvent le maire ou son adjoint pour avoir une version différente. Enfin, l'étude est complétée par une vision d'acteurs spécialistes, soit les techniciens des collectivités territoriales en charge de ce dossier, soit des porteurs de projet soit les bureaux d'étude qui ont accepté de répondre. Nous avons donc interrogé trente personnes directement concernées, soit comme riverains soit comme vendeurs de terrain ou Maires des communes concernées, et quatre porteurs de projet.

**Tableau n°10 : Répartition des entretiens réalisés pour l'EC2**

	Agriculteurs	Elus	Assos	Riverain s	Techniciens	Porteurs	Total
Gaël	2	2	3	3	1		11
Changé				1		1	2
Moréac	2		1	1	1		5
Lochrist		2		2	1		5
Guiligomarc'h	2	1	1	1			5
Gomené			1				1
Plourin	1		1			3	5
Total	7	5	7	8	3	4	34

Figure n° 08 : Système d'acteurs concernant l'EC2

UN SYSTEME D'ACTEURS COMPLEXE ET PROPRE A CHAQUE TERRITOIRE :  
LE CAS DU DEPARTEMENT DU FINISTERE



### **3.3.3 : Le cas des soirées festives du jeudi soir dans l'hypercentre rennais (EC3)**

#### **3.3.3.1 : Rennes et la jeunesse**

Rennes est une ville jeune. Au dernier recensement complet de 99, Rennes comptait au total 206194 habitants, plus de 48% de sa population a moins de 30 ans. Par ailleurs, de nombreux étudiants ne se font pas recenser dans la ville universitaire mais sur le lieu de résidence de leurs parents. Le nombre d'étudiants de l'agglomération avoisinerait les 60000.

La ville de Rennes qualifiée, d'endormie jusqu'au début des années 80 doit son réveil en grande partie au nombre croissant de ses étudiants à partir des années 80 et de la capacité de ses deux grandes universités à innover en matière de jeunesse, de festivals, de musique... L'université de Rennes 2 a souvent été le laboratoire d'idées nouvelles. Sa notoriété a donc suivi, largement alimentée par une campagne de communication de la ville particulièrement judicieuse. « Rennes vivre en intelligence » concurrence les villes du sud comme Montpellier et se place régulièrement en tête des classements de l'époque pour son dynamisme et sa capacité à innover en matière culturelle. Cette tendance de ville jeune, ville rock, ville entreprenante, est alors considérée comme porteuse même si sa jeunesse est quelque peu turbulente.

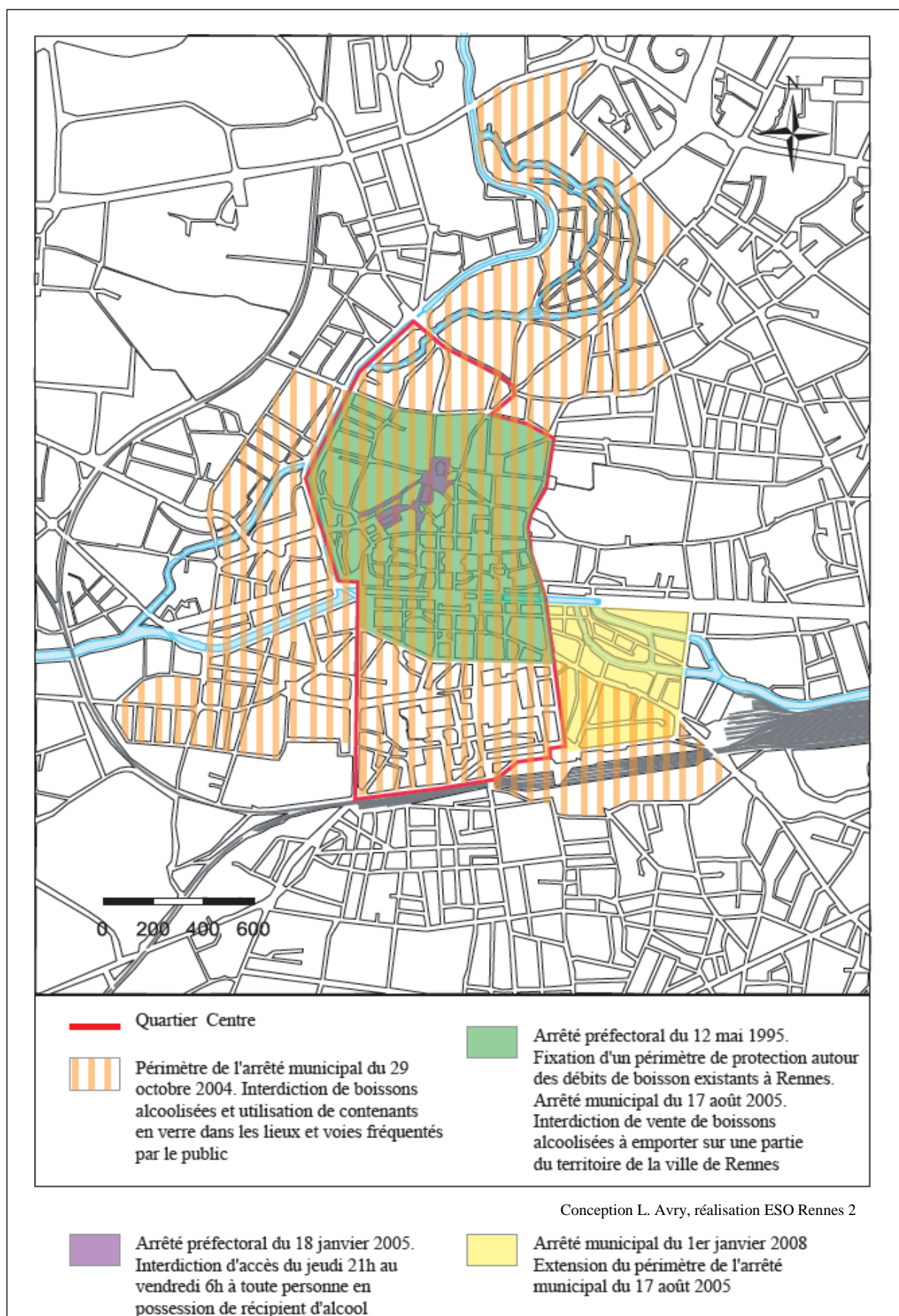
#### **➤ La pratique de la fête à Rennes et en Bretagne**

La pratique de la fête à Rennes est relativement classique : elle est celle d'une ville universitaire importante, où le jeudi soir est la soirée étudiante par excellence. Elle offre cependant deux particularités. Premièrement le nombre important d'étudiants n'habitant pas la ville de Rennes ni son agglomération. Rennes draine en effet sur tout le grand ouest en dehors de la Région Bretagne et donc le pourcentage d'étudiants extérieurs à la ville est l'un des plus importants en France. La seconde particularité est propre à toute la région Bretagne, c'est le niveau de consommation d'alcool largement plus élevée que dans la moyenne française. Mais jusqu'au années 2000, ces deux particularités ne posent pas de problème en matière de gestion des espaces. En quelques années, l'ambiance de ce quartier festif de la ville dégénère rapidement, à tel point qu'une part non négligeable d'étudiants le juge aujourd'hui « malsain ». Une série d'interdictions sont venues tendre les relations entre les « fêtards » et les autorités. On remarque aujourd'hui que les manifestations culturelles sont de plus en plus limitées du fait du décret antibruit et des plaintes des habitants du quartier. Dans le même temps, cette pratique de la fête doit être replacée dans le contexte breton. La Bretagne est la Région en France qui organise à la fois le plus de festivals et qui voit le plus grands nombre de « technivals ». La jeunesse bretonne est particulièrement influencée par une pratique de la fête dans les espaces publics en masse, ce qui influence de fait les pratiques le reste de l'année.

## Encadré n° 2 : Chronologies des évènements de l'hypercentre rennais (période 1972-2008)

- 1972 : Règlement d'urbanisme sur le secteur sauvegardé du centre ville.
- 1975 : Première rue piétonne, la rue Vasselot au sud des quais
- 1977 : La mairie part à la conquête du centre ville : droit de préemption sur plusieurs immeubles du centre ville
- 1978 : Création de l'OSCR l'office socioculturel rennais : plus de 550 associations, présenté comme le modèle rennais en matière d'interface entre pouvoirs publics et associations
- 1978 : La rue St Georges devient également piétonne
- 1979 : Puis c'est au tour de la rue St Michel
- 1979 : Création d'un centre d'information sur problèmes de réhabilitations des logements
- 1982 : Inauguration du centre piétonnier de Rennes, l'un des plus grands de France à l'époque ; avec deux des Plus grandes places Mairie et République, et surtout les rues commerçantes du centre.
- 1983 : Création de 509 logements sociaux dans le centre
- 1984 : Création de 645 logements sociaux dans le centre
- 1992 : Interdiction de la consommation d'alcool en bouteille de verre dans le centre ville
- 1993 : Places du champ Jacquet et Rallier de Baty et St Michel deviennent en partie piétonne
- 1993 : Système de bornes automatiques qui interdit le stationnement dans tout le secteur piétonnier
- 1994 : Destruction total d'un immeuble par incendie rue d'Estrées
- 1995 : Premier arrêté municipal sur la limitation des bars dans le centre ville
- 1997 : La ville lance une opération de réhabilitation des cages d'escaliers avec mise en place de digicodes
- 1997 : Arrêté municipal élargissant l'interdiction de consommation d'alcool en bouteille dans le centre ville
- 1998 : Fin des travaux rue St Melaine, renforcement des espaces piétonniers
- 1998 : Nouvelle gamme de mobiliers urbains, installation de nombreux bancs au centre.
- 2000 : Interdictions du regroupement de chiens place ST Anne
- 2002 : Arrivée du Val,
- 2002 : Réaménagement complet de la place St Anne sur une surface de 10 000 m2 avec au départ 2000 m2 de sable stabilisé (aujourd'hui pavés) espace piétonnier, plantation de 48 platanes, éclairages revus censés sécuriser le site, coût 3,5 millions d'euros.
- 2002 : Modification de la place République avec l'arrivée du Val, coût : 6,6 millions d'euros
- 2002 : Nomination d'une nouvelle préfète Mme Malgorne
- 2003-2006 : interventions régulières des forces de l'ordre et affrontements entre groupes et CRS, souvent le jeudi soir
- 2004 : Arrêté préfectoral sur la fermeture obligatoire des bars à 1h du matin
- 2004 : Arrêté préfectoral : mise aux normes pour l'organisation des concerts dans les bars
- 2004 : Interdiction de la vente d'alcool à emporter après 20 heures dans les épiceries du centre
- 2004 : Arrêté municipal élargissant le périmètre d'interdiction de consommation d'alcool en bouteille de verre jusqu'à la rue St Héliier
- 2004 : Annulation au dernier moment de la fête de la musique
- 2004 : La ville de Rennes décide de ne pas renouveler la convention avec l'OSCR
- 2005 Remplacement du revêtement de la place St Anne
- 2005 : Etats généraux de la fête à Rennes, écriture d'une charte de respect mutuel
- 2005 : Arrivée des premiers bouquinistes et organisation de différents marchés sur la place St Anne
- 2005 : Echanges réguliers de remontrances entre le Maire M Hervé et la préfète dans la presse locale et nationale
- 2005 : Série d'articles et de reportages dans la presse nationale sur la « rue de la soif »
- 2006 : Interdiction du transport d'alcool dans trois rues du centre ville
- 2006 : Installation d'un commissariat de jour rue de Penhouët
- 2006 : Modification de l'éclairage place St Anne
- 2006 : Les bancs publics sont supprimés Place St Anne, les poubelles sont enterrées.
- 2007 : Suppression du kiosque Place St Michel et enterrement des poubelles
- 2007 : Incendie criminel d'un immeuble du centre ville, trois morts un jeudi soir
- 2007 : Installation de trois spots éclairants en supplément de l'éclairage existant
- 2009 : Installation des 3 premières caméras de surveillance dans le centre ville de Rennes

Carte n° 5 : Périmètres des réglementations liées à l'usage festif de l'hypercentre rennais

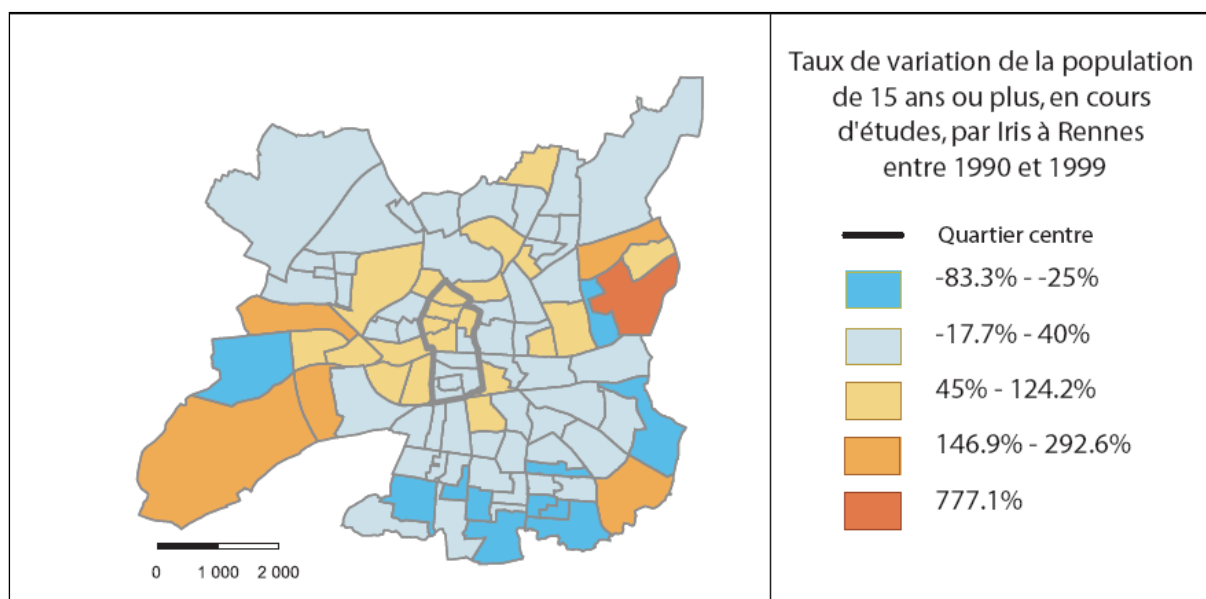




### ➤ Le fort taux d'étudiant

Les statistiques de la population étudiante établissent à environ 70 000 le nombre d'étudiants dans la ville, ce qui en fait une des villes en France dont le pourcentage d'étudiants est le plus élevé. Comme toutes les villes de l'ouest français, Rennes attire et son nombre d'étudiants est reparti à la hausse sur des espaces festifs qui ont eux peu évolué en superficie. La population du centre ville de Rennes avoisine le nombre de 27000 personnes selon les délimitations prises pour la configuration centre, cette population est relativement âgée, près du quart des retraités de l'agglomération rennaise y vit. De fait, le centre ville avec l'accentuation de la rénovation et la patrimonialisation du lieu renforce un caractère historique et identitaire pour cette génération. Paradoxalement, dans le même temps, il n'attire pas les jeunes pour une habitation permanente, à cause du coût des logements et de leur relative exigüité, alors que la spécialisation des quartiers se fait de plus en plus autour de la fête. Ainsi, on a un quartier de plus en plus dual, qui fonctionne autour de deux populations le jour, et deux la nuit. Une population de jour plutôt vieille et une de nuit très jeune.

**Carte n°6 : Taux de variation de la population en fonction des quartiers à Rennes de 1990 à 1999**



Conception : ESO Université Rennes 2

#### 3.3.3.2 : Le caractère particulier de l'hyper centre rennais

L'analyse démographique de quartier centre nommé Q1 par l'AUDIAR<sup>185</sup> montre une décreue jusqu'aux années 80 puis une nette reprise depuis. En 1962, 30131 habitants dans le quartier 1, en 1982, 18306, aujourd'hui (chiffre de 1999) 22989. Soit une densité d'environ 14018 habitants au km<sup>2</sup> ; l'âge moyen est d'environ 36 ans, et la population des 20-39 est majoritaire à 50,2%. Ainsi le rapport des moins de 30 ans à la population totale tourne autour de 52%, soit un

<sup>185</sup> Chiffres de l'AUDIAR /RGP/ INSEE/ recensement de 1999

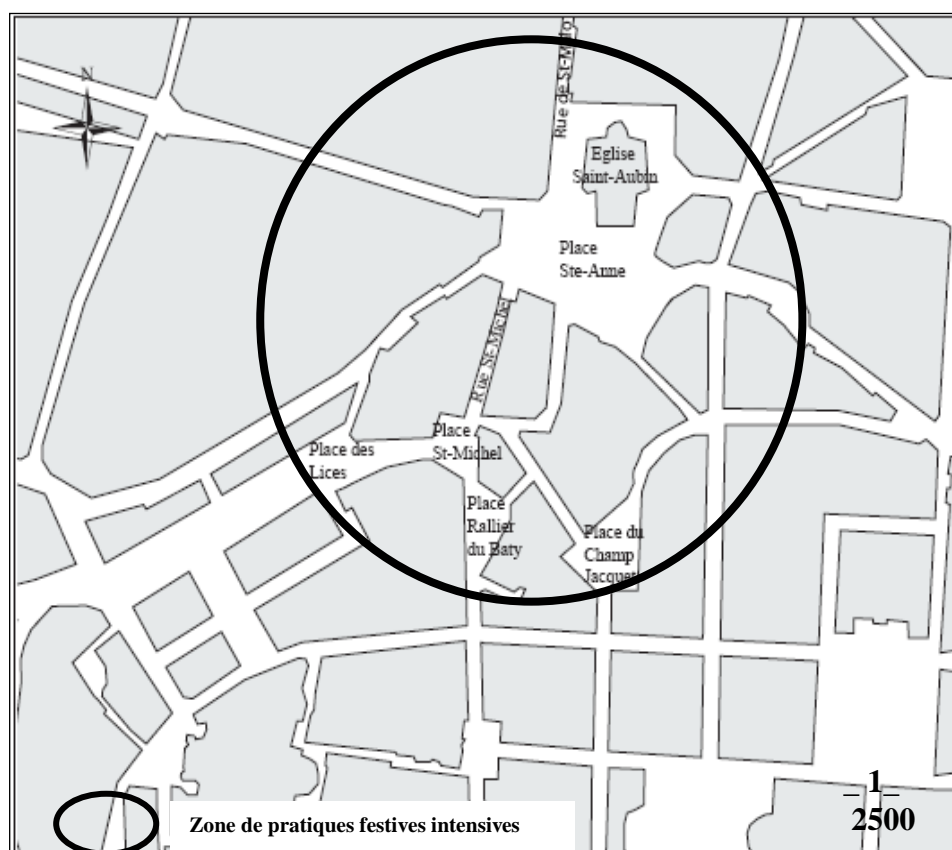
quartier plus jeune que la moyenne rennais. 28% des habitants sont par ailleurs des élèves ou des étudiants de plus de 15 ans. La taille des logements est aussi caractéristique puisque 27% font moins de 40m<sup>2</sup>, 28% font une pièce, 26% deux pièces.

L'hypercentre rennais est très concentré, il est petit en taille, moins de 2 km d'est en ouest et environ 3 km du nord au sud et, comme dans toutes les villes historiques, marqué sur le plan patrimonial, ce qui induit des normes particulièrement strictes des bâtiments de France notamment en matière de réhabilitation.

Il est cependant davantage circonscrit que dans d'autres villes de la même taille, pour des raisons qui tiennent au site d'implantation et à sa configuration géographique.

La particularité est que la zone festive s'est concentrée dans la partie médiévale, à l'époque la zone où les baux étaient les moins chers, et la partie classique du XVIII a vu s'implanter le commerce notamment de luxe, coupant ainsi le centre en deux zones bien distinctes, pas fréquentées par les mêmes personnes ni aux mêmes heures. Ce qui fait de la partie festive de la ville une toute petite zone d'un kilomètre carré au grand maximum, et qui produit dans le discours des Rennais le sentiment très marqué d'habiter une « ville à taille humaine » et pour les habitants du centre « un village ».

**Carte n°7 : Zone privilégiée déclarée des pratiques festives dans l'hyper centre rennais**



Source : ESO université de Rennes 2

En bref, si l'on tente de résumer les perceptions « objectives » sur le territoire du conflit, on retrouve les ingrédients suivants :

- Un espace en profonde mutation urbanistique et sociale
- Un espace de plus en plus « beau » et spécialisé
- Une ségrégation temporelle de plus en plus forte
- L'arrivée du métro qui a bouleversé la fonction des places centrales
- Un accroissement des espaces-piétons
- Une surveillance accentuée et un urbanisme réglementaire de plus en plus contraignant

### **3.3.3.3 : Un système d'acteurs en apparence classique**

Les signes de la gentrification opérée depuis les années 80 ont à la fois simplifié le nombre d'acteurs et pourtant l'ont rendu plus complexe. Ainsi parmi les riverains, on peut délimiter plusieurs sous-groupes<sup>186</sup>, celui des anciens propriétaires et des nouveaux investisseurs qui ont profité de la hausse de l'immobilier et parfois des avantages fiscaux pour réhabiliter. Celui des nouveaux arrivants, d'abord propriétaires qui ont acheté comme un placement et dans l'optique de profiter de tous les avantages du centre. Celui de nouveaux habitants qui sont essentiellement des locataires soit étudiants soit des jeunes précaires dans des logements conventionnés. Celui des investisseurs commerciaux propriétaires de bars, de restaurants, de commerces, encore qu'il serait nécessaire de les séparer tant leurs intérêts peuvent diverger à certains moments de la journée et de l'année, qui ont quant à eux investi dans un espace soit beau, soit ludique, dans l'idée d'en tirer un bénéfice substantiel. Enfin, celle des utilisateurs, touristes, promeneurs, « teufeurs », utilisateurs ponctuels de l'espace à des fins ludiques, marginaux, trafiquants,...soit des permanents, ils peuvent aussi y habiter, soit des semi-permanents, ils n'y sont qu'à un moment de la journée, soit des occasionnels qui y sont attirés par la réputation ou l'identité des lieux. La quasi totalité de ses utilisateurs de l'espace central rennais est de fait organisée en association ou en groupes de pression divers, c'est ainsi que l'on retrouve trois associations de riverains, deux associations de commerçants et plusieurs associations d'étudiants, syndicales ou politiques. Il existe par ailleurs des collectifs qui s'organisent pour réagir à tel ou tel problème.

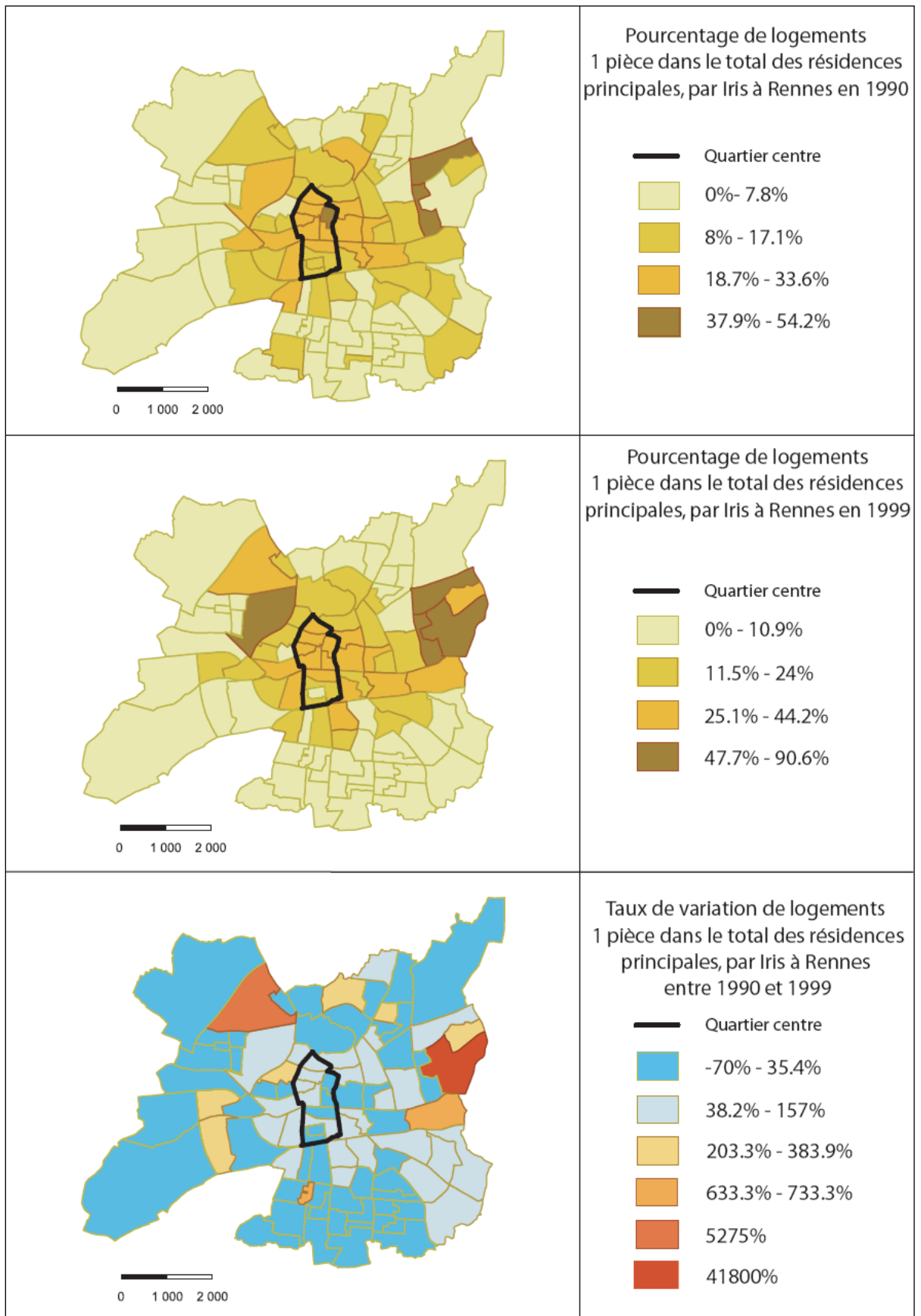
Le système est de fait rendu encore plus complexe par une double gestion, une gestion des espaces et de la police par la ville et une gestion de la sécurité publique par le préfet. Si l'on considère qu'à l'intérieur même des instances municipales, il existe une opposition et qu'à l'intérieur du groupe majoritaire, les sensibilités sont parfois divergentes, on a une idée de la complexité du système d'acteurs.

---

<sup>186</sup> Cette classification partielle a été établie par Patrice MELE, à propos d'une étude sur l'hypercentre de la ville de Tours intitulée « Habiter le patrimoine, stratégies d'acteurs et enjeux politiques et sociaux », pour l'université européenne d'été, Saumur, octobre 2003. Elle a été complétée dans le cadre de cette étude.



**Carte n°8 : Part des logements d'une seule pièce par quartier à Rennes**



Source ESO Université de Rennes 2

C'est dans ce contexte que ce sont développés entre 2004 et 2006 des conflits violents qui ont régulièrement opposé les populations présentes dans l'hypercentre le jeudi soir et les différentes sources de l'autorité publique ayant à gérer ces espaces. C'est l'exacerbation de ce conflit d'usage que nous nous proposons d'étudier.

#### **3.3.3.4 : Hypothèses de recherche :**

Première hypothèse : l'espace de la fête rennaise n'est plus adapté à la pratique festive dans l'hypercentre d'un point de vue spatial.

Seconde hypothèse : les pratiques festives ont considérablement évolué ces dernières années et l'espace de ces pratiques et les acteurs qui en dépendent sont restés calqués sur des schémas d'anciennes pratiques, il est donc en décalage, ce qui produit des tensions.

Troisième hypothèse : Ces tensions sont le résultat d'une série de « cambriolages » de l'espace mettant au prise des « cambrioleurs » et des « victimes » dans l'acte d'habiter le quartier.

Quatrième hypothèse : Le résultat de l'ensemble de ce processus a créé une sorte de « haut lieu » avec différentes caractéristiques, qui est devenu aujourd'hui un lieu plus symbolique que rationnel, définissant des espaces perçus très différents pour les acteurs.

Cinquième hypothèse : le conflit marque un phénomène classique de réappropriation d'un espace convoité et accaparée par une autre catégorie d'acteurs.

#### **Conclusion du chapitre 3 :**

Nous avons dans ce chapitre présenté la justification du choix d'utiliser les cartes mentales. Nous avons explicité la méthodologie adoptée en définissant le type d'utilisation que nous allons faire des cartes mentales. Puis nous avons présenté les trois cas empiriques sur lesquels nous allons appliquer cette méthode. Cette présentation est restée liminaire pour ne pas alourdir le rendu final de cette thèse. Chacune des études de cas ayant donné lieu à un rapport, on pourra pour plus de précisions se référer aux trois rapports publiés.

La seconde partie de la thèse va maintenant montrer que l'outil carte mentale est mobilisable, qu'il peut s'adapter à des problématiques de recherche et des échelles spatiales différentes. Nous présenterons par conséquent dans cette seconde partie uniquement les résultats obtenus à partir de la méthode sur les trois études de cas choisies.

## **DEUXIEME PARTIE : TEMOIGNAGES**

### **CONFLITS ET TERRITOIRES : ANALYSE PAR LES REPRESENTATIONS SPATIALES SUR TROIS ETUDES DE CAS**

« *La carte n'est pas le territoire* » A.H. Korzybski.

Il s'agit dans cette partie d'utiliser la méthode retenue sur trois études de cas qui présentent chacune un conflit de territoire. La méthode doit donc s'adapter à des problématiques de recherche, des échelles et des conflits de nature différente.

Chacune des études a été menée dans le cadre d'un programme ou d'une équipe de recherche du laboratoire ESO de Rennes. Les travaux présentés ici ne sont une synthèse des rapports publiés à cette occasion. Ces travaux ont été menés individuellement par le chercheur dans le cadre de ce programme et dans l'optique de répondre aux problématiques de cette thèse.

Ainsi le chapitre 4 se propose de comprendre la place du territoire dans le conflit d'aménagement lié à l'aéroport de Notre Dame des Landes.

Le chapitre 5 mettra en œuvre une étude comparative des conflits liés à l'implantation de 5 centres d'enfouissement de déchets en Bretagne en analysant le discours d'acteurs et la mobilisation d'arguments territoriaux.

Le chapitre 6 analysera les représentations liées au conflit d'usage de l'hyper centre rennais à l'occasion des soirées festives du jeudi soir.

La même méthode à savoir l'étude des représentations par cartes mentales a été utilisée à chaque fois. Les synthèses des études de cas sont toutefois différentes dans le type de rendu parce qu'elles devaient s'adapter aux problématiques de recherches souhaitées par les commanditaires des études. Néanmoins, les travaux présentés dans les conclusions des études sont le produit de la mise en œuvre de la recherche par le chercheur dans le cadre de cette thèse.

## Chapitre 4 : Comprendre la place des territoires dans un conflit d'aménagement : Le cas du projet d'aéroport international de Notre Dame des Landes

L'aéroport de Notre Dame des Landes constitue le plus vieux projet d'aménagement du territoire non réalisé à cette date en France. Nous en avons présenté les grandes lignes et le cadre spatio-temporelle à la fin du chapitre 3. Plus de 40 ans de débats, de conflits, de procédures pour arriver en Août 2010, à la décision du choix du concessionnaire : Vinci et sans doute par conséquent, à une réalisation pour 2016... Le chercheur géographe ne peut qu'être impressionné par la détermination des uns et des autres... Les porteurs de projet ont parfois renoncé, jamais définitivement, les opposants quant à eux ont toujours lutté. C'est incontestablement la plus longue lutte spatiale en France et la question qui se pose est de savoir si ce sont les attributs du territoire qui en ont été les ingrédients. Nous avons travaillé sur les représentations des différents acteurs en présence et tenté de comprendre quels étaient les véritables motifs du conflit en cours et leurs rapports avec le territoire du projet. Pour ce faire, nous avons dépouillé 123 cartes mentales<sup>187</sup> et procédé à 35 entretiens<sup>188</sup> semi-directifs (voir tableau n°8 dans le chapitre 3).

Les résultats présentés s'articulent autour de 6 axes d'analyse. L'axe 1 tentera de comprendre le niveau de **cohésion et de divergence des différents groupes d'acteurs** dans le territoire du projet. L'axe 2 analysera la **stratégie des porteurs de projets** à travers leurs représentations. L'axe 3 déterminera aussi précisément que possible le **degré de pertinence du projet** et sa cohérence territoriale. L'axe 4 analysera, de manière aigüe, **la nature, l'ampleur et le type de conflit** en cours. L'axe 5 cherchera à comprendre **les enjeux territoriaux du conflit**. Enfin, l'axe 6 mesurera les **phénomènes d'amplification ou d'exagération du discours spatial** sur place.

**Tableau n° 11 : Répartition de l'échantillon d'acteurs interrogé EC1**

Acteurs	Entretiens	Cartes mentales obtenues
Riverains	8+2	8
Agriculteurs	3	3
Associations	7	8
Techniciens	9	9
Acteurs économiques	8	5
Experts	4	4
Elèves	0	128
Total	41	165

<sup>187</sup> Nous ne pouvions pas compte tenu de la place nécessaire présenter toutes les cartes mentales. Par ailleurs en présentant parfois des planches de cartes mentales nous avons réduit leur taille et donc rendu plus difficile leur lecture. Aussi toutes les cartes mentales sont présentées en Annexe numérique de la thèse dans leur format original.

<sup>188</sup> La liste des acteurs ayant répondu à un entretien oral est présentée en annexe p. 554 de la thèse.

## 4.1 : Corrélations entre discours territorial et groupe d'acteurs.

### 4.1.1 : Analyse statistique sommaire des informations sur les cartes mentales

C'est bien entendu un aspect particulièrement important de l'analyse des cartes mentales, même si elle nécessite une certaine prudence du fait du nombre de personnes interrogées (165). Cependant, une analyse en terme d'acteurs (riverains, agriculteurs, élus, associations, techniciens, experts, acteurs économiques, élèves) est possible en s'appuyant sur certaines de ces cartes, sur des résultats statistiques particulièrement discriminants. Ainsi parfois un profil-type peut être déterminé, même si de grandes différences peuvent exister à l'intérieur du même groupe. Parmi les groupes qui dégagent des profils particuliers, les agriculteurs chefs de file de la contestation expriment surtout des peurs (100%) et des incertitudes (100% également) ; ils identifient par ailleurs parfaitement bien les porteurs de projet et sont 100% également à faire référence à leurs espaces « naturels » de vie et aux nuisances potentielles. A l'inverse, dans la catégorie des techniciens, aucune peur, aucune incertitude, ne serait-ce que parce qu'ils ne sont que 14 % à prendre en compte dans leur représentation les espaces naturels. Il s'agit des deux groupes les plus différents. Le profil des associations de défense est assez proche de celui des agriculteurs, sauf sur deux éléments : les incertitudes et la définition des porteurs de projet. En effet, ceux-ci expriment peu d'incertitudes sur le projet (14 %), alors que les techniciens, normalement professionnels de l'aménagement, expriment à 43 % des doutes réels ou des éléments impondérables. Encore une fois, les quasi-certitudes des associations de défense relèvent de la théorie du débat d'argumentation ou de ce que Guy Di Méo appelle « la ruse ». Les responsables d'association ont produit souvent des cartes militantes. Les techniciens sont honnêtes en disant qu'il y a beaucoup d'éléments incalculables, c'est aussi une manière de se dédouaner quant aux erreurs futures, comme le révèle cette phrase de l'un des porteurs de projet : « *il faut faire attention à ce qu'on écrit, parce que peut-être l'on passera pour des imbéciles quand dans 10 ans on lira ça* » ! Quant aux opposants, de quel type d'opposition s'agit-il ? D'une opposition capable de faire avancer les choses, de mobiliser les arguments d'éclairer les incertitudes ou d'un discours un peu stéréotypé confisqué par des oppositions plus idéologiques que véritables ? Ou bien s'agit-il de leur seule stratégie face à la puissance des porteurs de projet et à leur propre capacité financière et technique ? Parfois, en effet, la stratégie ne peut être qu'élargie du thème préalable du débat à des considérations plus environnementalistes dans l'espoir de faire déborder la contestation en dehors du cadre territorial du projet, seul gage finalement pour les opposants d'une réussite potentielle de leur action. Il n'en reste pas moins que le simple critère relevé ici à travers les cartes mentales montre à quel point le débat est difficile voire impossible quand les positions d'un côté comme de l'autre semblent trop figées.

Autre élément particulièrement significatif, la distribution des formes d'informations entre ponctuelles, linéaires et de surface fait ressortir un groupe d'acteurs dans la catégorie des « informations linéaires » : les élus locaux, maires des communes concernées. Ils ont dans la répartition 47 % d'informations linéaires, soit 13 points au-dessus de la moyenne des autres groupes d'acteurs, arrivant très largement en tête donc devant les techniciens à 32 %. Ce chiffre reflète bien une préoccupation particulière des maires quant à la desserte et au fait de savoir comment dans le projet leur commune va pouvoir être reliée aux autres. On a là également un aspect particulièrement important du conflit, les maires sont dans l'incertitude quant à la desserte de leurs communes et au fait que le projet d'aéroport viendra couper des axes existants. « *C'est pas le tout de pouvoir aller à l'autre bout du monde si l'on ne peut plus rentrer chez soi...* » dicit un maire.

Les élèves du secteur, dans leur grande majorité, sont opposés au projet, même si certains ne se prononcent pas. Ce qui ressort de leurs 145 cartes mentales, c'est une grande sensibilité aux problèmes environnementaux et un discours fortement teinté d'écologisme. Mais le paradoxe réside dans la faiblesse des représentations de l'espace physique lui-même : seulement 36% des élèves en parlent contre 100% pour les agriculteurs ou 71 % pour les associations de défense qui avaient été elles-mêmes 93% à parler des nuisances. Par ailleurs, dans ces nuisances, contrairement aux autres acteurs les élèves parlent surtout du bruit alors que cet aspect est paradoxalement peu présent dans les cartes mentales des autres acteurs.

Ce qu'apportent les cartes mentales par rapport aux entretiens, c'est de pouvoir comparer rapidement les différentes visions par catégories d'acteurs. Outre le fait qu'elle permet de définir les grandes positions par rapport au projet par catégories d'acteurs, la carte permet aussi de voir les différences à l'intérieur de chacune des catégories. Nous allons nous borner dans un premier temps à analyser ce qui est commun et divergent pour chaque grande catégorie d'acteurs.

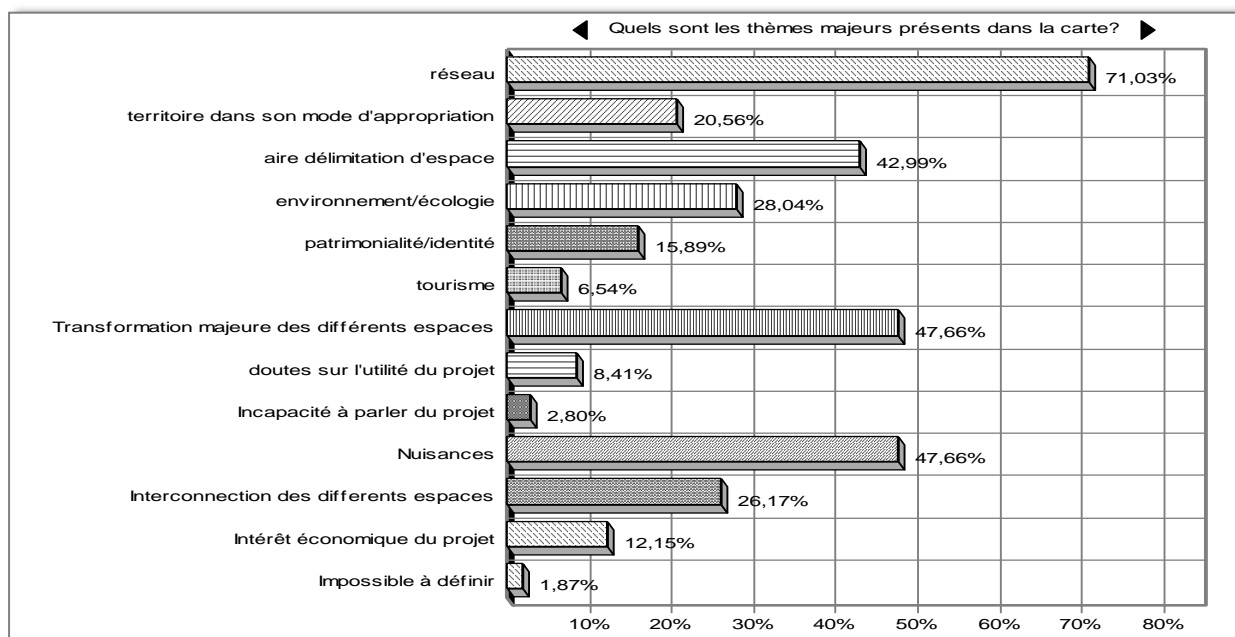
#### **4.1.2 : Une première approche par les cartes mentales des élèves du secteur du projet**

##### **4.1.2.1 : Orientations dominantes des cartes mentales et définition de l'espace de vie**

La thématique du conflit n'est pas dominante, elle n'occupe que la seconde et la troisième position. Le grand thème qui ressort marque la préoccupation majeure des populations du secteur pour les questions d'interconnexion des différents espaces. Certainement parce que le projet va venir modifier le réseau en cours, souvent par effet de barrière, mais également parce qu'il va développer de nouveaux axes en lien avec le développement du projet, sans que ces futurs tracés ne soient connus au moment de nos enquêtes. Donc la préoccupation des riverains rapportée ici par les élèves est légitime. La question, par ailleurs, de l'appropriation des espaces et est bien présente et on sent bien que l'ensemble des élèves a compris qu'il s'agit bien d'une « lutte spatiale » à venir, où chacun cherche à tirer son épingle du jeu. Le dernier thème majeur parle des

atteintes prévisibles à l'environnement et le risque de voir se transformer radicalement un espace par perte d'identité et de patrimoine spatial. Enfin, de manière très minime, certaines cartes mentionnent d'éventuels impacts positifs espérés du projet en matière de tourisme ou d'intérêts économiques divers.

**Figure n°9 : Thématiques majeures des cartes mentales des élèves (EC1)**



Il est possible de savoir ce qui caractérise le plus l'espace du projet en analysant l'orientation dominante des cartes mentales et le titre éventuel. On découvre ainsi des profils de cartes assez divers. Presque la majorité a choisi un titre neutre, ce qui relève à notre avis davantage du conditionnement de l'institution scolaire. L'autre moitié se positionne. Le résultat montre qu'une majorité d'élèves se sert de la carte mentale à des fins de « propagande » contre le projet alors qu'à l'inverse, une infime minorité s'en sert pour le défendre. Il est à peu près évident que les opposants ont plus d'arguments à mobiliser que les autres et sans aucun doute une connaissance du territoire et du projet plus forte.

#### **4.1.2.2 : Beaucoup d'indécisions sur le devenir du territoire du projet**

Dans tous les conflits d'aménagement la situation devient vite figée et les positions tranchées et intangibles. Une radicalisation forte s'opère aux deux extrémités, laissant une large majorité silencieuse qui ne s'exprime guère et lorsqu'elle tente de le faire se retrouve très rapidement isolée, empêchant un débat plus serein, moins tranché. Dans les entretiens menés auprès des autres acteurs, nous avons eu beaucoup de difficultés à faire parler cette catégorie soit qu'elle manque d'informations sur le sujet, soit qu'elle craint de dire des bêtises. L'intérêt des cartes mentales auprès des élèves permet de les faire émerger et donc d'analyser leurs discours, de

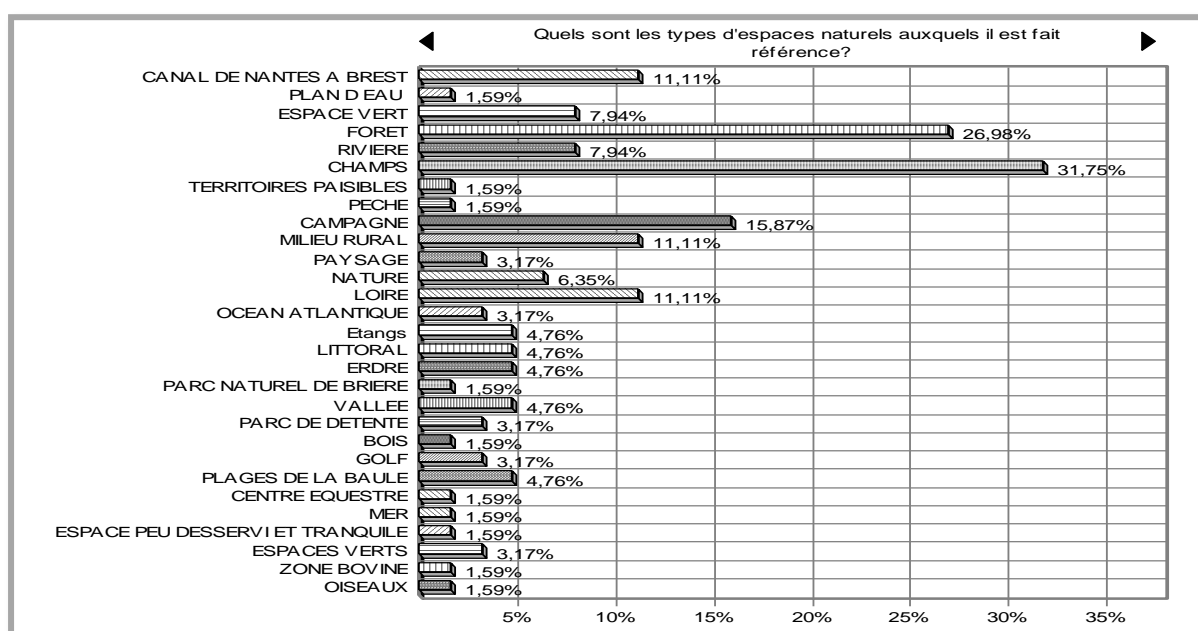
mieux comprendre les incertitudes qui demeurent dans le projet et les manques en matière de communication. Les élèves ayant fait un titre interrogatif ou un titre neutre ne prenant pas position sont 59%. Ce qui démontre que le projet est mal connu et que les avis ne sont pas aussi tranchés que les associations d'opposants ont l'air de le dire. Sur cette majorité indécise, pour une partie c'est par méconnaissance, pour une autre par peur de trop s'engager. Mais pour les autres, c'est bien le signe qu'ils peuvent basculer d'un côté ou de l'autre selon les arguments mobilisés et selon l'affrontement en cours entre opposants et porteurs de projet.

Qui sont ces indécis ? L'analyse en tri croisé révèle qu'il s'agit majoritairement d'enfants de professions intermédiaires et d'employés, alors que les enfants de cadres ont majoritairement parlé de nuisances et de pollution. Quand on essaie de comprendre où sont localisés les indécis, ils sont très majoritairement dans le nord du projet qui les « coupera » de l'agglomération nantaise ou dans l'est où les nuisances vont être importantes, mais jamais dans la partie sud du projet reliée à Nantes et plus urbaine. C'est bien encore une fois la preuve que le projet n'est pas rejeté en bloc par les habitants les plus concernés par les impacts, mais que les incertitudes sont telles qu'ils ne peuvent le soutenir, même s'ils souhaitaient le faire. Or c'est bien dans cette partie du territoire que les associations sont les plus virulentes et que même sur leur terrain elles n'ont pas réussi à convaincre majoritairement.

#### 4.1.2.3 : La caractérisation du territoire du projet par les références à l'espace naturel

Ce thème doit nous permettre de comprendre quels sont les éléments du territoire mobilisés par les acteurs. C'est un territoire qui reste défini par les élèves comme rural, mais pas agricole.

Figure n° 10 : Références aux espaces « naturels » dans les cartes mentales des élèves (EC1)





Trois composantes ressortent majoritairement : des champs cités à 31%, forêts 27%, Campagne 16%. A l'inverse, la référence directe à l'activité principale du secteur l'agriculture est plus diffuse (champs, campagne, milieu rural, zone bovine) ce qui montre de toute évidence que le territoire a déjà commencé à se modifier en profondeur, même avant l'arrivée du projet, tout au moins dans les têtes des jeunes générations. La référence très importante aux « usages récréatifs » du territoire du projet est très instructive. Le territoire du projet est déjà devenu pour les élèves du secteur un territoire dont les usages récréatifs prennent désormais plus de place que l'agriculture. Avec des mentions telles que « territoires paisibles, parc naturel, vallée, parc de détente, golf, centre équestre, espaces peu desservis et tranquilles, oiseaux », qui appartiennent au registre de néo-ruraux ayant choisi d'utiliser des espaces de campagne à des fins récréatives<sup>189</sup>. On peut rajouter à ces éléments les usages récréatifs en lien avec l'eau : « canal, plan d'eau, Loire, Océan Atlantique, littoral, Erdre, plage de la Baule, mer ». On peut se demander pourquoi ces espaces apparaissent ? Cela montre que l'espace du projet essentiellement agricole n'est plus vital pour ces jeunes générations et que les mentions des usages récréatifs est désormais la dominante. Le territoire est donc déjà fortement marqué par sa perte d'identité agricole et le conflit peut donc s'avérer être également un conflit de générations. Les opposants sont majoritairement des générations plus âgées certainement plus ancrées dans une certaine nostalgie territoriale. Cependant peu de différences sont apparues en fonction des catégories sociales d'origine des élèves. Ce sont les enfants d'agriculteurs et de professions intermédiaires qui ont fait le plus de références aux espaces naturels. Mais les différences ne sont pas très significatives. A l'inverse, les résultats contredisent largement l'idée selon laquelle plus on monte dans les catégories sociales, plus on a d'éléments et plus on a une connaissance précise du territoire. Ce sont donc a priori d'autres critères qui interviennent pour la connaissance du territoire. De la même manière, la taille de la commune intervient peu, sauf pour les très petites communes et paradoxalement la grande commune, où les mentions sur les espaces naturels sont fortes.

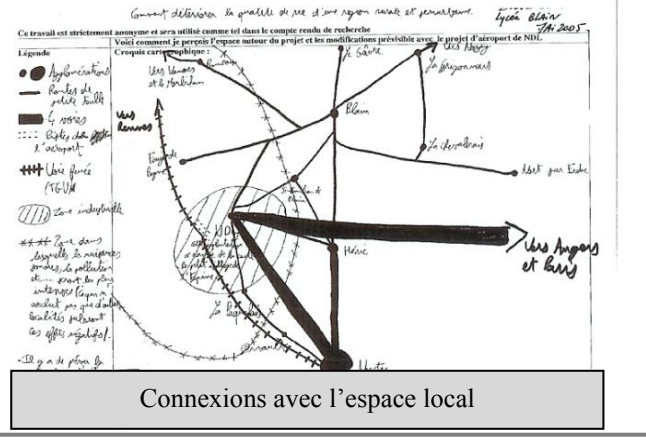
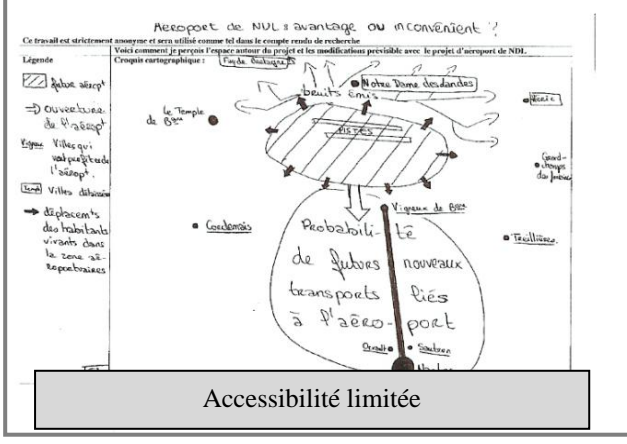
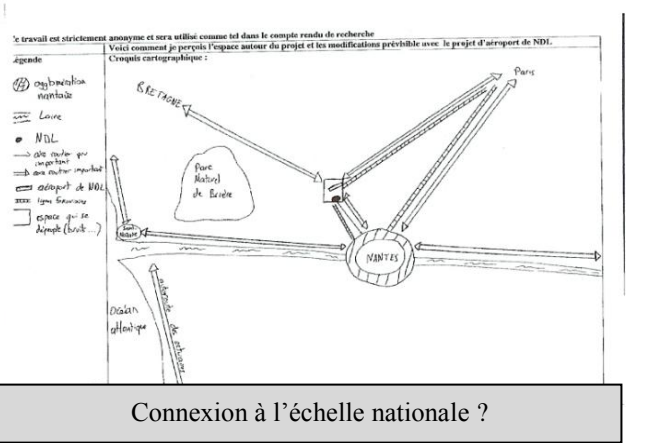
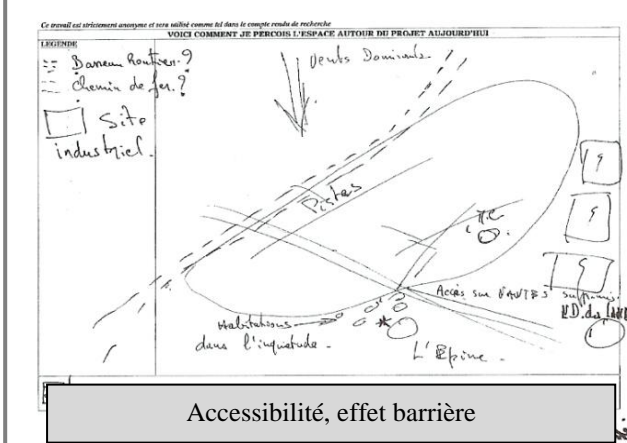
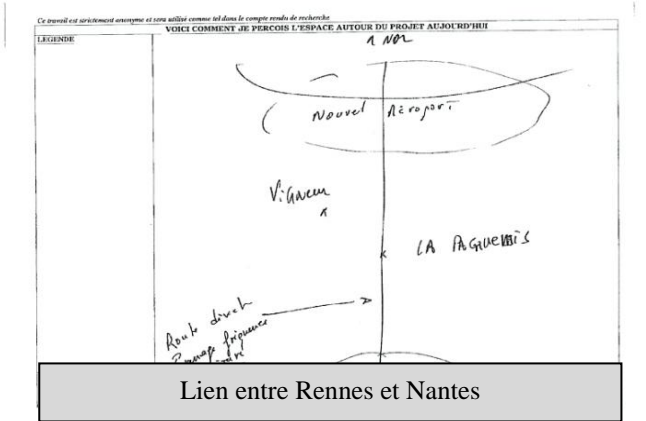
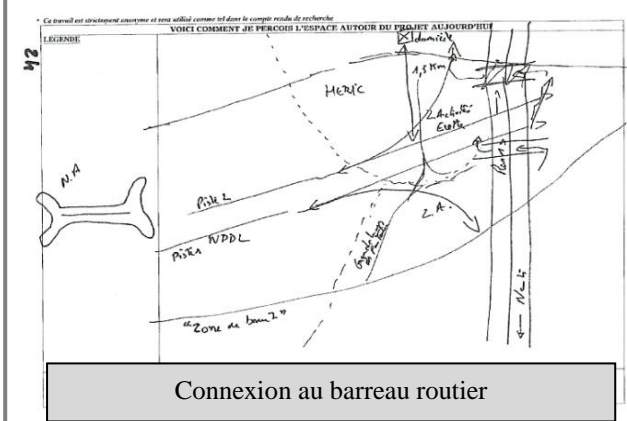
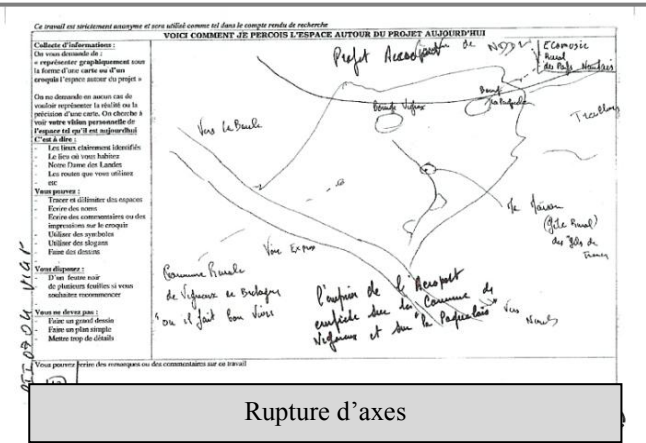
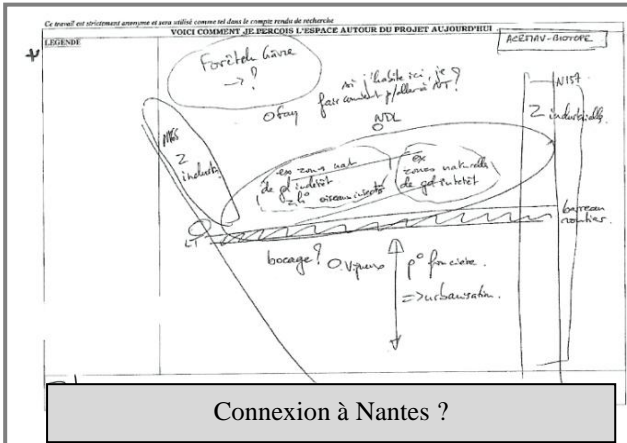
#### **4.1.2 : Le discours territorial des riverains**

Pour les maires, ce qui détermine plus précisément la vision qu'ils ont du projet, c'est incontestablement la position qu'occupe leur commune par rapport au projet. Pour les riverains, c'est plus compliqué tant par la définition de cette catégorie que par le choix de s'exprimer. Ce sont en effet souvent majoritairement des opposants qui s'expriment ; pour les autres, la réticence est forte à s'afficher comme soutien au projet sur la zone. Cependant, nous pouvons formuler un certain nombre d'hypothèses. L'échelle de représentation est presque toujours identique, sauf quand elle parle uniquement de la contestation ou de la nuisance. Les problèmes de liens

---

<sup>189</sup> LE CARO Yvon, 2004, op. cité.

# Planche n°1 : Planche des cartes mentales des riverains



territoriaux sont omniprésents et montrent encore une fois la peur de voir l'aéroport générer une véritable coupure en termes d'espace. On y retrouve également très souvent la « patate » du débat public ou de la première délimitation de la ZAD, preuve s'il en faut de l'impact des documents officiels reproduits par la presse. Par ailleurs, la crainte pour un espace où « il fait bon vivre » est assez présente, encore que l'on aurait pu s'attendre à le voir de manière plus systématique. Enfin, le lien est toujours fait avec la métropole nantaise, entre peur de se voir couper et espérance de voir les liens s'améliorer.

#### **4.1.3 : Le rôle particulier des maires révélé par les représentations : entre le marteau et l'enclume...**

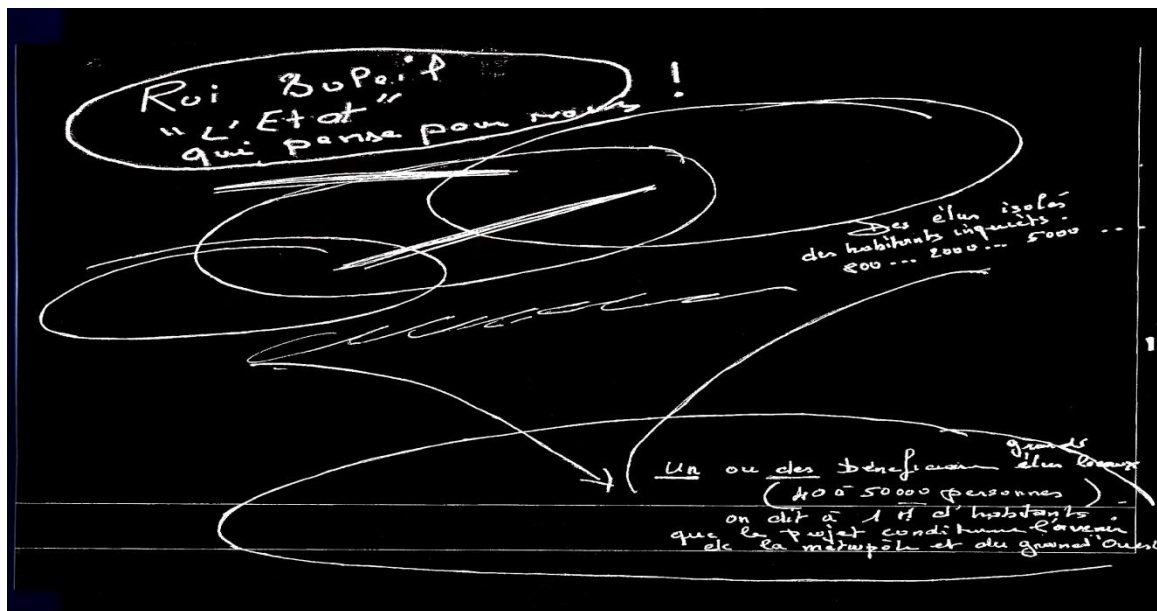
Le rôle des maires est une composante essentielle du conflit en cours sur le projet d'aéroport. De leurs prises de position, de leur stratégie dépendra souvent l'orientation principale du conflit. Rappelons que la principale difficulté des communes du secteur est leur faible ressource fiscale, ce qui en fait des communes relativement pauvres par rapport à la moyenne des communes du même type au niveau national. Malgré une unité de façade affichée, les positions des maires que nous avons rencontrés sont très disparates. Nous savons qu'une partie d'entre eux s'est concertée avant de nous recevoir et ils ont plutôt choisi une position commune pour nous répondre. Pourtant la production de leur carte mentale laisse entrevoir des positions et des stratégies bien différentes. En effet, comment penser que, malgré leur regroupement au sein de la même Communauté de Communes, ils auront le même avis selon leur localisation précise en termes géographiques par rapport au projet ? En fait sur les 5 cartes mentales, on peut différencier au moins 4 positions évidentes et parfois divergentes.

La première est relativement simple. Face à l'inquiétude des riverains, au manque de précisions de la part des porteurs de projet et surtout au manque d'informations dont dispose la commune, les maires sont en proie au doute et dans l'expectative. Leur position oscille selon les aléas du conflit, prenant parfois même des options différentes selon les instances dans lesquelles ils se trouvent : nous appellerons cette catégorie *les indécis*.

La seconde reflète une préoccupation essentielle : « Comment ma commune va s'en tirer dans ce projet ? Vais-je pouvoir limiter les dégâts et dans le meilleur des cas, vais-je pouvoir en tirer parti pour ma commune ? » Le principal problème se pose donc pour eux en termes de réseaux et prévision de zone d'activités pour de futures entreprises attirées par le projet. Ces maires ne sont pas des opposants viscéraux au projet et assument sans aucun doute la position prise par la Communauté de communes de participer aux différentes instances de pilotage du futur projet d'aéroport. La position suivante est quant à elle encore tout à fait différente des précédentes. Elle place d'emblée la commune dans une position d'attractivité marquée de l'agglomération nantaise : en témoigne la référence à Nantes sur les deux axes centraux de

desserte du territoire dessinés comme si ce territoire était aspiré par la grande voisine. Mais le souci est aussi d'essayer de rester démarqué du territoire nantais et de maintenir le lien entre le sud et le nord du territoire du projet, notamment par rapport à la rupture d'axes importants du fait du projet. La localisation par rapport au projet d'aéroport est donc essentielle dans la position des maires.

**Carte n° 9 : Carte mentale d'un maire d'une commune de bout de pistes (scan inversé)**



La dernière carte n°9 est particulièrement riche d'enseignements. Elle relève d'une analyse plus politique du conflit et de la place de la commune en question par rapport encore une fois au projet. Il s'agit d'une commune directement impactée par le projet d'aéroport. En effet, les deux bulles extrêmes représentent les communes de bout de pistes qui seront en fait les communes qui subiront le plus de nuisances et dont les habitants sont inquiets. A noter toujours les incertitudes par rapport à la zone d'impact dans la mention du nombre véritable d'habitants concernés. Mais c'est la dénonciation des deux porteurs de projets désignés ici : d'un côté les gros élus (on pense tout de suite à Nantes) et l'Etat de l'autre côté qui est très virulente. Cette carte mentale est particulièrement révélatrice de la situation difficile des maires qui se trouvent au centre du triptyque Etat – Habitants – Communauté urbaine de Nantes. Se sentant la plupart du temps démunis, n'ayant pas toujours accès aux documents et à l'inverse, devant en permanence rendre des comptes aux riverains, les maires sont dans la plus mauvaise position. Entre le « marteau et l'enclume » pourrait être le titre métaphorique de cette carte ; mais que le sentiment de subir est fort et diffère des autres cartes !

En définitive, l'analyse des cartes mentales produites par les maires peut se résumer de la manière suivante : d'abord, malgré une unité de façade et des prises de positions communes le

Planche n°2 : Planche des cartes mentales des maires (EC1)

*Ce travail est strictement anonyme et sera utilisé comme tel dans le compte rendu de recherche*

VOICI COMMENT JE PERÇOIS L'ESPACE AUTOUR DU PROJET AUJOURD'HUI

Nantes

*Ce travail est strictement anonyme et sera utilisé comme tel dans le compte rendu de recherche*

VOICI COMMENT JE PERÇOIS L'ESPACE AUTOUR DU PROJET AUJOURD'HUI

Nantes

*Ce travail est strictement anonyme et sera utilisé comme tel dans le compte rendu de recherche*

VOICI COMMENT JE PERÇOIS L'ESPACE AUTOUR DU PROJET AUJOURD'HUI

Nantes

*Ce travail est strictement anonyme et sera utilisé comme tel dans le compte rendu de recherche*

VOICI COMMENT JE PERÇOIS L'ESPACE AUTOUR DU PROJET AUJOURD'HUI

Nantes

*Ce travail est strictement anonyme et sera utilisé comme tel dans le compte rendu de recherche*

VOICI COMMENT JE PERÇOIS L'ESPACE AUTOUR DU PROJET AUJOURD'HUI

Nantes

*Ce travail est strictement anonyme et sera utilisé comme tel dans le compte rendu de recherche*

VOICI COMMENT JE PERÇOIS L'ESPACE AUTOUR DU PROJET AUJOURD'HUI

Nantes

Refus de carte d'un maire de l'une des principales communes concernées

*Ce travail est strictement anonyme et sera utilisé comme tel dans le compte rendu de recherche*

VOICI COMMENT JE PERÇOIS L'ESPACE AUTOUR DU PROJET AUJOURD'HUI

Nantes

*Ce travail est strictement anonyme et sera utilisé comme tel dans le compte rendu de recherche*

VOICI COMMENT JE PERÇOIS L'ESPACE AUTOUR DU PROJET AUJOURD'HUI

Nantes

sentiment des maires sur le projet est très différent. Du refus catégorique, à la négociation, en passant par les interrogations, sans oublier le problème de la cohérence du projet pour le territoire concerné. L'analyse des cartes mentales est par conséquent riche d'enseignements et permet sans aucun doute une analyse plus fine de la situation de ce groupe d'acteurs. Elle permet de comprendre et de réaffirmer que la localisation par rapport aux implantations précises du projet est en fait l'élément déterminant de la position des maires. Même si des communes du nord du projet et du sud peuvent éventuellement se trouver dans la même catégorie, la délimitation du territoire de la contestation passe plutôt par les nuisances en termes de bruit. Dans tous les cas on ne peut pas parler aujourd'hui d'une catégorie avec une position bien définie, mais au contraire d'un groupe comportant des problématiques et un questionnement très différents par rapport au projet, et qui pourtant se doit d'inventer un territoire cohérent pour intégrer ce nouvel aménagement dans l'espace dans les années qui viennent.

#### **4.1.4 : La vision des agriculteurs**

Les agriculteurs ont une vision qui n'est en fait pas aussi unanime qu'il n'y paraît au premier abord. On peut distinguer trois argumentations dominantes selon leurs cartes mentales. Il y a ceux qui parlent d'agriculture, ceux qui parlent d'agriculteurs, ceux qui parlent de droit à produire et de terres que l'on doit réserver à l'agriculture, ceux qui parlent de recomposition foncière agricole et ceux qui parlent de pollution...La planche n°3 montre encore une fois à quel point les cartes mentales permettent d'avoir une vision beaucoup plus fine du jeu des acteurs. Il apparaît de manière très nette que la catégorie des agriculteurs est en fait très divisée, sans même parler de ceux qui ont accepté il y a 30 ans de vendre leurs terres au Conseil Général. On retrouve la vision de la préservation coûte que coûte des terres agricoles, de l'outil agricole bien visible. On retrouve ensuite la vision d'une défense contre l'avancée inexorable de la ville : il faut mettre une barrière et l'aéroport repousse cette barrière plus vers le nord, alors que jusque là cet espace avait été préservé. Enfin, on retrouve une position plus ambiguë qui parle davantage des droits à produire et de la place de l'agriculture, notamment par rapport aux effets connexes du projet dans la zone du projet, et plus généralement dans le département. La localisation est bien entendue déterminante dans le positionnement sur le projet mais les références idéologiques également ainsi que l'influence exercée par les associations de défense. Cette catégorie sous une unanimité de façade ne défend en fait pas les mêmes intérêts et ne développe pas les mêmes stratégies.





#### **4.1.5. Les « spécialistes » ou experts des questions de géographie**

Les spécialistes experts des questions de géographie ont une corrélation assez forte avec la vision des techniciens et des agriculteurs, ce qui n'est pas surprenant puisque pour les uns, les agriculteurs, c'est leur lien au territoire de manière professionnelle qui détermine leurs visions, et le fait qu'ils soient fortement mobilisés et structurés par une association qui cadre leur discours et oriente forcément leurs représentations..

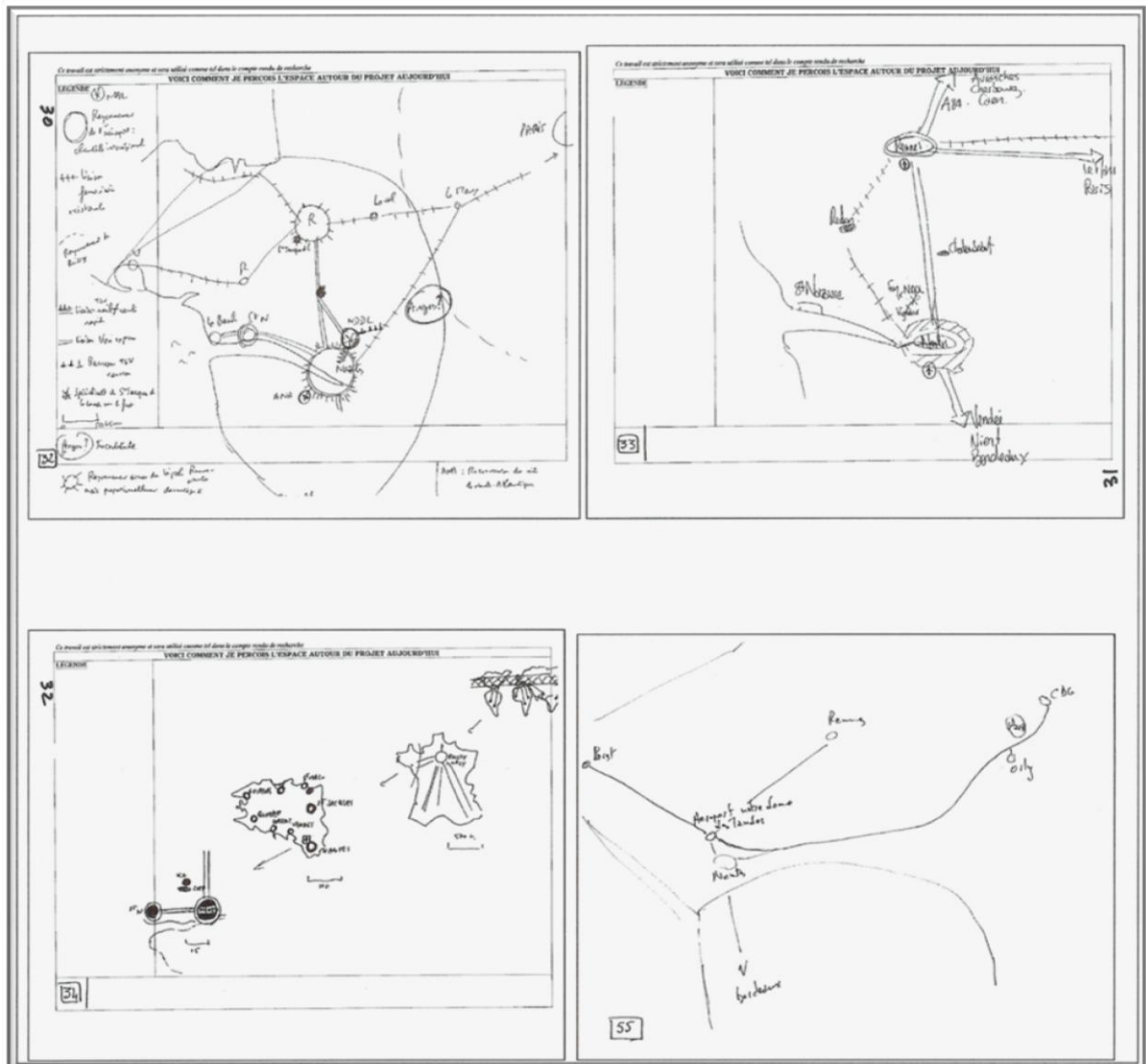
Elle met en évidence, comme le souligne la planche n°4 un certain nombre de paramètres communs qui pourraient être définis comme ceux de l'acceptation. La plupart du temps, une échelle au minimum « Ouest de la France » qui semble effectivement correspondre à une aire de chalandise pouvant rendre crédible la vocation de ce nouvel aéroport et les prévisions en matière de trafic, encore que l'on se demande toujours où l'on trouvera à terme les 9 millions de passagers. Mais les prévisions à 4 ou 5 millions sont crédibles à cette échelle et rendent viable cet aéroport. Un deuxième élément : tous les spécialistes ont fait le lien avec les aéroports parisiens, comme si le lien avec les grands aéroports internationaux français accroissait la crédibilité du projet. Rappelons que pour certains, depuis l'abandon du projet de troisième aéroport parisien, Notre-Dame-des-Landes fait office d'extension de Roissy-Charles De Gaulle. Mais ce qui apparaît encore plus nettement dans les représentations des spécialistes, c'est l'indispensable interconnexion entre cet aéroport et les autres réseaux de transports, à savoir le rail et la route. Enfin deux autres aspects sont privilégiés pour les spécialistes : d'une part un axe indispensable de coopération entre les deux plus grandes métropoles bretonnes, Nantes et Rennes, d'autre part une approche multiscalaire pour un positionnement véritable du projet non comme l'aéroport de Nantes mais comme un aéroport au service de tout l'Ouest de la France, pouvant même à terme devenir un hub européen.

#### **Les représentations permettent-elles une analyse plus fine du jeu des acteurs ?**

L'utilisation de cartes mentales doit permettre une analyse en profondeur du jeu d'acteurs à travers trois entrées, le rapport au territoire, la position précise sur le projet et la stratégie argumentative de défense d'opinions qui va de pair. De ce point de vue, on peut dire que la méthode permet bien une analyse plus fine du jeu des acteurs. Parce qu'elle permet de territorialiser les informations, de montrer les incertitudes et les points de divergences entre acteurs du même groupe, l'analyse des représentations à travers les cartes mentales ouvre des perspectives nouvelles dans son utilisation à des fins de diagnostic dans le cycle d'aménagement. Loin du discours appris et d'une vision univoque par catégorie d'acteurs, elles peuvent prétendre dégager un espace de médiation.



## Planche n° 4 : Planche cartes mentales des « experts » (EC1)



### 4.2 : Quelle stratégie pour les porteurs de projet à travers leurs représentations

#### 4.2.1. : La vision des techniciens : une vision formatée.

La vision des techniciens appelle un certain nombre de remarques. Dans la planche n°5, on a le sentiment d'une vision figée, d'un projet déjà conçu avec peu de marges d'évolution et, surtout d'une copie conforme de la vision diffusée par les porteurs de projet. Ces visions vont deux par deux et reflètent que chaque technicien imagine un projet à l'échelle de la collectivité territoriale dont il a la charge. Mais les arguments sont toujours les mêmes ce qui laisse à penser que les réunions de pilotage sclérosent quelque peu l'imagination et font office de vision stéréotypée. D'un point de vue global en effet, il y a une telle certitude de la part des techniciens !

Il n'y a pas non plus de référence à « l'espace naturel », aux paysages, aux habitants. C'est par ailleurs et cela apparaît très clairement dans la quasi totalité des cartes un projet nantais. Il n'y aucune vision globale du projet d'aménagement à une échelle un peu plus large : la faiblesse de l'échelon régional laisse penser que le projet n'a pas la dimension de hub que lui donnent les porteurs de projet. Cette vision univoque est certainement un élément qui alimente le conflit tant les marges de manœuvre semblent être limitées.

Le paradoxe c'est que le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes est mal défini dans son dimensionnement et dans ses interconnexions ; seule une liaison en tram-train vers Châteaubriant semble d'actualité. Mais comment élaborer en toute conscience un projet de liaison de cette nature quand on sait que les aménagements connexes nécessaires pour un bon fonctionnement représenteront au moins dix fois les investissements du simple aérodrome ? La quasi « disparition » de l'échelon national dans le portage avec une prise en charge presque exclusivement locale, départementale, voire sur une seule Région, en laissant planer autant de doutes alimente le conflit et surtout ne valorise pas l'éventuel apport du projet. Le maître d'ouvrage reste certes l'Etat mais son manque d'implication laisse penser qu'il n'a pas les moyens de sa politique. Le financement du projet sera majoritairement assumé par d'autres.

#### **4.2.2. Quelle définition du projet pour les porteurs à la lumière des représentations ?**

Les porteurs de projet eux-mêmes n'en ont pas la même vision. Outre l'aire de chalandise qui dépend plus de l'investissement ou de l'adhésion des compagnies aériennes, le projet dans son infrastructure est pensé dans la perspective d'atteindre un jour « 9 millions de passagers », soit la taille d'un aéroport international de moyenne importance. Mais qu'en est-il des infrastructures connexes qui doivent permettre de parvenir à cet objectif ? Les stratégies divergent à cet égard considérablement pour diverses raisons. L'analyse spécifique des cartes mentales permet d'établir une typologie assez précise des porteurs de projet. Quatre visions cohabitent, elles sont souvent déterminées par la position dans l'espace par rapport au projet. Il est facile de comprendre que la vision d'un technicien d'une collectivité locale de Rennes ne soit pas tout à fait identique à la vision de la CCI de Nantes.

Cependant, d'autres éléments peuvent jouer comme par exemple le type de formation ou la sensibilité environnementale des uns ou des autres.

On pourrait qualifier la première vision de *multipolaire* : La planche n°5 montre que selon les représentations le projet pourrait avoir un effet sur la coopération des différents pôles de la région et peut-être même déboucher à terme sur une mise en réseau. Les villes de Nantes et Rennes sont les premières concernées mais Vannes, Angers, voire Redon sont souvent mentionnées. Il existe une volonté plus forte aujourd'hui de créer des réseaux de villes capables de



européennes a été maintes et maintes fois formulée par les décideurs de la ville. Le projet d'un grand aéroport international se place dans cet objectif. Il laisse par ailleurs présager, si cette vision se réalisait, une mainmise de l'agglomération nantaise sur le devenir des territoires qui l'entourent, ce qui n'est pas sans alimenter certaines inquiétudes au sein même de la nouvelle entité qui s'est créée autour de l'aéroport à savoir la CCEG (Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres).

La troisième vision n'est pas étrangère aux deux précédentes. Elle est celle d'une *coopération accrue* entre les deux métropoles régionales, à savoir Nantes et Rennes. La thèse de Michel Carrard a notamment développé cette analyse sous l'angle de la théorie des jeux<sup>190</sup>. Mais si la volonté existe de part et d'autre de resserrer les liens, cela n'a pas toujours été le cas dans le passé. Le « deal » aéroport contre TGV (La ville de Rennes a accepté de financer l'aéroport en échange d'un soutien à l'arrivée du TGV à Rennes) peut s'interpréter cependant de deux manières distinctes : soit chacun joue la carte qui lui semble à sa portée sans jouer l'un contre l'autre, soit c'est la carte de la complémentarité. Mais les enveloppes financières ne sont pas extensibles et le projet de l'un pourrait limiter les ambitions de l'autre, ce qui à terme poserait à nouveau la question d'une concurrence accrue entre les deux métropoles.

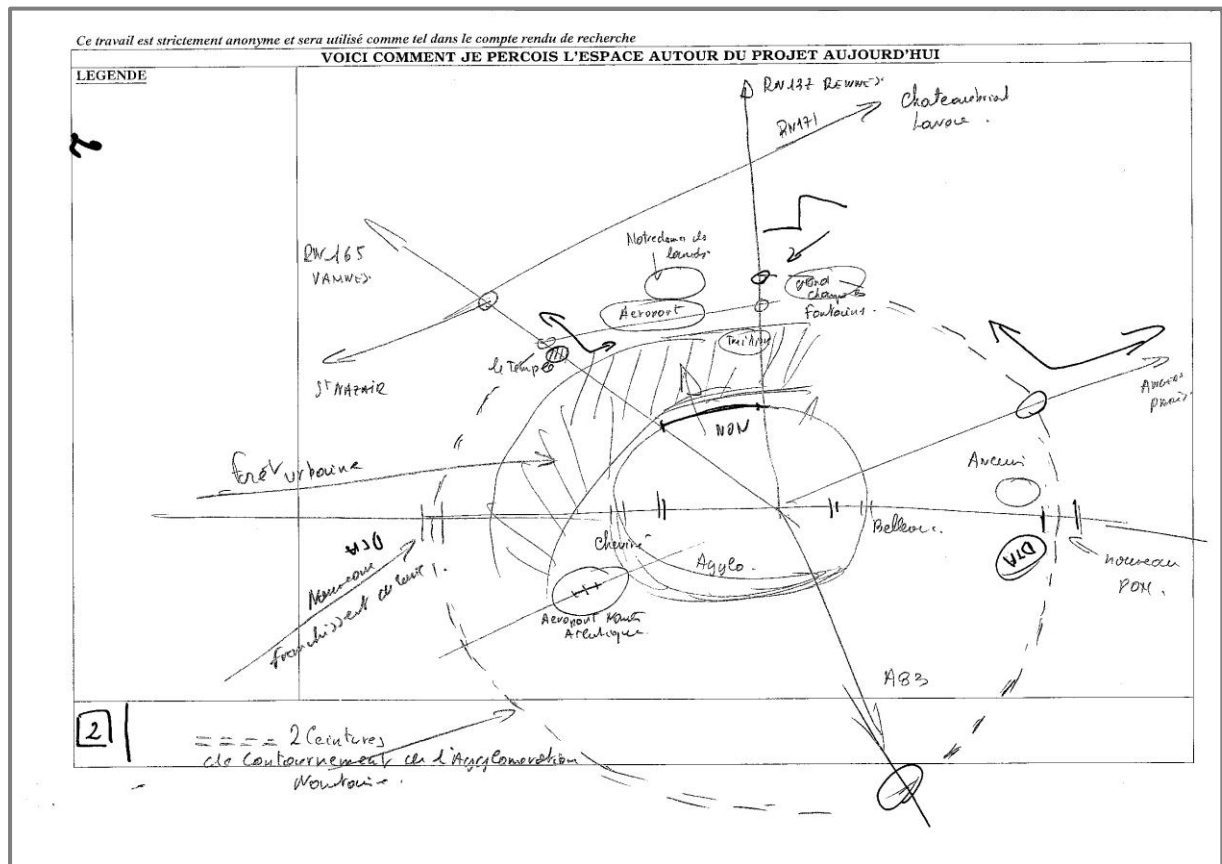
La quatrième vision est celle d'un *aménagement dynamisant tout le département* et redynamisant les zones nord et sud quelque peu à la traîne. Un aéroport pourrait en effet avoir un effet nord, structurant des villes comme Blain, Châteaubriant, Guémené-Penfao, Ancenis ou Nozay. En témoignent les études récentes commandées par le Pays de Châteaubriant, qui cherche à connaître ses potentialités en prévision de l'aéroport. Au sud, c'est l'effet franchissement de la Loire, contournement de Nantes par le dernier tronçon de l'autoroute des estuaires que l'on espère. Le déplacement de l'aéroport de Nantes Atlantique n'a cependant pas été pris en compte pour l'instant dans les effets connexes du projet. Il est clair que le centre de gravité du département et de la région s'en trouvera quelque peu modifié.

Enfin la dernière est la vision d'une *recomposition territoriale* grâce à cet aménagement ; elle ouvre la porte à plusieurs stratégies, liées elles-mêmes aux nouvelles législations qui verront le jour en matière de regroupements de communes et extensions des pouvoirs des grandes métropoles dans le cadre de la réforme territoriale en cours. Mais il s'agit avant tout, pour les décideurs économiques de la région comme le montre la carte n°10, d'un véritable redécoupage de l'espace. En fait, on a plus le sentiment ici d'une véritable prise de possession de l'espace, l'aéroport devient ici le prétexte à la mainmise sur l'espace accentuant fortement la concurrence territoriale sur le secteur du projet.

---

<sup>190</sup> CARRARD Michel, 2009, *L'impact de l'aéroport de Notre Dame des Landes sur le développement des relations de Rennes et de Nantes*, Thèse de Doctorat, Novembre, université de Rennes 2.

### Carte n°10 : Carte mentale d'un acteur économique



#### 4.2.3. Qui sont les porteurs de projet apparaissant dans les représentations ?

Cette question peut être abordée à partir de trois éléments présents dans les cartes mentales : d'une part, la mention explicite ou écrite des porteurs de projet ; d'autre part la représentation d'une entité géographique qui en profiterait davantage ; et enfin la mise sous influence du territoire du projet. Bien évidemment, le choix de l'échelle de représentation conditionne fortement l'identification du ou des porteurs de projet aux yeux des différents acteurs.

En termes de citations, Nantes apparaît comme la principale entité porteuse et la grande bénéficiaire (mention dans 23% des cartes). Si l'on complète avec les entretiens, elle est citée dans plus de 70% des cas. Le maire de Nantes figure dans beaucoup d'entretiens comme le grand artisan de ce projet.

Suit ensuite le bipôle Nantes-Rennes présent dans 13% des cartes. La surprise est ailleurs : l'Etat, la Loire Atlantique, la région Pays de la Loire ne sont mentionnés qu'une seule fois. La forte pression exercée par les espaces urbains au détriment des espaces ruraux accentue ici le clivage et alimente certainement le conflit. Si la dimension régionale et surtout départementale était davantage mise en avant, on peut penser que le projet serait mieux accepté car il participerait à l'amélioration des conditions de vie d'un ensemble de population.

En définitive, on observe que la définition du projet est très variable, chaque porteur de projet regardant le dossier à son échelle. Il n'y a pas par conséquent de cohérence globale ni de projet fédérateur d'une région. La concurrence territoriale l'emporte sur la vision d'une éventuelle structuration géographique d'un vaste territoire.

#### **4.2.4. La perception des structures de concertation dans les représentations des acteurs**

On a l'impression d'un projet voulu par quelques acteurs à l'échelon local et simplement avalisé par l'échelon national. Au regard des cartes mentales, il n'y a pas de vision globale d'un projet d'aménagement structurant, pouvant créer un territoire équilibré et permettant le développement de l'ensemble des composantes d'un territoire. Il est évident pour tous les territoires concernés, mais surtout pour une coopération éventuelle entre les villes de Nantes et de Rennes, pour un véritable développement de la Bretagne, que le choix du site de Notre-Dame-des-Landes ne rentre en rien dans ces considérations. A l'inverse, certaines cartes mentales mettent en évidence le risque de déséquilibrer un peu plus le territoire en créant une métropole hégémonique au détriment des autres. La place accordée à Nantes dans les cartes mentales, par des acteurs de catégories différentes, montre que le projet est d'abord perçu comme la volonté du maire de Nantes et comme un projet avant tout nantais.

Au vu des cartes mentales, le rôle des différentes instances de pilotage est fortement contesté. Les principales communes concernées par le projet représentées par la CCEG n'ont reçu qu'une seule voix au sein du syndicat mixte du projet d'aéroport, ce qui limite considérablement leurs moyens d'actions. On assiste régulièrement au sein des conseils municipaux des communes concernées, au vote de motions souvent déposées par les oppositions qui demandent de sortir des instances délibératives du projet d'aéroport. C'est encore une marque de conflit qui tend à rendre plus difficile l'acceptation des recombinaisons territoriales en cours par les habitants.

La CCEG est en effet de plus en plus souvent perçue comme une instance qui muselle la voix des communes et en fait, cautionne les décisions prises par les porteurs de projet. Elle apparaît donc de moins en moins comme une véritable instance démocratique de concertation. Le fait qu'elle n'apparaisse que deux fois sur les cartes mentales, y compris des maires locaux, montre qu'elle n'est pas crédible du point de vue de la population pour l'instant. Tout va dépendre de sa véritable capacité à défendre les populations des communes concernées par l'aéroport et de modifier les projets.

#### **4.2.5. Les représentations permettent d'analyser les faiblesses de la politique de communication des porteurs de projet**

L'analyse particulière de la référence aux porteurs de projet dans les cartes mentales - soit par mention explicite soit parce que la représentation laisse entrevoir la provenance des projets - est particulièrement révélatrice des insuffisances de leur politique de communication. Malgré l'importance considérable des documents produits et le relais des deux principaux journaux régionaux, l'importance relative du projet et sa portée n'influencent pas - ou très peu - les groupes d'acteurs à l'origine du conflit. Ce ne sont pas moins de 270 articles importants qui ont été publiés par la presse régionale depuis que le projet a été relancé en 2001 ; sur ce total, 32 articles comportaient une représentation cartographique en rapport de près ou de loin avec le projet. Dans le même temps, les porteurs de projet ont publié un rapport réalisé par le maître d'ouvrage et un bilan du débat public<sup>191</sup>. Dans ces milliers de pages produites, sans parler du site internet de la commission particulière de débat public (21000 visites et 380 000 fichiers téléchargés), ni la dimension véritable du projet, ni les responsabilités, ni les réponses aux 33 questions posées par l'ACIPA<sup>192</sup> n'ont été efficaces. De deux choses l'une : soit la stratégie de communication est vraiment mauvaise, soit le projet est mal défini y compris de la part des porteurs de projet. Il est intéressant de regarder de plus près la production cartographique de ces documents.

D'abord, les échelles de représentations cartographiques choisies par les porteurs de projet et par la presse sont très significatives. Comme nous pouvons le voir dans le tableau n° 12, 73% des représentations cartographiques sur le projet figurant parmi les documents les plus diffusés ont été produites par les porteurs de projet et la presse, (respectivement 37% chacun), soit à eux deux presque trois fois plus que les associations d'opposants. Tous ces articles sont des soutiens au projet. A noter que 18 cartes sur 32 sont reprises directement des documents officiels. La presse s'est faite le vecteur des porteurs de projets auprès des foyers de la région. A l'inverse, aucune carte produite par les opposants n'a été relayée par la presse. Le choix des échelles de représentation est particulièrement significatif de la stratégie suivie. La répartition est la suivante sur la totalité des cartes produites ou diffusées par la presse et les documents officiels, 53% l'ont été à l'échelle locale contre seulement 21% à l'échelle départementale, 20% à l'échelle régionale, et presque aucune à l'échelle nationale ou européenne. Or comment convaincre de la pertinence d'un aéroport international en dressant des cartes à l'échelle locale qui est celle des opposants et du conflit par excellence ?

---

<sup>191</sup> Ministère de l'Équipement, des transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer, 2003, Un aéroport pour le Grand Ouest, le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, Synthèse du dossier technique, 67p.

<sup>192</sup> ACIPA, 2002, « Toute la vérité, 80000 citoyens concernés », *contribution pour la CNDP* lors du débat public .

**Tableau n° 12 : Répartition des échelles de représentation des cartes produites par la presse écrite régionale (1), les associations de défense (2) et les porteurs de projets (3)**

ECHELLES	Origine de la carte Spécifique projet NDL			Total NDL	% / total Ndl	Origine de la carte Spécifique aér. N. A.			Total N.A.	Total Général NDL+ N.A.
	Presse	Asso	Docs officiels			Presse	Assos	Docs Offi.		
Micro locale	2	5	1	8	9	1	0	1	2	10
Locale	11	6	20	37	43	2	2	4	8	45
<b>Totale locale</b>	<b>13</b>	<b>11</b>	<b>21</b>	<b>45</b>	<b>46</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>10</b>	<b>55</b>
Intra départemt.	1	5	0	6	7	0		0	0	6
<b>Totale locale 2</b>	<b>14</b>	<b>16</b>	<b>21</b>	<b>51</b>	<b>59</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>30</b>
Départemental	9	1	5	15	17	1	0	2	3	18
<b>Totale départementale</b>	<b>10</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>21</b>	<b>24</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>21</b>
Bi polaire aire Rennes-Nantes	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Interdépartement.	1	0	0	1	1	1	0	0	1	2
<b>Total intra régionale</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
Régional	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Ouest atlantique	7	5	5	17	20	0	0	0	0	17
<b>Totale « régional »</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1</b>
<b>Totale régional 2</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>18</b>	<b>21</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>17</b>
Nationale	1		1	2	2	0	0	1	1	3
Europe		1	0	1	1	0	0	0	0	1
<b>Totale général</b>	<b>32</b>	<b>23</b>	<b>32</b>	<b>87</b>	<b>100</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>8</b>	<b>14</b>	<b>101</b>

- 1) Articles comprenant une représentation cartographique de juin 98 à mai 2005
- 2) Documents des associations Document dit des « 80000 citoyens » ACIPA BVV ADECA + document de Solidarité Ecologie pour le débat public
- 3) Rapport pour le débat public du Maître d'ouvrage + rapport bilan du Débat public



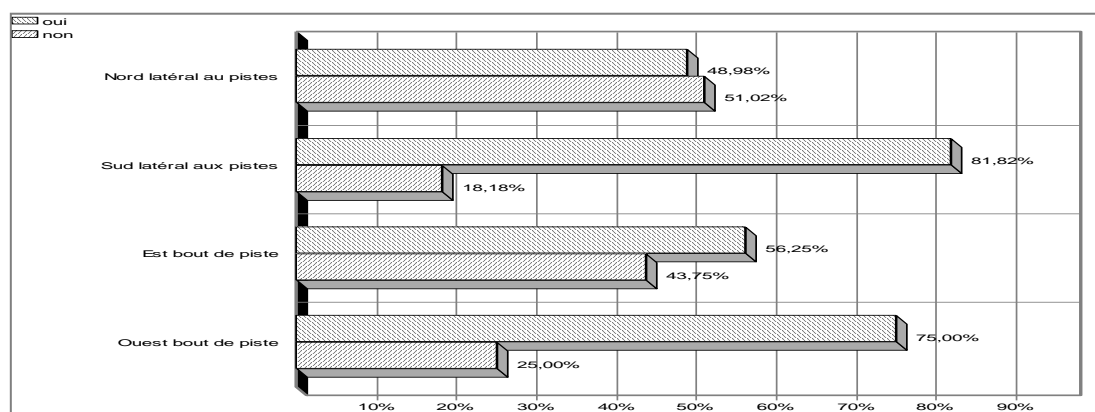
### 4.3. : Discours scalaires et échelles de pertinence du projet

#### 4.3.1 : Références aux espaces naturels en fonction de la localisation sur le territoire

L'analyse du corpus de cartes mentales des élèves fait apparaître un paradoxe : les cartes des enquêtés appartenant à la partie nord du territoire, soit la partie qui est encore aujourd'hui la plus préservée de l'urbanisation et que l'on peut qualifier à forte dominante rurale, n'expriment pas plus d'éléments en rapport avec les espaces que les autres. C'est au contraire dans la partie sud que la différence est très forte puisque plus de 81% des personnes interrogées dans cette partie du territoire font référence à des espaces naturels. Comment expliquer ce paradoxe ? Premièrement, on a vu que la résidence dans la partie nord est plus ancienne. A l'inverse, dans la partie sud elle procède d'un vrai choix résidentiel nettement plus récent (souvent moins de trois ans). Dans la partie nord, ces espaces apparaissent davantage comme une évidence.

Au contraire dans la partie sud, la découverte de ces territoires est plus récente et sans doute de par la composition sociale différente, plus récréative. La population des jeunes lycéens ou collégiens à dominante rurale du nord, est sans doute plus attiré par la ville que par des espaces naturels dont la pratique leur importe peu comme en témoigne la part faible qui avouant pratiquer une activité naturelle de plein air (15%). En même temps, il existe peut-être aussi un décalage entre les représentations et les pratiques. Les « urbains » idéalisent la nature quand les ruraux, qui en disposent, n'en font plus mention. Enfin, sur cette question, les études tendent à montrer ces vingt dernières années que les catégories sociales les plus élevées ont davantage de conscience environnementale. Cet aspect mérite d'être nuancé car les paramètres les plus forts ne sont pas l'origine sociale mais certainement d'autres facteurs comme l'ancienneté de résidence, le mode de déplacement ou encore le fait d'être propriétaire. A l'inverse, on peut penser que le conflit a créé une prise de conscience environnementale plus forte dans la partie est et ouest comme en témoignent les taux élevés de références aux espaces naturels, 56% à l'Est et 75% à l'Ouest. La population est sensiblement de même composition sociale que dans la partie sud, l'explication est donc ailleurs.

**Tableau n°13 : Références aux espaces naturels en fonction de la localisation (EC1)**



#### **4.3.2 : Positionnement sur le projet en fonction de la durée de résidence**

La durée de résidence est une donnée importante de la caractérisation des espaces, du projet et du conflit. Sur le panel des élèves interrogés, tous ne disposent pas de la même expérience de vie sur cet espace : 33% y ont toujours vécu, 50% y vivent depuis plus de 5 ans et le reste (17%), y vivent depuis moins de 5 ans. Parmi ces derniers, les caractérisations de l'espace du projet et les motifs de conflit sont beaucoup plus sommaires : ces habitants récents utilisent beaucoup moins d'arguments. Mais à l'inverse, la position la plus ferme et la plus hostile au projet est le fait de personnes habitant dans cet espace depuis 3-5 ans. Ils y sont très majoritairement opposés, alors que les élèves y vivant depuis plus longtemps marquent une opposition au projet plus faible. C'est un élément qui permet par conséquent de qualifier davantage le conflit en cours, comme un conflit de type NIMBY très marqué, mais qui doit également interpeller sur la gestion de ce type d'aménagement par les porteurs de projet. Après tout, ceux qui y vivent depuis toujours en ont toujours entendu parler, le projet est en quelque sorte un projet partiellement intégré. A l'inverse, ceux qui se sont installés relativement récemment l'ont souvent fait dans l'idée d'un projet abandonné, avec un choix d'espace de vie relativement protégé et un sacrifice financier souvent important. Dans le même registre, la part des indécis est relativement élevée parmi les résidents « anciens » sur le secteur, alors que les nouveaux arrivants ont une position beaucoup plus tranchée.

#### **4.3.3 : Avis sur le projet en fonction de la distance au projet**

En quoi la situation dans le territoire du projet détermine-t-il le discours sur l'espace du projet lui-même ? Comment intervient la distance par rapport au projet dans le discours spatial ?

Le rapport entre utilisation quotidienne du territoire et positionnement sur le projet est une indication essentielle quant à l'utilisation des espaces et leurs impacts sur le niveau d'adhésion ou d'opposition au projet en cours. Il peut également donner de grandes orientations sur les aménagements ou les modifications à prévoir. Parmi les élèves interrogés qui pratiquent une activité de plein air, on retrouve dans les éléments négatifs formulés sur le projet une part plus importante sur 4 critères essentiellement. Ils sont davantage à parler de la réaffectation d'espaces verts à d'autres activités, soit une sensibilité écologiste plus marquée, - mais aussi davantage marqués par la modification importante du type de population sur le secteur. Là on touche davantage des phénomènes d'identité spatiale, la pratique quotidienne de ces espaces semble bien conférer une conscience plus forte de l'appartenance au lieu ou au territoire. Ils sont à l'inverse et assez paradoxalement moins concernés par les nuisances sonores ou la pollution, ce qui dénote sans doute une localisation dans l'espace plus protégée et peut-être plus éloignée des projets de

pistes car les élèves pratiquant le plus ces activités de plein air sont souvent issus des familles de cadres et professions supérieures donc bénéficient d'un habitat certainement plus protégé.

Logiquement, le discours sur le projet devrait être étroitement lié à la distance, notamment en fonction de l'impact principal : le bruit. C'est ce qu'il nous faut vérifier. L'adhésion au projet commence entre 5 et 10 km, là où les nuisances sont moins ressenties. Elle s'amplifie très fortement entre 10 et 20km, sans aucun doute là où les impacts sont plus faibles et où peut-être les effets attendus en terme d'usages et de dynamique territoriale sont les plus évidents. La tendance diminue ensuite fortement au-delà de 20 km, la population se sentant sans doute moins concernée ou moins informée. Donc, contrairement à une idée reçue, l'adhésion n'augmente pas de manière régulière quand on s'éloigne de la zone des impacts directs. Les opposants et les partisans sont très proches géographiquement. Une certaine proximité avec le projet entraîne davantage d'adhésion, ce qui est logique vu les retombées attendues mais est un élément nouveau et fondamental dans la recherche qui relativise fortement l'opposition censée exister sur le secteur, la population espérant des retombées de l'aéroport notamment en matière économique.

Néanmoins, et cela constitue un paradoxe, la position sur le projet n'est pas entièrement en corrélation avec la distance au projet. Ainsi, il reste des personnes indécises à toutes les distances du projet, elle est nettement plus forte quand on s'éloigne du projet. Le fait de ne pas formuler d'avis peut révéler des attitudes différentes, notamment sur le fait de se sentir ou non concerné par le projet lui-même, mais également s'avérer être un bon indicateur des potentialités attendues par l'arrivée de l'aéroport. Ainsi, cette part augmente sensiblement entre 10 et 20 km où il apparaît peu probable que la population n'aie pas entendu parler du projet ou ne se sente pas concernée. On confirme donc l'analyse précédente : il y a sans aucun doute à cette échelle entre 10 et 20 km, là où les nuisances directes de l'aéroport ne se feront pas ressentir, une très forte attente de l'arrivée de cette infrastructure.

Les opposants quant à eux sont bien localisés dans le territoire du projet mais leur part se modifie peu entre moins de 5 km et entre 5 et 10 km, alors que l'impact de l'aéroport sera très différent selon ce seuil, ainsi que la réalité de ses nuisances potentielles. C'est une indication précise donnée aux porteurs de projet qui doivent rassurer sur cette échelle, et peut-être valoriser davantage les effets positifs attendus, notamment les aménagements connexes de l'aéroport en termes d'infrastructures et de desserte.

#### **4.3.4 : Echelle de représentation et pertinence du projet**

Les échelles de représentation révèlent le manque d'ambition du projet et surtout son manque de cohérence sur le plan national. S'agit-il d'un véritable projet d'aménagement du territoire ou du projet de la CCI de Loire Atlantique ? A observer les représentations des élèves par exemple, on peut se le demander. Moins de 8% des élèves sont sortis de l'échelle

départementale. C'est sans doute assez logique de la part d'élèves se déplaçant moins que des adultes. Notre hypothèse est alors davantage que leur opinion reflète l'absence d'ambition du projet et les faiblesses de la communication. Il ne semble pas que la question de l'arrivée d'un aéroport international dans leur secteur de vie soit déterminante pour eux. Si l'on compare ce chiffre au nombre d'élèves qui ont pris l'avion soit parfois, soit régulièrement, ce sont près de la moitié des élèves qui auraient pu avoir une vision un peu plus large du projet. On garde la vision d'un petit aéroport de province voire d'un aérodrome ayant parfois très peu de connexions avec les autres moyens de transport et le reste du monde. La faiblesse interrégionale et internationale de la conception aéroportuaire se fait cruellement ressentir dans les représentations.

Ainsi le nombre d'élèves à avoir connecté l'aéroport avec un moyen de transport autre que la route est particulièrement faible (14%), ce qui révèle que la dimension internationale du projet n'est pas du tout dans les têtes. 40% des élèves n'ont ainsi pas jugé opportun de créer de nouveaux axes de communication pour relier l'aéroport, faisant par conséquent de cet aéroport un intrus local, déconnecté de liaisons de portée plus vaste. Que les porteurs de projet ne souhaitent pas « alarmer » la population sur place en parlant de grand « hub » international est une chose, mais ne pas lui donner toute sa dimension ne permet pas non plus de justifier le sacrifice territorial consenti par les populations locales. L'échelle qui revient le plus dans les représentations des élèves est l'échelle départementale (44%). C'est dire si le projet n'est pas clairement défini auprès des populations. Si à 90% les élèves ont situé la commune de Notre-Dame-des-Landes, ils ne sont plus que 78% pour Nantes et moins de 10% pour d'autres métropoles comme Angers et Rennes. Seulement 2% des élèves ont fait référence à l'espace international avec Londres et 9% ont mentionné des villes de l'espace sud national comme Bordeaux, Lyon ou Marseille. 6% seulement des élèves ont fait référence à la Bretagne en tant que telle et à l'intérieur moins de 6% pour l'Ille et Vilaine et tout juste 1% pour le Morbihan. L'aéroport ne reste donc avant tout même pas un projet pour la Région Pays de la Loire, mais un projet de la Loire Atlantique avec son chef de file : la ville de Nantes. Comment comprendre qu'après trois ou quatre ans de débat et notamment un très long débat public e soit encore la seconde qui l'emporte ?

#### **4.3.5 : Au final deux visions très différentes s'opposent dans toutes les cartes mentales**

Les acteurs adultes sont souvent pris dans la dynamique du conflit et donc de la justification des bienfaits ou méfaits du projet, avec donc des échelles de représentation plus locales. A l'inverse, le panel des cartes mentales des élèves était intéressant à étudier, car leur regard est plus distancié. Ils sont jeunes, savent que pour une grande partie d'entre eux, ils ne resteront pas vivre dans cet espace. Ils ne sont pas par ailleurs, ou en tous cas moins que leur parents, dans le rapport à la rente foncière des espaces. S'arrêter un instant sur les représentations et l'échelle choisie nous

permet par conséquent de comprendre comment s'est inscrite dans les têtes la véritable portée spatiale de ce projet d'aéroport.

**Enfin, plusieurs visions du projet stricto sensu apparaissent et déterminent différents types de conflit. On va voir qu'elles se réduisent grosso modo à deux perspectives. Ces visions sont les suivantes :**

➤ La vision d'un *aéroport interconnecté* véritable nœud de communication multimodal. L'aéroport va permettre de mieux relier la région au reste du monde et à la fois de restructurer la desserte locale.

➤ La vision insupportable d'une *partition et désappropriation de l'espace*. Elle reste une vision très présente parmi les représentations, notamment chez les riverains. On a dans les têtes l'idée d'un accaparement, avec une sectorisation des espaces et une incertitude très forte sur les espaces limitrophes du projet. C'est comme si on volait un espace alors que les habitants sur place n'ont rien demandé. C'est une sorte de « cambriolage spatial ».

➤ La vision d'un aéroport *perdu au milieu de rien*. C'est un paradoxe pour le moins surprenant. Un aéroport est fait normalement pour relier, ce devrait être la vision partagée par le plus grand nombre. Or le problème est qu'à l'heure actuelle, les dessertes et la liaison ferroviaire sont encore très mal définies. On a un peu la vision d'un aéroport perdu au milieu de nulle part, nouvel « éléphant blanc » comme celui d'Angers : drôle d'image pour des promoteurs de projet qui veulent en faire un aéroport international.

➤ La vision d'un aménagement de *type technocratique*, sans prise en compte des besoins réels des habitants de la région. C'est la vision d'un aéroport pour les chefs d'entreprise et les Parisiens ou les cadres, mais pas d'un service qui va aider la population sur place à vivre mieux. C'est également un processus de décision antidémocratique, où la population sur place ne peut que subir.

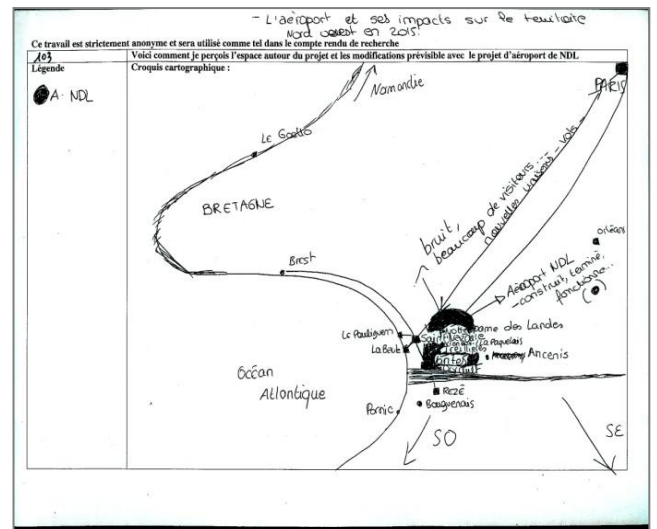
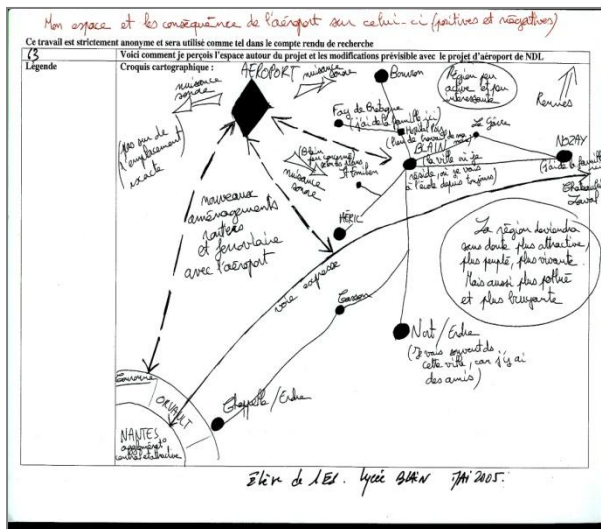
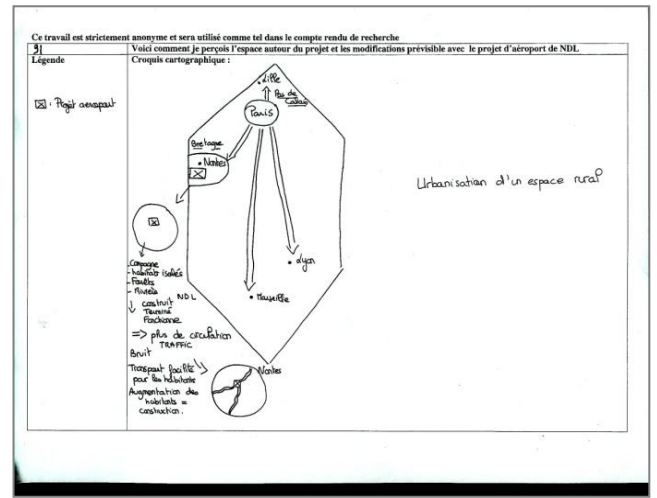
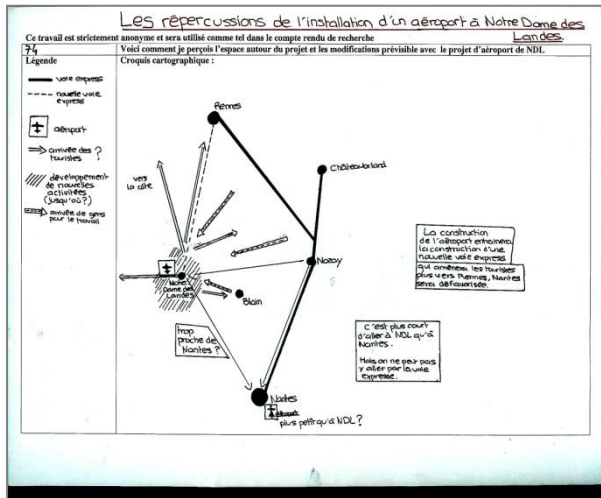
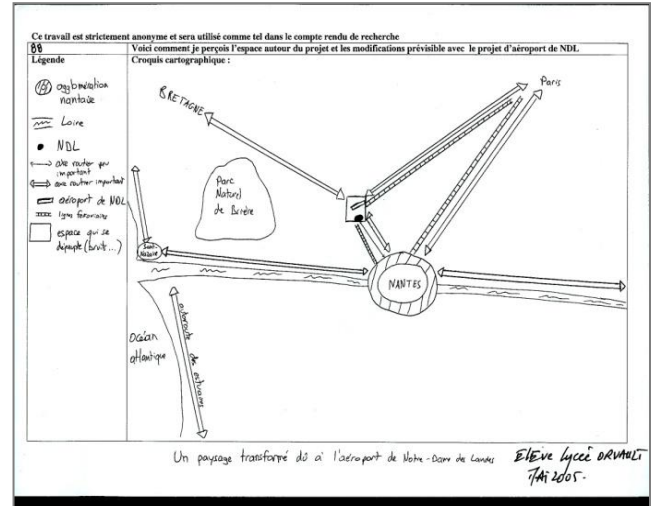
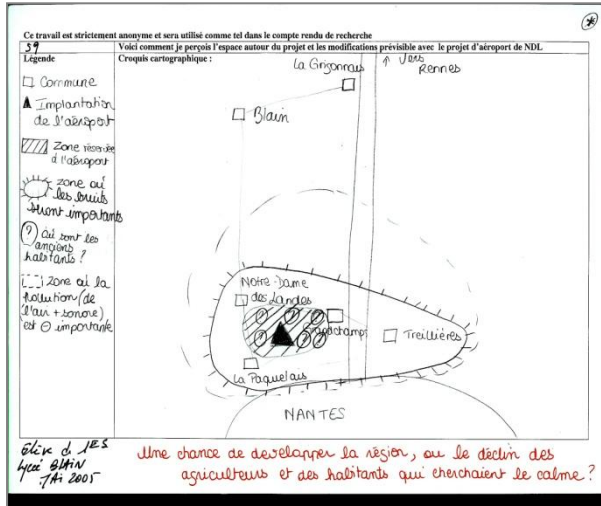
➤ La vision *prospective d'effets structurants* attendus sur l'ensemble du département. Au même moment où a lieu la discussion sur le projet d'aéroport, on voit apparaître toute une série de projets plus ou moins remisés dans les cartons depuis plusieurs années. On peut y voir un effet direct de l'aéroport ou une simple conjonction de projets dynamisant le département. Il s'agit notamment d'une part du nouveau franchissement de la Loire et de l'aménagement de l'axe Nord du département en voie rapide sur une direction Savenay - Laval. Reste la fin de l'autoroute des estuaires qui assurera le contournement de Nantes par une deuxième couronne à laquelle les acteurs font souvent allusion. En bref, des aménagements très structurants en terme d'infrastructures routières. Même si les différents porteurs de projet insistent sur le fait que ces aménagements ne sont pas en lien avec le projet d'aéroport, on comprend bien qu'ils n'apparaissent pas non plus complètement indépendamment de celui-ci.

Ainsi globalement, deux grands types de visions du projet se dessinent. La première est celle d'un **aéroport régional ou local** sans positionnement national ni européen, mais avec un développement des infrastructures routières et de l'urbanisation. Il s'agit de la vision du transfert

**Planche n° 6 : Planche des deux visions différentes du projet d'aéroport**

A gauche une vision « localiste » d'un petit aéroport (90%)

A droite une vision d'un aéroport structurant (10%)



stricto sensu de l'aéroport de Nantes Atlantique. La seconde plus intéressante pose l'aéroport comme un véritable projet structurant permettant un réel **désenclavement aérien de l'ouest** de la France et de la Bretagne, même si la région Bretagne est quelque peu à l'écart dans les cartes mentales. Cette seconde vision est intéressante parce qu'elle permet de voir qu'elle pourrait être l'un des facteurs d'acceptabilité de ce projet. Ainsi les cartes mentales qui ont exprimé ce second choix ont toujours relié l'aéroport à Paris. Il permettrait également, d'ouvrir l'ouest de la France et la Bretagne sur la partie sud de l'Europe. Plusieurs cartes qui ont fait ce choix ont par ailleurs toujours relié l'aéroport à Paris par le train. Preuve que des élèves de 16 ans peuvent parfois être visionnaires.

#### **4.3.6 : Prospective spatiale en fonction de la localisation dans l'espace :**

Si on croise maintenant la manière dont les cartes mentales se projettent dans l'avenir de ce territoire, en essayant d'évaluer les impacts d'un aéroport de ce type en fonction de la localisation de l'acteur interrogé dans le territoire, on s'aperçoit que les préoccupations sont très différentes. On retrouve dans le nord du territoire des préoccupations plus diversifiées, plus importantes sur le changement des habitudes de vie, sur les modifications de l'image des communes, sur le risque de paupérisation avec l'arrivée de nouveaux habitants sur le secteur, sur la perte de pouvoir des petites communes et, critère un peu différent car positif, le développement du tourisme. On a là le discours d'un monde rural qui assiste lentement à sa disparition et fait part de ses craintes. Au sud, les préoccupations sont différentes mais moins variées ; elles ne concernent jamais le changement des habitudes de vie, mais reflétant au contraire une accentuation de conditions de vie déjà existantes ; de ce fait les préoccupations sont celles, assez classiques, d'une population périurbaine inquiète avant tout de l'environnement et des nuisances potentielles du nouvel aéroport. C'est à l'ouest du territoire que les inquiétudes sont les plus fortes, notamment en matière de modification du cadre de vie et de l'environnement, de nuisances sonores potentielles. La différence avec l'est du projet est assez significative car le choix résidentiel de l'ouest se comprend aussi comme une proximité plus forte du littoral et de ses plages, notamment les plages au sud de la Baule. Tandis qu'à l'est, le prix du foncier est moins élevé et l'éloignement du littoral davantage subi.

L'analyse des cartes mentales permet aussi une différenciation nord et sud. Dans la partie nord, le projet est très fortement réduit à des effets néfastes pour les populations. On peut retrouver trois grands groupes de cartes. Le premier tente de minorer l'importance du projet et le présente comme un aéroport local sans intérêt, puisqu'il que le transfert en moins bien de celui qui existe déjà à Nantes Atlantique. Le second groupe montre l'incohérence spatiale du projet dans ce



que nous appelons « le poids mort ». Ces cartes présentent ainsi les habitants de la partie nord du territoire comme les grands perdants du projet, par la perte des ressources qui faisaient la force de leur territoire

### Planche n° 7 : Cartes mentales de la partie nord du projet (EC1)

#### La vision d'un aéroport local

Notre espace d'aujourd'hui dans 20 ans avec ses aménagements... et ses entraves.

Ce travail est strictement anonyme et sera utilisé comme tel dans le compte rendu de recherche

Voici comment je perçois l'espace autour du projet et les modifications prévisible avec le projet d'aéroport de NDL.

Croquis cartographique :

● agglomération  
= gdes routes  
en 2015  
◇ aéroport  
□ espace de nuit sur une semaine  
Jantes → peu d'habitations → dénucléairement  
□ espace de nuit sur une semaine  
Jantes et dénucléairement de l'aéroport → d'urbanisation  
et d'habitations → augmentation de la taille des villes → campagne réduite.  
Mais, plus besoin d'aller à Nantes pour prendre l'avion (au niveau national) le Paris (inter national)  
développement des infrastructures et voies de communication autour de NDL.

Les avantages et inconvénients de la construction d'un aéroport à NDL.

Ce travail est strictement anonyme et sera utilisé comme tel dans le compte rendu de recherche

Voici comment je perçois l'espace autour du projet et les modifications prévisible avec le projet d'aéroport de NDL.

Croquis cartographique :

#### L'incohérence spatiale de l'aéroport : le poids mort

Aéroport de NDL : avantage ou inconvénient ?

Ce travail est strictement anonyme et sera utilisé comme tel dans le compte rendu de recherche

Voici comment je perçois l'espace autour du projet et les modifications prévisible avec le projet d'aéroport de NDL.

Croquis cartographique :

● bléve lycée de BLAIN 7/11 2005

Ce travail est strictement anonyme et sera utilisé comme tel dans le compte rendu de recherche

Voici comment je perçois l'espace autour du projet et les modifications prévisible avec le projet d'aéroport de NDL.

Croquis cartographique :

bléve d'IES lycée BLAIN 7/11 2005

Une chance de développer la région, ou le déclin des agriculteurs et des habitants qui cherchaient le calme ?

#### L'incohérence spatiale et l'effet barrière par rupture d'axes

Ce travail est strictement anonyme et sera utilisé comme tel dans le compte rendu de recherche

Voici comment je perçois l'espace autour du projet et les modifications prévisible avec le projet d'aéroport de NDL.

Croquis cartographique :

repercussion de la création de l'Aéroport de NDL sur la région.

Ce travail est strictement anonyme et sera utilisé comme tel dans le compte rendu de recherche

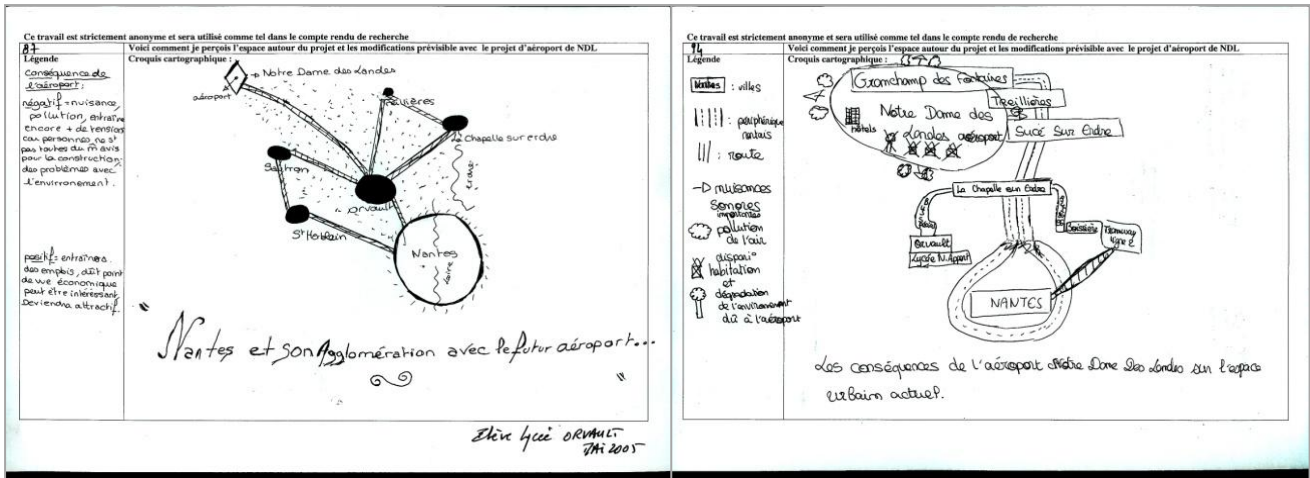
Voici comment je perçois l'espace autour du projet et les modifications prévisible avec le projet d'aéroport de NDL.

Croquis cartographique :

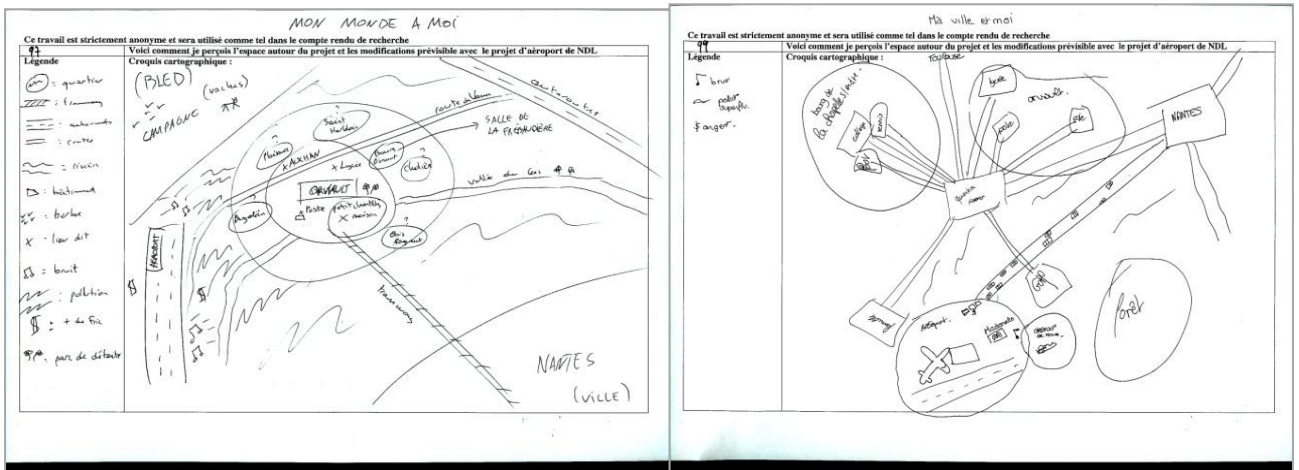


## Planche n°8 : Cartes mentales de la partie sud du projet (EC1)

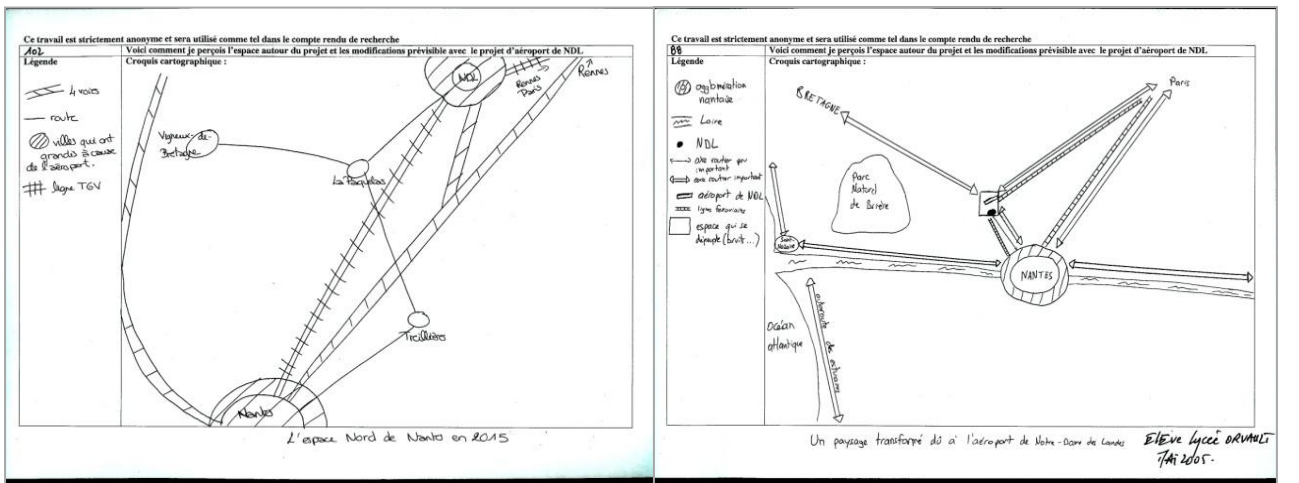
### L'accentuation de la polarisation nantaise et le développement d'axes structurants



### L'importance des réseaux organisateurs de noyaux indépendants mais interconnectés



### Le désenclavement de la Région par la mise en place de la multimodalité



jusqu'à présent, à savoir le calme, l'agriculture, la proximité nantaise. Le troisième groupe parle essentiellement de la situation d'enclavement de la partie nord par la coupure des réseaux.

Dans la partie sud, l'aéroport est davantage perçu comme un projet structurant, parfois il devient le pôle qui centralise tous les pôles avoisinants. Il génère certes des nuisances, mais apporte un bénéfice aussi en termes de réseau et développe de petits pôles urbains interconnectés entre eux. A une autre échelle, il est directement perçu comme un projet de désenclavement de la région et d'ouverture au moins à un échelon national. Il est par ailleurs vu comme le fer de lance de la mise en place d'une politique de multimodalité connectant les différents pôles locaux à un espace plus vaste.

#### **4.4. Les représentations renseignent sur la nature et l'ampleur du conflit comme sur les stratégies d'opposition.**

##### **4.4.1. Mieux connaître les stratégies d'opposition**

Nous avons cherché à comprendre deux problèmes : la manière dont le conflit est spatialisé et ses enjeux en termes de territoire. Le niveau de mesure de la contestation et sa capacité réelle de propagation nécessitent de mieux connaître la stratégie précise des groupes d'opposants. On sait qu'il y a eu des tensions importantes à l'intérieur de certaines associations, tensions qui sont bien évidemment liées à la perception du projet, de ses contraintes ou nuisances, et des stratégies de contestation à mettre en œuvre. L'analyse des cartes mentales permet de tenter une typologie des motivations par catégories d'acteurs. Car les cartes mentales permettent de relever, outre des conflits majeurs, des aspects plus secondaires de la contestation mais qui l'alimentent. Ainsi, on peut résumer le conflit à travers l'importance des cartes qui ont mis en évidence les aspects négatifs du projet, soit 50% de l'échantillon. Cela ne veut pas dire que ces acteurs sont opposés au projet, mais qu'ils relèvent des contraintes qui peuvent les faire entrer dans l'opposition dans le temps, d'ailleurs de manière différente, et aussi dans l'espace selon l'avancée de la territorialisation du projet. On peut aisément retrouver dans les cartes mentales une typologie du conflit comme celle qu'a mise en évidence Arnaud Lecourt<sup>193</sup>.

##### **4.4.1.1 : La stratégie des opposants est révélée par les cartes mentales (planche n°9) :**

➤ La stratégie de *l'acceptation conditionnée* : les opposants acceptent le projet là où il est prévu mais sous certaines conditions, dans une logique de compensation et de négociation du moindre impact. La carte met bien en évidence cette stratégie en réclamant ici des infrastructures de transport.

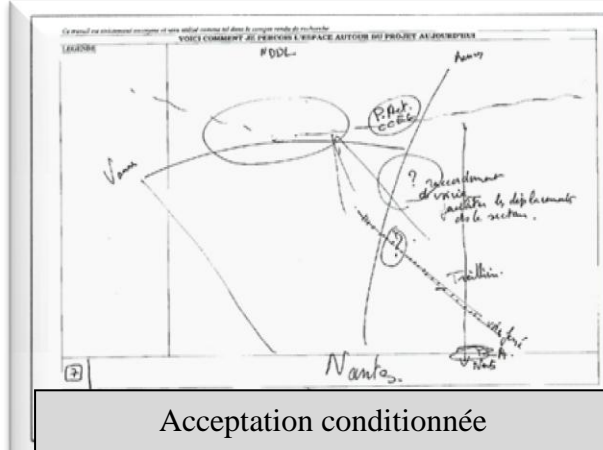
---

<sup>193</sup> LECOURT A., 2003, op cité.

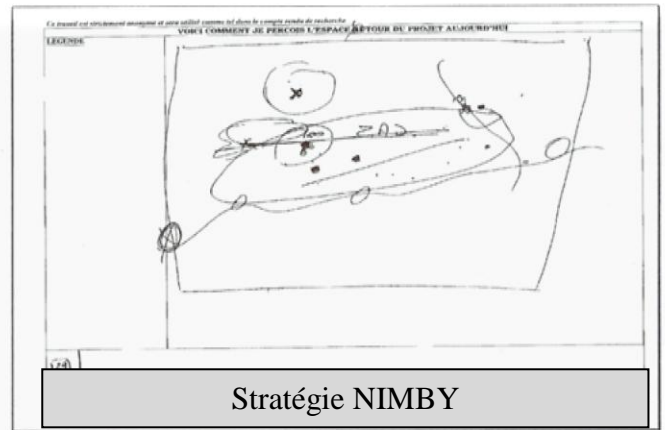
- La stratégie *NIMBY*: c'est une stratégie dans laquelle se sont laissés aller certaines associations, non sans heurts en interne. Le débat public, en formulant deux questions, a de fait conduit certaines associations à proposer un aéroport pour le grand Ouest mais pas chez elles, ce qui naturellement est une position de défense intenable parce qu'elle divisera nécessairement les opposants entre eux. On retrouve la vision NIMBY classique représentée par certains riverains et agriculteurs. La planche de cartes des agriculteurs montre des visions d'ailleurs assez similaires en apparence car fortement influencées par leurs associations respectives. Le conflit est alimenté par l'incertitude et l'exagération des nuisances ou le grossissement des effets négatifs. La surévaluation des nuisances véritables n'est pas à prendre à la légère et alimente une bonne partie du conflit.
- La stratégie de *la localisation justifiée* : c'est la position prise par le débat public et les différentes expertises réalisées. « Si on me démontre que c'est le meilleur site, alors je m'inclinerai ». Nous avons retrouvé ces arguments fréquemment dans les entretiens d'opposants, notamment de la part de certains agriculteurs. Pas sûr cependant que le débat public ait réussi à modifier les opinions des uns et des autres...
- La stratégie *d'opposition à la localisation* et principe d'exception Il s'agit pour les associations d'opposants d'évoquer un principe d'exception soit spatial, soit patrimonial, soit environnemental. La tentative par exemple d'octroyer ici une sorte d'« immunité spatiale » en prétextant une ZNIEFF (qui existe réellement) par exemple, est très bien mise en évidence par la carte mentale. La référence dans les entretiens à une faune particulière ou une flore a été utilisée mais ne semble pas ici être un argument majeur des opposants.
- La stratégie *d'opposition de principe* : c'est davantage un conflit de type purement environnemental allant souvent de pair avec une vision anti-mondialiste et anti-progrès technologique. C'est l'opposition la plus radicale qui revêt un aspect plus idéologique avec la décision affichée et revendiquée de ne jamais céder face à une décision venue d'en haut. Certains s'opposent pour s'opposer parce que la lutte fait partie de leur quotidien et parfois de leur parcours de militants. Les acronymes que rappelle très justement Arnaud LECOURT dans sa thèse se multiplient. On parle aujourd'hui de NIABY (Not in Anybody's Backyard), de BANANA (Build Absolutely Nothing Anywhere Near Anybody) ou encore NOPE (Not On Planet Earth). La multiplication de ces appellations peut prêter à sourire mais elle démontre que ce type de conflit aurait plutôt tendance à se généraliser.
- Enfin, la dernière stratégie consiste à démontrer que le projet *serait meilleur à un autre endroit*, ce que certaines associations n'hésitent pas à faire en développant en leur sein des missions d'expertise, proposant des contre-projets et en développant une démarche participative. C'est l'une des seules stratégies que les cartes mentales n'arrivent pas à mettre en évidence alors qu'elle est fortement présente dans ce conflit. Aucune des personnes interrogées, même celles se

trouvant dans cette catégorie n'a représenté le projet ailleurs ; il faut dire que la consigne pour représenter la carte mentale ne s'y prêtait pas forcément

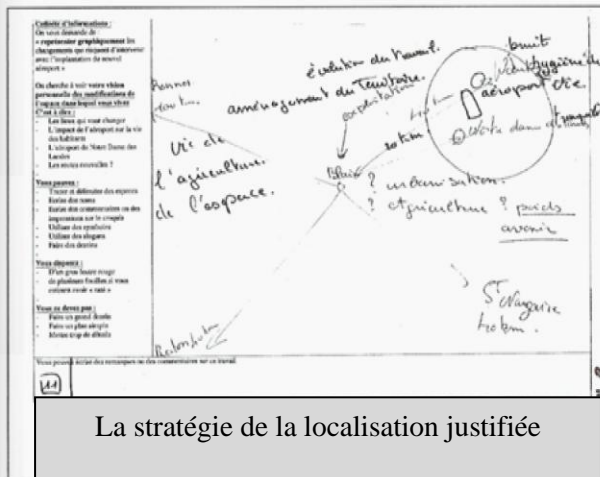
### Planche n°9 : Planche des cartes mentales dans leur stratégie d'opposition



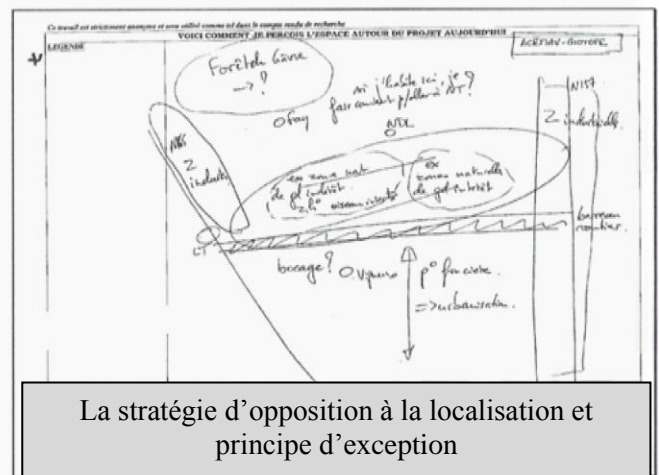
Acceptation conditionnée



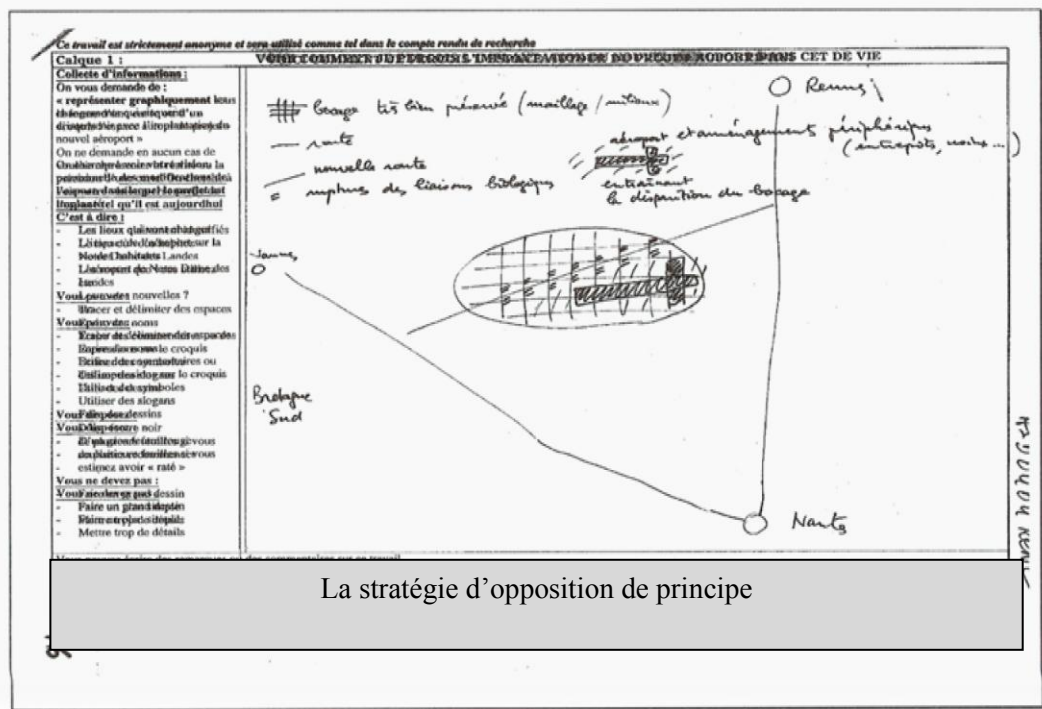
Stratégie NIMBY



La stratégie de la localisation justifiée



La stratégie d'opposition à la localisation et principe d'exception



La stratégie d'opposition de principe

#### 4.4.1.2. Comprendre les motifs souvent inavoués du conflit

Ils sont parfois très différents à l'intérieur même de chaque catégorie, c'est ce que révèlent en tous cas les cartes mentales. Prenons quelques exemples dans le groupe des riverains. Cette catégorie est en fait assez disparate, elle englobe des néo-ruraux mais aussi des habitants de longue date. C'est la catégorie des acteurs territorialisés ou habitants territorialisés, c'est-à-dire ceux pour lesquels le territoire revêt une valeur symbolique et affective particulière, elle est numériquement importante. Ceux qui expriment une perte d'identité par rapport à leur territoire, liée soit à l'arrivée de nouvelles populations, soit à la transformation des dominantes d'utilisation de l'espace, soit à la perte d'un cadre de vie choisi de longue date. On retrouve également cet aspect lié à une perte de pouvoir, marqué selon eux par une recomposition des territoires et la mise sous influence d'une entité géographique plus vaste ou plus puissante, crainte de se voir englober, avaler devrait-on dire, par la Communauté Urbaine de Nantes. C'est un aspect non négligeable du conflit.

#### 4.4.1.3. Mieux cerner les inquiétudes exprimées par les différents acteurs

Les types d'inquiétudes qui se font jour à travers l'analyse des cartes mentales peuvent se résumer en quatre grandes catégories à peu près équivalentes en pourcentage.

- Les *inquiétudes liées à l'aérodrome* lui-même, concernant la taille, la capacité, les vols de nuit, les horaires de survol, le plan de survol, la mise en place d'un Plan d'Exposition aux Bruits (PEB)...
- Les **inquiétudes liées aux nuisances**, le bruit, la pollution liée aux éventuels largages de kérosène, la circulation future, la modification paysagère, la rupture paysagère en ce qui concerne la faune et la flore, la modification de la qualité des eaux.
- Les inquiétudes *liées aux effets connexes* de l'aéroport, les coupures du réseau existant et sa reconfiguration, la période des travaux, les nouvelles emprises foncières (lignes TGV, axes routiers, zones d'activités...).
- les inquiétudes **liées aux recompositions territoriales** en cours et à la progression de l'influence de la CUN (Communauté Urbaine de Nantes).

Les cartes mentales permettent de se rendre compte que les niveaux d'inquiétude sont très différents et que sous l'appellation d'opposants se cachent des réalités très partagées, liées à des craintes diffuses qui ne se traitent pas de la même manière.

#### 4.4.2 : Les aspects négatifs majeurs du projet qui apparaissent dans les représentations

##### 4.4.2.1 : Des aspects négatifs clairement affichés dans les cartes mentales des élèves.

Avoir la possibilité de mettre en évidence les éléments qui fondent un conflit d'aménagement du territoire est une demande pressante de la part des porteurs de projet et des

collectivités territoriales. Elle est souvent encadrée par un discours stéréotypé où l'on ne sait plus dissocier la part de sincérité de la stratégie des différents groupes d'acteurs concernés. L'autre aspect est la possibilité de permettre une discussion sur les effets supposés négatifs du projet, d'entrevoir un espace de médiation, voire d'aider à avancer sur le projet. Les concepteurs des projets d'aménagement ne sont pas toujours les mieux placés, ils n'ont parfois qu'une connaissance partielle du territoire et surtout de ses pratiques. Il existe un véritable projet à bâtir en commun. Les élèves du secteur par exemple sont des utilisateurs privilégiés de l'espace, ils ont souvent des déplacements sur le territoire aussi importants que leurs parents, parfois ils sont même en termes de kilomètres largement au-dessus dans la pratique de leurs aînés. Les cartes mentales des élèves sont brutes, sans concession, la part des effets négatifs est largement supérieure aux effets bénéfiques sans être de même nature.

Les arguments classiques repris par les associations d'opposants sont présents, *la pollution* et les *nuisances sonores*. Il n'y a pas de surprise, ils arrivent largement en tête pour plus de la moitié des élèves. L'un des deux n'est certainement pas justifié et l'autre est largement exagéré : on voit ici la sensibilité écologiste exacerbée des élèves, due en grande partie aux discours ambiants et aux cours du Secondaire ainsi qu'à l'impact psychologique du projet. Le bruit est largement surévalué, y compris dans des parties très éloignées du projet et non impactées en matière de nuisances sonores. On perçoit encore ici l'incapacité des porteurs de projet à convaincre des limites des nuisances sonores sur les zones impactées : à ne pas vouloir effrayer les uns, on laisse la peur s'insinuer...

Le second argument est plus profond, il renvoie à la peur de *la perte de l'identité territoriale*, soit par réaffectation de l'espace à dominante rurale à d'autres activités, notamment urbaines et commerciales, mais également à la peur de voir arriver une nouvelle population différente. C'est le mythe des envahisseurs ou du petit village d'irréductibles englouti par des étrangers. Mais n'est-ce pas également d'autres craintes, comme à terme le manque d'espace, l'impossibilité d'acheter des terrains et des logements parce que le prix va grimper et donc l'obligation pour ses élèves d'habiter loin de leur espace de vie d'enfance ?

Troisième crainte : les *effets connexes de l'aéroport*. C'est ici le résultat des porteurs de projet et de l'incapacité à définir un projet cohérent puisque l'implantation ne prévoit pas de manière claire les infrastructures de transport et les zones d'activités connexes à l'aéroport. Les porteurs de projet oublient trop souvent la crainte d'effets de coupure d'axes routiers très fréquentés par la population. Deux axes vont en effet disparaître dans le projet la RD 45 de Notre-Dame-des-Landes à Vigneux (1500 véhicules/jour) et la RD 281 de Faye-de-Bretagne à Vigneux (plus de 2000 véhicules/jour). Il ne devrait pas être possible de concevoir un tel projet sans annoncer de façon plus précise les infrastructures de transport projetées et ses effets sur la fréquentation routière. L'incertitude pèse fortement sur le conflit.

La quatrième catégorie d'effets *concerne le conflit proprement dit* et l'atmosphère pesante qui règne sur le secteur du projet depuis plusieurs années. Quand on enquête sur ce territoire, on sent de manière omniprésente les tensions. Menaces, suspicions, accusations... : le traumatisme est certain pour une population qui vit mal les conflits, qui s'exercent parfois à l'intérieur même d'un petit bourg. De plus, certaines catégories ont déjà tranché : les anciens propriétaires (80% des terres ont déjà été vendues au Conseil Général), or on retrouve aujourd'hui les descendants de ces « vendeurs » (qui louent ces terres au Conseil Général) parfois à l'avant-garde du conflit.

Le dernier argument de poids concerne *les rapports de force entre collectivités territoriales*. Certains voient le projet d'aéroport comme une véritable OPA de la ville de Nantes sur les communes du projet et par effet induit la perte de pouvoir de décision des petites communes. Le projet est déjà vécu par ces communes comme une intrusion de la grande ville dans leur cadre de vie. Il est perçu comme profitant essentiellement à Nantes et à une population urbaine de cadres ayant besoin de ce moyen de transport. D'autres vont jusqu'à imaginer une stratégie du Maire de Nantes de conquête et d'élargissement de sa Communauté Urbaine. De même, certains pensent à la dimension politique d'un projet qui à terme modifiera la population des communes et fera basculer les majorités municipales en faveur de la gauche comme dans la CUN.

#### **4.4.2.2 : Positionnement sur le conflit en fonction des catégories sociales**

Nous avons pu croiser les résultats des cartes mentales et l'origine de la CSP de leur auteur. Ce sont clairement les catégories intermédiaires qui semblent formuler le plus d'effets négatifs. Ces catégories ont une accession à la propriété dans des espaces moins attractifs et surtout moins protégés que ceux des cadres. L'inquiétude est nécessairement plus forte.

Cependant les préoccupations ne sont pas les mêmes. Les effets connexes dus au projet et la perte de l'identité territoriale préoccupent prioritairement les catégories sociales moyennes. En deuxième lieu, les cadres supérieurs et les patrons de l'industrie et du commerce, forcément partagés sur le positionnement dans le conflit à cause : d'un côté des intérêts économiques que pourrait leur apporter l'aéroport mais aussi une meilleure accessibilité espérée.

En ce qui concerne les élèves, si l'on prend l'origine sociale de leurs parents, on s'aperçoit que les catégories qui parlent le plus du conflit sont également les catégories intermédiaires. A l'inverse celles qui en parlent le moins sont les enfants d'ouvriers et d'employés et paradoxalement les enfants d'agriculteurs, ce qui laisse perplexe.

#### **4.4.3. Le discours formalisé des opposants révélés par les cartes mentales**

Beaucoup de cartes mentales d'opposants se ressemblent. On a le sentiment qu'elles ont été parfois produites par la même personne ou dans les mêmes réunions. On mesure ici l'impact

de la stratégie d'opposition dont les associations ont souvent produit une cartographie abondante. Certains habitants n'avaient jamais eu sous les yeux avant le conflit des documents cartographiques en nombre et en échelle aussi importants. Ils étaient pour certains vierges de représentations cartographiques si bien qu'il a été d'autant plus aisé de leur imprimer une représentation dans la tête. Un corpus important de cartes mentales comme celui des élèves du secteur permet de se rendre compte des arguments mobilisés de manière récurrente par les opposants. Ils sont ainsi une indication donnée sur les réponses à apporter en urgence pour les défendre le projet. De fait, il est possible de dresser une caricature de la contestation.

#### **4.4.4 : Mais les cartes mentales dévoilent aussi des aspects positifs.**

Les cartes mentales permettent d'exprimer des éléments de soutien ou de désaccord sur le projet. Mais, plus que le discours, les arguments mobilisés sont souvent différents de la rhétorique habituelle des porteurs de projets ou des opposants. Mobiliser son savoir spatial pour argumenter sur le projet nécessite un effort supplémentaire et montre assez vite les limites du raisonnement géographique classique du discours. C'est toujours une grande remise en question que de produire une carte mentale. Cela place les auteurs dans un rapport de nature différente à l'espace. Les cartes mentales offrent donc des surprises a commencé par le nombre de cartes n'ayant mentionné aucun effet positif (un quart ne mentionne en effet que des effets négatifs). Ce sont tous des opposants, mais à l'inverse, autre surprise, parmi les opposants près des trois quarts des cartes mentionnent des effets positifs au projet. La spatialisation conduit en effet à mentionner des effets connexes du projet comme la modernisation rapide d'un certain nombre d'infrastructures attendues depuis longtemps. Le nombre et la variété des mentions concernant des effets positifs dans les cartes sont considérables : pas moins de 15 références qui peuvent être regroupées en 4 grandes thématiques.

- Les effets liés à l'amélioration *des infrastructures de transport* et donc à la desserte des zones du projet, arrivent largement en tête. Plus de la moitié des réponses abordant les effets positifs parlent de l'amélioration du réseau ou d'une meilleure desserte de la région. Ces acteurs ont assimilé l'idée que l'arrivée de l'aéroport nécessite des infrastructures de transport locales ou départementales dont les résidents seront aussi bénéficiaires
- . La seconde catégorie d'effets positifs concerne *le développement économique* (près d'un tiers des réponses). Beaucoup citent des chiffres approximatifs sur le potentiel de créations d'emplois par exemple.
- Ensuite, mais beaucoup plus loin dans les réponses, figure l'impact de l'aéroport *sur le rayonnement global de la région*, sachant que le terme de région n'est pas ici défini.



- Les mentions concernant *la bonne localisation du projet* soit en fonction de la distance de Nantes, soit en fonction du nombre d'habitations sur place sont présentes malgré leur faible pourcentage.
- Enfin, la disparition de l'aéroport actuel ou une *recomposition plus cohérente du territoire* sont également mentionnés.

Mais parmi ces réponses positives, il n'est pas inutile d'aller regarder de manière plus spécifique celles formulées par les indécis. Ceci pourrait être une bonne indication pour les porteurs de projet. En formulant leurs désirs, les indécis se projettent dans cet espace. On peut donc considérer qu'il s'agit de vrais vœux. Ainsi, on s'aperçoit que les indécis sont très demandeurs en matière *d'amélioration du réseau et de desserte de la région* mais aussi demandeurs en matière de *développement économique*. On s'aperçoit également qu'ils sont les seuls à avoir mentionné *l'arrivée d'un futur tram* et qu'ils sont largement en tête à considérer évidente *l'arrivée d'un futur TGV*. Le projet semble donc recevoir l'adhésion de la population uniquement si ces *effets structurants en matière de transport* sont en quelque sorte la compensation de l'arrivée de l'aéroport. C'est dans la partie nord du territoire que les populations sont les plus demandeuses d'infrastructures de transport. C'est en effet la partie du territoire la moins bien desservie, mais cela confirme que l'ancrage territorial peut largement être contrebalancé par des infrastructures venant compenser en quelque sorte les nuisances du nouvel aéroport. C'est encore une fois aux porteurs de projet de répondre à cette attente.

#### 4.4.5 : En fait un conflit plus complexe qu'il n'y paraît

Tableau n°14 : Classement des principaux motifs de conflit présents sur les cartes mentales (EC1)

1- Conflit d'aménagement	2- Conflit d'environnement
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Effets connexes</li> <li>• Accentuation de la pression foncière</li> <li>• Ré affectation des espaces</li> <li>• Financement couteux</li> <li>• Imprécision du projet</li> <li>• Rapport ville/campagne</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Nuisances sonores</li> <li>• Pollution</li> <li>• Destruction faune et flore</li> <li>• Atteinte aux réserves en terres</li> <li>• Atteintes à l'eau</li> <li>• Barrière paysagère</li> </ul>
3- Conflit d'usage	4- Conflit de procédure
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ré affectation d'espace</li> <li>• Changement de la dominante spatiale</li> <li>• Perte d'identité</li> <li>• Modification de la population</li> <li>• Tensions entre les habitants</li> <li>• Disparition du petit commerce</li> <li>• Coupure de réseaux</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Recomposition territoriale</li> <li>• Recomposition territoriale conflictuelle</li> <li>• Financement de l'ensemble du projet</li> <li>• Non respect de la population</li> <li>• Tensions entre habitants</li> <li>• Mise en cause des porteurs de projet</li> <li>• Non prise en compte de l'avis de la population</li> </ul>

La mise en évidence par les cartes mentales doit permettre aux porteurs de projet de rentrer dans un espace de médiation adapté.

Classé souvent comme un conflit d'aménagement, le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes apparaît au vu des cartes mentales comme un conflit plus complexe. C'est en fait un conflit multiple pouvant se ranger dans quatre catégories comme le montre le tableau n°14. Les cartes mentales permettent ainsi d'intégrer la notion de temps et d'échelles dans le conflit. Les opposants qui alimentent le conflit se servent de différents arguments empruntés aux diverses catégories, mais un discours dominant ressort toujours dans les cartes mentales, et le style d'opposition et la virulence sont très différents selon les sous-groupes. Le traitement à appliquer aux différentes argumentations doit par conséquent être adapté. Trois d'entre elles peuvent ouvrir des espaces de médiation.

## **4.5. Les cartes mentales, un outil pour mieux comprendre les enjeux territoriaux du conflit**

### **4.5.1 : Quels sont les grands thèmes territoriaux présents dans les cartes mentales ?**

Ils sont bien sûr différents selon l'orientation globale de la carte : soit elle soutient le projet, soit elle essaie de le dénaturer ou d'en montrer l'absurdité. Sur chaque grand thème, on retrouve les deux versions. Si on les décompose selon une terminologie géographique, on va retrouver les grandes composantes de l'espace : le réseau, les limites de territoire et l'appropriation du territoire, le rapport au territoire, et la référence au territoire en matière d'identité. En établissant pour chacun de ces grands thèmes une déclinaison, nous allons non seulement nous rendre compte des grandes préoccupations mais également, pouvoir faire émerger les éléments constitutifs du territoire. Dans un deuxième temps, nous pourrions établir des hiérarchies en répertoriant qui parle de quoi. Dans la présentation qui suit (tableau n°15), nous avons respecté la hiérarchie qui apparaît dans l'ensemble du corpus de cartes mentales.

#### **4.5.1.1. : Le réseau une préoccupation majeure dans le conflit en cours**

Le réseau est une référence omniprésente des cartes mentales, il se manifeste à travers deux aspects contradictoires qui apparaissent de manière assez nette, à savoir « créer du lien ou déstructurer ». Le projet est en effet créateur de plus d'interconnexions mais génère aussi des coupures d'espaces importants. Ces deux aspects sont très souvent mentionnés. Dans le lien, on retrouve de manière très nette *l'interconnexion* et le sentiment que l'aéroport peut devenir *une vraie plateforme multimodale*. Les représentations de la première planche parlent de **connexion avec une ligne TGV** reliant Nantes à Rennes. La grande variété des scénarii met en évidence la mauvaise définition de la part des porteurs de projet et notamment les *incertitudes* qui persistent sur le lien entre l'aéroport et le TGV. Cependant elle relève aussi sans aucun doute d'une stratégie

des porteurs de projets de ne pas trop alerter les populations locales sur de nouvelles expropriations à prévoir, avec également ***un nouveau franchissement de la Loire*** qui permettrait de ***mieux relier le sud du département***. En matière d'interconnexion, si l'on résume, on retrouve donc dans les différentes cartes les sous-thèmes du franchissement de la Loire, d'une future ligne TGV, d'une liaison tram-train, du lien à opérer avec les ***autres grands aéroports nationaux***, et des nœuds de communication à créer entre le barreau routier de l'aéroport et les deux voies express qui encadrent le projet.

**Tableau n°15 : Classement et déclinaison des thèmes dominants dans les cartes mentales (EC1)**

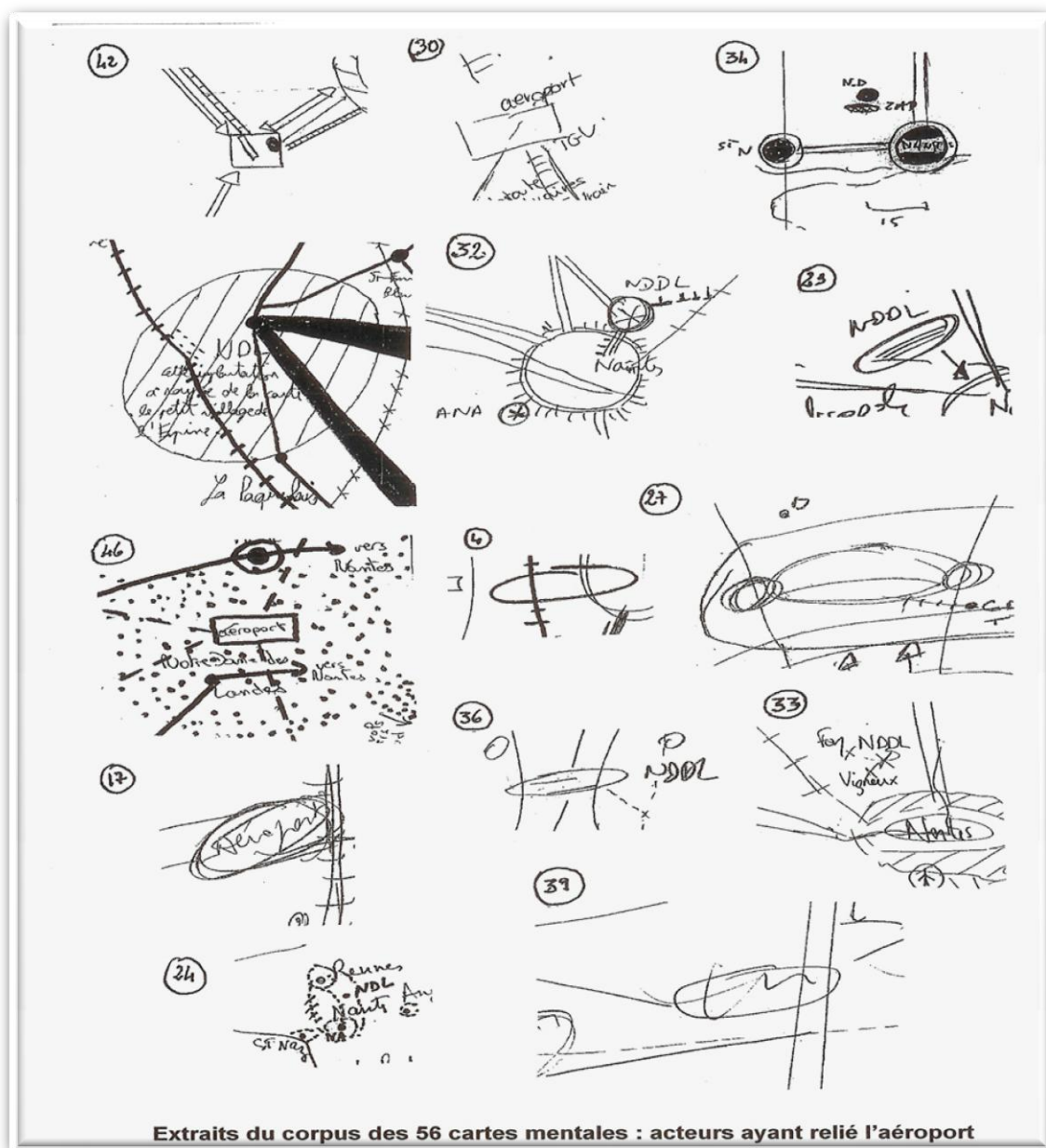
Thèmes présents cartes mentales	Déclinaison du thème	Impacts spatiaux sur le territoire du projet	Fréquence d'apparition	Acteurs concernés
Réseau	Interconnexion Rupture	Franchissement Loire LGV Autres aéroports Accès au réseau Coupure du réseau	Très majoritaire	Tous les acteurs
Territoire	Modification Influence Ségrégation Redécoupage	Démographie Délimitation Domination Recomposition	Majoritaire	Surtout les Riverains
Aire	Equilibre Spécialisation Déséquilibre Compartimentage	Economique Zones industrielles Zones résidentielles Pression foncière	Majoritaire pour deux groupes	Acteurs économiques Riverains
Environnement	Destruction Barrière Préservation	Pollution Pression urbaine Agriculture Réserves foncières Réserves agricoles	Minoritaire	Associations
Patrimoine	Historicité Patrimoine Espace Identité Dominante	Appropriation Limites Recomposition Destination Mémoire	Important	Agriculteurs

L'autre aspect concernant le réseau est envisagé de manière négative par les auteurs des cartes. Il concerne essentiellement ***l'effet de coupure généré*** par l'implantation de l'aérodrome entre les voies existantes et par les problèmes d'accès qui seront nécessairement posés. A ce stade pourtant des voies de contournement ont été envisagées et globalement on peut parler d'une ***amélioration de la situation existante*** dans les différents projets publiés. Pourquoi ***les craintes*** persistent-elles dans les représentations des acteurs ? La ***complexité du système d'acteurs*** en matière de pouvoir décisionnaire sur les différents réseaux, et ce malgré le comité de pilotage, empêche de produire des documents d'aménagement complets. D'une part, le temps de la décision est différent et d'autre part, certains financements sont encore loin d'être acquis et dépendent de collectivités territoriales différentes, sans compter la part réelle que prendra l'Etat à sa charge et

que celui-ci tarde à donner. La question de la liaison TGV par exemple fait planer de gros **doutes sur le potentiel de ce futur aéroport** ; cet argument ne manque pas d'être utilisé par une part non négligeable des opposants.

Avec la mise en œuvre des lois de décentralisation et le transfert de compétences aux différentes collectivités territoriales, avec également l'obligation de fonctionner en termes de partenariat pour les financements, on a accru le temps de la décision et parfois on l'a déconnecté du temps de décision d'un projet, surtout quand il s'agit d'un projet d'envergure nationale ou internationale. Ces imprécisions alimentent les craintes sur place, empêchant par exemple de produire un document abouti présentant l'ensemble des infrastructures. Bien entendu, il peut aussi s'agir d'une stratégie des porteurs de projet pour ne pas coaliser les différentes oppositions...

**Planche n°10 : Extraits de cartes mentales mettant le réseau au cœur du conflit (EC1)**



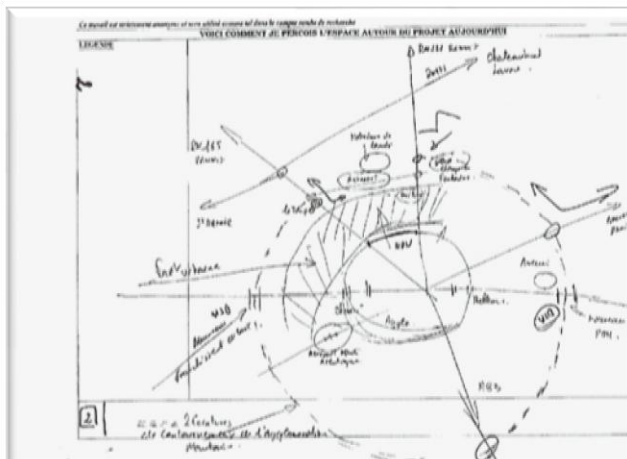
**Extraits du corpus des 56 cartes mentales : acteurs ayant relié l'aéroport**

#### 4.5.1.2. : Le territoire en recomposition, des craintes qui cristallisent le conflit

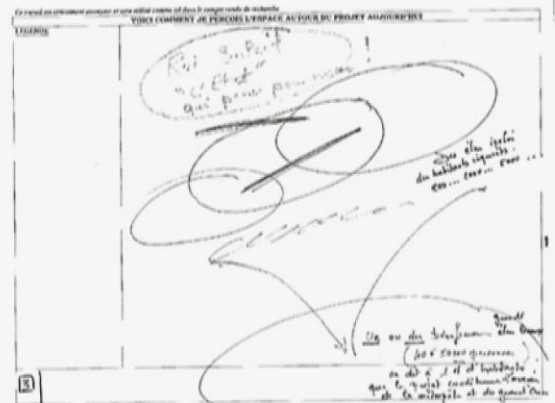
Recomposer les territoires ou les décomposer. Le territoire crée du conflit, mais le projet et le conflit créent aussi du territoire, parce qu'ils modifient les limites des territoires et génèrent des alliances nouvelles. Les premiers éléments figurant dans les cartes sont liés à la **modification de la destination principale des espaces** du projet mais surtout autour du projet. Si la ZAD (Zone d'aménagement différé) est bien ancrée dans les têtes. Le temps ayant fait son œuvre (ce que nous appelons le « syndrome de la patatoïde » lié à cette forme que l'on retrouve dessinée sur de nombreuses cartes), les acteurs font par d'une très forte **incertitude quant aux devenir des espaces limitrophes** du projet. Et l'essentiel du conflit aujourd'hui réside sans doute dans cet élément, qui est en fait bien plus présent que les nuisances générées ou supposées de l'aéroport lui-même. Autre élément sur ces aspects : **la modification de la démographie** liée à l'arrivée de nouveaux acteurs sur le territoire est analysée comme une conséquence directe du projet d'aéroport. On peut faire référence à des phénomènes de **pertes d'identité avec recomposition des espaces**, y compris sur le plan politique et administratif avec **l'apparition par exemple de la CCEG comme nouveau territoire**. La construction de la CCEG réalisée en janvier 2002, apparaît ainsi comme une volonté des communes concernées par le projet d'aéroport de pouvoir contrôler le projet, avec l'illusion sans doute de pouvoir peser sur les décisions. L'autre idée est sans aucun doute de ne pas se voir « dévorer » par la CUN, Communauté Urbaine de Nantes, et de pouvoir à terme profiter des effets économiques induits de l'aéroport. Encore que certains estiment cette recomposition comme une stratégie intermédiaire pilotée par le Maire de Nantes pour fusionner à terme en vue de **la constitution d'une grande métropole nantaise**, de Saint-Nazaire à l'aéroport. Toujours est-il que cette recomposition parfois réalisée au forceps, c'est-à-dire avec l'intervention du préfet pour certaines communes, ne fait pas l'unanimité parmi les habitants et a quelque peu désorganisé les aires traditionnelles de chalandise. C'est assurément un élément essentiel du conflit en cours, la recomposition territoriale étant vécue comme désorganisatrice des aires traditionnelles de vie et de liens entre les communes.

Le **nouveau zonage** de l'espace concerné par le projet est un aspect fondamental qui revient très souvent dans les cartes mentales. Il s'agit encore une fois ici d'attribuer de nouvelles délimitations aux territoires avec **une partition et une spécialisation des espaces plus fortes** que par le passé. L'aéroport est encore vécu ici comme un **processus de ségrégation** beaucoup plus intense de l'espace, y compris limitrophe, du projet. Même si, à l'heure actuelle sur la zone, les effets sur le foncier sont encore limités, certains acteurs se positionnent déjà et des **zones de réserves foncières** sont mises en place par les différentes communes ou par la CCEG. Les deux aspects sont présents dans les différentes cartes : soit sous la forme d'un **rééquilibrage territorial avec des effets dynamisants** et un rattrapage des retards historiques vis-à-vis de la métropole nantaise par exemple, soit à l'inverse d'une forte **crainte des déséquilibres** qui vont naître par la

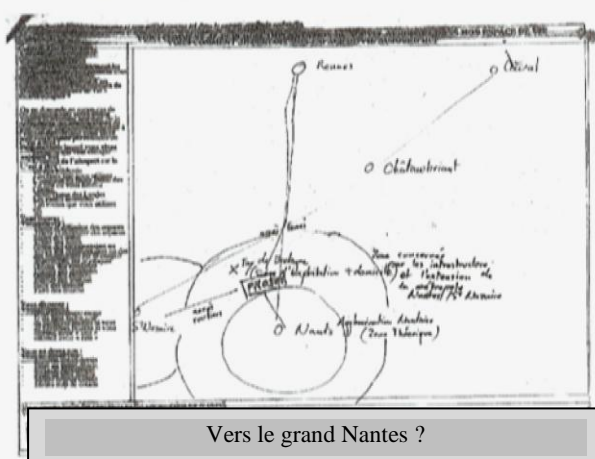
## Planche n° 11 : Cartes mentales et recomposition des territoires (EC1)



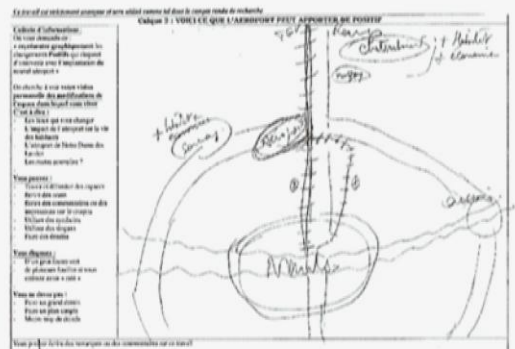
Une replanification sectorisée de l'espace par le projet



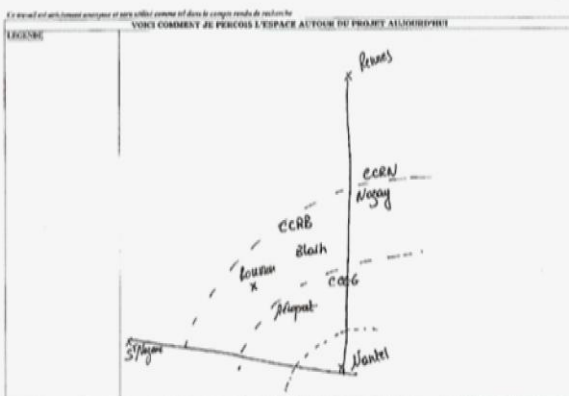
Une prise du pouvoir sur la zone du projet



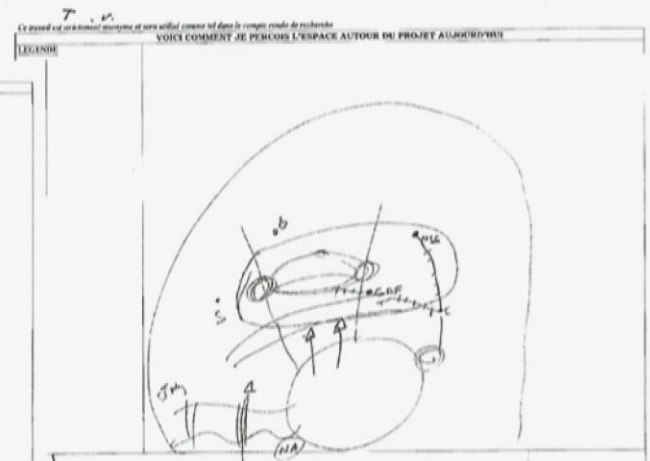
Vers le grand Nantes ?



La conquête du nord du département



Une réorganisation des aires d'influence



Nantes : vers la grande métropole européenne...

Cartes mentales ayant mis en évidence une recomposition accrue des territoires

spécialisation plus prononcée des espaces et surtout par la cohabitation obligatoire entre espace à vocations différentes. Ainsi, il n'est pas rare de trouver mentionné sur les cartes des *crainces liées à la cohabitation de zones résidentielles et l'arrivée de zones industrielles*. Autre aspect ressenti, l'idée que *la pression foncière* va encore s'accroître. Par ailleurs, pour certaines catégories, c'est l'extension inévitable de l'agglomération nantaise qui va être accélérée et donc *la perte d'espaces aujourd'hui restés verts*, qui vont s'urbaniser, changeant globalement la destination de la zone. C'est assurément l'un des aspects essentiels du conflit que les cartes mentales davantage que les entretiens ont largement mis en évidence.

#### **4.5.1.3 : Les impacts environnementaux**

Les impacts environnementaux du projet sont des thèmes présents sur les cartes mentales, mais pas autant que l'on aurait pu s'y attendre. On ne peut que s'étonner de la *faiblesse par exemple des mentions liées au bruit ou à la pollution*. On retrouve de manière un peu manichéenne les deux visions, à savoir une première où le projet va permettre *la préservation de zones « naturelles »* par classement ou par *obligation de réserves foncières* ou par interdiction de construction.

Bien évidemment l'autre image, à savoir *l'atteinte aux espaces et à l'environnement*, est présente mais de manière plus limitée. Il n'y a que 26 cartes sur 145 qui font mention expresse du bruit par exemple, ce qui est pour le moins surprenant. Le discours sur les pollutions de kérosène liées à la présence d'un aéroport pourtant tenu par certaines associations d'opposants ne semble pas avoir trouvé un large écho, si ce n'est chez les élèves. *L'effet barrière écologique* due à la construction de l'aérodrome a quant à lui été mentionné, mais surtout par des acteurs développant essentiellement un discours environnemental sur le projet sans être repris comme un argument majeur par les associations d'opposants.

Ce qui ressort en définitive le plus de la question des limites territoriales est une sorte de *planification accrue des territoires* avec un découpage d'espaces, comme pour un PLU par exemple, aux *enjeux déterminants sur la rente foncière*. Il s'agit de fait d'un véritable « remembrement » qui n'est que faiblement mentionné dans les entretiens mais qui ne peut être dissimulé sur toutes les cartes mentales. La production de l'espace par le projet d'aéroport conditionne fortement *les possibilités d'enrichissement* d'un nombre important d'acteurs, ce qui provoque forcément des tensions.

#### **4.5.1.4 : Le patrimoine identitaire, un argument territorial fortement mobilisé**

Avec la création d'une nouvelle identité territoriale et la perte de repères identitaires, l'aspect patrimonial est une dimension majeure du conflit. C'est encore l'un des apports des cartes mentales vis à vis des entretiens d'autant qu'il va nous permettre de délimiter des conflits différents, selon la localisation par rapport au projet. Différents aspects viennent mettre en







recomposition territoriale comme la modification des cantons existants ou des collaborations existantes entre communes, sont vécus également comme une perte d'identité et de mémoire. Pour les agriculteurs, cet aspect n'est pas non plus à négliger. Notamment dans la partie nord du territoire, où ils sont très ancrés dans le territoire grâce à un réseau de CUMA très ancien. Le projet va venir également bouleverser ces liens de communication, de travail entre les différentes populations. Enfin, et c'est surtout présent chez les agriculteurs, on trouve l'idée de devoir renoncer à un territoire au profit de la ville qui « dévore » toujours plus d'espace ; pour des personnes parfois engagées depuis plus de 40 ans dans le combat pour la préservation d'espaces à dominante rurale, c'est un renoncement difficile à vivre. Ces thèmes sont aussi présents chez d'autres acteurs mais surtout au nord du projet là où des habitants ont choisi un espace à dominante rurale pour fuir la ville.

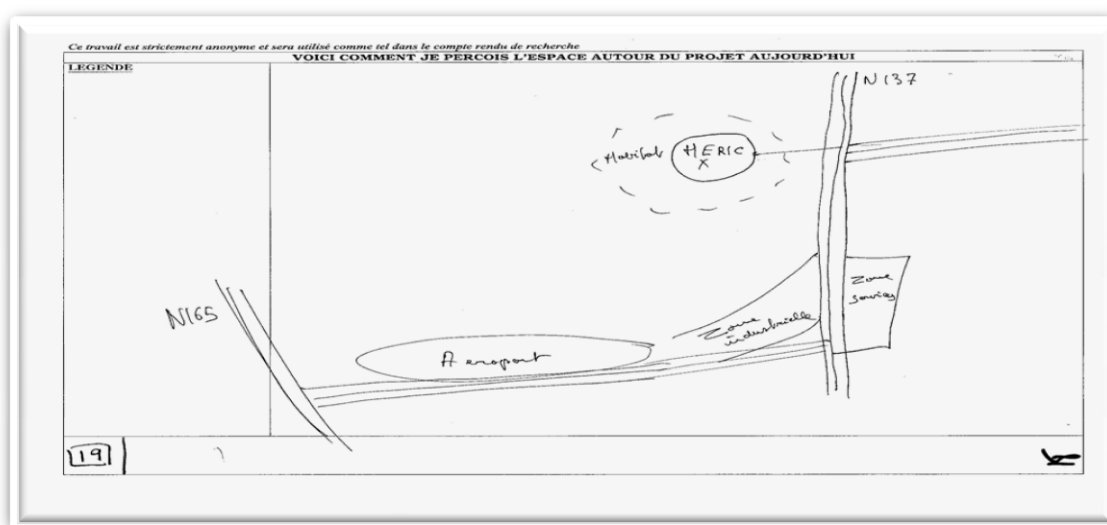
#### 4.5.2 : Le positionnement dans le territoire est-il aussi déterminant qu'on le dit ?

##### 4.5.2.1 : Mieux connaître les territoires polarisés par le projet.

Après avoir déterminé l'échelle du conflit, les cartes mentales offrent l'avantage de pouvoir cerner des enjeux territoriaux à une échelle locale, vecteurs essentiels du conflit. En spatialisant les informations, les auteurs de cartes mentales se situent par rapport au projet lui-même et en déterminent ainsi les enjeux pour eux en termes de territoire. Ceci va nous permettre de proposer une véritable cartographie du conflit. Nous formulons à ce stade l'hypothèse selon laquelle le conflit crée du territoire et inversement. La cartographie de la contestation doit être affinée parce qu'elle détermine la stratégie de la contestation.

La position située juste au nord du projet se résume assez bien dans la représentation carte n° 11.

**Carte n° 11 : Carte mentale pour un acteur situé au nord du projet**

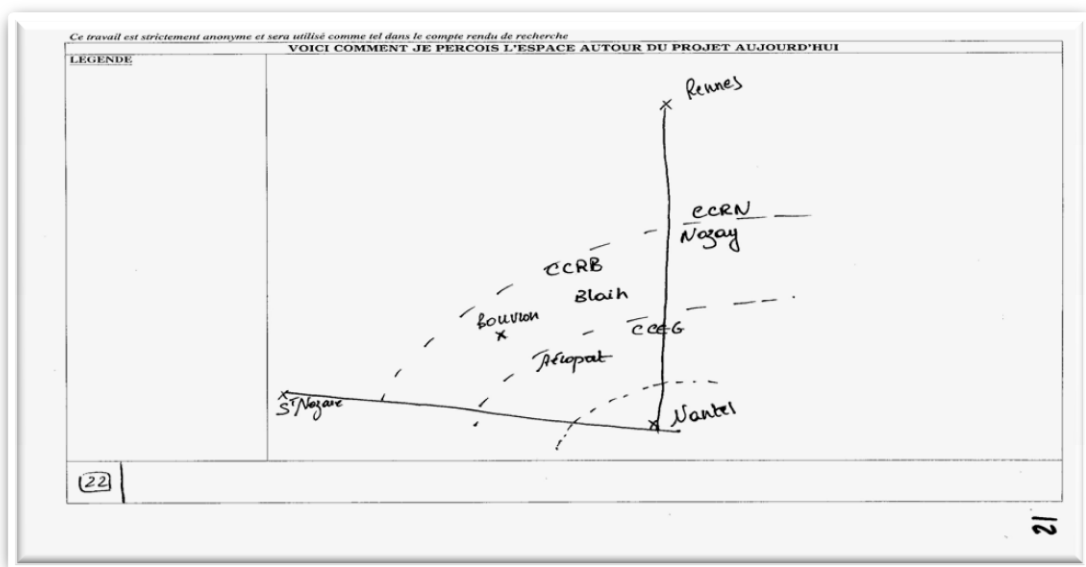


- La ville de *Nantes n'est pas représentée*, pas plus que la zone entre la ville de Nantes et le projet lui-même. La préoccupation sur le devenir du territoire des acteurs de la partie nord reste indépendante de la grande agglomération nantaise et presque *indépendante de l'aéroport*, comme s'il s'agissait de *contourner le problème*.
- *L'effet barrière* est omniprésent et reste la préoccupation principale
- L'aéroport n'est perçu que comme une entrave, comme une *zone presque sinistrée*, dont il va falloir s'extirper pour pouvoir préserver le reste des espaces non atteints.
- Il s'agit de *retrouver un lien*, ou essayer de limiter l'emprise urbaine en préservant les espaces ruraux au nord. Il s'agira aussi de se préserver malgré les vents et la position par rapport au projet des nuisances occasionnées par le bruit.
- La question du lien est majeure dans le *raccordement au réseau existant*.
- *Pas d'effet bénéfique ou dynamisants* sur les villes situées au nord du projet

Plus on s'éloigne au nord, plus les représentations changent (carte n° 12) :

- Les effets de *polarisation* sont déterminants.
- L'aéroport n'est pas perçu comme une barrière mais comme un aménagement s'insérant dans le territoire.
- La *recomposition du territoire* l'emporte sur les effets négatifs.
- La *métropole nantaise* est à l'origine du gradient foncier.
- Des *pôles secondaires* apparaissent et se diversifie.
- Les villes au nord *profitent de l'arrivée* de l'aéroport.
- Certaines imaginent aussi devoir *s'organiser par rapport à Rennes* plus au nord.
- La partie nord du département se développe et de manière indépendante à Nantes.

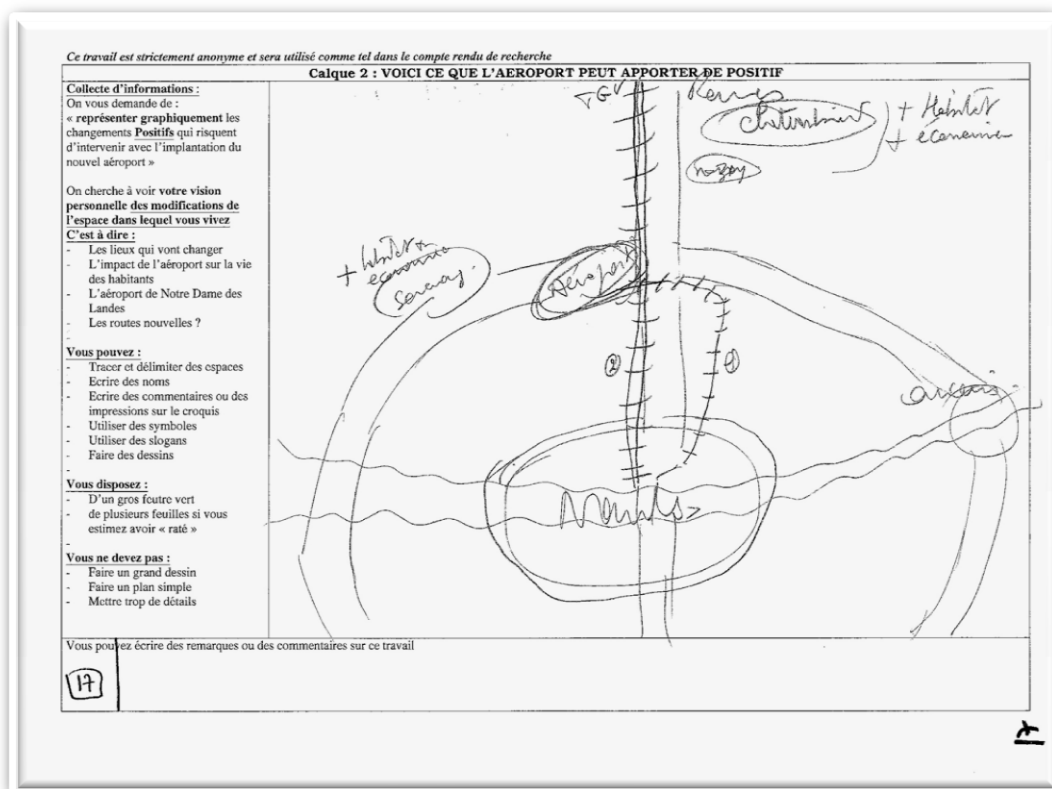
**Carte n° 12 : Carte mentale d'un acteur situé plus au nord du projet.**



Dans la partie sud, les effets sont beaucoup plus structurants (carte 13) :

- Beaucoup de cartes montrent un *effet dynamisant* sur une *grande partie du département*.
- Néanmoins, c'est la vision classique d'un *effet structurant*, y compris sur des problèmes en suspens depuis longtemps, comme par exemple *le nouveau franchissement de la Loire*.
- Les autres cartes montrent un intérêt en termes de *dynamisme de transport* : chacune se plaçant dans le projet en se positionnant pour tirer son épingle du jeu. Certaines se disposent du point de vue des flux de circulation, d'autres en termes de *raccordement d'infrastructures de transport* avec une voie ferrée.
- A l'échelle locale : le problème du *contournement espéré de la grande agglomération nantaise* avec ses problèmes d'embouteillages lors des migrations pendulaires est espéré.
- A une échelle plus globale : le lien avec d'autres espaces à l'échelle nationale.

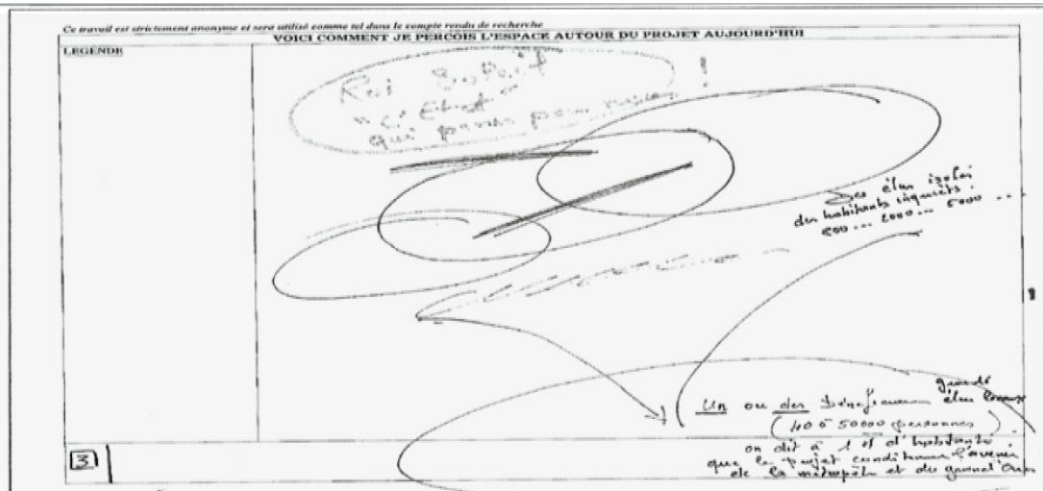
### Carte n° 13 : Carte mentale pour un acteur situé partie sud du projet



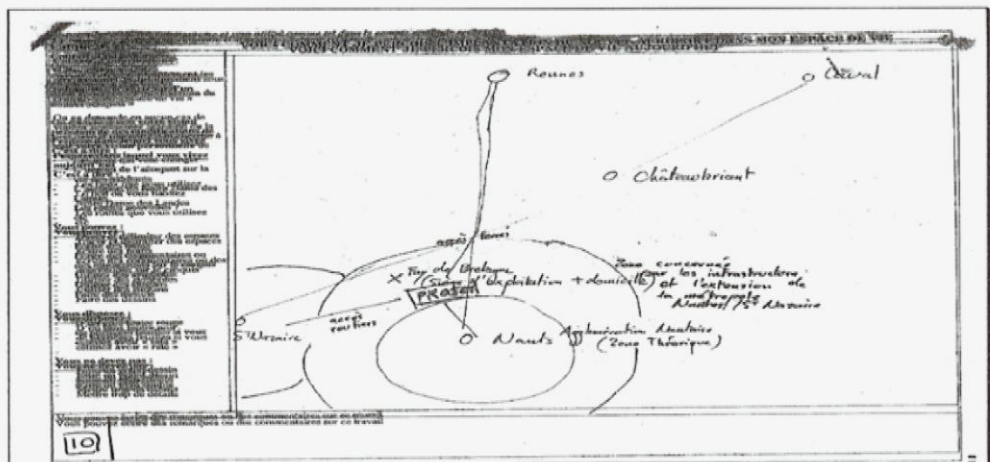
Dans la partie est et ouest, les effets négatifs l'emportent (Planche 13) :

- Ils seront les plus grandes victimes des nuisances. Les effets sont connus et les associations ont fait leur travail. Que dévoilent leurs cartes mentales ?
- En fait des visions plus contrastées que pour les deux cas traités précédemment.
- D'une part, le problème des pistes et de l'orientation des pistes est omniprésent présent, le décalage de quelques degrés peut changer l'avenir d'une commune.

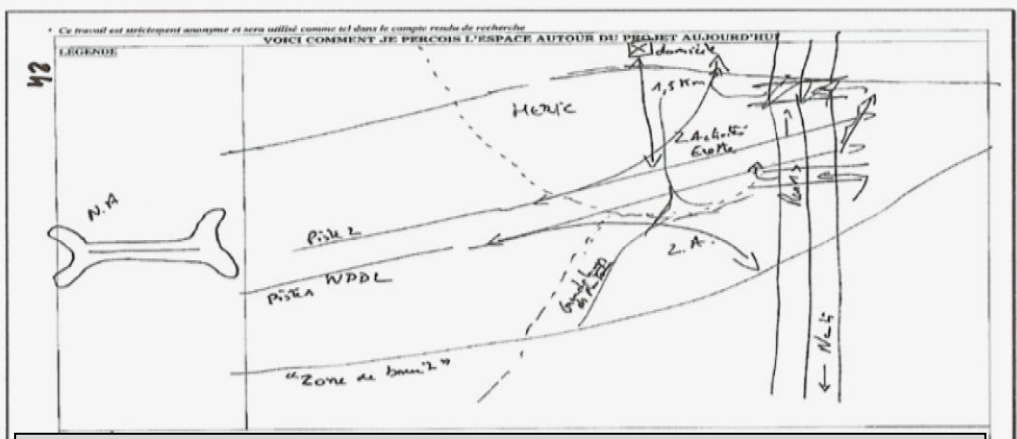
Planche n°13 : Planche de cartes mentales d'acteurs localisés aux extrémités est et ouest



Problème de l'orientation des pistes et de la nuisance



Problème de l'extension de la ville de Nantes et de ses raccordements



Problème de l'orientation des pistes et de la nuisance en bout de piste ainsi que de l'interconnexion au réseau

- Les zones d’approche ne sont pas clairement délimitées aujourd’hui, ce qui provoque une incertitude encore plus forte.
- D’autres effets connexes qui viennent se greffer, le problème notamment des interconnexions et du barreau routier avec les quatre voies existantes
- Le développement programmé mais non délimité de zones d’activités.
- Les enchevêtrements de limites administratives territoriales qui viennent compliquer l’ensemble du jeu de la négociation (la commune du Temple ne fait pas partie de la CCEG).
- Une urbanisation qui s’est intensifiée ces dernières années avec des investissements conséquents des communes...

En fréquence d’apparition, les principaux éléments mobilisés sont recensés dans le tableau 16. Il dénote un paradoxe qu’il nous faudra expliquer, l’intensité du conflit semble plus virulente dans des zones moins impactées objectivement par le projet, notamment dans la partie nord limitrophe du projet. A l’inverse, les choses semblent être moins compliquées pour les extrémités est et ouest où les préoccupations sont plus sérieuses.

**Tableau n°16 : Arguments de conflit mobilisés en fonction de la localisation par rapport au projet**

Localisation	Nombre (total 28)	Arguments majoritaires par ordre de fréquence	Arguments jamais mobilisés
<b>Nord</b>	27	Effets barrière Ré-affectation d’espaces Perte d’identité Effets connexes Nuisances sonores Accentuation de la pression foncière	Tensions entre habitants
<b>Sud</b>	19	Ré-affectation des espaces Pollution Nuisances sonores Recomposition territoriale Tensions entre habitants	Disparition du petit commerce Mise en cause des porteurs de projet Financement coûteux Non-respect de la population
<b>Est</b>	21	Modification type de population Ré-affectation des espaces Pollution Délimitation précise du projet	Menace sur faune Disparition du petit commerce Mise en cause des porteurs de projet Non-respect de l’avis de la population
<b>Ouest</b>	11	Pollution Nuisances sonores Incertitudes	La plupart des arguments n’ont pas été mobilisés

#### 4.5.2.2 : L'utilisation du territoire à des fins argumentatives dans le conflit

Il y a une utilisation de l'espace naturel comme argument de lutte contre le projet d'aéroport. Les personnes opposés au projet y ont fait référence à près de 70%, tout comme celles qui se prononceraient « pour » si le projet était amélioré. Il est donc intéressant d'essayer de comprendre maintenant quels types d'espaces mobilisent le plus les opposants. Concernant les espaces naturels on s'aperçoit que les opposants et ceux qui ne se prononcent pas mobilisent entièrement le territoire, ils utilisent une variété beaucoup plus importante d'arguments territoriaux : « les champs », « la forêt », « le milieu rural » et « la nature ». Ce sont bien des éléments d'identité territoriale qui sont le plus mobilisés, dans son activité principale l'agriculture et dans sa dominante paysagère. En revanche, on note très peu d'éléments concrets concernant des atteintes à l'environnement ou aux paysages. L'ensemble des arguments mobilisés par les opposants et les indécis atteste donc d'une crainte diffuse que n'ont pas levée les porteurs de projet. Mais la faiblesse des arguments rend aussi l'argumentation quelque peu superficielle. Cela ne dénote pas en tous cas, mis à part les cartes de quelques associations, d'une très grande connaissance des espaces naturels présents. Mais au final la privation de l'utilisation de l'espace à des fins autres qu'agricole apparaît peu dans l'ensemble des cartes mentales.

#### 4.5.2.3. Effet de frontière, effet barrière et effet de rupture dans le territoire.

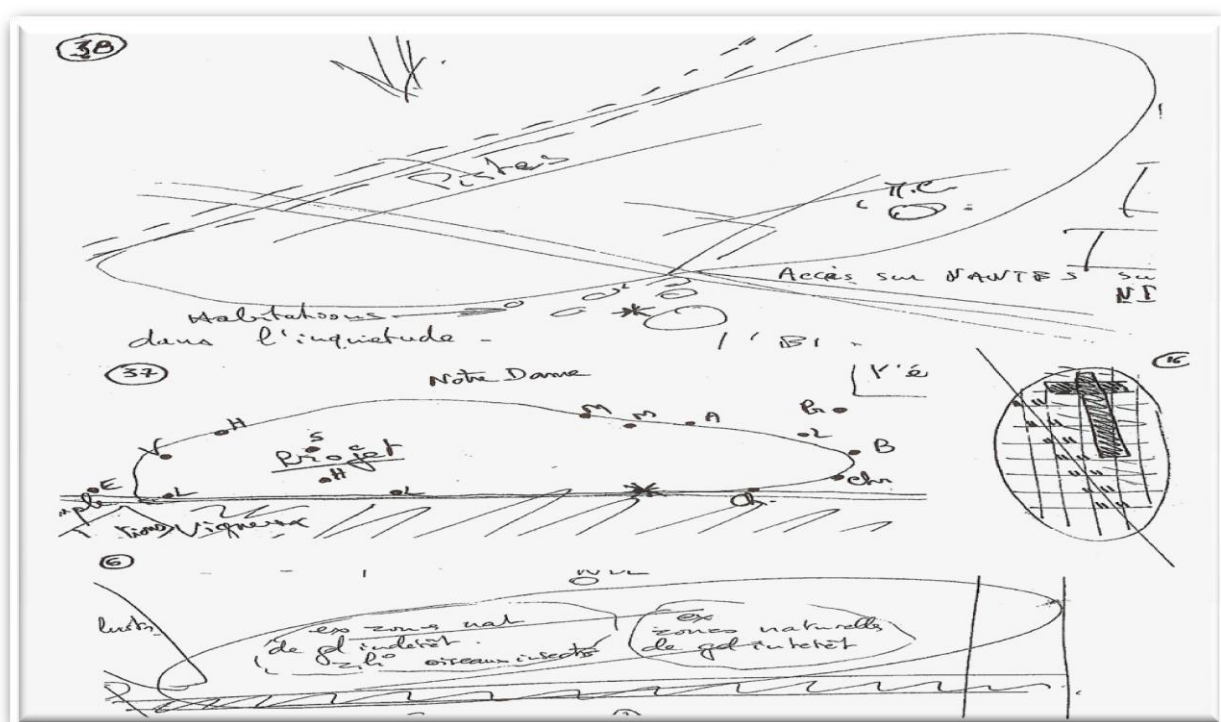
Cet aspect majeur des recompositions en cours influe sur la perception du projet. En effet, à la différence de projets de route ou de voies ferrées, l'aménagement de pistes aéroportuaires ne permet pas de croisement avec d'autres axes, les tunnels ne sont pas permis, donc ce type d'aménagement, a nécessairement un impact majeur en termes de barrière, d'autant qu'il nécessite, des aménagements d'infrastructures routières et ferroviaires qui peuvent être particulièrement discriminants pour les communes concernées. Certaines peuvent se trouver mieux connectées, d'autres au contraire peuvent se voir encore plus enclavées ou en tous les cas dans une situation d'attente insoutenable. Mais l'effet barrière peut s'analyser de différents points de vue. Un aéroport est autant un aménagement linéaire que surfacique dans ses impacts comme le souligne de nombreuses cartes mentales.

- Elle est d'abord *environnementale* et ressentie comme tel par un certain nombre d'acteurs, surtout les associations et certains riverains comme l'indique la référence à des zones naturelles sensibles.
- Elle représente également un *effet coupure* particulièrement important. Ce sont des coupures dans les solidarités territoriales existantes que rien ne peut atténuer.
- L'effet de rupture sera d'autant plus important que le territoire se trouve à proximité du projet et au nord en plein centre des pistes parce que *l'effet de contournement* est plus contraignant.

- La **rupture des solidarités** est par ailleurs d'autant plus forte si les communes étaient au préalable fortement polarisées par une grosse agglomération ce qui est le cas ici.
- Les autres questions récurrentes dans les cartes mentales concernent essentiellement **la qualité de la vie**, la destination des espaces et les **barrières dans l'usage récréatif** des espaces concernés.

Ces effets sont très bien mis en avant dans de nombreuses cartes de la partie nord du projet et sont plus accentués si l'on se trouve en plein centre des pistes comme les cartes d'acteurs de la commune de Notre-Dame-des-Landes par exemple.

**Planche n° 14 : Extraits de cartes mentales représentant des effets de coupure (EC1)**



#### 4.5.3 : Echelle de conflit et réalité territoriale des impacts

Ne pas avoir fixé a priori d'échelle de représentation pour les cartes mentales est d'un des intérêts évidents. Chaque acteur a représenté son espace et par conséquent le territoire qu'il trouve cohérent pour ce projet. Cette analyse, on va le voir, permet de préciser un peu plus la véritable échelle du conflit par croisement des échelles représentées et des stratégies d'opposition. On peut comptabiliser neuf échelles de projet représentées à travers les cartes mentales, avec des résultats très différents selon les catégories d'échelles. Le tableau présente les 9 échelles avec la répartition en pourcentage et la détermination d'un type d'acteur majoritaire pour chaque échelle. Ces 9 échelles ont été regroupées en 4 échelles plus classiques, locale, départementale, régionale et

mondiale, mais les divisions à l'intérieur de chacune de ces échelles sont à analyser en tant que telles.

**Tableau n° 17 : Echelle de la représentation par groupes d'acteurs**

	Local	Intra-dept	Dept	Bi-polaire	Inter-dept	Région	Ouest-Atlan	Monde	Total
Riverains	4 (50%)	1 (12%)	1 (12%)		2 (25%)				8
Elus locaux	2 (50%)	2 (50%)							4
Elèves	7 (50%)	6 (43%)					1 (7%)		14
Agriculteurs	1 (33%)	1 (33%)		1 (33%)					3
Associations	4 (49%)				1 (12%)		2 (25%)	1 (12%)	8
Techniciens		3 (33%)		4 (44%)		2 (22%)			9
Acteurs économiques	1 (20%)	2 (40%)	1 (20%)	1 (20%)					5
Experts				1 (25%)			2 (50%)	2 (50%)	4
<b>Total</b>	<b>19 (25%)</b>	<b>15 (27%)</b>	<b>2 (4%)</b>	<b>7 (13%)</b>	<b>3 (5%)</b>	<b>2 (4%)</b>	<b>5 (9%)</b>	<b>2 (4%)</b>	<b>55</b>

Ce tableau n° 17 montre que la contestation se situe à une très petite échelle comme à une très grande. *L'échelle véritable de la contestation est l'échelle locale et micro-locale*. Elle représente 37% des échelles choisies, voire 63% si l'on inclut l'échelle intra-départementale, qui bien souvent est une échelle locale dont le centre de gravité est quelque peu déplacé. C'est donc l'échelle de l'opposition globale au projet, qui dégage une sensibilité soit environnementale, soit de type NIMBY, soit qui pose le problème du manque de cohérence du projet voire du manque d'informations. C'est l'échelle des peurs dont certaines pourraient d'ailleurs être facilement levées si le projet était pensé globalement avec tous ses effets connexes. C'est l'échelle d'intervention des associations de défense de riverains et d'agriculteurs dont le discours navigue, au gré de l'avancement du dossier, entre argumentation environnementaliste, rationaliste et contestation du type « pas chez nous ».

*L'autre échelle de la contestation est l'échelle mondiale* ; c'est avant tout une échelle idéologique de type antimondialisation qui reste ultra minoritaire sur le conflit (moins de 4%) elle représente le poids de ce courant politique qui dispose cependant d'une réelle capacité militante.

*L'échelle de l'acceptation du projet est l'échelle régionale* selon la définition que l'on en donne. Elle représente 30% des représentations choisies par les personnes interrogées, ce qui est loin d'être négligeable, puisque 16 % seulement des personnes interrogées étaient extérieures au département de Loire-Atlantique. C'est globalement l'échelle des techniciens et des spécialistes de l'aménagement du territoire, qui montrent l'intérêt selon eux, pour le « grand Ouest » (caractérisation spatiale pourtant discutable comme le souligne Jean Ollivro<sup>194</sup>) d'avoir une plateforme internationale aéroportuaire. C'est davantage ici une vision de planification où le facteur temps intervient dans une visée « développement du territoire sur un demi-siècle ». A noter

<sup>194</sup> OLLIVRO Jean, 2008, *Projet Bretagne*, Apogée, 2010, p 70-71.



cependant une particularité : la présence de l'Association Solidarité Ecologie qui, fidèle à ses positions, a choisi cette échelle de représentation dans une attitude d'opposition en formulant un projet alternatif de mise en réseau des aéroports au niveau régional couplé à un véritable développement du réseau régional TGV.

*L'échelle départementale, choisie par 30% des personnes interrogées, est celle de la controverse.* C'est à cette échelle que les positions sont les plus tranchées d'un côté comme de l'autre. C'est également l'échelle des incertitudes sur le projet, choisie par la grande majorité des porteurs de projet, un véritable paradoxe donc puisqu'elle devrait être au final l'échelle des certitudes, celle d'une définition du projet aboutie. C'est à cette échelle que la virulence du conflit se fait sentir avec au bout du compte une situation qui de plus en plus s'achemine vers un face-à-face : « menteurs contre menteurs, croyants contre croyants <sup>195</sup> ». Cette échelle est particulièrement révélatrice des enjeux de localisation par rapport au projet, certains y voyant une chance pour redynamiser certaines zones du département, d'autres au contraire l'accentuation de la mainmise métropolitaine nantaise sur une surface encore plus grande. C'est la lutte des territoires ruraux contre les métropoles... Cette échelle marque bien la singularité du département de Loire Atlantique, un département aux extrémités nord et sud coupées par une bande « industrialo-urbaine » centrale particulièrement dynamique et ouverte.

Il n'en reste pas moins que la véritable surprise est *l'absence de l'échelle nationale et l'échelle européenne*. L'échelle européenne peut se comprendre par les difficultés de représentation encore qu'une mention de territoire européen aurait pu être faite. Le projet, qui pourtant se donne comme définition de rattacher l'Ouest au centre de l'Union ne semble pas trouver beaucoup d'échos parmi les acteurs ni même parmi les porteurs de projet, encore moins parmi les techniciens qui ont eu le plus souvent une représentation qui reste à leur échelle d'intervention. En tout cas personne ne voit pour l'instant cet aéroport devenir un véritable hub européen, y compris de ses plus farouches défenseurs à savoir : les acteurs économiques.

Quant à l'échelle nationale, seules trois représentations parmi les acteurs ont réalisé le lien avec les aéroports de Paris. Que faut-il en penser ? Certains spécialistes du transport aérien ne voient de chance d'exister et de vivre sans déficit au nouvel aéroport de Notre-Dame-des-Landes que si celui-ci a une véritable connexion avec le grand hub d'Air France Roissy Charles De Gaulle, dont il pourrait devenir dans le système de fonctionnement la sixième ou septième piste. Le problème est que pour l'instant il est difficile d'y croire puisque aucune connexion véritable n'est prévue ou formalisée en matière de lignes ferroviaires à grande vitesse. Mais cette absence d'échelle nationale ne reflète-t-elle pas également l'absence véritable de prise en charge nationale du projet ?

---

<sup>195</sup> DE LEGGE Jean 2004, Chapitre 8 : « Comment l'opinion publique se forge-t-elle une opinion ? », in Xavier Delacroix (dir.) *Influencer la démocratie, démocratiser l'influence, Enjeux et perspectives d'un lobbying démythifié*, AFAP, p199-218.

**Tableau n°18 : Répartition des échelles de représentation des cartes mentales (EC1)**

<b>ECHELLES</b>	<b>NOMBRE</b>	<b>% par rapport au total</b>	<b>GROUPE D'ACTEUR MAJORITAIRE</b>	<b>POSITION SUR LE PROJET</b>
Micro locale	7	13	Association de défense mais pas majoritaire	Tous contre
Locale	13	24	Elèves	Globalement opposés
<b>Totale locale</b>	<b>20</b>	<b>37</b>	<b>Sensibilité environnementale Pb de cohérence du projet ou NIMBY</b>	<b>Plutôt le domaine de ACIPA ADECCA BVV</b>
Intra départemental	14	26	Elèves	La moitié est opposée
<b>Totale locale 2</b>	<b>34</b>	<b>63</b>	<b>Véritable échelle localisée du conflit</b>	<b>Opposition globale au projet</b>
Départemental	2	4	Pas d'acteur majoritaire	Tous pour
<b>Totale départementale</b>	<b>16</b>	<b>30</b>	<b>Sensibilité par rapport à la définition du projet lui même</b>	<b>Partagée Echelle de la controverse lieu d'expression véritable du conflit</b>
Bi polaire aire Rennes-Nantes	6	11	Technicien et spécialistes	Majoritairement pour
Interdépartementale	3	6	Riverains majoritairement non impactés	Tous contre
<b>Total intra régionale</b>	<b>9</b>	<b>17</b>	<b>Paradoxe Problème de la définition précise du projet ?</b>	<b>2 positions divergentes Echelle de la controverse</b>
Régional	2	4	Technicien	Tous pour
Ouest atlantique	5	9	Pas d'acteur majoritaire	Plutôt favorable sauf Solidarité Ecologie
<b>Totale « régional »</b>	<b>7</b>	<b>13</b>	<b>Position « d' aménageur »</b>	<b>Echelle de la véritable cohérence du projet en terme de besoin mais en terme de localisation ?</b>
<b>Totale régional 2</b>	<b>16</b>	<b>30</b>	<b>Echelle de « l'acceptabilité »</b>	
Mondiale	1	2	Association de défense	Contre
Multi scalaires	1	2	Universitaire	Plutôt contre à cause de la localisation
<b>Total « mondiale »</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>Position idéologique</b>	<b>Globalement refus idéologique</b>

Les représentations reflètent à travers ces cartes mentales la véritable dimension du projet et, à travers elle, la véritable dimension du conflit. Elles montrent par exemple que les associations de défense ont du mal à faire déborder la contestation sur un espace plus large que celui de la contestation directe du projet. Globalement, plus on s'éloigne du point d'implantation du projet, moins la contestation est importante, ce qui est somme toute assez logique, mais reflète un échec dans la tentative de mobilisation plus large de la part des associations de défense.

#### **4.5.4 : Echelle de pertinence du projet**

Toute une série de questions est bien mise en évidence par les cartes mentales nous amène à nous interroger, au terme de cette analyse sur des aspects essentiels du projet. Les statistiques en la matière estiment que pour la configuration d'un aéroport international, il faut prévoir trois fois la superficie de l'aérodrome, on est loin du compte, ce qui pose la question du choix du site. Quelle ambition réelle alors pour le projet ? Cela reste le problème majeur et à l'heure actuelle, avec toutes les incertitudes qui pèsent sur le transport aérien, personne ne peut répondre. La seule réponse entendue à de multiples reprises reste que « ce sont les compagnies aériennes qui choisissent les aéroports, essayons de faire un projet attractif pour accueillir une grande compagnie, le reste nous ne pouvons pas le déterminer ».

Les différents qualificatifs accolés au projet dans certains titres de cartes mentales sont révélateurs de l'absence de définition précise du projet. A la question : « quel qualificatif pourrait-on ajouter à l'appellation « Aéroport de Notre-Dame-des-Landes », les réponses sont sidérantes. Cela va de « l'aérodrome jusqu'au « hub international », en passant par l'aéroport interrégional, l'aéroport du grand ouest, l'aéroport ouest Atlantique, l'aéroport national, troisième aéroport parisien, la septième piste de Roissy, l'aéroport à vocation européenne, l'aéroport international »... On voit bien que pour certains acteurs, il y a une part de rêve non négligeable, les autres se contentant de dire « ce sont les compagnies qui en décideront »... Les derniers se plaçant résolument dans une définition vague de manière à pouvoir saisir toutes les opportunités...

Le problème n'est-il pas ailleurs, dans une absence de définition précise pour ne pas remettre en cause le choix du site ? Comment en effet ne pas comprendre que si les porteurs définissaient cet aéroport comme la volonté d'en faire un véritable aéroport international, le site de Notre-Dame-des-Landes devient de fait inadapté. Il n'y a pas d'aéroport à véritable vocation internationale, c'est-à-dire fonctionnant dans une stratégie de hub qui n'ait été construit ces dernières années à au moins de 40 Km d'une grande agglomération et qui n'ait été relié en terme d'infrastructures routières et ferroviaires. Par ailleurs, si cet aéroport ne doit pas devenir international, les porteurs de projets peuvent-ils le dire ? Dans ce cas pourquoi déplacer l'aéroport actuel de Nantes Atlantique ? Quelle est l'aire de chalandise véritable de l'aéroport ? Quelle est l'étendue des effets connexes à attendre ? Quelle sont les surfaces foncières à prévoir ? Quel plan

d'exposition au bruit présenter ? A quoi cela sert-il d'alarmer les riverains si cet aéroport ne devrait jamais voir les 9 millions de passagers prévus ? Ce sont certainement une partie des questions que se posent aujourd'hui un grand nombre d'acteurs et qui alimentent le conflit peut-être davantage encore que la localisation.

#### **4.5.5. : Recompositions territoriales et redécoupage : ce que révèlent les cartes mentales**

Des recompositions s'opèrent à tous niveaux. Mais il est clair qu'implanter un projet d'aménagement de cette envergure a des effets accélérateurs. Les cartes mentales, tout au moins sur celles soutenant le projet permettent de distinguer 5 grandes recompositions.

- Au niveau local, le poids de l'agglomération nantaise, le repositionnement des aires urbaines et celles réservées à l'agriculture et aux espaces naturels, de nouvelles densités territoriales en prévision.
- Sur la zone de projet, la création de la CCEG, pour se positionner comme entité territoriale qui gère le projet, mais en collaboration avec la communauté urbaine de Nantes (CUN). Les cartes de la partie sud par exemple voient le projet d'aéroport comme un rapprochement inéluctable et souhaité de la CUN.
- An niveau départemental, les stratégies de recompositions intercommunales avec le renforcement de la jonction entre la partie sud et la partie nord du.
- Au niveau Bretagne, pour la première fois envisagée la collaboration entre les deux grandes métropoles et une préfiguration d'une région Bretagne ou « grand ouest » assez présente dans certaines cartes mentales soutenant le projet.
- Au niveau national, un positionnement de « l'Ouest français » comme région dynamique attractive, aire métropolitaine d'envergure européenne capable de concurrencer en certains domaine l'agglomération parisienne.

Les cartes mentales montrent bien ces recompositions territoriales en cours ou envisagées et donc leur pertinence pour envisager le territoire de manière prospective. Nous venons de démontrer par conséquent que le projet et le conflit crée un nouveau territoire.

#### **4.6 : Oublis et distorsions**

L'analyse de l'ensemble du corpus peut permettre de dégager dans le discours de l'habitant concerné par le projet les oublis, les distorsions ou déformations.

#### 4.6.1 : Les grands oublis...

Ils sont révélateurs de la mauvaise compréhension des espaces ou du projet par l'auteur de la carte ou d'une vision très partisane et forcément militante du projet. Dans tous les cas, ils traduisent l'incapacité à convaincre et les failles dans le système de communication des porteurs de projet. On retrouve en effet des oublis quasi systématiques, partagés par de nombreuses cartes révélatrices d'un décalage ou d'une perception des espaces qui n'est pas partagée.

- La grande absente est la ville de Rennes qui n'apparaît que sur une minorité de cartes (moins de 20%) alors que l'axe nord de Nantes (RN 137 Nantes-Rennes 82% des cartes). Il est bien évident que même dans la partie nord du projet on ne perçoit pas du tout Rennes comme partie prenante du projet.
- La Région Bretagne est mentionnée par seulement 6% des cartes. Les références à d'autres espaces bretons sont encore plus insignifiantes (1% pour le Morbihan, 3% pour Brest, Vannes 2%, Redon 9%).
- En dehors de la Région Bretagne, seule Angers avec presque 5% peut se prévaloir d'une meilleure représentation... Les impacts potentiels de Notre-Dame-des-Landes sur des aéroports régionaux comme - Lorient- Dinard- Rennes les concernent pourtant directement.

Et que dire de la mention de Paris (seulement 10%) ou d'espaces internationaux (moins de 1%) , comme s'il s'agissait d'un modeste aéroport de province et non pas international.

#### 4.6.2 : La place particulière de la ville de Nantes, entre oubli et distorsions :

La ville de Nantes offre à cet égard des paradoxes certains. Les acteurs l'ont mentionnée à 78%, ce qui n'a rien de surprenant. Parfois organisatrice, parfois polarisante, elle apparaît surtout insaisissable au vu des cartes mentales. L'absence de lisibilité d'une ville qui ne s'inscrit pas directement dans le projet, et qui laisse le soin à la CCEG et au comité de pilotage de prendre en charge le projet, y compris dans les médias. Cela a pour résultat de faire perdre encore un peu plus de crédibilité au projet. Pour ne pas attiser les arguments des opposants, la ville de Nantes a choisi de rester en retrait, alors que tout le monde a compris qu'elle est le principal fer de lance de ce projet. En conséquence, ce projet n'apparaît pas comme un élément structurant de l'ensemble de cette région. Alors que près de 10 % des élèves ont fait référence à un espace national au sud de la Loire, Nantes apparaît un peu plus comme une porte sans doute vers les destinations touristiques, mais en aucun cas pour eux comme une future métropole européenne. Cependant, la forme donnée à la ville de Nantes et sa disposition sur la carte montrent que les élèves ne sont pas dupes et 28% seulement la placent à l'écart du projet. Pour les autres, elle est avant tout polarisante, mais aussi dominante et expansionniste.

#### **4.6.3 : D'autres oublis intéressants à analyser :**

Parmi les oublis majeurs, l'absence globale de référence au patrimoine bâti et culturel de la zone du projet. Quelques mentions ont fait état de la disparition de maisons entraînée par le projet mais toujours dans l'optique d'une obligation de déménagement. La sensibilité à la question du patrimoine n'est certainement pas prioritaire, que la zone de l'aérodrome elle-même ne contenant du reste que peu d'éléments remarquables sur le plan architectural ou paysager en dépit d'une réelle identité du bâti, d'une ZNIEFF de type 1 et du moulin de Rohanne. Par ailleurs, l'impact principal, la déstructuration de plusieurs fermes (47 exploitations seront touchées) a bien été analysée car l'association d'agriculteurs fer de lance de la contestation a su faire passer ses arguments. Les impacts visuels présents en de nombreux points du territoire du projet ne sont jamais pris en compte, même par ceux qui habitent à moins de 5 km de l'aérodrome. Or, se réveiller un beau matin avec une tour de contrôle d'aéroport international à la place d'une haie bocagère peut laisser plus de traces dans les têtes qu'un bruit de réacteurs. Ainsi, les effets connexes qui nécessiteront obligatoirement une ouverture paysagère par un débocagement aux abords de l'entrée et dans la partie limitrophe aux servitudes aéroportuaires, aura certainement des effets assez traumatisants. Enfin, la phase longue de chantier qui apportera un maximum de désagréments n'a été abordée que par une dizaine de cartes.

L'absence de référence aux porteurs de projet est un autre oubli marquant, certainement dû à la difficulté supplémentaire de les faire apparaître sur une carte, mais dans la phase de questionnement en fin d'entretiens, c'était la question qui revenait le plus souvent. Qui est vraiment derrière ce projet ?

#### **4.6.4 : D'importantes distorsions observables**

Les distorsions sont toujours le fait de peurs ou d'incertitudes sur le projet. Quand ces décalages sont issus d'opposants véritables et affichés, elles révèlent un véritable parti pris, parfois une mauvaise foi. Quand elles sont plutôt le fait de personnes plus neutres, elles montrent avant tout les incohérences et traduisent surtout le manque d'informations.

➤ ***L'emprise de l'aéroport est globalement surestimée***, c'est notamment le cas de 62 % des cartes alors que dans le même temps les distances sont assez justes. Cela reflète l'effet traumatisant. Mais cette déformation isole également les lacunes dans la communication de la part des porteurs de projet. La cartographie des zones de nuisances et du PEB (Plan d'Exposition aux Bruits) ont donné un effet amplificateur au phénomène de nuisances. Par ailleurs, en confortant l'idée d'un parachutage technocratique, le fait que le projet sorte aujourd'hui de la ZAD telle qu'elle avait été constituée en 1974 a eu également un effet très négatif.

- ***L'emprise des effets connexes*** et notamment de la création de zones industrielles ou de parcs d'activités ***est largement surestimée***, si l'on tient compte des documents relatifs au nouveau SCOT de l'agglomération nantaise et à la volonté de préserver un espace vert de détente aux limites de l'aérodrome lui-même. Toutefois, on ressent bien la peur des habitants de cette région de voir grignoter petit à petit leur espace de vie resté jusque là faiblement urbanisé (malgré des phénomènes de mitage spatial important).
- ***L'impact des nuisances sonores (ou de la pollution) est largement surestimé*** dans les cartes lorsqu'il est mentionné, car paradoxalement une part non négligeable de cartes n'aborde pas du tout la question du bruit... Mais réaliser une carte « sonore » n'est pas un exercice familier et simple. Le bruit, nuisance la plus ressentie, se prête assez peu au dessin. Toutefois, ces nuisances sonores sont aujourd'hui très bien connues en fonction du nombre de passagers, de l'orientation des pistes et de la définition des zones de survol pour l'atterrissage et le décollage. Une cartographie plus précise de ces impacts avec simulations sonores a aussi parfois été mise en place sur certains projets, on la trouve même sur le site de certaines associations de défense. Il serait peut être opportun de circonscrire précisément la zone de bruit et son intensité pour ne pas laisser des peurs inutiles s'installer. Cette zone est en effet très bien repérable et quantifiable par comparaison avec d'autres sites. Ces précisions éviteraient l'exagération des représentations sonores lorsque celles-ci sont dessinées.
- ***L'impact en matière d'organisation des territoires***, notamment le positionnement dans l'espace national de l'ensemble de l'Ouest de la France, est différent selon les cartes et souvent exagéré. De même, il est peu fait mention des risques de fracture entre les zones qui vont bénéficier directement de l'infrastructure et celles plus éloignées. On ne fait par exemple pas mention des risques de fracture entre l'est et l'ouest de la péninsule bretonne, qui pourrait accentuer encore le risque de dépeuplement du cœur de la région.
- La mesure des distorsions illustre certaines des incompréhensions sur le projet. Un premier constat d'abord ***un surdimensionnement de la taille de l'aéroport*** dont l'emprise réelle n'occupera qu'un tiers de la superficie de la ville de Nantes. Autre distorsion : ***la distance par rapport aux deux villes principalement concernées***. Enfin, la distance à la ville de Nantes est bien souvent exagérée, souvent plus de 30 km en tenant compte de l'échelle de représentation, réflexe encore une fois cohérent si l'on tient compte des nuisances et de la vitesse d'urbanisation de l'agglomération nantaise, de la communication des porteurs de projets eux-mêmes, qui la placent Nantes à 30km, alors que le projet se trouvera dans sa partie sud à moins de 20 km.. A l'inverse, l'aéroport est souvent « rapproché » inconsciemment de la ville de Rennes, gage sans doute de crédibilité du projet pour une partie des acteurs ou frustration pour certains autres, qui savent pertinemment que ce n'est pas le meilleur site qui a été choisi.

#### 4.6.5 : Le syndrome de la « patatoïde » ou l'effet potentialiseur de la forme de l'aménagement

Toutes les catégories d'acteurs dessinent l'aire autour de l'aérodrome sous la forme de « patatoïde ». Le plus grave sans doute est que personne ne parle ni de la même aire, ni de la même chose. C'est le résultat de la cartographie officielle et de celle diffusée par la presse. Cette dernière a largement insisté sur les différentes zones concernées par les règlements d'urbanisme que sont le sursis à statuer, le droit de délaissement de l'Etat et le droit de délaissement particulier mis en place par le Conseil Général. Ces zones successives, très médiatisées, mais à des temps différents du projet, ont exercé un effet dévastateur sur la confiance accordée au projet. Elles ont laissé l'impression d'une zone de nuisances qui ne cesse de s'élargir.

La carte n° 3 présentée dans le chapitre 3 (p.121) montre les différentes aires du projet délimitées par les instances officielles. On observe la tendance à l'augmentation en termes de surface dans le temps. Plus le temps passe, plus les habitants ont le sentiment que l'emprise s'étend. Un effet de grossissement est en fait directement imputable à la délimitation pour le moins aléatoire de ces différentes zones, considérées de plus par les habitants comme réalisées de manière technocratique et non transparente. Il y a une grande responsabilité de la part des porteurs de projet. L'emprise foncière de forme patatoïde a été largement utilisée dans les représentations des opposants comme élément emblématique ou symbolique de la contestation, comme en témoignent les affiches, tracts ou photos des marqueurs de conflits.

#### 4.6.6. : Les distorsions montrent la trop grande proximité de l'agglomération nantaise

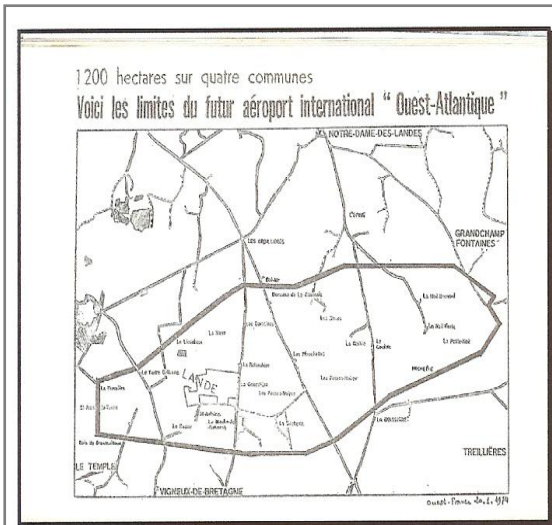
Les distorsions sont toujours le fait de peurs ou d'incertitudes sur le projet. Quand ces décalages sont issus d'opposants véritables et affichés, elles révèlent un véritable parti pris, parfois une mauvaise foi. Quand elles sont plutôt le fait de personnes plus neutres, elles montrent avant tout les incohérences et traduisent surtout le manque d'informations.

Les principales distorsions que nous venons de voir sont en fait déterminées par **la trop grande proximité du projet avec l'agglomération nantaise** et par sa forme comme le montre les cartes mentales.

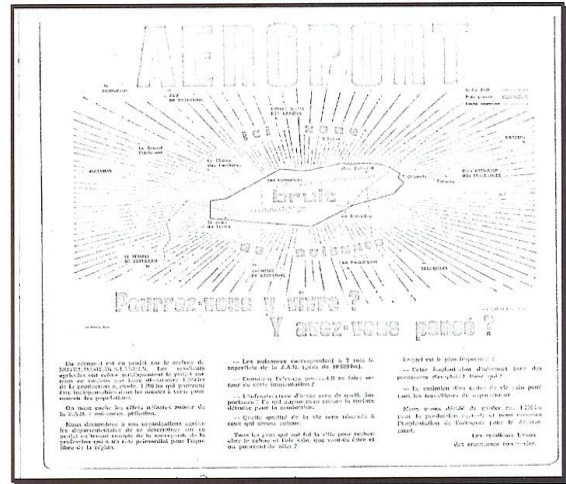
- Une trop grande proximité au nord oblige en fait à un **contournement préjudiciable** pour les communes à la fois en temps et en coût. Les communes situées au nord latérales aux pistes seront en fait peu touchées par les nuisances, or ce sont souvent celles qui sont le plus virulentes dans le conflit. Mais elles vont **se retrouver enclavées**. Contrairement à une ligne TGV par exemple, l'effet barrière est surreprésenté et bien réel puisque l'on ne peut pas traverser un aéroport. Ainsi, le positionnement trop proche par rapport à une grande agglomération qui polarise énormément vient accentuer cet effet barrière.



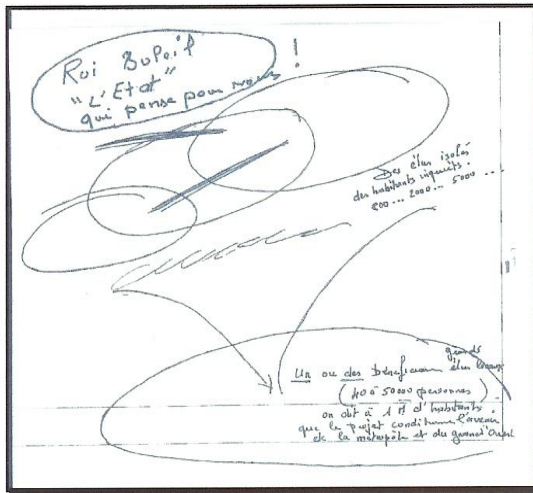
**Illustrations n°4 : Le syndrome de la « patatoïde » ou l'élément emblématique de la contestation**



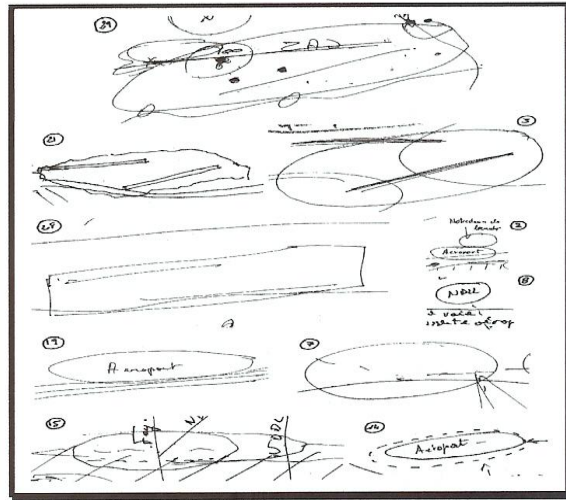
Premier article de presse 1974



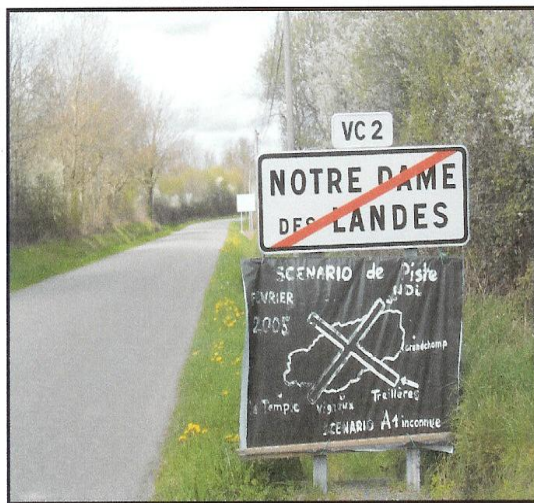
Premier tract des agriculteurs 1974



Carte mentale d'un Maire 2005



Extraits de 10 cartes mentales d'acteurs différents



Marqueur de conflit de l'ACIPA 2005



Affiche d'invitation réunion d'opposants 2005

- ***Les communes à proximité connaissent une urbanisation rapide*** ces dernières années. C'est pourquoi la partie nord du territoire se singularise par des distorsions plus fortes. Une grande partie de ces nouveaux habitants ont aussi choisi une sorte de proximité avec l'agglomération nantaise qui est rompu par l'arrivée de l'aéroport. C'est également une perte financière présumé pour ces nouveaux habitants.
- C'est aussi un problème de ***recomposition de territoires dans le temps***. Ces espaces nord du projet et à proximité de Nantes restent sur les schémas passés. Ils restent dans leur tête organisés et polarisés par Nantes. Le projet vient les couper de cette ville et se réorganiser par rapport à d'autres espaces prend aussi plus de temps.
- ***Plus on s'éloigne au nord, moins le problème se fait ressentir*** parce d'une part la polarisation nantaise est moins forte et d'autre part le contournement plus aisé. Par ailleurs ces communes ont déjà un réseau et des relations avec d'autres villes secondaires du département voire Rennes plus au nord.
- Dans la ***partie sud, les distorsions sont nettement moins importantes*** sauf en ce qui concerne la distance du projet par rapport à Nantes et la tendance à vouloir repousser l'aéroport plus au nord. Mais l'emprise du projet n'est pas surdimensionnée.

#### **4.7 La prospective dans les cartes mentales : le devenir du territoire selon les acteurs**

Les cartes mentales permettent aussi une dimension prospective, avec un effet d'anticipation des modifications territoriales à venir. On peut essayer de comprendre comment les différents acteurs voient ces changements dans un avenir proche et plus lointain. Plusieurs effets sont envisagés avec à chaque fois une caractérisation globale différente.

##### **4.71 : Des effets positifs dynamisants ?**

Les cartes mentales des différents acteurs montrent très peu d'éventuels effets dynamisants. Peut-être est-il encore un peu trop tôt pour que ces effets s'installent dans les têtes ? S'il est possible de prévoir par exemple des aménagements de services publics supplémentaires dans une zone jusqu'à présent à dominante rurale qui en compte peu, ces aspects n'interviennent pas dans le discours présent. La manne financière que va apporter non pas l'aéroport en lui-même, mais l'arrivée d'entreprises n'est pas ressentie dans les cartes mentales. Les effets réseaux sont présents dans les cartes mentales mais avec trop d'incertitudes.

La faiblesse de ces effets dynamisants dans les cartes mentales est le signe du manque de cohérence du projet et de sa faible lisibilité en terme de dimensionnement et de prospective territoriale.



**Tableau n°19 : Le système des acteurs après l'étude des représentations (EC1)**

Groupe d'acteurs	Situation géographique	Position projet	Élément principal déterminant la position	Caractéristiques	Médiation possible
Agriculteurs	Nord	Contre	Préservation outil de travail + nuisances	Fermiers petits agriculteurs	Improbable
	Sud	Mal définie	Hésite entre intérêts et perte de l'outil de travail	Déjà concernés par l'urbanisation	Oui
	Est	Mal définie	Peur des effets indirects Notamment arrivée TGV + infrastructure routières	Propriétaires	Oui par l'intermédiaire de la SAFER
	Ouest	Plutôt contre	Peur des effets indirects Arrivée TGV + Routes	Propriétaires fermes moyennes	Oui rôle de la SAFER
Riverains	Latéral	Partagée	Méconnaissance des nuisances véritables	Dans l'incertitude	Oui si rassure sur les effets limités
	Bout de piste	Contre	Maximum de nuisances	+ Peur de la dépréciation du foncier	Rassurer sur la non dépréciation foncier+ compensation envisagée
	Nord	Plutôt contre	Préservation d'un cadre de vie	Espace resté à dominante rurale	Possible
	Sud	Plutôt pour	Intérêt quant à l'appréciation du foncier	Anticipation Déménagement possible	Oui notamment sur les mesures de compensation
Maires	Nord	Plutôt pour	Effet désenclavement	Communes à faible potentiel fiscal	Rassurer sur la desserte +atténuation de l'effet coupure
	Sud	Pour			
	Bout de piste	Contre	Nuisances		
	Ouest	Plutôt contre	Nuisances mais surtout mauvaise acceptation des recompositions territoriales	Rupture dans les services à la populations	Oui si recomposition territoriale plus cohérente
	Est	Partagée	Peur des nuisances et développement possibles zones d'activité	?	? A approfondir dans la suite de l'étude
Acteurs éco	Internes	Pour	Profit envisagés	Anticipation	Aéroport déjà dans les têtes
	Externes	Pour	Profit envisagés	Anticipation	
Associations d'opposants	Généraliste localisée	Contre	NIMBY+ défense environnementale+défense du patrimoine	Position qui oscille dans le temps	Improbable dans la situation actuelle mais pas impossible
	Généraliste hors zone	Contre	Défense de l'environnement	Position idéologique	Non
	Agriculteurs	Contre par principe	Défense de l'outil de travail	Opposition pour faire monter les enchères	Possible car Cherchent à s'en sortir le mieux possible
	Résidents	Contre	Position NIMBY		Peu probable
Techniciens	Internes (CEEG)	Pour	Développement des communes concernées	Préserver leur autonomie par rapport à Nantes	Peut être un soutien important au projet parmi la population
	Externes (Dpt+ Régions)	Pour	Développement de l'aire géographique dont ils ont la charge		Risque de rivalités nouvelles notamment Nantes Rennes

#### **4.7.2. Vers une vision renouvelée des acteurs et du territoire grâce aux représentations.**

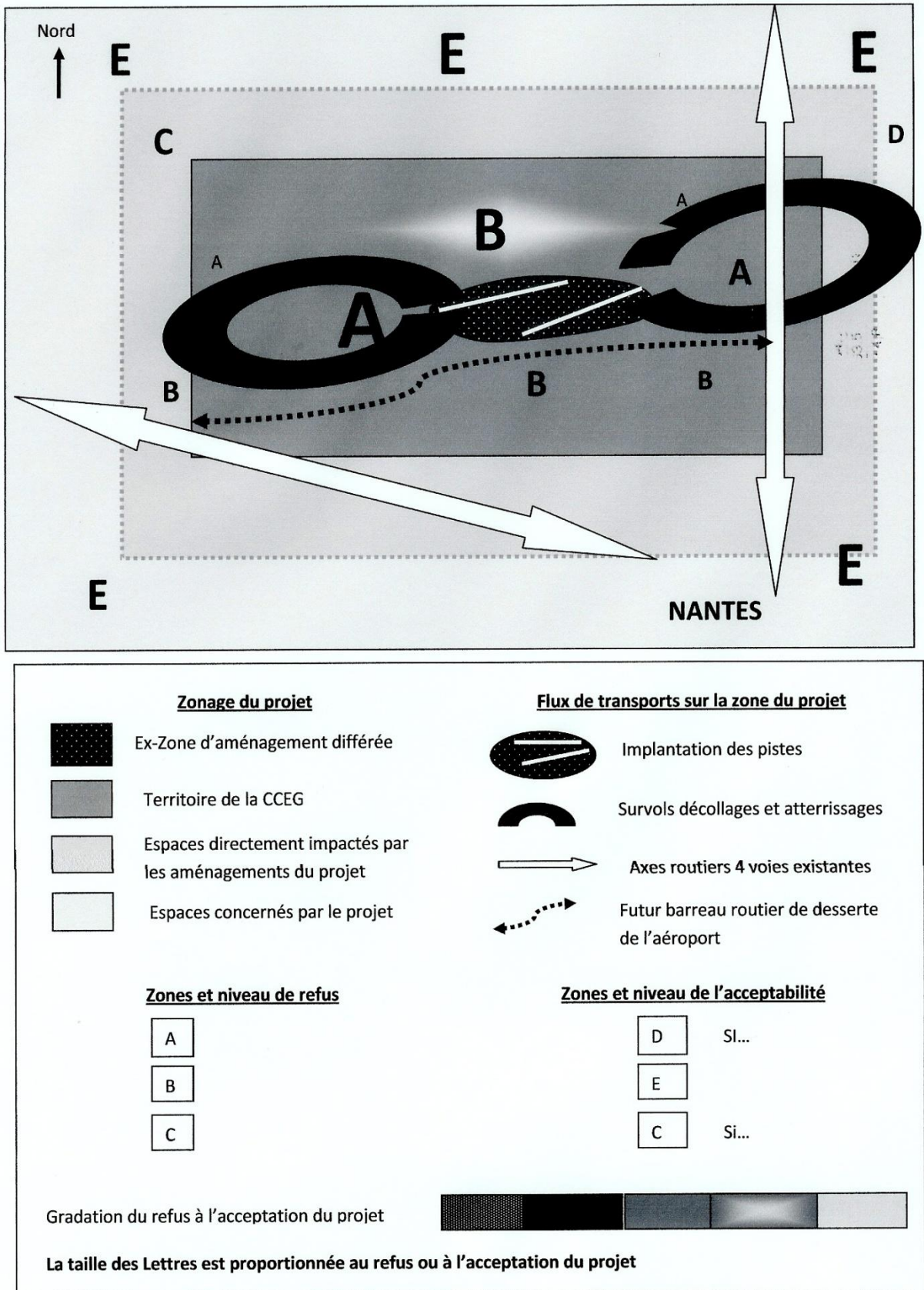
Le tableau n°19 a été réalisé après l'enquête par cartes mentales et par entretiens. Les cartes mentales sont un bon instrument qui permet de localiser de manière précise les enjeux pour chaque groupe d'acteurs et par conséquent d'établir une différenciation à l'intérieur de chaque catégorie. Les entretiens en face-à-face ont leur intérêt, mais ils restent trop souvent stéréotypés par groupes d'acteurs. Le tableau permet par rapport au premier schéma des acteurs quatre apports essentiels :

- Une décomposition plus précise à l'intérieur de chaque catégorie d'acteurs
- De comprendre pour chaque groupe d'acteurs de ce qui est déterminant dans le conflit.
- Une tentative de caractérisation des groupes internes d'acteurs en fonction de la position sur le projet.
- Montre une vision des différentes stratégies de médiation possibles et en ce sens,
- Une analyse aussi précise du jeu des acteurs, en aidant à déjouer le discours dominant par groupes d'acteurs.
- La construction du tableau s'est faite autour de la position sur le projet mais aussi en fonction de la localisation par rapport à l'implantation des pistes, qui reste déterminante dans le point de vue des uns et des autres.
- De cerner une multitude de stratégies et de variantes possibles dans la position que les porteurs de projet dans leurs discussions avec les différents acteurs.

#### **4.7.3 : Des possibilités de médiation dans le système spatial**

Une modélisation des effets du conflit sur le territoire est envisageable. La figure 11 est particulièrement révélatrice de l'apport des cartes mentales sur la connaissance des effets du projet. Cinq grandes configurations sont présentes et représentées sur le schéma par les lettres A, B, C, D, E. Elles sont toutes déterminées évidemment en fonction de la position précise par rapport aux pistes, mais aussi de la composition sociologique des communes ; on pourra aisément se reporter aux cartes présentées en début de mémoire. Enfin elle est liée aux effets d'annonce qui peuvent faire évoluer très rapidement l'opinion des riverains dans un sens comme dans un autre.

Figure n° 11 : Modélisation des représentations des acteurs sur les effets territoriaux (EC1)



- La configuration territoriale A, marque une ***prédominance du refus du projet tous acteurs confondus***. Il s'agit d'un refus net, sans marge de discussion possible, alimenté essentiellement par plusieurs craintes.
  - Les nuisances de bout de pistes particulièrement fortes et bien intégrées par les riverains. Rappelons que plusieurs déplacements ont eu lieu sur d'autres aéroports organisés par les associations d'opposants.
  - Ces zones semblent concentrer, selon les représentations visibles dans les cartes mentales, une conjonction de plusieurs nuisances (aménagements routiers voire à terme ferroviaires interconnexions diverses avec sans doute présence de ronds points et peut-être dans quelques années une gare d'interconnexion).
  - L'imprécision qui règne dans le projet jusqu'à présent quant à l'emplacement de la desserte routière alimente les craintes et n'arrive pas à mettre en avant les apports en termes de desserte que pourrait avoir le projet.
  - Paradoxalement depuis 30 ans et, la nuisance était moins évidente dans les têtes c'est l'effet de la ZAD ; par conséquent l'urbanisation par la construction de pavillons individuels a été importante dans une zone où la limitation des constructions s'imposait de manière draconienne.
  
- La configuration B est plus complexe. Elle présente ***un refus relativement bien ancré***, surtout dans la partie nord du projet resté plus rural :
  - C'est l'effet de la ZAD et largement alimenté par la virulence des agriculteurs.
  - Une marge existe pour la discussion. Dans la partie sud, il s'agit avant tout de rassurer sur les nuisances limitées car la position latérale aux pistes devrait les atténuer. Cette partie du territoire est déjà largement urbanisée avec des phénomènes importants de mitage. Les agriculteurs ont intégré depuis longtemps que l'avancée inéluctable de l'agglomération nantaise viendra tôt ou tard les déloger.
  - Dans la partie nord du projet, une discussion est possible, sauf avec les agriculteurs de cette zone qui, pour une partie d'entre eux, ne possèdent pas la terre puisqu'ils l'exploitent en fermage mais qui sont souvent propriétaire du siège d'exploitation et de quelques hectares autour.
  - Ils défendent leur cadre de vie et leur outil de travail, encore que certains d'entre eux n'excluent pas des réorganisations possibles par la SAFER qui pourraient leur convenir.
  - Les autres catégories de riverains en position latérale par rapport aux pistes ont bien compris que la nuisance sera beaucoup moins importante que celle qu'ils avaient redoutée au départ. Une forte possibilité de négociation existe.

- Les maires de ces communes cherchent à tirer des bénéfices de l'aménagement en question, soit par une meilleure desserte routière, par exemple en étant reliés à la quatre voies Nantes Rennes, soit par l'arrivée d'infrastructures ou de services publics.
  - A terme, les maires font également espérer à la population locale une configuration en Communauté de Communes qui pourrait laisser présager l'arrivée d'une manne financière.
  - Donc la position de ces habitants dépendra de l'habileté des porteurs à présenter un projet cohérent qui a tout fait pour limiter les nuisances, et qui en même temps sera source d'amélioration de la vie quotidienne en termes de services à la population.
  - Dernier élément à intégrer dans l'analyse, la prise en compte ou non d'une dépréciation ou d'une valorisation de ses biens immobiliers en fonction de l'arrivée potentielle de l'aéroport peut faire évoluer cette catégorie très rapidement d'un côté comme de l'autre. Pour l'instant, et à travers les représentations observées, c'est plutôt l'idée d'une valorisation qui l'emporte.
- La configuration C pose d'autres enjeux. ***L'acceptation pourrait être beaucoup plus forte*** qu'elle n'est en vérité.
- Le facteur qui vient atténuer cette acceptation potentielle est lié à la reconfiguration territoriale inévitable à cause de l'arrivée de l'aéroport. La construction de la CCEG au détriment notamment de la CCRB (Communauté de communes de la région de Blain) a vu pour l'instant la situation sur le plan des services à la population se dégrader pour certaines communes comme Faye.
  - Or, pour le territoire concerné par le projet d'aéroport, la logique consiste à intégrer l'entité politique et territoriale qui de fait aura son mot à dire par rapport aux futurs gestionnaires de l'aéroport. Le problème ne peut être réglé que par les choix futurs de la ville de Blain d'intégrer ou non la CCEG et de l'acceptation de cette intégration par les autres communes.
- La configuration D présente des singularités ***liées d'une part à la composition sociologique*** et géographique de cette zone, d'autre part à la ***forte présence sur le plan politique d'une des principales associations d'opposants***.
- La nuisance prévisible est limitée pour cette zone. Pourtant la contestation existe de manière importante, sans être semble-t-il majoritaire.
  - L'arrivée d'un aéroport international pour une population de cadres devrait être vécue d'un bon œil, mais en même temps la configuration géographique et les magnifiques paysages qu'offrent les bords de l'Erdre ont développé une sensibilité environnementale plus forte et donc font craindre une dégradation sensible de l'environnement.



- Enfin, la dernière configuration représentée par la lettre E marque *une véritable acception* plus ou moins forte pour le projet, selon la position géographique.
- Dans la partie nord du projet, des deux côtés est et ouest l'acceptation est liée à la possibilité de développement économique supposée par l'arrivée de l'aéroport.
  - Les nuances ensuite sont déterminées par les modifications en termes de desserte que va inévitablement engendrer l'aéroport. Il est évident que pour cette partie nord du département de Loire Atlantique « enclavée » le projet d'une liaison Laval-Ancenis peut devenir un axe du développement. A terme, la remise en circulation d'un TER Nantes-Châteaubriant -et pourquoi pas d'ici une décennie l'arrivée d'une ligne TGV reliant Rennes ? - peut venir en modifier radicalement le devenir.
  - Les Configurations E1 sont liées à ces deux aspects, avec pour la partie sud le projet de contournement de Nantes par un nouveau pont sur la Loire, ici aussi l'aéroport est ressentie comme un accélérateur de vieux projet jugés indispensables qui traînent depuis des années.

### **Conclusion :**

Les cartes mentales permettent une visée prospective réelle d'un territoire de projet. Elles nous ont ainsi permis de définir des groupes d'acteurs avec un discours parfois cohérent, mais aussi des divergences certaines, gages d'une médiation possible. Elles nous ont permis d'établir que la stratégie des porteurs de projet était marquée par les incohérences chroniques du projet lui-même et que l'échelle de pertinence du projet est mal définie, sans doute parce que le projet cache d'autres motivations que celles avancées par les porteurs de projet. Quelques cartes ont en effet fait état du projet urbain de la ville de Nantes sur l'île Beaulieu par exemple, projet réalisable seulement dans le cas d'un transfert de l'aéroport actuel... Elles nous ont permis également de délimiter précisément le conflit dans sa nature, son ampleur, ses points de focalisation et ses implications territoriales. Enfin, elles ont mis en évidence les peurs et les craintes de toute une série d'acteurs, fondées parfois sur des arguments réels, parfois sur des extrapolations inconscientes...

### **Quelles est donc la véritable portée visionnaire de ce projet vieux de plus de 40 ans maintenant ?**

Quatre grandes visions viennent s'imposer au terme de cette analyse :

- Vision d'un *territoire perdu définitivement* : c'est la vision de ruraux attachés à la terre et aux traditions qui lui sont liés, elle est essentiellement présente chez les agriculteurs.



- Vision d'un *territoire multipolaire vers une vision polycentrique*, la vision des « spécialistes ». Elle apparaît de manière nette à la fois dans les cartes mentales des experts mais aussi parfois dans celle des techniciens. Presque toujours quand l'échelle interdépartementale a été choisie, c'est celle qui l'emporte. Ce projet aurait des vertus polycentriques en permettant le développement de véritables noyaux urbains, notamment Nantes, Rennes, Angers, avec à un niveau de hiérarchie moindre, Laval, Vannes, Redon, Châteaubriant. Les versions peuvent varier selon l'endroit où l'on se trouve. Ainsi ce projet va-t-il renforcer la coopération entre Rennes et Nantes ou au contraire remettre à l'ordre du jour leur concurrence historique ?
- Vision d'un *véritable aménagement structurant* l'espace grâce aux effets connexes induits. Peu de cartes ont montré un projet d'ensemble cohérent. Cette vision n'est pas diffusée par les porteurs de projet. Est-elle le résultat de la quasi-disparition de l'échelon étatique en matière de planification et d'aménagement du territoire, ou la volonté manifeste de tronçonner le projet en pensant qu'il passera mieux ? Il y a peut être une troisième réponse : n'est-elle pas tout simplement le résultat des charges très importantes qui s'abattent sur Régions, Départements, Communes avec les lois de décentralisation, qui posent de sérieuses questions sur leur capacité financières à assumer la globalité d'un projet de cette taille.
- *Vision d'un projet qui manque de cohérence* du fait de l'absence d'un réel chef de file parmi les porteurs de projet et qui est ressentie sur place. Ce projet décidé dans un CIADT, sa mise en œuvre est confiée au Département et à la Chambre de Commerce, certaines routes restent de la compétence de l'Etat alors que le réseau ferré relève, quant au choix de desserte, pour une part de la Région et pour l'autre de RFF, la complexité est donc omniprésente. Une complexité administrative et politique avec *peu d'instances vraiment décisionnelles*. Ce qui explique les représentations de la grande majorité des acteurs qui ne perçoit pas la cohérence véritable du projet. C'est sans aucun doute la faille dans laquelle se sont engouffrées les associations d'opposants pour tenter de le repousser.
- Vision d'un projet qui par *sa localisation déstructure trop fortement son territoire d'accueil*. La trop grande proximité de la principale agglomération polarisante du département crée un effet barrière fortement préjudiciable à des communes stoppées net dans leur développement. Cette perception est au vu des cartes mentales la principale opposition au projet en dehors de celle des agriculteurs. Elle pose de plus la question des véritables critères de choix du projet dont la possession de 80% des terres a de fait décidé

la localisation. Elle tend par conséquent à conforter cette vision des opposants d'un projet décidé il y a plus de 40 ans et qui n'est plus adapté aujourd'hui dans sa localisation à la transformation de ces territoires.

**Ainsi, Les représentations par les cartes mentales auront mis en évidence :**

- Un décalage important entre une vision technicienne et une vision de l'espace vécu.
- Une concurrence territoriale accrue entre urbains et ruraux, entre riverains et décideurs.
- Un morcellement de l'espace entre partie nord et sud du projet sans espace de médiation.
- Un territoire au final peu adapté pour recevoir ce type d'infrastructure.
  
- Malgré le rapprochement de la décision territoriale, une impression de se voir imposer une décision venue d'en haut.
- Une incapacité à prendre en compte les demandes des petits élus locaux.
- Une difficulté à apporter des solutions de vie ou des améliorations à l'échelle locale.
- La non-prise en compte de peurs ou d'insécurités territoriales appréhendées localement.
  
- Un manque de cohérence frappant de l'ensemble du projet.
- Une difficulté à élaborer un projet sur le moyen terme.
- Un manque de transparence dans les choix des porteurs de projet.
- Une décision publique éclatée qui a du mal à s'imposer comme cohérente.
- La faiblesse de l'échelon régional dans la prise de décision.
  
- Le sentiment d'un véritable gâchis territorial et d'un gaspillage spatial.
- Une inadéquation du projet à une échelle plus éloignée que celle de l'agglomération nantaise alors que le projet est censé être porté par toute une région.
- Le sentiment d'un accaparement de l'espace à des fins plus économiques qu'en terme d'aménagement raisonné du territoire.
- Au final l'idée que la réussite de ce projet repose essentiellement sur un pari...

L'étude par les représentations aura par conséquent mis en évidence le fait que le conflit ne peut se résumer à un conflit d'aménagement, qu'il est également un conflit de procédure et un conflit d'usage. Enfin, que les éléments territoriaux dans le conflit ne sont qu'un ingrédient du conflit mais vraisemblablement pas l'essentiel. L'inadéquation de l'espace au projet est plus complexe que dans la simple prise en compte des éléments du territoire proprement dit.

## Chapitre 5 : Analyse comparative des conflits liés aux projets de centres d'enfouissement de déchets dans leur rapport au territoire en Bretagne

L'étude présentée ici a les mêmes commanditaires l'ADEME et le conseil Régional de Bretagne dans le cadre du même PRIR. Cette étude a fait l'objet d'un rapport<sup>196</sup>. Tout n'est donc pas rappelé, notamment les aspects techniques et le contexte particulier du territoire breton. Au départ, il s'agissait de comprendre comment les acteurs mobilisaient leur territoire dans les conflits de ce type. A la différence de la première étude de cas, il s'agit d'un méso-conflit sur un aménagement « dévalorisant » l'espace. Nous avons dans l'objectif de cette thèse choisi de procéder à une étude comparative sur plusieurs sites, qui nous semblait plus judicieuse d'autant que le nombre d'acteurs concernés par chaque centre d'enfouissement est relativement réduit. Nous avons interrogé 25 acteurs et récoltés 29 cartes mentales (voir tableau n°8 chapitre 3).

Ce chapitre se décompose en six axes d'analyse correspondant aux différents filtres appliqués sur le corpus de cartes mentales<sup>197</sup>.

- 1- Une analyse centrée sur le ***niveau de connaissance et de conceptualisation du territoire***. Il s'agit de mettre en évidence que les différents acteurs ont surtout une connaissance très différente, parfois très inégale. Dans ce cadre, on cherche à répertorier pour chacun des groupes des personnes qui pourraient être associée à un processus de médiation.
- 2- Ensuite, l'analyse portera ***sur la vision différenciée par acteurs*** ; c'est une entrée essentielle dans l'étude globale. Il s'agit donc d'une analyse davantage sociogéographique.
- 3- Nous mettrons au cœur de l'étude une ***analyse centrée sur le rapport au territoire*** dans le ***positionnement sur le projet***, et sur la manière dont il alimente le conflit. ***La vision multiscalaire du territoire du projet et du conflit***, la délimitation de celui-ci par les différents acteurs, et le rapport direct entre le positionnement dans le territoire et l'incidence de ce positionnement dans le conflit en cours. Cette entrée posera également ***les questions d'appartenance au territoire, d'identité*** dans leurs relations avec le conflit.
- 4- Une analyse sur ***les grandes distorsions observables*** dans le corpus de cartes mentales. Elle peut permettre de déjouer des stratégies de groupes d'acteurs au discours fortement idéologique et de mettre en évidence les phénomènes d'amplification, mais aussi des peurs non fondées.

---

<sup>196</sup> Avry Loïc, 2007, *Eclairer la place des territoires dans les conflits d'aménagement : l'implantation de centres d'enfouissements de déchets en Bretagne*, Rapport pour l'ADEME et L'IUP de Paris, UMR ESO 6590 CNRS, 232 p..

<sup>197</sup> Il est évident pour nous que les statistiques et pourcentages présentés dans cette étude n'ont qu'une valeur indicative et démonstrative, en aucun cas ils n'ont de pertinence quantitative du fait du trop faible nombre d'acteurs interrogés et ne représente au final qu'un discours d'acteurs. Nous avons présentés les graphes avec ces valeurs pour montrer ce que la méthode pourrait donner dans une étude plus quantitative.

5- Le dernier temps de l'analyse proposera *des éléments de synthèse* sur les différentes problématiques traitées et se propose de bâtir une modélisation comparative des différents conflits.

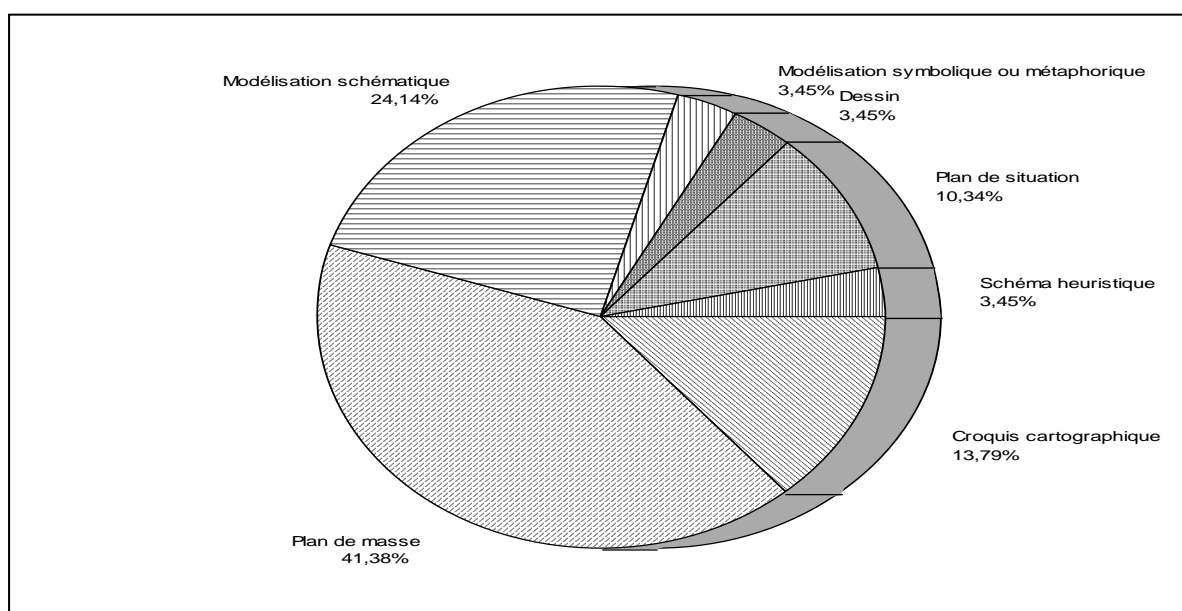
L'apport par rapport à la première étude de cas est de montrer en quoi les représentations des acteurs permettent de comprendre *la complexité des éléments qui interfèrent* dans la mobilisation d'arguments territoriaux sur un même type d'aménagement projeté sur des territoires différents. Il s'agit donc de réussir au final par l'étude des cartes mentales à définir les éléments complexes d'un conflit de territoire en ciblant son centre de gravité.

## 5.1 : Comment les acteurs qualifient-il le territoire du projet ?

### 5.1.1 : Degré de connaissance du territoire par les acteurs

La première entrée concerne le type de carte mentale produite. Le degré de pertinence et de compréhension n'est pas identique selon les différents acteurs d'un territoire, selon l'utilisation particulière de l'espace qu'ils font et du temps de résidence sur cet espace, soit en fonction de capacité d'abstraction et de conceptualisation d'informations géographiques. Il ne s'agit cependant pas comme en psychologie environnementale ou en sociologie de comprendre l'appropriation d'un espace ou sa compréhension en fonction de l'origine sociale des personnes interrogées. Notre objet d'étude s'attache à essayer de restituer la diversité des visions du territoire et du conflit. Ce qui est déterminant, est d'essayer de comprendre le degré d'appropriation à la fois de l'espace et du projet par les acteurs concernés. Pour ce faire, le type de carte choisi par l'acteur interrogé est particulièrement intéressant à analyser.

**Figure n°12 : Type de cartes choisies par les acteurs interrogés (EC2)**



Sur les 29 cartes mentales analysées, la figure n°12 montre une variété dans le choix de représentation des acteurs avec une prédominance pour le type du plan-masse. Il est en soi intéressant car le plan-masse montre avant tout une appropriation de l'espace pour sa propriété et non pour son utilisation. Ce fait témoigne donc d'une prédominance d'une population rurale attachée à la propriété et à la stabilité du fonctionnement du système géographique en place. Les deux formes de modélisation ont été ensuite les plus choisies. Elles montrent souvent des enjeux de rapport de force sur les différents espaces concernés, on arrive à un échantillon de près des deux tiers des acteurs interrogés qui font des territoires de projets étudiés, le cadre d'enjeux de possession et de rapports de force importants. Le croquis cartographique est très largement sous-représenté notamment par rapport à l'EC1. Or le croquis est souvent réalisé à des fins pédagogiques par des utilisateurs ou consommateurs d'espaces, par des habitants davantage mobiles et qui ont une utilisation importante des réseaux. L'infrastructure s'implante sur une surface relativement petite, on a par conséquent des répercussions limitées à d'autres échelles, la vision globale de l'espace plus vaste concerné par le projet importe moins.

Le choix des échelles de représentation vient confirmer les hypothèses précédentes : en effet 55% ont choisi une représentation micro-locale, et 31 % locale soit près de 9/10<sup>è</sup> des acteurs interrogés, ce qui explique aussi le choix du plan de masse. Plus l'échelle de représentation est grande plus on est dans le conflit de type NIMBY. Ici c'est manifeste, même si un centre d'enfouissement de déchets est limité dans son emprise sur l'espace au maximum 60 ha avec seulement une vingtaine d'ha d'emprise réelle, il est clair que pour la plupart des acteurs interrogés l'impact est limité à un rayon d'une dizaine de km.

La seconde série d'analyses consiste ensuite à croiser type de représentation et groupe d'acteurs, pour essayer de dégager des généralisations possibles. Ce résultat donne la classification suivante qui confirme les hypothèses précédentes et les précise.

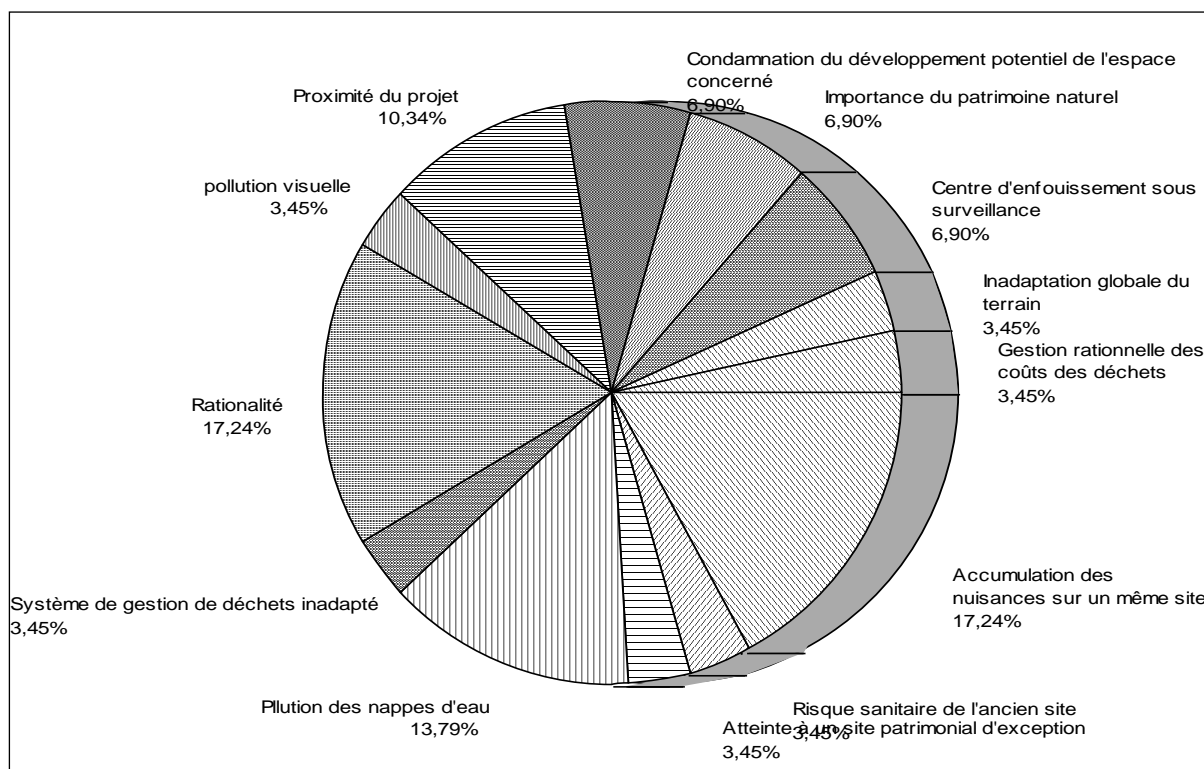
- Agriculteurs = préoccupation de la propriété et de la fonction des espaces.
- Riverains = une vision très partagée, c'est la plus différenciée de toutes.
- Associations= vision rationnelle de l'espace et idéologique.
- Techniciens= vision logique et rationnelle de l'utilisation des espaces.
- Privé= Vision rationnelle.
- Elus= vision majoritaire d'élus ruraux de propriété de l'espace.

### 5.1.2 : Thématiques dominantes des cartes mentales

Le classement des grandes thématiques qui ressortent des 29 cartes apporte des indications majeures sur le conflit. Elles sont avant tout essentiellement négatives, ce qui n'est pas une surprise au vu de l'échantillon 72 % d'opposants. Mais 17% seulement de l'échantillon remettent en cause le choix du site en lui-même, à cause de la proximité de maisons d'habitation ou du choix d'un site en hauteur et donc d'un risque de pollution visuelle. Autre argument très développé par les associations : la nature même du sous-sol trop perméable. La thématique de l'emplacement du site pourtant bien connue et utilisée par les « nymbistes » est moins évidente ici.

Le Deuxième thème, un peu dans le même registre, concerne les arguments. Terrain glissant, sur lequel certaines associations ont souvent, faute d'arguments réels, dérivé en cours de conflit. Près d'un tiers des réponses des cartes aborde ces problèmes soit sous l'angle de la proximité des populations, soit sous la surveillance, soit sur la qualité de l'eau, ou encore sur la capacité de surveillance d'anciens sites.

Figure n° 13 : Quelles thématiques dominantes ressortent des cartes ?



Les deux autres séries d'arguments sont plus diffuses mais n'en constituent pas moins des obstacles majeurs et des arguments d'opposants non négligeables. La moitié des cartes mentales pose le problème des impacts économiques de l'implantation de cette infrastructure et ce, toujours

de manière négative. L'accumulation sur un même site de plusieurs infrastructures le dévalorise : le développement de la ville serait alors entravé, surtout s'il s'agit d'une petite commune et si le centre est visible de loin. L'atteinte au patrimoine naturel et architectural de la ville met en cause son devenir et représenterait une perte, voire un manque à gagner pour l'avenir de la commune d'implantation du CET qui n'est, selon ces opposants, jamais compensé par les retombées économiques. Cet argument est majeur et insuffisamment pris en compte par les porteurs de projet dans les motifs d'opposition.

Le dernier argument classique relève de la rhétorique des associations d'opposants sur le coût global de la gestion des déchets, mais il n'est que peu mobilisé dans les cartes. En conclusion de cette première analyse, il apparaît, au regard des motifs généraux d'opposition exprimés par les cartes, que les porteurs de projets devraient se préoccuper en priorité des éléments suivants :

**Tableau n°20 : Premiers degrés d'opposition au vu des cartes mentales (EC2)**

<b>Du point de vue des opposants et des oppositions exprimées dans les cartes mentales</b>	
+	
—	
<b>Moins d'opposition si :</b>	<b>Davantage d'opposition si :</b>
1- Eloignement	1-Proximité
2- Site en semi-hauteur	2-Hauteur
3- Site arboré caché	3-Présence d'eau
4- Premier projet	4-Taille du site / commune
5- Faible valeur patrimoniale	5-Commune à fort patrimoine

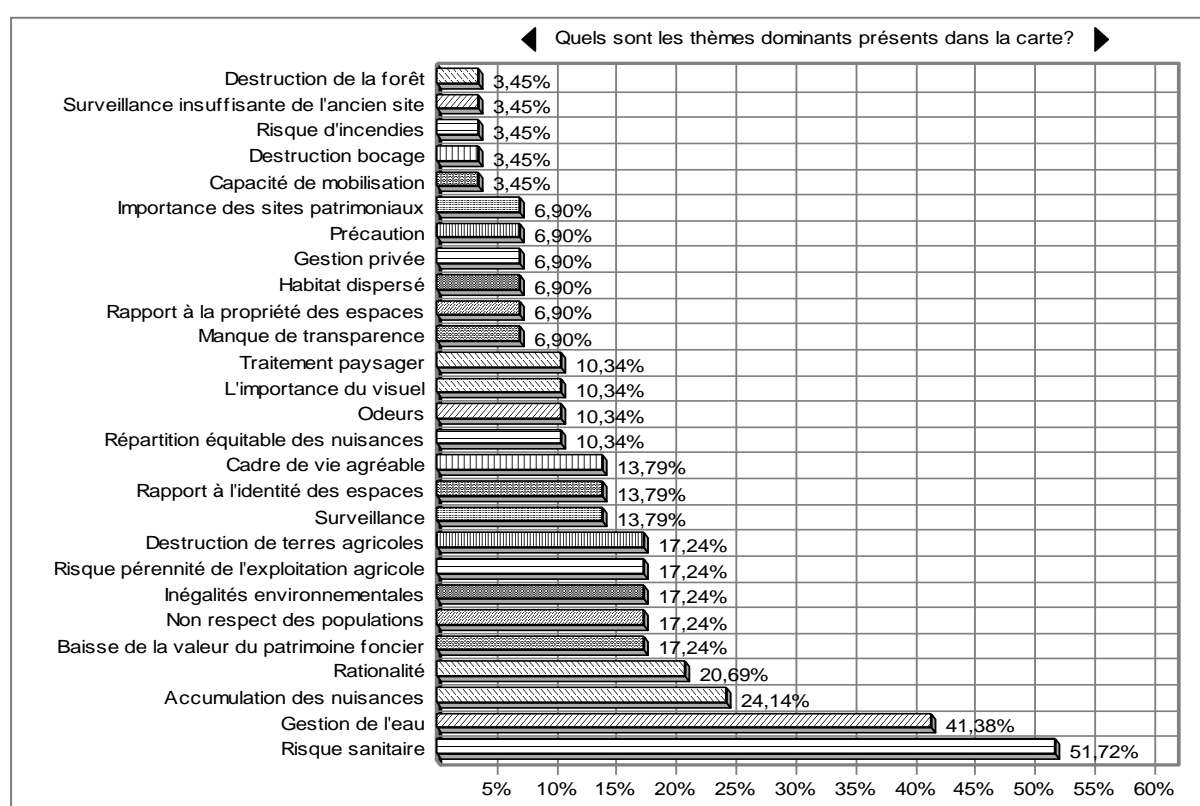
Une autre méthode consiste à identifier et synthétiser tous les thèmes présents dans les cartes et à les classer. On distingue alors la jonction entre le Nimby et le discours environnementaliste.

Pas moins de 27 références sont présentes, ce qui montre la richesse de l'outil carte mentale. Ces pourcentages ne sont bien évidemment qu'indicatifs puisqu'il faudrait un corpus de cartes beaucoup plus important pour les valider. Nous relativiserons par conséquent les pourcentages.

L'ordre de présentation de la figure n° 14 correspond globalement à la fréquence de ces thèmes dans les différentes cartes numérotés de 1 à 6 (tableau n°21). Il y a en premier lieu des éléments attendus sur lesquels nous ne nous étendrons pas (atteintes à l'environnement, impacts potentiels du projet, incidences économiques). A noter que pour ces thèmes, les arguments sont

volontairement ou non très largement exagérés et ne tiennent pas compte des nouvelles générations de centres d'enfouissement pour lesquels, par exemple, un très fort traitement paysager est opéré, ainsi qu'un traitement sur les rejets et l'eau. Même chose pour les nuisances, notamment en termes d'odeurs d'une part puisque la plupart des projets aujourd'hui n'intègrent plus les fermentescibles (matières organiques), sans parler des questions d'envolées (actions du vent sur les différents déchets) qui ont largement été réglées. A l'inverse, il y a dans le discours des cartes proposées par les acteurs des surprises, d'une part quant à l'ordre d'apparition, d'autre part en fonction des thèmes eux-mêmes. En cela, les cartes diffèrent des entretiens dans les éléments mis davantage en avant.

**Figure n°14 : Thèmes dominants référencés dans les cartes mentales.**



Ainsi, voir la question du risque sanitaire apparaître très fortement montre qu'une psychose peut se développer rapidement et relève d'un discours souvent largement manipulateur de la part des associations de défense sur place. Le thème 2 très fortement présent dans les cartes mais également dans les entretiens, celui de la démocratie ou de la gouvernance territoriale en matière de projet d'aménagement aborde essentiellement trois registres : en amont le choix du projet et du site ; pendant la période de fonctionnement, la question de la transparence, de la surveillance et du respect des engagements pris ; enfin en aval la question de la surveillance et de la rente foncière. Sur chacun de ces trois temps, le conflit peut s'exacerber ou au contraire être largement atténué. De la qualité de fonctionnement des anciens sites dépend évidemment la



facilité ou non de mise en place des nouveaux. En effet de nombreux sites mis en place dans les années 80 ont fonctionné avec des dérives et des dysfonctionnements parfois notoires. L'expérience des riverains reste encore aujourd'hui largement marquée par ces anciens sites. Il n'empêche que la question de l'inégalité environnementale, de la gouvernance territoriale ou de la démocratie en termes d'aménagement sont très sensibles pour les riverains de ce type de projet. On peut proposer dès à présent une première classification des problèmes et des réponses que l'on pourrait apporter.

En matière de patrimoine, la question à se poser maintenant est la suivante : y-a-t-il une réelle crainte en matière identitaire et patrimoniale ou ces arguments ne sont-ils que des éléments dont se servent les associations surtout pour faire obstacle au projet ? Arguments difficiles à mettre en évidence ; néanmoins si l'on considère que deux sites offriraient ici des caractères d'identité spatiale forte et que ces deux sites représentent des projets différents -une extension pour Gaël Concoret, une création pour Guilgomarc'h- nous pouvons essayer de vérifier la pertinence de cet élément. Le patrimoine et l'identité des espaces de projet sont-ils réellement un élément d'opposition aux projets en cours ?

### **5.1.3 : On ne parle pas effectivement des mêmes choses au même endroit**

Il y a bien une relation entre les espaces à forte identité et la mobilisation des arguments de type patrimonial et ce sur deux types de projets différents. Pour préciser, il semble bien qu'il y ait non pas une corrélation plus forte entre valeur écologique des espaces et conflit d'aménagement, mais une intensité du conflit plus forte là où la valeur écologique est ressentie ou admise. Est-ce un hasard si le niveau de mobilisation et la capacité à rassembler est plus forte à Guilgomarc'h ou à Concoret, deux sites classés NATURA 2000 et référencés comme des sites écologiques majeurs par l'UE ? Ce n'est par conséquent pas le nombre de conflits qui augmente, car ce nombre est de toute manière fonction du nombre de projets d'aménagement mais l'intensité du conflit et la capacité à mobiliser. Bruno Charlier a déjà mis en évidence que la conflictualité environnementale est plus élevée dans les départements les plus riches en espaces naturels sensibles<sup>198</sup>. Une première conclusion serait par conséquent qu'il est plus difficile d'implanter des infrastructures de ces types dans des espaces où il existe une conscience identitaire voire un potentiel touristique évident. Le site de la Forêt de Brocéliande et des légendes de Merlin ainsi que le site très visité des Roches du diable à côté de Guilgomarc'h servent donc la mobilisation des acteurs et permettent certainement d'élargir la mobilisation à des acteurs différents et plus éloignés du site du projet. Est-ce un hasard si l'association de Concoret regroupe plusieurs

---

<sup>198</sup> CHARLIER Bruno, 1999, *La défense de l'environnement : entre espace et territoire*, Thèse de doctorat, Université de Pau, pp 526-531,

centaines d'adhérents et qu'à Guilgomarç'h les opposants ont déjà réussi à regrouper plusieurs milliers de sympathisants ?

**Tableau n°21 : Principaux thèmes dans les cartes mentales par ordre décroissant (EC2)**

Thème global	Sous-thèmes	Critères d'opposition	Pertinence et réalité
<b>1- Risques</b>	Santé Durée Evolution	Qualité de l'eau Pollution des sols Emanation de gaz Faune et flore Alimentation Accumulation	Discours d'associations repris par les riverains avec extrapolations dues à la mauvaise gestion de certains sites anciens
<b>2- Ecologie</b>	Protection Destruction Atteintes	Destruction Eau Sol Faune Flore	Exagération flagrante et minoration des traitements paysagers réalisés à l'occasion des projets (y compris réhabilitation)
<b>3- Démocratie</b>	Contrôle Egalité Citoyenneté Equité Choix Processus de décision	Surveillance Transparence Respect des engagements Gestion Appropriation Gestion privée	Partagée par tous les acteurs, repose sur le véritable problème de la décision, de la gestion des sites existants, de l'intégration des populations riveraines
<b>4- Impacts</b>	Nuisances Gênes	Bruit Odeurs Envolées Vue Faune	Repose sur la mauvaise gestion de sites anciens ; est surtout mis en avant par les riverains ; est très largement exagéré
<b>5- Patrimoine</b>	Identité Propriété	Site Habitat Appropriation Histoire « Mort d'espaces »	Dépend étroitement du choix du site d'implantation ; est utilisé à des fins de propagande par les associations
<b>6- Economique</b>	Rentes	Valeur Pérennité	Riverain et agriculteurs ; reste mineure

A l'inverse, à Moréac, il n'y a pas grand chose à mobiliser sur cette question, une petite chapelle et le plan d'eau réputé de la petite commune de Réguigny, qui se trouve à moins de trois kilomètres du projet d'extension, ne mobilisent pas. De la même manière, le site en projet de Plourin pourtant à moins de 10 km de la baie de Morlaix ne mobilise pas non plus sur ce type d'arguments. Ce qui revient à dire que la mobilisation d'arguments en termes d'identité des espaces et de valeurs patrimoniales se fait sur des sites exceptionnels, presque uniques, et qu'ils sont certainement liés à la possibilité d'une réelle exploitation économique avec développement potentiel d'activités touristiques. C'est d'ailleurs le témoignage fait par les associations d'opposants qui ont apposé ces deux panneaux sur les deux sites en question.

Seuls quelques arguments sont présents à peu près à égalité sur tous les sites :

- Les risques sanitaires
- Baisse de la valeur du patrimoine foncier
- Remise en cause de la pérennité de certaines exploitations agricoles
- Les atteintes aux cadres de vie

Ce qui ne veut pas dire que les autres sites ne tentent pas de mobiliser ce type d'arguments mais ils sont davantage de l'ordre du discours que des réalités spatiales. A Moréac par exemple, cela n'apparaît jamais dans aucune carte mais l'association a inventé un logo et une charte intéressante à étudier. Là où il y en a peu, on crée de l'identité par le discours, les images, les références au lieu-dit du site en question. Les associations de défense ont bien compris l'intérêt de mobiliser les arguments de l'identité ou du territoire, surtout pour faire la jonction entre agriculteurs et riverains. Les agriculteurs, principaux défenseurs de l'environnement dans la région de Moréac, qui l'eût cru ? Alors que nous sommes dans une région d'agriculture intensive, où la pollution du sol et de l'eau par les effluents agricoles sont encore importants, sans parler des odeurs régulières de lisiers. Et pourtant, ils n'hésitent pas à mobiliser ce type d'arguments, seule chance pour eux d'élargir la mobilisation au-delà du cercle trop restreint de leur propre groupe.

En définitive, les arguments mobilisés sont plus variés dans les cas de créations nouvelles que dans les projets d'extension. Le territoire intervient de manière plus directe dans ces derniers, mais de manière importante seulement, si le territoire du projet a une identité forte, facilement mobilisable et identifiable par un grand nombre de personnes. Il sert alors de jonction entre une contestation de type NIMBY et des considérations écologistes que peut partager un plus grand nombre. S'il est mobilisable à l'échelon régional et national, il peut dès lors devenir un emblème de la lutte qui servira de référent à la population de toute une région, on retombe ainsi dans les grands conflits des années 70 comme le Larzac ou Plogoff. On essaie alors de trouver des relais nationaux et des figures emblématiques du monde artistique ou politique, mais ces éléments n'apparaissent pourtant bien souvent que comme un prétexte sans réelle objectivité

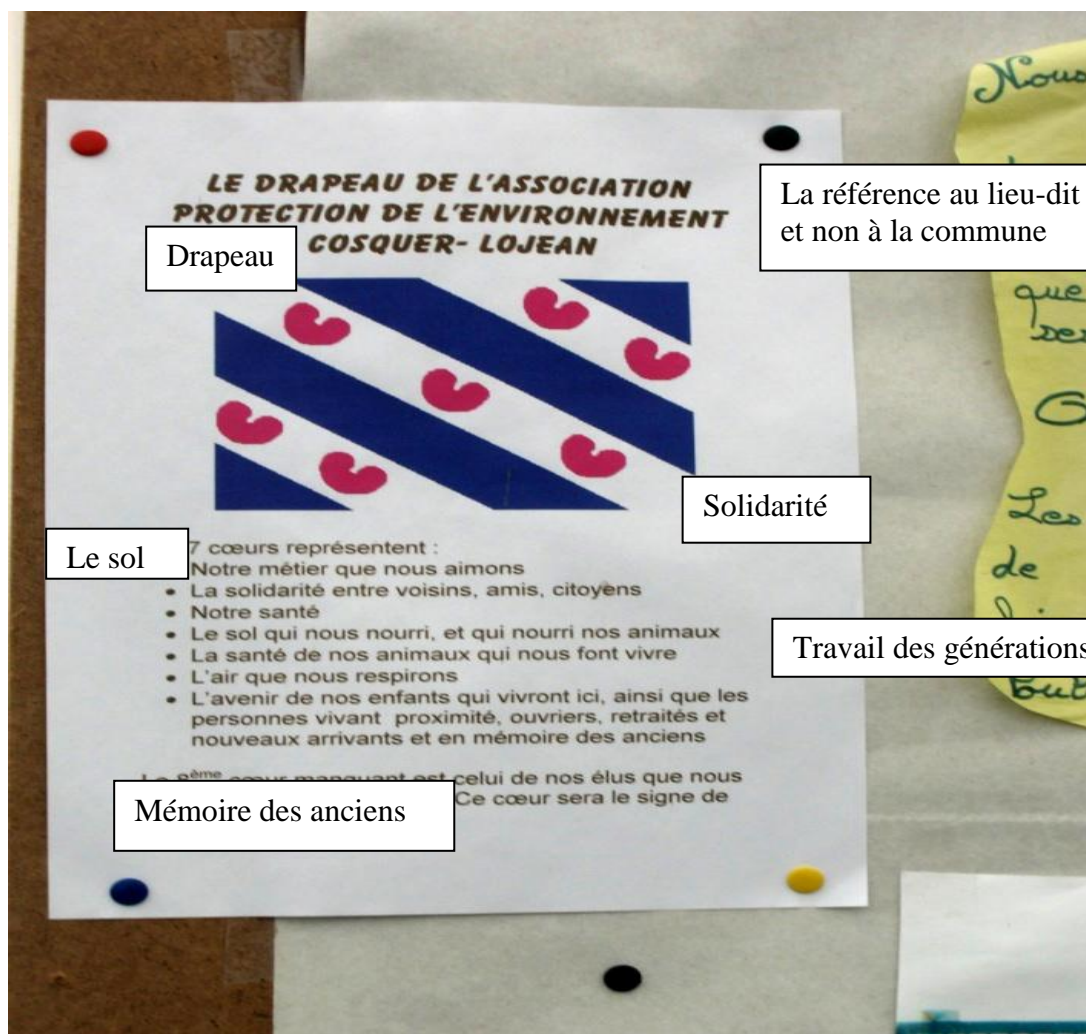
**Illustrations n°5 : Mobilisation du patrimoine par les opposants, Guiligomarc'h et Concoret**



**Tableau n°22 : Principaux arguments d'opposition mobilisés par sites (EC2)**

Gaël-Concoret	Moréac	Guiligomarc'h	Plourin	Lochrist
<b>Projet d'extension</b>		<b>Projet de création</b>		<b>En activité</b>
Gestion privée	Destruction du bocage	Destruction terres agricoles	Visuel	Surveillance
Accumulation de nuisances	Habitat dispersé	Pérennité des exploitations	Habitat dispersé	Précaution
Inégalités environnementales	Risques sanitaires et agricoles	Propriété des espaces	Propriété	Odeurs
Transparence surveillance	Baisse de valeur du foncier	Sites patrimoniaux	Manque à gagner agricole	Cadre de vie
Incendies		Identités des espaces	Manque à gagner touristique	
Destruction forêt		Cadre de vie	Importance du patrimoine	
Importance patrimoine			Cadre de vie	
Capacité de mobilisation				
Non respect des populations				
Cadre de vie				

## Illustrations n° 6 : Tract contre le projet d'extension du site de Moréac



Trois thèmes essentiels ressortent dans la mobilisation des éléments du territoire proprement dit dans ses composantes :

- les références à une histoire particulière et la possibilité d'un rapport financier en lien avec cette identité, d'autant plus si le site a une audience supérieure au local ; ainsi la forêt de Brocéliande et les légendes celtiques par exemple sont souvent mobilisés sur le secteur de Gaël-Concoret ; de la même manière, à chaque fois qu'un site archéologique est mobilisable, il sera utilisé dans les éléments de la contestation, même si l'intérêt de ce site est mineur. C'est le cas par exemple à Guilgomarc'h et à Plourin : il faut créer le sentiment coûte que coûte d'être unique.
- l'élément le plus intéressant est sans doute la mobilisation par les agriculteurs du secteur de Plourin d'un label agricole « Paysans Bretons » comme motif d'opposition majeure au projet. On retrouve dans une moindre mesure le même phénomène que sur le TGV Méditerranée où la

référence aux appellations contrôlées des vignobles avait réussi dans certains cas à modifier le tracé du TGV<sup>199</sup>.

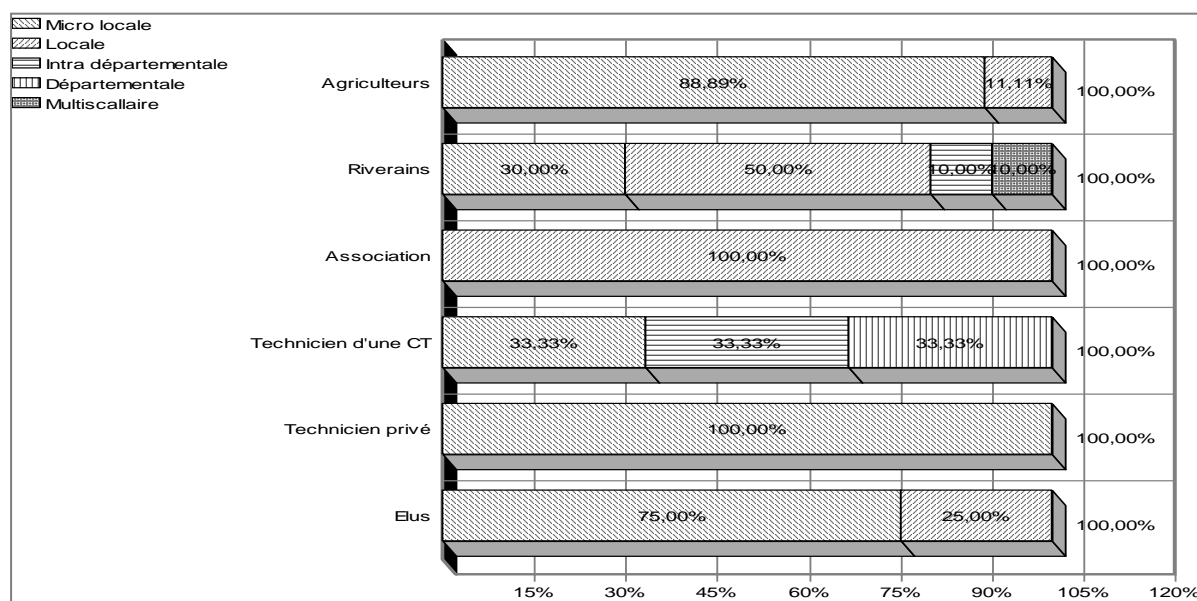
- ces projets se trouvent pour la plupart localisés en « rural profond » ce qui accentue encore la part dans le conflit du patrimoine familial et historique. L'essentiel de la propriété foncière des espaces concernés est fortement marqué par un attachement profond à une propriété transmise de génération en génération. C'est notamment le cas à Guilgimarç'h et à Plourin, beaucoup moins cependant dans les autres sites plus proches d'axes urbains ou de grandes villes.

## 5.2 Discours scalaire et échelles d'incidences du projet

### 5.2.1 : Comment sont perçus territorialement les impacts du projet ?

Contrairement à l'étude sur l'aéroport de Notre Dame des landes où les échelles de représentation étaient très variées, ici l'échelle qui domine reste micro-locale. Le projet est avant tout une perturbation pour l'espace local et rarement au-delà. Sur le site de Gaël Concoret, on essaie bien de faire déborder l'échelle de la contestation, mais on n'y parvient pas vraiment. Il n'y a que les techniciens, qui ont une vision globale et rationnelle en termes économiques du projet avec des représentations à l'échelle des Départements. La différence essentielle réside entre la représentation des riverains et celle des associations. Alors que les riverains sont essentiellement dans le Nimby, on perçoit bien que les associations essaient de développer un discours plus en lien avec le développement local. Les élus ont quant à eux une analyse essentiellement micro-locale, ce qui correspond effectivement à la vision de Maires de communes rurales.

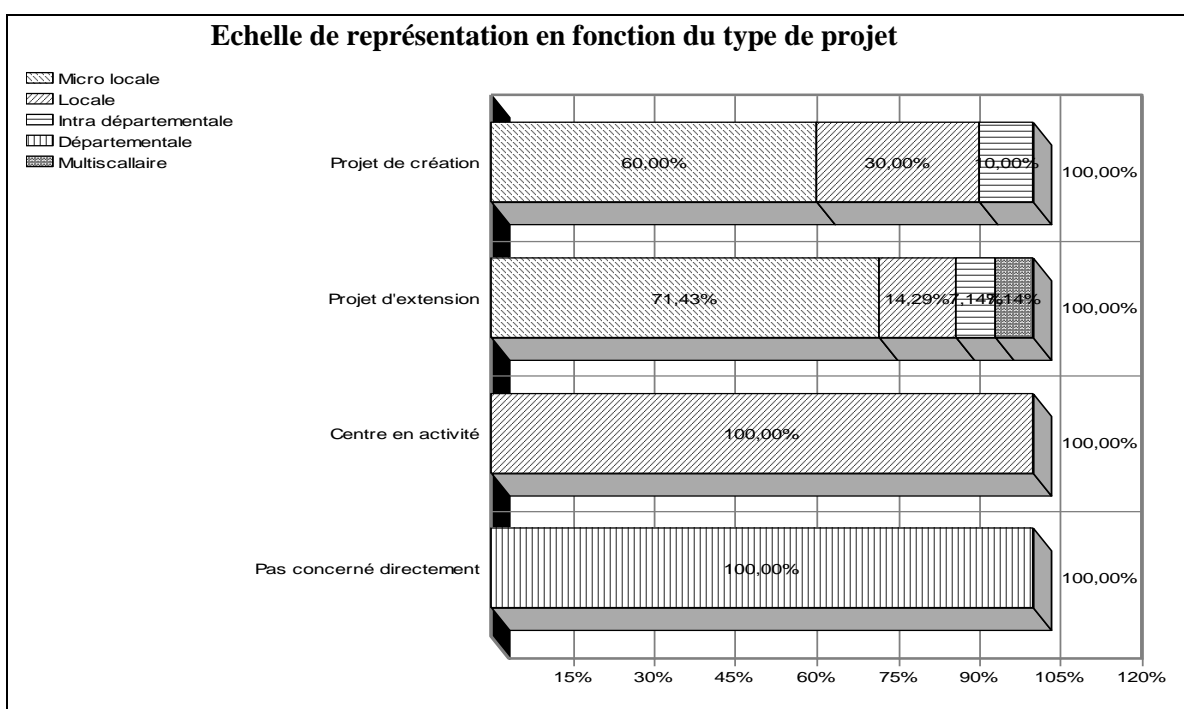
**Figure n°15 : Tri croisé entre choix de l'échelle de la carte mentale et groupe d'acteurs**



<sup>199</sup> Lollive Jacques, *Les contestations du TGV Méditerranée : projet, controverse et espace public*, L'harmattan, Coll. « Logiques politiques », Paris, 1999, 314 pages

Une analyse par grands types de projet (figure n° 16) peut laisser percevoir de très légères différences. Ainsi, quand le projet existe déjà et qu'il s'agit d'une extension, les considérations micro-locales sont encore plus fortes. La mobilisation semble d'ailleurs de plus en plus circonscrite à cet espace. Il existe néanmoins des préoccupations à d'autres échelles. On peut penser que l'impact de l'échelle locale augmente également car les dysfonctionnements répétés des centres d'enfouissement en activité viennent accentuer les nuisances à cette échelle. Pour les projets de création, les préoccupations restent micro-locales mais les craintes pour l'avenir de la commune s'expriment aussi davantage, puisque l'échelle locale occupe pratiquement un tiers des représentations.

**Figures n°16 : Tri croisé entre échelle de représentation et type de projet de CET**



## 5.2.2 : Localisation et discours spatial sur le projet

### 5.2.2.1 : Un discours déterminé par la distance au projet

Les riverains limitrophes au projet en perçoivent les nuisances sur le plan de la santé, où l'équipement est vécu comme un risque : cela apparaît de manière très nette dans leurs cartes. Ce sont ces dernières années les incinérateurs qui ont suscité le plus grand nombre de conflits en matière de traitement de déchets. Certains ont d'ailleurs dû être fermés pendant plusieurs mois, comme celui de Plouharnel dans le Morbihan. A noter qu'une partie du divorce entre élus et citoyens sur la question des déchets date de cette période. Les élus ayant fait le choix d'investissements très lourds dans ce type de procédés, ils ont pu difficilement revenir en arrière. Des erreurs de ce type non seulement alimentent le discrédit, mais également jettent la suspicion

sur les sociétés privées auxquelles sont confiées la gestion de ce type d'infrastructures. Ces affaires sont de plus fortement médiatisées et le rayonnement de la contestation peut largement dépasser les simples riverains. Enfin, la puissance publique via le préfet est également mise à mal et semble alors jouer le jeu des lobbies ou intérêts privés, aboutissant à un discrédit aussi général que grave.

Par ailleurs, bien souvent malgré de nouvelles directives européennes comme celles de 1989 et de 1991, de nombreux petits syndicats de communes, faute de budget pour effectuer les travaux ont souvent continué à faire fonctionner ces structures, restant ainsi en infraction avec les nouvelles législations, alimentant encore un peu plus le sentiment de non respect de citoyens. Il aura fallu attendre les instructions du Ministère de l'environnement en 1998 pour voir fermer 136 incinérateurs. Les riverains sont capables de comprendre les difficultés financières de petites communes mais il leur est plus difficile d'accepter les énormes profits et publicités tapageuses de certains grands groupes en même temps que leur refus d'investir dans la modernisation de structures pour préserver la santé des citoyens...

Or ces questions laissent des traces dans les esprits et dans le déroulement des conflits. C'est ainsi que la contestation en Bretagne de l'implantation de nouveaux centres d'enfouissement de déchets s'appuie en partie seulement sur les réseaux constitués par ces associations. Alors qu'un certain nombre d'associations dites responsables essaient de faire pencher la balance vers le choix de centres d'enfouissement moins polluants et moins risqués, une autre partie des associations a dépassé la lutte contre les incinérateurs par ce nouveau combat. Le paradoxe évident réside dans le choix ici d'une solution qui préserve davantage la santé, alors que le choix des incinérateurs comporte un risque plus fort sur ce plan. Donc la question de ce type d'équipement vécu comme un risque ne devrait pas être mise en avant. Sur deux projets au moins, on retrouve cette argumentation où les fantasmes les plus absurdes côtoient parfois des craintes réelles qui pourraient être facilement levées.

Ainsi, les membres d'une des associations de défense de Gaël-Concoret ont fait valoir les risques accrus de cancers à proximité de ce site, allant jusqu'à alerter les services sanitaires du département, et ont établi une cartographie des personnes atteintes d'un cancer dans l'environnement proche du site. Les centres d'enfouissement de première génération, sans traitement des jus, ni bâches imperméables, ont laissé dans le sol des pollutions qui sont indéniables dont les cancers d'aujourd'hui sont peut-être (rien n'est prouvé) le résultat. Il s'agit d'un argument non négligeable de la mobilisation des riverains sur le secteur, alors que les nouveaux centres non seulement ne fonctionneront pas sur le même procédé. Le tri en amont des métaux lourds et de produits hautement toxiques n'a absolument rien à voir avec ce qui se faisait il y a plus de 20 ans. On voit à quel point il est difficile d'implanter une infrastructure de ce type sur un territoire qui a déjà été traumatisé et qui garde les stigmates de dysfonctionnements passés. On aura beau essayé de les convaincre de l'existence nouveaux procédés plus respectueux des



personnes et de l'environnement, ces populations qui ont subi pendant près de 20 ans parfois une pollution quotidienne, avec souvent le sentiment de s'être fait flouer, ne sont plus prêtes à entendre raison.

### **5.2.2.2 : Des élus de proximité qui font le choix de l'emploi à tout prix, en négligeant les aspects environnementaux et la santé, tout au moins dans le discours.**

Guilgomarc'h est une petite commune du Finistère, l'une des plus petites d'ailleurs, en périphérie du département. Il y a trente ans, elle a déjà accepté sur son territoire une carrière très importante qui représentait à l'époque un nombre conséquent d'emplois et surtout une taxe professionnelle non négligeable. Cette carrière vit à l'heure actuelle ses dernières années et donc la manne financière qu'elle procurait va s'estomper, mettant ainsi en difficulté prévisible les comptes de la commune, qui vient d'investir dans une école toute neuve dont le Maire est fier. Des associations écologistes du secteur via la presse locale, dénoncent ainsi les pollutions liées à cette carrière et le trafic de camions qu'elle engendre. De nombreux habitants de la commune estiment que la santé des riverains ayant déjà été mise à mal par l'exploitation de la carrière, il ne faut pas en rajouter et donc se servent de cet argument pour s'opposer au nouveau projet de centre d'enfouissement. C'est que la population du village a changé. Elle était composée essentiellement de ruraux à l'époque de la carrière, sans grande possibilité d'emploi dans la commune. Aujourd'hui, de nombreux citadins sont venus y habiter et occupent des activités dans le tertiaire à Lorient ou Quimperlé. Ce n'est pas une population riche, elle a choisi essentiellement cette petite commune pour le faible coût des terrains mais qui est sans doute prête à accepter une hausse modérée des impôts locaux pour financer les infrastructures nécessaires à la commune. C'est ce qui a valu une énorme surprise au Maire un soir de conseil municipal : la moitié de la commune assemblée devant la mairie refusant de le laisser sortir si le conseil municipal ne délibérait pas sur la question du projet de centre d'enfouissement. Ce qui était acceptable dans les années 70 pour des questions d'emplois l'est beaucoup moins aujourd'hui, même en situation de crise économique, par une population à dominante urbaine qui dépend davantage des projets des villes-centres d'autant plus qu'une partie d'entre eux découvre que le tourisme, le patrimoine local, les paysages, la vente directe à la ferme peuvent au bout du compte générer bien plus d'emplois plus valorisants et intéressants.

### **5.2.2.3 : Le positionnement de l'emprise du projet dans la commune est déterminant**

Philippe Violier a déjà mis en évidence cet aspect à partir du parcellaire d'exploitations agricoles et des procédures d'expropriation<sup>200</sup>.

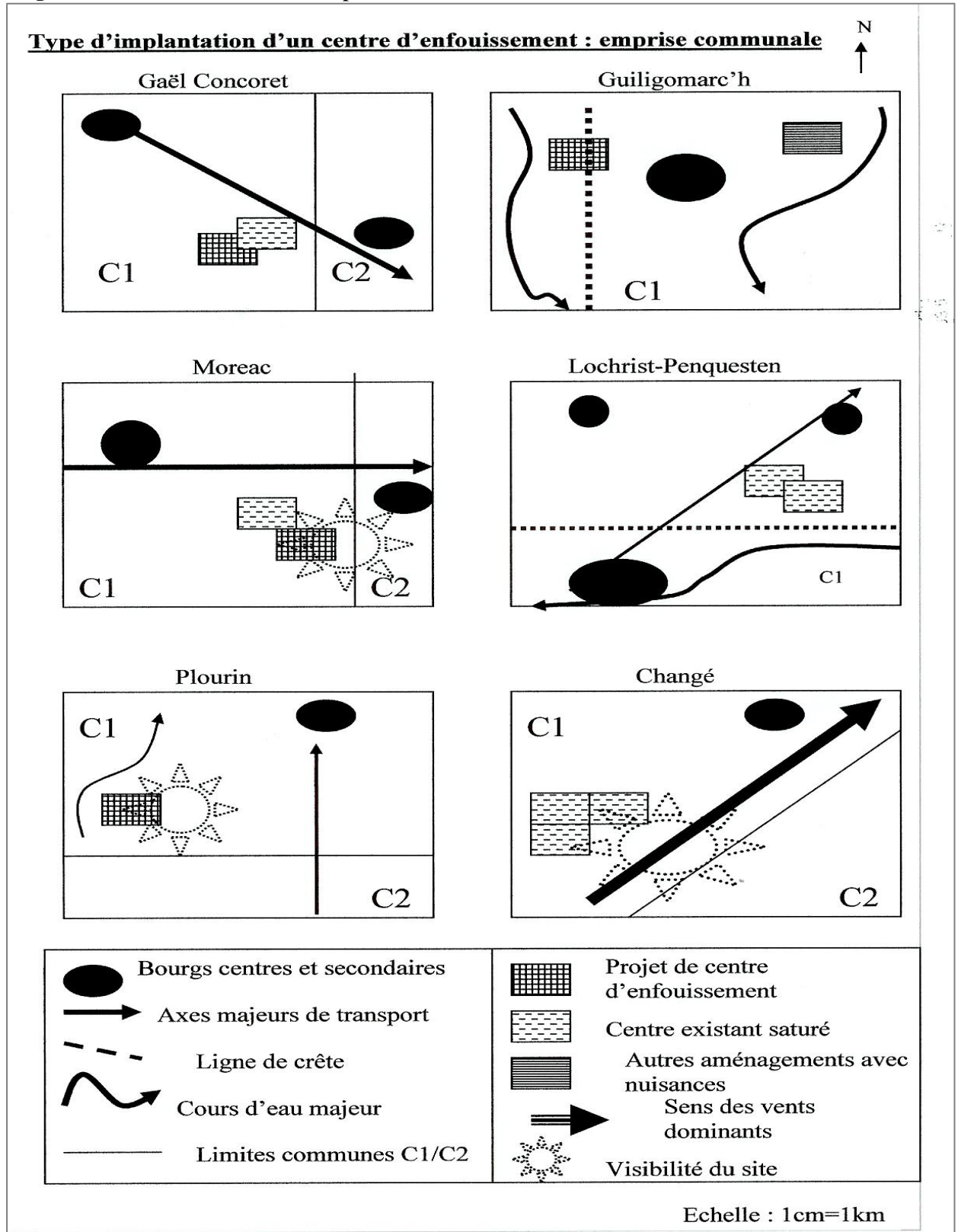
---

<sup>200</sup> VIOLIER Philippe, « Les exploitations agricoles face aux expropriations » *Etude Rurales* n°118-119, avril septembre 1990, pp.219-233

- Premier type : l'emprise du projet est située en périphérie de commune sans affecter directement la commune voisine, sans délaissé. C'est le cas des communes de Moréac et de Plourin. Cet élément ne va pas être déterminant dans le conflit.
- Second type : L'emprise est en extrémité de la commune d'accueil mais empiète en partie sur la commune voisine tout au moins dans la zone de protection des 200m et de plus est située relativement proche du centre bourg de la commune limitrophe qui pourtant n'en retire que peu de profits. Cette situation va largement alimenter le conflit avec souvent deux associations à la place d'une et un sentiment d'injustice plus fort pour la commune limitrophe. C'est le cas du projet de Gaël-Concoret.
- Troisième situation : l'emprise du projet se trouve à proximité du centre de la commune et donc du bourg, en partie sous les vents dominants. Le bourg est par ailleurs encadré de l'autre côté par une activité d'extraction de roche. Le sentiment de nuisance est par conséquent décuplé, d'autant plus que les nuisances liées au transport se feront encore plus ressentir. Par ailleurs le projet se trouve à cheval sur la ligne de crête de deux bassins versants, alimentant ainsi la polémique quant aux nuisances éventuelles sur la qualité de l'eau. C'est le cas de la commune de Guilgomarc'h.
- Quatrième situation : Le site de Penquesten cumule plusieurs avantages : proche d'un axe important, entouré de bois, à mi-hauteur, n'offrant aucune visibilité même de la part des riverains les plus proches. La bande de protection est composée d'un petit bois, le site est par conséquent particulièrement camouflé.
- Dernière configuration, le site de Changé ( Mayenne) est lui par contre très visible mais occupe le bord d'une autoroute et se trouve assez loin du centre de la commune d'accueil. Il occupe le centre d'une grande ferme de 100 ha achetée pour réaliser le projet. Peu de riverains à proximité immédiate et un très bon accès.

On le voit, le projet qui garantit une visibilité moindre, avec une bonne accessibilité, qui a réussi à se rendre acquéreur d'une surface assez importante pour posséder la bande de 200m obligatoire, qui ne gêne pas plusieurs communes ni le centre de la commune d'accueil, qui enfin ne laisse pas de délaissé (bandes de terres inutilisable après le projet) tout en ne constituant pas d'obstacle en terme de passage et de trafic offre des conditions optimums d'acceptabilité. C'est sans doute ce qui explique la faible mobilisation d'un projet comme celui de Changé, pourtant gigantesque et relativement disproportionné pour un département comme la Mayenne. On le voit également : les sites à mi-hauteur sont souvent plus favorables que les sites sur une hauteur importante, visibles de beaucoup trop loin.

Figure n°17 : Modélisation de l'implantation des différents sites d'étude dans la commune



**Illustrations n°7 : Photographies de l'implantation des différents sites étudiés**



**Deux sites en fonctionnement Penquesten (56) et Changé (53)**



**Deux projets d'extensions Gaël-Concoret (35) et Moréac (56)**



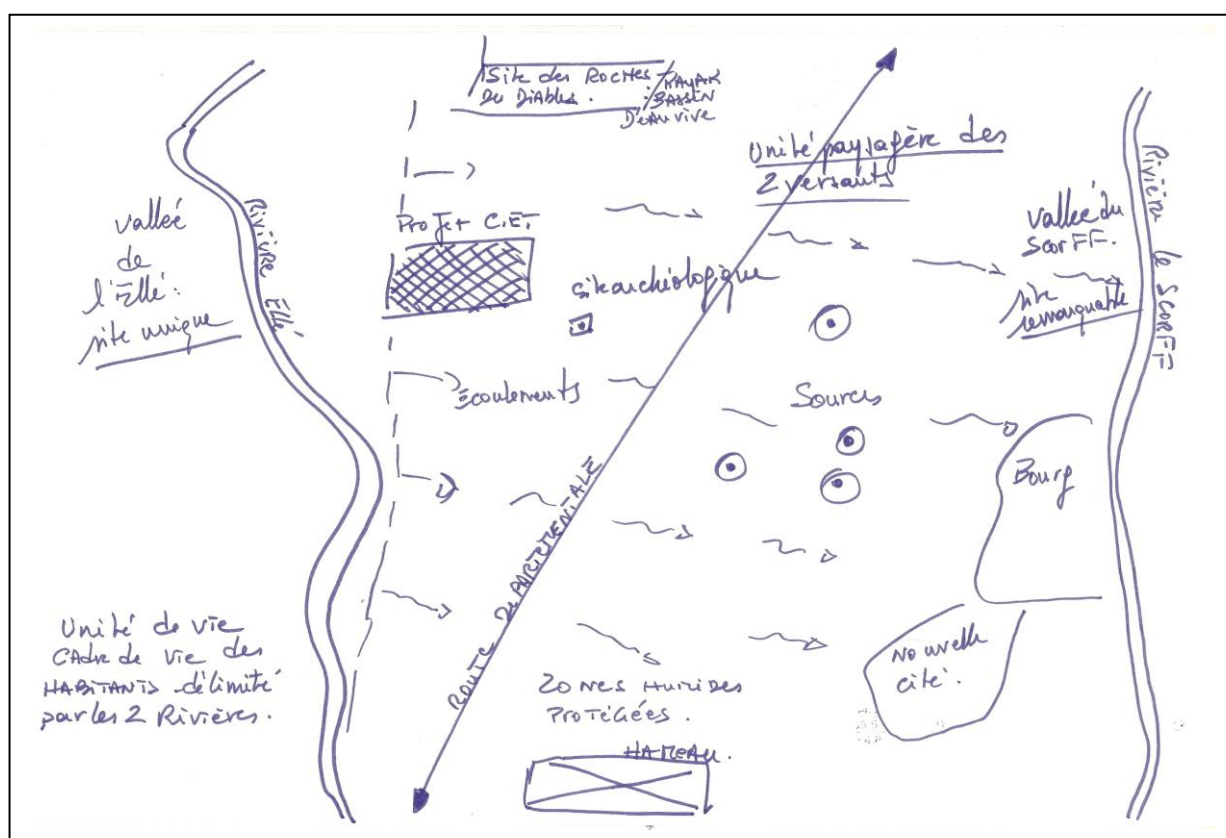
**Deux projets de création (Plourin (29) et Guilgomarc'h (29))**



#### 5.2.2.4 : A partir d'une dizaine de kilomètres intervient le patrimoine

Toutes les cartes qui ont choisi une échelle plus petite font intervenir le patrimoine de manière importante, et marquent le territoire comme doté d'une empreinte identitaire forte et d'une cohésion territoriale. Le projet, même s'il ne figure pas au centre de ce territoire, apparaît donc à cette échelle comme déstructurant et désorganisateur de territoire. Parfois le territoire est créé de toute pièce. L'Association des deux rivières à Guiligomarc'h (AD2R) par exemple a réussi à fédérer contre le projet deux territoires qui fonctionnaient plutôt indépendamment au départ car situés sur deux bassins versants de surcroît dans deux départements différents. C'est l'échelle environnementale qui parle et le sentiment de créer une identité commune de lutte autour de la défense d'un territoire. Ainsi, on sort à cette échelle de la contestation nimby proprement dite, mais l'on a besoin de se trouver alors une identité, voire de créer un avenir en commun. Dans les cartes mentales de cette échelle, l'influence du territoire en tant que lieu de vie en commun prend alors l'essentiel de l'argumentation. Il s'agit pour les opposants de réussir à prouver que si on déstructure ce territoire par le projet, les impacts seront bien plus étendus que la superficie du projet lui-même. Cela passe par la création parfois purement artificielle de l'unité paysagère ou d'une histoire commune, voire l'invention de nouvelles limites territoriales qui passent par la reconnaissance d'éléments paysagers forts.

Carte N° 14 : Carte mentale association site de Guiligomarc'h

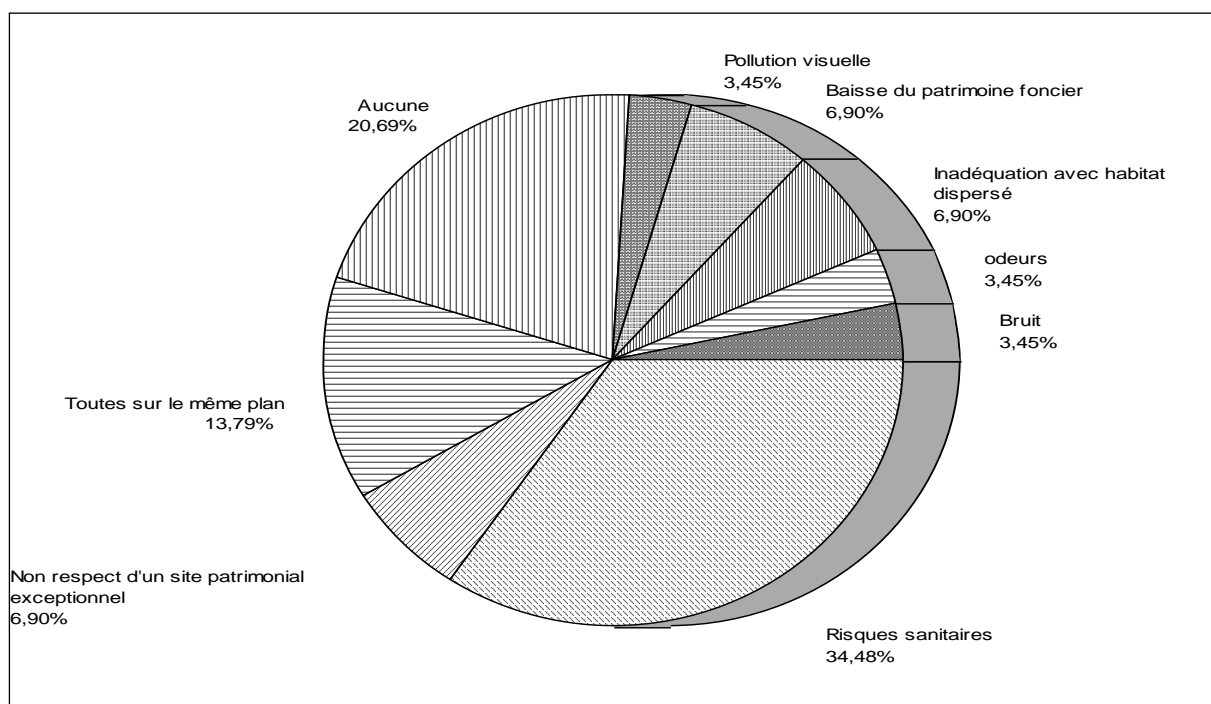


## 5.3 : Appréciation des éléments alimentant le conflit

### 5.3.1 : Les grandes thématiques du conflit

La répartition des motivations du conflit montre l'impact majeur de la question sanitaire d'une part et d'autre part l'utilisation de toute la panoplie des arguments d'opposition par une partie des opposants (figure n°18).

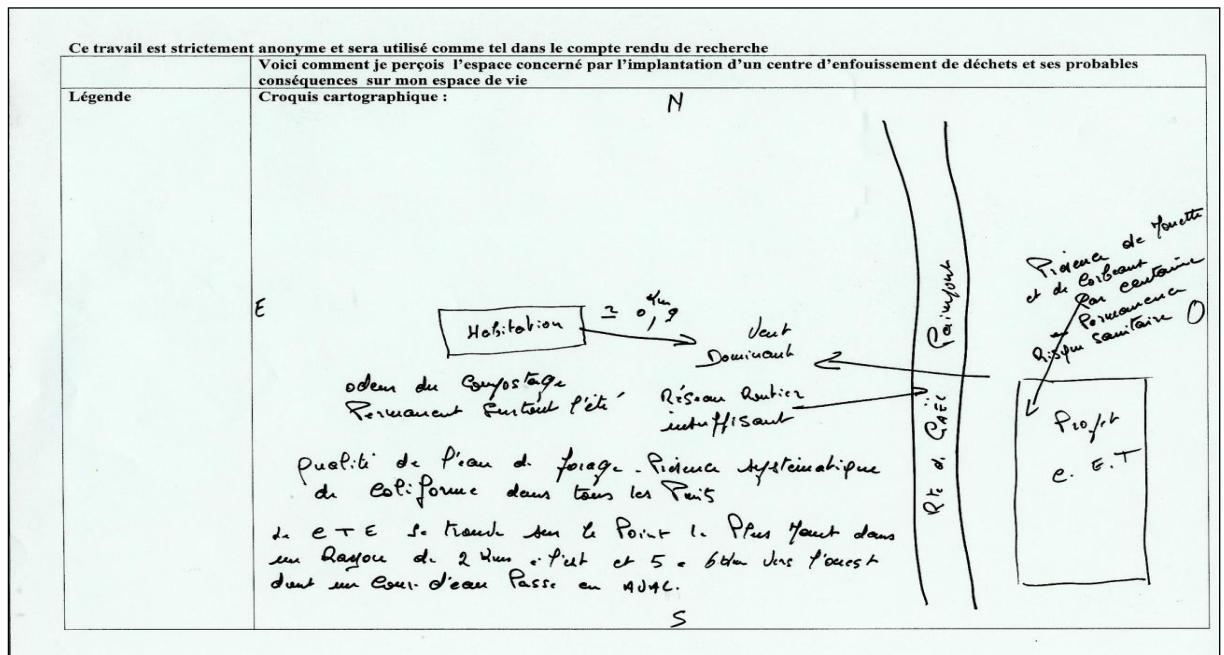
**Figure N°18 : Motifs de conflits référencés à partir des cartes mentales**



Les nuisances réelles comme le bruit, les odeurs et la vue représentent un pourcentage relativement faible. Les arguments économiques sur la baisse de valeur d'un patrimoine immobilier ou foncier sont assez bien présents. L'argumentation développée est donc davantage celle d'un réflexe Nimby que de réalités objectives ! Néanmoins, il est nécessaire dans un second temps d'opérer une analyse plus fouillée des véritables motifs de conflits. Les conflits portent sur quatre aspects dominants si l'on prend en compte tous les sites d'étude.

➤ Premièrement et ce n'est pas une surprise, **la mauvaise gestion des sites d'ancienne génération**, argument classique de l'opposition, mais avec des arguments assez intéressants. Par exemple, les nuisances auxquelles on pourrait s'attendre, telles que les odeurs, n'arrivent pas en tête de ce thème de contestation. C'est en fait un ensemble d'éléments plus diffus qui émerge. La mauvaise gestion au quotidien des sites existants est certes fortement présente dans ce type d'opposition mais les arguments liés à la démocratie territoriale sont majoritaires.

## Carte n°15 : Carte mentale d'un riverain site de Gaël-Concoret



On peut citer par exemple des informations tenues secrètes, le non-respect de décisions de justice et des promesses non tenues qui aboutissent à une réelle perte de confiance entre gestionnaires, pouvoirs publics et la population concernée. C'est d'ailleurs ce qui a été mis en évidence à l'occasion d'une des réunions publiques, organisée par le Conseil Général du Morbihan à Ploërmel, où le représentant de l'association « CFC Que choisir », participant pourtant aux instances de cogestion mises en place par le Conseil Général, s'offusquait du non-respect des engagements pris et de la perte de confiance des populations locales. Interventions applaudies longuement par une salle qui ne comportait pas que des opposants forcenés.

➤ Ensuite le thème de *la gestion du processus de décision* pour le choix de l'implantation des sites est aussi très présent. On y retrouve d'un côté le sentiment d'une non-transparence des critères de choix, mais également un certain mépris affiché des porteurs de projet et le sentiment plus général d'être très mal informés. Des opposants allant jusqu'à estimer que les procédures mises en place conduisent à un simulacre de démocratie, notamment les réunions publiques, où selon eux tout est déjà décidé d'avance. Ce sont les mêmes critiques qui sont faites à la CNDP<sup>201</sup> lors des grands projets. Or, si l'on considère l'effort fourni par exemple par le Département du Morbihan, le tort des porteurs de projet est sans doute de ne pas associer suffisamment les associations environnementalistes lors de la prospection. Ces porteurs de projet considèrent quant à eux, et on le retrouve dans leur carte, que les opposants sont des irresponsables, capables de tout pour obtenir gain de cause. Enfin, un dernier argument, certes minoritaire, est apparu y compris

<sup>201</sup> MASSIT-FOLLEA Françoise et MEADEL Cécile, 2007, Paroles Publiques : communiquer dans la cité, CNRS éditions.

sur certaines cartes du secteur, ce sont les pressions personnelles qu'auraient subi un certain nombre de riverains pour accepter de vendre leurs terres. C'est souvent à l'occasion d'extensions de sites que certaines affaires se terminent d'ailleurs en justice. Le tout pour mettre en évidence qu'il y a certainement d'autres structures de concertation à mettre en œuvre dans le cadre d'une gouvernance territoriale participative. Cette deuxième série d'arguments n'est certes pas à prendre à la légère et constitue certainement les plus grands motifs de blocage aujourd'hui dans ces projets. De la même manière que pour l'implantation d'aéroports par exemple on a créé un droit de délaissement avec une indemnisation conséquente, il faudrait peut-être penser à indemniser convenablement les nuisances des riverains concernant ce type de projet.

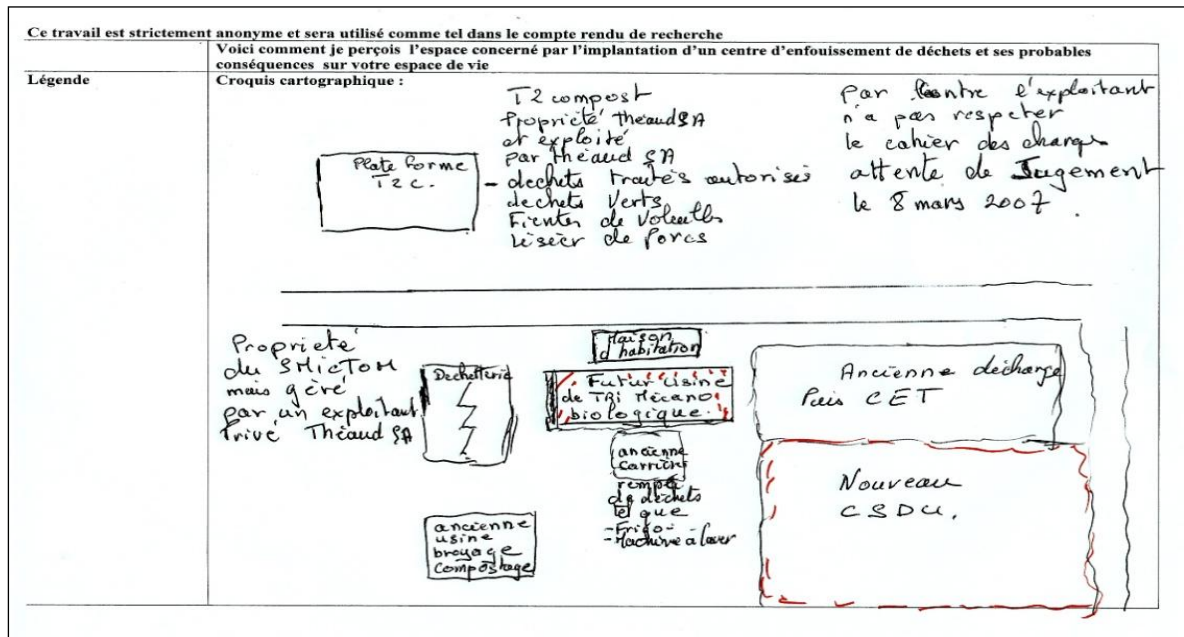
➤ Troisième série d'arguments : *l'inadaptation du projet au site retenu*. Argument classique où les associations d'opposants vont tenter de démontrer, quand elles le peuvent, que leur territoire est exceptionnel et que son potentiel de développement touristique est important, qu'il s'agit donc d'un manque à gagner considérable pour les communes concernées. D'autres arguments reviennent dans cette catégorie. Certains sont idéologiques comme la mauvaise gestion des déchets en général. Mais aussi la taille du site est remise en cause, car le sentiment de devenir à soi tout seul la « poubelle » de tout un département peut, c'est sûr, faire peur. Il y a certainement une gestion plus citoyenne à mettre en œuvre à d'autres échelles de territoire, qui consisterait à dire que chaque groupement territorial gère ses propres déchets. Ces arguments sont aussi ceux d'associations écologistes contre ce qu'elles appellent les « méga décharges », remettant en cause à la fois la gestion globale des déchets mais également la confiscation de ce marché par de grands groupes privés qui, selon elles, s'enrichiraient outrageusement...

➤ Dernier élément déclencheur du conflit : *le sentiment d'une injustice territoriale* qui évoluerait vers *une inégalité environnementale* de plus en plus forte (carte n°29). On retrouve ici l'argument des *promesses non tenues* : par exemple, une date de fermeture de site qui n'est pas respectée, mais aussi le sentiment d'accumulation sur certains sites. C'est le cas pour tous les projets d'extension qui concentrent d'autres infrastructures comme des centres de tri biomécanique ou des unités de compostage ; des projets d'extension dépendent par ailleurs directement de la manière dont ont été gérés les anciens sites et des engagements qui avaient été pris avec les populations riveraines. L'opposition se réveille de fait très vite puisque ses structures d'organisation sont déjà présentes sur place et qu'il suffit de les réactiver.

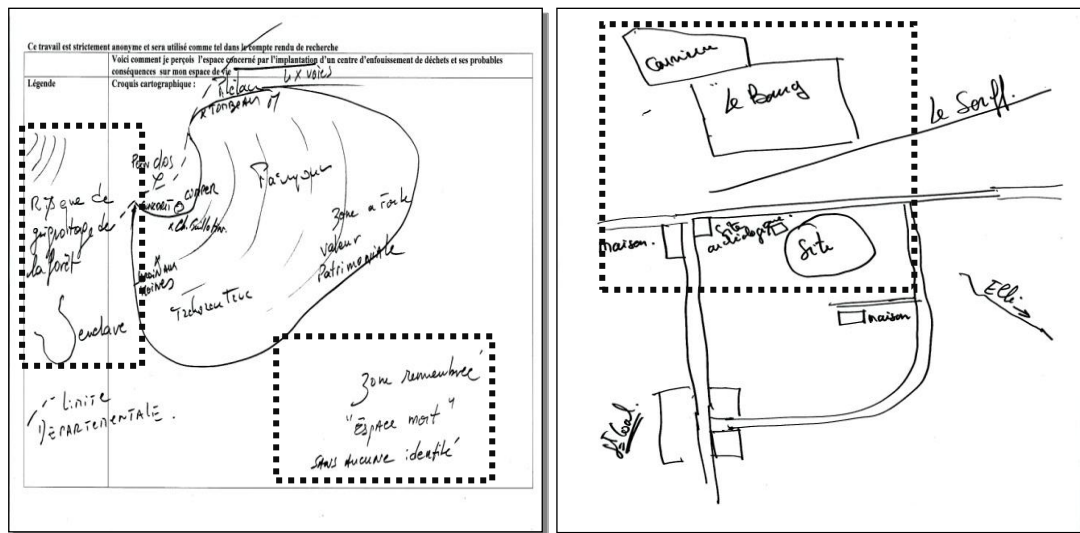
Parfois *c'est la durée qui rentre en ligne de compte*. En effet, les sites retenus sont souvent des lieux traumatisés du territoire, (anciennes carrières, anciennes décharges, friches de toutes natures, zones délaissées d'après guerre), en bref des secteurs où le traumatisme spatial est bien présent. Les projets sur un tel site viennent ajouter au sentiment d'être des marginalisés de l'espace, des laissés-pour-compte, des déçus. Parfois également le projet vient s'ajouter à un projet déjà contraignant.



## Carte n°16 : Carte mentale d'un riverain du site de Gaël Concoret



## Planche n°15 : Deux cartes mentales de Gaël Concoret et de Guilgomarc'h



Sur la commune comme présentée planche n° 15, le bourg se trouve coincé entre une carrière aussi grande que lui et le futur projet d'enfouissement, provoquant chez les habitants de la commune un vrai sentiment de dépréciation de leur espace de vie et d'injustice à la fois sociale, car ces espaces ne sont de toute évidence pas très riches, avec de plus l'idée que l'on va accentuer leur déshérence. Celle-ci est aussi historique à cause parfois aussi « d'ancêtres un peu naïfs qui auraient tout laissé faire auparavant ». L'intensité de la lutte peut être aussi très forte sur ces espaces, surtout si des problèmes de santé sont survenus dans les environs. On entre alors davantage dans des problèmes de psychologie environnementale. Les porteurs de projet ont dans la tête l'idée que « jusqu'à présent, ils ont tout accepté, donc pourquoi ne pas continuer ? » Autre

aspect de cette question, la compétition entre ville et campagne. Nous avons déjà montré à propos de l'aéroport de NDL la difficulté d'implanter une infrastructure dans une zone qui non seulement n'est pas demandeuse mais qui de plus l'utilisera peu. Certains habitants du « rural profond » ont aujourd'hui dans la tête que ce sont parce que les villes polluent qu'il y a un conflit réel entre ville et campagne sur cette question, comme en témoignent parfois les panneaux des opposants.

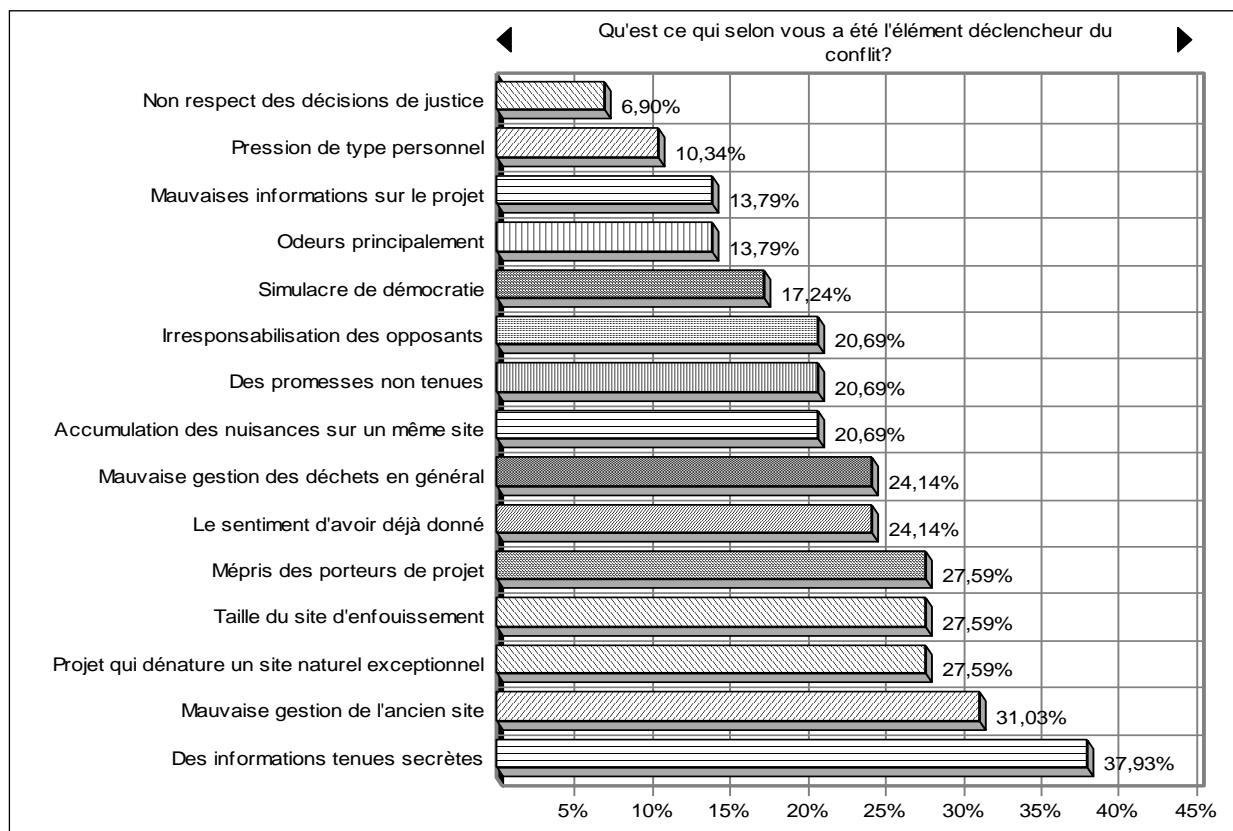
### Illustration n°8 : Marqueur spatial de conflit site de Moréac



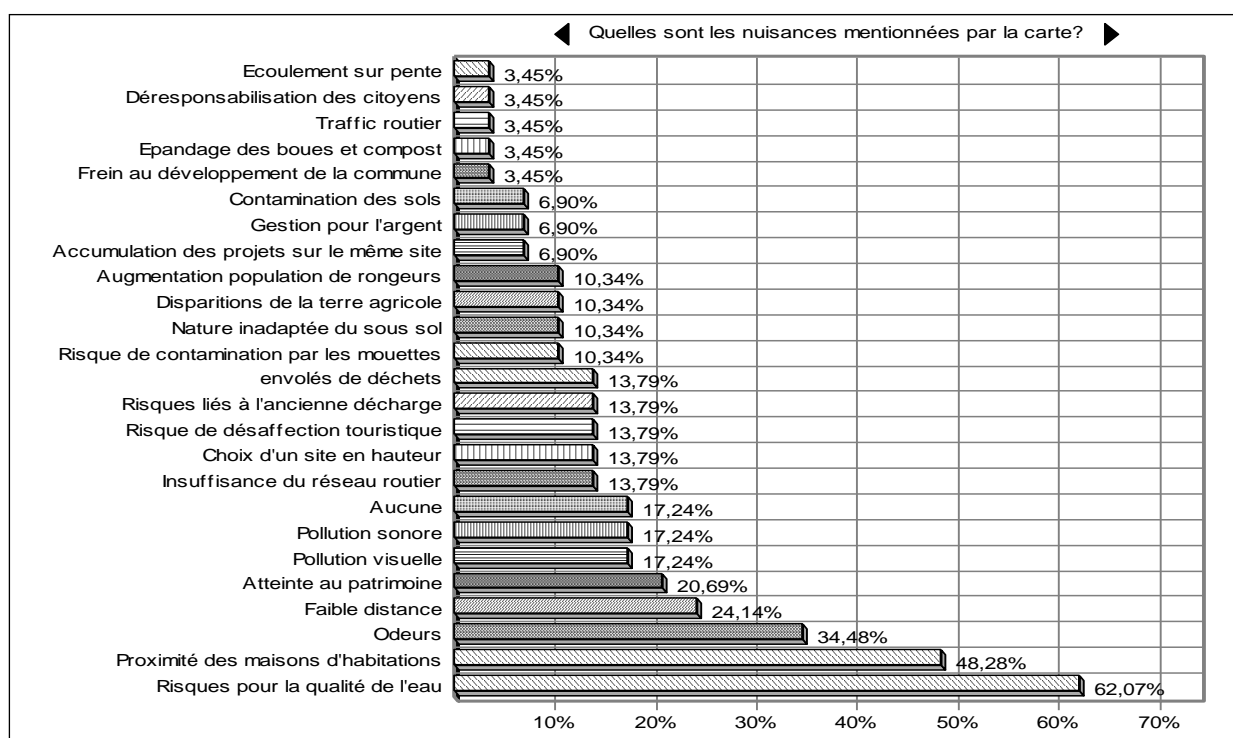
De la même manière, les cartes font quelquefois mention des porteurs de projet ou gestionnaires des sites actuels, elles sont significatives de *la perte de confiance*. Par exemple on reproche de ne pas prendre en charge des pollutions décelées qui ont cours au moment du projet d'extension. On reproche également à l'exploitant de *ne pas respecter le cahier des charges* en termes de déchets : photos à l'appui, on prouve que les déchets sont différents de ceux annoncés ou proviennent d'une origine géographique non incluses dans l'aire de traitement de déchets prévue au départ. Il y a de la part des riverains une véritable surveillance organisée des sites en activité, avec parfois veille 24 heures sur 24, surtout si l'on parle d'étendre le site. La moindre défaillance est guettée et sera utilisée ensuite dans l'argumentation comme un non-respect des engagements pris. La gestion financière des déchets à des fins de profit est également mise en avant dans certaines cartes, ainsi qu'une remise en cause parfois très forte des élus locaux, notamment les maires, surtout si ceux-ci ont accompagné le projet et qu'il se passe mal. En période de campagne électorale, l'enjeu de ces centres en activité est important. Mais le plus grave est la *mise en cause des pouvoirs publics* accusés de ne pas rechercher des sites mieux adaptés, se contentant souvent selon les opposants d'une extension de sites déjà en activité ou comme nous l'avons vu, de sites ayant déjà connu des traumatismes du type carrière ou décharge à l'ancienne.

Nous verrons dans la partie modélisation des projets que ces arguments ne sont pas toujours dénués de tout fondement.

**Figure n°19 : Elément majeur de la situation de conflit apparaissant dans les cartes mentales**



**Figure n°20 : Principales nuisances à l'encontre des centres d'enfouissement de déchets**



Dans la formulation des nuisances proprement dites, les arguments mis en avant par les cartes mentales sont aussi très intéressants à analyser. Plus d'une vingtaine de nuisances sont répertoriées comme le montre la figure n°20. Ces arguments permettent de classer les craintes et en même temps de relever l'impact des associations de défense dans le discours des opposants.

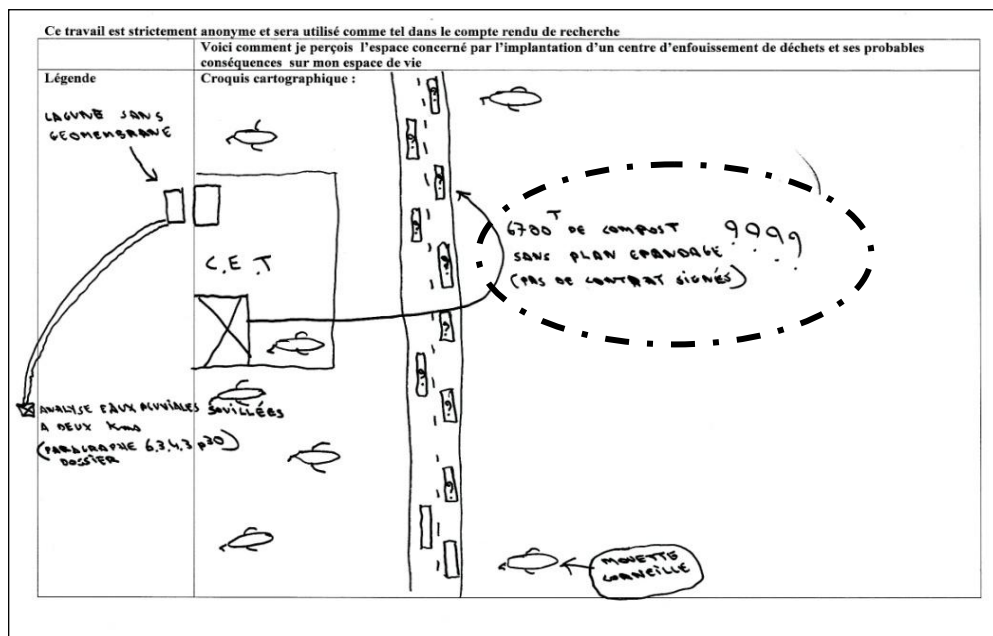
- **L'argument majoritaire reste fondé sur les risques.** Or dans les centres de nouvelle génération, une grande partie de ces obstacles a été levée. Mais les arguments persistent, y compris après des visites organisées par les porteurs de projet sur des sites de nouvelle génération.
- Tout ce qui concerne **les envolées de déchets, l'arrivée de rongeurs**, une grande partie des **odeurs**, les populations de mouettes et la **qualité de l'eau** a été très nettement amélioré, voire quasi éradiqué pour certains centres.
- D'autres arguments sont gérables, **comme l'augmentation du trafic** par les camions en améliorant le réseau, ou le bruit en délimitant précisément les heures d'acheminement et les plages horaires de traitement des déchets sur place.
- Le **facteur bruit** notamment les sirènes de tractopelle en marche arrière. La limitation à quelques plages dans la journée est certainement réalisable.
- D'autres arguments concernent le **choix du site** lui-même et devraient donner des indications aux porteurs de projet quant à la topographie à rechercher en priorité. Par exemple, **le visuel** est un élément important du conflit, on peut vivre avec un centre d'enfouissement à proximité, encore faut-il ne pas le voir de sa cuisine tous les matins. La « carte mentale n° 17 résume bien sa principale gêne. Il se trouve à plus de 7 km du site, il est donc peu touché par des nuisances réelles. Pourtant une grande partie de son entretien porte sur les risques sanitaires, les nuisances de toutes sortes, bref le discours classique de quelqu'un qui participe au conflit ou a lu les tracts des associations d'opposants. Il a réalisé sa carte en début d'entretien ; on lui demande à la fin en lui montrant la carte : « mais au final, qu'est ce qui vous pose vraiment problème ? » Réponse nette : « La vue, j'en ai marre de me lever tous les matins avec une montagne de déchets au petit déjeuner » ; c'est la raison pour laquelle, dans le choix des sites, le critère de la hauteur doit être revu. De la même manière que pour implanter les éoliennes, on a compris aujourd'hui qu'il n'était pas toujours nécessaire qu'elles aient le rendement maximum, donc que l'on pouvait les installer sur des sites moins ventés ; ici c'est encore plus évident. L'un des critères essentiels, devrait être la bonne intégration paysagère.

**Carte n°17 : Carte mentale d'un riverain éloigné du site de Changé**



➤ D'autres arguments sur la question des risques relèvent davantage de la rhétorique de la compétition territoriale (carte n°18), par exemple celui qui *concerne les boues d'épandage*. Quand on a une plate-forme de compost ou une récupération de boues de station de traitement de l'eau dans les centres d'enfouissement, les agriculteurs du secteur, notamment ceux pratiquant l'agriculture intensive, ont peur de se retrouver en concurrence pour l'épandage, alors que les surfaces d'épandage se réduisent et que les excédents de déjection animale ne cessent d'augmenter. Il s'agit donc d'un concurrent direct pour un aspect qui relève d'une nécessité absolue pour les agriculteurs de la zone. Sans surface d'épandage contractée dans un plan, impossible aujourd'hui de continuer à produire ou d'augmenter sa production. C'est ce que certains agriculteurs de la zone n'ont pas hésité à formuler sur leur carte mentale.

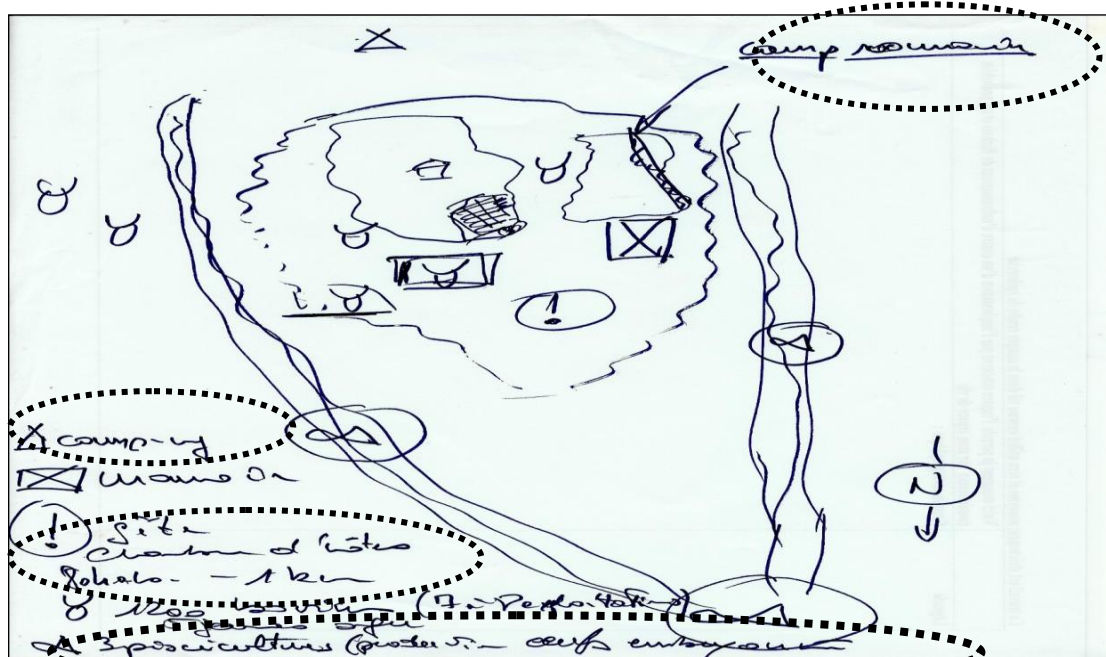
**Carte n°18 : Carte mentale d'un agriculteur sur un CET déjà en fonctionnement**



➤ L'autre grande thématique du conflit relève de *la gestion économique de la filière des déchets*. La mise en cause d'une filière, accaparée aujourd'hui par des gestionnaires privés et des grands groupes, est un argument certes facile, mais qui pèse dans la discussion et de nombreuses cartes en témoignent. Source de très *grands profits pour les uns*, selon les opposants, et source de *manque à gagner pour les autres*. Les impacts de ce manque à gagner se retrouvent dans les cartes à différentes échelles. A l'échelle micro-locale, la disparition de terres *met en danger la viabilité de certaines exploitations* ; nous avons déjà évoqué cet aspect, mais il en va de même pour les activités touristiques. Même si dans les faits il n'y a pas eu de baisse de fréquentation des différents sites en forêt de Brocéliande par exemple, pour les propriétaires de gîtes à proximité, le risque est grand de voir une désaffection, comme à Plourin les Morlaix. Pour les communes, comme nous l'avons déjà montré, *l'emprise au sol peut être très importante*. Pour une commune

comme Guilgomarç'h par exemple, entre la carrière et le projet de centre d'enfouissement, ce serait un tiers du territoire communal, obscurcissant considérablement le potentiel de développement de la commune pour les années à venir. Enfin, d'un point de vue plus global, à une échelle plus intra-départementale, certaines zones ont le sentiment de devenir des dépotoirs à grande ville ou des littoraux condamnés à terme, alors que le tourisme vert est en plein développement. Le *manque à gagner*, par les particuliers, ou par la puissance publique est de fait ressenti comme un élément important du conflit, sans parler de toutes les autres incidences potentielles. Dans l'argumentation développée par les opposants, *la manne financière que représente le traitement des déchets*, si elle était mieux redistribuée et non confisquée par des entreprises privées, serait certainement un élément d'acceptabilité supplémentaire. Après tout, pourquoi l'ensemble des mesures mises en place pour le traitement des aéroports ne seraient pas adaptables ici dans le cadre d'un « donnant donnant » ou « gagnant gagnant » ?

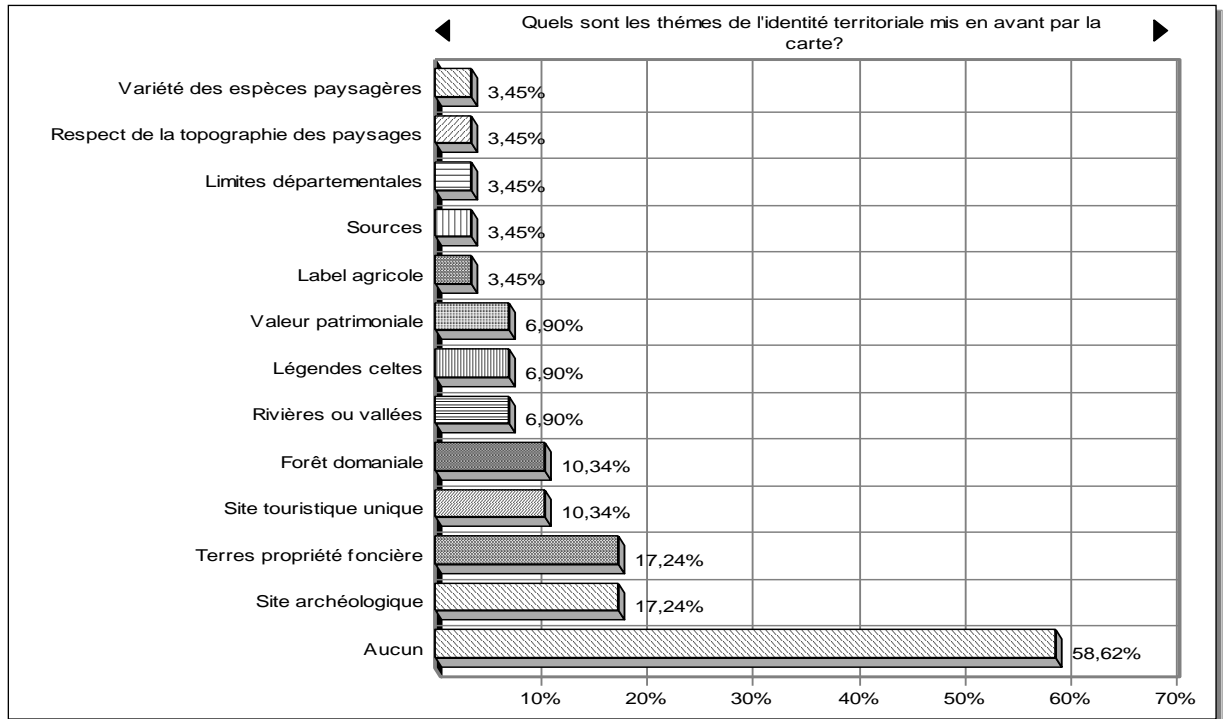
**Carte n°19 : Carte mentale d'un responsable associatif site de Plourin**



➤ Dernière thématique du conflit, *l'inégalité environnementale* ou le sentiment ressenti d'être des acteurs territoriaux marginalisés, vivant dans des espaces de seconde zone, qui accumulent de nombreuses nuisances. Les cartes qui mettent en avant des références à une identité territoriale particulière sont certes minoritaires (48%) mais les éléments de cette identité mobilisée dans ce type de conflit permettent de voir comment les différents acteurs intègrent le territoire à leur discours spatial. Trois thématiques ressortent : le territoire proprement dit dans ses composantes, les références à une histoire particulière et enfin la possibilité d'un rapport financier en lien avec cette identité. Ne revenons pas sur les premiers ; pour les seconds, le rapport entre

une reconnaissance, dépassant le cadre local ou départemental du site en question, est un élément fondamental de la mobilisation des acteurs. Le rapport à l'identité historique est d'ailleurs supérieur dans les cartes d'acteurs interrogés à celui d'une identité orientée sur le paysage.

**Figure n°21 : Mobilisation des arguments de l'identité territoriale**



### 5.3.2 : Définir les types d'opposition

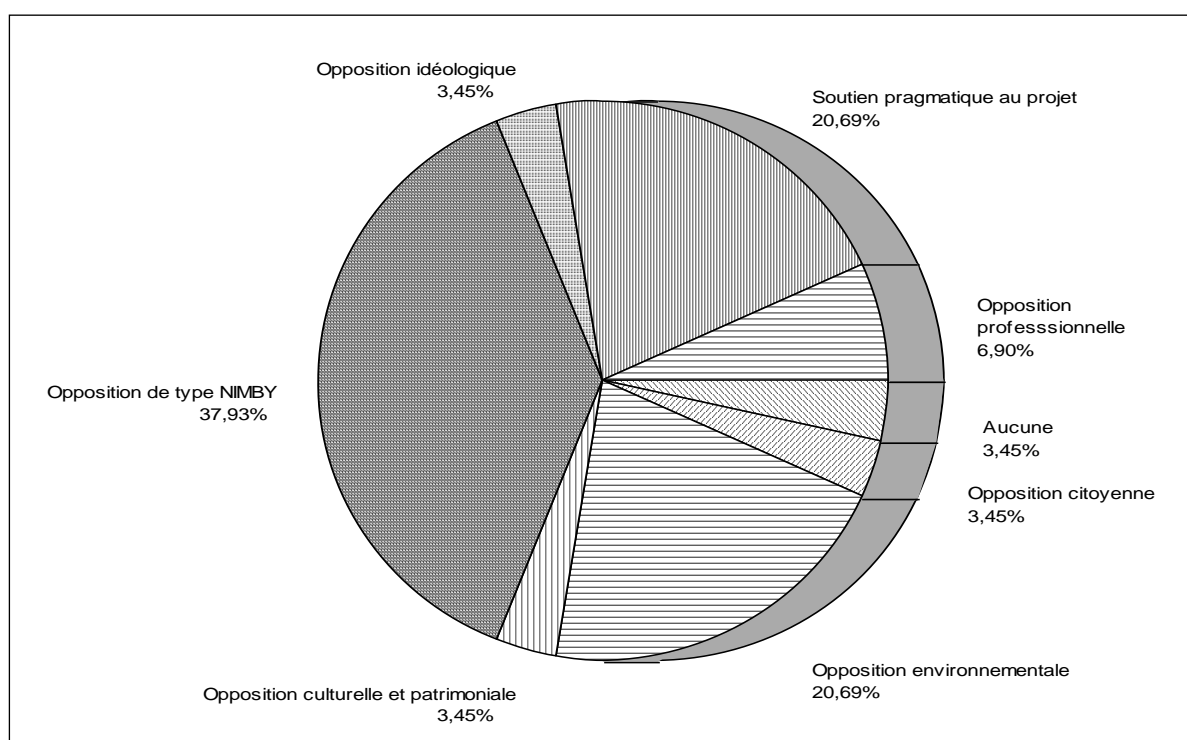
C'est bien le type de projet et la manière dont il est défini qui conditionnent une grande partie de l'opposition. En cherchant la dominante principale de la carte on peut discerner 5 grands types d'oppositions.

- L'opposition de *type Nimby*, la plus connue. Sur ce type de projet, l'opposition qui domine est l'opposition de type Nimby mais à des degrés divers. Il s'agit de s'opposer par tous les moyens à un aménagement que l'on considère néfaste et qui portera atteinte au cadre de vie recherché. Démarche sans doute égoïste, qui se réclame parfois de l'écologie, mais qu'il ne faut pas confondre avec celle qui sert parfois à tenter d'obtenir de substantielles indemnités.
- La seconde est l'opposition que l'on peut qualifier d'« *environnementaliste* ». Elle est capable de mobiliser, y compris avec des arguments scientifiques, pour prouver que l'aménagement n'est pas adapté au territoire en question et qu'il faut donc soit y surseoir soit le déplacer.



- La troisième opposition est une **opposition professionnelle ou économique**, qui sait que l'aménagement en question représente un manque à gagner certain, pour elle-même ou pour la collectivité.
- La quatrième se range dans la catégorie des **revendications identitaires** porteuses d'arguments patrimoniaux. Elle fonctionne sur un principe d'exception, il s'agit de montrer que le territoire dans lequel est affectée l'infrastructure est d'une valeur patrimoniale unique et que l'on ne peut pas y porter atteinte.
- La cinquième est bien connue depuis les grands combats écologiques des années 70, mais elle est avant tout **idéologique** et se réfère à un mode de pensée propre au « gauchisme » et au « mouvement antilibéral ».
- Enfin, la sixième est une sorte **d'opposition citoyenne** qui reste non convaincue par la nécessité de l'aménagement à cause de son coût et des nuisances qu'elle procure ; dans le ratio avantages-inconvénients, elle considère que les inconvénients l'emportent largement et donc souvent propose un projet alternatif.

**Figure n°22 : Répartition des différents types d'opposition**



Dans la répartition des différents types d'opposition présents à travers les cartes mentales, on retrouve un schéma relativement classique, avec une large part pour l'opposition de type Nimby et l'opposition environnementale. Mais la part de l'opposition professionnelle, bien que relativement faible, permet cependant de se poser la question des moyens à mettre en œuvre pour l'atténuer.



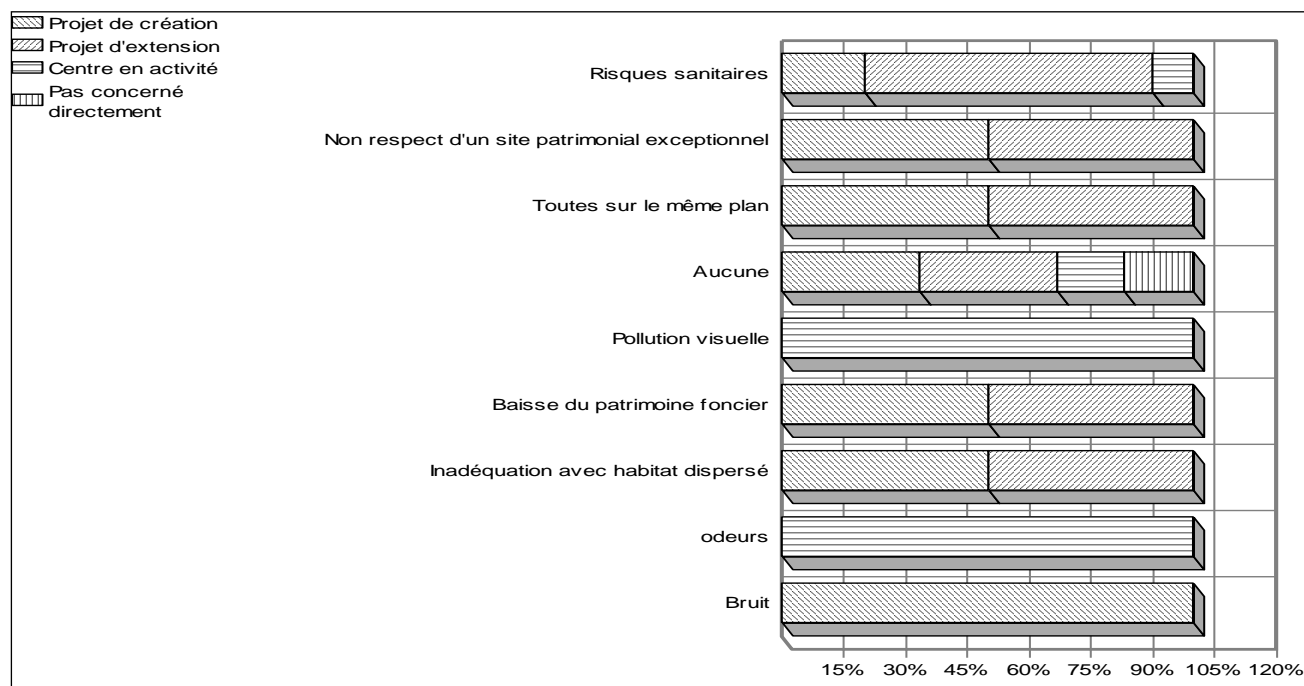
### 5.3.3 : Le type d'opposition dominante est lié au type de projet

Ces différentes oppositions s'expriment dans les projets en cours et ne sont pas identiques selon les scénarii proposés par les porteurs de projet. Parmi les acteurs interrogés, les types d'opposition se différencient de manière assez nette en fonction des projets.

#### 5.3.3.1 : Dans les centres en activité

Pour les centres en activité, les types d'opposition se réduisent souvent aux irréductibles, uniquement cantonnés dans le Nimby. A l'inverse pour les projets de création ou les extensions, les oppositions sont beaucoup plus variées. Cela veut aussi dire, qu'une fois en activité, si le centre fonctionne bien, les oppositions s'éteignent d'elles-mêmes. C'est néanmoins pour les projets d'extension que l'opposition est finalement plus intense, d'autant plus si le centre en activité a généré des tensions avec le voisinage immédiat. On a alors un processus cumulatif. Le Nimby déborde rapidement sur un mouvement d'opposition qui peut prendre une grande ampleur, monter en généralité et s'étendre aux autres sphères d'opposition.

Figure n° 23 : Arguments d'opposition mobilisés en fonction des types de projet

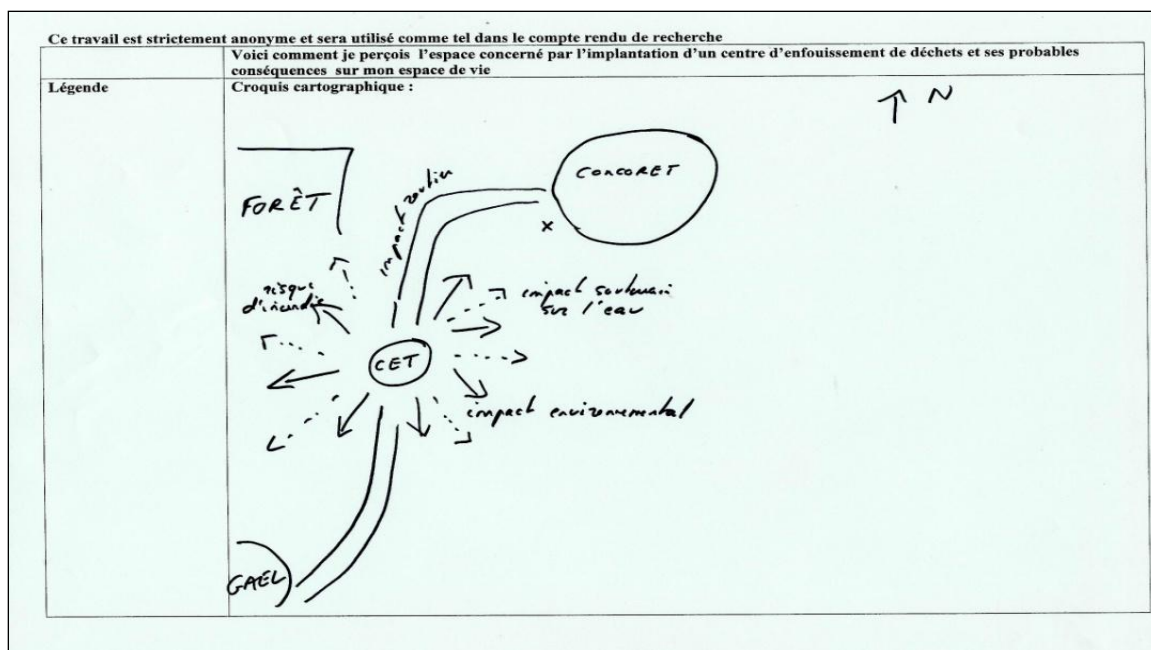


#### 5.3.3.2 : Pour les projets d'extension, le développement d'un sentiment d'inégalité environnementale

Pour les projets d'extension, les reproches ou les oppositions mis en avant par les opposants sont différents en fonction des types de projet. *Les risques sanitaires*, l'un des principaux motifs avancés par les opposants, sont beaucoup plus représentés dans les projets

d'extension. C'est ainsi que deux centres en fonctionnement ont largement utilisé ces arguments. L'une des associations de Concoret allant jusqu'à établir une cartographie du nombre de cancers dans le secteur. Celui de Moréac, quant à lui, a procédé de manière régulière à des analyses d'échantillons de déchets et d'eau. A Concoret une unité de compostage avec l'accumulation de farines animales et des odeurs pestilentiennes l'été ont joué le même rôle. A tel point que certaines cartes de responsables d'associations (carte n° 20) semblent montrer une contamination par irradiation dans leurs choix graphiques. Que faire alors pour les porteurs de projet ? Pour convaincre, il leur faut intégrer davantage dans des CLIS (Commission locale d'informations et de surveillance) le maximum de participants, en n'ayant pas peur de donner un maximum d'informations, et obliger les prestataires à faire des communiqués réguliers sur les prélèvements et tests effectués.

**Carte n°20 : Carte mentale d'un responsable d'association du site de Gaël Concoret**



### 5.3.3.3 : Bilan par site de l'inégalité environnementale ressentie par les opposants

Par ailleurs, dans le cas des projets d'extension, le concept *d'inégalité environnementale* sera poussé au maximum autour de diverses oppositions. Ville contre campagne, bourg contre lieu du site, littoral contre arrière-pays, périurbain contre rural profond, population contre élus, citoyens contre technocrates. Toutes les oppositions vont être utilisées. Ainsi la ville va être accusée de provoquer toute la pollution et de ramener ses déchets en campagne. Les projets par ailleurs ayant lieu souvent en extrémité de commune, une opposition entre le bourg et les zones périphériques peut alors voir le jour, comme à Gaël-Concoret, où le projet se situe à 7 km du centre de Gaël mais seulement à 3 km de Concoret. Les habitants du secteur du projet n'hésitent

pas à faire valoir que de tout temps la commune les a oubliés ou négligés. A Moréac, c'est le même schéma, et une nouvelle opposition voit alors le jour en vue des prochaines municipales. Ce sentiment d'inégalité environnementale va se traduire par des oppositions marquées en termes territoriaux, d'autant plus si socialement les territoires sont différents.

Si l'on tente une synthèse sur le concept d'inégalité environnementale vécue ou ressentie par les opposants aux centres d'enfouissements de déchets, on peut déterminer six référents majeurs :

- Le phénomène *d'accumulation de plusieurs infrastructures* sur le même site est fortement préjudiciable à la réussite du projet et au dialogue.
- Le *positionnement dans la commune* est un élément important à prendre en compte dans la capacité de mobilisation des différents acteurs.
- Les limites de territoire comme les départements ou les communes ne réduisent pas le conflit ; au contraire, elle *fédère de nouveaux territoires* dans la lutte pour peu que ceux-ci aient des intérêts communs.
- L'opposition entre acteurs territorialisés n'est qu'assez rare ; au contraire on assiste assez vite à la *fédération d'acteurs ayant parfois des intérêts particuliers divergents*, mais n'hésitant pas à se regrouper pour être plus efficaces.
- Le *type d'agriculture et d'agriculteurs* reste aujourd'hui un facteur déterminant dans l'intensité du conflit mais n'est plus exclusif. On assiste par exemple à une mobilisation importante de gros agriculteurs pratiquant une agriculture intensive et parfois polluante car la lutte spatiale est devenue l'élément majeur de leur argumentation. La lutte pour le maintien de la propriété foncière agricole est un enjeu de survie de la profession.
- Si le type d'agriculture s'inscrit plutôt dans une pratique extensive, le sentiment d'inégalité environnementale sera déterminant, car il mobilise *des acteurs à sensibilité bio* qui font du territoire leur principale force et ont le sentiment d'avoir été longtemps des laissés-pour-compte.

Aussi ce sont les projets dans les espaces où les modifications sociales de ces dernières années sont fortes, avec l'arrivée d'une population de classe moyenne qui sera la plus virulente et avancera davantage ce concept d'inégalité environnementale. Mais les différents découpages territoriaux et le choix du site d'implantation proprement dit par rapport au cœur des territoires peuvent également alimenter le conflit. Ainsi les bordures limitrophes de communes, de communauté de communes ou de département sont par définition des espaces moins desservis. Ces zones ont déjà le sentiment d'être un peu en marge, souvent d'être oubliées, ce qui peut être le cas. Elles ont été pendant, longtemps des territoires choisis par des populations modestes, car le prix des terrains était moins élevé. Ces dernières années cependant face à la pression foncière sans précédent dans les villes centres et leur périphérie, on assiste à l'arrivée de nouvelles populations

de classe moyenne dans ces territoires. Ces populations sont souvent mieux formées et ont une véritable capacité de résistance. Parfois certains porteurs de projet ne l'ont pas bien compris. Certaines réflexions entendues, comme par exemple sur un des projets d'extension : « mais vous n'avez rien dit pendant des années, Pourquoi maintenant ? » Cela devient alors le combat de rurbains ayant fait le sacrifice de s'éloigner des grands centres urbains qui les ont parfois rejetés faute de moyens.

**Tableau n°23 : Bilan par site de l'inégalité environnementale ressentie par les opposants**

Site	Vécu environnemental	Inégalité environnementale ressentie
Gaël Concoret	Sentiment d'être abandonné Position en extrémité de commune Site proche de la commune limitrophe Forte rurbanisation ces dernières années Siège syndicat dans département voisin Zone du site en situation de friches car plusieurs projets avortés Anciennes zones d'entrepôts de la guerre	Accumulation Inégalité bourg/campagne Inégalité communale accentuée entre Gaël et Concoret Communes de plus en plus en concurrence Opposition de deux départements
Moréac	Accumulation Site très à l'écart du bourg en périphérie de commune, proche de la commune limitrophe Début de rurbanisation ces dernières années Ancienne carrière à proximité	Opposition bourg/campagne Opposition rurbains/agriculteurs
Guilgomarch	Commune en périphérie de département 29 et dans l'arrière-pays resté fortement rural Forte rurbanisation ces dernières années Très grande carrière présente sur la commune	Opposition ville/campagne Opposition littorale arrière-pays Opposition grosse agriculture contre agriculture d'élevage Opposition petite commune et communauté de communes
Plourin	Arrière-pays de la baie de Morlaix Label Grosse agriculture d'élevage En périphérie de commune dans un hameau rural Forte rurbanisation ces dernières années	Opposition bourg/campagne Opposition littoral/arrière pays

#### **5.3.3.4 : Pour les projets de création**

La problématique est quelque peu différente. Les enjeux sont multiples. Le choix des sites est devenu de plus en plus difficile, donc on choisit des zones dans ce que l'on peut appeler le « rural profond », pour tenter de limiter le nombre de personnes concernées par les nuisances. Certaines communes sont par ailleurs demandeuses pour des raisons financières, mais de manière minoritaire. Mais ces zones qui sont restées assez à l'écart pendant ces dernières décennies ont été relativement préservées de l'urbanisation et gardent aujourd'hui une identité forte et des potentialités de développement touristique, voire urbain du fait de l'arrivée de nouvelles populations de cadres moyens intéressées par un cadre de vie à forte identité paysagère et calme. Alors qu'il y a encore une décennie l'implantation n'aurait pas posé trop problème, aujourd'hui il n'en va plus de même !

Par ailleurs, et ce n'est pas un hasard si les communes concernées sont aussi souvent des communes qui ont connu ou connaissent à l'heure actuelle des projets générant des nuisances importantes (des carrières par exemple), ces anciens sites apparaissent sur les cartes mentales. A Gaël Concoret, le site actuel est limitrophe d'une ancienne carrière mais surtout d'un ancien entrepôt de la seconde guerre mondiale et d'un terrain d'aviation allemand. C'est une sorte de no mans' land qui a vu plusieurs projets de réhabilitation n'ayant jamais abouti. Il a été question par exemple, juste à 100 mètres du projet, de réhabiliter un arboretum présent au moment de la seconde guerre, mais ce projet, dont des études et une maquette ont été réalisées, ne verra jamais le jour. On peut supposer que c'est la prévision de l'extension qui l'a fait avorter.

A Moréac, le projet est contigu à une ancienne carrière, certes relativement petite, mais en activité pendant plusieurs années. A Penquesten, le projet est localisé à 200m d'une ancienne carrière qui a fonctionné pendant plusieurs décennies juste en bordure du Blavet. La Société Eurovia exploite par ailleurs sur la commune l'une des plus grandes carrières du secteur. A Guilgomarc'h, la commune, très petite, a vu s'implanter il y a une trentaine d'années l'une des plus grandes carrières exploitées en France et a été aussi le siège d'une exploitation de carrière d'uranium pendant quelques années. Chacun de ces cas a vu à l'époque une mobilisation, certes souvent limitée, mais qui a laissé des traces dans les esprits. Le sentiment d'échec dans la lutte s'est reportée sur les générations suivantes disposant de davantage de moyens en termes de capacité de mobilisation, les associations d'opposants pensent pour certaines tenir une sorte de revanche. Il y a de toute manière dans la plupart des cas un traumatisme paysager à l'origine des projets, mais il y a aussi, et les porteurs de projets devraient davantage le prendre en compte, comme une limite à l'accumulation de nuisances sur un territoire. Une commune si petite que Guilgomarc'h peut-elle et doit-elle, devrait-on dire, accueillir à la fois la plus grande carrière de la région et l'un des deux centres d'enfouissement du Finistère ? Il n'y a que le site de Plourin qui n'est pas dans ce cas de figure, qui, il est vrai vient d'obtenir l'annulation d'un projet éolien...

**Tableau n°24 : Classement des oppositions en fonction des types de projet**

Projet de création	Projet d'extension	Centre en activité
Professionnelle * * Environnementale * NIMBY *	Citoyenne * * * * Idéologique * * * * * Identitaire * * * * Professionnelle * * Environnementale * * NIMBY *	NIMBY *
Type d'opposition limitée, initiée essentiellement par les agriculteurs	Type d'opposition très variées et très intenses avec synergie des oppositions	Opposition en sommeil si le choix et le fonctionnement du site est convenable.

## 5.4 : Divergences et convergences dans le discours d'acteurs

### 5.4.1 : L'agriculteur, un acteur « multi-casquettes »

Les préoccupations des agriculteurs, souvent les principaux concernés par ce type de projet, sont assez bien circonscrites. Même si une partie d'entre eux participe aux réunions des associations de défense généralistes, la plupart se cantonnent à une opposition dans les instances des chambres consulaires, par l'intermédiaire de leurs organisations respectives ou dans les conseils municipaux des communes concernées. Ils peuvent servir de force d'appoint en cas d'action d'envergure mais ils rechignent souvent à être partie prenante des associations de défense sur le secteur, surtout quand ils s'y trouveront en minorité. Ils peuvent être à l'origine du comité de défense comme à Moréac ou à Gaël-Concoret mais, s'ils sont débordés par une base néo-rurale, ils choisiront alors une expression autonome, comme à Concoret où ils ont maintenu leur association alors qu'une seconde association se créait pour organiser les riverains. Ils peuvent comme à Guilgomarc'h participer avec des dissensions fortes à l'association, surtout si celle-ci est dirigée par des agriculteurs et écologistes d'une autre sensibilité politique ou environnementale. On peut en fait, dans l'opposition aux centres d'enfouissement de déchets, définir 4 profils-types d'agriculteurs.

➤ **Le premier vit sur une petite exploitation peu rentable** composée de terres moyennes, sur des territoires souvent en pente. Il pratique l'élevage et la polyculture avec comme activité principale la production de lait. Sa ferme est de taille modeste, il a peu investi n'est pas endetté ; il a souvent une partie de ses terres en location, sa ferme seule n'est plus viable pour une activité d'un éventuel jeune repreneur. Elle sera par conséquent souvent morcelée et les terres redistribuées entre d'autres agriculteurs du secteur. Sa position est particulière dans le conflit car c'est précisément sur ce type de terres que les porteurs de projet cherchent des terrains d'accueil

pour les centres d'enfouissement. Il peut même parfois être vendeur lui-même ou avoir participé au premier projet. Les raisons qui motivent alors sa nouvelle opposition sont essentiellement de type Nimby. En effet, son exploitation n'est pas viable mais il a souvent racheté les bâtiments d'une ferme sur laquelle se trouvait déjà la famille, il les a réhabilités et compte bien y passer une grande partie de sa retraite. Son discours va être basé essentiellement sur l'environnement qu'il connaît bien et sur la défense du patrimoine naturel, alors que bien souvent sa sensibilité écologiste jusque là semblait peu développée. Il a une capacité d'alliance forte, car il peut s'intégrer sans difficulté dans tous les réseaux d'opposition. Il sera souvent l'élément emblématique du conflit, utilisé par les autres acteurs pour démontrer le combat injuste du « pot de terre contre le pot de fer ». Son siège d'exploitation, s'il se trouve à proximité de la lutte, deviendra alors assez souvent le point de ralliement de tous les opposants. Les autres n'hésiteront pas à faire preuve de solidarité envers lui et même d'aide dans son activité professionnelle.

➤ ***A l'opposé, on trouve le gros agriculteur. Il pratique une agriculture intensive***, sur une exploitation souvent familiale mais qu'il a considérablement agrandie ces dernières années. Il dispose d'un bon réseau parmi les petits élus et les chambres consulaires. Ses enfants ont souvent fait de solides études et sont souvent repreneurs de la ferme. Il dispose de bons revenus. Son type d'opposition va souvent se référer à des arguments professionnels, soit sur les risques sanitaires, soit sur la concurrence spatiale des activités urbaines dévoreuses de terres et qui mettent en péril l'agriculture. Sa capacité de mobilisation est moyenne ou faible, il est capable de participer aux opérations d'envergure mais il va souvent rechigner à participer aux associations de défense, sauf si sa catégorie en a le leadership. Il jouera plutôt sur les relations qu'il peut avoir dans les chambres d'agriculture et profitera des connaissances scientifiques de ses enfants pour développer l'argumentation scientifique d'opposition au projet. Il se peut que souvent il participe lui-même au Conseil Municipal de la commune, et par ce biais il dispose d'informations importantes qu'il diffusera par contre sans aucun problème. Si sa capacité de mobilisation est moindre, son influence dans le dispositif d'opposition est importante.

➤ Vient ensuite une catégorie plus ambiguë. Dans cette catégorie, ***l'agriculteur dispose d'une ferme moyenne où il pratique essentiellement l'élevage***, il a ces dernières années développé des pratiques de ventes à la ferme, la transformation et la valorisation de ses produits ; il dispose souvent d'un label et est très tourné vers les espaces urbains pour la vente et la distribution de ses produits. Il développera essentiellement des arguments professionnels liés aux risques sanitaires pour ses produits et se tournera, même si ce n'était pas sa sensibilité originelle, rapidement vers des arguments de type environnemental. Sa capacité à se fédérer à d'autres groupes est forte mais il évitera de se mettre en avant et refusera certains types de mobilisation qui peuvent jouer sur l'image de certains de ses produits. Sa capacité à faire le lien entre monde rural et urbain est cependant réelle.





participe ainsi à d'autres combats, parfois en lien avec le monde salarié dont il connaît bien les représentants. Il peut par ailleurs avoir des mandats dans des chambres consulaires ou syndicats de vallée, il a une capacité réelle à se procurer de l'information. Il est en fait souvent l'épine dorsale des mouvements associatifs locaux, entraînant parfois la répulsion de d'autres agriculteurs, mais reste incontournable tant sa capacité de mobilisation est forte.

Toutes ces positions apparaissent dans les cartes mentales, certes pas de manière aussi caricaturale mais avec suffisamment de force pour bien saisir les conflits en cours. Contrairement à d'autres régions, la Bretagne voit cohabiter toutes ces figures du monde agricole et loin de faciliter les choses, les implantations d'infrastructures sont de plus en plus difficiles, d'autant que ces dernières années, le monde agricole a fait son autocritique et a fourni de très gros efforts en matière environnementale. Il ne supporte plus que des effets qu'il considère comme émanant des villes viennent mettre à mal le discours des pouvoirs publics, sans autre considération qu'un simple espace potentiel d'accueil.

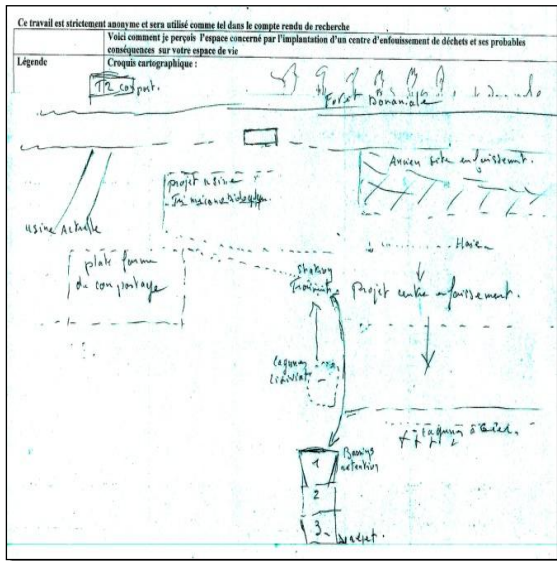
Mais l'agriculteur-type des années 70, qui était plutôt conciliant et connaissait bien les élus locaux, a beaucoup changé. Aujourd'hui, il est capable de s'intégrer à des luttes de rurbains ou des luttes citoyennes, pour peu que son intérêt particulier soit en jeu, mettant par là-même toute sa logistique à la disposition des opposants, pour les marqueurs d'espaces ou pour l'organisation de manifestations ou de rassemblements. De nombreuses mobilisations n'auraient jamais vu le jour sans une logistique importante du monde agricole. Autrefois très divisé sur le plan politique et syndical (il l'est toujours), il démontre néanmoins qu'il est capable de s'unir quand les intérêts globaux de la profession sont en jeu. Il faut dire que le monde urbain ne lui a pas fait de cadeaux ces dernières années, aujourd'hui il prend quelquefois sa revanche...

#### **5.4.2 : Le résidant riverain de l'acceptation conditionnée au phénomène Nimby**

Les riverains sont pour l'ensemble essentiellement à ranger dans la catégorie d'une opposition de type Nimby pure et dure. Mais ce caractère peut soit cacher des considérations secondes dominantes qui leur permettent de s'allier avec les uns ou les autres, soit parfois cacher des intérêts financiers, quitte à changer de camp quand le prix escompté est atteint. Aller plus loin dans la définition du Nimby semble possible grâce à l'analyse par carte mentale. Dans le Nimby, chacun défend un intérêt particulier qui peut être très différent selon la position que l'on occupe par rapport au projet, selon sa situation économique et l'intérêt que l'on peut escompter du territoire de vie que l'on a choisi, selon également les parcours de vie et l'utilisation quotidienne du territoire. Dans des projets comme celui-là, les variations du phénomène Nimby sont très présentes (Planche n°17).

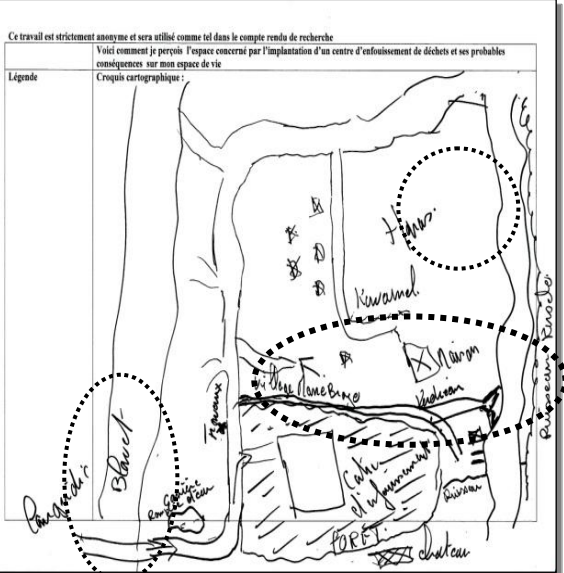
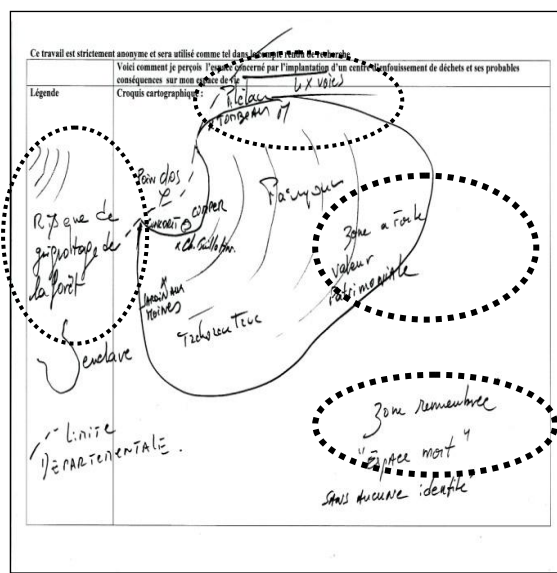
➤ Ainsi le type 1 semble véhiculer un discours sur *le risque sanitaire* et les atteintes à l'environnement. La peur d'une pollution quotidienne et sur le long terme de son cadre de vie est un facteur anxiogène fort, qui peut déterminer une opposition sans concession. Comment réussir à démontrer que les centres de nouvelle génération n'ont qu'un impact limité sur l'environnement et que leurs nuisances réelles en matière de santé sont quasi nulles ? Ce type de centre n'est en activité que depuis peu de temps, les visites sur site ne suffisent pas : ne peut-on pas prévoir une expertise indépendante et libre réalisée par des associations à envergure nationale avec des moyens pour le faire ?

**Planche n°17 : Planche des types d'opposition des riverains (EC2)**



Type 1 : Nimby à connotation sanitaire

Type 2 : Nimby à connotation visuel



Type 3 : Nimby à connotation patrimoniale ou identitaire

Type 4 : Nimby à connotation environnementale

- Le second cas, le Nimby à *connotation visuelle* est aussi très présent et une réelle gêne qu'il ne s'agit pas de sous-estimer. La vue est un élément essentiel du confort de vie, surtout pour des rurbains ayant choisi précisément ce lieu pour cette raison. La réglementation doit rendre obligatoire un traitement paysager pendant l'exploitation et non à la fin, une bonne intégration dans le paysage existant et la possibilité de dissimuler au maximum le site. L'enfouissement doit s'arrêter à une hauteur raisonnable pour éviter le phénomène « montagne de déchets » que l'on peut voir par exemple à Changé.
- Le Nimby à *dominante patrimoniale ou identitaire* est le fait à la fois de rurbains implantés récemment et de personnes ayant une attache historique ou familiale au lieu. Si de plus le patrimoine constitue pour eux un argument économique (chambres d'hôtes ou vente de produits frais), la virulence de leur contestation est de loin la plus forte. Souvent jusqu'au-boutistes, ils sont prêts à aller très loin dans les formes de contestation à mettre en œuvre et surtout prêts à s'investir pleinement dans la lutte, ils peuvent être les fédérateurs de la lutte et utiliser l'ensemble de leurs relais politiques et autres.
- Enfin le Nimby à *prédominance environnementale* est très différent des cas précédents. Il développe un discours beaucoup plus argumenté et mieux construit, s'appuyant sur des réglementations et lois de protection de l'environnement qu'il connaît bien. Il n'avait pas forcément de sensibilité environnementale auparavant, mais il choisit ce type de discours parce qu'il s'y sent bien et peut rentrer en conflit avec les trois cas précédents. Son niveau de virulence varie avec le discours des porteurs de projet et la prise en compte de ses inquiétudes. La marge de médiation est donc très importante avec cette dernière catégorie, d'autant plus qu'elle a souvent une vision citoyenne de l'aménagement du territoire et ne supporte pas les discours simplistes, individualistes ou égoïstes.

### 5.4.3 : Des associations de défense sujettes à des tensions internes omniprésentes

La typologie des associations d'opposants peut grâce aux cartes mentales être affinée. On retrouve ici à travers la planche n°18 ces distinctions de manière assez évidente.

- Type 1 : *Association nimby teintée d'écologisme*, d'éco-égoïsme devrait-on dire. Cette stratégie consiste à refuser l'aménagement à proximité de son lieu de résidence en dénonçant les impacts directs du projet sur son cadre de vie. C'est le fait de la très grande majorité des associations qui se créent sur ce type de projet. Les arguments sont souvent empruntés aux luttes environnementales mais les cartes encore une fois ne trompent personne. Elle emprunte souvent le discours « ni ici ni ailleurs », encore qu'elle se soucie peu du ailleurs. Il arrive même que dans le cas de deux projets en concurrence, elle entre en hostilité avec une association concurrente.

➤ Type 2 : association **dominante idéologique** : « Ni ici, ni ailleurs »

C'est une position ultra-idéologique, anti-système, qui dénonce le choix en termes d'aménagement comme irresponsable et pourvoyeur de profits pour de grands groupes. Elle propose parfois des projets alternatifs difficilement réalisables. Elle ne peut cependant pas être assimilée à du « nimbysme » pur et dur car ses adhérents ne servent souvent que de force d'appoint et elle peut être totalement désintéressée sur le plan des nuisances. La carte présentée reprend deux des thèmes majeurs de ce type d'association, la défiance vis à vis des élus locaux, et l'irresponsabilité en général des citoyens, par les choix proposés en matière de traitement de déchets. Les marges de négociations sont quasi nulles.

➤ Type 3 : **Association environnementale** : défense des écosystèmes avant tout

Prise dans deux logiques à l'heure actuelle, à savoir le refus catégorique pour des questions de pollution et d'atteintes aux espaces en général, elle peut être traversée par des discours contradictoires. Longtemps engagées par exemple ces dernières années dans la lutte contre les incinérateurs, bataille qu'elles ont largement gagnée, ces associations ont acceptée d'entrer dans la recherche des sites. C'est le cas de l'association Bretagne vivante qui tient le discours suivant : « *Pour intensifier le principe de proximité en faisant un bilan des flux : · optimiser les transports, les diversifier et rechercher une cohérence d'implantation des outils prenant en compte la provenance des gisements, Bretagne Vivante se prononce pour les centres de stockage (2 & 3) en les limitant aux seuls déchets ultimes, au plus près des gisements donc au moins 4 sites sur le département du Finistère sont à trouver* ». Ce type d'association est partie prenante depuis quelques années maintenant de l'élaboration des plans départementaux d'élimination des déchets, dans les instances de concertation mises en place par les différents Conseils Généraux.

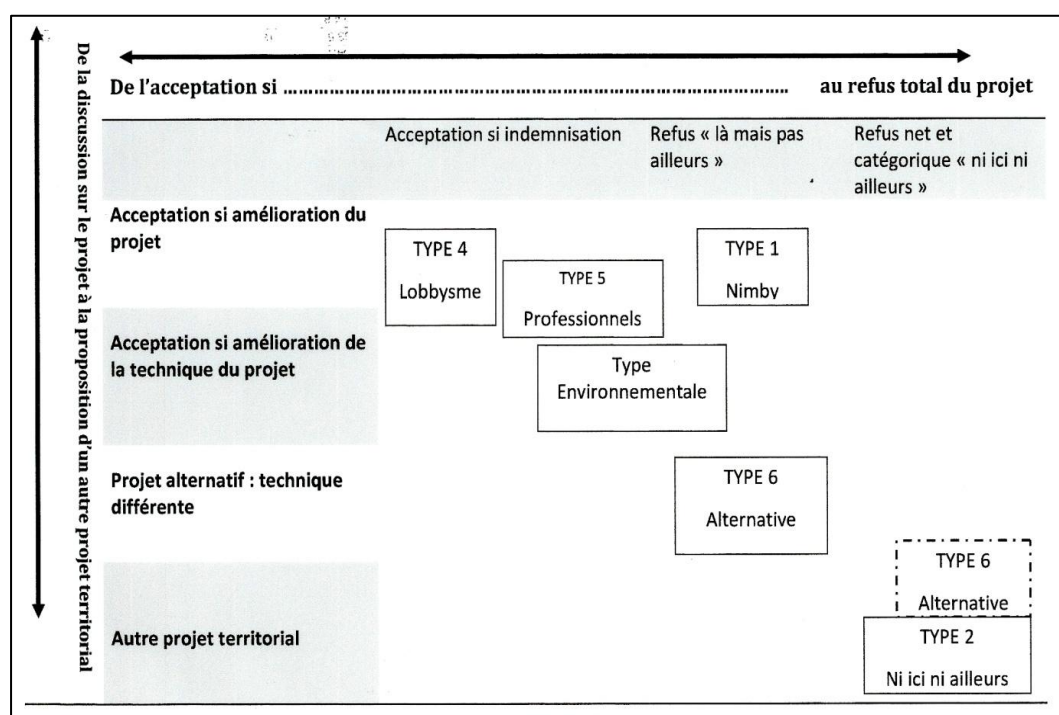
➤ Type 4 : **Association pratiquant le lobbysme** : sorte de corporation des « non »

Il s'agit d'une association que l'on pourrait classer facilement dans le Nimby, mais qui développe des arguments sensiblement autres que les nuisances directes. L'essentiel de ses reproches concerne le manque à gagner et l'argument économique est omniprésent. Elle peut virer au nimby, mais elle peut aussi être dans une démarche consistant à faire monter les enchères pour des dédommagements éventuels et la prise en compte de la nuisance par des indemnités financières conséquentes. Déjà rencontré dans d'autres conflits, notamment celle des aéroports, elle est ici souvent masquée, puisque la taille de l'aménagement ne génère pas suffisamment d'opposition si elle reste dans ce registre pour pouvoir l'emporter. Elle cherche par conséquent à développer également un discours plus environnemental ou patrimonial pour tenter d'élargir sa base. Comme elle est souvent composée d'agriculteurs, les marges de discussions sont alors parfois envisageables, exactement de la même manière que pour un projet d'aménagement où par exemple le droit de délaissement existe, ou encore, par un examen de l'atténuation des nuisances avec des traitements particuliers.



bien souvent par les syndicats agricoles existants et l'intervention dans les organismes consulaires ainsi que les chambres d'agriculture. Par des interventions plus conventionnelles et institutionnelles, elle pratique souvent le marchandage. Par exemple des droits à polluer supplémentaires en contrepartie de l'acceptation de l'infrastructure sur le territoire des communes ou une redistribution de terres ou de quotas... Même si on ne peut pas la ranger dans les associations proprement dites, cette structure agit bien sur le terrain et est pourvoyeuse d'importantes informations. Elle est souvent à l'origine, par ailleurs, de rendez-vous obtenus avec les politiques ou les représentants de l'Etat. Enfin, la cession des terres passant souvent par les SAFER, elle est présente dès le début de l'opération.

**Figure n° 24 : Stratégie des associations d'opposants dans les projets de CET (EC2)**



➤ **Type 6 : association avec projet alternatif** : Capacité d'expertise et de propositions  
 Elle appartient au registre de l'acceptation conditionnée. Elle est, contrairement à ce que l'on a pu écrire sur la question, aussi conflictuelle que les autres et parfois même le fer de lance de la contestation ou le point de ralliement de certaines associations. Elle est souvent intégrée à un réseau plus large d'associations généralistes. Elle développe un réel discours d'expertise avec des projets alternatifs. En cas de participation à un collectif de riverains, elle devient souvent l'enjeu d'un conflit interne aux opposants parce qu'elle refuse de se laisser aller à un « nymbisme » simple. Elle se veut avant tout une force de proposition mais est capable de développer un discours très virulent et de se laisser aller à des actions très médiatisées, avec occupations ou actes de sabotage. Dans le cas d'une prise en compte de ses desideratas, elle peut participer ensuite à la

cogestion du site et notamment à la CLIS Commission Locale d'Informations et de Surveillance). Elle cherchera avant tout un projet qui se rapproche de son idéologie, mais peut entrer dans une réelle concertation sur des équipements permettant de limiter au maximum les nuisances. L'association Air et nuage qui est intervenue sur le conflit de Guilgomarc'h par l'intermédiaire de son représentant se retrouve dans cette catégorie. La carte de celui-ci ne remet pas en cause la nécessité des centres d'enfouissement mais plutôt leur taille, leur localisation et les capacités intrinsèques du projet de site à les accueillir. Elle peut aller également jusqu'à proposer un projet d'aménagement radicalement différent sur le même territoire, faisant valoir ici des enjeux de concurrence spatiale.

#### **5.4.4 : L' élu local partagé entre raison et hostilité**

On a parfois beaucoup de difficultés à séparer les cartes réalisées par les maires et par les techniciens. Les deux catégories d'acteurs travaillent souvent de concert et participent aux mêmes instances de pilotage qui, il est vrai, produisent une cartographie souvent assez abondante pour valider les projets d'aménagement. Il est par conséquent assez logique de retrouver l'influence de cette cartographie dans leurs représentations.

Mais ce qui est moins évident, c'est la faiblesse de l'argumentation concernant l'espace d'accueil proprement dit du projet. Très peu de références aux espaces naturels, au système écologique en place, comme si on voulait gommer les références territoriales, pour n'en faire qu'un projet purement technique d'une rationalité incontestable. On pourrait penser que les élus locaux de ces petites communes restent pourtant proches de leurs administrés. C'est en fait sans compter sur le formidable pouvoir de la machine de concertation territoriale. Le « petit élu » est aussi souvent en charge d'autres dossiers dans des chambres d'agriculture, à la communauté de communes ou au sein des instances du Conseil Général. A tel point que l'on assiste aujourd'hui à une pression beaucoup plus forte, de fait, des « grands élus » et à une peur des « petits élus » de montrer leurs incompétences sur tel ou tel dossier. Dans l'affaire qui nous concerne, à savoir l'implantation des centres d'enfouissements de déchets, les maires sont souvent en première ligne. Dans la démarche d'élaboration du plan départemental, la concertation des services techniques des départements commence par une prospection auprès des maires, souvent par l'intermédiaire des SAFER d'ailleurs, pour d'éventuels sites pouvant accueillir ce genre de projet. La création d'un syndicat mixte ayant la compétence des déchets voit souvent à sa tête un maire de commune ayant déjà accueilli ce type d'infrastructure et donc capable en quelque sorte de « faire la leçon » à ses collègues. Or l'impression pour les administrés d'une commune que leur maire a d'abord été mis dans la confiance, vient couper le fil démocratique qui les unit, d'autant plus si ce maire est défenseur du projet ou même, comme cela arrive assez souvent, vendeur du terrain d'accueil du projet. Michel KOEBEL rappelle comment par exemple les indemnités des maires des petites



communes participant à des postes à responsabilités des communautés de communes ou des SIVOM ou SIVU sont loin d'être négligeables<sup>202</sup>. De là à dire qu'ils parlent davantage au service des porteurs de projet que de leurs administrés, il y a une marge.

Mais dans ce processus de décision difficile, le maire se doit d'être à l'écoute, du début jusque la fin des considérations territoriales des habitants de la commune, en jouant la carte difficile de la concertation, même s'ils sont pris souvent « entre le marteau et l'enclume ». Les quatre cartes présentées ci-dessous (Planche n°19) sont des cartes d'élus, maires ou conseillers municipaux, sur des projets différents. Seule la dernière marque une opposition au projet. On est frappé de voir la similitude des points de vue sur l'implantation du projet. Ce sont des considérations essentiellement techniciennes en matière de réseau, de surface et de propriété du sol. Une seule carte fait mention des habitants du secteur et encore, elle est l'œuvre d'un maire vendeur de son propre terrain. Il a des références spatiales liées à la configuration du terrain mais essentiellement en termes de rationalité du projet. La communauté de point de vue entre maires et techniciens aussi prononcée peut laisser penser que le réel pouvoir de décision appartient aux seconds et que par conséquent la démocratie locale est pervertie puisque l'échelon de la concertation n'est plus en place.

Le rôle des maires dans le processus de décision est pourtant fondamental. De leur positionnement précis dans le projet dépendra souvent le niveau du conflit. La perte de légitimité des élus touche également les élus locaux, même les petits. Un conflit peut venir cristalliser cette tension et rendre difficile par la suite toute prise de décision ou tout projet d'aménagement. Il y a beaucoup de maires qui ne sont pas reconduits dans leur mandat suite à un projet d'aménagement sur leur commune. Certes la participation aux élections municipales reste l'une des plus fortes mais son taux d'abstention n'a cessé d'augmenter pour atteindre aujourd'hui les 33% au premier tour.

Par ailleurs, la logique de concentration sur le pouvoir du maire tend à impliquer moins de personnes dans le processus d'aménagement, alors que celui-ci devrait être porté par un conseil municipal dans son ensemble ou tout au moins par sa majorité.

D'autre part presque un quart des maires des petites communes rurales sont des agriculteurs d'un certain âge<sup>203</sup> ; si l'on rajoute les 33% de retraités qui doivent comporter également une grande majorité d'agriculteurs, on arrive à presque à la moitié. L'influence que peuvent exercer sur eux les techniciens des grandes collectivités territoriales, de formation supérieure et maîtrisant tous les arcanes de la prise de décision, des procédures réglementaires et des nouvelles technologies, est très importante. La convergence forte entre les cartes des petits élus et des techniciens marque avant tout l'influence considérable de ces derniers sur les représentations des maires, ce qui n'est pas sans poser de véritables questions sur la manière dont

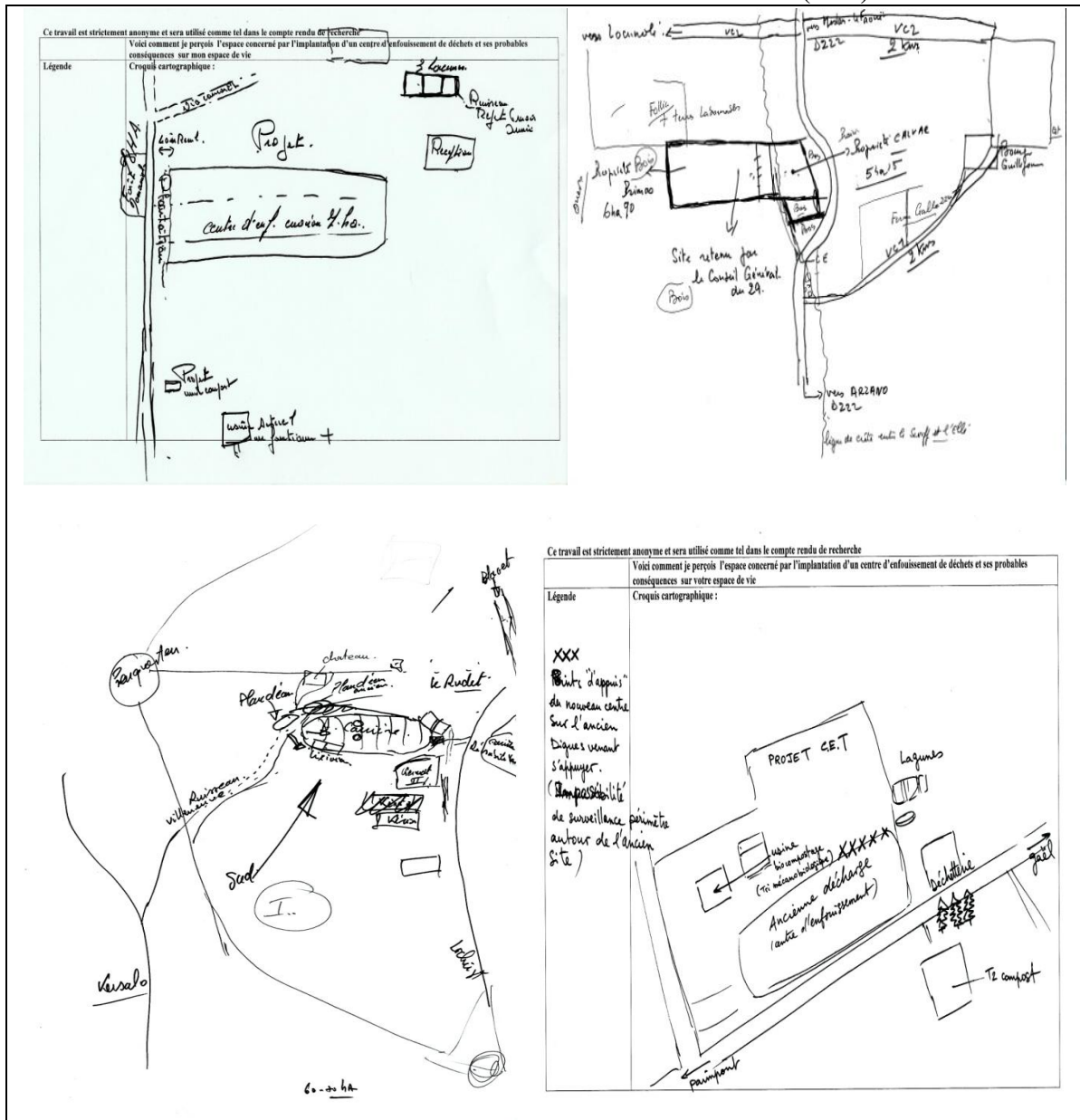
---

<sup>202</sup> KOEBEL Michel, 2006, *Le pouvoir local ou la démocratie improbable*, Editions du croquant, Savoie / agir, p.44

<sup>203</sup> KOEBEL Michel, 2006, op cité.



## Planche n° 19 : Planche cartes mentales des maires (EC2)



agit la gouvernance territoriale. Il ne faudrait pas oublier non plus, le choix des secrétaires généraux de Mairie et leur formation qui, comme le rappelle Michel KOEBEL, « gèrent les communes aujourd'hui comme des entreprises du secteur privé, et légitiment souvent certains aménagements par l'étroitesse de la marge de manœuvre laissée au décideur politique ». Par exemple pour le sujet qui nous intéresse ici, la question de la taille du site d'enfouissement et de l'échelle de son utilisation est fondamentale. Faut-il deux centres pour tout le Finistère ou des centres à l'échelle des communautés de communes, qui seraient vraisemblablement mieux acceptés et responsabiliseraient sans doute davantage décideurs politiques et citoyens ? Ces choix ne sont pas anodins, ils sont liés à des représentations de l'espace local qui dépendent elles-mêmes

de caractéristiques sociales et institutionnelles chez ceux qui les produisent ou se les approprient. Or, les décideurs locaux ne sont pas toujours représentatifs de leurs concitoyens.

Chez les 4 élus rencontrés, deux maires et deux conseillers municipaux le désarroi est important, tant la position est difficile. Les deux maires en question soutiennent le projet contre l'avis de leur Conseil et les deux conseillers municipaux sont souvent instrumentalisés par l'opposition locale et notamment par les associations. Or, l'échelon privilégié de la médiation se trouve là et la place des élus locaux dans le processus de décision des projets d'aménagement doit être largement reconsidérée.

#### **5.4.5 : Le technicien ou porteur de projet : une vision trop rationnelle et purement économique**

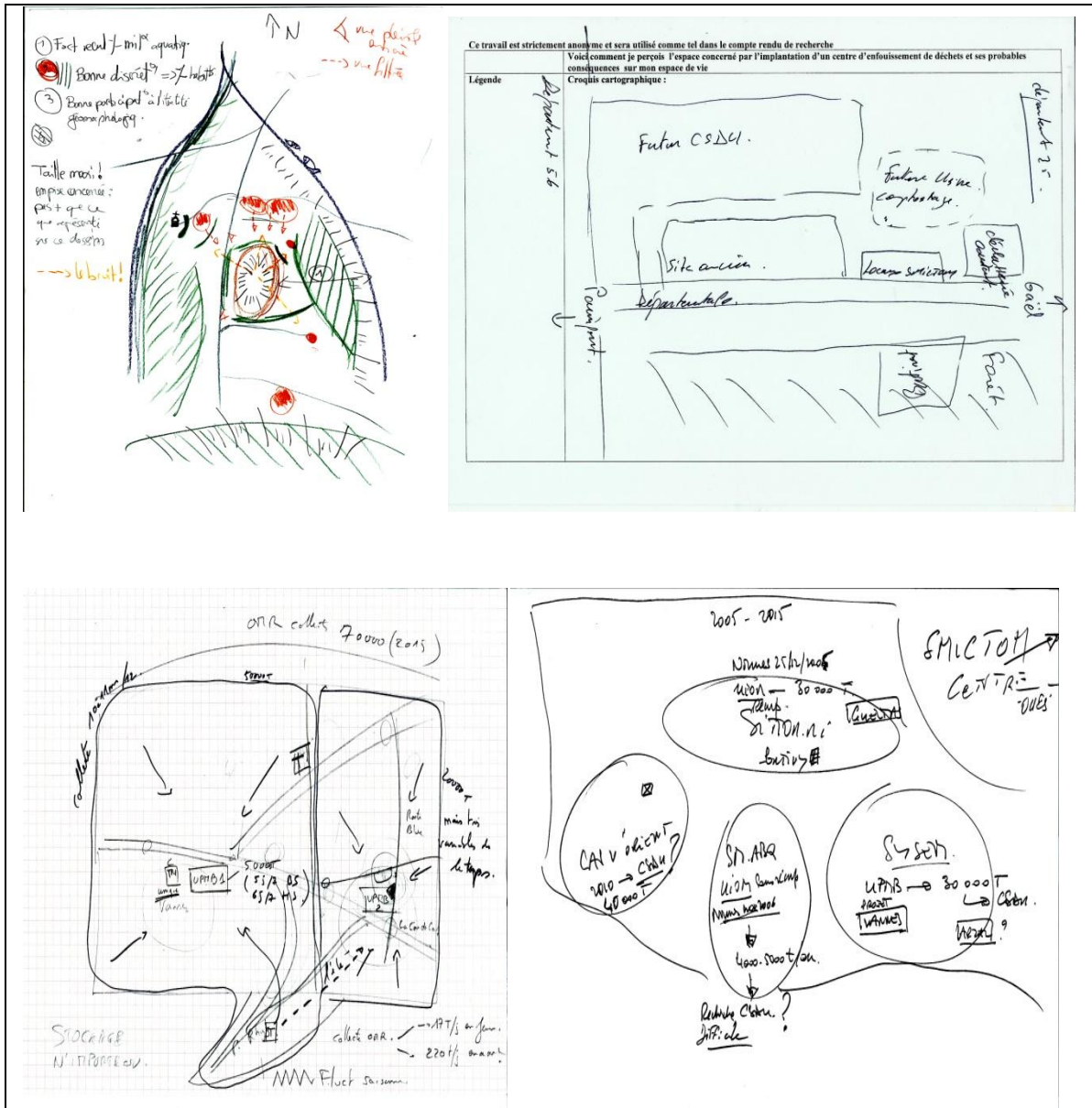
La vision des techniciens dépend étroitement de son niveau de responsabilité. A grande échelle comme dans les deux premières cartes, il s'attache à montrer la rationalité du projet dans son emprise territoriale locale. Le premier est un technicien privé travaillant pour un bureau d'études, il insiste largement sur les effets paysagers apportés au projet permettant de l'intégrer dans l'espace environnant. Sa vision est celle d'une atténuation des nuisances maximales, mais c'est une vision essentiellement paysagère qui prend peu en compte la réalité professionnelle locale. La seconde se borne à montrer l'emprise du projet, en omettant d'ailleurs sans doute volontairement un certain nombre de paramètres. Notamment les nuisances qui existent déjà sur le site et les projets d'implantation liés au centre d'enfouissement de l'autre côté de la route. Cette vision est symptomatique d'un certain nombre de techniciens qui, à force de trop nier l'évidence, font monter les hostilités sur place. La stratégie de refus du discours des opposants et de la dénonciation du nimby cristallise les oppositions et rend toute médiation impossible. Cette carte mentale est symptomatique d'un mépris face aux différentes hostilités sur place.

Les deux autres visions sont plutôt davantage des visions à plus petite échelle. Elles mettent en évidence la rationalité du projet concernant les coûts de gestion pour la collectivité et ici sur le département du Morbihan.

Parmi ces quatre cartes, on peut encore déceler des divisions internes. Ainsi dans la première catégorie, la première, très précise, est celle de l'implantation directe sur le territoire du projet, avec tous les aménagements paysagers qui viendront accompagner le projet. Cette vision est trop souvent absente des discours de l'ensemble des acteurs. Elle est l'œuvre d'un des techniciens responsable de l'aménagement du projet de Plourin. Cette vision n'est jamais reprise par les opposants ou les riverains, elle est pourtant complète et « contractuelle ». Si on la compare avec la représentation choisie par le responsable de la principale association (Type 4 planche 18 : association pratiquant le lobbysme), on remarque la similitude du terrain d'accueil, mais pour le

reste les arguments sont bien différents. Dans l'un des cas, le site est perçu pour une intégration maximum

**Planche n° 20 : Planche de cartes mentales des techniciens EC2**



à l'espace du projet, alors que l'autre vision propose un maximum de désagréments et ne voit que les conséquences néfastes sur l'environnement. Or, obliger les opposants à prendre en compte dans leurs arguments et ce, dès le début, l'ensemble des traitements au niveau paysager et donc visuel, sans oublier les barrières bocagères (coupe-bruit et peut-être odeurs), permettrait sans doute de les intégrer davantage dans une vision participative sur les aménagements à prévoir.

Dans la seconde catégorie, la carte en bas à droite intègre la gestion des déchets dans un plan départemental plus organisé à partir des syndicats mixtes ou des communautés de communes. Cette vision offre l'énorme avantage de proposer une prise en charge responsable par chaque Pays ou communautés de communes. La gestion départementale des déchets en « méga-décharge » est

l'un des arguments des opposants. Une vision de la gestion des déchets à une échelle moins grande des pays ou des communautés de communes semble offrir en effet quelques avantages. Par exemple, la taille des sites, l'obligation d'une recherche de terrains par les élus locaux, la responsabilité plus directe des déchets, y compris financièrement, et l'implication plus forte des citoyens dans cette gestion sont bien évidemment liées à la collectivité territoriale en charge du dossier.

## **5.5 : Oublis et distorsions dans le discours spatial**

Dans un premier temps, les oublis et distorsions sont à analyser en fonction des différents groupes d'acteurs ; ensuite il s'agira d'apporter un éclairage global sur le conflit en le qualifiant davantage. La prudence nous incite à formuler l'objection suivante : ce filtre est opérationnel, il demande un grand corpus de cartes mentales car il est plus quantitatif que les autres. Il faut par conséquent être prudent ici et formuler plutôt quelques hypothèses, qui ne pourraient être validées que par un corpus beaucoup important de cartes mentales.

### **5.5.1 : Les oublis**

Le double discours des porteurs de projet et l'absence de prise en compte des aspects d'inégalités environnementales ou d'accumulation des nuisances sur le même site sont un fait marquant de l'ensemble de leurs cartes. Certains oublient même de manière volontaire des infrastructures existantes ou ayant existé à proximité et générées de fortes nuisances. C'est donc plutôt une vision très réductrice des espaces qu'ils représentent, niant parfois l'évidence, ce qui ajoute à la tension sur place. Les nuisances sont par ailleurs totalement absentes de leurs cartes, on ne peut pas tenter de masquer la « réalité territoriale » dans ce type de projet, où l'historicité du lieu a un impact important.

Pour les opposants, les oublis paradoxalement concernent les nuisances liées au bruit, au trafic sur les routes et à la faiblesse des infrastructures routières de certains projets. Les oublis concernent également l'ensemble des traitements paysagers mis en place pour une bonne intégration paysagère, traitements qui sont indiscutables sur tous les derniers projets qui ont été réalisés ces dernières années pour intégrer le Centre d'enfouissement dans le paysage existant, limitant ainsi les nuisances liées à la vue et au bruit. Il existe soit une malhonnêteté d'une partie des opposants, soit un manque d'informations que les porteurs de projet devraient rectifier.

### 5.5.2 : Les distorsions

Les grossissements sont essentiellement le fait de cartes d'opposants. Ils portent avant tout sur *les zones véritables d'emprise du projet*, qui sont systématiquement surreprésentées ; en effet les opposants incluent dans la zone d'emprise la bande de protection de 200m autour du centre, qui ne connaîtra que très peu de modifications paysagères, avec parfois même la possibilité d'exploiter les parcelles. La pose d'un grillage de protection semble être appréhendée par les opposants comme une perte de propriété d'espace, qui appartient donc désormais au projet proprement dit et est assimilée à la zone d'emprise, générant un fort effet-barrière, pourtant relativement limité dans les sites que nous avons visités.

La *surestimation des phénomènes de pollution et d'atteintes à la santé* est manifeste également dans les cartes des opposants. Elle participe de la rhétorique habituelle de ce type de conflit et les fait glisser de la catégorie de conflit d'aménagement à celui de conflit d'environnement. En effet cet aménagement est souvent perçu par les riverains comme portant atteinte à leur cadre de vie, sur les plans des pollutions environnementales et des risques sanitaires. Ce n'est donc pas le même type de conflit que sur les aéroports par exemple, qui certes apportent une nuisance importante : le bruit, mais où les nuisances environnementales restent relativement limitées. On retrouve ainsi dans certaines cartes d'opposants des figures de contestations habituellement utilisées dans les conflits de type centrale nucléaire ou déchets radioactifs, ce qui dénote la capacité des associations à faire déborder un discours en se servant parfois de l'expérience d'autres conflits.

*L'absence de prise en compte des nouveaux procédés* de traitement est marquée par le grossissement sur les cartes des phénomènes de nuisances liées aux odeurs, aux mouettes ou aux envolées. On sait pertinemment aujourd'hui qu'une grosse partie de ces nuisances ont été très largement éliminées par le traitement à part des fermentescibles et qu'il s'agit de représentations anciennes, comme le montre également dans les cartes l'utilisation du terme de « décharges » qui fait évidemment penser aux décharges à l'ancienne avec l'ensemble de leurs nuisances. Pour une part, cela relève sans aucun doute de la malhonnêteté intellectuelle, mais pour les autres de l'incapacité des porteurs de projet à convaincre de l'évolution des techniques.

L'autre aspect concerne *la gestion financière*, présente dans un quart des cartes ayant fait des reproches directs aux porteurs de projet. L'utilisation de cet argument est par ailleurs souvent présente sur les panneaux des opposants aux sites. Quand on connaît leurs coûts croissants pour les collectivités territoriales et donc pour les impôts locaux des citoyens, l'argument doit être retourné dans l'autre sens. Ce reproche revient sans doute à dire que les communes qui acceptent ce type d'infrastructures devraient recevoir des compensations financières plus fortes, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui, d'autant plus depuis le passage à la TPU. Car ces aménagements ne sont que faiblement créateurs d'emplois et donc n'ont pratiquement aucun intérêt pour une commune. De la

même manière qu'il existe des mesures de compensation pour les riverains et les communes qui accueillent un aéroport, ce qui aide bien évidemment à l'installer, pourquoi ne peut-il pas y avoir le même type de mesures pour les centres d'enfouissement de déchets ?

Enfin, la *surestimation des éléments patrimoniaux* et de leur atteinte réelle est manifeste dans de très nombreuses cartes, montrant encore une fois que les riverains mobilisent le territoire, quitte à le créer sous forme d'entité pour s'opposer. On a parfois le sentiment dans certaines cartes que ce patrimoine va disparaître avec l'arrivée du centre d'enfouissement. Les opposants sur le site de Gaël-Concoret par exemple mobilisent la présence du « Chêne à Guillotin » ou du château de Comper. Le chêne va disparaître à cause de la pollution et les touristes ne viendront plus en visite au Château. C'est quand même un argument assez fallacieux quand on sait qu'un centre d'ancienne génération bien plus polluant a fonctionné pendant 20 ans et que cela n'a jamais empêché les touristes de venir de plus en plus nombreux en visite dans le secteur. La référence aux espaces patrimoniaux sur la carte est donc indépendante de types de projets, extension ou création, mais pas des lieux d'implantation. Par contre la mobilisation de ces éléments est toujours très largement exagérée, quels que soient le projet et le lieu, mais peut fédérer des opposants sur un sentiment commun d'atteintes à l'identité du lieu.

## **5.6 : Essais de synthèse sur l'étude comparative des différents sites**

La synthèse est présentée à chaque fois sous la forme d'un graphe. Ce graphe est composé de 4 axes portant chacun sur un thème ; chacun de ces axes est gradué de 1 à 5 selon des critères établis essentiellement à partir de l'étude des cartes mentales. Il peut néanmoins être complété le cas échéant, quand l'information est défailante dans les cartes, par les entretiens et les questionnaires de parcours de vie. Cette graduation marque une intensité croissante du conflit, les critères choisis apparaissent la plupart du temps dans les cartes mentales mais comportent une part d'interprétation du chercheur. La graduation est par conséquent discutable ; elle relève de l'appréciation de la fréquence des éléments dans les cartes mentales. La présentation est essentiellement visuelle : plus la figure représentée est grande, plus le conflit est vécu intensément, et donc plus l'aboutissement du projet peut s'avérer délicat. Il s'agit par conséquent ici de prospective, avec une part de subjectivité, puisqu'il s'agit avant tout du discours spatial des acteurs à travers leurs représentations. Pour chaque graphe, 4 sites ont été répertoriés, 2 projets en pointillé et deux extensions de site en trait plein.

### **5.6.1 : Synthèse sur la question des acteurs et du conflit (Figure n°25)**

Quatre aspects ont été privilégiés avec une graduation de 1 à 5. Elle résulte avant tout de la connaissance des sites par le chercheur et par le résultat des cartes mentales. On peut distinguer

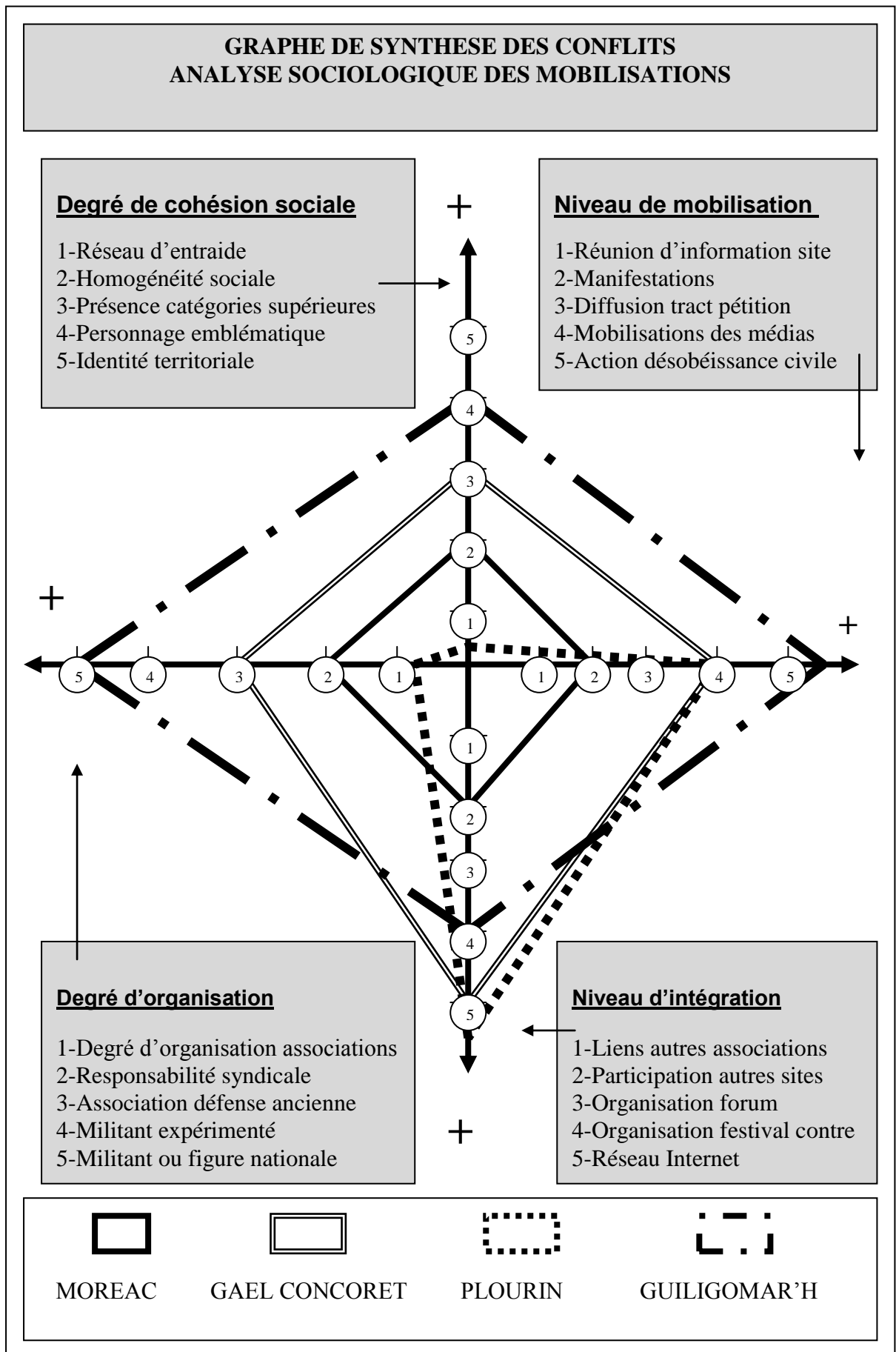
deux entrées en termes individuels (le niveau d'expérience et le niveau de motivation) et deux niveaux plus collectifs (le niveau de cohésion et le niveau d'intégration dans le réseau). Plus la figure est importante en surface, plus les acteurs ont une réelle capacité à faire grandir le conflit. Le degré d'évaluation supérieur inclut presque toujours l'ensemble des éléments du degré inférieur. Ce graphe permet de mettre en évidence d'une part les sites où le conflit est le plus dense du fait de la capacité des acteurs à le diffuser. Il permet d'autre part de montrer que le type de projet influe peu sur les acteurs. A l'inverse, chaque graphe montre de manière assez évidente l'importance du réseau dans ce type de conflit qualifié à tort de micro-conflit. En effet, la seule possibilité d'exister est de se regrouper et d'en faire un méso-conflit voire un macro-conflit. L'ensemble des sites concernés en Bretagne représente ainsi une taille supérieure à la superficie nécessaire au projet de Notre-Dame-des-Landes. La mise en relation des sites en France permet d'en faire un macro-conflit.

La partie droite du graphe correspond plutôt au domaine d'intervention publique de la part des acteurs, alors que la partie gauche relève davantage de la stratégie du groupe en interne. Plus le graphe s'étend d'un côté ou de l'autre, plus le conflit est orienté.

La partie haute du graphe quant à elle permet de montrer le degré d'organisation interne des groupes en place, alors que la partie basse permet de mesurer le degré de sociabilité des acteurs sur place, c'est-à-dire leur capacité réelle à s'unir à d'autres pour faire parler d'eux.

*Le niveau de cohésion* des acteurs met en évidence une gradation du groupe vers le sentiment d'appartenance au groupe. Il intègre la capacité de formation des acteurs et donc leur capacité à se mobiliser tout en intégrant l'existence d'un personnage emblématique choisi comme référent ou « héros de la lutte » par le groupe.

Figure n°25 : Synthèse comparative multi-sites sur la capacité de mobilisation





*Le niveau d'intégration* au réseau est fondamental dans le conflit comme nous l'avons vu, et est vérifiable par la présence de nombreuses cartes assez similaires par site. C'est souvent le réseau qui va diffuser les arguments et les représentations spatiales sur le conflit. Nous avons déjà mis en évidence que le processus des associations relève d'une démarche allant crescendo, qui est toujours à peu près la même quel que soit le site.

*Le niveau d'expérience ou d'organisation* est propre à chaque site mais est souvent un élément clé du conflit. En effet, sans personnalité à charisme particulier, le conflit reste souvent localisé alors qu'un personnage très expérimenté aura la capacité à faire déborder le conflit sur une échelle beaucoup plus importante, voire de mobiliser la presse nationale.

Enfin, *le niveau de motivation ou de mobilisation* essaie d'évaluer jusqu'où les acteurs sont prêts à aller pour obtenir satisfaction et les actions entreprises jusqu'à présent.

En conclusion, sur la question des opposants propres à ce type de conflit, on peut tirer les grands enseignements suivants :

- 1- C'est d'abord le niveau d'intégration à un réseau qui détermine l'intensité du conflit ;
- 2- C'est ensuite la capacité d'une figure locale de prendre en charge et de relayer le conflit dans des sphères plus larges que les associations de défense stricto sensu ;
- 3- Le conflit est par conséquent moins déterminé par le niveau de cohésion sociale locale, car même sur un territoire où il existe de fortes disparités, ce sont les actions d'envergure qui déterminent la mobilisation et donc l'intensité du conflit ;
- 4- Le conflit n'est pas non plus déterminé par des procédures particulières de mobilisation : elles se ressemblent toutes, les associations se copiant entre elles dans l'organisation des différentes échéances ;
- 5- Les conflits les plus fédérateurs sont cependant ceux qui réussissent, par l'entremise de leurs différents acteurs, à structurer une organisation sur ces quatre éléments fondamentaux. Ici par exemple, la petite commune de Guilgomarc'h semble être celle où le projet sera le plus difficile à mettre en œuvre, dans la mesure où la contestation sur place semble reposer sur l'ensemble de ces éléments. A l'inverse, l'implantation du projet de Moréac aurait sans doute été envisageable si le projet avait été décidé différemment, comme nous le verrons plus loin.

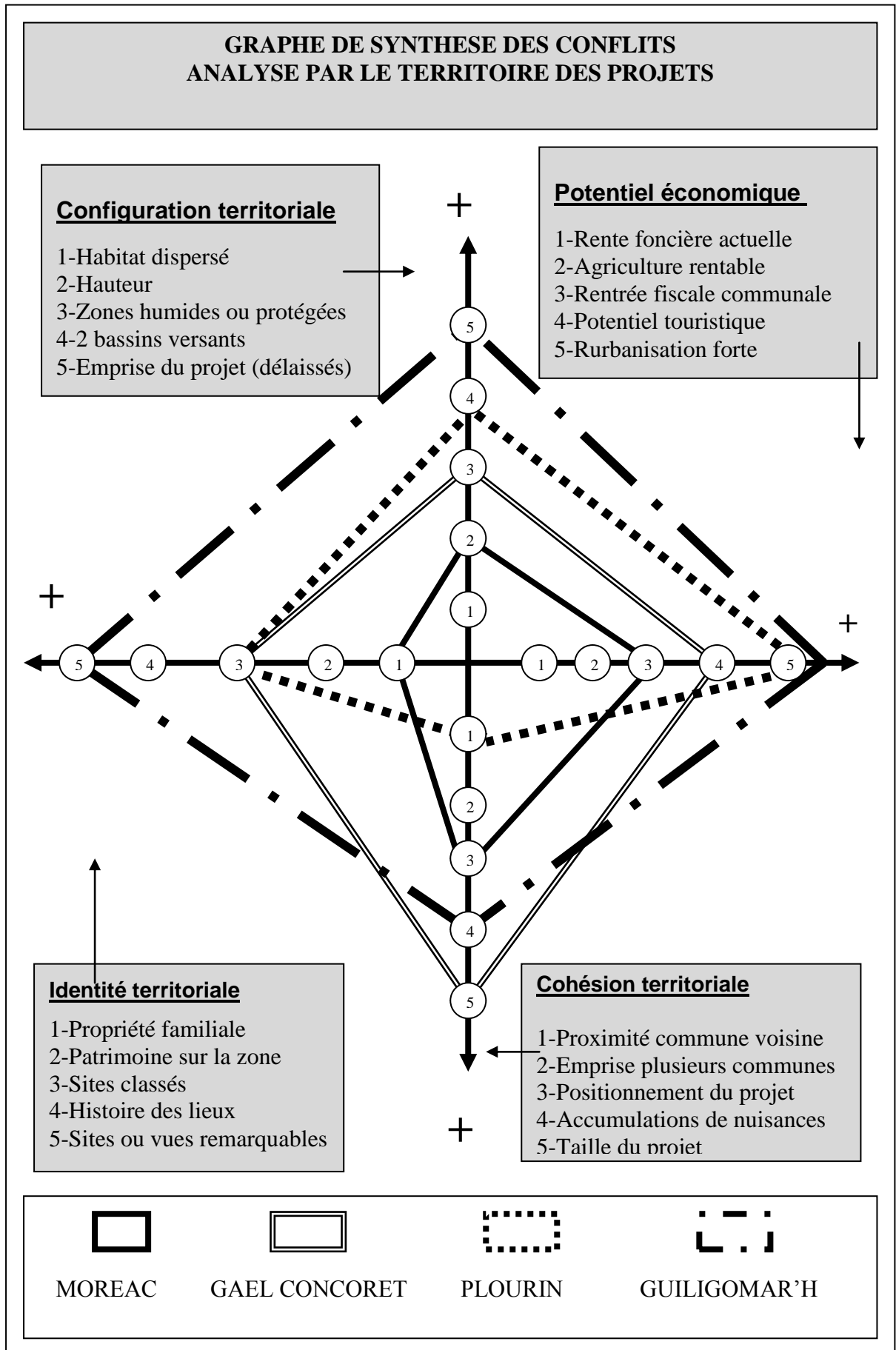
### 5.6.2 : Synthèse sur la place qu'occupe le territoire dans le conflit (figure 26)

Ce qui est apparu dans les cartes mentales permet d'établir ce graphe de synthèse sur 4 axes fondamentaux. D'abord la configuration territoriale, à la fois physique et sociale. Ensuite, le potentiel économique actuel et en devenir du territoire. La partie haute du graphe est donc plus directement reliée aux potentialités géographiques de l'espace d'accueil du projet. La partie basse fait intervenir une dimension très présente dans les cartes mentales et dans les représentations des différents acteurs interrogés, qui concerne l'appropriation de ce territoire par ses différents acteurs et le sentiment d'appartenance. Le caractère de l'identité territoriale et la cohésion dans son organisation forment les deux dernières entrées. Le graphe laisse entrevoir une différenciation très nette, non pas sur le type de projet (extension ou création), mais sur l'orientation du conflit. Le conflit de Gaël Concoret semble, en effet, fortement orienté par le territoire d'accueil du projet, mais dans sa dimension patrimoniale et identitaire, alors que le territoire physique en lui-même n'est pas déterminant dans le conflit. A l'inverse, un projet comme Plourin concerne davantage des aspects économiques et géographiques que patrimoniaux. Encore une fois, le projet qui semble le plus conflictuel sur le plan territorial est celui de Guilgomarc'h, qui cumule une moyenne importante sur l'ensemble des paramètres. A l'inverse, celui de Moréac n'oppose que peu d'arguments sur le plan territorial.

Ainsi sur le rôle du territoire dans le conflit nous pouvons retenir les éléments suivants :

- 1- Le territoire d'accueil influence fortement les arguments mobilisés dans le conflit.
- 2- Plus le territoire offre de particularités identitaires, plus le conflit utilise ces arguments.
- 3- Plus le territoire offre d'identité spatiale historique plus les arènes de mobilisation vont déborder les unes sur les autres.
- 4- Les limites administratives du territoire d'accueil du projet influencent également le conflit. Son positionnement dans le territoire est donc également déterminant.
- 5- Les acteurs mobilisent en fait les spécificités du territoire dans le conflit et organisent leur argumentation en fonction de ses spécificités.
- 6- Ce qui ressort des cartes mentales montre que les critères de prospection des porteurs de projet n'intègrent pas suffisamment ces éléments ou les intègrent trop spécifiquement sur des critères géographiques de l'espace dit naturel.
- 7- L'orientation dominante du conflit, déterminée par le graphe, doit permettre des stratégies de médiation plus adaptées au conflit et des mesures différentes.

Figure n°26 : Synthèse comparative multi-sites sur le territoire des projets



### 5.6.3 : Synthèse sur le rapport entre le conflit et le contexte spatio-temporel. (Figure 27)

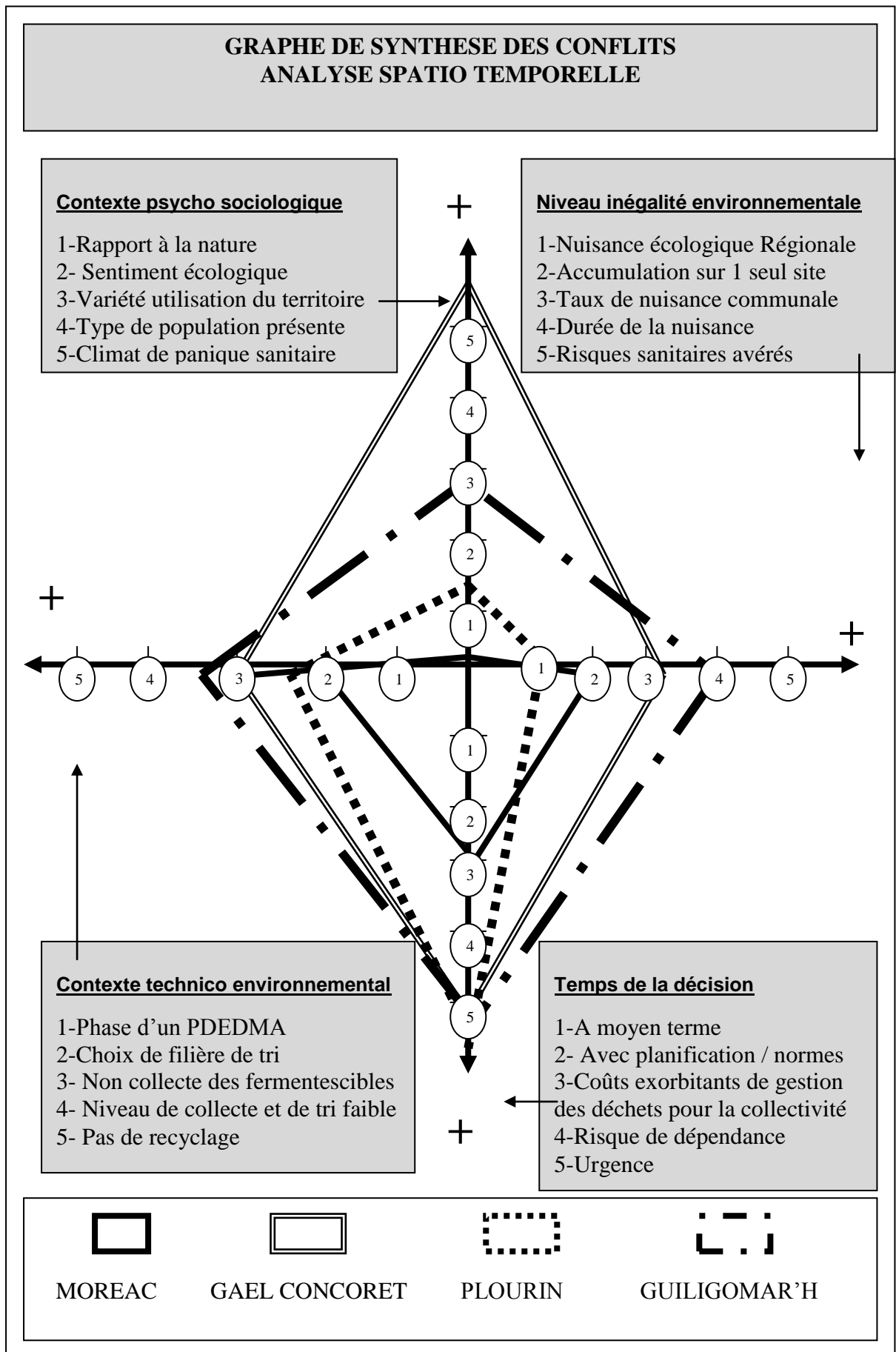
Il s'agit d'essayer de comprendre si le conflit est déterminé par un profil sociologique particulier ou par un contexte propice à la mobilisation.

La partie haute du graphe prend en compte des contraintes de perception par la population locale de l'infrastructure envisagée. Elle prend en compte ce qui est apparu de manière très nette dans les cartes mentales, à savoir le rapport qu'entretiennent les différents acteurs au territoire du projet et en liaison, le sentiment d'injustice en matière d'inégalité environnementale. La partie basse du graphe prend en compte le contexte technique et temporel dans lequel l'opération d'aménagement est envisagée. Ce contexte intègre deux aspects fondamentaux de tout processus d'aménagement l'urgence d'une part et le niveau de technicité d'autre part pour en limiter les nuisances. Ce niveau de technicité n'est pas toujours identique selon les différents choix opérés par les départements ou les syndicats mixtes. Par exemple la collecte ou non des fermentescibles traités en dehors des centres d'enfouissement est un facteur d'acceptabilité supérieur, qui n'est pourtant pas la solution retenue par certaines collectivités territoriales. Par ailleurs, la technique évolue vite et la connaissance par les différents acteurs, y compris les opposants, des nouvelles procédures n'est pas toujours réalisée.

Donc, plus le graphe est positionné vers le haut, plus la dimension des perceptions est forte et donc une véritable marge de manœuvre existe, notamment sur la communication opérée par le projet. A l'inverse, plus le graphe s'étire vers le bas, plus les contraintes techniques, inhérentes au projet lui-même, sont fortes et la marge de médiation beaucoup plus faible. La dimension psychologique est plus forte pour les deux sites où le sentiment d'appartenance et d'identité est le plus fort. Alors que pour les autres, les arguments de conflits sont davantage liés à des contraintes techniques ou temporelles. En conséquence nous pouvons établir que :

- 1- L'urgence de la gestion de ce type de projet alimente le conflit de manière globale en donnant le sentiment de décision imposée.
- 2- Le sentiment d'inégalité environnementale n'est pas uniquement lié à l'existence d'un centre d'enfouissement qui aurait déjà fonctionné.
- 3- Le ressenti est lié à la composition sociologique de la population sur place et au rapport à l'utilisation d'espaces plus variés à Gaël-Concoret.
- 4- L'évolution démographique des dernières années est déterminante, notamment dans le cadre d'une rurbanisation accélérée.
- 5- Le « process » de collecte est un élément important du conflit.
- 6- Le niveau de surveillance et la confiance dans le fonctionnement d'un site déjà existant sont déterminants. Les projets d'extension dans des espaces de moins de 30 ha sont voués à l'échec car le niveau de mobilisation va s'amplifier.

Figure n°27 : Synthèse comparative multi-sites sur l'analyse spatio-temporelle



#### 5.6.4 : Synthèse sur le processus de décision du projet d'aménagement (figure n°28)

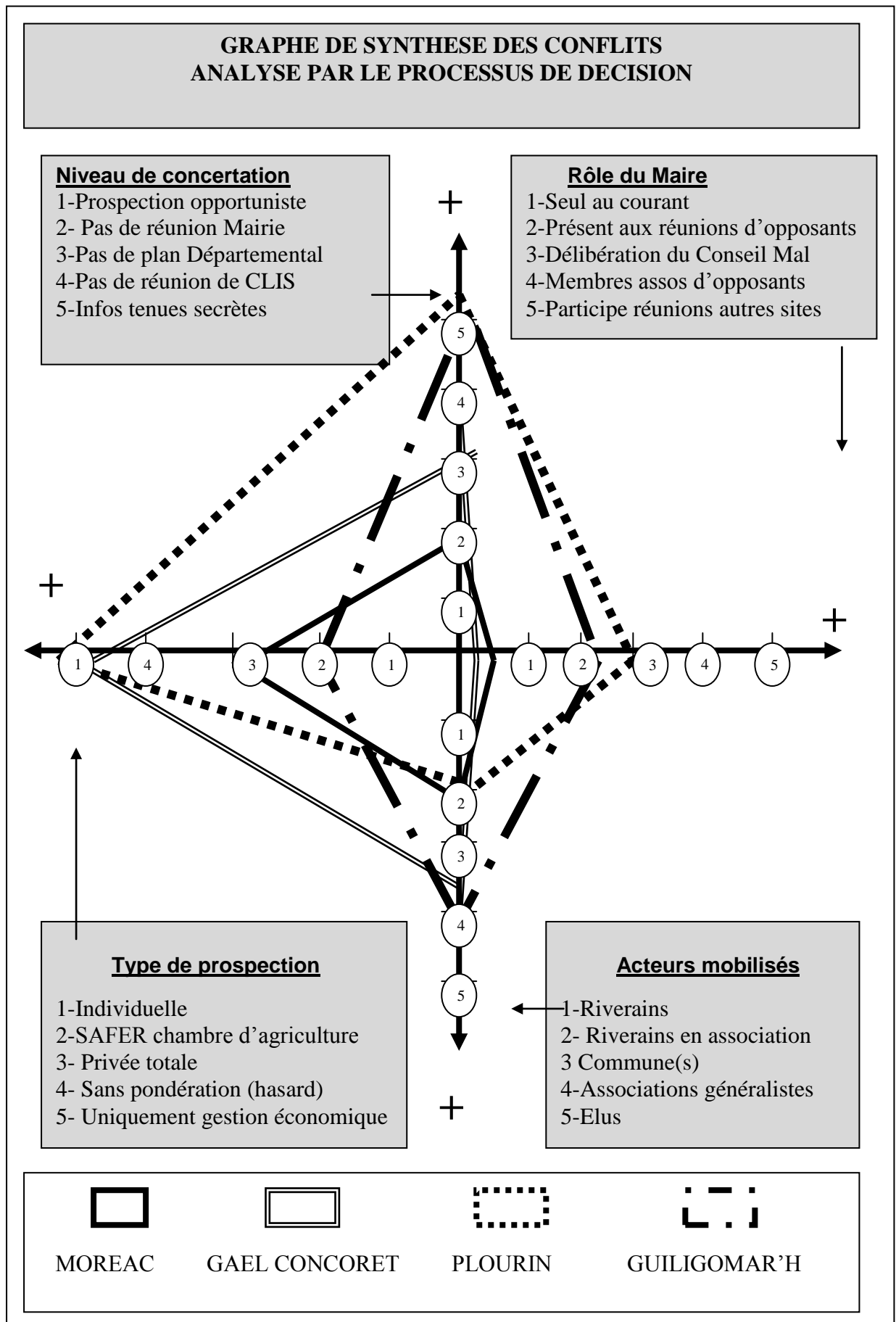
Nous avons vu dans les cartes mentales à quel point le processus de décision, notamment parce qu'il engage peu les « grands élus », est vital. Quelle est son rôle ?

Ce critère apparaît moins nettement dans les cartes mentales mais des critiques sont néanmoins présentes sur la méthode de prospection et le niveau de concertation avec la population. Le rôle du maire est déterminé à la fois par leurs cartes mentales quand nous les avons obtenues, mais aussi par les entretiens et les positions connues et affichées par ceux-ci, dans la presse. Les acteurs mobilisés correspondent cette fois non pas uniquement aux cartes mentales mais à la connaissance du conflit par le chercheur.

Le graphe peut être lu par hémisphère. Le haut marque un conflit déterminé par une absence globale de dialogue, accentuée par l'entrée en opposition de celui qui aurait pu organiser cette médiation. La partie droite quant à elle montre le niveau de mobilisation des acteurs et les critères de cette mobilisation. La gauche revient sur la démarche de communication sur le projet, qui est souvent un motif important alimentant largement le conflit et donnant des arguments aux opposants. On retiendra donc de ce graphe les indications suivantes :

- 1- Dans les projets d'extension, la partie communication est fortement défaillante et l'un des principaux motifs du conflit. L'existence d'un site d'une ancienne génération a certainement cristallisé les oppositions, et les manquements parfois importants aux bonnes règles de voisinage sont un motif aggravé du conflit largement utilisé par les opposants.
- 2- Les Maires jouent un rôle plus important dans les nouveaux projets. Ce qui est assez logique puisque dans les projets d'extension, ils étaient souvent à l'origine des projets. Aujourd'hui sans doute moins charismatiques, ils craignent davantage les échéances électorales et semblent par conséquent se ranger davantage du côté des opposants, surtout si ceux-ci obligent le conseil Municipal à prendre position.
- 3- Le type de prospection est encore plus fortement remis en cause quand il s'agit d'une prospection totalement privée, sans partenariat avec les collectivités locales. On retrouve fréquemment des mentions sur certaines cartes dénonçant les porteurs de projet privés. Ces mentions apparaissent moins pour les porteurs de projet publics.
- 4- La mobilisation sur place, à l'inverse, semble être relativement indépendante du processus global de décision et du type de projet, ce qui confirme une mobilisation qui reste très majoritairement de type Nimby.

Figure n°28 : Synthèse comparative multi-sites sur le processus de décision



### 5.6.5 : Synthèse générale par site des éléments et du niveau de conflit (figure n° 29)

L'objectif de cette étude était de mesurer et de comprendre la place des territoires et des acteurs dans les conflits d'aménagement. L'intérêt de la géographie sociale est de considérer le territoire comme un vecteur et une ressource pour l'action collective. Nous avons démontré à travers cette étude comparative la singularité des conflits de territoire parce que leurs composantes sont multiples et variées. En tentant cette synthèse multicritères nous proposons une méthode d'analyse des conflits plus formalisée et qui s'articule sur les trois facettes d'un territoire (entité et identité territoriale, propriétés naturelles et matérielles, rôle et propriété des agents sociaux). Si nous partons du principe que chaque territoire a son originalité, nous pensons qu'il est cependant possible d'établir une modélisation des perturbateurs du système territorial qui alimentent le conflit. De cette mesure, une stratégie à la fois prospective et en terme de médiation territoriale peut être alors envisagée. C'est l'ensemble de ces éléments que nous avons essayé de mesurer à travers l'utilisation des cartes mentales, complétée par les entretiens sur place.

Cette étude avait une finalité opérationnelle par le choix d'une comparaison entre sites. Nous pouvons tenter d'établir un graphe de synthèse, qui reprend l'ensemble des éléments à travers les éléments déjà critériés dans les graphes précédents dont nous avons fait une moyenne. Chaque axe d'analyse est gradué de 1 à 5 comme pour les autres, selon la moyenne des critères obtenu dans les graphes précédents. Nous nous permettons de rajouter deux autres entrées : d'abord la capacité du conflit à s'étendre dans l'espace et à mobiliser de plus en plus d'acteurs sur des échelles de plus en plus petites et, dernier critère, la part d'objectivité du conflit, que nous avons calculée en faisant la moyenne des 3 critères de territoire, de contexte spatio-temporel, du processus de décision. Le résultat ainsi obtenu permet de :

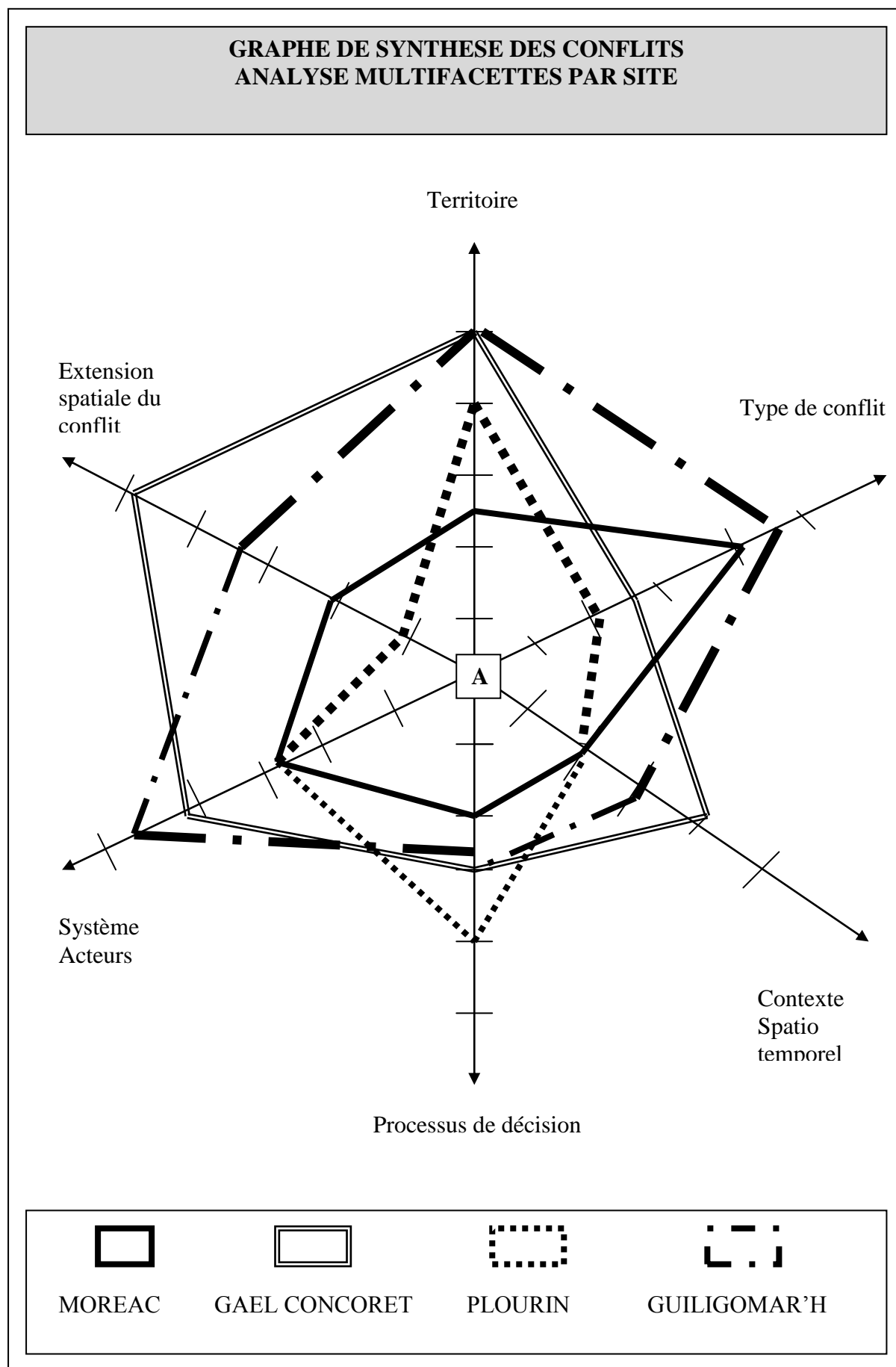
- 1- Comparer les conflits en fonction des projets étudiés.
- 2- « Mesurer » l'intensité du conflit.
- 3- Qualifier la dominante du conflit ou son orientation globale.
- 4- Montrer la part de chacun des différents éléments dans l'ensemble des conflits.
- 5- Tenter de dresser une typologie de territoires potentiellement plus favorables pour accueillir de tels projets.
- 6- Procéder à un certain nombre de recommandations, en déterminant des médiations possibles sur tel ou tel aspect.
- 7- Comprendre de manière globale la difficulté d'implanter ce type d'infrastructure et de proposer des recommandations générales sur les types de projets eux-mêmes.

A partir de la forme générale que va prendre le conflit à travers ce que l'on peut nommer « *la tâche de conflit* », on peut définir un nouveau concept, celui de « *belliforme* ». La comparaison de cette belliforme peut devenir un élément important dans le cadre d'une prospective territoriale



après enquête par cartes mentales. La situation est d'autant plus conflictuelle que l'on s'éloigne du centre A.

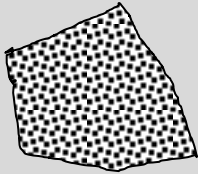
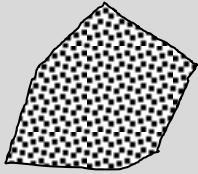

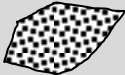
**Figure n°29 : Synthèse générale par site des éléments et du niveau de conflit**



### 5.6.5.1 : Le concept de la « belliforme » : un outil pour la compréhension des conflits

A partir de la comparaison des différents sites, nous pouvons établir une forme générale du conflit, la « belliforme » (de bellum=conflit). La taille de la tâche et sa forme indique alors l'intensité du conflit et l'orientation globale qu'il prend comme proposé ci-dessous.

**Tableau n°25 : Le concept de la « belliforme » appliqué aux 4 sites**

Site	La « belliforme »	Rang dans l'intensité conflit	1 Forme globale	Elément déséquilibrant point fort du conflit	Elément déséquilibrant point faible du conflit
Gaël-Concret		1	Relativement équilibré	Capacité à étendre la lutte Processus de décision	Niveau d'objectivité du conflit
Guilgomarch		2	Relativement équilibré		Processus de décision
Plourin		3	Déséquilibré	Territoire Processus de décision	Capacité à étendre le conflit
Moréac		4	Déséquilibré	Niveau d'objectivité du conflit	

### 5.6.5.2 : La mesure de l'intensité du conflit ne doit pas être confondue

L'intensité du conflit ne peut pas être confondue avec la réussite ou l'échec de la mobilisation contre les projets. En effet, un conflit peut être de faible intensité et le projet recalé à cause de contraintes techniques par exemple, ou inversement un conflit peut être très fort, mais imposé par les porteurs de projet qui passent outre la mobilisation. L'objectif ici n'est pas de dire qui gagnera ou qui perdra mais plutôt de définir, grâce à une synthèse de l'analyse des représentations des différents acteurs à travers les cartes mentales et les entretiens, quels sont les éléments qui majoritairement fédèrent le conflit sur place. D'autre part, nous avons bien vu que l'intensité globale d'un conflit correspond à un ensemble de critères dont certains ont une réalité

objective incontestable et d'autres, souvent une majorité, sont liés à des représentations subjectives de la part des acteurs sur place qui, bien organisés, arrivent à mobiliser largement. Donc cette forme modélisée donne **une indication qualitative sur l'intensité du conflit par site. Ainsi, plus la tâche du conflit est régulière et importante, plus le conflit sur place est intense, organisé et plus aussi la rhétorique développée par les opposants aborde toutes les facettes d'un conflit.**

### **5.6.5.3 : Comparaison des différents conflits sur sites**

La comparaison des tâches permet rapidement de mesurer l'intensité des différents conflits. C'est par exemple à Gaël que le conflit est le mieux installé, suivi de Guilgomarc'h. Ces deux sites dépassent largement les deux autres. Or ces deux sites sont des projets différents, l'un est une extension, l'autre un projet de création. Autre élément, la tâche de conflit de ces deux sites est beaucoup plus équilibrée que celle des seconds, ce qui dénote un conflit bien enraciné, avec une cohérence certaine. A l'inverse pour les deux autres le conflit est très déséquilibré ; il est ainsi intéressant pour ces deux conflits de voir où il est possible d'agir pour trouver d'éventuelles solutions ou possibilités de médiation. La tâche permet également de mettre en évidence les défaillances et les points forts du conflit.

Plourin est marqué par une mobilisation du territoire qui a une place importante dans le conflit. Les acteurs opposants sur place tentent en effet de faire valoir ce territoire en mobilisant tous les éléments qui en font son identité. La proximité, par ailleurs, avec le littoral n'est pas étrangère à cet aspect de même que le fort mouvement de rurbanisation. Le fait aussi que le projet se situe à proximité immédiate d'un hameau rural éloigné du centre bourg marque le conflit, comme les images utilisées par les opposants sur le petit village d'irréductibles gaulois qui résiste à l'envahisseur. L'autre élément qui apparaît à Plourin est le processus de décision : le fait que Veolia est non pas le porteur mais le prospecteur, que cette prospection s'est faite en pleine élaboration du plan départemental d'élimination des déchets du Finistère et a été ressentie sur place comme une sorte d'intrusion indépendamment des besoins exprimés par la collectivité ; c'est en tous les cas le discours des opposants sur place.

A Moréac, l'élément franchement déséquilibrant est la mise en évidence de problèmes sanitaires récurrents sur l'ancien site avec constats d'huissier ; les opposants utilisent largement cet argument. La responsabilité de la société gestionnaire du site jusqu'à présent est donc fortement engagée. On ne voit pas pourquoi une population qui subit des nuisances depuis une quinzaine d'année ; surtout avec les sites d'anciennes générations, et qui constate que la société gestionnaire du site accentue ces nuisances en ne respectant pas un certain nombre de principes élémentaires, accepterait tranquillement l'extension du site actuel. D'autant plus que la promesse de fermeture avait été faite auparavant et que la démarche de prospection a été pour le moins bâclée, puisqu'elle se trouve attaquée devant les tribunaux. On a là un bel exemple de conflit qui

avait peu d'arguments réels à mobiliser au départ, notamment sur le territoire qui est cependant assez virulent sur place et qui vraisemblablement échouera, alors que le site en lui-même n'est pas si défavorable.

#### **5.6.5.4 : Il est possible de qualifier la dominante du conflit ou son orientation globale**

Chacune des formes de tâches donne en fait une indication sur l'orientation globale du conflit par site. Ainsi le conflit sur le site de Gaël-Concoret trouve sa substance essentielle dans la mobilisation de son territoire, dans un système d'acteurs tendu avec des opposants particulièrement efficaces et variés dans leur procédure et leur origine sociale, également dans la capacité à développer et étendre le conflit sur une sphère qui est bien plus large que la sphère des nuisances proprement dites. Enfin, dans un contexte spatio-temporel marqué par l'urgence de la décision et le sentiment sur place d'une très forte inégalité environnementale.

Pour l'autre site où le projet est une extension, nous venons de le voir, la critique est tout autre et les éléments précédemment cités sont faibles.

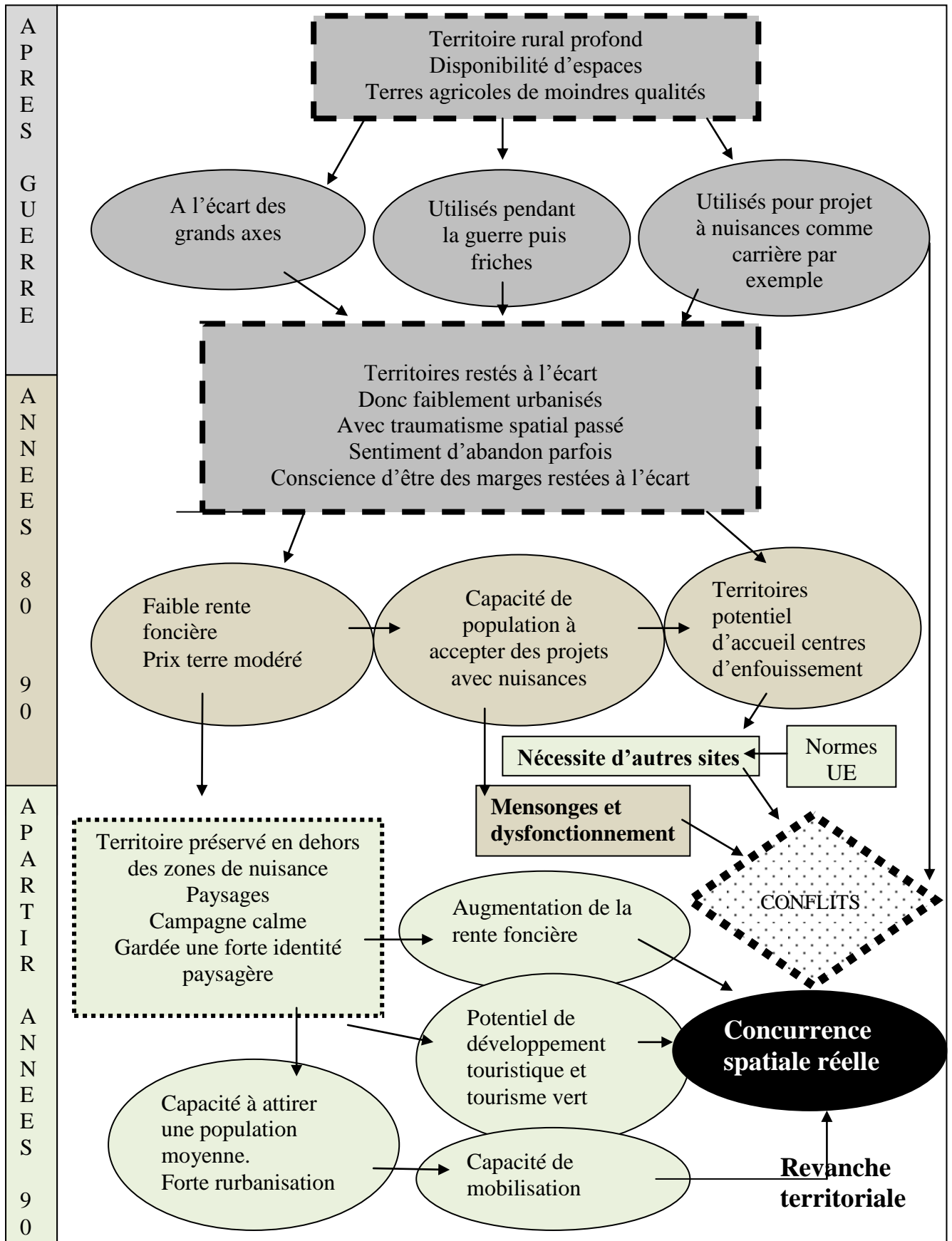
Pour les projets de création les orientations sont aussi sensiblement différentes. Le conflit sur Guiligomarc'h a une réelle capacité de développer un ensemble d'arguments plus divers et plus intenses. Les éléments territoriaux sont très forts et largement mobilisés dans les cartes notamment. Le système d'acteurs sur place est tendu et la capacité à créer de réelles situations de confrontation est importante, enfin le type de conflit est davantage orienté sur l'aspect environnemental, où les opposants ont développé un réel projet alternatif sur lequel ils n'ont jamais reçu de réponse. La capacité à étendre le conflit est moins forte qu'à Gaël mais existe bel et bien, notamment en raison des relais d'un certain nombre de militants sur place. Enfin, la part du Nimby dans le conflit est très largement minoritaire et on se trouve face à une opposition plus citoyenne qu'égoïste ; c'est le sens d'ailleurs donné au vote à l'unanimité par l'association de défense sur place d'approbation d'un parc éolien à la place du projet.

A Plourin, le conflit est plus déséquilibré et s'apparente à bien des égards à un conflit de type Nimby classique, qui essaie de créer du territoire pour en sortir mais avec des arguments peu convaincants, essentiellement de défense d'intérêts catégoriels et professionnels. De la même manière, à part quelques coups d'éclat, leur capacité réelle à étendre le conflit semble assez limitée malgré un site Internet particulièrement fourni.

Comprendre la difficulté d'implantation de ce type d'infrastructure afin de proposer des recommandations générales sur les territoires d'accueil nécessite la prise en compte du fonctionnement systémique de ces territoires dans le temps et dans l'évolution du contexte sociologique des habitants. La complexité des modèles territoriaux en place et des facettes multidimensionnelles du conflit rend plus que jamais nécessaire l'étude des représentations des acteurs. Cette étude permet de bâtir un modèle global de fonctionnement participant à une

prospective plus judicieuse, pour trouver des sites indispensables au fonctionnement de nos sociétés (figure n° 30).

**Figure n°30 : Modèle systémique freins à l'implantation des CET**



## **Conclusion :**

Nous avons réussi à l'aide des cartes mentales à mettre en évidence des caractéristiques spécifiques à chaque projet dans une démarche comparative. Nous avons défini une « belliforme », outil au service d'une phase de prospection de sites pour des projets d'aménagement. Nous avons aussi essayé de comprendre la place que prennent les territoires dans la mobilisation des arguments des opposants. Cette place est largement liée aux qualités intrinsèques du territoire d'accueil mais dans l'ensemble de ses dimensions socio-spatiales. Malgré cela, il n'est jamais le seul motif de conflit. Nous avons aussi vu la capacité à créer ce territoire de toutes pièces quand il n'existait pas vraiment auparavant. Incontestablement le conflit crée du territoire. L'inverse est sans doute plus complexe qu'il n'y paraît. Nous avons pour terminer tenté une démarche de synthèse prenant en compte la complexité conformément à notre démarche. Les différents graphes multi-sites proposés tentent une démarche en ce sens, en répertoriant l'ensemble des parties intégrantes des conflits qui ont concerné cette étude.

Cela dit, le sentiment de non-respect des populations et la perte de confiance des riverains sont souvent bien réels dans ce type de projet. En effet, entre les promesses tenues à un moment donné et la gestion au quotidien des centres, il y a parfois un écart très important. La part de secret et l'absence de contrôle citoyen sont aussi difficilement ressenties sur place. Emile Blessig rappelle comment des affaires comme la décharge de Montchanin (importation de déchets toxiques d'Allemagne) ou encore la révélation de l'existence de 6000 décharges brutes mal contrôlées ont entamé la confiance entre les élus et leurs concitoyens<sup>204</sup>. Plusieurs maires de l'Aude ont ainsi perdu leur mandat municipal pour avoir accepté l'implantation d'une installation. Et une association de Tanarès, qui vient d'obtenir l'abandon d'un projet, comporte plus de 1500 adhérents, ce qui fait de ces conflits sur les centres d'enfouissement de déchets non plus des micro-conflits mais des macro-conflits, à l'image de ceux concernant les tracés TGV ou l'implantation d'aéroports. Il nous faudra nous poser en dernière partie, les questions relatives à la mise en place d'une vraie décision citoyenne concertée pour réussir à faire aboutir des aménagements dont l'ensemble de la population a besoin.

---

<sup>204</sup> BLESSIG E., Député, Rapport d'information pour la DÉLÉGATION À L'AMÉNAGEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE, sur la gestion des déchets ménagers sur le territoire, n° 1169 Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 3 novembre 2003

## CHAPITRE 6 : Incidence du rapport au lieu dans un conflit d'usage : Le cas de l'hypercentre de Rennes à propos des espaces festifs

L'objectif de cette troisième étude de cas est de comprendre la configuration des acteurs qui investissent un espace donné, les logiques d'action qui les caractérisent, ainsi que les enjeux, les tensions et les controverses qui traversent le système spatial. La particularité de cette troisième étude de cas contrairement aux deux premières est de traiter un conflit se déroulant sur un espace public. Les dynamiques de groupes d'acteurs relèvent par conséquent de logiques différentes qui vont de la co-occupation ou co-appropriation non coordonnée d'un même espace, de la controverse et du conflit autour des pratiques ou des projets qui les caractérisent.

Il s'agit donc d'examiner l'articulation entre l'espace effectif de mobilisation des acteurs (les lieux concrets où ils agissent) et l'espace de référence de leur mobilisation (les territoires d'identification qui sont au fondement de leur mobilisation).

Le choix d'un conflit d'usage est motivé avant tout par la nécessité de se poser le problème de la complexité en matière de gestion territoriale. Nous avons en effet montré dans le chapitre 4 d'une part, la configuration d'un système d'acteurs se modifiant au cours du conflit et l'effet amplificateur du manque de cohérence du projet. Dans le chapitre 5, nous avons été capables d'établir une comparaison assez poussée des différents éléments qui structurent le conflit, en établissant une synthèse d'orientation globale du conflit à portée opérationnelle.

Nous allons nous intéresser ici à un autre aspect : la question du rapport complexe entre le lieu et les motivations réelles du conflit, en utilisant les apports entre autres, d'une géographie phénoménologique et systémique. En effet, les cartes mentales fonctionnent comme la pratique d'un double entretien, dévoilant le rapport intime de l'acteur avec son cadre territorial d'action. Il s'agira par conséquent d'en démontrer l'apport à une approche phénoménologique de la complexité des lieux.

Dans un premier temps, il s'agit de comprendre *la pratique spatiale des acteurs de « la fête »*, de *mesurer le niveau et l'échelle du conflit*, en fonction non seulement des catégories d'acteurs, mais également des positionnements différents sur le territoire. Ensuite, nous mettrons en évidence les *motifs du conflit* tels que perçus dans les représentations des acteurs en les croisant avec l'utilisation faite par les acteurs du territoire. En synthèse, nous essaierons de *qualifier le rapport à l'espace public* en montrant que ce *conflit est multiple et complexe* et que la gestion intégrée par les acteurs institutionnels doit en tenir compte tout en considérant notamment *le rapport symbolique* qui est conféré aux différents espaces de la fête.

L'ensemble de l'étude s'appuie sur une série de 29 entretiens accompagnés de cartes mentales ainsi que sur la réalisation de 137 cartes mentales réalisées dans deux amphithéâtres de l'Université de Rennes2, la Licence 2 de sociologie et la Licence 3 de géographie.

**Tableau n° 26 : Echantillon d'acteurs interrogés EC3**

Acteurs interrogés	Entretiens	Nombre de cartes mentales
Etudiants	7	7+ 137 (2 amphis géo L3 + socioL2)
Associations étudiantes	4	2
Riverains	3	3
Associations riverains	2	2
Elus	2	2
Acteurs institutionnels	2	1 (refus Police)
Acteurs historiques (année 80)	6	6
Acteurs économiques	3	3
<b>Total</b>	<b>29</b>	<b>163</b>

### 6.1 : La connaissance de la pratique festive par les cartes

Cette caractérisation de la pratique festive s'appuie pour cette première analyse uniquement sur les cartes mentales des étudiants. Elles révèlent encore davantage que les entretiens (24 au total dont 9 étudiants actuels) les évolutions dans la pratique festive à Rennes notamment le jeudi soir. Elles permettent ainsi de caractériser le déroulement d'une fête et de comprendre la diversité des approches. Il n'y a pas un seul type de fête. Les pratiques visibles sur les cartes mentales confirment de nouvelles tendances en lien avec l'espace public. La pratique d'un espace public pour faire la fête est largement majoritaire sur les cartes mentales. Ainsi, on recense 11 références en lien avec l'espace public (rue, rencontres par déambulation, rassemblements, rencontres station de métro, musique de rue, voyeurisme, consommation de drogue, occupation d'un espace, feux, confrontation, consommation de substances illicites). Dans ce registre, on retrouve deux grands types de pratique la fête comme défoulement ou dépassement du quotidien mais également la revendication de la place que souhaite occuper la jeunesse dans la ville.

Pour le premier registre, on n'a pas (ou peu) de compte à rendre, ni aux adultes ni aux autres qui sont comme nous, « on n'est pas chez nous » et de toute manière, les populations du centre sont si différentes qu'elles ne peuvent pas nous comprendre et n'ont pas à nous juger.

Pour le second registre, l'action revendicative est très présente, au même titre que pour d'autres espaces publics (les parkings d'immeubles n les espaces verts...). Au final, les espaces privés ou semi-privés ont largement tendance à diminuer. Le rituel est aussi présent, mais la pratique d'une certaine fête institutionnelle est reléguée au second plan. Il s'agira d'analyser alors en profondeur ce rapport entretenu au territoire, pour essayer de comprendre ce qui a véritablement changé. Est-ce le type de pratique festive ou est-ce la réduction des espaces dédiés à la fête qui poussent les jeunes d'aujourd'hui dans l'espace public ?



### **6.1.1 : Les cartes mentales montrent une image mitigée de la pratique festive**

Ainsi, l'ambiance dominante qui ressort à travers les cartes mentales de la pratique festive à Rennes est mitigée. Les étudiants qui ont représenté leur fête font part d'un certain nombre de remarques positives. Par exemple, le fait que l'espace de la fête est relativement concentré à Rennes, ce qui crée l'ambiance d'un village festif ou d'un festival, est très marqué dans les cartes. Ainsi, tout le monde peut se rencontrer dans un espace restreint. En même temps, cette trop forte concentration est aussi ressentie de manière négative et obligerait en quelque sorte à « tolérer » des pratiques loin d'être choisies par tout le monde. Les représentations franchement négatives figurent quand même sur près de 20% des cartes, avec le sentiment d'une « zone de non-droit » servant à des « pratiques extrêmes » différenciées en fonction des heures de la soirée. Ce résultat prouve qu'il y a une réelle demande d'un autre type de fête à Rennes et que l'on peut faire des propositions qui seraient soutenues et suivies par un groupe assez important. L'avantage des cartes mentales est notamment de montrer assez rapidement que les pratiques festives ont beaucoup changé en peu de temps.

### **6.1.2 : Evolution de la pratique spatiale festive**

Ces nouvelles pratiques festives sont-elles liées au développement depuis les années 90 des « frees<sup>205</sup> ». Une étude récente citée par Christophe Moreau et André Sauvage affirme que plus du quart des jeunes lycéens ont déjà participé à des « frees »<sup>206</sup>. Cette pratique, qui s'est développée en Grande-Bretagne au moment des décrets restreignant la fermeture des bars comme une pratique de la fête libre et non marchande, a fait des émules en France. Dans bon nombre de cartes mentales d'étudiants, l'idée de pouvoir occuper l'espace public, d'y faire des rencontres, de déambuler, d'observer aussi les comportements sociaux, revient souvent. Elle s'oppose à l'idée d'être triés tout d'abord, puis enfermés dans un bar, ensuite d'être souvent entassés, ce qui ne permet pas de faire des rencontres différentes à chaque soirée. De moins en moins de jeunes fréquentent les bars et les boîtes de nuit ; à l'inverse, on en a de plus en plus dans la rue. Les cartes mentales mettent ainsi en évidence les restrictions (interdictions en tout genre de ces dernières années) dans les espaces privés alors que l'espace public semble un espace de liberté revendiqué.

---

<sup>205</sup> Frees : Réquisition d'un lieu affranchi de toute règle le temps du déroulement d'une fête qui refuse la logique des spectacles marchands. En forte hausse ces dernières années notamment en Bretagne.

<sup>206</sup> Moreau Christophe, Sauvage André, 2006, La fête et les jeunes, Espace publics incertains, Edition Apogée, 223p.

### 6.1.3 : Un déroulement festif qui apparaît comme ritualisé

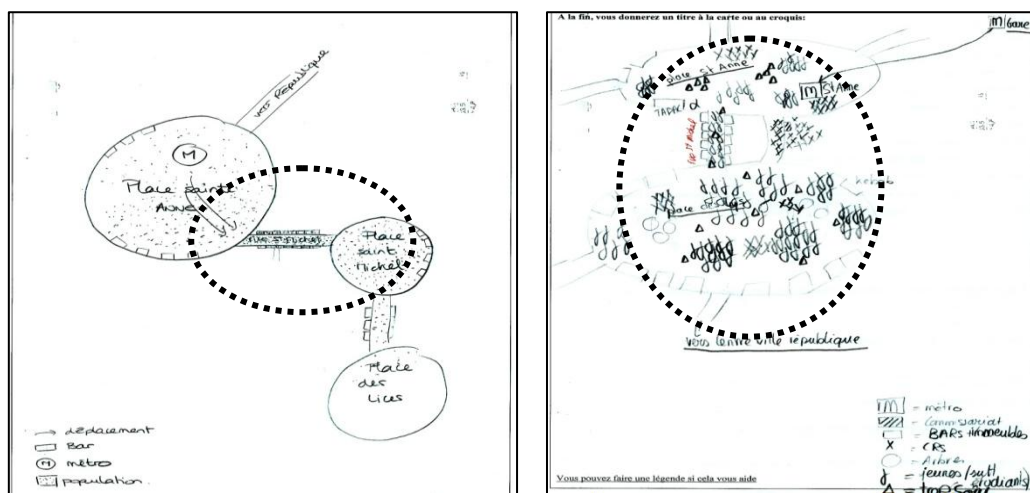
La fête, c'est donc avant tout la rue, la déambulation, les rencontres, la foule, mais surtout - et c'est peut-être là qu'il faudra chercher des éléments de réponse - c'est pour ces étudiants interrogés « *toujours la même chose* ». En effet, 43% des cartes mentales montrent une pratique ritualisée de la fête et des espaces dédiés à celle-ci, synonyme d'une pauvreté dans la pratique spatiale mais aussi dans la capacité à imaginer autre chose. On retrouve cette pratique sur les cartes mentales par le trajet ritualisé dans le temps et dans l'espace. La fête est devenue « conservatrice », peut-être à cause d'une offre qui s'est singulièrement rétrécie ces dernières années. Les centres-villes ont connu une spécialisation accrue des espaces largement présentes dans les cartes, en conséquence une mono-fonctionnalité en de plus en plus forte, tout cela alors que la configuration récente des espaces centraux s'est transformée en profondeur.

## 6.2 : Pratique du territoire de la fête : espaces vécus

### 6.2.1 : Les échelles de la pratique festive :

Sur le panel de cartes mentales observé, l'espace est bien connu, l'orientation est bonne dans deux tiers des cas. Majoritairement, les étudiants ont choisi un plan de situation (30%), ce qui dénote la pratique d'un espace vécu et utilisé, mais aussi certainement le fait que l'espace à représenter est pour eux restreint. Cependant, si l'on ajoute les deux types de cartes mentales, à savoir le croquis et le modèle de synthèse, près de 44% d'entre eux ont une connaissance organisée et rationnelle de l'espace de l'enquête, de son type de fonctionnement et de ses enjeux principaux, ainsi que du fonctionnement global de la métropole rennaise. Près de 4% se sont servis de l'exercice pour exprimer une idéologie forte de l'espace à travers ce que l'on peut appeler une métaphore spatiale.

Planche n°21 : Sentiments d'espaces réduits de l'espace festif EC3

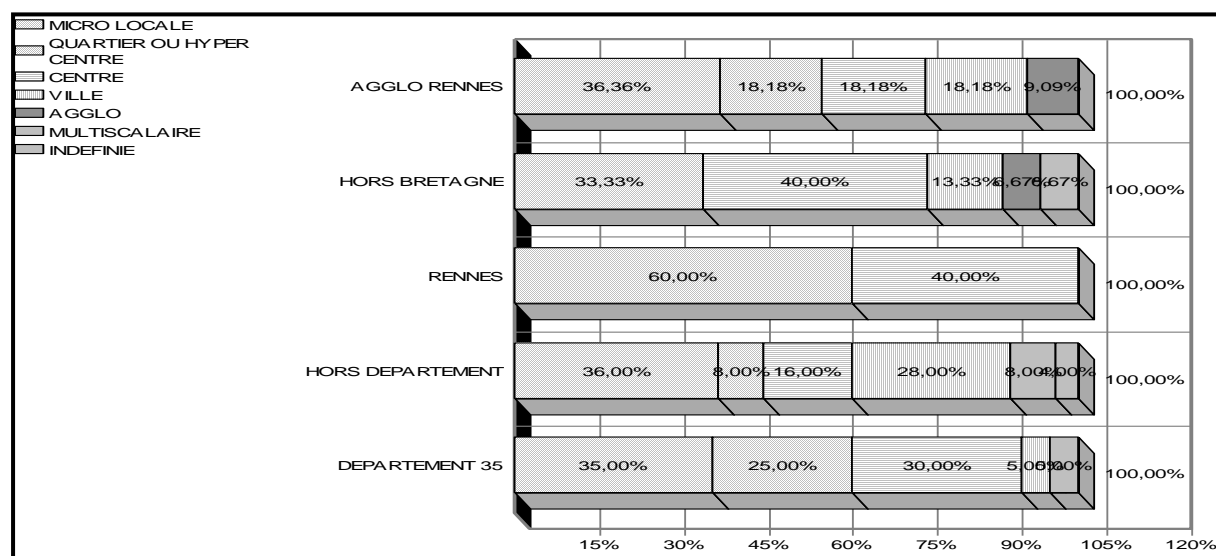


Les échelles indiquent deux éléments, à la fois le rayon estimé de la pratique festive à Rennes et le vécu de la fête par rapport à l'espace. La représentation de la fête à Rennes est incontestablement liée à l'hyper-centre : c'est soit une rue ou quelques places publiques pour 32%, soit le quartier de l'hyper-centre pour 15%. A noter que les représentations micro-locales, c'est à dire les cartes mentales qui n'ont représenté soit qu'une seule rue ou une place, sont particulièrement fortes (plus de la moitié), ce qui corrobore l'idée que la pratique festive rennaise est particulièrement concentrée. La pratique se concentre ainsi sur 3 espaces majoritaires. Le rayon de la fête est incontestablement limité une rue avec deux places à chaque extrémité.

Une grande partie fait part de son étonnement sur les cartes mentales par la densité humaine présente largement représentée. La rue de largeur très faible est occupée par des terrasses : on retrouve ainsi cette *impression d'étranglement* (planche n°21) dans de nombreuses cartes mentales.

Cette échelle de la pratique festive au faible constitue comme nous le verrons un changement notoire avec les cartes des acteurs historiques d'il y a 20 ans. La spécialisation accrue et prononcée du centre a exacerbé le phénomène d'attraction et rendu les autres espaces soit moins dynamiques, soit moins attractifs, soit tout simplement moins connus. Ainsi la figure n° 31 réalisée à partir du comptage des lieux mentionnés sur les cartes mentales, en fonction de l'origine géographique de leur auteur, est pour le moins symptomatique de ce qui a pu se passer à Rennes. Ce sont les habitants de la ville de Rennes elle-même qui ont le plus choisi l'échelle de l'hypercentre ou du centre. Pour eux, c'est donc clair : la fête à Rennes, c'est uniquement ce quartier-là ! On aurait pu penser que, connaissant mieux la ville que ceux qui sont Rennais depuis moins longtemps, ils avaient une pratique festive de la ville plus étendue. Que les autres personnes interrogées aient représenté d'autres lieux témoigne peut-être d'une volonté de chercher autre chose que ce que propose l'hypercentre rennais.

Figure n° 31 : Echelle de représentation en fonction de l'origine géographique des étudiants



## 6.2.2 : La pratique spatiale festive devient majoritaire dans l'espace public.

Nous avons recensé sur les cartes mentales la totalité des lieux se référant à un usage festif soit 375 références. La figure n° 32 met ainsi en évidence que :

Premièrement, les espaces les plus fréquentés, sont :

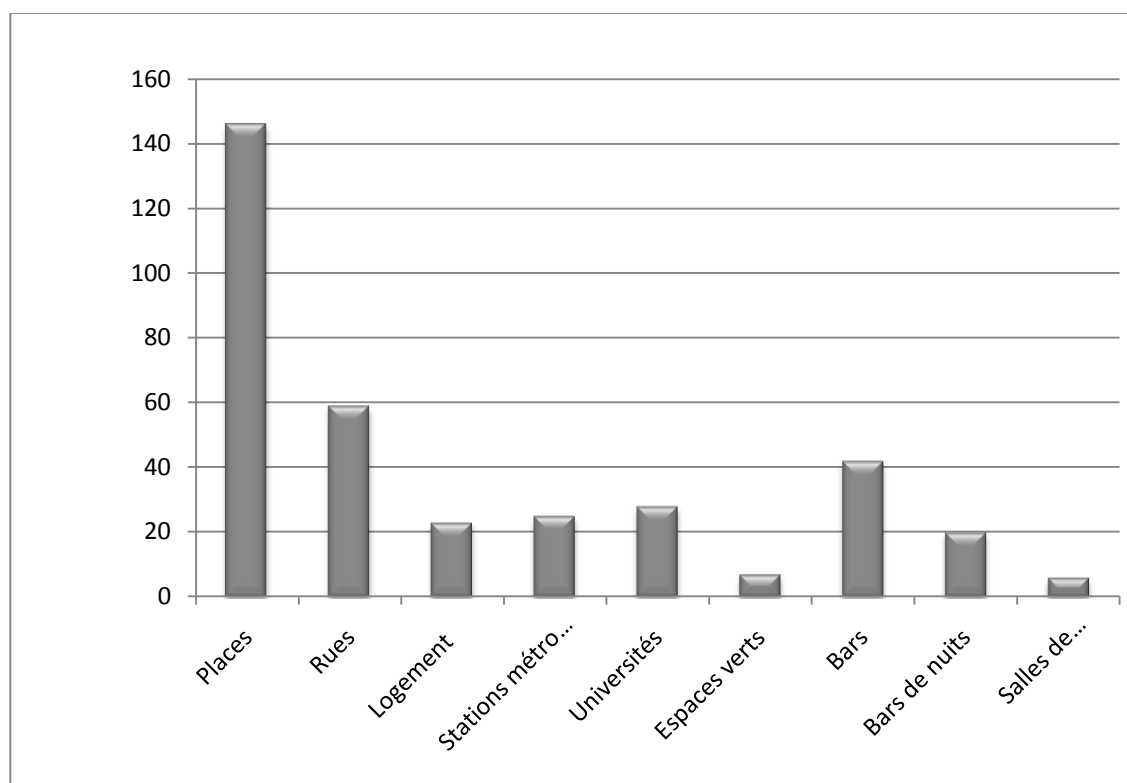
- Les places en générale dont la place Ste-Anne (sur plus du trois quart des cartes), qui arrive largement au premier rang, la Place St Michel, et la Place des Lices, la place du Parlement. Les autres places sont mentionnées de manière marginale.
- Les rues mais deux rues seulement sont mentionnées, la rue Saint Michel sur plus de deux tiers de cartes et la rue Saint Georges de manière marginale.

Les espaces moins représentés sont :

- Les bars ont une représentation moyenne (12% des mentions), si on rajoute les bars de nuit (6%). Ce qui dénote un changement des pratiques.
- Les logements particuliers ne sont mentionnés que par 7% des étudiants.
- Les stations de transport en commun (métro gare) 8%
- Les universités 5% seulement.
- Les salles de spectacles : moins de 2%, les espaces verts.

Figures n°32 : Nombre d'espaces festifs mentionnés dans les cartes mentales des étudiants

EC3



Deux places et une seule rue sont les plus fréquentées, soit un rayon de 200 mètres seulement mais le grand enseignement c'est la faiblesse relative des bars, des universités et des salles de spectacles (même si la plus grande « Le Liberté » est en travaux au moment de l'étude de 2009 à 2011). Un second centre apparaît mais de manière très marginale. Cependant qu'un desserrement est envisageable de l'offre festive est envisageable. A noter l'importance qu'a prise la ligne de métro, qui apparaît sur 32% des cartes, ce qui montre l'importance désormais de ce moyen de déplacement dans l'organisation d'une soirée festive.

### **6.2.3 : Les cartes mentales permettent de voir l'évolution d'une pratique culturelle sur un espace**

Afin de comparer l'évolution de la pratique festive sur la ville, nous pensés qu'il serait intéressant d'interroger des acteurs ayant vécu à Rennes au début des années 1980. Les cartes mentales sont encore ici riches d'enseignement. Les deux cartes choisies (planche n°22) sont emblématiques des deux époques, elles ont la particularité d'être par ailleurs le produit de deux étudiants en L2 de sociologie.

Les différences observables sont particulièrement significatives. La carte mentale de l'acteur historique faite de mémoire est encore très précise, cet acteur n'était pourtant pas retourné à Rennes depuis la fin de ses études. On s'aperçoit encore ici qu'en matière d'investigation territoriale la carte mentale est très efficace et a permis à l'entretien ensuite d'être beaucoup mieux cadré. Les nouvelles pratiques en matière festive sont marquées par un net rétrécissement spatial de la pratique, par un appauvrissement de la pratique et par une utilisation différente des espaces publics. La présence de cet espace public extérieur ou de plein air doit forcément interpeller les aménageurs. Il y a des causes vraisemblablement subies, mais il y a également un véritable choix de la part d'une jeunesse adepte d'un nouveau type d'espaces festifs. Ainsi 40% des cartes mentales font de la rue et de la déambulation dans la rue une pratique essentielle de la fête. Christophe Moreau et André Sauvage<sup>207</sup> tentent une analyse du rapport entre la fête et les espaces pratiqués par les jeunes, en estimant que ces phénomènes se sont développés un peu partout dans d'autres villes françaises ou européennes, ils ont tendance à minimiser le phénomène rennais, alors qu'il n'y a pas eu d'affrontements aussi importants et généralisés entre jeunes et forces de l'ordre dans d'autres villes. Ainsi, la rupture d'échelle opérée dans la carte de l'acteur historique montre que le territoire est beaucoup plus contrasté. En effet la fermeture des bars à une heure du matin invoquée ne peut être la seule explication au malaise rennais de l'hypercentre. La preuve en est que les étudiants se plaignent peu de ce fait et de l'arrêt du métro à minuit trente. L'explication

---

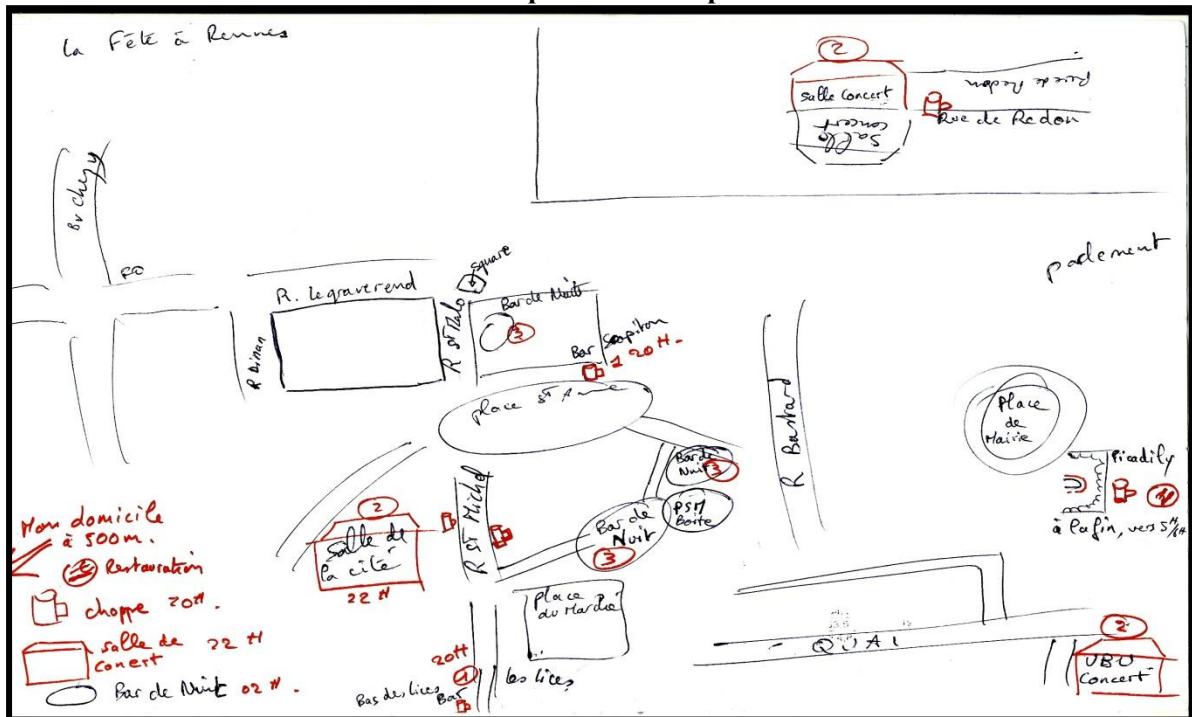
<sup>207</sup> Moreau Christophe, Sauvage André, 2006, op cité

est donc sans doute ailleurs, davantage sur le temps long, dans le champ de la pratique des espaces publics et des espaces dédiés traditionnellement à la fête.

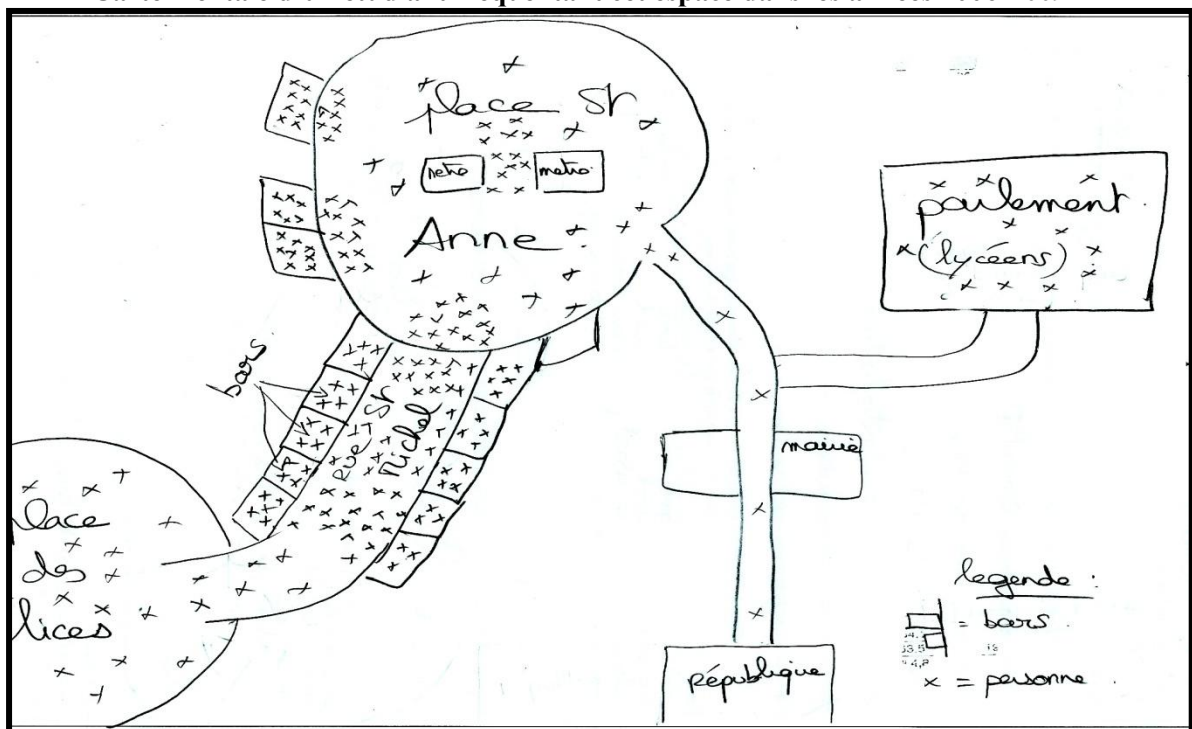
**Planche n° 22 : Deux cartes mentales de « la fête à Rennes un jeudi soir » à 20 ans d'intervalle**

(Même consigne et approximativement même temps de passation de l'entretien  
Même temps de présence à Rennes dans la même filière sociologie)

**Carte mentale d'un étudiant fréquentant cet espace dans les années 87-90**



**Carte mentale d'un étudiant fréquentant cet espace dans les années 2006-2009**



La centralisation de la pratique festive y apparait encore plus fortement marquée par l'hypercentre et surtout par la pratique nord de la ville. En effet, le vide au sud est le résultat d'un double facteur. D'une part, la concentration des bars dans l'hypercentre, d'autre part la disparition des bars à concert et des petites salles de concert et l'affaiblissement de la politique culturelle de la périphérie rennaise.

Ce qui est frappant par ailleurs, c'est la faiblesse de la participation à l'offre culturelle des villes de l'agglomération rennaise, alors que dans le même temps l'offre culturelle s'est raréfiée dans l'hypercentre rennais. Seuls, moins de 3% déclarent participer à des activités sur Rennes dans des lieux différents, et font figurer sur leur carte des lieux éclatés de fêtes dans toute la ville.

#### **6.2.4 : Pratiques festives et origines géographiques.**

Les cartes mentales permettent de croiser le type de pratique festive et l'origine géographique des étudiants ou le temps de résidence à Rennes :

- Les étudiants non rennais ont une pratique spatiale festive plus diversifiée. Ils tentent d'autres espaces de fête dans un esprit de découverte. Ceux qui tentent le plus sont les étudiants des autres départements bretons et originaires de l'extérieur de la Bretagne.
- Le Rennais se concentre sur les espaces offrant le plus de densité festive mais sa pratique du centre de Rennes est différente. Alors que les autres acteurs non rennais pratiquent surtout l'hypercentre et le centre au nord des quais de Vilaine, le Rennais d'origine a une pratique plus diversifiée du centre-ville. Il est le seul par exemple, à pratiquer la rue St Georges et surtout à avoir une pratique beaucoup plus forte des lieux de fêtes du centre situés au sud des quais de Vilaine.
- Le nouvel arrivant à Rennes essaie d'autres espaces que le centre, à la recherche de nouveautés, de lieux insolites, et certainement aussi à la recherche de la réputation de Rennes comme ville festive. Par contre, il a une pratique du Centre très réduite, limitée au quartier de l'hypercentre notamment Saint-Michel et Sainte-Anne.
- C'est aussi lié au lieu d'habitation dans la ville, dans des quartiers plus excentrés et plus diversifiés, il privilégie les lieux desservis directement par le métro.
- Le Rennais de souche sort le jeudi à Rennes mais également le week-end, il partage en fait sa pratique à égalité entre le jeudi et le samedi. Ainsi pour lui, le jeudi est la fête étudiante de l'hypercentre St Michel tandis que le week-end c'est une autre pratique festive, dans des espaces différents et peut-être plus conviviaux.

### 6.3 : De la symbolique des lieux dans les cartes mentales dans son rapport à l'espace vécu

Bernard Debarbieux a très bien défini cet élément de la symbolique des lieux<sup>208</sup>. Les groupes ou individus ont le pouvoir de conférer à un espace *une symbolique* qui construira ensuite non seulement la configuration spatiale du lieu, mais aussi ses pratiques quotidiennes, créant ainsi une véritable *identité collective*. De ce fait, ces lieux entretiennent avec le pouvoir un rapport particulier. La capacité à en déterminer la *charge symbolique* peut largement contribuer non seulement à comprendre leur fonctionnement mais également *le rapport que ses utilisateurs peuvent entretenir avec l'autorité* chargée de les gérer. Cette dimension symbolique de l'espace va ainsi permettre de donner une *cohérence interne à l'espace vécu* de chacun ; il s'agit également de la capacité humaine à produire des lieux symboliques, influencer sur *la construction des identités collectives et légitimer l'exercice d'une autorité sur ces espaces*. Ainsi, on peut en déduire que celui qui a la capacité de conférer une dimension symbolique à l'espace devient un véritable enjeu, parce qu'il lui confère un réel pouvoir. Dès lors celui qui a la capacité de manipuler cette charge symbolique peut manipuler les processus d'identification et donc, influencer directement sur le fonctionnement de ces espaces. Qui a légitimité à l'exercice du pouvoir sur ce lieu ?

Or, il arrive parfois que les principaux utilisateurs décident de faire usage d'un lieu d'une autre manière que les fonctions qui lui ont été conférées par les autorités en place. De là un conflit prend naissance... Etudier le lieu en tant que tel non plus pour sa localisation, mais cette fois dans sa dimension « heuristique » peut nous permettre de mieux comprendre les *logiques d'action* qui lui sont inhérentes. Il s'agit d'essayer en amont du conflit, de bien prendre la mesure du signifiant de chacun de ces espaces qui posent problème. « Alors que la notion de territoire précise plutôt le champ de l'exercice de devoirs et de pouvoirs, la problématique du lieu renvoie à une perspective *d'engagement actif, citoyen* et potentiellement constructif du sujet<sup>209</sup> ».

Ici encore les cartes mentales sont un instrument très précieux et l'ensemble du corpus : autant de regards sur le rapport au lieu, à sa symbolique, à son rapport identitaire et idéologique tout en prenant compte de l'espace cartésien au départ. Ainsi, Bernard Debarbieux voit dans le lieu la *correspondance spatiale de la métonymie*, qui permet de désigner un territoire tout entier à partir de l'une de ses parties<sup>210</sup>. Le lieu condensé peut par ailleurs prendre les caractéristiques du « haut lieu », lieu de condensation par excellence sorte de *métaphore d'un ensemble territorial*. S'approprier cet espace impliquerait en effet de se plier à certaines règles et valeurs déjà

---

<sup>208</sup> DEBARBIEUX Bernard, 1995, « Le lieu, le territoire et trois figures de rhétorique », *L'Espace géographique*, n°2-1995, p. 97-112.

<sup>209</sup> BERDOULAY V et ENTRIKIN JN, « Lieu et sujet : perspectives théoriques », *L'espace géographique*, vol 2, 1998, p213.

<sup>210</sup> DEBARBIEUX Bernard, « Le lieu, fragment et symbole du territoire », *Espace et société* N° 82-83 ? p. 13-37, 1996



reconnues ou d'entrer en conflit en revendiquant une légitimité exclusive<sup>211</sup>. Le lieu serait ainsi avant, tout selon Vincent Banos « un *espace de déploiement de l'intersubjectivité* où les récits créés donneraient un sens d'ensemble naviguant entre solidarité communautaire et appartenance au monde »<sup>212</sup>. Le lieu devient tel et existe véritablement si la mémoire collective des acteurs le charge de « qualités ».

### **6.3.1 : Les cartes mentales montrent la charge affective des lieux :**

« *Mais c'est la rue de la soif..., Tu sais ce que c'est mec que la rue de la soif ...* ». La « rue de la soif », c'est la dénomination historique de la rue Saint-Michel, autrefois c'était la rue de Saint-Malo. Le territoire a créé une symbolique qui produit elle-même du territoire et en réaction une autorité qui cherche à le contrôler ou à ne pas en perdre l'hégémonie. La symbolique accordée à cet espace en fait aujourd'hui, l'un des facteurs majeurs de différenciation de l'espace, qui est porteur d'une relation particulière selon ses différents acteurs, lui conférant ainsi une véritable identité, des valeurs, des significations. Tout cela contribue à *l'avènement existentiel d'un « Lieu »* aux yeux de ceux qui les fréquentent ou les imaginent<sup>213</sup>. Ce sont les lieux partagés par le plus grand nombre qui deviennent ainsi les lieux les plus symboliques.

#### **6.3.1.1 : Une rue dans ses pratiques spatiales et représentations**

La rue est difficile à définir, elle a un certain nombre de paramètres communs et des différences importantes. La rue est ainsi un système spatial à part entière. Rémy Allain<sup>214</sup> en donne 13 caractéristiques : la position, le profil, la largeur, l'alignement, le bâti encadrant, le prospect, le rapport chaussée-trottoir, le profil en long, les transitions public-privée, le rapport entre ses deux rives, le carrefour, le végétal, le mobilier urbain. La rue est l'espace public par excellence et pourtant il offre des marges d'espace semi-privé ; elle est donc un espace particulièrement complexe à analyser. Marc Dumont s'est « amusé » à montrer à quel point cet espace peut être particulièrement complexe dans son statut, dans les délimitations ou frontières spatiales qui le concernent et dans le flou qui existe au niveau des qualifications de l'espace proprement dit<sup>215</sup>. On a en fait à faire à une juxtaposition d'espaces très différents. Un espace à statut public, la rue proprement dite, un espace à statut privé collectif extérieur, les terrasses, un espace à statut privé collectif intérieur constitué des cafés et un espace à statut privé plus

---

<sup>211</sup> RIPPOL F, 2005, « Quand le politique parle du territoire c'est pour le fabriquer », *Colloque espaces et société aujourd'hui*, Rennes ESO CNRS.

<sup>212</sup> BANOS, Vincent, 2005, « Repenser le couple « territoire-lieu » pour une géographie de la « démocratie », Université de Paris 4 laboratoire, *Espace, Nature et culture*, Cemagref de Bordeaux,

<sup>213</sup> MONNET Jérôme, 2007, « La symbolique des lieux : pour une géographie des relations entre espace, pouvoir et identité », *Cybergeo, Politique, Culture, Représentations*, article 56, URL : <http://www.cybergeo.eu/index5316.html>

<sup>214</sup> ALLAIN Rémy, 2004, *Morphologie urbaine, Géographie, aménagement et architecture de la ville*, Armand Colin,

<sup>215</sup> DUMONT Marc, 2004, "Espace vital.", *Espaces Temps.net*, Actuel, <http://espacestems.net/document544.html>

personnel, les entrées d'immeubles et les logements eux-mêmes. Ce serait oublier les quelques impasses de la rue qui existaient auparavant et qui ont été soit totalement ou en partie bouchées, ce qui en fait des sortes d'appendices entre la rue et l'entrée d'un immeuble. La rue Saint-Michel notamment en comporte une de chaque type.

### **Illustrations n° 9 : La rue Saint Michel à Rennes midi-minuit un jeudi**

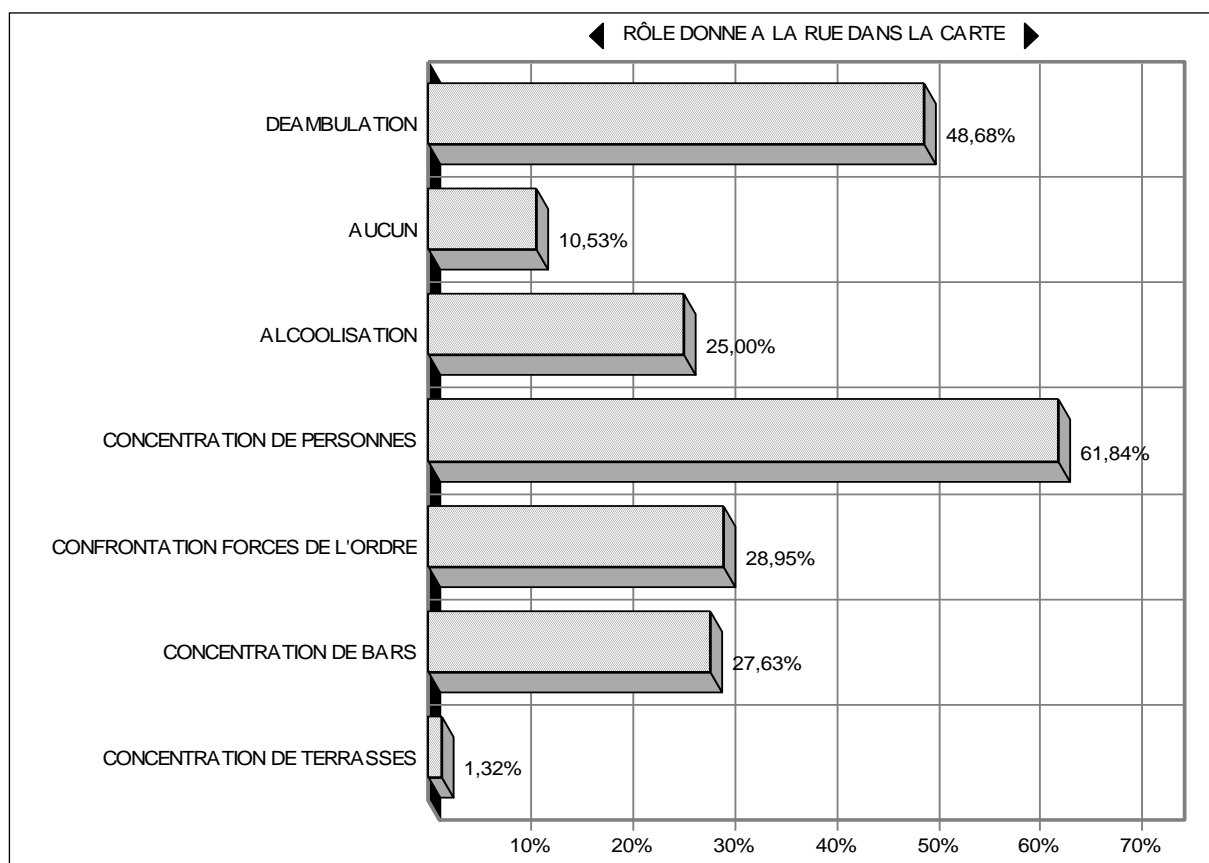


A travers cette situation s'exprime, comme le rappelle à juste titre Marc Dumont, « une grande labilité dans les catégories d'intervenants ». Ce ne sont en effet jamais les mêmes catégories d'acteurs qui interviennent sur cet espace et le même acteur comme souvent peut avoir plusieurs casquettes. Surtout si l'on considère que cet espace a un fonctionnement et une fonctionnalité très différents entre le jour et la nuit. Dernier élément, cette rue particulière est délimitée de part en part par des plots amovibles permettant le passage à un nombre limité de véhicules, en attribuant par conséquent l'usage quasi exclusif à des piétons. En bref, un système complexe qui doit être appréhendé comme tel, duquel va découler une utilisation ou appropriation particulière, que nous allons tenter maintenant de découvrir à travers les cartes mentales.

#### **6.3.1.2 : Le rôle donné à la rue dans les cartes mentales d'étudiants**

La question de la rue et de la déambulation dans la pratique festive est certainement un élément capital. Il est particulièrement frappant à la lecture de 146 cartes mentales. Ainsi sur le panel d'étudiants interrogés, seuls 10% ne font pas jouer à la rue un rôle majeur. Mais quel rôle ces étudiants font-ils jouer à la rue ? Quel est le rôle de la rue dans cette pratique festive ?

**Figure n° 33 : La place de la rue dans les cartes mentales d'étudiants EC3**

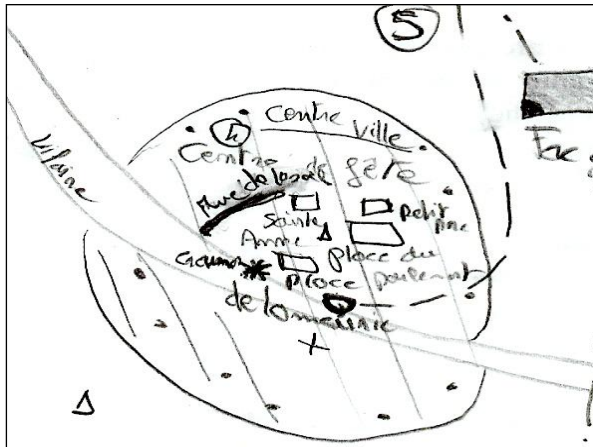


La rue est le lieu de pratiques, de sociabilité, d'appropriation, de revendications, de spectacles. La rue est ainsi, pour la majorité des étudiants interrogés, un lieu de rencontres, c'est sa première fonction ; elle est un lieu de spectacle par la déambulation des différents acteurs, elle est un espace de revendications, un territoire délimité appartenant à une catégorie à un certain moment de la journée. Elle est la concentration de lieux festifs comme les bars mais ceux-ci sont loin dans les rôles majeurs attribués à la rue. Elle est enfin, à la même échelle que les bars, un lieu d'alcoolisation. Elle est donc incontestablement un lieu public à part entière, mais surtout un lieu de fête. La rue en soi, c'est la fête, c'est peut-être ce qui est nouveau ces dernières années. Jamais la rue n'a revêtu une telle importance dans les représentations de la jeunesse. Il s'agit alors d'essayer de comprendre si c'est une cause ou une conséquence des nouvelles politiques d'aménagement de l'hypercentre.

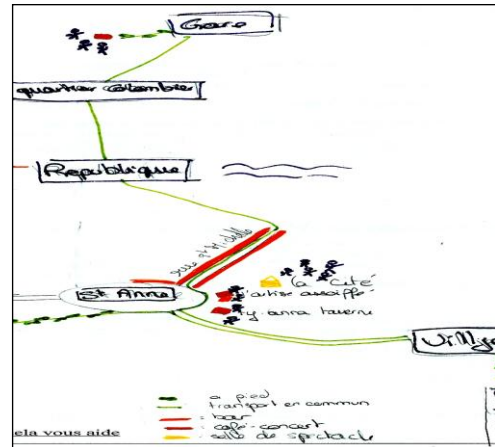
La fête à Rennes, c'est la rue Saint-Michel, elle occupe toute la place d'un quart des cartes environ, pas la peine de représenter autre chose : tout s'y passe, tout est là !

Planche n°23 : La rue espace vécu à partir des représentations spatiales étudiantes

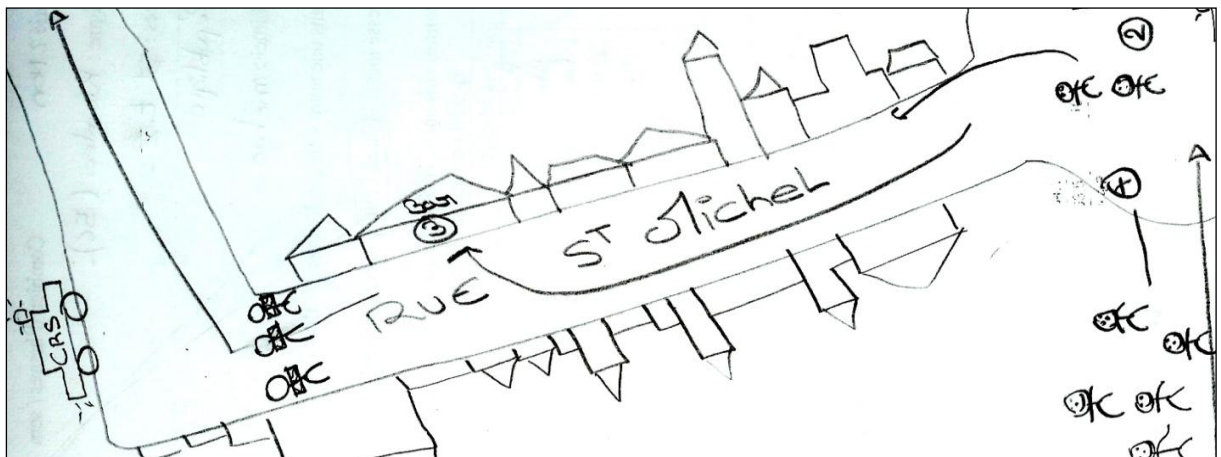
Patrimoine rennais de la fête (A)



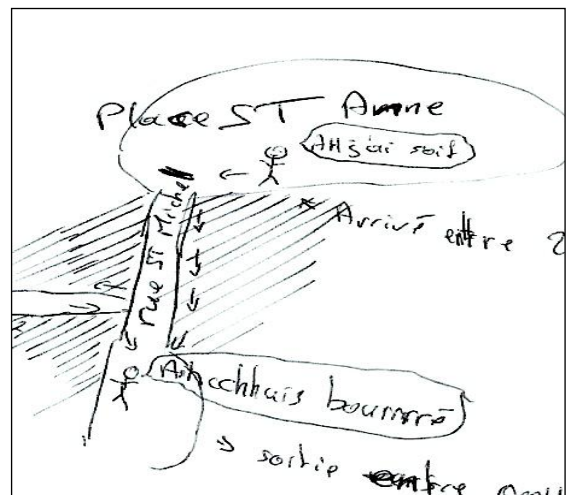
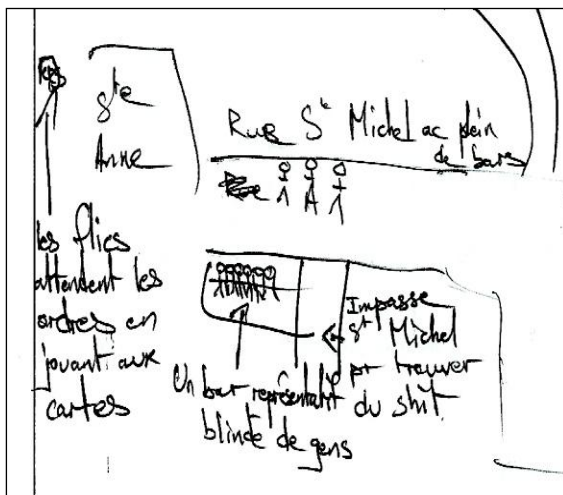
Lieu incontournable des fêtes rennaises (B)



La rue symbolise un village et un lien de convivialité (C)



La rue permet le défolement et le dépassement de quelques interdits (D)



➤ **La rue c'est donc « prendre place<sup>216</sup>», comment les jeunes la prennent-ils ?**

Procédons à une petite analyse spatiale de la rue Saint-Michel obtenue par les représentations des acteurs. Cette rue attire incontestablement et, malgré les nuisances admises, y compris par ses utilisateurs, cela n'empêche aucunement sa fréquentation. C'est donc qu'il existe des ingrédients en termes d'espace vécu que les personnes viennent y chercher. Que peut-on percevoir de cet espace vécu à travers les figurations de la rue ?

➤ **La rue fait partie du « patrimoine rennais de la fête » un lieu fortement symbolique (A)**

On doit y être vu pour faire partie de la communauté « jeune » de Rennes, mais surtout elle devient un lieu réputé de Rennes sorte de haut lieu que l'on a rebaptisé « rue de la soif ». Plus de 90% des cartes la mentionne, elle est un des symboles de la ville.

➤ **La rue saint Michel reste le lieu incontournable des fêtes rennaises (B)**

Elle est par ailleurs un lieu de passage obligé lors des soirées festives à Rennes. Beaucoup de cartes mentales montrent en fait un trajet de soirée.

➤ **La rue symbolise un village et un lien de convivialité (C)**

La rue reste un lieu de rencontres et de sociabilité ; comme un village, elle permet de renouer avec des amitiés, des rencontres, des connaissances d'un jour, elle est le ralliement d'une certaine « communauté villageoise ». C'est ainsi que la rue prend la forme du bâti d'un joli village typique, lieu de repères. C'est la ville mais plus vraiment la grande ville, qui est elle assimilée au travail. C'est le havre des moments de détente, « la place du bourg »...

➤ **La rue permet le défoulement et le dépassement de quelques interdits (D)**

Il existe dans toutes les villes quelques « lieux de perdition », parce que le débordement fait partie de la fête. La rue devient un lieu qui répond au besoin de défoulement, de dépassement de soi, elle peut ainsi prendre la forme de rites initiatiques. Passer dans la rue devient alors une prouesse.

➤ **La rue : un rite d'initiation un mythe, une légende, un passage obligé (E)**

La rue devient une sorte d'initiation. C'est d'abord en premier lieu la traverser à une certaine heure de la fête comme si on était allé sur le ring... La traverser le jeudi soir en pleine fête est un acte important d'appartenance à la communauté des « jeunes » de la ville.

---

<sup>216</sup> JOSEPH I., 1995, « Prendre place. Espaces publics et culture dramatique », éd. *Recherches plan urbain, Colloque de Cerisy*, 304 p.

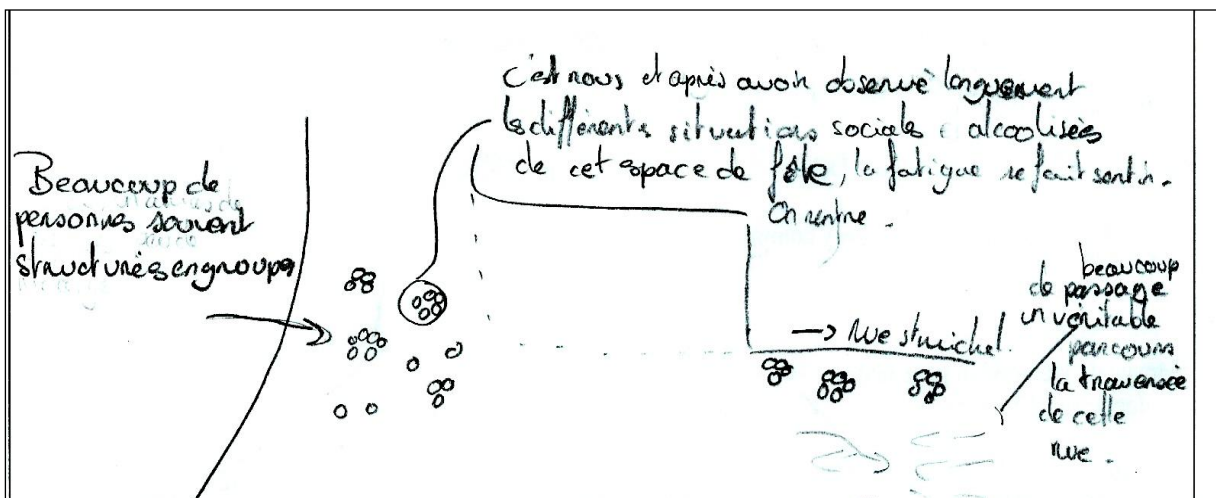


Planche n°24 : La rue espace vécu à partir des représentations spatiales étudiantes

Un rite d'initiation un mythe, une légende, un passage obligé (E)



La rue spectacle de la vie ordinaire qui pour certains, vaut n'importe qu'elle scène (F)



La rue est pleine de recoins et d'endroits cachés, de mystères et d'ambiances (G)



➤ **La rue spectacle de la vie ordinaire qui pour certains, vaut n'importe qu'elle scène (F)**

La rue est le lieu par excellence de l'observation des comportements humains dérogeant au cadre moral autorisé. C'est un spectacle et une mise en spectacle ; c'est un lieu de représentation de la comédie humaine et du spectacle offert de cette déchéance humaine. Il n'y a pas de « police du regard » qui existe ici, il y a au contraire une certaine saveur à montrer « l'état dans lequel on peut se mettre ».

➤ **La rue est pleine de recoins et d'endroits cachés, de mystères et d'ambiances (G)**

De plus cette rue est pleine de mystères... Bien que l'on ait aujourd'hui supprimé les petites ruelles perpendiculaires qui permettaient les passages entre toutes les petites rues du centre-ville, on a non seulement fait de la rue Saint-Michel comme un entonnoir que l'on ne peut quitter une fois que l'on s'y est engagé, mais on a de plus rendu difficile et dangereuse la trop forte concentration humaine.

➤ **La rue est un espace de confrontation et d'existence sociale et politique (H)**

Pour toutes les raisons énoncées plus haut, la rue est et sera toujours un espace de luttes et de confrontations. De très nombreuses cartes ont fait de la rue Saint-Michel l'espace de lutte contre les CRS. Mais ce serait trop réducteur. Dans une assemblée générale de l'université de Rennes 2 en 2007, en pleine crise contre le Contrat Première Embauche « CPE », une énième revendication est votée à main levée par l'assemblée Générale. « *Charivari de 20h à 22h dans le centre et dans la rue Saint-Michel pour faire chier les bourgeois et parce que l'espace public appartient à tout le monde!* »... Votée à l'unanimité. Que faut-il entendre à cette revendication ? Celle de la préservation d'un espace public qu'ils (les étudiants) protègent comme un lieu fort de leur combat. C'est la remise en cause de la politique de « gentrification » qu'ont connue tous les grands centres urbains ces dernières années. C'est ainsi que Mathieu Van Crielingen<sup>217</sup> explique comment la gentrification est devenue de phénomène marginal un projet politique global, à propos de l'exemple marseillais mais aussi de bien d'autres villes dans le monde. La rue devient une arène, à la fois jeu du cirque et confrontation avec l'ordre, l'autorité, l'Etat. Elle est tout d'abord le lieu par excellence de tous les débordements et actions illicites.

➤ **La rue Saint-Michel devient ainsi une synecdoque de l'espace imaginé de la fête et de sa symbolique contestataire.**

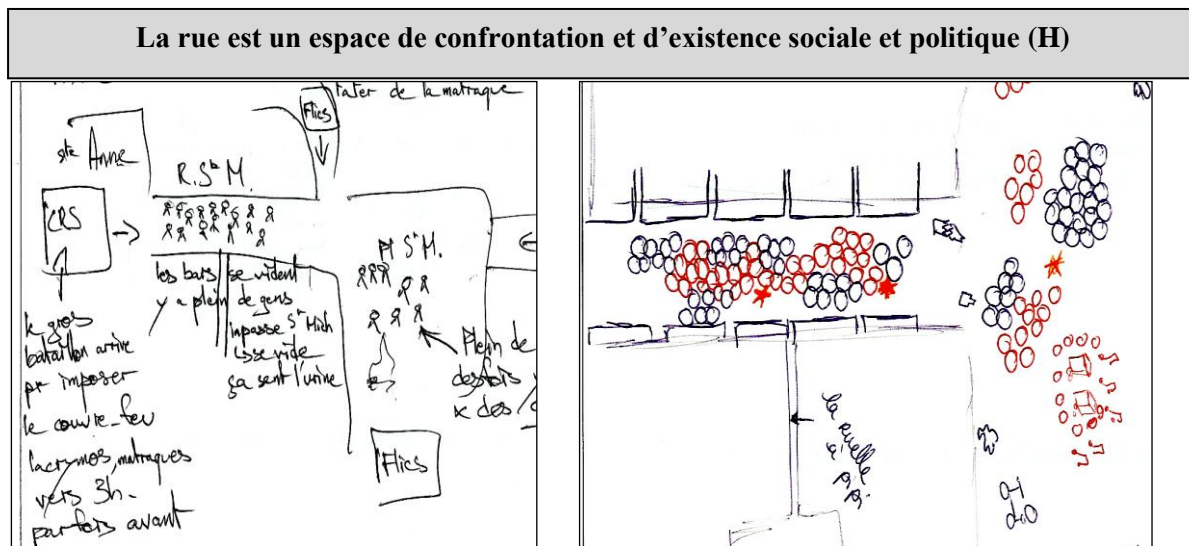
Pour toutes ces raisons, la rue reste le lieu privilégié de la déambulation nocturne. C'est effectivement prendre place, se faire voir, se mettre en scène. Il ne peut disparaître en tant qu'espace public, il est le lieu par excellence. Dans l'évolution de la rue Saint-Michel à

---

<sup>217</sup> VAN CRIEKLINGEN Mathieu, 2008, « Comment la gentrification est devenue de phénomène marginal, un projet politique global », *Revue villes et résistances, Agone*, N° 38/39,

Rennes, on a donc le passage d'une rue banale, un peu glauque, sans grand intérêt, à ce qu'elle est devenue aujourd'hui, un mythe, une légende de la revendication de la jeunesse.

**Planche n° 25 : La rue espace vécu à partir des représentations spatiales étudiantes**



La rue Saint-Michel est ainsi devenue ce que l'on appelle en géographie un « Haut lieu ». C'est à dire « un lieu qui exprime symboliquement, au travers de ses représentations et de ses usages, un système de valeurs collectives et une idéologie »<sup>218</sup>. La rue Saint-Michel est née, dans ce qu'elle représente aujourd'hui, d'un ensemble d'expériences individuelles, qui l'a chargé symboliquement pour en faire un moment et un cadre spatial emplis de significations et d'individus convaincus de partager quelque chose d'essentiel. En fait la rue ce n'est pas seulement un regroupement de différentes fonctions, c'est l'espace social par excellence. Ce caractère total implique entre autres choses, comme le montre Richard Sennett, que la rue est aussi un lieu de désordre et que ce désordre même est générateur de vie sociale.

**6.3.2 : La charge initiatique et ritualisée de la place Sainte-Anne**

Les places à l'image des rues sont les espaces publics par excellence, souvent vides et fermées, entourées d'édifices qui forment son enveloppe, elles sont encore plus difficiles à définir dans leurs fonctions. Elles incarnent l'espace public et donc son contrôle, d'où les efforts de tous les pouvoirs pour les transformer, comme le rappelle Rémy Allain<sup>219</sup>. Historiquement et encore actuellement, elles ont été souvent des lieux de démonstrations de force et d'insurrections. La place Sainte-Anne peut être définie comme une place carrefour ou porte d'anciens remparts.

<sup>218</sup>DEBARBIEUX B., in Lévy, Lussault (dir), Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés, Belin 2005, p 448.  
<sup>219</sup> ALLAIN R., 2004, op cité.



La place Sainte-Anne et la place Saint-Michel sont deux autres lieux de la pratique intensive de la fête à Rennes. Ces deux places constituent les deux extrémités de la « rue de la soif », elles ont été les espaces privilégiés de l'affrontement durant les soirées festives du jeudi soir entre les « jeunes » et les CRS. Elles ont toutes les deux connu des transformations majeures cette dernière décennie. De leur symbolique en rapport avec leur configuration dépend la compréhension du conflit. Essayons ici d'en faire une analyse non pas cumulative mais synthétique de la vision que nous en offrent les étudiants dans les cartes mentales.

➤ **La place Sainte-Anne, référence du début de la pratique festive un jeudi soir à Rennes**

La place est le point de référence aujourd'hui de la vie festive de Rennes, non dans sa pratique mais dans sa dimension de ralliement et de seuil d'ouverture pour la fête. Cette notion de seuil montre tout l'intérêt d'en étudier le fonctionnement et les pratiques. Le seuil est cette ouverture vers l'autre espace. S'agit-il d'un seuil vers une sorte d'intérieur ? Il le semblerait comme nous l'avons montré à travers ce qui se passe dans la rue Saint-Michel. Nous sommes bien ici en face d'un lieu stratégique, ouverture vers l'espace intime recherché et ouverture vers un choix, un type de pratique festive. On se prend alors une tenue, une posture, un groupe d'appartenance. La question du passage au dehors-dedans est un élément essentiel, car c'est la question même de la limite. C'est en quelque sorte la « porte de la maison fête ». En reprenant la méthode déjà initiée plus haut et les travaux de Perla Serfaty-Garzon<sup>220</sup> sur les expériences et les pratiques de la maison, on peut ainsi définir en quoi constitue cette relation continue entre « l'extérieur et l'intérieur ».

C'est comme le passage dans un autre monde, sorte d'intérieur (à la fois intérieur de soi dans l'acte festif et également intérieur de la communauté festive). On peut dès lors, à l'image d'une maison, considérer que le franchissement du seuil obéit à des règles qui servent à protéger ce territoire. Le seuil que constitue l'extrémité sud de la Place Sainte-Anne est une conjonction de plusieurs paramètres présents sur les différentes cartes mentales.

➤ **Les cartes mentales permettent de différencier l'espace en fonction du temps**

Selon l'heure, on y trouve des informations différentes. Il y a l'heure des dealers qui occupent l'entrée, puis l'heure des SDF qui font la manche (pas tous...), l'heure où on peut encore pénétrer dans la rue, l'heure où seuls les initiés arrivent à se frayer un passage, il y a une indication sur le déroulement de la soirée, avec la présence ou non, dès l'entrée de la rue donc sur ce seuil, des forces de l'ordre. En effet, les cartes mentales des étudiants balisent l'espace en fonction de l'heure de la soirée et des temps où l'on peut encore faire un choix. Il arrive que de petits groupes se forment sur la place Sainte-Anne et changent d'avis à la vue de ce seuil, modifient l'orientation de leur soirée à cette seule vue, dans un sens ou dans un autre d'ailleurs. Ainsi la peur et le

---

<sup>220</sup> SERFATY-GARZON P., *Chez soi, Les territoires de l'intimité*, Armand Colin, 2005, 255 p, p143-153.

**Illustration n° 10 : Photo de la place Saint Anne jusqu'au début des années 2000 avant l'arrivée du métro**



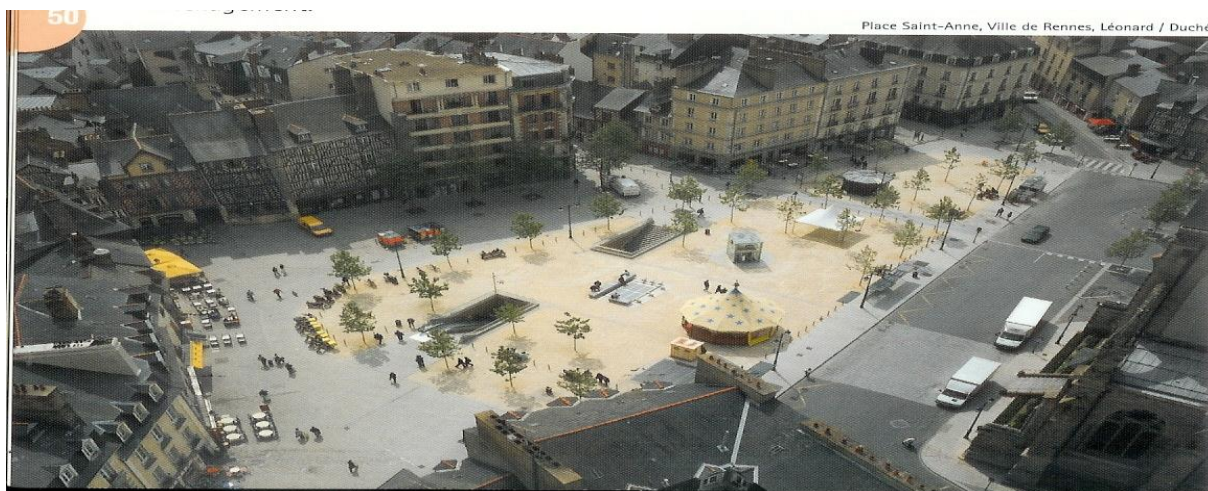
Source Le Rennais

**Illustration n° 11 : Photo de la place Saint Anne à partir de 2003 après l'arrivée du métro**



Source Le Rennais

**Illustration n° 12 : Photo de la place Saint Anne à partir de 2003 après l'arrivée du métro vue de dessus**



Source Le Rennais

sentiment d'insécurité en dissuadent certains ; on vient prendre la température et on s'adapte. On voit dans les cartes mentales comme une analyse spatiale permettant de savoir quelle va être la nature de la soirée. Pour d'autres c'est l'inverse : la présence des forces de l'ordre annonce une soirée qui peut leur plaire. Les jeunes qui attendent devant mesurent alors le niveau sonore de la rue, des cris, des chansons estiment aussi le niveau ou l'état d'ébriété moyen, jaugent enfin le type de public présent, car ce n'est pas toujours le même.

On peut donc affirmer que les personnes présentes dans cet espace au moment des tensions et des conflits qui y voient le jour, le sont sciemment et ont choisi d'appartenir à cette « communauté ».

Les cartes mentales représentent souvent ce seuil sous forme de petits regroupements et des différents trajets que l'on peut emprunter ensuite. Ainsi elles permettent en quelque sorte de faire un « zoom » sur quelques parties importantes du territoire de conflit. L'entrée en territoire se fait par cet espace que les entretiens n'ont jamais mis en évidence de cette manière.

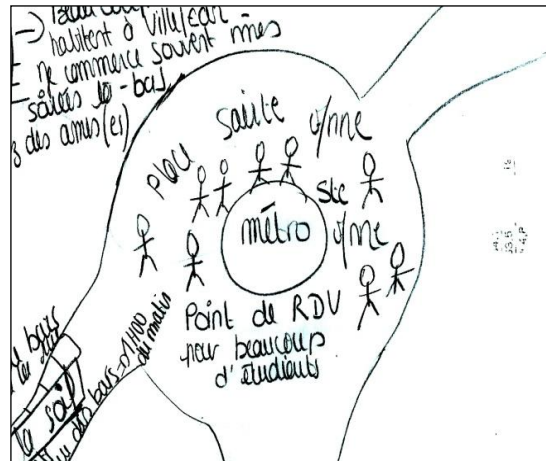
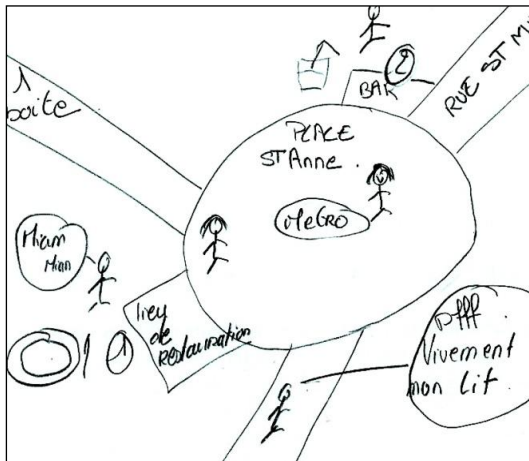
#### ➤ **Le fonctionnement ritualisé de la place Saint Anne dans les cartes mentales**

Quel fonctionnement tout d'abord ? Car il s'agit de prendre place à savoir avoir un usage de la ville qui les amène à poser des repères, à créer des passages, et des lieux de rencontres. Il s'agit ensuite d'affichage, dans les postures, gestes, attitudes, mises en scène des corps. Les cartes mentales nous révèlent parfois l'occupation de l'espace par les corps ce que l'on a plus de mal à discerner dans un entretien oral. La place Sainte-Anne est le lieu de l'entrée en scène, on se regroupe, on prend une attitude, parfois aussi sans doute un peu de courage. Les cartes mentales montrent également que c'est la place carrefour, lieu d'arrivée et de départ, concentration des réseaux, lieu de confrontation, c'est la place du métro avant tout qui est venue modifier la place en profondeur puisque aujourd'hui elle est presque entièrement dédiée aux piétons. Elle est forcément devenue le point de ralliement avant l'entrée dans l'espace proprement dit de la fête.

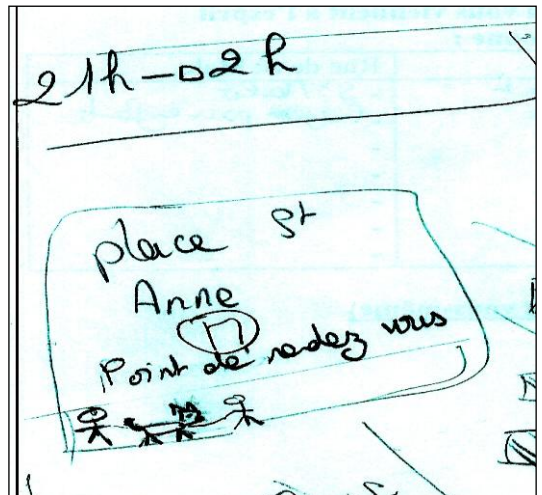
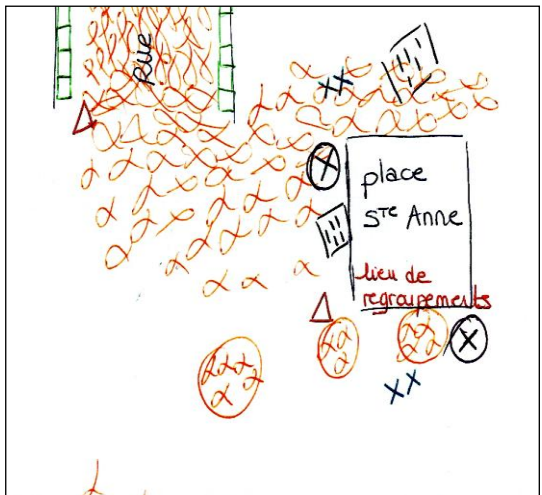
Les cartes mentales permettent aussi de mieux comprendre son fonctionnement. Elle n'est pas l'espace de la fête à proprement parler, puisqu'elle s'arrête de fonctionner aux environs de 20 heures. Elle reste alors en déshérence et devient le lieu des déambulations nocturnes de début ou fin de soirée et des « marginaux » de la ville. Mais c'est surtout l'espace du métro, déchargeant un flot impressionnant de personnes à partir d'une certaine heure, assurant aussi sa fonction de point de jonction à la place, mettant par conséquent des personnes en situation d'attente, mais sans autre but véritable. La place est devenue une vaste salle de pré-embarquement pour la fête, un peu comme une gare d'échange.



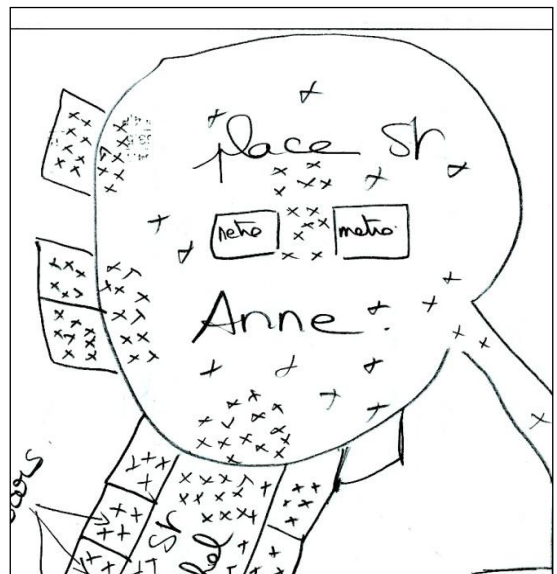
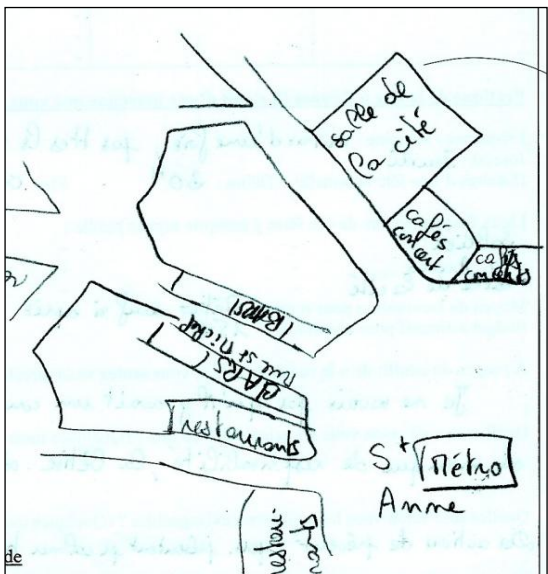
Planche n°26 : extraits de cartes mentales d'étudiants figurant la place Saint Anne



Point de départ ritualisé et distribution de l'offre festive



L'entrée dans le territoire de la fête et effet de seuil



Une place qui ne fonctionne que d'un seul côté le reste étant un angle mort

➤ **Lieu de regroupement mais également point de départ d'un rituel bien rodé**

Tous les rituels de l'hypercentre festif rennais commencent là. C'est bien sûr l'arrivée du métro mais c'est surtout le passage de l'individu au groupe et du groupe à la communauté festive. Les deux extraits de cartes ci-dessus montrent les deux fonctions principales, à savoir le point de rencontre et l'entrée dans « l'arène de la fête ». On a le sentiment, en regardant l'extrait 1, que des flots de personnes pénètrent à intervalles réguliers dans la rue Saint-Michel comme un bain de foule après s'être préparé à la faire, c'est une sorte de rite initiatique qui ajoute à la surconcentration de la rue Saint-Michel et de la place Saint-Michel. Il s'agit bien d'aller se noyer dans la masse de personnes qui déambulent rue Saint-Michel, c'est donc quelque part une mise en action, une sorte de mise en transe avant « le grand bain ».

➤ **Une place qui n'existe et ne fonctionne que d'un seul côté.**

Soit dans le sens nord-sud soit dans le sens est-ouest : c'est une place à demi fermée. Une place seulement ouverte à l'ouest ou une place seulement ouverte au sud selon les représentations des étudiants. Ce n'est presque jamais dans les représentations une place conviviale et ouverte sur les autres espaces de la ville.

Une place ouverte au sud mais uniquement vers la rue Saint-Michel, et pratiquement pas autrement, accentuant encore un peu plus la dichotomie spatiale du lieu. Ainsi on a la vision sur de nombreuses cartes d'une place fermée au nord, ce qu'elle est de fait, en partie à cause de l'imposante cathédrale Ste-Anne. La place Ste-Anne fait partie de ce quartier, mais est nettement différenciée sur les représentations : c'est une sorte d'excroissance du quartier sans fonction véritablement assumée. De nombreuses représentations ne font même pas état de l'autre côté de la place ; il n'existe tout simplement pas, accentuant la différenciation spatiale avec un centre festif sur lequel s'ouvre une partie de la place. La place n'a d'ailleurs bien souvent pas de limites véritables, comme nous pouvons le voir sur les extraits ci-dessous. Or un espace qui n'est pas délimité est un espace qui n'est pas clairement identifié, ni approprié, ni véritablement vécu.

➤ **Une place aux fortes spécialisations temporelles bien visibles dans les cartes mentales**

A partir de 19 heures, la place redevient ce « no man's land » indéfinissable, lieu uniquement de passage ou réapproprié par les squatteurs de la ville, lieu trouble, lieu de trafic qui associe son nom aujourd'hui à toutes les dérives des fêtes de l'hypercentre de Rennes, alors qu'elle avant tout un espace mort, comme le figurent très bien les cartes mentales des étudiants rennais.

➤ **Une place qui distribue l'offre festive de la ville selon les jours et selon les saisons**

Il est frappant de voir, dans une série de cartes mentales, toute la fête à Rennes résumée autour de la place Sainte-Anne. Comme si cette place avait le pouvoir d'organiser la pratique



festive rennaise entre les différentes activités proposées. Elle ouvre ainsi comme un éventail de différentes pratiques, sans que ces lieux et ces pratiques ne se mélangent vraiment. Elle est le point central, mais n'arrive pas réellement à faire une unité de lieu. Peut-être parce qu'aucun lieu n'arrive à faire une unité de pratiques festives. On a de fait, à Rennes, de plus en plus de lieux très marqués au niveau de l'offre festive, organisant une division des acteurs en microcosmes particuliers qui ne se rencontrent jamais. Tout le panel de l'offre festive est réuni à Rennes, mais ils ne se rencontrent que très rarement.

➤ **Une place qui offre le panel de l'organisation de l'avant-fête**

L'avant-fête est un thème récurrent de l'utilisation de cette place. Elle n'est ainsi pas vraiment la fête, elle est une préparation à la fête par les guichets de banques, les services de restauration rapide, les épicerie débitrices d'alcool, voir par la capacité de se procurer certaines marchandises illicites. La fermeture de ces dernières officines de bonne heure ayant tendance d'ailleurs à attirer sur la place une population très typée, faisant office de repoussoir et incitant une grande partie des bars de la place à fermer très tôt (vers 20h) ce qui accentue encore la déshérence et le vide à partir d'une certaine heure et par voie de conséquence la pression sur les bars de l'hypercentre restant ouverts. Il est quand même surprenant de voir les trois quarts des bars de la place fermer à la tombée de la nuit dans l'un des hypercentres festifs les plus actifs de France...

➤ **Une place qui en même temps organise la ségrégation générationnelle.**

La place assure aussi la distribution de générations entre les espaces festifs de l'hypercentre. Elle différencie ainsi la rue au nord et les rues à l'est, entre une population plus âgée, d'un niveau de vie plus élevé et une population plus jeune, davantage amatrice de déambulation de rue. Alors que dans bon nombre de villes ces deux populations arrivent à se mélanger, la place Ste-Anne, qui devrait jouer ce rôle, joue en fait le rôle inverse, ce qui n'est pas sans incidence sur les tensions dans l'hypercentre. Il se passe à Rennes comme une non-mixité sociale de la fête, et la volonté est de plus en plus marquée des deux côtés de ne pas se fréquenter. La place en fait ne réussit pas à relier les deux univers, pire elle accentue la différenciation spatiale dans sa configuration même.

➤ **La place associée à une certaine déviance sociétale, « lieu de déchéance<sup>221</sup> »**

La place figure dans plus de 80 % des cartes mentales des étudiants avec des connotations partagées. On y retrouve des mentions très ambivalentes. On a à la fois des termes particulièrement positifs, (30%), et au contraire une majorité d'éléments négatifs pour 47%. La fête est très peu présente dans cette caractérisation. On a plutôt le sentiment de représentations très différentes entre le jour et la nuit, représentations plutôt positives pour le jour (marché,

---

<sup>221</sup> Expression utilisée par plusieurs étudiants dans leur carte mentale.

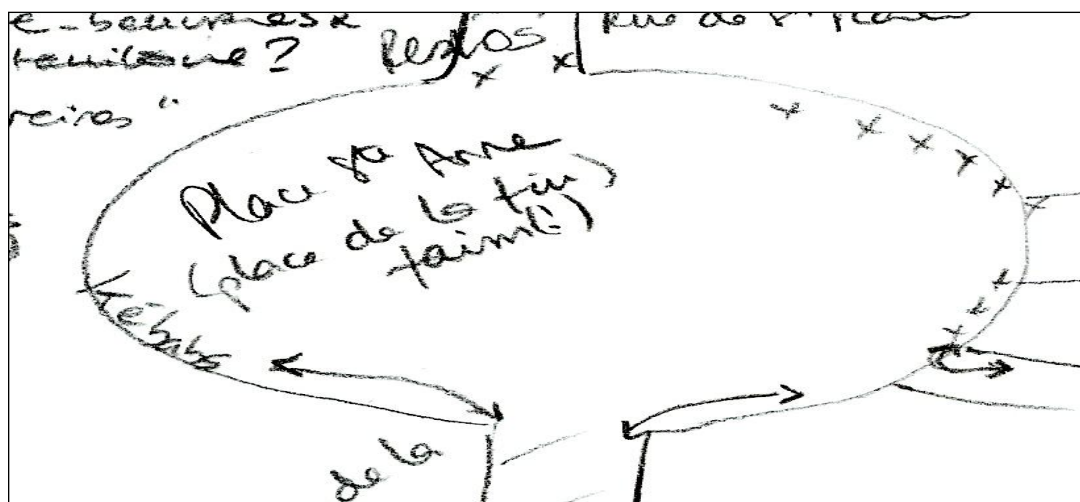
bouquinistes, arbres) et des représentations très négatives pour son fonctionnement de nuit (police, nuit, malsain, insécurité, déchets, contrôles, surveillance, drogue). Le thème du conflit est davantage présent que pour la rue Saint-Michel. Les objectifs qui avaient prévalu lors de son aménagement, à savoir d'en faire une place conviviale, sont loin d'être atteints en soirée. C'est même une certaine insécurité qui ressort des représentations et une zone de tensions.

➤ **La « place de la faim ou de la fin » : jeu de mots étudiants sur sa fonction principale**

Cette mention en forme de jeu de mots, sur une carte d'étudiante résume à elle seule l'ambiguïté du fonctionnement à Rennes de ce qui est devenu le symbole du conflit de l'hypercentre rennais. La « place de la faim » que l'on peut prendre au premier degré comme la place des commerces de bouche, de restauration rapide. Mais c'est la place de la faim aussi, faim d'exister de vivre, pour une jeunesse rennaise souvent en contestation avec l'ordre établi. Ainsi la place a servi ces dernières années à des confrontations d'ordre politique avec le pouvoir ou l'autorité, toujours sur des questions ou des projets en lien avec la jeunesse, comme si cette jeunesse voulait se démarquer un peu encore de ses aînés, qui ne l'ont jamais choisie comme lieu de rassemblement. Cette place n'a jamais été en effet un lieu de contestation politique. Or on s'aperçoit que ces dernières années elle le devient, mais uniquement pour la jeunesse. On peut voir naturellement différentes causes à cette nouvelle fonction. Son réaménagement en place piétonne peut la conforter dans cette fonction, mais ne doit-on pas y voir une jonction entre les revendications liées à l'espace de la fête à Rennes et les revendications de la jeunesse sur sa place dans la société ? Ainsi la station Ste-Anne a été fermée plusieurs fois ces dernières années à l'occasion de manifestations étudiantes et lycéennes.

Alors c'est aussi la place de la fin. Fin de soirée, place du départ mais aussi place des errances, de la déchéance, place aussi d'une fin en soi ? Cette fin en soi pouvant être d'ailleurs la confrontation avec les forces de l'ordre.

Carte n°21 : Extrait de carte mentale d'un étudiant sur la place Sainte Anne place de la fin ou faim ?





➤ **Un des Hauts lieux de la contestation choisie comme lieu de confrontation**

Sans développer ici cette partie liée à l'analyse du conflit, la place est devenue au fil des semaines l'un des points stratégiques de la contestation de la jeunesse, une contestation un peu différente d'ailleurs que celle de la place Saint-Michel. Alors bien sûr, elle est la place sur laquelle le pouvoir décide de faire valoir son autorité par l'intervention des CRS, mais n'a-t-elle pas été choisie également par une partie de cette jeunesse comme « haut lieu » de la contestation, pour prendre place dans la société des plus vieux qui ne leur en laisse pas assez ? Le fait pour elle d'avoir acquis ce statut de haut lieu lui donne bien évidemment une dimension symbolique particulière et une perception qui va de pair. C'est ainsi qu'une approche par la géographie cognitive peut nous apporter un véritable éclairage sur les origines des tensions actuelles.

Une place patrimoniale, belle image de marque de la ville, que l'on a restaurée, que l'on a érigée en paysage de carte postale et donc que l'on a figée. Comment ne pas percevoir dans les cartes des étudiants la confrontation de la confiscation de son image. Les élus ont voulu en faire une place entièrement piétonne, « belle » au sens classique du terme, fréquentée par tous les touristes. Mais le soir, elle redevient un lieu réapproprié par la jeunesse qui n'hésite pas à la salir pour en faire un lieu de la déchéance esthétique ? Quelle belle contradiction entre le souhait d'une municipalité avide d'image de marque et sa jeunesse tentant de se réapproprier cet espace convoité ! C'est bien la Place Sainte-Anne qui donne l'image aujourd'hui la plus négative de la ville de Rennes. Celle référencée par tous les médias comme la place à problèmes de Rennes.

**Planche n°28 : 3 cartes mentales sur la confrontation place Sainte-Anne**



➤ **Plus qu'un lieu aujourd'hui : un symbole mis en évidence par les cartes mentales**

Ainsi, la place Sainte-Anne serait devenue un lieu symbolique de la contestation de la jeunesse et non plus un espace traditionnellement attribué à la fête. Ce qui nous intéresse ici, c'est définir la valeur et le sens dont les acteurs chargent cet espace, au fil de son utilisation et dans cette situation paroxystique que constituent les événements survenus le jeudi soir à Rennes depuis 2004. Pour que le rôle d'un lieu soit défini sans ambiguïté, il faut que s'opère une adéquation entre une certaine vision d'un groupe potentiel d'usagers avec un projet territorial de vie ou d'utilisation, et des caractères environnementaux donnés. C'est pourquoi l'aménagement d'une place ou d'une rue est fondamentalement la manifestation d'une intention d'encourager une forme émergente de sociabilité publique<sup>222</sup>. Le rôle d'un lieu n'est pas de rester vide, il est au contraire d'être approprié. Le concept d'appropriation trouve son origine dans la charge affective, les représentations, la relation au lieu, le lieu commun, le lieu caché, le lieu vécu, le lieu imaginé ou idéalisé.

### 6.3.3 : La place Saint-Michel, configuration et dimension symbolique

Incontestablement c'est une place qui occupe une fonction spatiale majeure dans la sociabilité des « fêtards » rennais. Il existe 7 places dans l'hypercentre rennais. Pourquoi ont-ils privilégié celle là pour les rassemblements traditionnels d'après-fermeture de bars ? Les cartes mentales vont nous permettre de cerner les types d'espaces festifs que cherche la jeunesse. C'est un élément important de l'étude par les cartes mentales parce qu'il va nous permettre de dire si le conflit est lié à une inadaptation des espaces urbains aux usages de nouvelles pratiques festives.

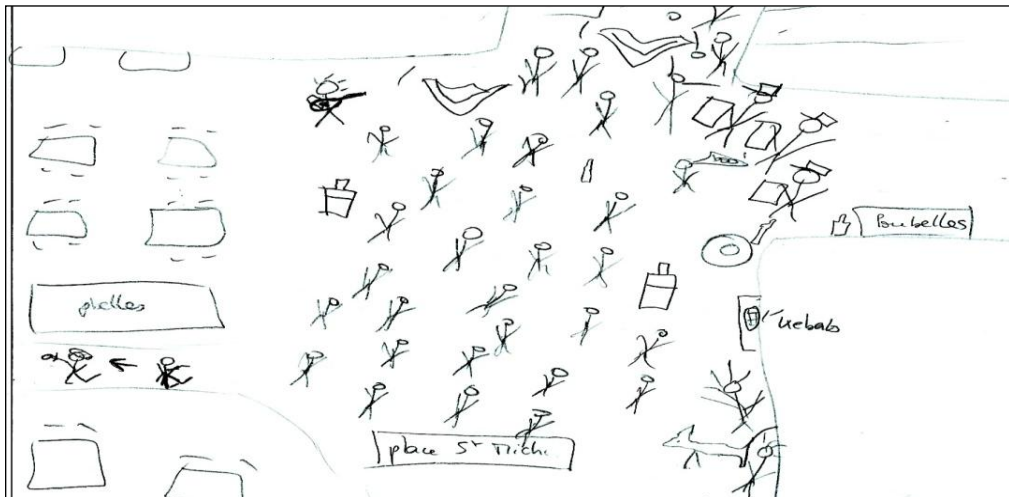
➤ **C'est avant tout la place d'une certaine convivialité déclarée**

Carte n°22 : Carte mentale d'un étudiant sur la place Saint Michel

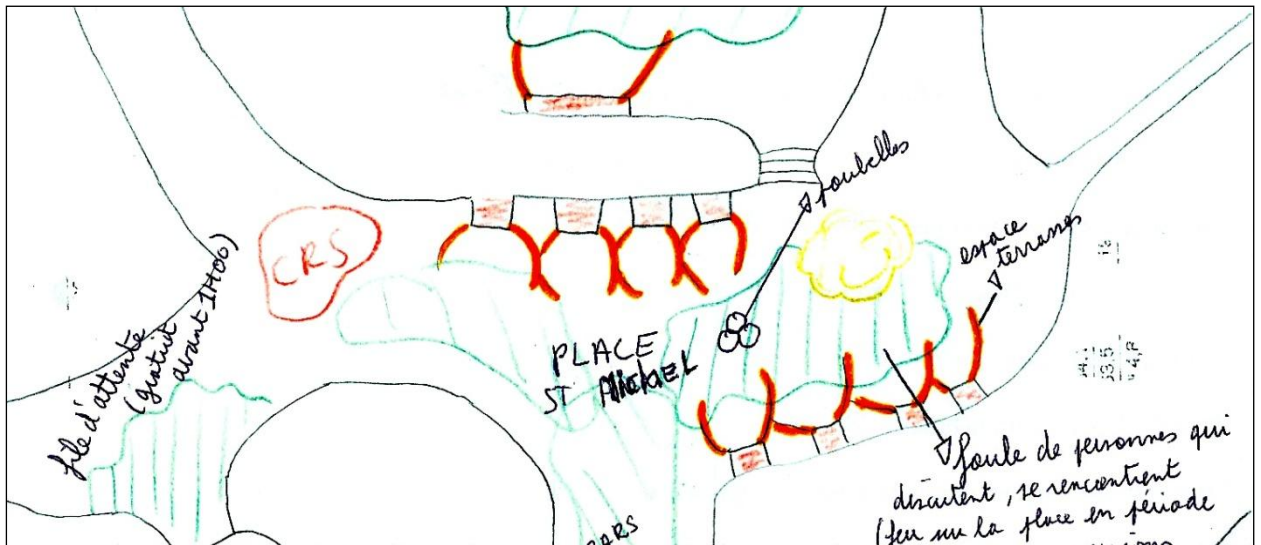


<sup>222</sup> KOROZEC-SERFATY P., 1988, « La sociabilité publique et ses territoires », *Places et espaces publics urbains* », University of Kansas, School of Architecture and Urban Planning Marvin Hall Lawrence, Kansas, USA revue : Arch. 8 Comport, Vol. 4, no. 2, p. 11- 32

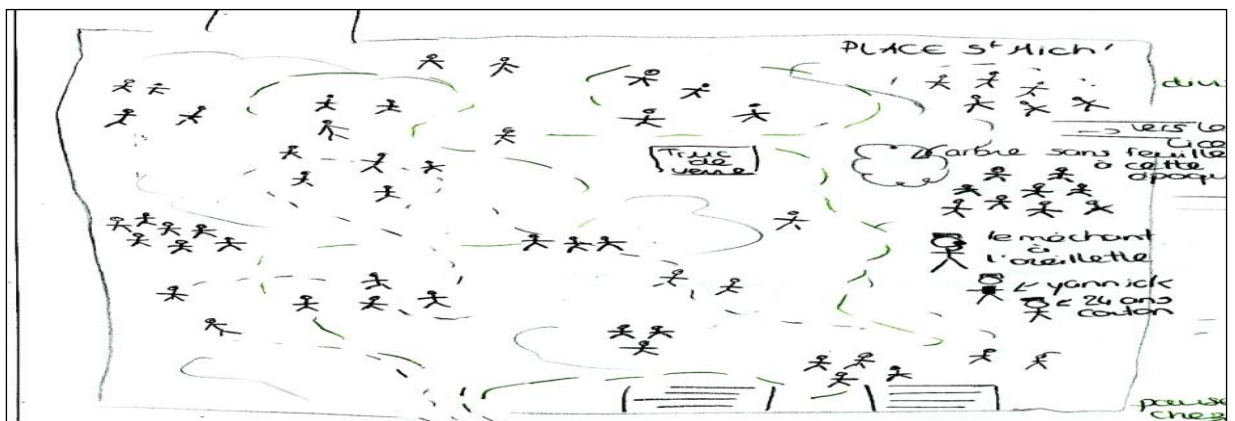
**Planche n° 29 : La dominante spatiale de la place Saint-Michel dans les cartes mentales**



**Entre rencontres et convivialité et confrontation**



**Un aménagement pour une vie nocturne dehors/dedans**



**Lieu par excellence de déambulation, de rencontres et d'affrontements**

Les cartes mentales insistent dans leur immense majorité sur la fonction de rencontre et de convivialité de cette place. Elle a la particularité d'être circulaire, à l'intersection de toutes les petites rues piétonnes du centre, qui de plus dispose d'un espace piéton largement supérieur à la place elle-même. Elle se trouve par conséquent être une sorte « d'amphithéâtre naturel », avec une scène un peu surélevée puisque sa partie nord est un peu plus haute de deux ou trois marches. De taille plutôt petite par rapport à la place Sainte-Anne, elle devient un espace dont la configuration géographique est effectivement très conviviale. La place est donc très bien délimitée et comme le montre les cartes mentales facilement contrôlable dans ses entrées.

➤ **La place est revendiquée comme un espace de lutte contre les tentatives de réaménagement de la Ville de Rennes.**

La place correspond cependant à un vécu que les aménageurs ont déjà essayé de modifier. Comme le signifient encore de nombreuses cartes mentales, la présence de conteneurs à poubelles et d'un kiosque central étaient de vrais points de référence pour les « fêtards » et servaient traditionnellement à toutes les excentricités démonstratives. La ville a modifié cet aménagement en enterrant les poubelles pour des arguments esthétiques certes valables, mais également de manière plus officieuse pour limiter les trafics.

➤ **Une place avec un fonctionnement très marqué selon les horaires et les saisons**

La place est par conséquent configurée de manière assez figée, alors que sa pratique diffère fortement au cours d'une même soirée, mais surtout en fonction des périodes de l'année. Par exemple en soirée, sa configuration évolue très nettement au fil des heures : en début de soirée, elle peut être le lieu de rendez-vous de SDF. Au cours de la soirée, elle a tendance à se remplir, à la sortie des bars. Les cartes mentales nous permettent de saisir la période charnière qui se situe entre une heure et deux heures, c'est à ce moment-là que va se décider le type de fin de soirée. C'est là également que va se décider la confrontation ou non avec les forces de l'ordre.

La forte piétonisation de cette place et son appropriation progressive par les terrasses ont créé une dichotomie temporelle dans ses fonctions. L'aménagement devient ainsi un aménagement qui dysfonctionne. Cet espace vide devient un espace qui va correspondre davantage à la fête telle qu'elle est défendue par certains groupes, à savoir une fête spontanée, non organisée, instantanée, ne répondant pas aux règles classiques de la consommation institutionnalisée.

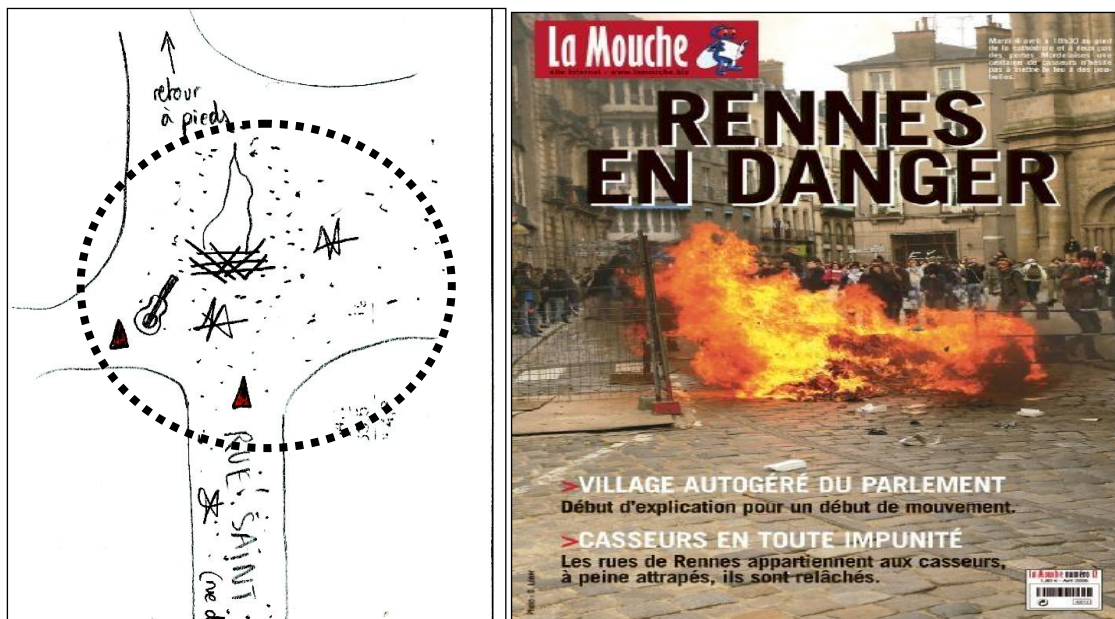
Elle fait de ces soirées la « réputation » de la ville ; on entend souvent dire que certaines personnes la fréquentant pour la première fois dans cette configuration ne la reconnaissent pas ensuite dans la journée. Il y a par conséquent comme une métamorphose, la création d'un espace un peu irréel qui n'a pas de commune mesure à Rennes.



Planche n°30 : Cartes mentales sur la confrontation spatiale de la place Saint-Michel



Carte n° 23 et Illustration n°13 : La pratique des feux dans la rue à Rennes, élément de défiance et d'appropriation de l'espace



➤ **Le lieu privilégié du conflit dans l'affrontement à l'autorité spatiale**

La place devient ensuite logiquement le lieu des affrontements réguliers entre jeunes et forces de l'ordre. Les jeunes s'étant appropriés l'espace, ayant établi leurs propres règles quant à son fonctionnement, et l'autorité publique ne l'entendant pas ainsi. Mais réduire cet espace à cet affrontement, c'est se tromper.

➤ **Un lieu où la pratique festive classique a tendance à se transformer en « free ».**

On a vu apparaître ces dernières années le feu sur trois espaces rennais comme un des éléments réguliers dans les fêtes, notamment sur les espaces publics. Feux sur les plages l'été, dans les raves ou les « free », il apparaît pour le moins incroyable de le voir dans un hypercentre.

➤ **L'appropriation par la charge symbolique du lieu**

Le lieu est donc chargé symboliquement par les pratiques que lui attribue la jeunesse rennaise, par les actes commis qu'ils soient licites ou illicites, par son histoire, par le vécu qu'il a atteint. La symbolique prend donc une charge particulière et lui confère le statut de « haut lieu » à l'heure actuelle. Affectivement, le lieu revêt aujourd'hui le caractère d'une identification à une communauté, celle de la fête ou celle de la résistance peu importe ; il fédère les acteurs, leur donne une raison de l'occuper. L'étude des représentations à travers les cartes mentales a permis de mettre en avant cet aspect fondamental : ce territoire est avant tout vécu et perçu, sa configuration n'en revêt du coup qu'un aspect secondaire ; il entretient ainsi une relation au lieu qui s'est nouée sur sa charge affective. Le lieu est en ce sens devenu aujourd'hui un lieu idéalisé et imaginé. C'est sur cette image avant tout que le conflit va prendre corps et entretenir cet idéal.

## **6.4 : Entrée par les acteurs de l'hypercentre le jeudi soir**

### **6.4.1 : Les acteurs présents dans les cartes mentales.**

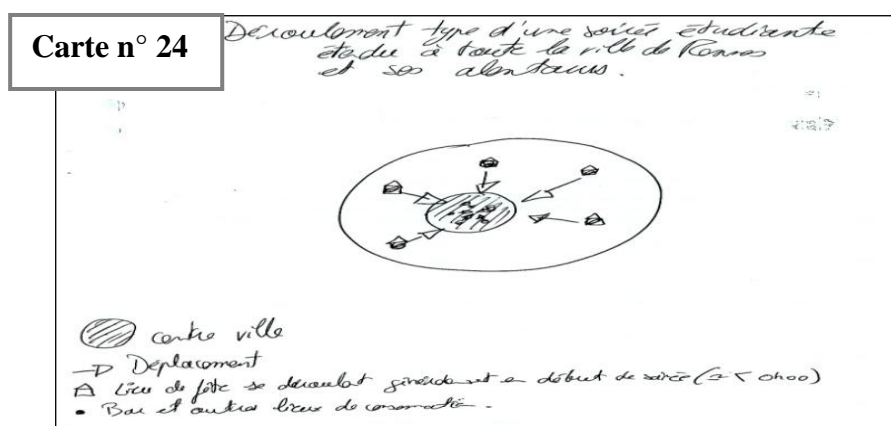
➤ **Une vision négative des espaces de la fête par la présence d'acteurs « indésirables »**

La première grande surprise est la présence, sur pratiquement un quart des cartes, de la police. La deuxième caractéristique est l'importance de la foule dans les représentations : si on additionne « gens, foule, groupes, fêtards », on a une idée du phénomène de concentration et de densité dans l'hypercentre. Si la notion de rencontre est importante, on peut être surpris par la vision négative très fortement présente dans les cartes. Ainsi, parmi les acteurs représentés, on retrouve donc la police, mais aussi des personnes fortement alcoolisées, des marginaux, des perturbateurs, ce qui montre que cet espace est devenu avant tout un espace d'attraction pour des groupes de personnes qui ne viennent pas forcément pour la fête mais pour la densité de

population présente. Il y a une forte notion de consommation d'espace, d'appropriation par des groupes non rennais venant spécifiquement à Rennes le jeudi soir, parce que c'est l'occasion de débordement et de provocation. On retrouve cette idée dans l'expression « non rennais » sur plusieurs cartes mentales. Il semble donc que la réputation du lieu dépasse aujourd'hui largement la cadre même de la ville de Rennes.

A partir des cartes mentales, il est possible de bâtir une typologie des consommateurs d'espaces festifs de l'hyper centre rennais. En effet, le vocable « jeunes » ou « fêtards » englobe en fait des catégories très distinctes mis en évidence par les cartes mentales et qui n'ont ni les mêmes intérêts ni les mêmes pratiques. Pour les commodités de la description et la clarté de la typologie, nous avons choisi de nommer les différentes catégories par un qualificatif parfois un peu réducteur. Nous avons choisi à chaque fois de l'illustrer par l'une des cartes mentales.

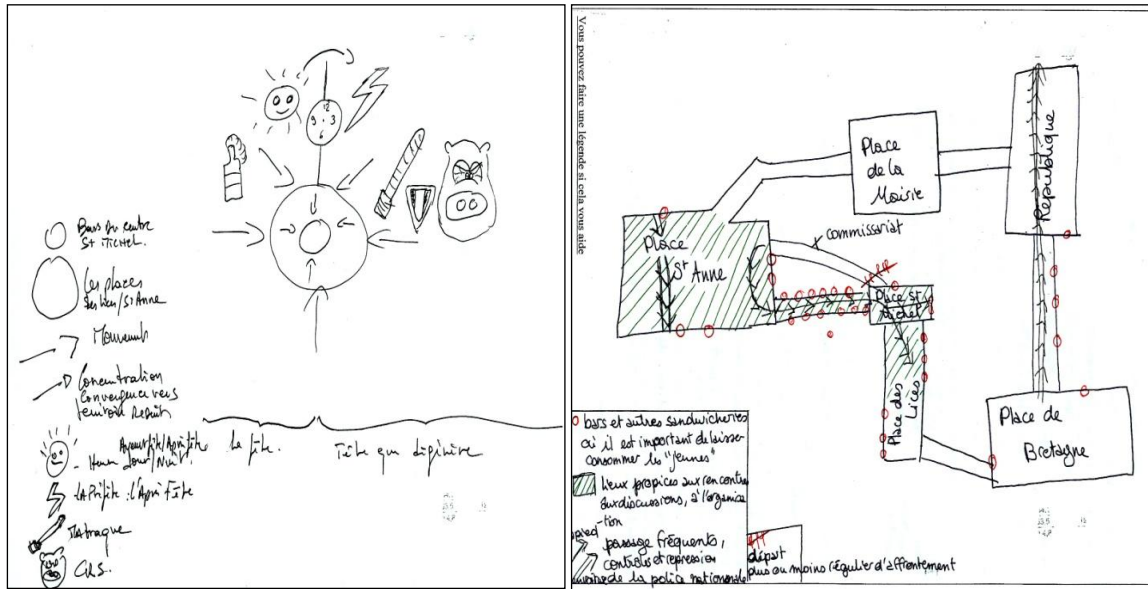
➤ **Type 1 : « Le propriétaire » : l'hyper-centre : une citadelle à prendre et à reprendre**



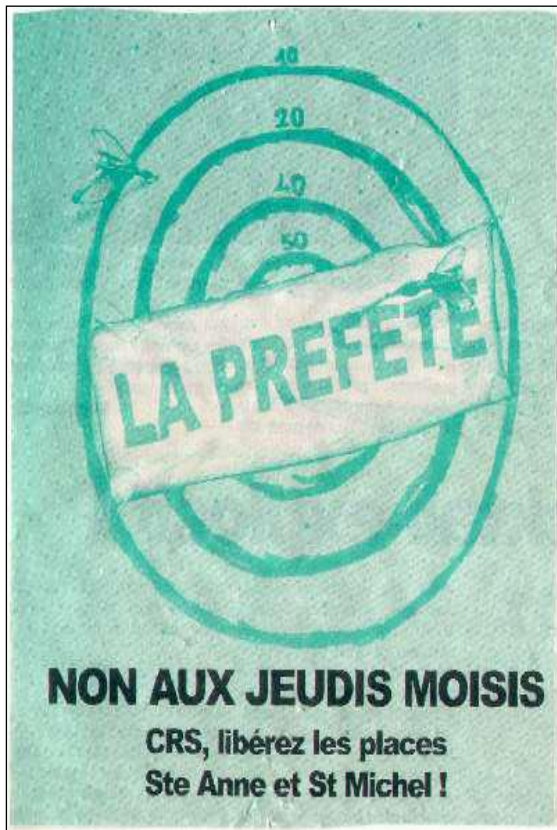
La carte présentée ici met en avant un type de pratique festive obligatoirement au centre ville, dans les espaces traditionnellement voués à cette pratique. Sauf qu'il s'agit d'une véritable prise de possession de l'espace, comme une sorte « d'attaque » ou d'appropriation en deux temps. Premier temps, on converge de toute la ville vers le centre, second temps on occupe l'hypercentre. L'auteur de la carte (c'est le questionnaire de vie au dos de la carte qui nous le dit) est un habitué des confrontations directes avec les forces de l'ordre, mais sans trop de conviction. Son rapport à la ville est fort, mais limité au centre. Il est dans un rapport de domination avec les autres acteurs en place. Pour lui, la présence dans le centre est incontournable. Elle participe d'une forme inconsciente de lutte spatiale. Ce groupe a eu tendance à grossir en nombre depuis l'intervention des forces de l'ordre. Il participe d'une lutte spatiale réelle pour la sauvegarde d'un espace, ou d'une pratique du même type que ceux qui s'opposent à l'implantation d'un aéroport ou un centre d'enfouissements de déchets. Il défend une pratique spatiale, un espace de vie contre les tentatives de modification ou d'appropriation de celui-ci par d'autres catégories d'acteurs. Son aptitude à organiser le mouvement est faible, mais par contre, il sera de tous les combats pour finir en apothéose place Saint-Michel. C'est en quelque sorte une citadelle à prendre.



Planche n°31 : Le « fêtard engagé » (type 2)



Illustrations n°14 : Autocollants placardés dans l'hypercentre



Sources : Nota Bene, décembre 2004



Autocollant syndicat étudiant, Mars 2007

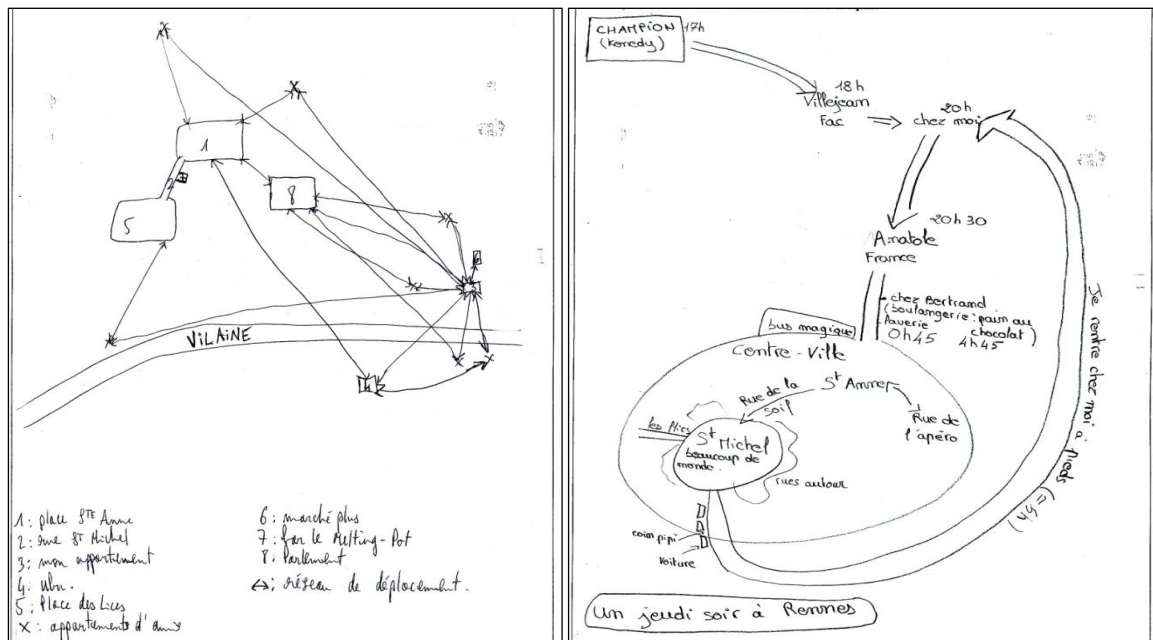


➤ **Type 2 : « Le fêtard engagé » qui trouve prétexte dans cette lutte spatiale pour un autre combat**

C'est un combat plus général, plus sociétal, qui trouve un exutoire dans la confrontation avec l'autorité, la police ou l'Etat. La résistance face à l'oppression policière permet la montée en généralité du conflit, et par conséquent la confrontation directe avec la police. Le rapport aux espaces du centre n'est pas déterminant, c'est une continuité de la lutte sociale sur d'autres terrains. La confrontation spatiale, conçue comme confrontation avec l'ordre et le pouvoir réunis, trouve ici un bon terrain. Les cartes montrent généralement les symboles de l'Etat, du pouvoir (parfois un drapeau), elles montrent surtout l'oppression des forces de l'ordre et l'utilisation de la violence. Elles insistent sur les lieux de la confrontation et les points spatiaux de focalisation de la tension. Les acteurs sont par ailleurs partie prenante de la contestation et non voyeurs comme dans le type suivant. Ici, on pourrait dire que c'est en quelque sorte la revendication du « droit à la ville pour tout le monde », comme le confirment les deux documents (illustrations n°14), qui sont émis l'un par une association de jeunes, l'autre par un syndicat étudiant, largement diffusés à Rennes durant cette période.

➤ **Type 3 : « Le pistard » : le parcours ou rituel intangible**

**Planche n° 32 : Le parcours festif ritualisé**

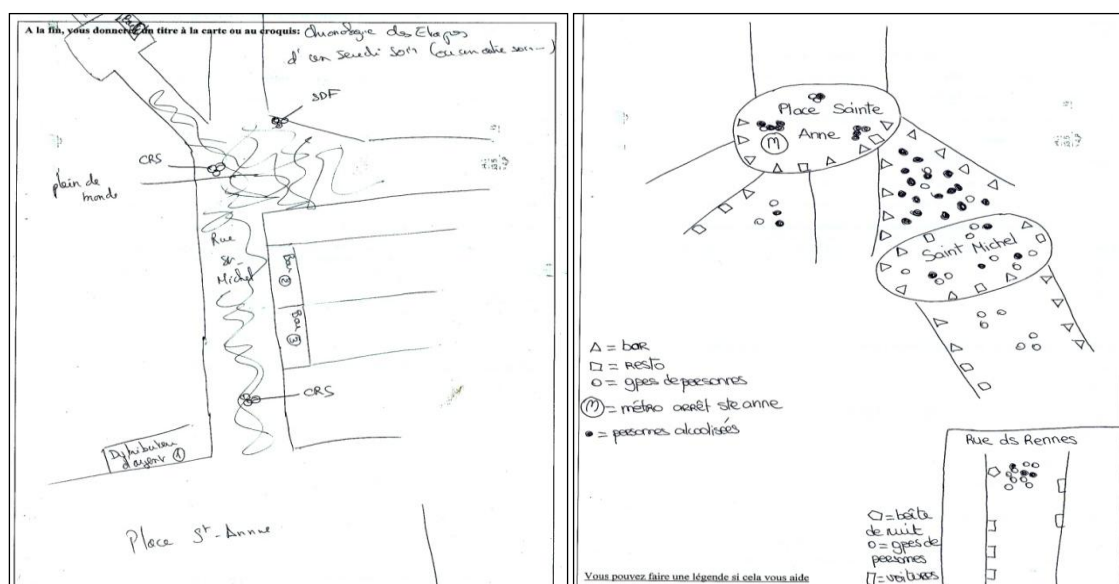


La fête est un rituel, comme un parcours à accomplir qu'il modifie peu ; c'est une performance qu'il raconte le lendemain, où il mesurera le niveau atteint. Plus indépendant, il peut cependant changer de lieux et de pratiques, mais son rapport à l'espace est de toute manière assez faible, le territoire n'est qu'un prétexte, là ou ailleurs l'objectif est la performance. Il a un circuit à accomplir, la performance se mesure en temps, en nombre de lieux fréquentés et en performance

physique. Il n'a pas d'objectif d'affrontement, aura même tendance à éviter les lieux trop conflictuels pour pouvoir s'adonner à son petit rituel habituel. Il peut à l'occasion se déclinier en un sous-profil, le « j'm'en foutiste », qui lui a une pratique plus démonstrative, est davantage consommateur d'espace et attiré par l'ambiance et la foule. Il pourra se laisser aller à la dégradation des espaces d'accueil par amusement, voire à la confrontation s'il est pris dans « l'ambiance » mais celle-ci sera de courte durée. Ce n'est pas cela qui l'intéresse. Ces deux types sont intéressants parce qu'ils montrent que l'on peut ouvrir d'autres espaces festifs, le centre n'étant pour eux qu'un prétexte à retrouver une ambiance et du monde. Les cartes mentales montrent toujours un trajet, bien délimité spatialement et dans le temps avec des haltes bien identifiées. Le trajet comporte la plupart du temps un aller et un retour.

➤ **Type 4 : « Le novice voyeur déambulateur » : le spectacle de rue**

**Planche n°33 : Déambulation et voyeurisme**



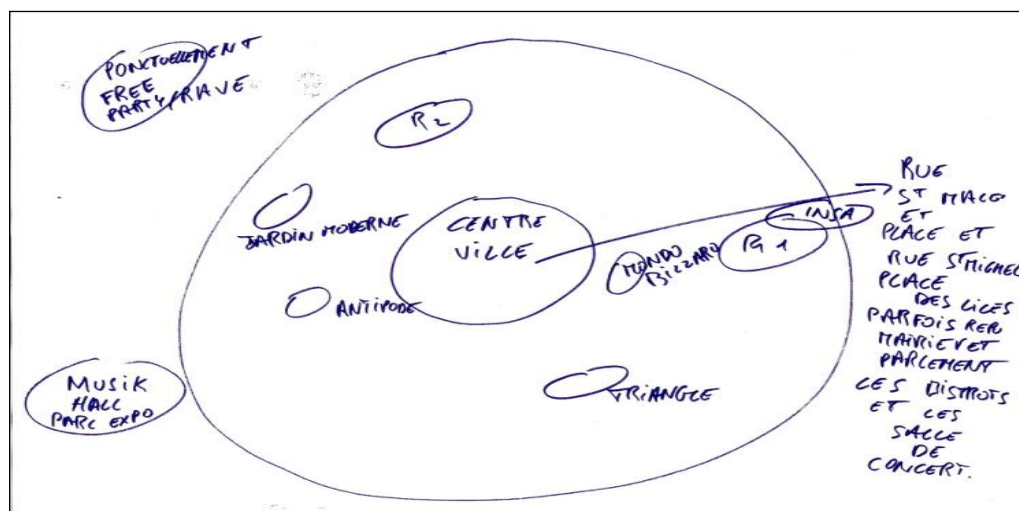
Le novice pratique avant tout par imitation. Il est souvent nouvel arrivant dans les lieux et va par conséquent être attiré par les lieux à réputation ou les lieux les plus fréquentés. Les acteurs de ce groupe cherchent le bain de foule et la rencontre facile. Nettement majoritaires dans l'hypercentre et souvent, au bout d'une ou deux années, ils ne connaissent que ces espaces de fête car ils n'ont jamais expérimenté autre chose. Leur empathie pour le territoire d'accueil reste pourtant assez faible ; ils ont choisi Rennes parfois pour la réputation de certaines rues et leur identification à ces espaces est en construction. Selon les tempéraments, ils peuvent être plus voyeurs que participants. La fête est un spectacle et la déchéance humaine à une certaine heure également. Leur attitude face au conflit peut être très différente, soit ils se sentent concernés et choisissent d'être solidaires très rapidement, pouvant aller jusqu'au bout de cette solidarité. Soit ils sont plus suivistes et rentrent peu en conflit. Ils l'observeront plutôt pour pouvoir raconter le

week-end, de retour chez eux, qu'ils y étaient. La découverte des autres lieux festifs de la ville se fait lentement, voire pas du tout. Les cartes mentales font état d'observations davantage que de participation, observations de la déchéance humaine ou de l'intervention des forces de l'ordre. Elles montrent également la déambulation dans la rue, qui reste assez distanciée par rapport aux événements. On est frappé par le nombre de cartes mentales qui insistent sur la foule et l'impression de masse humaine. L'échelle de représentation des cartes est souvent très réduite, souvent l'échelle micro-locale centrée sur la place Sainte-Anne et la rue Saint-Michel.

➤ **Type 5 : Le spécialiste ou « musicos » : la pratique d'espaces en lien avec la musique**

Pourquoi un spécialiste ? Parce que sa pratique évolue en fonction de l'offre festive, il est à la recherche d'événements. Son rapport à l'espace est donc faible dans le sens que sa pratique est entièrement conditionnée par la satisfaction d'un loisir festif dominant chez lui, la plupart du temps la musique. Il peut par conséquent facilement se déplacer et aura même tendance à éviter l'hypercentre, si celui-ci se réduit à une beuverie. Ce type est néanmoins très minoritaire dans les cartes mentales, son rapport d'identification à la ville de Rennes tout entière est cependant très fort. « Rennes ville rock » est son leitmotiv. Il peut rentrer dans des formes institutionnelles d'organisation de la fête à partir du moment où ce qu'on lui propose correspond à sa dominante festive. Il est souvent en désaccord ou très désapprouvateur de ce qu'est devenu l'hypercentre et peut mettre en cause la politique municipale. Il choisira peu de rentrer en conflit même par solidarité, il n'y trouve aucun intérêt et juge les deux parties souvent de manière assez identique. Les cartes mentales dénotent une très bonne connaissance de la ville, souvent représentée à l'échelle de l'ensemble de la ville, voire de l'agglomération avec des pratiques festives variées en fonction de l'offre. On y trouve assez souvent par ailleurs l'offre festive institutionnelle, notamment celle des universités rennaises.

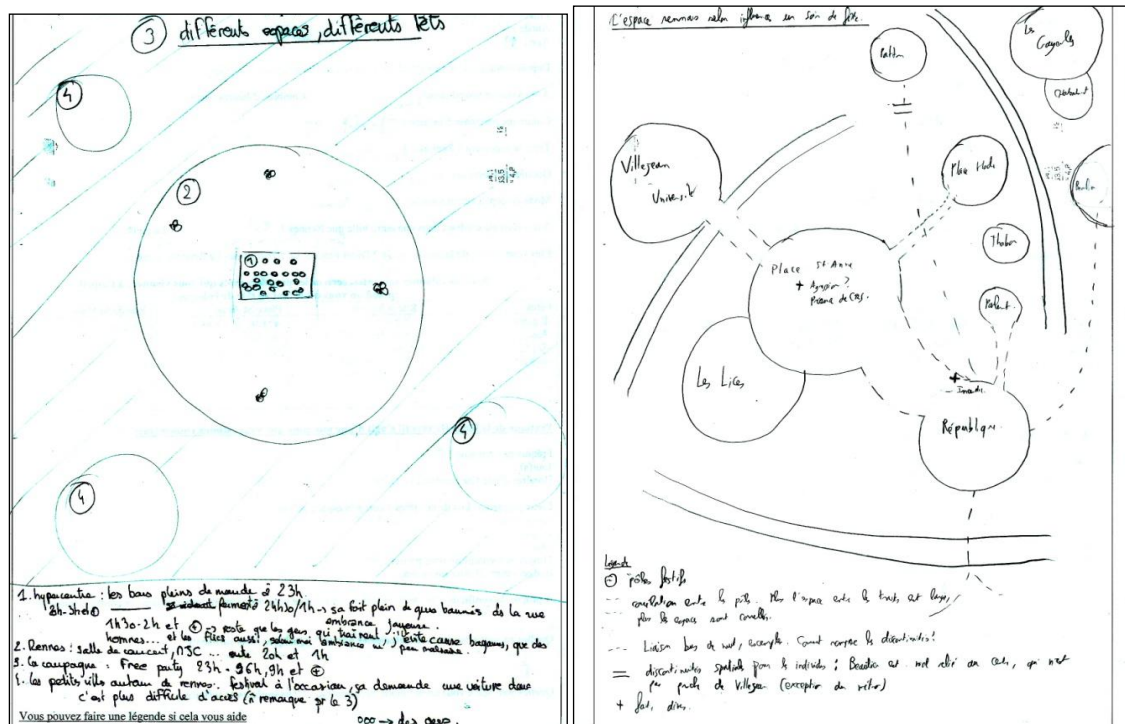
**Carte n°25 : Une pratique de « spécialistes »**



➤ **Type 6 : Le « Teuffeur », adepte des « frees », à la recherche d'espaces sans contraintes**

Il serait illusoire de croire que la vague des « frees » qui a déferlé à partir des années 80 et dont la France a été le fer de lance pendant une quinzaine d'années n'a pas eu des répercussions sur la pratique festive des espaces des villes. Outre le fait qu'à Rennes, les premières tensions avec les forces de l'ordre ont vu le jour à la suite du refus d'organiser la rave des « Transmusicales » en 2004, la population étudiante a été traversée par cette mouvance de manière très forte. Plus d'un quart des lycéens déclare en terminale avoir déjà participé à des « frees », soit des raves ou des techno-festivals.. Il s'agit en fait de comprendre si ces nouvelles pratiques festives ont eu une influence sur des espaces de l'hypercentre. Le « Teuffeur » est à la recherche d'une fête libre, non encadrée ou en tout cas non institutionnelle. Il est essentiellement consommateur de l'espace, qui n'a que peu d'importance pour lui et est par conséquent interchangeable, c'est d'ailleurs son souhait. Plus ça change et plus les ambiances diffèrent, plus il est satisfait. Il est surtout à la recherche d'ambiances, de monde et d'espace non envahis par les véhicules automobiles. La piétonnisation prononcée des hypercentres lui a donné un nouveau terrain, en dehors des saisons des « frees ». Adeptes de spectacles de rue en tout genre, il se veut l'auteur de sa propre fête et va pratiquer souvent la musique de rue et toute une série de spectacles improvisés ou travaillés de plein air. Le feu peut être un élément de ce spectacle. Par ailleurs, souvent (pas toujours) à la recherche de produits illicites, il va naturellement s'orienter vers les espaces de la ville où il est susceptible d'en trouver le plus.

**Planche n°34 : A la recherche d'espaces sans contrainte**





Les premiers restent les bars de fêtards par excellence avec musique forte et ambiance irrespirable, alors que les autres ont un décor très stylé et créent une ambiance grâce aux lumières et à la musique, recherchant ainsi une clientèle plus « branchée », ce qui est un bon moyen pour eux de trier. Ce sont avant tout des étudiants à la recherche de convivialité, ils rentreront peu en conflit, préférant à la fermeture des bars désertier ces espaces qu'ils jugent malsains. Certains d'entre eux ont d'ailleurs déjà migré vers d'autres rues, comme la rue Saint-Georges par exemple ou la rue de Saint-Malo. D'autres fréquentent même des espaces périphériques branchés. Mais plus par dépit de ce qui se passe dans le centre que par un choix volontaire. Les cartes montrent avant tout des bars particuliers, peu d'occupation de la rue et un certain mépris pour les agissements tardifs de la place Saint-Michel.

### **Type 8 : Les populations marginales : une place de plus en plus réduite.**

Doit-on les ranger parmi les profils de « fêtard » de l'hypercentre rennais ? Pas de cartes ici, car pas d'entretiens, une autre équipe de recherche ayant déjà mené avec d'autres méthodes une étude sur ce public composé de deux types de population, les squatters et les SDF ; on se reportera aux travaux de Djemila Zeneidi-Henry<sup>223</sup>. Leur présence dans l'hypercentre rennais est réelle mais le mélange avec les populations de fêtards véritables est plutôt faible. Cette population de squatters est souvent confondue avec les SDF, dont l'occupation de l'espace a évolué dans l'hypercentre. Situés dans les années 70-80 plutôt sur la place de la mairie, on les retrouve dorénavant, depuis la piétonnisation de la place Sainte-Anne, sur les marches des escaliers de l'église ou aux abords des stations de métro. Mais le squat est un autre phénomène, souvent davantage un choix de vie qu'une contrainte liée à la précarité<sup>224</sup>.

### **6.4.2 : L'analyse par les cartes mentales montrent qu'il y a différents profils d'utilisateurs des espaces festifs de l'hyper centre et que surtout ils n'ont pas les mêmes objectifs**

Bien entendu l'échantillon n'est pas représentatif de la population jeune de l'hyper centre rennais et par ailleurs, les frontières entre types ne sont naturellement pas étanches, mais en comparant les cartes au questionnaire de vie, on sent néanmoins une dominante dans la pratique festive. Disons cependant que le type 4 (novice déambulateur) est très important, surtout dans l'amphi de deuxième année, alors que les autres sont extrêmement minoritaires. L'analyse par les cartes mentales a cependant montré que cette catégorie « fêtards » est très hétéroclite et que les

---

<sup>223</sup> Djemila Zeneidi-Henry, 2002, *Les SDF et la ville, géographie du savoir-survivre*, Bréal, 288 p.

<sup>224</sup> Djemila Zeneidi-Henry, 2004, « Le squat un monde à part », *Revue ESO, Université de Rennes 2*.



**Tableau n° 27 : Typologie des « fêtards » de l'hypercentre rennais à partir des cartes mentales**

	Type de pratique festive	Utilisations de l'espace public	Rapport aux espaces	Rapport à la ville Rennes	Rapport aux pouvoirs
<b>1</b> <b>PROPRIETAIRE</b> <b>ou</b> <b>ENGAGE</b>	Rituel Alcoolisation Ou Non déterminante	Centre Rue Contestation Affrontements	Prise de possession Recherche la foule, donc le centre Refus du modèle urbain dominant	Fort mais partiel	En conflit Domination Radicalité Refus de négocier
<b>2</b> <b>FETARD ENGAGE</b> <b>ou militant</b>	Désintéressé	Habitude de luttes politiques dans la rue	Choix intégrés des lieux de confrontation	Pas déterminant	Radicalité Violences confrontations
<b>3</b> <b>PISTARD</b> <b>ou</b> <b>M'EN FOUTISTE</b>	Alcool Rituel Démonstrative Relâchement Orgiaque	Bars Lieux habituels Hypercentre Rue	Indépendant, peut changer ses pratiques Consommateur dégradation parfois recherchée	Mitigé Faible	Stratégie d'évitement ou Confrontation mais de courte durée
<b>4</b> <b>NOVICE</b> <b>ou</b> <b>VOYEUR-DEAMBULATEUR</b>	Imitation Alcool variée	Hyper Centre  Rue Bars	Faible, espace non déterminant peut changer facilement de lieux	En cours de construction Faible	Soumission ou radicalité Peut rentrer en conflit
<b>5</b> <b>SPECIALISTE</b> <b>Ou</b> <b>MUSICOS</b>	En fonction de l'offre Concerts Rues Bars	Bars Salle de concert Salles Institutionnelles Bars	Echelle de la ville entière, espace déterminant Interchangeables	Fort Image de marque	Accepté Institutionnel Partagé Institutionnel
<b>6</b> <b>TEUFEUR</b>	Libre Non encadré Refus cadre institutionnel	Appropriation ponctuelle Parfois dégradation	Consommateur mais faible attache Interchangeables	Faible	Confrontation
<b>7</b> <b>LE COOL</b> <b>PATRIMONIAL</b> <b>CONVIVAL</b> <b>« BRANCHE »</b>	Recherche une ambiance Pratique tempérée Etre vu Recherche de rencontres	Lieux à événements Centre Centre mais aussi espace à forte concentration	Pas d'attache Interchangeables Mais préférence pour un cadre « joli »	Assez fort ou Très fort Image de marque Faible	Soumission Participation Cogestion Institutionnel Peut rentrer en conflit par solidarité
<b>8</b> <b>SQUATTEUR</b> <b>ou</b> <b>MARGINAL</b>	De rue Refus de l'offre institutionnelle Petits groupes Alcoolisation	Rue Place Friches Parfois dégradation	Précarité donc Dépendance forte donc attachement émotionnel	Mitigé	Confrontation ou soumission selon le niveau de précarité

profils sont très différents. Cela permet en outre de déterminer des marges de médiation possibles avec certaines catégories et prouve que l'utilisation de l'hypercentre ne se résume pas à la configuration de l'espace, mais avant tout à une certaine conception de la fête. Cela prouve aussi que l'offre festive variée peut modifier les pratiques de l'hyper centre. Cela permet aussi d'envisager un desserrement du type d'offre festive dans le centre de Rennes.

Les cartes mentales vont donc permettre de préciser le système d'acteurs et notamment la catégorie emblématique dans ce conflit : les jeunes. La tentative de typologie ci-dessous ne sert pas à caractériser cette catégorie mais à voir s'il existe des marges de manœuvre dans des compromis ou négociations futures.

D'abord la catégorie « jeunes » n'a pas de fondement : les aspirations de cette population de 16 à 35 ans qui fréquente cet espace sont très différentes. On peut d'ailleurs parler, ces dernières années, d'une atomisation de cette catégorie, bien visible ici dans les pratiques festives et l'utilisation des espaces. La ségrégation sociale y est plus forte qu'auparavant, entraînant son corollaire : une ségrégation spatiale, sans parler de ségrégation générationnelle. La fréquentation massive des bars ou de la rue est aussi un effet de cette ségrégation sociale, sans parler de tranches d'âge qui ne se mélangent pas, comme les lycéens par exemple qui ont leurs propres espaces.

#### **6.4.3 : Une ségrégation spatiale festive plus forte qu'auparavant**

De nombreuses mentions sur les cartes mentales font référence à des lieux spécifiques utilisés par telle ou telle catégorie de jeunes. C'est incontestablement une nouveauté apparue dans le territoire rennais de la fête. Les lycéens sont par exemple présents place du Parlement et à République, surtout à partir du vendredi ; les jeunes disposant d'un revenu plus élevé dans les bars, surtout ceux de la place des Lices. Les fêtards classiques sont eux présents davantage rue Saint-Michel. Les plus vieux se trouvent rue de Saint-Malo, les « sans le sou et les squatters » dans la rue Saint-Michel, un peu sur la place Sainte-Anne et surtout place Saint-Michel à partir d'une certaine heure. A la fermeture des bars, il y a un certain mélange de ces populations mais limité. Globalement, ce ne sont pas les même personnes qui sont dans les bars et encore présentes à 4h du matin place Saint-Michel. Certaines cartes mentales ont par ailleurs fait la distinction entre Rennais et non Rennais, estimant que ces derniers ont encore un comportement différent parce qu'ils ne sont pas chez eux en semaine, ils laisseraient par conséquent selon eux davantage libre cours à leurs débordements.



## 6.5 : Hypothèse sur le territoire et les acteurs par une approche de « géographie cognitive».

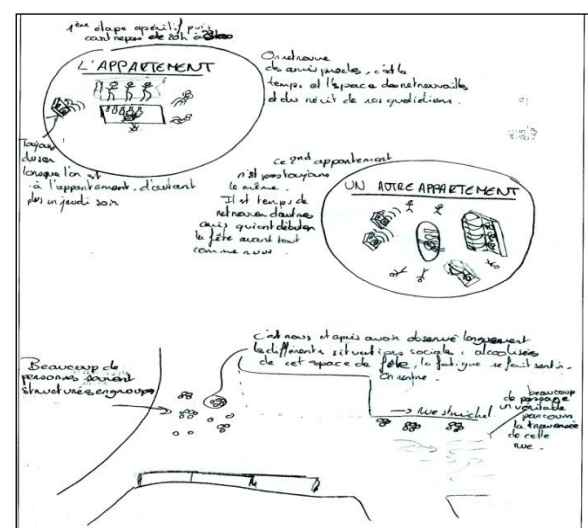
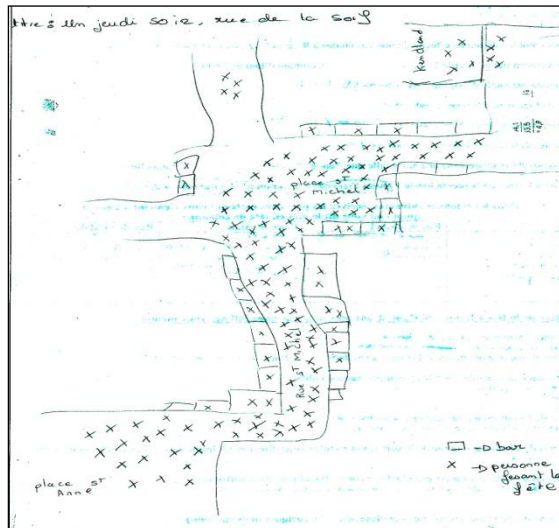
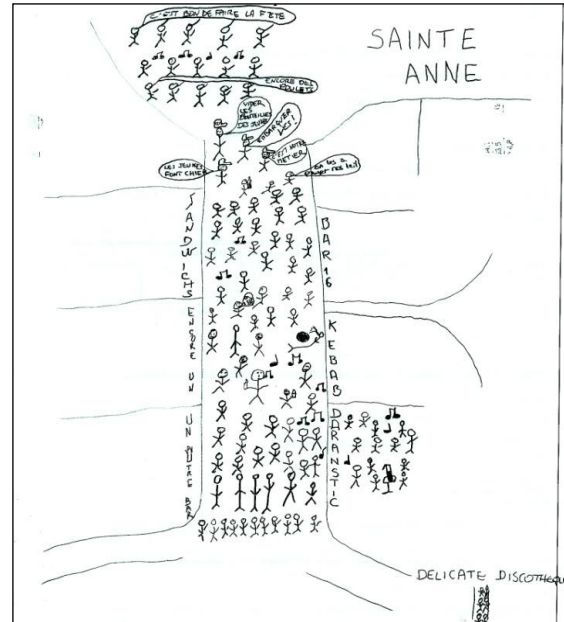
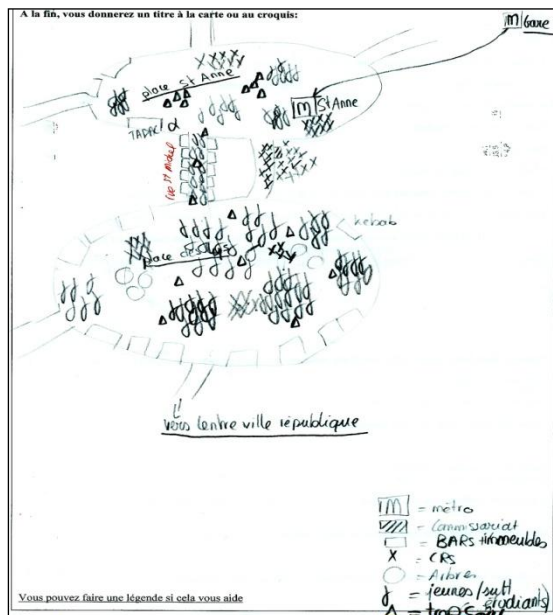
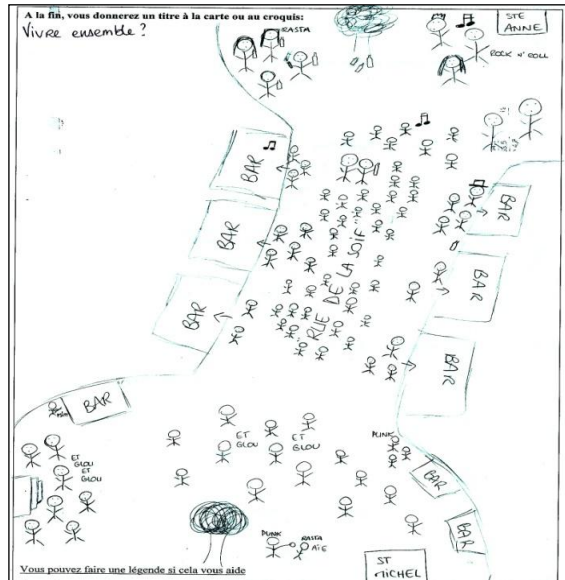
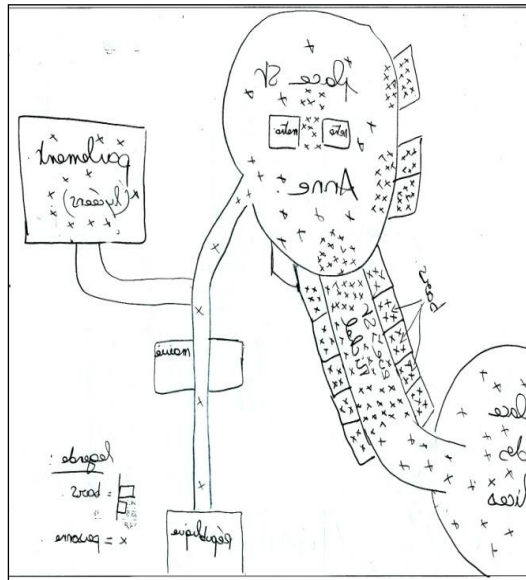
Nous partons du principe que chacun des acteurs actuels ou dans le temps, **habite** à sa manière ce territoire. Les cartes mentales permettent de ressentir ce que signifie « habiter » pour ces acteurs. On peut retrouver des tendances récurrentes. Il s'agit bien d'habiter l'hypercentre, même si cet habitat n'est que partiel et non permanent. La rue ou la place prend la fonction d'une maison à une certaine temporalité de la semaine. Mais il s'agit d'une maison commune, de la création d'une sorte de communauté qui s'identifie par l'appropriation de la rue selon un rituel bien régulier, c'est ce qui ressort de nombreuses cartes mentales. Comme un espace intime, comme peut l'être une maison. Il nous faut donc définir ce qu'est l'occupation de la rue ou de la place Saint-Michel par les étudiants le jeudi soir.

Habiter, c'est donc se faire voir par l'instauration d'une sorte de dedans/dehors. Habiter, c'est porter un regard sur les autres et sur soi-même, c'est donc analyser la question de la visibilité. Enfin, habiter c'est s'approprier un espace de toutes les manières, physiquement mais également en lui conférant une identité. L'intérêt des cartes mentales est de nous offrir tour à tour ces trois aspects.

Par ailleurs, habiter c'est établir une correspondance avec un lieu. Ce lieu est donc chargé symboliquement par les pratiques qui lui sont conférées par la jeunesse rennaise, par les actes commis, qu'ils soient licites ou illicites, par son histoire, par le vécu qu'il a atteint. La symbolique prend donc une charge particulière et lui confère le statut de « haut lieu » à l'heure actuelle. Cette charge symbolique doit être à la base des nouvelles modalités de fonctionnement qui seront proposées sur ce territoire parce c'est ce qui ressort le plus des cartes mentales.

Affectivement, le lieu revêt aujourd'hui le caractère d'une **identification à une communauté**, celle de la fête ou celle de la résistance, peu importe. Il fédère les acteurs, leur donne une raison de l'occuper. L'étude des représentations à travers les cartes mentales a permis de mettre en avant cet aspect fondamental : ce territoire est avant tout vécu et perçu, sa configuration n'en revêt du coup qu'un aspect secondaire, il entretient ainsi **une relation au lieu** qui s'est nouée sur sa **charge affective** davantage que sur sa réalité en terme de configuration géographique, même si celle-ci n'est pas totalement étrangère à la création de cette identité. Il est en ce sens devenu davantage aujourd'hui **un lieu idéalisé et imaginé**, une image idéale davantage que réelle. C'est sur cette image avant tout que le conflit prend corps et entretient cet idéal.

# Planche n°36 : Cartes mentales montrant l'occupation de la rue dans l'hypercentre rennais



### 6.5.1 : Ainsi l'espace festif de l'hypercentre rennais, c'est se faire voir !

Les cartes mentales de cette étude sont très différentes des deux premières études de cas. Elles sont davantage allocentrées sur le groupe. Se montrer par l'instauration d'un dedans/dehors est très présent dans une grande majorité de cartes mentales du groupe « étudiants » : la densité humaine qui se forme à l'occasion des soirées du jeudi soir doit s'analyser comme un lien très fort de convivialité, nous l'avons vu, et en ce sens comme la création d'un **monde intime intérieur** avec des codes bien établis, avec des attitudes corporelles marquées. Ce lieu est fermé parce qu'il crée cette communauté, et en même temps il reste ouvert sur l'extérieur, chacun peut y participer dans une certaine mesure, sauf s'il est trop dans son attitude de chercheur ou de voyeur... Chacun peut y prendre place. Ce lieu est, d'autre part, comme une **fenêtre ouverte sur la ville**, il donne à voir le groupe « jeunes fêtards rennais », il se crée **une ambiance, une identité, une réputation, une légende, et pour la « rue de la soif » notamment, en partie grâce aux médias, un mythe**. Il est donc un dehors ; en faisant des soirées bruyantes et musicales, les jeunes de l'hypercentre se donnent à voir au reste de la société, pas dans une attitude de provocation mais au contraire, comme un **espace intime ritualisé que l'on offre à une société en décalage**.

Le passage de « l'espace » au « lieu » est la question même de la limite, de la différenciation et de la qualification de l'espace. Il devient lieu en donnant l'existence à l'être, à travers les événements que constituent les gestes et relations humaines qui s'y instaurent. Il manifeste ainsi une réelle volonté d'avoir sa propre intimité, où l'on s'est « installé », et équivaut, sur le plan philosophique, à une **situation existentielle** que l'on a **assumée** en tant que telle. Pour les différents acteurs, il y a une identité de nature, au niveau du vécu, entre soi et cette communauté, présente dans la rue. C'est la raison pour laquelle la solidarité face aux forces de l'ordre sera aussi virulente. Il y a **une solidarité affective du lieu**, on peut être tous différents, et pourtant unis par la **communauté d'expérience du lieu**. La cristallisation opérée par la préfecture a ainsi révélé cette communauté et ce rapport étroit et intime au lieu. Les cartes mentales sont surprenantes de cet effet ou ambiance de rue qui n'est pas toujours bien vécue par ailleurs. La planche n° nous montre la création tous les jeudi soir de cette intimité territoriale affective marquée par la même pratique ritualisée. L'occupation de la rue ne doit pas être uniquement perçue comme un refus de la fête commerciale ou institutionnelle, elle est avant tout un moyen d'élargir la communauté spatiale qui est trop réduite et sclérosante dans les autres espaces. Cette occupation de rue est assurément une nouvelle pratique spatiale festive dans son rapport au lieu.

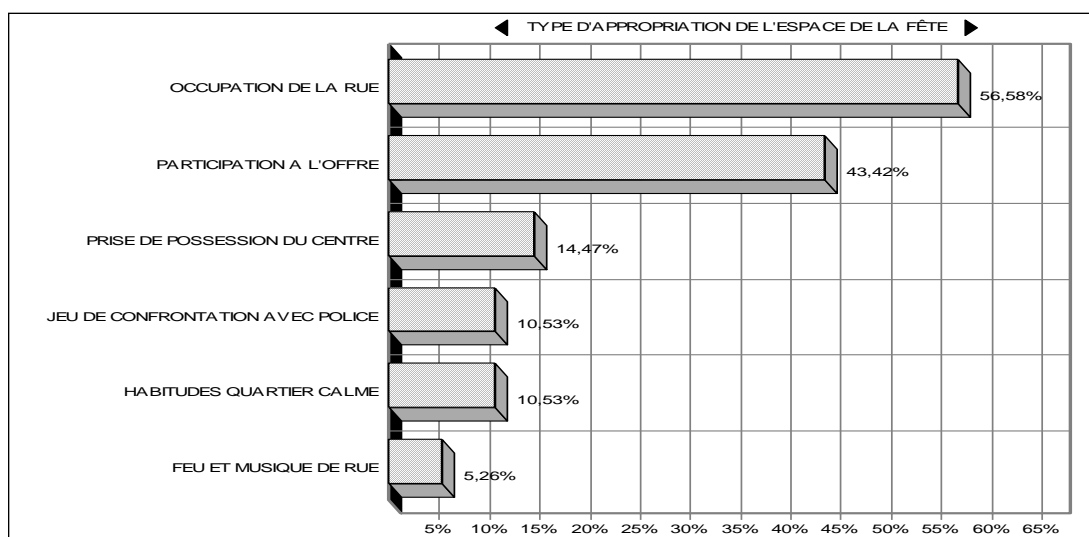
### 6.5.2 : Le référentiel des cartes mentales définit une communauté spatiale

La visibilité est celle du regard auquel s'expose l'habitant : regard porté sur soi-même, regard d'autrui sur soi. À la fois visible et dissimulé, le sujet **se donne à voir** à travers ses

pratiques, son mode d'inscription dans l'espace. Aussi les étudiants qui fréquentent cet hypercentre, ont le **sentiment d'appartenance à une communauté**. Ils sont à la fois des individus uniques et s'affirment comme membres d'une communauté. Cette communauté les cache plus ou moins, selon leur tempérament, leur histoire personnelle, selon leur degré d'acceptation d'un modèle culturel et bien évidemment, selon leurs pratiques spatiales. La **mise à distance du monde extérieur** participe ainsi, y compris dans son rituel, à un secret gardé par la communauté. Il y a une visibilité dans l'hospitalité et la fête partagée, dans les conflits et les revendications, mais il y a **secret dans la pratique du groupe** en tant que tel.

Il y a également tout un **rituel d'échanges avec le territoire** qui passe par les modalités de **franchissement des seuils** : l'accès à la rue Saint-Michel par exemple donne lieu à tout un processus de prise de possession de l'espace.

**Figure n° 34 : Appropriation des espaces de la fête dans les cartes mentales**



L'appropriation se fait d'abord dans les cartes mentales par l'occupation de l'espace, ou **habiter l'espace par la fête**. Il est ainsi révélateur de voir comment les étudiants, notamment ceux qui n'habitent pas au centre ville, font des cartes sur lesquelles ils occupent essentiellement la rue et **prennent possession du centre**. Ils sont aussi nombreux à vouloir laisser **des marques de leurs passages** sur le territoire par la pratique des feux de rue par exemple. Ainsi, **l'appropriation se passe par modification des marques**, mais également par la mise en œuvre de processus d'identification. La ville, que je ne puis transformer de manière immédiate et visible, ou qui ne me convient pas comme elle est, ou que je ne peux atteindre (ce quartier, il est trop cher...) peut être **parcourue et appropriée à travers la déambulation** et la familiarité qui naît de la fête, des rencontres.

Mais c'est également un processus qui a valeur ontologique en ce qu'il coïncide avec un consentement intérieur, un développement et une réalisation de soi. Dans cette perspective, **ce n'est pas l'espace ou la rue qui sont appropriés, mais leur sens** et des modes de relations à ces

derniers : ainsi les gestes de la transformation d'une rue, au sens de son utilisation en partie sur la semaine, font courir le risque **de la rupture de l'appropriation** pour d'autres catégories et peuvent créer une situation conflictuelle. L'avantage des cartes mentales dans le discours spatial est de dévoiler ce sens, **cette relation spatiale intime** qui, si elle est ensuite quantifiée et comparée, permettra de bâtir **une typologie de relation à l'espace** et à ses dysfonctionnements. L'entretien oral (nous en avons réalisé 9 au total avec des étudiants) tient aussi de ce processus, mais son discours spatial intime est moins fort ; de ce point de vue dans une démarche de géographie cognitive, les cartes mentales apportent la preuve de leur efficacité. Ces méthodes expérimentées sur d'autres publics<sup>225</sup> ont démontré leur capacité ensuite à faciliter le discours spatial et la discussion entre acteurs, en effaçant en quelque sorte l'enquêteur, au moment de sa production. Ce n'est pas qu'il s'agisse d'une « vérité spatiale », mais du **dévoilement d'une intimité spatiale dans le relationnel d'un acteur aux lieux** qu'il utilise.

## **6.6 : Nature du conflit révélée par l'étude des représentations spatiales**

De l'ensemble du processus en œuvre dans l'hypercentre rennais depuis quelques années beaucoup ont cherché des causalités simplificatrices. Ces tensions urbaines ont fait de Rennes la une des journaux en stigmatisant soit la jeunesse, soit les porteurs du projet ou de l'autorité territoriale. Nous pensons que l'explication relève de multiples enjeux et facteurs que les représentations peuvent révéler comme l'un des éléments du système spatial à l'œuvre. Il nous appartient en tant que chercheur de tenter de mettre en évidence la complexité du conflit dans son rapport au lieu sur lequel il se noue.

### **6.6.1 : Sur quoi repose réellement le conflit à partir des cartes mentales ?**

La difficulté ici consiste à prendre en compte des cartes mentales qui ne demandaient pas expressément de représenter le conflit, mais l'espace dans sa pratique festive. Il nous avait semblé en effet réducteur de centrer la lecture du territoire sous cet unique prisme. D'un autre côté, une large majorité d'acteurs a choisi de représenter un espace sans conflit, ce qui limite notre champ d'investigation, mais ce qui permet aussi de mesurer que ce conflit n'est pas évident pour tout le monde. Ainsi 55% des cartes ne mentionnent aucune tension ni aucun conflit. A l'inverse, sans le demander expressément dans la consigne de départ, 45 % ont estimé que l'espace en question vivait des tensions ou conflit à l'occasion des soirées du jeudi soir, ce qui dénote la présence d'un véritable dysfonctionnement spatial. Nous appuierons notamment notre analyse sur l'ensemble

---

<sup>225</sup> Lorraine Young and Hazel Barrett, *Adapting visual methods : action research with Kampala street children*, Area, Royal Geographical Society (with the Institute of British Geographers) 2001, (Les deux auteurs démontrent l'efficacité de l'utilisation des cartes mentales sur les enfants des rues à Kampala.)

des cartes mentales qui ont mentionné un dysfonctionnement dans la pratique de cet espace soit au total 91 cartes.

**Tableau n°28 : Thèmes majeurs de conflit révélés dans les cartes mentales (EC3)**

Acteurs	Présence du conflit dans les cartes mentales	Thèmes majeurs du conflit présents dans les cartes mentales
Riverains	Grande majorité	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Bruit</li> <li>• Dégradations</li> <li>• « salissures »</li> <li>• Sentiment d'insécurité</li> <li>• Perte de propriété</li> <li>• Sentiment de non-contrôle de la situation</li> <li>• Climat de violence (interventions des forces de l'ordre)</li> </ul>
Associations de riverains	Toutes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Climat d'ensemble et image de marque du quartier</li> <li>• Accès du quartier certains soirs</li> <li>• Spécialisation et mono-fonctionnalité du quartier</li> <li>• Sentiment d'être abandonné par les pouvoirs publics</li> <li>• Déperditions en termes de valeurs immobilières</li> <li>• Contacts avec les populations les plus jeunes</li> </ul>
Commerçants	Toutes	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Risques en termes de violence</li> <li>• Perte de revenus</li> <li>• Clochardisation et ambiance de quartier</li> </ul>
Associations de jeunes	Mitigée, dépend du type d'association	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Discours des « adultes »</li> <li>• Réduction de l'idée de la fête</li> <li>• Baisse de l'offre culturelle</li> <li>• Volonté de contrôle de l'espace par l'autorité</li> <li>• Caméras de surveillance</li> <li>• Police du regard</li> <li>• Violences</li> </ul>
Elus	(pas assez de réponses)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Détérioration de l'image de la ville de Rennes</li> </ul>
Etudiants	Un tiers	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Manque de place</li> <li>• Dégradation de l'ambiance</li> <li>• Manque de lieux de fête</li> <li>• Niveau d'intolérance de la population</li> <li>• Concentration des lieux</li> <li>• « fête commerciale »</li> <li>• confrontation avec la police</li> <li>• fête sous contrôle surveillance policière</li> <li>• violences</li> <li>• changement de population du centre</li> <li>• regard de la société</li> <li>• refus de leurs pratiques</li> <li>• Débordements excessifs et non contrôlés de certains</li> <li>• Sentiments d'insécurité</li> </ul>

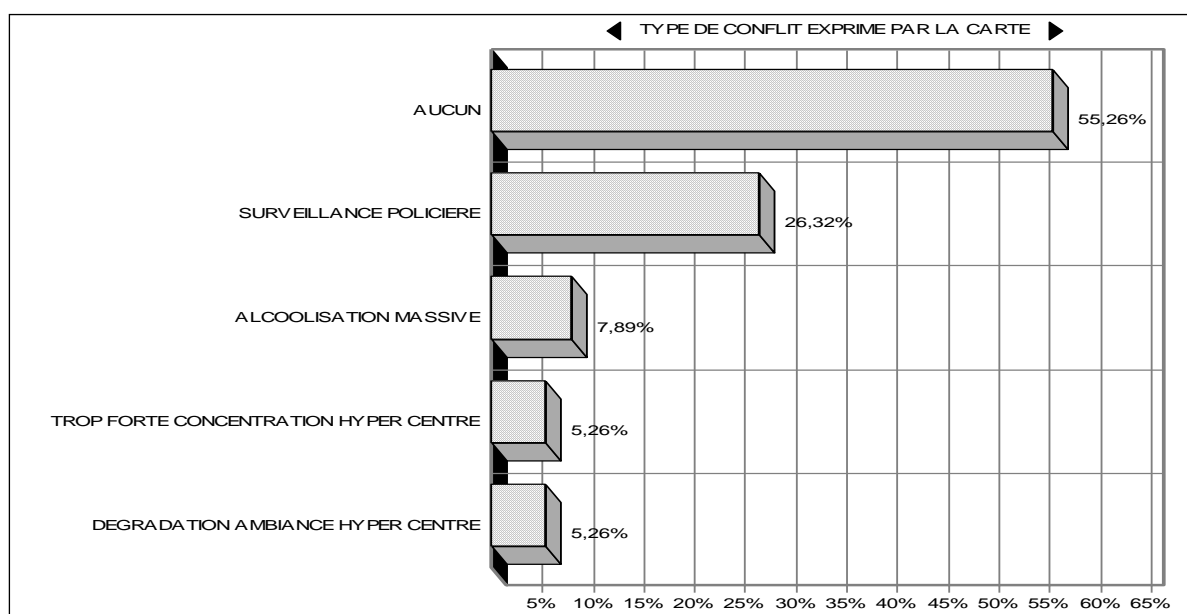
La difficulté ici consiste à prendre en compte des cartes mentales qui ne demandaient pas expressément de représenter le conflit, mais l'espace dans sa pratique festive. Il nous avait semblé en effet réducteur de centrer la lecture du territoire sous cet unique prisme. D'un autre côté, une large majorité d'acteurs a choisi de représenter un espace sans conflit, ce qui limite notre champ d'investigation, mais ce qui permet aussi de mesurer que ce conflit n'est pas évident pour tout le monde. Ainsi 55% des cartes ne mentionnent aucune tension ni aucun conflit. A l'inverse, sans le

demander expressément dans la consigne de départ, 45 % ont estimé que l'espace en question vivait des tensions ou conflit à l'occasion des soirées du jeudi soir, ce qui dénote la présence d'un véritable dysfonctionnement spatial. Nous appuierons notamment notre analyse sur l'ensemble des cartes mentales qui ont mentionné un dysfonctionnement dans la pratique de cet espace soit au total 91 cartes.

A la différence de conflits de territoire classiques, déjà étudiés précédemment, celui-ci est particulier en ce sens que la toute première impression donnée par les cartes mentales permet de dire que chaque catégorie d'acteurs y voit un conflit à la fois différent et surtout multiple. Aucune catégorie n'a pu se ranger majoritairement dans l'un ou l'autre type de conflit. D'autre part, chaque acteur est à la lecture des cartes mentales à la fois « victime » et « initiateur » du conflit. C'est pourquoi son analyse est particulièrement difficile, et la rencontre des différents acteurs également.

### 6.6.2 : Fréquence des thèmes de conflit présents dans les cartes mentales des différents acteurs

Figure n°35 : Analyse quantitative des thèmes dominants de conflit cartes mentales des étudiants



En préalable à cette analyse, rappelons que tous ont indiqué fréquenter ces espaces et que pour la majorité d'entre eux, il n'y a pas de problème ; il faut donc relativiser les problèmes de l'hypercentre rennais.

Pour les autres, à l'origine du conflit, il y a la réaction des acteurs publics et notamment des forces de l'ordre. Ceci est somme toute assez logique, mais l'importance des représentations

montre que la virulence de l'intervention a incontestablement démultiplié les problèmes et aggravé très fortement les tensions. Les autres aspects sont certes assez minoritaires dans les représentations. Nous retrouvons néanmoins l'idée que l'espace festif proposé est trop petit par rapport à la densité humaine présente, donc un rapport direct au territoire intéressant à analyser. Le dernier élément concerne l'ambiance, c'est-à-dire une pratique qui déroge au « bien vivre ensemble ». Ainsi, à ceux qui doutent de l'existence d'un réel conflit de l'hypercentre rennais, les cartes mentales étudiées viennent confirmer que les principaux utilisateurs de cet espace, dans la fonction dominante qui lui a été attribuée, ne sont pas satisfaits. Ce conflit par ailleurs ne concerne pas que la confrontation avec la police. C'est même la catégorie étudiante qui formule le plus de critiques face à la pratique de l'hypercentre dans sa fonctionnalité spatiale très spécialisée. Comme tous les conflits de territoire, il devra par la suite être analysé en termes d'échelles spatiales et temporelles.

La fête est donc devenue conflictuelle à Rennes dans les représentations des jeunes qui pratiquent cet espace. Dans le temps, ce conflit est peu important ; sur les 5 dernières années, on peut estimer à seulement une trentaine les soirées qui ont dégénéré. Mais les nuisances entraînent un phénomène de grossissement et des phénomènes cumulatifs. Ainsi, certains habitants dans les entretiens réalisés déclarent « avoir délaissé le centre-ville après l'avoir choisi comme lieu de résidence » ; **le sentiment d'insécurité** serait plus fort qu'avant et la peur de fréquenter cet espace s'immiscerait petit à petit. C'est davantage **la peur de voir s'amplifier le phénomène** et de ne plus pouvoir le contrôler qui incite les différents acteurs à réagir. Parce que pour le moment les nuisances sont restées relativement limitées dans leur réalité, dans le temps et dans l'espace<sup>226</sup>. Il a été ainsi démontré qu'en matière d'inégalités environnementales les populations ouvrières et modestes ont une acceptation toujours plus forte<sup>227</sup> des contraintes spatiales et dysfonctionnement spatiaux. Enfin, le jeu du pouvoir et des acteurs dans les espaces urbains centraux est plus complexe ; la rentabilité foncière des espaces est également beaucoup plus forte. Sans oublier l'image de marque ou le marketing urbain qui ont pris une place très importante ces dernières années.

Ainsi certaines cartes font mention d'un **lieu à éviter**. Si l'on s'évertue néanmoins à évaluer deux critères essentiels de la nuisance comme cela est fait à l'occasion des enquêtes publiques, à les quantifier quand ils sont vécus de manière réelle, on peut donc considérer qu'ils représentent moins de 4% des jours de l'année et moins de 17% du temps d'une journée ! Il résulte de ces débordements un sentiment diffus de **perte d'appropriation du quartier** par les

---

<sup>226</sup> Pour les spécialistes des conflits d'aménagement qui ont l'habitude de travailler sur des nuisances liées à de grandes opérations d'infrastructure type aéroport, voies de LGV, ou centre d'enfouissement de déchets, la comparaison des nuisances occasionnées laisse cependant perplexe. Mais la population d'accueil de l'hypercentre rennais est différente par son niveau d'exigence et sa tolérance également.

<sup>227</sup> EMELIANOF C., 2005, « Connaître ou reconnaître les inégalités environnementales ? », *Revue ESO GREGUM UMR ESO*, Université du Maine, 9 p et aussi du même auteur : « La problématique des inégalités écologiques, un nouveau paysage conceptuel », *Ecologie et politique*, 1/2008 n° 35, p. 19-31.



riverains et les commerçants, la peur qu'en termes d'image, leur **quartier soit dévalorisé**. C'est exactement le même phénomène observable pour les grandes infrastructures d'aménagement. Dans la diffusion du conflit et les anticipations sur l'avenir, le sentiment d'insécurité est le véritable problème, parce qu'il extrapole souvent la nuisance et qu'il occasionne des montées en généralité. Au total, sur le panel d'étudiants interrogés, il y a une part importante (45%) de cartes à tendance négative, ce qui montre que les étudiants rennais qui pratiquent cet espace festif n'en sont pas satisfaits.

### 6.6.3 : Fréquence des thèmes de conflit mis en avant par les acteurs

Il est nécessaire de regarder la fréquence des thèmes et les mobiles mis en avant par les différentes catégories d'acteurs. Dans l'ordre d'apparition chez les riverains, ce n'est pas le bruit qui intervient en premier mais le **sentiment de la dégradation de l'ambiance** du quartier et ce pas uniquement à l'occasion du jeudi soir. Les fêtes étudiantes sont surtout accusées de drainer « une population peu souhaitable » en centre-ville. Ce qui est par ailleurs très mal vécu par les riverains du quartier Saint-Michel est la perte d'accès à leur logement certains soirs de la semaine. Ainsi, certains déclarent choisir de rester confinés chez eux le jeudi soir, surtout depuis l'intervention des forces de l'ordre qui a déclenché comme un climat de violence. Ils dénoncent **la prise de possession du quartier** en soirée et le fait de ne plus se sentir chez eux. Ils dénoncent également la confusion entre espaces publics et espaces privés avec des **dégradations** volontaires ou non. Il y a en fait plusieurs catégories de riverains. On retrouve ici de manière assez classique la classification déjà mise en œuvre sur des conflits d'aménagement par exemple.

#### ➤ **Le ni ni : Ni ici ni ailleurs**

Cette position se caractérise par une logique sécuritaire et parfois anti-jeune. Population d'une moyenne d'âge plus élevée et, assez souvent dans cette catégorie, de résidence plus récente dans le quartier.

#### ➤ **Le riverain qui se cantonne dans le nimby**

Leur slogan est « pas dans mon quartier ». La préoccupation est liée à la dégradation de l'ambiance du quartier et un risque de voir son bien immobilier se déprécier ou de faire face à des nuisances qui sont de plus en plus incertaines dans leurs manifestations. Il a de plus tendance à les considérer comme s'amplifiant. Cette catégorie est très souvent récente dans le quartier et n'avait pas forcément mesuré ce phénomène au moment de l'achat.

#### ➤ **Les riverains qui réclament des adaptations.**

Ils ne sont pas hostiles à la fête dans ce quartier ; au contraire, ils l'ont souvent choisi pour sa convivialité. Ils réclament seulement un peu de souplesse et des aides pour pouvoir effectuer quelques travaux qui leur permettraient de mieux vivre (travaux d'isolation phonique, et souplesse des bâtiments de France quant à la rénovation qui coûte en moyenne 50 à 100% plus cher). Leur

sentiment est de se sentir parfois abandonnés par les pouvoirs publics, alors qu'ils préservent la qualité et l'esthétique du quartier Centre et n'ont en retour aucune compensation. C'est une catégorie qui pourrait servir de médiateur dans le conflit et avec laquelle la marge de négociation est très forte.

➤ **Les riverains qui acceptent les débordements du jeudi soir**

Ils acceptent les débordements car ils nuancent la gêne occasionnée. Ils affirment qu'ils ont choisi ce quartier en connaissance de cause et que la gêne est au final très limitée ; ils accusent en fait la préfecture d'avoir fortement aggravé la situation.

Il faudrait une étude quantitative par cartes mentales plus importante pour mesurer le poids de chaque catégorie. Et surtout de voir comment elles ont évolué ces dernières années. Mais de la même manière qu'il faut déconstruire la catégorie jeune, il faut déconstruire la catégorie des riverains ce que les cartes mentales permettent de faire.

#### **6.6.4 : Synthèse sur la caractérisation globale du conflit à travers les cartes mentales**

Il y a plusieurs conflits latents et plusieurs « victimes ». La caractérisation du conflit est plus difficile que dans un conflit de territoire classique. De quelle nature de conflit s'agit-il ?

➤ **S'agit-il d'un conflit d'usage ?**

Il s'agit bien d'un conflit territorialisé, opposant plusieurs groupes d'acteurs entre eux, qui luttent pour une pratique ou une symbolique différente de l'usage d'un territoire. Le conflit d'usage est surtout présent chez les riverains et certains commerçants de l'hypercentre rennais.

➤ **S'agit-il d'un conflit d'environnement ?**

La stigmatisation de certaines catégories d'acteurs fréquentant le centre et le sentiment d'insécurité créé par leur présence poussent certaines catégories d'acteurs à faire glisser ce conflit vers un conflit d'environnement (bruit, dégradation des espaces, salissures, trafics en tout genre, « population indésirable »...)

➤ **S'agit-il d'un conflit d'aménagement ?**

La confiscation progressive du centre-ville par des catégories de population aisées réalisant des investissements immobiliers, ainsi que la patrimonialisation à outrance du centre et sa piétonnisation débouchent aujourd'hui sur une inadaptation de l'espace à certains de ses utilisateurs. C'est donc bien a posteriori un conflit résultant de choix en matière d'aménagement.

➤ **S'agit-il d'un conflit de procédure ?**

L'action démesurée de la préfecture et sans concertation, a créé une tension certaine vis-à-vis des acteurs, qui dérive vers un conflit de générations, notamment sur le droit à la ville et le droit au centre-ville plus précisément. L'action publique entreprise par la ville, tentant de canaliser les

débordements, ne semble pas apaiser les tensions ni surtout correspondre à la demande majoritaire des utilisateurs de l'hypercentre.

Ces quatre types de conflit sont présents dans les cartes mentales et assez souvent, dans la même carte mentale, ce qui démontre que la classification opérée jusqu'à lors en matière de conflit de territoire est ici inadéquate.

Comme on le perçoit à travers cette première analyse, le conflit est beaucoup plus complexe qu'il n'y paraît. Or la tentative est grande pour chaque catégorie d'acteurs pouvant intervenir, de le confiner à son champs d'analyse. Il s'agit avec l'aide des représentations spatiales de démontrer cette complexité pour inciter les politiques publiques de sortie de conflit à l'intégrer dans des démarches de médiation et de concertation.

➤ **Qui est victime, qui est initiateur ?**

Chaque acteur voit un conflit différent, chaque acteur **est à la fois « victime » et initiateur** du conflit. C'est ce qui apparaît à l'analyse de l'ensemble du corpus de cartes mentales. Considérer chaque acteur comme ayant cette double étiquette est la seule démarche permettant de rentrer à la fois dans un processus d'explication systémique du fonctionnement du quartier et dans une tentative de rencontre des différents acteurs. C'est pourquoi son analyse est particulièrement difficile et la caractérisation de chaque groupe d'acteurs également.

**Tableau n° 29 : Initiateurs et victimes du conflit de l'hypercentre rennais**

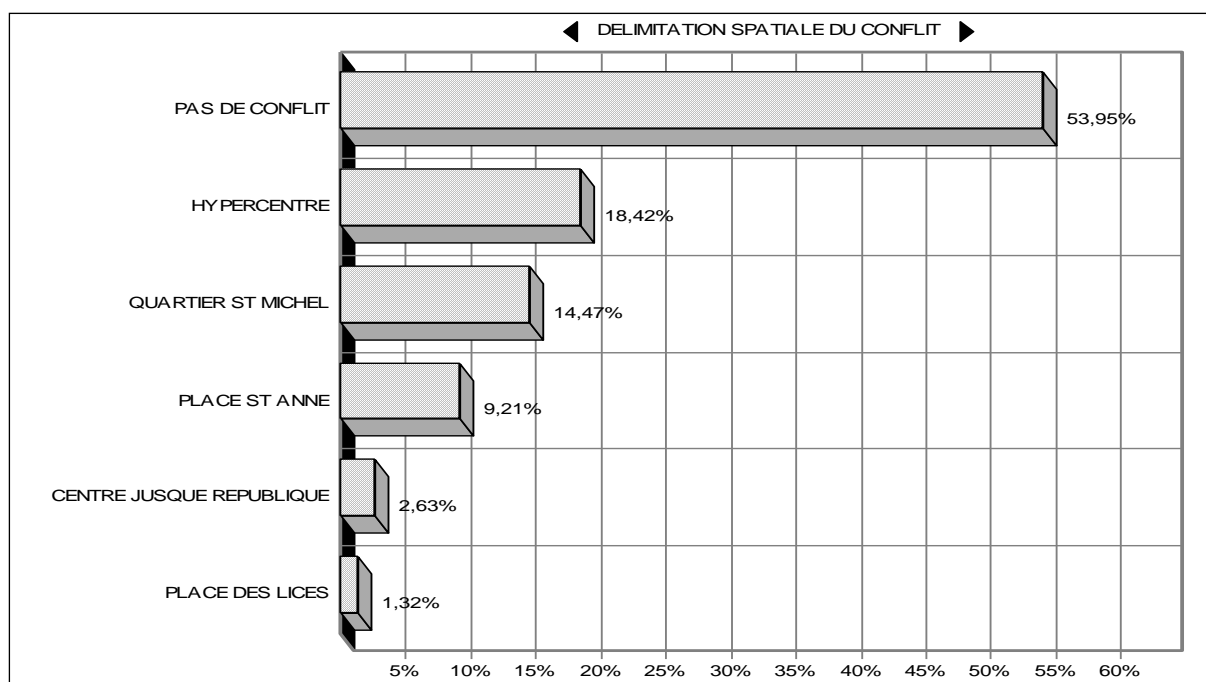
	<b>Initiateur du conflit territorial</b>	<b>Victime du conflit territorial</b>	<b>En confrontation avec :</b>
<b>Etudiants</b>	Débordements festifs	Restriction de la fête par gentrification du quartier Affrontements	Riverains Villes Certains étudiants
<b>Riverains</b>	Volonté de sécuriser les espaces	Débordement festif	Etudiants Ville de Rennes
<b>Ville de Rennes</b>	Aménagement vers une patrimonialisation et piétonisation Puis sécurisation par caméras vidéo	Image de marque Dégradations	Étudiants Riverains Acteurs économiques et politiques Préfecture
<b>Acteurs économiques</b>	Marchandisation à outrance de la fête	Climat de déliquescence du quartier	Ville Etudiants Préfecture
<b>Service de l'Etat</b>	Politique sécuritaire et répressive des espaces	Affrontements	Etudiants Ville

Du risque à l'incertitude<sup>228</sup>, il ne faut pas confondre la gestion à chaud du conflit d'usage tel qu'il est qualifié et la vision à plus long terme de ce qui se passe dans ce quartier, à la fois dans le passé et dans l'avenir. La question du conflit se comprend à l'échelle du temps. Nous sommes dans le temps du risque, ce temps se prolonge, il crée de l'incertitude. « *Habitants, quel droit de cité ?* », nous dit le Président d'une des associations de résidents du centre-ville de Rennes. C'est qu'il recherche des solutions durables. Les deux acteurs principaux de résolution du conflit se sont par exemple toujours situés sur des temporalités différentes, la ville sur le temps long, la préfecture sur le temps court, ce qui explique également le conflit interne entre eux.

## 6.7 : Y a-t-il un rapport étroit entre conflit et territoire

### 6.7.1 : Espace effectif de mise en scène du conflit

Figure n°36 : Délimitation spatiale du conflit de l'hypercentre par les cartes mentales.



Il y a à la lecture des cartes mentales, plusieurs territoires de conflit différents selon les catégories d'acteurs interrogés. L'inadéquation entre la vision des acteurs les plus présents et les pouvoirs publics sur l'échelle spatiale réelle du conflit, est indéniablement une source très importante de montée en généralités et de stigmatisation d'une catégorie ou d'une pratique. La focalisation du conflit qui en découle est avant tout le résultat de cette inadéquation. Le marquage

<sup>228</sup> Référence au titre d'un chapitre de l'ouvrage de Michel Callon, Pierre Lascousmes, Yannick Barthes, 2001, op cité.

de l'espace par les corps et par la présence, la déambulation<sup>229</sup> visent avant tout à conférer un statut à cet espace par la matérialisation d'une action et d'une présence. Le détournement de l'espace à partir d'un moment de la soirée, que l'on peut voir dans les cartes mentales, est à ce titre révélateur d'une sorte d'auto-attribution de l'espace, plus revendiqué que jamais. Cette revendication passe par l'acquisition d'une expérience de l'occupation de rue et en conséquence, par l'affirmation d'un espace devenu plus affectif que choisi. La réponse à cet acte, qui est inconsciemment ressentie et visible dans les cartes mentales, est une tentative de prise de pouvoir sur le territoire par les dominants et sur le terrain du pouvoir de décision. La prise de possession de la rue par les forces de l'ordre en est l'un des éléments, ainsi que les réglementations édictées en matière de transport d'alcool. Ce territoire devenant ainsi dans de nombreuses cartes mentales un territoire de confrontation politique et générationnelle.

#### Illustrations n° 15 : Rue Saint Michel nuit du jeudi (octobre 2006)



(Avry)

C'est pourquoi la pratique répressive des espaces est marquée par une bataille pour la propriété de l'espace. Ainsi 41% le font figurer sur la carte, ce qui est quand même très important compte tenu de la consigne donnée. Par exemple, le nombre de cartes qui mentionnent la présence policière est impressionnant. Ce n'est pas le fait que les policiers soient présents qui est contesté,

---

<sup>229</sup> Ripoll F, « Réflexions sur les rapports entre marquage et appropriation de l'espace », in Bulot T et Veschambre V. (Dir), *Mots, traces, marques : dimension spatiale et linguistique de la mémoire urbaine*, Paris, L'Harmattan, P. 15-36

c'est le fait qu'ils le soient en si grand nombre. Dans cette répartition, un élément ressort sur de très nombreuses cartes, à savoir la tentative d'encerclement par la police dans l'hypercentre, notamment entre la Place Sainte-Anne et la place Saint-Michel. Cet élément est vécu comme une tentative de leur retirer l'espace. Il y a un véritable sentiment d'oppression qui s'opère entre l'encerclement, la surveillance trop prononcée et trop visible, omniprésence des forces de l'ordre en durée et en fréquence.

### **6.7.2 : Echelles territoriales du conflit et causalités sous-jacentes**

L'analyse par les cartes mentales permet également de poser des échelles territoriales du conflit. Il est de ce fait intéressant de regrouper les cartes mentales non plus par groupe d'acteurs, mais par le niveau de l'échelle choisie par les différents acteurs.

Ainsi, à l'échelle de la ville de Rennes, le conflit s'apparente à un problème de propriété de l'espace. Le conflit est à mettre en rapport avec la politique globale de la municipalité rennaise, dans son opération de projet urbain et de zoning de la ville.

A l'échelle du quartier Centre, le conflit s'apparente davantage à une compétition sur la fonction dominante que l'on souhaite proposer.

A l'inverse, à l'échelle de l'hypercentre, le conflit repose sur des nuisances environnementales et un sentiment d'insécurité lié à une ambiance du quartier en évolution.

Quant à l'échelle de la rue ou des places, le conflit s'apparente à un dysfonctionnement spatial dépendant de pratiques à certains moments de la semaine ou de la journée.

Ainsi l'analyse par les cartes mentales permet un croisement entre le type de conflit auquel s'apparentent la carte et le niveau de l'échelle choisie par le groupe d'acteurs interrogé (tableau n°30).

Les échelles sont donc très différentes selon le discours d'acteurs et selon le conflit auquel on se réfère. On s'aperçoit dès lors que le traitement envisagé par les politiques publiques pour enrayer le conflit porte toujours sur une portion de territoire plus réduite que celle ressentie par les deux catégories les plus concernées, à savoir les « Jeunes » et les riverains. Peu d'élus ayant répondu à cette enquête, nous n'irons pas plus loin dans cette analyse, mais elle ouvre une nouvelle piste de réflexion grâce à la comparaison des différentes cartes mentales. Ainsi, la dimension spatiale du conflit et les points de focalisation, pour le panel d'étudiants, sont incontestablement les deux places. Le conflit est donc assimilé à l'intervention policière, quand celle-ci est violente. L'intervention rue Saint-Michel de surveillances régulières est assez faiblement ressentie spatialement. D'autres espaces de l'hypercentre peuvent être cités mais de

manière beaucoup plus marginale. Le conflit est donc très localisé et les points de tensions également.

A l'inverse, beaucoup de cartes font état d'un sentiment de dégradation de l'ambiance de tout le quartier Saint-Michel. Le conflit a eu tendance à se déplacer ces dernières années en fonction du dispositif réglementaire pris. L'action de l'autorité spatiale n'a eu visiblement comme conséquence que de déplacer les points de focalisation du conflit mais ne l'a en aucune manière atténué.

**Tableau n° 30 : Qualification du type et de l'échelle du conflit Rennes centre**

	Riverains	« Jeunes »	Elus	Commerçants
<b>Conflit d'aménagement</b>	Quartier	quartier	Hypercentre	2 Places 1 rue
<b>Conflit d'environnement</b>	Quartier	Nie ou 2 places 1 rue	Place St Michel	Place Sainte-Anne
<b>Conflit d'usage</b>	Hypercentre	Hypercentre	Places Saint-Michel et Sainte-Anne	Place Sainte-Anne
<b>Conflit de procédure</b>	Nulle ou Place Sainte-Anne et St-Michel	Hypercentre	Place Sainte-Anne	Non cité

### 6.7.3 : Incontestablement le conflit a créé un nouveau territoire

Nous nous trouvons de fait dans un contexte général tendant à la sécurisation des espaces urbains. Cette dimension est ainsi omniprésente dans les cartes mentales des étudiants et bien assimilée par eux comme une perte progressive de propriété. La sécurisation et la territorialisation des politiques de sécurité urbaine s'est considérablement développée ces dernières années. Thierry Oblet montre comment, au tournant des années 80-90, la question de l'insécurité urbaine est devenue un enjeu majeur dans les programmes politiques des différents candidats « *Contenir l'insécurité est devenu le rêve de ceux qui aspirent à une sévérité croissante (...)*. Le développement des moyens de transports intra-urbains et l'augmentation de la vitesse de déplacement tendent à ce que la sociabilité urbaine soit de moins en moins localisée sur le

quartier.<sup>230</sup> ». L'importance prise par la ligne de métro est dans toutes les cartes mentales et on perçoit l'affaiblissement de la signification sociale des quartiers dans les représentations des étudiants notamment en les comparant avec les cartes mentales des acteurs des années 80. Le quartier devient un lieu consommé et déserté le reste de la semaine. Les « voisins voisinent de moins en moins<sup>231</sup> ». Une certaine régulation logique et habituelle existait jusqu'à une certaine époque, parce qu'il y avait le quartier et une forme de brassage de générations beaucoup plus présente dans les cartes des années 80. Aujourd'hui, la police intervient de plus en plus, pour des conflits entre habitants qui n'auraient pas nécessité auparavant cette intervention. Ainsi Dubet rappelle que « *dans les quartiers ouvriers, les parents pouvaient à la fin d'un bal populaire prendre le parti de leurs jeunes contre la police, inopinément appelée pour veiller au sommeil des bourgeois*<sup>232</sup> ». Or, comme le souligne Oblet les plus ordinaires attroupements de jeunes adolescents deviennent, faute d'en saisir le sens, facteur d'insécurité<sup>233</sup>.

#### Illustration n°16 : Suppression des bancs publics place Sainte-Anne en 2006



Avry

Revendiquer le même niveau de tranquillité sur toute une ville ne prend pas en compte le fait que la perception de celle-ci diffère selon les individus. On a par ailleurs dans le même temps fermé les impasses qui reliaient les différentes rues du centre entre elles et sécurisé les espaces publics, squares et jardins, en les interdisant d'accès la nuit. Les bailleurs ont de plus fermé l'accès aux parties communes mis des digicodes et des plots amovibles à l'entrée du quartier ce qui figurent sur certaines cartes mentales. Il en va de même pour la mise en place de caméras de

<sup>230</sup> OBLET Thierry, *Défendre la ville, la ville en débat*, PUF, 2008 p 14-16

<sup>231</sup> ASCHER François, *Métapolis ou l'avenir des villes*, Odile Jacob, 1995 p 149

<sup>232</sup> DUBET F., 1992, *Les quartiers d'exil*, Le Seuil, p.

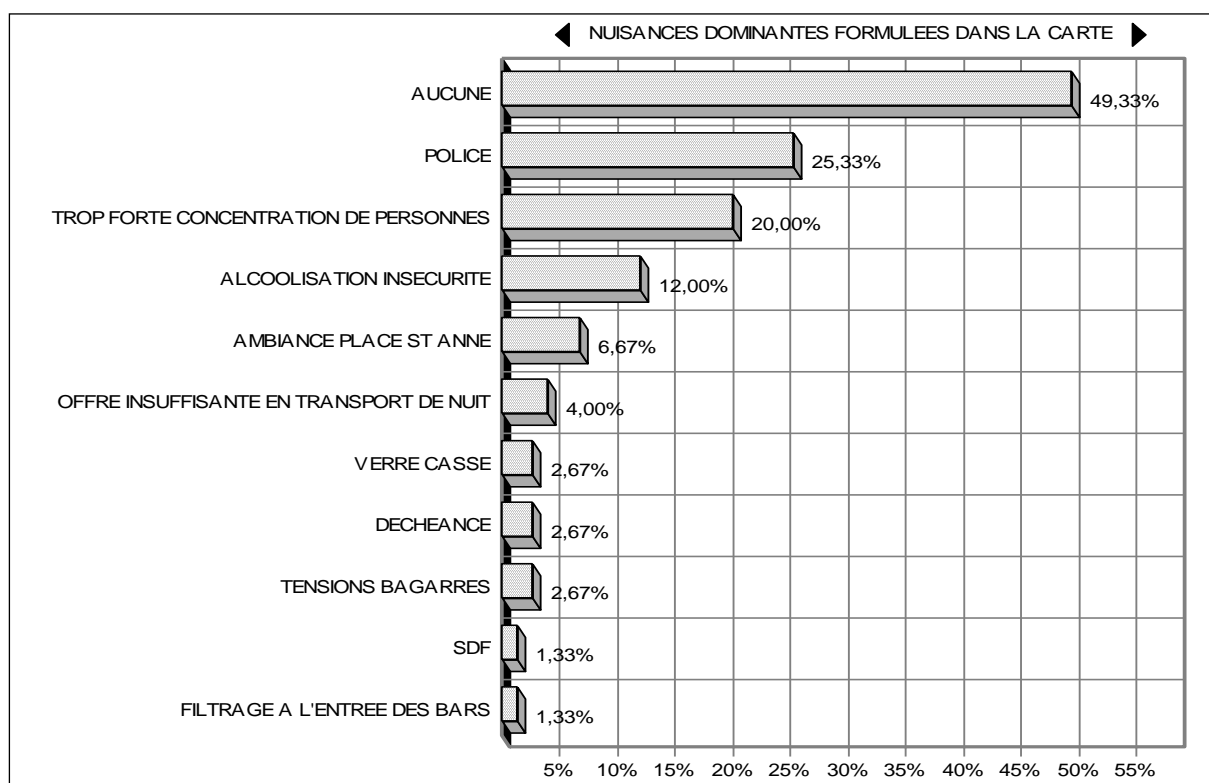
<sup>233</sup> OBLET, 2008, op cité, p. 26.



surveillance dans les parkings souterrains du centre-ville et l'installation de quelques caméras pour la vision sur Internet de l'ambiance urbaine. Un dispositif qui déresponsabilise la gestion sécuritaire du quartier par les habitants et est surtout perçu par les étudiants dans leurs représentations comme une tentative de privatisation de l'espace du centre. La modification des espaces publics, pour faire disparaître tout ce qui aurait pu permettre le stationnement de groupes de personnes comme les bancs publics<sup>234</sup>, l'enterrement des containers à poubelles, ou la disparition du kiosque Place Saint-Michel, on aura compris que ce nouvel urbanisme sécuritaire correspond idéologiquement à une conception de la régulation sociale très particulière. L'avantage encore ici des cartes mentales est manifeste par rapport aux entretiens. Les étudiants ont bien saisi que ces transformations récentes correspondent à la volonté des pouvoirs publics de les priver de l'usage des lieux sous les formes qu'ils connaissaient jusqu'à présent. Ils ont représenté pour certains d'entre eux tous ces changements intervenus récemment en « dessinant » ces modifications dans les cartes mentales et en les commentant.

#### 6.7.4 : Quelles sont les nuisances spatiales formulées par les cartes mentales

Figure n°37 : Répartition des différentes nuisances formulées par les cartes mentales



<sup>234</sup> Voir à ce propos l'excellent mémoire de Bégard D. 2005, *Essai sur le rôle des bancs publics dans l'espace public*, Master 2 Géographie sociale, Université de Rennes 2. 84 p.

Ce qui ressort incontestablement, c'est la volonté de restreindre cet espace de fête ou de contrôler les pratiques festives. Ensuite, arrivent les thèmes récurrents à l'organisation spatiale et l'utilisation qui en est faite : ainsi, la concentration d'un trop grand nombre de personnes est mal vécue y compris par les fêtards eux même. Enfin, une certaine ambiance est mal ressentie notamment place Sainte-Anne, comme un sentiment diffus d'insécurité, généré par le climat d'un type de pratique festive fortement alcoolisée, sorte de lieu de fin de soirée ou de perdition. Beaucoup d'étudiants affirment éviter ce lieu, surtout en fin de soirée car ils ne s'y sentent pas bien. D'autres affirment avoir observé des comportements avec lesquels ils ne sont pas en accord ; ils dénoncent par exemple une sorte de consommation de l'espace et un non-respect de celui-ci. Le problème de l'attitude des pouvoirs publics a été de faire un amalgame entre tous les « fêtards » ; or nous voyons bien que du point de vue des étudiants eux-mêmes, certaines pratiques ne sont pas admises. Dernier élément, l'offre en transports de nuit souvent mise en avant comme cause principale du problème, n'apparaît ici que pour 4% des étudiants interrogés. Ce n'est donc pas visiblement un problème majeur.

#### **6.7.5 : Y a t-il une inadaptation des espaces en lien avec les nouvelles pratiques festives ?**

Une série de facteurs, pas toujours liés les uns aux autres, est venue rendre l'hyper centre plus complexe qu'auparavant. Apparaissent ainsi sur les cartes mentales des facteurs concomitants qui cumulés seraient une première explication des dysfonctionnements observés.

- L'analyse conjoncturelle tend à démontrer un renforcement de la fonction festive ces dernières années, avec une accentuation de la spécialisation de cet espace. Cette accentuation a été confortée par des choix en termes d'aménagement et par une évolution démographique accentuant la pression sur cet espace. Il a encore été rendu plus attractif par l'arrivée du métro.
- En même temps les espaces limitrophes ont eu tendance à se complexifier. La réhabilitation et la construction de nouveaux logements en ont fait l'un des quartiers les plus attractifs de Rennes, pour une population aisée, ce qui était loin d'être le cas auparavant. Par conséquent, le système d'acteurs est plus compliqué aujourd'hui.
- La très grande faiblesse des mentions liées à la fête institutionnelle ou à l'offre culturelle festive publique dans les cartes mentales est aussi une surprise. C'est comme si elle était presque inexistante pour cette partie de la jeunesse. Les raisons sont bien évidemment complexes. Le prix, l'inadaptation à de nouvelles pratiques festives, l'appauvrissement de la capacité à imaginer des spectacles et à les organiser ?
- L'autre aspect est bien évidemment lié à ce que l'on pourrait appeler la faiblesse de l'offre culturelle des universités, qui ne figurent pratiquement sur aucune carte. Ce n'est pas qu'elles n'ont rien tenté. Rennes 2 a ainsi fait des efforts considérables en la matière mais il manque cruellement d'espaces pour faire la fête à l'université, d'espaces pris en charge par les étudiants et

gérés par eux.

- Le dernier élément n'est pas des moindres, on pourrait presque parler de la quasi disparition de la culture rock de Rennes, ville qui a tiré une partie de son image grâce à cette culture, à travers des salles de concerts et des bars à concerts.
- La création d'un îlot central piétonnier n'a-t-il pas rendu plus difficile la diversification de l'utilisation de cet espace et la possibilité de l'adapter à différentes pratiques festives ?
- La pratique des espaces est par ailleurs, fortement ritualisée, 80% des étudiants interrogées tracent une carte mentale très rituelle, avec un timing assez précis du jeudi soir concernant les mêmes lieux aux mêmes moments.
- On perçoit surtout un fonctionnement très dual sur la journée et la semaine qui génère aujourd'hui plus de la consommation d'espace que de l'appropriation véritable.

### **6.8 : Approche par une géographie cognitive : le conflit vu comme une rupture de propriété dans les représentations des différents acteurs.**

On va ici synthétiser l'ensemble des points traités précédemment de façon à montrer que la rupture dans l'acte d'habiter est l'élément fondamental du conflit.

Partant de l'idée que l'appropriation se révèle de manière plus explicite lorsqu'elle est soudainement niée, nous avons perçu à travers les cartes mentales les marques d'une confiscation spatiale multiple. Grâce à la perspective historique que nous avons donné à cette recherche en interrogeant des acteurs « historiques » de cet espace, nous sommes en mesure de proposer une reconstruction des différentes ruptures symboliques dans l'acte d'habiter, responsables selon nous du paroxysme du conflit actuel. Ainsi les différents acteurs rennais utilisant cet espace font part dans leurs représentations du sentiment d'avoir vécu ce que nous appellerons une série de « cambriolages » en plusieurs étapes mais dont l'auteur change et forcément sa victime. Nous utilisons le terme de « *cambriolage spatial* » parce qu'il nous semble mieux convenir aux ressentis exprimés dans les cartes mentales à savoir : « dévaliser en pénétrant par effraction » en laissant à la victime le sentiment d'avoir eu son espace intime violé. Le vol concerne ici l'identité du quartier, et l'espace intime violé : les désagréments causés par les trop fortes densités humaines présentes par intermittence sur cet espace. Nous préférons le terme de « cambriolage » à « accaparement » ou « confiscation » parce que les auteurs de l'acte prennent possession d'un espace mais s'en vont ensuite, laissant l'habitant seul face à cette transformation. Ce qui apparaît en effet de manière notoire dans les cartes mentales est que les porteurs successifs du projet territorial n'ont à aucun moment concerté les habitants du quartier en vue d'un partage en commun du projet territorial et ce depuis plusieurs décennies.

### **6.8.1 : Une série de « cambriolage spatial » : essai de synthèse (cf. tableau n°31)**

➤ **Situation N° 1 : Le quartier Saint-Michel /Sainte-Anne a été « cambriolé » par les « zonards, les « squatters » et des populations marginales.**

Du milieu des années 70 jusqu'au début des années 80, cet espace, notamment les rues de Saint-Malo et Saint-Michel, est marqué par l'apparition de groupes de « marginaux » qui squattent les immeubles insalubres et dégradés. Ces deux rues sont rendues difficilement fréquentables à certaines heures de la journée, du fait du blocage par des groupes avec chiens et trafics en tout genre. Les riverains réagissent, y compris les commerçants, et demandent à la ville d'intervenir. C'est le premier conflit, des pétitions circulent faisant état d'un saccage des espaces du centre, d'une dégradation de l'ambiance et d'une perte d'identité, de calme et de tranquillité. Il s'agit bien alors **d'un conflit d'usage.**

➤ **Situation N° 2 : La Ville de Rennes a « cambriolé » l'hypercentre rennais en y proposant une forme d'aménagement.**

La réaction intervient assez rapidement, les autorités municipales vont en quelque sorte profiter de cette situation pour imposer leur projet. La ville, par l'intermédiaire de politiques de réhabilitation des centres anciens lancées au niveau national (notamment le FAU, Fonds d'Aménagement Urbain), décide de réhabiliter le centre-ville et ce quartier pour les rendre salubres et plus sûrs, c'est-à-dire d'en exclure les populations marginales. Elle décide également d'en faire une image de la ville en faisant de ce quartier étudiant une sorte de « quartier latin » à la rennais. Les grands appartements disparaissent et avec eux les familles du centre-ville ; le quartier est largement occupé par une **population étudiante qui en prend possession.**

➤ **Situation N° 3 : L'hypercentre a été « cambriolé » par les catégories aisées, les banques et les commerces de bouche.**

La transformation du quartier dégage un enjeu commercial important. Avec « l'hygiénisation » du quartier et la vie nocturne ; il devient particulièrement attractif pour les commerces de bouche et notamment les bars. Dans le même temps, on assiste à l'ouverture de salles de concerts un peu partout, facilitée déjà, par une législation souple et une politique municipale confortant l'idée de « Rennes ville rock ». Le quartier change en profondeur : les petits commerces de services et d'alimentation ferment. Le quartier par conséquent se spécialise et est en quelque sorte confisqué par des fonctions commerciales davantage marquées. En même temps, il devient une image de marque de la ville, il est de bon ton pour les banques d'avoir une enseigne dans cette zone. Le quartier devient en partie piéton, voué à la déambulation et aux touristes une partie de l'année. De plus en plus, deux modes de fonctionnement s'installent : l'un diurne, l'autre nocturne, compliquant le système d'acteurs vu leurs intérêts parfois divergents.

➤ **Situation N° 4 : la rue est « cambriolée » le jeudi soir par les fêtards.**

L'accentuation de la pression commerciale et de l'attraction étudiante multiplie l'implantation des cafés ; cependant l'espace est réduit et ne peut contenir tous les fêtards de la ville le jeudi soir. Dans le même temps les salles de concerts ferment, sous l'effet de la législation anti- bruit de plus en plus restrictive et de soutien financier public. De fait, les pratiques étudiantes changent... La rue devient un espace d'attroupement, et le conflit déjà latent, ne cesse de s'accroître entre les différents acteurs, tant le dysfonctionnement du quartier est maintenant manifeste.

➤ **Situation N° 5 : La rue est « cambriolée » le jeudi soir tard par les forces de l'ordre.**

La pression étant de plus en plus forte, les forces de l'ordre interviennent de manière assez vive, voire violente... Plusieurs affrontements vont ainsi voir le jour dans l'hyper centre entre des étudiants qui revendiquent cet espace comme leur appartenant pour faire la fête et la Préfecture qui tente de le « sécuriser » et d'en limiter l'accès après une heure du matin. La ville de Rennes émet un certain nombre d'arrêtés limitant le transport d'alcool (voir carte n°5). Un de ces affrontements défraie la chronique puisque la préfecture finit par employer le canon à eau pour déloger les étudiants.

➤ **Situation N° 6 : L'image marketing de l'hypercentre rennais a été « cambriolée » par la préfète.**

Une polémique s'en suit entre le maire et la préfète, le maire reprochant le type d'intervention et accusant la préfète de donner une image de la jeunesse et de la ville de Rennes complètement faussée et lamentable.

➤ **Situation N° 7 : La fête est « cambriolée » par le service jeunesse de la ville de Rennes qui veut la contrôler, en l'institutionnalisant.**

La ville choisit de déconcentrer la fête en proposant une sorte de fête institutionnalisée le jeudi soir à différents endroits de la ville.

➤ **Situation N° 8 : Cambriolage de l'hypercentre par la redéfinition d'une politique de la ville en termes d'aménagement, volonté de déconcentrer la pratique festive.**

Dans le même temps la ville s'apprête à redéfinir une nouvelle politique festive pour l'hypercentre, par une série de mesures, notamment la diminution progressive des bars dans l'hypercentre et une sorte de déconcentration de la fête par l'ouverture d'un second centre festif au sud des quais sur une place piétonne entièrement dédiée aux spectacles nocturnes. Parallèlement, on assiste à la mise en place des premières caméras de vidéosurveillance dans l'hypercentre. Par ailleurs, la ville définit un nouveau projet urbain, dans lequel elle souhaite insérer un centre international de congrès à la place de l'ancien couvent des Jacobins, qui s'ouvrirait directement sur la place Sainte-Anne. On changerait du coup radicalement la pratique festive dominante du quartier.

**Tableau n°31 : Synthèse des situations de « cambriolage spatial » dans l'hypercentre rennais**

Cambriolage spatial	Caractérisation	« Cambrioleurs »	« Cambriolés »	Réactions
S 1 (75-85)	<u>Conflit d'usage</u>	Marginaux	Riverains Etudiants Commerçants	<b>Actions Publiques :</b> Décision de réaménagement et de reconquête des quartiers anciens
S 2 (90-2000)	<u>Conflit d'aménagement</u> Planification Zoning hyperspécialisation Mono fonctionnalité	Ville de Rennes	Riverains Familles Marginaux	<b>Actions citoyennes :</b> Peu ou pas Quelques pétitions
S 3 (2000-2003)	<u>Conflit d'aménagement</u> Spécialisation Augmentation de la rente foncière Gentrification Piétonisation Sécurisation des espaces Métro	Commerces de bouches et bars Banques  Riverains Ville de Rennes Touristes Marginaux	Population moins aisée Familles « Marginaux »	<b>Flottement</b> de part et d'autre  Dichotomie dans le fonctionnement du quartier entre le jour et la nuit Peu de changements dans les pratiques diurnes <b>Action publique :</b> contrôle des marginaux
S4 (Depuis le milieu des années 90)	<u>Conflit d'usage et d'environnement</u> Attractivité densification	Fêtards Etudiants Jeunes Précaires	Riverains Commerces autres que bars	Fonctionnement de plus en plus dual avec massification le soir Crispation <b>Action citoyenne :</b> création d'associations de riverains
S5 (Milieu des années 2000)	<u>Conflit de procédure</u> intervention des forces de police	Force de l'ordre Etat	« Fêtards » Etudiants Jeunes Ville de Rennes Riverains	Accentuation de la tension et climat de violence Implosion de la vision de quartier Débordements des tensions quartiers limitrophes <b>Action publique :</b> répression et réglementation
S6 (Depuis 2005)	<u>Conflit de procédure</u> Image de marque de la Ville	Préfecture	Ville de Rennes	La ville cherche à se réapproprier le centre en dénonçant la préfecture <b>Forte médiatisation</b> <b>Action citoyenne :</b> fortes manifestations des étudiants Action de prévention santé
S7 (De 2006 à 2008)	<u>Conflit de procédure</u> Contrôle de la fête. institutionnalisation des pratiques	Ville de Rennes	Etudiants Jeunes Fêtards Commerçants	Ne règle pas le problème, les débordements continuent. <b>Action Publique :</b> création d'une fête institutionnelle le jeudi soir
S8 (depuis 2009)	<u>Conflit d'aménagement</u> Repositionnement du quartier et sécurisation caméras Volonté d'en faire un quartier huppé Desserrement de l'offre festive de l'hyper centre.	Ville de Rennes	Bars Etudiants Riverains ?	<b>Action publique :</b> Rachats de certains bars par la Ville Etats généraux de la fête Début de dialogue Replanification urbaine autour d'un projet de quartier
Synthèse	<u>Série de cycles</u> Usage : 2 Aménagement : 2 Procédure 1 Alternance Lutte pour la propriété symbolique et réelle	Ville de rennes, mais politique changeante  Reprise en main de la ville de Rennes sur une autre orientation	Riverains et jeunes semblent les plus lésés. Perte de l'identité historique du quartier	Alternance entre politique de reconquête spatiale et de répression. Jeunesse accusée Accentuation de la gentrification du quartier

### ➤ Temps et cycle de mise en place des différents conflits

Cette série de cambriolages s'est opérée par cycles, d'une durée approximative de 10 ans, sauf pour le conflit de procédure qui a été très court, moins de trois ans. Le conflit d'usage laisse place à un conflit d'aménagement, puis à nouveau un conflit d'usage et la boucle continue.

Rien de surprenant somme, toute sauf que la modification d'un système spatial vient générer de la confrontation spatiale. Ce qui l'est moins, c'est de voir tour à tour l'opposant devenir porteur de projet et inversement. Avec parfois la perte de pouvoir ou la perte de conduite du projet de la part de celui qui l'a initié.

De cette série de cambriolages découle une relation identitaire au territoire mouvante, ambiguë, aléatoire et revendiquée de manière différente. Analysons par conséquent la portée à la fois psychologique mais aussi conflictuelle de chacun de ces « cambriolages » pour des victimes, à chaque fois différentes. En d'autres termes, qu'est-ce qui est vitalement atteint à l'occasion de chacun de ces cambriolages dans la relation qu'entretient chacune des « victimes » avec l'espace de référence auquel elles tiennent ?

### 6.8.2 : Les sentiments vécus à travers les cartes mentales

L'intérêt des cartes mentales par rapport aux entretiens est encore une fois ici d'exprimer l'ambiance, l'intimité du rapport à l'espace et la symbolique de l'acte d'appropriation. On perçoit dans une série de cartes mentales le traumatisme causé par cette perte de propriété spatiale. Ce ne sont pas d'ailleurs tellement les cartes de riverains qui en parlent le plus, mais l'échantillon n'est pas suffisant. A l'inverse, les cartes mentales des élus et des étudiants nous montrent de la colère, un sentiment de vulnérabilité et beaucoup d'incertitude sur le devenir du vivre ensemble dans ces espaces. Il est question aussi du risque de la perte des usages et de l'ambiance traditionnellement attribuée à l'hypercentre.

En second lieu, ce qui transparaît également, c'est la perte de confiance dans la capacité à gérer le problème, mais surtout dans la volonté véritable de le régler pour tout le monde. Une autre idée ressort assez souvent, celle du prétexte de ces affrontements avec, selon les cartes des étudiants, des perturbateurs en nombre minime, qui serviront à réaliser le projet global d'éviction des jeunes du centre urbain. Il y a par conséquent une augmentation de la méfiance, comme si chaque acte de répression était vécu comme une véritable perte d'intimité, une intrusion dans cet espace de la fête par la force, une sorte de « viol territorial » : « ils mettent leur nez partout, ils mettent les pattes partout », nous disent les cartes mentales des étudiants. Ainsi les fouilles que l'on retrouve sur de nombreuses cartes, ces fouilles régulières ont accentué encore un peu plus ce sentiment de perte d'intimité.

### 6.8.3 : Mais les cartes mentales ont aussi leurs limites

Nous avons défendu l'outil carte mentale comme un instrument particulièrement performant en matière de compréhension du rapport entretenu par les acteurs au lieu y compris dans sa dimension symbolique. Cependant dans cette troisième étude de cas, nous sommes obligés aussi d'admettre leurs difficultés à prendre en compte une partie du discours spatial. C'est incontestable cet outil est un riche moyen d'investigation. Mais il est aussi comme le rappelle fort justement Antoine Bailly « ... *Un produit, c'est à dire la représentation qu'une personne donne de son environnement spatial ; elle permet de fixer les images d'une aire donnée et de dégager les limites de la connaissance spatiale*<sup>235</sup> ». Et c'est particulièrement vrai dans cette troisième étude de cas. Ainsi chaque acteur s'est placé dans une posture de départ et ce, à un moment donné parce que la carte mentale est toujours une réponse à une demande externe d'objectivation de l'espace.

Mais plus que dans les deux premières études de cas, celle-ci place l'acteur dans la situation de dévoilement de sa pratique spatiale quotidienne ce qui peut à un moment le gêner ou le tenter de ne pas en divulguer certains aspects, surtout en le représentant de manière aussi directe dans une carte. Ainsi les entretiens ont mis en évidence des rapports à l'espace qui ne sont pas apparus de manière aussi nets dans les cartes mentales.

➤ Les riverains, « nous obligent à nous dévoiler, à dire notre manière de vivre, ou à montrer que l'on ne vit pas comme eux » nous ont dit les étudiants. On retrouve ce sentiment à l'échelle de la ville tout entière, c'est à la fois un fait d'armes d'être cité dans toute la presse, mais beaucoup d'entretiens montrent qu'ils le vivent également comme une sorte de souillure de l'image de leur ville, dévoilant l'intimité cachée de leur ville.

➤ Celui qui y est le plus en décalage entre entretiens et cartes mentales est sans conteste le riverain qui, lui, éprouve une sorte de malaise. C'est frappant comme leur parole spatiale dans les entretiens se confond souvent à celle de personnes cambriolées. « Ils ont uriné sur mon mur, ils ont « tagué ma voiture », « ils ont vomi partout dans la rue que j'emprunte tous les matins », « ils ont laissé du verre cassé », « ils ont souillé l'espace par leurs présences », « ils ont mis du désordre partout ».

➤ La peur que tout cela ne recommence, la répétition a eu du mal à transparaître dans les cartes mentales. « J'ai peur de la nouvelle rentrée universitaire et que ça recommence...le jeudi soir comme avant » nous dit le riverain d'une association. Ce désordre créé revient à une appropriation du quartier par la destruction mais est difficilement exprimable pour certains acteurs sous la forme d'une carte.

➤ Pour les commerçants, c'est le dire qui est difficile car c'est se dévoiler et se placer dans le camp des « méchants » parfois avoir peur des mesures de rétorsion. Les cartes sont restées

---

<sup>235</sup> BAILLY Antoine, 1985, « Distance et espaces, Vingt ans de géographie des représentations », *l'Espace géographique*, n° 3, p. 197-205.



volontairement assez pauvres dans cette catégorie, le discours a été lui beaucoup plus argumenté. Est posé ici le problème de la trace et l'utilisation que le chercheur peut faire de ce document réalisé de leurs mains et qui peut s'apparenter à une sorte de signature. A l'inverse, le discours oral même enregistré leur a fait moins peur.

#### **6.8.4 : Les mesures de politiques publiques et ses effets révélés par les cartes mentales**

Comme dans un cambriolage, le propriétaire cherche à se protéger par des mesures de sécurisation. Les cartes font état de

- l'accentuation des espaces fermés ou clos
- de l'augmentation de digicodes
- de la mise en place de caméras de surveillance, signe particulièrement visible de la dégradation de la confiance sociale.
- de réappropriation ou de « privatisation » de certains territoires

Dans un second temps, vient l'appropriation de la rue par la destruction de l'existant, c'est-à-dire un nouveau projet d'aménagement, source de traumatismes rajoutés :

- suppressions des bancs, des kiosques
- reconfiguration du centre pour attirer une clientèle plus huppée
- peur du riverain de perdre l'espace qu'il avait choisi et de voir se modifier la composition sociale du quartier après déménagement de certains
- peur de l'étudiant de ne plus y être toléré
- peur du commerçant d'une nouvelle concurrence ou d'une perte de clientèle
- peur d'élus de voir l'une ambiance de ville se modifier trop rapidement.

Peut s'établir alors, et c'est le cas ici, un climat de défiance, de lutte parfois un peu communautaire pour tenter d'empêcher ces transformations. Ces peurs qui perdureront jusqu'à la création d'une nouvelle identité territoriale, qui peut aussi ne jamais arriver...

#### **6.8.5 : La structuration interne et la dynamique du conflit**

##### **6.8.5.1 : Synthèse des différentes entrées pour la compréhension du conflit**

La force des cartes mentales est également d'empêcher le chercheur de tomber dans une explication sommaire de la causalité basique d'éléments du conflit de l'hypercentre rennais. Le corpus de cartes mentales nous démontre que les entrées sont différentes, selon l'angle choisi. On peut entrer par le territoire ou par le système d'acteurs, sans pour autant déterminer laquelle de ces

entrées domine l'autre. Chacune d'entre elles se décomposant, par ailleurs, en des conflits de nature différente. Le temps est de plus ici une donnée incontournable, puisque l'espace fonctionne sur un héritage fort et sur des décisions d'aménagement dont les premières remontent à plus de trente ans. Nous privilégierons une analyse systémique de l'explication du conflit en essayant d'intégrer, comme nous le suggèrent les cartes mentales, la complexité dans l'explication du fonctionnement de l'espace.

#### **6.8.5.2 : Quel est l'ordre d'apparition des conflits ?**

La diffusion dans le temps d'une série d'actions ne permet guère de déterminer si elles sont la réponse à des micro-conflits ou plutôt la réponse à la mise en œuvre globale de la stratégie d'aménagement par la collectivité publique. Cet espace a toujours posé des problèmes, les tensions actuelles sont l'aboutissement de dysfonctionnements constatés depuis longtemps. La mobilisation d'acteurs non conventionnels, situés jusqu'à présent en dehors du système d'acteurs a eu incontestablement des effets aggravants. Mais les nouvelles pratiques festives viennent perturber davantage en profondeur le système spatial du quartier mis en place par la ville. Ainsi, la fête est devenue trop chère dans les lieux institutionnels et les achats des jeunes plus éclatés. La place dans les bars opère une sélection pas toujours bien vécue, on veut un espace libre d'accès. Les conséquences de ces nouvelles pratiques spatiales sont très importantes en termes d'espace. Le modèle du bar et de la soirée au bar a un peu vécu. Le besoin par conséquent d'une configuration spatiale plus ouverte, est toujours mis en avant par les cartes mentales.

Par ailleurs, une partie de la jeunesse veut être actrice de sa propre fête, non seulement la vivre, mais la décider. En témoigne le développement ces dernières années des spectacles de rue en tout genre. Les espaces publics doivent s'adapter à cette nouvelle demande sociale. Il y a maintenant la volonté d'être à la fois à l'intérieur et à l'extérieur. La pratique d'espaces publics va donc continuer à se développer. Les nouveaux aménagements urbains doivent arriver à créer des espaces intermédiaires et prendre en compte le détournement des espaces normés par des usages décalés, à travers des pratiques transgressives, particulièrement révélées par les cartes mentales et clairement localisées.

L'analyse par les cartes mentales a clairement pu mettre en évidence que les aménagements réalisés dans le cadre d'un contexte donné n'ont pas anticipé les changements de pratiques de la fête dans les hypercentres, accentuant parfois même ces nouvelles pratiques. Il est ainsi curieux de se rendre compte que les acteurs ayant représenté une carte mentale d'une pratique festive variée, intégrant ces nouveaux besoins et participant à une vision globale de la pratique festive sur la ville sont aussi ceux qui perçoivent le moins les tensions de l'hypercentre rennais ou qui ont le moins insisté sur cet élément. Nous avons ainsi démontré qu'il n'y a pas un profil de fêtard mais bien plusieurs, que l'ensemble de ces profils doit trouver matière à son expression spatiale et que ceci

constitue une richesse, parce que cela participe de l'ambiance générale de la ville et de sa renommée. Il faut par conséquent faire confiance à ces visions.

Tableau n°32 : Synthèse des différentes entrées sur le conflit relatif à l'hypercentre rennais.

<b><u>ENTREE PAR LE TERRITOIRE</u></b>	<b><u>ENTREE PAR LES ACTEURS</u></b>
<p align="center"><b><u>CONFLIT D'AMENAGEMENT</u></b></p> <p align="center"><b>(Éléments pouvant alimenter ce type de conflit par modification du système spatial)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Piétonisation du centre-ville</li> <li>- Arrivée du Val</li> <li>- Limitation du stationnement</li> <li>- Réhabilitation des logements</li> <li>- Propriété des logements modifiée</li> <li>- Associations de défense constituées</li> <li>- Modification importante du type de commerce spécialisation prononcée</li> <li>- Règlement d'urbanisme sur secteur protégé (limite l'isolation phonique)</li> <li>- Suppression du kiosque et des bancs</li> </ul>	<p align="center"><b><u>CONFLIT GEOPOLITIQUE</u></b></p> <p align="center"><b>(Éléments pouvant alimenter ce type de conflit par interventions des acteurs)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conflit entre la préfète et le Maire</li> <li>- Législation contraignante</li> <li>- Interventions des forces de l'ordre</li> <li>- Bouclage du quartier</li> <li>- Sentiment de perte de propriété de l'espace pour certains acteurs</li> <li>- Droit de préemption de la ville pour limiter les bars</li> <li>- Interdiction de la tenue de certaines manifestations habituelles</li> <li>- Sur médiatisation des « événements »</li> <li>- Organisation d'états généraux de la fête</li> </ul>
<p align="center"><b><u>CONFLIT D'ENVIRONNEMENT</u></b></p> <p align="center"><b>(Éléments pouvant alimenter ce type de conflit par nuisances inhérentes)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nuisances liées aux bruits</li> <li>- Nuisances liées à l'état de la voirie</li> <li>- Sentiment d'« insécurité psychique »</li> <li>- Présence de dealers en nombre et quotidiennement</li> <li>- Installation de caméras en nombre limité (nuisances psychologiques)</li> <li>- Modification de l'éclairage qui change l'ambiance des places</li> <li>- Limitation spatiale par surconcentration humaine</li> </ul>	<p align="center"><b><u>CONFLIT D'USAGE</u></b></p> <p align="center"><b>(Éléments pouvant alimenter ce type de conflit par désaccord entre acteurs sur l'utilisation même de l'espace)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Modification de la fermeture horaire</li> <li>- Modification de la législation sur les cafés concerts</li> <li>- Nouvelles pratiques festives</li> <li>- Ségrégation temporelle dans l'utilisation des espaces centraux</li> <li>- Volonté de limiter le stationnement de personnes</li> <li>- Déplacement vers la périphérie de certaines manifestations culturelles</li> <li>- Modification globale du type de propriétaires pour les logements du centre ville.</li> </ul>

## **6.9 : Une juxtaposition de conflits différents**

### **➤ Il s'agit incontestablement d'un conflit d'aménagement**

Vraisemblablement apparu en premier, depuis le changement en profondeur de la qualification urbaine du quartier souhaitée par la ville de Rennes, il s'agit d'un repositionnement en terme d'image pour la ville de Rennes. La tendance tendant à une mono fonctionnalité chronique puisque l'hypercentre ne compte presque plus aujourd'hui que des commerces de bouche et des bars en est le révélateur spatial. L'objet de ces différents aménagements pose bien évidemment la question de la rente foncière et de la possibilité pour la ville de financer de nouveaux investissements

### **➤ Il s'agit incontestablement d'un conflit d'usage**

Dans un second temps, le nouveau système spatial mis en place par la ville, laisse un fonctionnement ancien en soirée, notamment en fin de semaine. L'appréciation du quartier conduit à une densification importante lors de ces soirées.

### **➤ Il s'agit incontestablement d'un conflit d'environnement**

La tension et la dichotomie sociale, spatiale et temporelle du quartier s'accroissent. Les concentrations humaines de certaines soirées génèrent un sentiment d'insécurité spatiale avec une prise de possession de la rue. Il n'y a pas d'accoutumance à la nuisance mais, à l'inverse, une amplification de celle-ci et l'intolérance grandie.

### **➤ Il s'agit incontestablement d'un conflit de procédure**

Pour des raisons politiques et aussi liées à des idéologies et conceptions différentes sur la jeunesse, une lutte géopolitique se met en place pour prendre le contrôle de l'espace de l'hypercentre entre la Préfecture et la Ville de Rennes

### **6.9.1 : La complexité du conflit de l'hypercentre rennais et ses tentatives de résolution.**

L'ensemble des politiques mises en place devra tenir compte de l'ensemble de ces paramètres, sans mettre en avant l'un ou l'autre. Ces conflits s'entrecroisent, s'entrechoquent, participent à toutes les sphères d'explication, géographique, sociale, territoriale, politique, sociologique, culturelle, urbaine. L'absence de concertation entre les différents protagonistes a été fortement préjudiciable. La figure n° 35 se propose comme une vision globale des tensions de l'hypercentre de Rennes, après l'analyse par les cartes mentales. Elle ne se veut en aucun cas la mise à jour de causalités simplistes et réductrices de la complexité territoriale de cet espace. Elle y entrevoit simplement un cycle dans ce qu'est « habiter l'hypercentre de Rennes ». Les différents éléments et leurs interactions en boucle fonctionnent par la succession des dominantes de conflit ((1), (2), (3), (4), (5), se succédant dans le temps mais également dans le discours et les représentations d'acteurs. A partir des politiques d'aménagement menées dans les années 80, on



arrive à cette tension urbaine importante aujourd'hui. Mais les aménagements ne sont certainement pas les seuls en cause. Les changements de pratique

### Illustrations n°17 : Tendance à la sécurisation des espaces



Disparition du kiosque et enterrement des poubelles



Transformation des ruelles en impasses



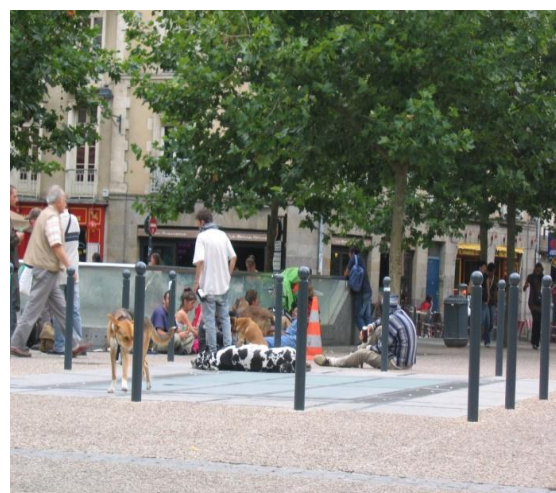
Privatisation des accès par digicode



Mise en place de projecteurs puissants



Découpage sectorisé de l'espace des places



Disparition des bancs pour limiter présence de SDF

spatiale de la jeunesse ces dernières années n'étaient ainsi pas prévisibles à l'époque. L'arrivée d'un élément comme le téléphone portable par exemple vient modifier considérablement la pratique spatiale et les déplacements urbains en soirée. Il suffit de voir le nombre important de cartes mentales qui y font référence. **Cette figure ne représente aucune « vérité territoriale », elle n'est que le support de l'acquisition de connaissances nouvelles, comme une partie de la connaissance scientifique nécessaire au traitement de ce conflit, à laquelle les porteurs du projet territorial pourront se référer et tenter des médiations.**

Ce conflit qui porte sur un espace à la fois public et semi-privé interpelle la difficulté de concevoir la ville dans une situation où la tension s'accroît du fait d'une pression démographique et foncière croissante. Quatre problématiques d'étude ont été soulevées par cette analyse.

- La question de la *concurrence spatiale* et la *lutte pour la rente foncière*, qui conduisent de plus en plus d'aménageurs à proposer une dichotomie spatiale et temporelle dans le fonctionnement des espaces, ce qui pose évidemment de graves problèmes.
- La *concurrence géopolitique*, pour utiliser la terminologie de Philippe Subra, de plus en plus forte entre les différentes instances politiques porteuses de projet. Les lois de décentralisation accordent une place accrue aux collectivités territoriales et pourtant l'Etat se donne le droit de continuer à intervenir sur la gestion d'espaces au quotidien. La mise en place d'une sorte de démocratie participative à l'échelon local donne également du pouvoir aux associations de quartier, conseils consultatifs et autres associations de défense, rendant la gestion des hypercentres urbains de plus en plus complexe. Le tout dans une situation de concurrence territoriale accrue entre métropoles urbaines à l'échelon national.
- Le *changement de pratiques spatiales* de groupes d'acteurs, insuffisamment étudiées et anticipées, conduit à un retard dans leur prise en compte par les politiques d'aménagement. Les aménageurs sont ainsi souvent en retard sur les pratiques, décalages coûteux et source de tensions supplémentaires.
- Enfin, *l'idéologie sociétale* qui conduit aujourd'hui à la stigmatisation de pans entiers de la population, dans le cadre de politiques de sécurisation des espaces urbains qui tendent à une déresponsabilisation de l'habitant et à une remise en question du vivre ensemble.



**Illustrations n°18 : Fonctionnement d'un système spatial dual dans l'hypercentre rennais**



Amplitude horaire réduite



Séparation espaces de vie et de loisirs



Modification des accès en fonction des horaires



Fermeture de l'espace pour espace piéton



Abandon des logements au dessus des bars



Spécialisation spatiale en fonction des horaires

### 6.9.2 : L'apport à la compréhension des conflits de territoire par la mobilisation des représentations des acteurs à l'aide des cartes mentales.

Cette troisième étude de cas permet de poser des problématiques nouvelles en matière d'aménagement urbain aux porteurs de projet territorial. Elle s'est positionnée dans une approche différente, essentiellement qualitative, sur un espace public avec des acteurs plus ou moins organisés. Elle a permis de :

- Démontrer que les *cartes mentales fonctionnent sur un micro espace* et qu'elles sont riches en savoir spatial.
- Démontrer que la carte mentale est une *forme de discours spatial « ludique »* qui convient mieux à certaines catégories d'acteurs en l'occurrence ici les étudiants.
- *Décomposer la catégorie d'acteurs dénommés « fêtards »* en montrant qu'elle n'a qu'une unité apparente en matière de pratiques spatiales ce qui laisse des marges de médiation possibles.
- D'analyser la *transformation des discours d'acteurs dans le cadre d'actions spatiales* quand ils rentrent en territoire.
- Mettre en évidence que nous sommes rentrés aujourd'hui davantage dans *des pratiques consumériste de l'espace que dans les formes d'appropriation classiques*.
- Souligner que l'espace public est de plus en plus aujourd'hui assimilé à une *simple production spatiale consommable et jetable* dans le sens où on peut le remplacer par un nouveau *produit spatial pour satisfaire une idéologie*.
- De comparer dans le temps l'évolution progressive de cet espace en montrant que *le rythme de sa transformation s'est accéléré*.
- De mettre en évidence *le rapport ambigu et symbolique à l'espace*.
- D'appréhender la *complexité de ce que signifie habiter un territoire*.
- De montrer que face à un conflit il y a *création de nouveaux territoires par des acteurs endogènes et exogènes* au territoire qui ne se concertent pas forcément. L'absence de concertation débouchant sur un nouveau conflit.









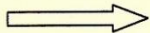


Cette étude pose donc une série de questions aux aménageurs des centres urbains :

- 1- Comment adapter spatialement le territoire aux nouvelles pratiques de la fête ?
- 2- Faut-il continuer la spécialisation prononcée des hypercentres urbains et leur piétonnisation ?
- 3- Comment retrouver le cadre d'un « vivre ensemble » qui permet des pratiques spatiales différentes d'un même territoire ?
- 4- Comment permettre à un même lieu de servir à des pratiques spatiales différentes ?
- 5- Comment stopper la dérive consumériste des territoires et rentrer dans des processus d'aménagement durable répondant aux aspirations des habitants ?





LEGENDE : Synthèse systématique des tensions territoriales sur l'hyper centre rennais à partir de l'analyse par les cartes mentales des acteurs

Dominante des 4 conflits	Echelle des conflits	Système complexe	
 Conflit d'aménagement	 Sphère de l'appropriation spatiale		Axe d'entrée par le territoire
 Conflit d'environnement	 Sphère de l'action des acteurs		Axe d'entrée par les acteurs
 Conflit d'usage	 Sphère de la « médiatisation » du conflit		Axes systémiques mis en évidence par l'analyse des représentations des acteurs.
 Conflit de procédure	IDEOLOGIE Pression exercé par les différents conflits sur les espaces des hypercentres	1 2 3	Chronologie d'apparition des conflits
 Nouveau système spatial mis en évidence par les cartes mentales	<b>Bruit</b> Faits spatiaux relevés dans les cartes mentales rapportés au type et à l'échelle du conflit	<b>Objet :</b>	Problématique de rencontre de deux conflits

Conception et réalisation : L AVRY ESO Rennes 2

Juin 2009

## Conclusion :

Il apparaît nécessaire de prendre le temps de saisir les choses de façon à ne pas créer un nouveau traumatisme spatial par une modification trop rapide. Accepter d'aborder les expériences négatives de la pratique festive à Rennes (les thèmes de l'anxiété, de l'angoisse, de la négativité et de la violence qui traversent souvent le fait d'habiter dans son ancrage et ses manifestations quotidiennes) permet d'envisager de nouvelles problématiques territoriales. La majorité des étudiants refuse ce qui se passe en leur nom comme le montrent les cartes mentales.

D'autre part, tout quartier est un espace social et ce n'est pas trahir la géographie que de prendre en compte les conflits qu'il abrite. Ainsi les rapports entre être et appropriation de l'espace doivent être restitués dans des contextes individuels d'une part, collectifs et historiques d'autre part. Il n'était pas demandé par les commanditaires de l'étude de faire des recommandations, l'objet étant de qualifier le conflit, son échelle, ses manifestations spatiales, ses acteurs et de tenter de trouver des explications. Nous voudrions cependant ici faire observer les deux cartes mentales n°26 et n°27, réalisés par deux étudiants d'un même amphithéâtre et de se poser simplement la question : **Comment passer de l'une à l'autre dans le fonctionnement de l'hyper centre rennais ?** La première est la caractérisation même du consumérisme spatial très appauvri, la seconde une représentation structurée et cohérente d'une pratique spatiale festive riche parce que variée. La première est symptomatique d'une méconnaissance spatiale due en partie à l'hyperspécialisation des centres urbains. La seconde est le résultat d'une pratique spatiale éclairée des espaces urbains qui suggère la recherche d'un équilibre urbain dans l'espace festif. A trop spécialiser les espaces, on les appauvrit et on permet l'appropriation que par une seule catégorie d'acteurs. Cela revient à « rendre l'espace défendable » pour reprendre la célèbre formule d'Oscar Newman pour recréer des solidarités entre les habitants et un sentiment de responsabilité par rapport aux fonctionnements des lieux. « L'espace défendable vise à favoriser les interactions et les échanges entre les individus » comme le propose Thierry Oblet<sup>236</sup>. Ainsi, le choix qui a été fait d'un affichage ostensible de l'outil sécuritaire incite les résidents à se barricader chez eux et à appeler la police en cas de problème plutôt qu'à responsabiliser en prônant la nécessité d'une concertation plus grande avec les habitants et les porteurs du projet territorial. « Alors qu'une vision normative de l'espace ne laisse aucune place, c'est-à-dire, dans bien des circonstances aucune chance aux populations sur le terrain, la production idéologique(...) permet de dissimuler la violence sociale déployée ». <sup>237</sup> La gentrification des centres anciens a incontestablement réduit le droit à la ville, il l'a de plus fortement normé et aseptisé... Trop nier ce droit revient à créer les

---

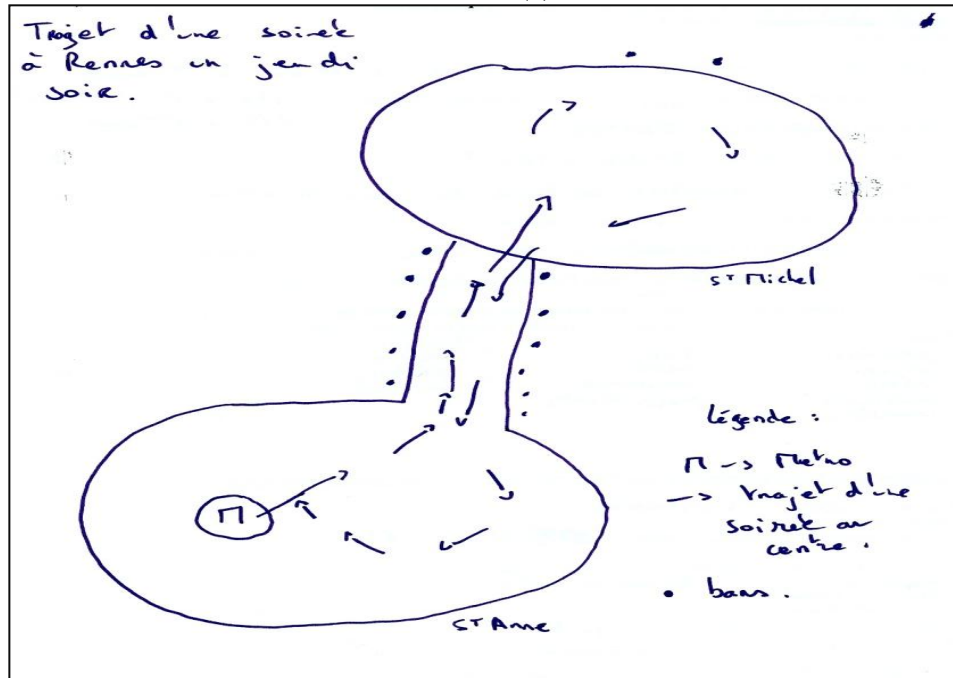
<sup>236</sup> Oblet Thierry, 2008, p 50

<sup>237</sup> Villes et résistances sociale, Agone N°38-39, Marseille 2008, 320p,

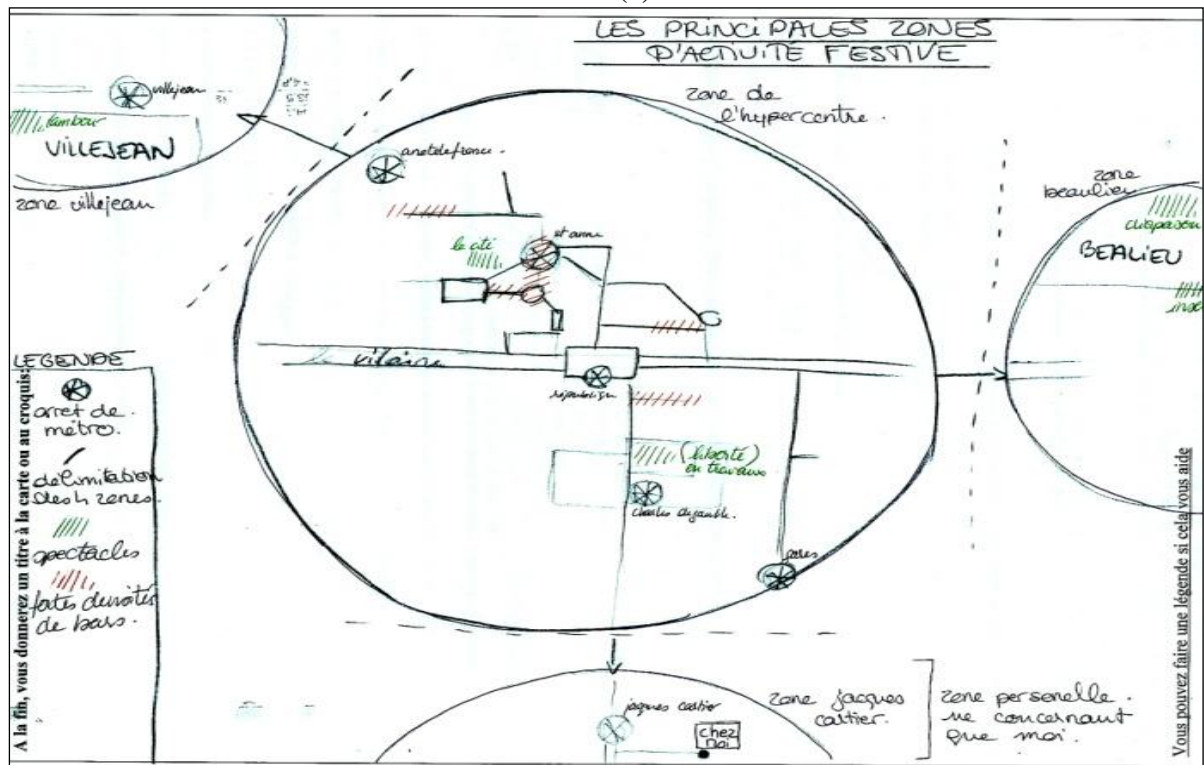


conditions d'un conflit généralisé entre les générations, risque de tensions urbaines futures encore plus fortes et plus dévastatrices.

Carte n° 26 : Carte mentale d'un étudiant de L3 de sociologie sur sa pratique festive à Rennes (1)



Carte n° 27 : Carte mentale d'un étudiant de L3 de sociologie sur sa pratique festive à Rennes (2)



## Conclusion de la seconde partie :

Nous avons démontré dans cette partie que les cartes mentales s'avéraient être un outil adaptable à chaque étude de cas proposée et mobilisable dans le cadre d'une démarche opérationnelle. Nous avons aussi mis en évidence les différents éclairages qu'elles apportent à la connaissance des acteurs et des territoires dans le cadre d'une géographie cognitive.

En mettant au point une méthode et des synthèses particulières à chaque étude de cas, en tentant la définition d'un nouveau modèle complexe d'étude des conflits appelés « la belliforme » nous avons essayé de démontrer que la compréhension d'un conflit de territoire est toujours une tentative complexe et souvent réductrice. Nous avons ainsi mis en évidence dans les trois études que le conflit est multiple et qu'il déborde souvent sur des sphères non envisagées au départ. Que cette tendance protéiforme doit être envisagée en variant les entrées et les « regards ». En ce sens, la carte mentale s'est avérée être un instrument qui nous a obligés à prendre en compte des prismes pas forcément intégrés au départ. En proposant des regards individuels et collectifs et en tentant de reconstruire ce discours d'acteurs, cette parole territoriale, le chercheur subit bien volontairement une remise en cause permanente qui ne peut qu'être salutaire.

Par contre nous n'avons pu faire se rencontrer les différents acteurs autour de l'objet, et par conséquent mettre en œuvre cette médiation spatiale autour des cartes mentales dans l'optique de créer un savoir spatial partagé. Nous restons convaincus que cela est possible et regrettons que les différents commanditaires de ces études opérationnelles nous aient empêchés d'aller jusqu'au bout de notre démarche. C'est certainement un résultat non discutable de cette thèse à savoir que les porteurs de projets sont souvent les principaux opposants à la confrontation de leur savoir spatial avec celui des profanes. Il en va de même pour « les grands élus » qui ont très souvent refusé toute forme d'entretien avec nous...

Il nous faut maintenant revenir sur les fondements de cette recherche qui s'attache à comprendre les relations entre les conflits et les territoires à travers des mobilisations d'acteurs. Nous avons émis l'hypothèse dès l'introduction que le conflit est une phase de paroxysme qui permet de mettre davantage en évidence les rapports complexes que les acteurs entretiennent avec leur territoire. Nous allons par conséquent essayer de définir à la fois la notion d'acteur territorialisé et montrer en quoi l'étude des représentations spatiales peut être une aide à la prospective et à la décision territoriale. Mais également, c'était l'un des grands objectifs que nous nous étions fixés, il nous faudra revenir sur l'outil carte mentale et tenter d'en préciser ses fondements théoriques et méthodologiques à travers l'expérience que nous avons acquise. Enfin, le dernier pas de cette recherche se fera en direction de la didactique de la discipline géographie notamment en lien avec nos pratiques d'enseignement, en montrant qu'une géographie complexe, fondée sur les acteurs est une géographie dynamique et motivante à enseigner.

## **TROISIEME PARTIE : PARTAGES**

# **Retour sur l’outil carte mentale et le concept d’acteur territorialisé dans le cadre du conflit de territoire : pour une géographie cognitive et citoyenne**

*« La carte n’est pas le territoire et, pourtant, elle est le territoire. » B. Harley*

Nous avons comme objectif dans cette troisième partie de tirer les enseignements des trois expériences de recherches sur les conflits de territoire qui viennent d’être présentées. En travaillant sur trois conflits différents, à trois échelles et sur trois espaces d’accueil spécifiques, nous avons cherché à prouver que l’outil carte mentale est mobilisable dans des configurations particulières et qu’il s’adapte bien à des démarches de prospectives territoriales. Nous avons aussi formulé à plusieurs reprises que la discipline géographie continue à émettre des critiques à la fois sur les représentations spatiales et particulièrement sur les cartes mentales. Il nous semble par conséquent que nous devons préciser et formaliser la méthode d’utilisation tout en recadrant l’outil et la place qu’il pourrait prendre dans la discipline. (Chapitre 7)

Ces trois expériences nous permettent également d’apporter un nouvel éclairage sur la nature des conflits de territoire et également sur les rapports complexe que les acteurs entretiennent avec eux. (Chapitre 8).

Enfin, nous n’oublions pas que nous sommes chargés d’enseigner cette discipline, nous avons souhaités dans un dernier chapitre dire à partir de ces expériences de recherche ce que représente aujourd’hui la géographie dans la compréhension des territoire et l’orientation didactique qu’elle doit prendre pour une géographie scolaire renouvelée, porteuse d’une démocratie cognitive et citoyenne (Chapitre 9).

## Chapitre 7 : Retour sur l'outil carte mentale

L'homme préhistorique, couvrant les parois de sa caverne de peintures commençait à ordonner le sens du monde, à s'appropriier l'espace, à se le représenter. Depuis plusieurs milliers d'années, l'homme sait représenter ce qu'il a recomposé dans son cerveau par des formes, des figures, des étagements successifs, des motifs, des signes. Il aligne des figures, il commence à hiérarchiser à travailler le rapport entre les objets qu'il représente. On peut y trouver des signes constants, des thèmes, des zones délimitées, des répétitions de figures, des classements. Le volume de sa fresque représente son espace, parfois des hachures, des lignes de contour, un étagement des plans : l'ensemble constitue bien un système de représentations spatiales en deux dimensions, ni puéril, ni maladroit. A ceux qui pensent que la peinture rupestre est une représentation enfantine de l'espace, l'homme préhistorique répond que c'est au contraire une représentation logique, ordonnée, qui utilise des codes et des formes que toutes les représentations utilisent encore aujourd'hui. Que ceux qui pensent que la carte mentale est une représentation enfantine de l'espace, ou primitive, c'est selon, on répondra que bon nombre de cartes « scientifiques » d'aujourd'hui utilisent les mêmes codes, les mêmes figures.

Objet encore non identifié, tout au moins dans son utilisation normée, la carte mentale est devenue marginale dans la géographie française. Alors que le courant qui travaille sur les représentations s'en était saisi dans les années 70 et 80, il l'a progressivement abandonné ensuite pour en laisser l'utilisation quasi exclusive à la psychologie environnementale, voire comportementale. Dans le même temps pourtant, la géographie a connu une véritable transformation en intégrant plusieurs nouveaux champs d'analyse, comme la géographie culturelle ou sociale. D'où vient cette désaffection ? D'une critique des géographes rationalistes ? De l'absence d'une méthodologie formalisée ? De l'absence de résultats significatifs utilisant cette méthode ? Il n'est pas rare de voir encore aujourd'hui les géographes se précipiter sur l'entretien comme principal outil de connaissances des territoires, laissant de côté une technique d'enquête dont le lien avec l'espace est pourtant direct et interagit sur l'acteur.

Au cours de cette recherche doctorale, nous nous sommes vus objecter de nombreuses réserves à propos de l'utilisation de la carte mentale comme objet d'investigation territoriale. Ces critiques, le manque de fiabilité, l'inégalité face à la réalisation, les problèmes d'interprétation ne nous ont jamais découragé et ont eu le mérite au contraire de nous obliger à préciser l'outil et sa méthode. En général ces critiques dénotaient plus une méconnaissance de l'outil et certaines dérives dans son utilisation, voire une confusion du terme avec d'autres techniques de recherche. La défiance affichée est même venue, à l'occasion de certains colloques d'utilisateurs de cartes

mentales depuis plusieurs années. Thierry Ramadier, à l'occasion d'un colloque organisé à Rennes par l'UMR ESO a repris à son compte une partie de ces critiques et proposé un système appelé JRS visant à gommer les différenciations sociales dans l'exécution des cartes mentales<sup>238</sup>. Par ailleurs, l'utilisation par les géographes de cet outil est restée particulièrement limitée, notamment ces dernières années. Ils ont eu plutôt tendance à laisser le champ d'investigation aux sociologues ou aux psychologues environnementalistes. Mis à part les ouvrages de Jean Pierre Paulet, Bernard Debarbieux, Sylvie Lardon, après les travaux d'Antoine Bailly, on relève ainsi bien peu d'études géographiques réalisées en France avec des cartes mentales et on compte encore moins d'études répondant à une visée opérationnelle d'expertise ou de recommandations. Il n'y a guère que la géographie du secondaire et la didactique qui ont continué ici où là, à expérimenter l'outil dans les classes. La géographie canadienne et américaine ont pourtant approfondi ça et là le sillon, mais ces travaux sont restés largement méconnus en France.

L'expérience de l'outil présenté ici s'appuie bien évidemment sur les trois études de cas (EC1, EC2, EC3) réalisées dans la seconde partie dont nous reprendrons d'ailleurs des exemples illustratifs, mais elle s'appuie également sur notre pratique professionnelle d'enseignant dans les classes du secondaire..

Les résultats présentés dans ce chapitre se basent donc sur un corpus principal de 395 cartes mentales sur trois espaces différents, à trois échelles distinctes et pour certains aspects sur un corpus secondaire de plusieurs milliers de cartes mentales réalisées dans des classes de lycée. Il ne sera pas fait d'analyse quantitative comparative de ce corpus, puisque l'échantillonnage, ici, n'est pas représentatif. Pour information, sur le corpus principal, la répartition est la suivante :

**Tableau n°33 : Répartition en pourcentage de l'échantillon de cartes mentales étudiées**

	<b>EC1</b> <b>En %</b>	<b>EC2</b> <b>En %</b>	<b>EC3</b> <b>En %</b>	<b>Total en %</b>
Acteurs « classiques »	33	9	8	29
Etudiants	0	0	39	39
Elèves du Secondaire	32	0	0	32
<b>Total en %</b>	<b>44</b>	<b>9</b>	<b>47</b>	<b>100</b>

Ce chapitre a pour objectif de préciser les contours de l'outil carte mentale, d'en synthétiser ses différents apports et ses limites Nous analyserons pour ce faire l'ensemble du processus, de la collecte à l'interprétation. Nous établirons ainsi une nouvelle typologie de la carte mentale, ainsi que les difficultés de sa mobilisation comme outil et la place qu'il peut prendre dans le cycle d'aménagement. Nous terminerons par la formalisation d'une méthode et par une

<sup>238</sup> RAMADIER T, BRONNER A.C., 2005, op.cit , pp. 285-299.



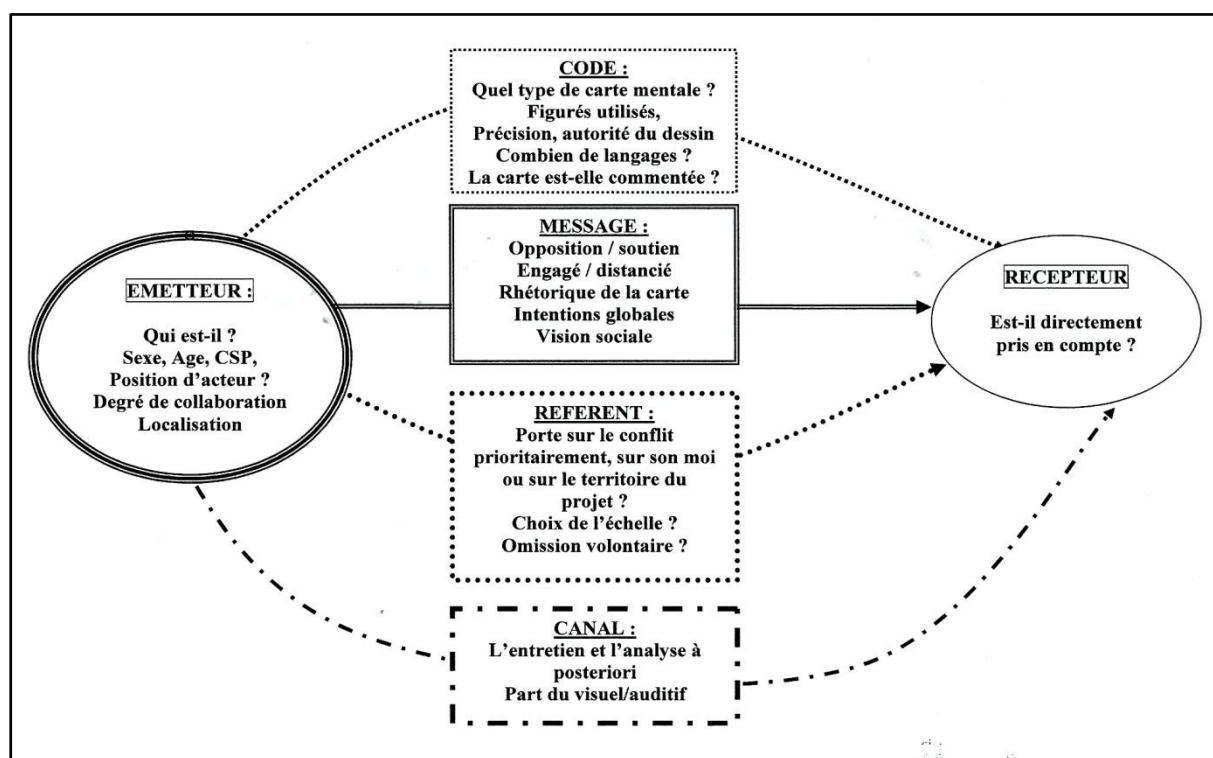
tentative de recadrage épistémologique de cet outil. Nous tenterons enfin de montrer en quoi la carte mentale peut être un véritable outil au service de l'aménagement et d'une médiation territoriale.

## 7.1 : Retour sur la phase de production

### 7.1.1. Concernant la démarche de collecte de cartes mentales

#### 7.1.1.1 : Emetteur et récepteur : situation de communication et situation d'énonciation

**Figure n°39 : Schéma de la communication pour l'interprétation d'une carte mentale**



Il s'agit de bien comprendre dès le départ que, davantage encore que les autres techniques d'enquête, l'utilisation de la carte mentale requiert un certain savoir-faire, lors de la phase de collecte. Les rapports entre l'émetteur et le récepteur s'articulent autour d'un jeu de rôle que le chercheur doit maîtriser. Dans la phase de déconstruction et d'analyse de l'objet, chaque élément devient important. Nous avons choisi quant à nous l'effacement et la mise en confiance. L'exercice peut être au premier abord déstabilisant, surtout s'il est placé en début d'entretien ; il faut le justifier du point de vue de l'enquêté. Au cours de la collecte, nous avons choisi de le légitimer d'emblée par une meilleure compréhension pour le chercheur de l'espace support de

l'enquête et comme point d'appui ensuite dans la phase d'entretien. Certains auteurs choisissent de faire construire la carte mentale en fin d'entretien. Il nous semble pour notre part que cet élément est un biais important, rendant difficilement mesurable les écarts puisque l'enquêteur applique un questionnaire orienté à tous les enquêtés. Nous maintenons par conséquent le postulat de départ : la valeur de l'exercice est plus grande s'il est placé en début d'entretien. Ensuite, la situation de communication en elle-même ne doit pas être parasitée. Par exemple, l'impression d'être observé, d'être jaugé, ou jugé doit être gommée au maximum par le chercheur. Par ailleurs, l'enquêté doit être convaincu qu'il produit pour rendre davantage intelligible son propos oral qui suivra et non qu'il produit pour le chercheur. Bien entendu, nous y reviendrons, tous les acteurs interrogés ne jouent pas le même rôle. Une partie libre doit être proposée à l'enquêté parce que les questions ne vont pas manquée de surgir. On peut écrire sur la carte, faire une légende, mentionner des interjections, faire des flèches, mettre un titre, commenter par écrit sa carte. L'enquêté ne doit pas se sentir dans un cadre formalisé dans lequel il n'a pas d'initiative. Il doit sentir que c'est un moyen d'expression meilleur qu'un autre, presque plus libre comme un moment où le chercheur qui a formulé la consigne disparaît, et qu'il pourra de toute manière justifier son propos ensuite. De ce climat de confiance établi dès le départ, sans manipulation de la part du chercheur et en toute honnêteté, dépend la qualité de la production. On verra cependant que si le chercheur dispose d'une possibilité d'observation, cette phase est riche d'enseignements.

#### **7.1.1.2 : Le choix de la consigne**

Les questions de la feuille blanche ou non, de la présence de consignes également, ainsi que de la précision de ces consignes, nous ont fait hésiter. Ces questions ont amené des choix qu'il est nécessaire d'explicitier. La volonté était de comprendre les territoires et surtout la place du conflit dans le processus d'aménagement en cours, ainsi que sa mobilisation par le vecteur du territoire. Cette approche nécessite de libérer la parole territoriale qui, comme nous l'avons montrée, se situe à un moment de tensions, puisqu'inscrite dans un conflit. Cette parole doit rester libre, comme la possibilité d'une sorte de catharsis, elle ne doit en aucun cas être orientée ni par un support, ni par des consignes trop précises. Le choix de la feuille blanche, avec un seul titre en haut, s'avère de ce point de vue la seule possibilité d'étude véritable des représentations, à ce stade du projet d'aménagement. Pour chacune des trois études de cas, nous avons opté pour trois consignes à la fois, relativement larges mais qui portaient sur l'élément déstabilisant du rapport au territoire à ce moment précis. Des consignes trop vagues comme « décrivez » ou encore moins « dessinez » votre espace de vie sont à proscrire. Elles ne problématisent pas assez la production et donnent des résultats souvent décevants. A l'inverse, à partir du moment où on donne un enjeu à la production, elle gagne en qualité. Pour chacune des trois études nous avons donc tenté de choisir un angle d'attaque en rapport avec l'enjeu territorial dont il est question.

### Encadré n° 3 : Le choix de la consigne est déterminant dans l'obtention de résultats

EC1	EC2	EC3
« Représentez sur cette feuille l'espace concerné selon vous par l'implantation du projet du nouvel aéroport de Notre Dame des Landes et les conséquences sur la transformation de cet espace ».	« Voici comment je perçois l'espace concerné par l'arrivée d'un futur centre d'enfouissement de déchets et ses probables conséquences sur l'espace de vie alentours. »	« Voici sous la forme d'une carte ou d'un croquis, comment je perçois l'espace de la fête et les pratiques festives un jeudi soir à Rennes ».

#### 7.1.1.3 : Le choix de l'échelle

Le choix de l'échelle est à la fois déterminé par la question précédente et aussi par la ou les consignes orales données. La problématique essentielle de cette recherche était de comprendre la place des territoires dans les conflits d'aménagement. Donner l'échelle était répondre en partie à cette question ou en tout cas l'orienter considérablement. Donc le choix est resté libre, nous avons distribué un support vierge. Pour l'EC1 et l'EC3 par exemple, l'un des objectifs était justement de définir l'espace concerné par la pratique où le projet en cours : le choix de la feuille blanche par conséquent s'imposait. S'est posé alors le problème de l'exploitation graphique des résultats, de leur numérisation et d'un éventuel traitement par superposition. Il est clair que la liberté de l'échelle ne facilite pas ce traitement, mais comme nous l'avons vu sans le rendre non plus impossible. En effet, on retrouve des sous-groupes d'échelle permettant la comparaison par superposition. En revanche, le choix des échelles constitue un élément de l'analyse de la position de l'acteur, plus important que pour le reste, donc nous confirmons aujourd'hui ce choix. Enfin l'échelle ne peut fixer le point central de départ de la représentation.

#### 7.1.1.4 : L'angle de vue

Aspect déterminant dans la production même, dont nous n'avons pas eu conscience pour les premiers enquêtés de l'EC1, la question de l'angle de vue détermine en fait beaucoup d'éléments de la carte mentale. La question nous a souvent été posée au départ. A partir du septième acteur interrogé, nous avons décidé de l'intégrer en tant que telle dans la phase orale qui accompagne la consigne de carte mentale. Pour un traitement comparatif ainsi que pour la qualité des représentations, nous avons en effet estimé qu'il fallait préciser que nous attendions une représentation vue du dessus de l'espace enjeu, « comme si on se trouvait en altitude dans un hélicoptère » disions-nous et que nous observions la scène d'en haut. Cette question oriente, de fait, la production vers un croquis ou une carte, permet d'éliminer en quelque sorte le dessin, ce

qui était notre objectif méthodologique et que nous justifierons sur le plan conceptuel et théorique plus loin dans ce chapitre. Il est clair que pour nous une carte n'est pas un dessin et inversement. Ils ne parlent pas le même langage, ne s'analysent donc pas de la même manière. De nombreuses expérimentations faites ces dernières années à partir de l'outil carte mentale oublient cet aspect, ce qui constitue à nos yeux un biais certain, non seulement dans l'interprétation des résultats, mais également dans la qualité même de la récolte. A nos yeux, contrairement à ce qu'affirment certains auteurs, le fait de préciser cette consigne a rendu l'exercice plus aisé pour beaucoup d'acteurs interrogés et les a plutôt mis en confiance.

#### **7.1.1.5 : La volonté de mettre en évidence des représentations dynamiques et prospectives**

Dans la méthode initiale, il y a la volonté de séparer ce qui constitue l'espace aujourd'hui, tel que le perçoivent ses différents acteurs, et ce qu'il risque de devenir. Nous n'oublions pas notre problématique de départ, à savoir la place des territoires dans les conflits de l'espace et les représentations liées à ces conflits. Mais le choix de décomposer en deux temps la production de la carte s'avère plus long et redondant. Les acteurs sont préoccupés par l'espace enjeu des tensions, c'est cela qu'ils souhaitent représenter. A l'inverse, il faut comprendre ce qui vient modifier profondément l'espace de vie de l'acteur interrogé, pour saisir l'enjeu spatial du conflit et la manière dont celui-ci mobilise son territoire dans le conflit en cours. L'importance de la consigne doit établir ce va et vient entre l'espace de vie « normal » et les modifications qu'il vit depuis quelque temps. Sur le projet d'aéroport, c'était une évidence pour tous les acteurs, la ZAD était constituée depuis plus de 30 ans donc elle avait déjà modifié leur espace de vie. Sur les centres d'enfouissement, cela a été moins évident pour certains acteurs, ce qui démontre aussi la faible incidence du projet ou du site en activité dès que l'on s'en éloigne. Sur l'hypercentre rennais, le choix a été fait de ne pas stigmatiser l'espace en entrant par le conflit, car nous n'aurions pas eu de prise de position territoriale mais une dénonciation du conflit de procédure. Nous avons choisi par conséquent, l'entrée sur les pratiques, y compris pour vérifier la réalité même du conflit. Ce qu'il faut retenir, c'est que la consigne doit demander de montrer ce qui est en mouvement dans l'espace et non une simple description spatiale de son espace de vie. La consigne par ailleurs doit tenter d'inclure l'acteur dans cet espace quand cela est possible et donc de réaliser une représentation égocentrée toujours beaucoup plus riche d'impressions personnelles.

#### **7.1.1.6 : Le respect des conditions de réalisation**

Cela n'a pas toujours été aisé de respecter un passage identique de production de la carte mentale. Ainsi, le temps consacré à la production est très différent selon les acteurs. Certains se contentant de quelques minutes, ceux notamment habitués aux représentations graphiques, comme des techniciens qui n'ont pas passé plus de 5 minutes en moyenne sur la production de la carte en

elle-même, alors que les élèves par exemple, se plaçant davantage dans un processus de production scolaire, y ont souvent consacré plus d'une demi-heure. Autre aspect : il est parfois difficile de retirer la carte juste après la production, certains auteurs souhaitant s'en servir pour l'explicitation de leur propos ; le problème étant qu'au cours du propos ils viennent parfois modifier ou compléter les représentations ou insister sur tel ou tel aspect. Donc on le voit, le processus de production n'est pas toujours identique non sans conséquences sur l'analyse un peu biaisée d'un point de vue scientifique. Le choix n'existe pas vraiment car le risque serait d'en faire un exercice très formalisé et trop ritualisé, qui lui enlèverait une bonne partie de son intérêt. Nous acceptons ce biais en précisant que très peu de cartes ont été complétées au cours de l'entretien, la plupart des acteurs se pliant à la règle établie.

Pour la production en elle-même, d'autres petits problèmes se sont posés. Il n'est pas toujours aisé de respecter une égalité de réalisation absolue mais nous avons amélioré la procédure au fur et à mesure de l'EC1. Certains auteurs (peu en fait) ont par exemple souhaité faire un brouillon et recopier ensuite. Il nous est apparu également qu'il fallait mettre à la disposition de tous les enquêtés le même matériel de représentation, à savoir 3 couleurs à l'aide de feutres fins, ce qui facilite la réalisation et les scans utilisés ensuite pour l'interprétation.

#### **7.1.1.7 : Interactions entre le chercheur et l'enquêté pendant la phase de production**

Enfin, il est particulièrement important pour une égalité de traitement de rassurer les auteurs quant à l'utilisation future de leur production. En effet, l'appréhension est forte de la part de certains publics devant un exercice déstabilisant qui peut apparaître comme scolaire quelques années, voire décennies après être sorti du système. De la capacité à rassurer les auteurs de l'entretien dépend la qualité des productions et leur niveau d'information. Les trois premières minutes peuvent faire voler en éclats toute l'expérimentation. Il n'est pas rare en effet de voir des auteurs pourtant habitués des productions cartographiques éprouver une appréhension certaine à la réalisation de cet exercice. L'appréhension pour la plupart des auteurs interrogés, contrairement à ce que nous avons pu lire sur d'autres expérimentations, n'est pas venue de la peur d'échouer, mais plutôt de ce que cela allait dévoiler de « *leur personnalité spatiale* », comme si le chercheur allait pouvoir jeter un regard un peu indiscret sur leur espace de vie. C'est pourquoi il nous a semblé très important d'insister sur l'anonymat dès la phase de production et dans la publication des rapports de recherche.

#### **7.1.1.8 : Pourquoi nous n'avons pas choisi l'échantillonnage par contraste**

Nous avons estimé que ce qui nous intéressait dans chaque étude de cas était la parole spatiale de l'acteur, sa diversité et les différents rapports entretenus avec cet espace. Nous n'avons jamais prétendu que ceci pourrait constituer une sorte de « vérité spatiale ». C'est l'erreur souvent

commise par les recherches à partir des cartes mentales. Il ne s'agit en fait que d'un témoignage spatial, orienté, subjectif et déterminé en fonction de l'âge, de la profession, de l'implication dans le conflit, de la proximité, bref de toute une série d'éléments qu'il ne nous appartenait pas dans cette étude d'analyser. Comme un historien part d'une série de témoignages pour tenter d'écrire une « vérité historique », la sienne, nous agissons de la même manière. Nous partons de différents témoignages sur l'espace, ils sont tous intéressants, celui de l'enfant comme celui de l'adulte, celui de telle ou telle profession, celui de l'opposant comme celui du porteur de projet, là n'est pas le problème. Par contre, nous essaierons d'établir des convergences et différences dans les groupes d'acteurs. Mais nous arriverons facilement à démontrer qu'il y a plus de convergence entre une adolescente de 15 ans habitant la commune de Notre-Dame-des-Landes et un membre d'une association d'opposants âgé de 60. Donc l'échantillonnage ici, pour nous, n'a pas d'importance. Nous présenterons à ce titre, des séries de planches d'acteurs établissant des correspondances évidentes, mais il ne peut s'agir d'établir une « sorte de modèle commun » à toutes les catégories. Ce modèle d'ailleurs ne peut exister puisqu'il consisterait à remettre en cause l'essence même de notre problématique. Partir de ces différentes visions et tenter d'établir un diagnostic territorial dans le conflit semble être le travail du géographe.

### **7.1.2 : Retour sur cinq situations concrètes de production de cartes mentales**

Il nous a semblé opportun de présenter quatre extraits choisis de productions pour tenter de montrer en quoi l'outil est opérationnel sur le terrain.

➤ Le premier concerne un acteur directement touché par le projet. Je lui soumetts la procédure de l'entretien et attends son accord. On sent une réticence sur la fabrication de la carte. Son discours est difficile et haché, parfois inaudible. Je perçois une réelle difficulté à s'exprimer à l'oral et à formuler un discours cohérent. Le vocabulaire utilisé souvent très approximatif. Le flot de parole est marqué par de longs silences et les propos qui suivent sont déconnectés des précédents. Il reste dubitatif mais j'arrive à obtenir son accord. Il se met à construire sa carte. La réticence reste de mise... Puis, au fur et à mesure, le geste est précis et le discours devient cohérent. Il prend un bon quart d'heure pour réaliser l'exercice, je suis obligé de l'arrêter parce que le processus doit être respecté. Il me fait le commentaire suivant à la fin de cette première phase. « *Je suis content d'avoir réussi, je ne pensais pas que j'étais capable de réussir une carte de cette manière* ». En effet, sa carte est très bien réussie, bien orientée et particulièrement claire sur les arguments de son opposition au projet. L'entretien commence un peu difficilement, il me demande alors de pouvoir consulter la carte qu'il a réalisée pour l'entretien, que ce sera plus facile pour lui d'expliquer en s'appuyant sur elle. Je lui redonne sa carte en lui précisant qu'il ne peut plus rien rajouter. Alors l'entretien devient plus clair, l'argumentation qu'il développe s'appuie

sur la carte et se tient tout à fait. Il ressort rasséréné de l'entretien, content de ce qu'il a réussi à formuler...

➤ Autre entretien : celui d'un responsable associatif, en même temps élu politique et responsable d'une organisation politique à un niveau assez important. Il refuse de faire la carte, prétexte qu'il n'en voit pas l'intérêt et que sa capacité à représenter de manière spatiale les choses n'est pas évidente. Ce qui naturellement est faux puisque son rôle de responsable associatif le confronte régulièrement à des représentations spatiales. Le discours qui suit lors de l'entretien est l'archétype même de la « langue de bois ». En fait, il a choisi de ne pas faire la carte car, il refuse de se « mouiller », en fait de se dévoiler et d'avoir une position claire sur le sujet. Il me promet de me la rapporter plus tard... Je l'attends toujours !

➤ Troisième entretien : il y a une réticence au départ à produire la carte formulée par l'acteur, comme le sentiment de trop se dévoiler, l'idée que l'on rentrerait dans une sorte d'intimité spatiale. Puis il accepte en me disant que sa carte sera davantage une vision métaphorique de l'espace tel qu'il le perçoit qu'une vision rationnelle. Il prend 10 bonnes minutes pour réaliser la carte, non seulement elle est très rationnelle, mais empreinte de perception, de sensation, d'espace vécu. C'est effectivement une carte très sensible d'espaces qu'il utilise, sur lequel il projette toute sa peur et ses inquiétudes face aux changements prévus. Il ne regrette aucunement à la fin de l'avoir réalisée. Il est même satisfait d'avoir pu donner cette vision sensible de ce qui constitue son espace de vie quotidien et dont il profite pleinement. Il a le sentiment d'avoir confié une vision très personnelle qui correspond à son espace idéal. Au final, ce qu'il retient de l'ensemble de l'entretien, c'est cela ! Il en arriverait même à vouloir garder cette carte pour lui même, car il a vraiment l'impression d'avoir parfaitement réalisé sa pensée de manière graphique.

➤ Quatrième entretien : c'est un maire. Je lui soumetts la procédure d'enquête pour approbation. Il me regarde, il sourit, il prend la feuille en me disant : «*Ah, vous voulez comprendre ce que cela représente pour nous, eh bien voilà !* ». Il réalise sa carte en moins d'une minute, mais tout y est résumé comme une vision modélisante de l'ensemble de l'entretien qu'il m'accordera ensuite. Son collègue maire du secteur que j'ai vu la veille, lui m'a fait un gros point d'interrogation sur la feuille, en m'accordant cependant un entretien qui a duré plus de deux heures...

➤ Dernière expérience, un acteur très au fait de l'aspect technique et du discours sur la question des centres d'enfouissement qu'il maîtrise parfaitement. Il est opposant et a développé un projet alternatif avec une argumentation scientifique qui se tient. Il réalise la carte en 30 secondes, tant il estime que le problème n'est pas le territoire d'accueil du projet mais le procédé utilisé. En intervenant ainsi dès le début de l'entretien, il ne sait pas à quel point il se dévoile et permet au

chercheur de le classer très rapidement et d'orienter ensuite l'entretien sur des questions qui seront plus propices à ce type d'acteurs.

Ainsi, chaque production est différente et apporte une multitude de renseignements au chercheur dès le début de la production. La carte mentale est un outil adaptable et qui facilite une forme d'accouchement du discours territorial. En utilisant une autre partie du cerveau, on laisse percevoir autre chose, la sensibilité, l'espace idéal, les peurs, les craintes, on se projette dans ce territoire. Or, c'est bien cela faire de la géographie sociale, une géographie qui, de plus se veut prospective. Guy Di Méo, dans un texte introductif consacré aux quatre approches de la géographie<sup>239</sup>, dit la chose suivante qui résume bien ici la démarche entreprise par le chercheur. *« Une troisième approche méthodologique étudie les itinéraires quotidiens, les pratiques de l'espace géographique qui lui confèrent sa dimension humaine et sociale. Elles expriment ce mélange de déterminations ou de contraintes, mais aussi de ruses ou d'innovations qui caractérisent l'espace de vie de chacun d'entre nous. Un tel espace pratiqué et perçu participe avec force à la production de notre imaginaire spatial, de nos représentations mentales. La quête de ces dernières ouvre une quatrième voie aux recherches de géographie sociale. Production mentale d'image et de schémas pertinents du réel, ces représentations résultent d'une intense élaboration sociale »*. Il nous semble que c'est ce qu'apporte la carte mentale dans les entretiens.

### **7.1.3 : La phase de production de la carte : « une entrée en territoire »**

#### **7.1.3.1. Une étape cruciale qui doit prendre toute sa place**

L'ordre d'apparition des informations sur la carte est notamment révélateur des références de l'acteur au territoire. Elles sont une indication supplémentaire des composantes principales de son espace, mais également de sa vision du projet. Nous prendrons seulement deux grands types d'informations. Le premier, l'ordre d'apparition des informations, est significatif du rapport que l'acteur entretient au projet. Par exemple dans l'EC1, la plupart des techniciens commencent par dessiner la métropole nantaise ou les deux métropoles Nantes et Rennes ; à l'inverse les agriculteurs ont très majoritairement commencé par la coupure de l'espace, véritable frontière, et se sont ensuite situés par rapport à cette frontière. Les riverains quant à eux commencent par s'inscrire en priorité sur la feuille et dessinent ensuite le projet autour de cet emplacement. Une étude minutieuse, avec une simple prise de notes quand cela est possible, permet de découvrir encore davantage de subtilités. Autre exemple, le moment où le projet d'aéroport apparaît dans la carte n'est pas anodin. Il apparaît parfois avant tout le reste, parfois après d'autres éléments

---

<sup>239</sup> DI MEO Guy, BULEON Pascal, 2005, *L'espace social, lectures géographiques des sociétés*, A Colin.



structurants, parfois seulement à la fin, au-dessus d'éléments déjà « dessinés ». L'analyse de cette construction selon l'ordre des éléments, est très intéressante. Non seulement elle classe le discours de l'acteur, mais elle permet également de montrer des divergences à l'intérieur des mêmes groupes d'acteurs.

### 7.1.3.2. Premières impressions de production par l'acteur : « morceaux choisis »

L'attitude prise par les différents acteurs rencontrés est également une source d'information. On peut résumer cette première prise de position de l'entretien en 5 catégories.

➤ **Le refus net et catégorique** dénote deux attitudes différentes et même s'il a été peu fréquent (2 parmi les acteurs classiques, 3 pour les élèves, et 5 pour les étudiants), il est présent dans des catégories d'acteurs différentes. Il peut donc signifier le refus de voir le projet se faire et le « dessiner » pour l'acteur, c'est déjà quelque part l'accepter. Réaction somme toute assez logique, qui nous permet de faire ce second commentaire. Dans l'EC1, si la grande majorité des acteurs a accepté de « dessiner » le projet, c'est qu'il est bien présent dans toutes les têtes et que nous sommes rentrés dans une phase qui marque l'après-débat public. Mais le refus net et catégorique signifie aussi la peur de prendre position de manière figée ou trop évidente ; en ce sens, elle est révélatrice, notamment de la part de certains élus, de se situer dans une position d'attente. Prendre position pour un camp ou l'autre, les priverait de cette marge de manœuvre qu'ils comptent bien utiliser. Rappelons par ailleurs que le débat a déjà été très dur et que les pressions sont fortes notamment pour des élus dont les mandats sont appelés à être renouvelés.

➤ **Le refus en temps réel** et la proposition de **réaliser l'exercice plus tard** constituent un second type de posture. Même avec un peu d'insistance, certains acteurs ont refusé une production en direct pour des raisons différentes. Soit ils se sentent totalement dépourvus face à l'exercice, ce qui peut surprendre pour des personnes qui ont accepté de répondre à un entretien. Cette attitude dénote encore une fois des problèmes de validité de certains arguments, tant leur rapport avec l'espace réel a du mal à être établi. Soit il correspond à la fonction de la personne interrogée qui parle au nom d'un groupe, et peut se sentir engagée très fortement par sa production ; qui donc aimerait en référer d'abord au groupe, au nom duquel il parle. Soit il dénote le manque d'assurance de personnes tenant pourtant parfois un discours très tranché et qui cherchent avant tout à s'appuyer sur des archives personnelles, refusant ainsi de se livrer et de jouer le jeu de la carte mentale. Celle-ci consiste, en fait, à accepter à un moment donné de faire l'état de ses connaissances ou de ses arguments sur un sujet donné. Dans la stratégie de ces derniers, on retrouve souvent la catégorie des associations en raison de leur volonté de faire de la carte mentale un élément au même titre que l'entretien, c'est-à-dire très marqué idéologiquement, devenant ainsi un véritable outil de propagande.

- ***L'acceptation sans aucun état d'âme*** est aussi très intéressante et peut se décomposer en plusieurs explications. Soit elle reflète l'assurance d'un discours fondé sur une réelle connaissance du dossier et de ses effets spatiaux, et notamment de l'habitude d'être confronté à des documents cartographiques du secteur du projet. Dans cette catégorie, les techniciens sont évidemment le groupe principalement concerné. Discours des porteurs de projet contre discours des opposants, où est la place pour une véritable réflexion et questionnement sur le projet au fur et à mesure des différentes étapes de son élaboration ? Le comité de pilotage de l'opération et ses innombrables réunions ne produit-il pas au final un discours aussi stéréotypé, de la part des porteurs de projet, que les innombrables réunions des opposants ? Le problème est plus du côté des porteurs de projet où la réflexion et la capacité de remise en cause devraient être présentes à chaque instant.
- ***L'hésitation puis la réalisation de manière empirique*** progressive et souvent assez lente est fréquemment le fait de riverains sans arrière-pensée, qui mettent ainsi à nu l'état de leur connaissances sur le projet. Particulièrement intéressante à analyser, c'est cette catégorie qui a été privilégiée dans les trois études de cas.
- ***L'acceptation rapide mais la réalisation après un temps de réflexion*** plus ou moins long concerne souvent des opposants au projet. La plupart du temps très mobilisés, ayant eu sous les yeux les documents d'urbanisme et disposant d'une bonne connaissance de l'espace du projet. La production va correspondre souvent à une stratégie mise en place pour convaincre de l'ineptie du projet, la carte mentale devenant ainsi un outil de propagande qui correspond bien souvent au discours stéréotypé de certaines associations d'opposants. Elle oblige néanmoins la personne interrogée à spatialiser ses arguments, mettant parfois en évidence une méconnaissance de la géographie du projet ou une mauvaise foi manifeste.

### **7.1.3.3. Commentaires des « dessinateurs » lors de la phase de réalisation**

Nous nous contenterons ici de commenter brièvement quelques remarques entendues au moment de la réalisation des cartes mentales. Encore une fois, pour des raisons de respect de l'anonymat, le fait de savoir le nom des auteurs n'a que peu d'importance. Nous préciserons seulement parfois la catégorie à laquelle ils appartiennent quand cette indication apporte à la compréhension. Il n'y a eu que peu de refus nets et catégoriques. Ces refus sont intéressants à analyser puisque le simple fait de refuser oblige en quelque sorte à se dévoiler peut-être encore davantage. Quoi qu'il en soit, ces deux refus ont été le fait d'opposants affirmés au projet, peut-être pas les plus virulents, mais cherchant en tous les cas à s'afficher comme tels. Les arguments utilisés sont alors : « je ne sais pas représenter », ou « je ne vois pas l'intérêt de cette production », ou « qu'allez-vous faire ensuite de ces productions » ? Il n'est pas rare qu'à l'issue de l'entretien certains acteurs souhaitent conserver leur carte en demandant au chercheur de la leur restituer....

Mais parmi les autres impressions, certaines plus que d'autres sont particulièrement parlantes sur la nature même de l'outil proposé.

➤ « *J'ai l'impression de me faire psychanalyser* ». Comme une entrée dans la tête et un dévoilement obligatoire de ce qu'il y a dedans, voire de son inconscient sur le projet. Il y a, nous le savons, des visions de l'aménagement très différentes, qui correspondent à la place occupée dans la société, au groupe que l'on représente ou que l'on défend, mais il y a également des informations qui ressortent à cette occasion et des systèmes intellectuels très variables selon le type de formation que l'on a reçue.

➤ « *Je n'ai jamais fait ça* ». C'est une remarque qui concerne aussi bien les riverains que certains acteurs appartenant à la catégorie plus générale des porteurs de projet. Que faut-il penser de quelqu'un qui défend un projet d'aménagement et qui éprouve une telle appréhension à le représenter sur une feuille de papier ? Se confronter à ses propres connaissances sur le projet et sur les incertitudes qui demeurent toujours dans tout projet d'aménagement devrait être le leitmotiv quotidien de tous les décideurs en matière d'aménagement de l'espace.

➤ « *Je crois que ça ne va pas être très intéressant* ». C'est une autre attitude qui révèle l'exclusion du citoyen dans la procédure des projets d'aménagement. Qui révèle également la pression de la cartographie officielle des projets d'aménagement où le simple citoyen est bien souvent matraqué par une cartographie abondante et où la forme devient de plus en plus déterminante par rapport au fond.

➤ « *Je ne sais pas si je vais y parvenir* », « j'accepte de parler du projet mais le représenter me semble impossible ». Or, comment être capable de parler d'un projet d'aménagement sans être capable de le territorialiser ? Tous les acteurs ne sont pas à égalité, ce qui donne un avantage certain aux techniciens et pose le problème d'une véritable démocratie de la décision.

➤ « *Vous n'allez pas garder ça quand même* » ! Parfois cette phrase est venue de la bouche même de certains techniciens ; fallait-il y voir une certaine gêne à montrer quelques insuffisances dans les techniques cartographiques, ou au contraire la peur d'afficher trop clairement ses positions ?

➤ « *Surtout gardez ça pour vous* ». Sous-entendu : c'est vraiment trop intime pour le mettre entre toutes les mains, ou cela dévoile trop ma position sur le projet. La carte mentale doit-elle s'appréhender comme le recueil des pensées secrètes et intimes sur un territoire avec la conscience d'y mettre bien plus que ça, d'y mettre par exemple ses expériences et parcours de vie. L'acte même de production agit en fait comme une sorte de catharsis qui a surpris beaucoup d'acteurs.

#### 7.1.3.4. De l'intérêt de l'étude particulière de la phase de réalisation

Par quoi commencent les différents acteurs ? Quels sont les éléments qui structurent l'espace ? A quoi se réfère-t-on ? Sur quelle partie du territoire insiste le « dessinateur » ? Quels sont les oublis qu'on ne rajoute qu'à la fin ? En bref, il y a une partie importante de l'entretien qu'il faut prendre en note selon une grille préalable, si cela est possible, parce qu'elle est riche d'enseignements. Les observations sommaires que nous avons pu faire résumées dans le tableau n°34, révèlent peu de surprises. Chaque catégorie d'acteurs est dans son rôle et commence par sa préoccupation spatiale dominante. Les cartes varient par contre en nombre d'informations, de manière importante. Cela peut aller de 5 ou 6 informations jusqu'à plus d'une trentaine. Mais l'ordre d'apparition reflète la préoccupation dominante de l'acteur ou le souci d'organisation de son « schéma spatial » ; il faut donc une écoute attentive de son discours au moment de la production.

**Tableau N° 34 : Fréquence et ordre d'apparitions d'informations sur les cartes mentales**

	<b>Ordre d'apparitions</b>	<b>Types d'informations dominantes</b>	<b>Nombre d'informations</b>
<b>Agriculteurs</b>	Projets d'aménagement	Emprise foncières Nuisances environnementales	Forte
<b>Associations</b>	Cadre spatial	Espace	Moyenne ou faible
<b>Riverains</b>	Localisations individuelles	Nuisance et réseau	Forte ou moyenne
<b>Techniciens</b>	Projet d'aménagement	Réseau	Moyenne
<b>Elus</b>	Limites communales	Réseau	Moyenne
<b>Responsables économiques</b>	Découpage spatiale en grandes aires	Variés	Forte
<b>Etudiants</b>	Pratique spatiale	Utilisation de l'espace	Forte ou faible
<b>Elèves</b>	Pratique spatiale ou projet d'aménagement	Réseau et utilisation de l'espace	Forte ou faible

### **7.1.3.5. De l'intérêt de l'écoute pour étudier les représentations lors de la phase de réalisation**

La carte mentale reste un moment particulier de l'entretien par le simple fait que cette forme de restitution n'est pas habituelle et qu'elle déstabilise un certain nombre d'acteurs, mais aussi parce qu'elle permet une entrée en matière, une « entrée en territoire » très révélatrice des représentations des différents acteurs. Ainsi, c'est le moment où on fait part de ses doutes, on est moins sûr de soi, on est moins dans le discours ou dans le jeu d'acteurs, on fait part de ses interrogations, on se remet davantage en question, on a un rapport plus intimiste à l'espace et à la manière de le vivre. La production de la carte entraîne chez certains acteurs une très forte remise en question dès le départ, notamment chez des acteurs que l'on pourrait croire très avertis sur le projet. Les jeux de rôle s'effacent et font place à davantage de sincérité.

### **7.1.3.6 : La production de carte mentale est une forte remise en cause pour tous les acteurs**

Même si en soi les cartes mentales n'apportent rien de plus qu'un entretien classique, elles ont une fonction que les entretiens ne peuvent pas avoir. Dans le discours, l'acteur reste dans un rôle et une position qu'il connaît bien, qu'il a déjà expérimentés à plusieurs reprises tandis qu'avec la production de cartes mentales, le rapport au territoire change, on est obligé de se livrer davantage. Tous ceux qui ont fait l'expérience de la production de cartes mentales savent que l'on peut tricher naturellement en orientant son propos, mais qu'il est plus difficile de tricher sur sa connaissance précise des éléments qui composent le territoire et sur ce qui semble important dans cette recomposition. L'obligation de représenter perturbe, c'est évident, parce que l'on se retrouve confronté à ses propres manques, ou à ses propres incohérences spatiales. En ce sens, c'est bien d'une véritable remise en cause dont il s'agit, qui peut s'avérer fortement perturbatrice. Il n'est pas dans le rôle du chercheur de placer l'enquêté dans une situation d'inconfort intellectuel, mais l'ouverture qui se produit au départ de l'entretien peut s'avérer également payante pour la suite, parce qu'elle ouvre des portes plutôt qu'elle n'en referme d'emblée, comme parfois avec des questions trop ciblées. Elle agit comme une sorte d'espace de liberté qui peut guider le chercheur ensuite dans sa phase d'enquête par entretien. Elle suscite « l'obligation » de représenter et la capacité de se décentrer, l'obligation de prendre du recul par rapport à ses propres convictions et peut être parfois l'obligation de se confronter à ses propres manipulations conscientes et inconscientes. La possibilité ensuite de comparer est fondamentale : c'est accepter de regarder la vision de l'autre par rapport à la sienne. Elle devient de fait tout de suite plus évidente et forcément plus idéologique.

Parfois, la demande peut venir de la personne interrogée elle-même. C'est le besoin de comparer et l'ouverture possible d'un espace de discussion. Accepter de prendre en compte la

vision différente de l'autre est plus facile à travers un « dessin » qu'à travers un long discours. En ce sens la carte mentale sera toujours plus performante qu'un entretien, il n'est pas toujours facile d'écouter l'autre dans son discours, il est plus aisé d'aller à sa rencontre sans autre artifice que sa propre vision du territoire.

Enfin, la carte mentale peut servir d'électrochoc et être une véritable remise en cause de sa propre vision, surtout lorsque l'on va découvrir qu'elle ressemble étrangement à celle des autres membres de sa propre catégorie d'acteurs. Il n'est jamais agréable de se découvrir le clone d'un groupe et de se rendre compte que l'on ne pense plus avec sa propre tête mais avec une vision venue de réunions ou du comité de pilotage. Le discours ne permet pas de révéler à ce point cet unanimité parfois flagrant, qui révèle à l'acteur lui-même sa place consciente dans le jeu d'acteurs.

### **7.1.3.7 : Objet de « propagande » ou tentative de restitution objective ?**

Les cartes mentales ne sont jamais une restitution objective, ce qui ne veut d'ailleurs rien dire. Il n'y a pas d'objectivité sur un espace, il y a un territoire vécu approprié et imaginé. Chaque acteur devient donc par sa carte une projection de ses « fantasmes territoriaux ». En matière de conflit, nous l'avons vu, ceux-ci deviennent particulièrement expressifs, quand les cartes sont utilisées par les acteurs avec des visées argumentatives. Elles deviennent un grossissement de la stratégie des uns et des autres, en quelque sorte une démonstration, parfois une caricature. En ce sens, leur analyse doit être mesurée, mais permet mieux que dans le discours toujours un peu stéréotypé surtout de la part des porteurs de projet, une analyse substantielle des éléments constitutifs du projet et de leurs interrelations avec le territoire.

La carte mentale dans sa phase de production apporte une palette de renseignements riches pour le géographe, mais il nous fait maintenant définir plus précisément l'outil pour en faire un objet à part entière mobilisable par l'ensemble des chercheurs.

## **7.2 : Vers une réécriture de l'objet carte mentale**

### **7.2.1 : La récolte : Une grande variété de cartes**

Le résultat de la collecte, à savoir les 395 cartes analysées, nous révèle une extraordinaire variété de représentations, avec 6 grands types qu'il nous faut référencer et analyser en tant que tels. De la variété des types de représentation, on peut faire émerger des informations de natures très différentes ; en ce sens, la carte mentale apporte encore une fois une richesse supplémentaire par rapport aux entretiens classiques qui sont souvent plus normés ou stéréotypés. C'est à partir d'un regard changeant, d'angles de vue différents, et avec des sensibilités diverses, que l'on peut



véritablement appréhender un territoire. Mais le grand mérite de cette typologie est sans doute de montrer que les acteurs avant tout utilisent les espaces de manière différenciée et les perçoivent forcément à l'image de leur utilisation. Entre la « rationalité stricte du géographe » et le dessin d'enfant, il reste une large palette de représentations. Le territoire n'appartient à personne et à tous ces points de vue, c'est déjà un premier enseignement que tout « aménageur » devrait avoir à l'esprit. Au même titre que la cartographie classique utilise des types de cartes différentes en fonction du message à démontrer, la carte mentale recourt à une palette diverses de type de représentations.

#### **7.2.1.1 : Types de cartes**

Que révèle le type de support choisi ? Comment réussir à interpréter avec les mêmes critères des productions aussi variées ? En fait, comme le montre la Planche n°37, on peut différencier 5 grands types de production. La carte classique plutôt choisie par des spécialistes ou des universitaires reflète une habitude de produire ce genre de représentations. Le type 2 a été très largement choisi par les techniciens ; il relève davantage du croquis et marque l'habitude d'exploiter des documents de travail souvent synthétisés et modélisés. Le type 3 que l'on retrouve assez fréquemment est plus fortement présent dans 2 catégories : les élèves et les riverains. Il reflète parfois la difficulté à représenter une information cartographique mais surtout la forte prégnance des espaces de vie dans les représentations, elle est souvent à l'échelle micro-locale et témoigne de l'utilisation au quotidien des espaces. Il est loin d'être dénué d'intérêt, mais son interprétation est plus difficile car moins synthétique. Le type 4 dénote une forte stratégie argumentative, on en arrive pratiquement au logo, avec la ferme intention de convaincre rapidement en allant à l'essentiel ; il est peu fréquent, plus souvent l'œuvre d'opposant, mais d'une richesse énorme car c'est en fait un véritable condensé de la position et de la stratégie en cours. Enfin, le dernier type est l'œuvre souvent également de techniciens, mais plus spécialisés dans la gestion foncière, il s'apparente à un document de type cadastre ou zonage administratif de l'espace. Il insiste sur le découpage et les effets d'appropriation de l'espace.

Il nous semble qu'il est nécessaire d'opérer une classification différente de celle habituellement réalisée par les différents auteurs. En fonction de la nature même de l'objet produit et de la place de l'émetteur par rapport à son objet, nous avons différencié la production en trois sous-groupes.

Le sous groupe N°1 relève d'une production dont la dominante est cartographique. C'est à dire qu'elle a un rapport euclidien à l'espace réduit par l'utilisation d'une échelle. C'est une vue verticale. Les productions sont structurées le plus souvent à partir d'un réseau de voies ou une trame des flux de déplacement. Elles proposent une vision relativement organisée de l'espace,



**Tableau N°35 : Type de cartes mentales référencées et caractérisation**

	Dominante de production	Qualités	Défauts	Acteurs qui l'utilisent le plus	Interrelations entre les informations
<b>Croquis</b>	Cartographique	Précision Nombre d'informations Pratiques spatiales	Parfois neutralité	Experts Etudiants Elèves Agriculteurs	Fortes
<b>Modèle cartographique</b>	Cartographique	Conceptualisation forte Pratique spatiale Carte orientée	Faible	Porteurs de projet Experts Acteurs économiques Techniciens Associations	Fortes
<b>Plan de situation</b>	Fonctionnelle	Pratiques spatiales Utilisation fonctionnelle de l'espace	Echelle réduite Informations faibles	Riverains Agriculteurs Elèves	Faibles
<b>Plan cadastral</b>	Fonctionnelle	Faible Projection spatiale forte	Vision uniquement de la rente foncière	Acteurs économiques	Modérés
<b>Métaphore spatial</b>	Métaphorique	Carte orientée Choix de l'information Positionnement en tant qu'acteurs Espace sensible	Précisions Distorsions volontaires	Elus Associations	Fortes
<b>Dessin spatial</b>	Métaphorique	Espaces vécus Espaces sensibles	N'est pas une carte Parfois oublie le spatial Imprécisions Distorsions	Elèves Riverains	Faibles

offrant des relations fortes entre les différents éléments composant la carte. Elles peuvent être par contre soit très fortement engagées, soit quasi neutres.

Le sous groupe N° 2 appartient au registre du fonctionnel. On cherche à qualifier un espace dans ses fonctions vitales et indispensables pour l'acteur concerné. Quand il s'agit du rapport à la rente foncière, l'acteur découpe le territoire selon un gradient fonctionnel des potentialités d'utilisation de l'espace. L'autre cas concerne la capacité d'aller d'un point à un autre sur un trajet de déplacement.

Le sous groupe N°3 appartient à un autre registre qui est davantage celui de l'image. Nous pensons comme Brian Harley que toutes les cartes sont des images. Certaines cependant le sont plus encore. Il s'agit en fait d'une sorte d'une sorte « d'œil mental » qui photographie un espace

et le restitue comme un tout. Ces productions sont plus descriptives, même si dans le cadre de la métaphore elles peuvent être également très argumentatives. Elles peuvent prendre la fonction d'une sorte de logo dans les cartes d'opposants, elles deviennent en quelque sorte des symboles de la lutte.

Beaucoup de chercheurs semblent être gênés par une production si variée. Il nous semble au contraire que c'est ce qui constitue la richesse de l'outil. Sandrine Depeau rappelle cependant, qu'aucun auteur ne s'est mis d'accord sur une classification standardisée<sup>240</sup>. C'est sans doute que chaque étude selon les échelles, révèle des productions différentes. La classification que nous venons de proposer ne se pose pas la question de la structure même de la carte, mais plutôt de l'intention de l'émetteur ou de son rapport à l'espace. La plupart des auteurs ayant tenté de classer l'objet jusqu'à présent, (Lynch (1960), Shemyakin (1962), Appeylard (1970), Ladd (1970), Garling (1984)), l'ont fait sur des espaces urbains, souvent à une échelle locale ou micro locale. Il est évident que leur classification ne couvre pas l'ensemble du champ de la production. Le choix de la carte et son orientation est aussi déterminé par ce qui est représenté et par l'échelle de représentation. Notre classification s'appuie sur des espaces et des échelles différents, elle couvre par conséquent un bon panel d'espaces. Par ailleurs, la production est aussi déterminée par la consigne formulée. Or, la plupart de ces auteurs ont donné des consignes purement descriptives, alors que nous avons choisi une consigne liée à la conflictualité de l'espace ce qui influe sur le choix de carte mentale.

On peut ensuite décomposer ces trois sous groupes en plusieurs catégories internes :

- **Le croquis cartographique** est une représentation classique de type pédagogique, assez précise, souvent comportant une légende et un nombre important d'informations.
- La **modélisation cartographique**, elle est plus schématique que le croquis, c'est une sorte de simplification conceptuelle du croquis.
- La **modélisation symbolique ou métaphorique** : devient en fait une sorte d'image à des fins de propagande ou se concentre sur une sorte de caricature territoriale.
- **Le plan de situation** est une sorte de repères et juxtapositions de localisation servant de guide de localisation.
- **Le plan de masse** est une sorte de représentation de type cadastral avec les implantations de bâtiments en volume et un découpage de propriété spatiale.
- **Le dessin** où l'information est imagée, peu spatialisée, avec des références à des pratiques de vie. S'agit-il encore d'une carte ?

---

<sup>240</sup> Depeau Sandrine, mars 2007, *Les cartes mentales*, revue ESO n°27, Université de Rennes 2, 20p

➤ **Le schéma heuristique** : modélisation conceptuelle sans référence précise à l'espace en question, c'est plutôt un schéma de rapports à l'espace qui n'a pas été gardé dans cette étude.

#### **7.2.2.2 : Eléments référencés**

On sait que Lynch a mis au point une classification depuis les années 60<sup>241</sup>. Cette classification répertorie 5 grands types d'éléments : les voies, les limites, les quartiers, les nœuds, les points de repères. L'analyse de notre corpus vient confirmer les 5 catégories qu'il a répertoriées. Cependant, d'autres types d'information sont également présents. En effet, ces dernières dépendent étroitement, comme nous l'avons vu, du type de consigne choisie. Ainsi la projection dans l'espace de l'acteur nous fait percevoir son espace vécu. Selon les espaces concernés, nous retrouvons des ambiances de vie, des horaires, des distances, des éléments sur la faune, la flore, des gênes environnementales. Lynch n'avait travaillé que l'aspect lisibilité de la ville et les éléments de références dans cette lisibilité. Le travail que nous avons accompli montre que la carte mentale permet de percevoir des éléments plus directement liés à la manière d'utiliser les espaces au quotidien. Par exemple, les notions de temps et d'ambiance sont très présentes dans certaines cartes.

#### **7.2.2.3 : Considérer la diversité de production comme une richesse**

Certains chercheurs sont déconcertés par la diversité et la variété des cartes mentales, prétextant qu'il n'est pas possible de comparer. Or, ce que l'on cherche, c'est la parole spatiale de l'acteur. L'ensemble de ces images spatiales va, au contraire, nous permettre de comprendre l'organisation, l'agencement ou le fonctionnement du territoire de projet. Ainsi dans L'EC1, nous avons mis en évidence assez facilement les éléments de dysfonctionnement qu'engendre la perturbation de l'arrivée de l'aéroport. Bien entendu, il s'agit de classer ce qui est comparable, mais si nous avons été tentés un instant d'essayer de comprendre quel groupe d'acteurs représentait quoi et pour quelles raisons, notre propos n'était pas celui de la psychologie environnementale, mais celui d'un géographe tentant de cerner les arguments territoriaux mobilisés comme éléments justificatifs du conflit.

#### **7.2.2.4 : Rejets ou refus de prise en compte : quels critères ?**

Si la carte mentale est toujours une anamorphose, du fait qu'elle déforme selon le prisme choisi par l'acteur, nous avons cependant refusé d'intégrer dans le corpus un certain nombre d'entre elles (environ une trentaine). La raison tient à la définition de ce qu'est une carte mentale, que nous aborderons plus loin. Disons pour l'instant que nous avons refusé une absence totale de

---

<sup>241</sup> Lynch Kévin, 1960, op cité.

référence avec le cadre spatial du projet. Comme la carte mentale est avant tout une carte, elle doit avoir un rapport à l'espace étudié sous la forme d'une fraction de cet espace. Si la « carte mentale » devient une sorte de schéma heuristique, déconnecté totalement de l'espace de référence, elle n'est plus selon nous à ranger dans cette catégorie. Le seul critère retenu devient par conséquent que la carte doit avoir intégré une représentation de l'espace en rapport avec une notion euclidienne de limites, de distances, d'échelle de représentation. Cependant, les distorsions peuvent s'avérer importantes, les erreurs d'orientation, la référence à l'espace partielle. L'anamorphose que constitue la carte mentale, même si elle n'est pas « cartésienne » comme celle de la cartographie classique, nous apprend autant sur l'espace en question que sur n'importe qu'elle autre carte. Elle est simplement une famille à part de cartes qui utilisent un prisme, celui des représentations mentales internes.

#### **7.2.2.5 : La carte est plus polysémique que le discours classique**

Dans l'ensemble de l'expérimentation que nous avons menée, 84 acteurs ont donc été interrogés selon les deux procédés, à savoir un entretien semi-directif classique, précédé d'une carte mentale. A partir de ces 84 cas, nous affirmons que la carte mentale s'est toujours trouvée plus polysémique que les entretiens. Elle se range dans un discours dominant comme l'entretien, mais permet également de dévoiler des aspects plus ambigus ou plus sensibles de la position des acteurs dans leur cadre spatial. La limitation de la parole spatiale par la place sur la feuille, le temps et le rapport immédiat à l'espace permettent ainsi une découverte plus directe du rapport étroit entre l'acteur et son territoire d'action. La carte devient ainsi souvent un instantané de la réalité comme la photo peut l'être pour un événement. Cet instantané n'est ainsi pas la réalité totale de l'événement spatial, mais ce qui ressort le plus, comme une sorte de paroxysme de la situation spatiale. Certains diront que son analyse ne peut alors être faite car elle ne reflète pas la totalité de l'événement spatial. Nous avons choisi de dire que la série d'événements présentés par les différents acteurs préfigure au total une sorte de vision globale complexe du rapport entre les acteurs et leur territoire, ce qui était bien l'objectif de notre recherche.

Nous venons de voir que la carte est plus polysémique et plus variée dans la parole spatiale de l'acteur que d'autres techniques d'enquête, nous allons maintenant rentrer plus précisément dans la formalisation d'une méthode d'analyse du discours par les cartes mentales.

## **7.3 : Première phase d'analyse : cerner la personnalité spatiale de l'émetteur**

### **7.3.1 : Différentes postures de l'émetteur face à l'acteur**

#### **7.3.1.1 : Refus de produire**

Le refus de produire, nous l'avons dit, est rare. Pourtant, il n'est pas rare au contraire de trouver, dans la recherche produite ces dernières années, de nombreux chercheurs prétextant la difficulté d'obtenir des cartes mentales auprès des acteurs interrogés. En dehors des réalisations collectives dans des amphis d'étudiants ou des classes d'élèves, nous avons soumis le procédé à 86 acteurs différents. Ces différences sont l'âge, le sexe, mais également le niveau d'études, la fonction occupée, ou encore la position affichée sur le conflit spatial en cours. Sur les 84 acteurs, 4 n'ont pas produit de cartes mentales ou ont biaisé la production. Il s'agit de deux élus, d'un responsable d'association et d'un expert. Ils sont tous diplômés d'études supérieures et très liés à l'aménagement de l'espace. Donc on peut affirmer que le niveau d'étude ou la profession n'est pas un frein à l'entretien d'acteurs par carte mentale. Il n'était pas dans les attributions de cette recherche de mesurer le rapport entre les caractéristiques sociales et le type de production de cartes mentales, mais une étude ultérieure peut envisager cet aspect qui ne nous semble pas cependant primordial. Nous constatons en effet que ce n'est pas la catégorie sociale ou le sexe qui orientent le plus les cartes mentales, mais bien le positionnement de l'acteur dans son espace et par rapport au conflit en cours.

Cependant le refus de produire est un acte important du début d'entretien. Il est intéressant à analyser en tant que tel. Plusieurs attitudes sont alors à l'œuvre. Le premier cas est celui de l' élu refusant de se positionner clairement sur le projet, cela a été le cas au sujet du projet d'aéroport. Le second, celui de l' élu refusant de dévoiler qu'en fait il connaît mal malgré ses attributions le territoire du projet ; nous l'avons observé sur l'étude des centres d'enfouissement de déchets. Le troisième cas, celui du responsable d'association dans une démarche plus politicienne que citoyenne, qui refuse de dévoiler la simplicité et la mauvaise foi de son raisonnement spatial. Enfin, le dernier cas est celui de l'expert connu, dirigeant un cabinet d'audit et qui ne souhaite pas exprimer en externe ses positions sur de grands projets qui peuvent avoir quelques interférences avec ses propres dossiers. Tous les autres, du spécialiste en charge du dossier à la DDE, au responsable du MEDEF, en passant par les maires, les responsables de chambres consulaires ou de collectivités territoriales, ont accepté de se prêter au « jeu ». Les riverains n'ont pas été surpris de la demande ; comme nous l'avons vu, ils se sont souvent appuyés sur la carte mentale pour réaliser ensuite l'entretien. Nous ne pouvons par conséquent que valider cet outil, en précisant toutefois qu'il est nécessaire que la consigne donnée présente un enjeu pour que l'acteur y trouve un intérêt.

### **7.3.1.2 : Egalité face à la production ?**

La psychologie environnementale a longtemps débattu de ces questions, il ne nous appartenait pas dans cette étude d'y répondre. Cependant l'expérience acquise nous permet de dire que s'il y a inégalité, elle n'est pas toujours où on l'attend. Nous avons eu des techniciens de collectivités locales éprouvant des difficultés à représenter l'espace de conflit alors que des riverains ou agriculteurs l'ont fait avec une très grande facilité. Nous avons fait remplir des questionnaires de vie à chacun des 86 acteurs, une étude croisée des résultats est alors envisageable. Elle n'a cependant pour l'instant pas été menée totalement car ce n'était pas l'objet de notre thèse. Au terme de cette analyse, on peut dire que les différences de production ne sont liées à aucun facteur unique. Ni l'âge, ni le sexe, ni le niveau socioculturel, ni la profession ne sont discriminants pris de manière isolée. Nous avons retrouvé dans toutes les catégories d'acteurs des représentations très élaborées et très riches et inversement des difficultés et des cartes mentales extrêmement pauvres sur le plan du contenu. Il est évident cependant que le mode de déplacement et l'utilisation habituelle des espaces de vie sont fortement discriminants. Les utilisations de l'espace dans leur consommation orientent fortement les productions. Ainsi, le choix d'habitation est lié à des rapports à l'espace plus ou moins marqués. Dans la partie nord du projet d'aéroport par exemple, l'identité spatiale est différente par rapport à la partie sud, le lien au territoire est plus marqué et la prise en compte des espaces dits naturels aussi. En résumé, il s'avère que c'est avant tout l'idéologie spatiale qui oriente la production de la carte mentale et donc le rapport étroit entretenu avec le cadre territorial de référence. Plus il est important, plus la carte va parler d'ambiance de vie, plus il est ténu, moins la carte est fournie ce qui est somme toute assez logique. Donc, il n'y a pas d'égalité face à la production puisque chaque acteur choisit une stratégie de communication et une attitude d'émetteur différentes. C'est ce qui semble troubler un certain nombre de chercheurs et qui devrait au contraire les ravir. Il nous semble que se mettre d'emblée dans une posture de communication face à son positionnement territorial ne peut que faire avancer le chercheur au plus vite dans sa démarche de projet.

### **7.3.1.3 : Biais de production**

Les biais de production sont liés à l'intention de l'émetteur et au type de choix de représentation. Le choix de la représentation donne une indication sur le type de discours que l'acteur souhaite produire, mais aussi sur sa capacité à tenir un discours spatial cohérent. Toutes les représentations par cartes mentales par conséquent ne se valent pas. Les éléments de comparaison établis dans cette recherche n'ont qu'un but de décryptage de l'information territoriale et leur comparaison statistique n'a pas d'autre valeur que celle de pouvoir quantifier

des points de focalisation sur le territoire. Il est clair que tous les acteurs ne jouent pas le même jeu dans la représentation. Mais cette remarque peut tout aussi bien s'appliquer à un entretien oral.

### **7.3.2 : Appréciation du degré de connaissance du territoire du projet**

La première entrée concerne le type de carte produite. Le degré de pertinence et de compréhension n'est pas identique selon les différents acteurs d'un territoire. Elle varie soit en fonction de l'origine sociale, du niveau d'étude, soit en fonction de l'utilisation particulière de l'espace qu'ils en font et du temps de résidence sur cet espace. Elle varie également selon la capacité d'abstraction et de conceptualisation d'informations géographiques. Ce qui ne veut pas dire que toutes les cartes ne sont pas intéressantes ou n'ont pas quelque chose à nous apprendre. Il ne s'agit donc pas comme en psychologie environnementale ou en sociologie de comprendre l'appropriation d'un espace ou sa compréhension en fonction de l'origine sociale des personnes interrogées, comme l'a fait à une certaine époque Lynch ou comme le fait aujourd'hui Thierry Ramadier. Notre objet d'étude s'est attaché à essayer d'avoir une vision aussi précise du territoire et du conflit, en acceptant tous les regards qui sont comme des sortes d'instantanés du territoire, sachant néanmoins que les aptitudes à représenter sont différentes. Et ce qui est vrai pour la capacité à représenter des informations géographiques à partir d'une projection verticale sur une surface plane est tout aussi vrai pour le discours et la capacité à mettre en évidence des relations et interrelations géographiques par écrit ou même par oral. Les capacités sont différentes selon les acteurs et les préférences quant au choix de restitution de l'information également. Il y a même de véritables surprises qui peuvent voir le jour. A l'inverse, la conscience que toutes les cartes mentales ne disent pas les mêmes choses en fonction du type de représentation choisi est importante. Les comparaisons établies dans cette thèse n'ont pour but que la compréhension des territoires et non la manière dont les acteurs bâtissent ces représentations.

Ce qui est déterminant en fait est d'essayer de comprendre à la fois le degré d'appropriation de l'espace et du projet par les acteurs concernés. Pour ce faire, le type de carte choisi par l'acteur interrogé est riche d'enseignement. On constate en effet, et cela a été mis en évidence par les trois études de cas que le choix de la carte est en fait fortement déterminé par la connaissance réelle du territoire. C'est déjà un premier résultat. Choisir de faire un dessin pour parler d'un projet qui vous dérange, c'est choisir une communication d'un registre totalement différent que le croquis cartographique. Le tableau ci-dessous résume en quelque sorte les différences de représentation.

**Tableau n°36 : Comparaison des informations fournies par les différents types de cartes**

	Nombre d'informations	Type d'informations	Degré de connaissance du territoire	Degré de connaissance du conflit
<b>Croquis</b>	Plus élevé	Variées Avec éléments positifs et négatifs	Fort ou moyen	Volonté de neutralité Ou carte militante
<b>Modèle synthétique</b>	Elevé Voire moyen	Variés Mais davantage orientée	Fort ou moyen	Degré de conviction plus élevé Carte militante
<b>Modèle métaphorique</b>	Moyen voire faible	Idéologique	Fort	Militante
<b>Dessin</b>	Relativement élevé	Consumentiste d'espaces	Faible Centré sur l'espace micro-local de vie	Plus de peurs et d'incertitudes exprimées
<b>Plan de masse</b>	Moyen Voire faible	Faiblesse des mises en relation	Moyen	Sectorisation et appropriation des espaces
<b>Plan de situation</b>	Moyen Voire faible	Descriptive	Faible	Faible
<b>Schéma heuristique</b>	Faible	Non localisées très négatives	Faible ou très général	Discours idéologique

La figure n°40 montre une variété dans le choix de représentation des acteurs avec une prédominance pour le type du plan de masse. Elle est en soi intéressante car le plan de masse montre avant tout une appropriation de l'espace pour sa propriété et non pour son utilisation. En soit, les acteurs interrogés ont un sentiment de propriété marqué des espaces et une approche davantage en termes de possession de territoire que d'utilisation de celui-ci. Ce sont aussi des espaces peu transformés où la fonction de l'espace est clairement identifiée ainsi que son propriétaire. Elle témoigne donc d'une prédominance d'une population rurale attachée à la propriété de l'espace et à la stabilité dans le fonctionnement du système géographique en place. Si l'on ajoute ce qui a été le plus choisi ensuite, à savoir les deux formes de modélisation qui



montrent, quant à elles, souvent des enjeux de rapport de force sur les différents espaces concernés, on arrive à un échantillon de près des deux tiers des acteurs interrogés qui font des territoires de projets que nous étudions des territoires aux enjeux de possession et de rapports de force importants. Le croquis cartographique est très largement sous-représenté et notamment par rapport aux études précédentes. Or le croquis est souvent réalisé à des fins pédagogiques par des utilisateurs ou consommateurs d'espaces, par des habitants davantage mobiles qui ont une utilisation importante des réseaux. A l'évidence ici, il démontre que ce n'est pas ce qui est déterminant dans ces espaces mais il peut s'agir aussi de personnes qui ont des compréhensions globales d'espaces moins fortes que dans des espaces périurbains plus marqués où l'importance des réseaux par exemple est prépondérante.

### **7.3.3 : Le choix du type de carte révèle le degré de connaissance et d'appropriation du territoire du conflit**

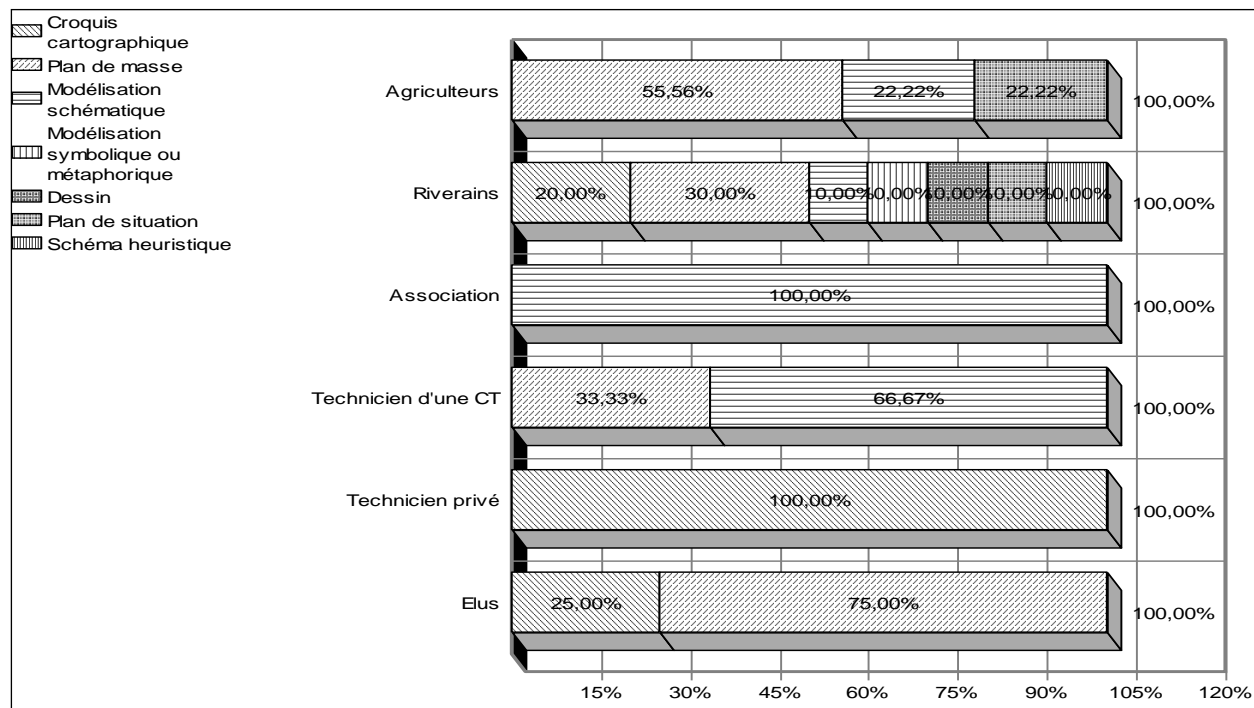
Quand on compare le type de cartes choisi en fonction du groupe d'acteur, on s'aperçoit que des choix de type de représentation dominants ressortent. Ainsi, la seconde série d'analyses consiste maintenant à croiser le type de représentation et le groupe d'acteurs pour essayer de trouver des généralisations possibles. Ainsi, on peut facilement s'apercevoir, même s'il faudrait bien évidemment disposer d'un groupe d'acteurs plus important pour le confirmer, que les diverses catégories d'acteurs ne représentent pas les mêmes choses (figure n°40). Ce résultat nous amène à la classification suivante, qui confirme les hypothèses précédentes mais les précise.

- Agriculteurs : préoccupation de la propriété, des limites spatiales et de la fonction des espaces
- Riverain : une vision très partagée, c'est la plus différenciée de toutes
- Associations : vision rationnelle de l'espace et idéologique dans son utilisation dominante
- Technicien : vision logique et rationnelle de l'utilisation des espaces par sectorisation
- Privé : vision rationnelle et opérationnelle
- Elus : vision majoritaire d'élus propriété de l'espace liens entre ces espaces

L'idée que sur un même territoire les préoccupations sont différentes, et par conséquent la vision prospective de ce territoire également, est un fait connu. Ce qui est cependant nouveau est la capacité de cette recherche à démontrer une conjonction aussi forte entre catégories d'acteurs notamment sur l'analyse quantitative. La capacité ensuite à

démontrer à chacune des catégories que d'autres visions existent reste déterminante dans toute phase de concertation.

**Figure n°40 : Types de carte réalisée en fonction du groupe d'acteurs dans EC2**



### 7.3.4 : Nombre et type d'informations recueillies

Si l'on prend comme point de référence l'EC1 réalisée à partir des 55 acteurs de départ (dont 14 élèves), il faut dire d'emblée que le nombre d'informations recueillies de toutes natures est considérable. Au total 744 informations ont été représentées par les différents acteurs, soit une moyenne de 14 pour chaque acteur. Ceux qui ont représenté le plus d'informations sont les agriculteurs, ce qui est somme toute logique tant leurs connaissances de l'espace et des localisations est précise ; par conséquent, il n'y a que peu d'hésitations dans la capacité à représenter leur espace de vie. Leur profession leur donne très souvent par ailleurs l'occasion de se trouver en présence de documents iconographiques et l'engagement syndical de cette catégorie fait véritablement œuvre de formation en matière cartographique. Ils travaillent en réseau et ont donc l'habitude d'étendre la connaissance de l'espace au territoire des autres. C'est déjà une première indication : ils sont le plus en avant dans le mouvement de contestation d'une part parce qu'ils sont concernés au premier chef, mais aussi parce qu'ils ont une véritable connaissance des enjeux du territoire, et ce parfois depuis plusieurs générations quand il s'agit d'une ferme familiale.

Les deux catégories qui ont ensuite le plus représenté d'informations sont les universitaires et les scolaires, les seconds n'étant pas loin derrière les premiers d'ailleurs. L'apprentissage de l'outil cartographique est une composante importante de l'enseignement, il est donc tout à fait normal que ces deux catégories n'éprouvent que peu de difficultés pour les élèves et aucune pour les universitaires dont c'est le métier de représenter graphiquement des informations géographiques.

Dans la catégorie inverse ayant une moyenne d'informations représentées faible, on trouve les riverains, les élus locaux et les associations, ce qui peut paraître surprenant. Cependant, pour ces trois catégories les raisons sont différentes. Les riverains, nous avons pu le vérifier à maintes reprises, n'ont qu'une connaissance très partielle de leur espace de vie (différente d'ailleurs, nous l'analyserons plus tard, selon qu'il se trouve dans la partie Nord ou sud du territoire). Connaissances donc très partielles liées essentiellement aux utilisations différenciées des espaces, accentués par le fait que leurs compétences graphiques sont souvent limitées. Ce sont, pour ceux qui ont été interrogés, souvent des générations qui ont été moins confrontées aux représentations graphiques dans l'espace scolaire et/ou dans leur expérience professionnelle. Pour les seconds, les raisons sont sans doute différentes, l'analyse détaillée permettra de mettre en évidence que ces deux catégories ont des préoccupations essentiellement centrées sur un aspect du conflit. En ce sens, la carte devient souvent argumentative et cherche à démontrer quelque chose, donc se concentre sur un aspect ou quelques-uns mais effectue une sélection informative véritable pour « tenter » de mieux faire passer le message ! Ceci dit, chacune de ces deux catégories parlent de choses très différentes.

D'un point de vue qualitatif, l'analyse est tout aussi intéressante. De quels types d'informations parle-t-on dans ces cartes, combien de thèmes apparaissent, quelles typologies d'informations peut-on définir à travers l'ensemble de celles fournies ? Sur l'ensemble des informations fournies, 49% sont ponctuelles, 34% linéaires et seulement 17% à caractère surfacique, ce qui pourrait paraître surprenant pour un projet aéroportuaire qui occupera à terme s'il est réalisé une surface de plus de 1200 ha, soit l'équivalent environ d'un tiers de la surface de Nantes. En fait, quelques raisons expliquent cette répartition : d'une part, beaucoup d'auteurs ont anticipé sur des aménagements à venir qui accompagneront le projet ; ceux ci seront essentiellement linéaires. D'autre part, comme le rappelle fort justement Hervé Gumuchian<sup>242</sup>, les repères spatiaux des acteurs sont souvent des nœuds, des points de référence facilement identifiables et des axes de déplacement. Les acteurs spatiaux d'aujourd'hui sont essentiellement utilisateurs de points ou de lignes, ils sont urbains majoritairement et de plus en plus déconnectés de l'utilisation des surfaces. Enfin, ces cartes mentales ont mis en évidence les appréhensions de ce nouvel aménagement et cela de manière nette. Il y a, comme le rappelle fort justement Guy Di

---

<sup>242</sup> GUMUCHIAN Hervé, 2003, op. cit.

Méo, une tension permanente entre territoire et territorialité<sup>243</sup>. Surtout quand, comme c'est le cas ici, on tente de rationaliser ce territoire : on impose en quelque sorte un territoire objectivé qui se veut « pensé et rationnel ». C'est alors que les acteurs soit se laissent aller à une déformation de leurs représentations soit, expriment de véritables craintes ou incertitudes quant à leur espace de vie. Les deux notions comportant d'ailleurs une différence fondamentale, la seconde entraîne souvent la première. Ce sont souvent au préalable des incertitudes sur un projet qui entraînent de véritables pertes de repères pour des acteurs dans un espace donné, qui alimentent des peurs parfois non fondées, mais toujours à la base soyons-en convaincus, de conflits majeurs. 44% des acteurs ont exprimé des peurs par rapport au projet et ce chiffre monte à 53% pour les incertitudes. Enfin 71% des acteurs ont fait part des nuisances qu'allait inévitablement occasionner le projet, mais ce chiffre révèle des différences notables selon les catégories d'acteurs.

**Tableau n°37 : Analyse statistique du type d'informations choisi par groupes d'acteurs sur ECI**

Gr acteurs	Nb	%	Pour	%	Im- pacté	%	Nb Infos	Moy	Info ponc	%	Info Liné	%	Info Surf	%	Peur NB	%	Ince nb	%	Nuis nb	%	PP iden	%	Esp Nat	%
	(1)	(2)	(3)	(4)	(3)	(5)	(6)	(7)	(8)	(7)	(8)	(7)	(8)	(9)	(3)	(10)	(3)	(11)	(3)	(12)	(3)	(13)	(3)	
River	10	18	3	30	5	50	90	9	36	40	29	32	25	28	4	40	4	40	4	40	0	0	6	60
Re eco	5	9	4	80	2	40	63	12	26	41	20	32	17	27	0	0	3	60	1	20	4	80	2	40
Politiq	5	9	1	20	5	100	46	9	14	31	21	47	11	24	3	60	4	80	4	80	2	40	1	20
Techni	7	13	6	86	2	29	87	12	45	51	28	32	14	16	0	0	3	43	1	14	7	100	1	14
Agricul	2	4	0	0	2	100	46	23	25	54	12	26	9	20	3	100	3	100	3	100	2	100	3	100
Asso	7	13	0	0	4	57	72	10	40	56	20	28	12	21	6	86	1	14	7	100	1	14	5	71
Elèves	14	25	?	?	4	29	252	17	129	53	87	36	36	15	9	64	7	50	13	93	6	43	5	36
Univer	3	6	?	?	0	0	62	21	34	55	23	37	5	8	0	0	1	33	0	0	2	66	3	100
Etat	1	2	1	100	0	0	11	11	5	45	4	36	2	18	0	0	0	0	6	0	0	0	0	0
Expert	1	2	1	100	0	0	15	15	8	34	7	47	0	0	0	0	3	100	0	0	0	0	0	0
Riv elargie	30	55	4	13	30	100	389	13	188	49	123	32	78	20	19	63	18	60	23	77	11	37	15	50
Total	55	100	16	29	30	54	744	14	362	49	251	34	131	17	24	44	29	53	39	71	24	44	26	47
(1) % par rapport au total acteurs													(7) Nombre d'infos ponctuelles, linéaires, de surface représentées											
(2) pour le projet													(8) % par rapport au nombre d'infos totales											
(3) % par rapport au groupe d'acteurs interrogés													(9) Nombre d'acteurs ayant exprimé une ou plusieurs peurs											
(4) Directement impactés par le projet													(10) Nombre d'acteurs ayant exprimé une ou des incertitudes sur le projet											
(5) Nombre d'infos totales représentées sur la carte													(11) Nombre d'acteurs ayant mentionné une ou plusieurs nuisances											
(6) Moyenne du nombre d'infos représentées par acteurs													(12) Nombre d'acteurs ayant désigné ou fait allusion au(x) porteur(s) de projet											
													(13) Nombre d'acteurs ayant fait référence à l'espace physique											

<sup>243</sup> Di Méo G, 2004, « Une géographie sociale dans le triangle des rapports hommes, sociétés, espaces », *Bulletin de l'Association Française de Géographie*, n°2.

### **7.3.5 : Le cadrage : une fenêtre sur une histoire de vie**

#### **7.3.5.1 : Le choix de l'échelle de représentation est particulièrement intéressant**

Le choix des échelles de représentation vient confirmer les hypothèses précédentes. En effet sur l'EC2, 55% ont choisi une représentation micro-locale et 31 % locale, soit près de 9/10<sup>e</sup> des acteurs interrogés, ce qui explique aussi le choix du plan de masse. Plus l'échelle de représentation est grande (micro locale ou locale), plus on est dans le conflit de type NIMBY. Ici, c'est une évidence, même si l'infrastructure est limitée (au maximum 60 ha avec seulement une vingtaine d'ha d'emprise réelle), il est normal que pour la plupart des acteurs interrogés l'impact est limité à un rayon d'une dizaine de km.

#### **7.3.5.2 : Sur quoi est centrée la carte : le point de vue est une énonciation**

La carte a presque toujours un point de vue dominant. Elle permet de classer l'acteur dans son idéologie spatiale, dans sa rhétorique spatiale dominante sur le projet et dans son positionnement sur le conflit en cours. Alors que l'entretien oral permet de dégager une sensibilité territoriale, la carte mentale permet une approche globale pourrait-on dire, qui stigmatise la position spatiale de l'acteur. Ainsi, la carte est-elle argumentative ou se veut-elle une carte descriptive ? Elle affiche un parti pris.

#### **7.3.5.3 : Les différents points de vue**

Quelle est la place véritable occupée par l'émetteur ? Est-il spectateur ou partie prenante du discours territorial ? Le point de vue traduit en fait la relation entre celui qui voit l'espace, donc l'émetteur de la carte mentale, et l'objet de sa vision. Mais l'auteur de la carte peut prendre des postures différentes, celle d'un acteur agissant ou celle d'un spectateur constatant. Tout point de vue est par conséquent un choix signifiant, il correspond à une intention, en ce sens il traduit les représentations des acteurs. C'est un acte de « vision », résultats de dispositifs à la fois physiques, psychologiques, mais également de choix moraux, idéologiques. Que nous montre-t-on ? Sous quel aspect, selon quel angle de vue, d'où part cette vision ? Toutes ces questions renseignent sur l'acteur interrogé et notre expérience nous conduit à dire que pour les 84 acteurs que nous avons interrogés selon la double technique de l'entretien oral et de la carte mentale, cette dernière a toujours été bien plus parlante sur le positionnement idéologique spatial de l'acteur interrogé.

#### **7.3.5.4 : Le point de vue est toujours une énonciation territoriale**

Le point de vue, comme en littérature, nous rappelle que toute description est déterminée par un regard qui hiérarchise, dirige et fixe la signification. Pour la carte mentale, c'est la même chose. L'ensemble du corpus nous donnant en quelque sorte un point de vue omniscient du

territoire du conflit, puisque nous avons une multiplicité de points de vue. Multiplicité du point de vue, par l'échelle choisie, par l'angle de vue, c'est-à-dire le point de départ de la carte, par la place choisie par l'émetteur dans sa carte, par l'orientation globale donnée à la carte et enfin par le type de carte choisi, comme nous venons de le voir.

#### **7.3.5.5 : Point de vue « objectif » et « point de vue subjectif »**

Chaque émetteur de carte choisit une posture au départ. La différence avec un entretien classique est que la position de l'acteur ne se dévoile en général qu'en cours d'entretien. Pour la carte mentale, c'est différent, le choix doit se faire dès le début. L'idéologie spatiale de l'acteur apparaît ainsi de manière plus explicite et surtout de manière un peu caricaturale. Sa position subit en fait un grossissement dû en partie au fait de devoir synthétiser les informations parce qu'il ne dispose que d'une surface de communication limitée en taille et parce que le discours spatial imagé l'oblige à conceptualiser l'information. Mais chaque acteur ne joue pas le même rôle face à l'enquêteur. La carte devient assez souvent un objet de propagande spatiale de la part de certaines catégories d'acteurs. On peut dresser ainsi assez vite une typologie des groupes d'acteurs en place ainsi que des classifications internes à ces groupes. C'est surprenant de constater que rien ne ressemble plus à un entretien avec un agriculteur qu'un autre, alors qu'au total les cartes sont parfois très divergentes. Nous avons ainsi montré dans l'EC1 comment sur le projet d'aéroport sous le discours unanime de façade de l'association d'agriculteurs se cache des positions très différentes.

#### **7.3.6 : L'émetteur fait-il partie de sa représentation ?**

Nous abordons là un problème certain qui représente à la fois un biais et un véritable outil d'analyse. Nous ne l'avons pas intégré en tant que tel au départ dans la phase d'analyse. Or, deux grands types de cartes mentales se distinguent en effet. La première est celle d'un point de vue égocentré ou l'émetteur fait partie de sa représentation, il centre la carte par rapport à son propre acte d'habiter. La seconde est plutôt celle d'un point de vue allocentré, l'émetteur se joint au récepteur pour représenter un espace qu'il verrait de l'extérieur, indépendamment de sa propre position dans cet espace. Dans le premier cas, la représentation est d'échelle plus réduite, l'espace représenté est davantage lié à des utilisations sommaires, la conceptualisation est d'ailleurs souvent incomplète. Dans le second, les échelles de représentations sont variables et les informations très différentes. Il semblerait que les gens impactés directement par le conflit aient tendance à choisir la première mais on en retrouve aussi dans la seconde. La représentation allocentrée définit des relations plus nettes entre les différentes parties ou objets de l'espace. Il existe une version intermédiaire, celle d'un espace allocentré mais où l'auteur va se situer vers la fin de la représentation. Cette dernière offre les avantages des deux précédentes, c'est à dire un

espace conceptualisé et organisée avec cependant une vision moins distanciée et donc sensible de son rapport au territoire qu'il utilise.

## **7.4 : Conditions d'une analyse quantitative pertinente**

### **7.4.1 : Tri croisé entre cartes mentales et questionnaires de vie**

Chaque entretien a été complété par un questionnaire de vie permettant de faire une corrélation entre la carte mentale et le parcours socio-spatial de l'enquêté. Des tris croisés sont ainsi possibles par groupes d'acteurs, par le positionnement territorial, par la distance au projet, par l'implication ou non dans le conflit en cours. Ces tris croisés permettent d'affiner la vision par groupe d'acteurs et plutôt que de constituer des groupes homogènes, ils permettent de mettre en évidence les divergences internes aux groupes d'acteurs et parfois de dégager des marges de médiation ou de concertation. C'est ce que nous avons montré pour les trois études de cas. On s'aperçoit que par rapport à l'entretien classique, où le discours est plus stigmatisant par groupe, les représentations spatiales offrent l'avantage de montrer des divergences de point de vue spatial. Ainsi les cartes mentales seraient une approche intéressante dans un processus de diagnostic territorial concerté. Ces tris croisés permettent par ailleurs de faire parler la carte en tentant des recouvrements sur des séries. Ils sont ainsi une possibilité supplémentaire d'analyse de cartes mentales, même si nous ne les avons pas exploités jusqu'au bout dans les trois études de cas présentés.

### **7.4.2 : Les cartes mentales dévoilent le rôle joué par les représentations graphiques « officielles »**

Nous avons déjà mis en évidence dans le chapitre 3 le rôle prépondérant de la carte comme point de vue territorial, véritable objet de la propagande territoriale, comme le souligne Brian Harley. Il est manifeste que dans le cas de projets d'aménagement, la cartographie officielle du projet se donne à la fois comme objectif de convaincre de l'opportunité du projet et aussi de prendre en considération des peurs ou craintes exprimées localement. Nous savons également, notamment depuis la thèse de Jean Ollivro<sup>244</sup>, que l'impact de la cartographie officielle sur le conflit peut être déterminant dans l'atténuation ou au contraire l'aggravation du conflit en cours. Dans les trois études de cas présentées, l'EC1 a eu une cartographie de la part des porteurs de projet assez abondante et en partie relayée par la presse. Il est intéressant dès lors de mesurer si cette cartographie officielle a pesé sur le conflit en cours. Les cartes mentales s'avèrent être un bon indicateur de la force de persuasion ou de la cartographie officielle, ou de celle des opposants.

---

<sup>244</sup> OLLIVRO Jean, 1994, Op cité.

Dans l'exemple du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, le rapport préalable produit pour le Débat Public ainsi que le compte-rendu de celui-ci ont eu un impact certain sur les représentations des différents acteurs. Ces documents ont été consultés et ont été également en ligne sur Internet pendant de longs mois. Si on ne prend en compte que les représentations graphiques produites par ces documents, soit 32 cartes au total, plus des deux tiers représentent l'échelle locale mais n'abordent pas les mêmes thèmes que les cartes mentales. Il y a eu une volonté manifeste de la part des porteurs de projet de présenter le projet d'aéroport dans son environnement local, mais a-t-on parlé de ce qui intéresse véritablement les riverains ? On s'aperçoit à cette échelle que ce sont très majoritairement les thèmes des associations qui sont repris dans les cartes mentales, marquant de ce fait l'insuffisance notoire de la part des porteurs de projet en matière de communication. Par ailleurs, les dégâts produits par les cartes officielles, souvent reprises dans la presse, pèsent énormément sur les représentations des différents acteurs. Par exemple la carte des différentes zones sur le projet est devenue ainsi un véritable emblème de la lutte des opposants.

Les cartes officielles des différentes zones montrent à quel point le sentiment de l'emprise croissante du projet a pu créer une véritable angoisse, qui devient au fur et à mesure caricaturale, jusqu'à être reprise comme un élément emblématique de la contestation. Les cartes mentales montrent comment dans le temps la zone impactée n'a cessé de s'élargir, on est passé de la ZAD, à la zone de sursis à statuer, puis, aujourd'hui, à la zone de délaissement du Conseil Général. Dans les têtes et dans les cartes publiées sur les projets, les habitants ont eu le sentiment que plus le temps avance, plus l'emprise de la zone augmente, pour être aujourd'hui trois fois supérieure à la zone de départ.

Les aires successives et les différents documents d'urbanisme laissent ainsi à penser aux habitants qu'ils sont trompés et qu'on ne leur dévoile les choses que petit à petit pour ne pas les alarmer. Ce discours a été largement repris par les associations de riverains qui jouent, et c'est normal de leur part, sur la zone d'emprise qui correspond à un aéroport de 9 millions de passagers. Cependant, l'impact du découpage des différentes zones, par exemple le fait que la zone délimitée pour le droit de délaissement de la part de l'Etat ne correspond pas à celle du Conseil Général, ajoute à la confusion. La crainte des habitants se voit très bien dans les cartes mentales.

Par ailleurs, le classement par échelles permet de marquer l'insuffisance une fois de plus des échelles départementales et régionales, qui devraient être privilégiées par la communication sur le projet. Les cartes mentales montrent en tout cas deux aspects, à savoir d'une part l'espèce d'unanimité dans leurs représentations des porteurs de projet et, d'autre part le très grand nombre d'incertitudes qui demeurent pour des riverains et qui auraient sans doute pu, pour une partie d'entre elles, être levées à l'issue de la commission particulière de débat public.

Nous savons pour finir que certains auteurs ont tenté ces dernières années des démarches de traitement de l'information fournies par les cartes mentales sous forme de cartographie



classique ou même de SIG ; c'est par conséquent possible. Nous avons quant à nous privilégié l'analyse qualitative, laissant à la carte mentale son essence originelle sans lui conférer ce côté rationnel des autres cartes.

## **7.5 : L'analyse qualitative**

A la recherche de formes d'enquête qualitative, les sciences sociales ont ces dernières années tenté des approches différentes. Le colloque « Bilan et perspectives de la méthodologie en sciences humaines et sociales » a recensé les formes d'enquêtes qualitatives<sup>245</sup>. En effet, depuis une vingtaine d'années, les méthodes d'enquête qualitative gagnent du terrain en sciences sociales. On cherche non plus à trouver la causalité évidente de faits spatiaux, mais au contraire à éclairer la complexité des mécanismes de construction des rapports à l'espace. La révolution épistémologique qu'a constituée l'apport de la théorie des représentations, notamment à l'occasion du colloque de Lescheraines<sup>246</sup> a permis de montrer qu'il y a une relation dialectique entre les représentations et l'espace. Mais paradoxalement les recherches tentées depuis ont surtout privilégié l'analyse du discours et donc une analyse sémantique. La photographie a été aussi convoquée, mais les cartes mentales sont restées largement à l'écart de ces études, mis à part peut être ces dernières années. Dans les trois études de cas que nous avons présentées, nous avons pourtant, nous semble-t-il, démontré le potentiel important de l'analyse qualitative de cet outil. Nous revenons ici sur certains des axes d'investigation privilégiés dans l'analyse des rapports entre l'acteur et son territoire.

### **7.5.1 : Le potentiel de l'outil carte mentale**

Dans chacune des trois études de cas, les questions et problématiques d'étude étaient à la fois différentes et communes. Nous avons ainsi été capables de délimiter l'espace du conflit assez précisément en définissant non seulement une aire d'impacts, mais également en corrélant l'aire de conflit aux catégories d'acteurs. Nous avons pu aussi assez aisément analyser le discours d'acteurs en mettant en évidence les points de divergence et de convergence dans les catégories d'acteurs, permettant ainsi des marges de discussions différentes avec ces groupes d'acteurs.

Nous avons par ailleurs affiné la vision du conflit, tout d'abord en trouvant les thèmes et les types de conflits présents, en montrant par ailleurs que la distinction n'était pas aussi nette. Nous avons aussi fait le lien entre la place du territoire et le positionnement de l'acteur. Nous

---

<sup>245</sup> Recherches qualitatives, 2007, Hors série n°3, Actes du colloques « Bilan et perspectives de la recherche qualitative », p 316-334.

<sup>246</sup> Formulées au Colloque de Lescheraines, les représentations en actes en 1985, op cité.

avons mis en évidence des liens importants entre aménagement de l'espace et ampleur du conflit en prouvant que le type d'aménagement détermine globalement l'orientation dominante du conflit.

En matière de concertation et de gestion du conflit, nous aurions été en mesure, si nous avions été autorisé à le faire, de mettre en place et d'animer un « focus group », en faisant participer différents acteurs autour de représentations collectives construites en commun, tout en analysant les répercussions réelles des interventions publiques mises en place et ses effets d'amplification.

Enfin, notre démarche a permis dans chacune des trois étude de cas de faire des recommandations précises aux porteurs de projets, tant sur la gestion même du conflit que sur les dispositions à prendre en matière d'aménagement pour l'atténuer.

### **7.5.2 : La carte mentale s'est avérée ainsi un véritable outil d'investigation territoriale**

Le caractère de cette recherche se proposait de donner un cadre méthodologique à l'utilisation des représentations sur le terrain opérationnel. En effet, la plupart des autres sciences sociales ont largement intégré dans leurs approches ces dernières années la prise en compte de l'étude des représentations dans leurs problématiques d'étude. La géographie s'y est frottée puis a laissé le terrain à d'autres, à cause essentiellement de la non formalisation d'une méthode qui apparaît toujours à certains comme relativement aléatoire. Or, comme le rappelle Guy Di Méo « on ne saurait non plus, se contenter d'une approche qui regarde les phénomènes géographiques comme des choses, comme de strictes réalités objectives. Une géographie digne de ce nom ne fait plus l'impasse des représentations sociales qui façonnent le monde et ses acteurs ou agents. Elle intègre dans ses modèles le vécu de l'homme habitant, producteur, consommateur, agent et acteur (...).<sup>247</sup> »

Or, dire le monde n'est pas la même chose que le percevoir. « Une image vaut mille mots » dit un proverbe chinois, mais c'est surtout que, pour parler du territoire et des relations qui s'y nouent, le discours linéaire et la forme de pensée qu'il induit sont parfois (souvent ?) réducteurs. Les recherches récentes en neurosciences, comme nous l'avons rappelé dans le premier chapitre, et les développements importants de la phénoménologie ces dernières années apportent ainsi un éclairage différent sur cette question. Cet éclairage ne peut pas laisser le géographe indifférent, lui qui utilise depuis toujours cette image qu'est la carte qu'il veut objective ou fait semblant de le croire. Pourquoi ne pas partir de la carte présente dans le cerveau de chaque acteur ? Alain Berthoz explique comment le cerveau fonctionne en matière de perception des espaces. Son travail éclaire parfaitement bien l'apport que peuvent avoir les cartes mentales dans une étude sur

---

<sup>247</sup> DI MEO Guy, BULEON Pascal, 2005, *op. cit.*

un conflit propre à un espace. « *Chacun des animaux, chacun d'entre nous construit le monde, construit son monde, chacun le voit à sa façon. Nous choisissons en fonction des actions que nous voulons faire les informations sensorielles qui sont pertinentes en fonction de l'action que l'on projette de faire.*<sup>248</sup> ». Chaque acteur d'un territoire pratique la même opération mentale, d'autant plus dans le cadre d'un projet de modification de son espace de vie.

Alain Berthoz rajoute que « *le cerveau impose au monde, le cerveau projette sur le monde ses propres hypothèses et que les deux hémisphères du cerveau n'appréhendent pas le monde de la même manière, le cerveau gauche, c'est le langage, la linéarité, le détail et le discours, tandis que le cerveau droit, c'est la vision des espaces, c'est la carte, c'est l'hémisphère de la vision globale comme celui d'un oiseau qui survole un espace. Le cerveau éclate le monde visuel puis recompose les éléments, la perception éclate le monde puis le recompose selon la nature même de la relation qu'il entretient avec le monde.*<sup>249</sup> » Comprendre les interactions des acteurs dans un espace à l'occasion d'un conflit d'aménagement du territoire dans le cadre d'action en cours de défense de sa conception du territoire, se place exactement dans ce cadre. C'est la raison pour laquelle les cartes mentales sont un outil particulièrement intéressant à utiliser et analyser. Encore faut-il en évaluer les apports et les limites et éventuellement le perfectionner.

### **7.5.3 : Le choix des filtres d'analyse et le rapport entre dénotation et connotation de l'information spatiale**

Les cartes mentales restent aujourd'hui un objet à la fois peu utilisé et largement critiqué car le chercheur se trouve confronté tout de suite au problème de la dénotation et de la connotation de l'information et cela plus que dans d'autres techniques d'entretien. Certaines informations sont incontestables sur la carte mentale, elles apparaissent clairement, soit parce que l'auteur de la carte les trouve évidentes et incontournables, soit parce qu'on retrouve la même information sur une série de cartes. D'autres informations apparaissent, au contraire, plus obscures. C'est ici que la part d'investigation et l'habitude de décryptage du chercheur intervient, avec un risque d'interprétation évident. Mais une image est toujours connotée, comme un discours d'ailleurs à l'instar d'un historien de l'art analysant a posteriori la toile de tel ou tel peintre parfois quatre siècles plus tard en se permettant des conjectures et des points de vue. Certes, le chercheur non confronté régulièrement à l'objet carte mentale peut rester perplexe devant cet outil quelque peu déstabilisant. L'expérience et l'habitude jouent ici un rôle essentiel. On l'a dit la littérature géographique se caractérise par la faiblesse d'utilisation et d'investigation par les chercheurs du potentiel de la carte mentale. Il n'y a pas qu'une information de surface, la carte mentale pratique la géographie du sensible et elle demande la sensibilité du chercheur pour son analyse. Il faut par

---

<sup>248</sup>BERTHOZ Alain, 2003, *La décision*, Odile Jacob 350 p.

<sup>249</sup> BERTHOZ A., 2005, LEPETIT J., *Phénoménologie et physiologie de l'action*, Odile Jacob.320 p.

conséquent, faire appel à la capacité du chercheur à lire, regarder, comparer, à sa capacité de répondre à cette question : « qu'est ce que l'acteur a voulu dire ? » Le sens connoté de la carte prend toute sa valeur quand on la considère comme polysémique. Il dépend non seulement des facteurs socio spatiaux qui ont conduit le producteur de la carte à la réaliser de cette manière, mais également des données visuelle de l'image cartographique produite tel que sa composition, son organisation interne, de la répartition de signes dans l'espace. Certains signes par exemple débordent de la grammaire du langage de la carte en interpellant d'autres formes de code, comme le dessin, le slogan, la métaphore, l'idéologie rhétorique. Ainsi certaines cartes mentales par exemple renvoient directement à des images de la lutte spatiale sur place, véhiculée par des associations d'opposants, voire même à celle des porteurs de projet, en la détournant sous la forme d'une parodie d'agencement territoriale.

#### **7.5.4 : La complémentarité de la carte mentale avec les autres formes d'enquête territoriale**

##### **7.5.4.1 : Les cartes mentales s'avèrent un bon outil pour compléter des entretiens**

Dans la connaissance des territoires, le discours donne une vision souvent non reliée des territoires. Les cartes mentales permettent, complémentirement aux entretiens, la prise en compte de l'utilisation des territoires, leurs dimensions symboliques, ainsi que les liens spatiaux qui unissent ou désagrègent ce territoire. Les points de repères et les nœuds centraux de l'espace de projet ne sont pas forcément évidents à comprendre d'emblée. La carte mentale est donc « une bonne entrée en territoire ». Pour les acteurs, elle va permettre d'emblée de saisir les craintes exprimées face au changement du système spatial en cours. Les entretiens le font aussi, mais les cartes mentales, par un effet de grossissement de ces craintes, comme une sorte de caricature, permettent de les appréhender rapidement. Le jeu des acteurs va ainsi se dévoiler davantage ou faciliter ensuite l'entretien car la stratégie est découverte d'emblée. Elle permet certainement d'affiner et d'orienter l'entretien et de déterminer un échantillon fiable de personnes interrogées. La connaissance du conflit se trouve plus rapidement caractérisée par les thèmes dominants qui apparaissent dans les cartes, comme une sorte de résumé synthétique du discours ultérieur, comme le rôle que joue le « chapeau » dans un article de presse. Elle permet de dévoiler rapidement les stratégies d'opposition et ainsi de qualifier l'acteur en fonction du conflit, et surtout de qualifier le type d'opposition. Elle permet enfin de mieux percevoir le degré d'implication dans le conflit et par conséquent dans le territoire. D'un point de vue plus global, la carte permet un visuel plus fort et la prise en compte de dimensions affectives, ou esthétiques en complément de l'entretien et donc une perception pertinente de l'espace vécu et perçu sur le territoire du projet.

#### **7.5.4.2 : Les cartes mentales s'avèrent parfois supérieures aux entretiens classiques**

Parfois les cartes mentales sont supérieures aux entretiens. Outre les différents aspects que nous venons d'aborder, l'étude ici démontre qu'en ce qui concerne le territoire les cartes dévoilent l'idéologie spatiale et l'espace idéal de manière plus claire que les entretiens. Elles permettent d'ailleurs de mesurer aussi les défaillances en matière de connaissance de ces territoires chez les différents acteurs. La vision globale du territoire oblige les acteurs à montrer les relations euclidiennes de ces espaces et l'utilisation qu'ils en font. Ainsi, la phase de réalisation des cartes est particulièrement intéressante à étudier alors que l'entretien est plus ou moins dirigé par le chercheur. « L'entrée en territoire » s'observe par les premiers éléments qui apparaissent sur la carte. Les visions stéréotypées apparaissent très nettement comme l'extrapolation de certains arguments, la dimension de manipulation des acteurs est aussi plus nette pour certains d'entre eux. Il y a toujours une sorte de déstabilisation lors de la réalisation de l'exercice. Moins préparés, certains acteurs sont obligés de se dévoiler davantage sans parler du refus rencontré assez rarement mais qui en dit beaucoup sur l'acteur interrogé. Les thématiques du conflit par ailleurs vont à l'essentiel et marquent souvent les principales préoccupations des acteurs. Elles permettent également de montrer l'impact réel du discours des opposants, par les arguments d'opposition retenus dans la carte. Elles permettent enfin une relation du conflit au territoire du conflit, ce qui dans les discours pour certains acteurs peut rester assez vague car elles obligent effectivement tous les acteurs interrogés, quel que soit leur lieu de vie, à le relier à l'espace projet. Enfin, elles montrent parfois des éléments positifs du projet, y compris dans les cartes d'opposants, aspects connexes que l'on a tendance à cacher dans le discours. Elles font apparaître également une mesure pragmatique des nuisances pressenties en termes de surface, d'intensité et d'échelle.

#### **7.5.4.3 : Les cartes mentales peuvent remplacer dans certains cas les entretiens**

Dans certains cas, les cartes mentales peuvent suffire à la prospection du territoire du conflit. Elles permettent, comme l'ont montré certaines expériences canadiennes<sup>250</sup>, un traitement SIG des informations recueillies. La rapidité de la collecte et le coût très faible permettent un échantillon d'acteurs beaucoup plus grand, elles facilitent par ailleurs une comparaison avec les représentations officielles des porteurs de projet ou des médias, qui sont elles-mêmes des sortes de cartes mentales collectives<sup>251</sup> (en effet les cartes même rationnelles ou mathématiques sont orientées). La comparaison de ces deux types de représentation peut s'avérer de plus être une bonne entrée en matière lors d'un processus de rencontres entre acteurs que nous n'avons pas pu

---

<sup>250</sup> GIRARD Etienne, 2004, *Usage de la cognition spatiale pour localiser les lieux d'activité lors d'une enquête Origine Destination*, Maîtrise en sciences géographiques (M.Sc.Géogr.)Université Laval.

<sup>251</sup> Voir l'ouvrage de MONMONIER Mark, 1993, *Comment faire mentir les cartes, du mauvais usage de la géographie*, Flammarion, 232 p.

réaliser sur ces deux études. Pour tenir des « forums hybrides » ou la technique des « focus group », il faut bien partir de quelque chose comme entrée en matière. Partir du discours oral retranscrit à l'écrit est toujours difficile et très vite contesté, le discours est contestable, la carte mentale le sera beaucoup moins. Elle offre aussi l'avantage de résumer une grande partie de la position d'un acteur, de la comparer à celle d'un groupe d'acteurs, d'être anonyme et de la sorte de ne pas rentrer dans le débat de manière polémique et personnalisée. Elle permet certainement une meilleure confrontation des visions d'acteurs par groupe qui peuvent être ainsi modélisées et présenter la vision d'une quinzaine d'acteurs sur une seule carte. Elles constituent inévitablement une réelle vision des représentations des acteurs sur leur territoire, plus personnelles que les mots d'un entretien qui appartiennent souvent à des groupes plus qu'à des individus. Elles peuvent dès lors, même si elles n'ont jamais été expérimentées de cette manière, être particulièrement bien adaptées à une phase de débat public ou à la procédure d'enquête publique. Il est d'ailleurs intéressant de consulter certains cahiers de l'enquête publique et de constater que certains auteurs eux-mêmes ont recours à la représentation graphique pour expliciter leurs dires. Elles sont enfin un formidable outil dans le cas où la prospective territoriale pratique par scénario car elles permettent à tous les acteurs de montrer des visions opposées. Elles s'émancipent ainsi de la cartographie officielle des projets et font œuvre en fait de véritable démocratie participative. Enfin, et plusieurs précédentes études l'ont montré, elles permettent à tous les acteurs d'un territoire de s'exprimer, notamment les plus jeunes<sup>252</sup> ; et aussi à toutes les catégories sociales de « dessiner » leur territoire, le dessin s'avérant pour certaines catégories plus simple que le discours.

---

<sup>252</sup> AVRY Loïc, 2007 « Le projet d'aéroport de Notre Dame des Landes, le point de vue des élèves de quatre classes du secteur du projet, analyse par cartes mentales », Chapitre 4 du rapport à la Région Bretagne, op cité..

Tableau n° 38 : Apports des cartes mentales par rapport aux entretiens à partir des acteurs d'un territoire

	<b>Cas pour lesquels les cartes mentales sont complémentaires aux entretiens</b>	<b>Cas pour lesquels les cartes mentales sont supérieures aux entretiens</b>	<b>Cas pour lesquels les cartes mentales peuvent suffire et remplacer les entretiens</b>	<b>Cas pour lesquels les cartes mentales ont des manques méthodologiques</b>
<b>Une connaissance différente des territoires</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• mesures des oublis et des distorsions</li> <li>• utilisation de l'espace</li> <li>• dimension symbolique</li> <li>• liens spatiaux</li> <li>• points de repères, nœuds</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• idéologie spatiale plus marquée</li> <li>• défaillance dans la connaissance du territoire</li> <li>• montre davantage l'espace vécu et perçu</li> <li>• vision globale de l'espace et non linéaire comme dans le discours oral</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• traitements par modélisation ou SIG facilités</li> <li>• rapidité de la collecte</li> <li>• coût réduit de la collecte</li> <li>• comparaison avec les autres représentations médias, officielles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• productions très différentes difficilement comparables</li> <li>• difficulté à représenter l'invisible ou l'abstraction ou les informations de l'ordre du ressenti</li> </ul>
<b>Une connaissance plus approfondie du système des acteurs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• grossissement des craintes et des peurs</li> <li>• précision du jeu des acteurs qui se dévoilent davantage</li> <li>• détermine un échantillon d'entretiens plus fiable</li> <li>• facilite ensuite l'entretien oral</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• étude de la phase de réalisation</li> <li>• visions stéréotypées</li> <li>• extrapolation des arguments</li> <li>• type de vision du territoire</li> <li>• facilite l'expression de certains acteurs</li> <li>• déstabilisation plus forte</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• tenue de forum hybride entre différents acteurs</li> <li>• s'adapte mieux à certains acteurs</li> <li>• permet une meilleure confrontation des visions du territoire entre acteurs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• plus difficile pour certains acteurs qui ne rentrent pas dans la démarche (mais rare)</li> <li>• impact du niveau social</li> <li>• risque de préparation à l'avance si généralisation</li> </ul>
<b>Une typologie des conflits avec les points de focalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• d'autres thèmes de conflit apparaissent</li> <li>• degré d'implication dans le conflit plus net</li> <li>• dévoile mieux les stratégies d'opposition</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• tentatives de manipulation plus déchiffrables</li> <li>• thématiques plus précises et plus nettes</li> <li>• montre l'impact réel du discours des opposants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cerne davantage les points de focalisation du conflit</li> <li>• Incidence véritables des représentations du conflit.</li> <li>• « concernement »</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• oublis volontaires ou non</li> <li>• problèmes de manipulation</li> <li>• rapport conflictuel entre des espaces hors échelle de la carte difficile à mettre en oeuvre</li> </ul>
<b>L'apport d'autres éclairages sur les conflits d'aménagement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• visuels plus forts</li> <li>• dimensions affectives</li> <li>• ambiances, esthétique</li> <li>• sentiment d'ensemble</li> <li>• espaces perçus et vécus</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• défaillance de la vision euclidienne du territoire</li> <li>• parfois éléments positifs même chez opposants</li> <li>• mesure pragmatique du ressenti des nuisances</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• bien adapté phase de débat public</li> <li>• possibilité de comparaison sur des projets différents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• problème de la pratique de l'enquêteur</li> <li>• les cartes mentales sont souvent caricaturales</li> <li>• conditions de passation doivent être rigoureuses</li> </ul>

### **7.5.5 : Message iconique, verbal, spatial : la carte mentale est polysémique**

Pratiquement toutes les cartes mentales analysées ont par ailleurs pratiqué différentes formes de langage et de code. La représentation des espaces sous formes de figurés s'accompagne souvent de commentaires verbaux, voire de slogans ou d'interjections. Certaines parties de la carte se transforment parfois en dessin imagé, l'auteur pratique par ailleurs des ruptures d'échelle, des formes modélisées de langage : la carte mentale est donc sans doute davantage que d'autres techniques d'enquête qualitative un objet polysémique parce qu'il manie différentes formes de code de communication. Tous ces codes sont libres, ils sont laissés à l'appréciation de l'acteur ; en ce sens la carte mentale est un objet moins conventionnel où la liberté « de parole » de l'acteur interrogé est sans doute plus forte que dans d'autres techniques d'enquête. Or, la situation du conflit s(ur l'espace projet en cours) a besoin de libérer la parole territoriale des acteurs pour que soient véritablement compris non seulement les motivations, mais également le nouveau lien qui s'engendre avec le territoire. Par exemple, dans le titre choisi par certains acteurs à leur carte mentale, se condense toute la frustration (territoriale) subie. En combinant toutes ces formes d'expression, la carte mentale démontre qu'elle est un outil adaptable à la parole territoriale de l'acteur, non pas une difficulté, mais une sorte d'objet au bout du compte assez facilement préhensible par tout un chacun, pour peu qu'on lui laisse une marge de liberté. Aussi, dans les recommandations d'utilisation à la fin de ce chapitre, nous serons amenés à préconiser une marge de latitude quant au produit final attendu. Il nous semblait important de le signaler dès à présent.

### **7.6 : Comme toute technique d'investigation, les cartes mentales comportent aussi un certain nombre de travers.**

Il ne s'agit pas d'oublier que comme toute technique d'enquête les cartes mentales ont des faiblesses méthodologiques afin d'éviter un certain nombre d'interprétations hasardeuses. Ainsi, en l'absence de consignes suffisamment strictes sur le type de carte attendue, ce qui avait été le choix fait pour ces trois études de cas, les productions sont très variées et parfois difficilement comparables. Le point de vue de la carte, qu'il soit vertical ou horizontal par exemple, change la manière de traiter les informations spatiales. Cette liberté de présentation peut s'avérer ensuite compliquée pour l'interprétation.

Par ailleurs, autant le discours arrive à parler de « l'invisible », c'est à dire des relations qui existent entre les différents éléments d'un territoire mais qui ne sont pas matérialisées directement par des flux observables par exemple, autant la carte mentale peut avoir des difficultés à les



exprimer. Nous avons été frappés par l'absence de l'élément bruit dans le conflit lors de l'EC1. Représenter le bruit ou les odeurs ou les risques sanitaires peut parfois poser problème à certains acteurs. Ils arrivent à représenter la matérialité de l'information géographique mais pas le ressenti de cette information surtout si cette information n'est pas encore présente sur l'espace en question. Ainsi, les entretiens oraux de l'EC1 faisaient presque tous référence à une zone de bruit assez bien délimitée. A l'inverse, près d'un tiers des cartes mentales ont « oublié » cet aspect. Il y a par conséquent une partie de l'information qui est sans aucun doute perdue, parce que difficilement représentable ou difficilement localisable sur la carte.

Il arrive par ailleurs que certains acteurs refusent de rentrer dans la démarche pour différentes raisons. Seul le cas de la peur de l'échec ou du sentiment d'inaptitude globale à réaliser l'exercice pose problème. Nous avons déjà abordé la question de l'interprétation du refus de production. Ces refus peuvent être liés à l'inaptitude. L'enquête peut se trouver au début assez décontenancé par la consigne de production ou par l'exercice demandé. S'il est mal présenté par l'enquêteur, l'exercice demandé peut s'avérer par exemple infantilisant, il ne s'agit pas d'un dessin mais de bien faire comprendre qu'il s'agit d'un discours construit et organisé sur un espace. Il est évident que la pratique et l'expérience du chercheur jouent ici à plein et que par ailleurs, les conditions de passation doivent être rigoureuses et identiques. Enfin, un dernier aspect reste problématique et n'a pour l'instant pas été résolu, c'est la capacité à parler d'espace à des échelles différentes sur une même feuille. Ainsi un projet qui a des répercussions spatiales sur des échelles très variées pose le problème du choix de l'échelle de départ à certains enquêteurs ce qui peut limiter de fait le discours spatial selon l'échelle choisie. Trop peu d'acteurs ont en effet pratiqué des ruptures d'échelles dans leur représentation.

### **7.6.1 : La position particulière de certains acteurs face à la carte mentale**

Il est évident que la posture des différents groupes d'acteurs est différente face à la carte mentale. Il est certain que si l'outil carte mentale devenait un objet conventionnel des enquêtes publiques ou des diagnostics de territoire, on assisterait alors à des biais de production importants. Cela a déjà été le cas lors de ces trois études de cas.

#### **7.6.1.1 : La position particulière des « grands élus » et des « petits élus »**

Dans leur refus fréquent de répondre à des entretiens, les élus se singularisent également, quand ils acceptent, par le pourcentage de refus de réalisation de la carte mentale. Alors que la plupart du temps l'entretien avec eux s'avère être long et particulièrement difficile à « diriger », la production de la carte semble poser encore plus de problèmes. Peur de ne pas savoir et de

l'afficher ensuite, mais surtout et, c'est une évidence, peur de se dévoiler beaucoup plus que dans l'exercice oratoire qu'il maîtrise, peur d'être en position d'infériorité face au chercheur. Peur tout simplement de donner sa véritable position de manière synthétique sans nuance et donc de s'impliquer dans un débat où la plupart cherchent en fait à ménager la chèvre et le chou.... Mais c'est surtout, la peur aussi de voir leur représentation ensuite divulguée officiellement qui les freine souvent dans l'acceptation de l'exercice. C'est aussi pour cette raison qu'il faut garantir l'anonymat de la production. Enfin, la concertation préalable face au chercheur a souvent été précédée de renseignements pris auprès de collègues déjà interrogés, ce qui biaise naturellement la production. Sur l'EC1 par exemple, les maires du secteur se rencontrant fréquemment, la venue du chercheur a souvent été préparée, les questions de l'entretien oral étaient connues et la pratique de la carte mentale également.

#### **7.6.1.2 : La position des techniciens face à la carte mentale**

Ils choisissent systématiquement une posture minimaliste. La carte mentale est souvent un condensé réduit de la cartographie officielle à laquelle ils ne dérogent pas. On sent que l'acte n'est pas libre et est surtout le fruit d'un discours officiel qu'ils sont obligés de tenir. Il n'y a guère que les chefs de divisions qui se laissent aller parfois à quelques confidences spatiales, mais toujours à minima. Le décalage entre le discours et les cartes est souvent plus important que pour les autres groupes d'acteurs. Enfin, ces techniciens participent tous aux mêmes instances de pilotage, ce qui amène une vision assez uniformisée de leur carte mentale, en fait celle reprise et diffusée par ces instances de pilotage à des fins de communication externe.

#### **7.6.1.3 : La position particulière des associations face à la carte mentale**

Les associations choisissent une posture face à la carte mentale en lien direct avec leur positionnement idéologique ; ce qui est normal, mais c'est surtout l'échelle de production qui est très variable, rendant difficilement comparable le produit fini. Ainsi, les associations généralistes sur l'environnement ont des échelles de production beaucoup plus larges, à la différence naturellement des associations de riverains qui raisonnent presque toujours au niveau local ou micro-local. Le type d'informations est en fait étroitement corrélé au niveau de l'échelle choisie. Par ailleurs, le refus de se placer dans une posture de type NIMBY les incite souvent à réaliser l'exercice mais sans se dévoiler totalement. Rappelons que l'un des rares refus de production vient d'une association de ce type. Par ailleurs la position idéologique « ni ici ni ailleurs » peut aussi les amener à refuser de placer l'infrastructure sur la carte et ses conséquences, cela étant ressenti par eux comme un premier signe d'acceptation du projet d'aménagement en question.

## 7.6.2 : Intentionnalité de la carte mentale et critiques interprétatives

### 7.6.2.1 : Le risque de devenir un objet conventionnel d'étude

L'objet de ce travail de thèse est de montrer que l'outil carte mentale est mobilisable dans les situations opérationnelles du cycle d'aménagement. Le risque serait bien entendu d'en faire un objet conventionnel qu'il serait alors facile de détourner. L'intérêt demeure dans la spontanéité de l'acteur interrogé et dans son adhésion. La spontanéité dévoile ses représentations et ses inquiétudes. L'adhésion permet de faciliter la suite du discours territorial, comme nous l'avons démontré. Cependant, le rapport de l'intentionnalité dans l'acte de production doit être clarifié. Nous avons vu que tous les acteurs ne jouent pas le même jeu. Or, comparer des intentions différentes pose toujours problème.

### 7.6.2.2 : Retour sur quelques critiques dans l'interprétation des cartes mentales.

Au cours de ce travail de recherche nous avons été régulièrement confrontés à une série de critiques sur les cartes mentales. Nous pouvons à l'issue de cette expérimentation répondre à certaines d'entre elles.

- **Les cartes mentales sont-elles mobilisables pour tout type de public ?** Oui, nous l'avons démontré, toutes les catégories sociales, tous les types d'acteurs, tous les âges, les refus sont peu nombreux et plutôt le fait d'acteurs de formation supérieure. Le niveau et la quantité d'informations présentes sur les cartes ne sont corrélés ni au type d'acteur interrogé ni au niveau de formation.
- **Les cartes mentales reflètent-elles la position de l'acteur sur le projet d'aménagement ?** La plupart du temps oui, avec une véritable argumentation territoriale. Elles sont d'autant plus valides dans le cadre d'un conflit qui libère d'une certaine manière la parole territoriale des différents acteurs.
- **Les cartes mentales sont-elles comparables les unes aux autres ?** Nous avons démontré que des traitements quantitatifs et qualitatifs sont envisageables non sans précautions. Ceux ci apportent une réelle connaissance du territoire, en donnant des informations qui ne sont pas toujours présentes dans les entretiens. En ce sens, elles constituent un outil supplémentaire d'investigation territoriale.
- **Les cartes mentales sont-elles objectives ?** Question souvent entendue : reflètent-elles la réalité de la condition de l'acteur territorialisé ? De la même manière que les autres formes d'investigations territoriales, la carte mentale ne reflète que les représentations des différents acteurs sur leur vécu territorial, il ne s'agit donc pas de « vérité » mais d'un instantané de leur réalité territoriale. D'autant plus que la réalité territoriale n'existe pas en soi, elle n'est que l'impression que l'espace réel existe, alors qu'il est, nous l'avons indiqué perçu différemment par chacun des acteurs en fonction de multiples critères.

- **Les caractéristiques sociales n'influent-elle pas trop sur les représentations des acteurs et nuiraient-elles pas par conséquent à une expertise territoriale cohérente ?**

Il nous semble, au terme de ces trois études de cas, que ce qui influence le plus la configuration territoriale de l'acteur est le projet territorial qu'il se fixe, son espace idéal et le rapport de fait que le conflit vient rompre, dans cette représentation idéale. Ainsi, la carte mentale ne cherche pas à représenter une réalité territoriale mais bien le rapport entretenu par l'acteur et son territoire. C'est bien le cadre de recherche que s'est fixé la géographie sociale ces dernières années, argumentant toujours dans le sens d'un renforcement d'outils qualitatifs permettant la divulgation de la sensibilité territoriale des acteurs.

#### **7.6.2.3 : Un instantané de « réalité »**

On doit prendre la carte mentale pour ce qu'elle est, un instantané de « réalité » à l'instar d'une photographie pour un événement. En recoupant ces multiples instantanés sur le territoire en fonction de la localisation, du positionnement spatial, des catégories d'acteurs, du temps qui s'écoule comme nous l'avons montré dans l'EC3, nous pouvons avoir une vision globale qui ne sera toutefois que partielle. Il est illusoire et un peu naïf de croire que quelle que soit la forme d'enquête territoriale, on puisse arriver à une vision totale de l'espace étudié. Les différents axes de lecture choisis ensuite pour les cartes mentales et surtout la variété des acteurs et de leur production valent bien les autres formes d'enquête territoriale ; par conséquent, à nos yeux cette critique n'est pas fondée.

#### **7.6.2.4 : « On n'y voit rien » technique d'interprétation**

Parmi les autres critiques, il y a celle du pouvoir et du rôle de l'interprétation du chercheur. Daniel Arasse, historien de l'art<sup>253</sup>, expliquait comment il avait souvent été pris à partie par des confrères sur ses interprétations d'œuvre. Notre tâche est ici un peu la même. Ainsi, se pose-t-il les mêmes questions que nous : « Que fait-on quand on regarde une peinture ? Comment dire ce que l'on voit ou devine ? Comment interpréter sérieusement ce que l'on voit un peu, beaucoup, ou pas du tout ? » Cet auteur répond alors que sans faire l'effort de l'interprétation et d'axes de lecture « on n'y voit rien ou presque rien ». « Mais ce rien, ce n'est pas rien » rajoute-t-il. Interpréter le regard territorial comporte des risques certains, mais la superposition de ces différents regards et leur multiplicité nous apportent aussi de la clairvoyance, le tout étant de trouver le bon niveau d'interprétation. Après tout, il en va de même pour l'interprétation d'un entretien oral, pourquoi reprocherait-on au chercheur au sujet des cartes mentales ce qu'on admet de lui pour d'autres formes d'investigation territoriale ?

<sup>253</sup> ARASSE Daniel, 2003, *On n'y voit rien*, Folio essais, 216p.

### 7.6.3 : Retour sur les critiques concernant la procédure mise en œuvre par le chercheur.

Si l'on se contente de répertorier les travaux les plus récents ayant utilisé la technique des cartes mentales<sup>254</sup>, les constats sont toujours de trois ordres. Le premier dénonce l'extrême pauvreté des cartes, le second concerne la réticence ou le refus, le troisième fustige la difficulté d'interprétation et de comparaison entre les résultats obtenus. La réponse à ces trois types de critiques est fortement conditionnée par la démarche mise en œuvre par ces différents chercheurs.

➤ D'une part, le public enquêté est parfois en proie à une difficulté à répondre à ce type d'exercice. C'est le cas par exemple pour l'enquête menée sur un public de SDF dont, pour une partie d'entre eux, la capacité même à tenir un stylo sur une feuille blanche pose problème, sans compter les éventuels mauvais souvenirs scolaires que cela peut réveiller.

➤ Le second type de critique est lié à la défaillance de problématisation de la consigne donnée. C'est le cas pour l'enquête auprès des étudiants de Strasbourg<sup>255</sup>. On ne prend à cœur une tâche à réaliser que s'il elle sert à démontrer quelque chose, un point de vue par exemple. La présentation d'une carte censée être purement descriptive est fortement préjudiciable à l'exercice parce que tout simplement les auteurs n'en voient pas l'intérêt. Dire qu'une carte mentale doit être de nature argumentative et qu'elle doit être présentée comme telle est une exigence que de nombreux auteurs ont pourtant oubliée.

➤ Enfin, la troisième série de critiques de ces chercheurs est aussi due à une absence de méthode qualitative et quantitative d'analyse. Apprendre à les lire, à déchiffrer « l'invisible » ne peut se faire que par un corpus suffisant. C'est de la variété et du nombre que vient aussi la capacité à interpréter l'unité.

➤ Reste une dernière critique entendue souvent, sur laquelle un certain nombre d'auteurs continuent à insister. Il s'agit de ce que Guillaume Faburel appelle une « distribution plus égalitaire de la parole que du dessin », marquée par « la dépendance à la capacité d'abstraction » liée en partie, selon lui, à « l'appartenance sociale des populations<sup>256</sup> ». Cet argument n'est pas anodin, il préétablit que pour la majorité des populations, la parole évoquant un fait ou un phénomène spatial est plus riche qu'une représentation sous forme « d'image spatiale ». L'auteur ajoute « une représentation en 2D lisse en fait le processus cognitif ». Il ne s'agit pas de prétendre ici que les cartes mentales sont un objet en soi suffisant pour comprendre toute la complexité d'un territoire et les stratégies d'acteurs qui s'y déroulent. Mais, pourquoi admettre que la parole est forcément plus efficace que la représentation graphique ? C'est un peu faire fi de tout ce que la géographie a démontré ces dernières années en temps que science de la cartographie. Julien

---

<sup>254</sup> ZENEIDI-HENRY D., 2002, *Les SDF et la ville, géographie du savoir survivre*, Bréal, 288 p

<sup>255</sup> RAMADIER T., 2003, op cité

<sup>256</sup> FABUREL G., « Comment faire entrer le sensible en action : Sens et essence des sens », *Interventions aux journées annuelles du groupe Brémond*, 14 juin 2007, p5.

Gracq parle de l'espace comme un géographe littéraire, Yves Lacoste, comme un géographe géopoliticien et Guy Di Méo comme un géographe social. Pourquoi penser que parmi les acteurs d'un espace, il n'en va pas de même ? La parole spatiale est selon nous, tout aussi marquée et cognitive que l'expression spatiale imagée. Cette dernière, comme nous l'avons montré, sert souvent de révélateur à l'autre et aussi de « dévoilement », en ce sens elle nous informe sur l'orientation spatiale idéologique et idéelle de l'acteur interrogé. C'est pourquoi la carte mentale a toute sa place dans le processus de diagnostic spatial d'un territoire, au même titre que les autres formes d'investigation territoriale.

## **7.7 : Se pose dès lors la question de la place que pourraient prendre les cartes mentales dans les projets d'aménagement**

### **7.7.1 : Adapter leur utilisation aux différentes phases du projet et au type d'étude**

L'adaptabilité de l'outil aux différentes phases du cycle d'aménagement est réalisable comme le montrent chacune de nos études de cas qui se situent à des temps différents du cycle d'aménagement. Dans le cadre d'une opération d'aménagement de l'espace, l'introduction de cartes mentales peut s'envisager selon les différents temps de l'étude selon une méthode que l'on propose ci dessous :

➤ **En amont du projet** proprement dit, on essaiera de s'en servir pour déterminer les lieux de polarisation du conflit et sa territorialisation, mais également les processus de recomposition territoriale en cours et les nouvelles appropriations envisagées. Dans cette phase de découverte et de diagnostic de territoire, la carte mentale peut mettre en évidence des aspects aussi différents que la perception psychologique du projet, le lieu de polarisation ou de focalisation du conflit et sa territorialisation. Elle annonce des recompositions territoriales déjà en cours qui anticipent le projet et qui peuvent être insuffisantes ou mal reçues des populations sur place. Elle permet en outre une meilleure connaissance des composantes sociologiques du territoire grâce à une définition beaucoup plus précise des catégories d'acteurs. Elle se veut enfin comme une étude préalable des potentialités d'appropriation des nouveaux territoires issus du projet et de leur corollaire à savoir des risques rapides de fuite ou de déplacement de population. Elle s'avère par conséquent un élément particulièrement significatif de mesure des éléments sociologiques et des impacts psychologiques prévisibles du conflit. Elle peut également se révéler efficace comme de pré-enquête, pour cibler telles parties ou d'autres du territoire en vue d'enquêtes plus approfondies.

**Tableau n°39 : Les cartes mentales outil d'expertise du projet d'aménagement**

<b>TEMPS DU CYCLE D'AMENAGEMENT</b>	<b>DIAGNOSTIC- EXPERTISE CONNAISSANCE DU TERRITOIRE ET DES ACTEURS</b>	<b>PROCEDURE REGLEMENTAIRE PHASE D'ENQUETE PUBLIQUE PUIS REALISATION</b>	<b>DIAGNOSTIC FINAL APPROPRIATION DE LA REALISATION PAR LES ACTEURS</b>
<b>CYCLE D'AMENAGEMENT</b>	<b>PHASE D'ENQUETE</b>	<b>PHASE DE REALISATION</b>	<b>PHASE D'EVALUATION</b>
<b>TEMPS DU CYCLE D'AMENAGEMENT ET PRISE EN COMPTE DE LA CONCERTATION ENTRE LES DIFFERENTS ACTEURS</b>			
<b>ACTEURS</b>	Parcours de vie Idéologie des porteurs de projet Espace perçu	Niveau d'acceptabilité Niveau des mesures de compensation à prévoir	Niveau de refus Malaise et mal-être Niveau d'acceptation
<b>TERRITOIRE</b>	Espace approprié Type d'appropriation Espace rationalisé Découpages spatiaux et limites de territoires	Anticipation sur infrastructures à prévoir Recomposition territoriale Modification du lien territorial Effets barrière ou effets désenclavement	Gestion environnementale Développement durable Redécoupage Processus de classement des espaces
<b>RAPPORT ENTRE ACTEURS ET TERRITOIRE</b>	Orientation dominante de l'espace Catégorie d'acteurs qui domine dans l'appropriation Espace vécu	Bouleversement patrimonial et identitaire Participation des acteurs concernés Niveau de gêne Pendant la phase de travaux	Processus de gestion du territoire Niveau des aménagements en terme d'amélioration esthétique des espace à prévoir Amélioration du lien territorial à prévoir
<b>CONFLIT</b>	Niveau de refus ou d'acceptation Acteurs du conflit Niveau de concertation	Type de contestation Argument de la contestation Système interne de la contestation	Déplacement de population Soit attraction Soit répulsion Extinction ou continuité du conflit
<b>APPORT DE LA CARTE MENTALE</b>	Lieux de polarisation du conflit Territorialisation du conflit Recomposition en cours et nouvelles appropriations Mesure des éléments sociologiques Impacts psychologiques prévisibles	Possibilités de médiation Aide à la décision Amélioration du projet par meilleure connaissance de l'espace vécu par les acteurs « démocratie participative »	Niveau de pertinence du projet Effets connexes non envisagés Incohérences Recomposition territoriale à envisager Effets territoriaux non envisagés



➤ **En pleine phase de conception du projet**, on veillera particulièrement à intégrer l'analyse de cartes mentales pour une aide à la décision mais également comme l'un des outils possibles dans le cadre de processus de médiation. Elle peut être un élément fondamental d'amélioration du projet par la prise en compte du vécu des habitants. Dans cette seconde phase, qui est aussi la phase d'enquête publique, avec les études d'impact et donc de définition du projet dans sa réalisation, la carte mentale se positionne comme une aide efficace à la décision. Elle offre en effet des possibilités de médiation et de dialogue accrues tout en permettant une meilleure connaissance du territoire, ce qui offre une opportunité majeure d'amélioration des projets d'aménagement.

➤ **Enfin, dans la phase d'évaluation** de l'aménagement et des rectifications éventuelles à apporter, on utilisera les cartes mentales comme instrument de la pertinence du projet et des ses effets connexes non envisagés ou encore comme outil de diagnostic critique de l'aménagement réalisé notamment pour les recompositions et les effets territoriaux non oubliés au départ et vécus difficilement par les habitants. Ainsi, dans cette dernière phase, souvent négligée par les porteurs de projet et laissée bien souvent à la charge des communes, la carte mentale peut permettre un diagnostic final et une mesure de l'appropriation véritable de l'aménagement et de ses conséquences pour les habitants.

Chacune des trois études de cas a donc apporté la preuve de la pertinence de l'outil et de sa capacité d'investigation à chaque niveau du cycle d'aménagement

### **7.7.2 :L'échelle de temps de l'étude des représentations**

Nous aurions aimé réaliser pour ces études une rencontre d'acteurs sur un des sites, acteurs ayant des visions différentes du territoire et de l'aménagement prévu. Mais les commanditaires (l'ADEME, la Région Bretagne) ont à chaque fois refusé, ne souhaitant pas aller jusque cette étape. Le tableau n°39 permet néanmoins de se faire une bonne idée des possibilités d'utilisation des cartes mentales dans les enquêtes prospectives, dans le cadre d'un projet d'aménagement du territoire, de l'amont à l'aval du cycle d'aménagement.

Nous avons par ailleurs démontré dans l'EC3 que l'on pouvait aussi avoir des visions de territoire dans le temps, sur un intervalle assez grand. Par exemple, la comparaison du vécu de l'hypercentre rennais sur le sujet des pratiques festives a été particulièrement révélatrice des modifications de la pratique territoriale des acteurs sur une période de vingt ans. Or, les cartes mentales permettent cette comparaison dans le temps, beaucoup mieux que les entretiens classiques, car elles territorialisent la pratique spatiale.



### **7.7.3 : De l'intérêt des représentations dans l'art de communiquer sur un projet d'aménagement**

Les porteurs de projet doivent tenter de lever les inquiétudes révélées par les représentations. Elles émanent toujours de manière très forte des cartes mentales, quand on sait les analyser. La logique devrait être alors d'essayer de lever les interrogations et les craintes non fondées, d'autant qu'elles sont parfois dans certains conflits largement majoritaires. La mise en évidence des extrapolations ou des grossissements par exemple peut être un bon indicateur dans la manière de communiquer sur le projet et dans les rectifications à y apporter. . Si l'on prend un seul exemple dans l'EC1, celui qui ressort le plus des cartes mentales est ce que nous avons appelé l'effet barrière en partie largement non fondé. Certes, le projet va marquer une rupture dans le territoire mais sans doute largement compensée par la forte amélioration des infrastructures de réseaux existants, voire par l'apparition de nouveaux réseaux plus performants que ceux qui existaient jusqu'alors. Si le projet apporte de nouvelles lignes de TER entre une partie de ces communes et la ville de Nantes elles ne sont pas encore perçues par les habitants. Il peut aussi permettre à terme une connexion au réseau TGV, ainsi que l'amélioration de la desserte nord du département par une voie rapide sans oublier un nouveau franchissement de la Loire. Il est certains qu'à terme l'effet barrière et l'effet coupure de territoire seront fortement réduits, d'autant plus que le projet mettra en œuvre des recompositions territoriales et sans aucun doute de nouvelles solidarités spatiales. Or, rien de tout cela n'est présent dans la plupart des cartes mentales. Il s'agit d'une défaillance en terme de communication des porteurs de projet. Partir de ces peurs pour construire l'information sur la base des inquiétudes révélées par l'étude des cartes mentales, réduire ces craintes quand cela est possible, repositionner le vrai débat, en évitant les caricatures des uns et des autres, voilà un vrai enjeu de communication sur un projet d'aménagement qui ne doit pas être d'ailleurs l'œuvre des porteurs de projet, mais plutôt celle d'une instance indépendante. La commission particulière de débat public a tenté de jouer ce rôle, mais elle est trop marquée du côté des porteurs de projet pour être crédible. Les cartes mentales dont l'analyse se situe bien après le débat public, ont permis de recenser 24 « peurs » que l'on peut classer en 7 grandes catégories et 29 « incertitudes » dans l'EC1 et approximativement le même nombre dans les deux autres études de cas. Ce qui revient à dire que plus de la moitié des acteurs interrogés sont toujours aujourd'hui dans l'expectative.

Par ailleurs, permettre l'expression des citoyens par les représentations et les cartes mentales, c'est également faire œuvre de bonne communication sur un projet d'aménagement. Il ne devrait pas y avoir de craintes de la part des porteurs de projet : si le projet est cohérent, la majorité des acteurs doivent le soutenir ; il faut donc laisser les opposants et ceux qui soutiennent se parler et tenter d'avancer dans la compréhension du territoire et des enjeux. Les cartes mentales

peuvent par conséquent être une méthode valide, certes à perfectible et à adaptable selon le type de projet et territoire pour améliorer la communication entre les différents acteurs dans un projet d'aménagement et surtout la communication externe portée par les porteurs de projet.

#### **7.7.4 : Organiser la confrontation d'idées et le débat : les images mentales faire «se parler les acteurs**

##### **7.7.4.1 : Un outil de concertation territoriale**

On a encore trop tendance à engager la concertation alors que le projet est déjà bien défini, tout au moins dans ses grandes lignes, par conséquent quand les positions des uns et des autres sont déjà bien arrêtées. Le cycle d'aménagement peut être résumé en quelques temps forts. Le besoin et le projet, la phase de recherche d'un site, les enquêtes nécessaires et le débat, les procédures réglementaires d'enquêtes publiques, le projet définitif, la réalisation et les aménagements connexes, la « livraison » et le bilan. A toutes ces étapes, on peut mener une réelle concertation avec tous les acteurs qui peut très souvent déboucher sur des améliorations substantielles du projet. Encore faut-il un moyen pour percevoir le ou les malaises de telles catégories d'acteurs ou d'une partie des riverains localisée à un endroit précis du territoire. Il s'agit en fait de déterminer des possibilités d'enquête faciles à chaque étape du projet, et aussi de pouvoir interroger rapidement le plus grand nombre de riverains et avec le moins d'esprit partisan possible. L'enquête peut s'opérer de manière anonyme, permettant à chacun de s'exprimer, le tout à travers une carte mentale libre et surtout sans questionnaire.

##### **7.7.4.2. Les cartes mentales peuvent ouvrir des espaces de discussion**

Dans le déroulement d'un conflit d'aménagement, le scénario est maintenant bien connu. Il existe toujours une phase dans laquelle le maintien du projet par les décideurs politiques aboutit à une rupture du processus de discussion et de dialogue. Cette rupture est préjudiciable sur deux aspects. D'une part, elle risque de voir les opposants choisir des stratégies quelque peu « musclées » dans la contestation ; d'autre part, elle laisse définitivement le projet appartenir aux porteurs de projet et donc ne permet plus les améliorations souhaitables par la rencontre avec les riverains. Enfin, son acceptation finale risque d'être d'autant plus difficile que la confrontation entre porteurs et opposants aura été vécue difficilement. Quel moyen de relance de la concertation peut être trouvé, à un moment où le dialogue ne semble plus possible ? Il est tout à fait évident qu'en acceptant de produire ces cartes mentales par exemple, les auteurs sont pour une large partie d'entre eux dans le dialogue et la concertation. En acceptant de montrer la manière dont ils voient le projet, souvent les craintes qu'ils ont et les améliorations possibles, ils se placent dans la situation de discuter du projet. Nous avons donc ici un espace de rencontre des différents acteurs, leur carte mentale peut devenir l'instrument.

### **7.7.4.3 : Permettre une concertation à « égalité » à partir du « vécu de chacun » : les 12 qualités supposées et expérimentées de la technique des cartes mentales.**

Ainsi, les cartes auraient plusieurs avantages. Nous en avons recensé pas moins d'une douzaine :

- Collecter l'information territoriale au plus proche de l'habitant  
Cette tâche équivaut à collecter une information spatialisée, la plus en rapport avec le vécu des habitants dans leur espace de vie ; nous avons démontré que ceci est tout à fait possible en ne mobilisant qu'un ou deux chercheurs.
- Prendre l'avis de toute la population y compris les plus à l'écart des processus de décision dans une perspective de développement durable. Il s'agit d'intégrer les « acteurs faibles » (ceux qui ne disposent pas des meilleurs atouts dans la négociation) dans la collecte et la négociation. Nous avons ainsi démontré que la carte mentale est mobilisable par tout type d'acteur et facilite parfois la prise de parole territoriale.
- Varier le discours territorial en diversifiant les supports ce qui l'enrichit par des regards différents. Nous avons ainsi pu mettre en évidence que l'on ne parle pas à l'oral de la même manière du territoire que sur une représentation graphique.
- Mettre à disposition une information égale et assimilable par tout le monde. C'est un point majeur de la démarche que nous avons présentée. Eviter la dissymétrie d'information en remettant tout le monde à égalité à travers la production de cartes mentales, est aussi un gage de concertation territoriale respectueuse de toutes les parties prenantes.
- Diminuer l'asymétrie d'information en re-contextualisant les représentations graphiques officielles et en obligeant les porteurs de projet à se placer en acteur territorial au même titre que d'autres catégories d'acteurs. En nuanciant également les représentations graphiques officielles qui bien souvent, ont pour seul objectif d'assurer la suprématie intellectuelle des porteurs de projet.
- Bâtir la cartographie officielle et un SIG à partir de cette collecte d'informations non plaquées d'en haut et tuant le débat dès le départ, mais en enrichissant l'information territoriale sur des données non inventoriées au départ.
- Permettre un processus de comparaison territoriale en remettant au même niveau le profane et l'expert lors de « focus groupes » ou de phases de rencontre avec débat et reconfiguration des cartographies du projet. Il s'agit également de repositionner le discours d'une géographie sociale sensible face aux tenants du discours territorial rationaliste et soi disant scientifique.
- Former des collecteurs de renseignements spatiaux utilisant des techniques diverses et ayant la capacité d'organiser le débat et la médiation à travers ces collectes. Il s'agit ensuite de les mettre en parallèle avec la vision de cabinets d'expertise dont on sait qu'ils obéissent assez souvent à ceux qui leur passent des commandes, c'est-à-dire les politiques porteurs de projet.

- Faire aussi reculer le déterminisme et la causalité simpliste en réinjectant de la complexité dans le discours territorial. L'obligation de prendre en compte la complexité dans l'analyse territoriale rendrait certainement un certain nombre d'acteurs un peu plus humbles face à la prise de décision.
- Aider à la construction de représentations cartographiques synthétiques des perceptions et des intentions individuelles et collectives sur le territoire, qui devrait devenir obligatoire et pourrait être comparé à la cartographie dite rationaliste. Cette cartographie par un effet de va-et-vient jouerait le rôle d'effet miroir en renvoyant aux acteurs des images reconnues comme transitoires, participant à l'émergence de préférences collectives.
- Permettre de produire une information à haute valeur ajoutée, représentative des perceptions, valeurs et intérêt des acteurs, rendant compte de l'ensemble de la complexité des systèmes géographiques en cause et non plus de la vision le plus souvent économique de tel ou tel groupe d'acteurs.

Au sortir de cette expérimentation, de l'entretien de plus d'une centaine d'acteurs, de l'analyse de plusieurs centaines de cartes mentales, nous avons démontré que c'est de la confrontation directe avec le projet sur une feuille blanche que l'on prend souvent conscience soit de l'insuffisance de ses propres perceptions, soit de l'orientation idéologique de son propos. C'est en effet de la manière de vivre les espaces d'un projet que l'on se fait une idée de celui-ci, mais c'est également parfois le moment de remettre en cause ses propres pratiques spatiales et représentations.

#### **7.7.4.4 : Synthèse de l'apport des cartes mentales dans la démarche d'aménagement du territoire**

Nous sommes partis des considérations de Cyria Emelianoff sur les comparaisons entre les principes de la charte d'Athènes et de la charte d'Aalborg appliquée à la prise en compte des représentations par les cartes mentales. La partie droite du tableau correspond à l'apport des cartes mentales dans une perspective de construction conjointe des politiques d'aménagement du territoire. Ces propositions nous semblent de nature à reconsidérer les logiques de décisions et de prospectives territoriales en plaçant les représentations spatiales au cœur de processus délibératifs.

**Tableau n°40 : Aménager les territoires avec l'aide des représentations**

<b>Aménager sans l'étude des représentations</b>	<b>Aménager avec l'aide des cartes mentales</b>
Principe de table rase	Attitude patrimoniale
Abstraction de l'aménagement par rapport au contexte environnant (historique, géographique, culturel, écologique)	Partir de l'existant et composer dans un environnement multidimensionnel
Style qui répond aux modes	Diversité des propositions
Zonage	Mixité fonctionnelles et politiques transversales
Séparation des fonctions du territoire	Reconquête du territoire par tous les modes d'utilisation
Urbanisme d'experts	Urbanisme participatif
Géométrisation et rationalisation de la ville	Singularité des réponses

D'après Cyria Emelianoff : Comparaison entre les principes de la charte d'Athènes et de la charte d'Aalborg<sup>257</sup> appliquée à la prise en compte des représentations par les cartes mentales.

## **7.8 : Validation de l'apport des cartes mentales comme outil méthodologique dans cette recherche**

### **7.8.1 : Qualités premières mises en évidence**

#### **7.8.1.1 : La facilité de collecte**

Les trois études de cas ont mis en évidence que cette technique d'enquête territoriale est bien reçue par les acteurs, qu'elle est rapide et son exécution pose peu de problèmes. Un autre avantage semble être la passation collective, ce qui offre un gain de temps considérable. Enfin, tous les avantages présentés jouent aussi bien évidemment sur des coûts de recherche assez faibles, tant par le matériel utilisés que par la mobilisation du temps du chercheur.

#### **7.8.1.2 : L'adaptabilité des cartes mentales.**

Elles permettent de traiter des problématiques spatiales variées, sur des terrains d'études divers et à des échelles différentes. Elles peuvent intervenir comme outils d'investigation à

<sup>257</sup> EMELIANOFF C., « Comparaison entre les principes de la charte d'Athènes et de la charte d'Aalborg » tiré de, *La ville durable un modèle émergent*, Thèse de doctorat, Université d'Orléans, 1999, in Graillot Didier, Waaub Jean Philippe Dir 2006, *Aide à la décision pour l'aménagement du territoire, Méthodes et outils*, Hermès Lavoisier, avril, p 53.

n'importe quel moment du cycle d'aménagement, en amont, pendant la phase opérationnelle ou en aval, pour peu que l'on sache adapter les problématiques d'étude et les filtres d'analyse. Elles peuvent intervenir pour tout type d'acteurs et dans les différentes phases du cycle d'aménagement. Elles permettent parfois d'atténuer les différences de capital social des acteurs interrogés. Elles offrent aussi d'autres avantages : par exemple une analyse facilitée sur les dysfonctionnements urbains en matière de prise en compte d'un handicap. La mise en œuvre de la loi de 2005 sur l'accessibilité des villes aux différentes formes de handicap nous a en effet conduits à mener une étude à partir de cartes mentales sur la ville de Lorient et l'accès aux personnes sourdes ou malentendantes<sup>258</sup>. Il en va de même pour les parcours urbains des enfants en ville, travaux que mène actuellement Sandrine Depeau, notamment sur la mise en place de pédibus.

#### **7.8.1.3 : Un outil participatif**

Le caractère aisé de la présentation et la possibilité immédiate de comparaison rendent cet outil intéressant pour des processus participatif. Par ailleurs, elles laissent la parole territoriale plus libre pour les acteurs en début d'entretien et permet un affichage condensé de la pensée de l'acteur. On diffuse mieux une carte mentale qu'un entretien enregistré, donc dans une concertation la comparaison est beaucoup plus aisée.

#### **7.8.1.4 : Rapidité d'analyse et méthodologie simplifiée.**

Nous avons présenté dans le chapitre 3 (tableaux n° 8,9 et 10) une méthode d'analyse des cartes mentales qui semble être mobilisable par bon nombre de chercheurs. Les tâches proposées, préalables à l'analyse, sont facilement exploitables par n'importe quel chercheur. Le traitement statistique particulièrement simple, à l'aide d'un logiciel, s'effectue assez rapidement. Enfin le choix des filtres d'analyse est très ouvert, de plus adaptable au cours de l'analyse. On peut en effet au vu des premières analyses, créer de nouveaux filtres auxquels on n'avait pas pensé auparavant. Cette méthode offre par conséquent l'avantage d'être évolutive en cours d'enquête. A la différence d'un entretien semi directif, le questionnement sur carte mentale n'est pas figé par les questions posées au départ. En effet, comme cela a été le cas pour ces trois études de cas, d'autres questionnements surviennent au cours de l'analyse, donc on peut créer d'autres filtres d'analyse sur les cartes mentales.

---

<sup>258</sup> Avry Loïc, L'accessibilité de la ville de Lorient pour les populations de sourds et malentendants dans le cadre de l'application de la loi de 2005 sur le handicap, étude diagnostique à partir de cartes mentales, en partenariat avec le Lycée Victor Hugo Hennebont, à paraître en Mars 2012.

## **7.8.2 : Qualités de second niveau d'analyse et d'investigation**

### **7.8.2.1 : La spatialisation des informations.**

L'avantage de l'étude des cartes mentales est d'avoir une prise de possession territoriale rapide par le chercheur. Le marquage d'une portion du territoire, le choix de l'échelle, la focalisation de certaines informations donnent un aperçu rapide du fonctionnement et de l'organisation du cadre territorial sur l'espace du projet d'aménagement. La capacité comparative de ces visions territoriales devient ainsi une force réelle dans le système d'enquête du chercheur, comme nous avons pu le vérifier à partir de certains entretiens. En effet, la possibilité pour le chercheur de se sortir rapidement du discours institutionnel et de celui des porteurs de projet ouvre la recherche sur des perspectives que l'on peut qualifier de plus indépendantes.

Ainsi, la capacité de comparaison rapide par rapport à un entretien, comme une vision synthétisée de la pensée d'un acteur exprimée par l'image produite, est un atout fort de la méthode. Utilisé anonymement, ce « discours territorial imagé » doit devenir un vecteur solide du processus de décision collective. S'il est rejeté par certains, on pense par exemple aux grands élus, c'est précisément parce que cette possibilité de discours et de comparaison est vécue comme une perte de pouvoir des décideurs institutionnels et présente à leurs yeux un risque de dévoilement trop évident de leur propre image ou idéologie territoriale.

### **7.8.2.2 : La caractérisation de vision globale d'acteurs**

Cela est rendu possible par la comparaison des cartes mentales par groupes d'acteurs et par le dépouillement des informations qu'elles contiennent. Il est ainsi possible d'établir une sorte de vision médiane par groupe d'acteurs, comme nous l'avons fait dans les trois études de cas, et de bâtir une typologie d'acteurs. Mais cette caractérisation n'est pas réductrice, elle permet également de déceler les écarts aux groupes et les positions divergentes qui s'en dégagent. Ceci est bien entendu possible par d'autres techniques d'investigation territoriale, mais est particulièrement parlant par la juxtaposition de série de cartes mentales. Elles permettent d'affirmer également des positions stéréotypées d'acteurs que ce soit des opposants ou des porteurs de projet en montrant de manière plus explicite la part de manipulation dans leur discours. Ces visions modélisées par groupes d'acteurs, loin de simplifier le système d'acteur le rendent en fait plus complexe en dégageant des degrés d'engagement dans le conflit, comme nous l'avons mis en évidence grâce à la « belliforme ». Ces degrés d'engagement permettent de dégager des marges de médiation mais aussi de mesurer l'intensité réelle du conflit. La synthèse de ces données permettant la réécriture d'un tout nouveau schéma d'acteurs.

### **7.8.2.3 : La spatialisation des informations dans le discours d'acteurs**

L'obligation pour l'acteur interrogé de rendre compte davantage d'une information spatialisée que lors d'un entretien classique offre un double avantage. Le premier d'avoir une transcription territoriale au plus proche de l'habitant et centrée directement sur ses considérations spatiales dans le cadre d'une évolution marquée et rapide des espaces concernés. L'une des raisons pour lesquelles la méthode a aussi bien fonctionné est qu'elle a été menée sur des espaces en transformation rapide ou en tout cas supposés tels. Ce qui oblige l'acteur à anticiper ces processus et par conséquent à extrapoler sa vision territoriale. C'est dans cette extrapolation que réside une part de la « valeur territoriale » qu'il confère aux espaces qui lui semblent concernés par le projet. Le second est bien évidemment d'intégrer systématiquement au diagnostic territorial une vision d'échelles de territoire pas forcément aussi présente dans l'entretien oral. Cette vision prospective a un avantage considérable pour le chercheur par rapport à un discours oral qui reste assez souvent descriptif et figé. Ainsi, loin de lisser les processus cognitifs en jeu, la carte mentale à le pouvoir de se projeter dans l'espace en dévoilant sa part d'idéal. Elle va ainsi permettre parfois de découvrir, comme nous l'avons démontré des modifications considérées comme positives dans les processus de recompositions de territoire, qui n'apparaissent presque jamais dans l'entretien oral des opposants.

### **7.8.3 : Qualités de troisième niveau quant à l'impact sur les acteurs interrogés**

#### **7.8.3.1 : Le fort pouvoir de décentrage**

Le processus offre par ailleurs un autre intérêt majeur, celui d'obliger les acteurs interrogés à une forme d'introspection territoriale, sorte de catharsis spatiale improvisée. D'ailleurs, le refus des grands élus et de certains acteurs institutionnels doit être interprété comme un sentiment de peur de dévoilement et de perte de pouvoir. Les innombrables productions qu'ils font réaliser pour des coûts importants par des bureaux d'études les dédouanent de produire eux-mêmes. Le fait de devoir se poser la question de leur vision personnelle du projet semble les gêner. Il en va de même parfois pour les opposants, tant leur vision est caricaturale : la présenter de manière aussi synthétique les oblige à se dévoiler. La carte mentale est donc incontestablement comme une épreuve de vérité qui oblige l'acteur à se décentrer, à sortir de sa vision intériorisée et de fait à être obligé de la regarder de l'extérieur.

Cette capacité de certains acteurs est une véritable surprise pour eux, tant dans la production elle-même que dans la capacité à la faire. Ce décentrage ouvre alors l'acteur interrogé sur un espace de partage de sa vision territoriale plus intense que dans les formes d'entretien classique. En identifiant les écarts cognitifs entre acteurs, il laisse non seulement l'ouverture à une parole territoriale plus libre en début d'entretien, mais il invite à une démarche de médiation. Elle l'oblige en même temps à être davantage critique de sa propre vision. Elle réintroduit



également le discours profane presque à égalité avec le discours institutionnel, et ceci est en soi déstabilisant pour le chercheur, pour le profane et pour l'acteur institutionnel. Il semblerait par conséquent que la carte mentale œuvre comme un profond chamboulement dans le triptyque au cœur de tout processus de recherche en montrant sa réelle capacité à déjouer le double discours des acteurs.

### **7.8.3.2 : La question de la complexité en géographie**

Ceci n'est pas une mince affaire, tant on sait qu'elle est difficile à mettre en œuvre dans tout processus de recherche en géographie. Le choix de la carte mentale s'avère encore payant ici. Par la diversité de ses points de vue, par la diversité de ses échelles de représentation, par la diversité des thèmes choisis, et parce que nous avons fait le choix de laisser libre l'ensemble de ces paramètres, nous nous sommes placés d'emblée dans une démarche de prise en compte de la complexité. La logique d'un questionnaire d'entretien implique forcément une démarche un peu causale et déductive. Le choix de la carte mentale comme préalable à l'entretien place le chercheur davantage dans une démarche inductive. Ce sont les hypothèses dévoilées par la carte mentale qui doivent aussi conduire l'entretien. Ainsi de ces hypothèses posées sortent davantage de déductions possibles et l'ensemble de ces déductions aborde la complexité de l'explication territoriale sans parfois en privilégier l'une par rapport aux autres. La pensée spatiale d'une carte mentale est forcément moins linéaire et moins causale qu'un discours d'acteurs. Si l'on multiplie ces pensées spatiales, on ajoute forcément à la complexité du phénomène. Elle est par conséquent une aide à un discours territorial complexe et non l'inverse. Ce n'est pas la complexité que nous essayons de démêler, c'est la pensée territoriale des différents acteurs que nous intégrons dans un processus d'explication complexe des enjeux territoriaux en présence. Nous créons en quelque sorte de la complexité là où la plupart des enquêtes territoriales cherchent à simplifier la complexité pour la rendre intelligible. En ce sens nous participons également à positionner davantage l'étude dans le champ de la géographie du sensible. S'agit-il d'une sorte de double entretien au sens où l'entend AF Hoyaux<sup>259</sup> ? En tous les cas, il s'agit d'une pensée non déductive et libre de prendre toutes les directions qu'elle souhaite. L'effet d'extrapolation des peurs et des craintes par exemple nous oblige à chercher dans l'ensemble des arguments mobilisés sur lesquels il est pertinent d'agir.

### **7.8.3.3 : Les présupposés du capital social.**

S'il est un dernier avantage de cette méthode, c'est d'avoir démontré que le capital social n'est pas discriminant dans la capacité à parler de son espace de vie. Tous les acteurs ou presque interrogés ont joué le jeu. Certains ont certes été insatisfaits de ce qu'ils avaient produit mais aussi

---

<sup>259</sup> HOYAUX A. F., 2000, op cité.

surpris parfois de leur propre capacité à produire. Les thèses communément admises qui consistent à dire que l'acteur faible socialement est aussi l'acteur qui aura le plus de mal à s'insérer dans ce discours spatial ont été largement infirmées ici. Ce qui semble le plus discriminant se trouve ailleurs, dans une forme de capacité à rendre son discours territorial visuel et imagé.

#### 7.8.3.4 : Géographie du sensible

On peut affirmer en fait que la carte mentale fonctionne comme un « microscope<sup>260</sup> »

À l'issue de ce long travail d'interprétation, où nous avons souvent été tenté par l'explication analytique, mettant en œuvre des causalités souvent réductionnistes, la carte mentale nous a aidés à considérer la problématique étudiée dans une approche systémique. En effet, elle fonctionne comme une image, comme un tout, contrairement à l'entretien qui est souvent analytique. Si l'on prend les quatre postulats de l'approche systémique, à savoir :

- Convenir que tout objet se définit par rapport aux intentions explicites ou implicites du modélisateur : il nous semble que la carte mentale joue le jeu de cette *pertinence ou prisme de la perception*. Que par son regard porté sur l'espace de référence, le prisme est laissé libre et différent à chaque fois, parce qu'il détermine l'intentionnalité profonde de l'auteur de la carte.
- Considérer l'objet à connaître comme *une partie immergée et active au sein d'un plus grand tout* : la carte mentale traite souvent de la globalité ou du particularisme de l'espace concerné. C'est souvent par la comparaison des deux que l'on peut se faire une idée du tout.
- Interpréter l'objet non pas en lui-même, mais *par son comportement vers une finalité donnée*. La question de l'intentionnalité que l'on donne à l'objet au cours du processus de production a été au cœur de notre analyse, comme un élément particulièrement éclairant de la dynamique de fonctionnement du système territorial dans toute sa complexité. Ainsi, la projection dans l'espace, par les anticipations qu'elle produit, donne à l'objet un fort pouvoir grossissant des attentes territoriales du système d'acteurs en place.
- Enfin, peut-on y voir comme une *sorte de réduction phénoménologique* dans le rapport entre l'acteur et son territoire ? La troisième étude de cas a tenté de poser ce questionnement sans toutefois le mener entièrement à son terme. En se plaçant au niveau de l'expérience territoriale proprement dite de chaque acteur, nous avons essayé de mettre en évidence la manière dont fonctionnait la conscience de chaque acteur en rapport avec le nouveau projet territorial auquel il doit faire face, « projet réfléchi ou irréfléchi ». Le tout en essayant de ne pas être persuadé au préalable de la réalité d'un monde qui serait

---

<sup>260</sup> Terme utilisé par De Rosnay en 1975 pour symboliser l'approche systémique.

sous nos yeux, mais plutôt comme si nous regardions ce territoire pour la première fois, à travers le prisme choisi par ces différents acteurs dans leur carte mentale.

## **7.9 : Vers un essai de recadrage de l'objet « carte mentale »**

### **7.9.1 : Facteurs influençant les cartes mentales**

Selon Sylvie Lardon, qui est la géographe qui a le plus travaillé ces dernières années la question des représentations cartographiques dans une démarche opérationnelle<sup>261</sup>, les cartes mentales revêtent différents paramètres obligatoires liés au fonctionnement de l'acteur sur le territoire qu'il représente. Ainsi, à partir de son analyse et de notre expérience de recherche, nous pouvons tenter de définir les facteurs qui interviennent dans la construction mentale de cette représentation. On retrouve quatre types de facteur prépondérants :

#### **L'utilisation au quotidien de l'espace :**

- Pratique physique de l'espace
- Perception sensorielle
- Durée de résidence
- Attachement à l'espace
- Fréquence d'utilisation
- Déplacements dans l'espace en fréquence et en distance
- Le ou les modes de déplacement

#### **Le système de valeurs auquel se réfère l'acteur :**

- Vision idéelle, système de valeur
- Inconscient
- Positionnement dans un conflit
- Positionnement idéologique et politique globaux

#### **La configuration ou dominante spatiale influe sur la représentation :**

- Caractéristiques propres de l'espace
- Dominante spatiale et environnementale du territoire plus vaste
- La localisation précise de l'acteur en fonction du projet de territoire
- Le type de projet territorial souhaité et son impact en fonction de caractéristiques propres du territoire
- La nature du projet et le potentiel territorial du territoire de projet

#### **La position sociale de l'acteur bien que non déterminante :**

- Métier exercé
- Milieu socio culturel
- Réseau social de l'individu
- Coursus éducatif
- Engagement militant ou associatif

---

<sup>261</sup> LARDON Sylvie (dir), et al 2001, Op. cité.

## 7.9.2 : Le dépassement des éléments de base mis en évidence par Lynch

Lynch a travaillé essentiellement sur la lisibilité de la ville et l'idée qu'en maîtrisant les points de repères perçus par les habitants, les urbanistes pourraient façonner des villes plus aisées à parcourir. Son étude est restée de ce point de vue très descriptive, se contentant d'une consigne simple qui n'avait d'autre enjeu que les points de repères. En ce sens les cartes mentales qu'il a obtenues sont dépouillées d'enjeu, et de ce fait la classification des éléments qu'il propose est réductrice du potentiel véritable de l'outil. Il ne repère que 5 éléments toujours présents dans les cartes mentales. Notre objectif étant différent, nous avons formulé des consignes avec de véritables enjeux, de plus à un moment particulier de la procédure d'aménagement où l'on peut parler de stress territorial. Ainsi quand on compare le corpus obtenu par Lynch et notre corpus, le second offre des cartes beaucoup plus détaillées et surtout plus fournies en informations. Enfin, Lynch n'a travaillé qu'à une échelle alors que le corpus sur lequel nous nous référons a traité trois échelles bien distinctes. C'est pourquoi nous allons proposer une classification différente des éléments apportés par les cartes mentales, même si bien évidemment nous allons retrouver les éléments mis en évidence par Lynch.

**Tableau n° 41 : Comparaison de la typologie de Lynch et celle obtenue par le corpus de cette thèse**

<b>Typologie des éléments de cartes mentales mis en évidence par Lynch</b>	<b>Typologie relative au traitement du corpus de cette thèse</b>
1-Voies	1-Voies
2-Limites	2-Limites
3-Quartiers	3-Quartiers
4-Nœuds	4-Nœuds
5-Points de repères	5-Points de repères
	6-Dominante spatial de l'espace
	7-Trajets et fréquence de passage
	8-Rapport de domination spatiale
	9-Marges spatiales ou espace dévalorisé
	10-Cycle de fonctionnement de l'espace (temps)
	11-Points de tensions ou dysfonctionnements

Il ne s'agit pas de critiquer le travail de Lynch qui n'avait pas les mêmes objectifs que le nôtre. Mais on constate que les cartes mentales peuvent devenir plus « politiques », tout dépend de la consigne donnée au départ ; elles sont en général beaucoup plus riches que ce que laissent penser les différents chercheurs qui les ont utilisées jusqu'à présent. L'important étant de donner une consigne avec un objectif précis et non une simple description d'un espace de vie. Parmi les autres auteurs ayant utilisé majoritairement des cartes mentales dans leurs travaux de recherche, peu on réussi à extraire des cartes très fournies. Ainsi, Thierry Ramadier, chercheur en Psychologie environnementale, les a utilisées pour la ville de Strasbourg. Ses conclusions ne sont pas toutes corroborées ici. Notamment, l'idée que la structure de la représentation varie en fonction de la dimension sociale : nous avons démontré quant à nous que le niveau de représentation graphique varie en fonction de multiples critères comme le positionnement par rapport au projet et surtout sa pratique quotidienne. Ainsi, les représentations les plus complètes sont souvent celles d'agriculteurs anciennement installés sur le territoire et ne disposant pas tous d'un niveau d'études supérieures. D'autre part, dans les multiples exemples que nous avons cités, nous avons démontré que parfois la faiblesse du discours oral par difficultés d'expression et de niveau de conceptualisation était largement compensée par la représentation graphique, ce qui revient à dire que chaque forme d'expression spatiale, graphique ou orale s'adapte à des catégories d'acteurs indépendamment de leur niveau socioculturel. La familiarité socio-spatiale dont parle Ramadier ne peut donc se résumer à cet aspect.

En revanche, la recherche de structures particulières de représentation et d'éventuelles corrélations, en fonction de groupes d'acteurs spatialisés, est particulièrement évidente et constitue de ce fait un terrain à privilégier pour le géographe, alors que Ramadier avait eu des difficultés à démontrer cet aspect dans sa thèse. Le problème de sa recherche est qu'elle ne partait pas d'un objectif précis de représentations, que celle-ci restait aléatoire et conditionnée par une utilisation éventuelle de la ville de Strasbourg. Nous avons pour notre part mis en évidence qu'il est nécessaire de se fixer un objectif d'étude précis et que celui-ci est particulièrement opérationnel, s'il se situe dans un conflit ou dans la rupture de l'acte d'habiter, rupture prévisible ou déjà réalisée, parce qu'il constitue une sorte de paroxysme territorial. Le problème était qu'une grande partie de son analyse était faite à partir de ses entretiens et non des cartes elles-mêmes.

A contrario des deux infirmations précédentes, nous sommes d'accord sur le fait que le temps de résidence influe de manière importante sur la capacité de réalisation et le nombre d'éléments présents. Ainsi les acteurs de la partie nord du territoire de Notre Dame des Landes par exemple représentent beaucoup mieux les espaces que ceux de la partie sud.

### 7.9.3 : A l'étranger, des exemples probants d'utilisation des cartes mentales

A l'inverse, la recherche francophone, surtout canadienne mais aussi belge, a développé ces dernières années des exemples probants d'utilisation de la carte mentale mais surtout en sciences politiques et dans une approche de démocratie participative. Cependant ici encore l'appellation carte mentale s'applique à des productions fort différentes. Min Reuchamps assimile par exemple à des cartes mentales des schémas conceptuels sur le fédéralisme, qui selon nous, n'ont rien à voir avec des cartes mentales<sup>262</sup>. Par ailleurs, la méthodologie n'est pas formalisée, chacun l'utilisant comme il le souhaite sur des problématiques surtout thématiques. Mais l'importance de l'utilisation de la carte mentale dans ces exemples est fortement encouragée par ces différentes disciplines parce qu'elles appartiennent à un champ de recherche qui a compris depuis longtemps que le réel en soi n'existe pas, ce qui n'est pas le cas d'une partie de la géographie française notamment. Des auteurs comme Sandra Breux ou Girard F<sup>263</sup> par exemple ont su utilisé cet outil dans une véritable démarche opérationnelle soit en aménagement, soit en architecture. Mais il est nécessaire de se poser la question de ce que l'on appelle une carte mentale.

### 7.9.4 : La carte mentale est-elle une carte ?

- Etienne Girard rappelle que peu d'auteurs ont tenté une définition de l'objet carte mentale. Ainsi Scholl,<sup>264</sup> les définit comme étant le *codage graphique des relations euclidiennes* (distances linéaires, directions) entre des points de repères importants dans un système de références de coordonnées centrées sur l'environnement, définition somme toute relativement compliquée. Trois éléments sont cependant certains.
- En premier lieu, **la carte mentale constitue bien une carte à nos yeux**. Nous excluons en ce sens toute autre représentation.
- En second lieu, il s'agit bien **de représentations externes issues de représentations internes**, formées de manière mentale par l'acteur interrogé. Donc à ce stade nous continuerons à utiliser l'appellation « carte mentale » qui semble pour nous être la plus proche de l'objet en question. Certes, nous sommes bien conscient de critiques comme celles formulées par Jean François Staszak<sup>265</sup> par exemple, qui dit fort justement : « *C'est une chose d'avoir un espace en*

---

<sup>262</sup> BREUX S., LOISEAU H., REUCHAMPS M., « Apports et potentialités de l'utilisation de la carte mentale en sciences politiques », *Transéo*, N° 02-03, Mai 2010, 34 pages.

<sup>263</sup> GIRARD, F., 2004, « La requalification du Chemin Sainte-Foy: une porte d'entrée pour l'Université Laval ». *Essai, Projet en architecture*. Québec École d'architecture, Université Laval.

<sup>264</sup> SHOLL, M.J., 1996, From visual information to cognitive maps. In: *The construction of cognitive maps*, ed. Portugali, J., pp. 157-186. Netherlands, Kluwer.

<sup>265</sup> STASZAK J.F., 2003, Représentation de l'espace, in Lévy J. et Lussault M., *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, p. 793

*tête et d'être capable de le cartographier à la demande (...), Ceci revient à réifier, à naturaliser la carte, à la concevoir comme véritable structure de la perception et de la conception de l'espace (...)* ». Il est clair que les aptitudes mobilisées pour la confection de l'outil carte mentale ne sont que des connaissances disparates, non organisées dans le cerveau en tant que carte avant que celle-ci n'apparaisse sur la feuille de l'acteur interrogé. Toutefois la production de celle-ci renseigne plus que n'importe quelle autre forme d'investigation sur le rapport étroit que l'acteur entretient à l'espace enquêté. La carte mentale n'est certes pas une carte dans l'esprit de la plupart des acteurs interrogés au départ, mais elle le devient sur le papier et sert souvent d'appui à la discussion qui s'ensuit. Autre aspect : une fois produite, elle est bel et bien une carte que vont pouvoir contester ou accréditer les autres acteurs, elle revêt bien par conséquent la puissance argumentative d'une carte comme n'importe quelle autre carte.

#### **7.9.4.1 : Toutes les cartes mentales sont-elles des cartes ?**

Assurément non. Il est clair que dans la typologie présentée (tableau n°35) dans cette thèse, un certain nombre de matériaux recueillis ne peuvent prétendre être des cartes, ce qui n'enlève rien par ailleurs à l'intérêt de leur interprétation. En fait, pour faciliter la comparaison, un classement est nécessaire. Il y a des représentations mentales d'acteurs, qui appartiennent davantage au registre du dessin ou de l'image que de la carte. Pour qu'il y ait carte, il faut un rapport euclidien à l'espace sous la forme d'une échelle et d'un point de vue. Il serait bon sans aucun doute à l'avenir de ne garder dans les corpus appelés cartes mentales que des représentations où la règle du point de vue vertical du dessus a été respectée. Il s'agit même de l'exiger lors de la passation de la consigne. Dans toutes ces représentations, il s'agit bien de carte. Ensuite, il serait bon également de classer celles qui forment un point de vue, ce qui est l'objectif de toute carte et celles qui se contentent de définir un vague plan de situation. On pourrait retenir alors comme carte mentale **toute représentation mentale d'un espace sous forme écrite partant d'un point de vue vertical et ayant une intention de communication externe argumentative sur un espace**. C'est globalement ce que nous avons retenu dans cette recherche. Ensuite, il serait nécessaire de tenir compte d'une typologie de cartes mentales comme celle que nous avons présentée dans le chapitre 2. Enfin, peut-être ne pouvons nous comparer que ce qui est comparable, à savoir les cartes appartenant à un même type pour proposer ensuite des visions synthétiques par types de représentation. Mais, il ne s'agit en aucun cas d'exclure certains types au profit d'autres. Une bonne analyse documentaire en géographie associe très souvent des cartes de natures très différentes et c'est bien de la variété de ces points de vue que découle la possibilité d'une bonne synthèse territoriale.

#### **7.9.4.2 : La carte mentale est elle mentale ?**

Si l'on s'en tient à la définition du mot mental, « qui se fait dans l'esprit seulement, sans expression orale ou écrite », la carte mentale n'est certainement pas que mentale. Cette appellation outre le fait qu'elle est très incorrecte sur le plan scientifique du terme, ne résume pas l'ensemble du processus pour arriver au résultat final. Il s'agit bien cependant d'une « image » qui se forme dans l'esprit à partir d'un vécu. Il n'est cependant pas toujours évident que cette « image » soit consciente dans l'esprit de l'acteur avant que le chercheur ne lui demande de la révéler. On peut en effet estimer qu'une partie des acteurs a d'une manière consciente cette image dans l'esprit et que pour les autres, elle ne se conscientise que lors de la phase d'enquête, ce qui n'est pas sans poser certains problèmes interprétatifs ensuite. L'idée de prévenir l'enquêté sur le type de document demandé ne peut en effet être retenue car elle aurait pour conséquence de recueillir des cartes déjà produites auparavant, et ce de manière très inégale selon les acteurs. Par ailleurs, cette appellation « mentale » oublie le processus de production de cette « image » qui est au moins aussi important que l'« image » elle-même. C'est pourquoi cette appellation n'est sans doute pas adéquate et qu'il est nécessaire d'en formuler une autre...

#### **7.9.4.3 : Le problème de l'appellation « cartes mentales »**

A proprement parler, l'appellation « carte mentale » signifie davantage la carte de l'esprit ou sa configuration que la représentation spatiale présente à l'esprit de l'acteur. D'ailleurs, la terminologie anglaise entretient une grande confusion à ce propos. Ainsi la notion de « mental maps » se traduit très fréquemment en français par l'expression de « schémas heuristiques », qui ne sont en rien des cartes au sens géographique du terme mais plutôt des sortes de réseaux et d'algorithmes ou connexions diverses que le cerveau réalise en matière de cognition mentale. Encore une fois, l'expression semble peu appropriée, les uns et les autres utilisant un peu de manière indifférenciée, il faut bien le dire, les deux sens... Il semble que le mot « mental » associé à carte fait donc davantage référence à une sorte de processus interactif cérébral qu'à une vision pertinente d'un espace... Il s'agit par conséquent comme l'ont fait avant nous différents auteurs, de tenter de trouver un vocabulaire qui permette de rendre compte exactement de l'outil utilisé par la géographie... Or, si l'on considère qu'il s'agit bien d'une carte dans sa production finale, le terme doit être conservé. Si l'on considère également qu'il s'agit bien d'une vue de l'esprit, d'une recomposition cognitive d'une perception d'un espace de vie, le terme de « mental » semble aussi approprié. Il manque sans doute un ou deux qualificatifs pour mieux rendre compte de l'objet produit...

#### **7.9.4.4 : De l'appellation « carte mentale » à « carte... »**

Plusieurs auteurs ont ainsi proposé d'autres appellations se rendant compte de l'inexactitude de cette dernière. Ainsi sont apparus depuis les années 70 différentes appellations



comme : « carte cognitive », « Cartographie mentale », « Construction spatiale mentale », « Image spatiale mentale », « Schémas pertinents du réel ». Aucune, ne semble-t-il n'a réussi à s'imposer et à faire l'unanimité. Mais contrairement à ce qu'affirment certains auteurs, ce n'est pas à cause du flou de l'objet que la dénomination a du mal à s'imposer. C'est plutôt lié aux différentes traductions entre l'anglais et le français qui n'ont pas réussi à trouver une appellation stable. Pour notre part, nous avons admis qu'il s'agit bien d'une carte, donc nous allons garder le mot « carte ». Nous avons mis en évidence qu'il s'agit d'une recombinaison complexe à des fins de communication externe d'une vision spatiale mentale. Mais il en va de même pour un discours sur un espace donné. Il s'agit donc de préciser la nature de cette carte mentale.

### **7.9.5 : Vers un essai de définition finale de l'objet mal identifié « carte mentale »**

#### **7.9.5.1 : Selon les différentes tentatives existantes**

Les différents auteurs, surtout géographes ayant utilisé ces dernières années les « cartes mentales » ont tous cherché à préciser la terminologie de l'outil, tant-celle-ci ne semble pas leur convenir. Ainsi, Bernard Debarbieux a parlé de « schéma graphique interprétatif de l'espace de type planaire faite de mémoire ». Jacques Levy quant à lui, de « carte que dessine un individu à main levée et sans aucune aide et qui représente un espace qu'il connaît plus ou moins, mais qui doit être analysée avec prudence et croisée avec d'autres méthodes ». Hervé Gumuchian qui est l'auteur qui a sans doute le plus travaillé avec cet outil parle de « représentations mentales de l'environnement géographique d'un individu dont l'élaboration renvoie à l'ensemble des activités cognitives qui permet de sélectionner et de manipuler des informations géographiques ». Roger Brunet a parlé de « carte qui transmet les représentations spatiales des personnes, lieux désirés, lieux fantasmés, lieux connus et inconnus ». Guy Di Méo fait part lui de « représentation idéologique et politique d'un territoire artefact culturel qui enregistre les contingences du milieu géographique ». Quant à Jean Pierre Paulet, l'un des derniers à avoir utilisé l'outil en France à des fins scientifiques, il parle de « représentation subjective, partielle imagée, chargée de signification culturelle ».

Le seul auteur en France à avoir consacré l'intégralité de sa thèse à cet outil, Thierry Ramadier, refuse quant à lui l'appellation carte mentale et préfère parler de « dessin à main levée ». Certes, il n'est pas géographe et son utilisation de l'outil dans l'interprétation qu'il en a faite est restée relativement sommaire. Seule Sylvie Lardon, spécialiste de prospective territoriale et de techniques s'y rapportant, adjoint le terme de spatial à mental « représentation spatiale mentale d'un espace réel appelée également représentations internes ».

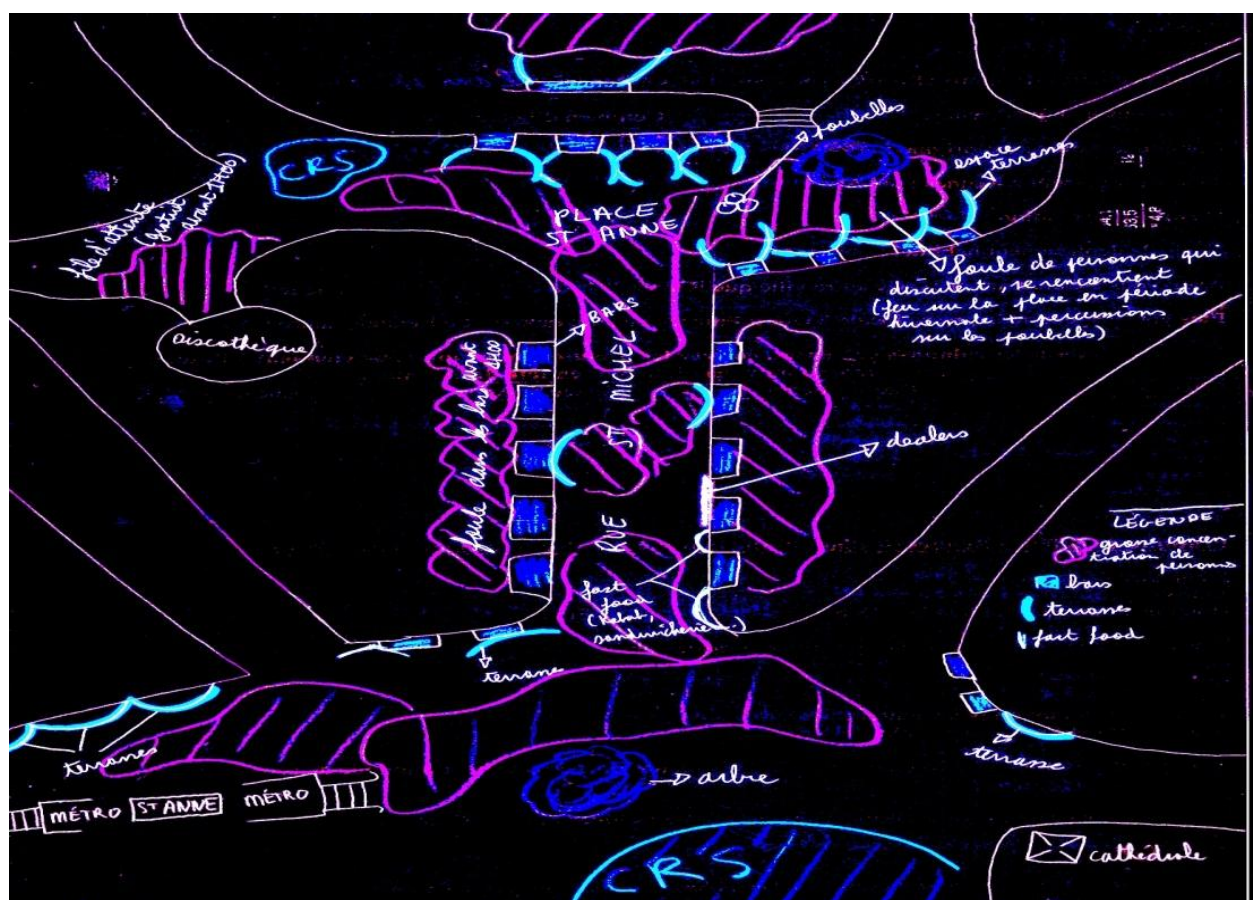
Au total, on le voit, un certain flou et des auteurs d'une même discipline pour la plupart, la géographie qui contestent l'appellation de carte, certains n'y voyant que de vagues schémas, d'autres des images... La géographie (comme nous l'avons vu dans le chapitre 3 avec Brian

Harley) a encore du mal à admettre la subjectivité de la carte en général, celle-ci étant encore plus subjective que les autres, l'appellation de carte ne semble pas lui convenir. Jacques Levy et Michel Lussault croient quant à eux devoir préciser qu'il s'agit d'une « expression cartographique d'une représentation subjective de l'espace », comme si toutes les cartes n'étaient pas encore une fois des représentations subjectives d'un espace lui-même subjectif car perçu par un acteur ou un groupe d'acteurs en fonctions de filtres interprétatifs différents, selon toute une série de paramètres que nous avons déjà démontrés.

### 7.9.5.2 : Une tentative de définition à partir d'un exemple

Or si l'on part d'un exemple et que l'on essaie de vérifier le statut de carte : à partir du document ci dessous on a bien une représentation fondée sur un langage, caractérisée par la construction d'une image analogique d'un espace, avec des outils d'identification et une échelle de représentation avec des relations entre les différents objets présents sur l'image<sup>266</sup>. Donc, il s'agit bien d'une carte !

Carte n° 28 : Carte mentale d'un étudiant rennais sur l'hypercentre et la fête (scan inversé)



<sup>266</sup> Lévy et Lussault, Article « carte » p129-132, Dictionnaire de la géo, op cité,

### 7.9.5.3 : Définition proposée

Dans la définition que nous allons proposer, il nous semble que les notions suivantes sont indispensables, il s'agit bien par conséquent :

- D'une représentation spatiale.
- Sous la forme d'un croquis mettant en jeu un rapport fractionnel aux distances.
- A main levée.
- A partir d'une projection verticale ou planaire.
- Faite de mémoire.
- Donc sans recours à une représentation de référence.
- D'une partie de la connaissance spatiale d'un individu (celle qu'il choisit volontairement ou involontairement de représenter).
- Il s'agit donc d'une interprétation de sa perception spatiale en fonction d'un projet de divulgation externe.

A l'inverse, il ne s'agit donc pas de :

- La réalité ! Mais d'une partie seulement de sa réalité.
- De la vision totale d'un individu.
- De la vision « réelle » d'un individu mais de l'interprétation de sa perception.
- D'un outil qui permet l'égalité de traitement des informations.
- D'un dessin sans accroche spatiale.
- D'un plan de situation sans référence spatiale à des fins de déplacement dans un espace.
- D'informations déconnectées d'un espace.
- D'un acte gratuit mais au contraire éminemment construit et reconstruit dans le but de convaincre ou de donner une vision idéelle ou idéologique d'un espace.

Il s'agit par conséquent selon nous, d'une « **carte mentale des représentations spatiales** » d'un individu ou d'un groupe d'acteurs.

## 7.10. : Quels apports pour relancer une géographie des représentations ?

### 7.10.1 : Les sciences sociales et l'utilisation des cartes mentales

De nombreux champs disciplinaires ont déjà eu recours aux cartes mentales (chapitre 1). Il est toutefois opportun de montrer que même si l'outil reste très fortement critiqué, il n'a jamais été autant utilisé que ces dernières années. Cependant l'école de géographie française a cédé du terrain sur la question et ce sont de jeunes auteurs comme Sandra Breux de l'Ecole canadienne de géographie ou de sciences politiques qui ont été les plus avant-gardistes ces dernières années sur

l'utilisation de cet outil. Assurément la portée intégrative de l'objet dans les sciences sociales n'en est qu'à ses débuts. Au fil de ces travaux (surtout la dernière étude de cas EC3), il nous est apparu de plus en plus évident que l'outil est mobilisable dans le cadre à la fois d'une géographie phénoménologique en développement actuellement dans la recherche de la perception du sensible, mais aussi dans l'apport d'une démarche de géographie systémique. Pour le reste toutes les techniques de concertation citoyenne en matière de décisions territoriales sont à la recherche d'outils qualitatifs. La carte mentale peut s'avérer être un outil particulièrement complet à ce propos. L'intentionnalité neutre : faire l'effort de regarder le monde comme si à chaque carte mentale nous le voyons pour la première fois comme l'a enseigné Husserl. Nous regardons souvent l'espace avec une intentionnalité présomptive, c'est à dire avec un regard sur le monde et les espaces de projet que nous réitérons, sans jamais le remettre en question. Identifier le phénomène vécu et, par ce vécu dévoiler la signification des choses, regarder l'espace à chaque carte mentale, comme si on le découvrait pour la première fois, comme une réduction qui ferait apparaître la structure complexe de l'espace étudié, comme une conversion du regard qui n'est pas une suppression de l'espace mais au contraire un anéantissement de nos différents regards préexistants sur celui-ci. La carte mentale prétend à être l'un des outils permettant cette réduction phénoménologique. Car le territoire est « un espace physique identifiable sur lequel des groupes sociaux s'organisent, mais c'est également un espace chargé de sens par ses occupants et acteurs. Il témoigne d'une appropriation à la fois économique, idéologique, politique et donc sociale par les groupes qui se forment ainsi une représentation particulière d'eux mêmes, de leur histoire, de leur culture, pour en devenir acteur<sup>267</sup>». Trouver un outil de recherche capable à la fois de parler de la contrainte ou ressource physique du territoire et de son aspect social est difficile, la carte mentale a donc toute sa place dans cette prospective territoriale...

### **7.10.2 : Plaidoyer pour une cartographie plurielle**

Il existe actuellement des verrous importants à la mise en œuvre d'une géographie décisionnelle et opérationnelle qui partirait d'une approche par la géographie du sensible. Les métiers d'aménageurs ou d'urbaniste sont devenus plus qu'hier des métiers à hautes technicités, qui intègrent souvent des sociologues ou des psychologues mais qui refusent de faire porter l'étude opérationnelle sur ces aspects. Les routines peuvent ainsi parfois bloquer. Pourtant, les discours politiques et la politique de la ville ne cessent de parler du sensible, « zones sensibles », « espaces sensibles », « quartiers sensibles », mais elles touchent toujours à des représentations négatives et dévalorisantes. La référence au discours de l'habitant n'a jamais été aussi présente dans les

---

<sup>267</sup> DI MEO G., 1998, op cité.



discours tant scientifiques que politiques comme le rappelle fort justement Guillaume Faburel<sup>268</sup>. Mais il ajoute : « *il semble que l'habitant est contourné quand il s'agit de lui donner un rôle dans les processus décisionnels, car il met en risque le décideur et lui fait perdre de sa compétence et de son exclusivité* ». Le fort pouvoir de la cartographie institutionnelle, qui ne cesse de s'arroger un droit omnipotent à la décision et à l'unicité de point de vue, doit être compensée aujourd'hui par une cartographie du sensible, par une cartographie variée.

Ainsi la carte du Tendre est un royaume fictif dont l'image est une représentation cartographique. Elle réunit deux points de vue en élévation et en perspective. Le code cartographique (distances, toponymie, signes graphiques) et le code perspectif (architectures, personnages, végétation) s'unissent pour figurer un territoire spatialisé symboliquement. La carte est allégorique, elle propose un discours métaphorique lié à un idéal social et culturel, elle est un espace idéal mental, en ce sens, elle parle des espaces et du monde même s'il s'agit d'une métaphore. Certaines cartes mentales étudiées dans cette thèse se rapportent également à une métaphore de l'espace vécu, en s'appuyant non sur un espace imaginaire mais sur un espace approprié et utilisé quotidiennement.

Illustration n° 19 : Carte du Tendre, François Chauveau dans *Clélie, Histoire romaine*, première partie de Madeleine de Scudéry Paris, Augustin Courbé, 1654 © BnF



<sup>268</sup> FABUREL G. 2007, op cité, p 20-21

Il y a toujours dans la carte une part d'imaginaire, car la carte iconise l'espace à partir de la manière dont l'homme le perçoit, mais aussi tel qu'il le conçoit au travers de données culturelles mais aussi de son imaginaire. En ce sens, les cartes mentales ne sont qu'une conception de plus reposant sur des données vécues et de l'imaginaire. Ainsi la sémiologie graphique utilisée est organisée en code de représentation, en idéogramme ou en pictogramme, symboles dont l'organisation a une puissance expressive. Ensuite, en fonction des codes choisis, une carte se donne à voir ou à lire : observations, analyse, inventaire, synthèse, autant de processus intellectuels et culturels mis en jeu. Ainsi n'importe quel cartographe est bien un auteur d'images.

Sans doute parce qu'elle accompagne à travers l'histoire l'exploration de l'inconnu, la carte a toujours été liée à l'imaginaire. La carte mentale ne fait que prolonger ce statut. Longtemps le dessin a comblé les lacunes de la connaissance, inventé un prolongement du monde connu, projeté les espaces mêmes quand ils n'étaient que partiellement connus. La carte trace les chemins de la connaissance et de l'imaginaire dont les frontières sont quelquefois indéfinies. La carte est toujours un récit, une histoire de vie. La carte mentale est ainsi une image du monde parmi d'autres. L'image du territoire est sans doute antérieure à l'écriture car dès la préhistoire l'homme réalise des croquis d'itinéraires, ou de régions sur des coquillages, sur les parois des cavernes ; avec son corps, il prend la mesure des espaces, des distances, ainsi partant de son lieu d'existence, il tisse les liens symboliques, il organise face au désordre, l'orientation et les réseaux de significations de ce qui le relie au monde, qui ordonne ce monde. Par sa faculté de symbolisation, il contribue à l'intelligibilité du monde qui l'entoure, comme l'ont fait les différents acteurs qui ont accepté de produire une carte mentale pour permettre au chercheur de mieux comprendre l'intelligibilité de l'espace de projet que l'on se propose de modifier...

### **7.10.3 : Vers une proposition de méthodologie formalisée dans l'utilisation des cartes mentales**

Nous avons fixé l'objectif de formaliser une méthode d'utilisation des cartes mentales dans le cadre de projet d'aménagement. Nous sommes donc en mesure de proposer la méthodologie formalisée dans le tableau n°42. La méthode propose 4 tâches à réaliser pour une bonne exploitation de l'outil, sans oublier les limites inhérentes à l'objet carte mentale lui-même. La méthode se propose par ailleurs de décomposer l'analyse de la production de l'acteur selon 5 phases qui correspondent à l'ensemble du processus de production de la carte mentale. En phase 1, il s'agit d'analyser l'acte de production en lui-même. En phase 2, l'analyse des commentaires de l'acteur sur sa carte. En phase 3, le travail qualitatif sur tout le corpus. En phase 4, le travail quantitatif sur le corpus entier. Et enfin, en phase 5, les possibilités de l'outil lors d'une phase de restitution publique. De l'ensemble de ces 5 phases seule la dernière n'a pas été expérimentée dans cette recherche. Pour les autres, le travail présenté dans cette thèse a validé la méthode.



Tableau n° 42: Essai méthodologique normalisé appliqué à l'utilisation des cartes mentales dans les phases d'enquête territoriale

Les phases de travail : du point de vue de l'acteur  chercheur	Phase 1 Dans l'acte de production lui-même	Phase 2 : Dans les minutes qui suivent l'acte de production sur les commentaires de l'acteur	Phase 3 : En laboratoire sur le corpus de cartes : travail sur le qualitatif	Phase 4 : En laboratoire sur le corpus de cartes : travail sur le quantitatif	Phase 5 : Lors de la phase de restitution publique
<b>Tâche N°1 :</b>  <b>Observations</b>	Acceptation ? Facilité ? Capacité ? Adaptabilité au groupe d'acteurs ciblés Temps consacré à l'exercice Phase d'introspection	Aide au discours géographique Remise en question de l'acteur Obligation de décentrage Degré de manipulation de l'acteur	Visionnage/classement Repérages Formulation de filtres interprétatifs Degré de pertinence spatiale Comparaison avec la cartographie officielle	Comptage Eliminations Choix de comparer ce qui est comparable Création d'un filtre statistique interprétatif	Peut servir pour d'autres entretiens ou pour un focus group  Analyse des réactions des intervenants
<b>Tâche N°2 :</b>  <b>Interprétation</b>	Niveau d'acceptation et de refus Facilité de réalisation Capacité de projection et de synthèse Adaptabilité à un public différent en âge et en catégories sociales Niveau de double discours Velléité argumentative de l'acteur Eléments et ordre d'apparition sur la carte Niveau de rupture territoriale	Capacité de la précision du discours territorial. Degré de double discours de l'acteur Commentaires sur l'ordre d'apparition des éléments dans la carte Laisser parler l'acteur sur sa production, il est donc moins « téléguidé » On part d'une synthèse sans langue de bois Ordre d'apparition des éléments qualifie l'acteur	Focalisations territoriales Focalisation conflictuelle Peurs extrapolations Distorsions Peut servir comme phase de création d'un guide d'entretien Grandes Thématiques Visions par groupes d'acteurs Vision par positionnement dans le territoire Vision prospective Liens au territoire forts	Comptage Traitement par logiciel statistique Comptage par : Echelles choisies Thèmes Groupes d'acteurs Croisement des données par tri croisé Distorsions Croisement avec questionnaire de vie Par type de représentations choisies Quantification aisée Vision prospective	Choix de cartes emblématiques Choix en fonction des filtres Choix de présenter par groupes d'acteurs. Comparaison avec cartographie officielle Le chercheur adapte ses filtres aux problématiques de l'étude. Les filtres d'interprétation proviennent aussi des acteurs eux-mêmes



Tableau n° 42 : suite

	<b>Phase 1 :</b>	<b>Phase 2 :</b>	<b>Phase 3 :</b>	<b>Phase 4 :</b>	<b>Phase 5 :</b>
<b>Tâche N°3 :</b> <b>Production d'une synthèse interprétative</b>	Caractérisations par groupes d'acteurs Degré de connaissance du territoire  Degré de conflit et de manipulation	Justification du refus de certains groupes d'acteurs intéressant à analyser.	Graphes de synthèse Planche par type de CM Planche par acteurs Planches par position dans le territoire Planche par thèmes dominants Planche par relation au conflit Analyse par filtre Extraits de cartes	Système d'acteurs Niveau de conflit Type de conflit Incertitudes territoriales Par graphes de synthèses Par tableaux statistiques Par cartographie classique thématique	Comparaison des discours d'acteurs Présentation de l'analyse statistique si le corpus est suffisant Potentiel participatif plus facile que des entretiens Emergence d'une variété de points de vue territoriaux plus riches
<b>Tâche N°4 :</b> <b>Restitution de la recherche</b>	Niveau d'adaptabilité de l'outil Rapidité de l'enquête et coût limité peuvent s'avérer intéressantes car résultats rapides	Ecrits sur niveau de tension conflictuelle Sorte de nivellement pour chaque acteur. Fait fonctionner une autre partie du cerveau	Choix de cartes emblématiques ou métaphoriques Capacité à démontrer le niveau de réalité du conflit	Préconisations pour sortir du conflit Production d'une synthèse illustrée plus aisée Dépend de la capacité de décentrage du chercheur.	Choix de quelques cartes emblématiques comme métaphore du conflit. Intérêt plus fort dans une phase prospective
<b>Conscience des limites méthodologiques</b>	Ne doit pas se sentir observé Refus possible Incapacité Blocage psychologique possible Problème du choix du type Capacité de mise en confiance par le chercheur Temps limité	Peut être pris comme un exercice scolaire qui déstabilise la suite de l'entretien Peut se retrouver aussi dans un discours stéréotypé d'acteurs	Mise en cause de la subjectivité du chercheur. Capacité d'interprétation du chercheur dans le méta-langage de la carte	Mise en cause de la subjectivité du chercheur.  Nécessité d'un panel assez important	Acceptation d'utilisation par les acteurs même si garantie d'anonymat



## Conclusion :

Nous pensons avoir démontré dans ce chapitre l'immense potentiel de la carte mentale. Elle peut être utilisée d'un point de vue opérationnel, une méthode est possible, nous l'avons formalisée. Il y a donc une place pour la géographie des représentations dans les politiques d'aménagement du territoire. Nous avons ainsi essayé, d'un point de vue très volontariste, d'évaluer un possible contrepoint à la cartographie institutionnelle, la cartographie des porteurs de projets, qui disposent d'immenses moyens. Nous avons à cette fin redonné la parole à l' « acteur faible », en obligeant le cas échéant l'« acteur fort » à « discuter » avec lui en utilisant le même langage. Nous avons de ce fait tenté une géographie citoyenne active, participative et ouverte en donnant par exemple la parole à de jeunes acteurs qui avaient été largement laissés de côté ces dernières années. Les recherches en géographie qui incorporent l'étude des rapports à l'espace des enfants se bornent souvent à des considérations démographiques, sociopolitiques ou à une approche purement didactique comme le rappellent à juste titre Anne Sgard et André Frédéric Hoyaux<sup>269</sup>, ils soulignent à quel point les enfants et les adolescents restent un groupe flou, insaisissable et en constant devenir pour la grande majorité des géographes. Il est donc difficile à appréhender. La voie avait pourtant été ouverte dans les années 80, avec des géographes comme Yves André<sup>270</sup>, mais est quasiment restée en friche depuis. Il s'agit donc d'en finir avec une certaine autocensure qui tend à laisser l'étude des adolescents aux psychologues, il est par conséquent possible d'apporter un regard de géographe avec ses propres méthodes et ses propres outils, notamment quand l'analyse porte sur des projets structurants qui vont forcément les concerner.

En réalisant ceci, nous avons aussi démontré que chaque acteur a sa place dans l'immense jeu d'acteurs qui transforme tout projet de territoire en vaste jeu de géopolitique locale. En faisant de la carte mentale le principal outil d'investigation de cette recherche, nous pensons contribuer à faire de la géographie des représentations un vecteur pertinent de la géographie sociale. En donnant à l'image sensible sa véritable place, nous cherchons ce que Daniel Arasse cherche dans un tableau. *« Cette incertitude et le piège que tend le désir de dire, de voir et de savoir ce que l'on voit, doivent être préservés et presque cultivés (...) Une histoire de la peinture qui présente dans la suite inachevée et accumulée des perceptions qui se nouent (...) dans le tableau, quelque chose qui fait signe, appelle celui qui regarde à s'approcher, et suscite le désir de détailler l'intimité de la peinture »*<sup>271</sup>. Nous cherchons nous à comprendre l'intimité de l'espace par les représentations de ses acteurs.

---

<sup>269</sup> SGARD Anne et HOYAUX André-Frédéric, 2006, « L'élève et son lycée : de l'espace scolaire aux constructions des territoires lycéens », *L'information géographique* n°3,.

<sup>270</sup> ANDRE Yves et al., 1989, *Représenter l'espace, l'imaginaire spatial à l'école*, Paris, Anthropos-Economica,

<sup>271</sup> ARASSE Daniel, 1992, *Le détail, pour une histoire rapprochée de la peinture*, Flammarion Paris, 383P, p.380.

## CHAPITRE 8 : Bilan des trois études de cas et potentialité opératoire du modèle

Nous nous proposons dans ce chapitre de faire la synthèse de l'expérience des trois études de cas non seulement en matière de conflit mais aussi d'acteurs pour une reformulation du concept de territoire de lieu et d'espace. Pour ce faire, nous devons faire la synthèse de ces 3 études de territoire mais surtout proposer une vision analytique du rapport très complexe entre le territoire et ses acteurs quand un conflit se déclare. Le choix de trois études différentes tant par leur échelle que par leur positionnement en termes de conflit a permis une vision qui va du micro-local jusqu'à une analyse possible à l'échelle régionale. Il s'agira également de porter un regard critique sur l'acte d'aménager les territoires, tant au niveau du processus de décision territoriale que du point de vue de la place accordée aux différents acteurs et notamment à ceux que l'on peut qualifier de « profanes » dans le processus de décision.

Nos reviendrons dans un premier temps sur la notion de « *conflit de territoire* » en intégrant les apports de ces différentes études de cas. Ensuite nous revisiterons le concept d'*acteur* en mettant au cœur de l'analyse une *typologie*. Nous pourrons alors revenir sur la notion de territoire tant dans son processus de création que dans sa caractérisation. Cela nous permettra en guise de synthèse un bilan de la pratique de la décision territoriale vue par le prisme des représentations. Enfin quelques perspectives et recommandations tenant compte de l'ensemble de cette complexité seront formulées dans le cadre d'une géographie cognitive au service de la décision publique.

### 8.1 : Retour sur la notion de conflit de territoire

L'analyse a démontré que les cartes mentales permettaient une connaissance multiforme du conflit. En effet, ce dernier permet à travers cinq champs d'investigation, que l'on peut aborder sur n'importe quelle étude, de comprendre *la dominante du conflit, les effets connexes et les débordements du conflit sur d'autres sphères* que celles envisagées au départ, *la part supposée du territoire lui-même dans le conflit, la manière dont il est mobilisé* ainsi que les *stratégies de conflit* des différents protagonistes.

#### 8.1.1 : La dominante du discours conflictuel

Une première approche permet de déterminer les thèmes réels du conflit et ses motifs inavoués. La stratégie des porteurs de projets est toujours d'omettre ou de gommer certains arguments du conflit pour éviter d'en parler ou d'avoir à se justifier. La stratégie des opposants est

aussi de se focaliser sur les éléments porteurs du conflit dans l'optique de le faire déborder de la sphère réduite des riverains. De ces deux stratégies, une face cachée du conflit est souvent laissée de côté. L'analyse par les représentations permet de déjouer ces effets de stratégie et de déterminer les thèmes non seulement majeurs mais aussi mineurs du conflit.

On peut alors assez aisément déterminer la part quantitative des différents thèmes dans le conflit par fréquence d'apparition sur les cartes mentales. On va donc pouvoir caractériser la dominante du conflit et qualifier le conflit en essayant de le ranger dans l'une ou l'autre des catégories. En effet, caractériser l'orientation globale du conflit en le classant par rapport à une typologie déjà existante, permettra aux différents protagonistes de déterminer une meilleure stratégie de réponse mais également de concertation. On peut ainsi réécrire la place de chaque nuisance dans la pertinence du conflit, sa pondération globale et son utilisation par les différents acteurs.

### **8.1.2 : Quand le territoire crée du conflit et inversement.**

Nous sommes partis de l'idée que le territoire crée du conflit et que le conflit lui-même crée un nouveau territoire. Notre méthode permet de mesurer la part de mobilisation du facteur territorial dans le conflit. Elle permet même assez aisément de le quantifier. On peut en effet dire pour telle ou telle carte mentale quelle est l'argumentation dominante de l'opposition ou du soutien au projet. Le classement ensuite des différents thèmes territoriaux en rapport avec le conflit permet sur l'ensemble de cartes mentales de redéfinir un nouveau territoire plus proche de l'espace vécu du quotidien. Enfin, le rapport entre le conflit et le positionnement territorial de l'acteur démontre la multiplicité d'approches du territoire et oblige le chercheur à ne plus considérer l'espace d'accueil d'un projet comme unique et réel. En montrant les points de focalisation du territoire dans le conflit, le territoire prend du relief, il n'est plus lisse, il devient animé... Les échelles réelles d'impact du projet, y compris selon les différents acteurs, rendent possible la superposition de plusieurs couches d'information comme on le fait pour un SIG en rendant au territoire sa dimension particulièrement complexe. Ainsi, l'échelle territoriale d'intervention des acteurs dans le conflit crée de nouveaux territoires parce qu'ils forment des solidarités territoriales actives non décelables par une étude quantitative. De ce fait, l'intensité du conflit varie selon le positionnement spatial dans le territoire, les cartes mentales le montrent très bien. En définitive, la véritable compréhension territoriale de l'espace projet est plus affirmée lors de la rupture de propriété de l'usage du territoire qu'elle soit réelle ou envisagée. Cette rupture, anticipée dans les cartes mentales, permet de déterminer une véritable hiérarchie dans les thèmes ou motifs de conflits en quantifiant par exemple l'impact de la nuisance ou la pertinence réelle du conflit et sa véritable emprise sur les populations. Aussi la place réelle occupée par le territoire dans le conflit est-elle rétablie en éliminant les parasites du discours stéréotypé d'acteurs. Si le

conflit crée une rupture de propriété majoritairement ressentie par les acteurs, le conflit est toujours plus intense quelle que soit l'infrastructure envisagée. Il est alors assimilé comme nous l'avons vu dans l'EC1 (Etude de cas n°1 : le projet d'aéroport international de Notre-Dame-des-Landes) et l'EC3 (Etude de cas n°3 : le conflit d'usage de l'hyper centre de Rennes) à un véritable « cambriolage spatial ».

### **8.1.3 : Comprendre la part réelle du territoire dans la mobilisation des arguments du conflit**

La vision projective qu'offrent les cartes mentales permet de mieux comprendre la part supposée réelle prise par le territoire dans le conflit. Cette vision projective du fonctionnement du territoire et de l'impact de l'arrivée d'un aménagement programmé permet d'analyser la mobilisation des arguments territoriaux dans l'argumentation des acteurs. Ainsi, dans chacune des études, nous avons pu spatialiser l'impact réel du conflit et mettre en évidence la mobilisation des aspects patrimoniaux dans le discours territorial sur le conflit. Nous avons aussi pris en compte une dimension plus psychologique, à savoir la mise en évidence d'un sentiment d'injustice ou d'inégalité territoriale. Enfin, dans les différents oublis ou distorsions territoriales analysés dans les cartes mentales, nous avons vu comme une lecture des manquements territoriaux dans les processus de recomposition territoriale. La méthode a par conséquent permis de faire le lien entre le vécu territorial et le ressenti de ce territoire. Le bilan de ces trois études de cas met en évidence des paramètres identiques. Ce moment de crise territoriale aigüe est un instant particulier pour comprendre en quoi le territoire crée du conflit et inversement.

- 1- Le territoire est essentiellement mobilisé comme élément emblématique de la lutte spatiale.
- 2- Le territoire se crée au cours du conflit, se fait mais aussi se défait.
- 3- Le territoire n'est qu'un des éléments de la lutte, il n'est jamais le tout.
- 4- Le territoire sert souvent d'alibi à certains acteurs.
- 5- Le territoire est d'autant plus mobilisé que les autres arguments de la lutte sont faibles.
- 6- La configuration patrimoniale du territoire est souvent mobilisée dans ses moindres portions. Il s'agit de créer une identité territoriale de lutte.
- 7- L'identité territoriale est un aspect qui n'existe pas forcément au départ et que la lutte peut créer. Cette création apparaît parfois comme virtuelle mais elle offre une référence commune dans les représentations des acteurs.
- 8- La dimension idéale d'un territoire n'est révélée pour la plupart des acteurs qu'au cours du conflit lui-même.

- 9- On assiste souvent lors du conflit à des tentatives de remodelage autoritaire des limites du territoire.
- 10- Le territoire en soi n'existe pas, il y a autant de territoires que d'acteurs, mais à l'occasion du conflit sa conscientisation s'opère majoritairement pour la plupart des acteurs, et des rapprochements peuvent s'opérer.
- 11- Le territoire n'est pas toujours une donnée collective, il revêt un aspect individuel mobilisable dans sa définition et dans son échelle par chaque acteur selon sa manière de vivre et d'appréhender l'espace.
- 12- La métaphore du conflit territorial et de l'identité territoriale se résume assez souvent à quelques hauts lieux.
- 13- Le territoire peut offrir un cadre de lien social dans une société où ce dernier s'amenuise. en créant des solidarités spatiales, il participe à l'intégration sociale.
- 14- Une forme de communautarisme spatial peut se développer si le territoire de projet permet une identité spatiale forte et une référence identitaire des acteurs facilement mobilisable.
- 15- Ces solidarités territoriales sont le plus souvent fictives mais latentes, elles ressurgissent par la contestation du projet de territoire. Elles semblent s'effacer avec la réalisation ou l'abandon du projet.
- 16- L'espace est toujours présent mais pas le territoire. Il peut y avoir un espace sans territoire. L'apparition du territoire est une forme de conscientisation de son rapport à l'espace.

#### **8.1.4 : Les stratégies d'opposition et la phase du scénario de conflit**

Il y a dans l'étude d'un conflit de territoire une différenciation forte à faire entre le conflit lui-même et la manière dont il est mis en œuvre par les différentes stratégies d'acteurs. Or, ces stratégies d'opposition apparaissent très clairement dans les cartes mentales souvent d'ailleurs par l'orientation dominante donnée à la carte elle-même. Il n'a pas été possible de réaliser ici une étude dans le temps, mais il est certain que les cartes mentales permettraient d'observer une succession de stratégies d'opposition en fonction de l'avancée des termes du débat public. Ainsi, les stratégies d'opposition sont étroitement liées à la phase présente du conflit. Or, cette caractérisation de la phase de conflit dans laquelle on se trouve éviterait notamment lors des phases de concertation des erreurs majeures d'appréciation. On peut en effet distinguer la mesure de l'intensité réelle du conflit et de sa prise sur le terrain, l'impact des réunions d'opposants sur le conflit très visible dans les cartes mentales et la part du processus de décision dans la conflictualité présente sur le site. Ces trois aspects sont en effet souvent englobés, alors qu'ils

nécessitent des prises en compte et des traitements différents. Ils montrent par ailleurs assez bien l'inadéquation des politiques publiques menées pour éliminer le conflit.

Il est par ailleurs tout à fait opportun de toujours se poser la question des éléments déclencheurs de la mobilisation dans le conflit, de ce que l'on appelle « l'entrée en conflit ». Cet élément est souvent bien révélé par les cartes mentales et permet ainsi de typer les acteurs dans leur rapport au projet.

En résumé, il est possible d'établir un scénario-type de déroulement de conflit et de voir que lors de la phase d'enquête tous les acteurs ne sont pas au même stade. Ceci apparaît en effet très nettement dans les cartes mentales et prouve aussi à quel point les porteurs de projet se trompent de stratégie très souvent parce qu'ils oublient cet élément. Parmi les différents opposants, les logiques temporelles ne sont ainsi pas les mêmes et le positionnement dans le conflit en dépend forcément. Pour reprendre l'exemple du projet d'aéroport, si certains agriculteurs sont sur la défense pied à pied de leur carré, d'autres sont déjà sur des stratégies d'anticipation, ils se retrouvent certes dans la même association mais leur positionnement et leur attitude dans le conflit sont pourtant très différents.

### **8.1.5 : La « périphérie conflictuelle » et notamment les effets débordant le cadre stricto sensu du conflit lui-même sont omniprésents dans les cartes mentales**

#### **8.1.5.1 : Le conflit se nourrit ainsi d'un contexte socio-spatial omniprésent.**

Le conflit est toujours multifacettes. Le jeu des porteurs de projet est souvent de tenter de le réduire à quelques aspects dominants. Il y a par ailleurs une temporalité du conflit rarement prise en compte ; ainsi on distingue des facteurs aggravants qui apparaissent très souvent dans les cartes mentales. Il y a par exemple dans les trois études de cas présentées des spécificités régionales qui apparaissent. A propos de ces facteurs aggravants, les différentes études ont montré que dans le cadre du contexte breton quatre éléments sont essentiels dans la difficulté aujourd'hui d'implanter des aménagements avec nuisance. Le premier axe concerne le territoire proprement dit. L'habitat est particulièrement dispersé, les territoires de l'intérieur ont gardé une forte identité paysagère, culturelle et patrimoniale et enfin la présence d'une topographie accidentée, alors qu'elle pourrait devenir un avantage, met le territoire en concurrence avec d'autres utilisations potentielles.

Le deuxième axe concerne un modèle agricole que l'on a trop souvent considéré comme trop simple. Il est en fait d'une extrême diversité et cette diversité s'est accentuée ces dernières années alors que c'est l'inverse dans d'autres régions françaises. Les différents modèles existants offrent tous des désavantages certains. L'agriculture intensive offre la plupart du temps une rentabilité certaine si bien que la lutte pour la possession de la terre agricole n'a jamais été aussi importante. L'agriculture extensive a su très fortement se diversifier et pratique aujourd'hui le

tourisme vert ou la vente directe de produits à la ferme. Le modèle agricole breton a par ailleurs généré un modèle agro-alimentaire pourvoyeur d'emplois, y compris dans les communes rurales, et de recettes fiscales pour des petites communes. Au total, la rente foncière agricole et immobilière est réelle, notamment au profit des communes qui ne sont donc pas demandeuses d'aménagements, surtout si ceux-ci sont peu créateurs d'emplois et peu rémunérateurs sur le plan fiscal.

Le troisième axe concerne le système d'acteurs qui est forcément particulièrement complexe dans une région qui reste la première région agricole française et qui est aussi l'une des toutes premières pour le tourisme. Par ailleurs, la Bretagne est une région peu habituée à des nuisances industrielles importantes et garde donc une population attachée à son cadre de vie. La pression littorale est aussi de plus en plus importante et se transmet fortement à l'arrière-pays avec des phénomènes majeurs de rurbanisation depuis une trentaine d'années. La région entretient de plus fortement l'argument identitaire et patrimonial comme constitutif des paysages et des hommes.

Enfin, des traumatismes environnementaux pèsent dans les mémoires et ont développé une sensibilité environnementale peut-être plus présente qu'ailleurs, qui se traduit par la mobilisation d'arguments de type « écologiste » et se repère très bien dans la multitude d'associations et de mouvements en rapport avec les questions écologiques et environnementales.

Donc, au moins pour deux des études de cas, un système spatial complexe et fortement marqué qui constitue en fait une sorte de processus cumulatif défavorable à l'implantation de projets d'aménagement.

### **Un autre aspect présent dans les cartes mentales des trois études de cas concerne des réseaux particulièrement forts qui transforment des micro-conflits en macro-conflits.**

Le réseau permet une amélioration des performances organisationnelles à différents niveaux. Il peut pallier une faible institutionnalisation, compenser une répartition éclatée des acteurs (désatialisation) et valoriser le travail individuel. Chacun des conflits a vu s'organiser non seulement une association d'opposants mais aussi une véritable capacité à mobiliser des acteurs de renommée nationale pour intervenir dans le conflit. Cela a souvent permis la montée en généralité du conflit pour sortir du cadre du NIMBY dans lequel on voulait les cantonner. Il est frappant de constater de nombreuses cartes mentales militantes, y compris parmi les riverains proches des projets montrant ainsi à quel point chaque conflit d'aménagement augmente la conscience politique des acteurs qui y participent et sort du cadre stricto sensu des nuisances liées au conflit lui-même. Les cartes mentales se chargent de ce discours militant tenu dans les réunions d'opposants, mais également le recours à l'Internet facilite bien l'établissement de ces passages inédits entre acteurs éloignés, jusque-là séparés par des frontières les isolant les uns des

autres. Enfin, sans aller plus loin sur ce sujet, il est évident que les conflits se nourrissent de l'expérience d'autres conflits du même type mais également d'un réseau oppositionnel généraliste et plus politique sur les grands projets d'aménagement. Cette tendance est notamment relativement forte dans les cartes mentales d'élèves mais aussi d'un pourcentage important de riverains. Cette possibilité à s'organiser en réseau est cependant à prendre en compte désormais dans la capacité de porteurs de projet à imposer leur décision car ils se trouvent désormais confrontés parfois à des acteurs associatifs plus ou mieux informés qu'eux.

#### **8.1.5.2 : Le conflit nourrit une spirale agrégative faite de peurs, de rumeurs, d'incertitudes et d'insécurité territoriale**

Inquiétudes, peurs et extrapolations des arguments dans le conflit sont omniprésents dans les cartes mentales des trois études de cas. Soit le projet est mal connu et ses effets aussi, soit il est grossi inconsciemment, soit les incertitudes du projet génèrent des fantasmes et aussi agrègent des acteurs qui ne sont en fait pas tous concernés. Nous sommes en effet face à un dilemme : trop de transparence augmente la surface de conflit et les populations censées être concernées, pas assez de transparence génère des « rumeurs spatiales » tout aussi dévastatrices. On reproche ainsi aux porteurs de projet de ne pas fournir une cartographie suffisante des effets induits du projet. Quand c'est le cas de nombreuses cartes mentales extrapolent les effets supposés du projet d'aménagement. On reproche aux porteurs de projet au contraire de mettre en œuvre des scénarii qui augmentent potentiellement le nombre d'acteurs concernés par le projet et alimentent ainsi des effets de grossissement dévastateurs... Les cartes mentales permettent sur les trois études de cas de déjouer une partie importante de ces impondérables en les mettant à jour.

#### **8.1.5.3 : Les effets amplificateurs des effets connexes du projet mis à jour**

Le conflit indirect avec ses effets induits constitue toujours une part importante des conflits de territoire. Ces effets sont parfois difficiles à mettre en évidence dans les stratégies oppositionnelles classiques acteurs contre acteurs. Or, les cartes mentales ont démontré qu'ils occupent souvent une grande place dans l'effet d'amplification du conflit lui-même. Ainsi, chacune des trois études de cas a mis en évidence leur degré d'intensité dans les cartes mentales. Dans l'EC1, la part des aménagements postérieurs à l'infrastructure elle-même alimente autant le conflit que l'aéroport lui-même. Dans l'EC2, ce sont les effets sur la santé qui sont largement exagérés et anticipés. Quant à l'EC3, nous avons mis en évidence que la géopolitique de la propriété spatiale est au moins aussi importante que les pratiques festives dans l'hypercentre rennais. Les cartes mentales ont surtout pu démontrer les échelles de conflits différentes et par conséquent des conflits différents très peu souvent pris en compte en tant que tels par les porteurs de projet. Ainsi les différentes échelles de conflit déterminent des conflits différents dans leur nature même et dans le temps.



Par ailleurs, des motifs inavoués du conflit apparaissent dans chacune des trois études, démontrant que la méthode qualitative utilisée permet une approche multiforme. Ainsi, chacune des trois études de cas laisse entrevoir des arguments n'ayant aucun lien direct avec le projet d'aménagement. A travers ces éléments, on peut percevoir le véritable sentiment d'insécurité territoriale et pas seulement dans la rupture de la propriété territoriale. Il y a de ce fait des peurs et effets d'anticipation territoriale à mettre en évidence pour favoriser une meilleure concertation des différents acteurs. Car le conflit permet une géographie du ressenti par extrapolation des sentiments d'attachement au territoire mis en évidence dans les cartes mentales. Ce lien particulier, difficile à définir dans des méthodes d'investigation classiques ou quantitatives, ressort ici dans le cadre d'une géographie sociale dont les représentations doivent redevenir un élément majeur. Dans cette dynamique des interactions entre société et espace, les représentations dans l'étude des conflits de territoire font ressortir ce qui fait la lutte géopolitique et la montée en généralités du conflit : la symbiose entre le lieu, l'espace et le territoire lui-même. Il serait par ailleurs opportun de pratiquer le même type d'étude sur les représentations officielles fournies par les porteurs de projet, pour voir en quoi les types de représentations et le type de communication choisi par les porteurs de projet alimentent grandement le conflit.

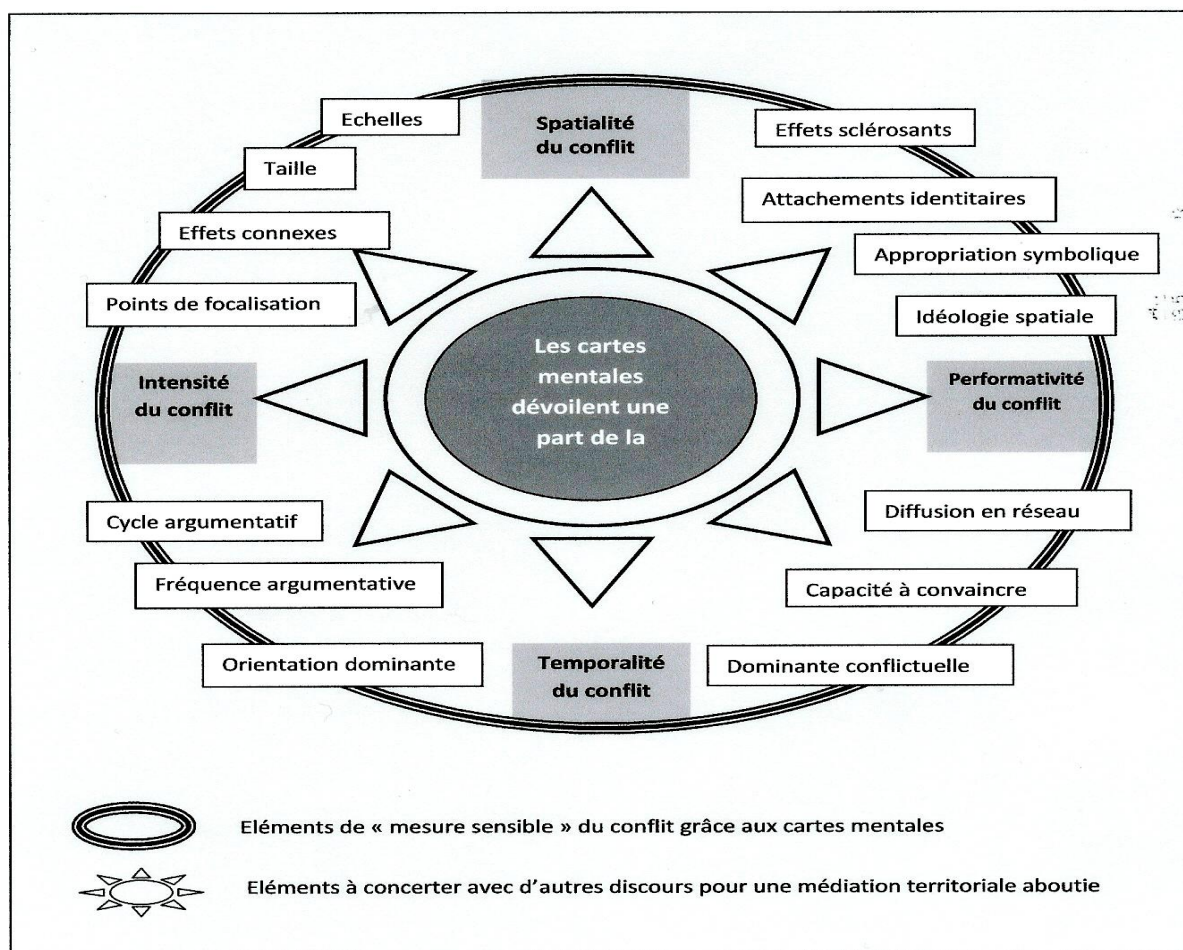
#### **8.1.6 : La conceptualisation du conflit de manière synthétique et à des fins comparatives**

Nous avons tenté de conceptualiser le conflit par la création d'un nouvel outil, la « belliforme ». C'est une approche qui tente de combiner une démarche qualitative et quantitative en pondérant chaque élément participant au conflit et présent dans les représentations des acteurs sur une échelle de 1 à 5 sur un graphe en étoile. En effet, nous pensons qu'il ne faut pas se contenter de la mouture brute des représentations. Dans une deuxième étape, nous souhaitons passer à une véritable compréhension systémique du conflit. La prise en compte de la complexité dans les situations de conflit de territoire est une évidence... Nous nous étions fixé comme objectif de mesurer et de comprendre la place des territoires et des acteurs dans les conflits d'aménagement. L'intérêt de la géographie sociale est de considérer le territoire comme un vecteur et une ressource pour l'action collective. La définition qu'en donne Maryvonne Le Berre , « *le territoire est considéré comme l'articulation de trois facettes, existentielle (entité et identité territoriale), physique (propriétés naturelles et matérielles), et organisationnelle (rôle et propriété des agents sociaux) et est également soumis à un certain nombre de contraintes (positives ou négatives) naturelles, historiques, économiques, physiques et sociales qui lui confèrent son originalité et qui le différencient des autres* ». C'est l'ensemble de ces éléments que nous avons essayé de mesurer à travers l'utilisation des cartes mentales complétées par les entretiens sur place. Comme cette étude a une finalité opérationnelle, il s'agit de pouvoir proposer des recommandations. Nous avons ainsi proposé sur l'EC2 une approche originale permettant la

comparaison des conflits sur des projets de même nature. Nous pouvons tenter d'établir un graphe de synthèse qui reprend l'ensemble des éléments de cette définition à travers les éléments déjà critériés. Nous tentons ainsi de déterminer la part d'objectivité du conflit que nous avons calculée en faisant une moyenne des 3 critères de territoire, du contexte spatio-temporel, du processus de décision. La tâche ainsi obtenue permet :

- 1- De comparer les conflits en fonction des projets étudiés.
- 2- De « mesurer » l'intensité du conflit.
- 3- De qualifier la dominante du conflit ou son orientation globale.
- 4- De montrer la part de chacun des différents éléments dans l'ensemble des conflits.
- 5- De tenter de dresser une typologie de territoires potentiellement plus favorables pour accueillir un projet.
- 6- De procéder à un certain nombre de recommandations en déterminant des médiations possibles sur certains aspects.
- 7- De comprendre de manière globale la difficulté d'implanter ce type d'infrastructure et de proposer des recommandations générales sur les types de projets eux-mêmes.

**Figure n°41 : Capacité de « mesure sensible » d'un conflit par les cartes mentales**



### 8.1.7 : La mesure de l'intensité du conflit

L'intensité du conflit ne peut pas être confondue avec la réussite ou l'échec de la mobilisation contre les projets, en effet un conflit peut être de faible intensité et le projet rejeté à cause de contraintes techniques par exemple. Inversement un conflit peut être très fort mais imposé par les porteurs de projet qui ont la capacité de décider le projet. Ce que nous cherchons, c'est à mettre en évidence ce qui fédère le conflit. D'autre part, nous avons bien vu que l'intensité globale d'un conflit correspond à un ensemble de critères dont certains ont une réalité objective incontestable et d'autres, souvent une majorité, sont liés à des représentations subjectives de la part des acteurs sur place, qui bien organisés, arrivent à mobiliser largement. Donc cette forme modélisée donne une indication qualitative sur l'intensité du conflit par site. Ainsi plus la « belliforme » du conflit est régulière et importante, plus le conflit sur place est intense et organisé et plus la rhétorique développée par les opposants aborde toutes les facettes d'un conflit. A l'inverse, plus la « belliforme » est de forme irrégulière, plus les arguments mobilisés par les opposants se cantonnent à une rhétorique simpliste. Ce que nous retenons sur les conflits de territoire à partir des trois études de cas présentés et à travers l'étude des représentations :

- 1- Le conflit n'est jamais un.
- 2- Le conflit ne doit jamais être rangé dans une catégorie parce qu'il est toujours multiple.
- 3- Une analyse complexe permet de minorer ou au contraire de révéler certains aspects ou thèmes du conflit.
- 4- La classification opérée jusqu'à présent des conflits de territoire est largement caricaturale et réductrice des réalités et rapports de force en cours.
- 5- Un conflit en cache toujours un autre, qui peut avoir une acuité plus forte dans les représentations des acteurs.
- 6- Il faut comparer les différentes visions d'échelles du conflit selon les acteurs pour une bonne vision du conflit de territoire lui-même.
- 7- Le conflit crée toujours un nouveau territoire avec de nouvelles solidarités ou concurrences territoriales.
- 8- Le conflit est avant tout un déroulement temporel qui le fait passer de l'une à l'autre des catégories de conflit.
- 9- Les représentations permettent de mieux appréhender le temps du conflit.
- 10- L'unité spatiale du conflit est très relative, le territoire du conflit est toujours mouvant et complexe selon le type de concurrence spatiale que l'on privilégie.
- 11- L'acteur mobilise toutes les ressources du territoire dans le conflit souvent en créant une sorte de fiction territoriale à laquelle il finit par croire.
- 12- L'accord territorial est illusoire parce qu'il doit intégrer les trois dimensions, celle du monde vécu, celle des systèmes normatifs, celle des structures sociales selon la définition

qu'en donne Habermas<sup>272</sup> et que ces trois vecteurs sont appréhendés différemment par les différents acteurs.

- 13- La production spatiale correspond par ailleurs à des intérêts économiques antagonistes pour lesquels la lutte spatiale est normale et inéluctable.

**Tableau n°43 : Portée argumentative des différents conflits de territoire.**

Type de conflit	Dimension dominante	Mobilisation arguments territoriaux	Mobilisation subjective	Portée spatiale
<b>1-Aménagement</b>	Propriété spatiale	Dysfonctionnements	Anticipation Extrapolation Compensations financières	Type d'aménagement
<b>2-Usage</b>	Utilisation quotidienne	Qualité de vie	Peur Cohésion territoriale Transaction spatiale	Espace vécu
<b>3-Environnement</b>	Nuisance	Risques Evaluations	Peur Insécurité territoriale Santé	Solution technique Equité spatiale
<b>4-Procédure</b>	Lutte spatiale	Citoyenneté Légitimité territoriale	Inégalités spatiales	Participation Négociation spatiale Démocratie territoriale
<b>5-Identitaire</b>	Préservation spatiale	Conservatisme Légitimité territoriale	Vivre en commun Communautarisme spatial	Transformation rapide de la dominante spatiale
<b>6-Idéologique</b>	Conception spatiale Rationalisation spatiale	Economique, rente foncière	Vivre en commun	Emplois Croissance éco Echelles de pouvoir spatial
<b>7-Interaction des conflits entre eux</b>	Propriété	Légitimité à agir	Egalité territoriale	Rente foncière attendue

Chacun des types conflits tire une logique argumentative dominante mais dans chaque conflit de territoire, il n'est pas rare de retrouver des interactions soit dans le présent du conflit soit dans son déroulement. La portée spatiale du conflit se définit alors par le point nodal du rapport au territoire. Les conflits interagissent entre eux sur 4 critères clés : le sentiment de propriété territoriale, la légitimité à agir, le niveau d'égalité territoriale et la rente foncière attendue. La médiation doit agir sur ces quatre éléments en priorité car les acteurs opposants qui alimentent le conflit tentent souvent de développer un argumentaire intégrant ces quatre dimensions ou de faire déborder l'une sur l'autre. Aussi nous allons voir maintenant que le conflit est toujours multiple.

<sup>272</sup> Habermas Jürgen, 1987, *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard, 480 p..

### **8.1.8 : Un conflit ou des conflits sur le même espace : l'exemple de l'hypercentre rennais**

Si on compare ce conflit aux autres conflits déjà étudiés, soit dans la thèse d'Arnaud Lecourt<sup>273</sup>, ou dans l'ouvrage de Philippe Subra<sup>274</sup>, le conflit est d'un genre très particulier. Il ne peut être classé dans aucun des conflits classiques déjà répertoriés parce qu'il appartient à chacune des catégories. C'est en effet incontestablement un conflit d'aménagement qui résulte d'une modification rapide de l'espace ces dernières années avec des choix urbanistiques forts qui semblaient aller de soi et qui cependant aujourd'hui sont largement partie prenante des motivations du conflit. C'est également un conflit d'environnement car les nuisances qu'apporte l'utilisation quotidienne de cet espace créent des gênes du même type que des conflits déjà étudiés comme les aéroports ou les centres d'enfouissement de déchets : le bruit, l'état de la voirie sont des éléments majeurs dans l'opposition de certaines catégories d'acteurs. Mais c'est également un conflit d'usage qui contribue à opposer les utilisateurs de cet espace, les uns ayant toujours pratiqué un type d'utilisation, les autres l'acceptant de moins en moins. Il y a par conséquent un désaccord majeur sur l'utilisation quotidienne de cet espace. Et puis c'est un conflit devenu géopolitique au sens de Philippe Subra car il concerne aujourd'hui plus que tout des stratégies d'acteurs et ce, à toutes les échelles. On le voit, un conflit selon le temps de son déroulement revêt les différents aspects énoncés, le faisant passer d'une catégorie à l'autre pour revenir à la première. C'est ici aussi que la géographie des représentations et des espaces vécus apporte une véritable expertise. Selon le temps T choisi comme cœur de la carte mentale, le conflit est le matin un conflit d'aménagement jusqu'à 15 heures, puis un conflit d'usage jusqu'à Minuit, puis un conflit d'environnement jusqu'à 2 ou 3 h du matin, et enfin un conflit de procédure à partir de trois heures du matin. Cette analyse sur le temps court est aussi possible sur le temps long. Le conflit a d'abord été un conflit d'environnement pour devenir un conflit d'aménagement puis un conflit d'usage et est enfin aujourd'hui majoritairement un conflit de procédure. On peut classer le panel de cartes mentales dans ces quatre critères, l'ensemble des éléments représentant aujourd'hui un conflit idéologique présent dans de nombreuses cartes mentales. Enfin la durée et le paroxysme de ce conflit, et notamment les relais médiatiques, en ont fait assurément aujourd'hui un conflit identitaire.

### **8.1.9 : « Nimby or not Nimby » : la mesure du niveau de rupture dans l'acte d'habiter**

Le développement d'un syndrome Nimby chez certains écologistes et associations écologistes est absolument indéniable depuis plusieurs décennies maintenant. Face à la mobilisation des riverains mais surtout à la pression de certaines associations écologistes, certains

---

<sup>273</sup> LECOURT Arnaud, 2003, op cité.

<sup>274</sup> SUBRA Philippe, 2007, op cité.

projets ont souvent avorté. Cependant des divergences sont clairement identifiables dans les représentations des différents acteurs. Ces divergences permettent d'ailleurs d'y voir plus clair entre les vrais militants de l'écologie politique et ceux dont le prétexte de l'écologie sert davantage des intérêts particuliers. Le journaliste du journal Le Monde Claude-Marie Vadrot parle comme le rappelle Philippe Subra d'« écolo-égoïsme<sup>275</sup> ». D'un autre côté, on taxe un peu trop facilement les opposants de « Nimbystes » en caricaturant leurs propos et en omettant de tenir compte de l'ensemble de leur argumentation. Or quand la rupture territoriale est réelle et que l'on peut parler d'un véritable cambriolage spatial, la légitimité à s'opposer est certaine. La différence se fait sur le type d'arguments mobilisés et leur ordre d'apparition. La phase de construction de la carte mentale permet ainsi assez aisément de savoir à qui on a à faire... Ainsi l'extrapolation du lien territorial ou à l'inverse la minoration de celui-ci s'affiche de manière très claire dans les cartes mentales. Cependant la caractérisation NIMBY est souvent caricaturale et sert avant tout les désidérata des porteurs de projet. Or, ces dernières années, on assiste fréquemment à la sortie du Nimby classique et la mise en œuvre du contre-projet. C'est notamment le cas sur les trois études de cas présentées. Le contre-projet est toujours présent et défendu, pas seulement comme un prétexte, mais dans le cadre d'une véritable expertise territoriale. Certains arguent du fait que ces contre-projets sont une forme détournée d'un Nimby déguisé : « ne faites pas le projet ici mais modifiez l'existant en fait à déplacer la nuisance. Mais ce point de vue est également réducteur. Il semble en effet intéressant de démontrer en quoi les opposants ne se limitent plus à une opposition simplement sous la forme de « not in my back yard », ou « not here none anywhere », mais proposent des solutions alternatives qui proviennent dans une large mesure du réseau influençant profondément les pratiques et les représentations. Il est intéressant de constater dans les cartes mentales comment ce nouveau projet puise à la fois dans le *capital* symbolique du territoire, mais aussi dans le registre de la représentation positive d'une opposition. En effet, la nécessité de substituer à une représentation négative, de type NIMBY, une représentation positive, « *on s'oppose au centre d'enfouissement mais on veut bien des éoliennes* », « *on ne veut pas une méga-décharge mais une petite avec centre de compostage* » est devenue une préoccupation majeure des acteurs opposants. On propose de modifier l'existant comme pour le projet d'aéroport ou de mettre en réseau les aéroports déjà existants. La création d'un territoire en commun de lutte et de résistance est bien matérialisée sur les cartes mentales devenant parfois, comme nous l'avons vu dans l'EC1, un objet symbolique de la lutte.

---

<sup>275</sup> Vadrot Claude-Marie, « L'écolo-égoïsme est dans le vent », Le Monde 1<sup>er</sup> juillet 2004

### **8.1.10 : Débordement d'un conflit sur l'autre**

Plusieurs classifications de conflit ont été proposées ces dernières années. Comme celles de Patrice Melé et de Philippe Subra. On tente de classer le conflit soit du point de vue du thème majeur de la nuisance comme nous l'avons vu précédemment, soit selon le type d'opposition qu'il génère. Mais plusieurs dimensions conflictuelles apparaissent toujours.

Ainsi le conflit et sa dominante se déplacent dans le temps entre le fond même du projet et la manière dont il est décidé. Dans ce déroulement, l'espace ou le territoire n'ont au final qu'une part limitée dans la contestation. L'espace peut par conséquent être parfois un prétexte. L'espace en lui-même est souvent débordé par d'autres aspects comme l'environnement ou le patrimoine, ce sont des vecteurs plus généraux qui permettent alors de fédérer davantage et d'avoir souvent le beau rôle.

Cependant tous les aspects mobilisables de l'espace seront utilisés dans le conflit et la plupart du temps sans aucune hiérarchisation par les uns et les autres. Donc, si l'espace sert souvent de prétexte au conflit pour cacher des arguments moins avouables ou peu solidaires, il sera toujours mobilisé y compris dans ses moindres aspects. Mais l'inscription spatiale du conflit reste difficile à appréhender parce qu'elle évolue en fonction du temps de la décision et des circonstances et stratégies développées par les opposants. Le conflit permet assurément de mieux connaître le territoire dans lequel il évolue, encore faut-il délimiter le conflit et par conséquent le territoire du conflit, ce qui, nous l'avons expérimenté, est particulièrement fluctuant selon les axes d'analyse choisis. Le conflit est une sorte de révélateur extrapolé du rapport au territoire, et in fine à l'espace. Le conflit n'est donc que partiellement indépendant du territoire.

A l'inverse, deux territoires aux caractéristiques semblables peuvent générer des conflits très différents comme nous l'avons vu dans l'EC2. Donc le territoire n'explique certainement pas tout, il n'est qu'une partie intelligible du conflit qui comprend quant à lui une multitude de paramètres qui sont très bien apparus dans les cartes mentales. Selon les acteurs, la part du territoire est minorée ou majorée. En revanche le rapport au territoire marqué par le caractère identitaire et le sentiment d'appropriation influent considérablement sur l'intensité du conflit et sa capacité à mobiliser une proportion de la population bien plus importante que les riverains stricto sensu.

### **8.1.11 : La difficulté à caractériser le conflit**

La distinction opérée par les spécialistes des conflits en géographie dans un souci de rigueur scientifique pose une série de problèmes. Il semble que ces auteurs<sup>276</sup> aient essayé ces

---

<sup>276</sup> Il s'agit notamment de Marc Dziedzicki, Blatrix, Lolive, Lecourt, Subra, Melé

dernières années de caractériser cinq grands types de conflit de territoire : le conflit d'aménagement, d'usage, d'environnement, de valeurs, de procédure et le conflit géopolitique. Cette distinction est-elle opérante et permet-elle une meilleure approche ? Chacun de ces auteurs a développé un arsenal méthodologique spécifique fort intéressant mais aussi forcément réducteur parce qu'en caractérisant d'emblée le conflit, leur analyse semble orientée dès le départ et oublie des paramètres importants du système conflictuel.

Ce que nous ont appris les cartes mentales dans chacune des trois études de cas, c'est que la vision des acteurs est différente. Tout dépend de l'entrée choisie. En posant la même consigne et en posant les mêmes questions dans les entretiens semi-directifs, chacun des trois conflits étudiés pouvait être classé dans chacune de ces 5 catégories.

**Tableau n° 44 : Classification des trois études de cas selon le type de conflit**

Type de conflit	EC1 ND : des Landes	EC2 : CET centre Bretagne	EC3 : Hypercentre Rennes
<b>Aménagement</b>	Rupture du lien territorial et transformations rapides des espaces limitrophes	Enclave territoriale « négative » Rupture territoriale	Concentrations espaces festifs Modification profonde de la dominante spatiale
<b>Usage</b>	Confiscation espace agricole et rupture de lien territorial	Risques sur l'agriculture et prélèvement de terres agricoles	Spécialisation ou diversification Dichotomie jour/nuit Rupture de fonctionnement spatial
<b>Environnement</b>	Bruit	Pollution des nappes, des sols bruits circulations envolées Rongeurs	Bruits, délinquances, propreté
<b>Valeurs</b>	Préservation nature/économie	Types d'élimination de déchets	Ville ouverte ou ville réservée.
<b>Procédure</b>	Contestation du comité de pilotage et de la décision	Planification du CG contestée	Envoi de la force publique
<b>Géopolitique</b>	Petit acteurs contre gros acteurs	Opposition campagnes / villes	Etudiants jeunes/ classes aisées

Ce qui ressort de l'étude des différents corpus de cartes mentales est la difficulté de classer le conflit dans l'une ou l'autre des catégories. Chaque conflit dans ses représentations utilise le



registre de conflits latents ou limitrophes, les uns débordant fréquemment sur les autres. La dominante conflictuelle dépend de l'orientation spatiale ou idéologie spatiale de l'acteur et de la phase du conflit dans laquelle on se situe. Il est donc réducteur de vouloir le faire appartenir à une seule catégorie.

**Tableau n° 45 : Phases de déroulement du conflit**

<b>Phase 1 : phase d'organisation préalable</b>	<b>Phase 2 : Phase de montée en généralités</b>	<b>Phase 3 : Phase de redynamisation du conflit</b>
<b>Sphère interne du conflit : diffusion intra système d'acteurs présents sur place</b>		
<b>Structuration :</b> Constitutions d'associations Réunions publiques Début de mise en place d'une expertise	<b>Formation et diffusion</b> Rencontres autres associations Forum/colloques Projet alternatif Capacité d'expertise Partenariat avec associations généralistes	<b>Actions de terrain</b> Marquage territorial Manifestations Occupations Visites autres sites Expertises Opposition y compris physique Violences sur biens ou personnes
<b>Sphère externe : en direction du grand public</b>		
<b>Interpellation</b> Interpellation citoyenne Interpellation sociétale Forum Blogosphère	<b>Rassemblements divers</b> Organisations festives Création d'un collectif assos Visites autres sites Contacts figures emblématiques Actions de convivialité Geste symbolique ou désespéré	<b>Communication médiatique</b> Presse locale Création site internet Forum de discussion Presse nationale écrite Presse nationale Audio et TV Sites de diffusion vidéo
<b>Sphère politique ou institutionnelle : calendrier non maîtrisé par les opposants</b>		
<b>Actions municipales</b> Conseillers municipaux Maires Conseil Municipal Action dans les CLIS Députés	<b>Interpellation d'élus</b> Utilisation des phases électorales Mise en œuvre d'un contre-projet Appel à une contre-expertise à dimension nationale Interpellation des figures politiques nationales à ancrage local	<b>Actions juridiques</b> Expertises Contre-expertises Interpellation préfet Actions devant différents degrés de l'institution judiciaire.

### 8.1.12 : Déroulement observé des phases de conflit

Les scénarii de conflit observés ont souvent de nombreux points communs. Il est possible d'en établir un déroulement dans le temps et dans l'espace. Mais chaque acteur du conflit ne se situe pas nécessairement dans la même phase de conflit, c'est ce que montrent les cartes mentales. L'un des grands enseignements des cartes mentales permet en effet de démontrer que les acteurs vivent des conflits différents à un instant T. Le conflit n'est pas mouvant simplement au niveau

spatial, il l'est également au niveau du temps. Cette distorsion temporelle crée des perturbations à la fois dans la stratégie de communication et dans la capacité de concertation des porteurs de projet. Même parmi la catégorie des opposants, les temporalités du conflit sont différentes. Ainsi, on peut observer à travers les représentations des acteurs un déroulement en trois phases.

### **8.1.13 : Eléments intrinsèques de montées en généralité dans le conflit**

Le débat public ou les phases officielles de concertation sont toujours des accélérateurs de conflit. Ceci apparaît très nettement dans les représentations des acteurs. Cependant la montée en généralité n'est pas toujours possible. Elle dépend de multiples critères dont, contrairement à ce que l'on a pu prétendre, le territoire n'est pas toujours l'élément majeur. Le conflit dépend ainsi fortement de l'adaptabilité du projet et son utilisation directe par les acteurs locaux. Autrement dit, un projet aura d'autant plus de difficultés à s'imposer que son utilisation est déconnectée des parcours de vie des acteurs sur place. Dans l'EC1, de très nombreuses cartes mentales ont fait état d'un projet pour les « riches » sans aucune retombée pour les populations locales. Dans l'EC2, c'est la dichotomie ville/campagne qui est mise souvent en avant dans les cartes mentales des acteurs riverains. Quant à l'EC3, les opposants parlent avant tout d'un « cambriolage spatial » par les populations aisées du quartier.

Le conflit est caractérisé par la présence ou non de mesures compensatoires pour les acteurs locaux, il faut qu'ils y gagnent quelque chose... Cet argument n'est pas uniquement vu sous l'angle financier. Ainsi dans l'EC1, la non-définition des dessertes routières et ferroviaires ne joue pas comme une compensation et est largement mise en avant comme élément majeur d'opposition dans les représentations.

Le conflit connaît une poussée qui peut être créée par le type de procédure choisie. Les dispositifs en réseau que nous n'abordons pas dans cette thèse ont aujourd'hui une importance grandissante. Les conflits de territoire tirent profit de l'expérience d'autres conflits de territoire, largement diffusés à l'échelle nationale voire internationale par la capacité des nouveaux réseaux de communication. Cette question mérite à elle-seule une thèse, tant son importance devient majeure.

Le conflit dépend en grande partie des acteurs présents dans le système territorial, c'est le grand enseignement des trois études de cas. La capacité à diffuser le conflit dans le temps et dans l'espace reste largement le fait de la capacité militante des différents acteurs sur place et de leur reconnaissance. La similitude de nombreuses cartes mentales d'opposants témoigne de la capacité réelle de quelques acteurs locaux emblématiques à diffuser la contestation.

Le conflit connaît des phases de flux et de reflux que nous n'avons pas pu suffisamment analyser ici parce que chacune de nos trois études de cas a été réalisée sur un temps trop court. Il apparaît certain néanmoins, et cela figure également dans les cartes mentales des opposants, que le

calendrier politique influe sur le déroulement du conflit. Chaque élection majeure connaît une phase de poussée dans le temps d'avant-scrutin.

Le temps du conflit reste largement conditionné par les initiatives à la fois des porteurs de projet qui maîtrisent le temps de l'aménagement du territoire mais également par le temps des différentes procédures de justice. Pour les secondes, les mentions dans les cartes mentales sont relativement faibles et semblent réservées à une minorité des opposants.

## **8.2 : Retour sur le système d'acteurs territorialisés**

Croyants contre menteurs, c'est souvent l'expression utilisée pour qualifier le jeu en place à l'occasion des conflits de territoire. Nous avons vu dans chacune des trois études de cas l'importance de la réécriture de ce jeu d'acteurs, d'une part pour la connaissance du conflit lui-même, mais également parce qu'il peut favoriser des phases de médiation. L'importance des représentations des acteurs comme objet d'étude démontre qu'il est possible de faire éclater les catégories traditionnellement admises. Chaque étude de cas a démontré que la méthode permettait une réécriture du schéma des acteurs selon différents prismes. Soit le prisme des catégories sociales, soit le prisme de la localisation dans l'espace, soit le prisme de la position sur le projet, chaque approche donnant lieu à une synthèse permettant ensuite une synthèse ou des tris croisés. Il est vital de ne pas tomber dans la stratégie de la caractérisation à outrance ou de la stigmatisation. En même temps, nous nous sommes vite aperçus que ces prismes n'étaient pas suffisants et ne dévoilaient qu'une partie du jeu d'acteurs. L'apport des représentations a été de se positionner davantage dans une démarche qualitative et individuelle.

### **8.2.1 : Sur le système d'acteurs : une réécriture du schéma des acteurs dans sa relation au territoire**

La caractérisation du discours par type d'acteurs est bien entendu la première des tâches, elle est relativement aisée. Ceci permet de se rendre compte assez facilement à la fois des acteurs présents sur l'espace de projet, mais aussi de ceux qui ont une bonne connaissance du territoire. Mais ce qui est plus important, c'est la possibilité d'une différenciation des discours d'acteurs à l'intérieur du même groupe d'acteurs, en affinant en quelque sorte la vision territoriale, en montrant les fondamentaux mais surtout les divergences entre acteurs du même type, ce qui permet de sortir de la vision stéréotypée du projet par groupe d'acteurs. Ainsi, l'échelle territoriale prise en compte par l'acteur, sa connaissance précise du territoire, son positionnement dans le territoire sont autant d'indications permettant par la suite de cibler un panel d'acteurs pour une étude plus fournie. Enfin, chaque étude de cas a démontré l'intérêt de bâtir une nouvelle typologie des acteurs présents.

Le ressenti des acteurs, sorte de vision sensible du territoire, est un élément fondamental lors de l'étude d'un conflit de territoire. Ainsi, les concepts de capital économique, culturel, social et symbolique utilisés par Pierre Bourdieu dans son analyse de la domination, sont des notions que nous pouvons retrouver grâce à l'analyse des représentations des acteurs. Mais le fait de passer par la carte mentale a surtout permis de rentrer de manière plus approfondie dans les rapports étroits entre acteur et territoire et de faire une analyse en termes d'acteurs territorialisés.

### **8.2.2 : Prise en compte d'acteurs « clandestins »**

La défaillance des études d'impact classiques ou des études opérationnelles portées souvent par les initiateurs de projet est d'oublier, volontairement ou non, ceux que l'on peut qualifier d'acteurs « absents ». Faire parler ces acteurs absents est le rôle d'une prospective territoriale aboutie. Dans l'EC1 par exemple, nous avons vu comment la parole des élèves scolarisés du secteur est riche d'informations. Faire parler les profanes est la principale difficulté à l'heure actuelle de tous les processus délibératifs ou participatifs sur les projets de territoire. On sait que dans ces réunions ou forums de discussion, c'est toujours la parole des « experts » qui l'emporte, soit les experts institutionnels, soit les experts de la vie sociale quotidienne. Il s'agit de réduire l'asymétrie d'informations entre profanes et spécialistes en trouvant un « média » qui remet une certaine égalité dans la parole territoriale. Les trois études de cas ont démontré la capacité de la méthode utilisée de faire « parler » le profane et de libérer son argumentation territoriale. Les synthèses proposées ont pris en compte cette parole prouvant que le savoir profane peut se combiner au savoir d'expertise. De ce fait, on a pu également désacraliser le discours des porteurs de projet en remettant en cause leur discours univoque. D'abord en les posant à égalité par rapport à la parole territoriale affirmée et aussi par la possibilité de faire émerger un savoir non technique mais tout aussi intéressant pour la compréhension des espaces. Cette mise en perspective de deux savoirs, l'un hautement technicisé dans une perspective de sacralisation du savoir, l'autre purement profane mais empli de connaissances particulières du territoire, oblige en quelque sorte les porteurs de projet à une remise en cause et lors de la rencontre des deux savoirs le choc frontal n'est pas toujours à l'avantage de ceux que l'on pourrait imaginer. Ainsi lors des entretiens, nous nous sommes souvent appuyés sur des cartes mentales de profanes, surtout face aux experts et aux porteurs de projet. Le résultat, toujours enrichissant, obligeant les uns à se dévoiler davantage, marque souvent des interrogations de la part des seconds.

### **8.2.3 : Vision du projet par catégorie et typologie**

La comparaison d'une vision différenciée du projet par groupe d'acteurs est une approche nécessaire et fondamentale de toute étude de prospective territoriale. Ainsi, vérifier la corrélation entre type d'acteur et discours territorial comme mesure de cohérence des acteurs entre eux est parfois difficile, les acteurs ayant tendance à se cantonner au discours dominant de la catégorie à laquelle ils appartiennent. La capacité à dresser une typologie fine d'acteurs, notamment à l'intérieur des catégories et surtout de la définition de sous-catégories plus affinées, est l'un des apports essentiels de la méthode, comme nous l'avons montré dans l'EC1 et l'EC3. Dans l'EC1, il est intéressant de voir par exemple en quoi les agriculteurs sont une catégorie particulièrement complexe, où les uns et les autres ne parlent pas de la même chose quand ils parlent du conflit. Leur différenciation, nous l'avons démontré, ne se borne pas à des questions de localisation par rapport au projet. Dans l'EC3, la caractérisation de la catégorie « jeunes » apparaît comme une stigmatisation de la part des pouvoirs publics et nous avons démontré qu'elle n'a que peu d'unité au regard du conflit. Par ailleurs dans l'EC1, nous avons également mis en évidence en quoi la vision des techniciens chargés de l'opération est particulièrement stéréotypée, reflétant l'impact des réunions des comités de pilotage sur leurs représentations. Enfin, l'EC2 nous a permis de valider des approches déjà formulées auparavant par d'autres auteurs, concernant la complexité de classification des associations. Elles appartiennent toutes à de grandes familles mais des nuances apparaissent et sont propres au type de conflit en cours.

Enfin il serait certainement opportun que la recherche scientifique se penche aujourd'hui sur l'utilisation d'une catégorie à part entière, celle de l'acteur emblématique à stature médiatique. Son rôle dans le conflit et le choix des opposants locaux le concernant reste parfois obscur.

### **8.2.4 : Définition de l'opposition en termes d'acteurs**

La caractérisation des thèmes dominants du conflit, mais aussi leur classement pondéré par groupes d'acteurs, a été facilitée par l'étude des représentations par cartes mentales. Nous avons vu que l'on a souvent trop tendance à stigmatiser la parole territoriale des opposants en les classant globalement dans la catégorie d' « individualistes éco-égoïstes ». Nous avons montré que le phénomène est plus complexe qu'il y paraît et que l'accord entre le projet territorial et l'acteur ne peut avoir lieu sans définition précise de cette opposition. La caractérisation NIMBY que l'on retrouve très souvent dans la littérature sur les conflits de territoire sert très souvent les porteurs de projet et est la plupart du temps caricaturale parce qu'elle réduit les oppositions à cet aspect. Or, il y a autant d'oppositions différentes que d'idéologies sur l'aménagement du territoire. Ainsi, l'effort des opposants d'exprimer un contre-projet, de justifier les arguments, de mener une véritable

contre-expertise les inscrit la plupart du temps dans une démarche plus citoyenne et démocratique que dans une démarche égoïste. La dimension projective par ailleurs donnée aux deux premières études de cas a bien fonctionné, prouvant la réelle volonté de procéder à un raisonnement territorial sur le long terme. Nous avons ainsi été capables de dégager des marges de médiation dans la première étude de cas, également de montrer que derrière le discours unanime des « petits élus » ou des agriculteurs se cachent en fait des divergences importantes. Nous avons aussi été en mesure de montrer que les techniciens de l'aménagement se bornent la plupart du temps à une vision formatée distillée par les commanditaires de projet et que la part de leur « imagination territoriale » est réduite volontairement. Nous avons aussi démontré qu'il est plus que nécessaire aujourd'hui de bâtir une typologie affinée des associations d'opposants qui sont souvent sur le devant de la scène. Celles-ci ont de fait souvent tendance à confisquer le débat démocratique et citoyen, inhibant la parole du riverain ou de l'habitant. En proposant dans l'EC2 une nouvelle typologie de ces associations, nous cherchons à montrer que stigmatiser l'opposition comme le font souvent les porteurs de projet ne sert qu'à souder les opposants, quand il faudrait plutôt comprendre ce qui les rassemble mais aussi ce qui les dissocie. Or, cette vision fine des associations ne peut pas se faire sans l'étude des représentations, tant le discours territorial classique qu'elles tiennent est formaté et cadencé. Enfin dans l'EC3, nous avons réécrit entièrement la catégorie stigmatisée sous le vocable « jeunes » et démontré à partir des représentations qu'elle n'avait que peu de cohérence et que l'on pouvait distinguer à l'intérieur de cette catégorie au moins 8 sous-catégories. Nous affirmons par conséquent qu'une vision affinée du type d'opposants présents avec différenciation et typologie y compris quantitative est le gage d'une bonne concertation territoriale. Que cette vision doit évoluer comme évolue le conflit dans le temps. Que chaque acteur ne dévoile pas de la même manière sa réelle position sur le projet territorial et que loin des discours de façade, il y a une réalité d'acteurs plus difficile à appréhender sans l'étude approfondie des représentations. Enfin, la dimension psychologique et individuelle des impacts d'une modification rapide d'un territoire, par le stress qu'il procure aux populations sur place, est un élément omniprésent dans les trois études de cas. Cette dimension psychologique a du mal à s'exprimer dans des entretiens classiques alors qu'elle est assez bien révélée dans les cartes mentales. Nous avons donc démontré la capacité des représentations à permettre la réécriture d'une typologie d'acteurs plus pertinente en fonction de la problématique d'étude. La participation réelle de chaque acteur au conflit, dans sa volonté de l'atténuer ou au contraire de l'extrapoler mais aussi la « mise en scène » des acteurs dans l'espace de référence du projet permettent une redécouverte du système des acteurs pour sortir d'un discours stéréotypé. Faire éclater les catégories d'acteurs est de fait souvent la bonne solution pour découvrir et mettre en œuvre des marges de médiation. De la même manière ce travail permet toujours de mieux appréhender les motifs inavoués du conflit.

### **8.2.5 : Redéfinition d'une typologie d'acteurs pour chaque projet ou conflit de territoire**

La réécriture du système d'acteurs est toujours une tâche fondamentale dans une géographie qui considère que les acteurs sont avant tout territorialisés. La multiplication des prismes à la fois collectifs individuels est le seul gage d'une géographie sociale soucieuse de mener une recherche avant tout qualitative. Nous avons ainsi démontré que l'outil permettait ces deux approches. La méthode a permis également de démontrer que parfois, dans le temps du conflit, la position de certains acteurs pouvait s'inverser. En effet, certains opposants et porteurs de projet peuvent parfois passer de la position de « victimes » à celle d'« oppresseurs », comme nous l'avons vu dans l'EC3. Le renversement des rapports du point de vue du chercheur permet dès lors de mieux saisir les enjeux du conflit en cours. Il est particulièrement réducteur de toujours présenter les opposants comme des victimes. Ils peuvent être particulièrement conservateurs dans leurs attitudes et rapidement se trouver dans la position de seuls porteurs du projet territorial. Dans l'EC3, nous avons mis en évidence que ce rapport pouvait même s'inverser plusieurs fois sur la durée d'un conflit. Changer le regard que l'on porte sur une catégorie d'acteurs a aussi été rendu possible par le travail sur leurs représentations et par la comparaison de représentations sur le temps long. Il est particulièrement évident que l'étude des représentations que nous avons entreprise ne concerne que le temps court pour chaque acteur et que cette étude devrait se prolonger maintenant par une étude des transformations des représentations pour les mêmes acteurs, une fois le projet réalisé. De cette comparaison, nous apprendrions certainement beaucoup sur le rapport étroit entre l'acteur et le territoire et sur les objectifs parfois obscurs de l'« entrée en scène » de certains acteurs. Ainsi, il existe incontestablement une position d'acteur territorialisé trop faiblement prise en compte par les différentes études publiques menées. Or, c'est dans la compréhension de ce lien que peut s'engager une démarche véritablement qualitative de concertation.

### **8.2.6 : Acteurs et jeu d'échelles**

Les positions et stratégies d'acteurs sont toujours difficiles à appréhender en fonction des échelles pertinentes d'analyse du territoire. Les études opérationnelles ont une tendance lourde à décider d'une échelle d'impacts dès le départ. Cette échelle est ensuite une variable clé de leur analyse fonctionnant selon un prisme déformant et réducteur ; l'intérêt de la méthode a été, à partir de la vision des acteurs, de définir une analyse multiscalaire avec des prismes différents selon les acteurs et catégorie d'acteurs, voire selon le positionnement géographique par rapport au projet. La vision allant du micro-local au régional par la variété des considérations des acteurs permet d'avoir un aperçu synoptique global des territoires concernés. L'échelle de conflit apparaît ainsi particulièrement mouvante selon les considérations des différents acteurs. Les idéologies

socio-spatiales ont pu être cernées dans leur diversité par la prise en compte de la variété de ces discours d'acteurs. Le chercheur est resté au départ de cette étude territoriale aussi loin que possible de l'acteur en le laissant « libre » de sa parole territoriale. La déconstruction-reconstruction du savoir a été rendue possible par un classement par acteurs mais aussi par échelles de représentations. Il est nécessaire de privilégier non seulement le collectif mais aussi l'individuel pour saisir une vérité territoriale. Ainsi, nous avons mis en œuvre une méthode qui démontre que l'ancrage dans le particulier et le singulier permet une approche plus en profondeur des territoires. Nous avons ainsi pu percevoir les dynamiques à l'œuvre, les processus de transformation mais aussi d'anticipation.

### **8.2.7 : L'acteur au carrefour de l'action**

Nous avons par conséquent tenté de prendre les acteurs dans leurs quatre dimensions. En interprétant leur carte mentale, nous avons choisi d'analyser leur discours territorial en tant que participants à des groupes sociaux divers. Nous avons également pris en compte leur dimension historique, comme habitants d'un espace dont ils se sont fait un territoire en accord ou en contradiction avec d'autres territoires. La méthode nous a permis également de considérer les acteurs comme des individus rationnels effectuant des choix déterminés en fonction de leurs propres intérêts. Enfin, nous avons tenu compte de l'habitus ou en quelque sorte l'expérience biographique des acteurs. Nous n'avons pas établi de classement ou de pondération entre ces 4 données conceptuelles. Dans le cadre d'un conflit de territoire, ces quatre dimensions prennent plus ou moins d'importance selon l'acteur, importance qui de plus évolue parallèlement dans le cheminement du conflit. Nous avons tenté de démontrer à travers cette démarche que l'acteur est bien un sujet pensant, un individu social développant des stratégies d'actions en fonction d'autres acteurs agissant de la même manière sur un même espace de référence. En favorisant une dialectique entre subjectivité de la carte mentale et « objectivité » de certains discours d'acteurs, nous avons pu cerner les véritables raisons d'agir de ces acteurs en leur révélant parfois l'existence de cette dialectique. En refusant d'assigner à telle position un seul faisceau de causalités et surtout en refusant de pondérer ces causes nous avons tenté de sortir de la logique déterministe.

### **Vers une réécriture du concept d'acteur en géographie à partir des trois études de cas :**

Dans la logique de cette thèse, nous avons estimé qu'il nous est possible désormais en ayant étudié les représentations d'acteurs dans un conflit de proposer un certain nombre de cadrages du concept d'acteur :



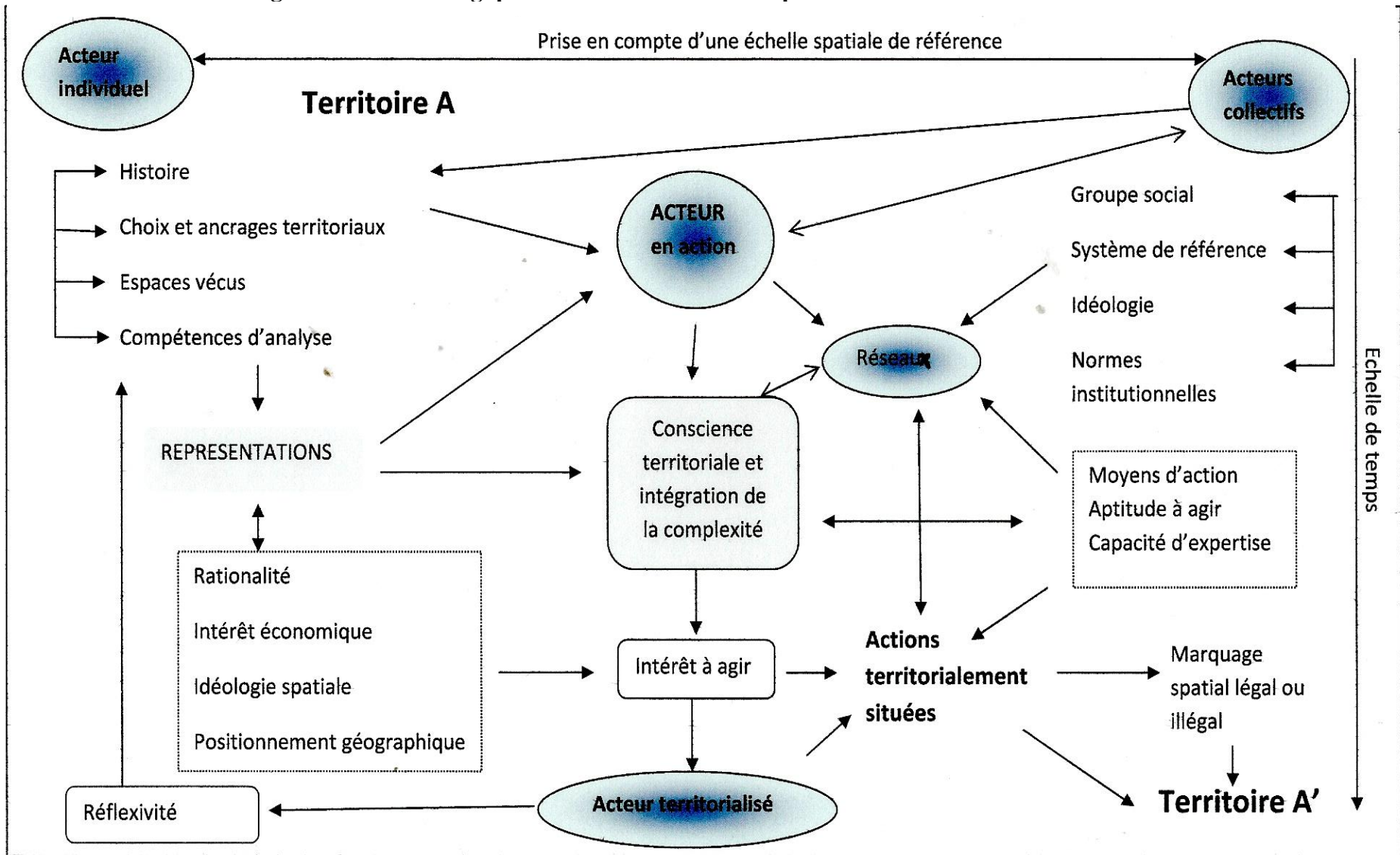
- Toute personne quels que soient sa position sociale, sa fonction, son âge, son sexe, est **un acteur territorial** et donc une source de renseignement territorial.
- Tout acteur est à la fois le **produit de son histoire**, de ses choix résidentiels, de son groupe social, d'un système de référence d'un réseau de sociabilité.
- Tout acteur se détermine en fonction **d'une multitude de paramètres** : rationalité, intérêt économique, idéologie, compétences à agir, positionnement dans l'espace projet.
- Tout acteur **agit sur son espace seul, en groupe**, légalement, illégalement, de manière permanente, par intermittence, selon ses motivations, selon ses compétences, consciemment, inconsciemment, en prenant en compte ou non les conséquences de ces actes.
- Ce qui détermine la situation d'action est un ensemble de ces composantes dont les degrés peuvent **varier ou cours de l'action**.
- Tout acteur a **une capacité de concertation et de médiation** à partir du moment où une influence de sa part est encore possible.
- A l'inverse, le **territoire n'est pas toujours la condition première** de sa motivation à agir, mais il est toujours un élément fondamental de ses décisions d'action.
- Sa capacité à **garder le contrôle de l'action qu'il entreprend** et à analyser ses conséquences est un élément important de sa motivation à agir.
- L'acteur agit de manière stratégique souvent **dans plusieurs sphères** et devient donc un multi acteur utilisant chaque espace d'intervention pour faire avancer sa position territoriale.
- L'acteur **ne connaît pas au moment de l'action tous les éléments du raisonnement territorial**, mais cela ne l'empêche pas d'agir et souvent de ruser pour parvenir à ses fins.
- Il n'y a **pas d'unité dans le positionnement de groupes d'acteurs**, les divergences sont nombreuses parce que chaque acteur garde sa marge d'autonomie.
- Le positionnement d'un même acteur peut **parfois s'avérer contradictoire** en fonction des sphères dans lesquelles il s'exprime, de son positionnement géographique et du temps du conflit.
- Le positionnement de l'acteur est fortement influencé **par l'échelle de territoire** à laquelle il se réfère, mais celle-ci n'est pas toujours déterminante.
- L'acteur cherche à exprimer sa rupture dans l'acte de propriété territoriale par **un marquage et par la définition d'un haut lieu** de la contestation comme élément symbolique de cette propriété.
- L'acteur peut devenir un acteur territorialisé par l'engagement ou non qu'il prend dans l'action sur son territoire. **Sa conscience territoriale** est souvent révélée à l'occasion de cet engagement.

- La lecture et la compréhension d'un système d'acteurs ne peuvent se faire que par un croisement de la position **d'acteurs individuels avec celles de groupes d'acteurs**.
- Certains groupes d'acteurs **par une organisation en réseau** ont vocation à pratiquer une **expertise territoriale** de grande qualité capable de concurrencer l'expertise classique et institutionnelle.
- L'acteur acquiert de **nouvelles connaissances** dans le conflit en cours mais cette acquisition se fait **selon le prisme de ses représentations** qui, même si elles se modifient de manière concomitante, continuent cependant à exister.
- Les **processus cognitifs** à l'œuvre dans la manière d'agir des acteurs sont déterminants, ils n'ont pas cependant la même importance pour toutes les catégories d'acteurs.
- L'acteur crée ou entretient un **sentiment d'appartenance à son territoire** en fonction de son vécu territorial mais également en fonction de la dépossession qui est à l'œuvre de manière plus ou moins brutale dans le projet de territoire en cours. La mesure de cette dépossession se lie dans ses représentations.
- Plus la dépossession est rapide et autoritaire, plus l'acteur se situe sur des pratiques de **revendications identitaires**.
- L'acteur peut se retrouver dans une situation de **conservatisme spatial** tout en prétendant revendiquer au nom de l'intérêt général.
- L'acteur intervient la plupart du temps dans des groupes, mais il garde **une marge d'autonomie** relative selon sa propre histoire, son propre parcours de vie et son intérêt immédiat.
- L'acteur est **complexe**, visiter cette complexité, c'est l'appréhender selon le maximum de facettes ou de prismes qui le définissent à un instant donné.
- L'acteur révèle d'autant plus cette pluralité que l'on fait émerger ses représentations spatiales et la **construction de son système cognitif territorial**.

Nous présentons dans la figure n°42 une synthèse des logiques d'acteurs en lien avec leur territoire. Cette synthèse est formulée à partir de l'étude des représentations réalisée dans le cadre de conflits de territoire. La situation particulière du conflit nous semble être une dimension particulièrement révélatrice de ces interactions.

Après avoir redéfini de manière conceptuelle ce que l'on entend par acteur en géographie dans sa logique d'action sur le territoire, nous allons maintenant tenter d'établir une classification de ces acteurs en géographie.

Figure n° 42 : Les logiques de l'acteur dans la complexité de fabrication des territoires



### 8.2.8 : Pour une tentative de classification des acteurs en géographie

On comprend aisément à partir des trois études de cas que les classifications classiques pour l'étude du schéma d'acteurs offrent certes un intérêt mais ne permettent pas une bonne compréhension du jeu d'acteurs. Aborder les conflits par les acteurs, c'est tenter de sortir des catégories traditionnelles en termes de catégories socioprofessionnelles ou en termes de positionnement partisan par rapport au projet. Nous avons mis en évidence que plusieurs autres entrées sont envisageables.

D'abord, l'entrée concernant le positionnement géographique par rapport au territoire du projet est souvent capitale. Ensuite, l'orientation dominante de la carte mentale nous a permis de comprendre les référents idéologiques et idéels des acteurs en fonction du projet en cours. Ces référents sont capitaux dans la compréhension du jeu d'acteurs parce qu'ils permettent d'affiner le positionnement et la stratégie. Par ailleurs, la stratégie choisie par l'acteur dans le conflit est particulièrement bien mise en œuvre et de manière directe par les cartes mentales. C'est une autre entrée qui, croisée avec les précédentes, permet de cerner les possibilités de médiation. Il ne faut pas oublier non plus que la définition pour chaque acteur de la zone géographique concernée par le projet est une indication majeure pour mener des études en termes d'impacts. Enfin, le vécu environnemental individuel apparaît aussi parfois comme l'un des arguments majeurs de la décision d'engagement dans un conflit et notamment le rapport compliqué à définir entre injustice territoriale et sentiment d'inégalité territoriale. Ainsi, au fur et à mesure des trois études de cas, nous sommes passés d'une géographie de groupes d'acteurs à une géographie plus individuelle dans les rapports ambigus qu'entretient chaque acteur avec l'espace de référence étudié.

En définitive, nous proposons quelques principes nouveaux en matière de compréhension des logiques d'action et des motivations qui poussent les acteurs à agir. La dichotomie souvent observée entre acteurs internes et acteurs externes offre selon nous moins de pertinence car les mêmes logiques peuvent se retrouver dans les deux catégories. L'élément clé semble être le degré d'intentionnalité à agir. Celui-ci peut se « mesurer » par le rapport idéologique à l'espace, le rapport intime à l'espace, le rapport à la pratique spatiale, et le rapport à la production spatiale. Il faut dès lors poser des curseurs sur ces quatre axes et positionner chaque acteur. Au final, on peut alors redéfinir des catégories et sous groupes d'acteurs tout en quantifiant leur présence dans l'espace de référence du projet et définir un nouveau système d'acteurs, c'est ce que nous avons proposés dans l'EC1 et l'EC3 parce que nous avons pu interroger un nombre important d'acteurs.

### 8.2.9 : Synthèse sur les logiques de l'acteur dans son rapport complexe au territoire

A partir des trois études de cas, avec la méthode des représentations, nous avons pu mettre en évidence l'intérêt d'étudier l'acteur d'un point de vue collectif mais également, et c'est fondamental, en tant qu'individu spatial. Cet « être au monde » est chargé d'histoire, de vécu, de choix et d'intelligence, qui forment un ensemble complexe de représentations. Ces représentations sont déterminantes dans la rationalité, l'intérêt, l'idéologie qui le pousseront à agir et à en faire un acteur territorialisé.

**Tableau N°46 : Entrées par les acteurs : comparaison entre analyse « classique » et apport des représentations**

Analyse classique	Analyse exploitée dans la thèse
Analyse par les CSP, l'âge, le sexe,	Analyse par le positionnement géographique individuel dans l'espace projet.
Analyse par prise de position sur le projet	Analyse par stratégie de dévoilement et de mobilisation de la position de l'acteur sur le projet
Analyse par idéologie de groupes d'acteurs	Analyse par les référents idéologiques et culturels conscients et inconscients de l'acteur
Analyse par l'intervention en tant que réseau dans l'arène public	Analyse par les échelles d'impacts du projet en fonction de chaque acteur
Analyse par les experts	Analyse par les acteurs cachés absents ou « profanes ».
Analyse par les médias	Analyse par la pratique spatiale individuelle quotidienne de l'espace projet. Espace vécu.
Analyse par le débat public officiel	Analyse par modification ou inversement du rapport de l'acteur de la « victime » à « l'initiateur ».
Démarche globale d'analyse par le collectif surtout quantitative.	Démarche d'analyse globale par l'acteur territorialisé surtout qualitative.

Cependant, c'est la plupart du temps sa confrontation avec d'autres groupes sociaux, d'autres références, d'autres idéologies et par le truchement des normes institutionnelles et lois territoriales en cours qui chez lui fera émerger une conscience territoriale. Les réseaux auxquels il va se référer vont lui permettre de confronter par l'action ses points de vue territoriaux, en fonction aussi d'échelles spatiales qui sont toujours mouvantes et différentes selon les acteurs.

Ce déroulement s'opère dans le temps, selon un processus qui n'est pas uniforme et qui va déterminer une série d'actions. Actions qui vont par conséquent devenir conscientes et organisées en fonction d'un territoire qu'il se propose d'infléchir. L'ensemble de ces éléments font de l'acteur un « être au monde » territorialisé qui pourra ainsi marquer son territoire de référence et tenter de le modifier. Jusqu'alors, l'analyse géographique s'est beaucoup intéressée à la partie

acteurs collectifs, avec des outils performants, mais la confrontation avec la position d'acteur individuel est restée quelque peu en retrait. Nous avons tenté une méthode permettant, par l'étude des représentations sous la forme de cartes mentales, de redonner forme à cette dialectique qui fait qu'un acteur est toujours unique et qu'il appartient la plupart du temps à un groupe, tout en étant presque toujours « multi casquettes ».

C'est à partir de cette trilogie et de cette interrelation permanente que l'on peut véritablement se saisir de la place qu'occupe l'acteur dans la géographie et dans sa condition d'habitant d'un territoire.

### **Conclusion sur la définition d'acteur :**

« Les acteurs, ces oubliés du territoire »<sup>277</sup>, le titre de l'ouvrage dirigé par Hervé Gumuchian, certes un peu provocateur, souligne l'importance d'étudier le territoire comme une scène où se jouent des représentations en plusieurs actes et où l'acteur est donc omniprésent. L'approche expérimentée dans ces trois études de cas a permis de lui redonner sa place non seulement en termes de groupe social mais aussi en termes d'individualité agissante sur un espace. C'est la plupart du temps à partir de cet individu que nous avons tenté de reconstruire un discours territorial plus généralisant, tout en montrant les divergences importantes dans une même catégorie dite d'acteurs. En synthétisant chacune de nos trois études de cas sur un nouveau système d'acteurs, nous avons voulu démontrer que les acteurs sont ceux qui font et refont ce passage incessant entre une « réalité spatiale » et une action inscrite dans l'espace. Nous n'avons pas, nous semble-t-il, négligé l'échelle « micro » dans ce rapport intime et complexe que l'acteur noue avec son territoire. Nous l'avons aussi intégré dans des groupes plus élargis, en tentant de montrer à la fois les points de convergences et de divergences. Nous l'avons enfin analysé dans la situation paroxystique que constitue toujours un conflit de territoire, tentant ainsi de mettre à nu son intime conviction relationnelle au territoire. Nous répondons ainsi à cette phrase, souvent entendue, utilisée comme un argument d'autorité par les aménageurs ou porteurs de projet : « Mais avant vous n'avez rien dit et jusque là personne ne s'était jamais plaint ».

Aujourd'hui, les populations sur place sont mieux informées, le niveau de formation a changé et la capacité à contester aussi. La contestation spatiale qualifiée souvent outrageusement de Nimbysme ne doit pas seulement être appréhendée comme un phénomène égoïste mais comme la capacité des populations d'aujourd'hui à s'opposer et en ce sens, c'est un élément certain permettant parfois une amélioration des projets en cours. Déterminer très précisément la variété des acteurs et des oppositions est une tâche assurément complexe mais obligatoire pour le

---

<sup>277</sup> Gumuchian, Grasset, Lajarge, Roux, Op cit., 2003.

chercheur en géographie. Les porteurs de projets ont trop tendance à stigmatiser les oppositions sans essayer de bien les jauger et les mesurer, ils unifient en quelque sorte l'opposition au lieu de dégager les possibilités de médiation, car nous l'avons démontré, les oppositions sont la plupart du temps très différentes et nécessitent une réponse appropriée pour dégager une concertation possible. La conscience territoriale de son « être au monde » a progressé, la conscience de la capacité à agir sur son espace aussi, sa présence en tant qu'acteur territorialisé également. Il faut plutôt s'en réjouir et considérer que c'est une avancée démocratique.

Il s'agit par conséquent de « tenir compte de la compétence cognitive de tous les acteurs » selon la formule de Jacques Lévy<sup>278</sup>, qui aura été sans conteste le principal apport à la connaissance des territoires. Décaler le regard le posant parfois à côté ou de biais, en intégrant l'incertitude dès le départ, c'est là l'apport de la démarche sur l'acteur que nous avons entreprise. Le jeu d'acteurs est complexe et ne se résume pas à une analyse par groupe prédéterminé. Au contraire, ce jeu est constamment une logique de compromis qu'il est nécessaire de décrypter par tous les moyens dont dispose la géographie sociale. La part de choix et de liberté des acteurs peut changer la donne. La main de l'acteur géographique « dessine » le problème, mais c'est l'acteur lui-même qui définit le problème ou le phénomène. La carte mentale d'un acteur possède une terrible « vérité », l'image, puisqu'elle devient une image, sorte d'instantané comme une photo est trop vraie comparée à celle de la recomposition géographique d'une carte cartésienne. Cette image produite par l'acteur donne un fragment de sa réalité géographique, qui par son cadrage ordonne les significations de son monde. Parce que sa carte devient l'instant décisif que l'acteur choisit de représenter, il nous en apprend autant sur le conflit en cours que sur ses acteurs, parce qu'elle procède au départ d'un choix, d'une sélection, d'un ordonnancement. Cette méthode nous apprend que pour l'acteur l'apparence du monde est plus riche, moins simple que son propre esprit ne l'aurait deviné. En ce sens ce point de vue est irremplaçable. L'acteur est ainsi tout à la fois un acteur social, un acteur culturel, un acteur économique, un acteur sociétal, un acteur technologique, un acteur psychologique, un acteur spatial, un acteur logistique. De multiples combinaisons naissent de ces attributs, que le géographe doit prendre le temps d'analyser. Ces paramètres sont en constante évolution, parfois s'entrechoquent, parfois se complètent. Parfois l'un d'entre eux prime, ce n'est pas pour autant qu'il définit toute la complexité de l'acteur. C'est à partir de cette complexité que nous parviendrons à une autre compréhension des territoires et de cette lutte spatiale qui s'y produit régulièrement.

---

<sup>278</sup> Lévy Jacques, Intervention de clôture, XIIIème Université d'été du Conseil Français des Urbanistes CFDU, Créteil , 29 août 2008.

### **8.3 : Retour sur le concept de territoire après l'analyse par les représentations**

Cela peut être naturellement une gageure de vouloir définir la notion de territoire en elle-même après avoir défini celle d'acteur. Il n'y a pas de territoire sans acteurs. Le territoire est uniquement construit par les acteurs. Il n'y a pas de territoire sans intérêt à agir de la part d'acteurs sur un espace donné. De très nombreuses discussions ont agité la sphère géographique ces dernières années sur le concept de territoire. Notre contribution à ce débat se bornera à tenter une synthèse des trois études de cas et à essayer d'établir des liens entre les concepts de territoire, de lieu et d'espace. La géographie s'est longtemps bornée à décrire l'espace dans ses attributs physiques. L'intrusion logique et aujourd'hui admise par tous de la notion d'acteur en géographie a de fait rendu cette notion d'espace difficile à appréhender. La démarche entreprise ici ne s'est focalisée sur aucun espace a priori puisqu'elle a constamment cherché à en définir plusieurs variantes. Nous sommes partis du conflit lui-même et avons essayé d'en déterminer les échelles spatiales. Nous avons enfin tenté de comprendre les allers-retours incessants entre conflit et territoire. Quelle est la part de l'espace dans les conflits de territoire ? Toutes les actions des différents acteurs sont étroitement liées à la question de l'espace et de son utilisation à venir. Qu'est-ce qui dans chacune des trois études de cas peut être considéré comme spatial ? Quel est le rôle du spatial dans le déroulement du conflit lui-même ? Le choix des cartes mentales comme outil d'investigation a bien évidemment privilégié la donnée spatiale puisqu'elle a forcé, peut-être parfois artificiellement d'ailleurs, l'acteur à projeter ses désidérata dans une dimension spatiale. Toutes les cartes mentales analysées ont-elles cependant fait une place importante à la dimension spatiale ? Le rôle de l'espace est-il toujours au cœur du conflit ?

#### **8.3.1 : La possibilité de montrer plusieurs réalités territoriales**

##### **8.3.1.1 : Représentations et espace cognitif**

L'espace cognitif, sa formation et sa conceptualisation territoriale est très présent dans les cartes mentales. Pour réutiliser la formule de Vincent Piveteau : « *La plus forte charge symbolique de la relation de l'homme à son environnement reviendrait au territoire, tout à la fois cristallisation d'impressions spatiales récurrentes et concrétions d'empreintes d'âges variés* »<sup>279</sup>. Autrement dit, le territoire est à la fois un processus cognitif et symbolique de reconstruction spatiale évolutive et propre à un individu ou un groupe social.

Sur l'ensemble du corpus de cartes mentales étudié et tous acteurs confondus, les éléments que l'on peut qualifier de « physique du territoire » sont loin d'intervenir majoritairement. Ils

---

<sup>279</sup> Piveteau V. , Le territoire est-il un lieu de mémoire ?, L'Espace Géographique, vol 2, pp 113-123.



servent plutôt de cadre à une vision du territoire, territoire utilisé au quotidien et dont les autres éléments revêtent du coup un caractère particulier. Ainsi sept types d'éléments ressortent. Nous n'essaierons pas ici de quantifier la place de chacun, ceci est fonction du conflit étudié et sans aucun doute du type de territoire d'accueil du projet. Nous retrouvons ainsi sur les cartes mentales ces différentes dimensions qui participent à construire la notion de territoire pour les acteurs interrogés.

La **mobilisation d'éléments inconscients** sur les cartes mentales. On entend par élément inconscient ce qui fait l'attachement au territoire ou en quelque sorte l'expérience territoriale de l'acteur.

La **mobilisation d'éléments patrimoniaux**, une donnée majeure en lien avec l'histoire de l'espace de référence et donc avec le temps.

La **mobilisation d'éléments politiques** et d'éléments stratégiques particulièrement prégnants dans les rapports de force et de pouvoir mis en évidence par les cartes mentales. Ils touchent les questions de la production de l'espace, souvent dans un rapport entre dominants et dominés.

La **mobilisation d'éléments catégoriels**, qualifiés ainsi parce qu'ils marquent la fonction d'utilisation dominante d'un espace par un groupe d'acteurs est un élément particulièrement enrichissant de la caractérisation de l'espace projet.

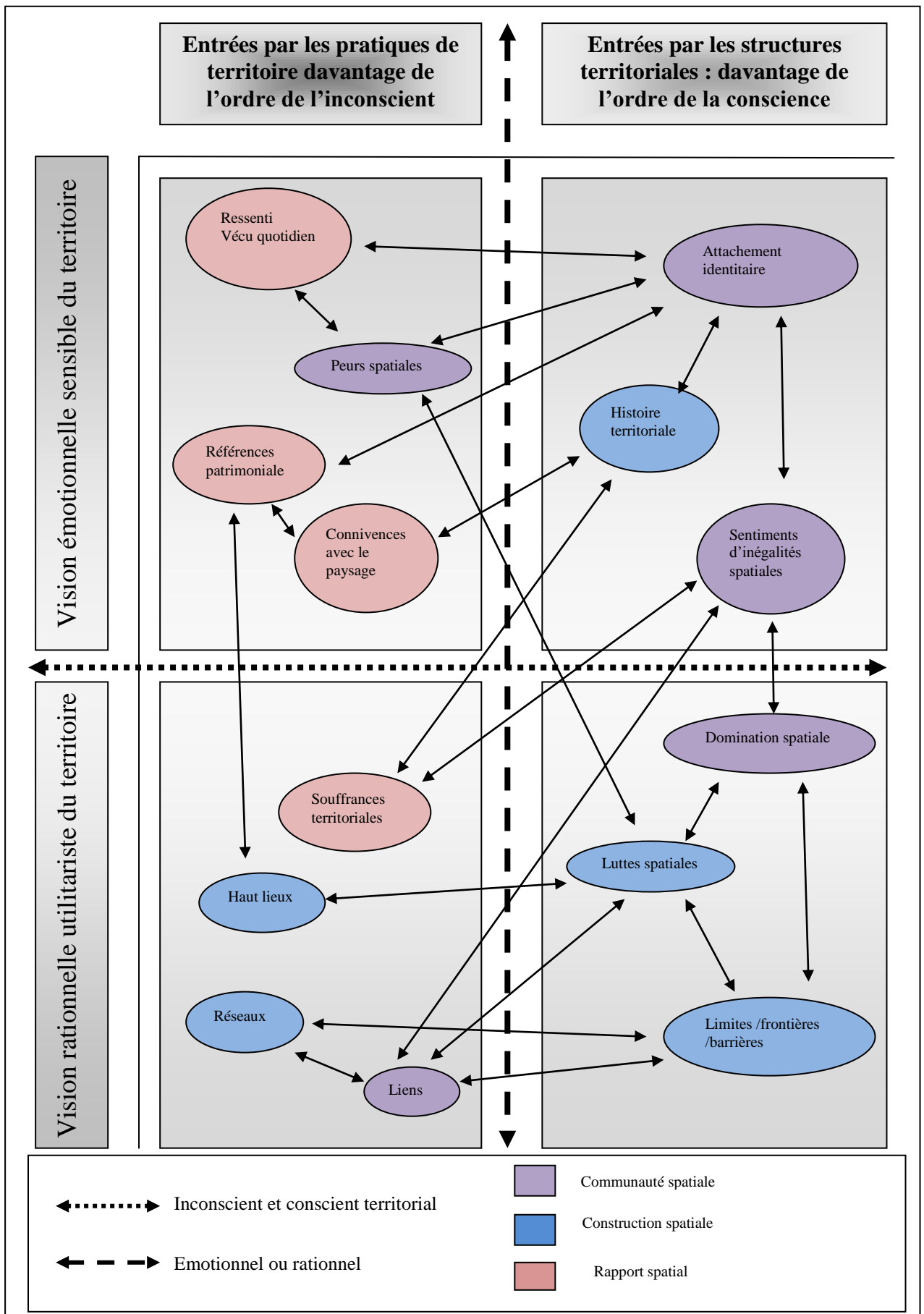
La **mobilisation d'éléments « abstraits » ou de l'ordre du ressenti** réel avantage de la vision territoriale par les cartes mentales. Cette technique d'enquête qualitative laisse la possibilité à l'acteur de faire figurer des éléments de son vécu quotidien.

La mise en évidence **d'une souffrance territoriale ou d'une anticipation de cette souffrance**, se combinant parfois avec un profond sentiment d'inégalité territoriale.

La mobilisation d'éléments **correspondant à la lutte spatiale en cours**, soit des faits de lutte soit des « hauts-lieux » de la lutte.

La **mobilisation d'éléments liés au fonctionnement en réseau** du territoire, mettant en avant les parties de territoire reliées ou non reliées et les éventuels effets de coupures ou effet de barrière autres que politique.

Figure n°43 : Eléments de définition d'un territoire par les acteurs dans leurs cartes mentales



Le ressenti de la vision territoriale de l'acteur occupe ainsi une place de choix dans certaines cartes mentales, vision s'opposant à la vision dite « rationaliste » des porteurs de projet. Mais cette vision est une véritable mine d'or pour le géographe. La figure n° 43 n'a pas la prétention de synthétiser tous ces apports mais se veut une contribution de la définition d'un territoire selon les représentations des différents acteurs interrogés. Ainsi, nous avons sélectionné les principaux attributs repérés dans le corpus de cartes mentales étudiées, qui apparaissent avec le plus de fréquence. Ensuite par une tentative de construction théorique forcément réductrice, nous avons essayé de synthétiser cette notion de territoire en regroupant les éléments en quatre champs d'analyse positionnés sur deux curseurs. Le curseur horizontal oscille entre l'inconscient territorial et le conscient territorial. L'autre curseur vertical oscille lui entre l'émotionnel et le rationnel. En effet, il nous a semblé que beaucoup de cartes mentales sont construites et analysables en fonction de ces quatre prismes. Chacune des cartes peut être ensuite positionnée selon ces deux curseurs, on obtient en quelque sorte une définition du territoire propre à chaque acteur concerné. La dimension particulièrement complexe de cette définition est matérialisée par les nombreuses flèches qui passent d'un prisme à l'autre, démontrant que les divers éléments sont plusieurs fois interdépendants des autres. Nous tenterons de ce fait une définition finale du territoire en établissant toutefois qu'elle reste complexe, mouvante et surtout, individuelle.

Le territoire serait donc une portion d'espace approprié par les acteurs, avec laquelle ils entretiennent un rapport conscient et inconscient fait d'éléments émotionnels et rationnels. Selon la situation de l'acteur, cette définition du territoire oscille entre ces quatre entrées et permet de dire que son territoire est toujours complexe et mouvant.

### **8.3.1.2 : Le territoire, l'espace, le lieu**

Des discussions de ces dernières années en sciences sociales sur les rapports étroits et compliqués entre la notion de lieu, d'espace et de territoire, nous ne tirerons pas une tentative de définition à notre tour mais une mise en relation des trois éléments.

Il nous semble que l'espace est la notion la plus neutre utilisée ici dans les consignes de représentations lors de la phase de passation d'entretien. Les cartes aboutissent quant à elles à des productions très différentes. Certaines sont avant tout des cartes de lieu, d'autres des cartes de territoire. Le passage par des représentations spatiales marque avant tout le lien de territorialité entre l'acteur et l'espace. L'espace serait alors défini par certaines cartes mentales comme le territoire dans son historicité et son identité, le rapport étroit entre celui-ci et l'acteur dans sa vie quotidienne, que l'on pourrait définir comme le lieu et la projection de l'ensemble dans un nouveau projet territorial auquel il adhère ou pas. Il est frappant de voir à quel point les cartes mentales reflètent les différents positionnements de la discipline géographique. Certaines cartes sont des cartes de territoire marquant avant tout le devenir de la propriété spatiale, d'autres sont des cartes de lieu dans son rapport à une utilisation locale et quotidienne, sorte d'espace vécu.

D'autres enfin sont des cartes délimitant l'espace en fonctionnalités simples. Ce qui est intéressant, c'est qu'au final l'ensemble des cartes mentales produisent un système spatial. Il est clair que l'espace agit sur le conflit, que le conflit produit de nouveaux territoires et communautés territoriales qui évoluent et que l'ensemble de ces éléments concourt à la définition d'une territorialité pour chacun des acteurs. Mais il est impossible de définir un seul espace ou un seul territoire, pas plus qu'un seul lieu. Ceux-ci sont définis par chaque acteur en fonction, comme nous l'avons vu, d'une multitude de paramètres que nous avons tenté de mettre en évidence dans chacune des trois études de cas. L'espace ne se définit pas sans les acteurs, mais les acteurs interagissent sur l'espace en créant des territoires.

L'espace est toujours présent mais pas le territoire. Il peut y avoir un espace sans territoire. Certaines cartes mentales représentent des éléments constitutifs d'un espace vague et non délimité. Même si ceci peut être la résultante des difficultés de représentation de l'espace de manière cartographique par certains acteurs. On ne peut qu'être surpris par *le manque de conscientisation du rapport étroit qu'ils nouent avec cet espace*. Figurent quelques éléments physiques, un élément embryonnaire de réseau, mais l'ensemble n'a pas de cohérence. L'entretien oral qui s'en suit confirme souvent cette absence de repères, l'idée que l'espace pour eux n'est pas cernable, qu'il reste indéfini. Il n'y a *pas d'appropriation véritable*.

A l'inverse, l'apparition du territoire dans les cartes mentales fonctionne comme une sorte de *conscientisation de son rapport à l'espace*. Il y a délimitations, marquages, utilisations, qualifications, appréciations, identifications, revendications. Peut-être est-il possible dès lors de classer les cartes mentales en deux catégories. L'une où l'acteur représente un espace sans rapport direct avec son système de vie, l'autre dans laquelle *l'acteur géographique territorialise cet espace*. L'origine de cette territorialisation est multiple. Elle est assurément d'ordre collectif mais pas uniquement, comme certains géographes le prétendent. La territorialisation de l'espace est également un acte individuel, il est même étroitement lié à une *forme de conscience que ce territoire existe*, fonctionne ou dysfonctionne. Cet acte de territorialisation est complexe à définir. Il est à la fois lié au psychisme de l'acteur, à son niveau de formation, à son activité professionnelle, à ses modes de déplacements, à son utilisation quotidienne ou exceptionnelle d'espaces, à *la volonté ou non d'agir sur celui-ci*, aux découpages qui lui sont imposés d'en haut...

L'ensemble de ces éléments formant pour lui une sorte *d'identité spatiale* qui peut rester d'ailleurs purement individuelle. Nous avons vu que pour certains acteurs, *le conflit est le révélateur de ce territoire*, non seulement parce qu'ils ont à faire à plusieurs discours territoriaux différents, mais également parce que pour certains d'entre eux, ils marquent *la rupture de cette appropriation* de l'espace. La littérature géographique a trop souvent défini ces dernières années la notion de territoire comme des bornes ou des limites géographiques mises en place par une autorité publique. Nous avons nous observé dans les représentations cognitives des acteurs une

*définition du territoire bien plus complexe.* Ces limites qui marquent l'appropriation sont mouvantes et fonctionnent plutôt *comme un tuilage* composant au final pour chaque acteur un territoire de vie propre, ce que d'aucuns appellent l'espace vécu. Cet espace est très individuel et s'entrechoque parfois justement aux tentatives politiques de découpage ou remodelage. Cet espace est aussi défini par la distance parcourue par chaque individu *qui lie ou délie les espaces entre eux*. Le territoire n'est pas toujours la proximité, il dépend des *systèmes de réseaux* établis par chaque acteur. Ainsi, les trois études de cas se situant chacune à des échelles différentes posent la définition du territoire, c'est celle en tout cas qui apparaît sur la plupart des cartes mentales non seulement comme un espace approprié servant à répondre aux besoins d'un acteur, mais également comme *un système cohérent pour l'acteur* : par une combinaison de lieux, facilitée ou non par un réseau, celui-ci identifie une *portion de l'espace comme déterminante et cohérente pour son mode de vie*. Il faut d'ailleurs à ce propos séparer la notion de territoire réel et de territoire virtuel : le dernier n'étant pas à notre sens un véritable territoire au sens où la géographie s'intéresse à l'espace. Pratiquer un territoire nécessite un rapport physique avec un espace. L'espace virtuel créé par les nouveaux réseaux ne rentre pas dans cette catégorie. Ainsi, la carte mentale fonctionnerait comme une *sorte de révélateur de ce que l'acteur choisit dans cet espace* comme étant son territoire. Il le fait à partir d'une série de compétences comme nous l'avons vu, mais il le fait aussi et avant tout par le rapport physique qu'il entretient, souvent par des déplacements, avec cet espace et par l'utilisation de celui-ci. L'espace en soi permet potentiellement des relations et des rapports entre acteurs qui choisissent ou non de les avoir, comme le montrent les cartes mentales étudiées, et ce sont *ces rapports qui fondent la notion de territoire*. Parfois ils ont alors vocation à devenir des territoires de références collectives mais ici aussi tout dépend encore une fois de la volonté des acteurs et du potentiel que ces espaces offrent pour y parvenir. C'est sans doute cela que certains auteurs appellent *la territorialité*. La géographie des représentations que nous avons pratiquée permet d'y voir un peu plus clair dans la compréhension du concept global de territoire et en même temps ne nous a pas permis de confirmer le dépassement du concept de territoire. Il est au contraire *au cœur d'une géographie sociale d'acteurs agissant sur leur espace* et définissant par là même des territoires individuels et collectifs en constante évolution.

### **8.3.2 : La qualification de la dominante territoriale**

Ce qui nous importait était surtout de pouvoir qualifier assez rapidement la *dominante territoriale* pour chacun des acteurs. Les trois études de cas ont démontré que la technique d'investigation utilisée est certainement très probante en ce domaine. Ainsi après un corpus relativement réduit, on peut donner la qualification globale et particulière du territoire. On peut y établir plusieurs catégories.

On peut également avoir une connaissance approfondie des pratiques territoriales en y observant par exemple les *points nodaux du territoire* dans son fonctionnement quotidien.

De plus, et c'est là un avantage considérable par rapport à la cartographie officielle, on a assez facilement une *connaissance des pratiques selon le positionnement* dans le territoire. Nous avons démontré dans les EC1 et EC3 comment la vision territoriale était intimement liée au positionnement de l'acteur dans son territoire et que cette vision influençait plus que tout autre facteur sa place dans le conflit.

La mise en évidence *d'une identité territoriale* se fait alors assez facilement, permettant de percevoir le *degré d'attachement* au territoire d'accueil d'un projet et la manière dont les éléments de cet attachement territorial sont mobilisés comme argument de contestation ou de soutien au projet territorial.

L'échelle des différentes *pratiques territoriales* est aussi facilement appréhendable, ce qui permet de souligner à la fois le niveau de fonctionnement territorial et l'impact perçu des projets en cours. Ainsi, le problème de la définition des échelles du projet est toujours important pour mesurer par exemple le degré de nuisances. C'est un aspect directement observable à travers les choix d'échelles en matière de production de cartes mentales, on l'a vu, mais c'est le discours des acteurs produits au moment de la production des cartes mentales qui vient ici nous donner des indications sur les représentations en matière *de définition du projet*. Sur l'EC1 par exemple, nous avons pu mettre en évidence les incertitudes qui pesaient sur la nature même de la définition du projet comme sur ses impacts potentiels. Il existe ainsi dix appellations utilisées dans les cartes mentales des différents acteurs pour parler de l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes. Le plus surprenant est que la définition du projet n'est pas identique par catégorie d'acteurs et qu'elle est même particulièrement disparate dans certaines catégories. La définition du projet manque de clarté et de lisibilité, c'est assurément un facteur supplémentaire de confusion, qui de fait accentue ce conflit.

### **8.3.3 : Pour déterminer la véritable charge affective d'un lieu :**

La charge affective du lieu intervient surtout dans les cartes d'opposants qui mobilisent à égalité des éléments de dysfonctionnement du territoire et le rapport affectif étroit qu'ils entretiennent au lieu. Ces éléments servent d'arguments dans la contestation du projet. Ils peuvent être des arguments paysagers mais aussi des éléments du vécu et de l'histoire quotidienne de l'acteur. Ainsi, la part de la patrimonialité dans le discours territorial lui-même apparaît sur le même plan que les autres arguments. Cette patrimonialité pouvant être intime mais également le fait d'une reconnaissance des particularités d'un lieu admises par tout le monde.

Enfin, l'analyse multiscalaire et ses enjeux territoriaux sont facilités par le libre choix de l'échelle de représentation qui certes ne correspond pas forcément à un choix rationnel de la part

de l'acteur interrogé, mais permet de comprendre les multiples facettes du fonctionnement du territoire en question.

Le territoire est la plupart du temps formé de lieux emblématiques et symboliques, comme métonymies territoriales qui servent à qualifier la dominante territoriale. Les trois études de cas ont montré cette focalisation sur les portions de territoire censées résumer à elles seules la globalité. Le lieu est ainsi dans un conflit de territoire *la haute charge symbolique et affective* mais aussi une sorte de résumé territorial. Le territoire étant quand à *lui une synecdoque de l'espace* car il matérialise les multiples solidarités spatiales complexes qui définissent l'espace de référence dont chacun des acteurs parle. Les cartes mentales ont permis de décrypter à la fois ces *lieux emblématiques*, mais également par l'obligation de présenter une sorte de condensé spatial, elles montrent ce qui est mobilisé dans l'espace pour en faire un territoire.

#### **8.3.4 : Le territoire vécu**

L'histoire du vécu territorial et de ses spécificités est omniprésente dans les représentations des acteurs interrogés. Ainsi, ce qui pourrait nous amener à saisir le rapport entre un acteur et l'espace dans lequel il évolue, c'est le facteur temps car les difficultés de comprendre les transformations d'un espace dans son fonctionnement quotidien sont certaines. Nous avons démontré ici qu'une comparaison du fonctionnement territorial à deux temps T différents (nuit ou jour, été ou hiver, il y a 20 ans ou aujourd'hui) est envisageable par l'intermédiaire de cartes mentales. Soit par une vision rétrospective, en demandant à l'acteur de représenter l'espace dans lequel il évoluait à l'époque. Cette pratique a d'ailleurs l'avantage de raviver les souvenirs de déplacements et d'utilisation des espaces. Soit en comparant une représentation de l'époque avec une représentation contemporaine. Les espaces de référence, lieux de focalisation, haut lieux apparaissent ainsi de manière évidente et l'on peut parler grâce à cette méthode d'une véritable prise en compte de *la mémoire territoriale*. Un autre aspect non négligeable est la possibilité de mesurer la place et pratique des espaces publics et bien entendu de montrer *les pratiques différentes d'un même territoire* dans l'utilisation de ces espaces.

#### **8.3.5 : Permettre la comparaison de visions différentes d'un projet territorial**

La comparaison précise des différentes visions d'acteurs, notamment celle des « aménageurs » et des utilisateurs, est fondamentale dans tout projet territorial qui souhaite rentrer dans une démarche de concertation. Il permet de montrer par ailleurs le risque de *perte des usages traditionnels* ou historiques du territoire et aussi *les risques de désarticulation du territoire* ou de dysfonctionnements majeurs. Cette méthode permet d'établir un organigramme de synthèse des dysfonctionnements, sorte *d'étude qualitative d'impact*. Cette comparaison de différentes visions

territoriales devrait faire partie des documents opérationnels de tout projet d'aménagement parce qu'elle permettrait de n'occulter aucun élément volontairement ou involontairement.

### 8.3.6 : Cependant le rôle de l'espace est loin d'être toujours déterminant

Il agit de fait très souvent comme un prétexte. Il est utilisé comme quelque chose d'immuable et *sert de fait les positions conservatrices* sous prétexte qu'il est censé ne pas bouger ou être préservé dans sa dimension actuelle. Ainsi, les opposants se servent de certains attributs de cet espace de manière très conservatrice. A l'inverse, les porteurs de projet prétendent en avoir une vision cohérente pour l'avenir, ils y intègrent la notion du temps, créant par conséquent un nouveau territoire. Au départ, les porteurs de projet sont en avance. Ils ont eux dans la tête ce qu'ils croient être une vision territoriale faite de cohérence, de rationalité et surtout de pouvoir et d'emprise. A l'inverse, pour une large partie des opposants, c'est une sorte d'étendue physique qui est présente à leur esprit que l'on retrouve encore dans certaines cartes mentales. Ceux qui se mobilisent vont de fait passer très vite de la vision de cet espace non délimité et plutôt vague, à la notion de territoire. Ces acteurs **créent une sorte de territorialité** dans le sens où ils rendent conscient à eux-mêmes et à leur réseau *le rapport entre le temps, l'espace et la possibilité d'agir sur celui-ci*. Dans ces deux visions, on peut dire que bien *souvent l'espace n'est qu'un alibi* commode pour justifier un mode d'appropriation et au final en faire un territoire. D'ailleurs parfois, ce territoire n'existera que le temps du conflit, reprenant ensuite ses attributs de lieu ou d'espace pour les nouveaux acteurs qui y pénétreront.

### 8.3.7 : Montée en généralité du conflit par la mobilisation de l'espace et l'apparition d'un territoire

Ce que nous ont appris les trois études de cas sur la mobilisation de l'espace dans le cadre d'un conflit, c'est que l'espace n'est pas chargé des mêmes attributs au début et vers la fin du conflit. Il s'agit par conséquent pour certains acteurs de *diffuser des modes de connaissances et de valorisation de l'espace* afin de les transformer en savoir mobilisable pour alimenter le conflit. Nous avons vu que dans de nombreuses cartes d'associations d'opposants par exemple, c'est l'unique but recherché. Passer et *mettre à distance l'utilisation quotidienne* de l'espace pour *créer un territoire unique qui doit de fait être défendu*. Au début, il ne peut être qu'un simple espace avec ses attributs élémentaires, l'acteur n'entretenant avec celui-ci qu'une relation individuelle pas toujours consciente. L'entrée dans le conflit va faire émerger progressivement *une conscience du rapport à l'espace*, d'abord individuel et ensuite collective. Si le territoire du projet parvient à devenir un **lieu reconnu et assimilé** comme tel alors le conflit va monter en généralité. Se crée alors *une communauté spatiale* identifiant le ou les lieux et souvent en



Illustrations n° 20 : Marqueurs spatiaux de conflit sur l'EC1



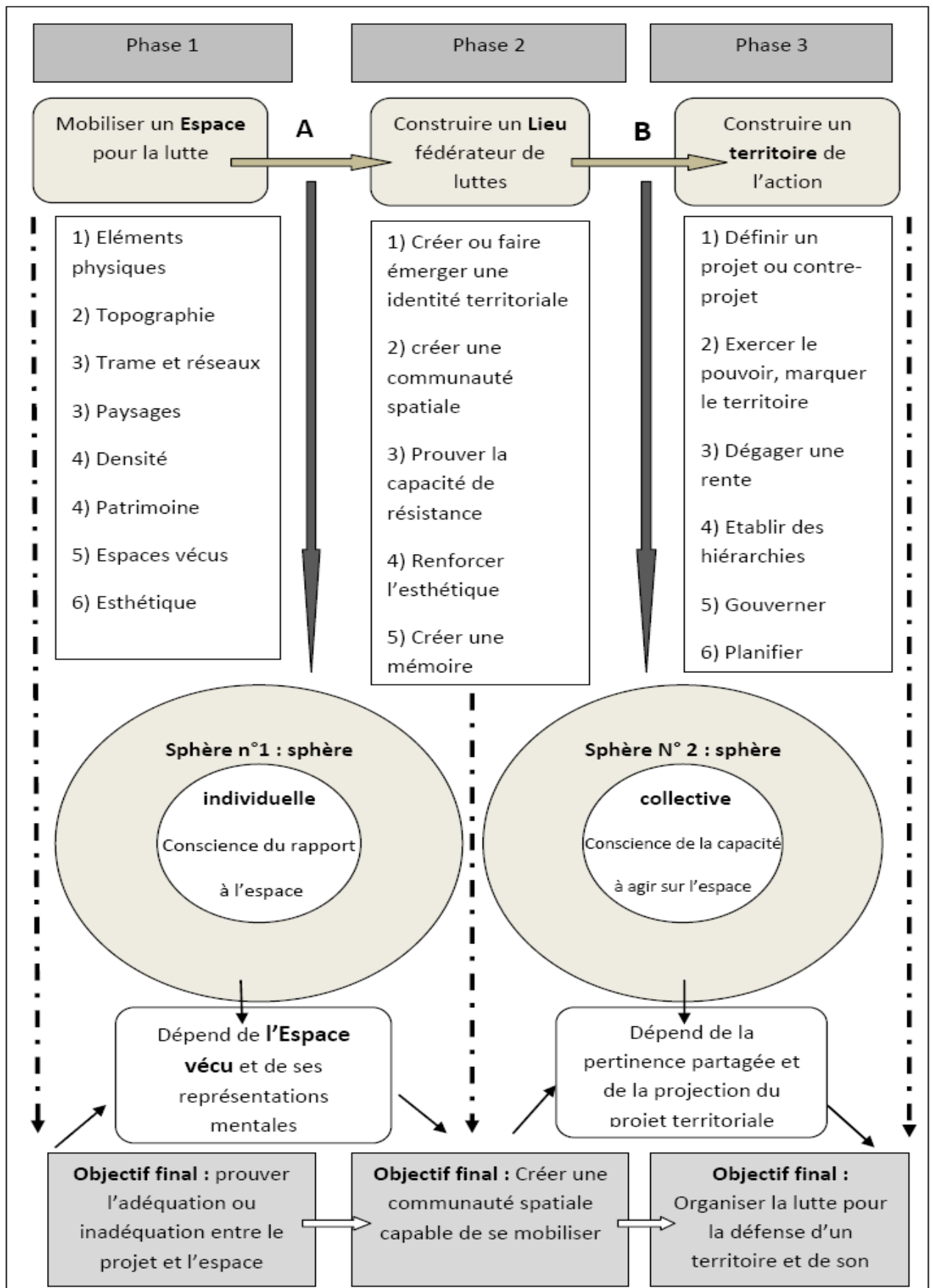
choisissant quelques uns comme symboles emblématiques de la lutte qui commence. Le passage définitif à la sphère collective dépend de la pertinence partagée ou non de cette nouvelle projection dans le territoire et dans son projet. Il s'agit de **construire un territoire de l'action** pour agir sur l'espace et défendre son projet ou contre-projet. Incontestablement, les cartes mentales ont montré que le conflit permet de passer du simple espace pris dans ses composantes élémentaires à la notion de territoire. L'ensemble des cartes mentales montre sur les trois études que chacun des acteurs n'en est pas au même niveau dans sa relation au territoire. Si l'espace selon Jacques Levy peut être considéré « *comme différence et même relation, et non comme permanence, fixité ou identité*<sup>280</sup> », il reste que sa relation à l'acteur est avant tout individuelle, contrairement aux deux autres notions de lieu et de territoire. Encore que sur la dernière notion, les relations ambiguës entre l'individu et le collectif n'ont pas été réglées. Il semble cependant à la lecture de ces centaines de cartes mentales que le concept de territoire revêt une réelle pertinence pour les acteurs interrogés, que ceux-ci ne le résumant pas à la dimension d'un territoire politique borné par des limites, sur lequel une collectivité territoriale tend à faire passer son projet. Au contraire, l'apparition de ce territoire dans les cartes de conflit confirme que l'acteur tant individuel que collectif cherche à matérialiser sa lutte spatiale, par une **cohésion spatiale entre acteurs géographiques** qui forme de fait un territoire. Ce territoire est mouvant ; il est territoire de lutte mais également territoire de solidarités, d'idéologies, de réseaux, de vécus quotidiens, mais aussi comme dans l'EC3, de contradictions. Il n'est plus seulement un espace, il est une construction humaine cohérente parce qu'elle **matérialise sans la figer la relation qui unit les différents acteurs entre eux**, dans un projet de vie en commun, sur un espace donné. L'articulation entre l'individuel et le collectif prenant la forme d'actions de **marquage spatial** comme le montre l'illustration n° 20 et de mobilisations collectives matériellement visibles dans l'espace concerné. Les acteurs n'ont pas attendu les territoires du choix ou de la décision politiques pour se fédérer, ceux-ci d'ailleurs ne tenant pas compte de ces découpages politiques. Ils se mobilisent parce qu'ils trouvent **un intérêt à agir sur la modification d'un espace auquel ils se sentent de différentes manières attachés**. Il est frappant de constater dans l'EC1 par exemple comment le projet territorial des porteurs de projet passe par un nouveau découpage territorial avec la création d'une nouvelle Communauté de Communes, mais que pour les acteurs mobilisés contre ce projet, ce regroupement est soit contesté, soit nié dans les arguments de la mobilisation.

Dans notre approche par cartes mentales et en nous bornant à l'étude des représentations, nous avons voulu mettre au cœur de notre analyse une territorialisation individuelle qui débouche sur un conflit et donc sur **la reconnaissance d'une territorialité collective**. La montée en généralité n'est en quelque sorte que la réussite de ce phénomène. Comment passe-t-on

---

<sup>280</sup> Levy Jacques, 1994, *L'espace légitime. Sur la dimension géographique de la fonction publique*, Presse de la fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, pp. 46-47.

Figure n° 44 : La montée en généralité du conflit : « de l'espace au territoire »





l'existence d'un territoire revendiqué par des acteurs pris individuellement à un conflit qui exprime donc *la revendication d'un projet de territoire collectif contre un autre projet* ? Du point de vue des groupes d'acteurs, les choses semblent assez simples. Du point de vue de l'acteur individuel, le passage au collectif est plus qu'intéressant à analyser. Est-ce l'addition d'actes individuels ? Ce que notre méthode a démontré, c'est que dans les cartes mentales d'acteurs engagés dans le conflit, on retrouve presque toujours la *légitimité à agir*. L'idée qu'ils ne veulent pas subir leur espace de vie ou un projet venu d'en haut. *Cette légitimité participe de la construction d'un territoire*, même si ses causes peuvent être très différentes.

### 8.3.8 : Une possible réécriture du territoire du projet

Il s'agit avant tout pour le chercheur de cerner davantage les enjeux territoriaux en fonction du temps par rapport au projet. On peut les définir ces enjeux territoriaux comme étant *des espaces « entre deux »* comme les qualifie à juste titre l'anthropologue Anne Raulin<sup>281</sup>. Nous avons bien affaire ici à plusieurs occupations de l'espace. Il y a bien une lutte territoriale intense et surtout très classique d'appropriation de l'espace par des acteurs assez bien délimités. Dans le même temps, nous avons aussi une lutte pour l'occupation de ce même espace, qui peut passer parfois par une présence non seulement visible mais ostensible. Il s'agit d'occuper cet espace non seulement pour des raisons purement fonctionnelles, mais aussi ouvertement pour se recomposer un espace en quelque sorte privé, parfois par défiance envers d'autres catégories d'acteurs qui souhaitent vous en déposséder. Le territoire d'accueil n'est qu'un élément parmi d'autres du conflit. C'est un élément important, mais tout ne se résume pas dans son potentiel véritablement mobilisable. Il existe de plus en plus par ailleurs *une concurrence spatiale* qui s'accroît avec d'autres activités potentielles et l'on peut parler de lutte spatiale véritable.

De fait, c'est plutôt le *niveau d'inégalité environnementale* qui est souvent prépondérant dans la détermination à agir. Les cartes mentales l'ont clairement mis en évidence comme un élément majeur du conflit. Ce caractère ne peut être ignoré, mais il est profondément ressenti sur les territoires et il apparaît difficile de parler de démocratie locale sans parler de justice ou d'équité environnementale. La capacité à disposer d'une réserve foncière est déterminante en amont des projets, quand il s'agit de décider de leur l'emplacement définitif. L'urgence est par ailleurs un phénomène qui accentue toujours très fortement le conflit, en donnant l'impression aux citoyens qu'on les manipule ou qu'on les met devant le fait accompli. Inégalités sociales, inégalités environnementales, l'injustice environnementale, c'est la problématique qui s'impose aujourd'hui le plus dans les conflits.

---

<sup>281</sup> Raulin Anne, 2007, *Anthropologie urbaine*, Coursus, Colin, p 189.

Quand on compare les impacts de l'environnement sur les groupes sociaux sur, on peut mettre en évidence non seulement des inégalités environnementales mais des injustices environnementales. Ainsi, les populations des communes les plus défavorisées socialement sont plus visées par les projets porteurs de nuisances et ont d'une manière générale une plus grande acceptabilité des nuisances et des risques environnementaux que celles des communes les plus aisées. Il semble évident, comme le souligne Cyria Emelianoff, que les pouvoirs publics, par crainte de compensations financières, ou de perte de légitimité politique, tant qu'ils n'y sont pas obligés, refusent la transparence de leur choix selon des critères sociaux, car ils seraient obligés de mettre en évidence les inégalités environnementales qui se surajoutent aux inégalités sociales et donc mettre en avant l'injustice environnementale qui résulte de leur projet<sup>282</sup>.

### **8.3.9 : Que nous ont appris les représentations des acteurs sur le concept de territoire ?**

Les cartes mentales ont dévoilé que le territoire est toujours multiple. Que ces composantes sont définies de manière différente selon les intérêts de l'acteur à agir. Que le territoire ne se laisse pas appréhender facilement, qu'il est nécessaire de pratiquer une lecture multiple et de travailler les représentations de ses acteurs pour tenter d'en saisir l'essence. Le territoire est tout autant un concept politique que géographique. Il est mouvant, il fluctue en permanence dans sa définition, dans ses limites et dans le temps. Ses attributs peuvent difficilement être pondérés parce qu'il y a autant de définitions que d'acteurs. Il sert souvent de prétexte, et il n'est pas toujours au cœur des arguments d'acteurs. Il est imposé souvent d'en haut mais vécu et expérimenté d'en bas. Il a une capacité d'adaptation aux acteurs, aux projets, aux découpages. Il est caméléon et change de nature et de forme en fonction des actions ou incidents qui se produisent sur ses limites. Ainsi, il sert souvent d'éléments emblématiques ou symboliques de la lutte lorsqu'il se révèle à la conscience de l'acteur, mais il demeure le plus souvent relativement inconscient dans son fonctionnement et dans sa globalité dans la pensée des acteurs. Il comporte toujours une face cachée, ainsi qu'une symbolique, il est toujours incertain. S'il n'existe pas sans acteur, s'il est un espace construit, s'il est chargé d'histoire et donc de hauts lieux, les mêmes données territoriales ne produisent pas a priori les mêmes effets ou conséquences.

Par ailleurs, la rupture dans le sentiment de propriété est déterminante dans la conscience de l'acteur territorialisé. C'est ce rapport d'appropriation qu'il est toujours difficile de saisir et d'appréhender parce que ce rapport est complexe. Mais cette complexité n'en fait pas un concept à bannir bien au contraire. Le terme de territoire a souvent été galvaudé ces dernières années, il doit être réapproprié aujourd'hui par les géographes, pour en faire un concept au cœur de la recherche

---

<sup>282</sup> EMELIANOFF C., 2005, op. cité.

géographique. Il peut certes y avoir un territoire sans espace réel, mais c'est bien du concept de territoire que découle souvent la capacité ou l'envie d'agir d'un acteur.

### **8.3.10 : Pour une pleine intégration de la notion de territoire dans les études prospectives**

Le territoire n'est jamais un objet matériel en soi, il est mouvant dans le temps et dans l'espace, il est autant chargé de symbole que de matérialité, il est une intention d'agir, donc une idéologie, *un espace idéal* dont chaque acteur, qu'il soit collectif ou individuel, cherche à contrôler d'une manière directe ou indirecte, d'une manière consciente ou inconsciente. Chaque tension territoriale, chaque compétition en cours pour son contrôle vient en modifier ses limites, sa perception, son fonctionnement, ses hauts lieux, sa symbolique, son vécu. Chaque production territoriale donne lieu à une stratégie de coproduction ou d'affrontements. Travailler plus finement sur le concept de territoire, comme le préconise à juste titre Hervé Gumuchian,<sup>283</sup> nécessite de prendre en compte la pluralité des territoires dans le temps et selon les acteurs qui le définissent, ainsi que le statut pluriel de chaque acteur qui concourt à sa production.

Le territoire a une existence qui se cache. Cette existence se cache sous son paraître. Il a un sens manifeste et un sens latent. Appréhender ce sens, c'est tenter de percevoir, « prendre à travers en traversant tout l'objet perçu<sup>284</sup> ».

## **8.4 : Bilan de la pratique de la décision territoriale en lien avec les représentations**

### **8.4.1 : Retour sur l'analyse des représentations dans le cycle d'aménagement**

Sur la dimension prospective territoriale, l'analyse par les représentations des différents acteurs a montré un véritable apport. La « géographie représentationniste », comme certains ont cru bon devoir l'appeler, était restée en marge depuis les années 1980. On peut même dire qu'à part les travaux sur l'urbain, à travers des aspects structurels et fonctionnels de l'espace mental de l'acteur, peu d'auteurs se sont lancés dans des orientations plus subjectives. Nous avons proposé une démarche différente qui prend à la fois en compte et confronte des aspects à la fois structurels et fonctionnels et la dimension symbolique des espaces à travers ce que l'on peut appeler l'importance de sa territorialité comme phénomène psychologique et social.

La projection de l'acteur dans le temps du projet dévoile incontestablement une face cachée et l'ampleur véritable du projet notamment dans ses effets indirects. Elle permet également

---

<sup>283</sup> GUMUCHIAN et al., 2003, op. cité.

<sup>284</sup> MALDINEY H., 1973, Regards, Paroles, Espaces, l'Age d'Homme, Lausanne, p 42.

l'analyse des conséquences directes et indirectes dans la rupture de l'acte de propriété. Elle révèle davantage les effets induits du projet. Enfin, sur un autre registre, elle caractérise de manière assez précise les effets de rupture territoriale à moyen terme. Elle donne au final une vision de l'infrastructure projetée par les acteurs eux-mêmes et ouvre également une voie vers la formulation d'autres scénarii. En prenant en compte la diversité du positionnement dans le territoire des différents acteurs, elle offre une approche plus complexe du projet et de ses incertitudes ainsi que des phénomènes d'amplification. Elle a permis également chez des opposants de dévoiler des aspects positifs prévisibles du projet.

#### **8.4.2 : L'évaluation diagnostique a priori**

Le diagnostic a priori est capital. Nous savons que plus le projet est avancé, plus la capacité d'infléchissement de celui-ci s'affaiblit. Ce Diagnostic doit donc permettre de comparer des visions territoriales non seulement en fonction du projet lui-même mais également dans le fonctionnement au quotidien de l'espace de référence du projet. Or, cette phase de diagnostic a priori reste largement contrôlée par les décideurs. Elle ne prend que très rarement en compte les expressions citoyennes. Les phases de diagnostic de territoire sont hautement techniques et confisquées par des bureaux d'études qui effectuent souvent, sur commande, ce travail à la chaîne. Les processus de consultation de ces acteurs par ces mêmes bureaux d'études sont limités et ne font appel la plupart du temps qu'à quelques acteurs de terrain se présentant eux-mêmes comme des experts. Les habitants en sont donc la plupart du temps tenus à l'écart. Les méthodes classiques d'investigation ne permettent pas la plupart du temps de sortir des discours d'acteurs souvent stéréotypés. Pourtant, l'évaluation diagnostique devrait être systématique et proposée de manière concertée. Il serait possible alors de comparer ce qui a été modifié dans les représentations des acteurs entre l'avant-projet et l'usage au quotidien de l'espace aménagé par le projet. Le problème est que le maître d'ouvrage devient un intervenant parmi d'autres, et n'a pas de responsabilité établie. Le risque est toujours d'avoir affaire à un débat sectoriel, alors que le nouvel aménagement a créé forcément un nouveau territoire. Il faut donc bousculer le jeu de rôles habituel en trouvant un espace intermédiaire de discussion. Pour ce faire, il est indispensable de passer par de nouveaux outils de collecte de l'information spatiale. Or, les cartes mentales et l'étude des représentations des acteurs sont une mine considérable d'informations, qui sortent de plus de celles habituellement collectées.

#### **8.4.3 : L'effet comparatif est performant grâce aux cartes mentales**

L'analyse par carte mentale a prouvé la capacité importante de comparaisons de scénarii différents de projets. La vision du projet d'aménagement selon un prisme distinct, notamment par le positionnement différent dans le territoire d'accueil du projet, permet de différencier davantage le jeu d'acteurs. Nous avons également démontré la possibilité notamment lors de l'EC2, de comparaisons entre différents territoires de projets de même nature. Cette découverte a une importance certaine, parce qu'elle permet de mieux comprendre les stratégies de mobilisation des opposants et la pertinence réelle et supposée de celle-ci. Enfin, la comparaison entre différents projets est elle aussi envisageable dès l'amont de la décision.

#### **8.4.4 : Mise en évidence de la production de territoire par le conflit**

Nous avons démontré également que le conflit est toujours producteur de territoire, que ce territoire est variable dans sa définition et dans son échelle selon les différents acteurs. Il est possible grâce à la méthode de définir des sous-groupes d'acteurs en fonction de convergences ou divergences sur la caractérisation du territoire du projet. Nous sommes aussi en mesure, grâce à la méthode, de définir les points de focalisation particuliers sur le territoire d'un projet par la mise en évidence par exemple de l'émergence et du fonctionnement d'un haut lieu à cause du conflit. Combiné à cette vision multiscalaire, cette différenciation des sous-groupes d'acteurs participe pleinement à l'augmentation des capacités de concertation ou de médiation territoriale.

#### **8.4.5 : Le jeu des réunions publiques et la pseudo participation citoyenne**

Les réunions publiques se résument assez bien dans la formule « croyants contre menteurs ». Elles correspondent souvent à une montée aiguë du conflit avec des acteurs qui campent sur leurs positions. Leur seul mérite est d'avoir rendu obligatoire la parole des habitants, mais celle-ci reste une simple participation au débat et n'a que peu de pouvoir véritable. L'échelle de la co-décision n'est que rarement atteinte, et jamais dans les grands projets d'aménagement. Il n'y a pas d'outil véritable pour permettre une véritable démarche de concertation. Une influence sur le projet dès l'amont est déjà très rare parce que personne n'arrive à se mettre d'accord sur ce qui est l'amont du projet. La production de cahiers d'acteurs n'est la plupart du temps qu'un résumé synthétique des différentes positions déjà exprimées par ailleurs. On manque par conséquent d'outils qualitatifs permettant de repositionner les différents acteurs dans une démarche véritable de confrontation à égalité de leur savoir et perspective territoriale. Nous avons également démontré à travers les trois études de cas que les cartes mentales dévoilent des prises de



position territoriales jusque là restées dans l'ombre et permettent peut-être de débloquer le débat. Par ailleurs la méthode ne privilégie aucune parole territoriale au détriment d'une autre. Elle est en fait une sorte de remise à égalité dans le débat.

#### **8.4.6 : La virulence des conflits de territoire repose la question de la place du profane et de l'expert**

De nombreux ouvrages ont consacré ces dernières années la démocratie participative comme une grande avancée en matière de décision territoriale. De même, les procédures de débat public ainsi que la mise en place de la Commission Nationale de Débat Public ont représenté une avancée. Mais le moins qu'on puisse dire, c'est que vraisemblablement, selon les différents bilans de ces deux pratiques et malgré la diversité des méthodes expérimentées<sup>285</sup>, c'est bien le pouvoir des politiques et des porteurs de projet qui s'est renforcé. Ainsi, la multiplication de données cartographiques lors de ces rencontres a pour corollaire de noyer le simple citoyen sous un flot de technique et de langage qu'il est loin de pouvoir maîtriser. Le plus grave, c'est que l'on assène dans ces réunions des vérités intangibles attestées par une cartographie souvent créée pour l'occasion par des professionnels commandités par les porteurs de projet. Outre les 5 modèles de concertation territoriale en œuvre à l'heure actuelle ne permettent pas l'émergence d'un véritable quatrième pouvoir. Nous proposons une démarche où les acteurs de terrain occupent la place principale. Ainsi, la thèse de Louis Simard a démontré que les porteurs de projet discutent avec les acteurs dont l'accord est essentiel en amont des procédures officielles de consultation du public, agissant plutôt dans le secret<sup>286</sup>. Chacun reconnaît que la procédure d'enquête publique arrive alors que le projet est déjà ficelé, elle est donc beaucoup trop tardive, d'où l'intérêt que pourrait proposer une utilisation des cartes mentales dès l'amont du projet, lors d'une phase d'études pré-fonctionnelles qui serait assurée par un comité de pilotage.

Nous avons tenté de démontrer dans cette thèse que l'étude des représentations de tous les acteurs est non seulement déterminante, mais qu'elle permet de remettre un peu d'égalité dans le processus. Apparaissent ainsi sur les trois corpus de cartes mentales des informations et éléments de qualification oubliés par les porteurs de projet, comme la prise en compte des effets connexes, ou l'articulation des projets avec d'autres équipements à venir, la protection des riverains, ou encore la prise en compte de la charge symbolique d'un espace.

Ainsi, la reconnaissance aux experts d'en bas d'une expertise d'usage, si elle n'est pas contestée aujourd'hui, reste encore purement consultative. Elle pourrait, par le fait de rendre

---

<sup>285</sup> BAQUE Marie Hélène, REY Henri, SINTOMER Yves, Dir, 2005, *Gestion de proximité et démocratie participative*, La découverte, pp. 293-305

<sup>286</sup> SIMARD Louis, 2003, *Conflits d'environnement et concertation : le cas des lignes THT en France et au Québec*, Thèse de doctorat de sociologie, Paris IEP.

**Tableau n° 47 : Vers un nouveau modèle de concertation dans la décision territoriale**

Action sur le territoire	Objectifs de la démarche participative	Contexte socio-politique	Forme procédurale	Quatrième pouvoir ?
<b>Diagnostic a priori</b>	Intégration du savoir d'usage profane, professionnel Créer du lien, ne pas dissocier les différents types d'acteurs	Place dominante donnée aux riverains et élus locaux	Phase obligatoire avant tout projet de territoire Cartes mentales	Part du local Concerne tous les acteurs, tous les âges, toutes les catégories sociales Permet une comparaison dans le temps
<b>Phase d'élaboration du projet</b>	Contrôle sur la machine administrative	Gestion plus globale des territoires avec projet à implanter et mesures de compensation envisagées	Focus group par comparaison carte mentale et cartographie officielle Capacité décisionnelle	Participation citoyenne accrue ?
<b>Phase d'étude du projet</b>	Prise en compte rendue obligatoire des avis avec réponses motivées		Prise en compte des cartes mentales dans l'avant-projet	Mouvement de va-et-vient entre savoir profane et expertise
<b>Evaluation diagnostique a posteriori</b>	Correction des dysfonctionnements par étude des représentations des acteurs vivant sur ce territoire		Prise en compte des cartes mentales Comparaisons avec les premiers lots	Prise en compte obligatoire des effets connexes du projet
<b>Utilisation des représentations des acteurs</b>	Mettre à égalité savoir profane et savoir opérationnel	Minorer la place de la cartographie officielle	Forum délibératif ou « Focus group » A chaque étape	Pas simplement consultative : obligation de réponse
<b>Bilan</b>	Citoyens actifs au cœur de la décision territoriale			Davantage de démocratie territoriale avec prise en compte de l'inégalité territoriale.

obligatoire l'étude des représentations des différents acteurs, changer de nature et apporter non seulement de l'expertise mais, comme nous l'avons vu aussi, davantage de dialogue et de concertation. Le but n'étant plus, comme l'ont fait les principales commissions de débat public qui se sont réunies, de faire se confronter « savoirs concrets » et « savoirs universels » mais de permettre des processus de co-production. Le choix des processus délibératifs mis en œuvre par la CNDP et surtout leur mise en œuvre par les différentes CPDP ont principalement mis en évidence un processus d'institutionnalisation de la délibération, souvent par la neutralisation des oppositions. Le processus classique de publication de cahiers par chaque participant revient à confronter une expertise contre une autre. Il n'y a pas eu jusqu'à présent de possibilités de rencontre de cette expertise.

Nous avons la conviction que l'étude des représentations des différents acteurs, et pas uniquement par les cartes mentales, pourrait être un véritable espace de rencontre, même si nous n'avons pu l'expérimenter jusqu'au bout dans cette thèse. C'est surtout d'outils qualitatifs que nous manquons aujourd'hui, les cartes mentales offrent cette perspective.

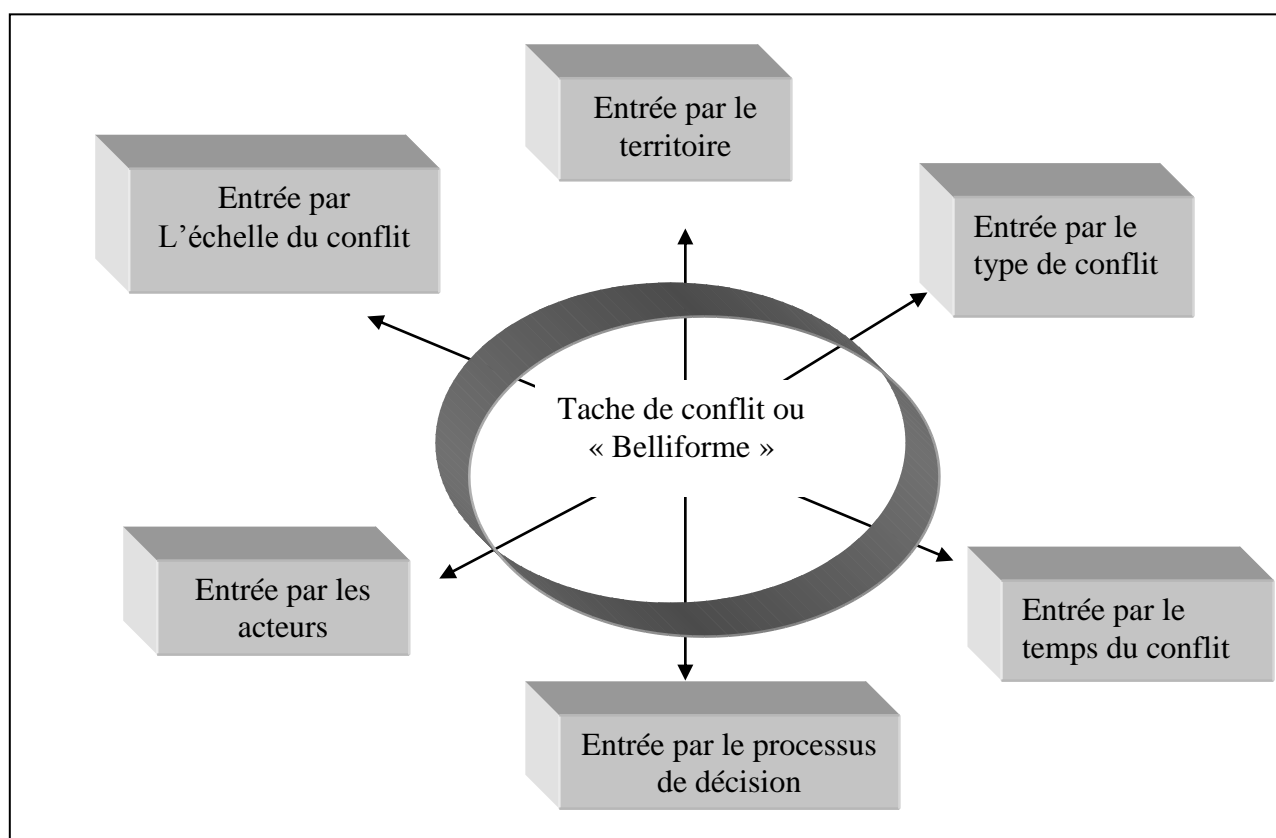
## **8.5 : Pour une vision systémique et complexe des territoires et de leurs pratiques**

Nous avons montré en quoi les audits procédés par les bureaux d'études restent dans l'ensemble très sectoriels, compartimentés en fonction des questions posées par les porteurs de projet ou des obligations de la loi. Ils n'offrent que très rarement une vision systémique complexe des territoires. Nos trois études de cas ont prouvé que l'étude des représentations des acteurs permet de dégager une perspective globalisante du fonctionnement d'un territoire en prenant en considération l'ensemble des champs d'étude. La gestion des territoires doit aujourd'hui tenir compte de la complexité du fonctionnement de ceux-ci et de la diversité des acteurs s'y trouvant, sous peine de rentrer dans des conflits de plus en plus intenses avec le risque de blocage de la procédure décisionnelle. Nous devons mettre en place des outils permettant d'aborder cette complexité. L'étude des représentations dans un processus décisionnel est un choix engagé vers une démarche de prise en compte de tous les acteurs et de la diversité des axes d'analyse qui caractérisent un territoire. Ainsi, nous l'avons mis en évidence, un corpus étendu de cartes mentales multi-acteurs permet d'avoir une approche territoriale multi-critères sans orienter la pensée territoriale dans une direction privilégiée. Elle laisse l'acteur « libre » d'orienter ou de divulguer sa vision territoriale dans la direction qu'il juge la plus pertinente.

### 8.5.1 : La capacité de synthèse territoriale projective du concept de « belliforme ».est réelle

Nous avons tenté une démarche de synthèse des conflits en présentant un graphe qui permet d'associer toutes les composantes du conflit en cours. Ce qui est important pour des décideurs territoriaux s'inscrivant dans une véritable démarche de concertation est de pouvoir caractériser rapidement les fondements du conflit territorial en cours. Or, le jeu d'acteurs sur place, le blocage dans les phases de concertation rendent difficile cette compréhension véritable. La comparaison des belliformes du conflit permet rapidement de mesurer l'intensité des différents conflits. Autre élément : la belliforme de conflit est soit équilibrée, ce qui dénote un conflit bien enraciné avec une cohérence certaine, soit déséquilibrée, ce qui permet à la fois de mesurer le jeu de certains opposants, mais également de cerner des points de tension sur des aspects précis. Il est ainsi intéressant pour des porteurs de projet de savoir rapidement où il est possible d'agir pour trouver d'éventuelles solutions ou possibilités de médiation. La belliforme, comme nous allons le voir maintenant, permet de mettre en évidence les défaillances et les points forts du conflit. On a ainsi de beaux exemples de conflit qui ont peu d'arguments réels à mobiliser et qui pourtant sont des conflits très virulents.

Figure n°45 : Le concept de « Belliforme »



Il est possible par conséquent de qualifier la dominante du conflit ou son orientation globale. Chacune des formes de belliforme donne en fait une indication sur l'orientation globale du conflit

par site. L'orientation globale du conflit peut aussi être assez aisément déterminée. Nous avons vu sur l'EC2 comment le même type de projet sur des sites différents produisait en fait des conflits très différents. De même, plus la belliforme de conflit est déséquilibrée, plus la caractérisation vers le NIMBY est évidente. On a pu, grâce à cette méthode, tenter de dresser une typologie de territoires potentiellement plus favorables pour accueillir de tels projets, procéder à un certain nombre de recommandations en déterminant des médiations possibles sur tel ou tel aspect, comprendre de manière globale la difficulté d'implanter ce type d'infrastructure et proposer des recommandations générales sur les types de projet eux-mêmes.

Les cartes mentales donnent la possibilité d'interroger chacune de ces entrées. Le corpus entier réalisé sur plusieurs centaines d'acteurs permet ainsi de définir l'orientation globale du conflit. Les variables classent la récurrence des arguments sur chacune des cartes mentales à partir d'un curseur de 1 à 5. Bien entendu, ces variables ne sont qu'indicatives et dépendent de l'interprétation du chercheur, le curseur ne reflétant que la fréquence d'apparition sur les cartes mentales. La définition des critères pris en compte par chaque variable reste la liberté du chercheur, elle pourra cependant après une utilisation plus systématique être codifiée de manière plus normée. Ainsi dans les trois études de cas, nous avons tenté de répondre à quatre problématiques globales fixées par les commanditaires des différentes études.

#### **Encadré n°4 : Problématiques de traitement d'un conflit de territoire**

Problématique N° 1 : Quelle est la pertinence du projet corrélée au territoire et inversement ?

Problématique N°2 : Quelle est la capacité de résistance au projet par les acteurs ?

Problématique N° 3 : Quelle est la nature du système décisionnel en place : imposer ou co-décider ?

Problématique N°4 : Quelle part véritable prend le territoire dans l'ampleur du conflit ?

Pour chacune de ces problématiques, nous avons été en mesure de repérer dans l'ensemble du corpus de cartes mentales les 39 entrées suivantes (tableau n° 48). Bien entendu les 39 entrées n'étaient pas présentes dans toutes les cartes mentales.

**Tableau n°48 : Synthèse des critères mobilisables par l'utilisation des cartes mentales**

<b>Entrée par</b>	<b>Le territoire</b>	<b>Les acteurs</b>	<b>La procédure</b>
<b>Histoire du conflit</b>	<b>Construction</b> Histoire du territoire Sentiment d'inégalité environnementale Changement progressif ou accéléré Construction volontaire ou imposée spécialisation ou pluri activité Présence d'un Haut lieu	<b>Système d'acteurs en place</b> Variété des acteurs Présence d'une association Capacité de mobilisation et liens avec les élus Relais nationaux Figures emblématiques	<b>Type de conflit</b> Conflit de type NIMBY Conflit d'usage ou de procédure Conflit d'aménagement Conflit d'environnement Conflit « géopolitique » Passage de l'un à l'autre ?
<b>Phase du conflit</b>	<b>Territoire du projet</b> Configuration territoriale Potentiel économique Identité territoriale Cohésion territoriale	<b>Echelle de conflit</b> Degré de cohésion sociale des acteurs présents sur le site Niveau de mobilisation Degré d'organisation Niveau d'intégration externe	<b>Temps du conflit</b> Contexte psychosociologique Niveau d'inégalité environnementale Contexte technico environnemental Temps de la décision
<b>Présent du conflit</b>	<b>Vécu territorial</b> Insécurité territoriale Perte de propriété Rythme du changement « Cambriolage spatial » ressenti ou latent	<b>Concertation territoriale</b> Capacité de concertation Type de prospection Implication des élus Acteurs mobilisés	<b>Acuité du conflit</b> Plusieurs conflits concomitants et latents Procédures choisies pour la décision
<b>Problématiques ?</b>	Adaptabilité du projet au territoire Adaptabilité du territoire au projet	Capacité de résistance ou d'acceptabilité.	Système décisionnel et maîtrise d'ouvrage Imposer ou codécider

Ce système est une analyse partielle et partielle des éléments mobilisés au cours de chaque étude de cas. Certaines entrées étaient décidées au départ de cette étude, d'autres se sont dégagées progressivement. L'étude par les représentations met bien en évidence toute une série d'éléments qui ne ressortent dans aucune forme d'enquête ou de débat public. Elle offre par conséquent un potentiel qualitatif indéniable.

### 8.5.2 : La mise en évidence d'une relation acteur / territoire très complexe

On retrouve ainsi toutes ces dimensions dans les cartes mentales. Elles montrent toutes des antagonismes en termes de jeu des acteurs sur un territoire. Elles permettent parfois de modifier la vision de la catégorie d'un acteur qui peut se retrouver à la fois **opposant et porteur du projet territorial** sur l'espace concerné. Au bout du compte, elle démontre des relations particulièrement complexes entre le territoire et ses acteurs. Mais elle apporte la possibilité d'entrevoir dans la recherche géographique cet outil qui permettra d'analyser les jeux de temporalité, d'interdépendances, de multiscalarités, la compréhension du vivre ensemble. Nous avons souhaité une démarche qui tente de comprendre le territoire en tant que réalité sociale ; en même temps, nous avons aussi interrogé le processus de territorialisation que mènent les différents acteurs ; enfin nous n'avons pas omis de considérer que les acteurs utilisent des stratégies, des biais dans leur discours sur le territoire. Nous pensons que l'étude des représentations permet d'aborder ces différentes dimensions de front : la relation à l'espace, la relation aux lieux, la relation au territoire, le monde subjectif des uns et des autres et ses différentes formes d'appropriation.

### 8.5.3 : Le territoire ne nous semble pas mort bien au contraire !

Le territoire semble être la base d'une possible théorie de la territorialisation qui n'est pas le synonyme de la spatialité. Dans *L'homme spatial*<sup>287</sup>, Michel Lussault affirme qu'il est nécessaire de mesurer la substance d'un espace, à savoir « *ce qui dans une situation spatiale donnée, exprime la présence active de la société avec (et non pas dans) l'espace* ». Il pose aussi le principe de l'étude de la configuration de l'espace définie par lui comme « *les modalités de dispositions spatiales des substances et des réalités sociales* ». En choisissant de partir des représentations mentales individuelles des différents d'acteurs, nous avons pris la mesure, nous semble-t-il, de cette substance et de cette configuration de leur espace de vie.

Le concept de territoire dans la tête des acteurs et dans leurs représentations semble être une variable pertinente d'analyse et de compréhension de la complexité qui relie l'acteur agissant sur un espace qui lui sert de référence. Sa volonté d'agir crée une territorialité particulière, qui recoupe parfois une partie de la territorialité d'autres acteurs. Il semblerait que le concept de territoire dérange parce qu'il prétendrait à montrer une vision spatiale collective et de plus bornée. Nous avons démontré au contraire que le territoire est mouvant individuel et parfois collectif, que ses limites fluctuent. Nous avons tenté de comprendre comment les acteurs de fait exprimaient la revendication de ce lien, ce qu'ils y mettaient, ce qui définissait cette territorialité. La démarche

---

<sup>287</sup> Lussault Michel, 2007, *L'homme spatial*, Seuil, p.87

que nous avons choisie n'est pas déterministe, elle laisse les acteurs parler de ce qui semble être leurs préoccupations, elle les laisse aussi « divaguer » dans leur propre cheminement spatial.

#### **8.5.4 : Montrer une vision systémique qui intègre la dimension de complexité en géographie**

Il s'agit au final d'être en mesure d'établir des graphes de synthèse qui repositionnent les différents éléments du conflit dans leurs différentes interactions à partir de l'étude des représentations. Tenter de retrouver l'ordonnancement complexe de ce qui, au regard des différentes cartes mentales, est déterminant dans ce blocage territorial que constitue un conflit a été notre souci. L'exemple présenté (figure n° 46) est relatif à l'EC2. Il est construit à partir des éléments les plus représentés sur le corpus de cartes mentales. Ces éléments sont bien entendu réinterprétés et ne sont pas quantifiés. Ils se présentent comme une tentative d'explication complexe du conflit de territoire à l'œuvre. Il constitue par conséquent une modélisation des enjeux socio-spatiaux du territoire breton en matière d'aménagement.

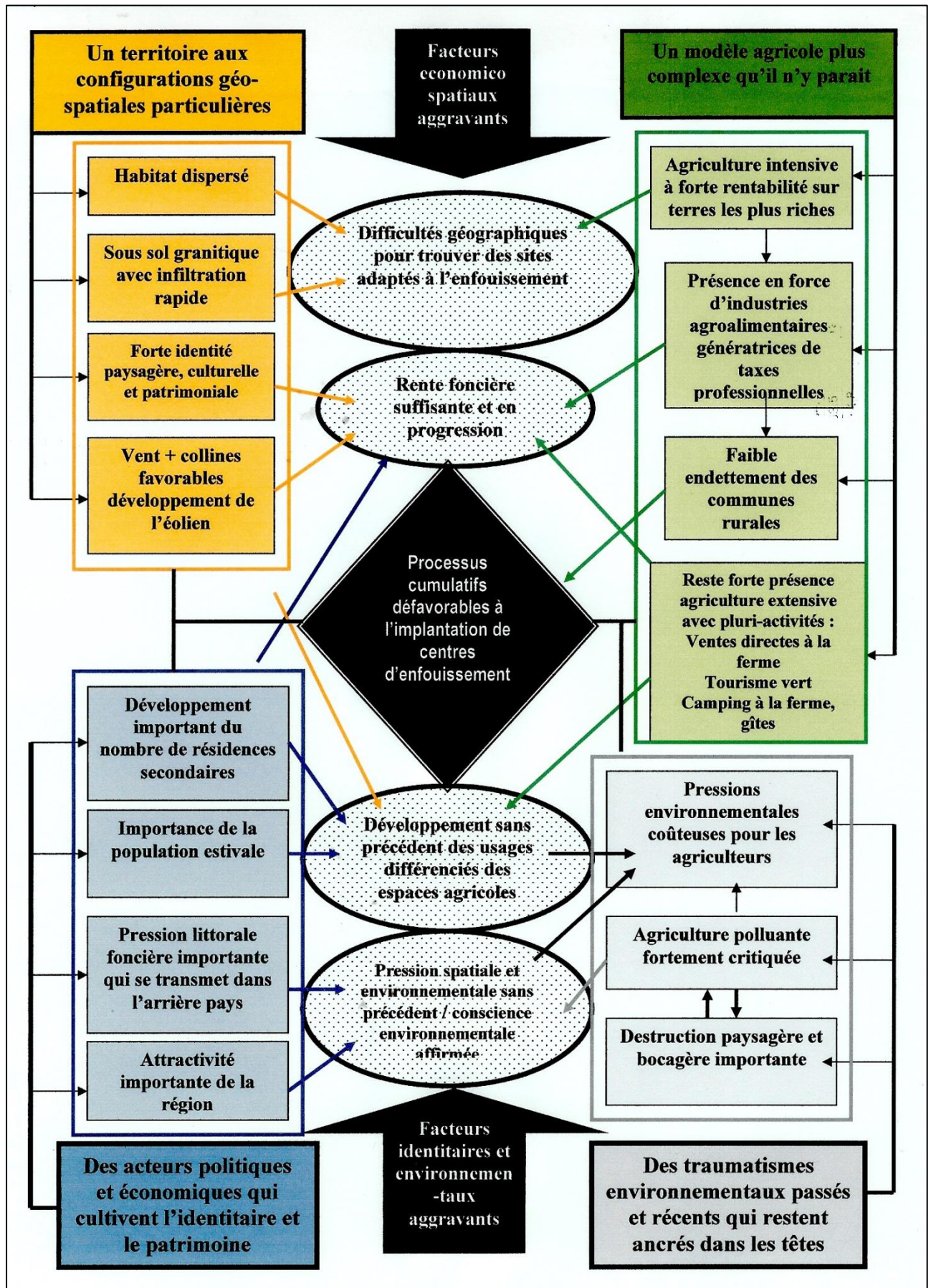
#### **8.5.5 : Ce que révèle l'utilisation des représentations dans les conflits de territoire**

La production de l'espace est avant tout conditionnée par un système économique dont l'objectif est principalement la rente foncière. L'ensemble des lois, règlements, planifications mis en œuvre ces dernières décennies est venu contrecarrer la possibilité d'accaparement des espaces par une minorité pour ses propres intérêts et surtout son profit.

Cependant, les possibilités de détournement restent fortes. Ainsi, la confiscation de la décision territoriale, rendue de plus en plus complexe par une minorité d'experts, écarte de plus en plus le profane ou le citoyen des possibilités de participer à l'acte d'aménagement. Bien entendu ont surgi ces dernières années des procédures censées lui rendre une place importante, comme le débat public ou les forums participatifs. Il n'empêche qu'au final l'aménageur reste le politique de poids au service très souvent de groupes de pression ou servant des motifs d'ambitions personnelles. Certes, le propos est dur et peu nuancé. L'essentiel est sans doute ailleurs, dans la possibilité d'accaparement et d'urbanisation d'espaces, pensés et planifiés jusque là comme contraints et ne permettant pas à la rente foncière de s'exercer à plein. Il ne s'agit pas, par conséquent, selon la terminologie employée, de « gagner la bataille de l'opinion publique » mais de nouvelles procédures de concertation, de décisions respectueuses de l'ensemble des populations d'un espace, dans le but de promouvoir l'intérêt général.



Figure n°46 : Formalisation complexe des éléments de conflit observés dans l'EC2



Peut-être est-il temps d'abandonner la scène des croyances au profit de l'inventaire des points de vue, la carte mentale peut y contribuer, donnons-lui la place qui pourrait être la sienne. Les cartes mentales sont utilisables à toutes les étapes du processus du cycle d'aménagement, nous l'avons démontré. Leur élaboration n'est pas compliquée, elles offrent, comme nous l'avons vu, de multiples avantages et avec une bonne méthode d'analyse, elles sont riches d'un savoir territorial dont chacun peut profiter. Elles ne sont pas la panacée, elles ne sont qu'un outil parmi d'autres à imaginer, à concevoir, à améliorer.

### **Conclusion : vers une géographie phénoménologique...**

Nous avons mis en évidence que le rapport au territoire est d'une très grande complexité. Nous avons de ce fait tenté, par une géographie des représentations, d'élucider le sens implicite qui se trouve dans l'expérience de l'acteur à son territoire. Nous avons tenté de saisir l'expérience vécue en intégrant de multiples variables interactionnelles que nous avons mobilisées à travers les cartes mentales. Ces variables peuvent être d'ordre matériel, affectif, social, psychologique, et bien entendu historique à travers l'expérience de l'acteur à ce territoire. Nous avons en quelque sorte individualisé ces territorialités tout en les reconstruisant de manière commune. Nous avons ainsi focalisé notre attention sur l'acteur d'une part et le but final a été de comprendre son expérience vécue. Nous avons ainsi tenté d'élucider le sens des lieux à la fois dans la perception individuelle des espaces, mais également en tentant de reconstruire des références collectives. Nous avons pour finir essayé de reconstruire le sens du mot territoire en redonnant à l'acteur le construit social, politique, vécu et pratiqué de son espace de référence.

### **Sortir de l'analyse classique et stéréotypée des conflits de territoires**

*« Alors qu'une vision normative de l'espace ne laisse aucune place, c'est-à-dire dans bien des circonstances aucune chance aux populations sur le terrain, la production idéologique (...) permet de dissimuler la violence sociale déployée »<sup>288</sup>. La production imposée d'espace par les élites surtout économiques prive de fait du droit élémentaire à imaginer, concevoir, vivre, modifier les espaces existants. Trop nier ce droit revient à créer les conditions d'un conflit spatial en devenir ou, pour reprendre l'expression de Michel Lussault, à voir se généraliser la lutte des places comme moteur de transformations sociales. C'est pourtant de la complexité et du refus de l'uniformité que viendra une meilleure acceptation de tous ces projets. C'est ce que Richard Sennett réaffirme à juste titre : « L'uniformité abrutit, tandis que la diversité stimule l'esprit<sup>289</sup>. »*

---

<sup>288</sup> Villes et résistances sociales, Agone N°38-39, Marseille 2008, 320p

<sup>289</sup> SENNETT Richard, *La ville à vue d'œil : urbanisme et société*, Paris : Plon, 1992

Révéler cette conscience territoriale, comme nous en avons fait l'expérience à de multiples reprises lors des passasions d'entretiens, offre aussi à ceux qui habitent ces territoires, la possibilité de développer une conscience d'eux-mêmes plus riche. Une conscience de leur « être au monde » leur permettant d'être des acteurs à part entière de choix et décisions en matière de production spatiale. L'analyse classique des conflits de territoire a jusqu'ici essayé de comprendre les logiques de groupes d'acteurs en rapport avec leur territoire et le conflit en cours, les cantonnant souvent dans des rôles que certains prétendent leur faire jouer. Nous avons essayé, par cette œuvre de géographie sociale humaniste, de faire comprendre aux uns et aux autres, que tant que l'on se situera dans une logique d'affrontements et d'imposition, dans une lutte spatiale synonyme en fait de lutte sociale, nos sociétés risquent de se désintégrer spatialement et socialement. Le choix que nous proposons, c'est de participer à une géographie des rapprochements, des possibles, de la codécision, de la démocratie spatiale porteuse d'un aménagement des espaces fondateur d'une plus grande justice et équité territoriale.

## **Chapitre 9 : Les représentations au cœur d'une géographie sociale de la complexité.**

Ce chapitre est conçu comme un espace plus libre où nous allons chercher à partir de la mobilisation de cet outil qu'est la carte mentale, à partir aussi de l'apport de la géographie représentationniste<sup>290</sup>, à faire un certain nombre de propositions pour une géographie renouvelée, y compris dans le domaine de la didactique du Secondaire. En effet, nous assumons notre choix de faire une géographie sociale engagée qui part des hommes et qui se préoccupe des conditions socio-spatiales dans lesquelles ils évoluent. Ensuite, nous concevrons cet apport comme une petite pierre que nous apportons à l'édifice d'une géographie complexe, source d'une géographie cognitive participant à une démocratie spatiale. Enfin, nous n'oublions pas que les choses mettront plus de temps à changer si ces évolutions ne concernent pas aussi l'apprentissage de la discipline géographique, notamment dans l'enseignement secondaire. A partir de là, nous replacerons le rôle potentiel de la carte dans l'apprentissage géographique comme un objet non sclérosé, évolutif, divers, indispensable à la fabrique d'un citoyen libre et agissant.

### **9.1 : La place que doit prendre la géographie représentationniste**

#### **9.1.1 : Il n'y a pas de géographie sociale sans géographie représentationniste**

La particularité du discours spatial par les représentations, et particulièrement par les cartes mentales, est d'être à la fois un discours narratif -elles racontent souvent une histoire de vie, mais aussi presque toujours argumentatifs, dans le sens où elles prennent position sur un espace, un projet. Elles sont aussi un document reconstruit parce qu'elles reconstituent un savoir spatial stocké souvent sous d'autres formes. Même si elles ont souvent une dominante, il est fréquent qu'elles abordent les trois formes de langage (cartographique, symbolique, écrit). Rares sont les outils en géographie qui peuvent se prévaloir de ces trois formes de langage en même temps. Certes la contrainte de produire court dans le temps et dans la place que l'on donne à l'exercice entraîne certains inconvénients parce l'outil est forcément réducteur d'informations ; il engendre également des simplifications, présente des risques quant à son interprétation et à l'écrasement des informations qu'inévitablement il crée. Mais ses avantages ne sont pas négligeables si l'on souhaite pratiquer une recherche géographique au plus près des acteurs. Elle est toujours un

---

<sup>290</sup> BONIN Sophie, « Au delà de la représentation, le paysage », *Strates* n°11. 2004 – Jeune recherche, la vitalité d'un laboratoire, disponible en ligne sur <http://strates.revues.org/document390.html>. Nous reprenons à notre compte les remarques formulées par Sophie Bonin sur les termes de « géographie des représentations » qui portent à confusion dans le sens où c'est bien étudier les représentations en géographie et non de faire de la géographie des représentations. C'est la raison pour laquelle nous reprenons sa formule de « *géographie représentationniste* ».

moment de narration de cet espace vécu, elle reste la plupart du temps profondément centrée sur l'acteur interrogé, elle est également un instrument de réflexivité. La carte restera toujours un objet complexe, toutes les cartes sont les matrices visuelles d'opérations intellectuelles complexes, mais comme Roger Brunet le souhaitait, « *elle montre aussi souvent l'invisible* ». La carte mentale produit un savoir complexe souvent synthétisé, un savoir construit et reconstruit, elle synthétise une pluralité de perceptions empiriques partielles et successives en une image globale, elle est une vue de l'esprit. Cette image produite par la carte mentale a des vertus de communication et de dialogue entre acteurs. Nous savons que dans les réunions de conception de projet et de concertation, les porteurs de projet utilisent très massivement des images, cartes, photographies en tout genre projetables pour appuyer leur propos. Or il s'agit de créer un dénominateur commun à toutes les parties en présence, une base à la discussion, à partir d'une « image » qui part du plus près des acteurs et qui n'est pas simplement la parole elle-même reconstituée et hautement technique des porteurs de projet.

### **9.1.2 : L'hypothèse d'une « géographie cognitive » à partir des représentations comme un domaine à part entière.**

Antoine Bailly s'interrogeait sur les camps opposés de la géographie qui, loin de se compléter, ne cherchent en fait qu'à s'affronter. Il dit la chose suivante que nous avons tant de fois vérifiée tout au long de ce parcours de recherche : « *A l'issue de cette réflexion sur le rôle des représentations, nous devons nous interroger sur les finalités nouvelles de la géographie : découvrir les systèmes spatiaux ou comprendre les représentations et le vécu des habitants ? Les deux sans doute, mais, si le premier point de vue est couramment accepté, le deuxième est encore souvent caricaturé comme idéaliste, chamanique et peu porteur d'avenir. Et pourtant comment concevoir une géographie humaniste sans référentiel-habitant, sans étude des objets signés, sans compte rendu des vécus humains ?*<sup>291</sup> » Nous avons essayé dans ce travail de montrer qu'une telle géographie est possible, y compris dans des opérations très techniques d'aménagement de l'espace. Il s'agit de mobiliser tous les outils dont la géographie dispose, et ce sans exclusive, en connaissant naturellement toutes les limites de chacun d'entre eux pour faire émerger la pluralité des « réalités spatiales » qui agissent à toutes les échelles, pour intégrer cette complexité si riche de sens à l'étude des territoires. Piaget avait déjà démontré en 1948 comment l'enfant construit ses représentations de l'espace en passant des représentations « physiques » de son espace aux représentations qui se projettent dans cet espace, sans que les unes ne viennent chasser les autres<sup>292</sup>. Ce qui se passe chez l'enfant n'étant pas différent de ce qui se passe chez l'adulte, par conséquent le vécu des espaces est commun à toute l'espèce humaine. Aussi il est possible de

---

<sup>291</sup> BAILLY Antoine, 1995, op. cit. p. 382.

<sup>292</sup> PIAGET J., La représentation de l'espace chez l'enfant, PUF, 1949.

dégager des intelligibilités à des notions d'espace vécu, d'attachement aux lieux, d'un « être au monde » qui diffère pour chaque individu mais qui, en même temps, a des structures et des points communs pour chacun des humains. Le géographe comme le dit si bien Michel Roux « doit accepter l'incertitude et le compromis entre la complexité et le monde dit réel<sup>293</sup> ». La synthèse cognitive que constitue la carte mentale produit comme le dit Edgar Morin « *un analogon du monde extérieur qui se nourrit de l'exploration empirique rationnelle et de l'imaginaire, du rêve, du mythe* ».

### **9.1.3 : Brève contribution à l'écriture d'une utilisation des représentations par la géographie**

Cette étude a pu être menée grâce aux éclairages de l'équipe du Laboratoire RESO UMR 6590 CNRS et notamment des débats qui ont eu lieu pendant ces cinq années de recherche au sein du laboratoire sur des concepts que certains trouvaient parfois dépassés ou controversés<sup>294</sup>. Au premier chef, le concept de représentation que nous avons défini dans le chapitre 2 tel qu'il était admis par la recherche en géographie. En effet, le concept quelque peu décrié, malgré les recherches passionnantes menées par des géographes comme Antoine Bailly, Armand Frémont, ou encore Bernard Debarbieux, est ces dernières années resté quelque peu en jachère. Cette thèse s'est fondée sur plusieurs champs disciplinaires, celui de la géographie bien entendu, mais également celui de la psychologie environnementale et de la sociologie. Ces trois disciplines utilisent le concept de représentations sans toutefois y mettre toujours les mêmes attributs. Les trois études de cas développées ici ont mis en évidence les caractéristiques suivantes :

- 1- Le travail sur les représentations est indispensable à la compréhension des relations entre acteurs et territoires.
- 2- La cognition spatiale permet une analyse multifactorielle des territoires et de l'espace social.
- 3- Les représentations socio-spatiales permettent de mieux appréhender le rapport de rupture dans l'acte d'habiter.
- 4- Le travail sur les représentations pourrait par conséquent se trouver à la base de processus de médiation territoriale qui, pour des raisons de temps et de décisions imposées des commanditaires d'étude, n'a pas été élaboré ici.
- 5- La prédisposition à l'action lors des conflits d'aménagement peut s'analyser par l'étude des représentations.

---

<sup>293</sup> ROUX Michel, 2000, Mémoires d'espaces, plaidoyer pour une géographie complexe et existentielle, HDR Université de Rennes II, vol III rapport de synthèse, 299 p.

<sup>294</sup> Lire notamment les trois articles à ce sujet de Sandrine Depeau, Régis Keerle et Isabelle Danic, 2006, op. cité.



- 6- Le fonctionnement des espaces d'accueil de projets d'aménagement ou de dysfonctionnement de ces espaces postérieurs à de tels aménagements peut être analysé et sa compréhension étendue par la théorie des représentations socio-spatiales.
- 7- Les représentations permettent de dégager des discours dominants de groupes d'acteurs mais également de mettre en évidence des sous-groupes aux logiques parfois divergentes.
- 8- Les consensus au sein des groupes peuvent ainsi être rompus.
- 9- La comparaison des positionnements spatiaux s'avère être un très bon indicateur des niveaux de contestation spatiale et peut aisément être mis en évidence par l'étude des représentations.
- 10- Le travail sur les représentations participe très fortement au nécessaire décentrage chez toutes les catégories d'acteurs pour qu'une médiation territoriale puisse être envisagée.
- 11- La « représentation « iconographique » de phénomènes territoriaux constitue un outil précieux pour une démarche réflexive auprès d'acteurs voulant mener individuellement et collectivement un raisonnement spatial<sup>295</sup>.
- 12- Le travail sur les représentations permet de mettre en évidence les discours dominants et idéologiques des porteurs de projet. Des discours d'époque ou de mode, des discours aux logiques purement économiques et non sociales.

Pour la discipline géographique proprement dite, la question des représentations révèle le caractère très pertinent et indispensable de leur prise en compte. Si le rapport entre le territoire et les acteurs d'un conflit doit être décrypté de la manière la plus profonde possible, aucune enquête publique ni étude d'impact ne devrait en faire l'économie. La question de la faible visibilité des représentations sociales dans la discipline pose le problème d'outils méthodologiques pertinents et facilement exploitables, avec une méthodologie rigoureuse et admise par le plus grand nombre. Nous pensons avoir réussi à démontrer que ceci est envisageable, même si ces travaux n'en constituent qu'une première étape. A notre connaissance, peu d'études étaient allées aussi loin pour l'étude des représentations dans une démarche opérationnelle de projet. Ainsi, nous confirmons en quelque sorte la thèse de Paul Claval : « *Le rôle du géographe n'est plus d'expliquer ce qui est et d'analyser ce qui a des chances d'advenir. Il est d'offrir à ses concitoyens des visions alternatives du futur* »<sup>296</sup>. Cette position pose bien les enjeux du travail sur les représentations car, en les visitant, chaque acteur se situe aussi dans une visée prospective et idéale du territoire en question. Il s'agit bien de comprendre une partie de ce qui oriente la contestation de tels projets ou le mal-vivre d'un espace aménagé récemment, alors que les commanditaires de ces études proposaient au départ de mesurer les facteurs d'acceptabilité des

<sup>295</sup> DEBARBIEUX Bernard, LARDON Sylvie, 2003, op. cit., p 5-11

<sup>296</sup> CLAVAL Paul, « Mythe et connaissance scientifique dans l'histoire de la pensée géographique », *Cahiers de géographie du Québec*, n° 126, p 349-368.

infrastructures. Mesurer les facteurs d'acceptabilité, c'est quelque part faire fi des différents territoriaux possibles. Nos trois études de cas ont pu ainsi mettre en évidence et analyser des dysfonctionnements majeurs de ces espaces en essayant de focaliser l'attention du géographe ou de l'aménageur sur ce qui est fondamental dans ces dysfonctionnements. Les représentations sont par conséquent incontestablement liées à l'idéologie spatiale de l'acteur, comme l'avait déjà démontré Hervé Gumuchian<sup>297</sup>, mais elles vont bien plus loin car, en projetant l'espace idéal de chaque acteur, elles offrent des solutions différentes que chaque protagoniste sera alors obligé d'examiner. L'espace idéal étant compris comme une vision du devenir possible de l'espace d'accueil du projet ou comme une vision de l'espace vécu et des craintes qui s'y réfèrent. Par ailleurs, les représentations ne peuvent pas se résumer à l'espace perçu comme on l'a pensé bien longtemps : cette thèse met en évidence que lors des bouleversements spatiaux que constituent des grands projets d'aménagement, la perception n'est qu'une partie des représentations spatiales de l'acteur. C'est comme si chacun se plaçait dans un avenir différent et extrapolait le devenir du vécu de son espace. En procédant ainsi, l'avantage du travail sur les représentations est de poser des problématiques différentes à l'aménageur. Commencer par ce travail avant la cartographie officielle du projet permettrait une réelle analyse spatiale et sociétale de l'espace utilisé ensuite. Nous avons mis par ailleurs en évidence comment les idéologies se spatialisent et nous pensons avoir fait avancer la théorie des représentations sur ce sujet. En comparant les visions par groupe d'acteurs, en montrant ce qui est divergent et convergent dans leur discours spatial, nous avons démontré ce qui détermine leur vision spatiale. Ce point de vue n'est jamais figé. Les paramètres à prendre en compte dépendent à la fois du positionnement par rapport au projet, de l'intérêt économique qui est en jeu et de l'idéologie politique qui les anime. Choisir les cartes mentales pour l'analyse des représentations socio-spatiales semble bien être une bonne approche. En effet, on peut demander à un acteur de se projeter dans un espace par les mots, mais il est clair que la représentation spatiale de cet espace est plus directe et que le rapport au territoire est alors davantage mis en évidence.

Loin des approches objectivistes, ces trois études ont démontré qu'il n'existe pas d'espace ou de réalité spatiale objective comme tentent de le faire croire les grands aménageurs pour faire passer leurs projets ; au contraire, l'analyse des représentations par les cartes mentales a démontré le caractère profondément subjectif des visions spatiales, largement déterminées par une série de paramètres qu'il nous faut tenter de mettre en évidence maintenant. Ces paramètres sont tirés à partir des 393 cartes mentales obtenues et utilisées dans le cadre de cette étude.

- 1- Le producteur de la représentation conditionne sa vision spatiale en fonction d'un projet
- 2- La localisation du producteur de la représentation est toujours déterminante

---

<sup>297</sup>Gumuchian Hervé, 1991, op. cit. , p 58-60



- 3- Ses intérêts économiques et sociaux en tant qu'acteur sont omniprésents
- 4- Sa vision ou idéologie spatiale est primordiale.

En conséquence, la prise en compte par la géographie sociale des représentations s'avère indispensable, comme elle est également dans les projets d'aménagement et dans les phases d'enquête publique pour un diagnostic partagé et une véritable démocratie spatiale cognitive.

## **9.2 : Les représentations au service d'une cartographie participative et d'une démocratie spatiale véritablement citoyenne.**

### **9.2.1 Le potentiel de la cartographie participative**

Dans le retard extraordinaire pris en Europe par rapport aux Anglo-saxons ou aux Canadiens, une béance énorme se creuse. Les Américains se sont par exemple dotés d'une cartographie participative à partir de bases de données où chacun peut piocher à loisir et proposer sa représentation de l'espace<sup>298</sup>. Cette représentation est alors discutée, modifiée, et au final réutilisée. Chacun peut interagir, il suffit de savoir manier un ordinateur. Nous nous engageons en Europe vers un savoir géographique de plus en plus compliqué, géo référencé, fait de couches multiples et de SIG.

Le deuxième élément est que ces cartes, pourtant intégrées dans le processus de décision lors d'un projet d'aménagement, sont de plus en plus hermétiques. Le passage par l'informatique, comme le rappelle à juste titre Sylvie Lardon<sup>299</sup>, les a rendues complexes et difficilement lisibles pour un public non initié. C'est bien à ce paradoxe que nous sommes confrontés. Jamais l'information spatiale géographique n'a été aussi importante, et dans le même temps, jamais la carte n'est devenue à ce point un enjeu de pouvoir récupéré par les tenants de la science et de l'outil cartographique, souvent d'ailleurs à des fins de propagande et de valorisation de projets qu'ils soutiennent. La qualité du graphisme, l'image cartographique de plus en plus structurée se fonde sur des quantités impressionnantes de données statistiques. Ceci a souvent pour corollaire de tuer le débat et d'éloigner encore un peu plus le riverain anonyme qui ne participe à aucune association ou groupes d'acteurs. Comme le souligne Yves Lacoste<sup>300</sup>, « la carte est représentation et un élément influent de la représentation, de ce que l'on se représente ». Par son aspect formel et avéré, elle peut paradoxalement éloigner le citoyen de son aptitude à prendre part au débat, qui

<sup>298</sup> LEVY Jacques, PONCET Patrick, TRICOIRE Emmanuelle, « La carte enjeu contemporain », *Documentation photographique N°8036, La Documentation Française*, 2005, voir aussi le site du Census bureau des Etats Unis, [www.census.gov/geo/www/maps](http://www.census.gov/geo/www/maps).

<sup>299</sup> LARDON S, MAUREL P, PIVETEAU V, 2005, *op. cité*.

<sup>300</sup> LACOSTE Yves, *Dictionnaire de géopolitique*, Larousse, 2006.

concerne pourtant son espace de vie. Il y a une véritable complexité de la relation sociale à la carte comme le rappelle la géographe italienne Emanuela Casti<sup>301</sup>. Bernard Debarbieux insiste lui sur le fait que si l'on veut faire de la figuration géographique un réel moment et un réel outil de prospective partagée, il faut que tous les protagonistes passent du statut de lecteurs à celui d'auteurs. Il faut donc que la figuration s'émancipe d'exigences techniques qui ne sont souvent partagées que par une minorité d'acteurs. « Passer d'une logique de représentation à une autre de reproduction mutualisée » est aussi la proposition de Marc Dumont<sup>302</sup>. Les critiques qu'il formule en matière de partages de savoirs numériques sont tout à fait pertinentes pour le savoir cartographique. Selon lui, « on assiste en matière de production de savoir (...) à un modèle fondé sur la détention et la possession des savoirs plus que sur une possible dextérité d'usage et d'articulation de ceux-ci ».

Enfin, les concepts fondés par la nouvelle géographie depuis les années 1970-80 ont mis en évidence l'intérêt de l'étude des représentations et leur prise en compte dans la compréhension d'un territoire, notamment à des fins de prospective territoriale. Réintégrer l'arme de l'imaginaire et le contexte des représentations sociales, ne pas laisser la géographie hors du savoir quotidien, ne pas la calfeutrer dans un pseudo-scientisme sont des éléments essentiels : la géographie doit se renouveler comme un créateur d'imaginaire social<sup>303</sup>. Loin de nous l'idée de dénigrer ce savoir cartographique classique ou de le jeter aux oubliettes ; il a tous les droits d'exister. Toutefois, il ne doit ni être hégémonique ni se retrouver convoqué seul comme un objet de vénération et de réalités géographiques incontestables. Ainsi, l'espace vécu peut aussi se référencer, il est modélisable au même titre que les autres savoirs géographiques. Après tout, les premières cartes du monde sont le pur produit de cet espace vécu, comportant aussi bien des dessins que des impressions et du ressenti. Elles ont permis d'avancer dans la connaissance de la globalité de ce monde.

### **9.2.2 : La carte mentale peut-elle être cette cartographie participative ?**

Un reproche peut être fait à l'ensemble du travail présenté dans cette thèse. Nous n'avons pas réussi à faire jouer le rôle d'une cartographie participative et délibérative à la carte mentale. Nous pensons pourtant que ceci est envisageable. Il est étrange de voir que dans les deux premières études de cas les porteurs d'études nous ont refusé cette mise en œuvre. Nous n'étions donc maître ni des problématiques de l'étude, ni du niveau jusqu'auquel nous poussions la démarche. La proposition pourtant été faite à chaque reprise, essuyant un refus de la part de

---

<sup>301</sup> CASTI E, article « cartographie », in Lévy, Lussault, 2003, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* et aussi, *L'ordine del mondo e la sua rappresentazione*, Milan, Unicopli 1998.

<sup>302</sup> DUMONT Marc, « Langages et structures d'échanges en recherches urbaines, proposition pour la généalogie d'un marché de l'interdisciplinarité », *Cahier du Laua*, N° 7, Nantes février 2004.

<sup>303</sup> BAILLY A., 1990, op cité.

l'ADEME, refus que nous avons respecté. Dans la troisième étude de cas, une équipe de sociologues était déjà en place sur le terrain d'étude, pratiquait des forums délibératifs auxquels nous n'avons pas pu nous joindre. Et pourtant, au fur et à mesure de l'avancée des entretiens oraux, nous avons fait jouer ce rôle à la carte mentale. Ainsi, face aux blocages dans le discours de certains acteurs, il nous est alors arrivé de ressortir telle ou telle carte mentale pour « obliger » l'acteur à prendre position. A chaque fois, l'entreprise a bien fonctionné, révélant non seulement les possibilités de facilitation du discours oral, mais aussi les possibilités comparatives plus fortes que l'entretien oral. Certes, nous ne l'avons vérifié que lors d'entretiens individuels et jamais de manière collective, nous n'avons surtout pas pu reconstruire des cartes mentales collectives d'acteurs auxquelles nous avons pensé au départ, mais nous sommes convaincus que cela est réalisable. C'est notamment la démarche expérimentée avec réussite par Sandra Breux au Canada. Alors que la cartographie d'experts tue le discours dans les réunions publiques car elles sont souvent complexes, techniques ou alors elles laissent la parole à des catégories supérieures, les cartes mentales ouvrent la parole au profane qui peut aisément comparer, critiquer, argumenter sur sa propre vision ou sur les autres. Cette démarche, différente certes, fonctionne admirablement dans les classes du secondaire, on peut penser que dans d'autres cadres, elle peut offrir le même intérêt.

### **9.3 : « Agir dans un monde incertain »<sup>304</sup>**

#### **9.3.1 : Accepter les conflits de territoire comme des conflits de représentations.**

Au final, ce que nous avons découvert de plus important sur ce que l'on nomme les conflits de territoire, c'est qu'ils sont avant tout des conflits de représentations de l'espace. Ces conflits mettent en jeu toute une série d'ingrédients, sociaux, culturels, historiques, identitaires, idéologiques. Ils se placent aussi toujours dans une période avec ses modes, ses contestations, ses cycles d'aménagement qui sont étroitement corrélés à la réalité de la vigueur des économies dans lesquelles ils évoluent. Ils ont chacun leurs maîtres à penser, leurs idéologies, leurs croyances, leurs mensonges. Comment ne pas sourire, si ce n'est plus, en relisant l'article de la chambre de commerce de Nantes écrit en 1966 à propos du projet d'aéroport de Notre Dame-des-Landes :

---

<sup>304</sup> Titre emprunté au livre de Callon Michel Lascousmes Pierre et Barthe Yannick, 2001, op cité

« La Basse Loire constitue un site maritime remarquable pour l'implantation d'un grand complexe industriel largement tourné vers l'extérieur, se développant autour d'une grande usine sidérurgique ou pétrochimique. Il sera un moteur puissant du développement économique de l'Ouest et renforcera la position industrielle de la France sur la zone atlantique qui sera la « Ruhr du XXI<sup>e</sup> siècle »(...) « Deux orientations paraissent pouvoir être retenues avec **une grande certitude** : d'une part, le développement quantitatif et qualitatif extrêmement important du réseau intérieur, d'autre part la desserte de la Métropole Nantes - Saint-Nazaire par un réseau international. (...) En ce qui concerne le réseau métropolitain, il sera créé des liaisons directes, fréquentes entre les huit métropoles régionales. C'est ainsi qu'au départ de Nantes - Saint-Nazaire seront prévues plusieurs fois par jour des liaisons avec Lille-Roubaix- Tourcoing, Metz-Nancy, Strasbourg, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Lyon, Saint-Etienne. (...) A ces liaisons s'ajouteront des liaisons également pluriquotidiennes, vers d'autres centres industriels ou touristiques tels que Nice ou Clermont-Ferrand. (...) **Quant aux liaisons sur Paris, elles seront assurées par des appareils partant à horaires fixes, toutes les heures ou demi-heures et dont l'accès sera libre comme l'est actuellement l'accès dans les autobus ou les chemins de fer.** (...) Ce réseau sera complété par un réseau européen assurant des liaisons directes avec les principales villes de l'Angleterre, de Belgique, d'Allemagne, d'Italie et d'Afrique du Nord. (...) **Les liaisons à très courte distance... entre les différentes villes de l'Ouest devront être remplacées par des liaisons d'hélicoptères ou d'appareils à décollage court...** » « Le développement du trafic aérien... nécessite la création d'un nouveau terrain à vocation internationale. (...) Les terrains actuels de Nantes, Rennes et Saint-Nazaire subsisteront naturellement comme terrain de secours et, surtout, serviront de base à une aviation d'affaires et de tourisme dont l'expansion, si on en juge par l'exemple américain, doit être considérable et pour laquelle, il est nécessaire de prévoir des équipements spécifiques... (Par ailleurs) **il faut dès à présent s'attendre et se préparer à une démocratisation du transport des marchandises par avions...** »

« Il convient enfin de signaler l'importance que l'aérodrome de Nantes peut avoir dans l'avenir pour le transport aérien d'automobiles avec leurs passagers en provenance de Grande-Bretagne. Grâce à sa situation géographique exceptionnelle, **l'aérodrome de Nantes permet, en effet, aux voyageurs britanniques atterrissant avec leurs voitures, de gagner dans les meilleures conditions aussi bien les côtes sud de la Bretagne que l'Espagne par Bordeaux ou la Suisse par la Vallée de la Loire.** (...)»<sup>305</sup>.

<sup>305</sup> . CCI Nantes - Saint-Nazaire Métropole portuaire. Numéro spécial mars 1966.

Cette citation mérite-t-elle des commentaires ou se suffit-elle à elle-même ? Elle est pourtant produite par un acteur très sérieux du développement économique de l'époque qui est le même porteur de projet qu'aujourd'hui. Les enjeux de pouvoir économique et d'appropriation spatiale contribuent très largement à forger ce genre de certitudes. Mais au final a-t-on beaucoup évolué dans nos manières de penser le monde et les espaces depuis cette époque ? Ce manque de recul et de discernement ne manifeste-t-il pas la représentation invariante d'un espace, incapacité persistante à intégrer une autre vision des territoires et surtout une vision partagée ? Incapacité à imaginer parce que tout pousse à aller dans ce sens, la formation des élites, la rentabilité des espaces, la mode du toujours plus. Mais au final, qui est passéiste dans cette histoire ? Ceux que l'on traite de « réserves d'indiens » parce qu'ils défendent leur vision d'un projet territorial qui apparaît conservateur, ou ceux qui reproduisent 50 ans après une vision qui ne s'est pas beaucoup modifiée alors que le monde lui, n'est plus du tout le même. On peut penser qu'aucune des deux ne laisse place à l'imaginaire spatial et pourtant la seconde oriente à ce point le territoire qu'elle tue toute imagination à faire autre chose et à imaginer un avenir différent. Qui est responsable de cet asservissement de l'espace ? Qui est le porteur de cette mémoire spatiale ? Cette mémoire spatiale a-t-elle encore le droit de cité ? Est-elle la forme d'un conservatisme détourné ou au contraire celle de la permanence de rapports à l'espace au final, déterminants pour le fonctionnement harmonieux de ces espaces ? Cette question, nous ne l'avons pas résolue. Le travail sur les représentations n'a fait que la conforter et montre toute la difficulté d'« agir et de décider dans un monde incertain ».

Jean De Legge rappelle dans un article qu'il a intitulé « *Comment l'opinion publique se forge-t-elle une opinion*<sup>306</sup> » qu'à propos de Notre-Dame-des-Landes, il s'agit dès le départ d'un scénario imaginaire ; « *Il peut avoir son utilité comme tel mais seulement s'il est reconnu comme un des scénarii possibles, confronté à d'autres scénarii construits sur d'autres imaginaires. Or cet imaginaire dominant a fonctionné comme un discours d'expertise portant en lui-même preuve de la nécessité de l'équipement. Dans le cas de Notre-Dame-des-Landes, le recul historique permet de comprendre que ce qui se joue, est le partage d'un système de représentations et non un débat sur les besoins d'infrastructures aéroportuaires* ».

### **9.3.2 : La géographie comme science de la complexité et surtout science sociale à part entière.**

Le territoire est comme le rappelle Guy DI MEO<sup>307</sup> un concept où « interfèrent de manière complexe des phénomènes à la fois psychologiques, sociaux et spatiaux ». Le territoire relève aussi de la psyché individuelle, dans ce rapport émotionnel de l'homme à l'espace qui l'entoure. Le territoire est aussi, comme nous avons essayé de le démontrer, de l'ordre des représentations collectives sociales et culturelles. C'est de l'étendue de cette complexité que nous devons dégager le rapport au monde de chaque acteur. La géographie ne peut se cacher derrière une science opérationnelle des territoires et

---

<sup>306</sup> DE LEGGE J., 2004, op. cité.

<sup>307</sup> DI MEO Guy, 1998, op. cité..

oublier les rapports intimes que les acteurs entretiennent avec leurs territoires. Ces rapports sont étroitement liés à la société dans laquelle évoluent ces acteurs et particulièrement dans la manière dont ils se les représentent. Avec Michel Roux, nous constatons au terme de cette étude que « *Les rapports d'une société à ses espaces ne sauraient exprimer la somme des rapports individuels à ses espaces, pas plus que les rapports intimes de chaque être à ses espaces ne sauraient se déduire mécaniquement de ceux des groupes sociaux auxquels ils appartiennent.* »<sup>308</sup> C'est cette démarche que nous avons tenté d'expérimenter en proposant de multiples passages entre l'individuel, le collectif, l'être géographique et l'être social, entre le local et le global.

Il n'y a sans doute rien de pire pour des acteurs au niveau local que de se voir disséqués dans une étude d'impact par des experts en aménagement, qui proposent une vision soi-disant cohérente, logique et rationnelle de l'espace concerné par un projet. Et quel traumatisme dans la capacité de concertation est créé par le déferlement de ces études en tout genre qui s'intéressent si peu aux espaces vécus et à l'imaginaire spatial ou idéal qu'elles sous-tendent. Combien d'études d'aménagement sont menées en méprisant le savoir des acteurs locaux, parfois même en traitant ceux-ci de passésistes ou de conservateurs, ou en les réduisant de facto à des « nimbystes » ? Il n'y a pas deux savoirs, l'un opérationnel créé de toutes pièces par les faiseurs de projet et l'autre, les représentations des profanes marquées par une sorte de pensée idéelle et fantasmatique. Il est temps de reconnaître la pertinence des représentations des acteurs comme un élément essentiel de la compréhension des espaces. Peu d'études ont véritablement innové en matière de compréhension des logiques de l'aménagement du territoire. Nous avons tenté par conséquent de démontrer que la mobilisation des représentations apporte une connaissance certaine, différente, complexe, et est en quelque sorte comme un nouveau regard, entraînant d'autres logiques, agissant de concert à plusieurs échelles en même temps. Mais loin de nous l'idée de séparer ces deux savoirs, bien au contraire. Nous avons tenté de montrer et d'élaborer une méthode permettant de les rapprocher. En variant les entrées, en faisant appel à la sociologie, à la psychologie cognitive, aux sciences politiques et à l'histoire à travers la mémoire des espaces.

Pour l'interprétation des cartes mentales, nous avons pensé qu'il est impossible de comprendre ce rapport complexe entre les acteurs et leur territoire sans convoquer des concepts autres que ceux utilisés en géographie. Nous avons varié les échelles d'entrée en partant de celles choisies par les différents acteurs, non pas par convention ou mode disciplinaire, mais parce que les représentations des acteurs ne nous ont pas laissé le choix. Le grand géographe Elisée Reclus que certains semblent redécouvrir, alors qu'il a certainement été l'un des fondateurs d'une forme de géographie sociale quand notre discipline était accaparée par les tenants d'un rationalisme scientifique absolu, nous disait ceci dès 1867 :

**« (...) Même là où l'influence de la nature se manifeste d'une manière absolument prépondérante dans les destinées matérielles et morales d'une société humaine, elle ne s'entremêle**

---

<sup>308</sup>ROUX Michel, 2000, op cité, p 246.

*pas moins à une foule d'autres incitatifs, concomitants ou contraires dans leurs effets. Le milieu est toujours infiniment complexe, et l'homme par conséquent sollicité par des milliers de forces diverses qui se meuvent en tous sens, s'ajoutant les unes aux autres, celles-ci directement, celles-là suivant des angles plus ou moins obliques, ou contrariant mutuellement leur action »(...).*

#### **9.4 : Plaidoyer pur une géographie citoyenne porteuse d'une démocratie cognitive**

Nous pensons avoir démontré que les cartes mentales participent de la cartographie dans la discipline géographique. Cet objet auparavant mal identifié a démontré à travers cette thèse sa capacité opératoire à mieux lire et à mieux comprendre les territoires et les acteurs. Elle a offert l'avantage particulier d'être simple d'utilisation et, contrairement à ce que l'on pensait précédemment, réalisable par toutes les catégories d'acteurs et assez facilement analysable pour peu que l'on se plie à une méthode commune que nous avons élaborée ici et appliquée à ces travaux de recherche. Il n'y a donc plus de doute sur la capacité de cet outil à faire partie de l'ensemble conceptuel et méthodologique exploitable par les géographes. Reste à envisager aujourd'hui les positions qu'entretiennent les géographes à la carte en général. L'outil carte mentale a par ailleurs le mérite d'obliger les géographes et les aménageurs à ne pas considérer l'espace comme une fin en soi, comme une réalité intangible mais au contraire comme une vision personnelle que fait chaque individu ou plutôt chaque habitant d'un espace qu'il expérimente ou encore de ce fameux « *être au monde* » comme le dit André-Frédéric Hoyaux.

Ainsi est facilité ce travail sur les représentations tel que nous le posions au début de cette thèse. Qu'avons-nous appris sur les représentations mentales en géographie ? A partir du moment où l'homme expérimente un territoire, soit parce qu'il y vit en permanence, soit parce qu'il le parcourt, soit parce qu'il souhaite se l'approprier, il se forge une vision particulière de ce territoire, cette vision, il n'en démord pas, il la défend, il la croit unique, fondée, réelle, objective et juste. Dans un article, Jean-Paul Bord pose la question de la relation difficile entre le géographe et la carte<sup>309</sup>. Il rappelle en citant C. Ritter « *que la dictature de la cartographie sur la géographie amène à l'équation carte = territoire ou espace* ». Or, si l'on admet après cette étude qu'une carte mentale est une carte à part entière, elle peut et doit réécrire le rapport qu'entretiennent les géographes à celle-ci. La carte est ce mouvement intellectuel autant qu'artisanal qui donne formes et contours, qui met en espace un savoir, des rumeurs, un oui-dire sur le monde »<sup>310</sup>. Pourquoi avoir dès lors autant minoré le rôle de la carte individuelle, créée par l'habitant, créée par l'acteur sur son propre territoire ? De toutes les épistémologies de la carte dans son rapport au savoir géographique et à la discipline géographique que nous avons lues, la carte mentale est restée le parent pauvre. Certes l'objet est une sorte d'« ovni » indéfinissable qui suscite une méfiance extrême chez certains chercheurs. Elle n'en demeure pas moins une carte à part entière, puisqu'elle est

---

<sup>309</sup> BORD Jean-Paul, « Le géographe et la carte. Point de vue et questionnement de la part d'un géographe cartographe », *Cybergeo*, Cartographie, Imagerie, SIG, article 17, juillet 2007. URL : <http://www.cybergeo.eu/index6470.html>.

<sup>310</sup> JACOB Christian, *L'empire des cartes, Approche théorique de la cartographie à travers l'histoire*, Paris, 1992, Albin Michel, 537 p.

bien la projection d'informations spatialisées sur une surface plane dans l'idée d'une meilleure compréhension du fonctionnement de cet espace. Elle n'est pas selon nous dans la plupart des cas un schéma mais bien une vision spatiale d'un espace à partir d'une projection sur un plan, même si nous comprenons les réticences de certains géographes à l'appeler carte. Ne pas lui adjoindre ce statut, c'est le risque de la reléguer encore une fois aux oubliettes de la géographie. Comprendre l'intérêt que peut prendre l'analyse spatiale par carte mentale se borne à répondre à trois questions essentielles :

Qui les cartes mentales dérangent-elles ?

Qui les cartes mentales avantagent-elles ?

Qu'en pensent les géographes et les chercheurs en analyse territoriale ?

Elles dérangent avant tout les porteurs de projet. Parce qu'ils se trouvent quelque peu court-circuités dans leur opération de promotion, parce qu'ils doivent tenir compte d'un espace vécu qui ne s'affiche pas comme le leur ou comme celui qu'ils ont imaginé, parce qu'il y a dans ces cartes une relation à l'espace extrêmement sensible et faite d'expériences quotidiennes, parce qu'il a projeté les désagréments d'un futur aménagement qu'eux refusent de prendre en compte. Parce qu'elles coupent l'herbe sous le pied des bureaux d'études et de leur batterie de spécialistes et d'experts en tout genre, parce qu'elles sont porteuses d'un savoir qu'elles ne prennent pas souvent en compte, parce qu'elles coupent la relation devenue trop exclusive entre les porteurs de projet et certains bureaux d'études triés sur le volet et porteurs en fait de la parole officielle. Assurément les cartes mentales font la part belle à l'habitant, le replaçant au cœur du processus d'aménagement. L'expérience relatée dans l'EC1 à propos de la vision des techniciens spécialistes d'aménagement du projet d'aéroport est révélatrice de cette vision formatée, sans imagination ou sans le droit à l'imagination. Quant nous avons créé et rassemblé les cartes mentales des techniciens dans une planche (Planche n° 5, p 158) et que nous l'avons comparée, leur lecture nous a laissé perplexe. Comment peut-on avoir une vision si homogène d'un projet, comment autant de gens aux sensibilités si différentes, avec des parcours de formation très disparates, avec parfois des intérêts différents, car ils représentent des collectivités territoriales qui n'ont pas toujours le même intérêt dans ce dossier, comment autant de contradictions peuvent-elles arriver à un résultat aussi comparable ? Qu'en est-il du nombre de réunions de l'instance de pilotage du projet, de sa fonction véritable, des documents qu'elle distribue ? N'est-elle pas en fait une instance de renforcement de positions politiques et idéologiques prises ailleurs et dont l'objectif final est de ne laisser place à aucune autre solution ou discours divergent ? On a vraiment le sentiment que tout le monde doit parler d'une seule voix et que la place laissée à l'imagination, à des conceptions différentes de l'aménagement, à tout simplement envisager des hypothèses différentes, n'est pas de mise dans ces instances. Si ce n'est pas le cas, d'où vient alors cette vision identique du projet par les techniciens ? Peut-être d'un manque de décentrage et de l'acceptation trop tacite de la vision politique du projet. Il n'y a jamais une seule solution, ceux qui font croire cela ont d'autres arrière-pensées.



## **9.5. : Quid de l'enseignement de la discipline « Géographie » dans le Secondaire ?**

L'enseignement de la géographie s'est profondément renouvelé ces dernières années. Il ne s'agit en aucun cas pour nous de contester cet état de fait. Cependant ce renouvellement ne s'est pas toujours fait dans le sens d'une géographie sociale, citoyenne, porteuse de sens et permettant de former de futurs citoyens agissants. L'enseignement de la cartographie, même s'il a été mis au cœur de la discipline scolaire, est resté le plus souvent formaliste et mécaniste. La très faible part prise dans les programmes par les systèmes d'acteurs, leur construction, leurs interrelations vide de son contenu politique la discipline. La part laissée à l'histoire dans la compréhension des conflits la vide encore un peu plus de sens et la fait passer aux yeux des élèves comme une discipline plus technique dont on connaît peu les finalités<sup>311</sup>. La multiplicité des méthodes et des documents utilisés la laisse apparaître aux yeux des élèves comme une discipline « fouillis », disposant d'un arsenal conceptuel complexe et peu mobilisable au final par les élèves. La faible part donnée à la géographie de l'espace quotidien, de l'espace vécu, continue d'éloigner les élèves d'une discipline qu'ils assimilent encore trop souvent au final soit à de l'économie soit à de la sociologie. Malgré les apports récents sur le renouvellement du programme de la classe de Première, la géographie reste une discipline qui a peu les faveurs des élèves. L'affaire n'est pas due au simple fait que les trois-quarts des professeurs sont avant tout historiens, elle est en fait restée trop éloignée d'un savoir potentiellement mobilisable par les élèves dans leur compréhension globale du monde et dans leur quotidien et surtout d'un savoir construit par le haut.

### **9.5.1 : Quelques propositions didactiques pour l'enseignement de la discipline géographie**

Quel rapport entre la capacité de l'imaginaire spatial et l'enseignement de la géographie ? L'imaginaire spatial, la capacité à dire que plusieurs solutions sont possibles, le refus d'un déterminisme spatial, la volonté de faire de l'habitant un acteur citoyen dépendent étroitement de sa formation. Or, le moins que l'on puisse dire, c'est que la géographie enseignée dans le Secondaire est restée non seulement le parent pauvre du couple « histoire géo », mais également frappée d'une vision qui peine à se détacher d'un certain déterminisme. La vision souvent caricaturale, parfois catastrophiste, de la gestion de l'espace par les hommes ne peut faire de l'élève cet habitant citoyen agissant sur son espace. Vingt années d'enseignement dans les classes du Secondaire peuvent laisser un goût amer à un professeur géographe aimant sa discipline et souhaitant la faire partager aux élèves. Ce ne sont pas eux qui sont en cause. La discipline géographie enseignée est moribonde et les étudiants arrivant en première année d'enseignement supérieur et la choisissant ont souvent un faible bagage. « Pourquoi ce déficit

---

<sup>311</sup> Ces commentaires sont issus d'une étude réalisée en Octobre 2006 sur 453 élèves du Lycée Victor Hugo à Hennebont dans l'Académie de Rennes. AVRY Loïc et classe de 1ES2, « Ce que les lycéens pensent de la géographie », Etude statistiques à partir de 10 questions dans le cadre d'un sujet de Travaux Personnels Encadrés, Février 2007.

d'amour pour la géographie ? » s'interroge Christophe Duhaut, formateur à l'IUFM d'Arras<sup>312</sup>. C'est la question majeure. La géographie reste une discipline mal vécue dans l'enseignement. Les élèves ne parviennent pas à en saisir la complexité, il la situe comme une matière assimilée à une matière scientifique et une matière entre l'économie et le droit. Les programmes, malgré les études de cas introduites ces dernières années, n'arrivent pas à la faire fonctionner comme une matière dialectique reposant sur des problématiques à résoudre.

L'enseignement de cette géographie-là, à des étudiants mais aussi dans le Secondaire, doit œuvrer à former les futurs citoyens, créateurs imaginatifs des espaces de demain. Il faut précisément travailler cette complexité dès le plus jeune âge, même si nous sommes en permanence tentés de trouver des causalités simples à des phénomènes géographiques complexes. Chaque étudiant rencontré, chaque acteur interrogé, chaque parent ou ami, chaque élu ou décideur économique est forcément un géographe. Tout le monde fait de la géographie tout le temps, certains sans le savoir, d'autres en croyant tout savoir. Des milliers de cartes mentales analysées en 20 ans de pratique de l'enseignement confirment tout ce qui vient d'être énoncé. Le regard éclairé d'étudiants dont on prend en compte le savoir géographique à chaque début d'année, et qu'on incorpore ensuite au fil des déclinaisons de programme, l'intérêt que suscitent ces méthodes confirment que l'on ne peut faire de géographie sans partir du savoir des acteurs, que ce soit dans une salle de classe ou dans un bureau d'aménagement. La prise en considération du savoir de l'autre, la volonté de ne pas imposer le sien ou celui qui est admis par tous est particulièrement fécond. Cette manière de faire développe l'imagination, incite à penser le monde librement et fièrement, comme un acteur de plein droit qui en fait partie.

La seconde évidence est que l'étudiant est avide de comprendre et de dénouer les contradictions. Les rares chapitres consacrés à la géographie sociale dans l'enseignement secondaire, sur la multitude d'études de cas proposées aujourd'hui en classe de lycée, doit partir de la contradiction qui existe nécessairement entre acteurs dans des projets et des visions territoriales. Le conflit spatial est forcément formateur en ce sens qu'il pose la question des enjeux et de la complexité du système d'acteurs. Nos étudiants aiment baigner dans cette conflictualité. L'introduction de la question de la géographie des conflits dans les programmes de concours va dans le bon sens, mais encore une fois la part belle revient aux conflits d'ordre géopolitique à grande échelle. Le conflit n'est jamais abordé de front dans les programmes scolaires ou, quand cette notion apparaît, elle l'est toujours sous l'angle géopolitique, c'est-à-dire sous l'angle du peuplement ou du contrôle des ressources. Jamais le conflit n'est abordé sous l'angle d'un système d'acteurs complexe ayant des visées idéelles différentes et divergentes sur le devenir d'un territoire. La plupart du temps dans les études de cas proposées, le conflit est latent, il n'est en tout cas jamais pris comme l'objet d'étude en soi, ou comme entrée dans la question d'étude. Or les élèves aiment le conflit parce qu'il y a contradiction et qu'ils vont pouvoir ainsi prendre partie. Les élèves aiment trancher et se ranger dans tel ou tel camp.

---

<sup>312</sup> DUHAUT Christophe, 2008, « Pourquoi ce déficit d'amour de la géographie ? », *Les cahiers pédagogiques* n° 460, p36-38.

La notion de concurrence spatiale est apparue ces dernières années dans les programmes de collèges, mais reste encore trop souvent une donnée purement statique. Si dans les programmes, en classe de cinquième, il est proposé d'aborder les conflits d'usages, c'est toujours autour de la question d'une ressource et très rarement comme la différence de conceptions territoriales des différents acteurs. Les programmes de lycées sont quant à eux encore bien moins explicites concernant la notion de conflits, même si l'accent est davantage mis sur les jeux d'acteurs. Une certaine place est cependant faite à l'analyse prospective, mais la question des différentes représentations des acteurs est totalement laissée de côté. Or, l'Ecole doit jouer un rôle fondamental dans l'approche et la compréhension des conflits et dans la possibilité de les envisager non pas comme un dysfonctionnement majeur de la société, mais comme une pluralité territoriale émergeant de représentations différentes. Ne pas l'aborder serait laisser aux tenants des différenciations culturelles inéluctables et incompressibles selon eux, la seule explication plausible. A l'inverse, replacer l'espace au cœur des conflits de toute nature, c'est remettre la géographie au cœur de l'intérêt des élèves qui les vivent souvent inconsciemment mais quotidiennement, qu'il s'agisse de l'espace d'un lycée, de leur espace proche ou d'un espace plus vaste dont ils entendent et perçoivent les enjeux tous les jours.

La troisième et dernière orientation à donner à la didactique de la discipline est d'enfin admettre que l'on faciliterait grandement l'apprentissage de la géographie en y incluant au minimum une brève histoire de la discipline et des orientations idéologiques existantes en son sein. Le faire, c'est permettre aux élèves de naviguer entre ces différentes approches pour au final, quelques années plus tard, être en mesure de choisir leur conception et leur vision de choix territoriaux qui vont conditionner une partie de leur vie. Notre expérience, menée maintenant depuis plusieurs années, d'un chapitre introductif en classes de Seconde et Première nous conforte dans cette orientation. Elle serait par ailleurs une aide importante aux professeurs du Secondaire qui restent encore trop souvent de purs historiens qui ont des difficultés à savoir par quel bout prendre la discipline géographique... La question des conflits de territoire est par conséquent essentielle dans une géographie dynamique, complexe, souhaitant rendre intelligible le monde en formant des citoyens critiques dans une logique réflexive et non déterministe.

### **9.5.2 : Quelques propositions simples à mettre en œuvre pour la géographie**

Mettre le conflit de manière quasi systématique au cœur de la discipline lui permettrait de la faire fonctionner en système et d'aborder la complexité. La reconnaissance des acteurs et de leurs missions et fonctions doit être au cœur de la discipline géographique, les classifications d'acteurs doivent être construites et connues, ne serait-ce que pour agir dans le monde en tant que citoyen. La discipline ne doit pas rejeter la complexité, elle doit au contraire partir de cette complexité comme une question énigmatique à résoudre, et montrer que sa résolution offre des possibles différents et donc des projets correspondant à des visions idéologiques et idéelles des espaces.

Les liens entre les deux disciplines, l'histoire et la géographie, doivent être renforcés, il s'agit de rentrer parfois dans une « géohistoire » permettant l'« éclaircissement » du problème géographique à

enseigner en y intégrant la notion de « mémoires d'espaces ». La question des inégalités spatiales et des « traumatismes spatiaux » doit être un aspect important du savoir enseigné.

Enfin, la pratique d'une géographie de terrain, cœur d'un projet de recherche action amène l'étudiant à envisager la discipline comme l'une des possibilités d'une démocratie cognitive où il peut trouver sa place. Quel beau programme ! Nous avons cherché à vérifier si ses propositions étaient envisageables dans la géographie du Secondaire. Chacune des trois études de cas présentées dans cette thèse ont été expérimentées dans les programmes de lycée : l'EC1 et l'EC3 en classe de Première et l'EC2 en classe de seconde. Par ailleurs, un stage de didactique de la géographie a été proposé aux enseignants du Secondaire à partir de ces trois études de cas. Ces expérimentations dans le cadre des programmes officiels ont démontré que loin de fuir la complexité, les élèves aiment tenter de la résoudre ou en tous les cas, aiment prendre position sur les enjeux que ces questions d'aménagement ont posés à leurs yeux. La complexité du système des acteurs fait de la géographie une discipline à la fois exigeante mais aussi passionnante pour la plupart des élèves et réduit le déficit d'intérêt par rapport à l'histoire. Nous voulons une géographie des jeux de rôle et de la confrontation de scénarii, une géographie de la libre expression du point de vue de l'élève, une géographie qui utilise les représentations. Une géographie qui part de l'espace vécu et qui donne aux cartes mentales toute leur place, non comme un objet fétichiste, mais comme un apprentissage de la diversité du monde et un refus du déterminisme physique. Une géographie qui interpelle les concepts, les déstabilise, les reconstruit, qui, sans refuser la position modélisante ou scientifique, montre que le rapport de l'être au monde est complexe. Enfin, une géographie active, utile et qui forme des citoyens agissant ou ayant envie de croire qu'ils peuvent participer aux devenirs des espaces qui les concernent. Une géographie enseignée comme une matière fondamentale de l'apprentissage de la citoyenneté, qui offrirait des passerelles avec la philosophie, l'histoire, l'économie et bien sûr avec l'éducation civique. Une géographie pratique comme véritable outil de concertation et d'aide à la décision. Une géographie qui met les cartes, toutes les cartes, au cœur de la discipline comme des lectures diverses du monde.

### **9.5.3 : L'apprentissage de l'objet carte est vital pour faire fonctionner démocratiquement nos sociétés.**

La 17<sup>ème</sup> conférence cartographique internationale de Barcelone en 1995 conclut ses travaux sur le principe que la carte doit être conçue comme une image. Jean-Paul Bord rappelle que le géographe ne peut éviter de réfléchir sur la problématisation de la carte, sur le choix des données à la base de toute visualisation<sup>313</sup>. Ainsi, dans le foisonnement de la cartographie et l'abreuvement sans cesse croissant de cartes de toutes sortes, de l'introduction des SIG dans les systèmes de cartographie, la carte est devenue en quelques années un objet particulièrement prolifique. L'année 2008 a vu la parution d'au moins sept

---

<sup>313</sup> BORD Jean-Paul, « Le géographe et la carte. Point de vue et questionnement de la part d'un géographe cartographe », *Cybergeog*, Cartographie, Imagerie, SIG, article 17, juillet 2007. URL : <http://www.cybergeog.eu/index6470.html>.

atlas en tout genre, chacun orientant le sien sur des thématiques sélectionnées de manière particulièrement partielle. Tout le monde se sert de la carte comme d'un objet de propagande que l'on « vend » comme une réalité incontestable !

Il n'y a pas de projet d'aménagement aujourd'hui sans une cartographie abondante, celui du projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes par exemple, en compte plus de trois cents. Les réunions publiques inondent les « spectateurs » de cartes, plus sophistiquées les unes que les autres. « Spectateurs », parce que la carte est une image et les présentations par diaporama ont considérablement réduit la place du texte au profit de l'image. Image en tout genre, de la photographie bien-sûr, mais également de la carte, beaucoup de cartes. Ce qui a eu comme conséquence de confisquer le débat souvent par des spécialistes, qui utilisent ce moyen devenu en quelque sorte un véritable film géographique ou quelquefois une sorte de bande dessinée géographique.

L'apprentissage de l'objet carte est par conséquent devenu indispensable. Cet apprentissage sert parfois à donner l'illusion du réel, c'est d'ailleurs souvent le cas dans beaucoup des cours du Secondaire. Or, ces cartes, pourtant intégrées dans le processus de décision dans le cadre d'un projet d'aménagement, sont de plus en plus hermétiques. Le passage par l'informatique a bien entendu très fortement accentué ce décalage. C'est bien à ce paradoxe que nous sommes confrontés. Jamais l'information spatiale géographique n'a été aussi importante et dans le même temps, jamais la carte n'est devenue à ce point un enjeu de pouvoir récupéré par les tenants de la science et de l'outil cartographique. La carte se trouve ainsi de plus en plus souvent mise au service des dominants de la décision spatiale. La qualité du graphisme, l'image cartographique de plus en plus structurée se base sur des quantités impressionnantes de données statistiques. Elle a souvent pour corollaire de tuer le débat et d'éloigner encore un peu plus le riverain anonyme qui ne participe à aucune association ou groupes d'acteurs. Comme le souligne dans son dictionnaire de géopolitique Yves Lacoste, la carte est représentation et un élément influent de la représentation, de « ce que l'on se représente<sup>314</sup> ». Par son aspect formel et avéré, elle peut paradoxalement éloigner le citoyen de son aptitude à prendre part au débat qui concerne pourtant son espace de vie. Il y a une véritable complexité de la relation sociale à la carte comme le rappelle la géographe Emanuela Casti<sup>315</sup>. Il faut donc que la figuration s'émancipe d'exigences techniques qui ne sont souvent partagées que par une minorité d'auteurs. Ainsi, l'enseignement Secondaire doit faire une place particulière à l'apprentissage de la carte dans toutes ses perspectives. Non pas comme des croquis formatés que les élèves apprennent par cœur pour les examens comme c'est le cas aujourd'hui, mais comme un outil de démocratie véritable permettant de partager un savoir entre citoyens. En ce sens, la carte doit être pensée comme un bien commun enrichissant le savoir et s'enrichissant du savoir des autres. Dans ce processus la carte mentale a tout naturellement une grande place. Apprendre à relativiser la vision d'un espace, c'est déjà être d'accord pour relativiser sa propre vision. Dans le « Manifeste pour la carte » mis en place par le groupe de chercheurs réunis dans le projet

---

<sup>314</sup> LACOSTE Yves, 2006, op. cit.

<sup>315</sup> CASTI E, article « cartographie », in LEVY LUSSAULT, 2003, op cité.

CartogrAm (VillEurope) en 2002, ceux-ci font les propositions suivantes que nous nous permettons de compléter **en gras** à l'issue de cette thèse :

- 1- Abandonner l'idée que la carte construite dans un espace euclidien est l'horizon indépassable de la représentation géographique. **Et donc accepter que la carte puisse être le fruit d'un imaginaire mental tout aussi fécond.**
- 2- Rechercher dans l'esprit des travaux déjà réalisés une rénovation conceptuelle. **Et donc accepter la part des représentations comme fondamentale dans le projet cartographique.**
- 3- Ne pas renoncer à construire des objets cartographiques selon des codes simples. **Et donc, permettre à tout un chacun de créer ses représentations en utilisant son propre langage, des symboles, mais aussi des figures...**
- 4- Poser la question de la portée et des limites des langages cartographiques. **Et donc, procéder à un véritable apprentissage de la carte d'un point de vue épistémologique et critique en utilisant les représentations mentales de chaque acteur.**
- 5- Considérer l'éducation à la carte comme composante de l'innovation cartographique. **Et donc permettre à chaque habitant d'un territoire d'être en mesure de représenter son propre espace de vie.**
- 6- Traiter aussi la carte comme vecteur de la dialogique politique. **Et donc, faire des cartes mentales d'habitants un processus de concertation et de discussion en vue d'une médiation territoriale.**
- 7- Penser la carte comme un bien commun à transformer. **Et donc, donner toute sa place aux cartes mentales lors des processus de décision et de planification territoriale.**

Tous ces enjeux constituent selon nous la condition essentielle d'une véritable démocratie spatiale permettant d'agir sur les fortes inégalités spatiales à l'œuvre aujourd'hui et favorisant l'avènement d'une véritable démocratie cognitive<sup>316</sup> dans la compréhension d'un monde complexe où chaque acteur a le droit à la parole.

#### **9.5.4 : La carte est toujours un point de vue et c'est tant mieux ! La carte est une remise en question permanente !**

« La carte n'est pas le territoire, seulement notre façon de le traduire et de le construire <sup>317</sup> ». La carte manipule, la carte transgresse, la carte déforme, la carte oriente, la carte désoriente, la carte est toujours un construit. Ce construit est le sens que l'homme donne à l'acte d'habiter le monde de la chambre d'un adolescent à sa vision, jusqu'à la place de l'habitant dans le monde tout entier. La carte ne peut plus rester le point de vue des catégories dominantes pour parvenir à ses fins. Dans les conflits de territoire que nous avons analysés, la carte est devenue cet instrument d'oppression des porteurs de

---

<sup>316</sup> Pour réutiliser l'expression chère à Edgard Morin.

<sup>317</sup> KORZYBSKI A, Cité par Michel Roux, 2000, op cité, p 6.

projet sur les riverains de ces projets. Ceux-ci ont pourtant décidé de s'emparer de ce savoir spatial, ont parfois construit leurs propres cartes.

La carte mentale s'offre une place particulière dans ce mouvement de lutte spatiale orchestré par les cartes. Pourquoi devrait-on accepter les cartes des enquêtes publiques officielles et études d'impact en tout genre comme étant les seuls instruments capables de parler du devenir d'un territoire ? Ce que nous avons tenté, c'est de montrer que la carte, si elle doit être présente dans la préparation et le déroulement de l'action spatiale, ne doit pas servir à assujettir la position de certains groupes d'acteurs. Les cartes classiques tendent à désocialiser le territoire en faisant souvent de ceux-ci des espaces vides, comme le rappelle Jean-Paul Bord<sup>318</sup>. Quant à nous, nous avons cherché à resocialiser la carte en en faisant soit une carte d'imaginaire spatial, soit une carte de ressenti. Une carte des craintes avérées ou non d'un traumatisme spatial en devenir. Dans ce traumatisme spatial, nous avons lu cet étonnant rapport de complexité entre l'acteur et son territoire.

D'ailleurs certaines critiques qui sont apparues lors de ce travail appartiennent au même registre que les précédentes. Il n'existe pas une sorte de carte mentale mais plusieurs variantes qui ne partent pas du même point de vue, et qui surtout n'ont pas le même objectif. Doit-on sous prétexte de cette variété rejeter l'ensemble de ces cartes ou doit-on codifier une acceptation de certaines cartes mentales parmi d'autres et les envisager comme autant de regards certes différents, mais aussi pertinents sur ces espaces de vie ? Nous pensons que la variété de ces regards, soit par les échelles de représentations choisies, soit par les thèmes, soit par la variété des récepteurs pressenties par les émetteurs, soit par la diversité des codes et symboles utilisés, apporte à la compréhension du territoire et c'est cela qui nous importe le plus.

### **9.5.5 : Des cartes des représentations mentales au cœur de la compréhension de la transformation de nos espaces de vie**

La place prise aujourd'hui par certains acteurs individuels dans la capacité à interagir sur leur espace et à contester des projets en cours nous oblige en tant que géographe à prendre en compte cette diversité de points de vue. Mais il s'agit encore trop souvent d'acteurs dominants ou disposant d'un fort capital social et culturel. Nous avons quant à nous tenté de redonner la parole à tous les acteurs habitant un espace de projet, qu'ils soient en position dominante ou non. Ainsi, les représentations de chacun sont devenues des objets d'étude à part entière et non plus uniquement des visions originales mais déformées des espaces. D'ailleurs, la faible place que nous avons octroyée à l'étude des distorsions présentes dans ces cartes mentales montre que nous avons choisi le parti pris de créer ce dialogue territorial, sans lequel la démocratie territoriale ou participative, pour utiliser un terme à la mode, n'existe pas. Dans les conceptions visant à créer des espaces durables en utilisant les variantes du concept de « développement durable » (autre concept particulièrement idéologique à la mode et malmené), la partie sociale est

---

<sup>318</sup> BORD Jean Paul, 1997, op. cité.

souvent oubliée. Nous prétendons que la prise en compte de la parole « profane » de l'habitant est une des composantes de ces espaces durables que l'on souhaite mettre en œuvre. Ceux qui annoncent la mort de la carte face au déferlement de l'imagerie spatiale et à la possibilité de créer aujourd'hui des images dynamiques sur des écrans informatiques, y compris avec la possibilité de la troisième dimension, seront vraisemblablement déçus ! Pour réutiliser l'expression de Jacques Levy : « le cinéma n'a pas tué la photographie <sup>319</sup> », nous pensons quant à nous que la carte a encore de beaux jours devant elle si elle sait s'adapter et devenir un outil sur lequel l'habitant citoyen peut interagir et confectionner la représentation de son espace ou territoire selon ses choix et ses envies.

### **9.6. : Aimez-vous la géographie <sup>320</sup> ?**

« Comprendre le monde pour mieux le changer » déclarait Yves Lacoste, comprendre le monde, c'est avant tout être capable de prendre en compte le monde des autres, de le comparer au sien, et d'en reconstruire une sorte de compromis territorial. L'imaginaire est important, nous devrions être avant tout la discipline des possibles imaginaires. Dans l'ouvrage collectif sur les imaginaires de la ville <sup>321</sup>, les auteurs s'évertuent à montrer en quoi la connaissance de la ville s'appuie sur la parole du géographe, de l'historien, du sociologue, du philosophe, de l'architecte, de l'écrivain. Mais elle s'appuie également sur le récit réaliste, onirique, fantastique, lieu privilégié pour le métissage des savoirs : c'est par l'ensemble de ces savoirs, c'est par cette approche plurielle, que l'on retrouve dans cette géographie des représentations, que la connaissance des espaces émerge. La carte mentale est à la fois une œuvre géographique, mais elle est aussi, un récit de vie, une approche psychologique de l'espace, ainsi qu'une part fantasmagorique de son devenir.

Nous sommes aujourd'hui dans une société fractionnée où les écarts se multiplient, l'espace et ses acteurs ne sont pas épargnés par l'éclatement des modèles, la résurgence de fortes disparités spatiales et surtout l'accumulation des inégalités environnementales et spatiales. La ségrégation sociale prend de l'ampleur, elle se manifeste dans une ségrégation spatiale qui tend à s'accroître. Le rôle du géographe est alors de mettre en évidence ces phénomènes et de porter aussi la parole des « petits ». Les très forts contrastes marquant par exemple la société française sont le résultat aussi en partie de la production spatiale. Les élites dirigeantes promeuvent des projets de territoires qui sont l'expression de leur domination. A qui va servir l'aéroport de Notre Dame-des-Landes, sinon aux intérêts de la grande métropole nantaise ! Pourquoi les campagnes devraient-elles sans cesse subir les désagréments du fonctionnement des villes et accueillir sur leurs sols toujours plus de contraintes comme les centres d'enfouissement de déchets ? Pourquoi la jeunesse devrait-elle s'effacer des centres urbains face à leur gentrification prononcée ? La stigmatisation caricaturale des refus est le fait de la domination spatiale

---

<sup>319</sup> LEVY Jacques, PONCET Patrick, TRICOIRE Emmanuelle, 2005 « La carte enjeu contemporain », *Documentation photographique N°8036, La Documentation Française*, p 12.

<sup>320</sup> Titre emprunté au titre de l'ouvrage d'Armand Frémont, Flammarion, 2005

<sup>321</sup> MENEGALDO Hélène et Gilles Dir, *Les imaginaires de la ville, entre littérature et arts*, PUR 2007, 499 p.



des élites comme le concept de NIMBY inventé surtout pour stigmatiser les oppositions davantage que pour les prendre en compte. Le rôle du géographe n'est-il pas de montrer que les phénomènes sont plus complexes qu'il n'y paraît et rompre l'asymétrie de parole existant entre ces élites et les habitants du quotidien ? Il ne s'agit pas de prendre toujours et systématiquement la défense « du plus faible », sous prétexte qu'il est le plus faible, il s'agit de leur donner la parole, d'écouter leurs arguments, de leur permettre d'échanger. Si l'histoire a fait sa révolution dans le domaine du sensible notamment sous l'influence d'un Alain Corbin à travers tous les aspects de l'histoire des sens, de la vie quotidienne, ou des mœurs, la géographie a dénigré pendant très longtemps le sensible. Malgré l'inclusion d'un nouveau champ dans les années 70, avec la notion d'espace vécu, et le début de la théorie des représentations, ces outils qualitatifs restent encore aujourd'hui profondément en marge. Or, cette géographie du sensible, c'est celle qui touche toujours le plus les élèves, c'est aussi elle qui invite au discours géographique toutes les catégories d'acteurs. Sont-ils étranges ces acteurs, ou bien est-ce parce que cette géographie-là leur parle ? Dans le dernier ouvrage d'Armand Frémont, celui-ci consacre un chapitre entier à la géographie sociale. Il affirme que « la géographie sociale ne peut se concevoir sans référence à la société ». Puis il décline chacun des grands champs, selon lui, de cette géographie sociale : « la géographie des conflits ou de la guerre, celles des inégalités, la géographie de la ségrégation, la géographie du pouvoir ». C'est la méthode que nous avons choisie dans les différents filtres pour extraire des informations qualitatives des cartes mentales analysées. Est-ce un hasard si, sur l'ensemble des entretiens réalisés, la parole spatiale se libère quand on sait créer l'invitation à s'exprimer à une géographie du sensible ? La carte mentale a souvent joué ce rôle. Michel Roux pense quant à lui que « (...) l'intuition et l'expérience spatiale confèrent le pouvoir de donner aux êtres le sentiment de complétude, car cette intuition et cette expérience quotidienne de l'espace contiennent dans leur immédiateté la totalité du monde. Elle fait de l'attachement intime à l'espace une des entrées privilégiées pour comprendre les rapports des hommes à leurs territoires <sup>322</sup> ».

### 9.6.1 : Une géographie phénoménologique ?

Au cours du cheminement de ces travaux et des nombreux acteurs rencontrés, nous avons peut être réalisé une géographie phénoménologique sans forcément le savoir. La réalité ne s'offre à la connaissance qu'à partir de l'expérience, la réalité spatiale (même si nous avons admis qu'elle n'existe pas), s'offre sans doute au mieux à la connaissance par l'espace vécu. Par le jeu des différents regards portés sur ces portions d'espaces, par les interactions qu'ils nouent, par la manière dont ils se projettent dans cet espace, par le traumatisme spatial que les différents acteurs s'imaginent devoir subir, tous leurs rapports de « l'être au monde » s'en trouvent en quelque sorte révélés, tout en préservant cette intuition spatiale du départ. Les cartes mentales ont souvent révélé la manière de vivre au quotidien et ce qui lie l'acteur à son espace en le rendant à la fois unique et commun aux autres acteurs. Loin de nous l'idée de

---

<sup>322</sup> ROUX Michel, op cité, p266.

nous positionner dans un relativisme absolu, nous nous sommes au contraire engagés dans une voie. La voie de l'acteur expérimentant son territoire à l'aune d'un projet d'aménagement ou d'un conflit d'expériences vécues. Nous nous sommes engagés derrière la parole de chaque acteur interrogé, que nous avons prise comme une parole à part entière. Nous l'avons « cru » au sens d'écouté. Nous l'avons entraîné à se laisser aller à dire son expérience d'être dans ce monde territorial qui est le sien. Ce n'est certainement pas la vérité territoriale mais c'est assurément une vérité qui, associée à une multitude d'autres, est certainement plus proche d'un révélateur territorial que ce que l'on qualifie encore trop souvent de recherche géographique objective.

On nous a parfois opposé l'imaginaire à la raison : les représentations seraient de l'imaginaire pur, les études territoriales d'impact de la raison pure or, la prise en compte de la complexité ne peut se dispenser de l'imaginaire. L'imaginaire du chercheur mais aussi de l'acteur interrogé intègre obligatoirement la complexité et nous avons essayé de relier « raison » et « imaginaire ». Nous avons considéré que la métaphore spatiale s'exprime à travers les cartes mentales des représentations des acteurs, que cette métaphore est riche de sens et de complexité. En tentant de déjouer cette complexité, nous avons considéré avec Paul Ricœur que « (...) *La métaphore est cette stratégie du discours par laquelle le langage se dépouille de sa fonction de description directe pour accéder au niveau mythique où sa fonction de découverte est libérée*<sup>323</sup> ».

La carte mentale ne déforme pas le regard sur le territoire de l'acteur, elle crée davantage de sens et atténue les contradictions entre individualité et collectivité. Elle est une réalité à un moment donné de la complexité du système géographique en place. Complexité d'autant plus sensible, que dans notre travail de recherche, elle se présente lors de traumatismes spatiaux.

Nous n'avons pas abordé ou trop peu l'idée que ces représentations sont aussi directement liées au cadre spatial de référence. Nous sommes en France mais dans une région, la Bretagne, où le rapport (et donc les représentations) à l'espace de vie sont marqués par l'histoire de ce territoire, comme dans toute autre région du reste. Si nous ne nous sommes pas lancés sur cette piste, c'est que nos trois études de cas sont prises dans l'espace de la Bretagne historique. Pour analyser en quoi les représentations d'un Breton pourraient être différentes de celle d'un Auvergnat sur son rapport étroit à son espace vécu, il faudrait poursuivre ces travaux en utilisant la même méthode sur d'autres régions françaises et comparer les résultats. Michel Roux a très bien mis en évidence par exemple qu'il existe un imaginaire et des représentations des Français sur l'espace maritime fondamentalement différents de celui des Anglo-saxons. Pour ce qui nous concerne, c'est aussi sans doute le cas. On sait que les implantations d'infrastructures à nuisances sont plus aisées dans certaines régions que d'autres. Il serait donc intéressant de pouvoir lancer cette nouvelle piste de recherche.

La complexité et l'analyse géographique se reflètent dans la plupart des cartes mentales étudiées. En vingt années de pratique de l'enseignement de la géographie, nous avons collecté plus de

---

<sup>323</sup> RICOEUR Paul, *La métaphore Vive*, Le seuil, 1975, cité par Michel Roux, *Géographie et complexité les espaces de la nostalgie*, L'harmattan 1999, p 47.

5000 cartes mentales, sur toutes les échelles géographiques, de l'espace du quotidien (à savoir la chambre d'adolescent) jusqu'au système-monde dans sa totalité et, dans le cadre de cette thèse, plusieurs centaines. L'expérience de cette totalité nous fait dire aujourd'hui qu'elles s'appuient toujours sur le temps. Elles sont en effet chargées de l'histoire des espaces dont elles parlent. Elles sont remplies d'idéal et de symbolique qui marquent la sensibilité au monde. Elles sont pleines de complexité, mêlant les différentes sciences sociales de la psychologie à la sociologie en passant par le politique. Elles sont aussi toujours réflexives dans le sens où l'acte de production est un moment d'interpellation, sorte d'introspection qui pose la question des choix et des orientations spatiales. Autrement dit, elles constituent une approche forcément complexe de cette relation de l'être au monde.

En essayant de redonner de la cohérence à cette complexité, sans doute sommes-nous tombé parfois dans le piège d'une forme de réductionnisme que nous critiquons par ailleurs, mais en tentant une démarche qui croise une analyse quantitative et qualitative. Dans les trois tentatives « modélisantes » que nous avons proposées, à savoir un nouveau système d'acteurs pour les études de cas N°1 et N°3 et une comparaison des potentialités territoriales d'accueil d'infrastructures pour l'étude de cas N° 2, nous n'avons pas cherché à dire qu'il n'existe qu'une seule réalité intangible, nous avons au contraire cherché à réécrire les éléments du puzzle considéré comme immuable par les porteurs de projet. La complexité du système d'acteurs dans le projet d'aéroport n'est jamais prise en compte de manière opérationnelle. La complexité des territoires d'accueil des différents centres d'enfouissement démontre que pour chaque projet, une multitude d'autres paramètres sont à prendre en compte. Enfin, la dénomination de la catégorie « jeunes ou fêtards » n'a pas tenu face au crible de la carte mentale et sert par conséquent plus de variable de stigmatisation que d'une qualification du système d'acteurs. Nous avons le plus souvent cherché à refuser les causalités linéaires en multipliant les entrées dans les études de cas. Nous avons cherché à partir des expériences de chaque acteur, et démontré que les mêmes projets ne produisent pas les mêmes effets. Ceci s'est avéré particulièrement criant dans l'étude de cas N°2, où nous avons comparé parfois des projets identiques dans leur définition par les porteurs de projet. Pourtant la réaction des acteurs est très différente. Ceci a aussi été le cas dans l'EC3, où nous avons vu que la prise de possession du territoire de l'espace public n'a ni les mêmes enjeux, ni les mêmes finalités selon les acteurs. Quant à l'EC1, elle a montré que le conflit n'était pas forcément là où on l'attendait.... Nous avons avant tout cherché à reconstruire les discours : quel est son intelligibilité ? Comment agit-il ? Comment se diffuse-t-il ? Nous n'avons par conséquent à aucun moment cherché l'objectivité mais au contraire, nous avons tenté de rendre un peu plus intelligible la subjectivité naturelle des systèmes d'acteurs en place. En cherchant l'intention de l'acteur dans cet acte de représentation, nous avons cherché à éclairer la construction de son monde, de son territoire. Chercher la diversité des situations réelles, appréhender les espaces comme un univers complet du sensible, choisir des lectures multiples, rompre la frontière entre approche sensible et observation scientifique, tels ont été nos buts. La carte mentale nous a menés sur cette voie, l'outil permet d'entrevoir des passerelles entre ces différents mondes. La carte mentale atténue les frontières entre savoir et sentir.

L'analyse par les représentations a mis en évidence la diversité des situations réelles, ce que Michel Marié appelle les vertus de l'espace commun. « *Rompre avec l'ethnocentrisme et l'enfermement dans la spécialité de l'expert, tenir compte du temps long, y compris dans l'urgence de l'action, prendre du recul à l'égard des sollicitations du pouvoir et de la distance vis à vis des cadres d'analyse institués, croiser les regards sur les questions étudiées, se montrer attentif au point de vue des autres, en somme composer* » et non imposer, ménager « *autant qu'aménager*<sup>324</sup>. »

### **9.6.2 : Une géographie de la violence spatiale et des inégalités**

En pénétrant dans ce travail de recherche, nous avons pour objectif ceux fixés par les commanditaires des différentes études. Dans les deux premières, le maître-mot était l'acceptabilité. Nous l'avons envisagé alors comme une possible amélioration et médiation autour d'un projet territorial partagé. Très vite, il nous est apparu comme étant l'expression des acteurs dominants pour arriver à leurs fins. L'acceptabilité selon eux consistait à tenter de comprendre ce que les acteurs mobilisaient dans leur territoire pour s'opposer au projet en cours. Nous les avons alors interrogés, la carte mentale s'est imposée comme un vecteur pouvant percevoir cet aspect, nous en avons déjà une bonne expérience mais ce choix a été accepté par les commanditaires. Le déroulement des trois études de cas a pris ensuite une autre tournure. En acceptant la carte mentale comme outil d'investigation, nous sommes rentrés de plein pied dans le monde du sensible et de la possibilité d'exprimer ses traumatismes spatiaux. Ce sont souvent des rapports de dominants à dominés que nous avons lus dans leur parole territoriale, marquant de réelles souffrances spatiales qui peuvent prendre des formes différentes. Parfois elle s'exprime de manière sommaire par un refus que la littérature géographique a assimilé ces dernières années au concept américain de NIMBY. Cette caractérisation est en fait le plus souvent une caricature, nous avons démontré que le rapport est la plupart du temps beaucoup plus complexe. Ce refus peut parfois prendre aussi la forme de réflexe identitaire mis en exergue comme seul moyen de défense contre la puissance du discours des élites décisionnelles. Ces réflexes de replis, s'ils ne sont que survolés contribuent à une forme de violence spatiale dans le refus des élites de découvrir ce qui se cache derrière ces discours. Les représentations montrent qu'il s'agit le plus souvent de désarroi, d'impuissance et de refus de prise en compte de la parole spatiale de l'habitant.

L'approche par une géographie cognitive permet de dépasser ce cadre et d'en faire un objet de connaissance. Combien d'acteurs avons-nous vus soulagés d'avoir pu exprimer la sensibilité affectée de leur rapport à leur espace vécu ! La culpabilisation dans le discours des élites, les formes d'oppression malgré le semblant de parole à l'occasion des débats publics ou des enquêtes publiques. Cette culpabilisation qui transpire dans certaines cartes mentales est particulièrement grave de sens. Plus de 40 ans durant, un groupe d'habitants se sera opposé sans relâche à un projet d'aéroport. Il s'agit d'une guerre de tranchées, avec ses rebondissements et ses défaites successives. Nous avons cru alors que

---

<sup>324</sup> MARIE Michel, 1982, *Un territoire sans nom*, Méridiens, 176 p.

notre devoir de géographe est de dire leur traumatisme en mettant à jour l'invisible de ce discours. Dans ce rapport intime des hommes à leur espace, le géographe a cru déceler la substance même de ce que signifie « être au monde ». Beaucoup oublient qu'un grand projet d'aménagement par le traumatisme social inévitable qu'il crée entraîne des conséquences parfois très graves. On sait depuis la thèse de Jean Ollivro que le tracé de la LGV sud et sa réalisation sont à l'origine de plusieurs centaines de morts dans les mois et années qui ont suivi. Ces morts sont le résultat d'une lutte spatiale dans laquelle il y a eu des perdants et des gagnants. Peut-être certaines d'entre elles sont évitables ? Nous ne sommes pas en train de dire que nous devrions renoncer à toute infrastructure, mais au contraire dire que tant que l'on ne prendra pas assez en compte la parole et l'écoute des habitants, les traumatismes seront là, c'est ce que Michel Roux analyse comme « *l'ensemble des processus qui provoquent la rupture des liens existentiels, mythiques et/ou poétiques des êtres à l'espace* »<sup>325</sup>.

### 9.6.3 : Une géographie critique ?

« L'essentiel est toujours entre » nous dit Georg Simmel<sup>326</sup>, qui oppose au mot aménagement, le mot de « ménagement ». Proposer un regard latéral et critique, trouver l'outil qui permettra ce décentrage et cette critique. Trouver la force de l'invisible, trouver la « médiance » entre pluralité des usages et espaces sensibles, entre espaces appropriés, et espaces qui restent multiples. L'espace est toujours varié, il faut par conséquent partager les savoirs, renouer le fil entre espace de l'intime et espace du public. Le géographe doit être en mesure de proposer aujourd'hui une des explications au lien social spatial sérieusement mis à mal. Car la richesse des imaginaires et des pratiques des acteurs déborde toujours les cadres mis en place par le pouvoir spatial. L'espace est une fabrique, qui développe des lieux emblématiques, en délaisse d'autres, et qui est à la fois l'organisateur des crises de la société et aussi son réceptacle peut-être le plus signifiant. Dans l'enchevêtrement des différents projets de territoire, selon les multiples configurations d'échelles, le géographe a intérêt à inventer de nouveaux outils pour parler de cette éternelle complexité. Dans le surplus d'images de territoires, le géographe doit mettre tout son art à une critique d'espaces figés, soi-disant réels, qui ne reflètent jamais qu'un territoire accaparé mais déjà en train de disparaître sous ses yeux, déjà en train de s'échapper, déjà en train de se dissiper dans un imaginaire incertain.

---

<sup>325</sup> ROUX Michel, 2000, HDR, Ouvrage cité, p. 62.

<sup>326</sup> SIMMEL Georg, 2010, *Sociologie. Etudes sur les formes de la socialisation*, PUF, 776p.

## Conclusion

En faisant entrer de plain-pied, par un choix délibéré de recherche, les représentations dans l'analyse opérationnelle des territoires, nous avons pris des risques. Nous les assumons pleinement. Nous avons tenté de comprendre le théâtre qui se joue à chaque fois qu'un projet de territoire se met en scène. Nous avons formulé à chaque fois un schéma des acteurs plus sensible. Nous n'avons pas voulu décomposer une « réalité » dont l'intelligibilité n'aurait sans doute pas été améliorée. Nous avons au contraire pris dans sa globalité d'être au monde cet acteur se trouvant confronté à une modification profonde de son espace idéal. Du traumatisme qui s'en empare, cet acteur construit un système de réponses dont nous avons montré, qu'une partie de celle-ci se trouve dans cette métaphore spatiale de la carte mentale. Nous l'avons laissé suffisamment libre au départ par le choix de l'échelle, par une consigne suffisamment englobante, pour le laisser dire ce qui lui pose problème désormais dans son « être au monde ». Nous avons cherché une « médiance » entre une réalité territoriale divulguée par des études d'impacts, auxquelles nous ne croyons pas en tant que seule vérité spatiale, et une mise en scène de la riposte qui est souvent orchestrée par d'autres formes de domination. Nous ne nous sommes pas effacé en tant que chercheur, mais est-ce possible ? Nous avons cherché à réécrire cette histoire territoriale de l'instant vécu par l'acteur. Nous n'avons pas refusé la complexité bien au contraire. L'ensemble de ce cheminement nous a conduit à affirmer qu'il n'y a pas de géographie sociale sans géographie des représentations, que les cartes mentales sont un outil parmi d'autres permettant d'approcher la complexité territoriale individuelle et d'en proposer une reconstruction collective. Que les représentations sont un outil pour la mise en place d'une géographie cognitive, porteuse d'une démocratie cognitive où la parole de tous les acteurs peut trouver sa place. Nous avons également, en tant que professeur de géographie, reconsidéré l'objet de l'apprentissage de la carte et de la discipline tout entière, comme une discipline indispensable à la formation de tout citoyen. Discipline qui doit également apporter sa pierre à la critique de concepts utilisés à tout va comme celui du développement durable par exemple. Parce que nous aimons la géographie et parce que nous pensons que réfléchir à la complexité du monde et ses espaces n'est pas réservé à une minorité, élite dominante qui aurait le pouvoir spatial d'imposer ses choix aux autres ! Parce que nous croyons à une géographie citoyenne faisant des individus spatiaux agissant et étant capables de faire des choix dans l'intérêt général des sociétés qui sont les leurs. Les mémoires d'espaces engendrent aussi des souffrances d'espaces, les transformations brutales sans concertation de véritables traumatismes spatiaux, le rôle du géographe est important. C'est à lui plus qu'à quiconque de décrypter ces souffrances en devenir et de proposer des possibles qui pour une partie les atténuent. Si Michel Lussault pense que nous sommes passés de la lutte des classes à la lutte des places, cette concurrence spatiale doit être analysée comme une divergence de représentations spatiales et doit être affrontée. L'inadaptation de certains espaces aux désirs de vie de certains acteurs fait partie ces dernières décennies des plus grandes crises de nos modèles de société, elles ont été largement exacerbées par l'affirmation du pouvoir spatial des élites dirigeantes. Ces disparités spatiales de plus en plus fortes sont l'une des principales sources des traumatismes de notre

société actuelle. La tâche du géographe par les outils conceptuels qu'il développe est de ce fait particulièrement grande. C'est la voie que nous avons tentée de prendre... "*Vivre, c'est passer d'un espace à un autre en essayant le plus possible de ne pas se cogner*", écrivait George Perec. Etre géographe, c'est sans aucun doute essayer de passer d'un acteur à l'autre sans les faire se cogner, en tentant de tout faire pour trouver le chemin du dialogue spatial.

## CONCLUSION GENERALE :

*Ce n'est pas tout. Je puis le dire avec le sentiment du devoir accompli : pour garder la netteté de ma vue et la probité de ma pensée, j'ai parcouru le monde en homme libre, j'ai contemplé la nature d'un regard à la fois candide et fier, me souvenant que l'antique Freya était en même temps la déesse de la Terre et celle de la Liberté<sup>327</sup> ».*

« Le géographe doit faire le deuil de l'espace en soi, celui-ci n'existe pas (...). Chacun des groupes d'utilisateurs construit sa propre représentation de l'espace (...) <sup>328</sup> ». C'est ce postulat de départ que nous avons choisi. La spatialité humaine et le rapport que l'homme entretient avec son espace de vie ne sont de fait qu'une reconstruction mentale, et donc une représentation spatiale pour nous géographes qui travaillons sur cet objet d'étude. Nous nous sommes dirigés au cours de ce travail, non pas emportés par les éléments, mais portés vers cette géographie, humaine, sociale, civique, démocratique, vers une psycho-géographie qui, comme le soulignait A. Moles, est une nouvelle vision géographique du monde.

### **Une géographie des représentations au cœur des processus de décision territoriaux**

La géographie représentationniste est tout à la fois une intuition, une attitude, une contradiction permanente, une imprécision de tous les instants, un système de valeurs, des couches et des sous-couches, du sensoriel, de la réactivité, du symbolique... L'étude des représentations en géographie, c'est de la complexité dans l'interaction de ces éléments chez les différents acteurs sur une portion d'espace, un labyrinthe de lieux, d'espaces vécus, de distance ou de proximité, et donc forcément à chaque instant une nouvelle géographie. La géographie représentationniste est une voie permanente vers une nouvelle géographie en refondation permanente.

Notre apport au réel est largement subordonné à l'ensemble de ces manifestations apparentes. Un processus de portée cognitive nous permet de l'appréhender et d'agir sur ce monde réel. La pertinence de la représentation s'évalue à sa capacité à constituer un modèle efficace du réel qu'elle représente. Elle n'est jamais une fin en soi. Elle relève en outre de la réflexivité qu'elle offre et de l'apport de cette réflexivité. La connaissance géographique procède par adoption et transformation de représentations du réel. La géographie construit des représentations et le géographe doit donc s'intéresser aux statuts de ces diverses représentations qu'elles soient individuelles ou collectives, qu'elles soient « matérielles » ou « mentales ». Le géographe doit aussi s'intéresser à l'instrumentalisation de ces représentations comme source de la diffusion d'un pouvoir spatial. Elle ne peut par conséquent que s'intéresser aux différents processus de contestation des représentations dominantes dans le sens où celles-ci sont toujours le moteur des actions des différents acteurs..

---

<sup>327</sup> RECLUS E, 2010, *Correspondance tome 3, Lettre de 1867*, L'Harmattan, 339 p. 1867,

<sup>328</sup> GUMUCHIAN H., 1991, op. cit., p 6



A l'instar d'Alexandre Chemetoff, nous avons voulu « *Laisser le temps aux images d'apparaître* »<sup>329</sup>, c'est la manière dont il appréhende l'art de l'urbanisme. « *Il ne faut pas que les images arrivent trop vite. On les dits rassurantes, je les trouve inquiétantes car elles figent le développement d'un processus et empêchent que la réalité apparaisse. Les images précoces sont un obstacle à la perception de la véritable identité d'un lieu. En effet, la connaissance fine d'un endroit nécessite de le pratiquer, de l'expérimenter et de se donner l'espace du projet comme un temps de possibles découvertes (...)* ». C'est dans cet esprit que nous avons envisagé l'utilisation des cartes mentales pour l'analyse des différents conflits de territoire abordés dans cette thèse, c'est-à-dire comme une première phase de découverte qui ne fige rien et où tous les possibles restent envisageables. Au chercheur géographe de tenter d'y voir un peu plus clair, mais seulement après avoir réussi à faire émerger toutes ces expériences de pratiques territoriales.

### **La carte mentale est une carte parmi d'autres, mais une carte sensible...**

Plusieurs géographes et sociologues ont déjà tenté d'étudier et d'analyser des cartes mentales avec plus ou moins de succès. Beaucoup d'entre eux ont compris, il y a déjà plus d'une trentaine d'années, l'immense potentiel d'investigation territoriale qu'elles constituent. Alors qu'elles sont laissées quelque peu de côté depuis une vingtaine d'années, de récents travaux que nous avons présentés se sont progressivement réintéressés à la carte mentale comme outil. Des différentes études récentes et anciennes réalisées, à notre connaissance, aucune méthode scientifique rigoureuse n'est ressortie. Chacun choisissant ce qui lui convenait le mieux. Ce que l'on retient cependant de ces différentes lectures, c'est l'insuffisance globale de déconstruction de l'objet, la faiblesse de la hiérarchisation des axes d'analyse et l'oubli d'aspects interprétatifs particulièrement importants. Nous espérons avoir modestement comblé quelques-unes de ces lacunes. Nous avons essayé en effet de déconstruire les représentations des acteurs pour revenir à l'essence même de ce qui marque leur opposition aux nouveaux projets de territoire qui leur sont proposés.

Brian Harley, dans ses nombreux travaux, parle à propos de la cartographie traditionnelle de ce qu'il appelle « *la géométrie subliminale* »<sup>330</sup>. Ces visions territoriales tendent à promouvoir certaines visions des espaces, parfois visions exclusives. Souvent, nous dit-il, « *une carte structure la géographie qu'elle dépeint d'après un ensemble de croyances sur ce que devrait être le monde, la vérité* ». Nous avons tenté de faire le contraire, c'est-à-dire de dépendre le traumatisme spatial des acteurs à partir de ce qui fait le rapport étroit de leur « être au monde ».

Le silence des cartes, par des omissions volontaires ou non, est un aspect essentiel du travail d'analyse, ainsi que la représentation de hiérarchies. De la même manière, les signes choisis, leur importance en taille les uns par rapport aux autres, ainsi que les symboles utilisés conférant à la carte une véritable valeur de métaphore territoriale, sont des aspects primordiaux de l'analyse. La carte est

---

<sup>329</sup> CHEMETOFF Alexandre, *Visites*, Archibooks, 2009. 465 p.

<sup>330</sup> HARLEY Brian, Cité par Gould et Bailly, 1995, op cité, p 36-49.

toujours une forme de discours, Harley insiste sur le fait « *qu'il est nécessaire d'affronter les cartes comme des systèmes de signes incomparables, dont les codes peuvent être à la fois imagés, linguistiques, numériques et temporels et comme une forme de savoir spatial.* ». Ainsi, la carte n'exerce son influence par sa force de représentation symbolique que parce qu'elle représente ouvertement. Dans les conflits de territoire qui nous intéressent ici, il s'agit avant tout de replacer les cartes mentales comme une image dans un contexte social et spatiotemporel, afin de le comprendre davantage, mais également d'avoir une vision plus forte du système des acteurs et des interrelations qu'il préfigure. Le but n'étant pas l'acceptabilité du projet en lui-même, mais de trouver un système de médiation et de dialogue possible. Les représentations spatiales modifient le regard du géographe parce qu'elles parlent des liens existants entre les hommes et l'espace, comment et pourquoi ils le construisent et le pratiquent, comment l'espace au final n'est qu'une production sociale.

Dans la première phase de notre travail, nous avons abordé la question de savoir si une carte mentale est une carte, principale source de griefs. Nous reprendrons une fois encore la remarquable réponse de Brian Harley, cité par Peter Gould, qui rétorquait à l'un de ses détracteurs : « *Comme la définition d'une carte repose sur la confection de cartes géographiques fondées sur la mesure, elle est culturellement prédéterminée par une vision technique moderne de ce qu'est une carte... Soutenir que parce que... « Une carte est x », « tout ce qui se présente comme non x n'est pas une carte »... équivaut à dire qu'une maison n'est une maison que si elle est conçue par un architecte, qui se sert de plans de mesures précises (...) et donc que l'histoire de l'architecture ne peut prendre en compte les structures érigées par des hommes moins savants.* » L'objection maintes fois entendue que les cartes mentales ne sont pas des cartes parce qu'elles ne sont pas conçues de manière scientifique et rationnelle confine à un non-sens sur les fondements même de la cartographie ; ainsi Brian Harley rajoutait dans ce même article que « *l'histoire de la cartographie doit prêter moins d'attention à l'artefact et à sa construction, mais davantage aux cartes en tant qu'expressions d'individus dans la société (...). Même une carte esquissée à la hâte doit être considérée comme une carte* ». Nous acquiesçons à cette position, à l'issue de ces années de recherche, après avoir décortiqué plusieurs milliers de cartes mentales, et soutenons qu'une carte mentale est par conséquent une carte à part entière qui répond à une logique de construction similaire, et peut donc être interprétée avec la même logique, pour peu que l'on cherche davantage à comprendre ce qui motive les intentions de l'émetteur et ce qu'elle peut produire sur le récepteur. Tout notre travail a été de tenter de remonter au phénomène ou à ce que l'on pourrait appeler la source même du savoir spatial, comme élément prépondérant de l'entrée dans un système de défense d'une vision particulière ou idéale de l'espace en question. C'est assurément un formidable changement de perspective même si comme le rappelle à juste titre Yves André « *ceci ne conduit pas à occulter l'espace en tant que système contraignant pour les acteurs (...) qui ne sont pas totalement libres de leurs actes et demeurent dépendants de leur moyens. (...). Le géographe compose des instantanés de situations instables (...)* ».

Les cartes sont trop importantes pour être abandonnées aux seuls cartographes ! Dans son article consacré à « *Déconstruire la carte* », Harley plaide sur le vide conceptuel qui existe entre la cartographie

et la géographie humaine. Il s'agit dès lors de trouver une méthode pour déconstruire la carte qui appartient au monde social qui la produit et qui n'est en fait qu'un système culturel ; elle n'est pas autonome en tant que mode de représentation. Mais il ne s'agit pas, comme Harley l'a fait, de s'interroger sur les intentions cachées de la carte mais plutôt sur ce qu'elle nous apprend de l'espace en tension qu'elle représente. La carte n'est pas le territoire, mais elle est souvent une vision idéale ou conflictuelle du territoire, elle est, avant d'être un espace perçu, un espace vécu. Elle est le signifiant de pratiques spatiales et de représentations qui s'enchevêtrent dans une complexité qui change à chaque instant. Y voir des construits au sein d'une théorie plus large de la représentation, c'est la thèse d'Harley qui ne peut envisager les cartes quelles qu'elles soient, que comme un produit social et culturel, des cartes par ailleurs qui ne seront jamais selon lui un mode de connaissance autonome coupé du reste des sociétés.

Rompre le lien présumé entre la réalité et la représentation, tel est, comme l'avait déjà envisagé Brian Harley, la tâche que nous nous sommes fixée dans ces travaux. Les cartographies officielles des porteurs de projet ne sont pas plus réelles que celles des opposants. Elles sont pour le moment antinomiques, elles ne se parlent pas, elles s'opposent non seulement dans leur discours mais également dans leur conception, les unes se veulent rationalistes et objectives, les autres se disent engagées, militantes. Elles parlent pourtant toutes deux d'un même espace et d'une même modification brutale de cet espace. La réduction à l'essence même du phénomène consiste à travailler pour tous les acteurs sur le même objet et à le déconstruire ensuite, tel est le travail du géographe chercheur. Ce ne peut être celui des bureaux d'études ni celui des collectivités territoriales mandataires de projet, et pas davantage celui des riverains.

Le géographe devient ainsi, s'il réussit dans sa quête, une sorte de médiateur « déconstructeur » de discours engagé, reconstruteur d'un espace de dialogue et de concertation. Il s'agit peut-être d'une douce utopie. La géographie ne peut se concevoir comme une science sociale au service d'un projet, mais plutôt comme une science sociale au service de l'habitant et de la compréhension des mécanismes, enjeux et interrelations qui s'y produisent ! Si la géographie peut accomplir cette tâche, elle prendra la place qu'elle mérite véritablement et tout son sens, nul ne se poserait plus alors la question de savoir à quoi sert un géographe !

La carte est-elle un miroir de la nature comme le proposait Richard Rorty, philosophe américain<sup>331</sup> ? Assurément non, comme le rappelle à juste titre Brian Harley, « *la croyance dans un progrès infini par l'application de la science a produit l'idée qu'il est possible de produire des représentations toujours plus précises de la réalité. Ainsi, le mépris pendant longtemps de la cartographie européenne à l'égard des autres cartes (...)* », celles de civilisations anciennes, ou celles d'autres civilisations moins avancées technologiquement surtout qui n'ont pas mis la rationalité comme

---

<sup>331</sup> RORTY Richard, *Philosophy and the Mirror of Nature*, 1979, cité, par Gould et Bailly in *le pouvoir des cartes*, p 67.

valeur essentielle de leur éthos. Harley rappelle à quel point « *les cartographes ont développé un sens de l'autre pour nier les cartes non conformes* » (p 67).

Alors la carte ! Le géographe aime les cartes. Elles sont toujours une invitation au voyage, un voyage mais aussi un atterrissage. Elles sont intelligentes, plus ou moins intelligibles, toujours manipulatrices, parfois sans le savoir... Elles se croient toujours investies d'une mission sans pareille. Dévoiler la face cachée du monde qui nous entoure. Parfois, assez souvent, elles s'égareront avec conscience ou non, largement utilisées par les « faiseurs de territoires » qui veulent inscrire leurs traces à jamais sur la portion d'espace convoité. Elles se fourvoient alors, elles se font sérieuses et fantaisistes à la fois. Elle nous ramène au monde de l'enfance, à l'imaginaire, au trésor caché quelque part et dont elle, la carte, a gardé la trace. Elle n'aime pas les blancs, elle n'aime pas l'inconnu, et pourtant, elle reste un mystère toujours renouvelé. Elle procure bien entendu un sentiment de puissance si on la domine ou si on la possède. Personne ne s'en passe, mais personne ne la maîtrise vraiment, tout le monde en parle et personne n'en dit la même chose. Tout le monde l'aime et tout le monde la plie et la déplie, la met de côté, la marque. Les cartes sont partout et surtout dans nos têtes. Elles sont comme la grande prêtresse du projet territorial, de plus en plus sophistiquées, avec de plus en plus de couleurs, de forme de figurés, de déformation ou de reconstructions, « *elles servent à faire la guerre* », mais aussi à rêver, imaginer, penser, voyager, peut-être même à s'attendrir un peu. Elles sont partout, au journal télévisé, dans les débats politiques, dans les réunions de quartiers, dans les SCOT, dans les PLU, dans les mains du Maire, dans les mains du Juge... Elles sont commandées, de plus en plus d'ailleurs comme une commande officielle, comme un portrait de territoire, comme un faire-valoir, elles s'offrent à nous comme une fable de territoire. Et pourquoi diable nos cartes à nous, cartes du quotidien, cartes de l'espace vécu, cartes de l'acteur parcourant son territoire de chaque jour, n'auraient pas eu le droit d'être citées comme preuve s'il en est que chacun perçoit le monde à sa manière ? Nous pensons avoir réussi à donner aux cartes mentales leur habilitation à participer à l'investigation territoriale comme outil dorénavant admis par la discipline. Nous avons formalisé une méthode exploitable, déconstruit le savoir spatial pour revenir à son essence même, reconstruit pour créer du sens, nous avons démontré dans chacune de ces études de cas que nous pouvions faire parler à égalité le profane et l'expert et chercher à les faire se rencontrer. Nous pensons avoir accompli notre mission de géographe.

Sur la géographie elle-même : elle est une discipline complète et pleine de surprises, elle s'invite souvent comme une intersection possible aux différentes disciplines des sciences sociales en leur servant parfois de synergie. Dans cette voie, elle peut parfois dénouer l'inextricable. On y retrouve à la fois Strauss, Maldiney ou Hegel, Kant et Leibnitz dans le savoir penser son être au monde mais aussi Reclus et Bailly. Savoir pourquoi on est dans ce lieu, ce que l'on a le projet d'y faire, comprendre comment les forces en présence vont s'y animer. Tenter d'approcher l'espace de l'autre, quelle que soit l'échelle de référence, se sentir mieux dans ce rapport au monde, la géographie s'invite comme l'une des sèves de la pensée intellectuelle globale. Elle aide assurément à vivre, elle cherche à rendre la conscience de l'être au monde. Même si elle se veut parfois science et qu'elle reste aujourd'hui au centre de forces divergentes qui menacent toujours de la voir imploser. La géographie est comme un acte de complétude

dans l'approche du rapport entre les sociétés et ce qui fait le cadre de référence de leur vie. Elle cherche encore les voix inconnues, notamment dans la sensibilité des acteurs à leur espace de vie. Elle est souvent l'intersection entre le visible et l'invisible, rendant palpable la multitude de rapports complexes des hommes entre eux. Parfois, elle se vend aux opérateurs de la production spatiale, mais elle fouille sans cesse les profondeurs des rapports spatiaux. Des controverses surgissent sans cesse et c'est tant mieux sur ses concepts, comme territoire par exemple. Quel drôle de mot... « Terre », « Oire », pratiquer la terre, s'approprier un bout de terre, le délimiter, se protéger, lui donner une idéologie ou un projet de vie. Le mot est aujourd'hui trituré, galvaudé, manipulé, utilisé, écartelé... Entre terroir et terrain, entre terre et atterrir, existe-t-il seulement ce concept de territoire ? Il file entre les doigts, comme la terre coule de la main, on croit l'avoir défini et déjà il se dérobe, quelle drôle de chose le territoire, objet social et politique non identifié. Et pour l'espace, on avait dit qu'il n'existe pas ! Il offre pourtant et il continue de faire référence, comme le lieu d'ailleurs qui pourtant n'a sans doute jamais été aussi revendiqué.

### **Une géographie au cœur d'une stratégie d'explicitation des tensions de territoires.**

La stratégie acteurs contre acteurs a malheureusement été trop souvent dominante. Certains diront qu'elle est inévitable, sans doute ; le problème est plus grave quand ces acteurs ne se parlent plus du tout ! Sorte de guerre des tranchées où chacun joue sa stratégie, la percée pour les uns, l'usure pour les autres et ce sont souvent le territoire et le projet qui en pâtissent. Il y a des erreurs que l'on a beaucoup de mal à rectifier. Croyants contre croyants, menteurs contre menteurs, l'interruption de la discussion entre les différents acteurs pousse ceux-ci des deux côtés dans une stratégie et des arguments souvent caricaturaux. Ce que révèle cette opposition de plus en plus frontale, c'est la déficience des études sur le projet. Ces études devraient expliquer l'implicite, interroger les évidences, interroger tous les acteurs, développer des méthodologies d'analyse des besoins, opposer les différentes rationalités sur le projet, confronter les points de vue. Or, elles ne retiennent souvent qu'un scénario, celui conforme à la pensée dominante du moment. Du coup, les doutes des riverains apparaissent inaudibles face à la noblesse des objectifs poursuivis par les porteurs de projet. Alors les opposants sont eux aussi rentrés dans un discours d'experts, cohérent, moderne sur les enjeux environnementaux. Pour reprendre une citation de Pierre Bourdieu qui convient à juste titre ici : *« plus le champ politique se constitue, plus il s'autonomise, plus il se professionnalise, plus les professionnels ont tendance à regarder les profanes avec une sorte de commisération... »* . *« Quand on dit à un simple citoyen qu'il est irresponsable politiquement, on l'accuse d'exercice illégal de la politique »*. On est bien ici dans ce cas de figure. Avons-nous réussi à démontrer à travers cette thèse l'essentiel, à savoir qu'en utilisant une méthodologie adaptée, le profane peut et doit rencontrer le spécialiste, car ensemble ils peuvent faire une œuvre plus convaincante et certainement plus cohérente. ? La carte mentale peut-elle devenir un des instruments de cette méthodologie ?

Peut-être n'avons-nous pas convaincu ? Il est pourtant clair que les cartes mentales sont un outil considérable au service de l'aménageur, s'il sait l'utiliser et s'il prend en compte ce qu'elles révèlent. Il ne s'agit pas de critiquer stérilement la décision politique des élus, ils jouent leur rôle et souvent leur mandat sur des décisions de ce type. Il ne s'agit pas de critiquer les prises de positions et l'énorme débauche d'énergie des opposants souvent de mieux en mieux organisés et dont les études n'ont souvent rien à envier à n'importe quel cabinet d'expertise. Il ne s'agit pas davantage de dénoncer la Commission Nationale de Débat Public qui tente d'organiser la confrontation d'idées et permet à tout le monde de s'expliquer, obligeant les uns et les autres à argumenter, à chercher et parfois découvrir véritablement le territoire. L'expérience montre simplement que les gens ont des choses à dire, que ces choses ont un sens, même s'ils ne savent pas toujours le sens de ce qu'ils disent. La question est bien de trouver une méthode qui permette à égalité à chaque groupe d'acteurs de dire et ensuite de pouvoir interpréter ce qu'ils disent. La question est de ne pas laisser le discours être confisqué par les « spécialistes » de l'aménagement, qui ont bien souvent comme nous l'avons démontré été formés selon une idéologie et dans le cadre d'un discours dominant. Il s'agit d'opposer à la logique des experts le savoir concret de la vie quotidienne d'un espace par des citoyens avec toute leur intelligence et leur savoir. La fonction des cartes mentales est de restituer la parole de ces citoyens et, plus que pour n'importe quelle autre catégorie, d'obliger les experts à la confronter avec leur propre vision.

La méthode que nous avons proposée démontre croyons nous que l'on peut effectivement interpréter le discours spatial des acteurs d'un conflit de territoire grâce aux cartes mentales. Grâce à elles, des différences, mais aussi des similitudes s'observent, la connaissance du territoire s'affine en intégrant 70 ou 80% de la population qui désertent les réunions publiques ou les réunions de quartier. Ainsi, les citoyens et les habitants, leurs contradictions et leurs paradoxes sont réunis au cœur de la démarche d'un projet de territoire. C'est un impératif à la fois démocratique mais également pratique pour diminuer la virulence de plus en plus prononcée des conflits de territoire. Il ne s'agit pas selon la terminologie employée, de « gagner la bataille de l'opinion publique » mais de proposer de nouvelles procédures de concertation, de décisions respectueuses de l'ensemble des populations d'un espace. Peut-être est-il temps d'abandonner la scène des croyances au profit de l'inventaire des points de vue ; la carte mentale peut y contribuer, donnons-lui la place qui devrait être la sienne.

Il y a trente cinq ans, deux auteurs publiaient un pamphlet intitulé « Dégage, on aménage <sup>332</sup> ». C'est la question que l'on est amené à se poser à la fin de cette thèse, tant nous avons eu le sentiment d'une répétition de conflits apparus dès les années 1970. Pourtant tout le monde parle aujourd'hui de concertation, de démocratie participative, tandis que la démocratie locale a évolué vers plus de participation des citoyens à l'élaboration des projets d'aménagement. Depuis, il y a eu également les circulaires Bianco puis Barnier, la mise en place de la commission nationale de débat public et pourtant il faut bien le constater, le sentiment que les choses ont changé est loin d'être partagé par les riverains sur place. « *Dégage on aménage* » était un pamphlet contre une vision de l'aménagement du territoire,

---

<sup>332</sup> DE LEGGE Jean et LE GUEN Rémy, *Dégage !... on aménage*, Le cercle d'or, 1976, 147 p.

contre une idéologie qui veut que plus l'on fait de routes, d'aéroports, de zones d'activités..., plus on développe le pays ou la région dans laquelle on se trouve. Le problème est encore plus grave aujourd'hui, le désengagement de l'Etat aménageur, progressivement au profit d'une vision de l'aménagement plus locale, plus décentralisée, risque de voir se multiplier les projets plus politiques les uns que les autres. Et c'est normal, un élu doit être dans l'action sinon on l'accuse vite d'immobilisme. La différence entre « Dégage... on aménage ! » et aujourd'hui réside essentiellement dans le fait que l'expérience des erreurs commises en termes d'aménagement du territoire fait désormais partie de la conscience citoyenne. L'évolution réside également dans l'expérience citoyenne de victoire de l'opposition face à certains projets. Le changement essentiel est enfin que le citoyen d'aujourd'hui, certes minoritaire, est parfois aussi bien formé aux subtilités de l'aménagement que les propres services de l'Etat porteurs de projet dont les effectifs se sont considérablement réduits jusqu'à entraîner parfois des difficultés à produire une cartographie cohérente sur un projet. On ne peut plus dire « dégage, on aménage », aujourd'hui on ne peut que convaincre ou renoncer. On ne peut plus dire « dégage, on aménage », on ne peut que concerter sans aucun mépris pour les populations locales. Encore faut-il que les projets présentés soient convaincants. Alors, pourrait-on un jour remplacer ce « dégage on aménage, par un « dessine, on imagine » ?

Malgré toutes les tentatives d'intégrer l'ensemble des acteurs d'un projet au processus de décisions dont certaines ont fait preuve d'originalité, d'ambition et d'honnêteté, on est encore loin du compte. Le nombre de conflits augmente, les procédures de recours se complexifient, au risque de voir certains projets traîner en longueur jusqu'à parfois être devenus quasi obsolètes avant leur achèvement. Nous sommes dans une phase de « judiciarisation » des rapports, nous le savons bien et ce n'est pas nouveau. Les conflits de territoire vont avoir tendance à se multiplier. On est passé de la « lutte des classes à la lutte des places » nous dit Michel Lussault<sup>333</sup>, sans d'ailleurs se poser la question si l'une n'est pas la transcription la plus apparente et actuelle de l'autre. Il s'agit par conséquent pour les éviter, de proposer des stratégies de concertation dès le début du processus de décision de projets. Il y a deux écueils à éviter, d'une part la mise à l'écart d'une partie des acteurs, et d'autre part l'enfermement dans un seul scénario sans ouverture ni médiation possible. Les riverains disposent souvent d'une meilleure connaissance de l'espace du projet, ils peuvent par conséquent apporter des améliorations considérables sur des projets conçus par des techniciens qui ont souvent une vision quelque peu stéréotypée des aménagements possibles.

Le pire est de ne pas tenir compte de l'avis des uns et des autres et de ne proposer qu'une seule vision. Quel processus peut conduire à permettre une concertation réelle et globale ? Les cartes mentales sont utilisables à toutes les étapes du processus du cycle d'aménagement, leur élaboration n'est pas compliquée, elles offrent comme nous l'avons vu de multiples avantages et avec une bonne méthode d'analyse, elles sont riches d'un savoir territorial dont chacun peut profiter. Elles ne sont pas la panacée

---

<sup>333</sup> LUSSAULT Michel, 2009, *De la lutte des classes à la lutte des places*, Grasset, 220 p. .

et surtout pas la « vérité » ou « réalité » du territoire, elles ne sont qu'un outil parmi d'autres à imaginer, à concevoir à réinventer. A quand leur utilisation systématique ? « Les mythes et les valeurs guident les comportements » nous dit Brunet et « la perception de l'espace est chargée de culture » rajoute Claval. Nous sommes sur des espaces qui aujourd'hui sont fondés sur un système complexe basé sur la rapidité, les déplacements et le changement (Paulet 2002). Les acteurs peuvent être en décalage et ne pas percevoir dans le même rythme toutes ces transformations. « Toute connaissance est transitive » disait Valéry. La carte mentale dans ce dédale de bouleversements peut s'avérer un outil extraordinaire... Dessine, on imagine !



## **BIBLIOGRAPHIE ET SOURCES**

- ABRIC J. C., 1987, *Pratiques sociales et représentations*, Paris PUF, 256 pp., p 64-65.
- ABRIC J.C., 1989, « L'étude expérimentale des représentations sociales », in JODELET D, (dir.) *Les représentations sociales*, éd. PUF, pp. 187-203.
- ALLAIN R., 2001, « Le désir de lieu », *ESO, travaux et documents*, n°16, pp. 11-15
- ALLAIN R., 2004, *Morphologie urbaine, Géographie, aménagement et architecture de la ville*, Colin, 254 p..
- ANDRE Y., 1992, « Représenter l'espace », *Actes du séminaire recherche sur les représentations*, Université J Fourier Grenoble.
- ANDRE Y., 1992, « Utiliser les représentation spatiales permet d'apprendre autrement une autre géographie » *Actes du sixième colloque sur la didactique de la géographie*, INRP, p 113-118
- ANDRE Y., 1998, *Enseigner les représentations spatiales*, éd Anthropos-Economica, 254p
- ANDRE Y., BAILLY A., CLARY M., FERRAS R., GUERIN J.P., 1990, *Modèles graphiques et représentations spatiales*, Paris, Anthropos, 219 p.
- ANDRE Y., BAILLY A., 1990, Actes du colloque de Sérignan de 1989, Anthropos, pp.9-23 .
- ANDRE Y. et al., 1989, *Représenter l'espace, l'imaginaire spatial à l'école*, Paris , Anthropos-Economica, 227 p.
- ANSART P., 1990, *Les sociologies contemporaines*, Éditions du Seuil, 342 p.
- APPLEYARD D, 1979, "Evaluation the social and environmental impacts of transport investment", in HENSHER D.A, STOPHER . *Behavioural travel modelling*, Croom Helm, 840 p.
- ARASSE D., 2003, *On n'y voit rien*, Folio essais, 216p.
- ARASSE D., 1992, *Le détail, pour une histoire rapprochée de la peinture*, Flammarion Paris, p380, 383p.
- ASCHER F., 1995, *Métapolis ou l'avenir des villes*, Paris, Odile Jacob, p. 149
- AUGE M., 1992, *Non-lieux. Introduction à une anthropologie de la surmodernité*, éd Seuil.
- AVRY L., OLLIVRO J. (dir.), 2006, *Conflit et territoire, le cas du projet d'aéroport de Notre Dame des Landes*, Rapport pour la Région Bretagne, chapitres 1, 2, 3 et 4, pp. 15-282.
- AVRY L., 2007, *L'implantation de centres d'enfouissement de déchets en Bretagne : étude comparative*, Rapport pour L'IUP de Paris Créteil, programme d'études financé par l'ADEME, 231 p.
- AVRY L., 2008, *Le conflit de l'hypercentre rennais, ou le rapport ambigu des jeunes rennais à leur espace festif*, Rapport pour le programme Magie « Mobilisations des Acteurs et Gestion Intégrée des Espaces », CRAPE et ESO, 212 p.
- AVRY L., 2007, *La mobilisation du territoire par les différents acteurs à l'occasion de l'élaboration des plans départementaux de gestion des déchets, le cas des centres d'enfouissement techniques de déchets*, rapport à l'ADEME en collaboration avec l'institut d'urbanisme de Paris.
- AVRY L., LECOURT A., 2006, *Conflits et Territoires*, Article et diaporama pour le séminaire mensuel de l'INRA INA – PG, Université de Paris V et Paris XI, Février, 103 p..
- AVRY L., 2005, *Conflit d'aménagement et représentations : le territoire et les acteurs du projet d'aéroport de Notre Dame des Landes*, Mémoire de Master 2 Géographie aménagement sociétés et espaces, Université Rennes 2, 185 p.

AVRY L., 1992, Utiliser les représentations spatiales et les cartes mentales pour enseigner la géographie, Mémoire de PLC2, IUFM de Rennes, 93 p.

AVRY L., 2012, « L'accessibilité de la ville de Lorient pour les populations de sourds et malentendants dans le cadre de l'application de la loi de 2005 sur le handicap », étude diagnostique à partir des représentations spatiales, en partenariat avec le Lycée Victor Hugo Hennebont, à paraître en Mars 2012.

BACHELARD G., 1957, *La poétique de l'espace*, Paris PUF, 214p.

BADDELEY, A.D. 1990, *Human memory: Theory and practice*, London, Lawrence Erlbaum Associates, 515 p.

BADIE B., 1995, *La fin des territoires*, Paris, Fayard, 276 p.

BAILLY A., 1974, « La perception des paysages urbains. Essai Méthodologique », *L'espace géographique*, tome 3, pp. 211-217.

BAILLY A., 1977, *La perception de l'espace urbain : les concepts et les méthodes d'étude, leur utilisation dans la recherche géographique*, Thèse d'Etat, Paris Sorbonne, 800 p. Publié par Université de Lille III en 1979.

BAILLY A., 1981, « Percevoir l'espace, vers une géographie de l'espace vécu », in *Actes de tables rondes*, Université de Genève, Département de géographie.

BAILLY A., 1986, « Espaces et représentations mentales », in AURIAC F. (dir.), BRUNET R. (dir.), *Espaces, jeux et enjeux*, éd Fayard, pp. 161-170.

BAILLY A., BEGUIN H., 1995, *Introduction à la géographie humaine*, Paris, Masson, (ème édition, 192p.

BAILLY A., 1985, « Distance et espaces, Vingt ans de géographie des représentations », *L'Espace géographique*, n° 14, p. 197-205.

BAILLY A., 1986, « Espace et représentations mentales ». in AURIAC F. (dir.), BRUNET R. (dir.), *Espaces jeux et enjeux*, éd Fayard, pp. 159-170.

BAILLY A., 1989, « L'imaginaire spatial », *Espace temps*, n° 40

BAILLY A., 1995, « Introduction » in *Représenter la ville*, éd Economica.

BAILLY A., DEBARBIEUX B., 1991, « Géographie et représentations spatiales », In BAILLY A. (dir.), *Les concepts de la géographie humaine*, éd Masson, pp. 153-160.

BAILLY A., FERRAS R., PUMAIN D., 1995, *Encyclopédie de la géographie*, éd Economica, 1143 p.

BAILLY A. (dir.), 1984, *Les concepts de la géographie humaine*, éd Masson, 205p.

BAILLY A., NINGHETTO M., 1992, « Quelle géographie enseigner à l'école ? », *Education et recherche*, n° 3, pp. 215-226.

BAILLY A., 1992, « *Les représentations en géographie* », Encyclopédie de géographie, Economica, pp. 371-383

BAILLY A., RACINE J.B., SODERSTROM O., 1985, « A la découverte de l'espace urbain : géographie des représentations et excursions de géographie urbaine » in *Actes du colloque de Lescheraines*, Université de Grenoble, pp. 267-289

BAILLY A., RAFFESTIN C, REYMOND H., 1980, « Les concepts du paysage : problématique et représentation », *L'Espace Géographique*, tome 9, n°4, pp.277-286

BAILLY A., SCARIATI R., 1999, *Voyage en géographie*, éd Economica, Paris.

BAILLY A., BRUN P., LAWRENCE R. J., REY M.C., (dir.), 2000, *Développement social durable des villes, Principes et pratiques* (textes réunis par), Anthropos, 169 p.

BAILLY A., SCARIATI R., 1990, *L'Humanisme en géographie*, Anthropos, 170 p.

BATISTA MACHADO P., 2009, *Les représentations sociales des enseignants non diplômés de l'école municipale rurale du nord est du Brésil à l'égard de l'école et des conditions de vie et de travail*, Thèse de Doctorat, Université du Québec, Montréal, pp. 80-85.

BARKOWSKY, T., 2001, "Mental processing of geographic knowledge". in *Computer Science*, Mondello Californie, n°2205, pp. 371-386.

BANOS, V., 2005, « Repenser le couple « territoire-lieu » pour une géographie de la « démocratie » », Université de Paris 4, *laboratoire Espace, Nature et culture*, Cemagref de Bordeaux,

BARBARAS R., 2001, *De l'être au phénomène, sur l'ontologie de Merleau-Ponty*, éd. Million, 379 p.

BARTHES R., 1985, *L'aventure sémiologique*, Seuil, p. 252

BACQUE M. H., REY H., SINTOMER Y., Dir, 2005, *Gestion de proximité et démocratie participative*, La découverte, pp. 293-305

BAUELLE G., *Villeneuve d'Ascq, ville nouvelle : une expérience de planification urbaine*, Thèse de Doctorat Paris1, 1984.

BAUELLE G., 1994, *Le système spatial de la mine : l'exemple du bassin houiller du Nord-Pas-de-Calais*, thèse d'Etat, Université de Paris I, 2 volumes, 1228p.

BAUELLE G., 1993, *La façade maritime*, PUR,

BAUMAN Z., 2000, *Le cout humain de la mondialisation*, éd Hachettes littératures, 204 p. Chapitre 2 : « Les guerres de l'espace un autre regard, pp. 47-86

BEGARD Diane, 2005, *Essai sur le rôle des bancs publics dans l'espace public*, Master 2 géographie sociale, Université de Rennes 2, 144 p.

BERDOULAY V., ENTRIKIN J.N., 1998, « Lieu et sujet : perspectives théoriques », *L'espace géographique*, vol 2, , p213.

BERDOULAY V., DA COSTA P., LOLIVE J., (dir.), 2004, *L'espace public à l'épreuve. Régressions et émergences*, Maison des sciences de l'homme d'Aquitaine, 224 p.

BERNARDET M., LASSERRE J.-C., 1985, *Le secteur des transports. Concurrence, compétitivité*, Economica, Paris, 157 p.

BERNOUX P., 1985, *La sociologie des organisations*, Point essais,

BERNIE-BOISSARD C., 2004, *Regards d'urbanité, parcours, recherches et pistes dan la ville*, L'Harmattan Villes et Entreprises, 345 p.

BERQUE A., 2000, *Médiance. De nouveaux milieux en paysage*, éd. Belin, 160p.

BERTHOZ A., 2003, *La décision*, Odile Jacob, 350 p.

BERTHOZ A., LEPETIT J., 2006, *Phénoménologie et physiologie de l'action*, Odile Jacob, 320 p.

BERTOLINI G., 1996, *Déchets mode d'emploi*, Economica, 168 p.

BERTRAND A., 1997, « Pas d'expert dans mon jardin », *Environnement et société*, n°18, pp. 77-93.

BLANQUART P., 1997, *Une histoire de la ville*, La découverte poche, 195 p.

BLATRIX C., automne-hiver 1997a, « La loi Barnier et débat public : quelle place pour les associations ? », *Ecologie et Politique*, n°21, pp. 77-92.

- BLATRIX C., 1997b, « Faut-il un public à l'enquête publique ? Les paradoxes d'une procédure de démocratie participative », *Techniques, Territoires et Sociétés*, n°34, pp. 101-110.
- BLATRIX C., 1997c, « Faut-il un public à l'enquête publique », *Techniques, territoires et société n° 34*, pp. 101-110.
- BLESSIG E., 2003, *Rapport d'Information sur la gestion des déchets ménagers sur le territoire*, Assemblée Nationale, n° 1169 Enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 3 novembre, 136 p.
- BOLTANSKI L., THEVENOT L., 1991, *De la justification, les économies de la grandeur*, Paris, Gallimard, 483 p.
- BONIN S., 2002, *Caractérisation et évaluation des paysages riverains. Le cas de la vallée de la Loire*, Thèse en Géographie, Université de Paris I
- BONIN S., 2004, « Au delà de la représentation, le paysage », *Strates n°11*. – Jeune recherche, la vitalité d'un laboratoire, disponible en ligne sur <http://strates.revues.org/document390.html>
- BORD J.P., 2007, « Le géographe et la carte. Point de vue et questionnement de la part d'un géographe cartographe », *Cybergeo*, Cartographie, Imagerie, SIG, article 17, URL : <http://www.cybergeo.eu/index6470.html>.
- BORD J. P., 1997, « Le géographe et la carte », *Cybergeo*, art.17.
- BOUCHARDEAU H., 1993, *L'enquête publique, rapport au ministre de l'environnement*, Paris, 30 p.
- BOUDIEU P., 1980, « L'identité et la représentation », in *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 35, pp. 63-72.
- BOURDIEU P., 2001, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, 423 p.
- BOURDIEU P., 1979., *La distinction : critique sociale du jugement*, éd. Minuit, 670 p.
- BOURDIEU P., Boltanski L., 1976, « La production de l'idéologie dominante », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 06 vol.2, n°2/3, pp.4-73. - *Numéro spécial*.
- BOULLIER D., 2001, *Derrière chez moi... l'intérêt général. Le bois de Soevres à Rennes*, Paris, Textuel, 96 p.
- BOURGOIN BAREILLES A. 1998, *Guide de l'environnement*, éd Frison Roche, 352 p.
- BREUX S., 2004, « Représentation spatiale et participation politique citoyenne », *colloque géo-recherche*, Université Laval, Québec.
- BREUX S., 2006, « Les différents dimensions du quartier : entre territoire politique, territoire vécu et territoire représenté », communication à l'occasion du colloque de la relève intitulé : « *les nouveaux enjeux urbains, une question d'échelle : du quartier à la région*, 11 et 12 mai, Université de Laval Québec, 7p.
- BREUX S., LOISEAU H., REUCHAMPS M., 2010, « Apports et potentialités de l'utilisation de la carte mentale en sciences politiques », *Transéo*, N° 02-03, 34 pages.
- BRUNET R., 1974, « Espaces, perceptions, et comportement », *L'Espace Géographique*, n°3, pp.189-204
- BRUNET R., 1992, *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*, Reclus, La Documentation Française, Article représentations p 428,
- BRUNET R., 1987, *La carte mode d'emploi*, Fayard, 270 p.
- BRUNET R., 1986, « La géographie dite « sociale », fonctions et valeurs de la distinction », *L'Espace géographique*, n°2, pp. 127-130
- CADENE P., 1982, « Collectivités rurales et résistances à l'intégration : la construction de l'autoroute des Deux Mers au nord de Toulouse », *Revue Géographique des Pyrénées et du sud-ouest*, tome 53, pp. 105-127.

- CADENNE, P., 1990, « L'usage des espaces péri-urbains, une géographie régionale des conflits », *Etudes rurales*, n° 118-119, pp. 235-267.
- CALAIS P., 1976, « Approche des problèmes d'imagibilité et de lisibilité de la ville nouvelle de Lille-Est », *Epale, Villeneuve d'Ascq*, 84 p.
- CALLON M., LASCOUMES P., BARTHE Y., 2001, *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Le Seuil, 358 p.
- CALVINO I., 1996, *Les villes invisibles*, éd Seuil Points, 205 p.
- CANEVET C., 1992, *Le modèle agricole breton*, PUR, Rennes, 339p.
- CARRARD M., 2009, *L'impact de l'aéroport de Notre Dame des Landes sur le développement des relations de Rennes et de Nantes*, Thèse de Doctorat, Université de Rennes 2
- CASTEL R., 2009, *Les métamorphoses de la question sociale*, Folio essais, 813 p.
- CASTI E., 1998, article « cartographie », *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* et aussi, *L'ordine del mondo e la sua rappresentazione*, Milan, Unicopli.
- CASTORIADIS C., 1975, *L'institution imaginaire de la société*, éd. Seuil, coll. Esprit 5ème éd, 497 p.
- CAUVIN C. et al. 1998, *Usagers et représentations cognitives de la ville : exemples à Strasbourg*, Anthropos, série villes, Paris, pp. 301-347.
- CAUVIN, C., 1999, « Propositions pour une approche de la cognition spatiale intra-urbaine ». In : *Cybergeog. No 72*, <http://www.cybergeog.presse.fr/geocult/texte/cognima.htm>.
- CEFAÏ D., TROM D.(dir.), 2001, *Les formes de l'action collective. Mobilisations dans des arènes publiques*, Paris éd de l'EHESS, 326 p.
- CHAMPAGNE P., 1990, *Faire l'opinion. Le nouveau jeu politique*, Paris Minit, 320 p.
- CHANGEUX J.P., 1983, *L'Homme neuronal*, Fayard , 380 p.
- CHARLIER B., 1999, *La défense de l'environnement : entre espaces et territoires*, thèse de doctorat, Université de Pau, 753 p.
- CHEMETOFF A., 2004, "Visites" *Document de présentation du projet de l'Ile Beaulieu à Nantes*, Archibooks.
- CHEMETOFF A., 2009, *Visites*, Archibooks, 465 p.
- CHEVALIER J., 2001, *Faire la géographie sociale aujourd'hui*, Presses Universitaires de Caen, pp. 253-255.
- CHOAY F et MERLIN P., 2005, *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, PUF, 964 p.
- CHOAY F., 2006, *Pour une anthropologie de l'espace*, éd la couleur des idées le Seuil, pp. 154-164, 412 p.
- CLAMP P.E., 1976, "Evaluation of the impact of roads on the visual amenity of rural areas", *Research Report, Department of environment*, n°7, 17 p.
- CLAVAL P., 1974, « La géographie et la perception de l'espace », *L'Espace Géographique*, vol 3, n°3, pp.179-187.
- CLAVAL P. 2001, *Epistémologie de la géographie*, Paris, Nathan, 266p.
- CLAVAL P., 2002, « Mythe et connaissance scientifique dans l'histoire de la pensée géographique », *Cahiers de géographie du Québec*, n° 126, p 349-368.
- COHEN-LEVINAS D., CLEMENT B., 2007, *Emmanuel Levinas, et les territoires de la pensée*, PUF, 545 p.

CROIZE A.-C. , 2001, « Analyse des dynamiques spatio-temporelles des processus de mémoire de travail »: *In : Proceeding of the École pratique MEG/EEG de l'Hôpital Pitié-Salpêtrière*, Paris 35 p.

CONAN R., LAURENT M., 1981, *Femmes de Plogoff*, Quimperlé, éd. La Digitale, 143 p.

Commissariat Général du Plan, avril 2004, *La politique du service public des déchets ménagers et assimilés*, synthèse du rapport de l'instance d'évaluation présidée par J.L. Dufeigneux, 4 p.

COSER L.A., 1982, *Les fonctions du conflit social*, PUF, Paris, 183 p. (traduit de l'anglais *The functions of social conflicts*, 1956).

COPETA C., 1985, « La géographie des représentations : quelques remarques » *Actes du colloque de Lescheraines*, Université de Grenoble, pp. 14-18

COSGROVE D. et DANIELS S., (Dir), Essai paru sous le titre, « Maps, Knowledge and power in Essays on the symbolic representation, design and use of past environnements », de New York Cambridge University Press, 1988 et cité par P. GOULD et A. BAILLY dans : *Le pouvoir des cartes, Brian HARLEY et la cartographie*, Anthropos 1995, 120 p..

CROIZAT D., FOURNIER L., 2005, « De la fête aux loisirs : événement, marchandisation et intervention des lieux », *Les Annales de la géographie* n° 643, pp. 307-328.

CROZIER M., FRIEDBERG E., 1977, *L'acteur et le système*, Paris, Éditions du Seuil, 500 p.

CURAPP, DARRAS, 1998, *La politique ailleurs*, Paris, PUF.

DAMON J., 2008, *Vivre en ville*, , Observatoire mondial des modes de vie urbains, N° 9, PUF, 251 p.

DAUPHINE A., 2003, *Les théories de la complexité chez les géographes*, Anthropos, 248 p.

DAYAN L., JOYAL A., LARDON S., (dir.), 2001, *L'ingénierie de territoire à l'épreuve du développement durable*, L'Harmattan, 281 p.

DEAR M., 1993, « Comprendre et surmonter le syndrome Nimby », *2001 Plus*, revue du Centre de Prospective et de Veille Scientifique de la DRAST, Ministère de l'Équipement, n°27, pp. 2-20.

DEBARBIEUX B., 1995, « Le lieu, le territoire et trois figures de rhétorique », *L'Espace géographique*, n°2, p. 97-112.

DEBARBIEUX B., 2003, « Haut lieu », in *Dictionnaire de la géographie de l'espace et des sociétés*, Belin, pp. 448-449.

DEBARBIEUX B., 2005, articles « Représentations » et « Symbole » in Lévy §Lussault (dir), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace et des sociétés*, Belin, p. 448, pp. 791-793, pp. 882-883.

DEBARBIEUX B., VANNIER M., 2002, *Ces territorialités qui se dessinent*, éd de l'Aube, 267 p.

DEBARBIEUX B., 2004, [www.hypergéographie.eu/spip.php?article\\_141](http://www.hypergéographie.eu/spip.php?article_141)

DEBARBIEUX B., LARDON S., 2003, *Les figures du projet territorial*, de l'Aube, Datar, pp. 5-11, et pp. 109-129, 267 p.

DEBARBIEUX B., FOURNY., *L'effet géographique, construction sociale, appréhension cognitive et configuration matérielle des objets géographiques*, éd CNRS, Maison des sciences de l'Homme Alpes, pp 11-33.

DE LEGGE J., LE GUEN J. R., ROUSSET D., 1975, *Programmation et incohérence d'un projet d'aménagement - l'exemple de l'aéroport Ouest Atlantique*, Mémoire, 234 p

DE LEGGE J., LE GUEN J. R., *Dégage !... on aménage*, Le cercle d'or, 1976, 147 p.

DE LEGGE J., 2004, *Influencer la démocratie, démocratiser l'influence, Enjeux et perspectives d'un lobbyisme démythifié*, in Xavier Delacroix (dir), AFAP, p199-218.

- DEPAQUIT S., 2005, *Renouveler la démocratie...*, oui, mais comment, 152 p.
- DEPEAU S., 2007, « Les cartes mentales », *revue Espaces et Sociétés*, n°27, Université de Rennes 2, 20p
- DEPEAU S., RAMADIER T., 2005, « Les trajets domicile école en milieu urbain », *Psychologie et société* n°8, pp. 81-112
- DEPEAU S., KEERLE R., DANIC I., 2006 « La notion de représentation », *Espace et Sociétés* n°25, Décembre, textes issus d'un séminaire organisé le 13 mars 2006 à Rennes par l'UMR ESO .
- DESESQUELLES A-C., 2001, *La représentation*, éd. Ellipses, 63p.
- DEUTSCH M., 1994, « Constructive conflict resolution : principes, training, and research », *Journal of Social Issues*, vol 50, n°1, pp 13-32.
- DIETMAN D., 2005, *Déchets ménagers : Le jardin des impostures*, L'Harmattan 162 p.
- DI MEO G., 1994, « Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle », *Espaces et Sociétés*, n°78, pp. 15-34.
- DI MEO G., 1998, *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan, 317 p.
- DI MEO G. et BULEON P., 2005, *L'espace social, lecture géographique des sociétés*, Armand Colin, 304 p..
- DI MEO G., 1998, *Géographie sociale et territoires*, Paris, Nathan, 319 p.
- DI MEO G., 2004, « Une géographie sociale dans le triangle des rapports hommes, sociétés, espaces », *Bulletin de l'Association Française de Géographie*, n°2, pp. 193-204, volume 81..
- DI MEO G., « Le sens géographique des fêtes », *Annales de Géographie*, n° 622, pp.624-646.
- DODIER N., 1995, *Les hommes et les machines. La conscience collective dans les sociétés technicisées*. Métailié, Paris.
- DONZEL A., 1996, « L'acceptabilité sociale des projets d'infrastructure : l'exemple du TGV Méditerranée », *Techniques, Territoires et Sociétés*, n°31, pp 61-71.
- DOWNS R.M., STEA D., 1977, *Maps in minds: reflections on cognitive mapping*, éd Harper and Row, Joanna Cotler Books, New York, 204 p..
- DOWNS R. M., STEA D., 1981, *Image and environment: Cognitive mapping and spatial behavior*, éd Aldine Transaction, 439 p.
- DOWNS R. M., STEA D., 1981, *Des cartes plein la tête : essai sur la cartographie mentale*, Saint-Hyacinthe, Edisem, 218p.
- DUBET F., LAPEYRONNIE D., 1992, *Les quartiers d'exil*, Paris, Le Seuil, 245 p..
- DUBOYS FRESNEY L., 2006, *Atlas des français d'aujourd'hui : dynamiques, modes de vie et valeurs*, Ed Autrement, 183 p.
- DUHAUT Christophe, 2008 « Pourquoi ce déficit d'amour de la géographie ? », *Les cahiers pédagogiques*, n° 460, Fév, p36-38.
- DULAUD R., 1998, *Géographie des odeurs*, colloque, Pierrefonds, éd L'Harmattan, 247 p.
- DUMONT M., 2003, *Langages, espaces, procédure d'organisation. Une analytique de la dimension politique des pratiques d'aménagement en milieu urbain*, Thèse de Doctorat, Université de Tours, 644 p.
- DUMONT M., 2004, "Espace vital.", *EspacesTemps.net*, Actuel., <http://espacestemp.net/document544.html>
- DUMONT M., 2008, *La géographie, Lire et comprendre les espaces habités*, éd ; Colin, 125 p.

DUMONT Marc, 2004, « Langages et structures d'échanges en recherches urbaines, proposition pour la généalogie d'un marché de l'interdisciplinarité », *Cahier du Laua*, n° 7, Nantes, pp. 102-113.

DUPOND P., 2008, *Dictionnaire Merleau-Ponty*, éd. Ellipses, 233 p.

DURAND M.F., LEVY J., RETAILLE D., 1992, *Le monde espaces et système*, Dalloz, 565 p.

DZIEDZICKI J.-M., 2001, *Gestion des conflits d'aménagement de l'espace : quelle place pour les processus de médiation ?*, Doctorat en aménagement de l'espace et urbanisme, Université de Tours / CESA, 443 p.

ECO U., 1988, *De l'impossibilité d'établir une carte de l'empire à l'échelle de 1/1*. In *Pastiches et postiches*, Paris, 10/18, p. 89-98.

EMELLIANOF C., 2005, « Connaître ou reconnaître les inégalités environnementales ? », *ESO GREGUM UMR ESO*, Université du Maine, 9 p.

EMELLIANOF C., 2005, « Inégalités environnementales et attractivité résidentielle », *Colloque inégalités environnementales et sociales : environnement facteur de cohésion urbaine*, Urba et Institut d'Urbanisme de Créteil .

EMELLIANOFF C., 2008 « La problématique des inégalités écologiques, un nouveau paysage conceptuel », *Ecologie et politique*, 1/ n° 35, pp. 19-31.

EMELIANOFF C., 2006, « Comparaison entre les principes de la charte d'Athènes et de la charte d'Aalborg » tiré de, *La ville durable un modèle émergent*, Thèse de Doctorat, Université d'Orléans, 1999, in Graillot, Waaub, (dir), *Aide à la décision pour l'aménagement du territoire*, Méthodes et outils, Hermès Lavoisier, avril, p 53.

EPEES (Ecole Doctorale Structures et Dynamiques Spatiales), 2000, « Evénement spatial », *L'Espace Géographique*, n°3, pp. 193-199.

FABUREL G., 2003 a, « Le bruit des avions, facteur de révélation et de construction des territoires », *L'Espace Géographique*, n°3, pp. 205-223.

FABUREL G., 2003 b, « Lorsque les territoires locaux entrent dans l'arène publique. Comparaison internationale des conflits liés au bruit des avions », *Espaces et Sociétés*, n°115, pp. 123-146.

FABUREL G., 2003c, *Les conflits aéroportuaires aux Etats-Unis. Lorsque l'approche technique de l'environnement conduit les aéroports dans des impasses. Bilan du séjour de recherche au M.I.T. 2001-2002*, Rapport final du CRETEIL, pour le Programme Environnement, Vie et Société du CNRS, mai, 79 p

FABUREL G., 2001, *Le bruit des avions : évaluation du coût social. Entre aéroport et territoires*, Paris, Ed. Presses de l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, septembre, 352 p.

FABUREL G., « Comment faire entrer le sensible en action : Sens et essence des sens », *Interventions aux journées annuelles du groupe Brémond*, 14 juin 2007, p5.

FABUREL G., LECOURT A., 2005 « Comprendre la place des territoires dans les conflits d'aménagement », *Espaces et Sociétés*, Rennes, UMR 6590 CNRS, n° 23, 15p.

FELONNEAU M.L., 2003, « Les représentations sociales dans le champ de l'environnement », in Moser G. et Weiss K. (coord.), *Espaces de vie. Aspects de la relation homme-environnement*, pp. 145-176.

FISCHER E. et al., 1967, *A question of place, The development of geographic thought, The four traditions of geography*, Arlington, Virginia 446p.

FISCHER G. N., 1997, *Psychologie de l'environnement social*, 2ème édition Mise à jour, Paris Dunod, , 204 p. p.84.

FLAHAUT F., 2005, « Récits de fiction et représentations partagées », *Revue française d'anthropologie, vérité de la fiction*, n° 175, pp. 37-56.



- FLAMENT C., ROUQUETTE M. L., 2003, *Anatomie des idées ordinaires*, Armand Colin, Paris, 175 p.
- FLEURET S., 2006, *Espaces, qualités de vie et bien être*, éd. Presses Universitaires d'Angers, 322 p.
- FOUCAULT M., 1966, *Les mots et les choses, une archéologie des sciences humaines*, Gallimard Paris, 405 p.
- FREMONT A., 1976, *La région, espace vécu*, PUF, Paris, 288 p.
- FREMONT A., 2008, *Aimez-vous la géographie ?*, éd Flammarion, 348 p.
- FREUND J., 1983, *Sociologie du conflit social*, PUF, Paris, 379 p.
- GAUSSIÉ N., 1995, « Vers une formulation spatiale du *nimby* », *Centre d'Economie Régionale*, Université de Droit, d'Economie et des sciences d'Aix-Marseille III, 23p.
- GAZZANIGA, IVRY, MANGU, 1998, The Biology of the Mind, la biologie de l'esprit, in *cognitive neurosciences*, 840 p.
- GAXIE, D., 1977, « Economie des partis et rétributions du militantisme », *Revue française de science politique*, p. 123-154.
- GEDDES P., 1915, *Cities in evolution*, London, William et Norgate.
- GELOSI S., GIUBILEI L., 1994, *Guide juridique et pratique de la gestion des déchets ménagers*, éd De Vecchi, , 217 p.
- GESLIN C., GOURLAY P., MONNIER J.J., LE COADIC R., DENIS M., 2010, *Histoire d'un siècle. Bretagne 1901-2001*, éd. Skol Vreizh, 397 p.
- GIBLIN B., (Dir), 2005, *Nouvelle géopolitique des régions françaises*, Fayard, 976 p.
- GILBERT A., 2006, « La territorialité du vivre-ensemble », *Les cahiers de la Géographie du Québec*, Vol 50, pp.381-384.
- GIRARD E., 2004, *Usage de la cognition spatiale pour localiser les lieux d'activité lors d'une enquête Origine-Destination*, Mémoire de Maîtrise, Université Laval Faculté de foresterie et de géomatique.
- GIRARD E., 2004, « La requalification du Chemin Sainte-Foy: une porte d'entrée pour l'Université Laval ». *Essai, Projet en architecture*, Québec : École d'architecture, Université Laval.
- GOFFMAN E., 1973, *La mise en scène de la vie quotidienne*, vol 2, Les relations en public, Paris Minuit, Coll « Le sens commun », 371p, réédition de 2000.
- GOLLEDGE R.G, 1976, "Methods and methodological issues in environmental cognition research" In *Environmental knowing*, Hutchinson & Ross Inc., pp. 300-314
- GOULD P., 1966, *On mental maps*, University of Michigan, Department of geography, discussion paper n° 9, pp. 182-220
- GOULD P. et BAILLY A., 1995, *Le pouvoir des cartes, Brian Harley et la cartographie*, Anthropos, 120p.
- GOULD P. (dir.), BAILLY A. (dir.), 2000, *Textes réunis par Peter Gould et Antoine Bailly, Mémoires de géographes*, Anthropos, 290 p.
- GOULD P., WHITE R., 1986, *Mental maps* . 2 éd.. Harmondsworth, Penguin, 172 p.,
- GOULD P., 1993, « Sources d'erreur dans une série de cartes, ou : la démarche scientifique objet de négociations », *Mappemonde*, n°2, pp. 22-27.
- GRACQ J., 1985, *La forme d'une ville*, José Corti, 213 p.

- GRANJON, F., 2001, *L'internet militant. Mouvement social et usages des réseaux télématiques*, Apogée, Rennes.
- GRATALOUP C., et al, 1996, *Penser/ figurer, L'espace comme langages dans les sciences sociales*, Espaces Temps les cahiers, 141 p.
- GUEORGUIEVA-FAYE D., 2006, « Le problème de l'acceptation des éoliennes dans les campagnes françaises : deux exemples de la proximité géographique », *Développement Durable et Territoires*, n° de mai..
- GUERIN J.P., 1984, *L'aménagement de la montagne, Politiques, discours et production d'espaces*, Gap, Orphys.
- GUMUCHIAN H., 1991, *Représentations et aménagement du territoire*, Anthropos, Economica, pp. 30-66
- GUMUCHIAN H., GRASSET E., LAJARGE R., ROUX E., 2003, *Les acteurs ces oubliés du territoire*, Anthropos, 186 p.
- GUMUCHIAN H, PECQUEUR B., (dir.), 2007, *La ressource territoriale*, Anthropos, 252 p.
- GUY C., GIVORD L., 2004, *Rennes le pari d'une agglomération multipolaire*, éd. L'Aube, 220 p.
- HABERMAS J., 1987, *Théorie de l'agir communicationnel*, Paris, Fayard, 480 p.
- HAGGETT P., CHORLEY R.J., 1972, *Network analysis in geography*, Edward Arnold Publishers, 348 p.
- HALL E.T., 1971, *La dimension cachée*, Paris, Le Seuil, 253 p., traduction de *The hidden dimension*, Garden City New York, Doubleday, 217 p.
- HARNAD, S., 1990, "The symbol grounding problem", *Physical D* , 42, 335-346,
- HEGEL G.W.F., 1941, *Phénoménologie de l'esprit*, Aubier, Bibliothèque philosophique, 358 p.
- HEIDEGGER M., 1927, *Etre et temps*, NRF édition de 1986, Gallimard Paris, 587 p.
- HIRSCHMAN O. A., 1995, *Défection et prise de parole*, Fayard, traduction française, 162 p.
- HIRSCHMAN O. A., *Un certain penchant à l'autosubversion*, Fayard, traduction française 1995
- HIRTLE, HUDSON, cité par Barkowsky, Knauff , Ligozat, Montello, (dir), 2006, *Spatial cognition V : Reasoning, Action, Interaction : Conférence spatial cognition*, Bremen, p 346
- HOULLIER-GUIBERT C. E., 2008, *Les politiques de communication Rennaises pour un positionnement européen*, Thèse de Doctorat, Université de Rennes 2, p 39-42.
- HOSTIOU R ., 1993, « *Enquête publique et démocratie* », *Etudes foncières*, n°58.
- HOYAUX A. F., 2000, *Habiter la ville et la montagne : essai de géographie phénoménologique sur les relations des habitants au lieu, à l'espace et au territoire*, Thèse de géographie, Université de Grenoble.
- HOYAUX A-F., 2006, « Pragmatique phénoménologiques des constructions territoriales et idéologiques dans les discours d'habitants », *l'Espace Géographique*, n° 35, pp 271-285.
- HOYAUX AF, intervention lors du séminaire des doctorants « La Ville et l'individu » mars 2007 Tours et cité par HOULLIER-GUIBERT Charles Edouard, 2008, pp. 68-69
- HUREAUX R., 2004, *Les nouveaux féodaux, le contresens de la décentralisation*, Gallimard, 247 p.
- HUTTENLOCHER, J., HEDGES, L.V. et DUNCAN, S., 1991, "Categories and particulars: Prototype effects in estimating spatial location". *Psychological Review* , N°98, p. 352-376
- JACOB C., *L'empire des cartes, Approche théorique de la cartographie à travers l'histoire*, Paris, 1992, Albin Michel, 537 p.

- JOBERT A., 1998, « L'aménagement en politique ou ce que le syndrome Nimby nous dit de l'intérêt général », *Politix*, n°42, pp. 67-92.
- JODELET D., 1991, *Les représentations sociales*, Paris, PUF, 669 p.
- JUAN DE MENDOZA J. L., 1999, *Cerveau gauche cerveau droit*, Paris, Flammarion.
- KECK, M., SIKKINK, K., 1998, *Activists Beyond Borders. Advocacy Networks in International Politics*, Cornell, University Press, Ithaca, 240 p.
- KERNALEGENN T., 2001, *Les chemins bretons de l'écologie. Les luttes écologistes dans le Finistère (1967-1981)*, mémoire de maîtrise en histoire, Université de Rennes 2 Haute-Bretagne, 203 p.
- KERNALEGENN T., 2005, *Drapeaux rouges et Gwen-ha-du, l'extrême gauche et la Bretagne dans les années 70*, éd apogée, 223 p.
- KITCHIN R., BLADES M., 2002, *The cognition of geographic space*. London, I.B. Tauris, 241 p.
- KLANDERMANS, B., 1984, « Mobilization and Participation: Social-Psychological Expansions of Resource, Mobilization Theory », *American Sociological Review*, 49, 5, pp. 583-600.
- KNAFOU R., 1997, *L'état de la géographie*, Belin Mappemonde, 437 p.
- KOEBEL M., 2006, *Le pouvoir local ou la démocratie improbable*, Editions du croquant, Savoir agir, p.44, 125 p.
- KOROSEC-SERFATY P., 1988, « La sociabilité publique et ses territoires », *Places et espaces publics urbains, University of Kansas, School of Architecture and Urban Planning Marvin Hall Lawrence, Kansas, USA revue : Arch. 8 Comport, Vol. 4, no. 2, pp. 11- 32*
- KORZYBSKI A., 2007, *Une carte n'est pas le territoire, prolégomènes au système non aristotéliens et à la sémantique générale*, éd de l'Eclat.
- KOSSLYN, S.M., 1980, *Image and mind*, Cambridge, MA, Harvard University Press, 500 p., cité par Girard 2004.
- KUIPERS, B., TECUCI, D.G. et STANKIEWICZ, B.J., 2003, "The skeleton in the cognitive map: A computational and empirical exploration", *Environment & Behavior*, 35(1), pp. 81-106.
- LACOSTE Yves, 2006, *Dictionnaire de géopolitique*, Larousse, 336p.
- LAFAYE C. et THEVENOT L., octobre-septembre 1993, « Une justification écologique ? Conflits dans l'aménagement de la nature », *Revue française de sociologie*, n°4, pp 495-524.
- LAGNEAU E., LEFÉBURE P., 2001, *Les mobilisations protestataires comme interactions entre acteurs sociaux et journalistes*, in GERSTLÉ Jacques (dir.), *Les effets d'information en politique*, L'Harmattan, pp. 55-81.
- LAKE R. W., 1993, "Rethinking Nimby", *Journal of the American Planning Association*, volume 210, pp. 87-93.
- LARDON S., MAUREL P. § PIVETEAU V., 2001, *Représentations spatiales et développement territorial*, éd Hermès sciences, 437 p.
- LARDON S., MOQUAY P., 1999, « Modèles spatiaux pour le développement territorial » : synthèse, séminaire MSDT, INRA, Cemagref, ENGREF.
- LARDON S., ROCHE S., (dir.), 2008, « Représentations spatiales dans les démarches participatives. Productions et usages », *Revue internationale de Géomatique*, Volume 18, n°4, 507-530.
- LARDON S., PIVETEAU V., 2005, « Méthodologie de diagnostic pour le projet de territoire : une approche par les modèles spatiaux ». *Géocarrefour* vol 80 2/, pp. 75-90
- LEBAHY Y., LE DELEZIR R., 2006, *Le littoral agressé, pour une politique volontariste de l'aménagement en Bretagne*, Ed Apogée, 190 p.

- LE BERRE M., 1995, « Territoires », *Encyclopédie de la Géographie*, Paris, Economica, pp. 601-622.
- LE COADIC R., 2004, *La Bretagne dans 20 ans*, Editions Le Télégramme.
- LE CARO Y., 2002, *L'usage récréatif des espaces agricoles*, thèse de doctorat, Rennes 2, 779 p.
- LECOURT A., juin 2005, « Les conflits d'aménagement : analyse théorique et pratique à partir du cas breton », *L'Information Géographique*, n°2, p.195-200.
- LECOURT A., 2003, *Les conflits d'aménagement, analyse théorique et pratique à parti du cas breton*, Thèse de Doctorat, Université de Rennes 2, 361p.
- LECOURT A., 2004, « Entrer en politique pour défendre son jardin : une analyse des conflits d'aménagement », *Cosmopolitiques. Cahiers théoriques pour l'écologie politique*, numéro thématique « aimons la ville », n°7, pp. 176-186.
- LECOURT A., 2004, *Les conflits d'aménagement : analyse théorique et pratique à partir du cas breton*, ESO-Travaux et Documents, n°21, p.141-145.
- LECOURT A., AVRY L., FABUREL G. et BOMMELAER C., juillet 2005, *Comprendre la place des territoires dans les conflits d'aménagement pour aider à l'insertion durable de nouvelles infrastructures. Les cas de l'aéroport de Notre Dame des Landes à Nantes, et d'un centre technique d'enfouissement des déchets*, Rapport intermédiaire de l'ESO et du CRETEIL pour l'ADEME, 59 p.
- LECOURT A., BAUDELLE G., 2004, « Planning conflicts and social proximity : a reassessment », *International Journal of Sustainable Development (Inderscience Enterprises)*, vol. 7(3), pp. 287-301.
- LECOURT A., FABUREL G., septembre 2005, *Comprendre la place des territoires dans les conflits d'aménagement : une application aux espaces ruraux*, ESO-Travaux et Documents, n°23, pp.77-91.
- LE DELEZIR R., 1998, *Les pays en Bretagne, sur la pertinence d'une nouvelle organisation territoriale*, Thèse de Doctorat, Université de Rennes 2.
- LEDROUT R., 1968, *Les images de la ville*, Anthropos 388p.
- LEDROUT R., 1968, *Sociologie urbaine*, Puf, 224 p.
- LE GOASCOZ MH., ABRAHAM B., 2000, « Processus de gestion de l'environnement à l'échelle locale », *Norois*, n°185, pp. 41-52.
- LEFEBVRE H., 1968, *Espace et politique : Le droit à la ville*, éd Anthropos, 370 p.
- LEFEBVRE H., 2000, *La production de l'espace*, Anthropos, 4<sup>ème</sup> édition, , 485 p.
- LE FLOCH Y., 2000, *Approche spatiale et quantitative des risques de conflits entre riverains et maîtres d'ouvrages autoroutiers. Détermination d'une mesure de la gêne induite en fonction de la distance à l'ouvrage ; modèle association de localisation de tracé*, thèse de doctorat en Aménagement, Université de Tours, 241 p.
- LEFORT J., 2004, *L'aventure cartographique*, Belin pour la science, 320 p.
- LE GOFF H., 2006, *L'implantation d'un centre de stockage de déchets ultimes de classe II sur la commune de Guilgomarc'h*, Master 1 Administration des territoires et des entreprises, Université de Rennes 2.
- LE MOIGNE J.L., MORIN E., 1999, *L'intelligence de la complexité*, éd L'Harmattan, 334 p.
- LE MOIGNE J.L., 1990, *La modélisation des systèmes complexes*, Afcet Systèmes Dunod, 180 p.
- LE ROUX M. et AMPHOUX P., 2002, *Vers une charte intersonique. Préfiguration d'un outil interactif de diagnostic et de gestion des représentations de la gêne dans un système d'acteurs*, Rapport du laboratoire CRESSON pour l'ADEME, Recherche menée dans le cadre du programme CDE du MATE, 104 p.

- LEVY J., 1994, *L'espace légitime. Sur la dimension géographique de la fonction publique*, Presse de la fondation Nationale des Sciences Politiques, Paris, pp. 46-47.
- LEVY J., PONCET P., TRICOIRE E., 2005, « La carte enjeu contemporain », *Documentation photographique N°8036, La Documentation Française*, p 12.
- LEVY J., LUSSAULT M., (dir), 2004, *Encyclopédie de la géographie*, « représentations », « carte », Belin pp. 790-792 et pp. 129-132.
- LEVY J., 2004 « la carte, un espace à construire », *la Documentation photographique N°8036*.
- LEVY J., 2008, Intervention de clôture, XIIIème Université d'été du Conseil Français des Urbanistes CFDU, Créteil, 29 aout.
- LEVY J., LUSSAULT M., 2000, *Logiques de l'espace, esprit des lieux*. Géographies à Cerisy, éd Belin, 351p.
- LOLLIVE Jacques, *Les contestations du TGV Méditerranée : projet, controverse et espace public*, L'harmattan, Coll. « Logiques politiques », Paris, 1999, 314 pages
- LOLIVE J., 1997, « La montée en généralité pour sortir du Nimby, la mobilisation associative contre le TGV Méditerranéen », *Politix*, n°39, pp 109-130.
- LOLIVE J., TRICOT A., 2000, *La constitution d'une expertise environnementale transalpine et sa portée sur la conduite des projets en France*, rapport final de recherche pour le Prédit 1996-2000, programme « Evaluation – Décision », 82 p.
- LUSSAULT M., 1995, « L'objet environnemental dans l'action territoriale », *Montagnes Méditerranéennes*, n°1/1995, pp 75-91.
- LUSSAULT M., 2003, « Constructivisme » in *Dictionnaire de la Géographie et de l'espace des sociétés*, pp.200-203.
- LUSSAULT Michel, 2009, *De la lutte des classes à la lutte des places*, Grasset, 220 p. .
- LUSSAULT M., 2003, « Identité spatiale » et « Acteurs », in LEVY J., LUSSAULT M. *Dictionnaire de la géographie de l'espace et des sociétés*, éd. Belin, pp. 485-489, pp 39-42.
- LUSSAULT M., 2007, *L'homme spatial, La construction sociale de l'espace humain*, éd. Seuil, 366p.
- LYNCH K., 1976, *L'image de la Cité*, Dunod, 226 p.
- MACHADO P. B., 1999, *Les représentations sociales des enseignants non diplômés du Nord est du Brésil*, Thèse de Doctorat, Université du Québec, Montréal, p 65-76.
- MAGNE E., BOURASSIN P., 2007, *Géographie en classe de première*, éd Scérén, CRDP du Centre, 242 p.
- MALDINEY H., 1973, *Regards, Paroles, Espaces*, l'Age d'Homme, Lausanne, p 42.
- MALLEIN, P., TOUSSAINT, Y., 1994, « L'intégration sociale des technologies d'information et de communication : une sociologie des usages », *Technologies de l'Information et Société*, vol. 6, n° 4, , p. 316-335.
- MANGIN D., PANERAI P., 2005, *Projet urbain*, éd. Parenthèses, 187 p.
- MANN P., 1991, *L'action collective. Mobilisation et organisation des minorités actives*, Armand Colin, Paris,.
- MARIE M., 1982, *Un territoire sans nom*, Méridiens.
- MASSIT-FOLLEA F., MEADEL C., 2007, *Paroles Publiques : communiquer dans la cité*, CNRS éditions.
- MAUGER G., 2006, *L'émeute de novembre 2005, une révolte protopolitique*, éd. Du Croquant, 158 p.

- MAYSTRE L. Y., article « *Les déchets* », in Bailly, Ferras, Pumain, Encyclopédie de la géographie, Economica 1995
- MELÉ P., LARRUE C., ROSEMBERG M. (coord.), 2003, *Conflits et territoires*, Tours, Presses Universitaires François Rabelais, 224 p.
- MELE P., LARRUE C., 2008, *Territoires d'action, Aménagement, urbanisme, espace*, L'Harmattan, 272 p.
- MENEGALDO H. et G. (dir), 2007, *Les imaginaires de la ville, entre littérature et arts*, PUR, 499 p.
- MERENNE-SHOUMAKER B., 1985, « Savoir penser l'espace. Pour un renouveau conceptuel et méthodologique de l'enseignement de la géographie dans le secondaire », *L'information géographique* n° 49, pp. 151-160.
- MERENNE-SCHOUMAKER B, 2002, *Analyser les territoires savoirs et outils*, PUR, 166p.
- MERENNE-SCHOUMAKER B, 2002, « La géographie et les territoires. Quelles spécificités au sein des sciences sociales ? », Communication au séminaire RESO le 4 mars 2002, cité par Lecourt A 2003.
- MERLAU-PONTY M., 1976, *La phénoménologie de la perception*, éd Gallimard, 531 p.
- MILGRAMM S., JODELET D., 1976, « *Psychological maps of Paris* » in *Environment psychology*, sous la dir. Prochansky, New York, Holt, Rinehart and Winston, pp. 104-124.
- MERMET L., 1992, *Stratégies pour la gestion de l'environnement*, L'Harmattan, Paris, 207 p.
- MEYRONNEINC J. P., 1993, *Plaidoyer pour les déchets*, éd. Apogée, 195 p.
- MOINE A., 2007, *Le territoire : comment observer un système complexe*, L'Harmattan, , 177p.
- MOLES A., RHOMER E., 1972, *Psychologie de l'espace*, Paris, Casterman, 245 p.
- MOLLARD A., TORRE A., 2004, « Proximity, territory and sustainable management at the local level : an introduction », *International Journal of Sustainable Development*, pp. 221-236.
- MONNET J., 2007, « La symbolique des lieux : pour une géographie des relations entre espace, pouvoir et identité », *Cybergeo, Politique, Culture, Représentations*, art. 56, URL : <http://www.cybergeo.eu/index5316.html>
- MONROY M., FOURNIER A., 1997, *Figures du conflit. Une analyse systémique des situations conflictuelles*, PUF, Paris, 221 p.
- MONMONIER M., 1993, *Comment faire mentir les cartes, du mauvais usage de la géographie*, Flammarion, 232 p.
- MOREAU C., SAUVAGE A., 2006, *La fête et les jeunes, Espace publics incertains*, éd. Apogée, 223 p.
- MORETTI F., 2008, *Graphes, cartes et arbres, Modèles abstraits pour une autre histoire de la littérature*, Les prairies ordinaires, 140 p.
- MOSER G., WEISS K., 2003, *Espaces de vie. Aspects de la relation homme-environnement*, Paris, Armand Colin, 399 p.
- MOSER G., 1992, *Les stress urbains*, Colin, 193 p.
- MORIN E., 1986, *La connaissance de la connaissance : anthropologie de la connaissance*, éd Seuil,
- MOSCOVICI S., 1961, « *Des représentations collectives aux représentations sociales* », in Jodelet Denise (Dir), *Les représentations sociales*, Paris, PUF, 1991, pp. 62-86.
- NEVEU E., 2002, *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris : La Découverte Repères n° 207, 128 p.
- NEVEU E., 1995, *Médias, mouvements sociaux, espaces publics*, Réseaux n° 98, pp. 17-85.

- NORA S., MINC A. 1978, *L'informatisation de la société*, La Documentation française/Seuil, Paris,.
- OBLET T., 2008, *Défendre la ville, la ville en débat*, PUF, pp. 14-16
- OFFNER J.-M., 1995, Les effets structurants des transports : mythe politique, mystification scientifique, *L'espace géographique*, n°3, pp. 233-242.
- OGE F., SIMON P., 2004, *Sites pollués en France, Enquête sur un scandale sanitaire*, Libro Santé, 95 p.
- OLLAGNON H., 1989, « Une approche patrimoniale de la qualité du milieu naturel », in JOLLIVET Marcel, MATHIEU Nicole, *Du rural à l'environnement. La question de la nature aujourd'hui*, Paris, L'Harmattan, pp. 258-268.
- OLLIVRO J., 1994, *Essai de modélisation d'une implantation ferroviaire : l'exemple du TGV méditerranéen*, Thèse de Doctorat, Université de Rennes 2, 870 p.
- OLLIVRO J., 1995, Un modèle géographique pour analyser les problèmes d'implantation des grandes infrastructures de transport, *Théo Quant*, pp. 143-151.
- OLLIVRO J., 1995, Remarques sur le processus de décision dans le cadre d'une grande infrastructure de transport, *Les cahiers Economiques de Bretagne*, pp. 1-24.
- OLLIVRO J., 1996, Essai de méthodologie de résolution des conflits liées à l'implantation d'une grande infrastructure de transport, *Techniques, Territoires, Sociétés*, Ministère de l'Equipement, n°31, pp. 179-200.
- OLLIVRO J., 1997, Les critères spatiaux, éléments primordiaux de la contestation à l'encontre du TGV Méditerranée, *Les Annales de géographie*, pp. 51-80.
- OLLIVRO J., 1997, « Spécificité des impacts et particularisme culturel : l'exemple du TGV Méditerranée », *Géographies et cultures*, n°22, pp. 65-92.
- OLLIVRO J., 1997, « Nature réelle, perçue, idéalisée et falsifiée. Le concept de nature dans la réalisation d'une grande infrastructure de transport », *Géopoint*. 96, pp. 155-159
- OLLIVRO J., 2006, *La machine France, le centralisme ou la démocratie*, éd du temps 252 p.
- OLLIVRO J., 2000, *L'Homme à toute vitesse : de la lenteur homogène à la rapidité différenciée*, éd. PUR, 181p.
- OLLIVRO J., 2010, *Projet Bretagne*, éd Apogée, 255 p.
- OLSON M., 1978, *Logique de l'action collective*, Paris, PUF, Coll. « Sociologies », traduction française, 199 p.
- ORAIN O., 2000, *Les « post-vidaliens » et le « plain pied du monde »*, in Levy J et Lussault M (dir) *Logiques de l'espace, esprits des lieux. Géographie à Cerisy*. Paris, Belin, pp. 93-109.
- PAIVIO A., 1978, *Imagery and verbal processes*, New York, Lawrence Erlbaum Associated Inc, 607 p.
- PAILHOUS J., 1970, *La représentation de l'espace urbain, l'exemple du chauffeur de taxi*, PUF,
- PANOFISKY E., 1939, *Studies in iconology*, Oxford University Press, , cité p 22 par Peter Gould et Antoine Bailly, 1995, p 33.
- PAQUOT T., YOUNES C., (dir.), 2009, *Le territoire des philosophes. Lieu et espace dans la pensée du XXe siècle*, La découverte, 389 p.
- PAQUOT T., LUSSAULT M., YOUNES C., 2007, *Habiter le propre de l'humain. Ville, territoires et philosophie*, éd. La Découverte, 382 p.
- PAULET J. P., 2002, *Les représentations mentales en géographie*, *Anthropos Economica*, 146 p.
- PERCQ P., 1994, *Le habitants aménageurs*, éd. De L'Aube, 93 p.

- PEREC G., 1975, *Tentative d'épuisement d'un lieu parisien*, Paris, Christian Bourgeois, 49 p.
- PEREC G., 1974, *Espèces d'espace*, éd Galilée, 192 p.
- PERRIER-CORNET P., (dir.), 2002, *À qui appartient l'espace rural ?*, Éditions de l'Aube, La Tour d'Aigues, 141 p.
- PIAGET J., BRUNER J. S., BRESSON F., MORF A., 1958, *Logique et perception*, éd PUF, 204 p.
- PIAGET J., INELDHER B., 1948, *La représentation de l'espace chez l'enfant*, PUF
- PIERRE M., 2002, *Les déchets ménagers, entre privé et public*, approches sociologiques, L'harmattan,.
- PINCHEMEL P. et G., 1988, *La face de la terre : éléments de géographie*, éd Colin, p. 206.
- PIOLLE X., 2001, « La géographie sociale entre rigueur et militance ? » in *Faire la géographie sociale aujourd'hui, documents de la MRSH n° 14*, Presses Universitaires de Caen, pp. 151-152.
- PIVETEAU V., « Le territoire est-il un lieu de mémoire ? », *L'Espace Géographique*, vol 2, pp 113-123
- PLASSARD F., 1977. *Les autoroutes et le développement régional*, Economica, Paris, 341 p.
- POCOCK D., 1978, "The cognition of intra urban distances: A summary". *Scottish Geographical Magazine* , N°94, p.31-35.
- POINCARÉ H., 1902, *La science et l'hypothèse*, Paris, Flammarion, rééd. 1968, 252 p.
- POUBLAN-ATTAS V., 1998, *L'espace urbain déformé : transports collectifs et cartes mentales*, Thèse de doctorat, Ecole nationales des Ponts et Chaussées, Laboratoire Techniques, Territoires et sociétés, 377p, pp. 31-49.
- RACINE J.B., 1981, « Percevoir l'espace, vers une géographie de l'espace vécu », Acte de la table ronde de Genève, Université de Genève.
- RAFFESTIN C., TRICOT C., 1983, « Le véritable objet de la science » Les critères de la vérité dans la recherche scientifique, Maloine, Paris, 246p.
- RAMADIER T., 2002, « Rapport au quartier, Représentation de l'espace et mobilités quotidienne : le cas d'un quartier périphérique de Québec-ville », *Espaces et sociétés n°108*.
- RAMADIER T., 2003, *Les représentations cognitives de l'espace : modèle méthodes et utilité*, in MOSER et WEISS, *Espaces de Vie*, Armand Colin, pp.178-200.
- RAMADIER T, BRONNER A.C., 2006, "Knowledge of environment and spatial cognition : JRS as a technique for improving comparisons between social groups", *Planning and design*, vol 33, 285-299
- RAULIN Anne, 2007, *Anthropologie urbaine*, Cursus, Colin, p 189.
- RAYMOND R. , *La nature à la campagne : identification sociale et argument pour la gestion d'un territoire rural partagé. L'exemple du Vexin français* , 559 pages.
- RECLUS E., 2010, *Correspondances*, Tome 3 septembre 89- juillet 1905, lettre du 1<sup>er</sup> novembre 1867, L'Harmattan, 339 p.
- RECLUS E., 2006, *Histoire d'une montagne*, Actes sud Babel.
- RETAILLE D., « L'état de l'enseignement de la géographie, l'histoire géographie dépassée par le monde », *L'information géographique*, vol 58, p. 29-51
- RETAILLE D., 1997, *Le monde du géographe*, Presses de Sciences Po, , 284 p.
- REYSSET P., 2008, *Aménager la ville, l'art d'habiter*, éd ; Sang de la terre, coll. écologie urbaine, 191 p.



- RICOEUR Paul, 1975, *La métaphore Vive*, Le seuil, , cité par Michel Roux 1999, p 47.
- RIPPOL F., 2005, « Quand le politique parle du territoire c'est pour le fabriquer », *Colloque espaces et société aujourd'hui*, Rennes ESO CNRS.
- ROCHE C., 2006, *Droit de l'environnement*, Ed Gualino, 307p.
- ROGAUME T., 2006, *Gestion des déchets : Réglementation, organisation, mise en œuvre*, Ellipses, 222 p.
- ROLLAND-MAY C., 2000, *Evaluations des territoires, concepts, modèle, méthodes*, Hermès sciences, 384 p.
- ROMI R., 2004, *Droit et administration de l'environnement*, Ed Montchrestien, 5<sup>ème</sup> édition, 595 p.
- ROUMEGOUS M., 2002, *Didactique de la géographie, Enjeux, résistances, innovations*, PUR, pp. 66-75, 198-200, 262 p.
- ROUQUETTE M.L., RATEAU P., 1998, *Introduction à l'étude des représentations sociales*, éd PUF
- ROUX M., 2000, *Mémoires d'espaces, plaidoyer pour une géographie complexe et existentielle*, HDR Université de Rennes II, 14 décembre 2000.
- ROUX M., 2000, *Géographie et complexité. Les espaces de la nostalgie*. L'Harmattan, 335p.
- ROUX M., 2002, *Inventer un nouvel art d'habiter. Le ré-enchantement de l'espace*, L'Harmattan, 206 p.
- RORTY R., *Philosophy and the Mirror of Nature*, 1979.
- ROULIER F., 2000, "Introduction au territoire du bruit : le cas de trois discothèques angevines », *Norois*, n°185, p.110
- RUI S., 1997, « L'entrée en concertation, une expérience démocratique ? », *Écologie et Politique*, n°21, pp. 27-42.
- SAMI-ALI, 1974, *L'espace imaginaire*, 265 p.
- SANSOT P., *Poétique de la ville*, éd. Klincksieck, 422p.
- SAUER C., 1995, cité par Brian Harley dans GOULD et BAILLY, , p 20.
- SECHET R., KEERLE R., « Petite histoire de nos délicatesses avec le territoire », *Revue ESO N° 26* Septembre 2007, pp.7-15.
- SECHET R., 2001, « Introduction », *Penser et faire la géographie sociale*, SECHET R., VESCHAMBRE V., éd. PUR, pp. 7-24
- SENNETT R., 1992, *La ville à vue d'œil : urbanisme et société*, Paris : Plon,
- SERFATY-GARZON P., 2005, *Chez soi, Les territoires de l'intimité*, Colin, , 255 p, pp.143-153
- SGARD A, HOYAUX A-F., « L'élève et son lycée : de l'espace scolaire aux constructions des territoires lycéens », *L'information géographique n°3*, 2006.
- SHOLL M.J., 1996, "From visual information to cognitive maps". In: *The construction of cognitive maps*, ed. Portugali, J., pp. 157-186. Netherlands, Kluwer.
- SIEGEL A.W., WHITE S.H., 1975, "The development of spatial representations of large-scale environments", In *Advances in child development and behaviour*, New York, Academic Press, pp. 9-55.
- SIMARD L., 2003, *Conflits d'environnement et concertation : le cas des lignes THT en France et au Québec*, Thèse de doctorat de sociologie, Paris IEP.

- SIMARD L., LEPAGE L., FOURNIAU J. M., GARIEPY M., GAUTHIER M., 2007, *Le débat public en apprentissage, aménagement et environnement, regards croisés sur les expériences françaises et québécoises*, L' Harmattan, pp 271-285
- SIMMEL G., 2010, *Sociologie. Etudes sur les formes de la socialisation*, PUF, 776p
- SIMMEL G., 1992, *Le conflit*, Saulxures, éd Circé, 165p.
- SIMMEL G., 1992, *Le conflit*, Saulxures, éd Circé, 165 p, extrait de *Soziologie : Untersuchungen über die Formen der Vergesellschaftung*, Frankfurt am Main, 1051 p.
- SNOW D., BENFORD R., 1998, « Ideology, Frame Resonance and Participation Mobilization », *International Social Movement Research*, pp. 197-217.
- SPERRY R. W., 1983, *Science and Moral Priority*, New-York, Columbia Univ. Press, 150 p.
- STASZAK J. F., 2003, Article « Représentation de l'espace », in J. Lévy et M Lussault, *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, p. 793
- STEVENS A., COUPE P., 1978, "Distortions in judged spatial relations". *Cognitive Psychology*, n°10, pp.422-437
- SUBRA P., 2005, *Pour une géographie de l'aménagement : conflits, territoires, débat public*, HDR , Université de Paris VIII Vincennes Saint Denis.
- SUBRA Philippe, 2007, *Géopolitique de l'aménagement du territoire*, Collections perspectives géopolitiques, Armand Colin, 327p.
- STRUILLOU J.-F., 1992, "L'expropriation, contraire au droit de l'homme ?", *Etudes foncières*, n°56.
- SZARKOWSKI J., 2007, *L'œil du photographe*, Continents, MoMa, The museum of modern art, New York, ed Milan, 156 p, p 13.
- TAPIE-GRIME M., 1997, « Le nimby, une ressource de démocratisation », *Ecologie et Politique*, n°21, pp 13-26.
- TAYLOR H.A. et TVERSKY B., 1996, « Perspective in spatial descriptions ». *Journal of Memory and Language* , N°35, p.371-391.
- TERTRAIS J.P., 2006, *Du développement à la décroissance*, Ed Libertaires, 228 p.
- THEYS J., 2003, « La Gouvernance, entre innovation et impuissance », *Développement durable et territoire*, URL : <http://developpementdurable.revues.org/document1523.html>
- TIBERGHIE G.A., 2007, *Finis terrae. Imaginaires et imaginations cartographiques*, Bayard, 204p.
- THORNDYKE P.W., HAYES-ROTH B., 1982, "Differences in spatial knowledge acquired from maps and navigation", *Cognitive Psychology* , N°14, p. 560-589.
- TOLMAN E. C., « Cognitives maps in rats and mens », *Psychological review*, 4, pp.189-208, cité dans G. Fischer, 1964, *Psychologie sociale de l'environnement*, Saint Laurent, Québec, Toulouse, Privat, 240 p.
- TORRE A., CARON A., 2002, « Conflits d'usage et de voisinage dans les espaces ruraux », *Sciences de la Société*, n°57, pp. 95-113
- TORRES A et KIRAT T., 2008, *Territoires de conflits : analyse des mutations de l'occupation de l'espace*, l'Harmattan, 322 p.
- TROM D., 1999, « De la réfutation de l'effet Nimby considérée comme une pratique militante. Notes pour une approche pragmatique de l'activité revendicative », *Revue française de science politique* vol. 49 n° 1, pp. 31-50.
- TRICOT A., 1996, « La mise à l'épreuve d'un projet par son milieu associé : analyse des controverses du projet autoroutier A8 bis », *Techniques Territoires et Sociétés*, Ministère de l'aménagement du territoire, de l'Equipement et des Transports, pp 157-178.

- TSOUKALA K., 2001, *L'image de la ville chez l'enfant*, Anthropos, 189 p.
- TVERSKY B., 1993, "Cognitive maps, cognitive collages, and spatial mental models". In : *Proceeding of the COSIT 93, European Conference on Spatial Information Theory*, Marciana Marina, Italy, Springer-Verlag. Lecture Notes in Computer Science, 716 p., pp. 14-24.
- UZZELL et ROMICE, 2003, in Moser et Weiss, *Espaces de vie, aspects de la relation homme-environnement*, Armand Colin., p 49-83.
- VAN CRIEKINGEN M., 2008, « Comment la gentrification est devenue de phénomène marginal, un projet politique global », *Revue villes et résistances*, Agone, N° 38/39.
- VANNIER M., 2009, *Territoire territorialités, territorialisation, controverses et perspectives*, PUR, 228 p.
- VANNIER M., 2003, « Territoires vécus...de la nostalgie » *Mappemonde*, tome 71, n°3, éd Belin-Reclus, 225 p.
- VANNIER M., 2008, *Le pouvoir des territoires, essai sur l'interterritorialité*, Anthropos, 160 p.
- VESCHAMBRE V., 2008, *Traces et mémoires urbaines, Enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, PUR, 315 p.
- VINCENT J. D., 2010, *Elisée Reclus, Géographe, anarchiste, écologiste*, Laffont, 425 p.
- VIOLIER P., « Les exploitations agricoles face aux expropriations » *Etude Rurales* n°118-119, avril septembre 1990, pp.219-233
- VORWERG C, RICKHEIT G., 1998, "Typicality effects in the categorization of spatial relations". In : *Spatial cognition, an interdisciplinary approach to representation and processing spatial knowledge*, ed. Freksa Berlin, Springer-Verlag, pp.203-222.
- VOYE L., 1990, *Autour des images de la ville, Raymond Ledrut et son œuvre*, Espaces et sociétés n° 57-58, L'Harmattan, pp. 71-93, 222 p.
- WATZLAWICK P., 1978, *Le langage du changement*, éd. Points essais, 181 p.
- WETTSTEIN-BADDOUR., 2005, *Apports des neurosciences et pédagogie du langage écrit*, compte d'auteur, p 6.
- WITTGENSTEIN L., 2007, *Tractatus, logico-philosophicus*, éd. Gallimard, 123 p.
- WOLFF J.-P., 2000, « Politiques des mobilités à Angers : des conflits aux territoires », *Norois*, n°185, pp 77-87.
- YOUNG L. and BARETT H., *Adapting visual methods: action research with Kampala street children*, Area, Royal Geographical Society (with the Institute of British Geographers) 2001,
- ZENEIDI-HENRY D., 2004, « Le squat un monde à part », *Revue Espaces et sociétés, Université de Rennes 2*
- ZENEIDI-HENRY D., 2002, *Les SDF et la ville, géographie du savoir survivre*, Bréal, 288 p

### **Etudes et autres documents :**

- La France et ses territoires, Les outils et les stratégies de développement local, Alternatives Economiques, n° 50, 160 p.
- Place publique n°10*, 2011, Rennes dossier spécial « Des raisons de vivre ensemble dans la ville », Mars avril 2011, pp. 2-53.
- Réseaux Ferrés de France, février 2005, article sur les améliorations des tracés LGV

La Gazette des communes, 9 mai 2005. p. 192.

L'état du développement durable en France, juin 2008, Alternatives économiques, n°34, 136 p.

Ministère de l'écologie et du développement durable, 2003, *Concertation décision et environnement*, volume II, La documentation Française, 218 p.

Repenser le temps, 2005, Collection Ville de Rennes, 141 p.

Groupe de réflexion encadré par Alain ETCHEGOYEN, Commissariat au plan 2005, rapport sur les conflits d'aménagement.

Ministère de l'Équipement, des transports, du Logement, du Tourisme et de la Mer, 2003, Un aéroport pour le Grand Ouest, le projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes, Synthèse du dossier technique, 67p.

ACIPA, 2003, Toute la vérité, 80000 citoyens concernés, dossier pour le débat public.

Association Solidarité Ecologie, 2003, Pour une mise en réseau des aéroports de l'ouest, 42 p.

Recherches qualitatives, 2007, Hors série n°3, Actes du colloques « Bilan et perspectives de la recherche qualitative », p 316-334.

Claude-Marie Vadrot, « L'écolo-égoïsme est dans le vent », Le Monde 1<sup>er</sup> juillet 2004

L'idée Libre, n° 287 décembre 2009, Développement durable, effet de serre, principe de précaution 35p.

Villes et résistances sociales, Agone N°38-39, Marseille 2008, 320p

« Professionnels de l'urbain », 2004, Revue *européenne d'histoire sociale* n°12, octobre, Dossier spécial, pp-4-49.

*Le Moniteur*, 2005 Aout, Numéro spécial, « Aménagements 2005, urbanisme, paysage, territoires, 24 projets et réalisation, 20 grands témoins, 70 produits urbains, 146 p.

Actes du séminaire des Urbanistes, 2007, « Pour un aménagement durable à Rennes, Coll Ville de Rennes, 121 p.

*CCI Nantes - Saint-Nazaire Métropole portuaire. Numéro spécial mars 1966, « le projet d'un aéroport du grand ouest ».*

*Regards sur le patrimoine, Promenades à Rennes, éd Ouest France.*

L'archipel urbain à l'épreuve de l'implosion sociale, 2006, *Territoires la revue de la démocratie locale, cahier 2, avril 2006.*

Animer un projet participatif, *groupe projet, revue territoire modes d'emplois, n° ISBN 2-9520803-4-8,*

*Le petit journal de Vigneux*, contribution de l'ACIPA – Mai 2005 p.23

*Loire Atlantique, le magazine du département* – Mars 2005 « franchir l'estuaire : où ? quand ? comment ? ».

*Erdre et Gevres actualités* – numéro spécial SCOT Métropole. Novembre 2004

FNAM (Fédération nationale de l'aviation marchande) – « Le bruit, un ennemi commun ». Plaquette d'information, non datée.

DGAC (Direction générale de l'Aviation Civile) – « Pollution atmosphérique et aviation » - aide mémoire plaquette d'information non datée.

Air France et le développement durable – plaquette d'information non datée.

ADEME (Agence pour le Développement et la Maîtrise de l'Énergie) – guide pratique, le bruit : les moyens de le combattre. Spécial habitat.

Aéroport de Nantes Atlantique, Préfecture de Loire Atlantique, Direction de l'Aviation Civile Ouest. *Charte de l'environnement- nuisances sonores*. Aéroport de Nantes Atlantique, Juin 2003.

*L'écho des Fontaines*, Mars 2005. Contribution de l'ACIPA. p.17

*Journal municipal de Héric*. Mars 2005.

*Bulletin municipal de Notre Dame des Landes*, numéro 27, 2002. « Editorial du Maire » et « Dossier spécial intercommunalité » et contributions de L'ADECA et de l'ACIPA.

Communauté de communes d'Erdre et Gevres, numéro spécial Juillet 2003. « Débat public sur le projet d'aéroport ».

Bulletin municipal « *Chronique Casson* », non daté. Communiqué de l'ACIPA.

Bulletin municipal « Treillières ». Dossier spécial : « démocratie locale : ça marche à Treillières », et « Révision PLU et création d'une ZAC ». Numéro 10, Hiver 2004-2005.

« Au fil de l'Erdre », Mars 2005, numéro 25. p.17 – contribution de l'ACIPA.

« La gazette des communes », numéro 1713, du 20/10/2003. p.15 – « l'Etat favorable au projet d'aéroport de Notre Dame des Landes ».

La gazette des communes, numéro 1677, du 20/01/2003. p.8 – « le futur aéroport de Nantes suscite des débats houleux. ».

*Le petit journal de Vigneux*, avril 2005, contribution de l'ACIPA.

La lettre à Lulu – article numéro 34, 01/02/03, « minute de silence, Notre Dame des Landes déjà 66000 victimes ».

Nantes Métropole, la CARENE, Angers Loire Métropole, rennes Métropole et Brest Métropole Océane.- « appel à coopération métropolitaine : pour un rayonnement européen des métropoles françaises », avril 2004.

Conseil Général Loire Atlantique – « recueil des actes administratifs - février 2005 »

Bulletin municipal de Fay de Bretagne – été 2004. p. 9, « autrement Fay : une alternative pour notre commune ».

Communauté de communes d'Erdre et Gevres, septembre 2003, *Diagnostic de territoire*, 93 p.

Communauté de communes d'Erdre et Gevres, 1<sup>er</sup> trim. 2004, *La stratégie de développement du territoire*, 24 p.

Groupement inter consulaire de Loire-Atlantique, 8 décembre 1995, *Etude d'aide à la décision de la création d'un nouvel aéroport interrégional dans l'Ouest atlantique sur le site Notre Dame des Landes*, Cabinet Ferran, 56 p.

Préfecture de Loire Atlantique, Décembre 2004, *Projet d'action stratégique de l'Etat en Loire Atlantique*, 32 p.

Syndicat mixte d'études de l'aéroport de Notre Dame des Landes, Comité de pilotage, Note du 5 novembre 2004.

Syndicat mixte d'études de l'aéroport de Notre Dame des Landes, Comité de pilotage, Groupe de travail numéro 2, janvier 2005, *Desserte en transports collectifs et étude clientèle visant à l'évaluation des potentiels, et études techniques de la liaison tram train de l'agglomération nantaise*

Syndicat mixte d'études de l'aéroport de Notre Dame des Landes, Comité de pilotage, février 2005, *étude préalable à la DUP et étude prospective du développement économique lié à l'aéroport de Notre Dame des Landes*.

Ville et aéroport, 2004, *Les vols de nuit en Europe*, 2 p.

Nantes Métropole, 2005, *l'envie de vivre ensemble*, pp.5, 7, 24.

<http://archives.californiaaviation.org/airport/msg13126.html>, février 2001, *three new airports for France*, Olivier CONSTANT, Janes Airport review, 3 p.

le Monde, 16 décembre 2002, *Le troisième aéroport parisien concurrencé par les plateformes régionales.*

[http://www.vendee.fr/actualites/art\\_show.asp?art\\_id=87](http://www.vendee.fr/actualites/art_show.asp?art_id=87), *L'association pour le franchissement de la Loire est créée – un pont entre les dynamismes du Grand Ouest*

Articles d'Ouest-France et de Presse Océan sur le sujet depuis 1998 disponibles sur le site de l'ACIPA

Aéronautique : quel avenir pour le transport aérien, notamment les "gros porteurs", et avec quelles incidences sur la consommation d'énergie ?- mardi 14 juin 2005 – Le téléphone sonne, France Inter

### **Sites Internet :**

[http://www.ac-rouen.fr/rectorat/profession\\_rme/home.htm](http://www.ac-rouen.fr/rectorat/profession_rme/home.htm)

<http://www.cybergeopresse.fr>

<http://www.educnet.education.fr/securite/indrmaj.htm>

<http://www.ineris.fr>

<http://www.lyon-spiral.org/>

<http://www.prim.net>

ACNUSA : <http://www.acnusa.fr/index.asp>

Aviation civile : <http://www.stba.aviation-civile.gouv.fr/environ/bruit/reglementation.htm>

Centre de documentation et d'information sur le bruit ; infobruit :

<http://www.infobruit.org/FR/info/Infobruit.org%2C%20Centre%20d%27information%20et%20de%20documentati%20sur%20le%20bruit/00>

Direction départementale de l'équipement de Loire Atlantique, dossier Notre-Dame-des-Landes :

[http://www.loire-atlantique.equipement.gouv.fr/dde44/dossier/ndl/ndl\\_accueil.htm](http://www.loire-atlantique.equipement.gouv.fr/dde44/dossier/ndl/ndl_accueil.htm)

Dossier spécial Notre-Dame-des-Landes Ouest-France :

[http://dossiers.ouestfrance.fr/dossiers/aeropot\\_actu.asp?idDOC=7384&idCLA=744](http://dossiers.ouestfrance.fr/dossiers/aeropot_actu.asp?idDOC=7384&idCLA=744)

Préfecture de la Loire Atlantique, dossier Notre-Dame-des-Landes :

[http://www.loire-atlantique.pref.gouv.fr/amenagement/prefet\\_nddl\\_cr.html](http://www.loire-atlantique.pref.gouv.fr/amenagement/prefet_nddl_cr.html)

Observatoire des nuisances aériennes : <http://www.nuisances-aeriennes.com>

Les pages du Ministère de l'Environnement sur le bruit des avions :

<http://www.environnement.gouv.fr/dossiers/bruit/aviation.htm>

Le site de la Direction Générale de l'Aviation Civile (Notamment l'onglet Grands Dossiers /Transport Aérien) :

<http://www.dgac.fr> :

Chambres de Commerce et d'Industrie Nantes et Saint-Nazaire : <http://www.nantes.cci.fr/CCI44/Page/>

Association Ville et aéroport : <http://www.villaeroport.org/index.php>

Site de l'ACIPRAN : <http://acipran.free.fr/pourquoiAeroport/>

Site de l'ACIPA : <http://acipa.free.fr/>

Association "A l'Est de l'Erdre" : <http://orienterdre.free.fr>

Point de vue étranger : <http://archives.californiaaviation.org/airport/msg13126.html>

# ANNEXES

## **Sommaire des annexes papiers de la thèse :**

Annexe 1 : Liste des acteurs interrogés sur l'EC1

Annexe 2 : Guide d'entretien Projet d'aéroport de Notre-Dame-des-Landes

Annexe 3 : Cartographie des acteurs interrogés EC1

Annexe 4 : Liste des acteurs interrogés sur l'EC2

Annexe 5 : Guide d'entretien Centre enfouissement de déchets

Annexe 6 : Liste des acteurs interrogés sur l'EC3

Annexe 7 : Guide d'entretien Hypercentre de Rennes

Annexe 8 : Exemple de traitement par logiciel statistique Ethnos sur EC2

## **Sommaire des annexes numériques de la thèse :**

AN1 : Corpus de carte mentales EC1

AN2 : Corpus de carte mentale EC2

AN3 : Corpus de cartes mentales EC3

## Annexe 1 : Listes des entretiens réalisés sur l'EC1

X : personnes souhaitant rester anonymes

### Riverains

#### Riverains de la zone-projet

- Mr Borloen, riverain Fay de Bretagne, 14 avril 2005.
- Mr Gilardo, riverain à la Paquelais, 7 avril 2005.
- Mr Miot B., riverain, bourg de Vigneux, 7 avril 2005.
- Mr Juin R., riverain Grandchamp des Fontaines (ZA de l'Erette), 28 avril 2005.
- Mr X, riverain Fay de Bretagne, 3 mai 2005.
- Mr Le Roux, riverain à l'Epine Notre Dame des Landes, 3 mai 2005.
- Mr Pichot Moullec, riverain à Faye de Bretagne, 4 mai 2005.
- Mr Merlaud J., résidant à Châteaubriant, ancien riverain de Notre Dame des Landes, 1<sup>er</sup> avril 2005.

#### Riverains de l'aéroport de Nantes-Atlantiques

- Mme Albistur A., riveraine de l'aéroport de Nantes Atlantique Bouguenais, 23 mai 2005.
- Mr Buteau, riverain de Nantes Atlantique, Les Couets Bouguenais, 24 mai 2005.

### Agriculteurs

- Mr Borloen Pascal, agriculteur à Fay, 8 avril 2005.
- Mr Pelé Martin, agriculteur à Blain, 8 avril 2005.
- Mr X ,agriculteur à Notre Dame des Landes, 3 mai 2005.

### Élus

- Mr Ménager, Maire de Vigneux, 7 avril 2005.
- Mr Cercleron, Maire de Notre Dame des Landes, 7 avril 2005.
- Mr Savary, Maire de Treillères, 21 avril 2005.
- Mr Durand J-L., Maire de Grandchamp des Fontaines, 7 avril 2005.
- M.Thébaud, Maire de Héric, 9 avril 2005.

### Associations

- M Morel R., permanent Association Bretagne Vivante, Rennes, 4 avril 2005.
- M Colas C., représentant de l'ACIPA Notre Dame des Landes, co-président, 13 avril 2005.
- Mr Fresnault S ., représentant l'ADECCA, 24 avril 2005.
- Mr Durand J., représentant la confédération paysanne, 29 avril 2005.
- Mme Lebouteux G., présidente l'association Solidarité Ecologie, 29 avril 2005.
- Mr ,représentant l'association Solidarité Ecologie, 29 avril 2005.
- Mr Bord C., Président de l'association BVV Bien vivre à Vigneux, 4 mai 2005.

### Techniciens

- Mr Levasseur, SAFER 44 , Directeur Départemental, Nantes, DG, 6 avril 2005.
- Mr Bodo G., Rennes métropole, chargé de mission prospective territoriale, 19 avril 2005.
- Mr Jollivet (DG )et Mme. Danet S., représentants du conseil Régional de Bretagne, en charge du suivi du projet, 20 avril 2005.
- M Peetson, représentant la DDE 44, en charge du dossier Aéroport NDDL, 13 avril 2005.



- Mme Dufy, responsable communication de la Communauté de commune de Blain, 13 avril 2005.
- Mr Garnier DG, représentant de la Communauté de Commune d'Erdre et Gesvres, 24 avril 2005.
- Mr Archambeaud H., Conseil Général de Loire-Atlantique, Directeur du Développement Economique et agricole, Directeur de l'aménagement et de l'environnement, 4 mai 2005.
- Mr Bessin, Communauté Urbaine de Nantes, mission aménagement du territoire, 10 mai 2005.
- Mr Lorne F., responsable de la cellule d'information « projet aéroport de Notre-Dame-des-Landes » de la préfecture des Pays de la Loire, 21 avril 2005.

#### Acteurs économiques

- M Leroyer J., Président du MEDEF 44, 8 avril 2005.
- Mme Bocquenet E., Déléguée générale du MEDEF 44, 8 avril 2005.
- M. ?, représentant La CCI de Nantes, en charge de l'aéroport, 14 avril 2005.
- Mr Carlier, représentant ATTAC 44, porte-parole, 21 avril 2005.
- Mr X, commerçant à Vigneux, 23 avril 2005.
- Mr Agence immobilière de Grand Champs des Fontaines, 23 avril 2005.
- Mme X, commerçante à Grand Champs des Fontaines, 22 avril 2005.
- Mr Busson, Notaire à Vigneux, 10 mai 2005.

#### Spécialistes des questions d'aménagement

- Mr Soden L., géologue spécialiste en extraction de pétrole, utilisateur fréquent des aéroports européens, 11 juin 2005.
- Mr De LEGGE J., Etude et conseil en développement économique et social, 16 juin 2005.
- Mr. Baudelle G., professeur de géographie et aménagement de l'espace, Université de Rennes 2, 7 juin 2005.
- Mr. Ollivro J., professeur de géographie et aménagement de l'espace, Université de Rennes 2, Juin 2005

#### Elèves (en classe entière)

- Les élèves de la classe de première ES du lycée public d'Orvault, 25 mai 2005.
- Les élèves de la classe de Première ES du lycée public de Blain, 24 mai 2005.
- Les élèves De la classe de 3<sup>ème</sup> Collège public le haut de Gesvres de Treillères, 26 mai 2005.
- Les élèves de la classe de 3<sup>ème</sup> Collège public de Blain, 27 mai 2005.

Le guide d'entretien est organisé en quatre rubriques.

### **1- Perceptions, représentations et parcours résidentiels**

#### *Hypothèses :*

- Les cartes mentales constituent un outil pour appréhender les représentations que les individus ont du projet et en particulier ses impacts environnementaux et spatiaux. Ces représentations sont variables suivant les intérêts et stratégies des différents acteurs. Elles constituent également un outil pour appréhender la recomposition des territoires générés par le projet.
- Les représentations que les individus ont du projet dépendent de leurs propres vécus spatiaux et environnementaux (parcours résidentiels et réseaux de sociabilité, sensibilité à l'environnement, conditions de vie).
- La couverture médiatique (presse écrite, télévision, bulletin communal...) intervient dans les représentations que les individus se font des effets socio-environnementaux du projet. Plus spécifiquement, les représentations cartographiques et les discours spatiaux véhiculés par les médias jouent un rôle déterminant sur les représentations individuelles.

#### *Objectifs :*

- Montrer que les cartes mentales constituent un outil pour appréhender les différences suivant les acteurs quant à la perception des effets socio-environnementaux du projet.
- Montrer que la représentation des échelles de territoire concernées par le projet est différente selon les individus et les groupes d'acteurs.
- Déterminer le rôle des médias et en particulier des représentations cartographiques, y compris officielles du projet qu'ils véhiculent sur les représentations que les individus ont du projet.
- Confronter les représentations de l'aménagement issues des cartes mentales avec la « réalité » des documents d'urbanisme associés au projet.
- Déterminer les effets des vécus spatiaux et environnementaux (parcours résidentiels et réseaux de sociabilité, sensibilité à l'environnement, conditions de vie) sur les représentations que les individus ont du projet.

### **2- Effets du projet sur la gestion de l'espace et du foncier**

#### *Hypothèses :*

- Par les zones d'acquisition et leur modification, le projet a créé une singularité sur la zone concernée : blocage de l'urbanisation, sédimentation et orientation fonctionnelle, phénomène spéculatif ou dépréciatif (foncier mais aussi immobilier)

#### *Objectifs :*

- Déterminer les effets du projet sur la gestion du foncier et en pratique sur les documents d'urbanisme (de la période d'attente depuis la création de la ZAD, de la ZAD elle-même, de la réactivation du projet en 2001, effets actuels).
- Déterminer les effets du projet sur la gestion future du foncier et les documents d'urbanisme (voir comment cela modifie les projets d'aménagement prévus à l'échelle communale).
- Déterminer comment les acteurs évaluent à l'heure actuelle leur patrimoine foncier et les répercussions du projet sur celui-ci.
- Evaluer plus largement les effets déjà territorialisés, et alors aussi peut-être à venir, de la plateforme.

### **3- Conflit, dynamique du conflit et identité territoriale**

#### *Hypothèses :*

- Le conflit joue un rôle dans le processus de construction de l'identité territoriale. Le conflit interagit avec le vécu spatial, social et environnemental des populations et peut ainsi créer (ou modeler) un territoire.
- Le territoire sert aujourd'hui de référentiel pour les collectivités locales dans leurs politiques d'aménagement. Une gestion du projet à l'échelle de ses effets environnementaux devrait prendre en compte le vécu des populations qui s'exprime dans le cadre des conflits et non s'appuyer sur des documents uniquement techniques basés sur une division en zones de niveaux acoustiques.

#### *Objectifs :*

- Déterminer s'il existe une identité territoriale particulière autour de l'espace-projet, notamment dans certaines communes.
- Observer les effets du conflit sur cette construction identitaire (renforcement, création, recomposition identitaire), notamment par l'entremise des effets pressentis et notamment la mise en place d'un PEB (Plan d'exposition au bruit).
- Déterminer si un décalage existe et est ressenti entre le « territoire de la gêne potentielle », le territoire administratif et le territoire fonctionnel (celui du PEB).

### **4- Echelles de gestion du projet et des impacts**

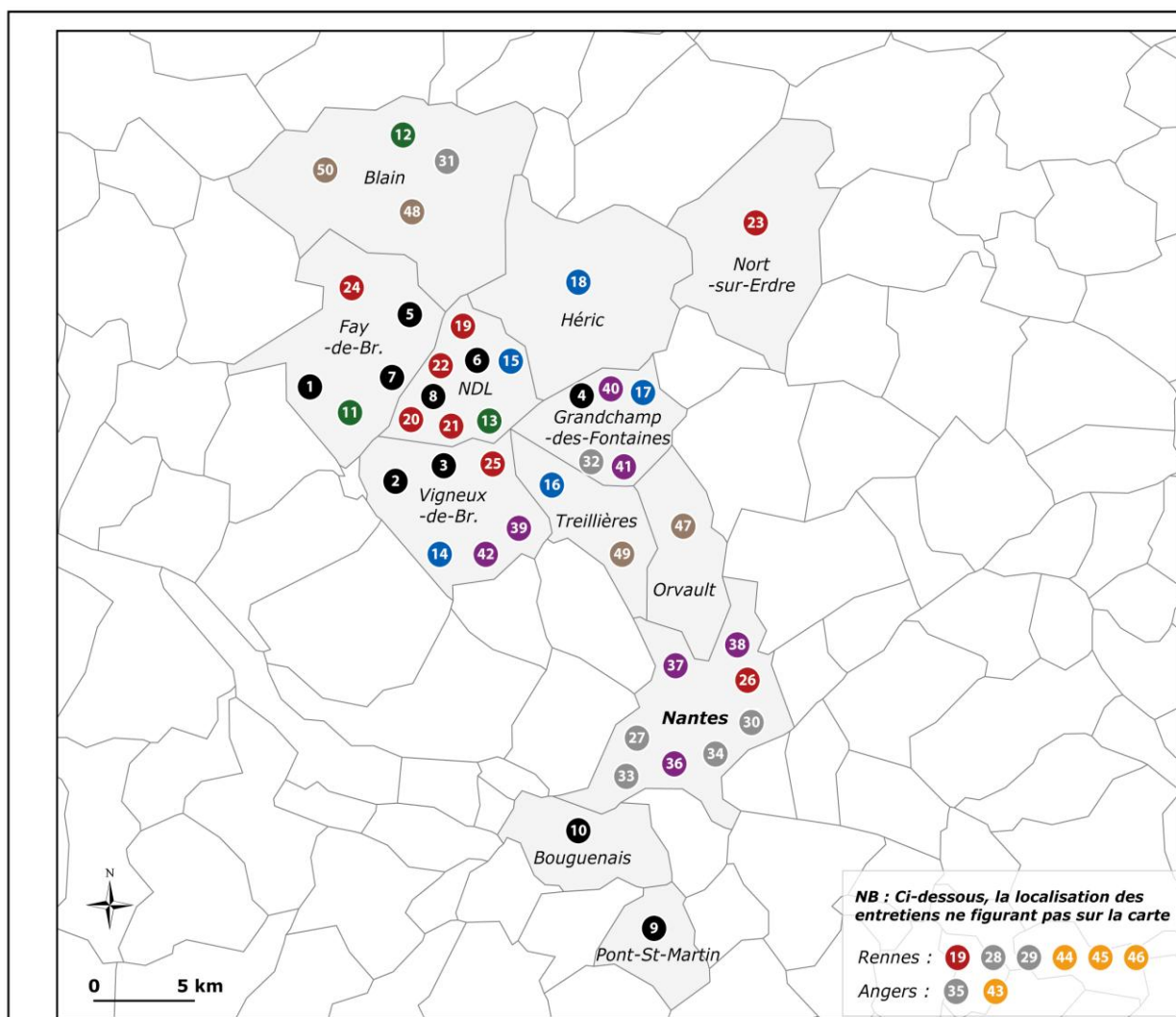
#### *Hypothèses :*

- Avec les structures intercommunales, une nouvelle échelle spatiale est apparue pour l'administration des territoires, qui doit assurer plus de solidarité et de cohérence, dans une logique de projets territoriaux. L'identité territoriale apparue autour de l'aéroport peut constituer un « ciment communautaire » à l'échelle de plusieurs communes. Le projet pourrait être un levier pour fédérer l'entente entre ces communes et peut-être légitimer le projet (le projet comme élément du développement territorial). A l'inverse, le projet est susceptible de faire disparaître des entités territoriales existantes.
- Une incertitude quant à l'échelle des différents impacts (environnementaux, sociaux et économiques) du projet est cœur du conflit. Un conflit d'échelles apparaît donc entre des acteurs qui envisagent l'équipement comme structurant sur les plans économiques et sociaux à toutes les échelles et des acteurs locaux qui remettent en question la pertinence économique et sociale d'un tel aménagement et ses effets environnementaux.
- Aucun acteur n'a les moyens ni les connaissances suffisantes pour gérer seul les effets du projet sur les espaces proches de l'espace support, et pour porter les projets territoriaux évoqués. Un nouvel espace public est dès lors à penser (inspiré du principe de gouvernance...) pour organiser une nouvelle coalition d'actions fondée sur le partage des responsabilités.

#### *Objectifs :*

- Déterminer comment la gestion du projet peut s'inscrire dans de nouvelles pratiques de pouvoir, de nouveaux modes de gouvernement (concertation/gouvernance).
- Définir l'échelle de référence des impacts du projet pour les différents acteurs interrogés.
- Déterminer l'échelle à laquelle le projet (échelle du projet ou du conflit ?) doit être envisagé et si un regroupement intercommunal englobant les communes du PEB est envisageable.
- Définir les relations entre l'information officielle et l'échelle du conflit.

## Annexe 3 : Cartographie des acteurs interrogés sur l'EC1



### Riverains

- 1 - **M. Borloen**, riverain, Fay-de-Bretagne
- 2 - **M. Gilardo**, riverain, Vigneux-de-Bretagne
- 3 - **M. Miot**, riverain, Vigneux-de-Bretagne
- 4 - **M. Juin**, riverain, Grandchamps-des-Fontaines
- 5 - **M. X**, riverain, Fay-de-Bretagne
- 6 - **M. Le Roux**, riverain, Notre-Dame-des-Landes
- 7 - **M. Pichot-Moullec**, riverain, Fay-de-Bretagne
- 8 - **M. Merlaud**, riverain, Notre-Dame-des-Landes
- 9 - **Mlle Albistur**, riveraine de l'aéroport Nantes-Atlantique, Pont-Saint-Martin
- 10 - **M. Buteau**, riverain de l'aéroport Nantes-Atlantique, Bouguenais

### Agriculteurs

- 11 - **M. Borloen**, agriculteur, Fay-de-Bretagne
- 12 - **M. Pelé**, agriculteur, Blain
- 13 - **M. X**, agriculteur, Notre-Dame-des-Landes

### Elus

- 14 - **M. Ménager**, Maire de Vigneux-de-Bretagne
- 15 - **M. Cercleron**, Maire de Notre-Dame-des-Landes
- 16 - **M. Savary**, Maire de Treillières
- 17 - **M. Durand**, Maire de Grandchamps-des-Fontaines
- 18 - **M. Thébaud**, Maire de Héric

### Associations

- 19 - **M. Morel**, permanent Association "Bretagne Vivante", Rennes
- 20 - **M. Colas**, co-président et représentant de l'ACIPA, Notre-Dame-des-Landes
- 21 - **M. Fresnault**, représentant l'ADECCA, Notre-Dame-des-Landes
- 22 - **M. Durand**, représentant de la Confédération Paysanne, Notre-Dame-des-Landes
- 23 - **Mme Lebouteux**, présidente Association "Solidarité" Ecologie, Nort-sur-Erdre
- 24 - **M. ???**, représentant Association "Solidarité Ecologie", Fay-de-Bretagne
- 25 - **M. Bord**, président Association "Bien Vivre à Vigneux", Vigneux-de-Bretagne
- 26 - **M. Carlier**, porte-parole ATTAC 44, Nantes

### Techniciens

- 27 - **M. Levasseur**, directeur départemental SAFER 44, Nantes
- 28 - **M. Bodo**, chargé de mission prospective territoriale Rennes Métropole, Rennes
- 29 - **M. Jollivet**, (Directeur Général) et Mlle Danet, représentants Conseil Régional de Bretagne en charge du suivi du projet, Rennes
- 30 - **M. Peetson**, représentant DDE 44, en charge du dossier Aéroport NDL, Nantes
- 31 - **Mme Dufy**, responsable communication Communauté des Communes de Blain
- 32 - **M. Garnier**, (Directeur Général) Communauté de Communes d'Erdre-et-Gesvres, Grandchamp-des-Fontaines
- 33 - **M. Archambeaud**, Conseil Général 44, Directeur du développement économique et agricole, Directeur de l'aménagement et de l'environnement, Nantes
- 34 - **M. Bessin**, mission Aménagement du Territoire, Communauté Urbaine de Nantes, Nantes
- 35 - **M. Lorne**, responsable de la cellule d'information "projet d'aéroport de NDL", Préfecture des Pays de la Loire, Angers

### Acteurs économiques

- 36 - **M. Leroyer**, président MEDEF 44, Nantes
- 37 - **Mme Bocquenot**, Déléguée générale MEDEF 44, Nantes
- 38 - **M. ???**, représentant CCI de Nantes, en charge de l'aéroport, Nantes
- 39 - **M. X**, commerçant, Vigneux-de-Bretagne
- 40 - **M. X**, agent immobilier, Grandchamps-des-Fontaines
- 41 - **Mme X**, commerçante, Grandchamps-des-Fontaines
- 42 - **M. Busson**, notaire, Vigneux-de-Bretagne

### Spécialistes

- 43 - **M. Soden**, géologue spécialiste en extraction de pétrole, utilisateur fréquent des aéroports européens, Angers
- 44 - **M. De Legge**, étude et conseil en développement économique et social, Rennes
- 45 - **M. Baudelle G.**, professeur de géographie et aménagement de l'espace à l'Université Rennes 2, Rennes
- 46 - **M. Ollivro**, professeur de géographie et aménagement de l'espace à l'Université Rennes 2, Rennes

### Elèves

- 47 - **Les élèves de la classe de 1ère ES**, lycée public d'Orvault, Orvault
- 48 - **Les élèves de la classe de 1ère ES**, lycée public de Blain, Orvault
- 49 - **Les élèves de la classe de 3ème**, collège public le haut de Gesvres, Treillières
- 50 - **Les élèves de la classe de 3ème**, collège public de Blain, Blain

Conception : Avry L., Petrus S. - Réalisation : Lepetit A., 2005

**Site de Gael Concoret (56-35)**

- M Le Gouevic, agriculteur principal riverain concerné par le projet. Gaël.
- M Jaslet Denis conseiller municipal à Gael.
- M Perez Luc, Coprésident association de défense Sauvegarde, Gael .
- M Lecomte Rémy, riverains, Concoret.
- Mme Guerin Annick, riveraine Concoret.
- M Meance agriculteur Gael.
- M Dumonteil président de l'association Sauvegarde Gaël .
- M Tertrais Jean Pierre Collectif pour la décroissance Paimpont.
- M le Maire de Gael.
- M Lohier riverain, Gaël

**Site de Changé (53)**

- M Auvinet Philippe, riverain du site de Changé Mayenne.

**Site de Moreac (56)**

- M Nicol Jean Claude Agriculteur propriétaire terres projet Moréac.
- M Aukès Agriculteur avec vente directe à la ferme, Moréac.
- M Jegorel coprésident association Vie et nature Moréac.
- M Julé Bernard riverain Moréac.

**Site de Lochrist Penquesten (56)**

- Mme Thoumelin riveraine site de Penquesten en Lochrist
- M Le Costavec riverain, Penquesten en Lochrist
- M Le Bouedec Adjoint au Maire chargé de l'environnement, Lochrist
- Mr Rolland Michel, conseiller municipal, responsable régional des Verts, Hennebont

**Site de Guilgomarch (29)**

- M Le Gallo Riverains site de Guilgomarc'h
- M Mouillé Association air et nuage Site de Guilgomarc'h
- M Pierre Calvar Maire de Guilgomarc'h, vendeur du principal terrain
- M et Mme Follic Agriculteur, conseiller municipal, riverain du site du projet
- Mme Le Gallo agricultrice, syndicaliste

**Site de Gomené (56)**

- M Guy Cazot association site de Gomené (entretien téléphonique et oral)

**Site de Plourin les Morlaix (29)**

- M Salaun J Claude riverain Président association site de Plourin les Morlaix
- M et Mme Helary, agriculteur + chambre d'hôtes Riverains, Plourin les Morlaix

**Porteur de projet techniciens**

- M Tazé, responsable du SYSEM Syndicat Sud est Morbihan
- M Chevrel Président SMICTOM centre Bretagne (site de Gaël - Concoret)
- M De Blignères chargé de mission Conseil Général du Morbihan

**Porteur de projet entreprises privée**

- M Couevet Responsable prospection ouest Véolia (entretien téléphonique), Nantes
- M Belbeze Philippe, spécialiste de la prospection chez Véolia (entretien téléphonique), Nanterre

- M Drouart et Mme Cornu, Responsable prospection de sites pour Véolia, Nantes
- M Hagneré Architecte paysagiste bureau d'étude Ouest Aménagement, Le Rheu 35

### **Réunions publiques et débats publics organisés par le C G du Morbihan en 2007**

Réunion publique du CG du Morbihan de Plouharnel  
Réunion publique du CG du Morbihan de Lorient  
Réunion publique du CG du Morbihan du Faouët  
Réunion publique du CG du Morbihan de Ploërmel

### **Réunions publiques d'associations de défense**

Réunion publique de l'association de défense de Gomené (22) Mai 2006  
Mobilisation de l'association d'opposants de Moréac juin 2006  
Mobilisation de l'association de Plourin les Morlaix en date du décembre 2006

### **Visites sur sites avec parfois rencontre informelle avec les exploitants**

4 visites sur sites existants (Concoret, Moréac, Changé, Lochrist,) de sept à décembre 2006  
3 visites sur projet de site (Guilgomarc'h, Plourin les Morlaix, Gomené) décembre/janvier 2007

### **1- Réalisation de la carte mentale**

Cet exercice doit forcément se situer au début pour ne pas influencer la CM

Cet exercice est court (pas plus de 15 mn) la consigne simple :

*« Pouvez-vous représenter l'espace concerné par le centre d'enfouissement de déchet et les probables incidences de celui-ci sur votre espace de vie ? »*

#### **Hypothèses de recherche :**

- Les cartes mentales constituent un outil pour appréhender les représentations que les individus ont du projet et en particulier ses impacts environnementaux et spatiaux. Ces représentations sont variables suivant les intérêts et stratégies des différents acteurs. Elles constituent également un outil pour appréhender la recomposition des territoires générés par le projet.
- Les représentations que les individus ont du projet dépendent de leurs propres vécus spatiaux et environnementaux (parcours résidentiels et réseaux de sociabilité, sensibilité à l'environnement, conditions de vie).
- Les médias (presse écrite, télévision, bulletin communal...) interviennent dans les représentations que les individus se font des effets socio-environnementaux du projet. Plus spécifiquement, les représentations cartographiques et les discours spatiaux véhiculés par les médias jouent un rôle déterminant sur les représentations individuelles.

#### **Objectifs :**

- Montrer que les cartes mentales constituent un outil pour appréhender les différences suivant les acteurs quant à la perception des effets socio-environnementaux du projet.
  - Montrer que la perception des échelles de territoire concernées par le projet est différente selon les individus et les groupes d'acteurs. Les représentations mentales doivent mettre en évidence les processus de recomposition territoriale générée par le projet d'aménagement
  - Déterminer le rôle des médias et en particulier des représentations cartographiques, y compris officielles du projet qu'ils véhiculent sur les représentations que les individus ont du projet.
  - Confronter les représentations de l'aménagement issues des cartes mentales avec la « réalité » des documents d'urbanisme associés au projet.
  - Déterminer les effets des vécus spatiaux et environnementaux (parcours résidentiels et réseaux de sociabilité, sensibilité à l'environnement, conditions de vie) sur les représentations que les individus ont du projet.

#### **Réalisation de la carte mentale sans indications et analyse ultérieure**

- tenir compte de l'ordre d'apparition des éléments sur la carte
- Noter les mentions orales formulées et les réactions lors de la confection

- Faire préciser sur une feuille à part les éléments non compréhensibles sur la carte ou non repérables
- Ne pas oublier de retirer la carte avant le début de l'entretien pour éviter tout rajout

## 2. Description du lieu de vie (+ amorce de l'entretien) et parcours et ancrage résidentiel

### Objectif : Description du lieu de vie et de ses évolutions

→ Hypothèse : la description du lieu de vie fait l'objet de jugement de satisfaction/insatisfaction.

→ L'ancrage résidentiel comme expression d'un rapport singulier au territoire

→ Hypothèse : Leurs pratiques quotidiennes de l'espace, par delà leur aire, rendent compte de vécus qui traduisent des rapports d'attachement à l'espace.

### Questions

1. Pouvez-vous me décrire votre lieu de vie ?
2. Si vous deviez employer 4-5 mots pour le décrire, lesquels utiliseriez-vous ?
3. Comment le vivez-vous ? comment vous y sentez-vous ?
4. Souhaiteriez-vous certains changements ? Lesquels et pourquoi ?  
Avez-vous des sujets de préoccupation ou des revendications éventuelles par rapport à ce lieu, ce quartier, ce village ?
5. Ce degré de satisfaction a-t-il évolué depuis que vous êtes ici ? Si oui, pourquoi ?
6. Depuis combien de temps habitez-vous ici et quelles sont les raisons qui vous ont amené à vous installer ici ?
7. Souhaiteriez-vous déménager si vous en aviez la possibilité ?
8. Ou habitent vos amis et votre famille proche ?
9. De telles relations vous ont-elles aidé à faire le choix d'habiter ici ?
9. En dehors de votre travail, que faites-vous durant vos temps libres ?
10. Ces loisirs sont-ils l'occasion de rencontre avec des amis ou de la famille ?

## 3. Retour en entretien sur les Représentations du territoire

### Objectif : Apprécier le degré de connivence avec l'historicité du lieu et ses symboles

→ Hypothèse : La dotation en connaissances sur l'histoire et les symboles du lieu comme expression d'un attachement au territoire.

### Questions :

9. Comment décririez-vous la commune où vous habitez à quelqu'un qui ne la connaît pas ?
10. Qu'est-ce qui, selon vous, rend le lieu que vous habitez (quartier, village, commune...) repérable ? Qu'est-ce qui le différencie d'un autre ? Y a-t-il des symboles ?
11. Comment définiriez-vous le patrimoine de votre commune ?
11. Vous sentez-vous impliqué, investi dans la vie de votre commune ?
12. Parlez-moi de vous dans votre environnement de proximité. Et celui plus lointain.
13. Que pensez-vous de votre cadre de vie ? Environnement ?



14. Et le ou les cadres de vie de votre enfance ?
15. Quel est selon vous le rôle de la nature dans cet environnement ?

#### 4-Dynamique du conflit et identité territoriale

##### ***Hypothèses :***

- Le conflit joue un rôle dans le processus de construction de l'identité territoriale. Le conflit interagit avec le vécu spatial, social et environnemental des populations et peut ainsi créer (ou modeler) un territoire.
- Le territoire sert aujourd'hui de référentiel pour les collectivités locales dans leurs politiques d'aménagement. Une gestion du projet à l'échelle de ses effets environnementaux devrait prendre en compte le vécu des populations et non s'appuyer sur des documents uniquement techniques basés sur une division en zones de nuisance.
- *Hypothèse : la territorialité abordée ci-dessus participe du regard apposé sur le projet, voire de l'implication dans le conflit*

##### **Objectifs :**

- Déterminer s'il existe une identité territoriale particulière autour de l'espace projet, notamment dans certaines communes et les effets du conflit sur cette construction identitaire (renforcement, création, recomposition identitaire)
- Déterminer si cette identité territoriale unit les communes touchées par le projet et soumises aux nuisances.
- Mettre en lien le projet et ou le conflit l'ayant traversé avec les différentes expressions de la territorialité
- Déterminer si un décalage est ressenti entre le « territoire de la gêne potentielle », le territoire administratif et le territoire fonctionnel.

##### **Questions :**

16. Qu'évoque pour vous centre d'enfouissement technique de déchets
17. Par quels moyens avez-vous entendu parler de ce projet : les médias ? la famille ? les voisins ? les amis ? des panneaux ? les élus ?
18. Que pensez-vous de ce projet ?
18. Comment avez-vous réagi ou comptez-vous réagir ? (Participation aux réunions publiques, aux manifestations, investissement associatif...)
19. Quelles conséquences un tel projet pourrait avoir sur vos modes et qualité de vie actuels
20. Estimez vous que ce projet pourrait amener des changements dans vos habitudes au quotidien ?
21. Pensez vous que l'image de votre commune puisse changer à l'arrivée d'une telle infrastructure ?

## 5: Effets du projet sur la gestion future de l'espace

### Hypothèses :

- le projet a bloqué l'urbanisation
- le projet a réorienté les axes d'urbanisation qui se pensent désormais en fonction de celui-ci
- Le projet a généré un phénomène spéculatif ou dépréciatif (foncière mais aussi immobilier)
- Le projet a créé une singularité sur la zone concernée (modification de zones d'acquisition)

### Objectifs :

- Déterminer les effets du projet sur la gestion du foncier et en pratique sur les documents d'urbanisme
  - Déterminer les effets du projet sur la gestion future du foncier et les documents d'urbanisme
  - Déterminer comment les acteurs évaluent à l'heure actuelle leur patrimoine foncier et les répercussions du projet sur celui-ci.
10. - Surtout, évaluer les effets territoriaux du centre d'enfouissement.

### Questions

19. Pensez-vous que l'image de votre commune ou lieu de vie puisse changer de l'arrivée d'une telle infrastructure ?
20. Un centre d'enfouissement est-il, selon vous, source de bénéfices ? Lesquels (économiques, emplois, mobilité, tourisme...)?
21. Pour vous, un centre d'enfouissement est-il synonyme de nuisances ? Lesquelles (visuel, pollution, trafic, affluence de population...)?
22. Comment, selon vous, va évoluer l'environnement naturel avec l'arrivée du centre d'enfouissement (effet de coupure, de barrière, zones naturelles sensibles, rupture écologique...)?
23. Le projet aura-t-il selon vous des répercussions sur vos biens fonciers ?

## 6-: Echelles de gestion du projet et des impacts

### Hypothèses :

- Avec les structures intercommunales, une nouvelle échelle spatiale est apparue pour l'administration des territoires, qui doit assurer plus de solidarité et de cohérence, dans une logique de projets territoriaux. L'identité territoriale apparue autour de l'aéroport peut constituer un « ciment communautaire » à l'échelle de plusieurs communes. Le projet pourrait être un levier pour fédérer l'entente entre ces communes et peut-être

légitimer le projet (le projet comme élément du développement territorial). A l'inverse, le projet est susceptible de faire disparaître des entités territoriales existantes.

- Une incertitude quant à l'échelle des différents impacts (environnementaux, sociaux et économiques) du projet est cœur du conflit. Un conflit d'échelles apparaît donc entre des acteurs qui envisagent l'équipement comme structurant sur les plans économiques et sociaux à toutes les échelles et des acteurs locaux qui remettent en question la pertinence économique et sociale d'un tel aménagement et ses effets environnementaux.
- Aucun acteur n'a les moyens ni les connaissances suffisantes pour gérer seul les effets du projet sur les espaces proches de l'espace support, et pour porter les projets territoriaux évoqués. Un nouvel espace public est dès lors à penser (inspiré du principe de gouvernance...) pour organiser une nouvelle coalition d'actions fondée sur le partage des responsabilités.

### **Objectifs :**

- Déterminer comment la gestion du projet peut s'inscrire dans de nouvelles pratiques de pouvoirs, de nouveaux modes de gouvernement (concertation / gouvernance).
- Déterminer l'échelle à laquelle le projet (échelle du projet ou du conflit ?) doit être envisagé et si un regroupement intercommunal englobant les communes du PEB est envisageable.

### **Questions :**

24. Définir l'échelle de référence des impacts du projet pour les différents acteurs interrogés et définir les relations entre l'information officielle et l'échelle du conflit.
25. Que pensez-vous du choix des acteurs d'implanter un nouveau centre d'enfouissement ? Pourquoi ?
26. Que pensez-vous du rôle des grandes villes dans ce projet ?
27. Pensez-vous que ce projet va avoir des effets :
  - en terme politique (perte de pouvoir pour les communes...),
  - en terme spatiaux (extension de l'urbanisation et perte de la dominante agricole...),
  - en terme économique (paupérisation par l'arrivée de nouveaux résidents...) ?
28. Sinon, pourquoi ?
29. Estimez-vous que l'avis des populations concernées a été bien pris en compte pour la décision de ce nouveau projet ? Pourquoi ?
30. quel est votre point de vue *sur les consultations organisées*
31. A-t-on à votre avis choisi une démarche de démocratie participative ?
32. Leur intérêt ou désintérêt pour ce type de prise en compte ?
33. Se sentent-ils entendus par les pouvoirs publics en général ? Pourquoi ?
34. Pourquoi n'avez-vous pas participé aux enquêtes publiques ?
35. Pensez-vous qu'une nouvelle structure territoriale serait à mettre en place pour mieux prendre en compte l'avis des riverains ?
36. Quelles seraient vos propositions en matière de concertation des populations ?

## **Annexe 6 : Liste d'entretiens sur l'EC3**

### **Associations de riverains**

- Vivre à Rennes centre
- Entre Ille et ville

### **Riverains**

- M Guillaume
- Mme Laffoye
- M Godet

### **Associations étudiantes**

- Syndicat étudiant SUD
- Syndicat étudiant CNT
- Syndicat étudiant UNEF
- Radio campus

### **Elus de la ville de Rennes**

- Mr Lebrun conseiller municipal opposition
- M ? conseiller municipal liste des Verts

### **Etudiants actuels**

- Benjamin L2
- Renaud L3
- Mathieu Master
- Marion Master 2
- Gurvan L2
- Alice L1
- Fabien Master 2

### **Etudiants dans les années 80**

- Mme Palaric
- Mme Menozzi
- M Le Pennec
- M Le mestre
- M Le couedic
- M Gourdon

### **Acteurs institutionnels**

- Agent de police commissariat de Rennes centre
- M Hamdi CRIJB

### **Acteurs économiques**

- Patron de bar place Saint Anne
- Patron de bar rue Legraverend
- Patron de bar Impasse Saint Michel

## Annexe N° 7 : Guide d'entretien EC3 ( adapté aux acteurs historiques)

### 1. Description du lieu de vie (et amorce de l'entretien)

2 - Objectif : Description du lieu de fêtes et de ses évolutions

→ Hypothèse : la description du lieu de fête se fait l'objet de jugement

- 1- C'était quoi une bonne fête à Rennes à ton époque
- 2- Comment ça se passait ?
- 3- Avec qui ?
- 4- Quelle était la temporalité de ces fêtes
- 5- Si vous deviez employer 4-5 mots pour le décrire, lesquels utiliseriez-vous ?
- 6- Comment le vivez-vous ? comment vous y sentez-vous ?
- 7- Ce degré de satisfaction a-t-il évolué depuis que vous êtes ici ? Si oui, pourquoi ?

### 2. Parcours et ancrage résidentiels

Objectif : Mesure de l'ancrage au territoire

→ Hypothèse : l'ancrage résidentiel comme expression d'un rapport singulier et choisi

Combien de temps habitez-vous Rennes et quelles sont les raisons qui vous ont amené à vous installer ici ?

- Est-ce un choix ? Pourquoi et/ou comment ?
- Quelles sont les raisons qui vous font vous installer / rester ici ?
- Quels sont les 4 critères principaux que vous avez pris en compte, pour vous et votre famille
- Souhaiteriez-vous déménager si vous en aviez la possibilité ?:
  - les raisons (si oui ou si non) ?
  - Pour aller dans quel lieu, avec quel cadre de vie, quel paysage ? Pourquoi ?

#### **2.1 Ancrage résidentiel**

8- Où habitent vos amis et votre famille proche ?

- relations amicales ?
- relations de voisinage du type « bonjour-bonsoir » ?
- entraides ?
- Implications dans réseaux associatifs

### 3. Représentations du territoire

Objectif : Apprécier le degré de connivence avec l'historicité du lieu et ses symboles

→ Hypothèse : La dotation en connaissances sur l'histoire et les symboles du lieu comme expression d'un attachement au territoire.

9. Comment décririez-vous les lieux de fêtes à quelqu'un qui ne la connaît pas ?

- en vous rappelant quelle est son histoire ? quels sont les faits le plus marquants ?

10. Qu'est ce qui, selon vous, rend le lieu de fête attractif, reconnaissable, repérable ? Qu'est-ce qui le différencie d'un autre ?

Pouvez-vous me dire quels sont pour vous, les symboles du territoire dans lequel vous résidez ?

11. Vous sentez vous impliqué, investi dans la vie de la ville

- Existe-t-il selon vous ici une culture locale ? Pouvez-vous m'en parler un peu ?

Quels sont les lieux que tu fréquentais

Pourquoi étais tu attiré par ses lieux en particulier ?

Décris l'ambiance les espaces ?

Tu utilisais quel trajet

### 4. Projet / conflit :

Objectif : Mettre en lien le projet et ou le conflit l'ayant traversé avec les différentes expressions de la territorialité

→ Hypothèse : la territorialité abordée ci-dessus participe du regard apposé sur le projet, voire de l'implication dans le conflit autour du

12-Qu'évoque pour vous la place st Anne

13-Y avait t-il des tensions particulières ?

14-Quels étais les différents acteurs de cette place ?

15-Est tu au courant des problèmes à Rennes depuis 2 3 ans ?

16-Que sais-tu de ces problèmes ?

17-Comme en a tu pris connaissance ?

- Par quels moyens avez-vous entendu parler de ce conflit : les médias ? la famille ? les voisins ? les amis ? des panneaux ? les élus ?
- Que pensez-vous de ce conflit ?

18. Comment avez-vous réagi ou comptez-vous réagir ? (Participation aux réunions publiques, aux manifestations, investissement associatif...)

19. Quelles conséquences un tel conflit pourrait avoir sur vos pratiques de ces espaces ?
- Pensez-vous qu'un tel conflit pourrait avoir un impact sur la fréquentation de ce lieu ?
  - Estimez-vous que conflit puisse amener à des changements dans vos habitudes au quotidiens, dans vos comportements et dans l'usage que vous faites du lieu dans lequel vous habitez (quartier, village, commune...)?
  - Plus largement, ce conflit aura-t-il selon vous, des effets sur vos modes et qualité de vie ? Pensez-vous que l'image de Rennes ait été modifiée par ce conflit Y avait-il une présence policière ?

20- Y avait-il des tensions dans le quartier de la fête ?

21- Quel type de tensions, causes et entre qui ?

22- Te souviens-tu d'une fête qui a mal tournée.

23- Quels étaient les lieux particuliers de ces tensions ?

24- Que dire du bruit dans ces espaces de fêtes ?

25- Y avait-il une impression d'insécurité spatiale ou un sentiment de ghétoisation ?

26- As tu une anecdote à raconter sur une fête (bien ou mal)

27- Est ce que tu te rappelles des autres moment où tu fréquentais ces espaces, comment étais ils

#### **5- Transformation des espaces en terme d'aménagement**

28- Es tu retourné à Rennes depuis ?

29- Qu'est ce qui selon toi a changé

30- Qu'est ce qui a changé sur le plan des aménagements ?

31- Qu'est ce que tu en penses ?

32- L'arrivée du métro a t-il changé quelque chose ?

33- Le changement de la configuration globale de la place a t-il selon toi changé quelques chose ?

34- Y a t-il selon toi des solutions à mettre en œuvre ?

35- Que pensez-vous du choix des acteurs face à ce conflit ? Pourquoi ?

→ en terme politique (perte de pouvoir), actions des pouvoirs publics de la préfète ?

→ en terme spatiaux), Modifications des espaces ?

→ en terme économique ? Changement de la population du quartier ?

Penses tu que le val a eu un impact ? Si oui lequel ?

36- . Estimez-vous que l'avis des populations concernées a été bien pris en compte

- Point de vue sur les consultations organisées
- Leur intérêt ou désintérêt pour ce type de prise en compte ?
- Se sentent-ils entendus par les pouvoirs publics en général ? Pourquoi ?
- Parmi les actions mis en place par la municipalité, penses tu qu'elles peuvent changer quelques chose ?
- Dans la gestion du conflit quelle place pour chacun des acteurs et quelle rencontre organiser ?
- Serais tu prêt à participer à certaine de ces rencontres ?

Que souhaitez-vous rajouter ?

## **Annexe 8 : Traitement des cartes mentales sous Ethnos : grille d'entrée des données**

### **Exemple de l'EC2 : CHOIX DES FILTRES ET DES PROBLEMATIQUES D'ETUDE**

#### **Première partie : Etat civil**

- 1 - Quel est votre sexe ?
- 2 - Quel est votre âge ?
- 3 - Vous répondez à l'enquête en tant que :

#### **Deuxième partie : Rapport au projet**

- 4 - Quelle est la localisation du projet ?
- 5 - Quel est le type de centre d'enfouissement ?
- 6 - Etes vous directement impacté par le Centre d'enfouissement ou le projet?
- 7 - Quel avis avez vous sur le projet?

#### **Troisième partie : parcours de vie et rapport à l'espace**

- 8 - Vous vous situez plutôt dans quel partie du territoire par rapport aux vents et au projet ?
- 9 - A quelle distance vous situez vous par rapport au projet ?
- 10 - Dans quel type de ville habitez-vous ?
- 11 - Dans quel type de logement ?
- 12 Pratiquez-vous une activité de plein air ?
- 13 Avez-vous déjà vécu dans une grande ville ?
- 14 - Depuis quand habitez vous dans votre logement actuel ?
- 15 - Combien de kilomètres parcourez vous en moyenne en une semaine ?
- 16 - Quel est votre mode de déplacement habituel ?
- 17 - Etes vous un lecteur habituel de la presse locale ?
- 18 - Etes vous investi dans la vie de votre commune ?
- 19 Avez-vous participé aux réunions publiques sur le projet ?

#### **Quatrième partie : Eléments présents sur la carte et choix du type de représentations**

- 20 - Quel est le type de carte choisi par la personne interrogée ?
- 21 - La carte est elle bien orientée ?
- 22 - Combien d'informations sont présentes sur la carte ?
- 23 - Quelle est l'échelle de représentation de la carte ?
- 24 - Quel est le type d'informations le plus présent sur la carte ?

#### **Cinquième partie Elément d'interprétation du projet et caractérisation du conflit**

- 25 - Quel thématique globale ressort de la carte ?
- 26 - Quels sont les thèmes dominants présents dans la carte
- 27 - Y a t-il des peurs exprimés sur la carte ?
- 28 - Quelles sont les nuisances formulées sur la carte ?
- 29 - Quelle est la nuisance dominante exprimée par la carte ?
- 30 - Le thème de l'inégalité environnementale est il présent dans la carte ?
- 31 - Comment est exprimé le thème de l'inégalité environnementale ?
- 32 - y a t-il des références aux espaces patrimoniaux ou "naturels" sur la carte ?
- 33 - Quels sont les espaces naturels ou patrimoniaux présents sur la carte ?
- 34 - Quels sont les réponses se rapportant au thème de l'identité territoriale ?
- 35 - Quels sont les thèmes positifs qui ressortent de la carte ?
- 36 - Y a t-il des porteurs de projet clairement identifiés sur la carte ?
- 37 - Y a t-il des oublis ou des omissions volontaires sur la carte ?
- 38 À quelle catégorie d'opposition peut-on classer la carte ?

## Table des tableaux

Tableau n°1 : Méthode de décision territoriale.....	p 28
Tableau n°2 : Variables d'entrée pour l'étude des conflits spatiaux.....	p 30
Tableau n°3 : Critères de choix des trois études de cas de la thèse.....	p 82
Tableau n°4 : Acteurs interrogés dans les trois études de cas.....	p 85
Tableau n°5 : Type de tris opérés sur les corpus de cartes mentales.....	p 89
Tableau n°6 : Travail de comptage et dépouillement des informations du corpus de cartes mentales....	p 102
Tableau n°7 : Traitement sur le corpus par logiciel statistique et reconstructions graphiques.....	p 104
Tableau n°8 : Comparaison des sites en fonction du territoire d'accueil (EC2).....	p 130
Tableau n°9 : Comparaison des sites étudiés en fonction de la prospection mise en place (EC2).....	p 131
Tableau n°10 : Répartition des entretiens réalisés pour l'EC2.....	p 132
Tableau n°11 : Répartition de l'échantillon d'acteurs interrogé EC1.....	p 143
Tableau n°12 : Répartition des échelles de représentation des cartes produites par la presse écrite.....	p 163
Tableau n°13 : Références aux espaces naturels en fonction de la localisation (EC1).....	p 164
Tableau n°14 : Classement des principaux motifs de conflit présents sur les cartes mentales (EC1).....	p 180
Tableau n°15 : Classement et déclinaison des thèmes dominants dans les cartes mentales (EC1).....	p 182
Tableau n°16 : Arguments de conflit mobilisés en fonction de la localisation par rapport au projet.....	p 192
Tableau n°17 : Echelle de la représentation par groupes d'acteurs.....	p 195
Tableau n°18 : Répartition des échelles de représentation des cartes mentales (EC1).....	p 197
Tableau n°19 : Le système des acteurs après l'étude des représentations (EC1).....	p 206
Tableau n°20 : Premiers degrés d'opposition au vu des cartes mentales (EC2).....	p 218
Tableau n°21 : Principaux thèmes dans les cartes mentales par ordre décroissant.....	p 221
Tableau n°22 : Principaux arguments d'opposition mobilisés par sites (EC2).....	p 223
Tableau n°23 : Bilan par site de l'inégalité environnementale ressentie par les opposants.....	p 247
Tableau n°24 : Classement des oppositions en fonction des types de projet.....	p 249
Tableau n°25 : Le concept de la « belliforme » appliqué aux 5 sites.....	p 277
Tableau n°26 : Echantillon d'acteurs interrogés EC3.....	p 283
Tableau n°27 : Typologie des « fêtards » de l'hyper centre rennais à partir des cartes mentales.....	p 322
Tableau n°28 : Thèmes majeurs de conflit révélés dans les cartes mentales (EC3).....	p 329
Tableau n°29 : Initiateurs et victimes du conflit de l'hyper centre rennais.....	p 334
Tableau n°30 : Qualification du type et de l'échelle du conflit Rennes centre.....	p 338
Tableau n°31 : Synthèse des situations de « cambriolage spatial » dans l'hypercentre rennais.....	p 345
Tableau n°32 : Synthèse des différentes entrées sur le conflit relatif à l'hyper centre rennais.....	p 350
Tableau n°33 : Répartition en pourcentage de l'échantillon de cartes mentales étudiées.....	p 363
Tableau n°34 : Fréquence et ordre d'apparitions d'informations sur les cartes mentales.....	p 375
Tableau n°35 : Type de cartes mentales référencées et caractérisation.....	p 380
Tableau n°36 : Comparaison des informations fournies par les différents types de cartes.....	p 387
Tableau n°37 : Analyse statistique du type d'informations choisi par groupes d'acteurs sur EC1.....	p 391
Tableau n°38 : apport des cartes mentales par rapport aux entretiens.....	p 402
Tableau n°39 : Les cartes mentales outil d'expertise du projet d'aménagement.....	p 410
Tableau n°40 : Aménager les territoires avec l'aide des représentations.....	p 416
Tableau n°41 : Comparaison de la typologie de Lynch et celle obtenue par le corpus de cette thèse ...	p 423
Tableau n°42 : essai méthodologique normalisé de l'utilisation des cartes mentales.....	p 434
Tableau n°43 : Portée argumentative des différents conflits de territoire.....	p 447
Tableau n°44 : Classification des trois études de cas selon le type de conflit.....	p 451
Tableau n°45 : Phases de déroulement du conflit.....	p 452
Tableau n°46 : Entrées par les acteurs : comparaison entre analyse « classique » et les représentations..	p 465
Tableau n°47 : Vers un nouveau modèle de concertation dans la décision territoriale.....	p 485
Tableau n°48 : Synthèse des critères mobilisables par l'utilisation des cartes mentales.....	p 489



## Table des figures

Figure n°1 : Plan synoptique de la thèse.....	p 4
Figure n°2 : La dimension spatiale des sociétés.....	p 20
Figure n°3 : De l'espace Kantien au territoire.....	p 21
Figure n°4 : Représentation de l'espace d'un projet selon Sylvie Lardon .....	p 49
Figure n°5 : Perceptions et représentations : positions de recherche de la thèse .....	p 52
Figure n°6 : Un exemple de travail sur une carte mentale à partir de six filtres interprétatifs ..	p 99
Figure n°7 : La technique du double entretien selon AF Hoyaux .....	p 106
Figure n°8 : Système d'acteurs concernant l'EC2 .....	p 133
Figure n°9 : Thématiques majeures des cartes mentales des élèves (EC1) .....	p 146
Figure n°10 : Références aux espaces « naturels » dans les cartes mentales des élèves (EC1)..	p 147
Figure n°11 : Modélisation des représentations des acteurs sur les effets territoriaux et (EC1) ..	p 208
Figure n°12 : Type de cartes choisies par les acteurs interrogés .....	p 215
Figure n°13 : Quelles thématiques dominantes ressortent des cartes ? .....	p 217
Figure n°14 : Thèmes dominants référencés dans les cartes mentales.....	p 219
Figure n°15 : Tri croisé entre choix de l'échelle de la carte mentale et groupe d'acteurs.....	p 225
Figure n°16 : Tri croisé entre échelle de représentation et type de projet de CET.....	p 226
Figure n°17 : Modélisation de l'implantation des différents sites d'étude dans la commune...	p 230
Figure n°18 : Motifs de conflits référencés à partir des cartes mentales.....	p 233
Figure n°19 : Élément majeur de la situation de conflit apparaissant dans les cartes mentales..	p 238
Figure n°20 : Principales nuisances à l'encontre des centres d'enfouissement de déchets.....	p 238
Figure n°21 : Mobilisation des arguments de l'identité territoriale.....	p 242
Figure n°22 : Répartition des différents types d'opposition.....	p 243
Figure n°23 : Arguments d'opposition mobilisés en fonction des types de projet.....	p 244
Figure n°24 : Stratégie des associations d'opposants dans les projets de CET (EC2).....	p 257
Figure n°25 : Synthèse comparative multi sites sur la capacité de mobilisation.....	p 267
Figure n°26 : Synthèse comparative multi sites sur le territoire des projets .....	p 270
Figure n°27 : Synthèse comparative multi sites sur l'analyse spatio-temporelle .....	p 272
Figure n°28 : Synthèse comparative multi sites sur le processus de décision .....	p 274
Figure n°29 : Synthèse générale par site des éléments et du niveau de conflit .....	p 276
Figure n°30 : Modèle systémique freins à l'implantation des CET .....	p 280
Figure n°31 : Echelle de représentation en fonction de l'origine géographique des étudiants ...	p 286
Figure n°32 : Nombre d'espaces festifs mentionnés dans les cartes mentales des étudiants .....	p 287
Figure n°33 : La place de la rue dans les cartes mentales d'étudiants EC3 .....	p 294
Figure n°34 : Appropriation des espaces de la fête dans les cartes mentales .....	p 327
Figure n°35 : Analyse quantitative thèmes dominants de conflit cartes mentales étudiantes .....	p 330
Figure n°36 : Délimitation spatiale du conflit de l'hyper centre par les cartes mentales.....	p 335
Figure n°37 : Répartition des différentes nuisances formulées par les cartes mentales.....	p 340
Figure n°38 le système du conflit de l'hyper centre rennais à partir des représentations .....	p 356
Figure n°39 : Schéma de la communication pour l'interprétation d'une carte .....	p 364
Figure n°40 : Types de carte réalisée en fonction du groupe d'acteurs dans EC2 .....	p 389
Figure n°41 : Capacité de « mesure sensible » d'un conflit par les cartes mentales.....	p 445
Figure n°41 : Les logiques de l'acteur dans la complexité de fabrication des territoires .....	p 462
Figure n°42 : élément de définition d'un territoire par les acteurs dans leur carte mentale .....	p 469
Figure n°43 : La montée en généralité du conflit : « de l'espace au territoire » .....	p 478
Figure n°44 : Le concept de « Belliforme » .....	p 487
Figure n°45 : Formalisation complexe des éléments de conflit observés dans l'EC2 .....	p 492

## **Table des encadrés**

Encadré n°1 : Quelques dates clés du conflit autour de l'implantation de l'aéroport de NDL .....	p 111
Encadré n°2 : Chronologies des événements de l'hypercentre rennais (période 1972-2008) .....	p 135
Encadré n°3 : Le choix de la consigne est déterminant dans l'obtention de résultats .....	p 366
Encadré n°4 : Problématiques de traitement d'un conflit de territoire .....	p 488
Encadré n°5 : Document de la CCI de Loire Atlantique en 1966 .....	p 503

## **Tables des illustrations**

Illustration n°1 : Marqueurs spatiaux de conflit EC1 .....	p 117
Illustration n°2 : Tract d'appel à la mobilisation sur Notre Dame des Landes en 1974 .....	p 119
Illustration n°3 : Marqueurs de conflits EC2 .....	p 124
Illustration n°4 : Le syndrome de la « patate » ou l'élément emblématique de la contestation .....	p 204
Illustrations n°5 : Mobilisation du patrimoine par les opposants, Guilgomarc'h et Concoret .....	p 223
Illustration n°6 : Tract contre le projet d'extension du site de Moréac .....	p 224
Illustration n°7 : Photographies de l'implantation des différents sites étudiés .....	p 231
Illustration n°8 : Marqueur spatial de conflit site de Moréac .....	p 237
Illustration n°9 : La rue Saint Michel à Rennes midi-minuit un jeudi .....	p 293
Illustration n°10 : Place Saint Anne jusqu'au début des années 2000 avant l'arrivée du métro .....	p 301
Illustration n°11 : Photo de la place Saint Anne à partir de 2003 après l'arrivée du métro .....	p 301
Illustration n°12 : Place Saint Anne à partir de 2003 après l'arrivée du métro vue de dessus .....	p 301
Illustration n°13 : La pratique des feux dans la rue à Rennes, élément de défiance .....	p 312
Illustration n°14 : Autocollants placardés dans l'hyper centre .....	p 315
Illustration n°15 : Rue Saint Michel nuit du jeudi (octobre 2006) .....	p 336
Illustration n°16 : Suppression des bancs publics place Sainte-Anne en 2006 .....	p 339
Illustration n°17 : Tendance à la sécurisation des espaces .....	p 352
Illustration n°18 : Fonctionnement d'un système spatial dual dans l'hyper centre .....	p 354
Illustration n°19 : Carte du Tendre .....	p 432
Illustration n°20 : Marqueurs spatiaux de conflit sur l'EC1 .....	p 476

## Tables des cartes

Carte n°1 : L'espace du projet de l'aéroport de Notre Dame des Landes .....	p 114
Carte n°2 : Approche démographique et socio-économique de l'espace du projet .....	p 116
Carte n°3 : Les zones d'impact et limites administratives du projet d'aéroport de NDL.....	p 121
Carte n°4 : Répartition des sites étudiés EC2.....	p 128
Carte n°5 : Périmètres des réglementations liées à l'usage festif de l'hypercentre rennais .....	p 136
Carte n°6 : Taux de variation de la population en fonction des quartiers à Rennes de 1990 à 1999 .....	p 137
Carte n°7 : Zone privilégiée déclarée des pratiques festives dans l'hyper centre rennais .....	p 138
Carte n°8 : Part des logements d'une seule pièce par quartier à Rennes .....	p 140
Carte n°9 : Carte mentale d'un maire d'une commune de bout de pistes (scan inversé) .....	p 151
Carte n°10 : Carte mentale d'un acteur économique .....	p 160
Carte n°11 : Carte mentale pour un acteur situé au nord du projet .....	p 188
Carte n°12 : Carte mentale d'un acteur situé plus au nord du projet .....	p 189
Carte n°13 : Carte mentale pour un acteur situé partie sud du projet .....	p 190
Carte n°14 : Carte mentale association site de Guiligomarc'h .....	p 232
Carte n°15 : Carte mentale d'un riverain site de Gaël-Concoret .....	p 234
Carte n°16 : Carte mentale d'un riverain du site de Gaël Concoret .....	p 236
Carte n°17 : Carte mentale d'un riverain éloigné du site de Changé .....	p 239
Carte n°18 : Carte mentale d'un agriculteur sur un CET déjà en fonctionnement .....	p 240
Carte n°19 : Carte mentale d'un responsable associatif site de Plourin .....	p 241
Carte n°20 : Carte mentale d'un riverain du site de Gaël Concoret .....	p 245
Carte n°21 : Extrait de carte mentale d'un étudiant sur la place Sainte Anne place de la fin ou faim ? ...	p 307
Carte n°22 : Carte mentale d'un étudiant sur la place Saint Michel .....	p 309
Carte n° 23 : La pratique du feu de rue à Rennes .....	p 312
Carte n° 24 : Type propriétaire une citadelle à prendre .....	p 314
Carte n°25 : Une pratique de « spécialistes » .....	p 318
Carte n°26 : Carte mentale d'un étudiant de L3 de sociologie sur sa pratique festive à Rennes (1) .....	p 359
Carte n°27 : Carte mentale d'un étudiant de L3 de sociologie sur sa pratique festive à Rennes (2) .....	p 359
Carte n°28 : carte mentale d'un étudiant rennais sur l'hyper centre et la fête (scan inversé) .....	p 429

## Tables des planches de cartes

Planche n°1 : Planche des cartes mentales des riverains (EC1).....	p 149
Planche n°2 : Planche des cartes mentales des maires (EC1).....	p 152
Planche n°3 : Planches de cartes mentales d'agriculteurs (EC1).....	p 154
Planche n°4 : Planche cartes mentales des « experts »(EC1).....	p 156
Planche n°5 : Planche de cartes mentales des techniciens (EC1).....	p 158
Planche n°6 : Planche des deux visions différentes du projet d'aéroport .....	p 169
Planche n°7 : Cartes mentales de la partie nord du projet .....	p 171
Planche n°8 : Cartes mentales de la partie sud du projet .....	p 172
Planche n°9 : Planche des cartes mentales dans leur stratégie d'opposition (EC1).....	p 175
Planche n°10 : Extraits de cartes mentales mettant le réseau au cœur du conflit (EC1) .....	p 183
Planche n°11 : Cartes mentales et recombinaison des territoires (EC1) .....	p 185
Planche n°12 : planche de cartes mentales faisant référence au patrimoine (EC1) .....	p 187
Planche n°13 : Planche de cartes mentales d'acteurs localisés aux extrémités est et ouest .....	p 191
Planche n°14 : Extraits de cartes mentales représentant des effets de coupure (EC1) .....	p 194
Planche n°15 : Deux cartes mentales de Gaël Concoret et de Guiligomarc'h .....	p 236
Planche n°16 : Planche de cartes mentales de la catégorie agriculteurs (EC2) .....	p 251
Planche n°17 : planche des types d'opposition des riverains (EC2) .....	p 253
Planche n°18 : Planche mentales des associations (EC2) .....	p 256
Planche n°19 : Planche cartes mentales des maires (EC2) .....	p 260
Planche n°20 : Planche de cartes mentales des techniciens EC2 .....	p 262
Planche n°21 : Sentiments d'espaces réduits de l'espace festif EC3 .....	p 285
Planche n°22 : Deux cartes mentales de « la fête à Rennes un jeudi soir » à 20 ans d'intervalle .....	p 289
Planche n°23 : La rue espace vécu à partir des représentations spatiales étudiantes .....	p 295
Planche n°24 : La rue espace vécu à partir des représentations spatiales étudiantes .....	p 297
Planche n°25 : La rue espace vécu à partir des représentations spatiales étudiantes .....	p 299
Planche n°26 : extraits de cartes mentales d'étudiants figurant la place Saint Anne (1) .....	p 303
Planche n°27 : extraits de cartes mentales d'étudiants de la place Saint Anne (2).....	p 305
Planche n°28 : 3 cartes mentales sur la confrontation place Sainte-Anne .....	p 308
Planche n°29 : La dominante spatiale de la place Saint-Michel dans les cartes mentales .....	p 310
Planche n°30 : Carte mentales sur la confrontation spatiale de la place Saint-Michel.....	p 312
Planche n°31 : Le « fêtard engagé » .....	p 315
Planche n°32 : Le parcours festif ritualisé .....	p 316
Planche n°33 : Déambulation et voyeurisme .....	p 317
Planche n°34 : A la recherche d'espaces sans contrainte .....	p 319
Planche n°35 : Se faire voir dans un « haut lieu » .....	p 320
Planche n°36 : cartes mentales montrant l'occupation de la rue dans l'hypercentre rennais .....	p 325
Planche n°37 : Une variété de cartes mentales exemple pris dans l'EC1 .....	p 378

# Tables des matières

Remerciements.....	p 2
Sommaire.....	p 5
Introduction générale :.....	p 5
<b>Partie 1 : Cadrage :</b> .....	p 13
Un cadre théorique exploratoire fondée sur l'étude des conflits de territoire par une géographie des représentations spatiales	
Introduction de la première partie .....	p 13
<b>Chapitre 1 : Les conflits de territoire et les luttes spatiales dans une dialectique entre acteurs et territoire</b> .....	p 14
<b>1.2. Des conflits de plus en plus intenses et les limites des réponses apportées</b> .....	p 15
1.1.1. Des conflits de plus en plus virulents et organisés de manière très efficace .....	p 16
1.1.2. Les limites des réponses apportées jusqu'à présent .....	p 17
1.1.3. Une méconnaissance des relations directes entre les territoires et les conflits.....	p 18
1.1.4. Renouveau des analyses : le territoire comme dimension spatiale de la société .....	p 19
<b>1.2 : Retour sur le concept de territoire</b> .....	p 20
1.2.1. Compléter les dimensions habituelles du concept.....	p 23
1.2.2. Au cœur des interactions entre conflit et territoire : des acteurs « territorialisés ».....	p 23
1.2.3. Dans quel cadre agissent les acteurs territorialisés ?.....	p 24
1.2.4. Stratégies et ressources lors des conflits de territoire.....	p 25
<b>1.3 : Problématiques d'étude et hypothèses de recherche</b> .....	p 26
1.3.1. Hypothèse justifiant le choix du sujet .....	p 27
1.3.2. Rapprocher le savoir profane de celui de l'expert .....	p 27
1.3.3. Sortir des visions traditionnelles sur les conflits spatiaux .....	p 29
1.3.4. Le lien avec une géographie sociale renouvelée .....	p 32
Conclusion .....	p 33
<b>Chapitre 2 : L'utilité de la théorie des représentations spatiales pour l'étude des conflits de territoire</b> .....	p 35
<b>2.1 : Notion de représentation et lien avec l'espace</b> .....	p 36
2.1.1 Retour sur le concept de représentation .....	P 36
2.1.2. Le concept de représentation est une notion controversée et difficile à définir pour chacune des disciplines qui l'utilisent .....	p 39
2.1.3. Brève épistémologie de l'approche géographique de la notion de « Représentation ».....	p 41
2.1.4. Eléments constitutifs des représentations en géographie.....	p 45
2.1.5. A propos du débat entre « Perception » et « Représentation ».....	p 50
2.1.6. Essai de synthèse sur la question des représentations en géographie et dans les sciences sociales.....	p 53
<b>2.2 : L'outil carte mentale : épistémologie, tentative de définition et justification</b> .....	p 54
2.2.1. La carte mentale est avant tout une carte à déconstruire .....	p 54

2.2.2. Les cartes mentales sont des cartes à analyser de manière particulière .....	p 59
2.2.3. l'expérience de la géographie du Secondaire .....	p 60
2.2.4. Une définition difficile qu'il faudra revisiter .....	p 61
2.2.4.1 : Un essai d'épistémologie de l'utilisation de l'outil carte mentale .....	p 62
2.2.4.2 : D'autres disciplines ont utilisé les cartes mentales .....	p 64
<b>2.3. Pourquoi recourir aux cartes mentales ? .....</b>	<b>p 64</b>
2.3.1. Petit détour par les neurosciences pour comprendre l'intérêt des cartes mentales. ....	p 67
2.3.2. Les limites de l'outil carte mentale .....	p 68
2.3.2.1 : Un problème d'appellation .....	p 68
2.3.2.2 : Problèmes inhérents à la fabrication de l'objet carte mentale .....	p 69
2.3.2.3 : Se pose maintenant le problème de la restitution de l'information cognitive spatiale..	p 72
2.3.2.4 : Les travaux récents qui intègrent la question des cartes mentales .....	p 74
<b>2.4 : Cartes mentales et conflits de territoire : problématiques adaptées .....</b>	<b>p 75</b>
Conclusion et définition de la problématique .....	p 77
 <b>CHAPITRE 3 : Le choix d'une géographie inscrite dans la recherche action à partir de commandes opérationnelles .....</b>	 <b>p 81</b>
<b>3.1 : Le choix à été déterminée par la volonté de s'inscrire dans des équipes de recherche sur des problématiques opérationnelles .....</b>	<b>P 81</b>
3.1.1. Les critères de choix .....	P 81
3.1.2. Les problématiques propres aux trois études de cas .....	P 83
<b>3.2 : La méthode de recherche et les matériaux collectés .....</b>	<b>p 85</b>
3.2.1. Méthodologie .....	p 85
3.2.2. Nature de l'information collectée .....	p 86
3.2.3. Qualité de l'information collectée .....	p 87
3.2.4. Existe-t-il une méthodologie formalisée de l'utilisation des cartes mentales ? .....	p 87
3.2.5. Six étapes de décryptage .....	p 90
3.2.5.1 : Elaborer une technique d'interprétation des cartes mentales .....	p 91
3.2.5.2 : Déconstruire la carte mentale .....	p 93
3.2.5.3 : Ce que peut nous apprendre une évaluation statistique sommaire des cartes produites..	p 93
3.2.5.4 : Du principe de superposition, traiter les informations de manière qualitative .....	p 94
3.2.5.5 : Du principe de superposition des échelles : une analyse multi scalaire de l'espace du projet et de ses représentations par les habitants .....	p 95
3.2.5.6 : Du principe d'analyse des distorsions : évaluer les représentations .....	p 95
3.2.5.7 : Du principe de réinterprétation : analyser les représentations .....	p 96
3.2.5.8 : Du principe de comparaison avec les représentations officielles .....	p 96
3.2.5.9 : Faire la synthèse .....	p 97
3.2.5.10 : Comparer les cartes mentales aux questionnaires de vie et aux représentations officielles	
3.2.6. Un exemple à partir d'une carte mentale : première formalisation de la méthode .....	p 97
3.2.6.1 : Premier temps de l'analyse : combien d'informations sur une seule carte ? .....	p 98
3.2.6.2. D'une seule carte à un corpus entier : une série de tâches méthodiques à effectuer ...	p 102
3.2.6.3 : Second temps : le nécessaire passage par une phase statistique .....	p 103
3.2.6.4 : Troisième temps : le choix des filtres d'analyse comme réponse aux problématiques de recherche du programme .....	p 103
3.2.6.5 : Quatrième temps : synthèse et modélisation systémique des problématiques de recherche du programme. ....	p 105
3.2.6.6 : Lier les cartes mentales aux autres techniques d'investigation territoriales .....	p 106
3.2.7. Quelles représentations prendre en compte ? .....	p 107

<b>3.3 : Présentation des trois études de cas qui servent de support à la thèse .....</b>	<b>p 110</b>
3.3.1. Le cas du projet d'aéroport international de Notre-Dame-des-Landes (EC1) .....	p 110
3.3.1.1 : Bref historique du projet dans son territoire .....	p 110
3.3.1.2 : Le territoire du projet aujourd'hui .....	p 112
3.3.1.3. L'espace du projet .....	p 113
3.3.1.4. L'histoire du territoire de la commune d'accueil du projet .....	p 115
3.3.2. Le cas de l'implantation de centres d'enfouissement de déchets en Bretagne (EC2) .....	p 122
3.3.2.1 : Un problème qui n'a pas été suffisamment anticipé .....	p 123
3.3.2.2 : Le choix d'une étude comparative .....	p 126
3.3.2.3 : Les critères de choix des sites étudiés .....	p 127
3.3.2.4 : Justification du choix du type d'analyse .....	p 129
3.3.2.5 : Deux sites privilégiés .....	p 132
3.3.2.6 : Critères de choix des entretiens individuels et personnes interrogées .....	p 132
3.3.3. Le cas des soirées festives du jeudi soir dans l'hypercentre rennais (EC3) .....	p 134
3.3.3.1 : Rennes et la jeunesse .....	p 134
3.3.3.2 : Le caractère particulier de l'hyper centre rennais .....	p 137
3.3.3.3 : Un système d'acteurs en apparence classique .....	p 139
3.3.3.4 : Hypothèses de recherche .....	p 141
Conclusion .....	p 141

## **Partie 2 : Témoignages**

### **Conflits et territoires par les représentations spatiales sur trois études de cas .....**

p 142

### **Chapitre 4 : Comprendre la place des territoires dans un conflit d'aménagement : Le cas du projet d'aéroport international de Notre Dame des Landes .....**

p 143

<b>4.1 : Corrélations entre discours territorial et groupe d'acteurs. ....</b>	<b>p 144</b>
4.1.1. Analyse statistique sommaire des informations sur les cartes mentales .....	p 144
4.1.2. Une première approche par les cartes mentales des élèves du secteur du projet .....	p 145
4.1.2.1 : Orientations dominantes des cartes mentales et définition de l'espace de vie .....	p 145
4.1.2.2 : Beaucoup d'indécisions sur le devenir du territoire du projet .....	p 146
4.1.2.3 : La caractérisation du territoire du projet par les références à l'espace naturel .....	p 147
4.1.2. Le discours territorial des riverains .....	p 148
4.1.3. Le rôle particulier des maires révélé par les représentations : entre le marteau et l'enclume.....	p 150
4.1.4. La vision des agriculteurs .....	p 153
4.1.5. Les « spécialistes » ou experts des questions de géographie .....	p 155
<b>4.2 : Quelle stratégie pour les porteurs de projet à travers leurs représentations .....</b>	<b>p 156</b>
4.2.1. La vision des techniciens : une vision formatée. ....	p 156
4.2.2. Quelle définition du projet pour les porteurs à la lumière des représentations ? .....	p 157
4.2.3. Qui sont les porteurs de projet apparaissant dans les représentations ? .....	p 160

4.2.4. La perception des structures de concertation dans les représentations des acteurs .....	p 161
4.2.5. Les représentations permettent d'analyser les faiblesses de la politique de communication des porteurs de projet .....	p 162
<b>4.3. : Discours scalaires et échelles de pertinence du projet .....</b>	<b>p 164</b>
4.3.1. Références aux espaces naturels en fonction de la localisation sur le territoire .....	p 164
4.3.2. Positionnement sur le projet en fonction de la durée de résidence .....	p 165
4.3.3. Avis sur le projet en fonction de la distance au projet .....	p 165
4.3.4. Echelle de représentation et pertinence du projet .....	p 166
4.3.5. Au final deux visions très différentes s'opposent dans toutes les cartes mentales .....	p 167
4.3.6. Prospective spatiale en fonction de la localisation dans l'espace .....	p 170
<b>4.4. Les représentations renseignent sur la nature et l'ampleur du conflit comme sur les stratégies d'opposition.....</b>	<b>p 173</b>
4.4.1. Mieux connaître les stratégies d'opposition .....	p 173
4.4.1.1 : La stratégie des opposants est révélée par les cartes mentales .....	p 173
4.4.1.2. Comprendre les motifs souvent inavoués du conflit .....	p 176
4.4.1.3. Mieux cerner les inquiétudes exprimées par les différents acteurs .....	p 176
4.4.2. Les aspects négatifs majeurs du projet qui apparaissent dans les représentations .....	p 176
4.4.2.1 : Des aspects négatifs clairement affichés dans les cartes mentales des élèves.....	p 176
4.4.2.2 : Positionnement sur le conflit en fonction des catégories sociales .....	p 178
4.4.3. Le discours formalisé des opposants révélés par les cartes mentales .....	p 178
4.4.4 : Mais les cartes mentales dévoilent aussi des aspects positifs. ....	p 179
4.4.5 : En fait un conflit plus complexe qu'il n'y paraît .....	p 150
<b>4.5. Les cartes mentales, un outil pour mieux comprendre les enjeux territoriaux du conflit ...</b>	<b>p 181</b>
4.5.1. Quels sont les grands thèmes territoriaux présents dans les cartes mentales ? .....	p 181
4.5.1.1 : Le réseau une préoccupation majeure dans le conflit en cours .....	p 151
4.5.1.2. : Le territoire en recomposition, des craintes qui cristallisent le conflit .....	p 184
4.5.1.3 : Les impacts environnementaux .....	p 186
4.5.1.4 : Le patrimoine identitaire, un argument territorial fortement mobilisé .....	p 186
4.5.2. Le positionnement dans le territoire est-il aussi déterminant qu'on le dit ? .....	p 188
4.5.2.1 : Mieux connaître les territoires polarisés par le projet. ....	p 188
4.5.2.2 : L'utilisation du territoire à des fins argumentatives dans le conflit .....	p 193
4.5.2.3. Effet de frontière, effet barrière et effet de rupture dans le territoire. ....	p 193
4.5.3. Echelle de conflit et réalité territoriale des impacts .....	p 194
4.5.4. Echelle de pertinence du projet .....	p 198
4.5.5. Recompositions territoriales et redécoupage : ce que révèlent les cartes mentales .....	p 199
<b>4.6 : Oublis et distorsions .....</b>	<b>p 199</b>
4.6.1. Les grands oublis.....	p 200
4.6.2. La place particulière de la ville de Nantes, entre oubli et distorsions.....	p 200
4.6.3. D'autres oublis intéressants à analyser.....	p 201
4.6.4. D'importantes distorsions observables .....	p 201
4.6.5. Le syndrome de la « patateïde » ou l'effet potentialisateur de la forme de l'aménagement....	p 203
4.6.6. Les distorsions montrent la trop grande proximité de l'agglomération nantaise.....	p 203
<b>4.7 La prospective dans les cartes mentales : le devenir du territoire selon les acteurs .....</b>	<b>p 205</b>
4.7.1. Des effets positifs dynamisants ? .....	p 205
4.7.2. Vers une vision renouvelée des acteurs et du territoire grâce aux représentations.....	p 207
4.7.3. Des possibilités de médiation dans le système spatial .....	p 207
Conclusion .....	p 211



<b>Chapitre 5 : Analyse comparative des conflits liés aux projets de centres d'enfouissement de déchets dans leur rapport au territoire en Bretagne .....</b>	p 214
<b>5.1 : Comment les acteurs qualifient-il le territoire du projet ?.....</b>	p 215
5.1.1. Degré de connaissance du territoire par les acteurs .....	p 215
5.1.2. Thématiques dominantes des cartes mentales .....	p 216
5.1.3. On ne parle pas effectivement des mêmes choses au même endroit .....	p 220
<b>5.2 Discours scalaire et échelles d'incidences du projet .....</b>	p 225
5.2.1. Comment sont perçus territorialement les impacts du projet ? .....	p 225
5.2.2. Localisation et discours spatial sur le projet .....	p 226
5.2.2.1 : Un discours déterminé par la distance au projet .....	p 226
5.2.2.2 : Des élus de proximité qui font le choix de l'emploi à tout prix, en négligeant les aspects environnementaux et la santé, tout au moins dans le discours.....	p 228
5.2.2.3 : Le positionnement de l'emprise du projet dans la commune est déterminant .....	p 228
5.2.2.4 : A partir d'une dizaine de kilomètres intervient le patrimoine .....	p 232
<b>5.3 : Appréciation des éléments alimentant le conflit .....</b>	p 233
5.3.1. Les grandes thématiques du conflit .....	p 233
5.3.2. Définir les types d'opposition .....	p 242
5.3.3. Le type d'opposition dominante est lié au type de projet .....	p 244
5.3.3.1 : Dans les centres en activité .....	p 244
5.3.3.2 : Pour les projets d'extension, le développement d'un sentiment d'inégalité environnementale .....	p 244
5.3.3.3 : Bilan par site de l'inégalité environnementale ressentie par les opposants .....	p 245
5.3.3.4 : Pour les projets de création .....	p 248
<b>5.4 : Divergences et convergences dans le discours d'acteurs .....</b>	p 249
5.4.1. L'agriculteur, un acteur « multi-casquettes » .....	p 249
5.4.2. Le résidant riverain de l'acceptation conditionnée au phénomène Nimby .....	p 252
5.4.3. Des associations de défense sujettes à des tensions internes omniprésentes .....	p 254
5.4.4. L' élu local partagé entre raison et hostilité .....	p 258
5.4.5. Le technicien ou porteur de projet : une vision trop rationnelle et purement économique... ..	p 261
<b>5.5 : Oublis et distorsions dans le discours spatial .....</b>	p 263
5.5.1. Les oublis .....	p 263
5.5.2. Les distorsions .....	p 264
<b>5.6 : Essais de synthèse sur l'étude comparative des différents sites .....</b>	p 265
5.6.1. Synthèse sur la question des acteurs et du conflit .....	p 265
5.6.2. Synthèse sur la place qu'occupe le territoire dans le conflit .....	p 269
5.6.3. Synthèse sur la question du rapport entre conflit et contexte spatio-temporel.....	p 271
5.6.4. Synthèse sur le processus de décision du projet d'aménagement .....	p 273
5.6.5. Synthèse générale par site des éléments et du niveau de conflit .....	p 275
5.6.5.1 : Le concept de la « belliforme » : un outil pour la compréhension des conflits.....	p 277
5.6.5.2 : La mesure de l'intensité du conflit ne doit pas être confondue.....	p 278
5.6.5.3 : Comparaison des différents conflits sur sites .....	p 278
5.6.5.4 : Il est possible de qualifier la dominante du conflit ou son orientation globale .....	p 279
<b>Conclusion .....</b>	p 281

<b>CHAPITRE 6 : Incidence du rapport au lieu dans un conflit d'usage : Le cas de l'hypercentre de Rennes à propos des espaces festifs .....</b>	p 282
<b>6.1 : La connaissance de la pratique festive par les cartes .....</b>	p 283
6.1.1 : Les cartes mentales montrent une image mitigée de la pratique festive .....	p 284
6.1.2 : Evolution de la pratique spatiale festive .....	p 284
6.1.3 : Un déroulement festif qui apparaît comme ritualisé .....	p 285
<b>6.2 : Pratique du territoire de la fête : espaces vécus .....</b>	p 285
6.2.1 : Les échelles de la pratique festive .....	p 285
6.2.2 : La pratique spatiale festive devient majoritaire dans l'espace public. ....	p 287
6.2.3 : Les cartes mentales permettent de voir l'évolution d'une pratique culturelle sur un espace .....	p 288
6.2.4 : Pratiques festives et origines géographiques. ....	p 290
<b>6.3 : De la symbolique des lieux dans les cartes mentales dans son rapport à l'espace vécu ....</b>	p 291
6.3.1 : Les cartes mentales montrent la charge affective des lieux .....	p 292
6.3.1.1 : Une rue dans ses pratiques spatiales et représentations .....	p 292
6.3.1.2 : Le rôle donné à la rue dans les cartes mentales d'étudiants .....	p 294
6.3.2 : La charge initiatique et ritualisée de la place Sainte-Anne .....	p 299
6.3.3 : La place Saint-Michel, configuration et dimension symbolique .....	p 309
<b>6.4 : Entrée par les acteurs de l'hypercentre le jeudi soir .....</b>	p 313
6.4.1. Les acteurs présents dans les cartes mentales. ....	p 313
6.4.2. L'analyse par les cartes mentales montrent qu'il y a différents profils d'utilisateurs des espaces festifs de l'hyper centre et que surtout ils n'ont pas les mêmes objectifs .....	p 321
6.4.3. Une ségrégation spatiale festive plus forte qu'auparavant .....	p 323
<b>6.5 : Hypothèse sur le territoire et les acteurs par une approche de « géographie cognitive».....</b>	p 324
6.5.1. Ainsi l'espace festif de l'hypercentre rennais, c'est se faire voir ! .....	p 326
6.5.2. Le référentiel des cartes mentales définit une communauté spatiale .....	p 326
<b>6.6 : Nature du conflit révélée par l'étude des représentations spatiales .....</b>	p 328
6.6.1. Sur quoi repose réellement le conflit à partir des cartes mentales ? .....	p 328
6.6.2. Fréquence des thèmes de conflit présents dans les cartes mentales des différents acteurs .....	p 330
6.6.3. Fréquence des thèmes de conflit mis en avant par les acteurs .....	p 332
6.6.4. Synthèse sur la caractérisation globale du conflit à travers les cartes mentales .....	p 333
<b>6.7 : Y a-t-il un rapport étroit entre conflit et territoire .....</b>	p 335
6.7.1. Espace effectif de mise en scène du conflit .....	p 335
6.7.2. Echelles territoriales du conflit et causalités sous-jacentes .....	p 337
6.7.3. Incontestablement le conflit a créé un nouveau territoire .....	p 338
6.7.4. Quelles sont les nuisances spatiales formulées par les cartes mentales .....	p 340
6.7.5. Y a-t-il une inadaptation des espaces en lien avec les nouvelles pratiques festives ? .....	p 341
<b>6.8 : Approche par une géographie cognitive : le conflit vu comme une rupture de propriété dans les représentations des différents acteurs. ....</b>	p 342
6.8.1 : Une série de « cambriolage spatial » : essai de synthèse .....	p 343
6.8.2 : Les sentiments vécus à travers les cartes mentales .....	p 346
6.8.3 : Mais les cartes mentales ont aussi leurs limites .....	p 347
6.8.4 : Les mesures de politiques publiques et ses effets révélés par les cartes mentales .....	p 348

6.8.5 : La structuration interne et la dynamique du conflit .....	p 348
6.8.5.1 : Synthèse des différentes entrées pour la compréhension du conflit .....	p 348
6.8.5.2 : Quel est l'ordre d'apparition des conflits ? .....	p 348
<b>6.9 : Une juxtaposition de conflits différents .....</b>	<b>p 351</b>
6.9.1 : La complexité du conflit de l'hypercentre rennais et ses tentatives de résolution.....	p 351
6.9.2 : L'apport à la compréhension des conflits de territoire par la mobilisation des représentations des acteurs à l'aide des cartes mentales.....	p 355
Conclusion .....	p 360

## **Partie 3 : Partages**

<b>Retour sur l'outil carte mentale et le concept d'acteur territorialisé dans le cadre du conflit de territoire : pour une géographie cognitive et citoyenne .....</b>	<b>p 361</b>
---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------

<b>Introduction de la Troisième partie .....</b>	<b>p 361</b>
--------------------------------------------------	--------------

<b>Chapitre 7 : Retour sur l'outil carte mentale .....</b>	<b>p 362</b>
------------------------------------------------------------	--------------

<b>7.1 : Retour sur la phase de production .....</b>	<b>p 364</b>
7.1.1. Concernant la démarche de collecte de cartes mentales .....	p 364
7.1.1.1 : Emetteur et récepteur : situation de communication et situation d'énonciation .....	p 364
7.1.1.2 : Le choix de la consigne .....	p 365
7.1.1.3 : Le choix de l'échelle .....	p 366
7.1.1.4 : L'angle de vue .....	p 366
7.1.1.5 : La volonté de mettre en évidence des représentations dynamiques et prospectives ...	p 367
7.1.1.6 : Le respect des conditions de réalisation .....	p 367
7.1.1.7 : Interactions entre le chercheur et l'enquêté pendant la phase de production .....	p 368
7.1.1.8 : Pourquoi nous n'avons pas choisi l'échantillonnage par contraste .....	p 269
7.1.2. Retour sur cinq situations concrètes de production de cartes mentales .....	p 369
7.1.3. La phase de production de la carte : « une entrée en territoire » .....	p 371
7.1.3.1. Une étape cruciale qui doit prendre toute sa place .....	p 371
7.1.3.2. Premières impressions de production par l'acteur : « morceaux choisis » .....	p 372
7.1.3.3. Commentaires des « dessinateurs » lors de la phase de réalisation .....	p 373
7.1.3.4. De l'intérêt de l'étude particulière de la phase de réalisation .....	p 375
7.1.3.5. De l'intérêt de l'écoute pour étudier les représentations lors de la phase de réalisation...	p 376
7.1.3.6 : La production de carte mentale est une forte remise en cause pour tous les acteurs...	p 376
7.1.3.7 : Objet de propagande ou tentative de restitution objective ? .....	p 277
<b>7.2: Vers une réécriture de l'objet carte mentale .....</b>	<b>p 377</b>
7.2.1. La récolte : Une grande variété de cartes .....	p 377
7.2.1.1 : Types de cartes .....	p 319
7.2.2.2 : Eléments référencés .....	p 382
7.2.2.3 : Considérer la diversité de production comme une richesse .....	p 382
7.2.2.4 : Rejets ou refus de prise en compte : quels critères ? .....	p 382
7.2.2.5 : La carte est plus polysémique que le discours classique .....	p 383
<b>7.7 : Première phase d'analyse : cerner la personnalité spatiale de l'émetteur .....</b>	<b>p 384</b>
7.3.1. Différentes postures de l'émetteur face à l'acteur .....	p 384
7.3.1.1 : Refus de produire .....	p 384

7.3.1.2 : Egalité face à la production ? .....	p 385
7.3.1.3 : Biais de production .....	p 385
7.3.2. Appréciation du degré de connaissance du territoire du projet .....	p 386
7.3.3. Le choix du type de carte révèle le degré de connaissance et d'appropriation du territoire ...	p 388
7.3.4. Nombre et type d'informations recueillies .....	p 389
7.3.5. Le cadrage : une fenêtre sur une histoire de vie .....	p 392
7.3.5.1 : Le choix de l'échelle de représentation est particulièrement intéressant .....	p 392
7.3.5.2 : Sur quoi est centrée la carte : le point de vue est une énonciation .....	p 392
7.3.5.3 : Les différents points de vue .....	p 392
7.3.5.4 : Le point de vue est toujours une énonciation territoriale .....	p 392
7.3.5.5 : Point de vue « objectif » et « point de vue subjectif » .....	p 393
7.3.6. L'émetteur fait-il partie de sa représentation ? .....	p 393
<b>7.8 : Conditions d'une analyse quantitative pertinente .....</b>	<b>p 394</b>
7.4.1. Tri croisé entre cartes mentales et questionnaires de vie .....	p 394
7.4.2. Les cartes mentales dévoilent le rôle joué par les représentations graphiques « officielles ».....	p 394
<b>7.9 : L'analyse qualitative .....</b>	<b>p 396</b>
7.5.1. Le potentiel de l'outil carte mentale .....	p 396
7.5.2. La carte mentale s'est avérée ainsi un véritable outil d'investigation territoriale .....	p 397
7.5.3. Le choix des filtres d'analyse et le rapport entre dénotation et connotation de l'information....	p 398
7.5.4. La complémentarité de la carte mentale avec les autres formes d'enquête territoriale.....	p 399
7.5.4.1 : Les cartes mentales s'avèrent un bon outil pour compléter des entretiens.....	p 299
7.5.4.2 : Les cartes mentales s'avèrent parfois supérieures aux entretiens classiques.....	p 400
7.5.4.3 : Les cartes mentales peuvent remplacer dans certains cas les entretiens.....	p 400
7.5.5. Message iconique, verbal, spatial : la carte mentale est polysémique .....	p 403
<b>7.6 : Comme toute technique d'investigation, les cartes mentales comportent aussi un certain nombre de travers. ....</b>	<b>p 403</b>
7.6.1. La position particulière de certains acteurs face à la carte mentale .....	p 404
7.6.1.1 : La position particulière des « grands élus » et des « petits élus » .....	p 404
7.6.1.2 : La position des techniciens face à la carte mentale .....	p 405
7.6.1.3 : La position particulière des associations face à la carte mentale .....	p 405
7.6.2. Intentionnalité de la carte mentale et critiques interprétatives .....	p 406
7.6.2.1 : Le risque de devenir un objet conventionnel d'étude .....	p 406
7.6.2.2 : Retour sur quelques critiques dans l'interprétation des cartes mentales. ....	p 406
7.6.2.3 : Un instantané de « réalité » .....	p 407
7.6.2.4 : « On n'y voit rien » technique d'interprétation .....	p 407
7.6.3 : Retour sur les critiques concernant la procédure mise en œuvre par le chercheur. ....	p 408
<b>7.7 : Place que pourraient prendre les cartes mentales dans les projets d'aménagement .....</b>	<b>p 409</b>
7.7.1. Adapter leur utilisation aux différentes phases du projet et au type d'étude .....	p 409
7.7.2. L'échelle de temps de l'étude des représentations .....	p 411
7.7.3. De l'intérêt des représentations dans l'art de communiquer sur un projet d'aménagement ....	p 412
7.7.4. Organiser la confrontation d'idées et le débat : les images mentales faire «se parler les acteurs ...	p 413
7.7.4.1 : Un outil de concertation territoriale .....	p 413
7.7.4.2. Les cartes mentales peuvent ouvrir des espaces de discussion .....	p 413
7.7.4.3 : Permettre une concertation à « égalité » à partir du « vécu de chacun »	
les 12 qualités supposées et expérimentées de la technique des cartes mentales.....	p 414
7.7.4.4 : Synthèse de l'apport des cartes mentales dans la démarche d'aménagement du territoire..	p 415

<b>7.8 : Validation de l'apport des cartes mentales comme outil méthodologique dans cette recherche .....</b>	p 416
7.8.1. Qualités premières mises en évidence .....	p 416
7.8.1.1 : La facilité de collecte .....	p 416
7.8.1.2 : L'adaptabilité des cartes mentales. ....	p 417
7.8.1.3 : Un outil participatif .....	p 417
7.8.1.4 : Rapidité d'analyse et méthodologie simplifiée. ....	p 417
7.8.2. Qualités de second niveau d'analyse et d'investigation .....	p 418
7.8.2.1 : La spatialisation des informations. ....	p 418
7.8.2.2 : La caractérisation de vision globale d'acteurs .....	p 419
7.8.2.3 : La spatialisation des informations dans le discours d'acteurs .....	p 419
7.8.3. Qualités de troisième niveau quant à l'impact sur les acteurs interrogés .....	p 419
7.8.3.1 : Le fort pouvoir de décentrage .....	p 419
7.8.3.2 : La question de la complexité en géographie .....	p 420
7.8.3.3 : Les présupposés du capital social. ....	p 420
7.8.3.4 : Géographie du sensible .....	p 421
<b>7.9 : Vers un essai de recadrage de l'objet « carte mentale » .....</b>	p 422
7.9.1. Facteurs influençant les cartes mentales .....	p 422
7.9.2. Le dépassement des éléments de base mis en évidence par Lynch .....	p 423
7.9.3. A l'étranger, des exemples probants d'utilisation des cartes mentales .....	p 425
7.9.4. La carte mentale est-elle une carte ? .....	p 425
7.9.4.1 : Toutes les cartes mentales sont-elles des cartes ? .....	p 426
7.9.4.2 : La carte mentale est elle mentale ? .....	p 427
7.9.4.3 : Le problème de l'appellation « cartes mentales » .....	p 427
7.9.4.4 : De l'appellation « carte mentale » à « carte... » .....	p 427
7.9.5. Vers un essai de définition finale de l'objet mal identifié « carte mentale » .....	p 428
7.9.5.1 : Selon les différentes tentatives existantes .....	p 428
7.9.5.2 : Une tentative de définition à partir d'un exemple .....	p 429
7.9.5.3 : Définition proposée .....	p 430
<b>7.10. : Quels apports pour relancer une géographie des représentations ? .....</b>	p 430
7.10.1. Les sciences sociales et l'utilisation des cartes mentales .....	p 430
7.10.2. Plaidoyer pour une cartographie plurielle .....	p 431
7.10.3. Vers une proposition de méthodologie formalisée dans l'utilisation des cartes mentales...	p 433
Conclusion .....	p 436
<b>CHAPITRE 8 : Bilan des trois études de cas et potentialité opératoire du modèle .....</b>	p 437
<b>8.1 : Retour sur la notion de conflit de territoire .....</b>	p 437
8.1.1. La dominante du discours conflictuel .....	p 437
8.1.2. Quand le territoire crée du conflit et inversement. ....	p 438
8.1.3. Comprendre la part réelle du territoire dans la mobilisation des arguments du conflit .....	p 439
8.1.4. Les stratégies d'opposition et la phase du scénario de conflit .....	p 440
8.1.5. La « périphérie conflictuelle » et notamment les effets débordant le cadre stricto sensu du conflit lui-même sont omniprésents dans les cartes mentales .....	p 441
8.1.5.1 : Le conflit se nourrit ainsi d'un contexte socio-spatial omniprésent. ....	p 441
8.1.5.2 : Le conflit nourrit une spirale agrégative faite de peurs, de rumeurs, d'incertitudes et d'insécurité territoriale .....	p 443
8.1.5.3 : Les effets amplificateurs des effets connexes du projet mis à jour .....	p 443
8.1.6. La conceptualisation du conflit de manière synthétique et à des fins comparatives .....	p 444
8.1.7. La mesure de l'intensité du conflit .....	p 446

8.1.8. Un conflit ou des conflits sur le même espace : l'exemple de l'hypercentre rennais .....	p 448
8.1.9. « Nimby or not Nimby » : la mesure du niveau de rupture dans l'acte d'habiter .....	p 448
8.1.10. Débordement d'un conflit sur l'autre .....	p 450
8.1.11. La difficulté à caractériser le conflit .....	p 450
8.1.12. Déroulement observé des phases de conflit .....	p 452
8.1.13. Eléments intrinsèques de montées en généralité dans le conflit .....	p 453
<b>8.2 : Retour sur le système d'acteurs territorialisés .....</b>	<b>p 454</b>
8.2.1. Sur le système d'acteurs : une réécriture du schéma des acteurs dans sa relation au territoire....	p 454
8.2.2. Prise en compte d'acteurs « clandestins » .....	p 455
8.2.3. Vision du projet par catégorie et typologie .....	p 456
8.2.4. Définition de l'opposition en termes d'acteurs .....	p 456
8.2.5. Redéfinition d'une typologie d'acteurs pour chaque projet ou conflit de territoire .....	p 458
8.2.6. Acteurs et jeu d'échelles .....	p 458
8.2.7. L'acteur au carrefour de l'action .....	p 459
8.2.8. Pour une tentative de classification des acteurs en géographie .....	p 463
8.2.9. Synthèse sur les logiques de l'acteur dans son rapport complexe au territoire .....	p 464
<b>8.3 : Retour sur le concept de territoire après l'analyse par les représentations .....</b>	<b>p 467</b>
8.3.1. La possibilité de montrer plusieurs réalités territoriales .....	p 467
8.3.1.1 : Représentations et espace cognitif .....	p 467
8.3.1.2 : Le territoire, l'espace, le lieu .....	p 470
8.3.2. La qualification de la dominante territoriale .....	p 472
8.3.3. Pour déterminer la véritable charge affective d'un lieu .....	p 473
8.3.4. Le territoire vécu .....	p 474
8.3.5. Permettre la comparaison de visions différentes d'un projet territorial .....	p 474
8.3.6. Cependant le rôle de l'espace est loin d'être toujours déterminant .....	p 475
8.3.7. Montée en généralité du conflit par la mobilisation de l'espace et l'apparition d'un territoire....	p 475
8.3.8. Une possible réécriture du territoire du projet .....	p 479
8.3.9. Que nous ont appris les représentations des acteurs sur le concept de territoire ? .....	p 480
8.3.10. Pour une pleine intégration de la notion de territoire dans les études prospectives .....	p 481
<b>8.4 : Bilan de la pratique de la décision territoriale en lien avec les représentations .....</b>	<b>p 481</b>
8.4.1. Retour sur l'analyse des représentations dans le cycle d'aménagement .....	p 481
8.4.2. L'évaluation diagnostique a priori .....	p 482
8.4.3. L'effet comparatif est performant grâce aux cartes mentales .....	p 483
8.4.4. Mise en évidence de la production de territoire par le conflit .....	p 483
8.4.5. Le jeu des réunions publiques et la pseudo participation citoyenne .....	p 483
8.4.6. La virulence des conflits de territoire repose la question de la place du profane et de l'expert .....	p 484
<b>8.5 : Pour une vision systémique et complexe des territoires et de leurs pratiques .....</b>	<b>p 486</b>
8.5.1. La capacité de synthèse territoriale projective du concept de « belliforme ».est réelle .....	p 487
8.5.2. La mise en évidence d'une relation acteur / territoire très complexe .....	p 490
8.5.3. Le territoire ne nous semble pas mort bien au contraire ! .....	p 490
8.5.4. Montrer une vision systémique qui intègre la dimension de complexité en géographie .....	p 491
8.5.5. Ce que révèle l'utilisation des représentations dans les conflits de territoire .....	p 491
Conclusion : vers une géographie phénoménologique.....	p 493

<b>Chapitre 9 : Les représentations au cœur d'une géographie sociale de la complexité.</b> .....	p 495
<b>9.1 : La place que doit prendre la géographie représentationniste</b> .....	p 495
9.1.1. Il n'y a pas de géographie sociale sans géographie représentationniste .....	p 495
9.1.2. L'hypothèse d'une « géographie cognitive » à partir des représentations comme un domaine à part entière. ....	p 496
9.1.3. Brève contribution à l'écriture d'une utilisation des représentations par la géographie .....	p 497
<b>9.2 : Les représentations au service d'une cartographie participative et d'une démocratie spatiale véritablement citoyenne.</b> .....	p 500
9.2.1. Le potentiel de la cartographie participative .....	p 500
9.2.2. La carte mentale peut-elle être cette cartographie participative ? .....	p 501
<b>9.3 : « Agir dans un monde incertain »</b> .....	p 502
9.3.1. Accepter les conflits de territoire comme des conflits de représentations. ....	p 502
9.3.2. La géographie comme science de la complexité et surtout science sociale à part entière. ....	p 504
<b>9.4 : Plaidoyer pur une géographie citoyenne porteuse d'une démocratie cognitive</b> .....	p 506
<b>9.5. : Quid de l'enseignement de la discipline « Géographie » dans le Secondaire ?</b> .....	p 508
9.5.1. Quelques propositions didactiques pour l'enseignement de la discipline géographie .....	p 508
9.5.2. Quelques propositions simples à mettre en œuvre pour la géographie .....	p 511
9.5.3. L'apprentissage de l'objet carte est vital pour faire fonctionner démocratiquement nos sociétés...	p 511
9.5.4. La carte est toujours un point de vue et c'est tant mieux ! La carte est une remise en question permanente ! .....	p 513
9.5.5. Des cartes des représentations mentales au cœur de la compréhension de la transformation de nos espaces de vie .....	p 514
<b>9.6: Aimez-vous la géographie ?</b> .....	p 515
9.6.1. Une géographie phénoménologique ? .....	p 516
9.6.2. Une géographie de la violence spatiale et des inégalités .....	p 519
9.6.3. Une géographie critique ? .....	p 520
Conclusion .....	p 521
CONCLUSION GENERALE .....	p 523
Bibliographie et sources .....	p 532
Sommaire des Annexes papiers et numériques .....	p 551
Annexes .....	p 554
Table des tableaux .....	p 571
Tables des figures .....	p 572
Tables des Illustrations .....	p 573
Table des cartes .....	p 574
Table des planches de cartes .....	p 575
Table des matières .....	p 576

## Résumé :

Les **conflits de territoire** qu'ils soient des **conflits d'aménagement**, des **conflits environnementaux**, ou des **conflits d'usage**, sont en augmentation constante ces dernières années, retardant ou annulant souvent de multiples projets. Plusieurs travaux ont mis en évidence les rapports complexes entre conflit et territoire, mais peu d'entre eux ont tenté de remettre les différents **acteurs à égalité dans la prise en compte de leur parole territoriale**.

Cette thèse cherche à comprendre **la place réelle prise par le territoire dans les discours d'acteurs à l'occasion de conflits de territoire**. Trois études de cas ont été mobilisées pour tenter d'éclairer cet aspect. La première étude porte sur le **conflit autour du projet d'aéroport international de Notre Dame des Landes**, la seconde compare les **conflits liés à l'implantation de centres d'enfouissement de déchets en Bretagne** et la troisième analyse **le conflit d'usage de l'hypercentre rennais** à l'occasion des soirées du jeudi.

La question des **échelles de mobilisation** et des **arguments mobilisés** a été étudiée sous l'angle de **l'analyse des représentations des acteurs**. Nous avons interprété la parole des différents acteurs, ceux que l'on peut qualifier de « **profanes** » et les « **experts** » ou décideurs en les positionnant sur le même objet de départ : le territoire du projet. Nous avons aussi cherché ce qui pourrait permettre de **nouvelles médiations** entre ces deux savoirs par une compréhension des **convergences et divergences** dans les différents discours.

Pour ce faire, nous avons principalement mobilisé un outil appelé « **carte mentale** ». Nous avons au préalable défini précisément **les contours de l'objet**, puis bâti **une méthodologie d'exploitation** qui n'existait pas jusqu'à présent. L'étude des représentations par l'outil mobilisé a permis indubitablement de mieux comprendre **la place réelle des arguments territoriaux dans le discours des opposants** et nous avons réussi à reconfigurer de **nouveaux systèmes d'acteurs**, ainsi que des **modèles territoriaux complexes**.

A partir de ces modèles nous avons alors cherché à bâtir une synthèse globale du conflit que nous avons appelée la « **belliforme** », qui pourrait être le point de départ de nouveaux processus de **concertation territoriale** en amont mais aussi en aval de la décision territoriale. Plus globalement, nous avons posé la question du rôle clé que pourrait jouer une **cartographie davantage centrée sur les acteurs** que sur les projets dans la compréhension des **interactions dont les territoires et les conflits** se nourrissent mutuellement.

## Mots-clé :

Conflits- Territoires- Représentations – Cartes -  
Cartes mentales – Complexité – Acteurs –  
Concertation-

## Abstract :

Territorial conflicts, whether they involve environmental, land use, planning or urban development issues, are on the rise and often lead to the delay, or even the abandon, of diverse projects. While previous studies have emphasized the complex relationships that exist between conflicts and territories, few have successfully set the perspectives of the different actors on an equal footing.

This thesis seeks to understand the real place occupied by the territory in the different perspectives of the various actors involved in territorial conflicts. Three case studies in particular have been used to clarify this aspect. The first study concerns the Notre-Dame-des-Landes International Airport conflict. The second is a comparison of land-fill site conflicts and the third focuses on the analysis of the conflict surrounding 'Thursday night parties' in Rennes City Centre.

The different scales of mobilisation and the different arguments advanced in these case studies were examined from the angle of the analysis of the different representations made by the various actors. We interpreted the positions of the different actors, laypersons, experts, and decision-makers, on the same level: that of the project territory. We also investigated how new mediations between different players could be put into place to allow a better understanding of the convergences and divergences of the positions held by different actors.

To do this, we mainly used a "mental mapping" tool, which involved precisely outlining the objective of our study before developing a new methodology for resolving conflicts. The study of the different representations with this tool has undoubtedly allowed a better understanding of the different assertions made by opposing positions in territorial conflicts. As such, we have established a new design for the system of different actors and of the models of territorial complexes.

From these new models, we established a global synthesis of conflict which we have termed "belliforme", and which serves as a starting point for new processes of territorial cooperation, both prior to and following, the decision-making process. Furthermore, we question the key role that could be played by a cartography centred around the actors, rather than around the projects, in the understanding of the interplay between conflicts and territories.

## Key-words:

Conflicts – Territories – Representations – Maps – mental maps – Complexity – Actors – Decision making-